QK1
.A215
New ser.
v. 4-5
1918/19-
1920/21

COLONIE DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

NOUVELLE SÉRIE. – TOME IV –5
1918 — 1919 — 1920/21

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 janvier 1902
à Tananarive
par M. le Gouverneur Général GALLIÉNI

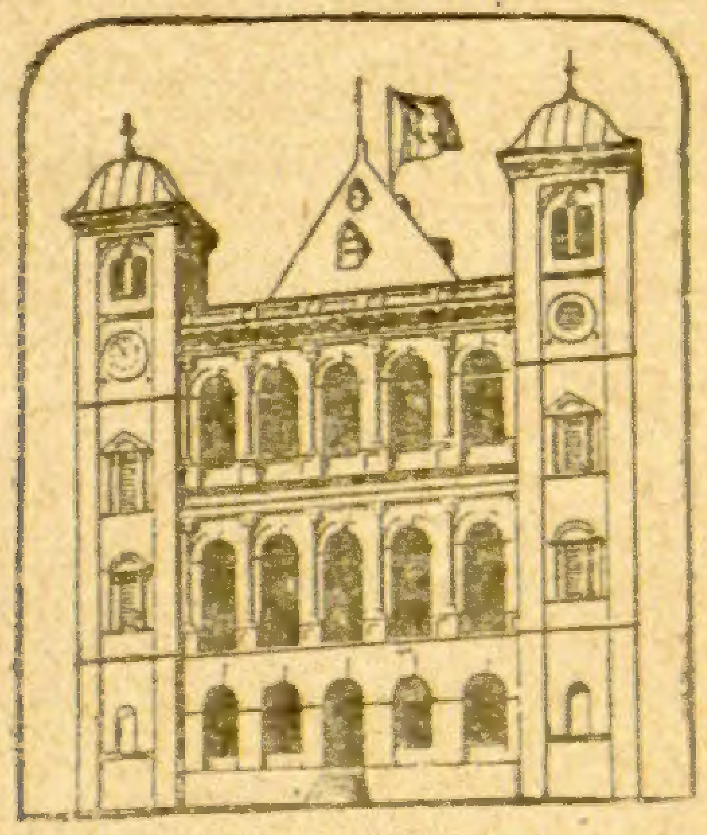

D175

TANANARIVE
Imprimerie Franco-Malgache

1921

MISSOURI BOTANICAL
GARDEN LIBRARY

LE TOME III (1916-1917)
actuellement sous presse
paraîtra incessamment.

COMPOSITION DU BUREAU

pour les années 1918 et 1919

MM. le Dr Fontoynont .... *Président.*
le Dr Villette .... *Vice-président.*
le Dr Standing .... *Vice-président.*
Berthier .... *Vice-président.*
Lamberton...... *Secrétaire général*

LISTE DES MEMBRES(1)

Membres honoraires

MM. Aujas, administrateur en chef des colonies en A.O.F.
Bénévent, gouverneur des colonies.
Boule, professeur au Museum national d'histoire naturelle à Paris.
Chase S. Osborn, Sault Sainte Marie, Michigan. (Etats-Unis)
Cousins, missionnaire.
Dahle, missionnaire.
Estèbe, gouverneur des colonies.
Ferrand, consul de France.
Garbit, gouverneur général des colonies à Madagascar.
Gautier, professeur à la Faculté d'Alger.
Gerbinis, gouverneur des colonies.
Guédes, gouverneur des colonies.
De Guise, gouverneur des colonies.
Guyon, gouverneur des colonies.
Grandidier (A.), membre de l'Institut.
Grandidier (G.), secrétaire général de la Société de Géographie.
Hesling, gouverneur des colonies.
Julien, gouverneur des colonies, en retraite.
Lacroix, professeur au Museum, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences
Mouneyres, inspecteur général des travaux publics, Afrique occidentale
Piolet, missionnaire
Richardson missionnaire
Standing, professeur à Sarma, près Durban
Sibree, missionnaire
Toussaint, (G Ch.) avocat général
Vergnes, gouverneur des colonies

(1) A la date de la publication du Bulletin.

Membres titulaires

MM. Berthier, administrateur en chef des colonies
Camo, conseiller à la cour
Cadet, (Rev. P.) missionnaire
Chazel missionnaire
Colin, (Rév. P.) directeur de l'Observatoire de Tananarive
Dandouau, directeur d' école
Dubois, (Rev. P.) missionnaire
Dr Fontoynont, directeur de l' école de médecine de Tananarive
Fontoynont, (G.) administrateur des colonies
Jakobsen, missionnaire
Lamberton, professeur au Lycée de Tananarive
Mondain, missionnaire
Dr Monnier médecin de la station thermale d' Antsirabe
Muthuon, (Rév. P.) missionnaire
Perrier de la Bathie, explorateur
Renel, directeur du service de l'.enseignement à Madagascar
Sharman, missionnaire
Vernier, mssionnaire
Dr Villette, médecin à Tananarive

Membres sociétaires

MM. Andriamifidy, lettré indigène à Tananarive
Bonnefond, chef du service des mines
Boureau, planteur
Carle, industriel
Carougeau, chef du service vétérinaire
Colançon, administrateur des colonies en retraite
Crouzet, (Mgr.) vicaire apostolique
Decary adjoint des services civils
Devaux, inspecteur de l enseignement à Madagascar
Drouhard, garde principal des forêts
Fouilloux, pharmacien de l' A. M. I.
Fraud, administrateur en chef des colonies
Girod, directeur des travaux publics
Grandmougin, vétérinaire principal
Louvel, chef du service des eaux et forêts
Dr Moss, médecin à Tananarive
Pètrè, directeur du laboratoire de chimie
Dr Ranaivo, médecin à Tananarive
Dr Rasamimanana, médecin à Tananarive
Russillon, pasteur protestant
Dr Salvat, ancien directeur de l' institut pasteur, à Tananarive
Savaron, (Calixte), industriel à Tananarive
Sims, missionnaire
Toussaint, (R.) administrateur des colonies
Vig, missionnaire
Vivaldi, administrateur des colonies

Membres correspondants

MM. Ardant du Picq, Commandant d' infanterie coloniale
Antelme, (G.) planteur à Maurice
Bensch, administrateur en chef des colonies
Bourdariat, négociant
Blagden, membre du conseil à la Royal Asiatic Society, London
Boyer, directeur de l'Ecole des langues orientales
Boudillon, inspecteur des domaines
Brandstetter, publiciste
Cabaton, professeur à l'Ecole des langues orientales
Carle. (Mme.)
Carlos Everest Conan, professeur à l'University of Chicago
Castan, missionnaire
de Cespédes, directeur d'école
Dr Cloitre, médecin chef à Fianarantsoa
Conty, ambassadeur à Rio de Janeiro
Daruty de Grandpré, secrétaire de la Société royale des Arts et Sciences de Maurice
d'Emmerez de Charmoy, entomolcgiste du département d' agriculture à Maurice
de Froberville propriétaire
de la Devèze, missionnaire
Finot directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient
Froidevaux, docteur ès lettres, publiciste
Galland, directeur du Museum de Lyon
Grise, administrateur en chef des colonies
Gros, négociant à Tananarive
Hermann, notaire à la Réunion
Hodgkin (Mme) missionnaire
Jansenius,. missionnaire
Joly, publiciste
Dr Jourdran, médecin principal des troupes coloniales
Jourdran, (Fr.) administrateur des colonies
Léon, missionnaire
Mathiaux, géomètre
Merle, ingénieur des mines
Millot, planteur au Sambirano
Mouren, colon à Diégo
Oberthur (Ch. et R.) editeurs à Rennes
Pagès, contrôleur des marchés à Tananarive
Paulhan rédacteur au ministère de l'Instruction publique
Petit, préparateur au Muséum national d'histoire naturelle à Paris
Piermé, administrateur en chef des colonies
Poisson, vétérinaire à Madagascar
Radley, missionnaire
Rouaix, ingénieur
Dr Roy, à Montréal (Canada)
Abbe Rousselot, directeur du laboratoire de phonétique à la Sorbonne
Ramarohetra, lettré indigéne
Sacleux, (Rev. P.) missionnaire
Vally, administrateur en chef des colonies
Voyron, administrateur en chef des colonies
Dr Von Ronkel, secrétaire de l'académie des arts et sciences de Batavia
Wilkinson, secrétaire de l'office colonial à Singapour
Jourdran, adjoint des affaires civiles
Waterlot, directeur de l'imprimerie officielle à Tananarive

PROCÈS-VERBAUX

Séance du 24 Janvier 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr Villette, Aujas, Mondain, R. P. Dubois, R. P. Muthuon, R. P. Camboué, Andriamifidy, Sharman, Dr Salvat, Carle, Lamberton.

Excusés : MM. Berthier, R. P. Cadet, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le secrétaire annonce qu'il a reçu de M. Baudin fils une Notice historique assez développée, sur " Les autochtones et les races étrangères à l'île ; les Hova ; leurs conquêtes ; une piste nouvelle sur les causes de leur venue à Madagascar ; confirmation de leur origine malaise". Il en donne une brève analyse.

L'auteur pose en principe que l'île pssède un fond de populations autochtones contrairement à certains auteurs qui admettent que toutes les races qui peuplent actuellement Madagascar sont venues par immigration. Il fonde son opinion sur la prédominance, d'un certain type qui serait parfaitement reconnaissable dans toutes les tribus de l'île, sur l'unité de langue, de costume, de coiffure, de mœurs, etc. Les variantes que l'on peut relever d'une localité à une autre sont, en somme, peu importantes.

A ce fond de population malgache sont venus se mêler les apports de trois immigrations : 1. les Silams d'origine arabe ; 2. les Makoas d'origine africain ; 3. enfin les Hova.

C'est principalement de ces derniers que s'occupe M. Baudin. Il proteste d'abord contre l'abus que l'on fait de l'appellation " hova ". Beaucoup, en effet, donnent indifféremment le nom de *hova*, à tous les indigènes qui habitent l'Imerina, ce qui n'est pas sans avoir fréquemment dans la pratique administrative de graves inconvénients. Les Hova ont d'ailleurs beaucoup aidé eux-mêmes à cette confusion, en adoptant la langue, le costume et les mœurs des races malgaches qu'ils ont vaincues. Ils avaient un intérêt évident à passer, aux yeux des européens, pour les indigènes du pays, au même titre que les races vraiment autochtones.

Quelques auteurs font remonter l'arrivée des Hova en Imerina à une époque très reculée, M. Baudin la place entre 1500 et 1520, sous le règne de la reine Rafohy. Il se base pour cela sur le fait que les Vazimba — les premiers occupants de l'Imerina — ne connaissaient pas le fer, et par suite étaient incapables de tailler des pirogues, et cependant l'histoire dit que les reines Rafohy et Rangita ont été inhumées dans des pirogues Ce seraient des Hova qui auraient construit ces embarcations.

Mais d'où venaient ces Hova ? Et pourquoi sont-ils venus à Madagascar, et justement dans le centre de l'île ? Eux-mêmes ne peuvent ou ne veulent le dire.

Force est donc d'avoir recours aux hypothèses. Celle admise jusqu'ici, presque officiellement, est, il faut bien l'avouer, peu satisfaisante, puisqu'elle admet que les Hova

seraient venus, amenés dans de simples pirogues, par hasard, par les courants marins qui traversent l'Océan indien. Une heureuse traversée dans ces conditions paraît bien peu probable et ceux qui ont émis l'hypothèse ne se résoudraient peut-être point volontiers à la vérifier. L'invraisemblance paraîtra encore plus grande si l'on songe que, étant donné le nombre actuel des Hova, ils devaient être déjà nombreux à leur arrivée, et si l'on considére que la conservation de la pureté du type, suppose nécessairement qu'ils avaient amené des femmes.

M. Baudin propose une autre hypothèse et indique aux chercheurs une piste nouvelle et originale.

Il signale — fait vérifiable — qu'il y aurait au nord-ouest de Ste-Luce une riche mine d'or qui aurait été connue et exploitée dès le XVI[e] siècle par les Portugais. Or, quelques années après le début de l'exploitation, des Européens auraient été assassinés par des indigènes auprès d'une caisse d'or sur la plage de Ste-Luce. M. Baudin tire d'importantes déductions de ces faits. Remarquant tout d'abord que les Portugais étaient maîtres de Sumatra à cette époque et qu'ils y exploitaient l'or, il suppose que ces navigateurs ont dû importer de Sumatra la main-d'œuvre nécessaire pour l'exploitation de la mine de Ste-Luce et que les gens ainsi amenés seraient les ancêtres des Hova. Cette hypothèse permettrait la résolution de deux difficultés : 1. le nombre relativement grand des premiers Hova — les Portugais ayant eu les moyens de transporter un grand nombre d'hommes ; 2. la présence de femmes parmi ces immigrants, le rôle des femmes étant important dans le travail de l'or à la battée.

Pourquoi les Hova ont-ils quitté la région de Ste-Luce ? Est-ce à la suite de l'abandon de leurs employeurs, ou est-ce par crainte de représailles à la suite de quelque méfait ? M. Baudin, se fondant sur l'assassinat d'Européens auprès d'une caisse d'or, penche vers cette dernière hypothèse, d'autant plus que le roi de Portugal envoya des matériaux d'Europe pour construire une forteresse à Ste-Luce.

Telle est la piste nouvelle et originale sur laquelle l'auteur appelle l'attention des chercheurs, et notamment celle des membres de l'Académie Malgache.

Une discussion sur un tel sujet ne pouvant être improvisée, il est décidé que le travail de M. Baudin sera examiné par une Commission comprenant tous les membres qui s'occupent plus spécialement d'histoire malgache, et qu'un rapport sera présenté ultérieurement.

— Il est rendu compte des échantillons minéralogiques précédemment envoyés par M. Capurro. Il y a forcément des espèces de peu d'intérêt, mais il s'est trouvé aussi des minerais métalliques intéressants. Les minerais de cuivre comprennent une vingtaine d'échantillons provenant principalement des localités suivantes Marofarafara (*Carbonates et sulfures*) ; Amboudramasina (*Carbonates*) ; Manamiroa (*cuivre panaché*) ; Ambalatany (*Carbonates*) ; Ambatonivory (*Carbonates*) ; Ambatovary (*Carbonates*) ; Janjina (*Carbonates et sulfures*) ; Soavina (*Carbonates*) ; Lilazana (*Carbonates et sulfures*) ; Ambatofinandrahana (*Carbonates*). Toutes ces localités — se trouvent dans la région d'Ambatofinandrahana, Itremo, et Midongy de l'ouest.

Un bel échantillon de minerai de Nickel provient d'Ambatovory ; deux échantillons de Rutile ont été trouvés l'un à Itremo ainsi que des échantillons d'Ampangabéite.

Le secrétaire présente de très beaux échantillons de minerais de cuivre envoyés par M. Dubosc, de Vohémar.

Le Président donne lecture de deux notes de M. le Dr Poisson. L'une est relative à la description d'une plante nouvelle *Pachy-podium Windsori* et l'autre concerne les poissons fossiles de Bobatomendry. Il est rappelé que M. Poisson a déjà publié un travail important sur la Flore du Sud de Madagascar et le Président le propose comme membre correspondant, proposition qui est acceptée à l'unanimité.

M. Mondain dépose sur le bureau un exemplaire d'une nouvelle grammaire malgache, composée sur un plan tout différent de celui suivi jusqu'ici.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Séance du 28 Février 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Berthier, Mondain Carougeau, Sharman, P. Dubois P. Camboué, P. Muthuon, Andriamifidy, Rasamimanana Lamberton, Aujas.

Excusés : MM. Renel, Hesling.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant : 1° Une lettre de M. le Dr Moss, nous faisant part de son prochain départ en Europe et nous offrant ses vœux pour la prospérité de notre Société.

2° Une lettre de M. Froidevaux nous annonçant l'envoi prochain de plusieurs de ses publications.

3° Une lettre de M. E. Gautier, dans laquelle l'ancien chef du service de l'Enseignement à Madagascar écrit ce qui suit :

" Il n'a jamais été signalé à Madagascar, à ma connaissance du moins, un outil " ou une arme en pierre taillée. Mais ici, où je suis, en Algérie, le général Faidherbe, je " crois, un jour où il était mal inspiré, a déclaré que l'Algérie n'avait pas de pierre " taillée ; or, elle en fourmille. Je crois personnellement (jusqu'à preuve du contraire) " que la pierre taillée fait réellement défaut à Madagascar. Mais je n'en suis pas sûr. " Et ce serait en tout cas une opinion personnelle. Il n'a jamais été dressé par personne " de procès verbal de carence.

" Eh bien ! ce procès-verbal devrait être dressé par les soins de l'Académie Malga- " che. Le fait, s'il était incontestable, serait énorme. Il prendrait rang tout de suite parmi " les plus considérables concernant l'histoire, non seulement de l'île, mais de l'océan " indien et de la planète, concernant l'histoire de la diffusion de l'humanité à la surface " du globe. Je sais bien que le fait tout sec a déjà été mentionné en une phrase par " d'autres et par moi. Mais c'est tout à fait disproportionné à l'importance du sujet. — " Et encore une fois, à ce sujet comme à d'autres, si nous ne faisons pas notre métier, " les Boches viendront le faire à notre barbe !

" Un procès-verbal de carence est délicat ; il me semble bien pourtant que j'entre- " vois des façons de s'y prendre. L'Académie Malgache a sûrement des relations dans " l'Afrique australe (missionnaires anglais, par exemple). Où en est la question de la " pierre taillée sur le continent africain, de l'autre côté du canal de Mozambique ? Vou- " lez-vous que je fasse ici des recherches bibliographiques, que je pose des questions en " votre nom ?..."

La question soulevée par notre correspondant étant des plus intéressantes, l'Académie la signale à l'attention de ses membres, ainsi qu'à celle de toutes les personnes pouvant fournir des renseignements sur la Préhistorique malgache.

4° Une lettre de M. le Commandant J. Simon, nous informant de la fondation de la "*Société d'Etudes Océaniennes*" et nous offrant un échange de Bulletins. L'Académie Malgache souhaite longue vie et prospérité à sa jeune sœur océanienne et lui fera très volontiers le service de ses publications.

5° Diverses lettres de M. Lacroix, contenant des déterminations de minéraux et d'utiles indications pour les Notices accompagnant la "Collection du Prospecteur".

Le Président dépose sur le bureau un volume de M. Boudillon, remarquable étude

sur le *Régime de la propriété foncière en Indo Chine* et une brochure de M. E. André-Bouché : *Les Echos Héroïques* (1^re^ partie 1914-1917).

M. Mondain présente une critique de l'étude de M. Baudin relative à l'arrivée des Hova à Madagascar. L'auteur de cette étude voudrait prouver que les Hova arrivés vers 1500 ne sont que les descendants d'ouvriers malais amenés par des Portugais pour exploiter une mine d'or dans la baie de Ste-Luce. Les autres Malgaches seraient des autochtones, et leur langue n'aurait que des ressemblances fortuites avec les dialectes malayo-polynésiens.

En fait, la plupart des idées mises en avant ne sont pas entièrement neuves. MM. Gautier Grandidier, Ferrand et beaucoup d'autres sont d'accord pour mettre l'arrivée des Hova dans la période allant du 12e au 15e siècle.

M. Ferrand, en particulier, s'appuyant sur un auteur portugais, Barros Carso, écrivant en 1597, montre les relations nombreuses des Javanais à Madagascar aux 15e et 16e siècles.

Mais, remontant plus haut, il trouva dans des documents chinois, dans une inscription javanaise du 9e siècle, dans des ouvrages de géographie arabes tels que Edrisé, des traces très nettes d'anciennes expéditions commerciales javanaises dans l'Afrique Orientale et à Madagascar déjà, dès le 2e ou le 3e siècle de notre ère.

M. Grandidier cherche à démontrer la parenté physique et culturelle des anciens Malgaches avec les populations noires de la Polynésie dont la souche primitive est l'Inde. Il y aurait eu, d'après lui, bien avant l'ère chrétienne un double courant d'émigration partant du sud de l'Asie, l'un vers l'Océanie, et l'autre moins important vers les Maldives, les Seychelles et Madagascar.

Tout ceci répond déjà, d'après M. Mondain, à l'objection faite aux anciennes migrations javanaises en partant de l'impossibilité prétendue qu'aurait présentée pour les Javanais la traversée de l'Océan Indien. Il est, en effet historiquement prouvé, par exemple, que les habitants de la Nouvelle Zélande sont venus directement de l'île Karatoga qui est à une distance double de celle séparant les Maldives des Seychelles.

Il y a donc eu plusieurs émigrations indo-océaniennes à Madagascar, celle des Hova étant la dernière.

La ressemblance de la langue primitive malgache avec les dialectes malayo polynésiens est indéniable, et vouloir imaginer que des langues aussi nettement apparentées par les mots, la formation des composés, les préfixes, suffixes, infixes, formes des verbes contextures des phrases, images communes, etc., sont nées d'une façon entièrement indépendante l'une de l'autre, serait à la fois un miracle extraordinaire et une déclaration de faillite contre la philologie comparée.

D'après M. Mondain, l'auteur s'est aussi exagéré l'influence musulmane à Madagascar. En tout cas, ni la circoncision, ni l'abstinence de la viande du porc ne peuvent être prises comme arguments, car ce sont des phénomènes ethniques qu'on trouve chez des peuplades océaniennes non islamisées, et qui existaient chez les prêtres égyptiens bien avant notre ère.

L'assassinat d'Européens près d'une caisse d'or pourrait provenir d'un *fady* qui existe encore dans le Sud : bien avant le 16e siècle, l'or était un métal royal, réservé aux cérémonies sacrées.

Pourtant, l'hypothèse des ouvriers orpailleurs importés par les Portugais n'est pas à repousser a priori et pourrait, une fois prouvée, constituer un détail intéressant dans la liste des différentes émigrations javanaises à Madagascar.

Le R. P. Muthuon présente des échantillons de corindon recueillis au pied de la colline de l'Observatoire de Tananarive et fait remarquer la diversité des cristaux. Il rend compte qu'il a examiné une Etude de M. Rasamoel sur les gisements de pierres précieuses de l'Ankaratra. Il se propose d'aller prochainement vérifier sur place un certain nombre des faits avancés par l'auteur, et croit qu'après quelques retouches, le travail examiné sera intéressant à publier.

M. Carougeau fait part de son prochain départ en France. Le Président, au nom de l'Assemblée, lui souhaite un heureux voyage, un bon séjour et un prompt retour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 21 Mars 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Savaron, Aujas, Guédès, Fraud, P. Camboué, P. Muthuon P. Dubois, Andriamifidy, Dr Villette, Lamberton, Rasamimanana.

Excusés MM. Berthier, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1. — Une lettre de l'Institut de Tiflis, nous demandant la liste des principaux ouvrages concernant Madagascar et nous proposant un échange de Bulletins.

2. — Une lettre de M. Viguier, professeur de botanique coloniale à la Sorbonne. Notre correspondant nous informe qu'il travaille à l'histoire des plantes de Madagascar et nous propose de composer une Flore permettant de déterminer les principales espèces. L'Académie est persuadée qu'un ouvrage de ce genre serait fort utile, car l'une des principales raisons qui éloignent les colons de l'étude des plantes malgaches est assurément l'impossibilité actuelle de trouver facilement les noms scientifiques même des plantes les plus communes. Notre Compagnie est donc toute disposée à aider matériellement l'auteur pour la publication de son travail.

3. — Une lettre de M. le Dr Standing, communiquée par M. Berthier, dans laquelle notre ancien Vice-Président nous signale l'intérêt que présente la région de Maintirano aussi bien au point de vue de la linguistique que de l'étude des sciences naturelles.

4. — Une lettre de M. d'Emmerez de Charmoy, annonçant l'envoi d'un lot de guêpes déterminées. Notre correspondant nous a fait aussi parvenir d'intéressants tirages à part de ses travaux : *Etude sur le pourridié des racines de la canne-à-sucre* ; *Note relative à l'importation des Typhia parallela, pour combattre le Phytalus Smithi* ; *Rapport sur l'importation à Maurice de guêpes malgaches, du groupe des Scolies*, etc.

Le Secrétaire analyse une importante Note adressée par M. Decary, lieutenant commandant le poste de Beloha, et concernant l'hydrologie de cette région.

L'étude géologique de l'Androy, qui fera ultérieurement l'objet d'une note détaillée montre que la constitution du sol est la suivante :

La partie nord de la région (Tranoroa, Kokomba, montagne du Vohimena) est formée de collines cristallophylliennes, gneiss et pegmatites, qui se prolongent en pointe jusqu'à Tsihombe.

En certains endroits, la partie supérieure de la roche a été désagrégée, est transformée en terrain sableux rouge parfois sur une épaisseur de 8 à 10 mètres. Les rivières dont le lit est assez profond et rempli de sable n'ont d'eau visible qu'au moment des pluies et le plus souvent pour quelques heures seulement. Le reste du temps, l'eau, très réduite coule dans la couche même de sable.

Immédiatemment au sud de la région ci-dessus, les collines s'abaissent, les roches cristallophylliennes complètement arasées sont recouvertes d'une couche de sable quartzeux de décomposition, souvent mélangé d'un peu de sable fin d'apport éolien, et dont la surface, presque rigoureusement horizontale, est percée çà et là de blocs de gneiss de filons de quartz ou de concrétions ferrugineuses (Tsimilofo, Sianameloka).

La limite sud de ces sables développés également dans le pays Mahafaly (1) passe un peu au nord de Ampotaka, à un kilomètre au sud de Kokomba et des marais de Tsimilofo, pour continuer ensuite à l'est vers Ankoba. Au sud de cette ligne, les roches cristallines s'abaissent très brusquement, par faille probablement et sont recouvertes par des calcaires tertiaires et quarternaires, dont l'épaisseur totale est de 70 mètres environ au Cap Saint-Marie. L'âge de ces calcaires d'après les fossiles que j'y ai trouvés va de l'éocène au pléistocène ; leur partie supérieure est formée d'une couche à grain très fin mais fissurée et fendillée, et par suite très perméable à l'eau ; les calcaires sous-jacents sont tantôt sableux tantôt légèrement argileux, mais aucun banc n'est assez compact pour retenir l'eau d'infiltration, laquelle descend jusqu'à une couche imperméable, probablement constituée par des grès calcaires qui se trouve à peine au-dessus du niveau de la mer et en certains endroits descend même plus bas.

Ces calcaires tertiaires ont formé à l'est et à l'ouest de la région cristalline de Tsihombe deux vastes cuvettes dont les centres sont respectivement Beloha et Ambondro, et qui, à l'époque pléistocène étaient occupées par des lagunes. Des sables blancs se déposaient au centre alors que les rives se recouvraient presque partout de sable mélangé de vase. Pendant ce temps, la rivière Antanimoro coulait latéralement dans un vaste lit marécageux et déposait des sables rouges mélangés d'éléments cristallophyllins sur lesquels est construit aujourd'hui le village d'Ambovombe.

Dans l'extrême sud (Lifondra, Ambalanosy, Cap Sainte-Marie), ces calcaires dont la surface est très irrégulière comme on le verra plus loin, affleurent et leur partie supérieure est en certains endroits, décomposée en un sable argileux rubéfié.

Ils se terminent brusquement par une falaise très escarpée, haute de 60 à 80 mètres ; entre cette falaise et la mer s'étend une région couverte de dunes, qui va se rétrécissant graduellement de l'embouchure du Menarandra au Cap Sainte-Marie, puis s'écarte de nouveau de la côte en devenant moins abrupte, et finalement disparait vers l'est.

L'auteur passe ensuite en revue quelques-unes des localités où l'eau existe, ou du moins a existé et aboutit aux remarques suivantes.

De l'étude de ces différents points d'eau il résulte qu'on peut diviser l'Androy, au point de vue hydrologique en six régions, correspondant chacune à un mode de recherche différent de l'eau.

1° Régions cristallophylliennes (Kokomba). Toutes les roches du sous-sol étant compactes, et, d'autre part les strates étant souvent relevées, on ne peut songer à les traverser pour aller chercher en profondeur une eau hypothétique. Il y a donc lieu de faire les sondages dans les endroits où le sable rouge superficiel a une épaisseur suffisante pour permettre la conservation de l'eau. On cherchera aussi dans les ruisseaux à sec, dont le lit rocheux sous une épaisse couche de sable d'alluvion, renferme de l'eau pendant presque toute l'année. Un bon procédé consisterait, je crois, à choisir un endroit où le lit est resserré, à y établir un barrage allant du fond au sommet de la couche de sable ; puis à creuser le puits tout contre le ruisseau et légèrement en amont du barrage. De cette façon l'écoulement lent dans le sable n'aurait plus lieu, et on trouverait toute l'année de l'eau venue dans le puits par infiltration.

2° Régions au voisinage immédiat des rivières (Tsihombe Ampotaka). Au lieu de creuser comme on le fait actuellement, le sable du lit même de la rivière pour y trouver l'eau à la saison sèche, ce qui a de graves inconvénients au point de vue de l'hygiène (2), il serait préférable de creuser un puits, tout contre la berge, dans lequel l'eau viendrait par infiltration, en suivant les oscillations du niveau de la rivière elle-même. A la saison des pluies et en temps de crue, on aura l'avantage de se procurer ainsi un liquide plus propre que celui qu'on prendrait dans la rivière. Un puits, basé sur ce principe, existe à Ampotaka.

(1) *Perrier de la Bathie*. Notes sur la vallée permo-triasique et le contact des terrains métamorphiques et des terrains sédimentaires dans l'ouest de Madagascar. Bull. Ec. 1910 No 2, page 208.

(2) En effet, les femmes Antandroy descendent souvent se baigner dans ces trous d'eau pour y procéder à leurs ablutions.

3° Région des sables rouges d'alluvions (Ambovombe). La question de l'amélioration des puits dans cette région a été étudiée en détail dans le rapport manuscrit de M. Giraud, cité plus haut ; le système qu'il préconise et auquel je renvoie (galeries de prise d'eau couvertes et boisées creusées dans la couche aquifère, offrant une grande surface à l'arrivée de l'eau, avec un ou deux bassins de réception), donnerait sans nul doute d'excellents résultats. Ce procédé supprimerait les nombreux puits actuels assez peu productifs en raison de l'étroitesse de leur section de base.

4° Région des sables blancs marins (Beloha). Dans cette région presque rigoureusement horizontale, la couche sableuse repose sur un substratum très ondulé de calcaire et de marnes calcaires qui fréquemment arrivent à la surface du sol. L'eau se trouve par poches isolées, d'importance très variable et qu'aucun indice géologique ne peut faire découvrir. Si les recherches doivent être conduites de préférence loin des affleurements calcaires, il faut aussi reconnaître que dans plusieurs endroits (Karimosa Antsirasira), les les puits qui fournissent, notamment à Antsirasira, une eau assez abondante, sont au voisinage immédiat de ces affleurements. D'autre part l'eau renferme des sels minéraux dissous en quantité des plus variables ; elle est légèrement sulfureuse (Ambondro) ou sulfatée sodique (Beloha) ou magnésienne (autres puits (1). Dans certains endroits (Antsirasira), l'eau est à peine potable ; dans d'autres (Andranoboka) des puits qui avaient été creusés ont été rebouchés, l'eau trop magnésienne étant absolument imbuvable, même pour les Antandroy. A défaut d'indices géologiques, on a la ressource des indices botaniques. A diverses reprises déjà (2), le kely (3), arbre des endroits humides, a été signalé comme fournissant des indications. Le baobab également donne de précieux renseignements.

« Partout où l'on rencontre un baobab, on peut conclure à l'existence d'une nappe d'eau à une profondeur peu considérable... La présence des baobabs peut être précieuse pour le géographe, le voyageur ou l'indigène(4)».

Mais quoique les renseignements que fournit la botanique soient les seuls utilisables dans la région qui nous occupe, il y a lieu de faire quelques réserves à leur sujet. En certains endroits, notamment aux environs des villages, les kily ont été plantés et ont pu prospérer dans un sol relativement sec : d'autre part ces arbres, pas plus, du reste, que les baobabs, ne sont toujours un signe de présence *actuelle* de l'eau, et, en maints endroits (Itivihitsy) Analagogo, (Antseta) les recherches ont été infructueuses dans des lieux où de beaux tamariniers et de nombreuses excavations attestent l'ancienne existence d'une nappe d'eau.

En ce qui concerne le village de Beloha lui-même où le niveau de l'eau assez constant ne varie que d'une trentaine de centimètres au cours de l'année, il y aurait lieu d'espacer les puits les uns des autres plus qu'ils ne le sont ; actuellement ils sont groupés au nombre de 23 sur une surface d'un hectare et demi environ. Il faudrait aussi les approfondir car ils n'entament que la partie tout à fait superficielle de la couche aquifère. Un puits creusé, il y a peu de temps, plus profondément que les autres donne un débit relativement considérable.

5° Région des calcaires (Ambalanosy, Betaibolo . sivokony). C'est la plus déshéritée : partout les calcaires affleurent, en bancs tantôt fissurés par de petites fractures ou failles locales, tantôt creusés de cavités arrondies présentant certaines analogies avec les marmites de géant. Ce sont ces cavités que les indigènes utilisent comme réservoirs

Il semble bien difficile dans cette malheureuse contrée, de trouver en surface, une nappe d'eau, même très faible. Peut-être pourrait-on cependant récolter l'eau de pluie en quantité plus grande, en créant des citernes, dont le fond serait constitué par des fissures.

(1) Defoort Essai sur l'Androy, p 140.

(2) Carle Notes sur des recherches d'eau dans le Sud Ouest, Bull. Econ. 2e Semestre 1910, p. 159.—Defoort op. cit. p. 152.—Henri Poisson. Recherches sur la flore méridionale de Madagascar. Thèse de doctorat 1911 p p 119 120.

(3) Tamarindus indicus L.

(4) Henri Poisson op. cit. p. 14.

Des puits, pour donner de l'eau en abondance, devraient percer une épaisseur de calcaire de 60 ou 80 mètres (1) et rencontreraient alors une véritable nappe phréatique (voir ci-après : 6e région) : travail trop important pour le résultat à obtenir, étant donné le peu d'avenir de cette partie de l'Androy (2). Tout au plus pourrait-on tenter avec prudence quelques sondages dans des points où le calcaire, partiellement décomposé, s'est recouvert d'une couche de sable argileux rougeâtre qui peut-être, conserve un peu d'eau.

6. Région des dunes (Faux Cap, Antaramaitso, Beatangy). L'eau, comme nous l'avons vu, a dans cette zone littorale deux origines différentes. A Faux Cap, et Itomampy les puits sont alimentés par les eaux météoriques qui ont pénétré par infiltration dans la masse du sable des dunes, tandis qu'à Antaramaitso et Beatangy, elle provient de la nappe phréatique qui s'étend sous les couches calcaires. Mais quelle que soit son origine, c'est entre les dunes, dans les fonds de vallons les plus profonds qu'il convient de la chercher. Il faudra cependant éviter de creuser trop près de la mer, pour ne pas s'exposer à rencontrer, chose qui est arrivée à Faux Cap, de l'eau saumâtre, inutilisable pour la boisson.

Actuellement, cette région entre la falaise et la mer est absolument déserte, et cependant, un peu partout, on peut atteindre cette nappe phréatique déjà signalée par M. Carle pour le pays Mahafaly et par M. Giraud pour l'Androy, et les puits qu'on creuserait n'auraient souvent pas plus de un à deux mètres de profondeur.

Comme on le voit, et si l'on met à part la région cristallophyllienne, la véritable nappe phréatique s'étend sous les calcaires. Dans les sables qui les surmontent, on ne rencontre que des poches d'eau indépendantes les unes des autres, et alimentées par les pluies. Il serait prématuré de vouloir dresser une carte hydrologique de l'Androy, les recherches sont encore trop peu nombreuses et les limites des nappes d'eau insuffisamment jalonnées. D'autre part, étant donné leur mode d'alimentation, leur étendue peut être appelée à varier d'une année à l'autre, suivant l'importance des précipitations atmosphériques. Quoique les recherches faites récemment dans certains endroits où existaient des puits autrefois aient échoué, je ne crois cependant pas à un dessèchement général qui serait à peu près inexplicable du fait de sa rapidité même.

Il faudrait admettre pour cela, que des fractures nouvelles se soient produites subitement en grand nombre dans les calcaires sous-jacents, par lesquelles les eaux superficielles seraient allées rejoindre la nappe phréatique. Cette hypothèse assez compliquée est peu probable, et il semble plus logique de croire simplement à un dessèchement momentané dû à une diminution des pluies pendant plusieurs années. Le manque d'observations météorologiques, et l'incertitude des renseignements que fournissent les indigènes ne permettent pas de contrôler cette supposition avec exactitude (2).

L'auteur montre ensuite que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la population de l'Androy n'est point groupée autour des points d'eau. Cela tiendrait principalement aux rivalités entre tribus qui empêchent les groupements. La note se termine par un rapprochement entre l'Androy et le pays des Mahafaly. Ces observations sont confirmées par M. Guédes qui connait bien les régions du Sud de l'Ile. Il est certain, dit-il, que si toute cette contrée pouvait recevoir l'eau qui lui fait défaut, la mortalité infantile, qui est considérable, diminuerait, la population augmenterait, (elle augmente déjà), des cultures pourraient être entreprises et de nouveaux groupements se formeraient près des points d'eau ou des puits. Les six modes de recherches préconisés par M. Decary suivant les diverses régions sont bien ceux qui conviennent. Comme il le fait justement remarquer la présence d'arbres n'est pas toujours une indication suffisante et le baobab est utile parce qu'il conserve de l'eau dans ses parties creuses après chaque pluie. Les gens ont tendance à se mettre sur la côte, parce qu'ils y trouvent du poisson ; leur palais est

(1) Epaisseur égale à hauteur des falaises.

(2) Du reste, les indigènes de cette région sont plutôt hostiles aux recherches d'eau (« Si l'on trouve de l'eau chez nous, les vazaha viendront nous ennuyer, tandis qu'ils n'oseront peut-être pas venir s'ils doivent emporter leur eau avec eux »). Il leur est même arrivé de combler en partie un puits que l'administration faisait creuser.

d'ailleurs habitué à l'eau saumâtre, comme le palais des gens de l'intérieur l'est au goût de l'eau croupie.

Ce travail est intéressant au point de vue des recherches d'eau dans le sud de la Colonie. En attendant qu'il soit publié dans notre *Bulletin*, il est décidé que de larges extraits seront publiés dans la presse.

M. Berthier signale qu'il existe à Mahanoro une pirogue, tout à fait différente de celles que construisent les indigènes et qui peut-être proviendrait d'immigrants. Il serait intéressant de la faire monter à Tananarive pour pouvoir l'étudier. Il est décidé qu'une demande sera présentée en ce sens à M. le Gouverneur Général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 25 Avril 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents M.M. Savaron, Aujas, Guédès, Fraud, R. P. Camboué, R. P. Muthuon, R. P Dubois, Andriamifidy, Rasamimanana. Dr Villette, Lambertou.

Excusés M.M. Berthier, Hesling.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Hanning, directeur d'exploitations aurifères à Ambositra, informant l'Académie que, dans la région est du district d'Ambohimanga du sud, on trouve en abondance dans les troncs de palmiers une larve de coléoptère dont les indigènes sont très friands. Ces larves rendent environ le tiers de leurs poids d'une graisse qui est utilisée par les malgaches soit comme nourriture, soit comme pommade pour les cheveux. M. Hanning a eu l'obligeance d'envoyer un fragment de tronc de palmier contenant de nombreuses larves, ainsi qu'une bouteille de la graisse qu'elles produisent.

2° Une lettre de l'Office Colonial accusant réception de notre dernier Bulletin

3° Une lettre de M. le Capitaine Moreau Commandant d'Armes de la Place de Fort-Dauphin, nous adressant un tournois en bronze du millésime 1633. L'Académie le remercie pour cette intéressante pièce qui sera versée aux Collections historiques.

4° Une lettre de Rajemisa, médecin de l'A. M. I., dans laquelle l'auteur indique la manière dont il a vu pratiquer, dans l'Antsihanaka, l'immunisation contre les animaux venimeux.

Les Origines Malgaches

A l'occasion de la discussion soulevée à nouveau par l'intéressante hypothèse de M. Baudin, le P. Dubois présente à l'Académie un assez long mémoire sur «Les Origines des Malgaches en général et celles des Hova en particulier ». Nous ne pouvons donner ici qu'un résumé forcément incomplet et sec d'un texte déjà serré et fortement documenté.

Quelques mots de préambule : Nombreuses sont les difficultés qui s'opposent à la solution du problème : Absence de documents au delà du XVe siècle, insuffisance chez certains auteurs de critique historique ou de notions philologiques ; données contradictoires dans les traditions qu'embellisent ou que transforment les conteurs, suivant leurs intérêts patriotiques ou leurs goûts personnels ; connaissance encore trop sommaire des peuplades autres que les Hova... etc.

A ces difficultés, ajoutons un danger d'erreurs, provenant de notre mentalité Vazaha, avide de solutions faciles et élégantes, acharnée à déduire, à mettre de la logique, là même où les faits s'y prêtent le moins. D'un simple incident, nous extrayons une foule de conséquences qui correspondent plus ou moins à la réalité.

Les réalités humaines sont fort complexes. Très complexe en particulier la question des Origines malgaches. Aussi, que de solutions différentes déjà proposées ! La multiplicité même de ces solutions doit rendre le chercheur très modeste dans ses affirmations, mais elle lui donne aussi le droit de se réclamer de l'indulgence de ses lecteurs.

Le travail est divisé en six chapitres

CHAPITRE I^er^

Les Faits incontestables qui doivent servir de base à cette étude.

Nous pouvons en compter dix :

1° L'existence de types différents chez les diverses tribus malgaches.

2° Parmi ces différents types il faut admettre deux races bien tranchées :

D'un côté, la race à caractères malais, comprenant les deux castes libres d'Imerina (Andriana et Hova). Nous les groupons, à la manière Betsileo, sous le nom commun Ambaniandro.

De l'autre, la race à caractères plus ou moins négroïdes qui comprend toutes les tribus malgaches autres que les Ambaniandro.

3. L'unité fondamentale et merveilleuse de la langue, malgré les modifications dialectales.

4° La parenté évidente de la langue malgache avec les idiomes malayo-polynésiens.

5° Cette parenté est telle qu'il ne faut pas y voir filiation de l'une par rapport aux autres mais commune ascendance.

6° Le malgache n'a pas comme le Malais subi l'influence du sanscrit.

7° Donc l'émigration malgache est antérieure à l'apparition du sanscrit dans les Indes, ce qui la rejette fort loin.

8° Chose étrange ! la race Ambaniandro à type malais est celle dont le dialecte s'écarte le plus du malais.

9° Il est impossible de mettre en doute les migrations par mer à longues distances dans des temps tres reculés de l'histoire.

10. Africain n'est pas nécessairement synonyme de « Nègre ». Il y a en Afrique autre chose que des nègres.

CHAPITRE II

Etude rapide des grandes migrations dans le monde.

Pour la partie du monde qui nous occupe (Océan Indien, Afrique, Océanie) il semble que la série des grandes migrations ait été celle-ci :

1° Migration de Nègrilles ou Négritiens (Pygmées).
2° « de Nègres et de Négritiens (Bantous).
3° « de Nègroïdes (Papous).
4° « de Hamites ou de foncés, ni noirs ni jaunes.

Cette succession paraît scientifiquement établie pour l'Afrique.

Pourquoi n'aurions-nous pas eu à Madagascar la même succession ?

CHAPITRE III

Que disent à ce sujet les traditions Malgaches ?

1° La première migration aurait eu ses représentants dans les Kimosy.

Note — Les Vazimba ne représentent que la dernière couche des indigènes ayant précédé immédiatement les habitants actuels de l'Imérina et du Betsileo. Cette couche a été précédée d'autres, que les Betsileo désignent sous les noms de Fonoka, Gola, Lakoka. Nous pensons que plusieurs de ces anciennes couches appartenaient à la deuxième migration nigritienne, tandis que les Vazimba, eux auraient été déjà des négroïdes ou tout au moins des nigritiens fortement métissés.

2° La deuxième, certaines couches primitives de type nègre. De là proviendraient chez certains de nos Malgaches des caractères plus nègres et dans la langue, peut-être, certaines anologies avec le Bantou.

3. La migration malgache proprement dite, origine de toutes les tribus autres que les Ambaniandro.

4. Enfin postérieure, mais dans des temps très anciens, la migration ambaniandro (Andriana et Hova).

CHAPITRE IV

Les Ambaniandro et leur arrivée dans l'île.

Examen et critique des différentes thèses : Jully, Malzac, Grandidier, Baudin.

D'une foule d'arguments de détail extrayons deux observations fondamentales :

1° Plusieurs de ces thèses semblent pécher par la base. Certaines ne voient le type malais à étudier que dans les andriana, d'autres au contraire le voient plutôt chez les Hovas. Notre avis est qu' il faut le prendre dans les deux réunis (Ambaniandro).

2° Mais alors il n'est pas possible d'admettre qu'une poignée de Javanais, amenés dans l'île d'une façon ou d'une autre au XV^e siècle, ait donné en une cinquantaine d'années la tribu importante que Mariano signala dès 1613 sous le nom de royaume des Hova.

CHAPITRE V

Essai de théorie personnelle.

De tout ce qui a été étudié jusqu'ici tirons les conclusions suivantes :

1. Il n'est pas nécessaire pour expliquer le peuplement de Madagascar et la parenté de la langue malgache avec les idiomes malayopolynésiens (ou même avec le Bantou) de recourir à des immigrations indirectes passant d'abord et séjournant en Mélanésie ou en Afrique. Nos immigrations viennent d'Asie.

2° Madagascar a suivi dans son peuplement les grandes lois des migrations mondiales, spécialement celles des peuplements de l'Afrique et de l'Océanie.

3° Nous avons eu, ici, comme un afflux particulier des grandes vagues concentriques et successives qui, partant de l'Asie méridionale ou centrale, s'étendirent et se poussèrent les unes les autres jusqu'aux extrémités du monde Océanien ou Africain.

Nous avons eu ici, comme en Afrique, des Négrilles suivis de Nègres, puis de Nègroïdes, puis de Hamites ou foncés.

4° Les Négroïdes (Malgaches autres que les Ambaniandro) sont très anciens dans l'île.

5° Les Ambaniandro sont eux aussi très anciens, mais postérieurs aux autres Malgaches.

6° Il ne paraît pas qu'on puisse attribuer, pas plus en Imerina qu'ailleurs dans la Grande Ile, la fondation d'une race unie, nombreuse, complète, telle que les Ambaniandro à quelque immigration partielle et réduite comme serait celle provenant d'un naufrage, d'un transport d'ouvriers, etc.

7° Les immigrations se sont faites par le nord, nord-ouest, nord-est de l'île, d'où elles ont glissé le long des côtes, pour monter, mais bien plus tard, à l'intérieur.

8° Les Ambaniandro auraient abordé au nord-ouest. Ils y auraient d'abord vécu en bonne intelligence avec les habitants assez longtemps pour prendre leur langue, similaire d'ailleurs de celle qu'ils apportaient. Leur supériorité ou leurs intrigues les ayant rendus gênants, ils furent chassés et s'enfoncèrent dans l'intérieur du pays jusqu'aux limites du versant occidental. Ils avaient intérêt à se mettre à distance de leurs ennemis. Plus tard, en se développant, ils refluèrent vers l'ouest.

9° Dans l'intérieur, ils rencontrèrent les Vazimba, avec lesquels ils firent d'abord bon ménage. Par politique autant que par religion, les chefs ambaniandro, ou Andriana, contractèrent des alliances avec les familles des chefs vazimba. Cela expliquerait le type particulier et moins malais des Andriana, le culte rendu aux tombeaux Vazimba. Nous voyons comment ils peuvent se dire descendants des Vazimba

10° Mais le développement de la race Ambaniandro amena la rupture avec le Vazimba. Ceux-ci furent chassés en grande partie.

11° Le nom de Hova est un titre honorifique que s'est donné la tribu à cause de sa supériorité (ou que les voisins lui ont donné). C'est ainsi que les habitants des races du Matsiatra prirent le nom de Betsileo.

CHAPITRE VI

Conclusion. Les moyens de parvenir à une solution.

Pour déterminer les orgines malgaches, il nous faudra mettre en œuvre autre chose que tel ou tel menu fait plus ou moins supposé. Il faudra faire appel non seulement aux documents directs, qui nous manqueront peut-être encore longtemps, mais aux études générales et comparées, soit des différentes peuplades de Madagascar, soit des pays avec lesquels notre île a pu être en rapport, soit des grandes migrations du monde.

Le science moderne est une lentille qui ne perd rien à dilater son champ pour concentrer sur un seul point plus de rayons.

***

Au cours de l'échange de vues qui suivit cette importante communication, il fut reconnu combien serait précieuse pour les discussions de ce genre une carte ethnographique détaillée des diverses régions de l'île. Ce serait là un gros travail, mais il est urgent de l'entreprendre, car il deviendra de plus en plus difficile.

L'heure étant avancée, la suite de l'ordre du jour est remise à la prochaine réunion et la séance est levée à 18 heures et demie.

Séance du 23 Mai 1918

PRESIDENCE DE M. LE DR FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Aujas, Guédès, Renel, Frand, Moudain, P. Dubois, Andriamifidy, Dr Rasamimanana, Excusés : Mme Hodgkin, Savaron, Berthier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président dépose sur le bureau un travail en langue malgache de M. le Pasteur Olsen sur l'histoire des Tanala. Un rapport sera présenté à l'Académie sur ce sujet dans une prochaine séance.

Le Président donne lecture de deux Notes concernant le mœurs de deux curieuses espèces d'araignées observées dans le sud de l'Ile par M. le lieutenant Decary.

La première espèce est de petite taille et se trouve sur les sables de la région de Beloha. Elle construit, au moyen de grains de sable agglutinés par de la soie, un tube enroulé en forme de crosse ou d'ammonite et parfois en forme de corne de bélier. Ce nid est suspendu par quelques fils de soie à un brin d'herbe, de façon que l'ouverture soit dirigée vers le sol qu'elle surplombe de 4 à 5 centimètres. Pour construire ce nid, la j une araignée monte ses matériaux au fur et à mesure de ses besoins. Les premiers grains de sable sont collés à l'extrémité d'un premier fil de suspension auquel d'autres viendront s'ajouter peu après. Dès que le fond du tube commencera à prendre forme et que l'araignée se sera fait un logement juste suffisant pour elle. A mesure qu'elle grossit, elle continue son tube dont elle augmente progressivement le diamètre et ajoute aux bons endroits les fils nécessaires pour que l'ouverture du logement soit toujours dirigée vers le bas.

Quand l'araignée est en âge de reproduire, elle construit une loge sur la paroi externe de son tube, pond quelques œufs, cloisonne cette première chambre, en construit une deuxième et ainsi de suite. Les petites araignées qui sortent de ces œufs, percent les parois de leur prison et sortent par le tube principal.

Si l'on détache le nid, l'araignée le suspend à nouveau assez rapidement en le hissant au moyen d'un fil.

Le P. Camboué, qui a examiné les spécimens envoyés par M. Decary, les a trouvés semblables à une espèce qui vit dans la région de Tananarive et qu'il a décrite autrefois sous le nom d'*Epeira ædificans*. La couleur du tube de l'espèce du centre est brune, tandis que les tubes de l'espèce du sud sont blancs, mais cela dépend uniquement des matériaux employés. Le P. Camboué confirme les observations de M. Decary et ajoute que cette araignée construit une sorte de filet en entonnoir renversé qui s'adapte à l'entrée du tube. Il fait remarquer que l'araignée, pour suspendre à nouveau son nid tombé, qui pèse au moins 50 fois plus qu'elle, doit avoir une force relativement prodigieuse.

La deuxième Note de M. Decary concerne une araignée de taille ordinaire qui utilise pour nids des coquilles de mollusques qu'elle suspend aux basses branches des arbrisseaux. Ces coquilles, qui appartiennent aux genres *Helix, Bulimus, Cyclostoma*, sont très abondantes dans la région de Faux Cap. L'araignée, après avoir choisi une coquille de taille proportionnée à la sienne, en tapisse légèrement le sommet de soie blanche, attache un fil à cette soie, puis monte, allongeant son fil à mesure, sur une branche située au dessus du coquillage utilisé à laquelle elle attache l'autre extrémité de son fil. Ce premier fil en place, elle le double d'un certain nombre d'autres brins. Le câble ayant atteint la

résistance jugée nécessaire, l'araignée, cramponnée à la branche, le pelotonne entre ses pattes et hisse ainsi sa demeure jusqu'à une quinzaine de centimètres de la branche. Elle renforce encore le câble d'attache et s'installe dans la coquille dont l'ouverture est dirigée vers la terre.

Quand l'araignée a grossi et ne se sent plus à l'aise dans son logement, elle l'abandonne, choisit une autre coquille et la hisse comme la première, à moins qu'elle n'en découvre une déjà suspendue et non occupée. Elle paraît se nourrir uniquement des insectes qui pénètrent imprudemment dans sa coquille.

Au moment de la ponte, elle ferme la coquille par une toile tendue un peu en arrière de l'ouverture. Les œufs sont enveloppés dans un cocon de soie de la grosseur d'un grain de raisin. Les jeunes araignées quittent la mère quand elles sont encore très jeunes et suspendent aussitôt une demeure aérienne proportionnée à leur taille.

M. Decary a pesé quelques-unes de ces coquilles ainsi que les araignées qui les habitaient. Voici quelques-uns des nombres trouvés.

araignée ;	2 décigrammes 5,	coquille :	50 décigrammes
—	4.2	—	60
—	2.3	—	82
—	4.7	—	92

On voit donc que cette espèce, comme la précédente, doit développer un effort relativement considérable si on le rapporte à sa taille, puisque pour mettre sa coquille en place, elle doit soulever un poids qui dépasse souvent vingt fois le sien.

L. P. Camboué, qui a examiné les spécimens envoyés par M. Decary, les rattache à la famille des *Cinbionides*, groupe des *Sparassinées* et pense que c'est probablement une espèce nouvelle, peut-être même un genre nouveau ; l'insuffisance de la bibliographie qu'il a à sa disposition ne lui permet malheureusement pas de préciser sa détermination.

M. Renel informe qu'il a commencé la carte ethnographique de Madagascar, devançant ainsi un vœu exprimé à la séance précédente. Les cartes concernant plusieurs provinces sont déjà presque terminées, ainsi que les Notices qui doivent les accompagner.

— M. Fraud donne lecture d'un ensemble de légendes concernant l'origine des Malgaches qu'il a recueillies de vieillards habitant la région de Manjakandriana. Ce ne sont évidemment pas des documents historiques, mais, outre leur curiosité, certains renferment des détails fort intéressants, notamment au point de vue des mœurs anciennes. Quelques membres expriment le vœu que le texte malgache soit joint au texte français. M. Fraud leur donnera satisfaction.

— Le Président informe l'Assemblée que le cadavre de l'ancien roi de Tananarive Andrianamboatsimarofy devant être prochainement changé de sépulture, et ses descendants désirant donner une certaine pompe à cette cérémonie, il a été sollicité de contribuer aux frais. Il propose à l'Académie de voter une petite somme, à la condition expresse, acceptée d'ailleurs par la famille du défunt, que l'Académie pourra se faire représenter à l'ouverture du tombeau et que les objets ayant un intérêt historique pourront être examinés. Cette proposition est acceptée.

Andrianamboatsimarofy fut le dernier roi de Tananarive, alors que le pays était encore divisé en royautés multiples. Il fut vaincu par Andrianampoinimerina, puis enseveli à Fenoarivo, tandis que sa femme et ses enfants eurent leur tombeau à Antsahalinta. C'est ce roi qui fut en relation avec Mayeur et il est souvent parlé de lui dans les récits de ce voyageur, qui ont été publiés dans le *Bulletin de l'Académie malgache*.

— Le Président informe également l'Assemblée qu'il a reçu une deuxième Note de M. Baudin. L'heure étant avancée, l'Académie décide que ce travail, très long, ainsi que deux Notes de M. Aujas seront reportés à la prochaine séance. Le manuscrit de M. Baudin est mis à la disposition de MM. Dubois et Mondain, qui ont déjà étudié le premier travail.

La séance est levée à 18 heures et demie.

Séance du 27 Juin 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR FONTOYNONT

Etaient présents : MM. G. Fontoynont, Savaron ; M^{me} Hodgkin, R. P. Dubois ; R. P. Muthuon ; Renel ; Mondain ; Sharman ; Dr Villette ; Lamberton, Rasamimanana.

Excusés MM. Aujas, Berthier.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général demandant à l'Académie malgache si elle voudrait faire le service de ses publications à M. Cardozo, Sous-Directeur de l'Observatoire de Lourenço-Marquès. L'Académie est toute disposée à donner satisfaction à M. Cardozo, sous réserve qu'elle recevra en échange des publications scientifiques portugaises.

2° Une lettre de M. C. Le Barbier donnant quelques détails sur un carnassier du sud, désigné sous le nom de " bab by " dans la région de Ranohira (*Ambohimasoa*). Il semble que ce soit une sorte de fosa rare et peu connu. L'Académie appelle l'attention de ses membres et de ses correspondants sur cet animal et sera reconnaissante de tous les renseignements qui lui seront envoyés sur ce sujet.

3° Une lettre de M. Decary. En réponse à une demande qui lui avait été faite, notre correspondant répond qu'il n'a pas remarqué que les papillons dont les chenilles vivent sur des plantes vénéneuses soient plus résistants que les autres aux poisons habituellement utilisés pour tuer ces insectes. Il se promet d'expérimenter à ce sujet.

— Il nous signale une plante de la famille des Asclépiadacées nommée "fio-fio" par par les indigènes et extraordinairement vénéneuse. — Il nous demande quelques renseignements sur l'introduction à Madagascar de la " raketa " ordinaire et de la " raketa " inermis. Les personnes qui posséderaient des renseignements sur ce sujet sont priées de vouloir bien en faire part à l'Académie. — Il nous signale enfin qu'il y a aux environs de Tsihombe, par conséquent loin de la côte, une mare salée activement exploitée et donnant du sel de bonne qualité.

4° Une lettre de M. E. Baudin nous informant que l'Académie n'adoptant pas ses vues sur l'orgine des hova, il ne croit pas utile de poursuivre la discussion, et se réserve d'exposer ses idées sous forme de brochure ou de livre. L'Académie remercie M. Baudin de l'honneur qu'il lui a fait en lui communiquant ses premiers travaux, et ne peut que l'encourager à poursuivre ses recherches.

Le Président dépose sur le bureau, l'autorisation accordée par les descendants d'Andrianamboatsimarofy à l'Académie malgache, de pratiquer les recherches jugées utiles dans le tombeau de cet ancien roi.

M. G. Fontoynont donne lecture d'une Note de M. Camo, concernant trois anciens tombeaux ouverts à Andranasina en mai et juin 1918 pour cause d'utilité publique (construction d'une maternité et d'un hôpital sur leur emplacement). L'auteur fait d'abord remarquer que les fokon'olona intéressés ont été unanimes à accorder cette démolition, que personne n'a pu faire connaître à qui appartenaient ces tombeaux, ni dire qui les avait édifiés, ni quelles personnes y avaient été inhumées. L'architecture de ces

trois tombeaux, très différente de celle utilisée actuellement pour ces monuments révèle une assez ancienne origine. Tous les trois ont la forme de parallélipipèdes droits, d'une hauteur d'environ 0m80; constitués par des tumulus bordés de pierres plates posées horizontalement les unes sur les autres et maintenues par d'autres pierres plates plus grandes, posées verticalement. Il y en a deux sur le côté est, et elles sont beaucoup plus grandes que les autres.

Le caveau du premier tombeau, était constitué par quatre pierres plates soigneusement appliquées contre les parois du sol et disposées en forme de parallélipipède irrégulier dont les dimensions étaient :

Largeur au chevet	0m25
Largeur aux pieds	0m20
Longueur	1m55
Profondeur	0m15

A l'intérieur de cette fosse, reposant sur le sol, se trouvait un squelette, allongé de l'est à l'ouest, la tête tournée à gauche.

La fosse du deuxième tombeau, beaucoup plus profonde que celle du premier, était creusée dans l'argile et mesurait 1m55 de longueur et 0m40 de largeur. Elle contenait un cercueil en forme de pirogue renversée couvrant deux squelettes, malheureusement tombés en poussière. Deux anneaux de cuivre et une lame de couteau furent trouvés dans ce tombeau. Les deux corps étaient enroulés dans un tissu semblant analogue aux lambamena actuels.

Le caveau du troisième tombeau consistait en une sorte de parallélipipède droit sdont chaque face était une pierre plate, sauf du côté ouest où étaient les pieds du cadavre. Cette fosse était fermée par plusieurs pierres plates. Les dimensions étaient les suivantes :

Dalle formant le toit	2m10 × 1m35
Dalles des côtés	1m55 × 1m
Dalle du chevet	1m × 0m55

Ce caveau contenait deux cadavres enveloppés dans des lambamena.

Leur disposition intérieure est donc également notablement différente de celle actuellement en usage. La petite fosse à revêtement intérieur de pierres plates du tombeau n° 1 ; le caveau à grandes dalles avec ouverture à l'ouest du tombeau n° 3, le cercueil en bois en forme de pirogue coupée et bouchée aux extrémités, du tombeau n° 2, forment autant de particularités intéressantes et nous reportent à une époque assez éloignée des temps actuels et que l'on peut faire remonter à la période des guerres civiles antérieures ou tout au moins contemporaines, des premières années du règne d'Andrianampoinimerina (1787 ?— 1810), et les cadavres trouvés seraient des corps de Zafimbazaha : car on sait qu'Andramasina avait été assigné à la tribu de Zafimbazaha, lors de la division du royaume d'Andrianampoinimerina en districts et sous-districts.

Les ossements trouvés dans ces tombeaux étaient en très mauvais état, quelques parties ont cependant pu être prélevées ; une petite note sera présentée à leur sujet à une séance prochaine.

Le Secrétaire donne lecture d'une note de M. Drouhard sur une *source thermale* que ce dernier a découverte à Maintimbato, à environ 90 km. au nord de Maroantsetra. Cette source est très gazeuse et très chaude, car à 300 mètres du point d'émergence, le petit ruisseau qui en sort est encore à une température difficilement supportable. Les indigènes utilisent cette eau dans le traitement de leurs maladies.

M. Mondain lit une *note sur les préfixes verbaux malgaches*. Il croit qu'on peut remplacer le tableau compliqué de ces préfixes, tel qu'on l'a donné jusqu'ici, par les trois formes *mi*, *man*, et *f* et une nouvelle forme *on*, combinées entre elles et avec le préfixe abstrait *ha*. Ce travail sera publié dans un de nos prochains Bulletins.

Le R. P. Dubois rend compte qu'il a examiné une Note d'un lettré indigène J. Rainizanabololona qui prétend que le *m* initial doit se supprimer dans les substantifs agents. Le principal argument de l'auteur, c'est que cet *m* ne se prononce pas, du moins dans le dialecte hova qui est le plus correct, et que d'autre part, cet *m* ne figure pas dans

certaines combinaisons de mots comme " satro-pampianatra ". Le P. Dubois fait remarquer que : 1. beaucoup de malgaches prononcent cet *m* quoique faiblement ; 2. si dans certains dialectes, cet *m* disparait, dans d'autres, on trouve les formes renforcées de *om* " *ompananatsa* " *am* " ampivady " ; 3. l'etymologie justifie la présence de cet *m*, dans la plupart des cas.

Le Dr. Rasamimanana, médecin à l'Hôpital indigène de Tananarive, donne lecture d'un travail sur "l'origine de la population merina ". Tout en reconnaissant que le Tantaran' ny Andriana et l'histoire du royaume hova du P. Malzac sont des guides précieux, il indique qu'ils contiennent beaucoup de lacunes et d'erreurs, dont il donne quelques exemples typiques. D'après Rasamimanana, au moment de l'occupation française, en 1895, la population merina se composait ainsi :

1. Andriana ou noble; 2. hova ou roturiers ; 3. hova esclaves royaux et esclaves des particuliers ; 4. mainty ou noirs esclaves royaux et esclaves des particuliers ; 5. makoa ou masombika, esclaves importés d'Afrique.

Se basant sur les traditions rapportées par les vieillards, l'auteur pense que les hova sont des descendants des Vazimba. Les Malgaches n'avaient aucune idée d'une origine étrangère, et ce seraient les Européens qui les auraient persuadés qu'ils étaient originaires d'un pays étranger. Beaucoup de familles hova se reconnaissent les descendants de Vazimba. Le mot hova (qui signifie changement) viendrait de ce qu'autrefois les guerres civiles étant perpétuelles, les vaincus changeaient très fréquemment de maîtres et de villages.

Il est décidé que le travail de Rasamimanana sera versé au dossier déjà constitué sur l'origine des Malgaches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures et demie.

Séance du 25 Juillet 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE DR FONTOYNONT, PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Dr. Villette, Aujas, Guédès, Savaron, P. Muthuon, Andriamifidy, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : Mme Hodgkin, MM. Guyon, P. Cadet.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Aujas donne lecture à l'Académie d'un travail de M. Rusillon comportant : une généalogie des rois sakalaves du Boina, une liste des tombeaux où ils reposent et la traduction de leur nom posthume ainsi que les Fahitra, région où ils régnèrent.

Le tableau généalogique comprend la liste des descendants de la dynastie dite des *Zafimbolamena*. Cette famille a régné sur le nord-ouest de l'Ile depuis deux siècles, à partir de l'époque où le roi Andriamandisoarivo, quittant le Menabe, conquit toutes les terres situées au nord et fonda le royaume de Boina. Elle se divise en deux branches : les *Bemazava* et les *Bemikisatra*. "Cette généalogie, dit M. Rusillon, est aussi exacte et complète qu'il est possible de l'avoir aujourd'hui, bien qu'il y ait quelques noms laissés à dessein de côté. Elle est le résultat des indications des descendants de la famille royale."

La liste des noms posthumes comprend 56 rois ou reines. Les noms portés de leur vivant y sont également mentionnés, sauf pour onze d'entre eux. L'auteur observe que les Sakalaves ont préféré les femmes de race royale aux hommes n'ayant qu'une parenté paternelle avec la famille. D'autre part, les femmes dominent par suite des infanticides exigés par les rois, au début, quand un enfant mâle arrivait au monde. Ils craignaient la concurrence.

La liste des tombeaux célèbres et de leurs occupants porte sur le Doany de Bezavona remplaçant celui de Trongay qui était le 1er en date (1713) à quelques heures S. O de Kandrany, de Mahabibo près de Majunga, de Hahabo sur la Betsiboka, d'Andaotsy au sud de Marovoay, de Betsiboka au nord d'Ambato-Boina.

M. Rusillon dresse également une liste des Fahitra ou Fahitsy, régions sur lesquelles chaque roi ou reine exerçait son autorité. Par le mot " Fahitra, " on comprend la terre et les habitants. En outre, chaque famille royale avait son lieu d'élection dont le nom lui reste. C'est ainsi que Razoely, Ralaivao et leurs descendants directs sont dits : Marambitsy. Les enfants et descendants d'Andriamanavakarivo sont dits : Ambongo ou Baly.

M. Aujas fait suivre cette lecture des remarques suivantes : Le travail présenté par M. Rusillon offre un réel intérêt. Sa généalogie des rois sakalaves de la branche des *Zafimirolamena* parait exacte et complète. On y relève toutefois quelques légères différences avec celles dressées antérieurement par Guillain et M. Bénévent. Certaines dates de règne offrent aussi des écarts entre elles, dans la généalogie de Guillain et dans celle qui nous est présentée. On conçoit, d'ailleurs, la difficulté d'un contrôle en cette matière où l'on fait appel aux souvenirs des indigènes. Est-ce volontairement que M. Rusillon a omis de mentionner la Reine Ketsy, encore vivante, de la tribu Bemazava et le mpanjaka " Voho " un des fils de la Reine Ampela ? Ce dernier est, il est vrai, " Anadoany ". On peut observer également que le roi Lamboina, devenu depuis sa mort Andriamanatria-

rivo, n'était pas seulement le petit roitelet d'Antonibe, comme le qualifie M. Rusillon. Son " Fahitra " ou royaume s'étendait entre les baies de Mahajamba et de Radama (Voir Alfred Grandidier, Histoire de Madagascar. Ethnographie, page 225), c'est-à-dire sur une étendue assez considérable. Ce qui est remarquable pour Ianona, c'est que l'occupation merina en pays sakalave n'a jamais entamé sa suzeraineté, qui s'exerçait plus grande que celle de tous les autres " Mpanjaka " de la côte, plus ou moins soumis aux Gouverneurs hovas.

M. Guédès confirme cette remarque : il a connu personnellement Ianona avant l'occupation française et il déclare que ce roi recevait en réalité les hommages de presque tous les autres mpanjaka de la côte nord-ouest. Ianona n'a jamais, d'autre part, payé tribut aux Hovas

Pour le Doany de Bezavano, M. Aujas dit qu'aux quatre rois que M. Rusillon porte comme inhumés dans ce tombeau, il conviendrait d'ajouter Andriamandikavavy épouse de Andriamandisoarivo, Andriamanaranarivo et Andriamanonjanarivo ; ce dernier est le frère de la reine Bareravony. M. Rusillon fait mention de celui-ci mais le cite comme inhumé à Betsioky. Une vérification s'imposerait pour ces trois rois et reine.

L'Académie remercie M. Rusillon de ces Notes très intéressantes qui projettent des clartés nouvelles sur la généalogie des tribus sakalaves Bemazava et Bemihisatra.

Elles seront publiées au Bulletin.

M. Aujas lit ensuite une étude sur un point d'histoire malgache.

Il s'agit des "Essais de frappe de monnaies et médailles" tentés par la monarchie hova quelques années avant le conquête définitive de Madagascar. Après un préambule sur le régime monétaire de ce pays, l'auteur rappelle, d'après le « *Tantara ny Andriana* » les coutumes assez curieuses relatives à l'emploi des Bijoux d'argent. Il faut reconnaître l'habileté des indigènes de l'Imerina à travailler les métaux. Ces artisans se recrutaient dans les deux castes nobles des " Andrianamboninolona " (bijoutiers) et des " Andriandranando " (ferblantiers). L'usage de la monnaie coupée remonte au règne d'Andriamasinavalona (1676 1710) ; il rendit plus facile encore le métier des faux-monnayeurs. Car la pièce fausse coupée en petits morceaux d'un voamena, d'un sikajy ou même d'un kirobo se distinguait très malaisément, au son, des vraies pièces. Le souverain édicta contre les faussaires de fortes peines d'amende.

Dès 1885, le Gouvernement hova songea à faire frapper des pièces de monnaie pour parer à la crise monétaire qu'il entrevoyait et pour s'assurer des ressources. Un 1er contrat avec l'Anglais *Kingdon* faillit être réalisé. Des pourparlers furent ensuite engagés avec M. Alfred Rigaud, ingénieur français. Ils allaient aboutir lorsque la guerre de 1894-1895 éclata. L'auteur reproduit les correspondances échangées à ce sujet entre M. Rigaud et le Gouvernement malgache. Il communique le dessin d'une pièce de cinq francs à l'effigie de Ranavalona III que Ramanankirahina, dessinateur de M. Rigaud, avait préparé. C'était le 3me modèle — les deux premiers ayant été refusés — la Reine ne se trouvant pas assez jolie. Quelques pièces furent frappées — à titre d'échantillon — par la Monnaie. On peut en trouver encore dans quelques mains : elles n'ont plus qu'un intérêt de collection.

M. Aujas montre également l'esquisse d'une médaille commémorative préparée aussi par Ramanankirahina sur l'ordre du Premier Ministre en 188[illegible] : cette médaille devait être distribuée aux sous-officiers et aux soldats qui s'étaient distingués pendant la campagne. Le modèle fut trouvé trop grand et aucune suite ne fut donnée à ce projet.

M. C. Savaron donne lecture d'un manuscrit dicté par Rainimarovavy (15hrs.), chef des soldats de la caste noire sous Ranavalona I, à un de ses aides de camp sachant écrire. Mort en 1860, âgé de près de 100 ans, cet officier était né sous Andriambelomasina et avait été un des compagnons d'armes et des chefs de la garde d'Andrianampoinimerina. Les traditions qu'il relata au sujet de l'installation des hova dans l'Imerina sont intéressantes, et sur quelques points originales.

Les Vazimba occupaient l'Imerina au moment où arrivèrent les hova qui furent désignés sous le nom de *mpirenireny* qui peut se traduire par *rôdeur, vagabond, intrus*. Leur capitale était Isora. (aujourd'hui Alasora) Ils étaient de petite taille, noirs et plutôt laids. Les nouveaux venus étaient plus grands et d'une figure plus avantageuse; ils ne tardèrent pas à épouser des femmes Vazimba. C'est ainsi que Ratohy et Rangita épousèrent des " mpirenireny ". Les fils de cette dernière, Andriamanelo, devait établir la suprématie des hova sur ces vazimba. Voici comment il y parvint :

Les vazimba étaient renommés pour leur force et leur courage. Quand leurs enfants jouaient à la petite guerre avec les fils des " mpirenireny " ils les mettaient toujours en fuite. Un jour, ces derniers imaginèrent de faire des sagaies avec des pointes d'argile durcie emmanchées au bout de tiges de bararata. Les enfants des vazimba ne purent résister à ces armes qui, bien que primitives, faisaient cependant plus de mal que coups de poing et coups de pied. Andriamanelo informé de ce menu fait, pensa aussitôt qu'il pourrait vaincre les Vazimba, s'il possédait des armes du même genre, mais plus résistantes. Quelqu'un lui signala les propriétés du fer qui se ramollit au feu et se laisse alors docilement travailler, mais qui, ensuite, devient très dur. Quand Andriamanelo eut fait fabriquer beaucoup de sagaies, il fit dire aux gens d'Isora " que se souvenant de son origine vazimba, il voulait aller les visiter." Ceux-ci en furent très joyeux, et au jour convenu, ils se groupèrent sans défiance sur la place de leur ville. Les gens d'Andriamanelo se mêlèrent à eux et au signal de leur roi percèrent de coups les malheureux vazimba. Beaucoup furent tués, les autres s'enfuirent de tous cotés et la plupart devinrent esclaves. Andriamanelo installa ses gens à Isora qu'il appela Alasora. Peu de temps après, il fit tuer son frère Andriamananitany, pour assurer son héritage à son fils.

Andrianjaka réduisit en captivité les Vazimba refugiés à Tananarive, et ces gens, ainsi que leurs descendants se montrèrent toujours des guerriers courageux.

Sous Andriamasinavalona ils s'emparèrent du village d'Ambohijoky et y furent installés. Beaucoup de descendants de vazimba vinrent s'installer avec eux. On les appela alors des *Manisotra*. Leur bravoure les faisait craindre.

Voici comment Andrianampoinimerina put s'emparer de Ambohijoky. Un jour un Manisotra jouait au fanorona avec un sujet du roi hova. Absorbé par le jeu, le Manisotra se laissa aller à dire " Les hova ne prendront jamais Ambohijoky par la force, car les femmes elles-mêmes combattront, mais s'ils détruisaient notre riz, notre manioc et nos patates, nous succomberions par la famine " Aussitôt son compagnon alla rapporter ces propos à Andrianampoinimerina. Celui-ci dès que la saison fut venue, fit saccager presque toute la récolte des Manisotra. Ces derniers résistèrent une année, mais finalement ils durent abandonner leur village et se disperser. Un certain nombre se rendirent à Andrianampoinimerina qui les installa à Alasora.

Le roi sut se les attacher; ils le servirent fidèlement et constituèrent la force principale de son armée. Il leur donna des privilèges, les dispensa de corvées, leur fit fournir du riz, leur laissa leurs propriétés même quand ils n'avaient pas d'enfants, défendit aux Ambaniandro d'acheter les terres de ces Manisotra, et de réduire leurs femmes et leurs enfants en esclavage, en cas de non remboursement d'un prêt, etc.

A son lit de mort le roi les recommanda particulièrement à son successeur Radama qui les eut toujours en grande estime et leur dut d'étendre considérablement son royaume.

Mais à partir de Ranavalona I, le crédit des Manisotra baissa rapidement, grâce aux intrigues des Hova qui craignaient de voir l'autorité leur échapper. La principale préoccupation des hova, dit le manuscrit, est d'agir de telle sorte qu'il n'y ait pas de souverain de sexe masculin, mais des femmes seulement. Si le souverain était un homme, il aurait de l'affection pour les Mainty, descendants des Vazimba, car ce sont eux surtout qui ont fait la force des rois. Si, au contraire, le souverain est une femme, les hova pourront lui donner un époux de leur caste, et ce sont eux, hova, qui seront heureux et agiront selon leur bon plaisir !

Il n'est pas inutile de remarquer que M. Baudin avait également appuyé sur cette idée.

M. Savaron possède d'autres manuscrits dont il promet d'entretenir l'Académie — Ces documents contrôlés par une scrupuleuse critique — apporteront peut-être quelques faits précis, dans l'histoire encore si embrouillée de l'installation des hova en Imérina.

Séance du 27 Septembre 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr. Villette, Guedès, P. Muthuon. Dr. Rasamimanana Andriamifidy, Aujas, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, Savaron.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une invitation du Comité Galliéni pour la cérémonie d'inauguration du buste du Général Galliéni qui doit avoir lieu à Tamatave, le surlendemain du départ du *Sydney*. Les membres de l'Académie malgache que leurs obligations professionnelles ne retiendront pas à Tananarive se feront un agréable devoir de répondre à cette invitation.

2° Une lettre de M. Viguier, professeur de botanique coloniale à la Sorbonne, demandant si l'Académie serait disposée à l'aider pécuniairement pour l'illustration de la Flore de Madagascar qu'il prépare actuellement. L'Académie est toute disposée à accorder l'aide demandée sous réserve que la publication du travail annoncé sera réservée à son Bulletin.

3° Une lettre de M. le professeur Vayssière, Directeur du Muséum de Marseille, transmise par M. le Gouverneur Général, au sujet de l'acquisition d'objets d'histoire naturelle de notre Grande Ile. L'Académie malgache serait très heureuse d'entrer en relation avec le Muséum de Marseille, comme d'ailleurs avec tous les Musées français, et est toute disposée à leur fournir, soit gratuitement soit à prix de revient, les objets qu'elle possède en double et dont notre Muséum national est lui-même pourvu.

4° Une lettre de M, Pagès, accompagnant l'envoi d'un intéressant manuscrit orné d'aquarelles de couleurs, et consacré aux vertus que les Malgaches prêtent à certaines perles.

M. Guédès présente, au nom de M Birkéli, de Morondava, une nouvelle étude sur les Vazimba.

D'après M. Birkéli, il faut distinguer plusieurs couches bien différentes dans les autochtones désignés actuellement sous le nom générique de Vazimba.

Il divise donc les immigrations de Madagascar en deux grandes périodes :

1° La période Pre-indonésienne qu'il subdivise en trois :

a) L'époque des Bakea ou Négrilles, dont on retrouverait les traces chez les Kimosy, les Beosy etc.

b) L'époque des Bantous., où la population négrille s'accrut d'immigrants marins et pêcheurs appartenant à la grande famille Bantou méridionale.

c) L'époque Pseudo-Bantou, ou des Arabes bantouisés.

2° La période indonésienne qui daterait du commencement de notre ère.

M. Birkéli arrive à ces conclusions par une étude fouillée des dialectes Vazimba, surtout de celui des Vazimba des montagnes.

Ces Vazimba des montagnes, nous dit-il, doivent être distingués de ceux des lacs. Appellés Beosy par leurs voisins malgaches, ils se composent, en partie, de vrais troglodytes différents des autres Vazimba. Ils n'ont pas la circoncision, et parlent un dialecte singulier mélangé de mots étrangers,

A la suite des arguments de linguistique, M. Birkéli ajoute en faveur de l'origine africaine de certains Vazimba, des preuves tirées des coutumes et des traditions

Il est curieux de voir M. Birkéli, par une voie toute différente, aboutir aux conclusions que présentait, il y a quelques mois, le P. Dubois, dans une étude sur les immigrations à Madagascar. Celui-ci se basant sur la thèse générale des migrations mondiales, admettait pour Madagascar comme pour l'Afrique l'ordre suivant :

1° Les Nègrilles.

2° Les Nègres avec la double couche des Bantous et des Nigritiens.

3° Les Négroïdes.

4. Les Hamites ou foncés,

Le P. Dubois avait noté aussi chez les Betsileo certain trait de mœurs qui parait bien d'orgine africaine (Cérémonie de l'enterrement des rois).

Il semble donc que l'on soit sur une bonne piste, et qu'il n'y ait qu'à encourager M. Birkéli à la suivre.

Le manuscrit a été confié aux membres de l'Académie les plus compétents en la matière. Ils ne manqueront pas de l'examiner avec toute l'attention et tout l'intérêt qu'il mérite.

Le P. Muthuon fait les communications suivantes.

1° *Sur l'ancien volcan d'Ambatolampy.* — Au nord d'Ambatolampy, on remarque sur le chemin, de nombreux blocs arrondis qui sont des bombes et divers produits de projec-tions volcaniques Les points culminants de cette petite région de projections et de laves est le M^t Antampenimanantoandro (1657 m.), Proche, mais cependant isolé du grand massif de l'Ankaratra, ce centre éruptif, comme le petit Vontovorona des environs de Tananarive, se présente donc comme une sorte de volcan. Il constitue manifestement tout le relief saillant qui domine cette petite ville au nord, et, en partie, au sud. Les laves ont dû former au moins trois coulées : l'une s'est étendue à plus de 2 km. vers l'est, une deuxième est allée à plus de 5 km. vers le nord, une troisième enfin s'est étalée vers l'ouest. Outre ces coulées, le volcan a aussi projeté une masse puissante de bombes, lapilli et cendres. Ce centre éruptif d'Antamponimanantoandro semble se rattacher à la troisième et dernière phase des phénomènes éruptifs de l'Ankaratra, la phase dénommée les *néphétistes* (basaltes a néphéline) par M. Lacroix. Ce caractère le rattache à la plupart des cônes éruptifs de la périphérie de l'Ankaratra,: *Ambohimaharony*, l'*Ambohiboloniléhibe* le *Votovoronkely*, le *Namosiro*, etc.

2° *Sur le massif éruptif d'Ankaramainty.* — Quand, de la hauteur d'Ambohimasina (Vakinankaratra), on regarde vers l'est, on aperçoit derrière les collines mameloanées qui sont au premier plan, deux massifs élevés, placés à l'extrême horizon ; au nord, c'est la chaîne dentelée du Vavavato, qui dresse vers le ciel ses roches d'aspect fantastique : au sud, un peu en contrebas du pic pierreux du Mahasoa, c'est le cône volcanique d'Ambatovato. Or, quand M. Lamberton et moi, nous constatâmes, non sans quelque surprise, l'existence d'une roche éruptive sur la colline même d'Ambohimasina, notre première hypothèse fut d'en rattacher l'origine à l'Ambalavato. Une visite à ce centre éruptif nous montra immédiatement notre erreur. Nous décidâmes alors de parcourir toute la région recouverte par la roche et de l'étudier avec d'autant plus de soin qu'aucun géologue ne l'a encore signalée.

Le massif de l'Ankaramainty forme une sorte de Vavavato noir près du Vavavato blanc. La roche s'étale un peu dans tous les sens, dominant de près de 500 m. et par une pente abrupte, la profonde dépression qui est au sud, dans la région de Mananjary et d'Alakamisy. Du mont Ankaramainty, la roche s'est épanchée en pente relativement forte (environ 3 cm par m.) vers Ambohimasina. Elle affleure, en effet, dans l'intervalle, à Mahatsiarivo, Mandray, à Ambatolampy, à l'ancien Ambohimasina.

La roche présente assez souvent la structure sphéroïdale, à écailles concentriques, si caractéristiques des roches à structure granitoïde. En plusieurs points, elle forme des collines rocheuses, sensiblement parallèles, dirigées à peu près nord-ouest à sud-est et séparées les unes des autres par des pelouses herbeuses.

La roche est franchement granitique, c'est à dire que tous les minéraux qui la composent ont sensiblement les mêmes dimensions ; les feldspaths y ont cependant un allongement remarquable sous forme de minces baguettes brillantes, ce qui est assez ordinaire dans le groupe des gabbros et des diabases. Aux environs d'Ambohimasina, tout en gardant ces caractères, la roche est à grain plus fin, ce qui se comprend, le refroidissement ayant été plus rapide sur les bords de la coulée qu'au voisinage du centre éruptif.

De l'examen microscopique de quelques lames minces, il semble ressortir que la roche est formée d'un feldspath calco-sodique ou plagioclase, très prédominant, de plages étendues d'augite et d'olivine, pour les échantillons recueillis sur l'Ankaramainty (ce dernier minéral ne figure pas dans les échantillons pris aux environs d'Ambohimasina). Ce serait donc une roche que longtemps on a qualifiée de *diabase*, mais dont actuellement on fait souvent une espèce du genre *gabbro*.

Il a semblé d'autant plus intéressant de signaler ce grand massif éruptif, si remarquable par son étendue, son altitude, sa structure et la nature de sa roche, que personne ne semble encore en avoir parlé. Son voisinage avec le Vavavato amène à penser que les phénomènes volcaniques ont dû jouer un rôle important dans la formation si particulière des chaines de cette région.

M. Lamberton donne quelques brèves indications sur les fouilles effectuées cette année. Il indique qu'elles furent entreprises au bord d'une vaste rizière située à une dizaine de km. à l'est de Betafo. Les résultats obtenus à ce jour sont remarquables par la quantité d'objets trouvés.

Ce sont notamment des ossements d'Æpyornis, d'Hippopotames, de Lémuriens, de Crocodiles et de Tortues. L'étude de ces documents ne pourra être faite que lorsqu'ils seront parvenus au Musée de Tananarive. Mais, dès maintenant, il semble que la faune trouvée est intermédiaire entre celle d'Antsirabe et celle d'Ampasambazimba.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 24 Octobre 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr. Villette, P. Muthuon, P. Dubois, Savaron, Aujas, Andriamifidy, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, Berthier.

Le Président présente, au nom de M. Bibeau, un fragment de "*hafotra*", de dimensions peu communes. Ce morceau d'écorce imite un grossier tissu de coton et atteint la surface d'une couverture de lit. Il est possible que ces productions présentent quelque intérêt économique, si les arbres qui les donnent sont suffisamment nombreux. L'Académie malgache remercie M. Bibeau de la bonne pensée qu'il a eue de lui adresser cette belle curiosité.

Le Secrétaire présente une géode de quartz de la grosseur d'un œuf de poule, close et aux trois quarts remplie de liquide. Cette pièce rare a été donnée par M. l'Administrateur Magnan, qui l'a recueillie autrefois dans le district de Soalala. l'Académie adresse ses remerciements à l'aimable donateur.

Le R. P Timmers, missionnaire hollandais à Java, directeur de la Revue *Java cost* répondant à une demande de renseignements au sujet du transport d'ouvriers javanais à Madagascar (Hypothèse de M. E. Baudin), donne l'opinion suivante :

....

" Je crois pouvoir dire qu'il n'y a rien dans les histoires, archives, traditions malai-" ses, vers le 16e et 17e siècles, qui se rapporte à une telle émigration de Malais à Mada-" gascar."

Le Secrétaire rappelle qu'il a demandé des renseignements sur le même sujet à la Société de Géographie de Lisbonne, et qu'il espère une prochaine réponse.

Le P. Muthuon donne lecture de la 1re partie du Compte rendu d'un voyage d'études géologiques fait avec M. Lamberton, dans le sud et l'ouest de l'Ankaratra. Après avoir donné les caractéristiques géologiques de l'Ibity et de la vallée de la Sahatany, le P. Muthuon aborde l'étude détaillée du bassin d'Antsirabé — Betafo.

" En quittant la sahatany, nous allons directement au nord, traversons un chaînon d'altitude variable de 1850 à 2 000 mètres, et redescendons dans le bassin d'Antsirabe-Betafo. Nous consacrons à l'étude de cette nouvelle région et en particulier, à ses volcans, six à sept jours en tout. Le bassin d'Antsirabe-Betafo est, comme l'on sait, une région relativement basse, entre des massifs dont l'altitude avoisine ou dépasse 2.000 m. C'est, au nord, l'énorme socle de l'Ankaratra, dont le soubassement de gneiss s'élève par places à plus de 2.000 m. ; à l'est, c'est le haut plateau qui, à partir de la falaise du mont Mandray, se relève vers le sud-est jusqu'à la ligne de séparation des eaux de l'Onive et de la Mania ; au sud, se développe un massif principalement formé de quartzite qui va du mont Bity au mont Olotsingy, en passant par le mont Tongafeno ; à l'ouest de Betafo, la ceinture de hauteurs, aujourd'hui percée et abaissée, s'éleva sans doute au moins à 1.600 ou 1.700 m.

Cette dépression, ainsi nettement délimitée est le résultat de mouvements tectoniques qui se sont traduits par des effondrements. Deux systèmes de tailles ou lignes de fractures principales s'y montrent. Le premier système, parallèle à la grande faille de la

côte orientale de Madagascar et à la grande vallée Alaotra-Mangoro, est dirigé N.-N. E. : S.-S. O. Il comprend : 1° la grande faille du mont Mandray, qui se prolonge d'Ambohibary-Sambaina, sur l'Ilempona, au moins jusqu'au coude de la Mandoun, au S. S. E. du mont Bity ; 2° la vallée de la Lohalambo Ambolotarabe, et celle de la Sahatsindry, au N.-E. et N.-N. E. de Betafo, qui semblent le résultat de lignes de fractures parallèles. Au reste, c'est par ces fentes ayant cette direction N.-N. E. que sont sorties la plupart des laves de l'Ankaratra, suivant l'opinion la plus probable, qui est celle de M. Lacroix.

Le second système de fractures a une direction O.-N. O., donc sensiblement perpendiculaire au premier : c'est à peu près la direction générale du groupe volcanique de Betafo à celui du Vontovorona. A ce système appartiennent : 1° la grande faille, mentionnée ci-dessus, qui, du nord du mont Bity, se prolonge vers les monts Tongafeno et Osetsingy, et fait buter les quartzites du sud contre les gneiss et les granites ; 2° la faille marquée par le cours de la rivière Andratsay, à l'est de Betafo : 3° les fentes par lesquelles se firent jour les sources thermo-minérales d'Antsirabe.

On peut remarquer ici que la ligne de fracture du mont Bity et celle de l'Andrantsay constituent un système de failles en échelon.

Issu de cet ensemble de dislocations, et à une époque qui précéda de peu les premières éruptions de l'Ankaratra ou leur fut contemporaine, le bassin d'Antsirabe-Betafo aura désormais une histoire à lui, une sorte de vie indépendante. Les phases ou périodes de cette histoire, au nombre de quatre, indiquées sommairement par M. Lacroix (C. R. Ac. des sc. 19 fév. 1912), ont été précisées par M. Perrier de la Bathie (Bul. Ac. Malg. vol. XII 1913 p. 199 ; Bul. écono m.de Madagascar, 1915-I p. 91 et suiv.). Je ne fais que rappeler ces quatre périodes ; j'essayerai ensuite de compléter ces indications, en insistant surtout sur le rôle et la distribution des volcans.

1re période. — Grande éruption basaltique de l'Ankaratra, se traduisant, à Antsirabé, par des dykes orientés O.-N. O. — En même temps, établissement des sources thermo-minérales, suivant un système de fentes orientées dans le même sens que les dykes de basaltes, c'est-à-dire parallèlement au second système de fractures. Certaines de ces sources, celles d'Antsirabé et celles de la Manandona, ont donné d'abondants dépôts de travertin.

2e période. — Des éruptions boueuses, issues des volcans du groupe du Famoizankova, situé au nord d'Antsirabe, inondent la dépression et la barrent en plusieurs endroits. De là, formation de cuvettes lacustres, dans lesquelles viennent se déposer des alluvions à éléments surtout trachytiques, des cendres volcaniques, des couches de tourbe et encore des coulées boueuses à blocs de trachytes. Ce sont les *cinérites* d'Antsirabe. Ces couches alternatives d'alluvions lacustres, de cinérites et de couches tourbeuses ont une épaisseur de 20 à 30 mètres. Le lac ou les cuvettes lacustres discontinues devaient s'étendre d'Antsirabé vers le nord, jusqu'au confluent de l'Onive et de l'Ilempona, vers l'ouest, peut-être jusque tout près de Betafo. Par places, ces dépôts sont recouverts par les déjections volcaniques postérieures. L'épaisseur et la grande étendue de ces dépôts volcaniques et lacustres sont la preuve d'une activité intermittente, mais formidable, des volcans trachytiques du massif du Famoizankova. — Ces dépôts avaient comblé peu à peu les cuvettes lacustres ; en même temps les seuils rocheux qui barraient les nappes d'eau vers le sud et vers l'ouest s'étaient abaissés. A Betafo, par exemple, l'ancien sol de la vallée, recouvert aujourd'hui par la coulée du Iavoka, semble être à quelques 10 mètres au-dessous du sol actuel de la place du marché.

3e périnde. — Deuxième venue basaltique de l'Ankaratra et établissement des volcans d'Antsirabé-Betafo.

A ce moment l'Ankaratra envoie vers Antsirabé deux coulées basaltiques principales qui contribuent à donner au réseau hydrographique sa forme actuelle et notamment rejettent la masse des eaux vers le cours de la Manandona.

En même temps, plusieurs lignes de volcans viennent accidenter la partie occidentale de l'ancienne dépression lacustre. C'est d'abord l'alignement volcanique Sambaina

Andraikiba-Ambouiloha-Ambohitsokina, orienté N.-N. E. Ces quatre volcans ne sont pas tous du même âge : l'Ambohitsokina, au relief plus effacé avec ses produits de projection très altérés, semble notablement plus ancien. Ils n'ont pas la même forme et accusent des modes différents d'activité ; mais ils affectent une remarquable unité de direction, et leur ensemble constitue une ligne de relief qui sépare le bassin de la Manandona de celui de l'Andrantsay : ligne de partage des eaux relativement récente et artificielle, comme on voit. — Le Sambaina seul semble avoir donné une coulée qui, vers le sud-ouest, couvre les hauteurs de Iavonarivo. — L'activité de l'Andraikiba s'est épuisée probablement en une explosion unique, qui a créé le gracieux bassin aux eaux bleues que l'on connaît.

Dans le nord de Betafo, une, peut être deux lignes de volcans ont cette même orientation E.-N. N. : établis probablement sur une bande de terrain fracturé, ils encadrent la vallée de la rivière Lohalambo-Ambolotarabé. Le premier de ces alignements volcaniques comprend les volcans Ankitsika, Ambohitramponga et Fasina.

Le curieux Tritrivakely est un peu en bordure de cette ligne volcanique : c'est un cratère d'explosion, dans le genre du Tritriva et surtout de l'Andraikiba : il a l'aspect d'un gigantesque chaudron, de quelques 300 m. de diamètre et de 60 m. de profondeur ; il s'ouvre vers le milieu d'une dépression presque plate, que ses parois dominent de quelques mètres seulement. Une nappe d'eau sans épaisseur en occupe le fond très plat. La deuxième ligne volcanique, plus hypothétique, comprend l'Ambohitsampona et le Mahatsinjo.

L'Ambohitsampona (2.119 m.) et le Fasina (2.153 m.) sont les géants des volcans de Betafo : il font la jonction entre ces derniers et la masse volcanique de l'Ankaratra. — Le volcan Ambohitramponga est remarquable par la masse de matériaux meubles, cendres, lapillis, fragments de gneiss, etc, qu'il a donnée.

La plupart des autres volcans de Betafo sont répartis sur deux lignes parallèles orientées O.-N.O, et jalonnent aussi vraisemblablement deux fentes suivant lesquelles un effondrement dut se produire, préparant la vallée de l'Andrantsay. C'est, au sud de la vallée, l'alignement Angilofotsy — je ne cite que les termes les plus saillants d'une série qui parait très continue, c'est, au nord de la même vallée l'alignement Ambohimaro-Iavoko-Antsifotra, qui semble bien aussi comprendre, plus au S.-S, E., l'Itavo. — Le Lambaina, situé sensiblement sur cet alignement, est ainsi au point de croisement de deux lignes volcaniques de directions perpendiculaires ; chose plus remarquable encore, le point de croisement des deux lignes volcaniques, perpendiculaires elles aussi, Antsifotra-Iavoka et Ambohitramponga-Fasina, porte les deux volcans jumeaux d'Ambohimaro et d'Ankitsika.

Citons quelques particularités propres à quelques-uns de ces volcans. Ceux du flanc sud de l'Andrantsay ne semblent pas avoir donné de coulées, au moins importantes : on y observe surtout des produits de projection. Le pittoresque dyke-piton du Vohimalaza, qui domine l'horizon sud de Betafo, est à peu de chose près dans le prolongement de cet alignement volcanique du sud. Parmi les volcans du flanc nord de l'Andrantsay, le Iavoka et l'Antsifotra sont remarquables par leurs coulées : celle du Iavoko s'étend au loin, jusqu'à 7 ou 8 km., dans la vallée de Betafo, au delà de Ranomafana. En amont, et conjointement sans doute avec une coulée venue de l'Antsifotra, le coulée du Iavoka barra la vallée de l'Andrantsay : il s'ensuivit la formation d'un lac sur l'emplacement des rizières de Maritampona. Les anciens niveaux de terrasses de ce lac s'observent à diverses hauteurs au nord et en contre-bas de Iavonarivo. L'existence de ce lac ne fut probablement pas de bien longue durée : les eaux se creusèrent une issue soit dans les matériaux peu résistants de la coulée, soit à la surface de séparation de la coulée et de gneiss restés en place. C'est dans les eaux de ce lac en voie de disparition, dans les eaux de la dépression d'Antsiravazo et Antsirabé, et sans doute dans d'autres vallonnements analogues que se sont constitués les dépôts à Hippopotames, à Æpyornis et Lémuriens. Ces riches dépôts, qui, à Antsirabé et à Maritampona, ont donné une si riche moisson de subfossiles à l'Académie Malgache, indiquent des conditions de climat et de végétation très différentes de l'état actuel : pluies plus abondantes et plus fréquentes, végétation

arborescente, faune plus riche et plus variée. Comme l'a démontré M. Perrier de la Bathie, il semble bien que cette faune ancienne a été détruite par l'homme, nouveau venu, soit directement, soit indirectement, par la combustion de la forêt.

Parmi les volcans de la région, quelques-uns, en petit nombre, sont en dehors des alignements mentionnés ci-dessus : tel le Vohitra ou Vohidronono, dont la silhouette originale, ne contribue pas peu à donner du pittoresque à la capitale du Vakinankaratra ; tel encore l'Andrefansaranhy, non loin à l'est de Betafo, remarquable par ses petits cristaux d'olivine et des fragments d'augite arrondis et d'apparence roulée.

La vallée de Betafo doit aux volcans qui l'entourent un cachet de variété et d'originalité, une remarquable fertilité de ses rizières et de ses terrains de cultures. Il y a le revers de la médaille : ce sont les tourbillons de cendres volcaniques soulevés par le vent d'est que rendent plus rapide et plus violent le rétrécissement de la vallée et l'appel d'air de la région occidentale plus chaude.

L'heure étant avancée, le P. Muthuon continuera la lecture de son compte-rendu dans une séance ultérieure.

La séance est levée à 18 heures et demie.

Séance du 28 Novembre 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT.

Etaient présents : MM. Guyon, Dr. Villette, Decary, P. Muthuon, Aujas, Mondain, Sharman, P. Dubois, Carougeau, Andriamifidy, Dr. Rasamimanana, Lamberton.

Excusés : MM. Berthier, Savaron.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Gouverneur Guyon, Secrétaire Général du Gouvernement général, assiste à la séance. Le Président lui exprime tout le plaisir que l'Académie malgache éprouve à revoir un de ses premiers fondateurs.

M. Guyon, répondant aux souhaits de bienvenue qui lui sont adressés par le Président au nom de l'Assemblée, dit tout le plaisir qu'il éprouve lui-même à se retrouver parmi les membres de l'Académie, au nombre desquels il compte de vieilles et sincères amitiés Les nombreuses années écoulées depuis le moment où, trop rarement d'ailleurs, il pouvait participer à ses travaux, n'ont pas amoindri les sympathies anciennes, ni le vif intérêt qu'il a toujours porté à l'Académie malgache.

Puis, il évoque le souvenir affectionné par tous à Madagascar de l'illustre fondateur de l'Académie, le Général Galliéni, qui avait attaché à l'œuvre à laquellle il l'avait convié une primordiale importance. Les recherches savantes de l'Académie malgache en matière d'éthnologie, d'éthnographie, d'histoire du passé de sciences naturelles, avaient paru au fondateur présenter un vif intérêt d'ordre à la fois scientifique et pratique. Il avait estimé que, pour l'œuvre d'organisation d'un pays, la bonne politique était intimement liée à la connaissance des populations, de leurs origines et de leurs traditions.

Puis, M. Guyon rappelle le souvenir des disparus : M. July, le Dr. Lacaze, mort à la peine, le Père Roblet et, parmi ceux qui ont quitté la Colonie, le Dr. Standing.

En terminant, M. le Sécrétaire Général ajoute quelques mots sur l'assurance qu'il a d'être l'interprète du Gouverneur Géneral Schrameck, qui sent tout l'intérêt qu'a la Colonie à maintenir et aider des institutions comme l'Académie malgache, et il donne à l'Assemblée, au nom du Gouverneur Général, l'assurance qu'elle peut compter sur l'appui du Gouvernement de la Colonie.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1. Une lettre de M. Cardozo, Directeur de l'Observatoire de Lorenço Marquez, informant que, sur sa proposition, le gouvernement général de la Colonie portugaise nous fera désormais le service de ses publications officielles.

2. Une lettre de F. Raphael, concernant l'emploi de la lettre *m* initial dans les substantifs agents, et de la lettre *n* dans le pronom génitif et ablatif *nisika*. Ces lettres se suppriment quand le mot qui les précède se termine par *ka* ou *tra*. Ainsi on prononce et on écrit :

Satro-pampianatra (satrok*a*) au lieu de Satro-mpampianatra.

Fana-pandratitra (fanak*a*), au lieu de Fana-mpandratitra.

Fitara panjaka (fitaratr*a*), au lieu de Fitara-mpanjaka.

La raison de cet *m* initial, c'est que cet *m* est le préfixe que l'on met devant le substantif habituel pour le rendre *agent*, tout en conservant le sens *habituel*, comme aussi

devant certaines racines, pour former des substantifs personnels, en suivant la règle du changement de lettres. Ainsi :

Fangataka	donne	mpangataka
Fanoratra	donne	mpanoratra
Hahy	donne	ngahy, de là :

ingahy, rangahy, leingahy, etc.

3. Une lettre de M. Dupré, à Ambohibe (P^ce^ de Tuléar) informant qu'il a trouvé, sur un récif de sa région, 26 canons en fonte, provenant probablement du naufrage d'un bâtiment de guerre armé en croisière pour pourchasser les négriers. M. Dupré s'offre, si la Colonie veut faire transporter ces reliques au Musée de Tananarive, de les retirer du récif où elle gisent depuis plusieurs siècles. Il signale, en outre, qu'il existe, dans sa région plusieurs gisements de fossilles.

L'Académie malgache remercie chaleureusement M. Dupré de lui avoir signalé ces intéressantes trouvailles et se propose de prendre les mesures nécessaires pour en tirer parti.

4. Une lettre du Secrétaire du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française, proposant l'échange de ses publications avec celles de l'Académie Malgache.

Ce Comité est chargé de coordonner les recherches entreprises sous le patronage du Gouverneur Général et d'en centraliser les résultats.

Malgré les circonstances défavorables provenant de l'état de guerre, il a publié, en 1916 et en 1917, deux volumes, comprenant chacun plus de 500 pages et contenant des articles de zoologie, d'agronomie de linguistique, d'ethnographie, d'archéologie et d'histoire. Deux fascicules d'environ 200 pages chacun ont déjà été publiés dans l'année en cours.

A ce propos, le Président remarque qu'il y a une quinzaine d'années, grâce à l'active et intelligente impulsion de notre grand Galliéni, Madagascar était une colonie qui publiait beaucoup. Aujourd'hui, elle a, sous ce rapport, beaucoup déchu. Les publications scientifiques, éditées par l'*Imprimerie Officielle* de la Colonie ont beaucoup de peine à voir le jour et cela décourage les auteurs, qui cessent toute recherche, ou portent ailleurs le fruit de leurs travaux.

Si la guerre a aggravé cet état, elle ne l'a pas créé. C'est ainsi que, en ce qui concerne l'Académie malgache, le Bulletin de 1913 n'a été publié qu'en 1916. Nos procès-verbaux portent maints échos de nos plaintes à ce sujet.

M. le Secrétaire Général Guyon dit qu'il entre dans les idées de M. Schrameck de favoriser de tout son pouvoir les publications scientifiques, car il est persuadé que c'est un des meilleurs moyens dont dispose la Colonie pour pouvoir se faire bien connaître. Il y a actuellement pénurie de papier à l'*Imprimerie Officielle*, mais ce n'est là qu'un mauvais moment à passer. Dès que les approvisionnements auront pu être reconstitués l'Académie peut être assurée que le Gouvernement Général donnera les facilités nécessaires pour hâter la publication de ses travaux.

M. Decary présente et offre au Musée quelques objets qu'il a rapportés de son séjour en Androy, notamment des fers de sagaies.

Le Président le remercie de son aimable don.

Le R. P. Muthuon lit une Note géologique sur la Varahina du nord et la région de Mantasoa.

La plaine de Betsimitatatra et toute la plaine située autour de Tananarive sont constituées par une dépression d'origine tectonique, comblée en partie par les alluvions de nombreuses rivières qui viennent ou qui venaient y converger.

Parmi ces cours d'eau, la Mamba, la Sisaony et l'Andromba sont ceux qui, probablement, ont le plus contribué au comblement de ce bassin lacustre. L'Ikopa, le plus important aujourd'hui parmi les tributaires de ce centre hydrographique, n'eut longtemps, tout semble l'indiquer, qu'un rôle effacé. Au moins avec ses caractères actuels

de débit, d'orientation et d'agencement de ses affluents, il est le dernier venu, un "ouvrier de la onzième heure", si je puis ainsi parler.

C'est ce que montre l'étude de son bassin supérieur et cette particularité de son histoire est fondée sur la constitution géologique et stratigraphique du terrain, de Mantasoa à Tananarive. Sur ce parcours, le bassin est ordinairement formé de chainons et de lignes de relief ayant une direction moyenne Nord-Sud : par suite, les eaux n'ont eu longtemps qu'un écoulement difficile et très limité dans la direction de l'ouest. Retenues qu'elles étaient dans de multiples expansions lacustres ou marécageuses, elles étaient absorbées en très grande partie par l'évaporation et les seuils d'écoulement, situés à des niveaux trop élevés, ne donnaient passage qu'à de minimes filets d'eau.

Enfin, dernière circonstance importante : comme je crois pouvoir le montrer dans la suite de ce travail, la Varahina du Sud, qui aujourd'hui fournit un débit presque égal à celui de la Varahina du Nord, ne rejoignait pas l'Ikopa en aval d'Antelomita, mais bien en amont à la hauteur d'Anosibe, déviait vers l'ouest pour rejoindre la Sisaony dans le bassin de Tsiafahy : l'appoint de ses eaux arrivait donc par le sud.

Il est difficile d'assigner une source unique et précise à la Varahina du Nord : elle sort en quelque sorte toute formée d'une sorte d'expansion marécageuse, vrai carrefour hydrographique où viennent converger plusieurs cours d'eau, sept à huit, dont plusieurs ont un débit assez important et s'équivalant plus ou moins. Ces cours d'eau viennent soit de l'Est, soit surtout du Nord et du Sud, ou plus exactement du N.-N. E. et du S.-S O. : ils drainent une bande de terre très allongée, ayant 27 à 28 kilomètres, depuis 5 kilomètres au N. d'Ambato'aona jusqu'à 20 kilomètres au Sud de Mantasoa. La largeur moyenne de cette bande ne dépasse guère 5 à 6 kilomètres. Ces cours d'eau coulent, pour la plupart, dans des vallées assez larges, marécageuses, attestant un ancien régime lacustre, qui permit aux eaux de dépenser leur force vive à élargir leur lit. — On remarquera avec quelle fidélité l'orientation N.-N. E.; S.-S. O. de presque tous ces cours d'eau reproduit la direction des couches de gneiss et des lignes de relief.

De ce carrefour de Nanahazana (c'est le nom de ce confluent, origine de la Varahina Nord, c'est le nom aussi d'un groupe de deux ou trois hameaux voisins) : de ce carrefour de Nanahazana, les eaux finissent par s'échapper vers l'ouest, vers Mantasoa, distant de 2 kilomètres ½ sensiblement. Sur ce parcours, le lit du cours d'eau est notablement moins large et moins ouvert : par endroits, notamment vers le milieu du trajet, il se réduit à un couloir étroit. A Mantasoa, nouvelle expansion d'ancien lac, beaucoup plus largement cultivée : la Varahina, grossie de d'Anjozoro, affluent venu du N.-O. d'Ambatoloana, s'en échappe et finit vers le sud-ouest dans un lit coupé de cascades et de rapides, encombré de rochers et extraordinairement sinueux. Contournant le mont Maronango et longeant de près la base des hauteurs qui prolongent ce sommet vers l'ouest, la Varahina n'occupe plus qu'une vallée étroite, profonde, une vraie gorge peu accessible : pas d'affluents ayant quelque importance, sur ce parcours, pas ou presque pas de terrains cultivables en rizières ; à peine un ou deux hameaux peuvent vivre au voisinage de cette portion déshéritée du bassin. Pour qui longe ou traverse ce recoin inhospitalier, après avoir parcouru les surfaces plates et beaucoup plus ouvertes de Nanahazana et de Mantasoa' il y a là un changement d'aspect surprenant. Manifestement, ce lit de la Varahina est relativement récent, géologiquement parlant. Sortons-en, allons plus à l'est.

Partant du confluent de Nanahazana, dirigeons-nous vers le sud-sud-ouest, nous sommes maintenant dans une vallée large, bien ouverte, dominant de 10 à 14 mètres la dépression de Nanahazna et présentant plusieurs niveaux de terrasses, 2 ou 3 au moins. Dans sa partie nord, cette vallée n'a pas d'eau courante : c'est une vallée sèche, une *vallée morte*. Mais l'action ancienne des eaux y est sensible partout : les terrasses ont été façonnées par des eaux abondantes. Un peu plus au sud, la vallée est très vivante : nombreuses rizières bien cultivées nombreux villages occupant les anciennes terrasses : Ambondro, Miadamanjaka, Ambonifony, Ambohitra et plus S.-O., Mahamasina Imerinarivo, Miadanimerina, etc.

Il ne peut donc guère y avoir de doute : le cours normal de la Varahina partait jadis du confluent général de Nanahazana et se dirigeait par la vallée aujourd'hui abandonnée de Miadamanjaka. Quant à l'Anjozoro, affluent qui, venant du nord, rejoint maintenant la Varahina à Mantasoa, il était très probablement tributaire, lui aussi, du point de convergence de Nanahazana. Voici probablement le mécanisme par lequel cette état de choses fut modifié : La rivière Mady, venue de Manjakandriana, devait couler, à l'ouest de Mantasoa, au nord du village de Lohaomby, à 1.300 ou 1.370 mètres au-dessus du niveau de la mer ; la Varahina, au contraire, sortait du confluent de Nanahazana à une altitude de 1.400^{m}, ou même supérieure. Un petit affluent de la Mady, profitant de l'avantage que lui donnait ce niveau de base notablement inférieur, put creuser rapidement son lit vers Mantasoa et *capta* d'abord les eaux de l'Anjozoro, puis, continuant à progresser vers Nanahazana, finit par détourner le cours de la Varahina, dont les eaux se déversèrent dans les deux derniers kilomètres du cours inférieur de l'Anjozoro — Je ne serais pas éloigné de croire que la Varahina coula d'abord vers le village de Soavinandriana, au N. du mont Marorango, pour rejoindre la Mady en amont de son confluent actuel avec la Varahina ; plus tard seulement, elle aurait été captée de nouveau vers la gorge actuelle, au sud du mont Marorango.

Quoi qu'il en soit, c'est à ce phénomène de capture de la Varahina de Nanahazana par un émissaire venu de Mantasoa, que ce dernier endroit doit ses principaux avantages : l'abondance de ses eaux, les inégalités pittoresques de son relief, sa petite plaine d'alluvions lacustres les cascades et les rapides de son cours d'eau, en un mot, tout ce qui fait son charme. La capture est, en effet, trop récente, géologiquement parlant, pour que les eaux aient le temps de creuser et d'élargir leur lit, d'abaisser les reliefs et d'aplanir le terrain. Le génie de Laborde sut deviner les avantages de la position.

Peut-être la France voudra-t-elle un jour reprendre l'idée féconde de ce grand Français ! Les eaux affluent à Nanahazana d'une surface dont l'étendue atteint ou peut-être dépasse 150 kilomètres carrés ; elles s'échappent vers Mantasoa par un défilé, dont la largeur en un point n'est que, si je ne me trompe, de tout au plus 100 mètres. Pourquoi n'y ferait-on pas un barrage qui reconstituerait peut être plus en grand l'ancien lac ? Ces larges vallées qui débouchent sur Nanahazana sont généralement incultes, elles sont plates ou presque sur une grande étendue. Avec un barrage de hauteur modérée, une énorme masse d'eau pourrait s'y accumuler. Il y aurait là des réserves d'énergie, de *houille verte*, suivant l'expression consacrée, pour une grande installation hydro-électrique qui alimenterait des usines à Mantasoa, fournirait un appoint d'énergie à Tananarive et peut-être du courant électrique à la voie ferrée Tananarive-Tamatave — En même temps, les eaux d'inondation de la saison des pluies seraient retenues : à la saison sèche, elles seraient restituées en partie aux cultures de la région de Tananarive. C'est une idée que j'émets : je n'ai pas la compétence voulue pour apprécier jusqu'à quel point elle serait utilement réalisable. Mais si elle l'était un jour, ce serait un digne couronnement de l'œuvre de Laborde et le meilleur tribut de reconnaissance qu'on puisse payer à sa mémoire.

M. Aujas rappelle en quelques mots que l'Académie Malgache, ayant reçu du Consul de France à l'île Maurice une copie du Journal de James Hastie portant sur les années 1817, 1818, 1823 et 1824, en a décidé l'impression dans le Bulletin et l'a chargé de s'occuper de la traduction du texte anglais et de rédiger quelques notes pour le lecteur.

Ce Journal fait suite à la relation déjà publiée au Bulletin de l'Académie (année 1903) pour la période allant du 10 juillet 1817 au 21 octobre de la même année.

M. Aujas ajoute que, pour le travail de traduction, il s'est assuré la collaboration de M. Chapus, professeur d'anglais au Lycée Condorcet, à Tananarive, qui a bien voulu accepter bénévolement cette tâche longue et minutieuse.

Elle comportait la lecture et la traduction de 117 grandes pages d'écriture manuscrite souvent assez pénible à déchiffrer. M. Chapus a réussi à conserver au texte sa simplicité d'expression et son caractère de notes de voyage.

Ce Journal relate des événements intéressants de l'histoire malgache, au début du XIX^{e} siècle. L'auteur nous met au courant de la vie de Radama 1er ; il nous donne

le récit des expéditions guerrières de ce souverain tant sur la côte orientale que dans l'ouest de l'île, contre les Betsimisaraka et les Sakalaves.

La publication du Journal d'Hastie pourra être faite dans le prochain Bulletin, accompagnée de notes explicatives.

M. Aujas en donne un résumé succinct montrant le rôle actif joué par l'agent anglais Hastie auprès du roi hova.

Le Président se fait l'interprête de toute l'Assemblée, en priant M. Chapus d'agréer les remerciements de l'Académie malgache pour sa précieuse et aimable collaboration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Séance du 26 Décembre 1918

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Decary, Savaron, Andriamifidy, Dr. Rasamimanana, Aujas, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, Berthier.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Perdriaux annonçant l'envoi d'une tête de dugong qu'il a capturé dans les eaux de Sainte-Marie. Deux crânes de brochets de mer étaient joints à l'envoi. L'Académie malgache lui exprime ses remerciements.

2° Une lettre de M. Hégot, donnant des détails sur des diatomées (algues microscopiques) recueillies à Madagascar, notamment par M. Mathiaux : de jolies microphotographies sont jointes à l'envoi et l'auteur annonce des préparations prêtes à être examinées au microscope ; il se préoccupe également de composer un travail d'ensemble sur les diatomées malgaches. L'Académie est prête à lui faciliter la publication de ses travaux.

3° Une lettre de Secrétaire de la Société des Etudes océaniennes, accusant réception du Bulletin.

Le Président annonce qu'il a reçu une lettre personnelle de M. Girardière l'informant qu'il a été trouvé des fragments de poteries en pierre taillée à Sondrara, à 10 k. au sud d'Andevoranto, sur le bord de la mer, à quelques centimètres au-dessous du niveau du sol. Les échantillons envoyés sont semblables à ceux déjà signalés en divers points de la côte est, et la roche est la même (talcschiste).

Le Secrétaire dépose sur le bureau un travail de Madame Hodgking sur les croyances concernant les Vazimba ; il en sera rendu compte à la prochaine séance.

M. Decary analyse une note détaillée sur l'extrême sud de Madagascar.

GEOGRAPHIE PHYSIQUE.

Cette étude ne comprend que le district de Tsihombe, où M. Decary a séjourné plus d'un an.

Après avoir indiqué les limites et l'aspect général du district, l'auteur étudia successivement, au point de vue physique, les diverses formations cristallophylliennes et sédimentaires qui le composent. Ce sont, en allant du nord au sud : les roches cristallines qui atteignaient autrefois une altitude bien supérieure à celle d'aujourd'hui, et dont les couches n'apparaissent plus maintenant que dans les régions de Tsihombe, Kokomba et Tranoroa, tandis que partout ailleurs elles sont arasées et recouvertes d'argile latéritiques ; les sables de Beloha et de l'est de Tsihombe, dépôts d'anciennes lagunes, d'une vingtaine de kilomètres de largeur ; les calcaires quaternaires à "ranovato" de toute la région sud du district, dont la partie supérieure est presque partout recouverte d'argile rouge de décalcification ; les calcaires tertiaires, qui n'affleurent que dans la coupe naturelle de la grande falaise terminale de Madagascar, qu'on peut suivre depuis le Menarandra jusqu'à quelques kilomètres à l'est du Cap Sainte-Marie, endroit à partir duquel les nombreux éboulements qu'elle a subis, et les apports de sable éolien entre la falaise et la mer, et dont la largeur, qui est d'une dizaine de kilomètres à l'embouchure du Menarandra, se rétrécit progressivement jusqu'au Cap Sainte-Marie, pour recommencer à avoir une certaine largeur à l'est de ce cap ; enfin la côte et les divers accidents qu'elle présente.

M. Decary étudie ensuite les fleuves du district et leurs affluents. "Les fleuves et rivières de l'Extrême Sud présentent cette particularité que, prenant naissance sur les roches cristallophylliennes, ils ne possèdent pas de source véritable et permanente. La partie supérieure de leur cours est un bassin de réception des eaux pluviales, et, par suite, leur débit est en corrélation directe avec le régime des pluies". Cela explique la rareté de leur eau à la saison sèche, sans qu'il soit besoin d'invoquer, comme on l'a fait, la présence des calcaires fissurés sous jacents dans la profondeur desquels se perdrait l'eau ; les quelques mètres cubes d'eau que roulent ces fleuves dans leurs cours supérieurs, se perdent tout naturellement en aval dans l'épaisseur du sable de leur lit.

Le Menarandra coule d'abord sur des roches cristallophylliennes où il forme une succession de rapides, notamment entre Antafiamalama et Mahena, en aval de Tranoroa, où il entre dans de véritables gorges, longues de 15 kilomètres. Un peu au nord d'Ampotaka, il pénètre dans la zone des calcaires, où il coule au milieu d'une plaine alluviale extrêmement large, résultat d'un ancien marais qu'il formait avant d'avoir pu percer la falaise. Puis, après avoir franchi un étroit couloir vers Ereha, il se termine à Esesy dans un marais séparé de la mer par un cordon de dunes. Le Manambovo a un régime semblable à celui du Menarandra

Les mares, les "ranovato" et les eaux souterraines sont étudiées ensuite par l'auteur qui renvoie, pour plus de détails à la note hydrologique qu'il a précédemment présentée à l'Académie. Il accorde une mention particulière aux mares salées d'Iodo. L'origine du sel en cet endroit peut-être attribuée à l'existence d'une ancienne lagune, quoique la petite taille des mares et les grandes quantités du sel qui en ont été extraites ne soient pas un argument en faveur de cette hypothèse.

GEOLOGIE

L'auteur passe ensuite en revue, au point de vue géologique, les diverses formations du district. Les roches éruptives sont représentées par les granites gneissiques d'Ambohitsy et les granites décomposés du sud de Kokomba. Les schistes cristallophylliens qui forment un large éperon jusqu' au sud de Tsihombe ont leurs strates le plus souvent dirigées vers le nord-ouest. A Kokomba, les aplites feldspathiques, complètement kaolinisées, présentent de nombreux nodules ferrugineux, de composition variée, dont la présence s'explique par une ascension progressive du fer à l'état de sel ferreux, par capillarité, suivie de précipitation et fixation dans la zone de concrétion. Quelques pointements de schistes cristallophylliens représentés par des amphibolites feldspathiques se retrouvent en bordure de la mer (environs d'Antaramaitsy) ; certains ne sont visibles qu'à marée basse.

Dans ces roches se trouvent un certain nombre de minéraux intéressants : quartz rose et tourmaline (Kokomba et Marohery) ; améthyste (Tsihombe) ; grenats, généralement de petite taille (rivière Amparaka, Befotaka, Antafiamalama, Kokomba) ; calcédoines (entre Beharofo et Narahy) jaspes, graphite, etc.

Les roches tertiaires, formées de calcaires et de marnes calcaires fossilifères, forment la plus grande partie de la falaise terminale. Elles sont représentées par plusieurs étages de l'éocène et probablement aussi de l'oligocène. Le tertiaire est surmonté par des roches quaternaires, d'origine lacustre (calcaire à ranovato) renfermant un mélange de coquilles terrestres et d'eau douce vivant encore actuellement, et dont l'épaisseur est facile à étudier dans les flancs de la falaise dont M. Decary donne une série de coupes détaillées. Aux calcaires quaternaires, il y a lieu de rattacher les calcaires sans fossiles signalés à Ankobo par Rouquette. Les calcaires quaternaires sont surmontés par des sables lagunaires, blanc ou blanc bleuâtre, ne renfermant que de rares ossements de vertébrés. Ces sables forment des bassins fermés, l'un à l'est, l'autre à l'ouest de l'éperon cristallin de Tsihombe. Ils sont traversés en différents endroits par les calcaires sous-jacents fortement

ondulés. Deux coupes prises à Nanandria et Itilihitsy, détaillent la composition de ces sables.

Les alluvions anciennes, particulièrement bien représentées dans la basse vallée du Menarandra, ont une quinzaine de mètres d'épaisseur et renferment des débris de vertébrés subfossiles. On doit rapporter aux alluvions anciennes, les roches très dures formées d'un ciment blanc de boue de tanifotsy, englobant des grains de quartz, qu'on trouve en différents endroits dans le lit des rivières (Mariríny, Manambovo). Les formations subactuelles et actuelles comprennent : 1° les alluvions modernes ; 2° des bancs de grès et travertins, inclus dans l'épaisseur des dunes « intéressants en ce qu'ils indiquent qu'il y "eut autrefois dans les sables une circulation d'eau assez active. L'eau qu'on rencontre "aujourd'hui à Antsasavy, Reautingez, etc. se trouve subordonnée à une épaisse couche "de grès tendre qu'elle a cimentée, grâce au calcaire qu'elle contenait en dissolution" ; 3° les matériaux de remplissage des petites failles du plateau ; 4° les grès récents actuels en bordure de la mer.

Après avoir donné quelques itinéraires géologiques recoupant les principales formations étudiées, l'auteur conclut : "L'histoire géologique de l'Extrême-sud peut se résu-"mer de la manière suivante : La mer tertiaire, recouvrant les éléments cristallophylliens "dans leur partie la plus basse, c'est-à-dire au sud de la ligne générale Ampotaka, "Ambondro, y déposait des sédiments calcaires, pendant que la partie nord du district "se trouvait définitivement émergée à son tour : puis, au début du quaternaire, il se "forma, sur leur emplacement, un vaste lac aux eaux parfaitement douces où vivaient "lemnées, planorbes et paludines ; un retour de la mer amena alors le régime des forma-"tions saumâtres et des lagunes de Beloha et d'Ambondro. Enfin, à une époque relative-"ment toute récente, cette formation lagunaire s'étant asséchée par suite d'un exhausse-"ment du sol, la mer se retira complètement, mais commença à ronger peu à peu la "côte qui s'étendait alors plus au sud qu'actuellement ; il en résulta successivement la "grande falaise, puis, par suite d'apports aidés par les coraux, la bande de terre entre "la falaise et la mer, que les dunes recouvrirent peu à peu, pendant que latéralement, "le Menarandra, creusant son lit, parvenait à percer la falaise".

Enfin, un chapitre, consacré à l'étude de la météorologie du district de Tsihombe, comprend un résumé d'observations dont le détail a été envoyé à l'Observatoire de Tananarive.

M. Aujas rend compte des recherches qu'il a faites au sujet des rois sakalaves du Boina, objet de la dernière communication de M. Rusillon. Il a pu se procurer auprès de M. Houssart, Garde principal, chef du poste administratif de Mitsinjo (district de Soalala), des renseignements qui confirment ceux qu'il possédait déjà sur le Doany de Bezavona. M. Houssart a, d'ailleurs, dressé un tableau généalogique des mpanjaka de la dynastie Zafinivolamena qui parait sérieusement établi. Il s'accorde avec celui de M. Rusillon pour beaucoup de rois ; il en diffère pour quelques-uns, surtout dans la période contemporaine.

Pour le Doany de Bezavona, M. Houssart donne le nom de huit rois ou reines inhumés dans ce Mahabo, au lieu de quatre mentionnés dans la liste de M. Rusillon. Il indique que le Doany de Mitsinjo ne renferme pas de corps : il contient seulement — comme reliquaire — les ongles d'Andriamanaranarivo, arrière-petit-fils de Ravahiny.

M. Houssart porte le roi Andriamamonjirarivo, frère de Bareravony, comme enterré à Bezavona et non, comme l'indiquait M. Rusillon, à Betsioky.

Il signale, enfin, le Doany d'Ankaranantsa (baie de Marambitsy, à l'Ouest de Sakoamanera) qui contiendrait les corps de huit mpanjaka descendants directs d'Andriantsolo (Andriamanavakarivo).

Le travail de M. Houssart mérite d'être signalé à l'Académie, les renseignements qu'il contient ayant été puisés auprès des mpanjaka de la région de Soalala, notamment auprès de la vieille reine Bereravony et du mpanjaka Rotsy, arrière-petit-fils d'Andriantsolo, qui ont leur domaine dans l'Ambongo (Ouest de la Mahavavy).

La différence importante qui existe entre les deux généalogies que nous comparons

réside en ceci ; M. Rusillon indique comme auteur commun des Bemazava le roi Andriamahotsinarivo qu'il présente comme un des enfants d'Andrianambonarivo, alors que M. Houssart donne à ce dernier quatre enfants seulement et qu'il fait partir la branche aînée des Bemazava d'Andriamatindriarivo (ou Andriamahatindriarivo).

En outre, il n'y a pas accord entre eux pour la descendance d'Andriamahatindriarivo, à qui M. Rusillon donne sept enfants alors que M. Houssart lui en attribue six. C'est de l'un de ces enfants, Andriamiavotrarivo, que M. Houssart fait descendre tous les Bemazava dont Makoa, Tsiarasso, Ketsy, Ampela, Voho, etc. A cet Andriamiavotrarivo, M. Rusillon donne un enfant, Maka, qui n'a pas régné et qui n'a pas eu de descendants.

On relève encore une différence dans la descendance de Ratarabolamena (Andrianifeñarivo) qui est très nombreuse dans le tableau de M. Rusillon, alors que le tableau actuel ne cite que le nom de deux enfants.

On pourrait, avec ces documents, comme base, effectuer de nouvelles recherches et tenter de dresser le tableau définitif de ces dynasties sakalaves du Nord-Ouest. La question a un intérêt historique qui peut ne pas sembler négligeable à l'Académie.

M. Lamberton présente une Note de M. Perrier de la Bathie. L'auteur eut, en 1911, l'occasion de suivre de la Sofia à l'Onilahy la limite orientale des terrains crétacés. Il a relevé tous les gisements de roches éruptives rencontrés (dykes et coulées) et fait déterminer les roches par M. Lacroix. Sa savante étude aboutit aux conclusions suivantes :

Tous les gisements de roche éruptive dont il est question dans cette Note sont situés, les uns dans la région du cap St-André, les autres aux abords du ressaut qui limite, du côté de l'intérieur, les terrains infra-crétacés, dans le bassin géologique du nord ouest, comme dans celui de l'ouest. Comme la région du cap St-André est tout-à-fait spéciale et qu'elle mérite une étude à part au point de vue tectonique et volcanique, l'auteur la laisse provisoirement de côté.

Les roches éruptives qui avoisinent le ressaut limite de l'infracrétacé sont presque toujours des basaltes. Ce sont des dykes ou des coulées.

Les dykes sont toujours localisés aux abords immédiats du ressaut limite. Leur direction, en général, est celle du ressaut, cette dernière n'étant, d'ailleurs, pas toujours rectiligne, mais souvent courbe surtout dans le bassin géologique du nord-ouest. Leur puissance est parfois énorme (500 m. à Zouy 200 m. sur le Demodahy). Ils sont parfois continus sur plus de 100 km. de long ; ils sont surtout nombreux et puissants au voisinage des vastes coulées de l'Ambongo, du Boina et du Menabe. En un mot, ces dykes représentent bien les fissures par lesquelles se sont épanchées ces immenses coulées.

Les coulées sont toujours situées entre le ressaut limite de l'infracrétacé et la mer. Elles sont très décomposées en latérite, riches en calcédoines, et contiennent parfois de petites quantités de minerai de cuivre. Elles couvrent d'immenses surfaces incultes, presque inhabitées. Elles sont postérieures à l'albien qu'elles recouvrent (Zouy Antanimena ; sont recouvertes peut-être par l'emschérien (Marovoay, Mahabo, du Boina) et sûrement par l'aturien (Manombo du Sud).

La localisation des dykes aux abords immédiats du ressaut-limite infra crétacé établit nettement que ce ressaut n'est pas une simple forme d'érosion, mais qu'il est dû à une cause tectonique, fait qu'établit, par ailleurs, la continuité de cet accident et les failles signalées à sa base.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix huit heures et demie.

Séance du 23 Janvier 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR FONTOYNONT.

Etaient présents : MM. Dr Villette, Fauchère, Decary, P. Muthuon, Aujas, Andriamifidy, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, P. Dubois.

Le *Président* souhaite la bienvenue à M. Fauchère et lui dit tout le plaisir que l'Académie éprouve à le voir de retour parmi nous.

M. Fauchère dépose sur le bureau un exemplaire de son nouvel ouvrage : *Traité pratique d'agriculture coloniale*, premier volume d'une importante série.

M. le *Dr Fontoynont* présente une note de Mme Hodgking sur les croyances des Hovas relatives aux Vazimbas. L'auteur laisse de côté l'histoire des Vazimbas. Il fait remarquer que le culte des ancêtres est répandu dans toute l'île, alors que le culte des Vazimbas est spécial aux Hovas.

Les Hovas semblent considérer les Vazimbas comme des esprit de la nature, les noms des premiers connus, Andriandravindravina, Andrianoranorana, Andriamanjavona etc., éveillent justement cette idée. On attribue, d'autre part, à des Vazimbas, des travaux gigantesques, comme la formation de l'Itasy par Rapeto. Les Vazimbas ne fréquentent pas les habitations des hommes mais aiment les ruisseaux, les forêts, les montagnes ; l'eau des lacs et des rivières leur appartient ; les crabes et les crevettes sont les joujoux de leurs enfants.

Les Hovas paraissent avoir deux théories concernant les Vazimbas : certains disent que ces êtres sont les esprit des Vazimbas qui habitaient l'Imerina avant les Hovas et que ces derniers chassèrent vers l'ouest ; d'autres pensent que ces Vazimbas sont des êtres vivants, mais qu'ils peuvent se rendre invisibles, ce qui les rend d'autant plus dangereux qu'on peut alors les offenser sans le vouloir. Aussi excitent-ils une grande crainte, entretenue par les horrifiques histoires que les générations se lèguent les unes aux autres. Les gens malades attribuent souvent leurs maux aux Vazimbas, et pour les guérir, il faut ou apaiser par quelque sacrifice la colère du Vazimba offensé ou même le chasser du corps du malade qu'il tourmente.

Il est naturel que les Hovas tâchent d'obtenir la protection de personnages aussi puissants, et même leur assistance dans les circonstances importantes. C'est pour cela qu'ils leur offrent des offrandes et des prières, soit près de certaines pierres, soit au sommet des montagnes. On invoque aussi les Vazimbas au cours de certaines cérémonies désignées sous le nom de " Sanatra ". Enfin, on peut, en creusant un petit étang, capter en quelque sorte un Vazimba qu'on peut maintenir à sa dévotion par des offrandes opportunes de coqs rouges ou de béliers.

En terminant, l'auteur fait remarquer que ces notes ne contiennent qu'une très petite partie des croyances des Hovas concernant les Vazimbas ; il devient déjà difficile d'avoir des informations sur ces sujets, et bientôt ce sera tout à fait impossible.

M. *Decary* présente la suite de son étude sur l'Extrême Sud.

Dans un chapitre de botanique, après avoir indiqué les divers modes qu'emploient les plantes pour lutter contre l'évaporation et la sécheresse, il passe en revue les différentes zones de végétation (végétation des dunes, des alluvions, des calcaires, des sables

et des terrains gneissiques) caractérisées chacune par des plantes spéciales et donne la liste de celles sur lesquelles il a pu faire des observations. Il étudie en détail notamment l'Opuntia Dillenei ou " Raketa ", Euphorbiacées dont l'Extrême-Sud offre de nombreuses espèces encore incomplètement connues, et les aloès, qui comprennent plusieurs espèces nouvelles et très ornementales dont il donne la description détaillée.

Dans le chapitre consacré à la zoologie, M. Decary étudie spécialement la cochenille qui fournit le " lokombitsiky ", gomme laque très abondante dans le district de Tsihombe et qui pourrait être employée industriellement. Une fourmi qui vit aux dépens de cette cochenille et se nourrit de ses déjections, a fait croire pendant longtemps que c'était elle même qui secrétait la gomme laque. " Lokombitsiky " signifie en effet : cire de fourmi.

" Les coquilles marines présentent un intérêt particulier, car elles permettent de se rendre compte qu'au point de vue malacologique, la pointe sud de Madagascar semble le lien de transition entre le Cap et Bourbon... Dans du sable coquillier recueilli près du cap Sainte-Marie, il a été déterminé 80 espèces : toutes se rencontrent également au Cap, à la Réunion et à Maurice, beaucoup dans la partie Sud de la mer Rouge, une va jusqu'aux îles Wallis, et plusieurs vivent aussi en Nouvelle-Calédonie ".

L'auteur étudie ensuite l'origine historique des tribus peuplant le district de Tsihombe. Elles sont divisées en trois grands groupes : les *Karimbola*, dans l'extrême-sud, qui peuvent être considérés comme les plus anciens habitants du pays et sont peut être antochtones ; les *Mahafaly* des rives du Menarandra et de la région d'Ampotaka qui descendent des Maroserana venus du Menabe ; les *Antandroy* qui peuplent le reste du district et viennent en partie des tribus Zafimaniry du Menabe, et en partie de la tribu bara des Zafimarozaha de la région de l'Antaivondro.

Vers 1830 eut lieu l'invasion hova qui laissa peu de traces dans le district. Les Hovas, venus de Fort-Dauphin, ne dépassèrent pas Andriamirava, où ils furent battus par les Antandroy, et durent retourner à leur point de départ.

M Decary parle ensuite des incidents qui eurent lieu en 1915 et 1916 et furent causés par les exactions d une bande importante de « sadiavahy » ou voleurs de bœufs qui avaient établi leur quartier général dans les rochers d'Ambohitsy, au nord de Kokomba. Après la prise du repaire et l'envoi de quelques patrouilles énergiques, les Sadiavahy se soumirent et le calme revint dans la région, qui ne fut plus troublée depuis.

Les mœurs et coutumes des Antandroy sont étudiées ensuite. Le vêtement est réduit à sa plus simple expression ; les ornements consistent en quelques bijoux colorés de cornaline, et surtout en beaucoup de graisse de bœuf dont hommes et femmes aiment à se couvrir la chevelure. La nourriture est surtout végétarienne, l'Antandroy ne mangeant guère de bœufs qu'à l'occasion de sacrifices ; la boisson est une mixture innomable recueillie souvent dans les mares à bœufs ou les « ranovato », et on comprend que l'Antandroy ne la gaspille pas pour sa toilette ; une des tribus du sud-est du district ne porte-t-elle pas le nom de « Zafitsimiandro » ? c'est-à-dire « ceux qui ne se lavent pas » !

L'habitation de l'Antandroy est décrite en détail ; elle est enfermée dans le parc à bœufs qu'entoure une haie de « raketa » plus haute qu'elle. « Un aboiement de chien un peu de fumée, ou encore, pendant certains mois, les longues herbes plantées en terre auxquelles l'Antandroy suspend les paquets de maïs qu'il a récoltés sont souvent les seuls indices qui révèlent l'existence d'un village ». Les Antandroy ne sont nullement nomades comme on l'a parfois prétendu. S'ils ont, il est vrai, des déplacements fréquents, ceux-ci sont, en réalité, locaux. " L'Antandroy est rattaché à son pays par un lien extrêmement fort, le tombeau des ancêtres, autour duquel il pourra graviter, mais dont il ne s'éloignera pas "...

Un paragraphe est consacré à l'étude de la famille de l'Antandroy, qui est polygame et prend autant de femmes que ses moyens lui permettent d'en entretenir. L'accouchement, qui a toujours lieu dans la brousse et jamais dans la case, donne lieu à quelques pratiques étranges.

Les funérailles sont l'occasion d'une véritable fête qui débute par la procession du mort et de ses bœufs. Après la mise en terre, le tombeau, sorte de parallélipipède en

pierres, est édifié par les parents et amis du défunt, qui, pendant tout le cours de cette construction, abattent des bœufs dont les cornes seront offertes au mort. L'édification du tombeau dure quelquefois très longtemps : il fallut six mois pour terminer les funérailles du roi Mahafaly Tsiampondy, et 700 têtes de bœufs ornent aujourd'hui son tombeau.

Quelques lignes sont consacrées aux vols de bœufs, auxquels l'Antandroy passe trop de temps aujourd'hui encore. L'enfant n'y est-il pas, en quelque sorte, voué d'avance par les paroles que son père, dans certaines tribus, lui dit peu de temps après sa naissance : " Tu sera fort si tu es voleur, tu ne manqueras de rien. " Et une calebasse de graisse provenant d'un bœuf volé n'est elle pas un des plus beaux cadeaux qu'un homme puisse faire à une femme ?

Les jeux et les danses, puis les chansons, les proverbes et les légendes des habitants du district du Tsihombe sont étudiés ensuite. Les dessins et les sculptures dénotent un art très rudimentaire chez l'indigène, qui en est resté aux premiers éléments, c'est à dire aux lignes droites ou brisées. La ligne courbe et les statuettes n'apparaissent que dans les colonnes funéraires, ou sur quelques bâtons sculptés, qui sont imités d'autres tribus plus avancées.

Les Antandroy, dont la religion est d'une très grande imprécision, croient en un Dieu tout puissant, Zanahary, ainsi qu'en un grand nombre d'autres divinités secondaires. Leur prêtre est l' " Ampisorona " ou " Mpisoro ", dont les fonctions consistent à accomplir des sacrifices sur la " hazomanga ", sorte d'autel sacré dont il est le gardien. M. *Decary* décrit avec détails une de ces cérémonies. Puis il parle longuement des objets fady, des superstitions et des sortilèges, et donne des renseignements sur la médecine antandroy, aux pratiques bizarres, auxquelles préside l' " ombiasy " ou sorcier.

Enfin, ce chapitre est complété par l'étude de l'organisation sociale de la tribu qui a déjà été traitée par le capitaine Defoort, et que M. Decary reprend brièvement en donnant quelques détails nouveaux, notamment sur la responsabilité individuelle et collective dont l'Antandroy a une notion très étendue. C'est ainsi que " quand les traces d'un bœuf volé conduisent aux alentours d'un village, c'est aux habitants de ce village à découvrir le voleur ou à prouver que les traces dépassent leurs demeures et se continuent au loin. Faute par eux de faire cette preuve, ils sont solidairement responsables, et doivent remplacer l'animal. Telle est l'ancienne loi coutumière antandroy régissant les vols de bœufs : on voit qu'elle ne ressemble guère à celle que nous leur appliquons maintenant ! "

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 27 Février 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr Villette, Aujas, Andriamifidy, Dr Rasamimanana, P. Muthuon, Dr Salvat, Maisonneuve, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, P. Cadet.

Le Président informe l'Académie que, par arrêté du 16 février 1919, les nominations de MM. Lamberton, P. Muthuon, P. Dubois, Dr Monnier, Perrier de la Bathie, Sharman, comme membres titulaires, ont été approuvées par le Gouvernement Général de la Colonie.

Il est donné lecture de la correspondance reçue comprenant :

1° Une lettre de M. Speyer, colon à Ampanihy, annonçant l'envoi de divers échantillons, notamment de belles plaques de mica (phlogopite), graphite en gros morceaux, minerai de fer, ammonite et une dent d'une espèce fossile de requin. M. Speyer annonce d'autres envois de sa région. L'Académie lui adresse ses remerciements.

2° Une lettre de M. de la Motte-St-Pierre, demandant dans quelles conditions on peut faire partie de notre assemblée.

M. Aujas donne lecture d'une lettre de M. Rusillon au sujet de la liste des rois sakalavas dressée par M. le Garde principal Houssart. L'auteur reconnaît qu'il est très difficile de dresser une liste complète et *ne varietur* de ces souverains indigènes et il n'est pas de trop du concours de plusieurs chercheurs pour arriver à un résultat satisfaisant.

M. Lamberton présente quelques documents provenant des fouilles faites à Morarano, aux environs de Betafo. Les fouilles que l'Académie fit autrefois à Ampasimbazimba ont révélé toute une faune d'anciens Lémuriens, actuellement disparus, et intéressants par leur grande taille et la singularité de leurs formes. Les fouilles faites à plusieurs reprises aux environs d'Antsirabe ont été beaucoup moins riches en grands Lémuriens. Cependant, les Archaeolemurs ont été trouvés en assez grand nombre.

A Morarano, il a été trouvé plusieurs ossements qui doivent être rapportés aux grandes espèces de Lémuriens de l'ouest. Plusieurs fragments de maxillaires garnis de dents appartiennent à des *Megaladapis* et probablement à *M. Grandidieri*. Des cubitus et des radius doivent être rapportés, sans doute possible au genre *Palaeopropithecus*, et vraisemblablement à *P. maximus*. Si ces documents ne sont pas des nouveautés, ils ont cependant leur intérêt, car ils montrent que les Megaladapis et les Palaeopropithèques s'avançaient plus vers l'est de l'île qu'on avait pu le croire jusqu'à présent.

Les Archaeolemurs furent aussi trouvés à Morarano. Ils sont représentés, dans les produits de nos fouilles, par un assez grand nombre de pièces, dont plusieurs crânes. La plupart de ces ossements doivent être rapportés à *A. Edwardsii*. Un crâne, cependant, présente une particularité remarquable, c'est que le maxillaire porte 20 dents au lieu de 18, qui est le nombre habituel dans cette espèce. Les deux dents supplémentaires sont représentées par deux petites molaires postérieures. La forme et la disposition des autres dents sont conformes au type *Edwardsii*. La structure du crâne montre aussi quelques particularités : la région frontale est très étroite, elle se termine en arrière par un angle beaucoup moins aigu que dans le type. Les apophyses orbitaires sont très massives et les

orbites, allongées de haut en bas, sont plus fermées que dans les autres crânes d'Archaeolemurs.

Ces particularités justifieraient peut-être la création d'une espèce nouvelle ; mais étant donné la grande variabilité déjà constatée dans les Lémuriens sub-fossiles malgaches, il est plus prudent de considérer cet animal comme une variation du type *A. Edwardsii*, en attendant la découverte de nouveaux documents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 27 Mars 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT.

Etaient présents : MM. Dr. Villette, Fouilloux, Aujas, P. Dubois, Sharman, Lamberton, Renel, Mme Hodgkin, Maisonneuve.

Excusés : MM. Guyon, Savaron, Dr. Ranaivo.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance, comprenant .

1° Une lettre de M. Lacroix demandant divers renseignements d'ordre géologique.

2° Une lettre du Professeur Vayssière, Directeur du Muséum de Marseille, demandant divers documents d'histoire naturelle et offrant en échange des objets de collections. Le Secrétaire informe ses collègues que satisfaction a déjà été donnée à M. Vayssière et qu'il fera tout son possible pour entretenir des relations suivies avec le grand établissement scientifique de Marseille.

3° Une lettre du sous-lieutenant Mialou, Chef du poste d'Ampotaka (Province de Fort-Dauphin), informant l'Académie de l'envoi d'un colis de fossiles. L'Académie le remercie pour cet envoi.

4° Une lettre de M. de Rocca-Serra, adressée au Président de l'Académie Malgache pour lui annoncer l'envoi d'une grande écorce travaillée, dont une tribu du district de Tsiandro s'habillerait exclusivement. Cette écorce ressemble beaucoup à celle déjà reçue du pays Antsihanaka, donnée par M. Ribeau et il paraît qu'elle serait aussi utilisée dans diverses régions du Sud-Est.

Le R. P. Dubois remercie l'Académie de sa récente nomination comme membre titulaire et présente à cette occasion un travail considérable, encore en préparation, mais déjà avancé sur les « Bons Betsileo.»

Il s'agit d'une sorte de monographie détaillée de la tribu étudiée au triple point de vue de la langue, de l'histoire et des coutumes.

La première partie concernant la langue touche à son achèvement par la publication, bientôt menée à bon terme, de la Grammaire et du Dictionnaire.

La seconde partie, historique, est moins poussée ; les documents assez abondants pour l'Isandra, sont encore incomplets pour le Lalangina et surtout pour l'Arindrano.

La troisième partie : « Mœurs et Coutumes » se divise elle-même en deux livres : l'un sur la religion betsileo, l'autre sur la vie familiale et sociale, tous deux presque entièrement rédigés.

C'est du livre sur la religion betsileo, que le P. Dubois extrait, à titre de spécimen, un chapitre sur le Salamanga.

Ce que l'on appelle Salamanga, n'est pas, à proprement parler, la cérémonie qui va être décrite, mais bien la personne qui en est l'objet. Cependant une certaine latitude permet d'entendre aussi par Salamanga, non seulement le malade, mais l'ensemble des pratiques mises en œuvre pour le guérir

Par son caractère et ses phénomènes d'exaspération nerveuse, par ses choses bizarres et parfois prodigieuses, le Salamanga se rattache nettement au Bilo sous ses différentes formes, au Ramanenjana hova, au Tromba sakalava, etc., avec lesquels il est quelquefois confondu.

En réalité, le Salamanga est plutôt individuel et voulu ; le Bilo ou Ramanenjana est plutôt épidémique et peut être involontaire et spontané :

L'auteur divise la matière en plusieurs paragraphes, que nous résumons rapidement :

1° Qui prend-on pour Salamanga ? Généralement, une personne que l'on considère comme possédée par un esprit (Aretin-dolo).

2° Les préliminaires de la cérémonie. Consultation de Sikidy, aménagement de la case, en particulier du riha, lit suspendu réservé au Salamanga et du foyer spécial établi au-dessus du foyer ordinaire où l'on fait cuire les aliments pour le malade.

3° Organisation du cortège ou de la cour du Salamanga considéré comme une sorte de prince. Officiers à attributions diverses (Karanjahana, Tanala, Bara, etc).

4° Les premières opérations à la maison. Elles durent environ une semaine. Claque, chants, tambour, etc., etc., tout est mis en œuvre pour amener l'accès frénétique de danse chez le Salamanga.

5° Les premières sorties du Salamanga, toujours avec danse, claque, tapage et sacrifice.

6° Les Bains. Evolutions curieuses des Karanjahana. Incendie de la cabane. Plongeons répétés dans la rivière.

7° Visite solennelle des Ray aman-dreny. Nouvelles danses.

8° L'ascension de la montagne. Nouveau sacrifice.

9° Rentrée à la maison et aspersion de sable.

Le malade est déclaré délivré de l'esprit qui le tourmentait. Il faut avouer, en effet, que supporter pareil régime pendant plusieurs semaines peut servir de certificat de vigoureuse santé, et que si le malade n'en est pas mort, c'est qu'il avait plus de forces qu'il ne lui en fallait raisonnablement pour vivre.

A noter une foule de détails qui rappellent absolument le Tromba. Il y aurait d'ailleurs à faire sur toutes ces pratiques une fort curieuse étude d'ensemble.

M. Renel dépose sur le bureau un manuscrit concernant une famille Andriamasinavalona d'Ambohimandrosohasina, à l'est d'Ambohimanga. Ce document, écrit entre 1820 et 1865, a été rédigé principalement par Andrianatoro, un des 12 Malgaches qui apprirent à écrire en caractères européens sous Radama I[er].

Ce manuscrit a été recueilli par Ramarohetra, qui en fait don à l'Académie. Il accompagne ce document d'un travail fort intéressant, en indiquant l'origine, donnant des détails sur l'auteur et sur les points les plus intéressants qui y sont traités, par exemple :

L'origine du fief d'Ambohimandrosohasina ; une version inédite sur l'avénement d'Andrianampoinimerina ;

Des renseignements sur une expédition militaire que les Hova firent par boutres de Anorotsangana à Anosibé en 1836 ;

Une lettre du Komandy Andrianavalona à Radama I[er] et la réponse du roi en 1827.

Ramarohetra connaît plusieurs manuscrits du même genre et compte soit les acquérir, soit les emprunter pour essayer de rédiger une monographie complète de la région du Marovatana, son pays d'origine. Il s'y intéresse d'autant plus que ses ancêtres ont joué un certain rôle dans l'histoire de cette province ; son grand-père Betaivahine, cité dans le Tantara ny Andriana, était le chef hova des clans d'Ampananina et d'Ambohindratrimo, sous Radama et Ranavalona I[er], son grand oncle Rainimanarivo commandait les Aparovatana immédiatement avant le conquête française.

L'Académie Malgache remercie Ramarohetra pour son intéressant document et décide de lui faciliter l'achat des manuscrits qu'il pourrait découvrir et qu'il désirerait acquérir pour notre société. Sur la proposition de M. Renel, Ramarohetra est nommé Membre correspondant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-heures heures.

Séance du 24 Avril 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr. Villette, Aujas, P. Dubois Ramarohetra, Dr. Salvat, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, Guédès, Sharman.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1. Une lettre de M. le Gouverneur Général accompagnant l'envoi, à titre d'information, d'une copie des correspondances échangées entre M. Birkéli, missionnaire à Morondava, et le chef de cette circonscription, au sujet de dessins coloriés rupestres qui existeraient dans certaines des cavernes de l'Antsingy (district de Tsiandro) L'Académie remercie M. le Gouverneur Général d'avoir bien voulu lui transmettre cette information ainsi que de la promesse de la tenir au courant des découvertes qui pourraient être faites sur cette intéressante question.

2. Une lettre de M. le Gouverneur Général acceptant de relever la subvention accordée à l'Académie en vue d'augmenter ses moyens d'action.

3. Une lettre de M. le Gouverneur Général informant qu'il a été alloué au prince Rakotomanga une subvention mensuelle de 30 fr. à charge par lui d'écrire la relation de ses souvernirs concernant l'histoire des événements auxquels il a été mêlé.

4. Une lettre de M. Sharman, remerciant de sa nomination de membre titulaire.

5. Une lettre de M. Ramarohetra, remerciant de sa nomination de membre correspondant.

6. Une letttre de M. Pernot accompagnant l'envoi d'un plan des ruines arabes des iles Ambariotelo et d'un schéma généalogique de la famille des Volamena du Boeni. M. Aujas rappelle que MM. Millot et Dandouau ont déjà appelé l'attention de l'Académie sur ces ruines. Il serait intéressant d'en avoir une photographie ; il serait aussi utile de pouvoir y pratiquer quelques fouilles dans le but d'élucider la question de la colonisation arabe dans le nord-ouest. Le tableau généalogique envoyé n'est pas aussi complet que ceux de MM. Rusillon et Houssart. Néanmoins, il donne quelques noms pour la descendance de Maka (ou Moaka) fils de Tombola (Anbrianaharotsiavo) qui s'accordent avec ceux de M. Houssart, alors que M. Rusillon n'indique aucun enfant. Il est vrai que la grande différence qui existe entre le tableau Rusillon et le tableau Houssart, réside dans la descendance du dernier fils d Andrianamboniarivo nommé Andrianihotsiarivo, dont M. Rusillon fait l'ancêtre de Bemazava, alors que M. Houssart ignore ce roi, ne donnant que quatre enfants au lieu de cinq à Andrianamboniarivo et faissant remonter avec M. Pernot l'origine de Bemazava à Moaka et Andriamiavotrarivo, petit-fils et fils d'Andriamahatsindriarivo. M. Rusillon s'accorde sur ce point avec Guillain, dont l'autorité parait indiscutable.

Le Président dépose sur le bureau le manuscrit d'une Table des matières de la 1ère série du Bulletin de l'Académie (vol 1 à 12). Cette table composée par M. Dandouau, par ordre alphabétique des matières et par ordre de noms d'auteurs, facilitera beaucoup les recherches.

Le Président donne lecture d'une Note de M. Dandouau sur les gisements d'ardoise de la province de Nossi-Be.

Note sur les gisements d'ardoise de la province de Nossi-Bé.

Au cours des tournées que j'ai été appelé à faire dans la province de Nossi-Be, j'ai pu reconnaitre un certain nombre de gisements d'ardoise qui m'ont paru présenter beaucoup d'intérêt.

Je m'étais tout d'abord placé, pour leur recherche, à un point de vue très spécial. Depuis la guerre, nous ne recevions pour nos écoles officielles ni ardoises ni crayons. Des écoles nouvelles étaient créées et fonctionnaient difficilement. J'avais vu certains trottoirs de Nossi-Be constitués par de grandes plaques schisteuses vaguement recouvertes d'un mauvais enduit de ciment. J'avais vu notre collègue M. Millot, planteur au Sambirano, établir, avec des dalles de même nature de vastes aires à sécher le manioc. L'idée me vint d'utiliser ces schistes pour remplacer, dans nos écoles, les ardoises qui manquaient. Je fis des essais couronnés de succès et je me mis en quête de gisements. Je réussis au delà de mes espérances et, au moment où je quittai Nossi-Be, *toutes les écoles* de la province, *sauf une*, pouvaient s'approvisionner d'ardoises dans des gisements situés à proximité. Les enfants détachaient les blocs à l'angady, les taillaient, les dressaient sur des plaques de grès, les polissaient au couteau et avaient ainsi des ardoises parfaites. Les débris leur donnaient d'excellents crayons.

Il y aurait là, je pense, matière à recherches intéressantes, car je n'ai pu que voir en passant ; mais certains gisements m'ont semblé pouvoir donner des ardoises se clivant facilement et utilisables pour toitures. Cela serait actuellement précieux pour les villes de la côte, Majunga, Nossi-Be, Diégo-Suarez, Tamatave, étant donné la rareté et le prix très élevé des tôles ondulées. L'exploitation serait facile car les gisements sont au bord de la mer. Voici les principaux que j'ai reconnus :

1. Anorontsangana, pointe de Sangajiro.
2. Befitina sur la Berondra.
3. Les Ambario-telo, où se trouvent des ruines arabes déjà signalées à l'attention de l'Académie.
4. Les ilots du S. E. de Nossi Be, et notamment l'Ile des tombeaux.
5. Aux environs de *Maromandiry* sur les bords de l'Andriana et de ses affluents, au N. E. de Nossi-Be.
6. Ambodimadiro, au Sud de la baie d'Ampasindava. Ce dernier gisement me semble le plus intéressant. Il est constitué par une haute falaise rongée par la mer. Les gens du pays disent qu'il a été exploité autrefois par les Hovas, "du temps de la Reine", et que beaucoup d'ardoises ont été transportées à Tananarive.

Il me semble avoir vu à Andohalo et dans l'enceinte du Palais des bâtiments couverts en ardoise. Il serait facile de savoir, en interrogeant de vieux indigènes, si elles viennent d'Ambodimadiro, comme me l'ont affirmé les vieux Sakalava, ou de la région d'Ambositra.

Des échantillons de ces ardoises ont été envoyés par moi au Service de l'Enseignement.

Le Président présente la fin du travail de M. Decary sur le sud de l'Ile.

Le chapitre IX "Mélanges sur l'Extrême-Sud de Madagascar" est consacré à l'organisation administrative et aux voies de communication du district de Tsihombe.

Dans le chapitre X, M. Decary étudie les productions économiques et l'avenir du district. Les bœufs, au nombre de 95.000, formant une des principales richesses ; les moutons à laine, introduits en Androy par M. le vétérinaire Ganeval, vivent assez facilement ; le « lokombintsika », produit par une cochenille spéciale pouvant être facilement récolté et fournissant un excellent vernis, sera sans doute exploité un jour.

Parmi les productions végétales, il faut citer particulièrement le ricin (300 tonnes en 1918), les pois du Cap (300 tonnes en 1918), le caoutchouc (2.200 kg. pour le gouvernement de Beloha). Le Raketaka pourra être utilisé pour les matières sucrées que contiennent ses fruits, ainsi que l'aloès dont le produit est employé en pharmacie. Enfin, le Coccus Cacté, Cochenille qui vit au Mexique sur le nopal et fournit la laque carminée, dont la France importe 200.000 kg. par an, et qui a déjà été introduit à Java, à la Guadeloupe et en Algérie, pourrait l'être aussi en Androy sur la raketa.

Dans un autre paragraphe, l'auteur indique les principales améliorations susceptibles de faire progresser l'ensemble du district.

Amélioration des conditions de vie de l'Antandroy : lui donner de l'eau, soit par le creusement de nouveaux puits, soit par l'aménagement (facile à réaliser) des "ranovato" déjà existants ; le rendre prévoyant et lui créer des besoins pour lui faire vendre ses bœufs, qui sont encore un capital improductif.

Amélioration des cultures : M. Decary s'étend longtemps sur ce sujet important et envisage la présence permanente, dans le district, d'un agent de culture dont les fonctions consisteraient, non seulement à donner des conseils aux indigènes, mais aussi à tenter dans un jardin d'essai l'introduction de cultures nouvelles ou intéressantes : repeuplements de l'Euphorbia Intisy, pignon d'Inde, pistache, kapok, et surtout vigne.

L'agent de culture envisagé rechercherait enfin "si les méthodes du *dry farming*, c'est à-dire de la culture dans les régions recevant annuellement moins de 50 centimètres d'eau, sont applicables dans l'extrême sud. De bons résultats ont déjà été obtenus en Algérie et en Tunisie, ainsi que dans les régions subdésertiques d'Amérique et d'Afrique du Sud, et il est possible qu'on puisse en obtenir également en Androy.

Au point de vue administratif il y aurait tout intérêt à ce que les chefs de canton, intermédiaires directs entre le chef de district et les indigènes, soient lettrés ; l'instruction générale des autres indigènes ne viendra que beaucoup plus lentement. Deux écoles existent actuellement, l'une à Tsihombe l'autre à Beloha.

M. Decary termine son travail en concluant que, sans fonder sur l'avenir de l'Extrême-Sud de magnifiques espoirs comme certains l'ont fait quelquefois, on peut dire que le district de Tsihombe, quoiqu'il ne soit pas d'un très grand avenir si on le compare aux autres régions de Madagascar, est susceptible cependant d'un rendement fort intéressant et qu'il est loin d'être aussi déshérité qu'on pourrait parfois être tenté de le croire à un examen superficiel.

Le Dr. Salvat lit une note sur l'élevage de la carpe miroir à Madagascar.

Il fait d'abord remarquer que les lacs et les cours d'eau du centre de l'île sont très pauvres en poissons, sauf dans le voisinage immédiat de la capitale. Or, si au point de vue antipaludéen, la pisciculture rend des services problématiques, il n'en est plus de même au point de vue économique, d'autant plus que le poisson est une excellente source d'albumine et de phosphore. Diverses tentatives d'acclimater, dans le centre, les gouramies de la côte est n'ont pas réussi ; par contre un essai d'élevage de la carpe miroir (*Cyprinus Carpio var specularis*) est tout à fait concluant. Quatre de ces poissons furent placés dans un bassin de l'Institut Pasteur, en novembre 1914, et grandirent très vite. Au commencement de 1916, il y avait déjà de jeunes carpillons ; en janvier 1917, une deuxième ponte donnait 264 alevins. Il est intéressant de noter que les 4 carpes primitives âgées de trois ans et demi pesaient ensemble 6 kg. et que les 8 carpes provenant de la première ponte pesaient au bout d'un an, 4 kg. 020. Le rapide développement indique que ces poissons ont trouvé dans les bassins de l'Institut Pasteur de bonnes conditions d'existence.

Il est donc prouvé que la carpe peut parfaitement s'élever en Imerina. La meilleure manière de procéder semble être la suivante :

Quelques grosses carpes sont parquées dans des bassins et sont exclusivement destinées à la reproduction. Dès que les alevins sont assez gros, on peut les placer dans des cours d'eau ou des étangs, où ils sauront résister aux diverses causes de destructions. Ces poissons se reproduiront rapidement, mais néanmoins, pour conserver la race pure, il sera indispensable de réempoissonner chaque année par des alevins issus des reproducteurs d'origine. Il est, en effet, démontré que la carpe miroir se métisse facilement avec le *trondro* malgache.

Le Dr. Salvat se propose de tenter à son retour de France l'élevage de la truite arc-en-ciel. Il est persuadé qu'elle viendra parfaitement aussi bien dans les eaux des gorges de la Mandraka, que dans les étangs avoisinant la capitale ou Antsirabé.

Le Secrétaire annonce que l'Administrateur Fayout a fait don à l'Académie d'une belle collection de coléoptères provenant de la région de Vangaindrano. Elle renferme notamment de très belles et très intéressantes espèces de Buprestes L'Académie exprime à M. Fayout ses biens sincères remerciements. M. Lamberton indique aussi que les recherches entreprises pour le Musée continuent d'une manière satisfaisante, et présente de curieux *Cyphocrânes* (Orthoptères).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures et demie.

Séance du 21 Mai 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr. Villette, Aujas, Ramarohetra, Renel, Lamberton, P. Cadét, Dr. Rasamimanana.

Excusés : P. Dubois, Dr. Salvat, Fouilloux.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. Aujas donne lecture d'une lettre qu'il a reçue du gouverneur indigène Saïd Ahmed (d'Anjouan), lui donnant des renseignements complémentaires sur l'arbre généalogique des souverains de cette île, qu'il avait adressé à l'Académie malgache en 1916. Les explications nouvelles éclaircissent certains points obscurs. Des dates sont données pour les règnes des sultans aux XVI^e, XVII^e, et XVIII^e siècles. Le travail précédent est, d'ailleurs, heureusement complété par des notes sur l'histoire d'Anjouan. Des extraits en sont lus concernant l'origine des habitants de cette île, la première migration arabe, la deuxième musulmane, la rivalité des Almadoua et des Almacela, ces deux partis qui, depuis le 18^e siècle, ne cessent de se disputer la suprématie ; les incursions des Malgaches à Anjouan en vue d'exercer la piraterie.

Certaines anciennes mosquées, notamment celles de Domoni et de Sina, sont indiquées comme renfermant des sculptures curieuses, d'un véritable cachet artistique. Il est décidé qu'on les signalera à la haute bienveillance de M. le Gouverneur Général en lui exprimant le vœu que des mesures soient prises pour leur conservation.

Les notes envoyées par Saïd Ahmed, bien qu'un peu confuses par endroits, sont intéressantes à colliger. M. Aujas déclare se charger de ce travail de mise au net.

Le Secrétaire informe l'Académie que M. Perrier de la Bathie a donné au Musée sa collection de Mollusques terrestres et d'eau douce. Beaucoup d'échantillons sont déjà déterminés et d'autres ont été confiés à un spécialiste pour être identifiés. L'étude des Mollusques terrestres, animaux sédentaires par excellence, présente un haut intérêt pour la géographie zoologique comme pour l'étude de la variation de la répartition des terres et des mers.

M. Perrier de la Bathie a également confié à l'Académie malgache sa collection minéralogique et le secrétaire en souligne l'importance et l'intérêt. Il s'agit, en effet, d'une collection comprenant plus de 600 échantillons, tous déterminés, catalogués et classés. Il ont été recueillis par M. Perrier de la Bathie lui même, et l'origine de chacun est soigneusement notée. Enfin, M. Lacroix a vu ces échantillons, dont un double figure dans les collections du Museum.

M. Perrier n'a pas cru devoir s'astreindre à suivre une classification purement pétrographique, il a préféré classer ses échantillons plutôt dans un sens géologique, et l'on peut affirmer que sa collection devient, de ce fait, plus abordable et plus utile aux prospecteurs de la Colonie. C'est ainsi qu'avec les pegmatites, par exemple, il fait figurer les minéraux qu'on y rencontre, dont plusieurs, comme on sait, ont un intérêt commercial : Gemmes, micas, minéraux radio actifs, etc.

Cette collection a été immédiatement installée dans un meuble spécial où ceux qu'elle intéresse pourront facilement la consulter.

Voici, à titre d'indication, quelles sont les principales divisions adoptées par M. Perrier de la Bathie :

1. Granites porphyroïdes à microcline ; 2. Granites granulitiques à microcline ; 3. Granites à amphibole ; 3*bis* Granites non classés ; 4 Malgachites ; 5. Norites quartzifères, voisines des Malgachites ; 6. Pegmatites et minéraux des pegmatites ; 7. Aplites ; 8 Granites et gneiss écrasés ; 9. Gneiss ; 10. Gneiss alumineux, Leptynites, Gneiss graphiteux ; 11. Talcschistes, Chloritoschistes, Rhipidolites ; 12. Micaschistes, Schistes micacés, Phyllades ; 13. Quartzites et grès plus ou moins métamorphisés ; 14. Cornéennes ; 15. Cipolins, Dolomies ; 16. Paragneiss feldspathiques à pyroxène ; 17. Pyroxénites, Amphibolites, Epidotites, Wernéritites ; 18. Orthoamphibolites, Pyroxénites à feldspath, Orthogneiss à pyroxène ; 19. Gabbros ouralitisés, Péridodites, Serpentines ; 20. Microdiorites, Diorites, Minettes ; 21. Microgranites ; 22. Syénites, Microsyénites Granites alcalins ; 23. Monzonites, Tinguaïte, Essenite, Phonolites, Troctolites ; 24. Trachytes ; 25. Rhyolites ; 26. Gabbros et Diabases quartzifères proprement dits ; 27. Gabbros et Diabases à hypersthène et à olivine ; 28 Basaltes ; 29. Labradorites, Lemburgites ; 30. Brèches éruptives ou autres ; 31. Minerais des métamorphiques–Inclusions-Gîtes de contact ; 32 Minerais et gangues filoniens ; 33. Concrétions hydrothermales ; 34 Roches et minerais sédimentaires ; 35. Latérites.

Cette importante collection est installée de telle sorte qu'on puisse facilement y intercaler, au fur et à mesure de leur identification, les nouveaux spécimens recueillis.

L'Académie malgache remercie vivement M. Perrier de la Bathie pour l'importante contribution qu'il vient d'apporter à son Musée, et qui n'est d'ailleurs qu'un début.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 26 Juin 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR FONTOYNONT.

Etaient présents : MM. Renel, P. Cadet, Ramarohetra, Sharman, Rasamimanana, Fouilloux, Lamberton.

Excusés : MM. Fauchère, P. Dubois, P. Muthuon, Guyon, P. Camboué.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président dépose sur le bureau deux ouvrages en langue malgache composés par M. Radley et propose la nomination de l'auteur comme Membre correspondant de l'Académie malgache, ce qui est accepté à l'unanimité.

Le Président dépose aussi un petit opuscule de M. Rusillon, composé en dialecte sakalava.

Il informe l'Académie que M. Fauchère, Inspecteur des Services agricoles et forestiers, vient de faire déposer au musée d'histoire naturelle le double d'une collection de bois qu'il envoie au Muséum National d'histoire naturelle de Paris, pour être scientifiquement déterminée. Cette importante collection, qui comprend environ 300 numéros, constitue le début de l'inventaire forestier de la Colonie.

Elle fera l'objet d'un livre que M. Fauchère se propose de publier pendant son séjour en France.

Le P. Cadet informe l'Académie de la mort du F. Raphaël. Il rappelle que le F. Raphaël se montra toujours bon Français et que sa courageuse attitude lors des événements de 1885 et de 1895 n'était pas sans danger pour lui. Il possédait une profonde connaissance de la langue malgache et fut un des meilleurs collaborateurs du P. Malzac pour la rédaction de son Dictionnaire. A ce titre, c'est une perte réelle pour l'Académie Malgache.

Le P. Cadet dépose sur le bureau un ouvrage que vient de publier le P. Dubois au sujet des " Difficultés ordinaires des Malgaches dans l'étude du français". Ce carnet d'un vieux professeur, rempli de remarques suggérées par une longue pratique de l'enseignement et frappées au coin du pur bon sens, rendra les plus grands services aux jeunes indigènes qui veulent apprendre le français, et même à ceux de nous compatriotes qui veulent se perfectionner dans leur propre langue.

Il donne lecture, au nom du P. Muthuon, empêché, de la Note suivante :

Histoire géologique du haut Ikopa.

La Varahina du Nord, nous l'avons vu, à partir du carrefour hydrographique de Nanahazana, laissant à l'ouest Mantasoa, se dirigeait anciennement vers le S.-S.O., et rejoignait la Varahina actuelle dans la grande dépression lacustre d'Ambohibary-Ampanataovana. Cette dépression marécageuse par endroits, située à l'altitude de 1.325 mètres environ, fut préparée sans doute par une influence tectonique, mais creusée et déblayée en grande partie par le travail des eaux d'un lac : son étendue, d'environ deux kilomètres carrés, témoigna d'un long séjour des eaux, en quête d'un écoulement vers l'ouest. Des terrasses, bien horizontales, dont l'altitude constante est de 1.410 mètres environ, montrent que les eaux coulèrent longtemps à ce niveau élevé.

C'est qu'en effet, en sortant de cette large expansion lacustre, les eaux pénètrent dans le long et étroit défilé qui, par Ambohimpaniry et Antelomita, va aboutir au sud d'Antanamalaza. Cette section du cours supérieur de l'Ikopa, où se fait le confluent des deux Varahina, n'est pas moins remarquable par ses caractères que par son pittoresque un peu sauvage : là se croisent, en effet, à angle droit, deux groupes de chaînons montagneux de grande altitude : le groupe du nord est formé de trois chaînons parallèles, dont le principal, marqué par les deux sommets d'Ambatomirahavavy et d'Ambohiborona, domine immédiatement le défilé susdit.

Ces chaînons, d'altitude parfois supérieure à 1.600 mètres, sont très nettement orientés Est-Ouest, mais leur extrémité occidentale s'infléchit graduellement vers l'O.-O.N. et le N. O. ; leurs strates plongent vers le nord. Le mont Ambohiborona et, plus encore, l'Ambatotelomirahavavy (Les Trois Sœurs), avec ses 3 grosses masses rocheuses, forment des sommets pittoresques, visibles de loin et bien caractérisés.

Le second groupe de chaînons est plus développé et plus étendu, il atteint des altitudes bien plus considérables. Il comprend quatre lignes de reliefs que nous pouvons dénommer d'après leur principal sommet : l'Andrarahasina 1.700 m. d'altitude l'Ambatomaola (1.802 m.), le Faneremana (1.647 m.), Ambohidrazaka 1.623) m).

Ces lignes montagneuses, de grande élévation, qui constituent l'ossature d'une région de circulation difficile, se prolongent exactement du sud au nord, séparant des cours d'eau de même direction primordiale.

C'est par cette ligne ou bande de croisement des deux systèmes de chaînons perpendiculaires que la Varahina du Nord, bientôt renforcée par le flot de la Varahina du Sud, a réussi à se créer une issue. Seulement, même sur cette bande de raccordement aux roches contournées, fracturées, plus ou moins disloquées, le passage était difficile ; aussi l'écoulement eut-il lieu longtemps à un niveau bien supérieur au niveau actuel (voisin de 1.300 m.) ; il se faisait à l'altitude de 1.380 à 1.400 mètres.

Les eaux devaient être retenues en grande partie dans les deux lacs d'Ambohibary et d'Ambohijanahary. Une preuve manifeste de la longue durée de ces conditions hydrographiques de la Varahina réside dans le grand développement des terrasses aplanies de 1.380 à 1.400 mètres d'altitude qui dominent le cours actuel.

Un des affluents importants de la Varahina, dans cette région, l'Hiadiana, cours d'eau qui vient du N. O. de Manjakandriana et longe la base sud du grand massif d'Angavokely (1.783 m.), a modifié son cours inférieur, actuellement, parvenu auprès d'Alarobia d'Ambatomanga, il abandonne brusquement et presque à angle droit sa direction sud-ouest, pour s'engager dans une gorge étroite et profonde, vrai défilé creusé perpendiculairement aux chaînons Est-Ouest, et aller rejoindre l'Ikopa au voisinage d'Antelomita. Jadis l'Hiadiana gardait sa direction sud ouest, passait par le col d'Ambatohasina (1.380 m.), et rejoignait la base du mont Fandana et allait mêler ses eaux à l'Ivovoka d'Anjeva.

Pour ce qui regarde la Varahina, sur la haute terrasse plate, voisine de 1405 m. et aujourd'hui tronçonnée, sur laquelle elle coulait jadis, sont bâtis les principaux villages de la région d'Antelomita : Ambohijanahary, Nosiravo, Ambohidray, Mokajy. Cette période, pendant laquelle l'Ikopa roulait son flot à une hauteur peu à peu décroissante, dominant de 80 à 50 m. son niveau actuel, dut durer assez longtemps. C'est que d'Ambohipaniry à Alatsinainy d'Antanamalaza et au delà, l'obstacle était long (10 km. et plus) et puissant : roches dures, contournées ; faible pente d'écoulement, donc force vive réduite ; masse d'eau relativement petite, celles-ci étant retenues et s'évaporant en grande partie dans les lacs d'amont. De plus, en aval d'Antélomita, l'Ikopa changea vraisemblablement plusieurs fois de lit, éparpillant ainsi son effort de creusement. Comme je l'indiquais plus haut, il fut, vraisemblablement, un moment où, d'Antelomita, il dirigeait ses eaux vers le N. E. d'Antanamalaza, pour se joindre à l'Hiadiana, et passer au pied du mont Fandana. Plus tard, à partir de divers points situés en aval d'Antelomita, ses eaux dévièrent peu à peu, il semble, vers l'ouest, passant au sud-ouest d'Antanamalaza, et déplaçant leur lit depuis la base du mont Fandana jusqu'à la ligne à peu près

Alatsinainy-Ambohidraondriana-Masindraz-Ambohimanambola, l'Ikopa dut fixer assez longtemps son cours dans cette direction qui conduisait tout droit ses eaux du confluent de l'Andriampanahy au confluent de l'Ivovoka et au grand lac d'Anosy, situé au sud d'Ambohimanambola. Dans cette partie de son cours, près du village d'Ambohidraondriana, le fleuve, coulait à une altitude un peu supérieure à 1300 mètres : aujourd'hui, au coude situé au N. O, d'Alatsinainy, il coule à 1250 mètres. Mais il y avait, semble-t-il, à ce moment, à l'ouest d'Alatsinainy, entre le mont Ambohimirakitra et le village de Masomboy, un lac ou une dépression lacustre, de niveau (1260 à 1270 m.) bien inférieur aux quelques 1310 mètres où coulait l'Ikopa : un cours d'eau, qui débouchait dans cette dépression, disposant d'un niveau d'érosion avantageux, avança peu à peu ses eaux de tête vers l'Ikopa et finit par le capter tout entier. C'est pour cela que l'Ikopa, à partir d'Alatsinainy, décrit aujourd'hui vers l'ouest et le sud-ouest, ce grand coude, branche inférieure de la grande S. renversée qui caractérise son cours au S.-E. de Tananarive. Ce mouvement de descente des eaux de l'Ikopa dut être assez brusque, car, en amont, vers Antelomita, le cours d'eau, sollicité par une pente fortement ravinée, approfondit rapidement son lit. De plus, ce changement de direction ne doit pas être bien ancien, géologiquement parlant, car, ni dans la région d'Antelomita, ni dans la partie de son cours située entre Ambohimirakitra et Ambohimanambola, le fleuve n'a eu le temps d'élargir notablement son lit : dans ces deux régions, il coule dans une gorge étroite et profonde : son cours est barré de chutes et de rapides ; les terrasses inférieures, dont le développement un peu étendu indique d'ordinaire un écoulement prolongé à un niveau déterminé, y sont très réduites ; la plupart des affluents latéraux n'ont eux-mêmes qu'un développement très limité, et coulent dans des gorges très resserrées et profondes. Tout cela indique que le phénomène de capture qui a rejeté les eaux de l'Ikopa vers l'ouest d'Alatsinainy fut brusque et est relativement récent.

Avant d'entrer dans le bassin lacustre de Tananarive, il est probable que les eaux de l'Ikopa séjournaient anciennement dans la dépression d'Anosy Tout indique que cette dépression de 4 à 5 kilomètres carrés est d'origine tectonique, mais elle a été façonnée, élargie, régularisée par un long travail des eaux. Ces eaux devaient être retenues par un barrage rocheux, qui devait se rattacher, au sud, au massif de quartzite d'Ambohitrandrianànahary et d'Ambohimarina, au nord, au massif également en partie quartziteux de la hauteur d'Ambohibato.

A partir de ce point, l'histoire de l'Ikopa se rattache à l'histoire du lac de Tananarive. Avant de la reprendre, je me propose d'étudier autant que possible de la même manière, les autres cours d'eau qui débouchent ou débouchaient jadis dans ce lac prédestiné par son importance et l'étendue de ses alluvionnements, à préparer l'établissement de la future capitale de Madagascar.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures et demie.

Séance du 24 Juillet 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr Villette, Rasamimanana, P. Dubois, Ramarohetra, Sharman, Radley, Dr. Ranaivo, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, P. Muthuon.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1) Une lettre de M. Christman de l'Université de l'Etat de Louisiana (Etats-Unis) demandant à l'Académie malgache de lui procurer une sorte de manne fabriquée par un insecte de Madagascar (tantely sakondro) en vue de faire l'étude chimique de cette substance. Le Secrétaire indique qu'il connait cette sorte de sucre et qu'il fera son possible pour donner satisfaction au correspondant de l'Académie.

2) Une lettre du Président de la Société Entomologique de France donnant le nom de quelques groupes d'insectes malgaches.

3) Une lettre du Directeur du Service géologique des Etats Unis offrant des publications de son service en échange de la collection de nos Bulletins.

4) Une lettre de M. Radley remerciant de sa nomination de membre correspondant.

5) Une lettre de M. le Dr. Poisson donnant des renseignements sur les divers Adansonia qui poussent dans les environs de Diégo.

6) Une lettre de la « Société Académique d'Histoire Internationale » demandant une Notice sur notre Société. Le Secrétaire fera le nécessaire.

7) Deux lettres de M. Perdriaux, de Sainte Marie, annonçant l'envoi, l'une de trois squilles (mante de mer) l'autre d'un serpent cornu (langaha nasuta). Ces divers spécimens viennent de parvenir au Musée. M. Perdriaux annonce également l'envoi prochain d'un squelette de Dugong. L'Académie Malgache est très reconnaissante à M. Perdriaux des efforts qu'il déploie et elle le prie d'agréer ses remerciements.

8) Une lettre de M. le lieutenant Decary annonçant l'envoi de coraux et d'éponges de la baie de Diégo.

9) Une lettre de M. le Dr. Lallemand annonçant un envoi prochain d'hémiptères déterminés.

10) Une lettre de M. Junot de Maroantsetra, donnant quelques détails intéressants sur le séjour de Maveur dans cette région.

12) Une lettre de M. G. Grandidier au sujet de divers animaux de Madagascar et de l'intérêt que présente pour le monde savant la faune subfossile de notre grande île.

Le Président informe l'Assemblée que le Dr. Salvat a déposé à l'Académie une fusée et un éclat d'obus de marine, trouvés enfouis dans la vase, au cours de travaux de drainage du marais d'Andramanao, dans le gouvernement de Foulpointe en Juin 1916. Cet obus, dont la fabrication remonte à 1874, était intact lorsqu'il fut retiré du marais ; il est vraisemblable que sa pointe n'ayant pas rencontré de corps dur dans la vase, n'a pu faire jouer le percutant. Ce projectile provient vraisemblablement du bombardement de Foulpointe effectué le 13 Juin 1883 par l'Amiral Pierre.

Il fut remis au service d'Artillerie à Tamatave qui le fit éclater, et M. l'Administrateur Rambauden a donné des fragments au Dr. Salvat.

De son travail sur le Bétsiléo, le R. P. Dubois extrait une étude particulière du type bétsiléo lui-même, de l'individu bétsiléo : homme, femme vieillard, enfant, analysé au double point de vue de la constitution physique et du caractère.

De longues années de vie commune ont permis à l'auteur des observations, très vécues et par suite très détaillées.

Aussi, est-il difficile de réduire en quelques lignes une analyse de ce genre. A ne donner que certains traits d'un dessin aussi fouillé on risque de déformer le portrait.

En somme, le Bétsiléo, au physique comme au moral, se ressent encore de l'état d'oppression et de servitude où il a si longtemps vécu, soit vis-à-vis du pouvoir politique qui l'opprimait jadis, soit vis-à-vis de la superstition qui le corrompait jusqu'à l'intime de l'être.

Le corps assez robuste extérieurement, manque encore de vigueur réelle et durable, et, pour ainsi parler, de densité. Il y a chez le Bétsiléo plus d'apparence que de résistance...et cela tient au manque de nourriture, à l'ignorance totale des principes les plus élémentaires de l'hygiène, aux pratiques immorales et aux excès inouis des " fiandravanana ".

L'esprit manque de maturité, la volonté est craintive lé caractère est timide, cela ne se comprend que trop étant donné le régime sous lequel il a si longtemps vécu.

Mais on serait injuste envers les Bétsiléo en les appréciant par ce qu'ils paraissent encore actellement. Sous cette timidité, sous ces tempéraments affaiblis, se cachent de grandes ressources. Bien encadrés, bien formés, bien conduits nos Bétsiléo ont fait pendant la guerre de fort bons soldats. Soutenus, dirigés et développés par une Administration bienfaisante, ils peuvent devenir, sinon d'habiles commerçants, du moins de robustes paysans et d'excellents travailleurs des champs.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18 heures.

Séance du 25 Septembre 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr Villette, Foulloux, Rasamimanana, Colançon, Ramarohetra, P. Dubois, Dr. Ranaivo, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, Radley.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé. M. le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1.—Une lettre de M. Decary, nous faisant part de sa rentrée en France et nous adressant divers travaux.

2.—Une lettre de M. Russillon nous informant qu'il est également sur le point de quitter Madagascar, et nous envoyant une liste et un tableau revus et complétés des anciens souverains du Boéni.

3.—Une lettre de M. Le Cerf, du Muséum, nous accusant réception des papillons envoyés et nous annonçant leur prochaine détermination.

4.—Une lettre du Capitaine Durvy, communiquée par le Gouvernement Général Il résulte de cette lettre que les peintures rupestres colorées qu'avaient signalées M. Birkeli dans certaines grottes de l'Antsingy n'ont pas l'intérêt ethnographique qu'on avait pu d'abord leur supposer.

5.—Une lettre de M. le Conducteur des Travaux Publics Dulais, faisant connaître qu'il a trouvé, près du village d'Ipela, sur la rive gauche de la haute Meha (affluent du Mananjary) une station de fabrique de marmites en pierre à peu de chose près semblables à celles qu'on a trouvées dans diverses autres régions de la côte est.

6.—Deux lettres de M. le Prof. Vayssière du Muséum de Marseille nous accusant réception de divers spécimens envoyés et nous informant qu'il nous fait parvenir de son côté du matériel et divers objets de collection pour lesquels l'Académie Malgache le remercie bien sincèrement.

Le Secrétaire présente une Note de M. Decary, sur la Morphogénie de la baie de Diégo-Suarez. L'auteur donne d'abord une brève description de cette vaste échancrure avec ses quatre subdivisions principales : baie de Tourane, baie des Cailloux blancs, Cul-de-sac Gallois, port de la Nièvre. Il indique ensuite quelle est la nature géologique des terrains qui constituent le pourtour de la grande baie. Il montre que les argiles bleues cénomaniennes forment presque partout le littoral que très souvent (presqu'îles Tanilotsy, Anortab. etc.) le cénomanien est recouvert par l'emschérien et l'aturien. Ce dernier supporte le Nummulitique, à l'ouest, (presqu'île d'Ankorombe) et à l'est plateau d'Anosirava. Par contre, sur le plateau de cap Diégo, comme sur la presqu'île d'Antsirane, le cénomanien est recouvert de basalte latéritisé

La baie est parsemée d'îles : Nosy Longoro, rocher corallien soulevé (10 m.) : Nosy Koba, tufs basaltiques (15 m) ; Nosy Fano (7 m) Nosy Lapasana, calcaires nummulitiques (100 m.), Pain-de-sucre, rocher nummulitique (122 m.) ; Nosy Volana, rocher corallien (30 m.).

Etudiant les fonds, M. Decary indique que la profondeur du cul-de-sac Gallois est très faible, celle du port de la Nièvre croît régulièrement, en approchant de Diégo, la baie des Cailloux blancs a une profondeur moyenne de 20 à 35, celle de la baie des Français est d'une vingtaine de mètres, et celle de la baie de Tourane de 35 à 40.

Enfin, une fosse relativement profonde (50 à 60 m.) est orientée est-ouest, du cap Vatomainty à l'ilot de Nosy Volana.

Ces considérations font supposer à M. Decary que la mer nummulitique recouvrit autrefois tout l'espace occupé par la baie actuelle ; par dessus les calcaires qu'elle déposa, la mer aquitainiene vint ensuite s'établir et fut nettement transgressive, surtout vers le nord et le cap d'Ambre. C'est à cette époque que les volcans reconnus dans le nord de Madagascar ont rejeté leurs cendres et basaltes. Vers le milieu du pliocène tout le terrain est émergé ; une intense circulation d'eau ravine le calcaire nummulitique produisant des grottes et des fissures, causant des éboulements. Les vallées se creusent fortement et atteignent le cénomanien qui est lui-même, par place, profondément entaillé. Au commencement du pleistocène un fort mouvement positif de la mer détermine l'envahissement de l'espace un peu plus grand que celui occupé actuellement par la baie, puis un mouvement négatif de faible amplitude fait sortir des eaux les presqu'îles d'Oranjia Cap Diégo, etc, et soulève les bancs coralliens précédemment édifiés. C'est alors que commencent au sud de la Baie les éruptions qui amènent la formation du massie d'Ambre.

M. le Dr. H. Poisson envoie la description d'une nouvelle espèce de Pachypodium, trouvée dans les environs de Diégo, Il fait remarquer que par son habitat et son port elle se rapproche de *P. Windsori* mais qu'elle s'en distingue par ses fleurs blanches très grandes, un calice glabre et la forme de ses feuilles. Si par plusieurs caractères botaniques elle rappelle le *P. Rutenbergianum* elle s'en éloigne par son port, la rareté de ses fleurs non plissées.

MM. D. H. Poisson et Decary adressent une Note sur de Nouvelles observations biologiques sur des Pachypodium malgaches. Ils étudient tour à tour la distribution des espèces, leur classification systématique, les particularités biologiques des diverses espèces (cycle évolutif, types morphologiques influence de l'habitat de la nature du sol, de l'altitude, du peuplement, etc.). Ce travail constitue donc une contribution de grand intérêt apportée à l'étude du genre Pachypodium, l'un des plus curieux de notre flore.

M. Denis a fait hommage à notre bibliothèque d'un mémoire intitulé « Recherches anatomiques sur quelques plantes littorales de Madagascar » Parmi ces plantes, il s'est limité à celles de l'association à Ipomœa Pescaproe, qui est la plus proche de la mer. Il montre que leur adaptation est caractérisée par une absence presque complète de protections épidermiques, par une carnosité variable de la feuille et même de la tige, par une structure le plus souvent bifaciale et par un tissu aquifère bien développé. Ces caractères résultent de ce que ces plantes croissent dans un sol perméable et salé, desséché par des vents violents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 23 Octobre 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr. FONTOYNONT

Etaient présents : MM. Dr. Villette, P. Dubois, Andriamifidy, Dr. Rasamimanana, Ramarohetra, P. Dubois, P. Muthuon, Lamberton.

Excusés : MM. Girod, Guyon, Aujas, Renel.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1. Une lettre de M. le Gouverneur Général demandant à l'Académie de se charger de la partie scientifique de l'exposition intercoloniale qui aura lieu à Marseille en 1922.

L'Académie accepte de se charger de cette organisation et charge son bureau de préparer un programme et de s'entendre avec l'Administration pour les moyens de le réaliser.

2. Une lettre de M. le Gouverneur Général indiquant que le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts se préoccupe en vue des modifications à apporter aux modèles actuels qui lui paraissent critiquables, de réunir des échantillons de l'industrie originale textile de fabrication indigène antérieure à l'occupation : tissus, broderies, dentelles, etc ; et priant l'Académie de lui communiquer les motifs de décoration indigène qu'elle peut posséder. L'Académie fera son possible pour donner satisfaction à M. le Gouverneur Général ; mais il y a bien peu de productions malgaches qui peuvent prétendre au titre d'artistiques.

Le P. Muthuon présente une note sur un phénomène récent de capture de cours d'eau à Manjakandriana.

Il a cité récemment devant l'Académie Malgache une modification intéressante du cuors inférieur de l'Hiadiana ; ce cours d'eau dont les sources voisinent au moins aujourd'hui avec celles de la Mananara, devait couler jadis à Alarobia d'Ambatomanga, à une altitude un peu supérieure à 1.400 mètres et continuait alors sa marche vers le sud-ouest jusqu'auprès d'Antanamalaza.

A ce moment-là, les eaux supérieures de l'Hiadiana ne devaient pas dépasser notablement le voisinage du haut massif d'Angavokely : toute la plaine de Sambaina et Ambohibangaina, au nord-ouest de Manjakandriana était en totalité ou en grande partie tributaire du Mady. C'était un appoint d'eau considérable pour la vallée sud de Manjakandriana où le Mady promène maintenant des eaux paresseuses et abondantes.

Mais quand l'Ikopa eut abaissé sa vallée à 1280 mètres, dans la région d'Antelomita, et que l'Hiadiana eut tourné au sud par un coude brusque, à partir d'Alarobia, les conditions de l'érosion fluviale changèrent grandement, car pendant que le Mady coulait lentement à l'altitude de 1375 mètres environ, l'Hiadiana avait à son avantage un niveau de base d'érosion inférieur de quelques 80 à 90 m. Aussi ce dernier cours d'eau creusa-t-il rapidement son lit : il se créa une vallée profonde et étroite sous le mont Angavokely et porta rapidement ses eaux de tête au nord de ce sommet. Il capta d'abord l'Antsahalava qui, venu directement du nord, lui assure le tribut des eaux d'un massif élevé et étendu. Mais cela ne lui suffit pas. Gardant toujours sa direction nord-est, il avança sournoisement en quelque sorte ses sources jusque tout près et au nord-ouest de Manjakandriana, et cela à travers un haut plateau de 1450 mètres d'altitude. Il s'y creusa une gorge profonde de 70 à 80 mètres aux parois abruptes, comme à l'emporte-pièce, et finit par déboucher dans la dépression ou plaine lacustre d'Ambohibangaina.

C'en était fait dès lors, le Mady se trouvait décapité de toutes ses eaux supérieures, il perdit ainsi du coup une aire de drainage de 45 à 50 km. carrés. Le seuil d'Ambohimandry à 2 km. environ au nord de Manjakandriana par où passaient auparavant les eaux captées et où se croisent aujourd'hui la route et le chemin de fer de l'est resta désormais sans écoulement.

La configuration des lieux garde encore tellement l'aspect de l'état de choses ancien que l'on a de la peine à se rendre compte de la vraie direction d'écoulement des eaux : leur issue naturelle semble toujours être vers Manjakandriana et le Mady, tant la coupure de l'Hiadiana disparait dans le relief qui paraît fermer tout écoulement vers le sud-ouest. Il en est du moins ainsi quand on ne voit la région de capture que par le nord. Mais, si l'on vient du sud-ouest, si l'on remonte la vallée de l'Hiadiana en partant du village d'Antalatakely, on se rend facilement compte du travail des eaux. La vallée sur ce parcours de 2 km. environ est étroite et d'accès difficile. La coupure définitive, celle qui détermina la perte des eaux supérieures du Mady, est étrangement resserrée et presque verticale, elle entame une masse terreuse orientée. N.-O. Cette coupure nommée Ankaditohina « à la tranchée écourtée » est manifestement fort récente et l'érosion ne tardera sans doute pas à l'élargir ainsi que les deux vallons tributaires d'amont, en compromettant, peut-être la solidité des ouvrages de la route et du chemin de fer. En tout cas, cette capture des sources du Mady par l'Hiadiana me semble être la plus nette qu'il soit possible de visiter dans cette région des hauts plateaux et elle est d'un abord extrêmement facile pour tous ceux qui s'intéressent à ce genre de phénomènes.

Les Secrétaire présente une note de M. Perrier de la Bathie sur la distribution géographique des *Chlaenacées*. L'auteur rappelle que M. Gérard vient de faire paraître dans les Annales du Musée Colonial de Marseille une étude très complète sur ces plantes malgaches et montre que faute d'indications assez complètes et assez précises sur l'habitat des diverses espèces, M. Gérard ne met pas assez en lumière la remarquable distribution géographique des *Chlaenacées*, famille essentiellement malgache.

M. Perrier de la Bathie distingue d'abord dans l'Ile une végétation autochtone qui n'existe plus que par lambeaux plus ou moins disjoints Envisageant seulement cette dernière, il établit qu'elle constitue deux flores très différentes : 1° Flore du vent à feuilles persistantes avec trois régions, (*a*) région orientale du littoral à l'altitude de800, (*b*) région centrale, au-dessus de 800 m. (*c*) région du Sambirano ; 2° Flore sous le vent à feuilles caduques avec deux régions, région occidentale et région du sud-ouest.

Les différences qui existent entre les deux flores ne sont pas seulement des différences de végétation, mais aussi des différences de composition botanique, c'est-à-dire de répartition et d'origines d'espèces. Celles de la flore du vent semblent avoir une origine orientale, et celles de la flore sous le vent une origine méridionale.

Etudiant les habitats des *Chlaenacées*, M. Perrier indique que 34 espèces sont localisées dans les régions de la flore du vent, et 4 seulement dans celles de la flore sous le vent, et encore ces dernières sont elles au voisinage de la région centrale, d'où elles proviennent évidemment.

Les *Chlaenacées* sont des arbustes, de petits arbres, rarement de grands arbres. Aucune de ces plantes, essentiellement malgaches n'a pu s'adapter aux nouvelles condition créées par l'homme ; plusieurs espèces ont déjà disparu et plusieurs autres sont en voie de disparition.

Le R. P. Colin rend compte d'un opuscule offert en hommage à l'Académie Malgache par M. le Conducteur des Travaux publics Cognié. L'auteur de ce travail indique les méthodes les plus usuelles par lesquelles on obtient la longitude et la latitude. Il préconise pour le premier élément de la longitude les occultations d'étoiles par la Lune, et après avoir développé la formule employée en pareille circonstance, il donne des exemples. Comme la détermination de l'heure exacte est nécessaire dans les calculs de la longitude, deux procédés, par les distances zénitales d'une étoile et par les hauteurs correspondantes sont longuement expliquées ; vient ensuite la formule ordinaire par laquelle on calcule l'heure prise avec un théodolite de précision.

Pour fixer le deuxième élément, la latitude, l'auteur conseille la méthode des circumméridiennes d'une étoile. Un exemple permet de passer de la théorie à la pratique.

Le R. P. Colin présente aussi une note sur le climat de la région de Beloha (sud de Madagascar) d'après les observations météréologiques de M. Decary.

L'auteur fait d'abord remarquer que la température moyenne est presque la même à 8 h. (22°, 2) et à 20 h. (22°, 9) ce qui provient du sol sablonneux et du voisinage de la mer. Le maximum se produit en janvier 32°, 7, le minimum en juin 15°, 2 ; la moyenne annuelle est de 24°, 4. Il y a donc un écart considérable, rare à Madagascar

Le nombre des jours de pluie atteint 47, ils se repartissent surtout en Décembre et Janvier; le brouillard a été absent pendant 21 matinées de la saison fraiche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 27 Novembre 1919

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT.

Etaient présents : MM. Colançon, P. Dubois, P. Cadet, Sharman, Dr. Rasamimanana, Radley, Lamberton.

Excusés : MM. Guyon, Carougeau. Girod, Dr. Villette.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Deux lettres de M. le professeur Lacroix, au sujet de la détermination d'échantillons minéralogiques.

2° Une lettre de M. Drouhard donnant d'intéressants renseignements sur une curieuse et rare espèce d'oiseau malgache, l'*Euryceros Prevosti*, qu'il a pu observer en captivité.

3° Une lettre de M. le professeur Boule au sujet d'un fossile du sud de l'île.

4° Une lettre de M. Brégeras, planteur à Ambodiara (Mananjary) accompagnant l'envoi de deux pièces en pierre taillée : l'une a la forme d'une brique et l'autre celle d'un mortier. La roche semble être analogue à celle (tal schiste) dans laquelle ont été taillées les marmites trouvées en divers points de la côte est, notamment à Vohemar. Mais ces objets ont une forme différente de celle des objets de même nature déjà signalés et, détail intéressant, la pièce plate a été trouvée dans des alluvions aurifères, à 8 m. de profondeur, mais à plus de 25 m. au-dessus du niveau de l'Antsasaka, rivière voisine, et le mortier a été trouvé sous un ilot, reposant sur le granit au-dessous d'un bloc de gneiss de plus de 10^{m3}. Il semble donc qu'on doive attribuer à ces pièces une ancienneté relativement considérable.

M. l'administrateur Piermé, actuellement en France, informe l'Académie qu'il a exposé les rabanes à dessins colorés que fabriquent les sakalaves de l'Ankara-Mahavavy, à la foire de Paris, aux expositions de Bordeaux, et de Strasbourg et qu'elle ont été très appréciées, notamment par M. le ministre des colonies Simon. M. Piermé joint à sa lettre une note détaillé, sur la façon dont sont fabriquées ces rabanes, et regrette que cette petite industrie locale se perde de plus en plus.

Le Dr. Rasamimanana rend compte qu'il a lu le manuscrit présenté par l'ex-prince Rakotomanga. Malgré ses lacunes, ses confusions et ses erreurs, ce travail est intéressant, surtout au point de vue littérature malgache. L'auteur emploie, en effet, des mots qui ne figurent pas dans les dictionnaires, ou qui y figurent avec un sens tout à fait différent, ou enfin des expressions peu ou point usitées actuellement, tels :

Sanjo, présomption en parlant d'un héritier.

Hangoka, caprice en mangeant.

Sambo, rites.

Ranjo, honneur, hommage.

Manao Andriamteritra azoko to sy mpanjaka azoko am-po =abuser de son influence parce qu'on est bien avec le roi ou le chef.

Le R. P. Dubois rend compte qu'il a analysé le document intitulé « Notes d'histoire malgache », d'après Rabozaka.

Ce travail est une sorte de thèse sur le peuplement de Madagascar. D'après l'auteur, l'île fût peuplée successivement :

1° Par les Rakaka et les Tonitony, petits hommes sauvages, qui jetaient leurs morts à l'eau.

2° Par les Vazimba, sachant déjà se vêtir et construire des habitations et enterrant leurs morts, sauf les entrailles jetées à l'eau.

3° Vers le VIIe siècle (?) les Malais débarquent à Fénérive et montent dans l'intérieur ;

4° Après une longue période d'accord, il y a brouille entre les Vazimba et les Malais, et ceux-ci expulsent ceux-là qui se répandent dans toute l'île donnant naissance aux principales tribus : Betsimisaraka, Tanala, Bara, Vezo, Bezanozano, Sihanaka, Tsimihety, St-Mariens, etc.

Cette thèse se heurte aux traditions spéciales aux tribus et aux théories scientifiques établies ou probables ; certains détails d'étymologie de noms, de généalogie, d'histoire paraissent pour le moins fort risqués. Cependant, on peut recueillir dans ce travail des données utiles :

1° La tradition de races antérieures aux Vazimba ;

2° La tradition de l'invasion malaise à date déjà lointaine et son passage par le nord-est ;

3° La tradition d'un accord durable entre Vazimba et Hova ;

4° Expulsion des Vazimba vers la fin du XVIe siècle.

On ne saurait trop encourager les personnes qui recueillent ces anciennes traditions pendant qu'il en est encore temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

UN CHAPITRE DU TANTARA

DU

P. CALLET

ESSAI DE TRADUCTION INTEGRALE

PAR

LE P. SOURY-LAVERGNE

LE REV. P. SOURY-LAVERGNE

NOTICE NECROLOGIQUE PAR LE Dr. FONTOYNONT

Le Père Pierre Soury-Lavergne, missionnaire à Madagascar, membre de l'Académie malgache, aumônier militaire pendant la grande guerre, est mort au front de Champagne, le 8 Octobre 1915. — Fait prisonnier au début de 1914, il s'évada après avoir traversé la Belgique puis la Hollande et revint par l'Angleterre en France. Il reprit de suite, sans repos, du service aux armées. Je garderai toujours le souvenir ému de ce soir de décembre 1914 où, à Kruisstraathock, au moment où se déroulait la bataille acharnée d'Ypres, je le vis arriver dans mon poste de secours, tout couvert de neige et grelottant de froid. — Nous parlâmes bien longuement et de la terre malgache qui nous semblait alors à tous deux si loin et de cette Académie malgache à laquelle était si attaché notre cher collègue. Quand il fallut se séparer tard dans la nuit, j'eus le pressentiment que je ne reverrais plus Soury-Lavergne. Hélas ! ce n'était que trop vrai. Peu après, cette belle intelligence n'existait plus. Perte irréparable pour l'Académie Malgache !

Le Père Pierre Soury-Lavergne, dont on trouvera ci-après une remarquable étude historique, avait donné à la Revue Internationale d'ethnologie et de linguistique « ANTHROPOS » en collaboration avec le R. P. de la Devèze les études suivantes, toutes relatives à Madagascar.

1° La fête de la Circoncision en Imerina autrefois et aujourd'hui.

2° au « Sahagun » pour l'ethnologie du peuple malgache de l'Imerina. Les Documents du P. Callet.

3° La Fête Nationale dú Fandroana en Imerina.

Il avait publié dans nos Bulletins de l'Académie Malgache :
Tranches d'Histoire = Andrianampoinimerina et les sept années de paix. (Tome X page 157).

UN CHAPITRE DU TANTARA DU P. CALLET

Le roi Andrianjaka à Tananarive

Les Vazimba

Les Ancêtres et les Morts

(p. 237-275)

NOTE. — On s'est efforcé de retenir un peu de la saveur primitive de ces documents — documents d'âme encore plus que d'Histoire, — un peu de l'allure naïve et populaire de ce parler des " anciens ", — avec ses répétitions, ses bizarreries, ses ambiguités parfois, et aussi ses trouvailles d'expressions heureuses.

IIe PARTIE

Depuis que Ralambo "eut inventé"(1) *l'Imerina, — et jusqu'au moment où Andriamasinavalona l'acheva en 4 districts.*

CHAPITRE I

Andrianjaka(2) *ici à Tananarive*

I. — C'est Andrianjaka, époux de Ravadifo, qui acquit toutes les montagnes du Nord. p. 237

Andringitra et Maniomby et Ambohipoloalina et Ambohitsoa et Ampananina et Mangabe(3), il les acquit, du temps où il régna à Ambohimanga. — Andrianjaka, époux de Ravadifo, engendra Andriantsitakatrandriana [son successeur].

Et, en ce temps-là, Andrianjaka alla vers le sud pour prendre Alamanga sainte(4), afin d'y habiter, et pour combattre les Vazimba(5) d'Alamanga. Et une fois qu'il fut arrivé à Amboniriana, au nord de Lazaina(6), il y eut une femme qui conduisait des femmes esclaves venant de laver du *rofia*(7) ; et les serviteurs du prince la virent. Alors ils dirent à Andrianjaka : " Eh ! Prince ! Il y a une belle femme là-bas ! " Andrianjaka dit : " Allez et prenez-la moi. " — Alors les serviteurs partirent s'en allant à la femme ; et les serviteurs dirent : " O femme ! D'où venez-vous ? " — Les esclaves répondirent : " De laver du rofia. " — "C'est pour savoir seulement, dirent les serviteurs... ; cependant, le prince nous envoie ici à vous. " — " Pour quoi faire ? dit la femme.

Le prince vous prendra pour épouse, Madame. " — "Le prince... ? Quel est ce prince ? " dit la femme. — " Andrianjaka qui vient de là-haut, au nord, de cette ville couverte de forêt(8)" dirent les serviteurs. — " Si Andrianjaka est prince, moi aussi je suis princesse, comme lui ", dit la femme.

Trois fois, les envoyés vinrent pour la prendre, et elle ne voulait pas, la femme. — Alors Andrianjaka dit : "Allez et portez-la dans vos bras, vous autres là ; il y va de sa tête ; pour le coup, quelle affaire ! "

Alors les serviteurs la portèrent dans leurs bras ; et les esclaves laveuses de rofia dirent : "Comment ! une personne a père et mère et on ne la laisse pas prendre conseil ? Mais est-ce donc une sauterelle et qu'on peut déposer sur le chemin ? "(9) — Alors la femme arriva à Andrianjaka. — Voyez p. 151 ce qui concerne Andriampanarivomanga, qui engendra Ravadifo ; et donc c'est à Lazaina qu'il demeurait ; — et la note p. 152(10).

---

(1) " Eut inventé ", au sens étymologique du mot : eut à la fois trouvé et créé. — Ralambo est le premier roi d'Imerina, à proprement parler.

(2) *Andrianjaka* régna de 1610 à 1630 (?) Fils de Ralambo.

(3) Collines et chaînes à quelque distance, au nord et à l'ouest d'Ambohimanga.

(4) Nom primitif de Tananarive : " Forêt-bleue. "

(5) *Vazimba* : Nom des premiers habitants du centre de Madagascar.

(6) *Lazaina* : à 6 km. sud d'Ambohimanga.

(7) *Rofia* : fibres textiles d'une espèce de palmier : Sagus Raphia

(8) C'est-à-dire Ambohimanga dont le nom signifie. A-la-ville-bleue, rendue bleue ou vert-sombre par sa forêt.

(9) Cf. le proverbe : *Zana-tsorohitra amoron-dalana : tsy nariako fa narian-dreniny.* Voici un petit d'alouette au bord du chemin : ce n'est pas moi qui l'ai abandonné, mais sa mère. — On l'applique à une jeune fille dont se désintéresse une mère et que le premier homme venu enlève. Ce n'est pas sa faute à lui : il l'a trouvée délaissée.

(10) La remarque est dans le texte même du *Tantara*. Andriampanarivomanga est donné à la p. 151, comme l'aîné des descendants de Ralambo qui n'ont pas régné. Ravadifo était une nièce d'Andrianjaka. C'est d'elle que parle le récit.

II. — En ce temps là, Andrianjaka partit pour le sud vers Alamanga.

Et ce fut en venant par le coin d'Alahamady-de la terre (1) qu'il monta [à la ville] ; — alors il campa là, car il y avait des Vazimba dans la ville d'Alamanga. — Et lorsque les Vazimba virent la fumée des multiples feux, ils s'enfuirent, dérangés de rester. Alors Andrianjaka monta par le coin-de-prière du bourg, et il dit : " Je ne serai pas à deux mais tout seul. " Alors il appela le bourg du nom de Au-bourg-où-l'on ne-règne-pas à-deux(2).

Lorsqu'il arriva à Ambatobe, encore, — il fit des bénédictions, car il allait entrer : et c'est pour cela qu'il appela ce lieu l'Entrée. (3)

Alors il trouva les maîtres de la forêt, les Zanamalazomby (4), lorsqu'il fut au tombeau d'Andriampirokana (5) ; puis il prit Antsahondra, et il arriva au sommet d'Alamanga ; et il coupa le bois, faisant faire des maisons et un fortin [blockhaus] ; alors il fit des bénédictions de grâces et de souhaits, disant : « Que l'on-soit-mille-en la-ville ! » (6)

Et puis, il alla vers le sud, à Andohamandry (7) ; lorsqu'il fut là, à Andohamandry, les serviteurs royaux virent des gens qui battaient du tambour à Ampamoibe (8) alors ils les appelèrent, disant : " Eh les gas, qui battez du tambour là-bas ! — Avez-vous su [la nouvelle] ? — Voici le fils-de-Ralambo qui ne fait pas perdre les femmes-et-enfants, or
p. 238 donc venez ici à la suite de nos pas ! " — Alors, de leur côté, ces autres serviteurs de prince, qui battaient du tambour, répondirent, disant : " Qui est-ce, celui-là ?" — " Andrianjaka " dirent les serviteurs royaux qui appelaient. Alors les serviteurs qu'ils appelaient répondirent : " Est-ce celui-là qui ne fera pas perdre les femmes et enfants, et ne fera pas perdre aux gens leurs terres d'ancêtres ? " — " Oui ", dirent les serviteurs royaux qui appelaient. — Lorsque ceux-là eurent entendu la chose, ils montèrent, arrivant au creux d'Andohamandry, puis allèrent au nord, à Andranomalahelo (9), A-l'eau-triste) ; et alors ils firent le serment du battement-sur-l'eau.

Cela fait, le Prince, encore, pensa à coloniser le haut de la ville ; alors il établit là mille hommes comme colons ; " donc c'est ici Antananarivo (A-la-ville-des-mille)" dit Andrianjaka. — Et déjà nombreuses furent les cases.

Quand Andrianjaka arriva à Antananarivo, Andriampirokana était déjà mort et enterré là ; — et ses 2 fils, Ratsimandafika et Andriambodilova ainsi que Zanamalazomby, étaient encore ici à Fidirana(10). — Et Andrianjaka dit : " Ici, je demeurerai : — prenez ce que je vais vous donner là bas au nord : jusqu'à Manjakaray(11) et Ambonilo-ha(12) et Anosiarivo(13) ; — le nord, là-bas, est à vous, Ratsimandafika." — Et il fit choisir Andriambodilova, et celui-ci prit Ambohimanarina(14). — " C'est ce lieu-ci, ces bords de l'eau, que je désire, pour qu'y trouvent à vivre les femmes et-enfants.

(1) C'est le côté ou coin Nord-Est, où est localisée la destinée-reine Alahamady.

(2) *Ambohitsiroamanjaka* : quartier à l'Est d'Andohalo, à-la tête-d'Andohalo" cf p. 513.

(3) C'est le quartier *Ambatobe* ou *Ambatobekaranja*, au sud-ouest d'Andohalo.

(4) Ou : Fils-qui-acquièrent-des bœufs.

(5) Grand ancêtre des *Antehiroka*, tribu sise au nord-ouest de Tananarive, dans la plaine.

(6) Cf. p. 512 : rappel de la manière dont Andrianjaka s'établit au sommet de Tananarive.

(7) Endroit situé à l'Est de *Ambohipotsy* (point extrême-sud de l'arête qui porte Tananarive), — en contre-bas.

(8) Au bas du versant, à l'Est d'*Andohamandry*.

(9) Au nord du Palais, près du quartier d'*Antsahatsiroa*, en contre-bas : une source s'y trouve ; — on y faisait les serments de fidélité en frappant d'une verge une lance plantée dans l'eau à demi-tarie ; eau appelée encore " eau triste".

(10) Ou : Entrée.

(11) *Manjakaray* : hameau voisin de Tananarive au nord.

(12) *Ambonilona* : village à 7 km. nord, nord-ouest de Tananarive.

(13) *Anosiarivo* : village à quelque distance nord de Tananarive.

(14) *Ambohimanarina* : gros bourg actuel à 6 km. Nord-ouest de Tananarive, entre l'Ikopa et les marais de la Mamba.

Et à Zanamahazo, d'autre-part, il donna ce terrain-ci d'Ambohimanoro et Ambohitsorohitra (Anjoma) (1). Et Zanamahazo engendra Andriamaro-omby. — Andriamaro-omby et Ratsirinomby, le gardien de ses bœufs : de ces 2 hommes-là date le premier essai que firent les notables de la viande de bœuf (jamoka) ; et ce fut à Maniomby Doux-quant-aux-bœufs(2) ; que les gens goûtèrent du bœuf (du jamoka).

Ce fut parce qu'il voulait prendre le bourg pour y habiter qu'Andrianjaka les transféra là-bas. — Et le tombeau d'Andriampirokana ne fut pas transféré.

Et Andriampirokana a été célèbre depuis les premiers temps ; c'est un grand personnage des Tairoka(3) là, à Fidirana(4) (Entrée).—Et là-bas, à Fandranety et Ambolamena se trouvent les grands ancêtres des Tairoka. Ce sont Rafotsizokinandriana, et Andriantsimaito-andriamanitra et Andriantsongaina ; ils y habitaient ; et Andriampirokàna, lui, habitait à Fidirana, ici, à Alamanga.—Depuis Ralambo,—depuis Andrianjaka, les Tairoka furent inaugurateurs-prémiciels et bénisseurs [des cérémonies royales] Et si ce n'est pas entre eux qu'ils se marient,—ils ne peuvent sortir de la tribu pour le mariage.

Et Andrianentoarivo, d'une part, et les 2 hommes Ratsimandafika et Andriambodilova, d'autre part, étaient fils de deux sœurs. — Andrianentoarivo demeurait à Ambohipotsy(5) ; — Andriamaro omby à Ambohimitsimbina(6) ; c'étaient les Zanamahazo qui étaient là ; — et les fils d'Andriampirokana, ici, à Fidirana : Ratsimandafika et Andriambodilova.

III. — Il (Andrianjaka) creuse Ankadimbahoaka [Au-fossé-du-peuple] ; Andrianentoarivo va au Vonizongo(7).

Alors il descendit là-bas, à Ambohinierana (8), pour chercher le moyen de faire produire du riz aux marais. Et Andrianjaka dit : " Je n'aurai pas de cesse que cela ne devienne de riz, à la fin." — Alors Andrianjaka creusa Ankadimbahoaka. Le roi d'abord fit faire une tranchée au peuple : c'est le peuple qui fit la chose ; c'est pour cela qu'on appelle l'endroit " Au-fossé du peuple ". Chacun y travailla : les sujets et tous les parents-du-roi. Andriantompokoindrindra (9) et Andrianjaka dirigeaient le peuple. — " Ne prenez pas là où il y a de la terre, mais là où il y a de la pierre ", dit Andriantompokoindrindra à Andrianentoarivo. — Et Andriantompokoindrindra frappa Andrianentoarivo : " Celui ci, — il ne sait pas venir à bout de sa tâche ! " dit-il. — Andrianentoarivo pleura : " C'est de la pierre, et comment ferai-je ?" dit-il. — Cependant c'était une ruse en laquelle les deux hommes étaient d'accord. De là vint la demande qu'Andrianentoarivo fit de Lohavohitra (10), — ainsi que la pierre-mémorial, à Andringitra, par laquelle Andrianjaka donna à Andrianentoarivo Lohavohitra et Vonizongo. — Un jour, se rencontrèrent, à Andringitra, Andrianjaka et Andrianentoarivo, — et le peuple qui suivait le roi. Et Andrianentoarivo dit : " Puisse ce Lohavohitra être ma demeure ! " " Habitez-y, " dit Andrianjaka. — C'est au moment où le roi était assis, là, sur la pierre, qu'Andrianentoarivo fit sa demande : cette parole que dit Andrianjaka assis là fit qu'on appela la pierre : A-la-pierre-d'Andrianjaka. — Et Andrianentoarivo dit : " Comment p. 239
faire pour les redevances de la culotte-de bœuf ! j'ai peur qu'il n'y en ait qui n'arrivent

(1) Au sud du marché ou *Zoma* de Tananarive.

(2) *Maniomby* : nom de plusieurs localités ; entre autres, celle qui se trouve près de l'Andringitra. à 28 km. environ Nord-ouest de Tananarive.

(3) *Tairoka* ou *Antehiroka*

(4) *Fidirana* : quartier de Tananarive, au sud ouest d'Andohalo.

(5) *Ambohipotsy* : quartier de d'extrême-sud de l'arête de Tananarive.

(6) *Ambohimitsimbina* : quartier de Tananarive, au sud du Palais.

(7) *Vonizongo* : région de l'extrême-nord-ouest de l'Imerina, au delà du Marovatana ou région d'Ambohidratrimo.

(8) *Ambohinierana* : faubourg actuel de Tananarive, en bas, au sud. Le nom signifie : au bourg où l'on a consulté

(9) *Andriantompokoindrindra* : frère aîné d'Andrianjaka.

(10) *Lohavohitra* : montagne et lieu célèbre, à 50 km. nord-ouest de Tananarive, une des vielles capitales du Vonizongo.

pas et que cela ne me rende coupable. " — " Ce que tu pourras bien manger, que m'importe ! — Ma part, du moins, apporte-la, " dit Andrianjaka.

Alors Andrianentoarivo partit pour Lohavohitra. Et dans la suite, il monta ici demandant encore Babay, (1) et Andrianjaka dit : « Lohavohitra, tu l'as emporté ! Et maintenant tu prends aussi Babay ! »— « Et c'est pour votre règne uniquement, dit-il ; c'est une terre que je pacifierai pour vous. »—Et Andrianentoarivo érigea une pierre-mémorial ; à Andringitra, on érigea la pierre « car Andrianjaka lui a donné Lohavohitra et Babay, toute la terre qui s'étend là-bas dans le Vonizongo » : il obtint un fief du roi, et alors il fit une pierre-dressée en mémorial, lui donnant le nom de Ambatonandrianentoarivo (A la-pierre-d'Andrianentoarivo), là, à Andringitra, sur le côté ouest ; et Ambatonandrianjaka (2) est sur le côté est. Il y a un jeu de *fanorona* (3), là. - Et lorsqu'il eut demeuré à Lohavohitra, il soumit tout le Vonizongo. Et il engendra deux fils : Andriamosanja l'aîné, et Andriahampimanjaka. Alors Andrianentoarivo fit le partage du pays Vonizongo, le divisant en deux : la moitié nord, il la donna à Andriamosanja ; et la moitié sud, il la donna à Andriahampimanjaka. Et les deux hommes demeurèrent quand même à Lohavohitra. Et eux deux engendrèrent chacun 5 fils : alors on partagea en cinq chacune des deux parties, la moitié Vonizongo nord et la moitié sud : et ces dix eurent, chacun, des enfants dans les fiefs que leurs pères leur donnèrent.

IV. Les Vazimba s'en allèrent vers l'ouest.

Et Rasoalao et Rapeto, (4) vazimba, dévalèrent vers Itasy, (5) s'en allant bel et bien vers l'ouest. Et Rasoalao fut propriétaire des jamôka (6) (bœufs), car c'était bien encore du nom de jamôka que les Vazimba appelaient les bœufs. Et Rapeto, de son côté, était propriétaire des marais de là, d'Itasy propres à la culture du riz. Et quand Rasoalao gardait les jamôka,—voilà que les jamoka de Rasoalao mangeaient bel et bien, toujours le riz de Rapeto ; et alors Rapeto les attrapait, et il disait : "La sotte mauvaise,—qui se fatigue à garder ces choses de rien, et qui conserve toutes ces mauvaises choses !"—Et Rasoalao, de son côté, disait : "N'en viendras-tu pas, à la fin, toi, à désirer ce qui est à moi ?—Et ton riz, à toi, ne te suffira pas à la fin, s'il n'est pas augmenté de la viande de mes jamôka."—Et Rapeto, par contre, disait : "Le riz que m'a donné Dieu, il faut bien qu'il me suffise ! Et tu me l'envieras !—Quant à tes jamoka, j'entends qu'il n'y ait pas de place pour eux ici."

Et Rapeto transporta les pierres qui remplissaient le lit de la rivière d'Ambodifefy (7) ; alors Rapeto fit une obstruction, et la rivière fut bouchée :—alors les marais devinrent le Tasihanaka [le lac Itasy] ; et il n'y eut plus à manger pour les jamoka de Rasoalao.—Alors, dégoûtée, Rasoalao s'en alla à Manerinerina (8). Et ce fut chez les Sakalava que finit Rasoalao.—Et ce fut en Imamo (9) que finit Rapeto.—Cependant, c'est là à Ambohimiangara(10) qu'est le village de-Rasoalao ; et c'est là à Ambohidrapeto (11) qu'est le village (la place) où demeura Rapeto, ici en Imarina, jadis.—Voir p. 15 : Rasoalao et Rapeto Vazimba avant Andriamanelo.

(1) *Babay* : montagne, à une quarantaine de km. N-O. de Tananarive.

(2) *Ambatonandrianjaka* : c.a.d. A-la pierre-d'Andrianjaka

(3) *Fanorona* : sorte de jeu de dés.—Il s'agit ici de l'emplacement, du tracé sur le roc ou sur le sol de ce jeu de fanorona.

(4) *Rapeto* et *Rasoalao* sont deux personnages légendaires : le premier est un homme, le second une femme.

(5) *Itasy* : région et grand lac, à plus de 100 km. ouest, nord-ouest de Tananarive.

(6) *Jamoka* : nom ancien (?) des bœufs, changé en celui de omby.

(7) *Ambodifefy* : c a.d. Au-fond-du-barrage, lieu situé à la naissance de la rivière la Lily, sortant du lac, au Nord-ouest.

(8) *Manerinerina* : dans le pays Sakalava, au nord-ouest d'Itasy.

(9) *Imamo* : la région ouest de l'Imerina, à l'est d'Itasy

(10) *Ambohimiangara* : haute montagne dominant, au nord-est, le lac Itasy.

(11) *Ambohidrapeto* : colline et bourg à 6 km. ouest, nord-ouest de Tananarive.

—Les "Vazimba enterrés" suivrent les "Vazimba qui ont paru" (1) ici en Imerina, et les anciens les priaient.

—Et lorsque furent partis ces Vazimba, alors il y eut les *Vazimba enterrés*," par le pays ; alors même, parurent en grand nombre les Vazimba, dans le pays, obsédant les gens ; et les gens qu'ils obsédaient venaient à eux ; ceux qui venaient à eux et ceux qui les priaient et ceux qui leur venaient faire des offrandes,—ce que les Vazimba leur faisaient faire, cela donc devint une coutume générale peu à peu ;—ce fut l'habitude de tout le monde ; alors les gens en vinrent à invoquer aussi les ancêtres, à leur tour, dans les prières, parce qu'ils assimilèrent les ancêtres aux Vazimba. Et on en arriva à dire que les *ancêtres obsédaient* leurs parents quand il y avait de ces parents qui les chagrinaient.—Et ainsi, sur cette terre, poussa et crût la prière et le culte rendu aux Vazimba et aux ancêtres : ce sont des choses qui vont de pair, et de l'une on a pris modèle pour l'autre ;—et les tombeaux déjà anciens, il y en eut qui devinrent "vazimba,"—devenant ainsi "compagnons des Vazimba" (2) ; pourtant c'étaient des hommes seulement autrefois [ceux qui étaient enterrés là], et maintenant ils sont devenus Vazimba ; car il y a longtemps qu'ils sont morts,—à une époque où les hommes étaient encore peu nombreux,—et alors, dans la suite, on ne les a pas confondus avec les hommes nombreux qui sont venus plus tard. p. 240
Et maintenant il n'y en a plus qui deviennent vazimba, car nombreux sont les gens à présent ;—et les morts deviennent ancêtres seulement.— "Il est passé ancêtre", disent les gens d'un mort.—Et lorsqu'à présent il arrive que les ancêtres obsédent leurs parents [vivants], au cas où certains de ceux-ci les chagrinent,—alors c'est comme un rêve l'obsession qu'ils font : ils arrivent là, disant ce qu'ils veulent faire faire, là, près des parents en sommeil.

Et voici les rites en usage pour les Vazimba. Quand il y a quelqu'un d'obsédé par eux,—soit une personne qui les a foulés aux pieds et qu'ils rendent malade,—soit une personne qui est venue chercher près d'eux une faveur, et a obtenu la chose qu'elle cherchait,—ou de la richesse, ou un enfant,—soit quelqu'un qui doit aller en expédition etc...,—alors donc quand le Vazimba favorise la personne, il lui fait immoler un mouton ou immoler une poule ; ou bien il lui fait oindre de graisse la *pierre-de-vazimba*. (3)—Ces personnes qu'il a rendues malades et ces personnes qui demandent du bonheur [de la grâce] viennent là, à la pierre-vazimba, immolant un mouton ou immolant une poule, ou oignant de graisse cette pierre-là.—C'est cela, le rite usité pour les Vazimba. — Mais ce n'est point tout le monde qui vient là : ceux-là que présentement le Vazimba a rendus malades et ceux qu'il obsède, et ceux qui cherchent prière et faveur auprès de lui,—ce sont eux seulement qui viennent là.—Et ceux qu'il obsède c'est un cas d'obsession subie quand on repose : ceux qui sont obsédés par les ranakandriana (4), et ceux qui sont obsédés par les vazimba se ressemblent bien ; c'est pour cela qu'on dit que leur cas est celui de praticiens par obsession de-repos ; et ils sont à joindre aux gardiens de fétiches et aux astrologues fouleurs de jour,—eux, ces gens obsédés par les Vazimba.

En colère sont les Vazimba quand ils ont été foulés ; et alors ils rendent malades les gens : aussi on leur sacrifie et on les prie.

Et quand ils se font immoler un mouton, ou une poule ou un bœuf : alors on suspend la tête de l'animal, l'employant pour faire demande en vue de la guérison et du recouvrement de la vigueur. Et c'est la tête seulement que l'on met là au Vazimba, et les pieds et le sang de l'animal : mais le corps de la "chose" tuée,—bœuf, mouton ou

(1) "*Vazimba enterrés*" : les Vazimba en tant que personnages faisant l'objet d'un culte à certains endroits considérés comme lieux de leur sépulture.

"*Vazimba qui ont paru*": les Vazimba historiques, anciens habitants d'Imerina.

(2) "*Compagnons des Vazimba* : c.a.d. rangés avec les Vazimba,—assimilés aux Vazimba.

(3) *Pierre-de-Vazimba.* : pierre sous laquelle ou près de laquelle le personnage Vazimba est censé demeurer.

(4) *Ranakandriana* : Etres surnaturels, grands esprits tutélaires et bienfaisants.

poule.—on le remporte pour se le partager en famille chez soi : c'est là la coutume. Cependant, si c'est une poule qu'on tue, c'est bien sa tête et ses pattes qu'on met là ; et, par ailleurs, si c'est un bœuf ou un mouton qu'on tue, alors c'est son sang seulement qui est là, et tout son corps est en entier emporté pour être partagé et mangé par la famille.

Et les gens obsédés par eux le voient : ce sont des personnes comme tout le monde, les Vazimba qu'ils voient ; et ce que ceux ci leur font faire, ils le font. C'est ainsi qu'ont paru les Vazimba, tels qu'on puisse leur faire des demandes et leur sacrifier des bœufs, ou des moutons ou des poules et qu'on puisse oindre de graisse leurs pierres tombales ; car ce sont aussi des tombes-d'ancêtres.

Et les Vazimba,—c'est aux pierres lisses des bords de l'eau qu'ils demeurent. Il y en a dans l'eau ; il y en a aussi sur la berge. Alors, c'est cette pierre-là que l'on oint de graisse et sur laquelle [ou près de laquelle] on immole bœuf mouton et poule ...Et Andranoro, à l'ouest d'Ambohimanarina (1) et le Tasy (2) de l'ouest, là bas en Mamo (3), et Antanambola à l'est et au delà d'Ambohimanambola (4), au nord de Hiaramy, et Ampanobe (Ampanibe) (5) à l'est d'Ambohipotsy etc..., c'est en ces lieux que demeurent les vazimba célèbres d'ici, d'Imerina.

Quand le souverain va au Tasy,—aux vazimba qui sont là, le souverain immole des bœufs *volavita* (6) ; et c'est à une pierre dans l'eau ou à une eau coulant "à la tête d'une pierre" qu'ils demeurent, là bas, au Tasy : et cette pierre est l'endroit où on tue le boeuf *volavita*.—D'autre part, quand le souverain va à Andranoro, c'est comme cela : on sacrifie un boeuf *volavita* au vazimba que l'on appelle du nom de Ranoro—*sainte* ; et la pierre sur laquelle elle est montée et l'eau dans laquelle elle s'est enfoncée, là au sud du bourg d'Andranoro,—c'est là qu'on fait le sacrifice.

Ranoro vazimba sainte. Elle est une sanctification du peuple. Et l'histoire dit : Du temps où régnait Andrianjaka, Ranoro était une personne comme tout le monde, et mariée à Andriambodilova (7) père qui engendra, dit-on, ceux d'Ambohimanarina : et la femme Ranoro fut une personne obsédée par le Vazimba. Et lorsqu'un jour elle était obsédée par lui, et qu'elle était entraînée en fuite vers le fond de l'eau de cet endroit, à Andranoro, elle se jeta au fond de l'eau et on ne la vit plus : alors elle fut vazimba, là.—Alors on pria, soit le souverain soit le peuple : on pria à l'eau où elle avait plongé et à la pierre où elle s'était mise debout pour se précipiter.—Et il poussa des
p. 241 grands roseaux-bambous appelés *bararata* dans l'eau où Ranoro sainte plongea, là.

Et Ranoro-sainte, à Andranoro, fut de loin la plus célèbre de tous les Vazimba. Et voici le rite des attentions qu'on a pour elle : le sel, elle le deteste et on ne peut l'approcher d'elle. Et le sel qu'on porte, en passant à Andranoro,—il est détruit par le fait, et il n'y en a plus vraiment ;—et le sel, *sira*, ne peut être nommé *sira*, quand on en porte en passant à Andranoro, mais on l'appelle *farao* ; et, si on le nomme *sira*, il est détruit.—Et de toutes les personnes une fois obsédées par elle, pas une ne dit *sira* mais "piment doux"; si elles disent *sira*,— elles sont violemment secouées par le vazimba, les personnes qu'elle obsède : c'est pour elle tout à fait tabou, le *sira*.—Et la corbeille où il y a du fumier, si on la dépose à la place où demeure cette vazimba, alors celle-ci jette dans l'eau la corbeille où il y a du fumier, et le propriétaire de la corbeille ne voit pas où ni comment on l'a emportée.—Et c'est cela, qui inspira foi et confiance

(1) *Ambohimanarina* : gros bourg, à 6 km. nord-ouest de Tananarive.
(2) *Tasy* : le lac et la région d'Itasy, à plus de 100 km. ouest de Tananarive.
(3) *Mamo* : Imamo, nom de la région ouest.
(4) *Ambohimanambola* : à 9 km. est sud-est de Tananarive.
(5) *Ampanibe* : au bas de Tananarive, au sud-est.
(6) *Volavita* : tacheté de certaines plaques blanches rituelles.
(7) *Andriambodilova* : fils d'Andriampirokana, un grand ancêtre des Antehiroka.

aux gens. Alors vint le souverain [pour prendre part au culte] ; et surtout Ranavalona I (La-Petite-d'Andrianampoinimerina) (1) sanctifia ce vazimba-là,

Et Ranoro vazimba sainte a encore d'autres tabous : ainsi l'oignon et l'escargot et les "boeuf-de-fermeture des yeux-de-mort (rite à l'enterrement des morts) (2) sont tabous pour elle ; les gens qui viennent à elle chercher prière s'en abstiennent.

Et il y eut une personne qui viola le tabou, mangeant ce qui était taboué : alors ses yeux ne virent pas, et elle ferma les yeux, et elle fut aveugle. Alors ses parents vinrent le dire ; ils allèrent à Antanjombato (3), se rendant près de la femme obsédée par Ranoro-sainte, et ils dirent en leur langage : "Les yeux d'Une Telle ne voient pas, Madame ! Nous arrivons venant à vous."—Et la femme *toucha du valiha* (guitare) (4),—car toucher du valiha était son rite, par où elle obtenait une obsession-de-rêve de Ranoro ;—alors celle-ci arriva, faisant une obsession-de-rêve, et son obsession sur la femme disait : "Vous autres, vous avez mangé de l'oignon, vous avez mangé des escargots, vous avez mangé de la viande-mauvaise venant des funérailles ; si vous n'aviez pas mangé de cela, elle ne serait pas aveugle. Ne venez pas ici chez moi."—Et les parents de l'aveugle dirent : "Nous en avons, de fait, mangé hier soir."—Et l'obsédée dit : "Puisque vous dites avec vérité votre faute amenez ici chez moi l'aveugle, pour que je demande à Ranoro-sainte s'il y a une "ablation" (5) permettant que ses yeux y voient de nouveau, car elle a péché."—C'était à Ambohipeno (6) que se trouvait le lieu de demeure de cette personne qui avait ses yeux fermés ;—c'était une femme ; alors elle fut portée, amenée à Antanjombato ; elle arriva là-bas.—Et alors la femme toucha du valiha pour être obsédée par la vazimba sainte, son "obsesseuse" ;—celle-ci arriva, faisant dire : "Lavez ses yeux, car elle [l'aveugle] n'a pas su se tenir aux défenses faites,—à savoir, ne mangez pas d'oignon, ne mangez pas d'escargot, ne mangez pas de viande mauvaise venant des morts,—et elle n'a pu tenir ;—aussi en a-t-elle mangé : et c'est pour cela que ses yeux se sont fermés."—Et alors, la vazimba fit prendre : l'herbe rampante "dent-de-pintade" (7), et la plante odorante *harozo* (8) et le bois de *fanazara* (9) : et l'on mit sur le feu, dans de l'eau, la "dent-de-pintade", sans faire devenir bien chaude l'eau ; et lorsque ce fut seulement un peu chaud, l'obsédée mit dans cette eau l'*harozo* et le *fanazara* (ces deux sont des morceaux de bois) (10) : et alors on en lava les yeux de l'aveugle ; et, une fois ses yeux lavés, l'aveugle s'assit, immobile, un peu de temps—une durée de cuisson de crevettes ;—et alors ses yeux y virent.—Et Ranoro-sainte dit [par l'obsédée] : "Revenez chez vous, ne vous faites plus porter, allez [marchez] : car vos yeux, à présent, voient ; et donc ne mangez pas d'escargots ni d'oignons, ni de viande-mauvaise venant des morts ;—sans m'en demander la permission ici, à moi, ne mangez pas de ces choses-là."—Alors elle fut délivrée de son mal et tout étonnés étaient les gens.

Et cette obsédée de Ranoro-sainte était une esclave—d'autrui ; et le peuple en foule s'était rassemblé autour d'elle pour l'examiner, et des gens disaient : "Ce n'est que mensonge son affaire ; le vrai c'est qu'elle est paresseuse à servir."—Et alors la reine lui fit

---

(1) La reine *Ranavalona I*, qui régna de 1828 à 1861, était appelée souvent : *Rabodonandrianampoinimerina* : La-Petite-d'Andrianampoinimerina. Le roi Andrianampoinimerina (1787-1810) était son oncle et la désigna comme héritière de la couronne après Radama I.

(2) Viande de bœuf tué aux funérailles,—appelée encore "viande-mauvaise."

(3) *Antanjombato* : à 5 km. au sud de Tananarive.

(4) *Valiha* : sorte de guitare faite avec un bambou dont l'écorce soulevée en bandes sur des chevalets forme des cordes.

(5) *Ablation* : un moyen, un rite enlevant la coulpe et ses suites.

(6) *Ambohipeno* ; à 7 km., à l'est de Tananarive.

(7) Dent-de-pintade : nifin' akanga : Commelyna madagascariensis.

(8) *Harozo* : Ravensara aromatica-Laurinea.—

(9) *Fanazara* : Elœodendron olyganthum. Celastrinea.

(10) La parenthèse est dans le texte malgache.

subir l'épreuve du tanghen (1) (c'était du temps où régnait Ranavalona I). la reine voulant voir ce qui en était d'elle : "Voici les délégués royaux qui la soumettront au tanghen ; voici les grands-juges qui assisteront, quand elle boira le tanghen : voici l'exécuteur des hautes oeuvres. Et son maître, son mari et ses parents, eux, ne peuvent pas assister à l'administration du tanghen" — dit la reine. Et alors les envoyés de la reine seulement assistèrent près d'elle à l'épreuve du tanghen : et elle en sortit vivante [acquittée.]. — Et lorsqu'elle se trouva vivante, alors les officiers transmirent leur rapport à la reine : 'La personne à qui vous avez fait boire le tanghen est vivante" — Et alors la
p. 242 reine donna des soldats, — au nombre de 30 hommes —, pour la garder, là à l'ouest d'Ambohijanahary (2) ; là même, le reine la relégua. — "Et faites bien attention, dit elle ; car elle est capable d'emporter sa part de chance (3)." — Alors elle fut obsédée, de fait, par la vazimba sainte, à cet endroit ; et c'était vraiment Ranoro-sainte qui l'obséda ; et, de vrai, elle ne disait point de mensonge. — Et lorsque vint Ranoro-sainte pour l'obséder, elle le sentit ; alors elle le dit, et elle s'habilla proprement : "Car voici que va venir Ranoro sainte, dit elle, je vais m'habiller et saluer la souveraine". — Alors le peuple se rassembla, et son obsesseuse arriva — "Elle ordonne de chanter et de danser, alors je chante et danse," dit-elle. - Et lorsqu'elle fut restée quelque temps à chanter et à danser, alors elle s'en alla montant en haut dans la case ; et il y avait une ficelle à suspendre le linge : alors de ses mains elle la prit et elle y dansa, se déplaçant vers le sud et vers le nord. "Oh ! gare ! la ficelle va casser !" disaient ces gens qui étaient venus voir. Et elle dit : "Non, car ce n'est pas de moi-même que je fais cela, mais c'est Ranoro-sainte qui me fait agir avec cette ficelle-là, sur laquelle je danse, pour que vous voyiez, vous peuple, — de peur que vous ne disiez : c'est pur mensonge ce qu'elle révèle ; et, en me voyant ainsi suspendue à cette ficelle, vous reconnaîtrez la foi qu'il faut avoir en la vazimba sainte. — Et nous, dit elle, nous sommes encore servante-d'autrui, et mon mari est encore esclave d'autrui : et voici que vous verrez : quand une année sera passée, nous serons libérés de l'esclavage," dit-elle. — Quand le peuple eut observé cela : "Eh bien, nous verrons", dit le peuple. — Et lorsqu'elle fut fatiguée de danser à la ficelle, alors elle descendit doucement ; elle ne tomba point, certes non ! Et elle s'assit, c'était environ durant une heure quelle avait dansé. Et lorsqu'elle se fut assise, elle dit : "Je vais me coucher un peu car je suis fatiguée, et vous. dit-elle en m'appelant *, vous vous êtes fatigué à m'applaudir, mangez du riz ; moi, elle [Ranoro-sainte] ne me relâche pas pour aller manger du riz.

— Et alors les gens attendirent là, sur l'emplacement devant la case, attendant qu'elle se levât. Et lorsqu'elle se réveilla : "Moi, dit-elle....nous serons trois jours au fond de l'eau." — Et son mari dit : "Où est-ce, l'eau où vous irez ?" — "Cette eau grande de Tanjombato, c'est là que j'irai, dit-elle, parlant de l'Ikopa, là en aval du pont d'Antanjombato" ; alors elle partit. Ce fut par la fenêtre — plus étroite qu'elle — qu'elle

* Le narrateur de la chose dit qu'il était un de ceux qui virent le fait : "C'est une chose que j'ai vue de mes yeux dit il ; et elle me fit l'applaudir. Alors je l'applaudis ; en l'applaudissant, je riais d'elle aussi, et elle dit à mon sujet : "Ne riez pas de moi, mais ne faites qu'applaudir, car Ranoro-sainte est en colère de ce que vous riez. Vous ..., elle vous donne votre part de bonheur, — ne riez pas de moi : — votre tour de chance, encore, viendra bien à la fin. Et vous ne serez pas esclave mais votre maître vous donnera au Souverain(4), à la fin, dit Ranoro-sainte." — Et le narrateur de la chose dit : "C'était vrai, — car me voici, à présent, pris par le Souverain, et c'est pour cela que j'ai cru, en ce temps-là, à Ranoro-sainte."

(1) Epreuve judiciaire et ordalique administrée en faisant boire dans de l'eau des râpures d'amandes de l'arbre *tanghinia venenifera*

(2) Faubourg, au sud-ouest de Tananarive.

(3) *Sa part de chance* : ou : son tour de bonheur, c'est-à-dire, sans doute, ici son affranchissement et sa liberté. — obtenue aux dépens du droit d'autrui. —

(4) L'esclave d'un particulier, passant au service du souverain comme serf, était quasi affranchi.

sortit : la fenêtre devint assez large, à sa taille, et elle sortit allant vers l'ouest, sur la jetée qui prend par le nord du village de Soamieja. — Alors elle alla courant et sautant ; et elle fut suivie par toutes les personnes. Et lorsqu'elle fut arrivée là au bord de l'eau grande qu'elle avait dite, elle se précipita au fond de l'eau ; cependant, ce qu'elle avait dit au sujet de sa remontée, — c'était qu'elle avait parlé de trois jours : " nous serons là-bas trois jours, avait elle dit ; voici ce que révèle Ranoro-sainte : c'est pour trois jours qu'elle m'emporte là. " — Or le lamba et la chemise-tunique et le pagne qu'elle avait eus pour danser, elle les emporta tous dans l'eau. — Et, en vérité, ce fut le troisième jour qu'elle monta du fond de l'eau, Et les gens l'interrogèrent : " Qu'avez vous mangé là-bas dans l'eau, -là bas avec Ranoro-sainte ? " ... Et elle dit : " Des crabes crus, elle me donna ; et moi je ne les aime pas ; elle me donna des poissons *toho*, crus, et je n'en ai pas mangé ; je ne les aime pas ; durant mon séjour de trois jours là-bas, je n'ai rien mangé du tout ; et Ranoro-sainte dit : voici, soyez remontée, vous ne mangez pas ce que nous avons à manger ; soyez remontée en haut : et c'est ainsi [ou : c'est alors] qu'elle me fit monter. "

Et le peuple avait observé cette prole qu'elle avait dite, "quand une année sera passée, nous serons libérés de l'esclavage. " — " Eh bien, nous verrons, " avait dit le peuple. Et, en vérité, lorsqu'une année fut passée, — elle, — avec son mari, — elle fut affranchie par son maître ; et lorsqu'elle fut affranchie, elle descendit, se rendant chez p. 243
son père qui l'avait engendrée, là-bas, au sud, chez les Betsileo.

Raroro-sainte est une Vazimba sainte des Antehiroka, et la plus célèbre dans cette tribu-là.

Les Vazimba saints à Tanambolo[1]

C'est à une pierre-lisse debout, sur le coteau, et où il pousse des joncs *herana*(2), — que siègent les Vazimba de là-bas. Il n'y a pas d'eau, mais de la terre ferme seulement, et il pousse des joncs *herana*, sur la terre sèche qui est là, près de la pierre : pour que les gens sachent que, là où ont poussé les herana, ce sont des Vazimba, et pour que cela ne soit pas foulé par les gens, mais soit un lieu de prière. — Et les Vazimba, là, sont fréquentés par le peuple : ceux qui veulent avoir des enfants, ceux qui veulent avoir des richesses etc, se rendent là ; et ils portent de la graisse pour oindre la pierre. — Et les herana ont poussé, ont poussé... ; c'est cela qui a donné confiance aux gens pour venir à eux [les Vazimba] : pour les sanctifier et " chercher prière " près d'eux.

Et ce fut ainsi que les gens expérimentèrent leur présence : — Un jour deux hommes faisaient un enclos, pour une demeure à eux ; et ils ne savaient pas que cette terre-là était habitée par les Vazimba. Et, à peine le terrain d'habitation pris par eux fut-il enclos, ces maîtres de l'habitation (3) furent pressés par les Vazimba. " Et pourquoi, dirent ceux-ci, nous avez-vous rejetés et mis hors de cette place d'habitation que vous avez prise ? — Voici : ce qui doit vous arriver va venir ; car nous sommes tristes, nous avons été mis dehors, hors de cet emplacement d'habitation que vous avez pris, dirent les Vazimba.—Et, lorsqu'il allèrent au Zoma [marché du Vendredi], ces deux hommes qui faisaient l'habitation, — au moment où ils passaient au nord de l'emplacement, la foudre tomba sur eux, — eux, les deux hommes qui faisaient l'habitation, dit-on ; — de la foudre sèche, sans pluie. Alors ils furent tués et la demeure avec enclos ne fut pas achevée, — depuis lors jusqu'à maintenant ; et personne ne la fit, car morts furent ceux qui avaient voulu la faire, et les gens craignirent d'être emportés aussi par la foudre.

[1] A quelque distance, à l'Est d'*Ambohimanambola*, village situé à 9 km. Est de Tananarive.

[2] *Herana* : Cyperus latifolius.

[3] Habitation, place, emplacement d'habitation, — demeure avec enclos, — c'est ce que signifie ici le mot *Vohitra*.

Le Vazimba à Ampanobe[1]

Et à Ampanobe aussi, par ailleurs, — il y a un vazimba, par lequel font des imprécations avec serment tous ceux qui se font du mal les uns aux autres ou se calomnient ; et quand ils ont pris à témoin le vazimba, à cet endroit, et que l'un d'eux ne dit pas vrai, alors sa nuque se tord. — Eux, ces disputeurs, sont en procès, et l'affaire n'est pas tranchée ; alors ils vont au Vazimba ; et l'un, d'abord, dit : "Si je n'ai pas raison, tuez-moi ! Et si j'ai bel et bien raison, laissez-moi sain et sauf, si j'ai raison !" — Et alors, l'autre parle à son tour. — Quand c'est fini : l'un des deux est "abîmé" ; sa nuque est tordue. — Et alors le peuple qui assiste là demande miséricorde : "Nous demandons miséricorde, vazimba saint ! — Ne tuez donc pas la vie ! C'est un insensé, lui ; mais il ne fera plus de sottise. Nous implorons humblement le pardon, nous, peuple : et vous, vous êtes vraiment saint." — Et le peuple, s'adressant au fort [au vainqueur] lui fait faire miséricorde à l'autre : "Voici que vous avez maintenant obtenu justice, et nous venons de le voir, nous peuple ; —prenez pour vous la chose en litige, et ne faites pas "le cœur à rancune profonde". Et vous, le vaincu, de votre côté, donnez lui ce qui lui revient ; — vous avez de la chance, même, de n'être pas mort ! — Ne vous disputez plus, vous, les deux parties." — Et le fort dit : "J'implore miséricorde, de vous Vazimba saint ! Nous nous sommes disputés ; j'ai été le plus fort à présent : et j'implore de vous miséricorde : ne le frappez pas car il me donne ma chose,—sur laquelle il y a eu dispute". — Alors sa nuque revient en place, car, là, le peuple et le fort intercèdent ensemble : — le vazimba, on l'a prié en lui faisant des demandes ; — le fort — le peuple a intercédé auprès de lui ; — et lui, le fort, a intercédé à son tour auprès du vazimba. —

Et le vaincu en question faisait ensuite une réjouissance, quand sa nuque était revenue en place ; il immolait alors un mouton : "Donc on vous fait un sacrifice de "chose-vivante" ! Car j'ai eu de la chance de n'être pas mort : car j'ai recélé la chose d'autrui, et j'ai fait à mon tour le serment imprécatoire par vous ; cependant cela a failli faire mourir ma vie. — Aussi je ne récidiverai plus, car j'ai été vraiment en faute, ayant recélé la chose d'autrui".

C'est là la coutume suivie là, au vazimba d'Ampanobe. — Quand on n'a pas raison, on n'ose s'y rendre ; et celui qui a la justice pour lui — il y conduit son adversaire, C'était une manière de juger les procès, jadis, cela.

Kotosarotra (2) à Ampamaho — à l'est d'Imerimandroso(3) : c'est un vazimba méchant ; on ne peut le fouler, car il étrangle celui qui le foule : car c'est un vazimba de mœurs violentes. — C'est pour cela qu'on ne le foule pas : — car quand la personne qui le foule arrive à la maison, chez elle, — alors elle est étranglée par lui ; — et encore, les gens ne le voient pas, mais la personne qui l'a foulé, seule, le voit, et elle est frappée
p. 244
par lui. Aussi les gens disent : "*prenez garde, — de peur de fouler un vazimba*".

Quand les gens sont malades des petits vers [du mal de dent (4)] ils invoquent Kotosarotra ; alors ils portent une poule à tuer là, près de lui, et ils portent de la graisse à faire dégoutter sur lui, pour l'oindre ; et les résidus de graisse qui restent après les onctions, on les "beurre" dans la dent malade des petits vers : "Sauvez-moi ô vous Kotosarotra ! Car je brûle, sauvez-moi ! Guérissez et rendez bien saine cette dent là ! — Car, quand vous brûlez, vous, et que je vois, que vous brûlez, je viens bien, de mon côté, vous secourir." — Et alors la dent va mieux ; alors la personne se réjouit de nouveau, quand elle va mieux ; et elle immole, de nouveau, une poule, là. — Par ailleurs, quand le coteau brûle, le vazimba est secouru de son côté : le feu est tué, de peur qu'il ne l'atteigne.(5)

(1) *Ampanobe* ou *Ampanibe* : au bas de Tananarive, au Sud-Est.
(2) *Kotosarotra* : le mot signifie : garçon difficile.
(3) *Imerimandroso* : bourg à 24 km. environ, au nord de Tananarive.
(4) On suppose que le mal de dent provient de la présence de petits vers rongeant la dent.
(5) Il s'agit des feux de brousse, — que l'on arrête en coupant les herbes en avant de l'endroit en question.

Quand on brûle les coteaux ; — " Coupez avec la bêche l'herbe qui est là-bas, au loin, de peur que le vazimba ne soit brûlé, — et cela rend malade: si vous le brûlez. — vous serez malade", dit celui qui fait brûler. — Et parfois, l'herbe, sur le sommet du coteau, ne veut pas brûler ; et il y a une " chose" (1) ; c'est cela qui fait que le coteau ne veut pas brûler à cet endroit, " il y a là un vazimba, il y a là un ranakandriana (2), et alors sa place est sacrée et ne veut pas brûler", disent les gens. — Ceux qui veulent faire des onctions de graisse, font des onctions ; ce sont les pierres qui se trouvent là par hasard que l'on oint ; il ne peut pas ne pas y avoir de pierres à cet endroit ; certaines se trouvent enfouies dans la terre. — Il y en a qui immolent une poule quand [le vazimba...] les favorise, et aussi un mouton, et même un bœuf.

Vazimba à l'est d'Ambohitrombalahy (3) : Le vazimba, là, — c'est dans l'eau qu'il demeure ; il y a trois pierres debout, là, dans l'eau courante ; et il est là dans [entre] les trois pierres et l'eau. — " Ne le foulez pas, disent les gens en route, de peur d'attraper du mal." — Si les gens le foulent : alors ils tombent et se blessent ; et s'ils ne le prient pas bien, et n'immolent pas une chose vivante, — soit un mouton soit une poule, — alors, ils ne peuvent guérir : mais ils sont malades de paralysie. Et quand ils immolent une chose vivante, soit un mouton, soit une poule, alors ils le prient : " Je vous prie, ô vous vazimba saint d'ici ! Je ne vous connais pas et ne vous vois pas ! — Et je vous demande pardon ! — Et je vais immoler cette chose-vivante que j'emploie pour vous prier. Mais si je suis guéri et parfaitement bien, alors je vous immole de nouveau un mouton." Et une fois qu'elle a été guérie, la personne immole un mouton.

Ambohitrombalahy est à l'est d'Ambohipeno, à côté de Ranovao.

A l'Itasy :—Et les Vazimba sont des "*choses*" qui se déplacent et s'en vont ici et là. Il y a des gens actuellement qui ont été obsédés par Ranoro vazimba sainte à Andranoro, autrefois, et qui ont ordonné les exorcismes à faire ainsi que les sacrifices à faire, et qui cependant, à présent, cessent quelque peu d'être obsédés par elle ; aussi ils ont dit : "Ranoro vazimba s'est enfuie ; elle est partie, s'en allant à l'Itasy, là-bas en Imamo, "Ranoro sainte : nous partons pour là-bas et nous vous disons adieu, a dit Ranoro."

Et alors les habitants de l'Itasy voient des "*saints*" se tenant sur une pierre grande là en haut, au nord de l'Itasy(4), et ces saints là sont deux, et il sont vêtus de lambas rouges [bruns].—et, aussi, fréquemment ils sont assis, se chauffant au soleil, là sur cette pierre où ils apparaissent toujours ; et voici leur manière d'être : vient-on pour les voir, on les voit ; vient-on pour les approcher, ils s'en vont et on ne voit pas où ils passent ; ils ne veulent pas être vus des gens de près, mais seulement être aperçus d'assez loin, car ils s'en vont allant dans l'eau, dit-on, dès que les gens les approchent ; c'est cela, leur manière. Et à l'époque où Ranavalona mère (5) alla se promener en Imamo pour voir l'Itasy, c'est alors que le peuple vit ces personnages-vazimba,—et les habitants, de leur dire : "Ce n'est point à présent seulement qu'ils ont apparu là, mais continuellement, à chaque journée, ils apparaissent bien là ; et quand arrivent à peine ceux qui veulent les voir, alors ils ne restent pas, mais s'en vont."

"Ce sont des personnes ?" dit le peuple qui suivait la souveraine. "Non ce ne sont point des personnes dirent les habitants. Alors la souveraine envoya beaucoup de gens pour percer le mensonge, et ces envoyés de la reine partirent. "Allez, voyez si ce sont vraiment des personnes ou si ce n'en est pas ; et nous ici, alors, nous vous regarderons de loin vous et cette chose-là(6)." dit la reine.—C'était sur le côté Est de

(1) "*Une chose*" : c'est-à-dire ici, un être supra naturel.

(2) *Ranakandriana* : esprit ou personnage surnaturel, plutôt bienfaisant.

(3) A une douzaine de km. à l'Est de Tananarive.

(4) *Itasy* : le lac Itasy

(5) *Ranavalona mère* : Ranavalona I.

(6) *Cette chose-là* : cette apparition, ces Vazimba.

l'Itasy que campait la reine alors. Ainsi allèrent ces gens envoyés par la reine.
p. 245 Et quand ils furent arrivés là, alors ils virent ces personnages-vazimba, et ce n'étaient pas des personnes du nombre des ces hommes vivants—ci, cela ; car, de fait, ils laissèrent là les envoyés et on ne vit pas où ils étaient passés, alors, en vérité, il n'y eut plus rien (quand on se trouva à l'endroit même). Et alors, les envoyés repartirent, portant leur témoignage vers la reine ; et quand ils furent arrivés là, devant la reine, il dirent : "Atteignez la vieillesse, vous Madame !—Ne soyez pas malade ! vieillissez en compagnie de ceux qui-sont-sous-le-ciel !—Et ce pour quoi vous nous avez envoyés,—eh bien il n'y en a pas(1) ; ce n'est pas des personnes, cela." —" Et donc je vous remercie, dit la reine,—car il n'y a pas eu de personnes, en vérité,—et, par suite, les habitants n'ont pas menti ;—alors c'est bien des saints et on doit immoler un bœuf *volarita*(2), à la pierre où ils demeurent. — Allons, nous tous, immoler un bœuf *volarita* à la pierre où ils se trouvent." — Et alors les habitants parlèrent, disant " Atteignez la vieillesse, Madame ! ... ce n'est pas d'aujourd'hui seulement qu'ils demeurent là, mais c'est là une pierre qui est leur demeure continuelle. Mais dès que vous, vous êtes venue ici, alors ils ont apparu là, — et nous de dire : c'est vraiment un présage ; il y a peut être quelque malheur à craindre, et donc sanctifiez cela (cette apparition) et immolez lui un bœuf *volarita* et faites les rites de vos ancêtres :—or, ce n'est point du tout un malheur, cela ;— mais c'est leur demeure continuelle,—et ne craignez point, en vérité, Madame !" "Eh bien donc, dit la reine, s'il en est ainsi,—cette pierre là, qu'on ne la souille pas !"—Et les habitants dirent : "Comment ferait on pour souiller cette pierre toute haute ?—Ce n'est pas une pierre que l'on puisse escalader.—"Et ensuite, la reine n'immola pas de bœuf *volarita*, et ce qu'elle fit faire, ce fut des jeux.—Et c'est du nom de *vazimba vivants* qu'on appela cela [cette apparition-là].

—**Et là bas à Andranomainty, à l'ouest de Mahabo** (3) : il y en a aussi, à savoir des "*vazimba vivants qui ne veulent pas être regardés.*"—Il viennent de dedans la mer : et il y en a, là où abordent les bateaux, et ils peuvent être vus par les Vazaha (4) qui approchent là. Toutes les armées les ont vus lors de Radama père (5), et lors de Ranavalona mère : chacun de son côté les vit, le peuple et l'armée ; c'est en plein jour qu'ils les virent là, sur le sable, au bord de la mer.—Aussi, quand eux, ils virent les gens, ils s'enfuirent, s'en allant au fond de la mer. "Moi, je les ai vus, dit un Tel...."—Ils jouent, ils sautent et ressautent là-bas sur le sable, et ils vont de ci, de là, ils n'ont pas de lamba mais sont nus,—et ils sont courts de corps, vous arrivant à peu près aux reins, et plate est leur tête, et ils sont noirs de figure ; ils ne portent rien à la main, et leur démarche est de côté [de travers] : "c'est comme cela que je les ai vus." dit-il.

Aussi bien, les vazimba ne demeurent plus ici(6), maintenant ; mais ils sont partis tous dedans la mer, à Andranomainty, chez les Sakalava de l'ouest ; et c'est tout naguère, lors de cette prière-ci"(7), qu'ils ont dit *adieu* (pris congé), dit ce narrateur qui les vit.—

Et dit ce Rangahy (8), devin-de *sikidy*(9) :

---

(1) *Il n'y en a pas* : Vous nous avez envoyés pour voir si ces apparitions n'étaient pas simplement des gens qui se faisaient passer pour vazimba, des personnes comme tout le monde. Eh bien, il n'y a pas, là-bas, de personnes.

(2) *Volarita* : tacheté de plaques blanches rituelles.

(3) *Mahabo* : près de la baie de *Bombetoka* à l'ouest de Marovoay et au sud de Majunga.

(4) *Vazaha* : étrangers blancs, européens.

(5) *Radama père* : Radama I (1810-1828).

(6) *Ici* : Dans le centre, en Imerina.

(7) *Cette prière-ci* litt. ce prier-ci : Il s'agit de l'introduction officielle de la prière chrétienne (protestante), en 1869.

(8) *Rangahy* : Monsieur, vieillard personnage.

(9) *Sikidy* : Art de divination par combinaisons de graines ou de figures de sable.

Les vazimba, — c'est d'eux que parut la connaissance du sikidy,—venue de Dieu,— et introduite par les Vazimba (1). Les graines de *fano* (2) ont poussé aux Vazimba (près des Vazimba, sur les Vazimba), là, sur des tombeaux ; car les *fano* de Vazimba n'ont pas été cultivés de main d'homme, mais ont poussé d'eux-mêmes aux tombeaux de Vazimba.—Et le devin-de-sikidy qui prend de ces graines de fano [pour sa devination] voit et voit bien,—s'il regarde simplement les tombeaux de vazimba où poussent des fano.

Les " choses " qui sont là à côté des fontaines :

C'est un *Vazimba* s'il y a une tombe à côté de la fontaine ; mais s'il n'y a pas de tombe, — alors, au contraire, c'est un *ranakandriana* en ce cas, et Kelilavavolo (petit-aux-longs-cheveux) est le nom de celui-ci. Et les personnes qu'ils obsèdent là-bas (aux fontaines) sont nombreuses. Et si les gens qui vont à la fontaine sont malades, et s'ils veulent leur offrir une offrande d'hommage,—alors on prend le miel "dont la mère est vivante" (de ruche encore habitée), et on le met sur une jeune pousse de feuille de bananier, dès que se lève et s'ouvre "l'oeil du jour" (le soleil). Alors on l'apporte, dans la campagne, à côté de la fontaine pour le donner à l'esprit ;— c'est cela la manière de lui faire offrande et de l'honorer : —et de mettre de la terre blanche sur un tête de cruche est un rite aussi, et son nom c'est *sanatry*.

Pierre-à-l'amoncellement. [Pierre à l'endroit où l'on amoncelle d'autres pierres ;— pierre sur laquelle on amoncelle....] Il y a parmi les gens, des cas d'obsession au sujet du rite de l'amoncellement de pierres. Il y a des âmes de "choses" qui obsèdent là ; alors elles font rêver les gens : et elles font apporter des objets là-bas, au lieu de l'amoncellement ; c'est ainsi que les gens les sanctifient. Là, il y a une pierre que l'on oint de graisse ; c'est cela qui est le sujet du rite de l'amoncellement : il n'y a point du tout de personne enterrée à cet endroit ; mais Dieu est habile ordonnateur, et Dieu a fait qu'il y a une obsession de repos(3), pour qu'on pratique le rite consistant à ce que tous les voyageurs, en passant, apportent leur part ; c'est cela qui fait que la pierre est dite "à amoncellement" avec obsession-de-repos.—Elle est là, sur le grand chemin du peuple : les gens qui viennent à passer mettent une pierre,—chacune des p. 246
personnes qui font un voeu à la pierre en question. Car, de fait, aux embranchements de chemins, soit qu'une personne aille à l'Est, soit qu'elle aille à l'Ouest, soit qu'elle aille au Sud, soit qu'elle aille au nord,—c'est alors qu'elle est porteuse d'une pierre, là-bas, à "l'amoncellement."—Cependant, à cet amoncellement-là, il y a un nom, —celui de la personne qui l'a établi la première ;—alors donc, il y a un nom, qui est prononcé par les gens.... "à l'amoncellement d'un Tel "— : "Eh ! Vous, amoncellement d'un Tel ici ! — Puissé-je donc arriver sain et sauf au bout de ce grand parcours que je fais, jusque là-bas ;—et pour cela, j'apporte cette pierre-ci.—Et alors je vous sanctifierai, faisant un amoncellement, apportant une pierre, de nouveau, quand je reviendrai de là-bas où je vais ! Surtout, si je gagne un bon bénéfice en mon commerce ; car je vais trafiquer :—et si je ne suis pas malade,—et n'ai pas de frissons sur la peau,—mais si j'arrive sain et sauf, — alors j'immolerai une poule, je vous oindrai de graisse, ou bien j'apporterai une richesse-qui-ne-meurt pas, déposant un peu d'argent ici sur vous, richesse qu'on ne nomme pas."—Si la personne est favorisée d'une bonne chance,—alors elle vient s'acquitter du voeu qu'elle a fait,—et la poule est tuée là, et l'on fait dégoutter là son sang, sur la pierre ; et l'on oint de graisse la pierre, la rendant toute juteuse de graisse.

Là-bas, au sud d'Ambohitrerana(4), il y a une grande pierre sur laquelle on jette [quelque-chose] ainsi. Les gens qui viennent à passer là, font tous une promesse-de-voeu, alors ils jettent.... tous ; et ensuite, les favorisés de la chance, qui ob-

---

(1) Ailleurs (*Tantara* p. 82, 85) le *sikidy* est décrit comme un don des êtres surnaturels *ranakandriana*.

(2) *Fano* : espèce d'acacia. Piptadenia chrysostachys.

(3) *Obsession-de-repos* : Obsession pendant qu'on repose, qu'on est couché.

(4)

tiennent les choses, qu'ils désirent, s'acquittent de la promesse-de-voeu qu'ils ont faite : soit de la graisse pour oindre, soit une poule à tuer, soit un mouton à tuer, soit un bœuf à tuer ; et les non favorisés de la chance,—ils ne font rien du tout,—car la seule raison d'être de cette pierre où on jette.... est qu'on y vient chercher la faveur de la chance.—Cependant les gens qui passent là,—il faut qu'ils jettent ...sur elle ; car elle est sur le chemin public.—Cela, c'est une fois qu'il y a déjà eu des gens à jeter quelque-chose,—au nombre de 5 ou de 10—; mais il ne convient pas qu'il n'y ait eu encore qu'une seule personne ; c'est donc après cela qu'on jette..... là [que le rite...s'établit] ; et, de fait, tout le peuple qui passe y jette...(1).

La grande pierre du trépied-double du foyer(2),—quand elle est cassée, on la met là-bas à un embranchement de chemins : les gens y jettent du *bozaka*(3) ainsi qu'une pierre ; alors elle devient pierre "à amoncellement" ; ceux qui viennent à passer y jettent...... tous.— Et on remplace cette grande pierre de trépied ;—alors on lui immole un coq-rouge ; on met le sang du coq au sommet de la grande pierre de trépied.

Pierre à tir-et-à-pari(4). La pierre où l'on tire en lui faisant un vœu, — on y lance des pierres au nombre de deux fois 7 ; alors celui qui tire dit : " Je vous fais un vœu : et si j'ai un enfant, si j'obtiens un gain dans mon trafic etc. je tirerai ici sur vous ! — Si vous, pierre où l'on tire, vous devez faire du bien, rendre bon, par Dieu : alors, vous, cette pierre à lancer que voici, touchez juste facilement(5) ! — Si je trouve grâce et faveur de chance auprès de vous, — alors, entrez facilement, vous, cette pierre à lancer que voici ! " — Il y a un petit trou dans la pierre sur laquelle on tire ; c'est cela qui fait qu'on l'appelle pierre-à-tir. — Et, quand la parole-de-vœu faite à Dieu avec la pierre-à-tir est agréée et favorisée de chance, — alors la pierre lancée touche juste ; — et quand Dieu ajoute son secours — car alors la parole-de-vœu qui a été faite a reçu grâce et chance — cela fait qu'on a un enfant, — qu'on obtient un gain dans le trafic etc... Et alors on s'acquitte du vœu, soit qu'on ait à immoler une poule, soit qu'on ait à immoler un mouton. — C'est, par ailleurs, pour cela encore qu'on a dit de cette pierre qu'elle est une " pierre-à pari " ; on invoque Dieu et on parie avec la pierre en s'engageant envers elle. Et il y a un proverbe par lequel ceux d'autrefois disaient : " La pierre même, — quand elle donne de la chance, — est sanctifiée par l'onction-de-graisse." — Et quand les gens invoquent Dieu par la pierre à-tir-et-à-pari, quand ils y reviennent deux fois, trois fois même, s'ils ne sont pas exaucés par Dieu(6), — alors il n'y a rien qui entre dans le trou ; — et c'est à ce propos qu'on disait : "Je fais cela bel et bien,—à savoir, soit chercher, les yeux fermés, à tâter une pierre*(7)*, soit tirer sur une pierre, — et il n'y a rien par quoi je n'aie fait des vœux,... tous ces vœux qu'ont coutume de faire les gens, — eh bien, cela n'a pas reçu grâce et chance, voilà quel est le lot(8) que Dieu m'a donné. "

Des personnes ont troué cette pierre-ci, — soit un devin-de-sikidy, soit un astrolo-

---

(1) C'est donc une pierre publique, où jette... le public, et non pas une pierre privée sur laquelle a jeté... un seul individu.

(2) Il s'agit de la pierre du milieu, dans un double trépied fait de cinq pierres fichées en terre pour supporter les marmites.

(3) *Bozaka* : L'herbe commune des coteaux.

(4) C'est à la fois *à tir* et *à pari :* le mot malgache (*filokana, loka*) signifie aussi bien tirer, parier, s'engager avec un enjeu. Le sens de " pari " est, du reste, expliqué plus loin par le texte même.

(5) *Touchez juste*, en vous logeant du coup dans le petit trou qui se trouve dans la pierre et qu'on vise ; cf. plus bas.

(6) *Exaucés par Dieu* : l t. *suivis par Dieu.*

(7) *Tâter une pierre* : Il s'agit là d'un rite qui est décrit plus loin. On s'avance, les yeux fermés, vers une pierre qu'il faut toucher, palper...

(8) *Lot* : part, sort.

gue-“ joureur”(1), soit un “ fouleur-du-jour ”(2) soit une personne obsédée-de-“chose” [d’Esprit], — voilà ceux qui firent de cette pierre une pierre à-tir : il y a eu des obsessions-de-“ choses ” qui la firent faire ; — alors elle fut le but-de tir de tous ceux qui faisaient route, — soit pour faire un vœu soit pour aller commercer etc… ; les “ prophètes ” firent faire des pierres sur lesquelles on put tirer, pour que les gens s’acquittassent de leurs vœux ; c’est une parole prononcée dans le cœur mais qui est perçue ; la pierre n’a pas de bouche pour répondre, mais Dieu, lui, saisit la parole-de-vœu.

Pierre tâtée [palpée]. — Il y a une prière aux fétiches *sampy*(3),—à cette pierre sainte palpée. Cela vient des sampy, qu’on ait érigé la pierre palpée, dit ce *Rangahy* (Un-Tel). On la met aux embranchements de chemins. — On se tourne vers l’orient ; — alors on invoque Dieu et les sampy saints ; on ferme les yeux, jusqu’à ce qu’on arrive à la pierre ; on marche, allant vers elle ; on marche en se courbant ; on marche, allant p. 247 vers l’orient pour tâter la pierre ; on étend les deux mains pour la tâter ; et, si l’on reçoit la chance, alors on l’attrape du premier coup ; et, si l’on ne reçoit pas la chance, on fait erreur au sud ; si l’on ne fait pas erreur au sud, on fait erreur au nord. — Et quand on ne touche pas encore, là, tout près, et qu’on ouvre les yeux : cela, c’est qu’on est quelqu’un qui ne reçoit pas la chance par la pierre. — Et si l’on reçoit la chance, — on cherche à tâtons une fois, et du coup on l’attrape : alors on embrasse contre sa poitrine la pierre, lui passant la main dessus avec de la graisse ; alors on lui passe tout son corps dessus(4) ; et alors on fait un vœu : “ Je fais vœu à cette pierre sainte(5) etc. : soit qu’on fasse vœu au sujet de richesses à obtenir, soit qu’on fasse vœu au sujet de la vie à sauver. Et l’on prend de la terre au pied de la pierre palpée ; on la mêle avec du bois-bambou-de sikidy(6) pris chez le devin-de-sikidy, et on en fait une potion. — C’est pour cela qu’on l’appelle pierre-de-sampy, cette pierre palpée. — On emporte en route avec soi la terre venant du pied de la pierre, à l’endroit où a dégoutté la graisse ou le sang de la chose qu’on lui a tuée ; c’est cela, le rite de la terre au pied de la pierre-palpée(7) ; et, soit les personnes astrologues-joueurs,, soit les devins-de-sikidy, soit les obsédés de “ choses, ” soit des obsédés de Vazimba, soit des experts à “fouler-le jour,”— ce sont eux qui ont fait faire des pierres à-palper. — Ce n’est point du tout la pierre, qui est sainte ; il y a eu des personnes que Dieu a fait obséder par des “choses,”—pour qu’elles érigeassent des pierres là,—que devaient sanctifier les gens.

Et les pierres-“ à amoncellement, ”— à certaines d’entre elles, on met un pieu de bois, à leur tête, à l’Orient : on fait de ce pieu une suspension des choses immolées par les gens à cet endroit ; quand ils font un voeu et que les “ choses ” présentes là, là “ l’amoncellement, les favorisent de la chance, alors la coutume est de suspendre les têtes des choses de sacrifice, là. Et, ensuite, les gens jettent du bois ; —

(1) *Astrologue-joureur :* qui fait métier de deviner, d’interpréter le jour, le sort du jour, es destinées du temps.

(2) *Fouleur-de-jour :* qui foule le jour ou le sort, les divisions du jour et, par là, sous l’inspiration d’êtres surnaturels, devine et interprète.

(3) *Sampy :* sortes de fétiches,—morceaux de bois entourés d’étoffe, souvent suspendus à califourchon (*misampy*) à une hampe.

(4) *On lui passe tout son corps dessus :* On se frotte tout le corps à la pierre,

(5) *Je fais vœu… :* litt. *je “voue” cette pierre sainte,*—la pierre sainte est *vouée* (reçoit un vœu) par moi.

(6) *Bois bambou de sikidy :* bois rituel, divinatoire et protecteur ;—ou bien, peut-être, il s’agit d’une chose, — objet ou animal (coq)—“couleur-de-sikidy ” c.a.d, consacrée par le devin-de sikidy.

(7) Dans le texte malgache, cette phrase ferait partie de la phrase suivante. Pour avoir un sens normal, on s’est permis, dans la traduction, de modifier la ponctuation, de manière à rattacher l’idée de cette phrase à ce qui précède. — Cependant, à la rigueur, on pourait encore expliquer le texte en le maintenant tel quel : — “Ce rite de la terre…,—soit les personnes astrologues…,—ce sont eux qui ont fait faire ces pierres à palper.”—En tous ces récits, le style est celui de la conversation familière et populaire : “rien du style écrit.”

ces morceaux de bois qu'on trouve sur les grands chemins, on en jette là, au pied de la perche. — Cela, c'est une coutume encore à certains "amoncellements" : il y a des pierres, et il y a du bois jeté par les gens, là, aux pierres ; les gens pensent qu'il y a une "chose" qui les favorise de la chance, là. Ils jettent toute chose propre, — ou des pierres ou du bois, ou de l'herbe même ; — le sale on ne l'emploie pas. Tous ceux qui viennent à passer, noirs(1) *hova*(2) ou nobles, tous jettent...... ; le souverain, seul, ne jette pas.... là.

Là-bas à *Analamainty*(3) (A-la-forêt-noire), au delà de la forêt qui est à *Vodivato* —il y a du bois là en amoncellement, appelé. "A-l'amoncellement-de-Tsitakona." Et Tsitakona était un esclave-d'autrui, dont la demeure était ici à *Ambatomainty*(4) et son maître lui avait laissé en garde des bœufs, là-bas, au delà de la forêt, à *Vodiriana* ; alors Tsitakona montait et descendait, là, avec les bœufs laissés à sa garde. — Alors, c'est pour cela qu'un "amoncellement" se fit là, au milieu de la-forêt-noire. — C'est lui qui opéra la chose le premier, alors il assembla des bois là sur le bord du chemin ; alors ce devint célèbre : car toutes les personnes qui survinrent, sanctifièrent l'amoncellement, en apportant des bois gros comme le bras, les mettant ensemble là, et disant : je vais vers l'Est faire commerce au delà de la forêt ! Et si j'obtiens un gain de trafic, et si je puis vendre à bon prix ces marchandises-là que je porte : alors, je reviens, apportant un hommage à cet "amoncellement-de-Tsitakona," disaient ils — Et lorsqu'ils avaient vendu à bon prix leurs marchandises, là-bas, et avaient obtenu un gain de trafic, alors ils arrivaient, revenant apporter des bouts de bois ronds, de nouveau. Je vous sanctifie en hommage, car voilà que j'ai gagné de l'argent et ai vendu à bon prix les marchandises portées : et alors je m'acquitte de la parole-de-voeu, ici, envers vous, car vous êtes un "amoncellement" qui m'avez favorisé de chance." Ainsi fait le monde qui vient à passer là, tout le monde.

V. Sous Andrianjaka on eut le Vonizongo, et on eut l'Imerina-du-sud : pierre commémorative qu'il établit en faveur des Andrianamboninolona à Ambohitsiroamanjaka.

1º C'est par Andrianentoarivo(5) qu'Andrianjaka trouva le Vonizongo. Et Andrianentoarivo alla au Vonizongo ; — alors il administra le tanghen(6) aux gens ; à force, il administra le tanghen aux gens ; et il ne fit pas l'épreuve sur la volaille auparavant, et les gens eurent beaucoup de morts Alors Andrianjaka ne le laissa plus administrer le tanghen.—De là a paru le dicton : "Andrianjato Andrianarivo (Seigneur-de-cent, Seigneur-de-mille), ne faites pas comme Andrianentoarivo jugeant sans compétence, jugeant avec la peau".(7) Voyez p. 112—113.

2º C'est sous Andrianjaka qu'on trouva [qu'on rallia] l'Imerina-du-sud,—et les fusils, et la poudre ; et on ne sait pas d'où on a acquis cela.

---

(1) *Noirs* : Les esclaves, les serfs royaux d'origine plus ou moins africaine.

(2) *Hova* : C'est le nom de la classe des hommes libres du Centre : nom arbitrairement étendu, par les Européens, à tous les habitants du Centre (Imerina.)

(3) *Analamainty* : A 80 km., environ, au Nord-Est de Tananarive : région intermédiaire entre l'Imerina-nord et le Bezanozano-nord, plus bas.

(4) *Ambatomainty* : à 45 km. environ, au Nord-Est de Tananarive.

(5) *Andrianentoarivo* : Ancien chef à *Analamanga* (Tananarive), déplacé par Andrianjaka, qui lui donna en fief le *Vonizongo*, région Nord-Ouest de l'Imerina, alors encore indépendante.

(6) *Tanghen* : épreuve ordalique par le poison des amandes de tanghen. L'épreuve devait régulièrement se faire au préalable sur des volailles.

(7) C'est-à-dire : jugeant sans pouvoir le bien faire, sans être à même de le faire avec justice,—jugeant avec la peau,.. crûment, brutalement, sans l'épreuve préalable.—ou bien : en enlevant la peau... de telle sorte que l'accusé y laisse sa peau (?)—Cf. *Tantara*. p. 112.

Et Andrianjaka fit une grande *réjouissance*, une fête de tout le peuple, pour ce fait p. 248
qu'il avait trouvé les fusils et la poudre : parce que cela fait du bien au royaume. Cependant ce ne fut que *cinquante* fusils et *trois petits barils* de poudre, seulement, qu'il eut alors.

Et cela n'était pas tout à fait la première apparition du fusil chez les Merina : car, de fait, ce fut lors d'Andriandranandobe que parut le fusil. Quand on se battit contre Ralambo à Ambohipeno,—alors Andriandranandobe *fit tirer des coups de fusil*.

3° Pierre commémorative qu'Andrianjaka établit pour les Andrianamboninolona (1) Ambohitsiroamanjaka, Andrianamboninolona avait obtenu de Ralambo deux pierres-commémoratives : l'une, cette pierre-debout au petit parc à boeufs sur le côté Est d'Andohalo (2), l'autre Ambatondralambo (A la-pierre-de-Ralambo) à Ampahibe.(3)

Alors Andrianjaka ajouta, de nouveau, à cette pierre-commémorative d'Ampahibe, [celle Ambohitsiroamanjaka (4)],—"car, vous autres, les Andrianamboninolona, vous avez régné en la personne d'un de vos enfants [d'un des membres de votre famille], puisque, moi je suis né de vous", (5) dit Andrianjaka, Depuis lors, les Andrianamboninolona peuvent demeurer là ; et c'est en vertu des recommandations de Ralambo qu'Andrianjaka les plaça là. Voyez p. 150.

VI.—De lui (Andrianjaka) date le rova-sud, où se trouvent les cases "sept-à-la-file";—et les cases royales Masoandrotsiroa et Besakana.

Il y a un rova sud et un rova nord ; le rova sud, c'est celui-là qui est ancien,—où se trouvent les cases "sept-à la-file"(6). Là est la *place*, faite à l'ouest des cases-saintes ; là sont les cases royales faites par les rois d'autrefois, et c'est Andrianjaka qui fut le premier roi à Antananarivo.

C'est à Antananarivo qu'il fit Masoandrotsiroa et Besakana. (7) Et c'est depuis Andrianjaka aussi que parurent les *souverains enterrés* ici à Analamasina (Antananarivo) ; et c'est lui le *premier* roi qui "est caché" là dans les "cases-sept-à-la-file".

1° Cases sept à-la-file. — Et ce qu'on appelle Cases-sept-à-la-file : ce sont les sept cases-saintes ; il y a sept tombeaux qui sont rangés en file, là, à l'Est de Manjakamiadana, à l'intérieur du Rova(8) ; et y sont enterrés ces sept souverains qui ont régné à Antananarivo dans la suite : depuis Andrianjaka par qui a commencé le règne-de-rois là, — et jusqu'à Andrianampoinimerina qui a achevé l'Imerina à 6 provinces, car il conquit Antananarivo. Et voici les noms des sept souverains enterrés là et qui font de cela les *Cases-sept-en-file* : C'est Andrianjaka et Andriantsitakatrandriana, et Andriantsimitoviaminandriandehibe, et Andriamasinavalona, et Andrianjakanandimby, et Andrianampoinimerina, et Andrianavalonibemihisatra. — Et, dans la suite, de nouveau, on ajouta deux cases saintes aux cases-sept-en-file : celle de Radama père(9) et celle de Rasoerina(10), là, au coin-de-la-fenêtre « coin, côté Nord Ouest » de la Maison-d'ar-

(1) *Andrianamboninolona* : Fils du frère d'Adriamanelo, et donc oncle de Ralambo (cf. *Tantara* p. 66). C'est l'ancêtre du quatrième clan noble de plus tard, les Andrianamboninolona. A cette époque d'Andrianjaka, il formait quatre familles.

(2) *Andohalo* : place sainte dans la partie nord de l'ancienne Tananarive.

(3) *Ampahibe* : A l'Est d'Andohalo, tout près —

(4) *Ambohitsiroamanjaka* : de même (cf. Tantara p. 150, p. 512).—Peut être Andrianjaka ne fit-il que confirmer le mémorial d'Ampahibe, sans ériger une nouvelle pierre.—

(5) Andrianjaka avait pour mère, Ratsitohina, fille de Andrianamboninolona.

(6) *Case sept-à-la file* ; Tombes surmontées de petites cases funéraires, où sont enterrés les rois de Tananarive, des 17e et 18e siècles. Elles se trouvaient à quelques mètres, à l'est du palais Manjakamiadana, un peu vers le sud. — En 1897, elles ont été transférées, telles quelles, à 30 mètres environ plus au nord.

(7) Ce sont les noms de deux maisons royales.—

(8) *Rova* : Ici, l'enceinte dans laquelle se trouve le palais ou le blockhaus royal.

(9) *Radama--père* : Radama I ;

(10) *Rasoerina* : la reine Rasoherina (1863-1868).—Le Malgache qui fait le récit parle vers 1870.

gent.(1) Aussi, ces cases sept-en-file sont bien des tombeaux de Souverains. Et à ces tombeaux de rois. il y a une pierre commémorative *que l'on ne peut changer de place, à jamais :* mais la case sainte qui tombe en ruines, on la remplace ; et aussi, les Souverains, —on ne les unit pas plusieurs ensemble dans un même tombeau, mais chacun repose de son côté, — même les époux.

Case sainte et Case froide. Et le tombeau-de Roi n'est pas appelé tombeau, mais *case-sainte.*— Et ce qui est appelé case-sainte : c'est la case où il y a une tombe dans laquelle est enterré le Souverain, ou ses fils, ou les Zazamarolahy(2) : car ces trois catégories-là obtiennent chacune des cases-saintes. — S'il s'agit de la case sainte du Souverain, alors " son *saint* " « son corps-saint » est là, seul : car le Souverain ne s'unit pas à d'autres dans le tombeau : mais c'est lui seul qui est là, parce qu'il a régné seul ; aussi le met-on seul quand il tourne le-dos « trépasse » : en même temps, ainsi, on lui rend un hommage unique. — Et donc, s'il s'agit de case-sainte où soient enterrés les fils-de roi et les Zazamarolahy, alors ceux-ci sont unis à plusieurs dans un même tombeau, comme le peuple. — Et c'est la case en-bois mise debout sur le tombeau qui le fait être *case* ; — et ce qui le fait être *saint* ; c'est que là est le cadavre du prince appelé saint : c'est cela qui le fait être case-sainte. Et donc le signe qu'un Souverain est enterré là, — ou bien un fils-de roi et un Zazamarolahy. — c'est une case sainte. — Et une
p. 249 coutume de la case-sainte aussi : celle du Prince-qui-a-régné : elle est là, dans la capitale où il a régné et au dedans du rova où il était établi ; — et celle des fils-de-roi et des Zazamarolahy, elle est là dans le fief où ils sont établis.

Et ce qui est appelé *case-froide*(3) : c'est une case où il y a une tombe dans laquelle sont enterrées les classes de nobles appelés Andriamasinavalona(4) et Zanatompo(5) ; c'est là leur signe. Et la case-froide, c'est une case en madriers fichés debout, ou une case en roseaux zozoro, mise dessus le tombeau. Ce sont ces cases qui diversifient les tombeaux de ces nobles d'avec ceux du peuple ; et ce sont des cases vides où il n'y a pas de feu ; c'est cela qui les fait être cases froides.

Et pour ce qui est du peuple, ce sont des tombeaux purement et simplement : on ne peut y mettre de case. — Et ce sont tous et chacun des tombeaux : soit ceux du Souverain soit ceux de ses Parents " ceux des nobles, "(6) soit ceux du peuple : mais la case-sainte et la case-froide, — signes seulement, — c'est cela qui les diversifie.

Coutumes relatives aux tombeaux. Et ce qu'on appelle *tombeau* : Cela consiste en des pierres de taille, ou une maçonnerie en pierres, dans un trou où il y a des lits de morts(7). S'il s'agit d'un tombeau de Prince qui a régné, il y a un seul lit. Et s'il s'agit d'un tombeau de princes qui n'ont pas régné [de Nobles], ou des tombeaux du peuple, les lits qui sont là dans le tombeau sont cinq ; au nord deux, au sud deux, à l'est un ; et celui-là, à l'est, c'est le lit de l'aïeul et de l'aïeule, ancêtres anciens ; et leurs petits-fils sont rangés sur ces autres quatre lits ; et les membres d'une même famille sont tous réunis dans un seul tombeau : — et donc être unis à plusieurs dans un même tombeau (avoir même tombeau), c'est une coutume du peuple et des princes qui n'ont pas régné ; et quant aux Souverains, ils n'ont pas, à plusieurs, de tombeau commun.

---

(1) *Maison-d'argent* : Le Palais-d'argent bâti par Radama I, dans la partie Est-Nord-Est du Rova. — Les tombeaux modernes en question sont au Nord-Ouest du Palais-d'argent.

(2) *Zazamarolahy* : La première caste, le premier clan noble, — qui vient après " les fils de-roi" (n'ayant pas régné ou ne devant pas régner).

(3) *Case froide* : *Trano-manara*. Le mot *manara*, froid, est ici technique, rituel.

(4) Des Andriamasinavalona revendiquent parfois le droit d'avoir des " cases-saintes," eux aussi. — Par contre, certains récits n'attribuent que des " cases-froides" aussi bien aux Zazamarolahy qu'aux Andriamasinavalona (*Tantara* p. 256). —

(5) *Zanatompo* ou *Andriantompokoindrindra* : troisième clan noble.

(6) Les Nobles ou *andriana* sont les descendants, les parents des rois successifs depuis les origines.

(7) *Lits de morts* : lits de pierre, de larges dalles, sur lesquels on couche les corps.

— Et il y a des tombeaux qui n'ont pas de lits ; — alors c'est la grande " place de couchée "(1) commune, telle quelle, pour tous.

Et l'usage pour les tombeaux, — c'est de les mettre la *porte à l'ouest* : c'est parce que les anciens traitent les tombeaux comme les maisons(2) ; — et le fait que les anciens ont fait les maisons la porte-à-l'ouest, — s'il y a là une raison à chercher : c'est que la maison ne peut pas être éclairée si la porte ne correspond pas(3) au soleil ; c'est apparemment pour cela que les anciens ont mis la porte à l'ouest, car c'est la coutume suivie par ceux d'autrefois ; ils sont tous orientés vers l'ouest ; et c'est pour cela que le souverain, appelant aux palabres, dit : " Toute personne qui a sa porte à-l'ouest(4), — il faut aussi qu'elle vienne entendre la palabre que je ferai."

Et quant à l'usage, là, pour le dedans du tombeau : les cadavres ont la *tête à l'est* ; — car l'avoir au sud ou à l'ouest, cela ne se fait pas ; et on ne fait point " suivre " aux morts le soleil mort, mais bien le soleil vivant ; aussi met-on tous les morts la tête à l'est. Cependant, — avec ces morts ayant la tête à l'est dans le tombeau, — il y a le lit établi en haut à l'est, et ce sont les ancêtres d'autrefois, grand-père et grand mère de tous les morts du tombeau, que l'on fait coucher là, — et ceux-là donc ont la *tête au nord* : parce que c'est une manière de les honorer, et on les met à la tête, — et leurs descendants ont tous la tête à l'est. — C'est là l'usage pour le dedans des tombeaux d'ancêtres.

— L'Action de prier (5) les Ancêtres. Et quant aux rites pratiqués aux tombeaux d'ancêtres : eh bien les vivants *s'approchent là pour invoquer tous les morts qui sont là au tombeau d'ancêtres.* — Chaque maison (famille), — quand il y a une chose qu'on désire des ancêtres, — soit le prince, soit le peuple — chacune invoque les siens : et les ancêtres, — on leur fait des aveux, et on leur demande du bien, et on leur fait prière : soit là-bas au tombeau, soit là au coin-sacré-de-la-prière-rituelle(6) ; et ce sont des devins de-sikidy et des gardiens-de fétiches, et des Ranakandriana qui ont fait paraître (ont institué, ou inspiré) ces sacrifices offerts là au tombeau, avec ces prières faites au coin-de-la-prière-rituelle. Quelqu'un, par exemple, est malade, — ou bien quelqu'un n'est pas malade mais doit partir pour quelque endroit, ou faire commerce ou se rendre à l'affaire-de-gouvernement du souverain ; et alors donc on fait une divination sur lui : qu'il s'agisse d'un malade ou non ; — donc si on lui dit d'immoler un mouton, d'immoler une poule, alors il immole là, à la pierre-debout, destinée à cela, là au tombeau ; — et si on ne dit pas de le faire, alors les gens n'osent pas le faire. — Et parce qu'il y a des obsédés de-"choses," et qui disent : " immolez un mouton, en l'honneur des ancêtres là au tombeau," — alors les gens font la chose. — Et parce qu'il arrive qu'il y ait des ancêtres qui pressent et obsèdent leurs parents, — s'il y en a qui leur font de la peine — alors les parents vont déposer de l'argent, là, à la tête du tombeau ; — et si c'est du *tabac* qu'ils demandent, alors on en met à la tête du tom- p. 250
beau : et si c'est une *coiffure* même qu'ils demandent, on en met une tel et bien à la tête du tombeau : et si l'ancêtre mort là est un joueur de-*valiha*(7), alors il obsède pour son valiha ; — alors on lui apporte son valiha, là, à la tête du tombeau ; — et donc on le plante là à sa tête. — Et quand vient le *fandroana*(8), alors tous les gens se souviennent des ancêtres, et alors on porte de la viande-de-bosse(9) (de bœuf), là-

(1) *Place de couchée commune : lapa be,* " place grande," "place-nette sans séparations."—

(2) *Traitent les tombeaux comme les maisons :* Considèrent les tombeaux comme les pendants...des maisons. — font les tombeaux à l'imitation des maisons.

(3) *Ne correspond pas :* litt. *Ne suit pas.*

(4) *Toute personne qui a sa porte à l'ouest :* c.-à.-d. tout le monde, tous les sujets.

(5) *Prier :* Plus littéralement : prier aux ancêtres, faire prière aux ancêtres.

(6) *Coin-sacré-de-la-prière-rituelle :* Le coin Nord-Est dans toute case, — où l'on prie les ancêtres et Dieu. *Zoro-firarazana.*

(7) *Valiha :* Sorte de guitare faite avec un bambou dont l'écorce est soulevée en cordes.

(8) *Fandroana :* Fête dite " du bain," — fête nationale au premier de l'an malgache.

(9) *Viande-de-bosse :* de la bosse de graisse qu'ont les zébus malgaches entre les épaules.

bas au tombeau pour l'y faire griller : on fait *dégoutter la graisse sur la pierre debout* ; et ensuite on l'oint des restes de la viande-de-bosse, et on demande aux ancêtres de la postérité qui succède [Voyez p. 93, — les vaches-sacrées-de sikidy du roi, — dont on prend des victimes à sacrifier aux ancêtres ; et il y en a dont on fait un sacrifice-vivant, — et il y en a aussi qui sont pour tuer ; — voyez p. 158. 165, 171, les sacrifices de bœufs (ou vaches) *volavita* qu'il est d'usage de faire au *fandroana*].(1)

Et au sujet du tombeau des Princes-qui-ont-régné, — quand on doit entrer dans le rova, — quand on passe près des cases saintes des rois : alors on *ôte sa coiffure* ; alors on dit "Atteignez-la-vieillesse, princes," — en s'inclinant, — rendant ainsi les honneurs aux princes morts qui ont tourné-le-dos [trépassés.] — C'est là, la manière pour les princes morts, la coutume à leur sujet : bien qu'ils soient morts, il faut leur donner honneur et leur donner hommage.

Et au sujet des tombeaux des Zazamarolahy, des Andriamasinavalona, — eux portent des cases-saintes, (2) là, en ville, au bourg où se trouvent leurs tombeaux. Alors on ne "donne pas de coups de pied" (3) à la case-sainte : quand on couche en ville, les pieds ne donnent pas de coups dans la direction du tombeau, — même si l'on est dans des maisons de diverses positions, dans le bourg où le tombeau se trouve ; c'est la tête qui est dans la direction de la case sainte.—Et les voyageurs qui viennent à coucher là, — le maître-de-maison leur dit : "Ne donnez pas de coups de pied dans la direction de la case-sainte, vous autres voyageurs."—Le sens de cela : c'est comme si on donnait des coups de pied aux princes morts.]*

---

*Le Zomba à Majunga, — case-sainte des rois Sakalava.(4)

"C'est au nord du Rova qu'est établi ce Zomba-là. C'est une case entourée d'une palissade, et la palissade qui l'entoure est appelée clôture-rouge, (*valamena*), et la case qui est à l'intérieur, c'est elle qui est appelée Zomba. L'espace compris entre les piliers du milieu et la partie est de la clôture est séparé par une bande de cotonnade. (5) Et là est suspendue [sur pilotis] dans le lieu séparé, la case-cercueil où sont les morts.— Et il y a quatre petites boites, de la longueur d'un empan, et de la largeur d'un "poing", où se trouvent les ongles des morts avec leurs cheveux. (6) Ces quatre boites sont surmontées chacune d'une coiffure d'argent [ou d'or] : une coiffure en argent-rouge [or], et trois en argent-blanc [argent] ; et chacune de ces coiffures irait à une tête (7). Et tout autour de ces quatre boîtes, il y a des sagaies et des couteaux, et des haches etc. en grand nombre.

Et chaque vendredi les Sakalava et quelques Amboalambo (Hova) se rassemblent là, pour chanter et faire prière aux ancêtres royaux,—et c'est du nom de *servir* (8) qu'on appelle l'action qu'ils font alors.

Et il y a une grande date de rendez-vous chaque année, dit-on, où les Sakalava se réunissent de tous les autres pays, pour servir là, et c'est au lundi 22 juillet (9) que revint [dernièrement ?.] cette grande époque là, et voici l'usage suivi à cette grande échéance-là. Toute personne qui possède des bœufs doit payer un bœuf coupé, chacune ; et on l'amène à Majunga ; alors on poursuit les bêtes et on court après, sans ordre ni règle imposés, mais chacun mange ce qu'il tue.—Et quand on va entrer dans le Zomba, alors on ne laisse pas entrer :

---

(1) La parenthèse est dans le texte malgache,

(2) *Cases-saintes* : — ou "cases-froides," pour les Andriamasinavalona. Cf plus haut.

(3) *On ne donne pas de coups de pied* : on ne se couche pas, les pieds dans la direction de la case sainte.

(4) A ce sujet, voir *H. Russillon* : Un culte dynastique avec évocation des morts chez les Sakalaves de Madagascar. "*Le Tromba*". — Paris. Picard. 1912. p. 65 sq., p. 191.

(5 Cf. *Russillon*, op. cit. p. 66, —

(6) Op. cit. p. 67, 73.—"*Poing*": mesure : depuis le bout du pouce ouvert jusqu'à la 2me phalange de l'index fermé. Cf. Tantara p. 921.

(7) *Trait à une tête* : "entrerait dans une tête" (*omby loha*).

(8) Cf. *Russillon*, op. cit. p. 57, 60.

(9) Cf. op cit. p. 65 : "Les cérémonies qui ont eu lieu à Majunga au mois de juillet (Alakarabo) sont des cérémonies types."—Le document rapporté par le Tantara est de 1872.

— Rite de l'appel [invocation] des Ancêtres quand on fait l'hommage-saint au souverain. = Et maintenant la manière d'appeler les ancêtres, quand il y a palabre du souverain et que ceux-qui-sont-sous-le ciel (le peuple) font l'hommage-saint au souverain ; alors, de par la coutume ancienne, ils appellent, disant : "Atteignez la vieillesse, seigneur ! Ne soyez pas malade ! Vieillissez avec ceux-qui-sont sous-le-ciel ! — Si vous êtes vigoureux et bien portant, vous, —alors nous sommes joyeux et ravis ; — et donc nous allons vous faire l'hommage saint. — Et ce *hasina* là(9) que nous faisons, nous

—ceux qui ont des maladies diverses,
—ceux qui sont habillés de lamba de percale fine,
—ceux qui portent pantalons et souliers,
—les esclaves aussi, car ils sont affranchis quand ils entrent.

Et on dit d'eux qu'ils sont "*morts s'ils entrent là.*" Le peuple, aussi,—sauf les nobles,—ne peut porter des anneaux aux chevilles.

Et là, dans l'enceinte-rouge (Valamena) et le Zomba, il y a, dans chacun, deux portes,—qui se font vis-à-vis : deux sont en face l'une de l'autre à l'est, et deux à l'ouest. Et, aussi, les nobles et les *tsiarondahy* [serfs royaux] porteurs de paquets, seuls, peuvent entrer par l'est ;—mais tout le peuple entre par l'ouest, tous : car ils sont morts bel et bien s'ils entrent par l'est.—Les choses qui sont à porter là, aussi : ce sont de l'encens et de l'eau-de choses comme le miel, et de la terre blanche,—Et une fois qu'on les a introduites là, alors voici maintenant ce qu'on fait : il y a un homme-noble qui conduit, p. 251
les gens remercier les morts et il dit : "*que nous fassions un hommage princier* ! (1) ;—Ce qui est comme de dire : "que nous fassions prière !"— Et alors ils tendent en avant les deux mains, eux tous ; et chacun fait des supplications là ; et tous ensemble, d'un coup, ils se prosternent la face à terre,—et c'est alors comme s'ils disaient *amen* (2) Et lorsque cela est fini, alors ils font fumer l'ancens dans un pot de terre(3), et ils oignent les quatre boîtes avec cette chose qui ressemble à de l'eau-de-miel [du miel liquide] ; et les sagaies et les couteaux et les haches sont oints de terre-blanche ; et on appelle cela procéder au *misaika* [action d'un instrument qui prend d'une substance liquide en y plongeant](4).— Et lorsque ces choses sont ointes, alors on souffle de la conque *antsira* et on bat du tambour *hazolahy*, et tous et chacun, d'une seule voix, chantent ; et ils sautent, dansent, tous.—Alors tout le monde est en transpiration et dégoutte de sueur. Et il y en a, certains, qui se donnent comme des obsédés par les ancêtres des princes ; et ils se balancent et s'agitent de ci de là comme des gens ivres(5), et, après un temps assez long, ils font des discours aux gens(6), et leur font faire des sacrifices.

Ainsi fait-on chaque année. Et à chaque vendredi, alors c'est plus simple ; car on chante et prie et danse seulement, quand c'est vendredi.

Et aussi, cela est une des choses qui font du dommage(7) aux gens à Majunga,—car les gens entrent à la réunion [du temple], le dimanche, pour faire prière à Dieu : et cependant, aussi, ils entrent au Zomba, le vendredi, pour faire prière aux morts.

Dit R. et A. *Teny Soa*[8]. Septembre 1872

---

(1) *Hommage princier : Aoka isika hanandriana*. Le verbe *hanandriana* faire, rendre un hommage princier, est formé du mot *andriana*, prince, souverain, seigneur. Le pendant français serait : "seigneurer"...quelqu'un...

(2) *Amen* : le narrateur est un chrétien (protestant).—

(3) Cf. *Russillon*, op. cit. p. 70.

(4) Cf. op. cit. p. 73.

(5) C'est là une des multiples manifestations des "troubles" d'hypnose ou d'hystérie, à forme plus ou moins religieuse,—appelés *tromba*, ou *bilo*, ou *salamanga*, ou *menabe* etc....suivant les régions.

(6) Cf. op. cit. p. 70, 71.

(7) *Font du dommage* : *manimba* ; qui "abiment," détériorent...

(8) *Teny Soa* : Périodique malgache protestant.

(9) Hommage saint ou sacré, par l'offrande rituelle au roi d'une piastre entière (pièce de 5 francs). Hasina signifie encore, entre autres sens "vertu sacrée."—

l'augmentons d'actions de grâces, nous l'augmentons de prières. Eh Dieu ! Eh créateur !— Aussi cet hommage de vertu sacrée que nous faisons là : eh la vertu sacrée de la terre ! eh la vertu sacrée du ciel ! eh la vertu sacrée du soleil ! eh la vertu sacrée de la lune ! eh les vertus sacrées de toutes les choses saintes sur la terre, sous le ciel ! — Eh celle d'Ampandrana(1), car là-bas sont Rafandrana et Rafandrandava et Rafandrampohy et Ramasindohafandrana(2) ! Eh celle de Merimanjaka(3) : car là-bas sont Rangita et Rafohy ! — Eh celle d'Alasora(4) ; car là-bas est Andriamanelo !—Eh celle d'Ambohitrabiby(4) : car là-bas est Ralambo. — car y demeure la vertu sacrée des Merina ! Eh celle d'Antananarivo-forêt sainte : car y demeurent les cases-sept-en-file, — car là-bas est Andrianjaka, et Andriamasinavalona qui a régné tout seul sur la terre [le pays]* — là-bas est Radama qui a porté un *sabika* à-courte-queue [a été brave de toutes ses forces], pour ramasser [rallier] le pays qui est entouré des vagues de la mer, et pour donner aux Merina leur charte définitive ; —

Eh celle d'Ambohimanga(6) ville-sainte : car là-bas est Andriantsimitoviaminandriana et Andriambelomasina,(7) et Andrianampoinimerina qui a parfait l'Imerina aux 6 provinces et a donné une efficace bénédiction à Radama. — et Rabodonandrianampoinimerina [Ranavalona I] qui a bien tenu les recommandations léguées ! — Eh celle d'Ambohidratrimo ! Eh celle d'Ilafy(8) et celle de Namehana(9) et celle d'Ambohijoky(10) et celle d'Ambohimalaza(11) ! Eh les vertus sacrées des 12 montagnes(12) !—Eh les vertus sacrées des 12 qui ont régné ! — Ce *hasina* que nous faisons ici vous rendra saint, pour que vous vieillissez avec ceux qui sont sous le ciel. — C'est là, *l'appel* de ceux qui sont sous le ciel aux *ancêtres royaux* enterrés aux bourgs où il ont régné.— et où ils ont été enterrés,—et qui sont aussi au nombre des 12 montagnes ; car les souverains n'ont pas comme demeure un endroit bas ; — mais, — serait-ce bas là où ils demeurent, — cela devient montagne.

Et *Ampandrana* et *Merimanjaka* et *Alasora* ; ce sont ces endroits-là qui sont des *souches*, des villes-mères [ou : places-mères] tout-à-fait, et, par suite, des noms *d'invocation sacrée*, aux jours anciens. Et maintenant Ampandrana n'est point habité par des gens, mais c'est un grand bois qui pousse là, et les ancêtres royaux y demeurent bien. Et Merimanjaka, lui, a beaucoup de gens [d'habitants], — depuis les temps anciens jusqu'à maintenant ; — et c'étaient tous des nobles autrefois, et maintenant ce sont des *hova* [bourgeois, hommes-libres], tous. Et Alasora, lui, a beaucoup de gens, — assez bien, —

---

* On dit en entier les invocations d'actions-de-grâces des anciens(5), depuis le commencement sans changer, — mais en augmentant la liste jusqu'aux rois de maintenant ; — et on vient de changer lors de l'introduction officielle de "ce prier-ci" (de la religion chrétienn). —

---

(1) ***Ampandrana*** : premier berceau de la royauté des Andriana, — colline boisée à quelques km. au sud de Tananarive.

(2) Ces noms sont ceux des princes, ancêtres des rois historiqnes.

(3) *Merimanjaka* : première capitale du royanme *Andriana*, à quelques km. au sud de Tananarive.

(4) *Alasora Ambohidrabiby* : autres capitales, — l'une au S.E. l'autre au N.E.

(5) — On invoque toute la série des rois enterrés à Tananarive. Le texte, ici, s'arrête à Andriamasinavalona (1675–1710): après avoir omis les rois intermédiaires entre lui et Andrianjaka (1610-1630), pour reprendre à Radama I (1810-1828).

(6) *Ambohimanga* : Autre capitale du royaume d'Imerina, à 18 km. nord de Tananarive.—

(7) Noms de rois d'Ambohimanga, au 18e siècle.

(8) *Ilafy* : Colline boisée et bourg à 9 km. au nord nord-est de Tananarive.—

(9) *Namehana* : à 11 km. au nord de Tananarive.

(10) *Ambohijoky* : à 18 km. environ au sud, sud-ouest de Tananarive.

(11) *Ambohimalaza* à 14 km. à l'est de Tananarive.

(12) *Les 12 montagnes* : Celles qui viennent d'être nommées et plusieurs autres, — séjours des 12 rois-ancêtres. Les nombre 12 est rituel.

depuis les temps anciens jusqu'à maintenant ; et les uns sont des *Andriamasinavalona*(1) qui habitent là,—et les autres sont bien des *ambaniandro*(2) [hommes-libres].—Cependant on ne peut faire vassaux de seigneurs les gens qui habitent Alasora ou Merimanjaka ou toutes les 12 montagnes,—mais on les fait des sujets-directs du souverain, eux tous,—chez lesquels demeurent les Zazamarolahy —époux-de souverain,(3)—soit hommes soit femmes.—Et encore, ceux-ci, par le fait qu'ils sont établis en ces lieux, sont appelés leurs maîtres ; pourtant, c'est le Souverain seul qui est le maître de ces 12 montagnes d'invocation sacrée.

Et c'est Ralambo, le premier que le lecteur ait trouvé faisant l'invocation des ancêtres-royaux et des montagnes où ils ont régné et ont été enterrés,—à savoir ce qu'il fit quand il résolut de faire régner Andrianjaka son fils cadet (voyez page 148).—Et c'est à partir d'Andrianampoinimerina qu'a commencé l'appel aux 12 montagnes et aux 12 qui ont régné.— p. 252

—**12 Qui-ont-régné, 12 Montagnes.**—Voici ce qu'a réglé Andrianampoinimerina au sujet des 12 qui-ont régné, et des 12 montagnes, et des 12 cases-saintes où sont enterrés les anêtres royaux : lui garde le souvenir des ancêtres.

" Je me souviens de mes ancêtres, disait-il,—car c'est moi qui suis le maître de ce qui est sur l'étendue de la terre et sur l'étendue du ciel. Et mes ancêtres, je m'en souviens : ainsi pour Ampandrana, c'est Rafandrana qui est là ; ainsi pour Merimanjaka, ce sont Rafohy et Rangita qui sont là ; ainsi pour Alasora, là est Andriamanelo ; ainsi pour Ambohitrabiby, là est Ralambo ; ainsi pour Antananarivo, là est Andrianjaka, et Andriantsitakatrandriana, et Andriantsimitoviaminandriandehibe,(4) et Andriamasinavalona le grand et Andriamasinavalona son fils(5).—(Andriamasinavalona) qui a ramassé en *un* ce cœur de l'Imerina que voici ;—ainsi pour ici à Ambohimanga,—là est Andriantsimitoviaminandriana et Andriambelomasina(6).—Alors moi, je suis le successeur de tous ceux-là : c'est moi qui hérite maintenant,—mis à *la place* d'eux, les 12 qui ont régné," dit Andrianampoinimerina, [il s'agit des 12 qui viennent d'être dits](7).—

Alors, il ordonna de faire mémoire de ces 12 qui-ont-régné : " Ce sont mes ancêtres, dit-il ; — moi, je me souviens des ancêtres."

Et les cases-saintes où sont enterrés les ancêtres royaux à Ambohidratrimo et Ilafy et Namehana et Amboatany etc , il les fit arranger ; alors il les mit au nombre de ces montagnes où sont enterrés les 12 qui ont régné. Et il dit : " Quand vient l'année [la nouvelle année, le *Fandroana*] : on sacrifie des bœufs [ou vaches] *volavita* et des bœufs *malaza*(8) (célèbres) à ces ancêtres qui sont miens, sur les 12 montagnes."—Et ce sont

(1) *Andriamasinavalona* : Nobles de la 2e classe, descendants du roi de ce nom qui n'ont pas régné.

(2) *Ambaniandro.* litt. " *sous-le-jour,*" sous-le-soleil

(3) *Epoux de souverain, Vadinandriana* : Ce mot, le plus souvent, représente de vraies épouses de rois, par ex. les 12 épouses d'Andriamasinavalona ou d'Andrianampoinimerina ; parfois, comme ici semble-t-il, il peut être un simple titre de princesses ou princes de la famille royale et de la première classe noble, la classe des Zazamarolahy.—Le terme Zazamarolahy, pris dans sa plus grande extension, comprend parfois et les premiers princes du sang et la première classe noble Cf. p. 306...,723 sq.

(4) Rois de Tananarive.

(5) Quel est cet *Andriamasinavalona fils ?* S' gît-il de Andrianjakanavalomandimby, un des fils d'Andriamasinavalona et son successeur immédiat à Tananarive ? — Il n'y a pas d'Andriamasinavalona qui ait régné à Tananarive autre que le grand.—Peut-être faut-il dire : " Andriamasinavalona ses fils ; " et alors il s'agirait des fils et petits-fils du grand roi considérés comme une seul personne.

(6) Rois d'Ambohimanga, au 18e siècle : descendants d'Andriamasinavalona, eux aussi.

[7] De fait Andrianampoinimerina vient de nommer 12 rois ancêtres.

(8) *Malaza ou célèbres* : Bœufs royaux magnifiques réservés à certains rites ; ils sont ordinairement d'un beau noir avec quelques taches blanches. Ce sont toujours des mâles châtrés, à l'encontre des *volavita.* Cf p. 171.

les gens aux-père-et-mère-vivants qui immolent : ils ont été faits gardiens des cases-saintes, y faisant fumer de l'encens, y tenant allumée une chandelle de graisse.

Les "aux père-et-mère vivants" ont été faits gardiens des ancêtres royaux, à la manière de ce clan qui est au service de Kelimalaza [fétiche célèbre]. —

Et les époux-de-souverain, ou des Zazamarolahy, sont inspecteurs-surveillants là et chargés d'ouvrir les cases-saintes.

Et les montagnes qui font partie des 12, où sont enterrés les ancêtres royaux :

Ampandrana, c'est elle qui est invoquée la première, — au sud de Antananarivo, à côté d'Ambohitraina ; là sont Andriampandrana et Rafandrandrava, et Ramasindohafandrana, et Rafandrampohy et Rafandramanenitra.

Puis *Merimanjaka* au sud de Antananarivo, sur le côté de Farihy ["du Lac"], là sont Rafohy et Rangita.

Puis *Alasora*, là est Andriamanelo. — Ces trois sont dans le Vakinikisaony(1).

Puis *Ambohitrabiby*, là est Ralambo ; et Ambohitrabiby est dit *vertu-sacrée d'Imerina*. Des Mandiavato(2) se rallièrent les premiers à lui Andrianampoinimerina ; c'est pour cela qu'on appela Ambohitrabiby "aîné et vertu sacrée d'Imerina".

Puis *Antananarivo*, où demeurent Andriamasinavalona souverain unique sur le pays, et Laidama [Radama], celui-là qui put accomplir les instructions reçues de la bouche d'Andrianampoinimerina.

Puis *Ambohimanga*, où demeurent Andriantsimitoviaminandriana et Andriambelomasina, et Andrianampoinimerina qui a ramassé en *un* la terre et le royaume sans faire perdre aux Merina épouses et-enfants ; — et Rabodonandrianampoinimerina [Ranavalona I].

Puis *Ambohidrarimo*. Puis *Ilafy*. Puis *Namehana*. Voilà où ont régné le 12, pères-et-fils, dont le nom (la mémoire) n'est pas perdu.

Et ce qui achève le nombre des 12 montagnes :

Ambohitrontsy(3) : celle-là fut sanctifiée par Andrianampoinimerina, car c'était la terre où était né Andriambelomasina son grand père ; elle était sanctifiée : le placenta et les membranes dont est enveloppé l'enfant qui naît—s'il s'agissait des enfants de
p. 253 Rangorinimerina(4)— étaient enterrés là dans le palais royal de l'endroit, — c'est par là qu'on sanctifiait ce lieu. Il n'ya pas de tombeau de prince, là,—et le roi en a fait une des 12 montagnes, qu'on a sanctifiée.

Ambohimiazy (5). à l'Itasy, — là est Andriambahoaka [roi d'Imamo]

Ambohitrondrana(6), dans l'Imamo, — là est Andriamasy [roi d'Imamo]

Kaloy(7), — Où demeura Ralainanahary [un fils d'Andrianampoinimerina].

Amboatany(8), là est Andriamaheritsialaintany ; ce lieu a eu des bœufs *volavita*[9] sous Andrianampoinimerina.

Merimandroso, là est Andrianamboamanjaka.

Les aînées des 12 montagnes, et les aînées des 12 fétiches seulement sont invoqués en priant, on ne prononce pas leur nom à tous. [On ne prononce que le nom des aînés]

(1) *Vakinikisaony* Province ou région de la rivière *Sisaony* ou Kisaony, au sud, sud est de Tananarive.

(2) *Mandiavato* : litt. *marchant sur-pierres* plus que sur terre : nom des habitants de la région d'Ambohitrabiby (N. E. de l'Imerina).

(3) *Ambohitrontsy* : ou *Ambodihontsy* . à l'ouest d'Androhibe (12 km. sud de Tananarive.)
(grand-père d'Andrianampoinimerina).

(4) *Rangorinimerina* : Mère d'Andriambelomasina
Il s'agit de la descendance de Rangorinimerina Cf. p. 379, 380.—Rangorinimerina, d'après une tradition, était la sœur du roi d'Ambohimanga, Andriantsimitoviaminandriana (p. 379, 380).

(5) *Ambohimiazy* : Un îlot boisé sur le côté sud du lac Itasy.

(6) *Ambohitrondrana* : à 15 km. au N. O. d'Ambohibeloma.

(7) *Kaloy* : à 20 km au Nord d'Ambohimanga.

(8) *Amboatany* : près d'Ambohimanga, à l'ouest.

(9) Des bœufs volavita à immoler à la fête du Fandroana. Ces victimes étaient envoyées par le souverain pour être immolées sur les montagnes saintes, lors de cette fête.

Et les 12 montagnes où sont des bœufs *volavita*, celles à qui Andrianampoinimerina a donné des boeufs *volavita*, en qualité de montagnes vouées aux ancêtres : ce sont Ambohitrabiby,—les siens lui sont envoyés les premiers,—puis Ambohimanga, puis Antananarivo, puis Ambohitrontsy (Ambodihontsy), puis Alasora, puis Ambohidratrimo, puis Ilafy, puis Namehana, puis Kaloy, puis Imerimandroso, puis Amboatany, puis Ambohiniazy, puis Ambohitrondrana(1)—A ces montagnes-là, Andaianampoinimerina fit faire une place, y fit mettre une pierre sainte pour immoler le bœuf volavita employé pour prier les ancêtres ; il y a un palais à toutes, il y a un époux [ou une épouse]—de souverain, il y a des princes-fils-de-souverain, il y a des Zazamarolahy ; et s'il n'y en a pas qui y demeurent, alors les serviteurs seulement sont là.—Mais à Ampandrana et Imerimanjaka,—il n'y a pas de place, il n'y a pas de palais ; pourtant ce sont des montagnes aînées tout-à fait.—Quand on prie, c'est Ampandrana qui est la première, puis Imerimanjaka ; et on n'invoque pas Ambodihontsy, Kaloy, Imerimandroso, Ambohiniazy, Ambohitrondrana : elles, donc, encore, ne sont pas invoquées quand on prie(2).

Et quand il y avait un bœuf qui était immolé par Andrianampoinimerina, là, sur la place—(un bœuf *volavita* et un bœuf *malaza*,—mais point du tout un boeuf consacré aux fétiches).—et qu'on l'immolait donc, là, en présence d'Andrianampoinimerina,—voici ce qu'il avait ordonné :—

La bosse de la bête : [elle revient] à l'ancêtre-royal [de l'endroit] ; on la fait griller sur une grande fourchette de fer à 7 branches,—lesquelles sont toutes bien pleinement garnies de viande ; on la fait bien griller là, à la tête du tombeau ; les "aux-père-et-mère vivants" la font griller ; c'est avec un feu de roseaux zozoro(3) qu'on la grille là, Et lorsque c'est cuit, on prend les jeunes pousses de bananier ; le Roi en fait des lots, puis ces lots [de viande, sur feuilles de bananier] sont présentés à tous les notables qui assistent là ; c'est le Roi qui les présente.

La droite [les quartiers extérieurs de droite] : [revient] à lui, souverain,—Ainsi que les entrailles-blanches [intestin grêle], et la panse, et l'arrière-train.

Les côtes (?) (4) : aux marolahy [zazamarolahy] qui assistent là.

La viande de l'omoplate : aux andriamasinavalona qui assistent là.

L'épaule (en haut de la cuisse) : aux gardiens de Rakelimalaza et de Fantàka(5) (Le fétiche Manjakatsiroa, lui, est compagnon du roi(6) ; et quant au fétiche Ràmahavaly, on ne lui en donne pas)

La moitié de la poitrine gauche et la graisse du ventre près des pattes de derrière : aux 12 hommes qui l'[Andrianampoinimerina] ont fait roi.

La tête : aux Zanakandrianiteny (7) constructeurs - de - faîtage du souverain.

La chair entre l'épaule et le genou : aux officiers de palais chargés de fermer les portes extérieures.

La viande de la cuisse : aux convocateurs de palabres.

Les rognons : à Ngahibevanja [et ses descendants], si c'est ici à Ambohimanga

(1) En fait, on vient d'énumérer 13 "montagnes."

(2) Cf. ce qui a été dit plus haut : on n'invoque, on ne nomme que les montagnes aînées.—Ambodihontsy et les quatre autres...sont passées sous silence.

(3) *Zozoro* : espèce de souchet.—Cyperus aequalis.—Très employé dans les différents rites malgaches

(4) *Côtes* (?) : *fatsiny* :—litt. *ergots*, éperons. Le diction. Weber propose,—avec un doute.—le sens de côtes. (p. 186).

(5) Fétiches royaux.—

(6) *Manjakatsiroa* n'a donc pas besoin qu'on lui donne une part spéciale.

(7) *Zanakandrianiteny* : Un des clans de la tribu Tsimahafotsy de la région d'Ambohimanga. Cf. *Tantara* p. 587).

[qu'on fait le rite] ; à Marofanànina, si c'est là-bas à Amboatany.*

p. 254 L'intérieur entier ; aux balayeurs de l'emplacement [du rova], — qui sont des officiers du palais.

Il n'y a personne qui puisse transgresser cela [cette réglementation] ; il n'y a personne qui prenne la part d'autrui, quand on sacrifie des bœufs *volavita* et des bœufs *malaza* aux 12 qui-ont-régné.

Et ce qui en reste, — on en fait des lots pour le peuple : c'est des quartiers de gauche qui restent, qu'on fait des lots. — On fait l'appel de chaque catégorie de gens ; " Où les Andriantompokoindrindra(1) ? — Où les Andrianamboninolona(2) ? — Où les Andriandranando(3) ? Où les Zanadralambo(4) ? — Puis les Avaradrano(5), puis les Vakinikisaony(6), puis les Marovatana(7) .. : les noirs,(8) les derniers. Du moment qu'un bœuf est tué là sur la place, chaque catégorie en obtient un peu, pour sa part ; et s'il y a des catégories qui font défaut là, — alors leur part est aux assistants.

C'est Andrianampoinimerina qui disposa les choses ainsi : soit pour les 12 fétiches saints(9), soit pour les 12 montagnes, soit pour les 12-qui-ont-régné, — soit au sujet des " aux père et mère vivants "

Voici la manière de prier établie par Andrianampoinimerina : quand on prie, c'est d'abord : Dieu créateur et la terre-avec le-ciel, — et le matin-et-soir, et le soleil et la lune ; — puis les vertus-saintes des 12 montagnes : " Eh ! celle d'Ampandrana. " Chacune est nommée.—Puis les vertus-saintes des 12-qui-ont-régné : — puis les vertus-saintes des fétiches saints. — Voilà la décision prise par Andrianampoinimerina sur la prière.

" Et ces fétiches-saints là, Voilà, Manjakatsiroa dit Andrianampoinimerina.—voilà Kelimalaza, voilà Fantáka, voilà Mahavaly, voilà Rabehaza, voilà Ratsimahalaby, voilà Manjaibola, voilà...etc... : ces 12 fétiches saints, je les retiens ; par eux j'ai régné ; d'eux je me suis servi pour ramasser les Merina ; par là on m'a sanctifié. Et ces autres fétiches que voilà et qui sont à vous, peuple, — vous les avez employés à me sanctifier ; eh bien, que chacun retienne les siens ; et ces 12 fétiches-saints-là, ils sont à moi, ceux-là. Ainsi je décide sur eux : ils sont à moi, et la garde en est à vous ; — que moi, j'aie pu rallier la terre et le royaume, c'est grâce à ces fétiches saints là. — Et quand vient l'*alakaosy* grand [les premiers jours du mois

*—Ngahibevanja fumait du tabac, à la pipe et Andrianampoinimerina, par ailleurs, lui octroya les rognons quand il y avait un bœuf qu'on tuait ici à Ambohimanga, sur la place. Plus tard Andrianampoinimerina fit cesser [interdit] le tabac, car il ne l'aimait pas ; cependant Ngahibevanja prenait quand même les rognons. — Et Marofanànina, de son côté, fut interrogé par Andrianampoinimerina qui disait : " Qui est celui qui se salira à tourner trois fois autour du rova(10) ? — Je lui donne les rognons. — " Moi," dit-il. — Et lui alors se salit trois fois autour du rova. — " Eh bien ! Je lui donne les rognons, quand il y aura des bœufs venant de moi pour Amboatany ; donc je lui donne les rognons."— Alors ce fut un héritage pour ses enfants, les rognons.

(1) *Andriantompokoindrindra* : troisième clan noble.

(2) *Andrianamboninolona* : quatrième clan noble.

(3) *Andriandranando* : cinquième clan noble

(4) *Zanadralambo* : sixième clan noble — Les deux premiers clans nobles ont été nommés plus haut. —

(5) *Avaradrano* : gens du district nord. —

(6) *Vakinikisaony* : district sud-est.

(7) *Marovatana* : district nord-ouest. —

(8) *Noirs* : serfs royaux.

(9) *Les 12 fétiches saints* : les fétiches principaux ou royaux.

(10) *Se salira...* : le pourtour extérieur de la palissade du rova était, par excellence, un lieu réservé aux ordures. — Il s'agit là d'une de ces plaisanteries, — un peu grosses, — aimées du grand roi.

alakaosy(1)], moi, j'apporte un bœuf aux cornes fouillant la terre et j'apporte un couple de perles et un couple d'anneaux d'argent : m'en servant pour les sanctifier ; moi, j'apporte l'encens pour les encenser [les fumiger]. Et je vous le dis, à vous qui êtes-sous-le-ciel, voilà comme je décide en mon gouvernement. — Et à l'*alakaosy*-petit, chaque mois, [deux jours consacrés à alakaosy, revenant à chacun des mois], dit Andrianampoinimerina, — alors, vous leurs gardiens, vous leurs faites donc du bien aussi, de votre côté ; et je vous le dis,—c'est ainsi que je porte mon royaume."

Et les "aux père-et-mère-vivants" : Andrianampoinimerina les établit : pour amener les boeuf *volavita* aux 12 montagnes, et aux 12-qui-ont régné là, ancêtres royaux ;— donc ce sont eux qui amènent les boeufs *volavita*, qui les tuent sur les 12 montagnes : on fait de ces boeufs [ou vaches] des sacrifices, s'en servant pour faire des demandes aux ancêtres-royaux de l'endroit. Et ce sont les 12 époux-de souverain(2) et zazamarolahy qui font griller, là à la case sainte, la bosse du boeuf dont on a fait sacrifice ; alors on se sert de cela pour faire-demande aux ancêtres royaux.

Les "aux-père-et-mère-vivants,"—s'il y en eut ou s'il n'y en eut pas autrefois, on ne sait, dit ce Rangahy [Un-Tel](3) ; — et pourtant, eux, ils sont pour établir les pierres-saintes et il n'y en aurait pas eu !—Il y avait bien des pierres saintes ! —Mais [quoi qu'il en soit,] au temps Andrianampoinimerina, on les trouve(4). Lui,—il a fait le choix des "aux-père-et-mère-vivants" parmi ceux-ci : [les] Andriamarofatsy(5), Tehitany(6) Zanakandrianato(7), lesquels circoncisent(8),—Talasora(9), Anosizato(10), Zanakantaihary (Antairoka "bénisseurs(11)") ;—d'eux, Andrianampoinimerina prit les "aux-père-et-mère-vivants" pour en faire des préposés aux prémices des choses [actes] du souverain.—

Et [les] Zanakandrianiteny, — ils sont les constructeurs de faîtage de toutes les cases royales ; [les] Zanadahy(12) sont les préposés à l'ouverture des cases-saintes des Rois, et au transport de la terre rouge [sur les tombes royales].

Voici pourquoi on les a institués, eux les "aux père-et-mère-vivants :" C'est pour rendre un hommage-saint,—pour inaugurer en prémices toutes ces choses [actions, entreprises, cérémonies...] du Prince-régnant,— immoler des bœufs *volavita* ,— inaugurer en prémices des places [villes royales],—inaugurer en prémices des cases,—inaugurer en prémices des rova,—faire les prémices au fandroana,—commencer en prémices toutes ces choses royales,—aux jours bons [favorables] du roi—soit au loin soit auprès, sur les 12 montagnes. Du moment que c'est une montagne, qu'il y a là des

---

[1] *Alakaosy :* le neuvième mois (mois lunaire), — la neuvième lune, – la neuvième destinée *(vintana)*. — *Alakaosy grand* : la lune ou destinée annuelle, — au mois Alakaosy, — aux premiers jours de ce mois. — *Alakaosy-petit :* la lune ou destinée mensuelle, revenant à chacun des mois, — attachée à deux jours de chaque mois. (Cf. *Tantara* p. 22-28, 188, 193, 221, 222...)

(2) *Epoux :* Ou épouses ; cf. la note insérée plus haut — Pour le temps Andrianampoinimerina et de Radama, il s'agit seulement d'épouses proprement dites.—aidées ou, ici et là, suppléées par des Zazamarolahy proprement dits.

(3) *Dit ce Rangahy* : Ce personnage un-tel,—tel autre narrateur dont l'opinion est intercalée ici.

(4) *On les trouve :* litt. on les *atteint...*, en remontant à cette époque.

(5) *Andriamarofatsy* : un clan de Tsimahafotsy ou gens d'Ambohimanga (cf.Tantara p. 586.—

(6) *Tehitany* : De même (p. 586, 590).

(7) *Zanakandrianato* : Un clan des Merina du Nord-Est, de la grande tribu des Mandiavato.

(8) *Circoncisent :* Sont préposés aux rites de la circoncision des princes du sang.

(9) *Talasora* : Habitants d'Alasora bourg au S. E. de Tananarive.

(10) *Anosizato :* Village sur l'Ikopa, à l'ouest de Tananarive.

(11) Les gens de la tribu Antehiroka, chargés des bénédictions rituelles des cérémonies royales.

(12) *Zanadahy* : Ici un clan d'Ambohimanga (p. 587).

ancêtres royaux,— du moment que ce lieu obtient d'avoir un boeuf *volavita* [à immoler] là où il y a des ancêtres,—alors ce sont les "aux-père-et-mère-vivants" qui sont les
p. 255 maîtres des affaires [de cérémonies]. Quand il y a des prémices à faire(1) et que c'est pour le Prince-régnant, ce sont les "aux-père-et-mère-vivants" qui font la chose ; ils ne se séparent pas du Prince-régnant : ce sont, eux et lui, deux "choses-mariées" [qui font la paire] : l'une [le Prince,] pour qui on fait le rite,—l'autre (les préposés,) qui fait le rite.

Et le Prince-régnant *ne peut mourir en [quant à] ses ancêtres* : c'est pour cela qu'on a institué les "aux-père-et-mère-vivants" : on perpétue continûment la mémoire des noms des ancêtres ; et le roi a donné aussi aux "de-père-et-mère-vivants" la charge d'inaugurer en prémices ce service en l'honneur des ancêtres royaux sur les 12 montagnes ; c'est donc cela que le roi leur a donné comme charge à porter.

Et les "aux-père-et mère-vivants," ceux qui viennent à être orphelins sont remplacés : les orphelins sont mis de côté ; on ne les emploie pas aux rites. S'il arrive qu'on n'en trouve pas à employer et que la chose presse,— alors on change leur nom (le nom des orphelins qu'on est obligé d'employer,) les appelant "vivants-en-se-soutenant eux-mêmes" (*velomihafy*) avant de les employer. Les orphelins donc,—on les appelle "vivants-en-se-soutenant-eux-mêmes," si le nombre de ceux qui doivent officier est insuffisant.

Et les cases saintes où sont enterrés les ancêtres royaux sur les 12 montagnes,—c'est cela dont ont la charge les "aux-père-et mère-vivants." Andrianampoinimerina décida de cela, car c'était du gouvernement d'Andrianampoinimerina.

Et Andrianampoinimerina nantit les "aux-père-et-mère-vivants" de cases pour y demeurer, sur les 12 montagnes ; — c'est en demeurant dans le palais d'Andrianampoinimerina(2) que les aux-père-et-mère vivants" gardent les cases saintes sur les 12 montagnes. Et ce sont les 12 épouses-de-souverain qui sont chargées d'ouvrir les cases-saintes ou bien les Zazamarolahy qui se trouvent là. Et quand sont ouvertes les cases-saintes, à ces jours bons qu'aime le Roi pour leur ouverture,—alors les "aux-père et-mère-vivants" font les rites que le Roi fait faire là : l'encens pour fumiger d'encensement les cases-saintes, la viande-de bosse qu'on fait griller là.— la chandelle de graisse ; — et alors les épouses—(ou l'épouse) de souverain demandent : "Nous demandons la grâce (la bienfaisance) : protégez notre Roi ! Faites-lui du bien, pour qu'il vieillisse en compagnie de ceux qui sont sous le ciel !"

Et la garde des 12 montagnes ; les époux-de-souverain s'y remplacent tour à tour chaque mois ;— et les "aux-père et-mère-vivants" se remplacent chaque demi-mois, à la lune-nouvelle et à la "lune-redressée" (au 13e jour).

Et c'est un commandement-d'état que cette garde des cases-saintes aux 12 montagnes. "Telle est la disposition que je prends sur mon royaume, dit Andrianampoinimerina ; aussi je vous le dis ô peuple, maintenant. — Et celui qui change mon commandement que voici, je le perdrai en ses femmes-et-enfants(3) ; c'est qu'il change ce commandement-d'état que je fais, car c'est ainsi que je vous porte (gouverne), vous qui êtes-sous-le ciel, ainsi que mon royaume ; et donc celui qui change cela, je le perds en ses femmes-et enfants, dit Andrianampoinimerina.

Les Zazamarolahy, — chargés d'ouvrir les portes de la case-sainte d'Andrianampoinimerina, quand le souverain (successeur d'Andrianampoinimerina) venait prier.— Et quand il y avait un malheur qui arrivait à ce royaume, soit une épidémie,—soit la pluie qui tardait etc..., alors le souverain immolait une vache *volavita* s'en servant pour

(1) *Prémices à faire* : Le rite si répandu des prémices ou *santatra* est bien plutôt une action, une opération qu'une offrande : actes rituels d'inauguration, de commencement, variant avec chacune des choses à commencer, à entreprendre.

(2) Sur les principales montagnes-saintes fut construit un rova, un palais royal.

(3) *Je le perdrai en ses femmes-et-enfants* : Je vendrai comme esclaves ses femmes et ses enfants. C'est la grande menace qui revient constamment, dans les palabres royales.

demander aux ancêtres la pluie et pour obtenir que l'épidémie fût dissipée ;— et il demandait aussi descendants et successeurs : " Donnez un garçon pour être un pieu de soutien et de défense de la terre et du royaume ; — et donnez une fille pour être une source de rois(1). Je vous fais prière, à vous, Andrianampoinimerina ; faites-nous donc du bien, donnez nous donc du bon ! — C'est vous notre vie, c'est vous notre bras ; par vous, nous vivons ici sur la terre, sous le ciel ; vous, vous avez parfait l'Imerina,—disait La-petite-d'Andrianampoinimerina (Ranavalona 1) priant à cet endroit.—Puis, on fait griller, là, à la tête de la case-sainte, à la tête de l'Est, la bosse de la vache pour en oindre la pierre debout, là. Et on prend de la graisse, dont on fait des chandelles à brûler, là, dans la case-sainte,—et dont les gardiens-de-cases font des lumières, là, à Mahandrihono(2) ; or donc, en ce dernier cas, c'est pour faire des lumières dans le palais.— Et la bête *volavita*,— c'est alors une vache,—une bête de peu de graisse donc ; aussi opère-t-on alors, immédiatement après la vache volavita,—avec le bœuf *malaza* : car le bœuf *malaza*, lui, est gros et bien gras ; et on lui prend de quoi faire les rites du royaume aux cases-saintes ; — les bosses des deux victimes—la tête [le haut] de la bosse— sont grillées à la tête du tombeau, à la case-sainte.

Et quand la couverture-de-faîtage des cases saintes ici à Ambohimanga est brisée : il n'y a pas de pluie ; la pluie ne veut pas tomber ici, " car c'est sacré, et ça ne peut pas être mouillé," dit le peuple. Aussi on l'arrange ; ceux qui en sont chargés le font ; p. 256
alors la pluie vient.—C'est une chose propre aux cases-saintes, cela. Quand la case-sainte est endommagée et qu'on l'arrange, alors on immole de nouveau aux ancêtres une vache *volavita* et un bœuf *malaza*.

Et la "case-froide" funéraire pour les Zazamarolahy et Andriamasinavalona(3) :— les Zazamarolahy et Andriamasinavalona font bien les mêmes rites [pour leurs morts, leurs ancêtres]. L'encens et la viande-de-bosse,—ce sont les enfants des Zazamarolahy et leurs femmes qui font griller viande-de-bosse et encens, là, à ces cases funéraires, quand vient le temps du *mandro* [de l'ablution rituelle du *Fandroana*], et aux jours bons(4) : ils s'en servent pour faire demande à leurs ancêtres, là.—Et ce sont les *Talasora* [gens d'Alasora] qui sont faiseurs de couverture-faîtage des cases froides et sont chargés de les ouvrir.

[**Note**.— "Et, dit Un-Tel, du clan des "aux-père et mère-vivants", — ce sont deux-fois-sept hommes aux père-et-mère-vivants qui font service ici à Antananarivo maintenant ; et ce sont encore deux-fois-sept de ces hommes qui le font là à Ambohimanga etc...(5) ; et ils se succèdent les uns aux autres chaque demi-mois, à la lune nouvelle et à "la lune-redressée" [13ᵉ jour]. Alors ils demeurent, là, dans les maisons royales que le roi leur a données pour y demeurer : anciennes sont ces cases-là, et on vient de les arranger.

Et les cases saintes sont parmi les objets du service qu'ils font là : [lequel service comprend] : la couverture faîtage de la case-sainte ;— l'immolation des bêtes *volavita* : quand on fait l'ablution du *fandroana*, quand on circoncit, quand le roi dit d'immoler ;— quand on va moissonner le riz du roi, ou faire une érection de case du roi, ou faire une

(1) *Source de rois : Zazavavy ho loharanon' andriana.* L'ascendance féminine fut préférée à l'ascendance masculine — surtout depuis la fin du 18ᵉ siècle,—comme titre à l'héritage royal. Cf. *Tantara* p. 725, 726 etc.... ;— voir spécialement : *V. Malzac*, dans Note-Reconnaissances Explorations déc. 1899 et déc. 1901.

(2) *Mahandrihono* : nom d'une des maisons-royales, dans le rova d'Ambohimanga. Cf. *Tantara* p. 596, 597. Voir *A. Jully* Notes-Rec. Explorations ; juillet 1898 p. 920, 921 . —

(3) En réalité, pour les Zazamarolahy, ce sont des " cases-saintes ;" cf. plus haut, p. 248.

(4) *Aux jours bons* : aux autres jours désignés comme favorables et comme propres à ces rites.

(5) *A Ambohimanga*... et, de même, aux autres lieux-saints, aux autres montagnes-saintes principales.

installation-de-ménage du roi,—ou que le roi va entreprendre quelque-chose, à sa guise ;—alors ce sont les "aux-père-et-mère vivants" qui inaugurent-en prémices la chose, et une fois que c'est inauguré-en prémices, le peuple, lui, à son tour, fait la chose ;—l'apprentissage des rites d'inauguration-prémicielle(1). pour qu'ils [eux, les préposés...] puissent bien accomplir leur service ; et l'enseignement de ces rites,—c'est seulement quand le "*jour monte*" [de 8h. à midi] qu'on le donne.

Et un lamba-rouge [rougeâtre, brun] de soie, dit de "ver-à-soie-vivant" : c'est un rite des "aux-père-et mère, vivants", quand ils font une cérémonie royale. "Les lamba-rouge et *salaka*(2) rouge sont comme le fusil qui vous suit [vous est attaché], vous, "aux-père-et-mère-vivants",— quand vous faites une cérémonie à moi : alors donc c'est d'un lamba rouge que vous vous ceignez," dit le souverain.

Et ils ne portent pas de morts ;—ils ne mangent pas de viande-mauvaise [viande donnée aux funérailles] ; ils n'entrent pas près d'un mort.—"A qui change cela, c'est la vie [c.à.d. la mort] qui s'en suit," dit le souverain.

Et les fétiches, on les a laissés(3) ; mais moi, on ne m'a pas laissé, et c'est pour moi que l'on inaugure-en-prémices ainsi, mais non pour les fétiches" dit le souverain [la reine] aujourd'hui.

Ceux qui apprennent [font leur temps d'appentissage] ici à Antananarivo : ce sont les Zanakaudriampenitra, Antehiroka, Zafintsoala (Anosizato) etc...

Ceux qui apprennent là à Ambohimanga, dans la *mouvance des Tsimahafotsy* : ce sont les Talasora, Zanamarofantsy (et Andriantsiravinandriana), Tehitany, Zanakandrianato ; ces derniers, seulement depuis Andrianampoinimerina. (Ratsimanohatra, XIIIe honneur," est chef-directeur de tous les "Aux-père-et-mère-vivants" il est talasora ; il n'inaugure plus en prémices, lui, car il est " vivant se soutenant lui même" (n'a plus ses père-et-mère).

Manière-de-prendre le *voafotsy*(4). Les "aux-père-et-mère-vivants" le vont chercher les premiers : c'est là- à Amboafotsy, là-bas à Mananara.(5) au nord d'Ambohimanga qu'on va le prendre. Amboafotsinandriana. (Au-voafotsy-du-souverain) est le nom de l'endroit. Sept y vont. On prend 3 corbeilles : 3 les portent et 4 font écarter les gens devant. Ils ne portent pas de sagaie ; un lamba-rouge seulement est leur signalement.—Et une fois qu'ils sont arrivés au nord du rova chez Rainitsimba et Ratsimanohatra.—une fois arrivés là,—alors ils partent, montant au dedans du rova, eux, les 7 hommes, avec Rainitsimba et Ratsimanohatra. Alors le souverain parle, leur témoignant sa gratitude : " Donc, je vous remercie, Tsimahafotsy aux-père-et-mère-vivants ! Cela va bien comme prémices. Encore que soient nombreux les sujets-sous-le-ciel c'est vous Tsimahafotsy, par qui on prend les prémices.—Car appelés le jour, c'est le jour (que vous venez) ; appelés la nuit c'est la nuit (que vous venez)" Alors il prend deux poignées de ces feuilles de voafotsy, à chacune des trois corbeilles, et c'est pour en manger (ou faire des infusions pour boire). Puis on fait porter à Mahitsy(6) le reste non consommé.

p. 257 note Et (un jour) il y eut 3 de ces hommes qui furent en faute : ils n'étaient pas habillés de lamba-rouge, et ne portaient pas de chemise-tunique de soie.. " Eh bien ! C'est ainsi que doivent être des " aux-père-et-mère vivants ? " dit le souverain.—Alors, c'est

(1) L'énumération de ce qui rentre dans le "service" des préposés "aux-père-et-mère vivants" continue.

(2) *Salaka* : toile que les hommes se passent entre les jambes et autour des reins.

(3) *On les a laissés*: on ne les sert plus officiellement,—le culte officiel en ayant été prohibé (en droit, non en fait)— 1869).

(4) *Voafotsy* : arbuste dont les feuilles servent à faire une sorte de thé. *Aphloia theaeformis* — La cueillette "prémicielle" du voafotsy était un rite.

(5) *Mananara* ; localité toute proche d'Ambohimanga. Il ne s'agit pas ici de la rivière Mananara. Cf. Tantara p. 1178.

(6) *Mahitsy* ; de quel Mahitsy s'agit-il ?

d'un lamba sale qu'on va s'habiller ? — "C'est malheureux pour vous *Avaradrano*(1)." Alors on amena ici, à Ambohimanga, les 3 hommes, là à Ambatomiantendro(2). "Corrigez-les," dit le souverain. Alors on frappa de dix coups chacun les 3 hommes qui avaient péché contre les rites : ils avaient employé des choses sales pour le service-d'état.—Et le souverain fit prendre de nouveau le voafotsy ; cependant ce fut un voafotsy différent de celui qu'avaient pris ceux de la première fois, car il fallait de nouveau avoir de vraies prémices.—Car, si ce ne sont pas les "aux-père-et-mère-vivants" qui vont en chercher, personne ne peut en prendre là, à Amboafotsy ; car le souverain a interdit le voafotsy de cet endroit(3).

Le souverain fit augmenter le nombre des "aux-père-et-mère-vivants," en ajoutant les gens du clan des Zanakandrianato(4) : car il fallait défalquer ceux qui perdaient leur père, et ils devenaient peu nombreux ; et donc on en a ajouté maintenant Et quand on prend les "aux-père-et mère-vivants" [nouveaux] pour en faire des préposés-aux-prémices(5) du souverain : "Rappelez-vous bien, dit le souverain, ceux qui sont de vrais Zanakandrianato : et ce sont des fils-de-femmes [de femmes zanakandrianato] qu'il faut prendre, dit-il ; car les hommes changent, prenant femme par ci, prenant femme par là : et donc ceux qui naissent-de-femmes [de femmes zanakandrianato], ce sont eux qu'on fait "aux père et-mère-vivants," pour les prémices," dit le Souverain.— Et les clans divers chez les Zanakandrianato : il y a les Zanakandrianato *vrais-Zanakandrianato*, et les *Zanamamba*, et les *Zanamanalona* ; ces trois-là sont des catégories de Zanakandrianato.—Et les Zanamamba ne peuvent être faits préposés aux-prémices eux et les Zanamanalona.—" *S'en aller tout mais et se mettre à nager dans le brouillard comme les Zanamanalona*," dit le proverbe. Et ce qui lui donna lieu : c'est que les Zanamanalona avaient trouvé du brouillard sur la vallée,—et ils s'étaient étendus pour y nager,—et s'étaient abattus tout de leur long : c'est cela qui a fait paraître ce proverbe, dit-on. (*Fin de la note*).

Et le peuple prend [observe les rites] comme cela : il fait griller de la viande-de-bosse et il emploie de l'encens, là, à la tête-du tombeau où sont enterrés ses ancêtres,—et aux pierres-vazimba où sont enterrés les maîtres-du-pays d'autrefois.(6).—Et quand il s'agit d'un vazimba dans l'eau, on prend les pirogues renversées l'une sur l'autre qui sont leur manière de sépulture et qu'on a coulées dans l'eau : l'eau sur laquelle reposent les pirogues [comme sur un lit funéraire], c'est elle que l'on prend [que l'on regarde] comme "remplaçant" de la pierre-vazimba ; c'est là que le Vazimba est enseveli ; et cette pirogue double, faite de deux l'une sur l'autre, là, dans l'eau, est considérée comme le tenant-lieu du vazimba.

Le mirary [Le rite de la prière-chantée].—Le coin de la case qui est au nord-est a été appelé par les anciens "*lieu de demande* à Dieu Créateur et aux ancêtres," et aussi [par suite, encore], "*coin-à-prière-chantée*"(7) ; et chacun d'eux fait l'objet de prière-chantée et de prière, là, à savoir : Dieu Créateur,—et les ancêtres,—et les fétiches ; car le p. 257
coin-de la-prière-chantée est aussi la place des fétiches, de leur côté. (Voyez p. 31, 59).—

(1) *Avaradrano* : Nom des habitants du district nord de l'Imerina.

(2) *Ambatomiantendro* : partie du sommet d'Ambohimanga exposée au sud, sud-est, formée d'un rocher découvert. Lieu célèbre et point de vue superbe. (cf *Tantara* p. 577,578).

(3) Le voafotsy de cet endroit était réservé au roi et consacré aux prémices de la cueillette.

(4) *Zanakandrianato* : Cf. plus haut.—Clan enclavé dans les Mandiavato, mais d'origine Tsimiamboholahy (Ilafy) : (p. 490, 401, 379).

(5) *Préposés-aux-prémices* : ici, litt. *prémices* tout court.

(6) *Maîtres-du-pays d'autrefois* : c.à.d. ces mêmes Vazimba, considérés alors comme personnages historiques,

(7) *Coin-à-prière-chantée* : *Zoro-firarazana* (de *rary*). Dans le mot *firarazana* se trouvent les syllabes *razana* qui, en soi, signifient "ancêtres". Par suite, l'idée d'ancêtres et de "coin-des-ancêtres" s'associe naturellement au sens littéral et etymologique de "coin-de-la-prière-chantée", coin du *rary*. Par ailleurs, ce coin est voué aux ancêtres.

Et la coutume de ce qu'on appelle faire-la-prière-chantée solennelle [le *mirary*] : c'est quand le malheur arrive ici sur le pays,—quand vient la pluie avec de la grêle,—et qu'aussi le tonnerre est fort, et qu'aussi il y a des trombes. Alors le peuple prie Dieu Créateur et les ancêtres et en même temps fait des appels ainsi : "Protégez-nous ! Dieu Créateur et tous les ancêtres ! Protégez-nous ! Protégez-nous pour le bien, protégez-nous pour le bon !"—Et les faiseurs de charmes-contre-grêle, alors, sortent, de leur côté,—portant les charmes contre-grêle par tous les villages. Eux vont de ci de là, appelant et disant : "Protégez-nous, Dieu Créateur et tous les ancêtres !"—Et le peuple, de son côté, lui s'enferme dans les cases, pendant que sortent les faiseurs de charmes-contre-grêle ;—et alors le peuple prie au *coin-de la-prière-chantée*, demandant à Dieu Créateur et aux ancêtres ;—c'est là, la manière accoutumée.

Et voici le vrai rite par excellence de ce qu'on appelle faire la prière chantée [le *mirary*]. Quand les soldats se sont mis en route et vont en expédition, — une fois qu'ils sont arrivés au lieu de la guerre et qu'ils se battent ; — alors ils font porter une lettre parlant au souverain en ces termes : " Nous vous l'annonçons, Seigneur ; voici que nous combattons ; et notre combat est assez rude ; et c'est cela que nous vous faisons savoir." —Et le souverain dit : "Donc j'ai reçu votre message parlant du combat : et donc, que Dieu vous protège !" Et alors le souverain parle de son côté, disant : "Voici ce que vuos fais savoir à vous sous-le-ciel :—que chaque bourg fasse la prière-chantée, —car voilà que les sujets-sous le-ciel se battent." —Et alors tout le peuple fait la prière chantée ; alors on fait une *prière-qui chante*, et ce sont les femmes qui font la chose ; c'est cela, qu'on appelle faire la prière chantée. Alors le peuple se rassemble en grand nombre aux grands villages : les petits bourgs, par toutes les campagnes se rendent aux grands bourgs ; et les femmes alors se ceignent des lambas, sautent, dansent chaque matin et chaque soir ; c'est ce qu'elles font tous les jours pour que forts [vaillants et vainqueurs] soient les hommes ; et aussi,— si ce n'est pas le souverain qui dit de cesser, alors on ne cesse pas ; et la prière-chantée dit :

— Forts au fusil, forts à la lance sont les nôtres !
— Protégez-les, Dieu Créateur !
— Que d'être forts au fusil, forts à la lance soit pour eux !
— Qu'ils ne soient pas atteints par ce qui est en main d'autrui, qu'ils ne soient pas blessés par ce qui est en leurs propres mains !
— Qu'ils n'aient pas le dessous devant autrui, les nôtres, qu'ils n'aient pas le dessous !
— Aussi ayez défense pour eux, Dieu Créateur !
— Qu'ils soient bien en avançant, qu'ils soient bien en revenant, eux !
— Qu'ils ne soient pas effleurés par la liane, — qu'ils ne soient pas pris par la ronce grimpante !
p. 258 — Ayez protection pour eux, Dieu Créateur !
— Qu'ils soient protégés par les vertus-saintes d'Andrianampoinimerina et Laidama !
— Qu'ils soient protégés par les douze « Qui-ont-régné !"
— Qu'ils soient protégés par la vertu sainte de la terre sainte !
— C'est cela, prière-chantée, appel à Dieu et à Créateur et aux *vertus saintes des ancêtres royaux*, quand les hommes vont en guerre ; et ce sont les femmes, qui chantent-prière. une fois que les soldats se battent. A chaque village, toutes les femmes chantent-prière ; c'est là, leur affaire quand les hommes se battent et que partent les coups de fusil. — Et à la demande que font les femmes en chantant-prière, on ne mêle rien d'autre [pas d'autres demandes] : mais on va s'occupant seulement de ce qui concerne ceux qui sont en guerre. C'est cela la coutume de ceux qui sont-sous-le-jour [sujets libres], quand les hommes font la guerre, — depuis longtemps, mais surtout depuis Andrianampoinimerina, et aussi depuis Radama, aussi depuis Ranavalona-mère. — Et les femmes qui suivent l'armée,— soit *Hova* [libres, bourgeoises], soit esclaves. — elles font aussi là-bas dans la plaine comme on fait ici, en haut ; et, pour lors, elles font

la chose là au camp. Les hommes, de leur côté, se battent ; et elles de leur côté, prient, aussi, — Et donc, c'est cela l'usage parmi les coutumes de ceux d'autrefois.

—Et, pour terminer,—il est donc bien vrai que "*cette terre-ci a poussé une prière aux ancêtres*,"(1) depuis des temps anciens, et plus loin qu'on ne peut voir. Et ce en quoi ne se correspondent pas exactement la prière aux ancêtres et la prière cherchant faveur auprès des vazimba : aux ancêtres le peuple n'immole pas de *bœuf* quand il vient leur faire requête (2) ; c'est un *mouton* ou une *poule* qu'on leur immole, et c'est la *graisse* et la *viande de bosse* que l'on fait griller en leur honneur; mais le Prince-régnant seulement, lui, immole une vache *volavita* quand il fait-demande à ses ancêtres ; les *hova*, eux, n'osent pas. — Et aux vazimba, le peuple immolait des bœufs etc...

Et de nouveau, — les vazimba, quand leurs tombeaux sont foulés : alors ils se mettent en colère ; et ils rendent malades ; et nombreux sont ceux qu'ils blessent, nombreux sont ceux qu'ils estropient, nombreux les boiteux, nombreux les malades et qui ne s'en tirent pas, nombreux les malades et qui meurent, — nombreux ceux qui meurent subitement étranglés par le vazimba . Aussi, avec-peur se fait la prière aux vazimba. — Et les ancêtres ne font point peur aux gens, car ils sont des parents ; aussi, n'est-ce point avec-peur [qu'on les prie].

Cependant la demande est bien une, quand même : différentes seulement les manières de la formuler. Les ancêtres sont invoqués ainsi : " Hé, vous ancêtres ! Nous vous demandons ce qui fera du bien, fera du bon etc...." — Et pour les vazimba au contraire, voici la manière de leur demander : " Oui, vous, vazimba père, vous, vazimba mère ! Vous vazimba saint d'ici ! Donc, nous vous demandons la grâce et la bienfaisance !"

Et le fait que les anciens faisaient sacrifices et prières continuellement, — c'est qu'ils voulaient [ou aimaient à] demander à Dieu ; — pourtant ils augmentaient la prière qu'ils faisaient du recours aux Vazimba et aux ancêtres et aux fétiches encore, car ils ont désir et grande envie d'obtenir de bonnes choses de Dieu ; — et alors leur cœur semble bien, sans doute, faire prière à Dieu. mais ce qui les fait se tromper [ce en quoi ils font erreur], c'est qu'ils mêlent leur prière à Dieu aux choses faites par Dieu.

VII. — D'Andriajaka ont paru [datent] les coutumes en usage aux enterrements et deuils des morts.

Lorsque régna Andrianjaka, alors seulement parurent les coutumes en usage aux enterrements et deuils des morts, ainsi que le fait de la dissemblance entre les tombeaux de princes et les tombeaux du peuple. — Car, chez ceux des premiers temps, il n'y a point de case-sainte signalant que c'est le Roi qui est enterré là : une tombe simple à grosse pierre était l'usage des anciens. Ainsi Ralambo à Ambohitrabiby : son tombeau est une pierre comme les tombeaux-de-vazimba ; et Andriamanelo à Alasora, et Rangita à Merimanjaka, et Rafandrana à Ampandrana ; tous ceux des premiers temps, c'est comme cela. Seulement depuis qu'apparurent les sept cases en-file, ont commencé les cases-saintes et d'autres coutumes en usage aux enterrements des morts. — Et, quant à la manière de faire les tombeaux autrefois, — il n'y avait personne qui brûlât des pierres [détachât par le feu des dalles de roc], dit-on ; mais c'étaient des pierres petites que l'on transportait, pour faire des tombeaux. Lorsque les petites pierres brutes étaient transportées, alors on avait à les maçonner ; quand les pierres étaient maçonnées en murs de tombeau, alors on cherchait des pierres plates pour couvrir la tombe ; non pas une seule, mais deux trois, — des pierres plates dont on fait la couverture des tombeaux. Tel était donc l'usage de ceux des premiers temps. — Et c'étaient des tombeaux petits autrefois, — de quoi ranger deux personnes, trois personnes ; on ajoutait là, par dessus, les morts ultérieurs. p. 259

(1) *Cette terre-ci a poussé... :* une prière...a poussé sur cette terre-ci.
(2) *Leur faire requête :* litt *chercher prière*, à eux. près d'eux.

Et le peuple traîna [charria à la traîne] les pierres,(1) au temps d'Andrianampoinimerina : car *le tombeau n'est point l'œuvre d'un seul*, disait Andrianampoinimerina. C'est sous lui que commença la coutume de tirer des pierres, à laquelle se joignait la coutumedu bœuf "d'action-de-grâces pour le travail des pierres"(2), celle du bœuf *horirika*.(3).

Cependant, il n'y avait encore personne d'habile à brûler [à détacher par le feu] des pierres, au temps d'Andrianampoinimerina.

1° Coutumes en usage au deuil du souverain qui tourne-le-dos [trépassé].

D'abord on ne peut dire : le *roi est mort*, mais : le roi *tourne le-dos* ou *découche*. Et on ne peut dire : on *enterre le roi*, mais : *on le cache*. Et une fois qu'il est caché, on ne peut dire de lui : son *cadavre*, mais *le saint*.

Encore,—quand il y a un Prince-régnant qui tourne-le dos,—tout le peuple se *met la tête rasée* c'est à-dire, on se coupe les cheveux.—*

......Puis les hommes *quittent leur coiffure* et *ne portent pas de chemises-tuniques*,—et les femmes quittent les chemises-tuniques ; alors les hommes et les femmes ne mettent pas le lamba *sur l'épaule*, mais le portent serré sous les aisselles ; alors on ne *couche pas sur des lits*, on ne se *fait pas d'ablutions*,—on *ne se lave pas* pieds et mains, on ne *s'enlève pas* [on ne se coupe pas] ongles et barbe, on ne *lave pas* de linge,—cela, pour tout le monde ;—et c'est jusqu'à ce que le deuil soit passé ; et les sujets sous-le ciel ne *font pas de choses* [n'ouvrent pas,—chôment] trois jours durant. Et s'il y a des sujets sous-le-ciel qui pèchent contre ces rites-là et qui ne se coupent pas les cheveux etc...alors on leur tranche la tête. Et trois fois on se coupe les cheveux, jusqu'à ce que le deuil soit passé ; pour personne on a dépassé cette durée, sauf pour Andrianampoinimerina.

Et alors on pose les *tentures* : le Rova est tendu d'étoffes et la maison où demeure le souverain qui "a-tourné le-dos" [trépassé] est couverte de pourpre, et l'on y met un catafalque-baldaquin qui est la place où est le "-saint" [corps-saint](4). Et ce qu'on appelle catafalque : c'est pour signifier qu'il y a un mort au dedans ; et pour le Roi on dit : "le saint est là". Et le catafalque est là pour le rite de la présentation et de l'offrande des pleurs, jusqu'à ce qu'arrive le jour où on "cache" le saint.

Et alors tout le peuple va, "*apportant-les-larmes*," pleurant le souverain. Et les femmes pleurent jour et nuit, se succédant, "soutenant-la-veillée", là autour du catafalque. Alors on fait partir le canon, on fait éclater les coups de fusil, on fait se succéder la musique et la guitare et la grosse caisse. On tue les bœufs "de-la-fermeture-des-yeux-de-mort," que le souverain donne pour les veilleurs qui tiennent contre le sommeil, et pour les sujets-sous-le ciel,—chaque jour, jusqu'à ce qu'on cache le saint : tant que le saint n'est pas caché, ces rites-là ne cessent pas, mais on les observe à chacun de ces jour-là.

Et ce qui est rituel, on l'observe pour porter le saint. Alors on forge la *pirogue-d'argent* dans laquelle on "l'enfoncera." C'est avec de l'argent royal qu'on la forge ; (à l'argent dont on fit la pirogue de Lahidama [Radama I] on fit une ajoute de 2000

* Voici pourquoi on se coupe les cheveux, dit-on: c'est parce qu'il ne faut pas que la manière de faire le deuil du souverain soit semblable à la manière de faire le deuil du peuple [des gens du peuple] ; aussi, pour ce qui est du souverain, *on se rase les cheveux*, et pour ce qui est du peuple, on *se met les cheveux-en-désordre*.—Et aussi, le peuple aurait beaucoup de poux, s'il ne se coupait pas les cheveux, car le deuil du souverain dure longtemps.

(1) *Traîna des pierres* : de larges dalles, détachées au feu appliqué sur le roc ;--des foules entières les traînaient et les hissaient sur les collines.—

(2) Litt. *bœuf-de remerciement-pour-pierres*.

(3) Bœuf *horirika* : terme rituel pour la circonstance. *Horirika*, de soi, est le nom d'une espèce d'arum comestible.

(4) Sur le sens de *tranovorona*. catafalque.—catafalque—baldaquin, cf. *Tantara* p. 117 (funérailles de Radama I),— p. 1128 ;—p. 1177 (funérailles de Ranavalona I).—Le catafalque proprement dit est sur une estrade et sous un baldaquin. Le tout est encore appelé *tranovorona*.

piastres, car elle était trop courte et il fallut l'agrandir) ; et cette pirogue d'argent est comme les lambas rouges pour l'envelopper,—car il est Roi.—Et c'est des *hasina* [argent donné en hommage] du souverain qu'on prend de quoi faire la pirogue d'argent ; car le roi disait autrefois : "Voici ; ce que vous apporterez pour me sanctifier [me rendre l'hommage-saint], je n'en détournerai rien du tout : mais j'en ferai une pirogue d'argent pour y demeurer quand je m'en irai "découcher" [mourir], cela devant être un héritage des enfants qui me succèderont au royaume. Si quelqu'un, maintenant, prend de cet argent, et qu'il vole de mes *hasina* : alors je le frappe à mort, je donne son corps aux chiens.(1),—C'est ainsi qu'a décidé le roi, jadis, sur les *hasina* à faire la pirogue d'argent de sépulture.—Et le *hasina* royal,—soit de grosses pièces, soit des piastres-entières non-coupées, soit de la petite monnaie coupée,—du moment que cela est donné à titre de *hasina* royal : cela donc n'est pas dépensé, mais on le met dans une grande caisse, dans la maison du roi, qui ne s'en sépare pas : "Et de cet argent je ne me séparerai point : on en fera une pirogue-d'argent où je serai quand je serai parti pour "découcher" [mourir]. Et je fais de cela un commandement d'état : qui que ce soit qui règne, qui que ce soit p. 260
qui règne, à jamais.—les *hasina* royaux on fera des pirogues d'argent pour qu'y demeurent ceux qui "tournent-le dos [meurent], s'ils sont des Princes régnants. Et qui que ce soit qui soit aimé du roi, s'il mange les *hasina* royaux, et qu'on n'en fasse pas une pirogue pour qu'y demeure celui qui "tourne-le dos," mais qu'au contraire quelqu'un cache et mange les *hasina* royaux,—ne serait-ce que "du poids d'un grain-de-riz," alors je le coupe comme en petites balles, et je le donne aux chiens : car il n'y a pas de *horá* qui puisse avaler le *hasina*, dit le souverain, de nouveau, dans la suite."

Et cela n'a pas été changé jusqu'à maintenant.

—Le lieu [la cavité] où l'on enterre le roi qui "tourne le-dos" : un pavement de pierre, le fond portant à même sur le sol (2) ;—le pavement de pierre une fois fini, on place du bois *Ambora*, à plat,— non pas une caisse de ce bois, mais des planches en couche ; et quand la posée de l'Ambora est faite, on répand du charbon. Le charbon une fois répandu, alors donc il reste à mettre là-dessus, sur le charbon, la pirogue d'argent où le "saint" est enseveli ; et une fois la pirogue d'argent placée, on recouvre de la grande pierre plate tombale ; et alors on revêt de chaux les angles extérieurs, aux arêtes supérieures des parois de pierre, pour que les parties de la maçonnerie (3) adhèrent bien les unes aux autres. Et quand la chaux a été appliquée, les *Zanakehitany* transportent dessus le tout de la terre rouge ; et ce sont eux, les fouleurs de la terre sur le "saint" et les porteurs de cette terre. Et les *Zanatsitakatra* sont les officiants chargés de déposer le "saint" dans la tombe, avec les Talasora. Ce sont des préposés aux prémices pour le souverain vivant ; or donc ces clans là, de 3 souches, (4) sont des gardiens—nourriciers de vivant et des ensevelisseurs de mort. Et cela ne subit pas de modification ; que ce soit à Ambohimanga ou à Tananarive qu'on inhume le souverain qui "tourne le-dos" [meurt] : et il y a des officiants prémiciels, ceux-là mêmes qui sont pour les rois vivants ; — car, pour cela, c'est une tradition où l'oubli ne trouve point place.

Et [par dessus la tombe] on fait la case-sainte où l'on posera le "saint" quand il sera mis-en-bière (5) ; ce sont des Andriamasinavalona qui sont chargés de faire la case-sainte ; ils emploient pour cela des tailleurs de pierre et des maçons et charpentiers.

---

(1) Mêmes paroles, dans la bouche d'Andrianampoinimerina, citées p. 1058.—A ce même endroit, on dit que les rois plus anciens ont été enterrés dans du bois *ambora* (*Tambourissa parvifolia*).

(2) A la différence de ce qui a lieu dans les tombeaux ordinaires, où les lits de pierre, sur lesquels sont mis les corps, sont au-dessus du sol, en étagères.

(3) On n'a pas parlé de cette maçonnerie ou construction formant l'extérieur de la tombe : elle a été sous-entendue dans les lignes qui précèdent.

(4) *De 3 souches* : litt. *de 3 pères*.

(5) Le récit, après la description de la cavité sépulcrale, et, par anticipation, du mode d'ensevelissement—revient en arrière et parle de la case-sainte construite par-dessus cette cavité avant l'enterrement.—Dans cette case-sainte, on déposera quelques instants ou on fera simplement passer le corps (dans la pirogue et la caisse en bois) avant de le descendre dans la tombe.

— Et quand la pirogue d'argent est forgée et que le tombeau avec la case-sainte est fait, — alors on va procéder à la "mise-en-cache" du saint. Et ce qu'on appelle "le cacher", c'est l'action d'apporter le saint avec le catafalque et la pirogue d'argent à la case-sainte (1). Et on ne peut point cacher en plein jour le Roi, mais c'est *au contraire à la nuit qu'on le cache* ; car les Rois de jadis disaient : "La journée a été donnée au peuple pour les enterrements, et la nuit au contraire est à nous. — Et si quelqu'un est enterré à la nuit, étant surpris par le soleil mort [avec ou après le coucher du soleil], je lui fais perdre femmes, je lui fais perdre enfants", disaient-ils. — Et, depuis les temps anciens, — pour le Roi, c'est à la nuit qu'on le cache ; et le jour, c'est pour les hova, pour tous les sujets, soit noirs soit blancs (2). — Mais c'est à la nuit qu'on enterre les fils-de-roi et les Zazamarolahy ; c'est là une loi pour faire la chose.

Et [auparavant](3), on "enfonce" le saint dans la pirogue d'argent ; ce sont les *Tala sora* qui sont les "*enfonceurs*", car ils sont des aînés-de-tribus ; et la pirogue d'argent est mise dans une caisse en bois (4), et on achève de remplir la caisse de toutes les bonnes choses auxquelles on veut faire suivre le Roi qui a tourné-le-dos ; soit une draperie rouge (pourpre) dont on recouvre la pirogue d'argent, soit des lambas-rouges, soit de l'argent avec de l'or, soit des perles etc.., que le défunt emporte [va emporter] en allant à la case-sainte (5) ; — et la caisse, elle, est mise dans le catafalque ; là autour, pleurent les sujets(6).

— Et, le soir venu, quand on va ne plus y voir clair, — on se met à cacher le roi et quand on le cache, on fait partir le canon et les fusils sans relâche : cela pour signifier que le *souverain est caché*. Alors tous les parents du souverain et tous les grands de la Cour et le peuple qui est venu là se réunissent. La saint est porté avec le catafalque(7) et montré aux sujets ; et on joue de la musique ; et on fait éclater les coups de canon ; et on fait des décharges de salve ; et on fait, selon toutes les prescriptions de la coutume, le rite de le "cacher;" et les flambeaux sont allumés pour éclairer, car il fait nuit. — Ce sont des talasora qui portent à la case-sainte le corps à cacher(8).

— Et quand toutes ces choses sont faites, lorsque le catafalque où est le saint est déjà, là, à la porte du tombeau ; alors on prend le saint [le saint étant dans la pirogue laquelle est posée dans la caisse] ; alors on le descend là dans la tombe(9). Ce sont les talasora encore qui sont les officiants chargés de le descendre. Alors on le "cache;" c'est seulement à ce moment qu'il se trouve "caché". — Et ensuite on jette à Ankazomasina, à l'Est-du-Rova le catafalque et les matelas et les coussins et tout ce sur quoi on l'a placé et ce avec quoi on l'a ablué. — Toutes les choses d'usage que le Roi a emportées en
p. 261 tournant-le-dos : tout ce qui est à lui, — on n'en laisse pas, mais on les fait aller toutes

(1) Cela, c'est le 1er acte seulement de la "mise-en-cache." Le 2e sera l'enfouissement même dans la tombe que recouvre la case-sainte.

(2) *Blancs :* Les hova ou hommes libres, par opposition aux esclaves et serfs royaux.

(3) Avant le transfert au tombeau.

(4) Cette caisse, sans doute, n'est pas fermée d'un couvercle ; elle est recouverte par les étoffes posées sur la pirogue et les draperies du catafalque.

(5) Ici, le terme "case-sainte" est pris pour le tombeau entier.

(6) Cela, avant le transfert au tombeau. — Cette mise-en-bière, dans la pirogue etc...est faite la veille du jour ou bien le jour même où on ensevelit. Les jours précédents le corps, dans un catafalque aussi, a été exposé déjà aux hommages, au tribut des pleurs.

(7) Ce n'est évidemment pas tout le monument du catafalque, estrade et pavillon compris, que l'on transporte, mais seulement ce qui entoure de plus près la caisse et la pirogue.

(8) Cf. p. 1058 : Andrianampoinimerina a été "caché là, à la case-sainte," — c'est-à-dire au tombeau.

(9) Descend-on seulement la pirogue contenant le corps, ou avec elle la caisse ouverte dans laquelle elle est posée ? — Peut-être, on brise un côté de la caisse et on fait glisser la pirogue, avec tout ce qui est autour, étoffes, objets, dans la cavité sépulcrale. La caisse, plus ou moins brisée, serait alors ou bien jetée, après la pirogue, dans la tombe, — ou bien reléguée avec la catafalque dans le lieu écarté qu'on indique.

à sa suite,—car voilà qu'il est parti, lui, leur maître. Et dans la case-sainte, il y a toutes les bonnes choses *à lui* : soit de l'étoffe-rouge [de pourpre], soit des sabres, soit des sagaies, soit des fusils, soit des bonnets d'argent, soit des montres etc... tout ce qui est à lui, on le met tout là. Et les "aux-père-et mère-vivants" prennent de la *terre-rouge* pour en couvrir la tombe, là, dans la case-sainte. Ceux qui la prennent, on les appelle *Tahiamanangoana*(1) ; et c'est une tribu de gens qui viennent du sud ; ils sont là–bas au nord de Alatsinainiambazaha. — Alors est achevée la mise-en-cache(2). — Et c'est le "bouchage de soleil", [l'occlusion-de-soleil] que l'on fait, après quoi le peuple se dispersera. On "cache" aujourd'hui, — et dès demain on fait le "bouchage-de-soleil".

Et ce qu'on appelle "*bouchage-de-soleil*" : on s'en va tous. — les fils-de-roi et les parents-de-roi [nobles], et les officiers et tous les sujets. C'est à Tsimbazaza, là au sud d'Ambohijanahary(3), aux bords de l'étang, qu'on procède au rite. Le souverain qui succède et qui commence seulement à régner n'y va pas, parce qu'il n'a pas encore "paru" solennellement devant les sujets sous le ciel ; il ne sort pas, lui, tant qu'il n'aura pas paru devant les sujets sous-le-ciel, — quand les sujets seront quittes du deuil. — Alors on *immole un bœuf tout noir, vieux, aux cornes retournées*, appelé [en la circonstance] "bouchage-de-soleil" ; et l'idée en est l'abandonnement [la prise de congé] qu'on fait du Roi parti. Alors les sujets versent *varidimiventy*(4) [4 centimes] par case, et on se met de la graisse à la nuque pour verser cet argent, — c'est de la graisse de bœuf qu'on se met à la nuque ; — c'est cela qu'on appelle *touche-de-graisse* [ou bout-de doigt-graissé] et cela c'est un signe de sortie de deuil(5): dès lors on pourra se oindre de graisse les cheveux. — Alors tous les soldats font des décharges de salve ; alors les coups de canon éclatent ; alors on joue de la musique. — Et lorsque le bœuf noir est par terre, ce sont les talasora qui le tuent ; alors les talasora en portent le bout supérieur de la bosse au Prince-régnant, qui se tient au dedans du Rova ; et cela est au roi un "*enlève-tabou*". Et le reste de la bosse, les talasora qui ont caché le saint se le partagent ; c'est un *enlève tabou* pour eux, — pour le fait qu'ils ont caché le saint ; le partage est fait entre ceux qui se trouvent là ; chacun en prend un peu comme enlève-tabou.

Et une distribution de bœufs "d'abandonnement" [de prise de congé du roi défunt]

---

(1) *Tahiamanangoana* : Le nom de Tahiamanangoana, — à peine différent, — est donné aux anciens habitants d'Ambohipeno, à 7 km. Est de Tananarive.

(2) Ce récit d'un enterrement royal—pris en général — ne concorde pas exactement avec le récit de l'enterrement de Radama I, tel qu'il a été fait par des Européens, entre autres par deux Anglais (Antananarivo annual 1887) dont une traduction française a paru dans La Tribune 13 et 20 août 1912). — et par le *Tantara* lui-même (p. 1123). — Le corps de Radama, tel quel, sans cercueil, resta quelques jours au Palais-d'argent, lieu de la mort survenue le 26 juillet, 18 *asorotany*, à 8 h. — Le 12 août, 2 *alahasaty*, lundi, il fut porté en procession au Palais-blanc, c. a. d. à *Besakana*, au sud. — Là, il fut habillé de neuf, et mis dans un cercueil en bois (Récit anglais). — Le 13 août, 3 *alahasaty*, mardi, il fut, dans le cercueil, porté en procession vers le nord, près du Palais-d'argent, sans y être introduit. Il fut hissé sur le *tranovorona* (estrade, catafalque et baldaquin) à l'ouest du Palais-d'argent, sur la place. Là, scènes de pleurs des femmes, dessous l'estrade et autour (Récit anglais et Tantara p. 1128).

Pendant ce temps, on avait préparé, dans le haut d'une butte de terre, au N. O. du Palais d'argent, le tombeau dont la cavité était en retrait, maçonnée, revêtue et planchéiée de bois précieux. On y plaça d'avance la pirogue d'argent, avec des étoffes et divers objets dedans et autour. — Le 14 août, à la nuit (vers 6 h. du soir). on porta le corps contenu dans le cercueil de bois sur la butte, près de la tombe. — On brisa le cercueil (Récit anglais) ; — on exposa quelques instants le corps, à l'air ; — on le descendit et on le mit dans la pirogue déjà placée.— Puis l'on jeta dans la tombe les débris du cercueil en bois (Récit anglais). —

(3) En bas de Tananarive, au sud-ouest.

(4) *Varidimiventy* : de l'argent coupé, du poids de cinq grains de riz.

(5) En réalité, ce premier rite de la touche-de-graisse, à la fin du bouchage-de-soleil, n'est que le signe de la "sortie" du premier et grand deuil des funérailles, mais non point le signal de la fin complète du deuil.

est faite à tout le peuple ; car le souverain donne beaucoup de bœufs en cette circonstance. Alors on distribue aux sujets tous les bœufs, faisant d'eux un abandonnement du *Roi passé-ancêtre* ; alors chacun emmène le sien au village qu'il habite ; c'est là qu'on le tue.

Et une fois que les bœufs sont distribués, tout le peuple s'en va à l'eau se laver. Et ce qu'on appelle ici *se laver* : quand on est à l'eau courante, on prend le *tsiriry*(1) et l'*ahibita*(2) [herbes servant à se défaire du "mauvais", depuis les temps anciens](3) ; et avec cela on se lave les quatre coins du lamba, en disant : "Parti le mauvais, parti le pas beau [ou : pas bon], à la suite du passé, à la suite du pas beau ! — Emporté par l'eau grande dévalant vers Farahantsana [Dernière-chute](4) allant à l'Ikopa !" — Et fini est le "bouchage-de-soleil", rite accoutumé pour le souverain qui tourne-le-dos".

Et quant à l'idée qu'il y a là, en cela,—eh bien, c'est comme l'action de *cacher le soleil à la vue*, dit-on, pour que le peuple ne le voie pas : car les sujets sont pris de tristesse ; car il est parti, tournant-le-dos le Roi que les anciens appelaient *soleil des sujets-sous le ciel*,— Et c'est à l'occasion d'un chant en usage pour les sorties du roi que les anciens disaient cela. Quand le Prince-régnant sort, les chanteuses officielles le chantent ainsi :

Notre prince e e e !—Nous avons un bon prince e e e !
Notre prince e e e !—Notre soleil e e e !
Notre prince e e e !—Notre créateur [Dieu] e e e !

C'est là l'hommage rendu au Roi autrefois, jusqu'à maintenant.—Il ne peut être oublié, car il est Roi,.. pas plus que le soleil, mort à l'ouest et apparaissant à l'est ;— aussi on s'en souvient [on en fait mémoire] chaque fois qu'on rend grâces ; car il ne peut pas être oublié ;—et c'est pour cela que le peuple a dit du Roi : qu'il est comme le soleil qui ne peut être oublié, il meurt à l'ouest et pourtant apparait à l'est ; or donc on ne peut cesser de lui rendre grâces ;— car l'usage de lui rendre grâces a été porté par ceux d'autrefois, et aussi a été suivi par ceux d'après.

Et quand le Roi a été caché,—jusqu'à la fin du deuil,—alors les Merina tant qu'ils sont font tour à tour [par provinces et par clans] "l'offrande-des larmes"(5), soit une
p. 262 semaine, soit un demi-mois tour à tour ; et cela, dès que cessent de partir les canons et les fusils : car ce qui reste à faire, c'est "l'offrande-des larmes"]—Et alors le peuple se distribue en séries pour apporter l'offrande-des larmes.

Et les ouvrages taboués [prohibés](6) :—on fait tout de suite l'annonce en palabre de toutes les œuvres qui ne sont pas à faire : soit [œuvres] de "*façon*"—on ne façonne pas [ne forge pas] de fer, on ne façonne pas de pots de terre ; soit [œuvres] de *tissage*—on ne tisse pas ; soit celles de *levées de murs en terre*,—on n'élève pas des mottes en mur, on ne fait pas de boue à bâtir ; soit celles de *filage*—on ne file pas de soie, on ne file pas de coton ; soit celles de *chant*—sont taboués par dessus tout les chants et les sons d'instruments(7) ; le *fuseau* même, on ne le fait pas "danser" [tourner], car il fait un bruit de murmure.

Tels sont les rites usités au deuil du Roi qui tourne-le-dos.

Et le nobles des 6 classes :— chaque classe "verse" ce qui est de sa coutume(8). Les

(1) *Tsiriry* : Leersia hexandra.

(2) *Ahibita* . Floscopa glomerata.

(3) La parenthèse est dans le texte malgache.

(4) *Farahantsana* : derniers rapides ou dernière chute de la rivière *Ikopa*,—à près de 40 km. N.O. de Tananarive.

(5) *Offrande-des-larmes* : On a remarqué plus haut la première et solennelle offrande-des-larmes, au cours des funérailles même.

(6) On a vu plus haut que dans les trois jours qui suivent l'annonce officielle de la mort du souverain, le chômage était absolu. Ici, pour le long temps du deuil, on indique quels sont les genres de travaux qui sont prohibés.

(7) *Sons d'instruments* : litt. *voix-de-choses*.

(8) Il s'agit là des contributions respectives des classes nobles relativement aux funérailles royales.

Zazamarolahy et les Andriamasinavalona *tressent* les grandes nattes qui servent comme nattes saintes ; ils les apportent là où se placeront les gens à la maison où se trouve le "saint."

Et les Andriamasinavalona, eux, sont les faiseurs de la case-sainte. Et alors aussi : ils vont "tâter" [visiter, examiner] les "cases-sept-en-file", et ils arrangent celles qui sont endommagées : on secoue et on nettoie ce qu'il y a dans toutes ces cases : on y renouvelle les nattes-saintes ; ou même on fait des ajoutages [des réparations] aux cases saintes ; alors donc on ôte ce qui est mauvais et on y met ce qui est bon.

Et les Zanadralambo, et Andriandranando, et Zanakambony [ou : Andrianamboninolona], eux, sont les "*preneurs-de-bois*" pour faire les cases-saintes. Donc ils font cela chaque fois que le souverain tourne-le-dos [meurt].

Et les Antehiroka ont été établis par Andriamasinavalona associés des parents-du-roi [des nobles] (1); alors ils "versent" un lamba rouge, chaque fois que le souverain tourne-le-dos, etc ..

—Et quand on va sortir de deuil, le souverain qui succède dit, faisant annoncer : "Donc, sortez des nuages [de la tristesse], car on n'est plus en deuil,—voici que les brouillards se sont dispersés et donc reprenez toutes vos habitudes et les coutumes des gens qui ne sont pas en deuil."—Et alors les gens sont quittes du deuil.

Et c'est le bon plaisir du souverain qui détermine l'échéance de la sortie de-deuil.— Lorsque Andrianampoinimerina tourna-le dos, le peuple se coupa les cheveux quatre fois ; et il n'y eut pas [de souverain] qui le dépassa [pour le temps du deuil] en cela, dans la suite. Lors de La-Petite-d'Andrianampoinimerina (Ranavalona I), ce fut quatre coupes que l'on annonça en palabre royale,—cependant on ne se coupa qu'une fois, et, au bout de trois mois et demi, le peuple fut quitte du deuil ; et lors de Rasoherina, on se coupa une fois ; et, après trois mois, les sujets-sous-le-ciel sortirent de deuil.

Et ensuite, lorsque le peuple est quitte du deuil, — alors seulement on annonce le jour où le Prince-qui-vient-de-commencer-à-régner fera son *apparition solennelle*, — aux sujets-sous-le-ciel.

2° Coutumes en usage dans le peuple pour l'enterrement et le deuil des morts.

D'abord, quand on enterre, on n'enterre point le jeudi " de peur qu'il n'y ait un mort de nouveau," [2] mais c'est le *mercredi* que l'on enterre, quand on le peut faire ; car le nom dont on appelle le mercredi est " *mercredi qui ne revient pas*."(3) — Et, *au jour montant*(4) aussi, on n'enterre pas, car on l'appelait " violent ; " mais, avant d'enterrer, on laisse le soleil-pencher [baisser]. — On peut le faire pourtant au matin assez matin [au petit matin,...après le petit jour] ; et s'il arrive qu'on n'a pas enterré au matin assez matin, alors tant que le jour n'a pas commencé à décliner, on n'enterre pas

Et pour le peuple aussi, — quand il y a un mort, alors on l'annonce à la " communauté-d'habitants"(5) et à la parenté, disant : " Un Tel est mort, — et nous vous l'annonçons." — Alors se réunissent la communauté d'habitants et la famille : et ils traitent la question de l'achat de lambas-rouges et de l'achat de bœufs ; alors les parents versent de l'argent pour acheter lambas et bœufs. C'est cela (cet argent) qu'on appelle présent " qui-bouche les frais-de-famille-qu'on-supporte"(6). Et on achète mouton et oies et canards et poules et riz blanc.

---

(1) *Associés des parents-du-roi* : litt. *compagnons*.—Associés aux nobles pour la manière de contribuer aux funérailles royales.—

(2) Assonance et jeu de mot entre *alakamisy*, jeudi, et *misy*, il y a : pas le jeudi, de peur qu'il *n'y ait* ......

(3) Sorte de surnom rituel et astrologique du mercredi. — Le mercredi "ne revenant pas," on a des chances de ne pas avoir de si tôt un nouveau mort dans la famille.

(4) Au jour montant : environ de 7 ou 8 h. à midi

(5) Communauté-d'habitants : le *fokonolona*, l'unité politico sociale dans l'organisation de la société malgache.

(6) *Tsentsin-doloha* : litt. *bouchon-des-frais de-famille-portés-sur-la-tête*. Ce présent aide le chef du deuil, le chef de famille à subvenir aux dépenses des funérailles.

Et quand on a les lambas et les bœufs etc. alors on enveloppe le corps, puis on l'*expose*. Et la case où on expose le mort, on y met des tentures selon ce qu'on a. Si c'est aujourd'hui qu'a eu lieu la mort, c'est demain qu'on expose le corps : — la nuit,
p. 263 les gardiens du corps soutiennent-la-veillée ; et le lendemain de ce jour-là on enterre. Pourtant, aussi, il n'y a pas de laps de temps déterminé, —soit deux jours, soit trois jours, soit quatre, soit une semaine même, pour l'enterrement. Alors on fait des distributions de viande, à parts égales, au moment de cette exposition du mort. — Et les lambas dont on enveloppe le corps sont un ou deux etc... ; les riches sont enveloppés de trois lambas, de dix, de vingt, ou plus encore, même; et ce sont tous des lambas-rouges, car on en fait une gloire et on les fait suivre le mort, leur maitre. Pour les indigents, c'est un seul lamba-rouge ; et il y a des pauvres qui ne sont pas du tout enveloppés de lamba-ronge, pas même d'un, mais c'est de lamba de toile qu'ils sont enveloppés, ou de tissu de rofia. — Et on lave le corps ; ensuite seulement, on l'enveloppe ; s'il arrive qu'il y ait des parties du corps contractées, on les détend ; s'il arrive que les cils des paupières ne soient pas couchés et rabattus, on les rabat et on les couche. Et alors toute la famille et la parenté proche se met les cheveux en désordre ; alors les hommes quittent leurs coiffures ; — et les hommes et les femmes quittent les chemises-tuniques jusqu'à ce que le deuil soit passé ; — alors donc on expose le corps.

Alors le peuple garde le corps et fait la veillée : et les femmes pleurent sans s'arrêter, jusqu'au matin, car elles ont un parent mort. On ne peut dire ici "faire-l'offrande-des larmes," car c'est pour le roi, cela — Alors on dit : " *tâter la tristesse à quelqu'un*" [consoler] ; ce que l'on fait en disant : " Taisez-vous [cessez de vous lamenter], Messieurs, — car les morts ne reviendront pas. — Allez vous donc croire que ce qu'a pu faire le mort, les vivants ne le peuvent pas !"(1) C'est à la famille qui pleure que le peuple dit cela.

Alors la communauté d'habitants verse de l'argent à titre d'*essuyage-de pleurs*, et *franges-de-lamba* et *lien* ; et le peuple apporte le *cadeau de vivres des hôtes* ou sustentation des hôtes [étrangers] ; et cela, c'est du riz blanc pour les hôtes étrangers que le maître-de-tristesse [chef du deuil] a invités. Alors on paie *varidimiventy* [4 centimes environ] d'argent, par personne ; — et la famille, par personne, paie *voamena* [20 centimes] ou ce dont elle est capable, à titre de "lien" qui suivra le mort. — Et la communauté d'habitants apporte cet argent ; et ceux qui le portent parlent en disant : " Nous apportons de "l'argent-lien" à suivre le mort ; car voilà qu'il est parti notre parent."— Et le maître-de tristesse à qui on l'apporte dit : " Eh bien, soyez exempts de malheur et de calamité ! — Que le " mauvais " ne retombe pas sur vous ! Mais vivez, soyez bel et bien ; car vous venez enterrer le mort et tâter [consoler] les vivants. Et donc, le mort, lui, est enterré, mais nous vous avons, vous, nos parents." Et ce lien argent-là s'ajoute à l'argent servant à acheter les lambas auxquels on fait suivre le mort, et c'est pour cela qu'il est appelé "lien du mort," ou encore présent "bouchant-les frais-de famille-que-l'on-supporte."—

Alors on fait la distribution à parts égales, donnant soit un mouton, soit des canards, soit des poules, et on tue le bœuf appelé "de-fermeture-d'yeux de-mort", pour soutenir-la-veillée, là près du mort. — C'est pour ceux qui soutiennent la veillée près du mort qu'on le tue, et on le fait cuire pour en manger ; et aussi on en donne aux parents du mort ou à la communauté d'habitants qui a apporté l'essuyage-de-larmes ; alors on distribue la viande, et le maître de tristesse dit en donnant de la viande à la communauté d'habitants : "Que nous soyons sans reproche devant vous ! — Mais voici votre enlève-tabou ; et que nous soyons sans reproche devant vous ! " — Et les gens à qui on donne de la

(1) En modifiant la ponctuation du texte malgache, on pourrait peut-être traduire ainsi : " Que pouvez-vous y faire ? — Car, par ailleurs, de ce que le mort est ôté, il ne suit pas que les vivants le soient. Nous vous restons..." ? ? La confusion ou amphibologie ne vient que de la manière d'orthographier du *Tantara*. — Dans notre premier sens, on écrirait actuellement : *afaky ny maty* ou, à la rigueur, *afakay ny maty*.....

viande disent : "Soyez saufs de malheur ! Que l'épreuve ne vous envahisse plus !" — Et on donne de la viande aussi aux gens qui ne versent pas d'argent.—C'est cela, la rémunération que donne le maître-de-tristesse pour l'argent donné par la famille et la communauté d'habitants. Et à la nuit, les gardiens du corps font la veillée.

Et quand cela est fait, — le lendemain, on enterre le mort. Alors on ouvre à la pioche le tombeau d'ancêtres ; et, quand le tombeau est mis à jour, alors la famille porte le mort. Ceux qui ont une caisse pour porter le mort s'en servent, ceux qui n'en ont pas le porte avec des nattes fines : On enroule le mort dans la natte et on le porte sur les épaules en manière de filanjana(1), et la famille des quatre hommes qui portent fait escorte. Et les parents suivent, pleurant, — ainsi que la communauté d'habitants, pour faire l'enterrement — Et quand on est arrivé au tombeau, on enterre le mort, le mettant la tête à l'est, là sur le lit de pierre ; et alors toute la parenté pleure poussant des cris, jusqu'à ce que soit bien fermée la porte du tombeau. — Et quand le corps a été enterré, on comble la tranchée faite au tombeau. Quand le tombeau a été recouvert, alors le maître-de-mort [le chef de la famille du mort, le chef du deuil] fait palabre, disant : "Nous vous sommes reconnaissants à vous peuple qui êtes venu enterrer le mort et tâter [consoler] les vivants ; donc nous vous sommes reconnaissants, vous messieurs et mesdames ! — Or donc, que le mauvais, lui, ne vous retombe pas dessus ! " — Et le peuple, de son côté, dit : "Alors soyez saufs de malheur et de calamité ! " — Et le maître de-mort dit : " Eh p. 264
bien, allons au coteau à large place, car nous y ferons l'abandonnement [la prise de congé du défunt].

Si c'est un homme qui est mort, son fils fait palabre donnant sa parole d'engagement au prince et au peuple avec lequel il doit demeurer, parce qu'il va succéder à son père : et son langage dit : " Je donne ma parole au prince et à vous, peuple, avec lequel je demeure ; car moi, j'ai succédé à mon père." — Et c'est par là qu'il donne sa parole au prince et au peuple.

Et si c'est au contraire une femme qui est morte, un notable, là, se lève pour remercier le peuple. C'est un remerciement qui est d'usage, en ce cas.

Et cela fait, — alors seulement le peuple se met en marche pour aller au coteau à large place "faire abandonnement ; alors on distribue la viande. C'est cela, l'abandonnement : du mort, car lui n'a plus [n'aura plus] de part-de-chance, soit en fait de lambas soit en fait de bœufs, mais ce qu'il emporte là, c'est cela sa part. — Alors on fait l'enlève-tabou ; eux, ceux de la famille qui a son parent mort, donnent aux gens de l'argent comme enlève-tabou, — l'argent qu'ils peuvent donner, peu ou beaucoup.

Et après cela, le peuple et le maître-de-tristesse s'en vont, allant à l'eau-courante se laver. Alors on met des herbes *ahibita* et *tsiriry* dans l'eau ; et puis eux, toute la famille, s'abluent ; ensuite il ne pleurent plus, parce que précisement ils viennent d'enterrer. — Et pour certains de ceux qui font enterrement, — ce sont les quatre coins de leur lamba qu'ils lavent en suivant le fil de l'eau et disant: "Parti, ce qui est mauvais, à la suite du passé! — Emporté par l'eau grande qui dévale allant à Farahantsana !" —Les vivants sont des gens demeurant avec Dieu ; et, par suite, les vivants se défont du mauvais, car Dieu n'aime point le mauvais : c'est cela qui doit être l'idée avec laquelle ceux d'autrefois font le rite de se laver. — Ensuite, c'est fini, et les gens s'en retournent chacun chez soi.

Quand on se lave, dit ce Rangahy [cet autre Rangahy un tel], — alors on prend le *tsiriry* et l'*ahibita*. Si l'eau vient de l'est, on met là, en amont, à l'est, dans l'eau, le tsiriry et l'ahibita, et on les presse d'une pierre. Alors, là, en aval, les gens qui " se lavent " lavent leurs lambas et s'abluent. Quand c'est fini, le tsiriry et l'ahibita sont jetés au fil de l'eau, et les gens disent : " Partie, cette chose qui, mauvaise, survient ! — Il ne reviendra plus sur nous et notre famille ce mauvais qui survient ! — Que nous soyons donc bien saufs de malheur et de calamité, nous, en famille ! — Car dure est la tristesse qui nous a pris ! — Ils ne reviendront point sur nous en famille, ces malheur-et-calamité !" C'est là une coutume, — dès qu'on vient d'enterrer ; car c'est cela, que

(1) Sur des brancards, comme on porte un filanjana ou palanquin.

faisaient les ancêtres autrefois : dès après l'enterrement, ils employaient le tsiriry et l'hahibita et l'eau pour enlever le mauvais.

Et le maître de-tristesse et la famille s'abstiennent de certaines œuvres : filer de la soie, et filer du coton, et faire retentir des instruments de musique, ils ne le font pas : et eux, de la famille, ne se font pas d'ablutions(1), ne dansent pas, ne se tressent pas, ne s'oignent pas de graisse ; mais ils se mettent les cheveux en désordre : et, à part cela, ils font toute chose, quoi que ce soit.

Et le deuil, — il y en a qui le soutiennent longtemps ; il y en a, certains, qui très tôt sortent de deuil. — Ceux qui ont un mort, — s'ils gardent longtemps leurs cheveux en désordre, c'est qu'ils sont bien encore en deuil : et, une fois qu'ils se tressent, alors ils sont [c'est qu'ils sont] quittes du deuil : c'est à cela qu'on reconnait les deuils longs et les courts. Quand le maitre-de-tristesse est " difficile sur le fait de la tristesse" [inconsolable], alors on lui dit [on parlant du défunt] : *A lui nos souhaits d'efficace-sainte, petits petits, jusqu'au revoir*(2).

Et deux fois seulement on tue des bœufs : l'un appelé " de fermeture-d'yeux-de-mort ", et l'autre " purification sainte ", ou encore de "sortie" (de départ) ou encore "d'acquittement" ; c'est celui-ci même qui est bœuf-d'abandonnement.

Et il y a des *bœufs-franchis* [" enjambés "], compagnons du bœuf d'abandonnement. Quand ce sont les riches qui meurent, alors on tue des bœufs en quantité ; alors on les met là-bas sur le grand-chemin. Et lorsque sort le mort que l'on va enterrer, alors ce sont ces bœufs là que franchissent les porteurs du corps : c'est ce qu'on appelle *enjamber les bœufs*. Et cela, c'est pour les riches ; beaucoup en tuent dix, ou vingt, ou trente etc.. ; et ces bœufs sont associés aux boeufs d'abandonnement. Il y a des corps de riches qui attendent là, soit quatre jours, soit une semaine même. — pour qui on tue des bœufs en les gardant.

Quand les rites de l'enterrement sont finis, chacun parmi le peuple s'en retourne
p. 265 chez soi ; et plus tard, dans la suite, la parenté vient visiter les maitres-de-tristesse, disant : " Voici ce qu'on vous dit, vous n'irez point après le mort, ... car la tristesse est comme le nuage, et quand il heurte il tombe du coup. Ne pensez donc pas trop à la tristesse, mais portez votre réflexion sur votre subsistance(3), — car vous ne suivrez point du tout le mort. Et donc ayez force et courage à travailler : mais traitez la tristesse comme l'aliment des bœufs : ce qui est à la bouche broute, ce qui est au cœur [au ventre] songe [par la bouche le boeuf broute, tout en songeant dans son cœur].(4) Mais si vous ne fixez votre attention et vos soins que sur la tristesse, prenez garde que vous ne vous perdiez, et ne puissiez vous procurer des vivres à manger ; donc ayez force et courage à faire des travaux.

Telles sont les coutumes portées par les sujets depuis les temps anciens jusqu'à maintenant. — Et la coutume des gens d'ici, quand les gens sont morts : on honore bien leurs corps ; même s'ils n'ont guère été honorés pendant leur vie, l'honneur qu'on leur rend croît une fois qu'ils sont morts ; c'est cela la condition des gens quand ils sont morts : les morts sont plus honorés même que les vivants, parce que c'est la dernière fois qu'on peut les honorer, jusqu'à ce que le corps soit arrivé là dans le trou : et alors croît encore l'amour de leurs parents pour eux, une fois qu'ils sont morts. Ainsi donc, telle est la condition des gens, ici : vivants, ils sont honorés, morts ils sont honorés. — Et ceux d'ici, quand ils pleurent le mort, disent : *A lui nos souhaits d'efficace-sainte, nos souhaits petits petits, quand même, jusqu'au revoir* ! — Car ils savent que leur personne ne meurt pas toute, mais que c'est leur chair seulement qui meurt, — tandis que l'âme

(1) *Ne se font pas d'ablutions* ; Après la purification décrite : pas d'ablutions à grande eau surtout, . pas de bain .. —

(2) Paroles d'espérance, que le texte cite de nouveau plus loin en les commentant.

(3) *Sur votre subsistance* : litt. *sur le ventre.*

(4) C. à. d. Si vous voulez penser à votre malheur, pensez-y dans le coeur, mais que cela ne vous empêche pas de travailler pour vivre, et de manger... —

est prise par Dieu, et c'est pour cela qu'ils disent : *Souhaits d'efficace-sainte... jusqu'au revoir !* — et qu'ils honorent le corps là au tombeau.

Ce qui conserne les bœufs tués pour les morts. *Les bœufs pour les veillées sont les premiers : soit 2, soit 3,* sont tués quand les gens gardent le corps, ici, au village. Et l'intérieur du bœuf est donné à l'occasion de la petite corbeille, mesure de riz : chaque case verse deux ou trois poignées de riz ; et alors on distribue à chaque case un lot de l'intérieur de bœuf, appelé "partie-sacrée du bœuf"(1). Et la bosse et la graisse du ventre près des pattes de derrière,—les deux tiers en sont pour les notables, et le dernier tiers est pour le maître-de-tristesse.—Et quant à la viande, les deux tiers reviennent aux femmes, et un tiers aux hommes, car beaucoup d'entre les hommes rentrent chez eux ; et les femmes reçoivent beaucoup : c'est qu'elles demeurent près du corps, et elles pleurent. Et les hôtes qui sont parents,—on leur réserve aussi leur part.—Et la poitrine de bœuf, on la réserve aux chanteurs du *sasy*(2) et aux faiseurs des démonstrations de joie funéraire(3). Quand le mort est un vieux, on donne le *sasy*, faisant un chant ; les uns en un premier chœur chantent : *He quelle bête e !*...Et les autres répondent : *Crocodile rouge !*

Cela, ils le font retentir, au loin.

Et on tue un bœuf,—à l'enterrement —dont on fait une purification,—à la fois purification et prise-de-congé du défunt. Si on tue trois bœufs : alors l'un est dit : *sortie-de-richesse*, et un autre est dit *viande du peuple*, et un autre est dit, pour une moitié, *honneur* de son maître,—pour une moitié, *aux parents invités* ; et la viande de la culotte est aux maîtres-de-tristesse [la famille proprement dite du défunt] ; et l'intérieur aux fossoyeurs [qui ont ouvert le tombeau], et aux porteurs du corps ;—et les aloyaux de bœuf à ceux qui descendent le corps dans le tombeau, et la viande grasse du ventre à ceux qui cousent [les lambas autour du corps ?] ;—c'est cela l'usage consacré pour le bœuf.—Et autrefois, le sommet de la tête et les cornes de bœufs étaient suspendus à une longue perche : et alors la longue perche où sont les cornes de boeufs et les têtes de boeufs est fichée là à côté du tombeau ; c'est parce qu'on veut que les gens s'étonnent et admirent, que l'on suspend cela. "Que ce mort a emporté de boeufs !"—disent ceux qui voient la chose.—Et aux temps d'autrefois, il y en avait qui tuaient trente, quarante boeufs...alors on suspendait à la longue perche leurs têtes et leurs cornes.—Et chez les Antsihanaka(4), on suspend bien encore beaucoup les cornes de bœufs jusqu'à maintenant. Au Betsileo on suspend de cette manière aussi les cornes et les têtes de bœufs ; et chez les Au-delà-de-la-forêt et les Bezano [Bezanozano](5) ausi, on les suspend, comme cela aussi, sur les grands-chemins célèbres comme lieux de suspension des têtes et cornes de boeufs,—on les met sur les longues perches, pour que les passants soient dans l'admiration.

Et quand le souverain tourne-le-dos, alors on tue au long du grand-chemin les taureaux,—à savoir depuis la porte du Rova jusqu'à Analakely, (6)...avec des intervalles de trois brasses. Alors on enterre sur le grand-chemin les bœufs, et le "saint" les franchit. Ils ne sont pas donnés à manger au peuple, mais ils se trouvent là, enterrés. Quand Ranavalona-mère tourna-le dos, on observa cela dans le convoi funèbre en marche vers Ambohimanga ; et lorsqu'on arriva près d'Ambohimanga, de nouveau,—depuis Andranotsitakadahy jusqu'en ville, on tua aussi des boeufs sur le grand-chemin, par intervalles de dix brasses environ ; alors ils ne furent pas enterrés, mais les gens les prirent pour manger.—Et lorsqu'on fut dans Ambohimanga, on distribua trois mille boeufs entre p. 266

(1) *Partie-sacrée* : ou partie tabouée (*fady, fadiny*).

(2) *Sasy* : chant rituel spécial : Cf. Diction. Weber p. 594.

(3) C'est le rite de l'*Andràvana* (ràvana) : divertissements funéraires, lors de certains enterrements, surtout en dehors de l'Imerina,—ayant lieu avant la mise au tombeau et le commencement du deuil proprement dit. Cf. Diction. du P. Callet à : *andravana*.

(4) *Antsihanaka* : peuplade habitant au nord, nord-est de l'Imerina.

(5) *Bezanozano* : peuplade à l'Est de l'Imerina.

(6) *Analakely* : quartier, — autrefois faubourg—de Tananarive, en bas, au N O.

tous les sujets-sous-le-ciel présents là : il y en eut qui se précipitèrent pour se disputer la viande, et qui moururent ; il y eut ceux qui reçurent des coupures à la cuisse, au bras, au dos ; nombreux furent les blessés sans être tués ; et les gens qui reçurent des coups de cornes de boeufs furent nombreux. La distribution-à-parts-égales des boeufs fut faite à Amboara(1).—C'était là-bas à l'ouest d'Ambohimandroso(2) que demeuraient tous les boeufs provenant de tous ces troupeaux qui sont au delà du pays [au N.E. de l'Imerina]. Tous ces boeufs royaux furent "montés" [à Ambohimanga et Tananarive], soit les coupés, soit les taureaux, soit les vaches mères ; on les amena pour servir au convoi du "saint".—

Et lors de Rainiharo(3), quand son heure vint de s'en aller découcher [trépasser], alors on lui tua beaucoup de boeufs,— sans doute, jusquà 500, là en ville ; et lorsqu'on l'enterra, depuis le haut d'Andohalo jusqu'à Isotry(4), on lui tua des boeufs ; on les déposait de distance en distance sur le grand chemin.— Il y eut 5 hommes qui portèrent à eux seuls un boeuf,—des esclaves de Ratsarahoby,— là, à la porte d'Ambodinandohalo,—à la grande admiration de toute la foule sous-le ciel ; et, à part cela des groupes de 20 hommes, de 30 hommes portaient un boeuf ; en descendant depuis Ambatovinaky jusqu'à Anjomà(5), les intervalles où on ne mettait pas de boeufs tués étaient environ de cinq brasses.—Le peuple se disputa en tumulte les boeufs tués ; les plus forts s'en rendaient maîtres ; parmi les blessés, les coupés au couteau, les frappés à la hache, il y eut beaucoup de morts, à cause de la dispute tumultueuse sur la viande. Et lorsque fut enterré Rainiharo, la reine fit en commandement : "S'il y en a qui se disputent en tumulte sur la viande,—s'il y a un mort,—alors je leur fais perdre femmes et enfants, et je tue leur vie : car ils font mourir mes gens, dit-elle ;—car la viande ne fait pas qu'on soit grand [qu'on soit chef] ; et s'il y en a qui alors se disputent en tumulte sur la viande, je les tue," dit la Souveraine. Et depuis lors, il n'y en eut plus qui se disputèrent en tumulte sur la viande aux enterrements des morts ; car dure est la loi ;—mais, alors, on fait bien le partage, personne par personne, quand on partage de la viande au sujet des morts —Cependant quand elle [Ranavalona I], maîtresse et auteur de la loi, tourna-le-dos [mourut], on se disputa en tumulte de nouveau : car les gens ne purent se retenir devant la grande quantité de bœufs ; mais le peuple se disputa en tumulte la viande donnée au sujet de son "saint" qui avait tourné-le-dos.

Et dit ce Rangahy [cet autre Rangahy Un Tel] :

Et de tuer ces bœufs aux morts : c'est pour que les *personnes mortes aient des victimes des lofo*(6) *immolées en leur honneur* [aient des honneurs d'immolation]. Voilà pourquoi on tue les bœufs ; pour qu'on ait des honneurs d'immolation. — Si c'est un homme et qui est riche, alors ce sont les taureaux que l'on tue pour les honneurs d'immolation, — suivant sa fortune, soit beaucoup ; soit peu ; s'il a beaucoup, on en tue beaucoup ; s'il a peu, on en tue peu seulement. — Cependant les bœufs coupés, ou les femelles, ou les vaches qui nourrissent un petit, tout cela est tout de même bon à tuer pour les honneurs d'immolation. — Et voici comme l'on tue les bœufs à faire les honneurs d'immolation : les uns sont tués et placés sur le chemin où passe le corps ; alors le corps les franchit ; et les autres sont distribués vivants aux gens qui assistent à l'enterrement ; cependant ils sont tués dans le bourg seulement où il y a le mort.

---

(1) *Amboara* : Lieu de réunion et de palabre célèbre, au bas d'Ambohimanga, au nord-ouest.

(2) *Ambohimandroso* : à une vingtaine de km. N. E. d'Ambohimanga.

(3) *Rainiharo* : grand ministre de Ranavalona I, mourut en février 1852 ; père de Rainilaiarivony le premier-ministre des dernières reines.

(4) *Isotry* : quartier nord-ouest de Tananarive,—autrefois faubourg.

(5) *Ambatovinaky, Anjomà* : quartiers de Tananarive, le long et au bas de la pente nord-ouest.

(6) *Lofo* : terme rituel et technique signifiant l'honneur d'avoir des victimes immolées à ses funérailles, — et aussi le fait de faire cette immolation, — et encore les victimes elles-mêmes.

Hommes, enfants, femmes peuvent être traités de cette manière à leur mort ; mais souvent les taureaux sont tués comme honneurs—d'immolation des hommes ; et les vaches, souvent, sont tuées comme honneurs—d'immolation des femmes.

Et de tuer ces boeufs en honneurs d'immolation : C'est pour que l'ombre du mort les pousse devant elle vers le lieu où vont les morts. Or, si ce sont des moutons que le mort a comme victimes d'honneur ; il est à plaindre car son ombre pousse devant elle des moutons. Ils sont peu nombreux ceux qui tuent des moutons aux morts, car les moutons sont difficiles à mener ; et aussi les ombres-revenants détestent les moutons. C'est pour cela que les parents vivants n'en veulent pas pour ces immolations ; ils n'ont aucune envie de gêner les morts ; — alors ce sont des boeufs qu'ils tuent.

Et les boeufs immolés (ou les moutons immolés) ;—les ombres des boeufs et des moutons s'en vont avec l'ombre de la personne, la suivant [suivant la direction] où elle va. Et de tuer des boeufs pour que leurs ombres soient emportées avec le mort, c'est cela rendre les honneurs—d'immolation de boeufs ; — si on tue des moutons, on fait les honneurs — d'immolation de moutons. Et l'ombre de la personne à qui on fait des honneurs —d'immolation de 10 boeufs ici, en haut [sur la terre, en ce monde] ; eh bien, ce sont 10 boeufs qui sont à elle, là-bas où vont les morts ; — 1 boeuf ici, c'est un boeuf là-bas ; 1 mouton ici, c'est bien le mouton qui est à elle là-bas, et elle a honte. Soit des vaches, soit des taureaux, soit des bêtes coupées, — ce dont on a, — c'est ce qu'on tue aux morts. — la vache pleine, même, les riches la tuent ; mais on ne sait quelle est sa condition là-bas. p. 267

Et l'argent, encore, — on le fait aller après le mort ; il y en a qui mettent un écu dans la bouche du mort. Pour les riches, on met beaucoup d'argent dans les lambas, sous les aisselles ; il y en a qui mettent 50 piastres (1) ; il y en a qui mettent 100 piastres ; la moyenne...c'est *loso* [2 fr, 50], c'est *kirobo* [1 fr, 25].

Et, dit aussi, par ailleurs, le Rangaby qui raconte ce qui concerne ces bœufs servant à rendre les honneurs—d'immolation aux morts :

Autrefois, dit-on, quand la personne mourait, tous les gens de sa famille étaient rassemblés. Et [un jour], toute la famille une fois réunie, le père [le chef] de la famille parla, disant : "Notre bien-aimé est mort ! Et que faire de lui ? Car notre parent que voici est aimable et gentil vraiment !" Alors d'aucuns, dit-on, parlèrent, disant : "Puisque le bien-aimé est mort, — allons ! Ne l'enterrons pas, mais allons le manger ; car cela fait de la peine que le bien-aimé pourrisse sous la terre." — Et on mangea alors, dit-on, le corps de la personne morte. — Mais les nobles ne mangeaient point de corps des gens, sauf le corps du Roi seulement, — même le corps d'autres nobles comme eux, ils n'en mangeaient pas : mais les hommes-libres seulement mangeaient les corps humains.
Ainsi, dit-on, *autrefois tout-à fait*, — faisait-on des cadavres d'hommes : il étaient mangés par les gens, — sauf les nobles, qui ne mangeaient pas ces corps-là — Et un jour, dit-on, il y eut un fils [ou une fille] de gens riches-très riches, — et qui mourut : et alors toute sa famille fut réunie ; et quand la famille fut réunie, alors la famille assemblée dit : "Nous voici donc réunis, — et donc, faites selon l'usage qu'on doit en faire. — car le jour arrive au soir." — Alors le père de l'enfant parla, disant : "Permettez ! Si la famille le veut je le veux : mais si la famille ne le veut pas, je ne veux pas non plus ! — Qu'en pensez-vous, messieurs et mesdames ? — Si vous voulez, je remplace par des bœufs le corps de mon enfant, car cela me fait de la peine, certes, — et je le conserverai. Cependant ce que je viens de dire, — ce sera, s'il vous paraît bon à vous tous ; mais si un grand nombre ne veut pas, — eh bien, moi-même je ne veux pas," dit il, — Alors l'ensemble des gens présents réfléchit là-dessus, car c'était chose nouvelle que de faire la substitution. — Là-dessus, le matin surprit la famille occupée à réfléchir. Et donc, au matin, la famille parla, disant : "C'est peut-être juste, puisque les avis paraissent s'être réunis ; car si cela n'était pas juste les avis du grand nombre ne se seraient pas réunis. Donc voici la pensée de votre famille, monsieur et madame : revanche pour la perte

(1) *Piastres* : de 5 fr.

d'un fils, c'est une fois [aujourd'hui], revanche pour la perte d'un bien-aimé, chacun en a [et il arrive à tout le monde d'en avoir besoin](1) ; aussi ça ne fait rien si vous substituez des bœufs même à votre fils.—Cependant la viande de la culotte-de-bœuf, nous ne la donnerons pas à notre Maître [au Roi, au Seigneur du fief] ; mais pour nos fils demeurant dans des fiefs, nous donnerons à notre seigneur la redevance d'hommage qu'il est de coutume de lui donner à cette occasion," dit la famille.—Là-dessus le père substitua des boeufs en grand nombre au corps de son fils, car il était riche. Et alors les gens mangèrent les boeufs, "remplaçants" de l'enfant mort. Et le nom de cette viande-là fut dit : *viande mauvaise* : car c'était le corps de la personne, autrefois, que l'on mangeait, et c'est mauvais cela ; — et aussi *viande pour les honneurs-d'immolation* à rendre au mort,—ce qui est de la viande mauvaise : car elle a été faite remplaçant du corps et aussi *viande-de-clôture de-défense* : car on en fit une défense empêchant les corps des gens d'être mangés ;—et aussi *viande-d'herbe* de [*bozaka*] :— car il répugnait de la formuler "viande échange de corps humain ;" aussi l'a-t-on appelée viande de *bozaka* : car on ne la découpe pas sur la natte, mais sur le *bozaka*, car elle a été faite "remplaçant" de corps mort ;—cette viande—là n'est point découpée sur la natte ; les boeufs bons [tués en dehors des funérailles] sont tous découpés sur la natte, et la culotte de ces bœufs bons est pour le prince,—qu'ils soient tués au *fandroana*, ou que ce soient des boeufs morts au bourg etc... : et pour les boeufs "remplaçants" de corps mort, la culotte n'est pas au prince mais au peuple, car ce sont des bœufs faits "remplaçants" de corps, et c'est pour cela qu'on les découpe sur le *bozaka*, car ce sont des bœufs faits "remplaçants" de corps, destinés à être mangés par le peuple. Aussi est-ce pour cela que le prince n'en mange pas : car c'est un *échange-de-corps-mort*, cela.—Et quand on le mange, alors c'est vraiment comme si on mangeait le corps de la personne.—Et les nobles qui n'ont pas de vassaux de [fief] en mangent, dit-on, car ils n'ont pas à manger autant que les nobles qui ré-
p. 268 sident sur des fiefs.—Et cet usage-là se répandit parmi tous les gens : et le prince même donna des boeufs en échange du corps mort [du roi défunt, son prédécesseur] : mais la viande venant du Roi n'est pas appelée viande-mauvaise : car si on la traite de mauvaise, on fait injure au corps du roi, mais on l'appelle seulement viande, dit le Rangahy en question.—Et d'aucuns, encore, disent : On n'a pas entendu parler de cela [de cette histoire de cadavre remplacé par les boeufs].—Et, dit, par ailleurs, ce Rangahy [cet autre Rangahy Un Tel] : Personne ne fait aux morts d'immolations humaines d'honneur(2). Le Roi même, quand il tourne-le-dos, n'a pas d'immolations humaines d'honneur. Mais c'est avec des boeufs qu'on fait le "bouchage-de-soleil."

Et maintenant depuis le temps de ce prier ci [la prière chrétienne.] la reine a fait un commandement d'état : "On ne tue pas de boeufs en immolations d'honneur aux morts ; mais c'est avec de la viande qu'on achète au marché." dit la reine : car j'appuie sur Dieu(3) mon royaume : je ne permets pas qu'on ait des immolations-d'honneur de boeufs ; car malheureux sont alors les orphelins et les indigents [lesquels ne peuvent en avoir].

Faire des pierres-debout [pierre-levées]—La raison de faire des pierres-debout,—voici pourquoi on en fait : Un Tel est mort, et son corps n'arrive pas au tombeau [de famille], car on ne sait pas où il est mort ; et alors ses parents ont fait cette pierre-debout, en "*remplacement de-tombeau*," car on ne le voit pas pour dire de lui : *il est là-bas dans le trou* ; et alors, de cette pierre-debout on fait un

---

(1) C'est-à-dire tout le monde peut avoir à subir la perte d'un bien-aimé, sinon d'un fils comme aujourd'hui, — et donc, il y aura, pour tous, même possibilité de compensation ; ce sera la même chose pour tout le monde et dès lors il n'y a point d'injustice à vous permettre la substitution proposée.

(2) *Immolations humaines...* : immolations de personnes, sacrifices humains.

(3) *J'appuie sur Dieu* : l'expression, ici et dans l'intention de la reine, a un sens chrétien. C'était l'expression consacrée pour signifier le changement religieux opéré par l'introduction officielle du christianisme (protestant.)—

remplaçant-de-trou d'ensevelissement. — Aussi quand les gens interrogent, disant : [A qui fait-on cette pierre-debout ? Vous avez sans doute un parent mort ? "— Et la réponse est : "Oui ; et c'est parce que son corps n'est pas arrivé que l'on fait cette pierre-debout." — C'est bien pour cela qu'on la fait et elle est un mémorial et un abandonnement [une prise-de-congé] du mort.

Et c'est ainsi qu'on l'érige : la communauté d'habitants et la famille se réunissent pour tuer un bœuf (ou des bœufs) ; alors ils tuent le bœuf et ils érigent une pierre-debout, par laquelle ils prennent congé du défunt ; — alors un côté du bœuf est fait "sortie de richesse," — et les gens versent de l'argent et on leur donne de la viande ; et l'autre côté, c'est la "part d'enterrement" pour chaque personne qui est venue là ; et la culotte, elle, est au maître-de-tristesse. — C'est donc ainsi pour ceux dont le corps est perdu(1). Et alors la pierre-debout est mise au nombre des tombes, quand on fête le *fandroana* ; et on la barbouille de graisse en y faisant griller de la viande-de-bosse, et on invoque les ancêtres là, suivant toutes les invocations en usage pour les ancêtres.

Et quant à ceux qui combattent à l'armée et qui meurent : s'ils ont des esclaves hommes, alors leurs esclaves les suivent par derrière ; et s'il arrive qu'ils soient tirés et tués, alors leurs esclaves prennent aussitôt leur corps. Et s'ils n'ont pas d'esclaves et n'ont pas non plus de parents pour les suivre [à leur suite], et qu'ils meurent là-bas en combattant, alors leur corps est tout perdu là-bas. — Et s'il y en a qui ont des parents et qu'ils meurent, et que leur corps soit trouvé par leurs parents, alors ceux-ci prennent à gages des gens pour porter le corps et le "monter" [le transporter en Imerina, au village natal] ; et s'ils ne trouvent pas de gens à prendre à gages, alors ils enterrent simplement, là, le corps. Et si l'on n'a pas de parent et qu'on meure, alors on a son corps perdu là bas sur les coteaux, abandonné là-bas par les gens. Et cela, c'est être atteint par l'infortune, — parce que les parents de celui qui est mort là-bas sur la terre lointaine n'ont personne par qui faire rapporter le corps. — Et alors croît l'infortune et la tristesse, parce qu'ils regrettent leur parent déjà mort : d'une part, donc, il est mort, — d'autre part, son corps n'est point arrivé ici chez eux, pour qu'on pleure là, devant lui. Mais ce qui les remplit de chagrin surtout, encore : le corps du parent n'est point arrivé pour *se mêler en ses os* avec ceux de sa famille ; et c'est cela qui fait croître leur infortune et leur tristesse ; car il n'y a personne qui ne soit destiné à mourir, mais lui, — celui dont les *huit-os sont perdus*(2), — c'est ce qui leur fait peine.

Et il y en a aussi qui meurent en combattant, et les gens qui les suivent ont leur corps, et il n'y a personne pour le rapporter chez lui ; car peu nombreux sont-ils, ceux qui le suivent, soit comme parents soit comme esclaves, — et ils ne sont pas assez forts pour rapporter son corps ; et alors on se demande ce qu'on fera de lui, pour que le corps puisse être porté par une personne seule. *Alors on racle la chair jusqu'à l'enlever.* Et, une fois la chair ôtée, on met en morceaux le corps suivant chacune des jointures des os ; alors on les serre dans ce avec quoi on les portera, soit une caisse, soit une corbeille, et on y met du sel pour que cela ne sente pas ; et alors le corps peut être porté par une seule personne, une fois que sa chair est ôtée. — Et quant à sa chair, on l'enveloppe de lamba, et alors on lui fait une tombe, là-bas, dans le pays où la personne est morte ; alors la personne est enterrée là ; là est la chair pour toujours, — enterrée.. — Et les *os*, — on cherche à les faire arriver ici au tombeau-d'Ancêtres, pour que les parents pleurent dessus, et que le défunt se mêle en ses os avec les ancêtres. C'est qu'alors les parents, sans avoir le choix, sont à la fois heureux et tristes, car les os sont bien arrivés pour que le défunt se mêle en ses os avec eux ; — et c'est cela qui paraît les réjouir ; cependant ils se réjouissent en étant tristes, car ils ont un mort. — Et ce que désirent par dessus tout les parents quand un des leurs p. 269

(1) *Dont le corps est perdu* : litt. *perdus quant à leur corps.*

(2) *Dont les huit os sont perdus* : les huit os (des deux bras et des deux jambes) que l'on doit rapporter à tout prix au tombeau de famille, en cas de mort en pays lointain.

est mort, c'est que les os puissent arriver là au tombeau-d'Ancêtres ; c'est bien cela surtout qu'ils désirent. Et si son corps n'est pas arrivé et qu'il ait son corps perdu, alors croît par trop la tristesse de toute la famille, mais surtout celle de la Mère et de son épouse [l'épouse du défunt](1). — Et, par ailleurs, quand le mort est un officier, et que son corps est perdu sans qu'on l'ait eu, — alors on lui fait une *Pierre-debout*, dont on fait un "remplaçant-de-tombeau", et par laquelle ses parents pratiquent l'abandonnement à son égard.

Enterrer provisoirement. Et pour certains morts, on fait la chose provisoirement(2). Et ce qu'on appelle "au provisoire" : c'est qu'en ce cas on ne peut dire au peuple ou au Roi : Un tel est mort, et alors la famille cache de quelque façon le corps ; et une fois qu'est arrivé le jour où l'on peut l'enterrer, alors on annonce la mort au Roi et à la communauté d'habitants, après quoi sont faits les rites de son enterrement au tombeau d'ancêtres.

Et les morts traités ainsi "au provisoire", ce sont :

les morts près du fandroana : alors le peuple ne peut en parler, mais on les "fait" au provisoire [à la dérobée] : car proche est la grâce de la fête ;

les morts en terre lointaine ; alors on les "fait" au provisoire, là-bas jusqu'à ce qu'on vienne prendre leur corps ; *les morts n'ayant pas encore de tombeau* : alors on les "fait" au provisoire, jusqu'à ce que soit fini le tombeau ; et quand le tombeau est achevé, on les les y transfère ; et aussi, *les morts de-petite-vérole* : on leur fait une tombe à part, c'est-à-dire : on ne les met pas au tombeau-d'ancêtres. Si ce n'est pas le "mot" du roi qui les fait prendre, ils ne peuvent être mis au tombeau, parce que c'est une maladie contagieuse. Lors de Laidama et lors de Ranavalona-mère et lors de Radama II, il y eut un "mot" faisant transférer tous les morts-de-petite-vérole d'autrefois, et c'est pour cela que les parents prirent les corps des *morts-de-petite-vérole* pour les réunir là au tombeau d'ancêtres : et alors réjouis étaient tous les parents des morts, et leur joie était comme celle "d'un jour qui en vaut cent" : c'est que les os avaient pu se réunir ; — même les poussières des ancêtres se rencontrent là au tombeau-d'ancêtres. — Et si ce n'est pas un "mot" du roi, on ne peut mettre au tombeau d'ancêtres les nouveaux morts-de-petite-vérole d'à présent. — Et ces morts-de-petite vérole, dans la suite, du temps où règnait Rasoherina, on ne peut les mettre au tombeau-d'ancêtres, car la Princesse-régnante n'a pas encore parlé pour les faire prendre. — Et tant que leur corps reste seulement là où il est, — c'est là seulement qu'est leur tombe.

La confection de tombeau. D'abord on "écorche" par plaques [on clive] les pierres ; et quand on clive les pierres, on prend de la bouse, et on prend le coq-rouge (ou un mouton) que l'on tue sur la pierre, et on en fait dégoutter le sang sur la pierre. Et aussi, quand cela est fait, on tâte la pierre à détacher, et l'on cherche à voir son endroit faible pour le point de chauffe : et puis, quand on a trouvé son point de chauffe, alors on prend le feu, et on prend la bouse, et on dresse sur la pierre le feu et la bouse pour la brûler, pour que la pierre se clive ; et, une fois que la pierre est brûlante, on fait marcher de place en place le feu ; alors la pierre se clive.

Et quand la pierre est détachée, alors on l'annonce au peuple, disant : "Nous vous annonçons, à vous peuple, que nous allons charrier à la traîne la pierre." Et la communauté dit : "quand est-ce qu'on charge ?" — Et alors le maître-de-la-pierre annonce le jour où il la chargera. Et ensuite, le maître-de-la-pierre prend le bœuf appelé alors bœuf *horirika* [arum] ; on le fait cuire ; on prend du riz, que l'on fait cuire, pour en faire le repas des chargeurs de-la-pierre. — Et ce qu'on appelle *charger la pierre* : avec des cordes de chiendent et de fibres de *hafotra* (3) on lie la pierre, ainsi que des cales

(1) *Son épouse* : ou ses épouses.

(2) Le mot provisoire, provisoirement, ne rend pas le sens complexe du mot *iritra an' iritra* qui peut comprendre les nuances de : à la dérobée, à la légère, — en cachette, — en cachant ou couvrant à peine, — en faisant plonger et en dérobant à la vue. —

(3) *Hafotra* : Dombeya cannabina ; Sterculiacea.

[des traverses formant traîneau] au-dessous, y attachant la pierre ; c'est cela qu'on appelle charger la pierre. — Et quand la pierre est chargée, alors les gens s'en vont, et ils mangent la nourriture servie ; et quand le peuple a mangé, il revient, disant : "Demain, nous serons là, de bon matin, pour charrier la pierre ; et nous prendrons les enfants avec les femmes. " Et le maître-de-la-pierre, lui, garde la pierre.

Et au lendemain de ce jour-là, arrivent le peuple et les enfants avec les femmes pour charrier la pierre. Et ce qu'on appelle *charrier la pierre à la traîne :* on y met de grosses cordes et du chiendent tressé et de l'herbe *horom-potsy* (1) tordue ; et ce sont ces liens que tiennent des gens en quantité, pour tirer fortement la pierre ; et les hommes sont au bas des liens [des cordes pour tirer], et les enfants avec les femmes sont en tête des liens ; c'est cela qu'on appelle charrier à la traîne la pierre. Alors les gens traînent. p. 270
Et celui qui tient le pavillon [le petit drapeau], ou autrement dit coryphée, ou encore faiseur-d'appels-avec-le-lamba, ou encore commandeur des-mouvements, — celui-là, donc, est sur la pierre, excitant les gens ; alors il saute et dit des mots de commandement au peuple qui tire la pierre, disant :

Soulèvement de celle-ci ! — Elle se soulève ! (2)
Petite plaque, celle-ci ! — Petite plaque celle-ci !
On arrache [enlève] e ! — On arrache ; e !
Odrè ! — Odrè !
Eha ! — Eha !
Prenez garde de ne pas pouvoir ! — Nous pouvons !
Eh y en a-t-il ? — Eh il y en a bien !
C'est étonnant, oui ! — C'est étonnant, oui !
Un homme s'en retourne [meurt] — C'est pour cela qu'on la transporte !

Et ainsi, chantent tour à tour ces chants-là le coryphée et les traîneurs. Et le coryphée fait des grimaces pour faire rire les gens afin qu'ils se détendent et se reposent, — après quoi, il entonne de nouveau ; alors le peuple tire, tous bien ensemble ; alors la pierre marche au milieu des chants, et sa pesanteur devient légère.

Et dit ce [cet autre] Rangahy :

Et quand on va faire un tombeau, au moment où on est sur le point de *direr la pierre,* et, pour cela, de faire brûler du feu, — alors ceux qui sont chargés d'ôter la pierre disent : " Eh ! ô vous, pierre sainte que voici ! Roc grand que voici ! Je fais appel à ces vazimba saints, et ces maîtres de la terre sainte, et ce Dieu qui a créé la terre-avec le-ciel : accordez donc que cette pierre-ci aille sans encombre et bien ! Car nous ne faisons pas la chose avec mauvais entêtement ! Nous ne la faisons pas par violence ! Mais nous faisons demande à la terre sainte et à Dieu Créateur et aux vazimba saints !" — Alors on allume du feu.

Et quand on va *charger la pierre sur les traverses,* il y a des rites, de nouveau, par lesquels on inaugure-en-prémices l'opération. Alors on fait une cuisson de mets : trois grandes mesures de riz blanc, et deux cochons et de la viande de bœuf ; c'est là, la coutume quand on prend la pierre, au début : car le début est comme une manière d'accoutumer les gens, — et si on ne donne pas de l'honneur [si on ne fait pas honneur] aux gens avec des choses à manger, ils ne peuvent s'habituer comme il faut [bien entrer dans le mouvement] ; cela c'est comme le préambule d'un accord fait pour s'entr'aider.

Et quand on va *charrier-la-pierre,* quand on va, pour la première fois, la mettre en mouvement ; alors on met une prière, on met une action de grâces à l'inauguration-prémicielle qu'on en fait, en disant : " Eh, ô vous terre sainte que voici ! Et les vazimba saints qui peuvent être là ! Et les maîtres de la terre ! Et les ancêtres, tous ! — Nous vous faisons demande, — pour que puisse arriver cette pierre-ci ! — pour qu'elle aille bellement et bien, elle ! — pour qu'elle arrive vite,—et qu'elle soit légère à porter ! '— Celui qui est le grand aîné, c'est lui qui dit cette prière d'inauguration-prémicielle.

(1) *Horom-potsy :* Pennisetum triticoides.
(2) Ce sont les gens attelés à la pierre qui reprennent.

Et quand toutes les pierres sont arrivées le maître-des-pierres, de nouveau, donne des boeufs dits "d'actions-de grâces pour pierres" ; c'est la coutume en usage ; alors on tue des boeufs qui sont bien gras, soit jusqu'à 2, soit jusqu'à 3...., et puis on prend la graisse ; le maître-de-la-pierre la prend : et les pierres de tombeau en sont ointes, quand le tombeau est fini, et on distribue la viande en lots au peuple, à chaque personne ; c'est cela qui est dit : "boeuf-d'actions-de-grâces-pour-pierres."

Et les pierres en tout sont onze : quatre parois, et cinq lits, et une porte, et une grande dalle en couvercle par-dessus ; c'est cela la coutume du tombeau. Et chacune des parois est un gros roc, mais surtout la grande dalle de dessus.—Et aussi, on tue des boeufs au peuple, tant ou tant,—ce dont on est convenu avec le peuple. Deux sortes de boeufs, tel est l'usage : l'une est appelée *boeufs horirika* [arum], à tuer pour faire cuire et donner à manger au peuple, quand il traîne la grande dalle de dessus ;—et d'aucuns, c'est pour la charge-sur-traverses de la pierre qu'ils tuent des boeufs *horirika* ;—et l'autre sorte est appelée boeufs *d'actions-de-grâces pour-pierres*, et ils sont tués quand sont arrivées toutes les pierres ; et le reste, en plus de ceux là, ce sont tous des boeufs d'actions-de-grâces-pour-pierres.

Et lorsque toutes les pierres sont arrivées, on ouvre la terre : quand le maître-des-pierres va ouvrir la terre, alors on fait prendre l'astrologue, lui disant : "Quel est le jour pour faire le tombeau ?"—Et alors l'astrologue déclare, disant : "Faites votre tombeau à la fin d'*asorotany* [du mois, de la destinée...*asorotany*] (1) ; et aussi, faites un
p. 271 exorcisme d'une poule jaune," (une poule de telle ou telle couleur,—celle qu'il ordonne, et qui peut être de plumage bon, suivant la destinée du maître de tombeau)....Alors, quand arrive la fin d'asorotany [ou : le dernier asorotany], le maître de tombeau s'en va ouvrir la terre ; alors il ôte à la terre le mal qu'il doit exorciser [il fait un exorcisme à la terre] ; et il fait aussi un sacrifice de poule, et invoque Dieu Créateur et les ancêtres. Alors on prend le tout dernier des hommes [le plus jeune], et on prend la vieille-bêche-usée, et on creuse la terre : c'est le dernier-homme seul qui creuse d'abord,—après quoi les gens creusent.—Et, la terre une fois creusée, on fait tomber [on descend] les pierres dans la cavité : on descend les quatre parois d'abord, puis on arrange les cinq lits, et l'on recouvre de la grande dalle, et l'on met à l'ouest la porte. Et lorsque c'est fini, on fait le transfert de ces morts ensevelis provisoirement.

—Et de faire un tombeau, cela fait dépenser beaucoup : 50 piastres, ou 80, ou 100, ou plus encore même ; de là paraît [parut] le dicton : *Bonne est la richesse, par quoi l'on trouve* [on acquiert, on se fait] *un tombeau :* or on a pu faire une belle et bonne maison où demeure la chair, mais l'âme est partie "s'en allant découcher".—Donc c'est une gloire pour les gens que le tombeau bien fini. Et c'est au sujet du tombeau, par dessus tout, que paraît l'honneur ou la honte : [la honte], c'est, pour les corps des ancêtres, quand ils ne sont pas enveloppés de lambas-rouges et qu'il n'y a pas de tombeau pour les y enterrer ; et c'est pour cela qu'on fait des travaux(2). Et si vous avez beaucoup de richesse, vous qui êtes vêtu de lamba-rouge,—et que votre parent ne soit pas enterré là au tombeau, mais provisoirement,—alors c'est une grande honte, cela.

Et quant aux tombeaux d'autrefois,—on faisait du tombeau le lieu *où l'on conservait l'argent* et les richesses : les bouteilles,—les chaînes d'argent, les grandes chaînes en argent, les bracelets etc...Quand venait la gène, alors on faisait demande aux ancêtres : leur disant qu'on allait prendre l'argent avec les richesses déposés là chez eux.—Et alors, en ce cas, quand on ouvre le tombeau,—s'il y a un mort [si c'est à l'occasion d'un mort

(1) *La fin d'asorotany* : la fin du mois lunaire asorotany.—ou mieux : le dernier des trois jours que porte, à chacun des mois de l'année, la destinée asorotany. Cf. *Tantara* p. 31 —Un dicton est ainsi conçu : "Commencer à creuser le tombeau en asorotany cela fait atteindre la vieillesse (mamaky tany asorotany mahatratra antitra. Cf. Bull. de l'Ac. Mal. III p. 145).

(2) *On fait des travaux* : litt. *des choses* ; on s'ingénie, on s'évertue, on travaille, pour avoir de quoi faire un beau tombeau.

nouveau],—c'est à ce moment qu'on peut en prendre ;—et même, s'il n'y a pas de mort, et qu'on réunisse la parenté, alors on peut en prendre.

Et lorsque les tombeaux furent pillés avec effraction par les gens,—dès lors il n'y eut plus personne qui conserva [de l'argent] au tombeau ; mais *aux morts on mit de l'argent dans la bouche* : les riches mettent des écus, et les pauvres mettent de l'argent coupé, en menus morceaux, aux morts, dans la bouche ; c'est là un hommage aux morts,—qu'il faut leur rendre ; dès qu'on les a enveloppés de lambas, on leur met de l'argent dans la bouche.—C'est cela, la manière de traiter les morts. Les anciens ont mis de l'argent dans la bouche des morts, aux jours d'autrefois,—et jusqu'à aujourd'hui encore, les gens font bien ainsi.

Et l'argent au tombeau,—le roi dit d'y faire bien attention "de peur qu'il n'arrive ici à moi, comme *hasina* royal,- et de cela je fais une chose qui rend coupable,"—dit-il.—Les pierres-de-tombeau même, le roi en fit un commandement, à savoir : "qu'elles n'entreraient pas au dedans du Rova ; mais si quelqu'un fait entrer des pierres de-tombeau dans le Rova, alors je fais de cela une chose qui rend coupable et rend délinquant," dit-il.

Et les richesses qui sont au tombeau, ce sont le maître du tombeau et les fils des morts qui sont là dans le tombeau,—qui en sont les propriétaires ; car cela n'est point au souverain ; "car ce sont des richesses de morts qui se trouvent déjà en compagnie des morts ;" et c'est pour cela que le souverain ne les veut pas. Et toutes ces choses [ces êtres] qui se meuvent sur la terre et sous le ciel, s'il y en a de coupables, elles sont au souverain, car le souverain est le Maître de ce qu'il y a par la terre et par le ciel. Et quant aux choses qui sont dans les tombeaux, elles sont aux souverains morts : car elles ont déjà été attachées aux morts, et elles suivent les souverains morts. Car les morts suivent les maîtres des morts : les morts sont à ceux des princes-régnants qui sont morts ; et les vivants sont à ceux des princes-régnants qui sont vivants. Et les morts, ou les richesses qui suivent les morts, sont à Andrianampoinimerina et Laidama défunts, maîtres des richesses qui suivent les morts Car les souverains défunts sont suivis par les gens morts, sont suivis par les richesses qui vont après les morts.

Quand vient la gêne, le maître-du tombeau peut prendre les richesses qui sont au tombeau. Car on y a mis un commandement : "On n'ira pas là à volonté, a t-il été dit, mais on en fait comme un trésor profond, au tombeau ; et tant qu'on a de quoi souffler son feu, on ne peut en prendre". — Et, le malheur et l'indigence venus, alors les fils de morts peuvent prendre les richesses là bas au tombeau. — C'est là le commandement posé par les ancêtres. — Et au tombeau de Rainiharo (c'est Ngahivony qui est son vrai nom), là, à Isotry, on a enterré de l'argent de la contenance d'une caisse vata(1), et les bouteilles et les "gobelets" et la vaisselle en faïence, et les caisses en fer blanc, et ceux des ustensiles de la maison qui peuvent être enterrés au tombeau ; on mit tout cela au tombeau ; et on fit à ce sujet un commandement : "S'il y a des malheureux et qui sont de rien, et qui ont perdu richesse, alors ils peuvent prendre les richesses là, au tombeau,—eux, les gens de la race de Rainiharo. p. 272

Et le commandement d'état sur ceux qui fouillent les tombeaux pour voler : "Car ils diffament et violent les ancêtres des gens ; alors on les frappe à mort ; c'est là le commandement, dit Ranavalona mère : je vous le dis, à vous, sujets-sous-le ciel ; car c'est une chose tout-à-fait mauvaise de fouiller les tombeaux". — Et du temps de ceux d'autrefois, il n'y avait personne qui fouillât les tombeaux pour voler ; mais ils mettaient les grandes richesses, là, les enterrant au tombeau ; et c'est pour cela que les voleurs ont [ensuite] fouillé les tombeaux ; et alors le souverain fit là-dessus un commandement fort.

(1) *Vata* : Mesure pour les grains : soit la vata proprement dite ou grande vata qui contenait 1/6 de la grande mesure *Vary*, c. à. d. environ de 17 à 20 litres ; — soit la *vatambary* ou petite vata ou encore "*kapoaka* malgache," qui était la quatorzième partie de la grande vata. Cf. *Tantara* p. 278, 279.

Transférer les morts(1) ensevelis provisoirement —Quant au transfert des morts : si le tombeau n'est pas encore fini, — alors on enterre provisoirement ; et une fois que le tombeau est fait, alors on transfère le mort, le portant au tombeau qui vient d'être fait. Et à l'ensevelissement provisoire, on fait aux morts l'immolation-de-bœuf en usage et tous les rites d'usage à l'enterrement. Les morts pour lesquelles on ne peut tuer de bœufs : ce sont celles qui sont proches du *fandroana*, les cinq jours d'avant, les cinq jours d'après. Et quand on transfère, on fait au corps une immolation-de-bœuf selon les rites, de nouveau ; et on l'enveloppe de lambas, de nouveau, ajoutant à ceux d'auparavant. — Et les corps en nombre sont pris au tombeau d'ancêtres fait par ceux d'autrefois, et leurs descendants ont pu en faire un autre [plus beau] dans la suite : alors donc on les y transfère, on en met trois dans un suel lamba, ou en met quatre dans un seul lamba ; et on les emporte au tombeau nouveau où il y a des lits. Pour les tombeaux des anciens, il n'y avait point de lits, mais depuis les tombeaux récents, il y a des lits. Et aux morts transférés qui sont riches, on fait une immolation de-bœufs, et on fait des jeux, on fait des chants, on joue du flageolet, on fait de la musique même ; car la musique, c'est avec de l'argent qu'on se la procure. Et les riches, quand ils ouvrent le tombeau, — alors les parents et les enfants enveloppent de lambas les corps de leurs morts, pour jusqu'à une échéance de 4 ou 5 ans ; car ils savent que vont se gâter, alors, les lambas dont on les a enveloppés. — Et les morts se trouvent tous couchés sur le dos ; ils ne sont point sur le côté ; ils ne sont point étendus le visage vers terre, mais sont sur le dos, tous, — les morts au tombeau. S'il y a des lits, on les met sur ceux d'en bas d'abord, et une fois qu'ils sont à peu près secs, on les monte sur les lits [supérieurs]. — Et personne ne les fait coucher sur le côté gauche ou sur le côté droit.(2)

Quand on opère le transfert, la parenté est réunie ; alors on verse de l'argent *bénédiction de-grâces-aux-ancêtres,* soit *roamena* [20 centimes], soit *kirobo* [1 fr. 20] etc. par membre de la famille, pour qu'on en achète des lambas-rouges et des boeufs. — Et puis on tue des boeufs, appelés alors *bœufs-de-transfert* et *bœufs d'actions-de grâces* ; et puis on enveloppe de lambas les morts, soit un lamba, soit deux etc., selon ce qu'on possède ; — alors on les emporte tous au tombeau nouvellement achevé. — Et s'il s'agit d'indigents, les parents font réjouissance aussi, malgré cela, en cette circonstance. — Et c'est une bénédiction-de-grâces qui est la [portée] rituelle de ces boeufs tués. Le *bœuf-remerciement-d'ancêtres,* — on le considère comme étant de la viande bonne(3) et on remercie, on invoque les morts, et on crie au peuple : " Un des boeufs est dit remerciement-d'ancêtres." — Alors on le distribue en lots aux gens qui ont versé de l'argent ; on leur donne de la viande, et on dit : "Voici votre remerciement — d'ancêtres [le remerciement que vous adressent les ancêtres en retour des remerciements et bénédictions reçus de vous par votre argent et votre sacrifice]". — Ceux qui n'ont pas versé, même, — on leur donne aussi de la viande, mais on en met assez peu ; et s'il y a des gens de côtés-de-pays [gens de frontières, gens d'à côté], étrangers [à la parenté], on leur donne de la viande aussi. — Car *opposer un refus boudeur(4) sur de la viande n'est pas une façon d'ancêtres,* et c'est un proverbe, cela. Et le *bœuf de transfert*

---

(1) *Transférer les morts* : *mamadika ny maty*, et non point 'retourner les morts" là où ils sont. Les Européens on abusé du terme " *Retournement des morts.*" Voir plus loin.—Des Malgaches autorisés n'hésitent pas à dire que le "Retournement des morts," tel que beaucoup d'auteurs européens le décrivent est une "invention" de leur esprit, — ou, du moins, un rite tout moderne.

(2) Donc, d'après ces données, — s'il y a renouvellement de lambas et, parfois, mutation de place, dans un même tombeau, — il n'y a point de *retournement* proprement dit. — Il ne s'agit ici, bien entendu, que de l'Imerina.

(3) *Viande bonne* : par opposition à la "viande-mauvaise", celle des funérailles proprement dites.

(4) *Refus boudeur* il s'agit ici du refus de donner, non d'accepter.

et le boeuf de remerciement-d'ancêtres sont différents : l'un est de transfert, pour transférer le corps, et l'autre de remerciement-d'ancêtres, pour sacrifier aux ancêtres, pour leur donner de l'honneur, en même temps que pour leur demander : l'argent et les richesses, et la postérité et les successeurs... ; c'est par là qu'on les invoque. — Et alors le peuple fait voir sa gratitude, d'avoir des fils [les fils des aïeux] capables, faisant bien les choses,— qui n'oublient pas les ancêtres. Bien que les rites aient été déjà accomplis pour ceux-ci auparavant, à leur mort, on se souvient bien encore d'eux, et le peuple dit : "Alors, nous, peuple, nous vous remercions, vous les maitres-des-corps [la famille à qui est le tombeau], puisque vous offrez le bœuf-remerciement d'ancêtres, et offrez le bœuf de transfert.", — Et s'il s'agit de pauvres, c'est un seul bœuf : un côté est fait "de transfert", et l'autre côté est fait, "remerciement d'ancêtres"; car on ne peut les séparer et ils sont unis ; pourtant chacun d'eux compte pour un et a sa signification : l'un remerciement, l'autre de transfert. p. 273

Et quand un corps nouveau [par une nouvelle mort survenue] s'ajoute aux morts enterrés provisoirement, alors le boeuf tué est appelé *viande-mauvaise* : parce que tristes sont ceux qui ont les morts ; c'est pour cela qu'on dit "viande mauvaise", car c'est un nouveau mort qui se mêle aux autres dans l'infortune (1).

Et les esclaves-d'autrui, quand ils ont des parents qui ont pu faire un tombeau, — ils sont enterrés là, à leur tombeau d'ancêtres ; mais s'ils n'ont pas de tombeau, — alors on leur fait une tombe là-bas, quelque part sur les coteaux [n'importe où].

Et s'il y a une terre [un pays où habitent les gens à clans nombreux, et qu'ils s'en aillent, se séparant par clans pour se transporter en terre étrangère, — alors ils emportent les corps-d'ancêtres pour les avoir avec eux, là où ils vont demeurer— fussent-ils devenus poussière, on les emporte quand même — ; et on les enveloppe de lambas, de nouveau, — après quoi on leur fait un tombeau, là où on demeure, et le nom de ce tombeau-là est dit "tombeau-d'ancêtres."

Ceux que l'on ne peut mettre au tombeau-d'ancêtres. Les *sorciers* [nocturnes,—de maléfice] ne peuvent être mis au tombeau-d'ancêtres, mais on les enterre dans la terre mauvaise, n'importe où ; on fait à fleur de terre le trou où on les enterre, et on ne les porte pas à plusieurs porteurs quand on les enterre, mais l'usage est de les traîner avec une corde. — Et les sorciers, encore, sont mis la tête au sud, parce qu'ils sont de mauvaise condition [de vie mauvaise...], et alors on ne les fait point ressembler au peuple [aux autres personnes].

Les morts *dans l'épreuve-du-tanghen* sont joints aux sorciers [associés, assimilés aux sorciers] (2).

Et ceux qui ne peuvent être mis au tombeau-d'ancêtres, encore, — ce sont tous les condamnés à mort (3). Si ce n'est pas le "mot" [l'ordre] du souverain qui le leur ouvre, disant : "Enterrez ces coupables-là", on ne peut les mettre au tombeau-d'ancêtres ; —mais si on met au tombeau, ces coupables-là, alors on perd ses femmes, on perd ses enfants (4) ; et puis on a la tête tranchée : et c'est par un commandement d'état qu'on ne peut les mettre au tombeau, — car dur est le commandement d'état à leur sujet. — Ainsi on ne peut faire entrer les personnes-coupables [et tuées pour leur crime] au tombeau, — si ce n'est pas le "mot" du souverain qui les y "laisse tomber". — Ainsi les *décapités* et les *lapidés* et les *sagayés*, et les *brûlés* vifs et les morts *décédés-dans-les-fers*, et les *tués au nœud coulant* et les *enfouis-dans-les-marais* etc... ne sont pas mis au tombeau d'ancêtres, si le mot du souverain ne le leur ouvre pas.

---

(1) *Se mêle aux autres etc.* : litt. ils *se mêlent quant à l'infortune*,—doublant ainsi la tristesse... — Il y a un mort : premier sujet de tristesse. Ce mort grossit le nombre des parents qui ne sont encore qu'enterrés provisoirement : second sujet de tristesse.

(2) *Joints aux sorciers* : litt. *Compagnons de sorciers.*

(3) *Condamnés à mort* : litt. les *morts coupables.*

(4) *On perd ses femmes etc.* : litt. *On est perdu quant à ses femmes etc.* Les femmes et enfants sont pris et vendus comme esclaves.

Les "parents-du souverain" [les Nobles] et les gens nantis du privilège de n'avoir-pas-à mourir-pour-leurs-délits", s'ils manquent aux grandes lois d'état et que cela doive faire mourir leur vie (1), — alors on ne leur fait pas couler le sang, mais on les jette dans un marais, c'est-à-dire au dedans de la boue prenante et profonde. Et le nœud-coulant [à la gorge] est pour les fils-de roi(2) coupables contre les lois d'état.—Et les soldats qui se sont évadés de leurs engagements sont brûlés.—Et ceux qui comptent parmi les coupables et qui sont tués,—soit décapités, soit sagayés, soit lapidés etc...s'ils sont morts dans leur crime, alors ils ne sont pas enterrés au tombeau-d'ancêtres. Les gens de mauvaise âme, quand il y en a qu'on tue, sont "abandonnés" à *avoir leur corps déshonoré* et à être mangés par les milans et autres oiseaux ou à être dévorés par les chiens, là-bas...Et les gens qu'on lapide,—ce sont tous ceux qui surviennent, qui leur tirent dessus.—Et les gens qui volent au marché,—soit qu'ils coupent le pan de lamba noué [qui sert de bourse], soit qu'ils volent autre chose,—sont poursuivis par tout le monde,—et quand on les a, on les tue. Et pour les gens décapités et les gens brûlés, ce sont les *Douze hommes* qui font la chose.

Et au sujet des Douze hommes : Ce sont les "trancheurs de-tête" des gens coupables ; c'est là, la part de service que le souverain leur a donnée. Alors les gens coupables sont amenés aux grands-juges ; et l'on fait "monter" [à la Cour] la teneur du jugement ;—et quand revient la décision du souverain,—si les coupables doivent être décapités, alors ce sont les Douze-hommes, qui sont envoyés par le souverain pour leur couper la tête. Et dès qu'ils la tranchent, ils en lèchent un peu le sang ; et l'idée pour laquelle ils lèchent le sang,—c'est comme s'ils disaient : les hommes sont tous faits de la même eau [Pardon ! Excuse ! Après tout, je ne suis qu'un homme comme vous, venant de la même eau !](3) C'est pour cela qu'ils lèchent le sang. Mais c'est un devoir de service, et ils ne peuvent omettre la chose [l'exécution].

Et une des coutumes pour les coupables, autrefois, encore :—quand il s'agissait d'une personne puissante en sortilèges violents, alors on lui coupait la tête et on la
p. 274 suspendait près de l'endroit où elle habitait,—jusqu'à ce qu'elle tombât,—Et ainsi on suspend [les têtes de] tous les décapités, là-bas, à Ampanantonandoha, ou là bas, au nord d'Ambatofotsy. Et c'est à Ambatotsimahasoaolona et à Fiadanana,(4) qu'on leur coupe la tête.

Et lors du règne de Radama II, on fit transférer les morts-sorciers (et on fit transférer les morts-de-petite-vérole) aux tombeaux-d'ancêtres.—"Car ce n'était point pour sortilèges qu'ils mouraient, dit le roi, mais ils ont été assassinés véritablement ; car c'est l'eau de riz [de l'épreuve du tanghen], qui les a fait mourir [et non le fait seul qu'ils étaient sorciers de maléfice] ; et donc transférez-les, les portant au tombeau-d'ancêtres, dit-il,—pour qu'ils se mêlent en leurs corps à leurs parents."—Et les uns ne transférèrent pas les sorciers et les autres transférèrent les sorciers : "Car il n'y a rien de fort comme la parole du souverain,—car c'est la parole du Maître, et alors on fait le transfert," disaient ils.—Alors on les enveloppa de lambas, car ce n'était déjà que des os, le corps des sorciers, car on ne les avait pas enveloppés de lambas, mais une natte avait servi à les envelopper.—Chez les Zanakandrianato(5), personne ne transféra les

---

(1) C. à. d. dans les cas que la coutume exclut du privilège en question.

(2) *Fils-de-roi* : princes de la famille royale, — "famille" entendu au sens strict (frères... fils...).

(3) *Les hommes sont tous faits de la même eau* . litt. pour vous *et nous, c'est bien de l'eau qui devient homme.* Apophtegme assez énigmatique,, — à interprétations multiples... et baroques ; genre de sentences dont les Malgaches sont friands. — Ici, il est cité comme une excuse des exécuteurs. — Cf. *Fanjara* p. 103. —

(4) noms de quartiers ou de faubourgs de Tananarive.

(5) *Zanakandrianato* : tribu, clan du N. E. de l'Imerina.

sorciers, mais ils les laissèrent seulement dans leurs fosses.— Et quant aux morts de vérole, ils les mirent auprès des ancêtres(1) : ils firent à part leur tombeau, là, sur le côté du tombeau-d'ancêtres, au nord (2).

Fin du chapitre

---

(1) *Auprès des ancêtres* : ils les firent toucher aux ancêtres, contigus, attenants, ... les "apposèrent" aux ancêtres.

(2) Comme épilogue de ce chapitre, il faudrait évoquer les palabres si curieuses que fit sur les morts le grand Andrianampoinimerina. — Il insistait sur l'amour mutuel que les familles devaient se témoigner en s'entr'aidant pour la confection des tombeaux et en prenant part aux funérailles les uns des autres. — "Et quand vous faites le remerciement-pour-pierres", répétait-il, moi, je ne limite pas le nombre des bœufs que vous tuerez ; car alors vous êtes heureux d'avoir fini un bon tombeau, — et vous vous trouvez bien d'avoir pu faire un bon tombeau ; moi je n'arrête pas combien de bœufs vous tuerez ; car voilà la richesse-par-quoi-l'on-acquiert-un-tombeau, et vous avez réussi à faire un tombeau par où vous puissiez trouver votre fin dernière, à jamais. Car nous sommes des voyageurs ici, en haut [sur terre] ; mais là-bas est notre lieu de demeure, à jamais. Et dès-lors, c'est pour cela que je n'arrête pas combien de bœufs vous tuerez ; car là-bas est la maison éternelle de demeure. " (p. 796).

Et il disait : "Enterrez [avec honneur] tout le monde, les pauvres comme les riches, — car il vaut mieux, même, enterrer les pauvres que les riches." (p. 798).

MOUSTIQUES, MOUCHES
ARAIGNÉES

NOTE SUR UNE PROPHYLAXIE
BIOLOGIQUE
du paludisme, des affections intestinales et de la trypanosomiase

PAR

LE REV. P. CAMBOUÉ

MOUSTIQUES, MOUCHES, ARAIGNÉES

Note sur une prophylaxie biologique du paludisme, des affections intestinales et de la trypanosomiase, par le Rev. P. Camboué

Il existe dans l'univers un certain équilibre général entre les êtres qui s'y meuvent ; et l'on a fait remarquer qu'il peut y avoir danger dans la rupture de cet équilibre auquel nous touchons parfois, plus ou moins inconsciemment, sans prévoir les conséquences graves de notre intervention qui nous paraît insignifiante.(1)

Une des fins de la note, que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui à l'Académie, est bien d'appuyer cette thèse. Néanmoins la fin plus particulière que je m'y propose est de contribuer à la réalisation d'un vœu humanitaire présenté par le Docteur Fontoynont au *Congrès d'Agriculture coloniale* de 1918, à Paris ; et motivé par un rapport adressé à ce Congrès sur l'*Hygiène des indigènes à Madagascar* : " Qu'une propagande active soit faite dans tous les milieux indigènes et surtout dans les écoles pour indiquer les moyens prophylactiques destinés à enrayer les maladies causes de grande morbidité ou de grande mortalité."

Parmi ces causes néfastes, le paludisme est signalé au premier rang.

Dans son Rapport, le Docteur Fontoynont fait observer que le paludisme est endémique en tous les points de la Colonie.

Il y sévit partout sévèrement, présentant de temps à autre des recrudescences de façon à constituer de véritables épidémies. Telles celles qui, de 1904 à 1906, ont sévi sur les hauts plateaux malgaches.

Au sujet de ces épidémies de paludisme des années 1904, 1905 et 1906, le Docteur Fontoynont, dans une note publiée par la *Revue de Médecine et d'Hygiène tropicales* (N° 4. — 1905, Paris) exposa les causes qui lui semblaient avoir pu provoquer les dites épidémies. Il en signale deux, en particulier : "D'abord les déplacements considérables de gens qui, partis de leurs pays, dûrent émigrer vers les régions malsaines de la côte. Ils s'y impaludèrent et une fois revenus dans leurs foyers, ils transmirent, par l'intermédiaire des moustiques, leurs hématozoaires aux habitants restés sédentaires." Le Dr. Bouet dans un article sur la doctrine anophélienne en Emirne, étude publiée dans les *Annales d'hygiène et de médecine coloniales*, a partagé l'opinion du Dr. Fontoynont ; opinion partagée aussi par le Professeur Laveran qui, dans son magistral *Traité de paludisme*, dit "qu'à Madagascar, la recrudescence du paludisme et son extension sur le plateau central autrefois indemne, s'expliquent bien par la contagion. Les Indigènes employés aux grands travaux de routes et du chemin de fer exécutés souvent dans des régions insalubres se sont infectés, et, ils ont rapporté dans leurs villages des germes de paludisme ; et comme les anophèles abondent presque partout à Madagascar, la maladie s'est rapidement propagée, même dans des régions autrefois réputées salubres.(2)

" Une seconde cause puissante de dissémination des germes aurait été les " *gardes de nuit* " qui consistaient en ce que dans tous les villages, chaque nuit, un nombre d'hommes valides proportionnel à la quantité des habitants, était obligé de passer la nuit en dehors des habitations, sous de simples auvents, pour veiller à la sécurité publique et

---

(1) Cfr : *Etudes* : Paris 1917.—*La lutte contre les insectes nuisibles.*
(2) *Dr. Laveran,* = *Traité de paludisme,* — (2e édition), Paris, 1907.

empêcher les attaques des *tontakely* bandes armées). Ces hommes enveloppés dans leur "lamba" (pièce de toile servant de vêtement) éclairés par leur fanal, étaient la proie tout indiquée de légions de moustiques ; et comme la garde de nuit extrêmement pénible se trouvait répartie entre tous les habitants, chaque Malgache venait à son tour, s'offrir, victime résignée, aux anophèles et réaliser ainsi le moyen le plus pratique de propager le paludisme".

***

A ces deux causes on pourrait, si je ne me trompe en ajouter une autre : La destruction de quantités énormes des grandes araignées "Halabe" (*Epéira Madagascariensis*, Vins) qui étaient recherchées en "Imerina" pour des essais d'utilisation industrielle de la soie de cet aranéide ; essais entrepris sur une grande échelle à l'Ecole professionnelle de Tananarive.

En un seul trimestre, un apport d'environ 30.000 "Halabe" femelles fut fourni par les indigènes, aux ateliers de tissage de l'Ecole. Plus exactement : En Juin, 11.708 ; en Juillet, 7.650 ; en Août 9.420. —Et dans nos chiffres ne sont pas comptées les "Halabe" exploitées sur place par des machines portatives à une seule broche, que l'on pouvait ainsi diriger vers les agglomérations considérables d'araignées qui étaient signalées quelque part sur un point de la campagne des environs de Tananarive ; agglomérations où se produisaient, dès lors, de grands vides. —

Ces chiffres d'ailleurs ne sembleront pas exagérés à ceux qui, se rappellent les nombreuses équipes d'indigènes mobilisés, un peu partout, pour la chasse, et portant à Tananarive, d'énormes "Sobika" (corbeilles) pleines d'"Halabe" dont le dévidage, à la bête vivante, arrivait à produire en un mois jusqu'à 55.000 mètres de fil à douze brins ; nécessitant donc des séries de douze araignées en bon état, aux guillotines de la machine à dévider(1).

Les comptes détaillés de l'Ecole professionnelle de Tananarive, à cette époque, pourraient du reste donner le chiffre total des araignées qui furent alors fournies par les chasseurs à qui l'on payait quarante centimes par centaines d' "Halabe" femelles livrées au personnel des ateliers de tissage. D'ailleurs ce salaire de "Roavoamena" (0.40), alors que l'argent avait plus grande valeur qu'aujourd'hui, était bien propre à inciter les indigènes de la brousse à activer leurs chasses. — Vers la même époque le Directeur de l'Ecole professionnelle de Tananarive, chargé par le Gouverneur Général Galliéni d'organiser le travail des textiles de Madagascar apprenait qu'une espèce de coton se trouvait, poussant à l'état sauvage dans la Province de "Betsileo". Il en demanda l'envoi de quelques spécimens. Et quelque temps après, arrivait à Tananarive un convoi de 400 (quatre cents) porteurs chargés de lourds ballots de ce coton !... Les indigènes alléchés par le prix de 0,20 qui leur était alloué pour chaque kilo de coton récolté, au lieu de la petite quantité demandée pour des essais, en avaient fourni des tonnes ! —

Or, à ce chiffre de 30.000 (trente mille) il faut ajouter un nombre considérable d'Halabe mortes, surtout parmi les jeunes par suite des opérations de la chasse.

En outre les chasseurs indigènes recherchaient et capturaient de préférence les plus belles "Halabe", celles dont l'abdomen était le plus gros, le plus apparent : dès lors celles qui étaient sur le point de pondre ; détruisant ainsi par avance toute la progéniture. Et, parmi les cocons ou coques ovigères avec œufs fécondés déjà pondus, œufs sur le point d'éclore ou éclos récemment, un certain nombre doit aussi avoir eu à souffrir.

L'Halabe femelle, araignée géante mesurant jusqu'à plus d'un décimètre de longueur totale, trône en souveraine au centre de larges toiles aériennes dont les réseaux sont tendus et fixés aux arbres ou aux édifices voisins par de longs et forts cordonnets de soie :

(1) Cfr. *L'araignée fileuse de Madagascar* ; dans "Rapports de la Commission du Laboratoire d'études de la soie, de la Chambre de Commerce de Lyon" et dans "Notes, Reconnaissances et explorations" de la Colonie de Madagascar.

"Elle est là, sans mouvement
Préparant de brusques attaques,
Au milieu du piège, étendant
Ses huit pattes au ton de laque.

Elle détruit implacablement
De son dard aux traits infaillibles
Mille insectes, le plus souvent
Importuns ou même nuisibles.

C'est ainsi que dans ses garrots,
Les très dangereux anophèles
Transpercés, ligottés, enclos,
D'un seul coup, referment leurs ailes" (1)

L'halabe mâle chétif prince consort ne mesure guère lui que deux à trois centimètres, de l'extrémité des pattes antérieures à l'extrémité des pattes postérieures. Il se tient sur les réseaux de la toile modestement et prudemment à distance respectueuse, semblant avoir conscience de son infériorité et du danger qu'il court d'être dévoré par sa puissante épouse répondant à ses avances par le cannibalisme.

Sur la toile de "l'Halabe" femelle se trouvent parfois plusieurs mâles. Sur cette toile habitent en parasites de nombreuses petites araignées Linyphies (*Linyphia*, Latreille) ; ainsi que quelques Tétragnathes (*Tetragnatha*, Latreille) ou genre voisin, à proximité des eaux ou des lieux humides.

En comptant les " Halabe" mâles, les Linyphies et les Tétragnathes parasites qui furent victimes des opérations de la chasse aux "Halabe" femelles, on peut évaluer, si je ne me trompe, à un chiffre dix fois supérieur à 30.000 soit 300.000 (trois cent mille) le nombre des prédateurs de moustiques qui furent supprimés, en un seul trimestre, dans les environs plus ou moins éloignés de Tananarive.

***

Si l'on ne trouve pas ordinairement des moustiques sur les toiles d' 'Halabe, " c'est que l'araignée et ses parasites les dévorent à mesure qu'ils viennent donner dans ses réseaux. D'ailleurs, l'"Halabe" très soigneuse de la bonne économie de la toile, a coutume d'en rejeter les dépouilles de ses proies quand celles-ci n'ont pas été entièrement dévorées.

Parfois cependant diverses circonstances, le vent par exemple quand il est fort, poussent de grandes quantités de culicides dans les réseaux de la toile de l'"Halabe". J'en ai compté ainsi sur une seule toile des centaines que l'araignée et les Linyphies parasites n'avaient pas encore dévorés ou rejetés.

On objectera peut-être que le petit moustique est une proie que dédaigne l'Epéire géante. Voulant m'en assurer, j'ai jeté un culicide hématophage, de petite taille, à la toile d'une grosse "Halabe". Elle s'est aussitôt précipitée sur lui et n'en a fait qu'une bouchée. De par ailleurs, dans mes chasses aux moustiques, j'ai eu l'occasion de voir l'"Halabe" faire sa proie de culicides que, même, en plein jour, je faisais s'envoler et qui allaient donner dans les réseaux de la toile de l'aranéide.

Prenant une moyenne de dix culicides supprimés journellement ou nuitamment par l'"Halabe" et ses parasites, au cours d'un trimestre, le nombre détruit s'élèverait à environ 300.000.000 (trois cent millions), au moins.

***

Il faut cependant tenir compte de ce que, parmi les culicides, beaucoup ne sont pas porteurs de Sporozoïtes et ne transmettent pas à l'homme l'infection paludéenne. Nous ne devons pas nous inquiéter par trop, quand nous entendons sonner près de nous le clairon d'un moustique. On prétend même que les plus bruyants et les plus piquants sont

(1) *Souvenirs malgaches.* — "L'araignée à soie" ; Rose D.

les moins nocifs. C'est au genre *Anophèles* qu'appartiennent les hôtes intermédiaires ou vecteurs de l'hématozoaire du paludisme.

Certains Anophèles font des piqûres très peu douloureuses si bien qu'on peut être piqué par eux pendant le sommeil sans en avoir connaisance et sans en garder la trace. Beaucoup de *Culex* sont plus gênants, ils peuvent même par leurs piqûres provoquer des accidents inflammatoires, mais ils ne semblent pas transmettre l'hématozoaire paludéen(1).

Cependant d'après l'éminent auteur du *Traité des maladies des pays chauds*, Sir Patrick Manson, bien que les Anophelinæ soient les seuls moustiques de lui connus qui paraissent être les hôtes intermédiaires de l'hématozoaire paludéen, étant donné que le *culex pipiens* transmet plusieurs hématozoaires des oiseaux, très proches de ceux de l'homme, il serait téméraire d'affirmer que les *Anophelinae* sont les seuls moustiques pouvant transmettre le parasite de la "Malaria."(2)

Quoi qu'il en soit, il semble bien avéré que dans le monde des *Anophèles* les stylets empoisonnés sont l'apanage du sexe faible. Les femelles seules sont hématophages. Les mâles que l'on distingue à leurs antennes plumeuses, particulièrement fournies, n'ont qu'une existence éphémère pendant laquelle ils ne semblent piquer jamais.

Ce n'est pas ici le lieu de donner les caractères qui distinguent les culicides les uns des autres. Qu'il suffise d'en signaler deux, faciles à saisir, pour ne pas confondre les *Culex* avec les *Anopheles* : Les *Culex* ont les palpes maxillaires plus courts que la trompe ; les *Anopheles* les ont toujours à peu près de même longueur. D'autre part quand un moustique est posé sur une paroi verticale, il affecte suivant le genre auquel il appartient une pose caractéristique. L'axe du corps du *Culex* serait parallèle à la paroi, l'axe du corps de *l'Anophele* formerait, au contraire, avec la paroi un angle d'ouverture variable. Cette règle néanmoins, ne s'appliquant pas à toutes les espèces de Culicides, on ne peut pas lui attribuer la valeur d'un caractère générique(3)

Quel peut être le nombre des *Anopheles* femelles à comprendre dans les chiffres donnés plus haut ? Je ne saurais le préciser. Ce que je puis affirmer c'est que, dans mes chasses aux moustiques, je n'ai reconnu que peu d'*Anopheles* là où les araignées abondaient, et beaucoup là où elles étaient supprimées par la main de l'homme, pour une raison ou pour une autre.

Je dois dire cependant que mes chasses n'ayant pas été pratiquées partout à la même époque, ce n'est que sous le bénéfice de plus amples observations que l'on pourrait émettre l'opinion que les *Anopheles* se rencontrent dans une région déterminée, en proportion inverse des "Halabe".

Un fait particulier et local, il est vrai, mais qui peut avoir quelque valeur cependant, à l'appui de ma thèse ou hypothèse : — Aux établissements de la Mission Catholique, à "Ambohipo." situés sur les bords du lac ou étang de même nom, qui ayant une *queue*, c'est-à-dire une partie alternativement submergée puis asséchée, et dès lors constitue un milieu d'élection pour le paludisme, il n'y avait que très peu de fièvre paludéenne parmi le personnel enseignant et enseigné à l'époque où toute liberté de se multiplier naturellement était laissée aux "Halabe." Elles y étaient si nombreuses que le parc de l'établissement fut un des points choisis par l'École professionnelle de Tananarive pour y installer une des machines portatives à une broche dont j'ai parlé plus haut. Notre collègue le Rev. P. Ambroise Cadet qui dirige aujourd'hui cet établissement me disait dernièrement que parmi plus de cent élèves pensionnaires alors au Collège les cas de fièvre paludéenne étaient rares ; tandis qu'aujourd'hui cette fièvre y sévit, surtout chez les occupants des habitations où et près desquelles les araignées sont supprimées.

(1) Dr. Laveran.

(2) Maladies des pays chauds, par Sir Patrick Manson ; traduit de l'Anglais par le Dr. Maurice Guibaut, Paris 1908.

(3) Cfr. : Sambon : "Brit-med-Journal".—26 Janvier 1901.

Pareille observation pourrait peut-être s'appliquer à d'autres regions de Tananarive et environs : mais là, mes vieux souvenirs arachnologiques ne me servent pas d'une façon assez précise. Je crois cependant me rappeller que lors de mon arrivée à Tananarive, il y aura bientôt quarante ans, l'araignée "Halabe" étant pour une raison ou pour une autre généralement respectée, sauf par quelques enfants friands de son abdomen et se parant de sa toile aux réseaux dorés, l'aranéide pullulait, tant à la ville qu'aux environs où la fièvre paludéenne sévissait fort peu alors.

* * *

D'autres aranéides de Madagascar font aussi leur proie du moustique : par exemple les Attides (*Attus*. Walknaer) petites araignées vives et alertes s'emparant de leur proie sur les parois des murs, les fenêtres des appartements exposées au soleil, les plantes. On les voit partout faire une guerre incessante et acharnée aux mouches et moustiques.(1)

Mais les Attides et certains autres aranéides de petite taille, parcourant normalement, ce semble, le cycle de leur existence selon les lois naturelles, je ne signalerai ici que des espèces plus exposées, de par leur taille ou leur habitat, à ce que leur évolution normale soit contrariée par la main de l'homme et à être ainsi prématurément ou démesurément supprimées : — L'Epéire livide (*Epeira livida*. Vins), gros aranéide qui tisse des couloirs soyeux au bord des toits, dans les encoignures et sous les grosses branches d'arbres. Durant le jour l'araignée se tient au fond de ce couloir mais le soir elle descend sur le réseaux de sa toile attenante au couloir et elle y reste toute la nuit. La toile de l'Epéire livide est habitée comme celle de l'"Halabe" par des Linyphies parasites, petites aranéides prédateurs de moustiques. J'ai observé sur les toiles de l'Epéire livide des culicides divers et en grand nombre.

— Les Gastéracanthides (*Gasteracanthidoïdes* Vinson ; *Plectanoïdes* de Walkenaer), que l'on aperçoit, le soir, au crépuscule, tissant une assez large toile circulaire, de fils très menus où durant la nuit, viennent donner et se prendre les moustiques.

— Les Opuntides (*Opuntiaca*. Vins) qui vivent en très grand nombre sur les Agaves et autres végétaux divers.

— Les Tégénaire ou Agélènes (*Tegenaria*. *Agelena* Walkenaer) ou genre voisin :

"Elles étalent leur tanière
Dans le palais, dans la chaumière"(2).

Elles tissent ces toiles à réseaux qu'argente, sous les rayons du soleil levant, la rosée du matin et que l'on voit recouvrir comme d'une blanche mantille de gaze, les graminées des "Tanety" de nos hauteurs centrales de la grande île.

Qui saurait dire les hécatombes que faisaient et font parfois encore de ces prédateurs de moustiques les feux de brousse ; et aussi le...*balais* des......préjugés citadins !

— Je signale seulement ici, pour aujourd'hui, ne l'ayant pas encore suffisament observée une araignée sociale dont je n'ai pas, pour le moment, détermination exacte. Elle habite de grandes poches soyeuses fixées aux branches des arbres et prolongées par de larges toiles, pièges meurtriers pour divers insectes. —

* * *

Le Docteur Laveran dans le chapitre de son *Traité du paludisme* (3) consacré à la lutte antipaludéenne, a signalé la prophylaxie indirecte ou destruction des moustiques par les araignées ; renvoyant pour plus ample information à une note publiée dans les

(1) Cfr Aranéides de la Réunion, Maurice et Madagascar", par le Dr. Vinson, — Paris.
(2) "L'Araignade" par Pierre Coutras ; Paris.
(3) 2e Edition — Chapitre XII : Prophylaxie.

Actes de *l'Institut royal d'encouragement de Naples* par le Professeur Fr. Sav. Monticelli, sous ce titre : "La prophylaxie biologique dans la lutte contre la Malaria" (1).

Le Proffesseur Monticelli, aujourd'hui à la Direction de *l'Institut zoologique de l'Université royale de Naples*, a eu l'obligeance de me communiquer un tiré à part de cette Note. Il y fait observer que dans la lutte contre le paludisme toutes les méthodes de prophylaxie, hygiénique, spécifique, défensive, agraire, doivent être étudiées sans exception et appliquée avec ensemble.

La prophylaxie défensive contre les moustiques constitue un des facteurs de cette lutte, qu'elle soit directe, ou indirecte.

Les rapports biologiques entre les moustiqnes et leurs ennemis, parasites et prédateurs, les araignées entre autres, peuvent fournir un élément important de cette prophylaxie défensive que l'éminent professeur propose de désigner sous le nom de "prophylaxie" et qui ne serait d'ailleurs qu'une application à la lutte contre les *Anophéles* vecteurs des germes du paludisme et aux autres insectes nuisibles à l'homme, de méthodes employées avec succès dans la lutte contre les insectes nuisibles à l'agriculture.

Entre autres mesures à prendre, dans ce but, celles tendant à la multiplication des ennemis des moustiques s'imposent ; et tout ce qui peut avoir trait à cette prophylaxie biologique est à encourager. —

Il va sans dire que c'est sans préjudice des autres mesures prophylactiques énumérées et observées magistralement par le Dr. Laveran dans la chapitre douzième de son traité du paludisme.

II

Parmi les causes particulièrement néfastes de morbidité et de mortalité chez les Malgaches, le Docteur Fontoynont, dans son Rapport sur l'hygiène des indigènes à Madagascar signale avec le paludisme, les affections intestinales ; et il recommande une campagne systématique de destruction de la "mouche verte" (*Calliphorà vomitoria*) (2) un des agents les plus actifs de dissémination des germes de ces affections. En effet, dit-il, c'est depuis l'apparition de cette mouche, vers 1903 ou 1904, que les dyssenterie a fait des progrès inquiétants. Cette grosse mouche d'une couleur verte, recherche les matières fécales, s'en nourrit et dissémine les germes de la dyssenterie sans compter ceux de nombreuses autres infections intestinales, d'abord avec ses pattes, ensuite et surtout par ses déjections. —

Qui n'a vu et entendu ces mouches homicides pullulant en certains endroits, gorgées de germes, ivres de chaleur et de lumière, ronflant des ailes, aux rayons du soleil et mûrissant ainsi leurs émissions nocives.

La faune arachnologique de Madagascar fournit encore contre les méfaits de la "mouche verte" des agents naturels prédateurs et destructeurs de ce muscide Ce sont des aranéides vivant en société dans des espèces de poches ou nids soyeux qu'ils tissent et établissent à l'extrémité de rameaux d'arbres. J'ai trouvé dans des poches, nids et pièges de ces araignées sociales jusqu'à plus d'une douzaine de dépouilles de cadavres de mouches vertes, sans compter la part des parasites.

Suivant une vieille coutume indienne, des poches de ce genre seraient utilisées au Mexique, afin de se prémunir contre les muscidés. On suspend dans les habitations des rameaux de chêne où adhère la poche soyeuse. — Il n'est peut être pas sans quelque intérêt de signaler qu'à Tananarive, c'est aussi sur les rameaux de chêne, végétal d'introduction relativement récente, si je ne me trompe, que l'aranéide social, peut être voisin

(1) Fr. Sav. Monticelli—" La profilassi biologica nela lotta contra la Malaria", — atti de R. Instit. D'encouraggiamento di napoli, 1906.

(2) ou *Lucillia Caesar* Lin.

de celui du Mexique (1), établit ses pièges sur un seul jeune chêne près de la Cathédrale de l'Immaculée d'"Andohalo", au centre de la Capitale. Mais j'ai trouvé aussi des pièges pareils sur d'autres végétaux bien différents du chêne qui n'est pas, dès lors, l'unique habitat de l'aranéide prédateur de la "mouche verte."

Est-ce à dire qu'il faudrait inviter les Malgaches à se prémunir contre la "mouche verte" et autres muscidés, par ce procédé de suspension de poches soyeuses dans leurs habitations ? Je ne serai pas de cet avis, les indigènes n'étant pas susceptibles de discernement approprié, détruiraient sans grande utilité beaucoup de poches avec leurs habitants-aranéides qui finiraient par disparaître. Mieux vaudrait une sage précaution et distribution des nids ou poches à prédateurs de la "mouche verte" sur des végetaux croissant près des endroits fréquentés par ce muscidé.

J'ai trouvé aussi la mouche verte prise à la toile d'une Epéire nocturne très répandue à Madagascar, l'*Epeire mitrale* de Vinson ou espèce voisine.

La "mouche verte" va se poser aussi sur les Nopals où l'*Epeira opuntiae* de Léon Dufour tend ses pièges multiples.

Ici encore il va sans dire que les autres mesures indiquées pour détruire la mouche verte ou bleue, et diminuer son activité doivent être recommandées(2). L'un des procédés qui semblerait plus pratique à Madagascar pour lutter contre la mouche verte serait, semble-t-il celui qui fut proposé par G. Noël contre la mouche bleue(3). Il consiste à placer près des endroits fréquentés par le muscidé nocif un large entonnoir où l'on met les déchets de viande. Un baquet contenant de l'eau est placé à l'orifice de sortie de l'entonnoir et reçoit les larves qui y tombent.

III.

J'ajouterai ici quelques mots sur un essai de prophylaxie biologique, de la Trypanose ou Trypanosomiase humaine (Maladie du sommeil) ; essai entrepris par le Gouvernement Belge afin d'introduire et d'acclimater au Congo la grande Epéire ou Nephile de Madagascar l'"Halabe", pour la lutte contre la mouche "Tsetsé" (*Glossina palpalis*) agent propagateur du *Trypanosoma Gambiense* et ainsi convoyeuse de la terrible "maladie du sommeil".

Sur les initiatives de M. Mutel Professeur à Anvers, et sur ses instances près du Ministre des Colonies à Bruxelles, afin d'entreprendre cet essai de prophylaxie biologique, le Ministre conseilla à M. le Professeur Mutel de me demander une Note ou Rapport sur ce sujet.

Après que le Ministre des Colonies et le roi Albert lui même, eurent pris connaissance de ce Rapport, je fus prié d'envoyer au Congo Belge des cocons ou coques ovigères de l'"Halabe" avec œufs fécondés. L'envoi de plusieurs de ces coques ovigères est parvenu heureusement au Directeur du Jardin d'essais de "Kisantu" qui m'a annoncé l'éclosion des œufs et la naissance de nombreuses jeunes "Halabe" mâles et femelles dont il prenait grand soin.

L'avenir dira si cette introduction de l'"Halabe" au Congo a été suivie ou non d'une acclimatation utile à la lutte contre la Trypanosomiase humaine.

Dès que j'aurai reçu plus amples informations du Directeur du Jardin d'Essais de "Kisantu", j'en ferai part à l'Académie, si elles sont de nature à l'intéresser.

Une invasion de la mouche "Tsetsé" à Madagascar est-elle à redouter ? Dieu nous en préserve ! Néanmoins il ne semble pas chimérique d'en envisager l'éventualité ou possibilité. Prévenir un mal est déjà y porter remède.

---

(1) *Cyrtophora gregalis* Simon.

(2) Cfr. *Souvenirs entomologiques* de J. H. Fabre ; *La mouche bleue.—Insecta.* Les *mouches communes*, par I. Pouillaude. — *Comptes-rendus des séances de l'Academie des Sciences.* Pour chassser les mouches de nos habitations." Note de MM. C. Galaine et C. Houlbert. (31 juillet 1916).

(3) *Calliphora erythrocephala*. Maignen.

La puce "Chique" (Dermatophilus penetrans), autrefois confinée dans les régions tropicales de l'Amérique et des Antilles, apparut pour la première fois sur la côte occidentale de l'Afrique vers l'année 1872 (1). Depuis cette époque elle s'est répandue sur toutes les régions tropicales de ce continent ; et, depuis quelques années seulement dans la grande île de Madagascar.

La "mouche verte", nous l'avons dit, qui est un des agents les plus actifs de la dissémination de la Dysenterie et autres affections intestinales, semble être aussi d'introduction récente sur nos hauteurs centrales de l'île(2).

Géographiquement la mouche "Tsetsé" est distribuée en Afrique, du Sénégal au lac Victoria Nyanza. Manson pense que le *Trypanosoma Gambiense* a dû être introduit récemment dans le bassin du Congo et dans l'Ouganda, sans doute vers la fin du XIXe siècle..."Il y a toutes raisons de craindre que la maladie du sommeil n'ait point atteint ses limites définitives, et que, dans la suite, la distribution de la Trypanosomiase ne s'étende conjointement à celle des mouches "Tsetsé".(3)

La Trypanosomiase humaine fut diagnostiquée par les médecins militaires de l'Hôpital de "Soavinandriana" (Tananarive) parmi les Tirailleurs africains du Corps expéditionnaire, vers l'époque des repressions de la révolte des "Fahavalo" ou "Menalamba." Mais il ne semble pas qu'il y eut alors danger de contagion ; la mouche "Tsetsé" agent propagateur du *Trypanosoma Gambiense* ne paraissant pas habiter Madagascar, à cette date.—Une enquête que j'ai faite près de l'Administration des provinces côtières du Nord Ouest de l'Ile semble indiquer que cette mouche n'est pas connue dans ces régions. Et d'autre part la *Glossina palpalis* ne se trouvant guère à plus de 900 mètres d'altitude dans son aire de distribution en Afrique, nos hauteurs centrales de Madagascar sembleraient lui devoir être inaccessibles.

*
* *

La *Glossina palpalis*, à la différence de la majorité des Diptères, ne pond pas d'œufs : elle est vivipare. Un mois après la fécondation, elle donne une première larve complètement développée, nourrie jusque là dans l'oviducte de la mère par la secrétion de glandes spéciales. Huit ou dix larves peuvent naître d'une seule *Glossina*. Dès que la larve est expulsée, elle se cache à 5 ou 6 centimètres sous le sable ou la terre fraîche. En moins d'une heure, elle s'y transforme en pupe, cherchant un abri dans les fentes des écorces d'arbres, la mousse des plantes, les bananiers, etc...où après trente cinq jours environ de nymphose elle parvient à l'état adulte. Combien de temps une *Glossina* reste-t-elle infectieuse ? Cela varie selon les modes d'infection. Si le trypanosome s'est multiplié dans la trompe seule, le pouvoir infectant de la mouche disparaît au bout de quelques jours. Mais si l'évolution du parasite s'est produite par l'envahissement de l'intestin et de la trompe, la mouche peut rester infectante longtemps, savoir cinquante jours d'après Kleine, ou selon les expériences plus récentes de Bruce soixante quinze jours de suite(4).

(1) Sir Patrick Manson.
(2) Dr. Fontoynont.
(3) Sir Patrick Manson : loc. cit Trypanosomoiase humaine.
(4) Cfr. La Maladie du sommeil dans l'Afrique équatoriale par Joseph Greggio. *Etudes* 5 Janvier 1919 Paris.

Or, étant données aujourd'hui la fréquence et la rapidité des communications entre les grands Lacs et le littoral oriental de l'Afrique, l'éventualité de la pénétration de la *Glossina palpalis* et du Trypanosoma Gambiense à "Madagascar et Dépendances" ne semble pas chose tout à-fait chimérique ; et dès lors la grande Epeire ou Nephile de Madagascar pourrait avoir une action prophylactique efficace contre l'envahisseur : la distribution topographique de l'"Halabe" à Madagascar semblant devoir bien s'adapter à celle de la "Tsetsé" en Afrique où elle abonde dans la brousse, dans les endroits boisés à proximité des eaux, tandis qu'elle n'habite pas les grandes plaines ou les endroits non boisés et qu'on l'observe rarement dans les endroits cultivés.

Je m'arrête. Peut être ai-je déjà tendu de la largeur de ma langue le pré d'Asclépios... Arachné ne voudrait pas faire tort aux oracles d'Epidaure....Et je conclus en disant : L'Académie de Tananarive ferait, ce semble, œuvre utile et humanitaire en reprenant le vœu que son Président, le Dr. Fontoynont, présenta au *Congrès d'Agriculture coloniale* de 1918 à Paris ; et en attirant l'attention des pouvoirs publics de Madagascar et Dépendances "sur une prophylaxie biologique du paludisme, des affections intestinales,—et éventuellement de la Trypanosomiase— ; prophylaxie mise en œuvre sur tout le territoire, au moyen d'observations, d'expériences pratiques, de publications ; et par de sages mesures de protection, de difusion des aranéides prédateurs du moustique (et de la mouche verte) ; en particulier des grandes espèces, plus exposées à être supprimées par le public ; exportations tendant à empêcher la destruction des toiles de ces aranéides, leurs nids, poches soyeuses, cocons ou coques ovigères, pendant que les œufs fécondés y sont encore enfermés ou que les jeunes araignées sont groupées en grand nombre près de ces coques après l'éclosion des œufs ; elles y forment alors, avant de se disperser comme un gros flocon soyeux qui s'agite et se dilate, dès qu'on y touche.

Ces mesures pour être efficaces demanderaient sans doute une action collective sérieuse mais pour cette action commune de la collectivité, il faudrait une règlementation ; cette règlementation cependant ne serait utile que si elle n'était pas vexatoire. C'est donc surtout en attirant l'attention du public, en l'instruisant par des articles de presse, des tracts ou imprimés de vulgarisation avec illustrations évocatrices, par exemple des films cinématographiques, qu'il faudrait tout d'abord, rendre populaires les mesures à prendre.

L'arrêté municipal concernant l'échenillage, arrêté paru au Journal officiel de la Colonie du 31 Août 1918, et portant injonction de "brûler les bourses et toiles des arbres, haies et buissons sur les terrains de la Commune de Tananarive" serait à appliquer avec discernement, de façon à ne pas détruire des insectes utiles en faisant la guerre aux nuisibles.

En Europe on recommande aux enfants des écoles de ne pas détruire les petites sociétés d'araignées si communes dans les jardins : comme aussi, en respectant toiles ou pièges de chasse, de ne pas compromettre l'existence des aranéides adultes éminemment utiles à l'homme en raison de leurs moeurs carnassières qui le délivrent d'un grand nombre d'insectes nuisibles.

Les mêmes recommandations ne pourraient-elles pas être faites aux enfants des écoles de Madagascar ? — Il serait peut être bon aussi d'attirer l'attention des écoliers sur les nids de certaines guèpes maçonnes, afin d'en détruire le plus possible ; ces hyménoptères faisant une chasse active aux aranéides pour en nourrir leur progéniture ou larves dans les " garde-manger" de leurs nids maçonnés. J'ai compté dans un seul compartiment de ces nids jusqu'à douze jeunes "Halabe" paralysées par le poignard de l'hymenoptère.

Il a été dit souvent que dans la lutte pour la vie, les plus petits de nos ennemis sont à craindre davantage que les grands. Pour quelques personnes victimes des vertébrés, du lion, du tigre ou de l'éléphant, c'est par milliers qu'il faut compter les victimes des articulés !............pour lutter contre eux, aucun moyen défensif ou offensif, n'est à dédaigner ; ne s'appuierait-il que sur les réseaux ténus d'une...... ..*toile d'araignée !...*

JOURNAL DE JAMES HASTIE

TRADUIT PAR

M. CHAPUS ET ANNOTÉ PAR **M. AUJAS**

PRÉFACE

Le Journal de James Hastie conservé en manuscrit aux archives coloniales de l'île Maurice a été traduit en Français et publié dans le Bulletin de l'Académie Malgache (année 1903) pour la période allant du 10 Juillet 1817 au 21 Octobre 1817.

L'Académie a reçu du Consul de France à Maurice une nouvelle copie de ce journal ; cette copie embrasse trois autres périodes : la première qui va du 14 Novembre 1817 au 26 Mai 1818, la deuxième allant du mois de Septembre au 28 Octobre 1823, la troisième partant du 26 Mai et finissant le 2 Novembre 1824 (1).

On remarque que de 1818 à 1823 l'auteur n'a pas dû noter ses impressions. En 1820 cependant nous savons qu'il accompagna Radama dans sa deuxième expédition au Menabe ; en 1822, il dirigea la campagne entreprise contre les Betsimisaraka du Nord de Tamatave. Peut-être retrouvera-t-on un jour la partie du journal afférente à cette période?

Quoi qu'il en soit, la publication de cette nouvelle relation de voyage, à part certains passages cités dans quelques ouvrages, est dans son ensemble inedite et, à ce titre, elle offre un réel intérêt.

L'Académie en a donc décidé l'impression dans son bulletin et a prié notre collègue M. Aujas de rédiger quelques notes pour le lecteur.

M. Chapus, professeur d'anglais au lycée Condorcet à Tananarive a bien voulu accepter la charge de cette traduction. Le traducteur s'est efforcé de serrer d'aussi près que possible le texte pour lui conserver son originalité et sa saveur. Le lecteur se rendra compte qu'il a pleinement réussi. Le document qui lui est présenté donne des aperçus curieux sur l'histoire de Madagascar au début du XIX^{e} siècle, il renferme des scènes de la vie malgache......prises sur le vif ; il note quelques détails sur les chefs de tribus de la côte orientale à cette époque.

A ces titres, le journal d'Hastie méritait d'être connu de tous ceux qui s'intéressent à la Grande Ile.

On sait le rôle important que joua, auprès de la Cour d'Imerina, l'agent anglais Hastie, de 1817 à 1826 (2) c'est-à-dire pendant une grande partie du règne de Radama 1er. Il participa aux grandes expéditions guerrières de ce roi contre les peuplades Betsimisaraka et Sakalava. C'est grâce à lui et à son compatriote Brady que le souverain hova put réussir dans ses entreprises de conquête. Nous rappelons ici que c'est de Radama 1er, que date l'organisation d'une armée hova disciplinée. Ce roi chargea Brady et Carrey, sergents de l'armée anglaise à Maurice, de l'instruction de ses troupes. Ils réussirent à former d'abord un noyau de quelques centaines de soldats ; puis peu à peu le chiffre des recrues augmenta et atteignit plusieurs milliers.

---

(1) En réalité la copie du Journal envoyée à l'Académie s'arrête au 11 Juillet 1824 — Hastie a certainement continué sa relation jusqu'au 2 Novembre : Car le récit à la date du 11 juillet laisse l'impression d'être inachevé.

(2) Hastie mourut à Tananarive le 8 Octobre 1826. Radama lui fit de grandes funérailles.

Grâce à eux, Radama put réunir, dans sa troisième expédition contre les Sakalava, en 1822, une troupe de 14.000 hommes ; la même année, il put envoyer sur la côte orientale un corps de 3.000 soldats; en 1824, l'expédition du Boina fut entreprise avec 14.210 hommes.

La relation d'Hastie qui est reproduite ici donne des détails sur ces deux dernières campagnes.

Pour faciliter la lecture de noms géographiques et historiques, nous avons adopté l'orthographe actuelle des noms de lieux, de pays et de personnes. Ainsi, l'auteur écrit dans son manuscrit Jabou que nous transcrivons Jabo, Vouhimbouhitra, Ecoupa que nous traduisons Vohimbohitra et Ikopa etc...Beaucoup de localités de rivières, n'ont pu être identifiées. Cela tient en grande partie, aux changements de noms apportés par les indigènes, aux diverses époques.

JOURNAL DE JAMES HASTIE

D'APRÈS SON MANUSCRIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES COLONIALES DE MAURICE

Vol. F. 10 — Madagascar

PARTIE I

Du 14 Nov. 1817 au 26 Mai 1818

---

14 NOVEMBRE 1817

Reçu du trésor sur l'ordre du Gouverneur : 200 dollars. J'ai donné immédiatement à Ratzalica et à Ramalaza, ministres de Radama 60 dollars chacun, — à Rahazara ministre de Jean René 30 dollars — comme présents de Son Excellence ; j'ai payé à Zeddie l'interprète 40 dollars pour deux mois de services. Au total..................190 dollars

15 NOVEMBRE 1817

Reçu l'ordre de partir pour Madagascar.

Du 16 au 18.

Employé à me procurer des présents et des marchandises. — Reçu du trésor 500 dollars pour dépenses d'intérêt public —.

Reçu du garde-magasin civil pour Radama :

2 miroirs
2 globes
1 costume de velours brodé d'or
1 paire d'épaulettes
1 épée et ceinturon
1 ceinture
1 boite de graines végétales
12 livres de pain
8 mètres de soie rouge
1 douzaine de paires de gants
4 plats en verre taillé.

Reçu comme marchandises pour services d'intérêt public :

8 pièces de drap bleu
160 pièces de garras bleu
160 pièces de drap blanc
80 pièces pour mouchoirs
80 pièces de patana
30 sacs de riz
1 caisse de bœuf
230 "gallons" de rhum contenus dans 4 tonneaux (gallon=4' 50)

Articles de Papeterie

2 rames de papier
400 plumes
2 douzaines de crayons
2 bâtons de cire à cacheter
2 livres en blanc
1 boite en étain pour papier.

19 Novembre 1817

Embarqué sur le "Jean-Adolphe" avec deux ministres de Radama, un ministre de Jean René et 12 personnes constituant notre suite.

20 Novembre 1817

Parti à 4 heures de l'après midi.

24 Novembre 1817

Arrivé à Tamatave à 7 h de l'après-midi.—Loué une maison pour la somme de 2 dollars.

25 Novembre 1817

J'ai donné à Jean René un baril de rhum et je lui ai remis une copie de l'ordre du Gouverneur lui accordant une pension de 50 dollars par mois.—

27 Novembre 1817 (journée humide)

Employé à faire des paquets pour le voyage.

29 Novembre 1817

Mes paquets étant faits, je cherche des bourjanes pour porter les présents — Jean René ayant été informé de mon intention de me rendre à Ivondro aujourd'hui, est venu me voir et m'a exprimé en termes très amers qu'il n'était pas satisfait du don, insignifiant a-t-il déclaré, que lui avait fait le Gouverneur Farquhar — Comme je lui faisais remarquer que la gratification était équivalente à la perte qu'il avait subie par le fait de l'abolition du trafic des esclaves, il s'emporta violemment ; j'appris bientôt qu'il avait reçu une somme pour chaque esclave qu'on embarquait ici et qu'il s'était appliqué à encourager le trafic (1).

30 Novembre 1817 — Belle journée

Acheté trois canots au prix de 2 dollars chacun et loué 12 bourjanes pour une pièce de drap bleu et 8 pièces de drap blanc ainsi qu'un commandeur à solde double.

1er Décembre 1817 — Violentes pluies jusqu'à midi.

Parti à 1 heure, j'arrivai à Ambavarano à 4 heures. Le village se compose de 11 huttes ; les habitants vivent du produit de la pêche.

---

(1) L'abolition de la vente des esclaves avait été ordonnée par Radama Ier, à l'instigation du Gouvernement Anglais qui avait chargé Hastie, à son 1er voyage, de négocier cette affaire avec le souverain hova. Le 23 Octobre 1817 un traité fut signé entre les ambassadeurs de Radama et Mr Pye, agent à Tamatave du Gouvernement anglais, portant suppression de la traite — Le roi de Tamatave, Jean René, que cette mesure atteignait également, se voyait gratifié par le Gouvernement anglais d'une pension.

2 Décembre — Violentes pluies.

Embarqué à 9 heures. On a traîné les canots jusqu'au-delà de Tanifotsy — Nous sommes arrivés à un nouveau village (20 huttes) en face d'Antseranana, à 6 heures.

3 Decembre — Pluies Violentes.

Nous sommes partis d'Antseranana à 5 heures et arrivés à Amboromboay à 11 heures.

4 Decembre — Arrivés à Vavony à 5 heures.

6 Decembre — Matin sec.

Partis de Vavony à 6 heures. — On a traîné les canots à Moisa où le passage vers la mer est maint nant ouvert.

Passés à Andevoranto, (1) à 4 heures et arrivés à Maromandia à 6 heures.

7 Décembre. — Matinée brumeuse. Partis de Maromandia à 7 heures. Passés à Vohitsara à 10 heures et arrivés à Manambonitra à 1 heure de l'après-midi.

8 Décembre. — Arrivés à Ranomafana.

Du 9 au 13. Pluie, éclairs et tonnerre. Arrivés à Moramanga.

15 Décembre — Partis d'Ambohitrony à 6 heures. Avons perdu un bourjane en traversant le Mangoro. Avec beaucoup de difficultés nous sommes montés jusqu'à Angavo à 7 heures.

16 Décembre. — Pluie très violente. Partis de Angavo à 5 heures ; tout le pays a un air de printemps et les récoltes sont très belles.

17 Décembre. Nous avons eu beaucoup de mal à franchir une petite rivière et, en arrivant à Ambofrin(2) à midi, j'ai constaté que les eaux de l'Ikopa couvrent toute la région située entre cette localité et la capitale. Le roi n'avait pas entendu parler de mon arrivée ; aussi lui ai-je envoyé un message du bas de la colline pour l'informer de ma venue Il m'a reçu avec une joie sans borne et m'a déclaré qu'il était étonné de me voir. Je l'ai trouvé malade de la petite vérole, et il m'a dit avoir été vacciné sur sa propre demande par M. Brown, étant donné que la maladie règne ici à présent. Quand il m'eut raconté ceci il ajouta qu'il espérait que j'avais apporté du vaccin conformément à la demande qu'il m'avait chargé de faire au Gouverneur Farquhar. Je lui dis que j'avais soumis la requête à Son Excellence, mais que la courte durée du séjour du Gouverneur à Maurice, après mon arrivée, l'avait empêché de prendre une décision. Je suppose qu'il voulait consulter un docteur pour doser l'antidote dans le vaccin. — Radama répondit qu'il se montrerait plus soigneux de satisfaire au désir du Gouverneur Farquhar, que ma réponse ne lui donnait à comprendre que le Gouverneur ne l'était de se conformer au sien. Je l'invitai alors à se rappeler qu'il n'avait mentionné son désir d'obtenir du vaccin qu'incidemment, et qu'il ne m'avait jamais dit que la petite vérole régnait dans son pays. Il me prit alors la main, me déclara que l'erreur provenait de lui et m'invita à ne plus penser à ce qu'il avait dit. Ensuite il me demanda de ne pas faire connaître à son peuple qu'il avait contracté la maladie.

(1) Toute cette description du voyage côtier a été faite plus en détail dans la I^re partie du Journal d'Hastie, paru au Bulletin de l'Académie Malgache (année 1903-2^e trim. Vol II N° 2) Voir également les notes de M. Jully au bas du Journal.

(2) Il n'a pas été possible d'identifier ce nom.

18 *Décembre.* — Pluie toute la journée. A 11 heures je rendis visite au roi et le trouvai très malade. Il me déclara qu'environ une centaine des principaux de son peuple avaient été vaccinés et m'invita à aller les voir. Je lui ai obéi et n'ai jamais constaté de vaccination aussi réussie. Il n'y avait qu'un cas d'apparence douteuse : celui d'une de ses sœurs. Il exprima une grande surprise quand je le lui dis et déclara qu'il espérait qu'elle ne mourrait pas ; je lui répondis qu'elle ne vivrait pas. — Je lui déclarai ensuite que la plupart des malades se tenaient trop chaudement, près de grands feux, Il fit appeler quelques-uns de ses gens et leur donna l'ordre de faire savoir à tous les malades qu'ils devaient se conformer implicitement à toutes mes prescriptions. Je commençai par lui-même, retirant une couverture de son lit que je fis éloigner à un mètre 30 du feu ; puis je lui conseillai de boire une grande quantité d'eau de riz et de ne manger aucune viande. Je le quittai à 4 heures pour faire arranger ma maison. Grand bruit de tonnerre et violente pluie pendant la soirée.

M. Brown, très malade, est soigné par une personne qui sera exécutée si elle ne le guérit pas en dix jours.

23 *Décembre.* — Le roi m'a fait appeler de bonne heure et m'a déclaré qu'il voulait des médicaments. Je lui ai donné une once de sels et il m'a dit que sa sœur était morte.

24 *Décembre.* — Deux chevaux que le roi avait fait acheter à Tamatave sont arrivés ici aujourd'hui.

25 *Décembre.* — J'ai conseillé à M. Brown de renvoyer le docteur qui devait le guérir en dix jours parce qu'il ignore tout de la nature de sa maladie ; puis de prendre ensuite des remèdes et de commencer un traitement par l'écorce. J'ai passé la journée avec le roi.

26 *Décembre.* — En me promenant, j'ai remarqué une jeune fille hova et je lui ai dit qu'elle pourrait me rendre visite si elle désirait. Elle a déclaré qu'elle ne voulait pas et a continué son chemin. A midi, j'ai appris qu'elle avait été mise aux fers ; on m'a informé qu'une des personnes de la suite du roi lui ayant rapporté le refus de la jeune fille, Radama avait donné l'ordre de l'emprisonner, ajoutant qu'elle aurait la tête tranchée pour m'avoir désobéi. Je me suis rendu auprès du roi et, au prix de beaucoup de difficultés, j'ai obtenu qu'on mît la jeune fille en liberté ; mais ceci n'a été effectué que sur sa promesse qu'elle me rendrait visite. Je dois reconnaître qu'elle a eu l'air très déçue lorsque je l'ai renvoyée avec un cadeau.

27 *Décembre* — Le roi est un peu mieux.

28 *Décembre* — Les cas de petite vérole sont sérieux chez la plupart des gens qui ont été inoculés. Ceux qui sont atteints sont naturellement vite emportés. Le roi ne veut plus qu'on inocule à présent. J'ai passé la journée avec lui.

29 *Décembre.* — Le roi va mieux. Son bras droit lui fait très mal à l'endroit où dans sa jeunesse, il a fait tailler dans la chair quelques ornements.

4 *Janvier* 1818. — Le roi m'a envoyé chercher pour me dire qu'il voulait voir les présents que lui a envoyés le Gouverneur Farquhar. Je me suis rendu auprès de lui faisant apporter les présents et les montres qu'il m'avait chargé de faire réparer. Il a été très satisfait du tout et a déclaré qu'il était en train de devenir monarque anglais. Il a donné à chacun des onze ministres et des six capitaines qui étaient avec lui le jour où a il reçu les présents une pièce de drap blanc.

7 *Janvier* 1818.

Au cours d'un entretien avec le roi, il m'a fait remarquer que c'était maintenant l'époque où tous les esclaves vendus ici pendant l'automne et l'hiver auraient été embarqués.

Il a exprimé l'espoir que le Gouverneur Farquhar en était informé de peur qu'il ne supposât qu'il en partait encore à présent, ce qui lui causerait beaucoup d'inquiétude. J'ai promis d'expliquer la chose au Gouverneur Hall et il a été satisfait.

9 *Janvier* 1818.

Une grande foule s'est réunie en dehors de la cour du Palais, on l'a aspergée d'un peu d'eau envoyée par le roi et on a suspendu un bâtonnet aux cheveux de chacun comme antidote contre la petite vérole. Le nombre des décès s'accroit chaque jour ; des centaines de malades sont déposés dans les fossés qui entourent les vieux villages avec très peu de vêtements et on les laisse périr là. Le roi a informé son peuple que tous les délits punis jusqu'à ce jour par la vente du coupable seraient à l'avenir punis de mort.

10 *Janvier.* — Grandes pluies toute la journée.

Tonnerre et éclairs. J'ai appris que tous les capitaines qui sont morts de la petite vérole étaient apparentés à la famille royale ; deux sœurs du roi et treize personnes de rang sont mortes depuis le 5 courant. Le roi est très affligé de ses deuils.

11 *Janvier.*

Sur la demande du roi, j'ai pansé son bras qui lui fait mal depuis sa visite à Tamatave, et comme il s'est trouvé presque guéri, il m'a fait dire que je devais l'accompagner demain à un village situé à quinze milles environ de Tananarive(1) où son père est enterré. Il a l'intention d'exprimer des reconnaissances publiques pour les faveurs qu'il a reçues au cours de cette année dernière, et il m'a demandé de l'accompagner en uniforme avec quatre de ses capitaines qui seront montés ainsi que moi-même ; il doit nous envoyer des costumes.

12 *Janvier.*

Bien qu'il ne fût pas encore jour, les villageois ont remarqué la sortie du roi et sont venus le saluer, offrant des cadeaux en argent. Je crois qu'il y a soixante villages entre la capitale et Ambohimanga, et ne crois pas qu'une seule personne capable de marcher se soit abstenue de sortir : les vieux dansaient, les jeunes chantaient, la joie était générale. Sur l'ordre du roi, j'ai marché derrière lui et les capitaines nous suivaient en file indienne. Le sentier était très mauvais et glissant ; nous avons marché vite et la jument du roi était la seule bête capable de se tenir sur ses jambes ; à un certain endroit mon cheval est tombé et a glissé à un mètre devant le roi ; avant que je ne me fusse relevé, il m'a invité à conserver mon rang. A 7 heures nous sommes arrivés à la porte extérieure où nous avons attendu jusqu'à 11 heures et demie pendant qu'on accomplissait certaines formalités de planche à sable(2) le roi et sa suite étaient mouillés : on m'a invité à retirer mes chaussures de peur que de la peau de chèvre ne fût entrée dans leur fabrication.(3) Radama et ses capitaines ont revêtu des étoffes du pays. Lorsqu'on fut monté à environ un mille il m'a demandé de me découvrir, disant qu'il n'y avait pas de danger que la pluie me fasse du mal. En arrivant aux tombeaux situés à environ deux milles et demi de la porte extérieure, nous avons trouvé deux jeunes génisses ; après que le roi eût adressé un discours aux restes de son père en des termes nobles et recherchés, une des

(1) Il s'agit d'Ambohimanga, village distant de 20 kilomètres de Tananarive : le père de Radama I, qui était Andrianampoinimerina, le grand roi hova, était, à cette époque enterré à Ambohimanga.

(2) Passage d'une interprétation difficile : il peut s'agir d'une planche enduite de graisse et saupoudrée de sable, sur laquelle on traçait avec le doigt des signes correspondant à l'écriture des peuples plus avancés. — Il s'agit peut-être aussi du sikidy fasina ?

(3) La chèvre (osy) était, en effet, "*fady.*" A Ambohimanga d'ailleurs, une des principales villes saintes de l'Imerina, il était également interdit aux Européens de pénétrer. (V. Gautier. Ambohimanga la Ville Sainte-Revue Notes Reconn. et explorat. 1er. Mars 1897) L'interdit ne fut levé qu'après la conquête de 1895.

génisses a été couchée sur le sol et a eu la gorge tranchée avec un couteau acheté dans ce but. On a détaché un morceau de la bosse(1) et le roi l'a porté à sa langue puis il a donné l'ordre de le faire rôtir. Les habitants sont restés enfermés dans leurs maisons sur l'ordre du souverain jusqu'après la cérémonie ; ensuite ils se sont présentés en grand nombre ; cent vingt-quatre femmes portant chacune un enfant incirconcis se sont mises à chanter et seize hommes ont fait retentir des coquillages. A midi j'étais fatigué et j'avais faim ; j'avais l'intention de demander la permission de me retirer lorsque le roi se tournant vers moi me dit qu'il fallait que je l'accompagne dans sa visite au village qui était très joli ; c'est ce que j'ai fait, mais je n'y ai pas trouvé la moindre vue agréable. La bosse étant rôtie à trois heures j'ai pris un médiocre repas.

13 *Janvier.*

Nous avons été de retour à la capitale à midi, et le roi, se faisant envoyer le dernier costume que lui avait expédié le Gouverneur Farquhar, a changé de vêtement au pied de la colline et a défilé solennellement jusqu'à la cour du château.

14 *Janvier.*

Le roi, très fatigué, déclare en termes décidés qu'il va se mettre tout de suite à faire faire de bonnes routes.

15 *Janvier.*

Le roi m'a fait savoir qu'une ambassade des Sakalaves était venue lui rendre visite et qu'il voulait que j'accompagne son régiment à l'endroit où il se propose de montrer qu'il a des alliés anglais. Il a fait ajouter que c'était tout près de la capitale et qu'il donnerait l'ordre de faire défiler son régiment de bonne heure le lendemain.

14 *février*

On m'informe que le roi a envoyé chercher son interprète et six personnes de sa suite pour leur faire subir l'épreuve habituelle, (2)en vue de déterminer s'ils ont contribué à sa maladie.

17 *février*

J'apprends par la bouche même de l'interprète du roi que telle était l'épreuve qu'il a dû subir ainsi que six personnes de la suite, le 14 courant. On les a mis dans des maisons séparées et on leur a donné autant de riz bouilli qu'ils pouvaient en manger ; puis on leur a remis trois morceaux de la peau d'un poulet, qu'ils ont dû avaler sans mâcher ; ensuite on leur a donné à chacun une tasse de poison ; après l'avoir pris on leur a permis de boire autant d'eau chaude contenant de la farine de riz qu'ils le voulaient. L'interprète et cinq personnes de la suite ont prouvé leur innocence en vomissant les trois morceaux de peau, mais la sixième personne n'a pu en rendre que deux avant de tomber la tête vers le sud ; on l'a considérée coupable et on l'a mise à mort instantanément en la jetant du haut d'un rocher.

18 *février*

J'apprends que le beau-frère du roi, son docteur en chef et sept personnes de la suite ont subi la même épreuve ce matin. Le docteur, qui était très âgé et jouissait d'une grande influence auprès du roi, a été le seul à en souffrir, et Sa Majesté, en racontant la chose, a exprimé une très grande joie à la pensée que le vieux coupable avait été découvert. J'attribue sa chute à son manque de force, étant donné qu'il était malade depuis quelque temps. Le roi m'a déclaré ensuite qu'il avait donné l'ordre aujourd'hui de faire trancher la tête à trois personnes de rang pour des propos............ séditieux tenus au

(1) Le roi faisait le "milelaka trafon-kena," c'est-à-dire portait à sa langue la bosse du boeuf : c'était un geste symbolique, lors des cérémonies du fandroana ou lors des sacrifices de remerciements aux ancêtres ; il indiquait la sanctification de l'animal. Le boeuf sacrifié était généralement un animal superbe, gras et de robe caractéristique. La bosse était ensuite coupée en deux : la moitié de droite était réservée au souverain ; l'autre moitié était donnée aux gens de la cour et aux notables.

(2) Epreuve du tanguin — ordalie spéciale à Madagascar.

sujet de la conduite du souverain à l'occasion de la suppression du trafic des esclaves : ce sont le père et le frère de l'homme qui vit avec la plus jeune sœur du roi et cet homme lui-même.

19 *Février*

Je me suis rendu auprès du roi portant le traité et lui demandant de le ratifier (1), ce qu'il a fait.

J'ai remis au roi mille dollars.

22 *Février*

Parti pour Tamatave avec M. Brown.

11 *Mars*

Arrivé à Tamatave. — Pluie continuelle pendant tout le voyage. J'ai loué une maison au prix de 15 dollars par mois.

4 *Avril*

J'ai reçu de l'Ile de France par "le Jeune Olympe" une lettre émanant du bureau du 1er Secrétaire en date du 11 février, m'invitant à m'y rendre à la prochaine occasion.

25 *Avril*

Embarqué à bord de "l'Industrie" qui est parti à cinq heures. Je suis arrivé à St-Paul (Bourbon) le sept Mai. Nous avons jeté l'ancre à St-Denis à 7 heures et nous avons informé le Major Hall (2) de notre arrivée.

26 *Mai* 1818

Arrivés à Port-Louis à bord de la goëlette "l'Espérance"

James Hastie

Sous-Agent Consulaire pour Madagascar.

Septembre 1823 (3)

---

(1) Il ne peut s'agir ici que du traité signé le 23 Octobre 1817 entre les délégués de Radama et le représentant de l'Angleterre, relatif à l'abolition du commerce des esclaves — Par prudence, Hastie demandait la ratification royale et il accompagnait sa demande d'un don d'argent qui devait être fort apprécié —.

(2) Le Gouverneur Farquhar était à ce moment en Angleterre — Le major Hall faisait l'intérim de Gouverneur de Maurice.

(3) De 1818 à 1823, l'auteur semble n'avoir pas continué son Journal. Et cependant nous savons qu'il a fait d'autres voyages à Madagascar — Le 26 Mai 1818, comme on le voit par ce qui vient d'être écrit, James Hastie est de retour à Maurice, rappelé par le major Hall — En 1819, le Gouverneur Farquhar reprend ses fonctions et dépêche à nouveau Hastie à Tananarive, pour la question de l'abolition de la traite — Le traité signé le 23 Octobre 1817 n'avait pas reçu d'exécution de la part du major Hall — Par suite, Radama ne s'était plus cru lié par ses engagements — Hastie était donc chargé de négocier à nouveau sur cette affaire. Les pourparlers aboutirent à la signature d'un traité additionnel daté du 11 Octobre 1820. Cette fois, la convention est passée entre Radama et James Hastie, agent du Gouverneur Anglais, représentant Son Excellence le Gouverneur Farquhar.

Nous savons également qu'en cette même année 1820, Hastie accompagna le roi Radama dans sa deuxième expédition contre les Sakalaves du Menabe (Juin à Décembre 1820) — campagne désastreuse, d'ailleurs, où périrent des milliers de soldats Hovas.

En 1822, l'expédition de Radama contre les populations betsimisaraka de la côte orientale (Nord de Tamatave) eut lieu sous la direction d'Hastie et sous le commandement de Rafaralahy qui disposait de 2000 soldats. Ces soldats, — dit le Précis sur les Etablissements français de Madagascar, imprimé par ordre de Mr l'Amiral Duperré. — que commandait un de ses lieutenants nommé Ruffaralahi, étaient accompagnés de Mr Hastey, agent britannique accrédité près de Radama, d'un officier du génie anglais et de quelques autres militaires de la même nation".

Sur la demande du roi R............(1) j'ai décidé de l'accompagner dans le Nord de l'Ile ; j'ai loué 24 bourjanes au prix de quatre dollars chacun. Nous sommes partis de Foulpointe (2) à midi ; nous avons traversé l'embouchure de l'Onibe et nous avons marché à une petite distance de la plage ; après avoir parcouru environ 16 milles, nous nous sommes arrêtés peu après le coucher du soleil à Morafeno où les habitants étaient tous réunis et ont reçu Radama avec des démonstrations de joie.

Nous sommes partis à huit heures et nous avons traversé à environ trois lieues de la côte un pays en partie boisé : les hauteurs assez nombreuses sont couvertes de bambous et les régions inférieures de grandes herbes ; nous avons traversé un beau cours d'eau appelé Mosarevo(3) et, après avoir parcouru environ 15 milles, nous sommes arrivés à Fénérive(4). Le dernier Chef de Fénérive venait de mourir quelques jours auparavant d'une épidémie d'influenza qui régnait le long de la côte et qui a emporté plusieurs personnes. Mosamanera était le plus ancien Chef des Masasovo(5) (tribu qui descend d'un matelot anglais) — Pendant la vie de Zakavola (fils de Rafierenanana qu'on appelait Hiavy et qui gouvernait à Foulpointe), il a placé son fils d'adoption Sasy (qui n'est pas Malat) comme Chef de Fénérive et, à la mort de Zakavola, il a décidé que Somao son fils légitime lui succéderait à Foulpointe et que Sasy resterait à Fénérive — Sasy, mécontent de cet arrangement, a chassé Somao par la force et a pris possession

---

En Juin 1823, nouvelle expédition de Radama contre les Betsimisaraka du Nord de Tamatave. Mr Hastie était revenu de Maurice. En Juillet 1823 le roi est à Foulpointe. Nous voyons qu'en Septembre 1823, Hastie, qui est aussi à Foulpointe, décide d'accompagner le roi dans ses voyages.

En 1824, Hastie est à Tamatave et il va suivre le roi dans son expédition contre les Sakalaves du Boina.

Enfin en 1825, pour réprimer un nouveau soulèvement des Betsimisaraka, Hastie débarque à la Pointe à Larrée à la tête d'une troupe de hovas et replace le pays sous l'obéissance de Radama.

(1) L'initiale est celle du nom de Radama. Le roi hova était arrivé à Foulpointe au mois de Juillet 1823 avec ses troupes — Une partie de celles-ci s'était rendue aussitôt à Pointe à Larrée ; les soldats hovas incendièrent deux villages et pillèrent tout sur leur passage — Sylvain Roux, notre agent à Ste Marie, était mort depuis le 2 Avril 1823. M. Blévec qui l'avait remplacé adressa au roi Radama une protestation solennelle le 15 Aout 1823, contre de pareilles déprédations. Dans le Précis sur les Etablissements Français à Madagascar, rédigé par le Ministère de la Marine (1836) On lit ce qui suit ; "Vers le milieu du mois de Septembre, Radama après avoir adressé à M. Blévec un manifeste rédigé dans le sens de ce qui précède (tout en reconnaissant les droits de la France sur Ste Marie, Radama se justifiait de prendre le titre de roi de Madagascar) sembla un moment vouloir attaquer St Marie, mais il n'exécuta point ce dessein et se dirigea bientôt vers le Nord de l'Ile avec 15.000 hommes de troupes, pour aller châtier, disait-il, les naturels qui avaient levé l'étendard de la révolte. Il laissa néanmoins des détachements hovas plus ou moins forts sur divers points de la côte orientale, et Foulpointe continua d'être occupé par ses soldats.

(2) *Foulpointe* (en malgache Mahavelona) est un port de la côte orientale situé à 60 kilomètres au nord de Tamatave, à l'embouchure de l'Onibe — Les pirates anglais (Halsey, White etc —) qui fréquentaient ces parages au début du 18e siècle l'avaient désigné sous le nom de Hopeful Point (V. Johnson History of Pirates — un ouvrage ancien concernant Madagascar par Grandidier tome III p. 69) ou encore Hopewell Point.

(3) *Masasovo* : Il s'agit sans doute de la rivière Iazafy qui arrose Mahambo, à son embouchure.

(4) *Fénérive*, le Ghalemboule ou Analambolo des voyageurs du 17e siècle, l'Ambanivolo des voyageurs du 18e siècle — Etait à ces époques un assez grand centre de piraterie.

(5) Le mot *malata* désignait les Mulâtres, descendants des pirates européens qui aux 17e et 18e siècles ont écumé la Mer des Indes et vécu avec des femmes indigènes. De ces unions très fréquentes sortit une race d'individus qu'on appela communément Malata. Le matelot anglais dont parle Hastie, est le fameux Tom Tewe qui épousa une princesse malgache Rahono, et qui eut pour fils Ratsimilaho, fondateur du royaume betsimisaraka.

(V. G. Grandidier B. Comité de Madagascar 1898).

de sa place à Foulpointe ; Beaucoup de disputes en ont résulté qui se sont terminées momentanément par le fait que Izimaralaza, malat et légitime, a été revêtu du pouvoir. L'influence de Izimaralaza (qui était aimé en général) et de sa parenté auprès des chefs indigènes et des étrangers qui visitent la côte, a retardé pendant un certain temps les manœuvres hostiles de Sasy, mais elles n'ont rien changé à sa façon de voir. Il a persuadé un grand nombre de mécontents descendants des chefs, hommes dont les droits de naissance ont été usurpés par des enfants d'adoption ou des prétendants, à se joindre à lui. Il a dressé son camp à Beloha, localité située à moins de quatre milles de Foulpointe et il a fait des préparatifs immédiats pour attaquer cet endroit. Ses intentions ont été heureusement déjouées par l'arrivée de frégates françaises dont des détachements ont pris parti pour Izimaralaza, ont attaqué Sasy et lui ont infligé une déroute complète. Pendant ces luttes intestines, un fils de Izimaralaza nommé Cheraousa (maintenant atteint de la lèpre) a été installé à Fénérive que Sasy a été obligé de lui abandonner ; ces guerres civiles se sont prolongées avec des alternatives diverses et, finalement Mousamanera, un véritable Malat, a été désigné par le peuple comme chef de Fénérive. Ce choix a donné également satisfaction aux indigènes et aux étrangers qui visitent la côte pour y faire du commerce : Tous ceux qui l'ont connu regrettent sa perte.

Le désir de Radama de choisir des personnes convenables pour gouverner ces différentes tribus l'a amené à rechercher tout de suite après son arrivée à Fénérive quel était l'homme auquel le peuple accepterait de remettre l'autorité : Les indigènes ont été unanimes à choisir Rabelahy, le frère du chef précédent, dont le dernier désir avait été du même genre que celui de Radama. Le souverain a proclamé Rabelahy chef de Fénérive et lui a remis un drapeau et un certificat pour l'assurer de sa protection aussi longtemps qu'il continuerait à observer ses lois.

Fénérive est un petit village situé sur une étroite bande de terre ; le mouillage est assez bon mais exposé. — Au nord de la bande de terre, un cours d'eau appelé Elesamboa se jette dans la mer en formant une baie où quelques rochers sont apparents. Il y a dans le village trois emplacements occupés par des commerçants et enclos par des palissades de bambou. Les huttes des indigènes sont d'un ordre très inférieur et malpropres ; un certain nombre d'os de baleine dispersés de côté et d'autre contribuent considérablement à la saleté générale, et les gens ont été si occupés par leurs pêches heureuses au cours desquelles ils ont amené à terre dix-huit baleines en moins de deux mois, qu'ils semblent avoir négligé toute autre occupation de ce côté là. Les baleines(1) que les indigènes prennent et dont ils se nourrissent ont d'ordinaire de 20 à 23 pieds de longueur.

Radama a acheté quinze cents sacs de riz à un commerçant de la localité, M. Arnouze, et les a distribués aux gens de son escorte.

10 *Septembre*.

Traversé l'Elesamboa et plusieurs petits cours d'eau qui se jettent dans la baie : nous avons parcouru environ 14 milles le long du rivage et sommes arrivés à la rivière appelée Maningory(2), du côté sud de laquelle quelques huttes ont été construites par Sasy près de deux cocotiers.

Entre Fénérive et la rivière Maningory se trouvent des couches de terre grasse bien appropriées à l'établissement de salines. Le pays qu'on aperçoit tout autour de la baie est montueux et bien arrosé ; nous remarquâmes quelques huttes malpropres près du rivage. Conformément aux ordres de Radama, Sasy avait visité le camp dans l'après-midi et fut reçu par le roi qui, sans faire allusion à sa conduite, exprima en termes généraux son mécontentement marqué en présence de tous les vols, de tous les propos mesquins et de toutes les intrigues. Sasy, avec son habileté habituelle, eut l'air d'approuver tout ce que disait Radama et parla en termes sévères contre toute personne qui

(1) Sainte Marie et tous les petits ports de la côte étaient à cette époque des centres florissants pour la pêche à la baleine.

(2) Le Maningory, rivière dont l'embouchure est à 30 K environ au N. de Fénérive.

aurait l'audace de désobéir aux lois du souverain. Ceci donna au roi l'occasion de faire des remarques piquantes et il renvoya Sasy en lui proposant de lui donner un drapeau et un certificat comme ceux qu'il avait remis au chef de Fénérive.

11 *Septembre.*

Après le discours dans lequel on délivra à Sasy un drapeau et un certificat, l'escorte a consacré trois heures à traverser la rivière Maningory dont l'embouchure a environ deux cents mètres de largeur.

Les Hovas avaient construit plusieurs radeaux de bambou et de jonc et montrèrent beaucoup d'énergie et de persévérance à transporter leurs armes et leurs fardeaux de l'autre côté de l'embouchure. Beaucoup de radeaux furent emportés par la force du courant jusqu'au point où arrivent les brisants, et, bien que le ressac fît souvent chavirer ces frêles moyens de transport, il n'en résulta aucune perte de vie.

Bientôt après avoir quitté les bords du Maningory, on arrivait en vue de l'île de Sainte-Marie : le chemin le long de la mer est assez bon ; le pays est bien arrosé et bien boisé ; il y a de riches pâturages mais sans grande étendue. Nous parcourûmes environ 8 milles et campâmes près de la rivière Manantsatrana(1) que je remontai en canot sur une distance d'environ six milles ; je remarquai que l'herbe et les petits bambous poussent abondamment sur ses bords qui sont toujours marécageux parce que la mer empêche le libre écoulement de la rivière et que les indigènes n'ont pas défriché les lieux pour la culture.

Sur la rive nord du Manantsatrana se trouve le village d'Isimaravola, qui se compose d'environ une centaine d'habitations. Le désir de Radama de trouver une occasion de conclure des arrangements à l'amiable avec les populations de la côte l'a amené à envoyer un message à Sasy, en vue d'obtenir des renseignements sur le lieu où elles se retirent et de les inviter à une rencontre à la Pointe à Larrée.

12 *Septembre.*

Les messagers envoyés à Sasy sont revenus acompagnés d'une personne qui connaît le lieu de retraite de nombre de gens de la coalition des Sanibay : cette personne avait été chargée par ces gens d'observer les mouvements de Radama. Cet homme exprima son regret que ses compatriotes eussent été amenés à observer une ligne de conduite désagréable au roi. Il fit remarquer qu'à son retour—s'il était seul—il ne lui serait peut-être pas possible de convaincre les siens de se conformer au désir du roi ; il demanda par conséquent que Radama envoyât quelques personnes, sous sa conduite, pour expliquer les intentions du souverain. Radama accepta aussitôt et une délégation fut expédiée pour offrir la protection du roi à tous ceux qui seraient disposés à l'accepter et pour promettre en même temps que tout individu fait prisonnier au cours des combats livrés contre le détachement envoyé par Radama en juillet précédent serait immédiatement libéré.

Il ajoutait que toute personne libre prise les armes à la main serait aussi rendue à la liberté contre paiement de six dollars ou la remise de trois têtes de bétail à titre de rançon.

Cette délégation reçut aussi l'ordre de proclamer que le roi prononcerait un discours le jeudi 18 courant, et qu'elle était par conséquent chargée d'inviter toutes les populations de la côte à se rendre à la Pointe à Larrée.

L'embouchure de la rivière Manantsatrana est large d'environ 60 mètres. Quand nous l'eûmes traversée nous longeâmes le bord de la mer et nous franchîmes plusieurs petites rivières d'une eau excellente ; nous fîmes ensuite environ dix milles avant de camper près d'une rivière appelée Sanaka. Des hauteurs situées à une lieue de la mer on voit quelques petits villages. J'en ai visité certains d'où l'on peut entendre le bruit du ressac sur la côte. Ils sont tous situés dans des endroits fertiles qui produisent le manioc, la canne à sucre, l'ananas, la mangue, la mûre, la goyave, la patate, le maïs... ; près de ces

(1) Rivière située entre Fénérive et Soanierana.

villages, quelques endroits boisés ont été défrichés pour la culture du riz d'après le système "tavy".(1)

13 *Septembre.*

Nous avons franchi des collines abruptes situées à moins d'un mille du rivage. On a remarqué quelques villages et des habitations isolées sur des emplacements élevés ; d'une certaine hauteur, nous avons eu une belle vue sur une région montueuse du côté de l'intérieur ; tout le pays est couvert de grands arbres ou de bambous et de broussailles et nous n'avons trouvé que peu d'emplacements défrichés. Nous passâmes le Marembo où nous avons aperçu quelques huttes et une modeste demeure appartenant à un Français nommé Forton qui était auparavant petit commerçant à Tamatave. Après avoir franchi environ douze milles, nous avons campé sur la rive sud du Soamianina(2) dans un village appelé Evansa qui avait été détruit par un groupe de partisans de Sefanina à la nouvelle que le chef Ekena avait manifesté son intention de reconnaître la souveraineté de Radama. Le roi fut reçu par quatre cents indigènes parmi lesquels on remarquait plusieurs vieillards, à l'aspect très respectable, qui exprimèrent leur satisfaction de voir le roi. Ce sentiment s'accrut manifestement lorsque Radama annonça sa décision relativement au discours ainsi que son intention de rendre les prisonniers contre rançon. Le roi apprit par Ekena qu'un petit nombre des gens de Sefanina était venu le voir en apprenant que Radama se trouvait à Foulpointe. Lorsque les visiteurs constatèrent que les gens de Vonga étaient bien disposés envers le souverain, ils envoyèrent immédiatement contre eux une force armée dirigée par un Français.

Le village et les provisions furent complètement détruits ; six vieux canons furent encloués ; les culasses et les axes furent brisés.

A l'approche des partisans de Sefanina, Ekena et les gens de sa suite essayèrent de s'acheminer vers le Manangoro pour se rendre à Foulpointe ; mais ils furent arrêtés par Tsimaravola et obligés de se réfugier dans le bois jusqu'à l'arrivée du détachement envoyé par Radama en juillet, époque à laquelle ils revinrent à l'emplacement de leur premier village et se mirent à construire des habitations. Le voisinage de Vonga est très peuplé. Le Soamianina arrose de grands champs de riz ; de nombreuses pêcheries fournissent abondamment de quoi vivre aux indigènes qui ont été très heureux en particulier dans la pêche à la baleine. Un chef âgé, nommé Reim, européen par ses traits, gouverne un village de 50 maisons situé sur la rive nord ; de la plage on peut voir un grand nombre de villages. Les gens de Vonga s'offrirent à envoyer des messagers à ceux de leurs parents qui étaient passés dans l'île Saint-Marie pour les inviter à écouter le grand discours que Radama se proposait de faire le jeudi suivant.

14 *Septembre.*

Le chemin est assez bon au bord de la mer et même excellent pour ceux qui voyagent à pied jusqu'à demi-mille du rivage. On n'aperçoit aucun terrain cultivé. Nous avons parcouru dix milles et avons campé à la Pointe à Larrée (3) dont le voisinage est tout à fait stérile et ne porte aucune trace de culture.

18 *Septembre.*

Nous avons vu chaque jour un grand nombre de baleines près du rivage ; quelques jeunes ont passé au milieu du ressac. Un certain nombre de ces bêtes ont été éperonnées par les Hovas qui ont réussi à en prendre une sans embarcation.

---

(1) Vary tavy par opposition au vary horaka : le vary tavy est le riz de montagne, cultivé par simple défrichement ou débroussaillement ; ce système est désastreux pour les forêts.

(2) Rivière qui se jette dans l'Océan Indien à quelque distance au nord de Soanierana.

(3) La Pointe à Larrée est à l'extrémité du promontoire qui fait face à l'Ile Sainte Marie, entre Soanierana et Fandrarazana ; Port très fréquenté par les pirates aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ceux-ci avaient dénommé ce port : Charnock Point, et les naturels, Antsiraka.

Les gens envoyés pour inviter les personnes qui avaient abandonné leurs villages sont revenus accompagnés d'environ trois cents hommes conduits par Tsimaravola. Plusieurs groupes sont arrivés de l'intérieur (Ambangola) et du côté du nord. Ainsi qu'il avait été décidé, le discours a eu lieu à midi et a été écouté par un nombreux auditoire. Radama a annoncé que ses intentions étaient paisibles et s'est déclaré prêt à remettre ou à libérer contre rançon les personnes rebelles prises par le détachement qu'il avait envoyé pour réclamer leur soumission. Par la même occasion, il a exprimé sa décision d'effectuer parmi ses sujets une union telle que les petites guerres intestines seraient à jamais empêchées ; il leur a conseillé de poursuivre des occupations de nature à contribuer à leur tranquillité et à leur progrès, il leur a formellement interdit de disposer de toute partie de leur héritage en faveur d'étrangers sans sa permission expresse.

Le discours de Radama a été accueilli par d'évidents témoignages d'approbation ; toutes les personnes présentes ont prêté serment de fidélité ; des drapeaux et des certificats de protection ont été accordés à cette occasion à Ekena, Reim et Tsimaravola. Le roi a offert des présents à chacun de ces chefs et a prescrit, comme la faveur la plus grande de sa part, qu'un détachement soit installé à Vonga pour assurer la tranquillité du voisinage.

19 *Septembre*

Au point du jour, deux des hommes envoyés de Vonga à Sainte-Marie sont entrés dans le camp. Un d'entre eux un vieux chef Dremanera qui est du même âge que Zakavola, a raconté qu'à son arrivée près de l'Ile, il avait été reçu à coups de feu ainsi que ses compagnons et qu'un des hommes d'Ekena avait été blessé ; ils durent pourtant débarquer étant donné qu'un petit bateau se trouvait au large et sur le point d'appareiller.

Leur canot fut immédiatement détruit pour les empêcher de revenir. Ils passèrent trois jours et trois nuits dans l'île après quoi ils réussirent à dérober un petit canot dans lequel ceux qui nous ont fait le récit purent se sauver et venir débarquer à la Pointe à Larrée.

Les chefs de la région de la côte étaient présents lorsque la chose fut rapportée à Radama. Ils exprimèrent leur mécontentement de ce qu'on avait fait ainsi violence à des personnes innocentes. Le roi s'associa à leur sentiment et déclara qu'il s'occuperait de faire rendre justice.

On a donné les ordres du départ à huit heures et nous nous sommes acheminés vers le nord-ouest en suivant le rivage à huit milles environ ; nous avons campé aux environs de Fandrarazana où un chef nommé Vazamosa est venu rendre visite à Radama et prêter serment de fidélité. Les environs de cette localité n'ont pas été bien cultivés ; la contrée, sur une étendue d'environ six milles en remontant la rivière, a l'air bien située pour l'agriculture ; quelques emplacements très boisés ont été mis en culture ; pourtant les quelques habitants que nous vîmes n'avaient pas l'air d'avoir jamais eu assez même pour satisfaire les besoins de la nature.

20 *Septembre.*

Nous avons marché le long du rivage et de la Pointe Itinga où le port ne peut être qualifié d'un accès sur pour les navires. Nous avons dépassé plusieurs petits points et un certain nombre d'endroits où des rochers couverts d'arbres s'avancent dans la mer. Nous avons parcouru environ 14 milles et avons campé sur la rive nord d'une rivière nommée Anvoé(1) près de laquelle il n'y a que peu d'endroits préparés pour la culture ; la rivière se jette dans la mer avec une telle rapidité qu'elle ne forme que peu de terrains marécageux.

21 *Septembre.*

Nous avons continué à suivre la côte et franchi plusieurs rochers et des collines abruptes et boisées ; nous remarquâmes plusieurs emplacements aménagés pour la culture du riz et qui produisent, en outre, maintenant de grandes quantités de petits pois

(1) Rivière, au nord de Fandrarazana, près de l'intiague.

d'Ambarivatry,(1),de manioc, de patate, de canne à sucre et d'ananas. Le pays est bien arrosé ; l'aspect de l'intérieur est plutôt montagneux que boisé ; les habitations que nous vîmes là sur le rivage sont en général supérieures à celles qu'on trouve plus au sud quoiqu'on y rencontre les mêmes objets : des récipients en terre pour la cuisine, des bambous percés de bout en bout pour recevoir l'eau, des nattes grossières en vakoa(2) qu'on étend sur l'écorce du " Braba "(3) (espèce de palmier) disposée elle-même sur le plancher, des nattes en jonc(4) pour le coucher et des oreillers du même tissu remplis de feuilles de "Ravintsara"(5) (qui ont l'odeur d'un mélange d'épices) de petites nattes pour servir la nourriture aux repas, plusieurs paniers de Karafé (une espèce de jonc) doublés de vakoa (destinés à recevoir leurs vêtements et leurs colifichets, des feuilles, des écorces et des racines qu'ils emploient pour la peinture), un métier d'un modèle très simple et des paquets de rafia (une espèce de palmier) dans différents états de préparation pour le tissage, un mortier et un pilon en bois, un van pour l'appropriage du riz, une hâche grosse ou petite destinée à fendre le bois, une ou plusieurs lances munies de crochets pour la pêche, des sagaies ou des lances employées à la guerre et souvent un vieux fusil qui aurait besoin d'une nouvelle platine et d'un nouveau canon, et toujours un petit emplacement tapissé de nattes, destiné à recevoir les charmes et les remèdes qu'on leur vend à très grand prix et auxquels ils prêtent plus de vertus que n'en ont tous les remèdes brevetés. Mais il faut se conformer à tant de formalités en les employant que leur insuccès n'est attribuable qu'à la négligence de l'acheteur. Dans quelques maisons on peut voir un petit couteau, qui n'est que rarement employé si ce n'est pour fendre les feuilles de rafia, étant donné que la coutume courante est de servir le riz ou les autres aliments, tels que le manioc, les patates ou les gouets(6), sur de grandes feuilles de ravinala(7) (arbre du voyageur) et de prendre la viande bouillie, les poissons, les légumes, les pois et les haricots avec les doigts en se servant en guise de cuillers de parties de cette même feuille. Dans la cuisine ils emploient le "sakay" ou poivre nègre, un petit grain appelé Vomouh(8), le gingembre(9), le safran(10) et les feuilles de ravintsara ; leur nourriture est généralement bien préparée et quoique l'extérieur des maisons soit rendu plutôt malpropre par le changement fréquent des feuilles qui font fonction d'assiettes, de plats et de cuillers, cette coutume est particulièrement agréable. Près de la côte, ils se servent généralement d'eau salée pour la cuisine. Dans les localités où il est difficile de se procurer soit cette eau soit le sel importé, on emploie une cendre qu'on obtient en brûlant différentes espèces de palmiers et qu'on appelle "sirahazo"(11). Dans certaines maisons on peut voir des sièges formés par des nattes remplies de feuilles. Le chef de chaque village a généralement une grosse caisse(12) fabriquée avec des troncs creusés et couverts d'une peau à chaque extrémité. Certains ont de grands coquillagés(13) en forme de casque qui leur servent de trompettes.

(1) Ambarivatry : ambrevade — Cajanus indicus, Spreng.

(2) Vakoa : Pandanus utilis. Les fibres de ce palmier sont utilisées par les indigènes à faire des chapeaux ; les feuilles servent aussi à couvrir les toits des cases.

(3) C'est sans doute "rapaka" qu'il faut lire : les planchers des cases sont faits en rapaka écorce du ravinala qu'on aplatit à cet usage.

(4) Vinda (Cypérus) alternifolius, jonc.

(5) Ravintsara : agalophyllum aromaticum ; la feuille a le parfum du laurier.

(6) Gouet comestible : saonjo ; arum esculentum.

(7) Le ravinala est l'arbre du voyageur : urania speciosa. L'habitat de cet arbre va jusqu'à 800 mètres environ. Il y en a partout en pays betsimisaraka. Tout dans cet arbre, sert aux indigènes ; feuille, fruit, écorce (rapaka).

(8) Voamaho ?

(9) Sakamalao : Zingiber officinale.

(10) Tamotamo : safran : curcuma longa.

(11) Sel ou potasse tiré du bois.

(12) C'est le tambour des indigènes : amponga, des hovas, hazolahy des Sakalava, langorony des provinces.

(13) Akora : gros coquillage.

Le bétail est rarement nombreux sur la côte. Dans la plupart des villages on rencontre un grand nombre de chiens molosses dont beaucoup sont remarquables pour leur finesse et leur ruse à la poursuite de sangliers, race de bêtes qui trompe souvent toutes les précautions du planteur et détruit en une nuit ses récoltes les plus prospères. Les makies ou singes à queue touffue ne sont pas nombreux ici ; pourtant nous nous sommes parfois régalés de leur chair et nous avons eu en quantité des pintades, des faisans et une sorte de poule d'eau.

Le voyage, ce jour là, a été plutôt fatigant ; nous avons parcouru environ 12 milles en neuf heures et campé près d'un village appelé Lohatrozina (tête de baleine).

22 *Septembre* — Notre itinéraire a franchi plusieurs collines abruptes dont les rochers s'avançaient jusque dans la mer, obstruant le passage le long de la côte. Le pays a été très boisé près du rivage, et toutes les hauteurs qu'on aperçoit du chemin sont couvertes de grands arbres ; quelques emplacements ont été déboisés et ont l'air bien appropriés au mode de culture pratiqué par les indigènes ; mais nous ne remarquâmes que peu de pâturages, quoique de riches bas fonds bien arrosés fournissent une herbe assez abondante pour de nombreux troupeaux de bétail. Traversant un joli cours d'eau appelé Vontoko, après avoir parcouru environ 12 milles, nous campâmes près d'un village dont les habitants, à la nouvelle de l'approche des Hovas, s'étaient retirés dans les bois ; ils se décidèrent, quand on leur eut rapporté les intentions pacifiques de Radama, à revenir tout de suite après son arrivée pour lui offrir leur fidélité.

23 *Septembre* — Le chemin franchit des collines très abruptes couvertes d'arbres de grandes dimensions ; l'itinéraire est orienté dans la direction ouest nord-ouest, passant à quelque distance d'un point situé sur la côte. Nous avons remarqué plusieurs emplacements déboisés et, à notre sortie de la forêt, nous débouchâmes dans un beau pays de pâturages ; nous y remarquâmes plusieurs villages et des habitations isolées. Nous avons franchi environ onze milles et campé sur une hauteur appelée Ambontanahary d'où l'on peut voir la mer près de Mananara(1) où nous remarquâmes le navire anglais "Ariadné" mouillé dans la baie.

24 *Septembre* — Après avoir franchi environ 24 milles nous avons campé près de Mananara et nous avons reçu un message de l'Ariadné.

Le voisinage de Mananara est très peuplé ; les chefs ont été de race malate, descendant de Moramanompo(2) ; dans la personne des chefs actuels Tolampanana et Malazaetra cette race s'est alliée au pur sang indigène. Il y a eu quelques mécontentements ces derniers temps de ce côté-là et la raison en a été exposée à Radama.

25 *Septembre* — Radama, après s'être informé si plusieurs petits canots en planches capables de transporter de 50 à 60 hommes chacun de l'autre côté de la baie d'Antongil pourraient être trouvés à Mananara, a profité de l'occasion pour exposer les circonstances au capitaine Moorsom(3) ; celui-ci étant désireux de prêter au roi son secours dans toutes les démarches qui pourront faciliter l'abolition totale du trafic des esclaves, a eu la bonté d'offrir au roi de le transporter dans l'Ariadné, au promontoire de la baie d'Antongil. L'offre a été joyeusement acceptée par Radama qui a pris ses dispositions pour s'embarquer Samedi matin avec 140 personnes de sa suite.

26 *Septembre* — Un discours a été prononcé à Mananara, et les différends qui existaient entre les chefs ont été tranchés à la satisfaction de tous ; les chefs ont ensuite prêté serment et des drapeaux et certificats leur ont été remis par Radama.

27 *Septembre* — Embarqué avec le roi à bord du vaisseau de Sa Majesté "Ariadné" :

(1) Port situé près de l'embouchure de la rivière du même nom.
(2) Il s'agit de Ramaromanompo ou Ratsimilaho (voir renvoi n° 5 au bas de la page 154).
(3) Ce capitaine était le commandant de la frégate anglaise l'Ariadné.

après une traversée qui a procuré à Radama beaucoup de plaisir nous avons mouillé près de Maroantsetra (1) (Port Choiseul).

28 *Septembre* — Le débarquement ayant été affectué de très bonne heure, le petit(2) a campé dans un emplacement situé vis-à vis du village de Maroantsetra appelé autrefois Sarakavetika et habité par le chef Ratora.

Radama a annoncé son intention de prononcer un discours à l'arrivée de son escorte qui, venant par terre en contournant la baie, arrivera probablement le deux du mois pronchain.

29 *Septembre* — Radama ayant appris que les bords de la rivière Antanambalana sont justement la partie de son pays connue dans l'histoire comme l'emplacement choisi par le baron Benyowsky, a désiré visiter les emplacements où les Européens avaient établi leur colonie ; nous remontâmes la rivière dans des canots en planches et nous remarquâmes sur les rives plusieurs arbres et des plantes d'une catégorie qu'on trouva en abondance dans la région Sakalave. Le temps, le torrent et la végétation très riche ont presque effacé toute trace des travaux des Européens ; pourtant quelques manguiers ont conservé l'ordre dans lequel ils ont été plantés et permettent d'indiquer où furent situés les premiers établissements, tous à proximité des bords de la rivière, dans des terrains bas et marécageux ; on peut qualifier d'aquatiques les produits de la partie de la contrée qui n'est pas cultivée en vue de la récolte du riz de marrais : et comme ces produits sont bientôt en train de pourrir et que la végétation constante favorise la putréfaction ils ne peuvent être bons. Parmi les autres produits du pays Sakalava, l'Adoub(3), figue géante, très estimée en particulier pour la nourriture du bétail, est un des principaux ; cet arbre atteint des dimensions considérables et porte une grande quantité de fruits ; on le trouve en abondance dans tous les endroits où l'on rencontre une petite espèce de bambou et une abondance d'herbes. Ce qui explique le proverbe indigène qui déclare" que d'après l'adoub et le bambou ont peut juger "du degré de graisse et de la longueur de la corne."

La rivière à partir de seize milles environ au-dessus de son embouchure a un cours lent et à peu près régulier ; elle forme de nombreuses îles marécageuses qui, ainsi que les bords de la rivière, présentent des produits en abondance : manioc, maïs, patate, songe (gouet) et des bananiers de différentes espèces qu'on peut voir aux bords de toutes les habitations. Et pourtant il n'y a aucun air de bien-être et peu de marques d'activité : les habitations sont inférieures et ouvertes. Les gens sont pour la plupart vêtus d'étoffes importées, pour l'achat desquelles — et plus souvent pour l'achat de l'arrack — ils (4) vendent leur moisson et leur bétail aussitôt qu'ils sont prêts pour le marché ; puis, après avoir ainsi disposé du produit d'un labeur qui mouille rarement leur front, ils végètent dans un état qui touche à l'indifférence absolue, se nourrissant des produits inférieurs de leurs champs très négligés et se proposant d'être plus avisés à la prochaine occasion. Pourtant ils ne manquent pas d'être victimes du premier commerçant venu, aussitôt que les récoltes suivantes sont mûres : les marchands invitent quelques indigènes à goûter au contenu du tonneau qu'ils viennent de mettre en broche, excitant ainsi leur désir d'obtenir la boisson enivrante et les amenant à se montrer hospitaliers : Il en résulte une grande scène de désordre à laquelle peu s'arrachent, jusqu'à ce que la fête soit interrompue quand ils n'ont plus de gerbes à échanger pour une autre bouteille ; il arrive même fréquemment que la partie reservée à la semence est ainsi gaspillée(5).

(1) Port Choiseul et Maroantsetra sont au fond de la baie d'Antongil, où l'aventurier hongrois, baron de Benyowski avait fondé un établissement, en 1774.

(2) En blanc dans le texte anglais — Il faut lire, sans doute : le petit détachement ou la petite troupe.

(3) Il s'agit de l'Adabonomby, sans doute.

(4) C'est le rhum ou toaka.

(5) L'alcoolisme, sur la côte a toujours fait beaucoup de ravages. Tous les traitants faisaient su tout commerce d'alcool avec les indigènes.

Après avoir franchi environ dix-huit milles en remontant le cours de la rivière, nous constatâmes que l'eau était très peu profonde pour les grandes embarcations ; Radama qui se trouvait le premier se procura le seul canot qu'il y eut sur la rive et continua accompagné de quelques boys dans l'intention de visiter la source du Maroa, petit cours d'eau qui sort dans un emplacement très fertile et remarquable en ceci qu'il donne son nom a un petit district : les habitants du voisinage sont appelés les gens de Maroa.

Près de la source du ruisseau, il y a eu plusieurs résidences appartenant à des personnes de la suite du baron ; on trouve dans le voisinage un certain nombre de manguiers qui n'ont pas l'air d'avoir été plantés avec aucun souci de la bonne disposition. La population est très peu dense et les morts qui ont résulté de longues guerres civiles entre les chefs du voisinage ont, en même temps que la paresse des indigènes, empêché toute manifestation d'activité.

Les facilités des communications avec l'intérieur, la fertilité du sol, le fait que la région se trouve à proximité des pâturages très étendus de la contrée nord des Sakalaves, l'abondance des mouillages et la facilité avec laquelle les vaisseaux peuvent être approvisionnés en eau contribuent à faire de cette partie de la baie un très avantageux emplacement pour les relations commerciales ; mais l'étendue des terrains bas et marécageux entourés de régions boisées qu'il ne sera probablement pas possible de défricher, étant donné le mode de culture pratiqué par les indigènes, en rend le climat très insalubre pour les Européens.

30 *Septembre*.

Radama ayant invité le Capitaine Moorsom et les Officiers de l'"Ariadné" à manger un jeune bœuf, sur les bords de la rivière, on prépara des canots pour nous transporter à l'endroit choisi ; le roi accepta de prendre place dans le bateau du Capitaine Moorsom ; les Officiers désirant se distraire par la chasse continuèrent sur une distance d'environ 6 milles à remonter la rivière, et, après avoir laissé leurs canots, furent conduits jusqu'à un lac situé à cinq milles plus au nord. Notre guide déclara qu'il avait eu de nombreuses entrevues avec le baron Benyowsky et raconta que le baron c'est le seul nom par lequel Benyowsky est connu de la population), s'empara d'une partie des terres appartenant aux habitants de Maroa et, dans la suite, se querella avec eux ; mais leur vigilance leur permit de déjouer ses attaques. Il poursuivit néanmoins quelques-uns d'entre-eux jusqu'aux bords du lac que les indigènes traversèrent dans la direction du nord, laissant quelques personnes pour le tromper et surveiller ses mouvements. Le baron crut les avoir assiégés pendant plusieurs jours, leur envoya des présents et leur proposa des termes d'amitié qu'ils acceptèrent ; mais ils furent très déçus au moment de l'accomplissement des promesses ; beaucoup furent faits prisonniers pour le moindre prétexte et dans la suite vendus comme esclaves. Ce qui était autrefois un lac étendu ne mérite maintenant que le nom de marécage. On y trouve en abondance des oies sauvages dont nous pûmes nous procurer plusieurs espèces ; nous retournâmes à une heure très avancée au festin du roi : le repas se composa des meilleurs morceaux d'un taureau gras, bouillis, séchés, rôtis ou grillés, le tout préparé avec un peu de riz et ne nécessitant aucune sauce. Le temps fut très favorable pendant la journée qui précéda notre retour au camp.

2 *Octobre*.

Radama ayant été informé de l'approche de l'avant-garde de son escorte donna l'ordre qu'on réunît les indigènes pour le discours qu'il devait faire et après avoir tranché quelques différends qui existaient entre deux sœurs Volamanana et Volauesa, qui gouvernent conjointement le village de Maroantsetra, et le chef Ratora qui occupe un village sur la rive nord-est du Saimambala, la réunion eut lieu à quatre heures et Radama déclara, comme il avait fait jusqu'alors, que sa visite à la côte n'avait d'autre but que d'assurer la tranquillité de ceux des habitants de ses états qui demeuraient loin de lui, de les encourager au commerce et de leur conseiller de s'adonner à des occupations de nature à développer les affaires. Il les assura que son entière protection leur serait

acquise dans leurs entreprises et manifesta un très vif mécontentement de voir la contrée environnante inculte et les villages en train de disparaître. Il leur dit que son amitié était une chose toute naturelle et sincère étant donné qu'il était de son devoir de veiller à leur bien-être et d'assurer le succès de son entreprise personnelle. Il leur fit remarquer les préjudices qu'ils subissaient par le fait que la population du pays allait en diminuant alors qu'il y a du travail pour un beaucoup plus grand nombre de personnes que celles qui sont actuellement occupées à cultiver la terre. Il leur enjoignit de se conformer de la façon la plus stricte aux ordres qu'il avait donnés relativement à la suppression du trafic des esclaves pour l'exportation : les invita à le considérer comme un père et, au lieu de chercher à se venger de griefs imaginaires, à s'abstenir de toute démarche hostile jusqu'à ce qu'ils lui aient rapporté les motifs des différends qui pourraient malheureusement survenir, faisant remarquer qu'il était le seul qui pouvait sans parti-pris examiner leurs sujets de querelle. Il leur fit savoir qu'il désirait établir des communications plus fréquentes avec eux et que, dans ce but, il désirait que quelques-uns de leurs enfants fussent envoyés à la capitale pour y être instruits, ajoutant qu'il payerait tous les frais qui en résulteraient. Les chefs du peuple se déclarèrent très contents du discours de Radama et avaient l'air de l'être. Ils promirent de se conformer absolument à ses ordres. Radama alors leur déclara que si, par hasard, quelques-uns de leurs parents ou amis avaient été faits prisonniers par son détachement ils leur seraient rendus immédiatement s'il n'avaient pas été pris les armes à la main et, au cas où ils auraient été trouvés combattant, qu'ils seraient remis en liberté contre une rançon de six dollars. A ceci, les personnes présentes répondirent que s'étant déclarées soumises à Radama à l'approche de son détachement elles n'avaient pas subi la moindre perte et qu'on ne leur avait fait en aucune façon violence.

Des drapeaux et des certificats de protection furent remis à Volamanana, à sa sœur Volanesa et au chef Ratora.

3 *Octobre.*

Peu après le lever du soleil, le vaisseau de sa Majesté "Ariadné" appareilla (lorsque Radama et les Hova en parlent ils l'appellent "Rabemaivana" le grand objet léger). Lorsqu'on desserra les voiles, la garde du roi se trouvait assemblée pour le départ et, conformément à la coutume du pays, les femmes présentes se mirent à improviser des chants pour lesquels tout nouvel incident leur fournissait un sujet : la récente traversée du roi à bord du navire fut considérée comme une matière intéressante. Elles commencèrent sur un ton plaintif exprimant le sentiment qu'elles éprouvaient de la puissance et des qualités précieuses du navire, de l'habileté et de l'autorité du capitaine et des officiers ainsi que de l'obéissance de l'équipage : Après avoir traité ce sujet en détail, elles signalèrent les services qui venaient d'être rendus au pays par la facilité avec laquelle leur roi venait d'être transporté d'une façon aussi imprévue sur une aussi grande distance ; elles célébrèrent ensuite la bonté et l'hospitalité qui avaient été témoignées aux passagers et conclurent en proclamant leur douleur à la pensée du départ du navire. Pendant l'intervalle qu'elles consacrèrent à ces chants, un grand nombre de ceux qui étaient venus à pied en faisant le tour de la baie et qui se trouvaient harassés et épuisés de fatigue se joignirent à leurs camarades chanteurs et comparèrent le charme et la facilité de la traversée à bord avec les fatigues de la marche à pied : Ceci fut vite exprimé : ensuite l'air retentit des cris à l'éloge du "Rabemaivana."

Partant de Maroantsetra, nous avançâmes le long de la côte et traversâmes une embouchure appelée Vinany, bras du Fenambala à proximité duquel une certaine étendue du pays a été autrefois déboisée en vue du "tavy", mais qui s'est ensuite recouverte. Nous traversâmes aussi une 2ème embouchure pareille à la première, appelée le Vinaanindovo et six milles plus loin nous arrivâmes au Fotobotra qui provient également de la rivière mentionnée ci-dessus. Nous campâmes dans un petit emplacement situé au pied de grandes collines couvertes de beaux arbres. Il y a à Fotobotra un petit village et plusieurs habitations isolées aux bords des rizières voisines : Toutes ces demeures sont d'une nature inférieure.

4 *Octobre.*

A l'approche du jour, nous commençâmes l'ascension des collines, et dans trois heures nous eûmes atteint l'endroit le plus élevé que franchit le chemin. Le bois qui se trouve dans les vallées et sur les pentes est certainement très beau, de très grandes dimension et variété ; il ne serait pas difficile de déboiser un espace et de construire une voie ferrée jusqu'au pied des collines en partant de Fotobotra, ou de Nava, petit village situé près du rivage, dans une délicieuse petite baie à l'Est de la chaîne des montagnes. Ces circonstances en font un endroit très favorable pour l'exploitation forestière, bien que la baie de Nava ne soit pas accessible aux grandes embarcations. Du sommet d'un rocher qui se trouve près du sentier en descendant la colline, que les indigènes appellent Fetrambato(1) et qui a été dénommée Jedge(2) par Radama, on a une très belle vue sur la baie, les îles qui y sont situées, et les hautes régions de l'intérieur. Quittant le village de Nava et les quelques habitations détachées situées tout autour, nous entrâmes dans une grande et riche plaine où l'on peut se livrer à toutes sortes de travaux agricoles ; on y remarque plusieurs espèces d'abres d'importation, mélangées à d'autres arbres très nombreux dans la région sakalava. Plusieurs cours d'eau arrosent la contrée environnante, et leurs confluents forment une rivière qui est navigable aux canots ; on m'a rapporté que des commerçants y avaient établi des entrepôts en vue d'opérer des échanges et s'y étaient procuré de grandes quantités de riz. Cette plaine contient plusieurs petits villages : Nous campâmes à proximité d'un qu'on appelle Marsandrè — la plaine est dénommée Maromandia et la rivière Mahalavona. Nous parcourûmes environ dix milles dans la direction nord-est.

Nous sommes entrés dans la forêt et avons suivi un chemin très difficile, à proximité d'un cours d'eau appelé Sahana ; nous avons franchi plusieurs collines abruptes sans avoir des vues très étendues. Le Sahana reçoit plusieurs petits cours d'eau et débouche dans le plaine de Maromandia,(3). Nous avons eu une grande pluie ininterrompue pendant toute la journée, et je pense que nous n'avons pas parcouru plus de neuf milles en ligne droite en six heures. Nous campâmes dans un emplacement découvert au milieu du bois appelé Ankovalona.

6 *Octobre.*

Le chemin a franchi plusieurs collines abruptes dont la plus haute est appelée Ambohindrambo ; c'est une montagne allongée située entre les cours d'eau qui se dirigent vers la plaine de Maromandia et ceux qui coulent dans la direction de l'Est vers le grand Mananara. Le Sahana est le principal cours d'eau dans la direction de la Maromandia, et le Sahafetra est le plus important de ceux qui s'orientent dans la direction opposée. Nous avons franchi environ huit milles en ligne droite, à travers une contrée forestière et nous avons débouché dans une région déboisée pour le "Tavy" : Nous avons campé dans une localité appelée Sahavola, sans que la pluie cessât de toute la journée.

7 *Octobre.*

Nous nous sommes bientôt rapprochés de plusieurs villages situés sur les rives du Sahafetra ; les principaux sont : Antenatombi et l'Andrambala ; la contrée environnante a l'air de donner d'abondantes récoltes ; tous les endroits cultivés produisent considérablement ; les produits naturels sont même plus abondants que ceux qui sont favorisés par le travail de l'homme. Parmi les derniers, les bananiers et le manioc sont très riches ; le maïs, les patates et la canne à sucre ne manquent pas ; pourtant c'est le gouet sauvage et l'Ovy-Ala ou igname qui sont le plus abondants. Nous avons traversé la rivière trente-sept fois pendant le cours de la journée, et passé au milieu

(1) Pierre indiquant une limite.
(2) Sans doute Jejo : qui roule.
(3) Il s'agit de Maromandia dans la presqu'île de Masoala.

d'emplacements, déboisés pour le "Tavy," qui donnent maintenant une récolte de manioc et d'ambrevade. Nous avons franchi environ onze milles en ligne droite et campé près d'un village appelé Amba, d'où Radama a expédié des courriers pour faire rassembler les indigènes en vue d'un discours qu'il prononcera à son arrivée au village d'un chef nommé Manampady.

8 *Octobre.*

Nous avons traversé un grand village appelé Fandiamana et nous nous sommes rapprochés de la rivière qui s'appelle ici Mananara Ankavanana [droite](1) pour la distinguer de l'autre bras qui s'appelle Mananara-Ankavia [gauche]. Sur les bords de la rivière, s'étend une suite presque ininterrompue d'enclos renfermant des masses de bananiers, de cannes à sucre, de papayers appelés par les indigènes "mapaze"(2), de manioc, de patates, de gouets, d'ignames et de plantes à tabac. Il y a de beaux emplacements pour la culture du riz ; la région est montueuse et non montagneuse ; le pâturage est riche et la vue des environs proclame que la nature a choisi ce site pour y déployer toutes ses ressources.

D'une petite hauteur que nous franchîmes au cours des huit milles parcourus en descendant la rivière, nous vîmes plusieurs petits villages.

9 *Octobre.*

Nous avons franchi de petites collines dans un pays beau et fertile, et traversé la rivière Mananara Ankavanana à cinq reprises. Nous avons passé à proximité de plusieurs villages dont les principaux sont Nantsamandrana, Mandramboka, Mahateta et Dilanambo : le dernier est le lieu de résidence de Manampa, chef que les principaux des villages environnants considèrent comme leur supérieur. Il est venu avec un grand nombre d'autres à la rencontre du roi et a invité les soldats à prendre autant de fruits qu'ils en voudraient.

Partant de Dilanambo, nous avons traversé encore la rivière en nous rendant à Feondava, et parcouru environ neuf milles avant de camper : Radama a annoncé son intention de prononcer son discours le jour suivant, demandant qu'il fût écouté par tous les indigènes des environs.

10 *Octobre* — L'assemblée des indigènes était nombreuse. Beaucoup de vieillards étaient présents ainsi que Simaravo qu'on considère comme le chef le plus important après Matahitasomata(3).

Radama a parlé longuement et avec beaucoup de détails du but de sa visite à la côte. Il a signalé les malheurs de la guerre, les souffrances qui en résultaient pour les gens qui s'y livraient, les pertes qu'ils avaient dû éprouver dans leurs excursions de maraudage ; il a tracé un tableau très vivant des avantages d'une vie paisible et leur a promis de les encourager et de leur assurer la possession de leurs biens s'ils voulaient se conformer à ses lois. Il les a ensuite invités à ne pas chercher à se faire justice dans les petites querelles qui surgissaient entre eux ou à consulter les sorciers et avoir recours à des épreuves dans les cas douteux : Ils doivent s'en rapporter à ses représentants pour leurs disputes et l'informer de tous leurs besoins. Il a déclaré qu'il considérerait comme de son devoir d'y remédier et même de pourvoir à ces besoins : Il a répété en leur présence ses offres aux gens de Maroantsetra et leur a déclaré qu'il était prêt à se charger de quelques-uns de leurs enfants qui seraient instruits conformément à ses directions : On cimenterait ainsi les liens d'amitié existant entre lui et ses sujets. Puis, ainsi qu'il l'a fait jusqu'ici, il a annoncé son intention de rendre à la liberté, contre ou sans rançon, ses captifs, et a fait part de son désir d'empêcher le dépeuplement du pays. Les gens

(1) Rivière au nord de Maromandia qui se jette dans l'océan Indien près d'Antalaha.
(2) En malgache papay : carica papaya.
(3) Il faut lire sans doute Matahotra somotra : dont la barbe fait peur.

ont remercié Radama d'une façon très vive : Ils ont été très surpris de la discipline dont ils étaient les témoins étant donné que les soldats du détachement ou de l'escorte du roi ne s'étaient jamais permis de toucher à aucun de leurs fruits ou de leurs biens. Ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à se conformer aux ordres du roi et se sont montrés tout disposés à prêter serment ; après quoi Radama leur a offert des présents en bétail et en étoffes ; puis il a déclaré aux personnes de sa suite qu'ils pourraient user, mais avec discrétion, de l'hospitalité qu'on leur offrait.

Les gens de cette localité n'ont pas la chance d'avoir des physionomies agréables ; l'indolence est marquée sur tous leurs traits ainsi qu'une nuance d'insouciance; leurs habitations sont d'une nature très inférieure ; ils possèdent des troupeaux de bétail et un peu de basse-cour ; ils ne sont ni propres ni bien vêtus. S'ils sont heureux c'est parce qu'ils sont tellement indolents qu'il n'éprouvent pas de besoins et ne s'en créent aucun ; les produits abondants de la nature contribuent, pour une grande part, à les entretenir dans cette apathie sans borne et constituent une grosse barrière à tout changement susceptible de s'effectuer dans leur condition.

11 *Octobre* — Radama désirant visiter Angosy(1) a ordonné à son escorte de se rendre par petites marches au grand Mananara, et nous sommes partis pour Ongalahy avec une garde.

Traversant plusieurs villages et de beaux terrains de culture nous sommes arrivés à la côte dans une localité appelée Ambotakakaro ; nous avons continué le long du rivage sablonneux et passé à Amboambo, Sahataha, Antikekoreta qui, tous, étaient déserts. A notre arrivée à l'embouchure de l'Andranoa, nous avons trouvé un indigène auquel était confiée la garde de quelques canots qui nous ont servi à traverser la rivière. Des sables du rivage on ne voit qu'une petite étendue du pays situé à l'intérieur. Il doit y avoir beaucoup de terres cultivées pour pourvoir aux besoins de la population qui, d'après le nombre des demeures, doit être grande ; après avoir traversé la rivière, nous avons passé par trois villages et campé dans un emplacement découvert appelé Andasibe (en cet endroit la forêt descend jusqu'au rivage).

12 *Octobre* — Le chemin suit le rivage alors recouvert par la mer étant donné que c'était le moment de la marée haute ; nous avons parcouru environ quatre milles dans l'eau salée et traversé le Maramboa en canot. Nous avons passé par quelques petits villages : Ivavao, Avantimilaza, Fafambov et Sahasali. Sur les pierres et roches du rivage il y avait une grande quantité de petites huîtres douces ; à marée basse la mer laisse à découvert de grandes étendues de boue et de sable ; pourtant il ne semble pas que les gens profitent de ces circonstances si favorables pour construire des pêcheries. Nous ne vîmes que très peu d'indigènes en passant le long de la côte ; mais, en approchant d'Angosy, nous remarquâmes des groupes nombreux et importants venant du même côté que nous, ou arrivant vers les sables par les chemins de l'intérieur.

Traversant l'embouchure de l'Ongibay dans de grands canots en planches nous avons campé à proximité d'un village qui est situé à la base d'un demi-cercle formé par une baie qui est orientée dans la direction nord nord-ouest par rapport à l'Ile d'Angosy et exactement dans la direction nord d'après la boussole, en se plaçant dans la situation du meilleur mouillage ; les navires peuvent séjourner dans cette baie et une petite goëlette "la Modeste" y était justement à notre arrivée ; près du mouillage se trouve un petit village appelé "Tambohom-bazaha" (enclos des blancs).

Le désir de Radama de retourner dès que ses soldats le pourraient l'a amené à convoquer les chefs aussitôt que le camp eut été dressé dans le but de s'informer de leur situation et de demander pourquoi tant de villages ont été abandonnés sans qu'on y remarquât aucune trace de destruction opérée par le détachement qui a précédé l'escorte personnelle le du roi.

(1) Angotsy : port sur le littoral oriental, à l'est de Maroantsetra, au nord de la presqu'île de Masoala.

Les officiers de Radama, après avoir réuni les indigènes et s'être informés de la situation, conformément aux ordres reçus, signalèrent que les différends qui avaient surgi parmi les chefs et la crainte qu'inspirait l'armée de Radama avaient déterminé beaucoup d'indigènes à se retirer dans le bois sans qu'ils aient eu à souffrir par le fait de son détachement. Un Français nommé Dupont dit qu'il était resté presque seul dans le village, qu'il avait été maltraité et qu'il avait perdu quatre pièces de drap ainsi que quelques menus articles de vêtement ; il reconnut en même temps qu'il s'était armé à l'approche des Hovas et avait été fait prisonnier cherchant à se défendre. Radama toutefois, considérant que le motif de sa plainte provenait de ce que M. Dupont ne connaissait pas la langue et se trouvait dans l'impossibilité d'expliquer le motif de sa résistance ordonna qu'on lui payât son drap ; le Français se montra alors entièrement satisfait et déclara qu'il s'était décidé à s'armer à l'approche de l'officier de Radama parce qu'il était seul et sans protection dans un village désert. La sécurité des individus étant la base fondamentale du développement du commerce à Madagascar, je signalai à l'attention de Radama les circonstances relatives à la mort d'un individu nommé Lemoine dans ce même endroit l'année précédente. Les officiers hovas furent chargés de diriger une enquête à ce sujet ; elle n'amena qu'une déclaration de la part des gens, d'après laquelle Lemoine avait été mis à mort par ses propres esclaves. D'autres recherches tendirent à prouver qu'un parent du chef Maurice était dans le canot lorsque le meurtre fut commis et que Maurice ainsi que Sinivala, un autre chef, avaient refusé de permettre des recherches lorsque l'autorisation avait été sollicitée. Un jeune garçon, esclave du défunt, témoigna à la fois du meurtre et du refus du chef d'encourager l'enquête. Radama demanda que les personnes accusées du crime lui soient remises ; mais on manœuvra pour éviter de se conformer à son injonction : les chefs déclarèrent que les personnes suspectes s'étaient toutes cachées ; pourtant on rapporta que l'une d'entr'elles, un neveu de Maurice, avait été vu dans le village le jour précédent. Radama décida que les 2 chefs seraient privés de leurs pouvoirs parce qu'ils avaient négligé de soumettre à la justice les personnes incriminées, conformément aux lois reconnues : Maurice et Sinivala ainsi que leur famille furent chassés du village ; sur la recommandation du peuple, Zaka et Siranolahy furent désignés comme chefs ainsi qu'un vieillard nommé Lebao connu sous le nom de " Mon Ami" par quelques marchands européens qui visitent la côte, parce qu'il leur a fréquemment rendu des services dans leurs transactions grâce à sa connaissance assez complète de la langue française. " Mon Ami " était autrefois au service du Baron Benyowsky et traca un portrait favorable de ce noble entreprenant. Pourtant ses remarques furent caractérisées par une certaine aversion qu'il témoigna pour le grand désir du baron de se rendre populaire et d'effectuer des conquêtes par les armes plutôt que par des mesures de conciliation. Le vieillard regrette que le désir de son ancien maître de se faire un nom l'ait amené à pratiquer des moyens de combat aussi illégitimes et à imposer des contributions aux vaisseaux qui visitaient la côte : Tout ceci fit que les indigènes en vinrent à le considérer avec méfiance et que le Gouvernement qu'il avait autrefois servi chercha à le faire mourir.

Un vieillard du nom de Manova fut désigné comme chef du village situé à proximité du mouillage.

13 *Octobre*.

Radama dans un discours exprima à l'assemblée son mécontentement de la conduite des chefs qu'il venait d'exiler ; il ordonna au peuple de vivre en bons termes avec les étrangers qui pourraient visiter leur pays pour s'y livrer au commerce ; il fut tout à fait catégorique dans ses ordonnances relatives à l'interdiction de la vente des esclaves pour l'exportation. Comme dans les occasions précédentes il expliqua le but de sa visite à la côte, exhortant les gens à se conformer à ses lois et leur promettant de laisser un détachement pour assurer leur sécurité.

Le voisinage d'Angosy est riche et fertile ; la localité jouit de beaucoup d'avantages provenant de la facilité des communications en remontant l'Ongabay et en suivant

les eaux peu profondes le long du rivage, dans la direction de plusieurs villages et de l'embouchure d'autres rivières. Le mouillage est sûr et bon ; le poisson y est abondant ; l'emplacement méritera toujours un examen particulier.

14 *Octobre.*
Nous avons traversé à nouveau l'Ongabay, et le roi a éprouvé la satisfaction de constater que les habitants de plusieurs villages situés le long de la côte étaient rentrés dans leurs demeures, en arrivant à Evarone. Radama a fait procéder à une enquête sur le rapport qu'on lui fit relativement à un magasin de riz, appartenant à un marchand européen, qui aurait été incendié. L'accusation ne fut pas repoussée, mais on tâcha d'y échapper et, comme il n'y avait aucun témoin du fait, le roi dut se contenter d'exprimer son mécontentement et d'avertir la population que les pertes qui résulteraient d'autres faits de ce genre seraient mises à la charge des habitants de la localité où l'incident aurait eu lieu.

15 *Octobre.*
Continuant notre route le long de la mer nous sommes arrivés à l'embouchure du Mananara et avons fait l'ascension d'une colline située sur la rive sud du cours d'eau ; nous avons eu, de là, une vue très étendue sur une région montueuse à l'intérieur et sur les nombreux méandres de la rivière dont les bords portent en abondance des bananiers, des papayers, du manioc, du gouet, des patates, du maïs et du tabac, auxquels se mêlent quelques cocotiers. La distance qui sépare l'Angosy de l'embouchure du grand Mananara est d'environ 30 milles. Nous avons traversé le bras droit de la rivière à l'endroit où il rejoint le bras gauche près d'un village appelé Nosindrano et nous avons campé tout près du bras gauche de la rivière à Sintsimivisaka.

16 *Ooctobre.*
Les rapports de Simarano et des personnes de sa suite reçus le 10 courant et des renseignements ultérieurs ayant amené Radama à prévoir que Matahitasomata se déterminerait à solliciter une entrevue, le décidèrent à faire une halte d'un jour pour donner au chef l'occasion nécessaire. Pourtant les souhaits du roi ne furent pas exaucés ; mais une assemblée respectable vint écouter son discours, et Radama, après avoir annoncé ses intentions pacifiques, leur signala les points de ses lois et de ses désirs auxquels il tenait tout particulièrement à ce qu'ils se conformassent. Il exprima son mécontentement de voir que l'entêtement de Matahitasomata l'avait determiné à abandonner son village, et exprima encore son désir de lui faire un accueil favorable et de l'installer à nouveau dans ses possessions s'il était disposé à se soumettre aux lois des Hovas. Il conclut en promettant la sécurité au peuple, réitérant ses propositions de rendre les prisonniers à la liberté contre rançon ; il demanda que le sujet de toute querelle qui pourrait surgir parmi les habitants de ce district fût rapporté à l'officier commandant à Angosy pour recevoir sa décision.

17 *Octobre.*
Nous traversâmes la rivière et passâmes bientôt après à proximité de l'emplacement du village de Matahitasomata. On ne voit maintenant qu'un tas de cendres ; le spectacle a fait beaucoup de peine à Radama ; il a déploré que le chef ait persisté dans une attitude qui a amené ses officiers à avoir recours à un châtiment aussi sévère ; il ne put s'empêcher de blâmer des mesures consistant à détruire les demeures de tant de gens et à les rendre, par suite, peu disposés à quitter les abris qu'ils ont jugé bon d'aller chercher dans les lieux sauvages et déserts du voisinage. La région située à proximité de la côte n'est pas riche, et une toute petite partie seulement en est cultivée ; en certains endroits les forêts viennent jusqu'au rivage, le bois n'est pas très beau. Les indigènes tirent les produits dont ils ont besoin des bords de la rivière et des plaines situées à l'intérieur des crêtes boisées. La population n'est pas aussi nombreuse que dans le voisinage de l'Ongabay ; les habitations sont d'un ordre inférieur et il ne semble pas qu'il y ait

jamais eu là aucun bien-être. Nous parcourûmes environ 13 milles, suivant, pendant les quatre derniers, un sentier dirigé vers le nord. Nous campâmes à proximité d'un village appelé Fampolo dont le chef est Siveranihano, mais nous ne vîmes aucun habitant.

18 *Octobre*.

Nous avons traversé un village appelé Moromakotra et l'embouchure d'une petite rivière appelée Lohatrozona, ainsi qu'une autre nommée Sahala, après quoi nous sommes entrés dans une grande plaine qui constitue un bon terrain pour pâturages quoique sans être riche ; l'horizon est limité par les collines du côté de l'ouest et par une crête de forêts à proximité du rivage, on ne constate aucune trace de culture. Six milles plus loin nous avons traversé une rivière appelée Andeampo et deux milles encore au-delà dans la direction du nord un cours d'eau appelé Fanambanitriato près duquel nous remarquâmes quelques enclos où l'on avait cultivé du manioc et du maïs. A une distance de onze milles au nord nous avons campé à Lohakoho.

19 *Octobre*.

Le sentier est dirigé dans la direction du nord et nous nous écartâmes un peu de la côte ; nous traversâmes l'Ambohibay dont les bords sont très riches. A une certaine distance à l'ouest nous remarquâmes quelques habitations mais peu de traces de culture. Nous vîmes deux petits troupeaux de bétail sauvage et réussîmes à en chasser une partie dans un ravin où nous tuâmes 28 bêtes. Les pintades sont le seul gibier que nous avons rencontré depuis notre départ de Mananara, et elles sont en si grand nombre dans le voisinage qu'on peut en tuer plusieurs d'un seul coup de feu. Ayant quitté les bords de la rivière nous franchîmes de petites collines et passâmes près d'un petit village appelé Bemavo ; nous avons traversé dans la suite une région très pauvre, et huit milles au nord nous avons remarqué deux grands lacs et une assez grande étendue de terrains marécageux s'étendant entre nous et la côte. Après avoir franchi onze milles nous campâmes à Lohabay.

20 *Octobre*.

Six milles plus au nord nous avons traversé une région fertile, inculte et inhabitée ; de petites collines s'élèvent à côté des bords de la rivière Sambava(1) où nous rejoignîmes le détachement commandé par le prince Ramanetaka. A proximité de la rivière le pays prend une tout autre apparence, les plantes et les arbres sont luxuriants ; pourtant la contrée n'est que maigrement peuplée et on ne voit que peu de terrains de culture et de jardins.

Immédiatement après son arrivée Radama a demandé à Ramanetaka et à ses officiers de lui faire le récit des détails de leur marche à la tête du détachement qui formait l'avant-garde. Le roi apprit que la première résistance qu'on avait opposée à ses officiers s'était produite à Manantsatra où Tsimaravola avait essayé pendant un moment de les empêcher de franchir la rivière, puis avait renoncé précipitamment à la résistance et s'était enfui ne laissant dans le village que quelques gens qui, étant sans résistance, furent faits prisonniers. A la Pointe à Larrée ils n'ont rencontré aucune opposition. Un Français demeurant dans la localité, nommé Jabois, a dit aux officiers qu'il était au service du Gouvernement français et a réclamé ensuite plusieurs troupeaux de bétail, (que le guide savait appartenir au groupe rebelle de Stefanina) comme étant la propriété du Gouvernement français ; son stratagème n'a pourtant pas réussi, quelques personnes du groupe de Stefanina ayant été faites prisonnières avec le bétail. Les officiers qui commandaient le détachement ont toujours pris la précaution de se faire précéder par un petit groupe d'hommes pour s'informer des dispositions des gens. Au petit Mananara, quelques difficultés ont surgi par suite de disputes existant entre les chefs indigènes :

(1) Sahambara, petite rivière qui se jette dans l'océan Indien et qui, à son embouchure, arrose le village de Sahambara.

Chacun s'efforçant d'incriminer les sujets de l'autre, il en est résulté des inconvénients pour les deux partis, car leurs querelles ont amené les officiers de Radama à les soupçonner d'être également peu disposés à reconnaître la souveraineté des Hovas : Quelques manifestations d'intention hostile ont donné aux officiers l'occasion de faire quelques prisonniers. Après avoir dépassé le petit Mananara et s'être avancés jusqu'à Maroantsetra en longeant la baie d'Antongil, les officiers de Radama ont constaté que les gens étaient tous bien disposés envers le souverain et promettaient, sur leur ordre, de se conformer strictement aux règles de la loyauté. Après avoir traversé une chaîne de montagnes en se rendant vers le district de Manampads ils ont aussi été l'objet d'un accueil favorable et ont traité les gens comme de loyaux sujets de Radama. L'officier envoyé à Angotsy a rencontré un peu d'opposition de la part de quelques individus et il a attribué le fait que les gens avaient déserté leurs habitations à la conduite des chefs Maurice et Simevala qui savaient qu'ils avaient encouru la disgrâce de Radama. En approchant du grand Mananara les officiers se sont faits précéder d'un petit groupe d'hommes sans armes pour être mis au courant des intentions de Matahitasomata : Mais ce chef n'était pas disposé à s'entretenir avec les gens de Radama et a ordonné de tirer sur eux : Le détachement s'est alors avancé et l'a mis en déroute, faisant plusieurs prisonniers; au cours de la poursuite qui en est résultée, deux sergents ont fait preuve de lâcheté : ils ont été accusés publiquement devant l'Assemblée. A la fin du rapport des officiers, Radama a fait l'éloge de la modération dont ils s'étaient inspiré mais a exprimé son regret que le village du grand Mananara ait été détruit. Les officiers l'ont alors informé que les villages auxquels il avait fait allusion avaient été détruits par leurs propres habitants qui avaient abîmé de même toutes leurs provisions pour les empêcher de tomber aux mains des Hovas.

On a rapporté l'accusation contre les deux sergents et des cris de "à mort," "à mort" ont retenti de tous les côtés ; les sentiments étaient tellement montés contre eux qu'il ne semblait pas qu'on allât observer aucune formalité...J'ai prié le roi de me permettre de lui faire connaître la procédure habituelle des Nations civilisées dans des cas de ce genre. Je lui donnai à entendre que, à titre de roi et de père de son peuple, il devait employer tous les moyens dont il disposait pour protéger ses hommes contre la fureur populaire, considérer comme innocents ceux qui n'avaient pas encore été prouvés coupables et leur donner tous les moyens possibles de témoigner de leur innocence. Certains officiers furent alors choisis pour constituer un tribunal qui jugerait les accusés : après l'examen des témoins ils reconnurent que, d'après leurs propres lois, un des hommes n'était pas condamnable ; mais qu'il était établi que l'autre s'était rendu coupable de désobéissance et que, enivré par son succès, après avoir obtenu deux captifs, il avait juré d'avancer, puis, quand il avait rencontré de la résistance, s'était immédiatement enfui abandonnant son butin et désertant le groupe qu'il commandait et qui était resté sans chef. Il a été par suite jugé coupable et, conformément à une loi établie parmi les soldats et confirmée par le roi, son corps a été réduit en cendres en quelques minutes.

21 *Octobre*.

Radama ordonné qu'on fît sortir tous les prisonniers, puis il a invité les indigènes des différents districts qu'il venait de traverser et qui, sur sa demande, avaient été désignés pour l'accompagner, à réclamer ceux qui avaient été faits prisonniers sans être trouvés les armes à la main.

Il y avait au total plus de seize cents captifs, et la description qu'on pourrait faire de la scène n'en donnerait qu'une faible idée. Les sentiments de miséricorde firent place momentanément à l'intérêt qu'on trouvait dans le spectacle de l'angoisse extrême avec laquelle tous les groupes regardaient autour d'eux : Les uns pour réclamer des parents et d'anciens compagnons, d'autres pour en chercher : enfin un grand nombre de ceux qui avaient des prisonniers manifestaient par leurs regards la crainte que quelqu'un ne vînt réclamer leur butin. Un arrêt d'un moment eut lieu alors et fut accompagné d'un plaisir d'un ordre tout-à-fait supérieur : plus du quart des prisonniers furent amenés

devant les rangs par les soldats qui déclarèrent en tout honneur que ces individus n'avaient pas été pris combattants. Les applaudissements qui éclatèrent en présence de cette noble conduite se prolongèrent pendant plusiurs minutes, et, de tous les côtés dans l'assemblée le "Panjaka indrindra" (c'est un vrai roi). Ensuite on signala qu'un certain nombre de personnes n'appartenaient pas ou ne se rattachaient pas aux districts qui étaient en état d'hostilité contre Radama : Il s'agissait de personnes qui, sur la foi de vagues rapports, avaient abandonné leurs demeures et avaient été prises au nombre de ceux qui refusaient de reconnaître l'autorité hova : Le roi ordonna qu'elles fussent mises en liberté contre une rançon de trois dollars par tête (décision qui fut suivie d'une seconde salve d'applaudissements). Le marchandage et le rançonnement occupèrent tout le monde jusqu'à une heure avancée : Alors on constata qu'il ne restait que peu de prisonniers à part les sujets de Matahitasomata. Quelle a dû être la diversité des sensations éprouvées par beaucoup de ces gens au cours de la journée ! On vit des captifs dans l'angoisse la plus grande promenant autour d'eux leurs regards pour découvrir un ami venu pour les réclamer : d'autres après avoir trouvé le libérateur, se mettaient en mesure de se procurer la somme nécessaire à leur affranchissement. Dans certains cas on trouva une somme suffisante pour obtenir la mise en liberté d'une mère, d'une femme ou d'une sœur et pourtant pas assez élevée pour obtenir aussi celle d'un tout jeune enfant. Il était très intéressant d'observer l'empressement avec lequel parents, connaissances et voisins des prisonniers se privaient de leurs ornements et même de leurs vêtements pour payer la rançon de ceux auxquels il tenaient. D'autres de ces malheureux, après avoir pendant un moment cherché en vain le parent ou l'ami qui pourrait les délivrer, s'abandonnaient alors à l'abattement qui résulte de la perte de l'espérance d'échapper à l'esclavage, puis tout à coup se trouvaient réconfortés par l'étreinte de leur sauveur, et ainsi, à l'instant même où ils s'effondraient dans le désespoir, étaient tout remplis des heureuses émotions que procure le fait d'échapper à l'esclavage et d'être rendu à son foyer et à la liberté. D'autres encore au moment où ils perdaient l'espérance et se laissaient envahir par le découragement, avaient l'air de tomber dans le désespoir ou semblaient inconscients de la misère qui leur était réservée. L'empressement avec lequel la plupart des personnes qui avaient été désignées pour accompagner le roi dans le but de faire rendre les leurs à la liberté recherchaient ceux auxquels ils s'intéressaient, était vraiment tout à fait réjouissant, et on ne pouvait remarquer sans un sentiment de douleur leur déception toutes les fois que leurs recherches restaient infructueuses.

Il est vrai que l'indifférence, l'indolence et l'insouciance relativement à la condition présente ou le manque de réflexion au sujet de l'avenir étaient marquées sur certains visages. Mais on ne faisait que peu de cas de ceci, étant donné le caractère impressionnant de la scène qui ne pouvait manquer d'éveiller chez les spectateurs un sentiment d'admiration pour les manifestations des sentiments naturels chez ces gens frustres : toute l'attention était captivée par les circonstances si variées et si intéressantes qui se produisaient à tout moment.

22 *Octobre.*

Bien qu'il ait été pénible de voir les prisonniers, lorsqu'on les a exposés hier, ce sentiment a été grandement diminué par les évènements ultérieurs de la journée. Le plaisir qu'on éprouva à voir la plupart de ces infortunés rendus à la liberté ne pouvait pourtant nous empêcher de penser qu'il restait encore des centaines d'innocents ou de gens qui n'étaient pas plus coupables que ceux qui avaient été libérés. On signala la chose à Radama et on lui fit comprendre que c'était l'infortune et non la faute de ces prisonniers qui les condamnait à soupirer dans l'esclavage, et qu'ils n'étaient pas coupables de crime envers lui mais seulement de n'avoir pas les trois ou six dollars qui leur auraient procuré la liberté, et que la façon dont se faisait la guerre était la cause de cette indigence, puisque ces malheureux étaient déjà dépouillés de tous leurs biens. On lui fit ensuite remarquer qu'il serait très inopportun de sa part, comme roi, de se laisser influencer par des considérations pécuniaires lorsqu'il rendait la justice, et qu'il devait considérer que

c'étaient les hommes libres et non les esclaves qui enrichissaient un Etat et qu'il avait là une occasion de se glorifier en manifestant son désir de s'attirer la bonne volonté de son peuple et de contribuer à la prospérité des régions, même éloignées de sa capitale. Ces remontrances eurent les résultats les plus heureux : Radama, à son grand honneur, donna l'ordre que tous les prisonniers qui étaient hommes libres fussent rendus à leur condition et, quand on lui fit remarquer qu'il serait également contraire à la justice de mettre en liberté l'un sans qu'il eût à payer de rançon et de recevoir une rançon de l'autre, ou de garder une personne dans l'esclavage parce qu'elle ne pouvait pas acheter sa liberté, il donna l'ordre que tout l'argent qu'il avait reçu à titre de rançon le jour précédent fut immédiatement remboursé : puis, s'adressant aux derniers prisonniers, il les pria de dire à leurs chefs respectifs qu'il voulait leur serment de fidélité et non leurs biens et qu'il s'appliquerait toujours à favoriser les intérêts de ceux qui étaient soumis à ses lois. Quel tumulte de joie et de réjouissances il en résulta aussitôt ! Des pères reçurent leurs femmes et leurs enfants, des mères se penchèrent sur leurs enfants, incapables de respirer à cause de l'émotion qu'elles éprouvaient ; puis ce furent des cris de remerciements à l'adresse de Radama. Le souverain termina en ordonnant qu'une grande partie du bétail pris fût aussi restituée.

Tout ceci se passa de très bonne heure ; ensuite nous nous mîmes en route vers l'Est en suivant les rives de la Sambava que nous traversâmes près de son embouchure en un endroit où elle a environ 60 mètres de largeur. Cette rivière prend sa source dans des montagnes qu'on peut voir d'une hauteur située à environ dix milles de son embouchure. Après avoir traversé la rivière, nous suivîmes ses bords pendant sept milles jusqu'au confluent du Ratsianarana que nous traversâmes après en avoir longé la rive sud pendant deux milles ; ensuite nous campâmes dans une belle plaine couverte de riches pâturages.

23 *Octobre.*

Sur une distance de six milles, la route traverse une région montueuse, puis débouche sur la baie et suit la plage pendant trois milles jusqu'à l'embouchure du Mananara, rivière dont le courant est rapide à marée basse et qu'on ne peut jamais traverser à gué à proximité de la mer Le manque de canots a occasionné quelque difficulté au moment de traverser la rivière. Nous sommes arrivés à l'emplacement du camp à une heure avancée après avoir parcouru environ dix milles. Sur la rive nord du Mananara se trouve un petit village d'environ 60 maisons : Ambodiatafa dont les habitants doivent remonter la rivière sur de frêles embarcations pour trouver de l'eau douce. Les gens du village sont venus voir le roi et se sont déclarés tout prêts à être ses loyaux sujets.

24 *Octobre.*

La route franchit une région montueuse d'où l'on peut voir la mer à l'Est et des chaînes de montagnes à l'Ouest. Le pays est bien arrosé et produit en abondance du raphia ; nous ne vîmes du sentier qu'un seul emplacement cultivé : l'herbe est mauvaise et sèche. Nous parcourûmes environ 8 milles vers le nord.

25 *Octobre.*

Notre itinéraire s'est déroulé dans une région pareille à celle que nous avons parcourue hier : La région avoisinante présente à peu près le même aspect. Nous avons franchi un beau cours d'eau appelé Ampanomby, près duquel on trouve de beaux pâturages ; après avoir franchi un épais fourré nous avons débouché dans une grande plaine un peu accidentée et nous avons campé près d'un petit cours d'eau situé à 12 milles. L'eau en est saumâtre et il prend sa source dans une région montueuse et boisée.

Nous avons parcouru une plaine assez accidentée, située à environ cinq milles de la mer. Elle est limitée à l'ouest par des collines boisées ainsi que par une chaîne stérile et abrupte qui se dirige vers la côte du côté est. La contrée environnante n'a pas été bien cultivée. De grandes étendues jouissent d'une situation favorable à l'agriculture ; le

petit bambou y croit avec abondance et le pays où il pousse est en général considéré comme un excellent pâturage : On pouvait voir du sentier un certain nombre de petits villages, tous construits sur des hauteurs et dépourvus de protection ou d'abris. Une belle rivière appelée l'Antsahampano traverse la plaine et des nombreux troupeaux de bétail paissent sur ses bords ; nous avons parcouru environ 9 milles vers le nord.

27 *Octobre.*

A la sortie de la plaine : Nous avons franchi un certain nombre de petites collines au pied desquelles se trouvent des terrains marécageux couverts d'arbres parmi lesquels on remarque surtout les palmiers qui donnent le raphia : Beaucoup d'emplacements sont bien appropriés à l'agriculture et le pâturage est excellent. Notre itinéraire s'est trouvé à l'ouest d'une chaîne de collines située à proximité de la côte. Nous avons parcouru environ 8 milles dans la direction nord Nord-Est.

28 *Octobre.*

Traversant une chaîne de collines situées à l'est et du sommet desquelles on a une belle vue sur la baie de Vohémar(1) et de toute la région montueuse vers l'intérieur, nous avons parcouru environ six milles dans la direction de la baie. Près du mouillage nous avons rejoint l'armée, commandée par le prince Ratafika, et se composant de mille hommes de troupe. Elle était rangée sur deux lignes pour recevoir le roi.

Le premier soin de Radama a été de s'informer des détails de la marche de Ratafika depuis son départ de la capitale. L'armée fut disposée en colonnes serrées ; les indigènes qui s'étaient rassemblés pour assister au défilé du roi et des Européens descendus de leur vaisseau, furent invités à les accompagner.

Ratafika a déclaré qu'à la tête de son armée il avait parcouru le district des Antsianaka et qu'il avait trouve un excellent accueil auprès des habitants. Les populations de la région nord de cette province s'étaient montrées disposées à reconnaître l'autorité des hovas. Dans toutes ces localités, Ratafika avait annoncé les ordres du roi et avait promis aux habitants la protection du souverain. A 60 milles environ plus au nord du district des Antsianaka les guides et les quelques hommes qui les accompagnaient ont rencontré de la résistance dans un grand village appelé Anosy (ou l'île), à cause de la force qu'on lui prête. Les habitants ayant refusé d'entendre le discours de Ratafika furent attaqués et la plupart faits prisonniers sans qu'il y ait eu de sang versé.

(1) L'expédition de Radama s'arrête à Vohémar. Les deux colonnes de soldats, celle de la côte et celle de l'intérieur, s'y rencontrent. Le retour demanda plus de deux mois : le 2 Janvier 1824 Radama rentrait à Tananarive.

JOURNAL DE M. HASTIE

PARTIE II.

du 26 mai 1824 au 2 novembre 1824.

Archives coloniales—Volume X. F. Madagascar

CONTENU AVEC LA DÉPÊCHE N° $\frac{39}{25}$

Les Hovas étaient occupés à se conformer aux rites de la fête annuelle (1) et, bien que toutes les formalités que j'ai décrites ci-dessus aient été remplies, la cérémonie a été dirigée avec plus de vigueur et d'entrain. On n'a pas massacré un grand nombre de têtes de bétail ; ceci provient de ce que Radama a profité d'une occasion pour faire remarquer que le fait de tuer un grand nombre d'animaux, lorsque l'armée n'avait ni moyen de sécher ni de transporter la viande, était préjudiciable au service.

Mai 1824.

Radama ayant imploré l'aide divine pour ses entreprises sur le tombeau de ses ancêtres, est parti de la capitale à 8 heures. A cette époque de l'année toute la végétation est arrêtée et la route du côté du nord dans la direction d'Ambohimanga(2) ne présentait que peu de verdure. La brigade du roi se compose de quatre bataillons des Voromahery,(3) qui tous habitent dans la capitale ou dans les environs. La différence entre l'aspect de l'armée cette fois et celui qu'elle présentait auparavant en pareille occasion, quand on aurait pu la qualifier sans injustice de foule lourdement chargée, répartie de tous les côtés et appartenant à tous les âges, est tout-à-fait remarquable : Les soldats avaient l'air en bon ordre et n'étaient accompagnés que d'une toute petite suite, la plupart des gens de cette dernière catégorie étant occupés à conduire des troupeaux pour l'approvisionnement de l'armée.

En arrivant à proximité du village d'Ambohimanga, Radama visita le tombeau de son père et y offrit des intercessions. On campa à Andranovelona après une marche de quelques heures.

29 *Mai.*

Le thermmètre au point du jour, à six heures et quart, marquait 54° Farenheit sous la tente. La route franchit une région montagneuse pendant cinq milles avant d'arriver sur les bords de la branche principale de la rivière Jabo. Nous continuâmes en suivant son cours sinueux ; plusieurs cours d'eau viennent s'y jeter et nous campâmes à Fihasinana dont le voisinage n'est que très maigrement peuplé et peu cultivé. Le thermomètre marque 90° Farenheit sous la tente à 3 heures et 1/2.

---

(1) Il s'âgit du Fandroana, ou fête du Bain, dont l'origine remonte au roi Ralambo. Ces réjouissances populaires avaient lieu chaque année à la nouvelle lune d'Alahamady.

(2) Radama se rendait à Ambohimanga pour les sacrifices propitiatoires aux tombeaux de ses ancêtres, avant d'entreprendre l'expédition projetée contre les Sakalaves du Boina.

(3) Voromahery, une des tribus de l'Avaradrano, subdivision de l'Imerina, qui comprenait également les tribus des Tsimahafotsy, des Mandiavato et des Tsimiamboholahy.

30 *Mai.*

Le thermomètre marque 53° et demi au jour sous la tente.

La région est très montueuse ; il y a, à proximité du sentier quelques petits lacs dont les eaux contiennent des caïmans et des alligators.

Tout près des lacs les petits bambous sont beaucoup plus abondants que les autres arbustes ; le pâturage est riche et nourrit de beaux troupeaux qui sont la propriété du roi ; la population se compose des Manaina (Manendy ?) La coutume de faire des festins avec les troupeaux des riches à leur mort a été observée ici sur une très grande échelle ; on voit de hautes perches portant les crânes de vingt à quarante têtes de bétail mangées dans ces circonstances, et nous remarquâmes fréquemment plus de mille emplacements de foyers à proximité des tombes. Les gens ne sont que très médiocrement vêtus ; pourtant le coton n'est pas rare et les indigènes n'ignorent pas l'élevage d'une espèce de ver à soie qu'ils nourrissent de petites feuilles d'ambrevades. Le citronnier et le tilleul sont cultivés dans les environs mais nous n'en vîmes aucun à proximité du sentier. Nous campâmes à Ambohipeno après avoir franchi 15 milles vers le nord. Le principal village du voisinage s'appelle Nossi-Bé.

A trois heures de l'après midi sous la tente le thermomètre marquait 90°.

31 *Mai.*

Au point du jour, température de 52° et demi.

Nous avons parcouru environ 7 milles dans la direction nord-ouest. La région est accidentée ; on trouve quelques petits lacs à proximité du sentier, de riches pâturages entourés de petits bambous et quelques beaux troupeaux. Les gens n'ont pas l'air intéressants ; ils ne sont pas d'un naturel curieux ou communicatif ; leurs habitations sont sans ordre et construites avec peu de soin. Nous campâmes à Ampasika près d'un affluent du Jabo qui porte ensuite le nom de Mananara.

Température à 10 heures sous la tente 90°.

1er *Juin.*

Température au jour 52°.

Nous avons franchi plusieurs collines ; la vue de la région environnante n'est pas facile à décrire : elle ressemble à ce qu'on verrait dans une puissante lunette à longue vue dirigée vers un tas de grands objets de poterie, bruns et plus ou moins brisés.

Radama possède de nombreux troupeaux de bétail dans ce voisinage. Tous sont très beaux ; les habitations des indigènes sont très légères et très fragiles : on n'emploie que peu de bois à la charpente ; les murs se composent de joncs disposés en triangles ; elles sont couvertes d'une mince épaisseur de papyrus et d'herbes et sont en général construites sur des hauteurs. Les champs de coton produisent de bonnes récoltes et comme le fruit est mûr, une grande partie est maintenant tombée sur le sol.

On trouve le manioc et la canne à sucre en abondance ; les terrains propices à la culture du riz sont très étendus et, bien qu'il n'y en ait qu'une petite partie de cultivée, ils produisent une récolte plus que suffisante pour la population qui est peu nombreuse. Les habitants étaient en général réunis pour saluer le roi et lui offrir de beaux taureaux et les plus remarquables des produits de leur sol. Nous avons parcouru six milles dans la direction nord nord-ouest et nous avons campé sur une colline appelée Vohitrandriana(1) à proximité de Vouclear(?)

Température à 3 h. sous la tente 90°.

2 *Juin.*

Température au jour 55°.

L'itinéraire franchit des collines élevées qui méritent peut-être le terme de montagnes

(1) Au nord d'Antsahafilo et au sud d'Ambatomenaloha, dans la ligne de partage des eaux des rivières Jabo et Amparibé.

Peu de localités offrent des précipices plus abrupts ; nous traversâmes un cours d'eau appelé Mananta(1) ; la région ne présente que peu de bécasses, perdrix et cailles.

Température à 2 heures sous la tente 92°. Nous avons campé sur une hauteur appelée Ampambay après avoir parcouru sept milles. Les gens de cette contrée sont esclaves du roi. Le Mananara(2) est situé à une demi-lieue à l'ouest et coule entre des sommets abrupts. Dans les régions élevées l'herbe est grossière et pleine de roseaux, de telle sorte qu'elle est peu appropriée au bétail. Mais l'herbage des régions basses au milieu de petits bambous peut nourrir de nombreux troupeaux.

Température à 4 heures 78° . Distance parcourue 7 milles.

3 *Juin.*

Température au point du jour 54° .

Nous avons parcouru un pays montagneux où l'on ne remarque de la route aucune trace d'activité : l'itinéraire suit à des distances, variables, mais toujours à moins d'une lieue, les méandres du Mananara ; il n'y a que peu de terrains humides ou marécageux dans le voisinage, et les ravins profonds formés par les pluies torrentielles sur le flanc des montagnes font faire beaucoup de détours au chemin ; à certains endroits le sol, qui est friable, a été à tel point labouré par les pluies qu'il ne reste qu'une petite étendue utilisable pour le bétail : le tout est si abrupt et si raviné qu'il faudrait beaucoup d'efforts et d'habileté à un homme pour parvenir au sommet sans cesse désagrégé des montagnes. Le voisinage n'est pas habité ; l'herbe est en général trop dure pour donner de bons fourrages, et nous ne vîmes que peu de troupeaux. Nous parcourumes cinq milles au nord dans la direction d'Antsahandrano.

Température sous la tente à 4 heures 80° .

Plusieurs petits ruisseaux se jettent dans le Jabo ; cette rivière prend sa source à(3) rejoint le Mananara dont elle emprunte le nom à Ampasika ; le Mananara reçoit le Mananta près de Antsahandrano et s'appelle alors Betsiboka (la grande rivière qui ne fait pas de mal) ; c'est sous ce nom qu'il se jette dans la baie de Bombetoka.

Le fleuve Ikopa prend sa source au sud sud-est de Tananarive et est détourné par l'activité humaine sur des champs de riz très étendus appartenant aux hovas. Après avoir dépassé la capitale, il s'infléchit vers le nord-ouest sur les confins de la Province Vonizongo, puis se jette dans la Betsiboka quelques milles avant d'arriver à la baie.

4 *Juin.*

Température au jour, sur une colline où nous campons 57° . Le pays est toujours montagneux ; la distance qui nous sépare de la rivière varie de 1 demi-mille à une lieue, le fleuve s'incline un peu vers l'ouest pour contourner une montagne sur laquelle se trouve un village appelé Vohimbohitra, le dernier village près duquel nous campâmes, ayant parcouru aujourd'hui six milles.

Température à midi sous la tente 88° .

5 *Juin.*

Température au jour sous la tente 56° et 1/2.

L'Itinéraire sur une distance de cinq milles était un peu orienté vers le nord ; il passe à l'est de la chaîne de montagnes sur laquelle est situé Vohimbohitra. Les gens qui résident sur cette montagne se sont retirés dans des cavernes où ils ont pu se cacher parce qu'on y trouve de l'eau ; d'étroits passages souterrains qu'il ont taillés dans le sol marneux leur permettent d'entrer à la dérobée et de se sauver selon les circonstances.

Température à 3 heures sous la tente 82° .

(1) La Mananta, affluent de la Betsiboka vient de la région d'Anjozorobe.

(2) Rivière qui est aussi un affluent de la Betsiboka et qui prend sa source dans la région d'Alarobia (Manjakandriana).

(3) En blanc dans le manuscrit.

Les gens de Vohimbohitra ont établi un campement au pied de la montagne près du sentier où nous avons passé ; ils ont l'air de vouloir mériter l'approbation de Radama, possèdent de grandes quantités de manioc et de canne à sucre et cultivent un peu le coton ; ils ont du riz en abondance et fabriquent une certaine quantité de spiritueux avec la canne à sucre. Au cours de notre petite marche, nous avons traversé un beau cours d'eau, le Betsilonga et campé auprès d'un second appelé Andrenifasina.

6 *Juin* — Température au jour 57°

Aujourd'hui le chemin se trouvait à environ cinq milles au nord, dans de petites collines, et à une demi-lieue à l'est de la rivière. Nous remarquâmes quelques terrains bas et marécageux où pousse le petit bambou et nous y vîmes quelques têtes de bétail sauvage ; la localité ne présente aucune trace de l'activité humaine ; un chaîne de montagnes dénudées s'allonge du nord au sud à environ une lieue à l'ouest de la rivière, et une autre chaîne toute pareille se trouve située à environ trois lieues à l'est du sentier que nous avons suivi. Nous avons campé près d'un petit raisseau à Ambohimanamory

Température à midi 94°.

7 *Juin* — Température au jour 58°.

La route franchit des collines situées à trois milles de l'Andrenifasina dont les eaux lentes ont à cet endroit cinquante mètres environ de largeur et se jettent dans la Betsiboka. A 2 milles au-dessous de l'endroit où nous avons traversé la rivière, nous avons grimpé une montée abrupte d'une longueur de 2 milles et traversé une seconde rivière de la même importance que la précédente, nommée Andriantany : les deux coulent dans la direction du nord-ouest. On a campé dans une localité appelé Mahatsara après avoir parcouru cinq milles.

Comme l'armée approche maintenant de l'endroit du rendez-vous les soldats ont l'air très contents ; par les nuits de pleine lune qu'on a, la plupart des hommes se groupent au dehors des tentes et improvisent des chants dans lesquels ils mentionnent toutes les conséquences probables de la guerre et ce qu'ils en attendent sous la forme de butin et de prisonniers.

8 *Juin* — Température au jour 54°.

Sur une distance d'environ six milles la route est dirigée vers le nord nord-est et franchit des collines abruptes qui sont recouvertes d'une herbe très abondante et très grossière. Nous avons franchi un beau cours d'eau appelé Ambarata et campé à proximité de l'endroit où les troupes sont assemblées.

Température à midi 86°.

Latitude reconnue d'après le sextant et le faux horizon.

	98	49	45		
erreur de sextant		1	15		
	98	48	50		
	49	24	15	Tananarive	18° 56'
Demi-diam.		16			17. 28
	49	40	15		1 28
Réfraction			42	ou en milles	88
	49	39	33		
	40	20	27		
Déclinaison	22	52			
	17	28	27		

9 Juin — Température au jour 53°.

Une revue générale des troupes a eu lieu aujourd'hui ; l'herbe est si longue qu'elles ne parent pas évoluer ; on dut par suite les ranger sur deux lignes, en vis à-vis, à une

distance de 60 mètres. Radama a défilé entre les lignes et a été salué par les drapeaux des régiments. Les forces réunies se composaient des brigades du roi, ou 1re et 2me brigade, 4320 hommes.

Artillerie 600 hommes.
Génie 650 hommes.
Avaradrano ou 3me Brigade 2160 hommes.
Vakinisisaony ou 4me brigade 2160 hommes.
Marovatana 5me brigade 2160 hommes
Ambodirano (1) 6me Brigade 2160 hommes.

TOTAL.................14.210.

Le soleil était très chaud à midi et des centaines d'hommes durent sortir des rangs.

Température à 2 heures : 94°.

10 *Juin.* — Halte. Température au jour 53°. A midi 88° — Vent assez fort.

11 *Juin* : Halte. Température au jour 53° ; nuit très froide.
Température à midi 82°. Grand vent ; temps légèrement brumeux.

Observation	98.	45				
erreur		1.	15			
	98.	44.	45			
	49.	21.	52			
Demi-diam.	x	16				
	49.	37.	52	Capitale	18.	56
réfraction	—	—	42		17.	17
	49.	37.	10		1.	39
	40.	22.	50	ou en milles	—	99
déclinaison	23.	6.				
	17.	16.	50			

Nous avons parcouru environ dix milles dans la direction du nord, escaladant des collines abruptes sur le flanc desquelles il y a plusieurs belles sources ; le sol de la région a l'air d'être ferrugineux. Nous vîmes plusieurs troupeaux de bétail sauvage ; les soldats tuèrent un grand nombre de bêtes après qu'on eut dressé le camp à proximité d'un cours d'eau appelé : Ravaïnafo.

12 *Juin.* Nuit extrêmement froide et matinée brumeuse. Température au jour 25°. Nous avons parcouru environ cinq milles dans la direction du nord restant dans des localités élevées. Nous vîmes plusieurs têtes de bétail sauvage, sangliers, ainsi que des perdrix ; les petits emplacements boisés à proximité des sources contiennent un grand nombre de makis. Nous campâmes à Amalavory, la localité où Radama avait fait donner l'ordre aux gens de Boina de le rencontrer porteurs du drapeau qu'Andrianasoli leur chef avait reçu du commodore Nourse.

Température à midi 70°.

13 *Juin.* Température au jour 51° 1/2.

Comme les six jours que Radama a accordés aux gens de Boina pour venir à sa rencontre ici même ne sont pas écoulés, le roi considère qu'il convient de faire halte jusqu'à l'expiration du délai fixé. Il a envoyé des détachements qui doivent être postés dans les passages habituels du désert afin d'être averti à temps de leur venue. Température à midi 77°.

(1) Ces noms sont ceux des subdivisions territoriales les plus rapprochées de Tananarive. Les districts du Vonizongo et du Vakinankaratra qui, avec les 4 précédents forment l'Imerina-enin-toko, n'ont pas été appelés à fournir un contingent.

14 *Juin.*
Température au jour 51° ; à midi sous la tente 64°.

Observation	98.	33.	30.		
erreur		1.	15.		
	98.	32.	15.		
	49.	16.	7.		
Demi-diam.		16.			
	49.	32.	7.	Capitale 18.	56.
réfraction			42.	17.	11.
	49.	31.	25.	1.	45.
	40.	28.	35.		
déclinaison	23.	17.		on en milles	105.
	17.	11.	35.		

15 *Juin.*
Température au jour 51°.

On a permis hier à une grande partie de l'armée d'aller à la poursuite des bêtes sauvages ; la chasse a été très fructueuse, ce qui a décidé un grand nombre d'hommes à y retourner aujourd'hui. J'ai parcouru à cheval environ six milles pour voir la façon dont on tue ces puissants hôtes errants du désert.

16 *Juin* — Température à midi 70°

17 *Juin* — Température au jour 54° ; à midi 71°

18 *Juin* — Température à 6h. du matin sous la tente 52°

Nous avons parcouru environ cinq milles dans la direction nord-ouest en terrain plat ; la région avoisinante se compose de grandes plaines ; pourtant elle est coupée en plusieurs endroits de gorges abruptes dans lesquelles on trouve des sources, du bois, des troupeaux de bétail sauvage, des sangliers, des bandes de pintades dont quelques-unes furent prises ; pendant le voyage nous campâmes à proximité d'un cours d'eau appelé le Sainky. La température à midi sous la tente était de 76° Il y a près du camp plusieurs petits ruisseaux où l'on trouve en abondance de belles anguilles ; les Hovas en ont pris un grand nombre en troublant l'eau, ce qui oblige ces animaux à venir à la surface. Des gens postés là les massacrent alors au moyen de bâtons spéciaux. On peut aussi les tuer très facilement d'un coup de fusil quand elles sortent la tête ; quelques unes pèsent de 12 à 20 livres ; beaucoup de gens réussissent à les prendre au moyen de crochets dans les endroits où il y a de grosses pierres ou des rochers.

19 *Juin* — Température au jour 50°

Nous avons parcouru huit milles dans la direction du nord ; la région est très montueuse ; à proximité se dressent de hautes montagnes orientées du nord au sud aux confins orientaux de la région de Boina qu'on voit du sommet des plus hautes élévations et qui constitue une plaine d'une grande étendue, marquée seulement de quelques ondulations.

On peut voir la Betsiboka au nord ouest : elle forme plusieurs bras et entoure un grand nombre de petites îles qui sont couvertes de broussailles. Nous avons traversé un cours d'eau appelé Beondry et campé à Andrantra.

Température à midi sous la tente 82°

On a capturé pendant la journée plusieurs têtes de bétail sauvage et trouvé un grand nombre d'ovy ala ou ignames sauvages...(1) et de bambous qui ont été extraits dans les quelques localités qui portent des arbres ; ces derniers n'atteignent pas de grandes dimensions dans ces régions élevées ; l'eau a un goût très marqué de minerai de fer, et il y a plusieurs petits lacs situés dans des emplacements élevés.

Température à 4h. sous la tente 74°

(1) Omis un mot dont il est impossible de vérifier le sens et marqué d'un ? en marge du manuscrit.

20 *juin.*—Température au jour 64°

Après avoir quitté le campement, nous traversâmes un cours d'eau appelé Androtra, et 4 milles plus loin une rivière ; nous parcourûmes environ 7 milles dans la direction du nord, dans une contrée généralement en pente, stérile et pierreuse qui ne présente que quelques arbres rabougris ; nous arrivâmes à un cours d'eau appelé Ambolose ; les ravins sont profonds du côté est du sentier et, bien qu'ils contiennent quelques sources, on n'y remarque pas de verdure.

Température à 4 heures 72°

21 *juin.*—Température au point du jour 65°

Nous avons franchi environ 10 milles dans la direction du nord, traversant de petites collines recouvertes d'herbe grossière et de broussailles : quatre milles plus loin nous avons traversé une belle rivière, le Sahalalana, et 6 milles au delà, l'Ambatoharanana, puis un autre cours d'eau, Ambosara, près duquel nous campâmes.

Température à midi 95°

Près du lieu du campement, je remarquai quelques palmiers qui produisent du raphia, et quelques petits tamarins.

Comme nous étions à moins d'un jour de marche de la partie habitée de la région et que j'éprouvais un vif désir de mener à bonne fin les négociations engagées par le Commodore Nourse(1) avec Andriantsola, je sollicitai de Radama la permission de le précéder, accompagné d'un petit nombre d'hommes pour faire connaître ses bienveillantes intentions. Radama ne voulut pas me laisser aller devant ; il déclara que les gens de Boina étaient connus pour leur traîtrise et que je ne serais pas en sureté avec un petit groupe d'hommes ; l'approche d'une nombreuse troupe amènerait par contre les indigènes à s'enfuir ; pourtant je réussis à obtenir la permission du roi de prendre les devants accompagné de 50 hommes.

22 *Juin.*

Je quittai le camp à 3 heures et, après avoir traversé une région stérile et escarpée, j'arrivai auprès d'un beau cours d'eau nommé Ranolava ; après l'avoir franchi nous parcourûmes une région médiocrement boisée et couverte d'une herbe très haute. Nous traversâmes ensuite 2 cours d'eau dont les rives sont couvertes d'une profusion de petits bambous qui poussent dans ce terrain humide : puis nous marchâmes sur les bords d'une région marécageuse sur une distance d'environ 5 milles, et à 10 milles du camp nous vîmes quelques têtes de bétail. Arrivé à proximité je remarquai plusieurs vaches qu'on venait de traire ; les troupeaux de taureaux devinrent ensuite plus nombreux : Alors les officiers de Radama levèrent les mains au ciel et bénirent le roi pour les avoir amenés dans un pays aussi riche. Nous fûmes bientôt à proximité d'un lac abondant en oiseaux sauvages ; enfin nous parvînmes à une petite hauteur d'où nous aperçûmes de grands tamarins sous lesquels notre guide nous dit qu'il y avait de petits villages.

De retour au camp dans la soirée.

Notre itinéraire à partir d'Amboasary a été orienté vers le nord-ouest sur environ 12 milles dans la direction de Boinakambana.

23 juin.—Température au point du jour 62°

Radama m'a informé qu'il avait l'intention d'atteindre aujourd'hui le Kamora. Je suis parti aussitôt qu'on pouvait voir le sentier ; la distance qui nous séparait de cette rivière était d'environ 11 milles, et pendant les 7 derniers le sentier était fréquemment encombré par du bétail. J'ai envoyé des escortes de plus de 100 hommes pour faire prêter serment de fidélité au roi ; du Boinakambana au Kamora la région est plate sauf sur un point ; il y a plusieurs lacs à proximité desquels les pâturages sont magnifiques ; le

(1) Le commodore Nourse était l'agent du Gouvernement anglais à Majunga ; c'est lui qui avait suggéré à Andriantsoli d'envoyer une ambassade à Radama en 1822 en vue de contracter une alliance.

figuier sauvage et le tamarin offrent un abri excellent. Il y a plusieurs huttes à proximité du sentier ; les indigènes cultivent un peu de riz aux bords de quelques uns des lacs ; leur ameublement se compose de quelques nattes très grossières, de paniers et de quelques troncs d'arbres creux dans lesquels ils tiennent leur miel, leur riz et d'autres objets ; mais je n'ai vu encore aucun outil entre leurs mains. J'ai traversé le Kamora à un endroit où il a environ 70 mètres de largeur et 50 centimètres de profondeur : les bords de la rivière sont couverts de bananiers, on trouve aussi un peu de manioc et de canne à sucre, cultivés dans des enclos entourés de branches de pignons d'Inde (Tanantanana). Nous avons franchi environ 3 milles au nord ouest de la rivière ; pendant ce trajet le sentier a été encombré par du bétail : plusieurs familles rentraient parce qu'elles avaient été rejointes par des gens qui les avaient assurés de la clémence de Radama après avoir eux mêmes juré fidélité au roi.

Distance 14 milles-Direction Nord-ouest.

24 *Juin* — Température au point du jour 64° .

Radama reste à Kamora et m'invite à continuer ma route encore un peu afin de me permettre de rencontrer quelques familles dans leurs petits villages : nous avons traversé environ 3 milles de terrains marécageux et sommes arrivés à Kalefasina où se trouvent un certain nombre de huttes : nous constatâmes que tous les habitants étaient partis pour Kamora.

25 *Juin* — Température au jour 66°.

Après être partis de Kalefasina, nous avons traversé une région assez boisée dans la direction d'un cours d'eau appelé Ambararata (petits bambous.) et avons passé à proximité de quelques habitations dispersées et mal arrangées. Je remarquai quelques emplacements aménagés pour la culture du riz ainsi que quelques petits carrés contenant du manioc. Les citronniers se trouvent en abondance et il y a même un peu de canne à sucre. Nous vîmes un grand nombre de poules d'eau, de pintades, de perdrix, et de cailles ; le pays abonde en sources d'eau de bonne qualité ; nous franchîmes environ 10 milles vers le nord dans la direction de Belaingo. Les huttes des indigènes sont en général situées sur des hauteurs et abritées par des tamarins.

26 *Juin* — Température au jour 68°.

Reçu une lettre de Radama ; nous avons traversé un cours d'eau appelé Bemamba et avons marché dans la direction du nord, dépassant un lac à l'est duquel nous escaladâmes une colline abrupte et sablonneuse ; dans la suite, le sentier franchit une région médiocrement boisée, sur une distance de 4 milles, puis une région ondulée sur la même longueur jusqu'à une rivière appelée Ampijoroa, où pousse une certaine quantité de riz ; il y a un grand nombre de citronniers, de tamarins et de "Voatamenaka" (1).

27 *Juin*.

Etant à moins de dix milles de la ville principale de Boina je suis parti de bonne heure, accompagné de 10 soldats et de 4 indigènes du pays ; nous avons traversé le Marovoay au lever du soleil et sommes parvenus à Andonany (2) la capitale, à 8 heures. Porteur d'un drapeau blanc, je me suis avancé et j'ai constaté que le drapeau remis par le Commodore Nourse au nom de Radama avait été hissé dans la cour du palais. Je rejoignis 25 hommes chargés de poudre qui, avec un lascar que j'ai trouvé également dans la cour, constituaient toute la population de la ville à ce moment. Le lascar me dit

(1) Fruit de l'arbaste appelé par les indigènes Tamenaka et qui serait un excellent vermifuge. Combretum sp.

(2) Le mot Doany en Sakalava signifie le lieu de la résidence du roi. A cette époque la capitale du Boina était Mahitsapajara (V. Guillain. Documents sur la partie occidentale de Madagascar).

qu'Andriantsola était parti avec deux Ngaramaso(1) (c'est le nom que les Boina donnent aux Blancs). Ceci se passait hier à midi. J'ai décidé quelques-uns des hommes qui portaient la poudre à me promettre de se mettre à la recherche du chef fugitif(2) parti, dit-on, dans la direction de Majunga.

Le nombre des maisons à Andonany est d'environ 730. Elle sont surtout construites avec du bois de raphia dont les branches, faciles à fendre ou à couper, sont utilisées de différentes façons.

Sur ces entrefaites, Radama est arrivé, et j'ai proposé d'aller de l'avant et de faire donner l'assurance aux habitants de Majunga que leurs biens seraient respectés ; Radama n'a pas hésité à accepter. Nous sommes partis à 4 heures, avons cheminé dans la direction du nord-ouest, dans une région assez plate et fait halte près d'un cours d'eau appelé l'Arongaronga.

28 *Juin* — Température au jour 67°.

Nous sommes partis au point du jour et, après avoir parcouru environ 10 milles, nous avons aperçu plusieurs petites habitations ; nous n'avons éprouvé aucune difficulté à décider les indigènes à écouter les ordres du roi leur enjoignant de vivre en paix et de se livrer à leurs professions diverses. Nous avons passé à proximité de plusieurs lacs dans la plupart desquels le niveau et l'étendue de l'eau diminuent à cette saison (*Juin*)— Tous ont l'air d'être alimentés par des sources intérieures, et les pâturages sont excellents sur leurs bords. Nous avons traversé un beau cours d'eau, le Mavoimena, un second, le Mivamahetsaka (eau bonne), un troisième, le Mivajofa, un quatrième, le Silakony, et fait halte à proximité d'un cinquième, le Matibiby ou Bebiby, après avoir parcouru environ 16 milles ; nous avons envoyé plus de 40 hommes au camp du roi pour qu'on leur fît prêter le serment de fidélité.

29 *Juin* — Température au jour 68°.

Notre guide s'est dérobé pendant la nuit ; nous avons parcouru plusieurs collines couvertes de broussailles, et sommes arrivés près de quelques misérables habitations situées en terrain découvert où paissaient quelques troupeaux de bétail.

Après être partis de Biby qui est une région riche nous avons traversé une plaine également fertile (Marolambo) où nous vîmes quelques huttes comme il y en a à Emanareza et à Ringalova : près de ce dernier village passe un cours d'eau rapide qui forme un lac nommé Mahetsakabory remarquable pour le nombre d'alligators qu'il contient. Nous fîmes halte près de ce lac au coucher du soleil après avoir parcouru environ 18 milles vers l'ouest. J'ai envoyé une note au Commandant de Majunga(3) dont voici la copie :

Monsieur Hastie, Agent Britannique, a l'honneur de présenter ses hommages au Commandant en Chef de Majunga et de l'informer qu'il est chargé par le roi Radama d'une mission pacifique. En conséquence, M. Hastie sollicite respectueusement une interview du Commandant à son arrivée à Majunga dans la journée de demain et aux environs de midi. M. Hastie sera heureux de faire la connaissance du fameux Houssein Ben Rachid Mahatsakabory, le 29 Juin 1824.

30 *Juin* — Température au jour 64.

Nous avons parcouru une région pauvre et pierreuse, dans la direction du sud, après avoir dépassé le lac. La contrée a l'air presque plate et offre un grand nombre et une grande variété de palmiers ; à six milles nous trouvâmes une petite source.

A 10 heures, j'ai envoyé une seconde note à Hussein ainsi rédigée :

---

(1) Littéralement : qui a les yeux gris ; nom donné aux Européens.

(2) A l'annonce de l'arrivée de Radama et de sa troupe le chef Andriantsoli, qui régnait à cette époque sur le Boina, avait pris la fuite.

(3) A cette époque, le Gouverneur de Majunga était Houssein ben Abdallah.

Monsieur Hastie, Agent Britannique, réitère ses hommages au Commandant en Chef de Majunga et l'informe qu'il est arrivé maintenant (10 heures) à moins d'une demi-heure de la ville ; il demande que son entrée soit sanctionnée par la présence de quelques Officiers.

Près de Majunga 30 *Juin* 1824.

Après avoir envoyé la Note ci-dessus, j'ai été informé que nous nous trouvions à proximité de la résidence de campagne d'Hussein ; j'ai donné l'ordre de faire dresser nos tentes et, comme je ne recevais aucune réponse à mes Notes, je suis parti à midi ; j'ai rencontré Hussein suivi de quelques personnes sous un arbre, à proximité de son enclos. J'étais accompagné de deux officiers et de 50 hommes. Après les salutations d'usage Hussein m'a proposé d'entrer dans sa cour et nous avons bientôt été entourés par plus de 400 hommes armés dont beaucoup étaient porteurs d'arcs et de flèches, et dansaient au bruit de tambours grossiers ou de timbales en tournant autour de la cour. J'ai commençé par expliquer au chef les intentions pacifiques de Radama. Mais Hussein, sur un ton insolent et en un langage grossier, m'a interrompu, exprimant sa décision bien arrétée de résister à Radama dont il a parlé avec mépris. Je lui ai demandé s'il n'avait pas reçu un drapeau de Radama et ne lui avait pas rendu les honneurs : il a répondu qu'il avait en effet reçu le drapeau mais qu'il avait cessé de l'arborer. Il mâchait des feuilles d'Andareka et de chinam (1) et s'emporta très fort. Je m'efforçai de le calmer, mais sans résultat : il vociférait sa décision de résister à Radama et déclara que le roi trouverait en lui toutes les forces réunies de la région boina, ainsi que celles de Rataraha et d'Andriantsoli ; vers la fin il se montra tout-à-fait insolent, de telle sorte que je ne pus m'empêcher de lui faire des remontrances, disant que ceci n'était pas conforme à son caractère : Il eut l'air de me menacer et, sur un ton impoli, me demanda de retarder de cinq jours l'approche de Radama. Je lui promis d'exposer sa demande au roi, mais lui déclarai en même temps que je ne pouvais guère lui permettre d'espérer, étant donné que l'armée hova, vu son nombre, ne pouvait perdre un temps précieux ; Puis, je pris congé de lui. A notre retour au camp, j'appris par deux métis arabes du Mozambique, trafiquants d'esclaves, qui nous avaient suivis afin d'essayer d'en acheter, qu'une petite goëlette française était partie hier à trois heures avec une cargaison de 40 esclaves. J'ai reçu des lettres viâ Tamatave et transmises par les Hovas : une provient du Commodore Nourse, en date du 11 décembre 1823, en mer. Apprenant qu'il y avait trois bricks américains dans le port, j'ai envoyé une Note à leur Capitaine l'informant de l'approche de Radama et l'assurant que les biens de ses concitoyens seraient respectés. En même temps j'ai demandé qu'on m'envoyât un créole américain nommé Lones résidant à Majunga. Lones est arrivé à ma tente à minuit et je l'ai immédiatement reconnu comme ayant appartenu à l'équipage du " Coureur " pendant la traversée qui se termina par l'incendie de ce navire près de Flacq en 1821. Il m'informa que plusieurs des résidents et commerçants de la localité avaient traversé la baie ainsi que leurs familles et les biens qu'ils pouvaient emporter : ils n'étaient pas disposés à se joindre à Andriantsoli ou à Hussein : Il ajouta que des moyens de transport étaient à la disposition des quelques uns qui restaient. Il attribua le fait qu'on avait cessé d'arborer le drapeau de Radama à des ordres émanant d'Andriantsoli et donnés au moment où les ambassadeurs de ce chef revinrent de chez les Hovas en avril ; il déclara que les capitaines américains avaient conseillé à Hussein de ne pas opposer de la résistance à Radama. Lones dit que certains trafiquants maures et arabes de Majunga ont tant d'influence que les honneurs et le profit du chef sont presque exclusivement limités à son titre : Lones est très prudent et très réservé pour ce qui concerne les renseignements relatifs au trafic des esclaves : Il dit qu'il ne s'occupe que de petites transactions et nie avoir entendu dire qu'une goëlette ait quitté le port avec une cargaison d'esclaves ces jours derniers.

(1) Il s'agit des feuilles d'arec ou arêquier, genre de palmiers — chinam ? le sens nous en échappe. Il se peut que ce soit le bétel que les naturels mangent avec l'arec.

1^er^ *Juillet.*

Température de bonne heure au jour 58°.

J'ai envoyé un message à Hussein pour lui demander s'il n'avait pas d'autres communications à faire parvenir à Radama. Après avoir informé par lettre le roi des évènements de la journée d'hier, j'avais l'intention de retourner auprès d'Hussein dans le but d'avoir une nouvelle entrevue avec lui. Le chef me fit dire qu'il s'en tenait strictement aux déclarations qu'il m'avait faites et ajouta qu'il se considérait à tous égards comme l'égal de Radama. Au reçu de ce message, je pris deux officiers et me rendis auprès de lui ; il n'avait à ce moment autour de sa personne qu'une cinquantaine d'hommes, à mon avis, tous de ses esclaves : Je lui dis que j'étais venu pour lui offrir de nouveau les dispositions bienveillantes de Radama, s'il voulait se conformer aux termes du traité conclu avec le Commodore Nourse, et exprimer son regret d'avoir empêché de hisser le drapeau qu'il avait accepté et lui-même demandé. Il traita mon intervention de ridicule Je le priai alors en termes très respectueux de me permettre de lui donner un conseil d'ami et, profitant de ce que j'avais une plus grande connaissance que lui des moyens dont disposait Radama et du caractère du souverain, je l'engageai à se soumettre pendant qu'il était encore temps : Cela ne pouvait, dis-je, que lui assurer la clémence que Radama était tout disposé à lui témoigner. Il mâchait avec rapidité des feuilles de bétel......pendant que je parlais, et, les rejetant tout d'un coup à une certaine distance, il s'écria, en faisant une grimace tout-à-fait impolie, qu'il ne changerait rien à sa décision. Je lui fis remarquer qu'il n'était pas en mesure de se mesurer à Radama. Il me répondit que j'ignorais tous ses moyens, le nombre de ses partisans et l'importance de ses magasins d'armes ainsi que ses moyens de communication. Pendant qu'il parlait il était assis sur un tabouret plutôt élevé et taillé dans un seul morceau de bois ; il avait un baril de poudre à sa droite et plusieurs grandes cornes remplies également de poudre autour de lui ; plusieurs petits paniers de pierres à silex et de balles se trouvaient en outre sur le sol, et ses gens étaient tous armés de mousquets, d'épées, d'arcs ou de flèches. Il ordonna de faire tirer un coup de canon. Je lui déclarai que je ne pouvais lui laisser espérer que Radama se conformerait à ses demandes tendant à faire retarder l'arrivée du souverain, étant donné que le courrier du roi m'avait déjà informé de sa venue prochaine. Hussein me dit alors " Radama me trouvera ici" A ce moment, sur son invitation, ses hommes se mirent à danser autour de moi en faisant des gestes de combat et poussant des cris menaçants : Plusieurs tendaient les cordes de leurs arcs et quelques flèches furent même lancées. Je crois qu'ayant pourtant le sentiment du ridicule, le chef donna l'ordre de faire cesser cette farce, puis, sur un ton très hautain il me dit encore : " Radama me trouvera ici sous ce tamarin que vous pourriez plus facilement emporter à vous seul que Radama ne pourrait fléchir mes dispositions " Je m'efforçai de l'apaiser, mais mes efforts furent suivis d'un effet tout-à-fait contraire à mes désirs. Je lui répétai alors quelle était ma situation et lui déclarai qu'il était de mon devoir, comme homme et comme serviteur du Gouvernement britannique, de m'efforcer d'empêcher l'effusion du sang. J'ajoutai que j'allais immédiatement retourner vers Radama et l'informer de ses sentiments, mais je déclarai qu'il me reverrait encore avant qu'on prît contre lui toute mesure hostile ; Je le laissai alors et, au moment où je retournai vers ma tente, Messadbuy, Abdalla Leadine et plusieurs autres marchands maures et arabes vinrent me trouver déclarant qu'ils venaient apporter le tribut de leurs hommages à l'Agent britannique. Je ne pus les amener à se montrer expansifs : je leur donnai à entendre quels allaient être très probablement les prochains évènements et leur recommandai de conseiller à Hussein de ne pas essayer d'opposer de résistance à Radama. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient intervenir en ces circonstances, qu'ils redoutaient Hussein et qu'ils étaient ici pour se livrer au commerce et non à la guerre. Je leur donnai alors à comprendre ce qui allait résulter si Hussein continuait à se montrer réfractaire et si l'armée de Radama entrait dans la ville : Il serait très difficile de distinguer la propriété privée. Ils répondirent que tous leurs biens et toutes

leurs familles étaient déjà embarquées et qu'il leur était impossible de prendre également la mer en un instant. Je leur demandai alors pourquoi ils avaient cessé d'arborer le drapeau de Radama, car je savais que Messadbuy était capitaine du port. Ils repondirent que Messadbuy était obligé de se conformer aux ordres d'Andriantsoli. Je dis alors à mon interlocuteur que j'avais été à la tête de l'avant-garde et que j'avais trouvé le drapeau de Radama flottant sur la maison même d'Andriantsoli à Douane : ils essayèrent de biaiser et de blâmer Hussein, mais je pus voir facilement que Hussein était la dupe de ces maures rusés et je le leur dis en propres termes. Ils essayèrent aussi de me tromper, mais je vis bien leur intention. Je partis à 10 heures et rencontrai Radama à neuf milles environ de la résidence d'Hussein. Le roi me dit alors que j'étais beaucoup trop doux et qu'Hussein s'enfuirait ; puis, il donna l'ordre à un groupe d'hommes de prendre les devants et de se rendre maîtres de lui s'il le refusait à prêter serment sans condition. Ceci me donna l'occassion d'expliquer à Radama que j'avais promis de retourner en personne auprès d'Hussein ; il me dit tout de suite qu'il y consentait et je parcourus la route à une très vive allure. Quand j'arrivai près de mon camp à 400 mètres de l'enclos du chef, on tira un coup de canon ; je m'avançai seul et fis déclarer à Hussein que le roi approchait ; il répondit qu'il était prêt à le recevoir et donna l'ordre de tirer également du canon. L'armée approchait ; deux officiers du roi vinrent demander à Hussein quelle était sa décision : il déclara qu'il la ferait connaitre dans cinq jours, ses territoires étant trop étendus pour lui permettre de donner une réponse avant cette date : il ajouta que sa réponse serait alors conforme à celle d'Andriantsoli et de Ratarata, mais il lui fallait du temps. Me rangeant de son coté, je demandai alors aux officiers du roi d'entendre tout ce qu'il avait à dire ; il tint des propos discourtois et n'eut en aucune façon l'air de rechercher leur bienveillance. Les officiers retournèrent vers le roi et je continuai à m'efforcer de décider le vieillard à se soumettre, mais son entêtement ne fit qu'augmenter. Le roi m'envoya chercher à la hâte et, au moment où je quittai l'enclos d'Hussein, les soldats approchaient. Je prévis quels allaient être les résultats : on lui demanda de nouveau s'il voulait se soumettre : il répondit non. Les hommes de sa suite opérèrent alors un mouvement hostile, des coups de feu furent tirés et, conformément, à la coutume du pays, le chef et ses biens furent attribués aux aux soldats qui eurent vite fait de s'en saisir(1), et bientôt le vieillard entêté eut fini ses jours. J'étais arrivé à quelques pas de la tente de Radama lorsque le feu cessa. Le roi eut l'air de regretter les fautes d'Hussein, mais non le sort qu'on avait dû lui faire. Pendant ma dernière visite à Hussein, Radama avait envoyé avec quelques trafiquants maures qui étaient venus à sa rencontre, plusieurs de ses officiers pour visiter Majunga. A leur retour ils rapportèrent qu'ils avaient été bien accueillis par une partie de la population qui s'était montrée très satisfaite de leur arrivée et avait déclaré qu'elle désirait beaucoup se trouver sous la protection de Radama.

2 Juillet.

Sur la demande de Radama j'accompagnai les généraux Ramanetaka et Ramena jusqu'au port où ils constatèrent que le drapeau de Radama avait été arboré : Après avoir fait rassembler les principaux habitants, les généraux expliquèrent les intentions du roi et annoncèrent qu'il emploirait tous ses efforts à encourager ceux qui se livraient à un commerce légal et à des occupations actives, qui étaient ce qu'il fallait à Madagascar. Il fallait que les résidents comprissent qu'ils étaient l'objet de toute sa sollicitude, mais en même temps il donnait l'ordre de leur faire entendre qu'il se sentait autorisé à mettre ses lois en pleine vigueur. Il désirait que toute personne qui n'appartiendrait pas au pays et qui ne serait pas disposée à se conformer à ses édits profitât, avant de commettre un acte susceptible de lui être désagréable, de la première occasion offerte pour s'éloigner de ses rivages : Puis, toujours sur l'ordre du roi, les généranx déclarèrent en particulier qu'ils faisaient allusion à tout individu qui se livrait au trafic des esclaves. A la fin du

(1) Hussein fut mis à mort pour avoir refusé de reconnaitre Radama comme son souverain

discours des généraux, les indigènes et les résidents s'écrièrent : "Nous sommes des Hovas, nous sommes sujets de Radama". Les chefs et les principaux des différentes tribus, qui avaient été rassemblés prêtèrent alors serment et il fut déclaré à l'assemblée que toute personne qui se conformerait aux lois de Radama aurait un titre à sa protection et à sa sollicitude. Après avoir ainsi exécuté les ordres du roi, les généraux étaient sur le point de se retirer lorsque quelques Maures mal vêtus, dont aucun ne pouvait posséder la valeur d'un bateau, se mirent à s'écrier qu'ils avaient des vaisseaux en mer apportant des esclaves et qu'ils espéraient que la loi qu'on venait de promulguer ne s'appliquerait pas à eux. Ramanetaka déclara alors que le commerce des esclaves était sous toutes ses formes contraire aux lois établies par Radama, et demanda que tous les habitants fussent réunis dans l'après-midi pour rencontrer le roi. Il quitta la ville et les généraux informèrent le roi de la réception favorable dont ils avaient été l'objet. A trois heures les troupes furent arrangées dans une position favorable, à proximité de la ville, et environ un millier d'habitants vinrent se présenter au roi. Radama les invita à exprimer leurs souhaits. Ils répondirent en criant : "Nous sommes Hovas." Ensuite les chefs des tribus firent individuellement un discours au roi dans le même sens, promettant de se conformer à ses lois. Je remarquai que les principaux orateurs étaient ceux-là même, qui s'étaient montrés les plus actifs dans l'entourage d'Hussein deux jours auparavant, et je fus convaincu que leurs mauvais conseils avaient été cause de sa chute. Radama s'adressa alors à l'Assemblée, faisant le récit des circonstances qui l'avaient amené à se rendre à Majunga. Il réitéra les promesses déjà exprimées suivant lesquelles tous ceux qui se conformeraient à ses ordres seraient autorisés à compter sur son entière protection ; il déclara qu'il ferait toujours tout son possible pour faire développer le commerce licite et qu'en particulier toute infraction relative à ses lois sur l'esclavage exposerait le délinquant aux punitions les plus sévères : Il invita tous ceux qui avaient confiance en lui à s'adonner à une vie active, et encouragea tous les commerçants honnêtes, de quelque pays qu'ils fussent, à visiter ses rivages. A la fin de la harangue du roi, l'assemblée exprima bruyamment ses remerciements, souhaitant à Radama une longue vie. Puis les mêmes personnes qui avaient parlé à Ramanetaka le matin même essayèrent de reposer la question qu'ils avaient soulevée. Mais Radama leur dit : 'Je ne suis pas venu ici pour discuter avec vous ; conformez-vous à mes lois et rentrez dans vos foyers ; Je ne veux être accompagné que de quelques personnes dans le défilé en ville que je me propose de diriger. "Les soldats retournèrent vers le camp et, accompagné d'une escorte, Radama se rendit vers la ville ; puis une danse toute pareille à celle qui avait été exécutée mercredi eut lieu devant lui, avec exactement les mêmes manifestations de joie que celles dont on avait donné preuve la fois précédente. En plus des trois bricks américains il y en avait dans le port un provenant de Surat, ainsi que 22 embarcations arabes. Les Américains ont apporté des armes, des munitions, du fer, du verre, de la poterie, quelques draperies d'ameublement et des jouets ; ils sont toujours porteurs de dollars. Ils remettent une partie de leur cargaison aux arabes qui, d'après ce qu'on m'a donné à entendre, quittent d'ordinaire la baie vers le milieu d'août pour se rendre vers la Côte d'Afrique et s'y livrent au commerce. Certaines des embarcations arabes traversent même le canal de Mozambique à toutes les époques de l'année.

Les Américains achètent les défenses d'éléphants aux Arabes au prix de deux dollards la livre. Ils salent ou font sécher le bœuf et les peaux et emballent la graisse dans d'autres peaux ; ils achètent aussi ces denrées aux indigènes lorsqu'elles sont préparées, et, étant donnée la façon dont ils arriment leur cale, il leur faut de 3 à 4 mille têtes de bétail par cargaison, car ils ne prennent pas les os. Les Américains achètent parfois un peu d'ébène et du bois de santal. Un capitaine qui se trouve maintenant ici a passé un contrat avec un commerçant de la ville, l'année dernière, pour une grande quantité de bois de santal ; mais cette marchandise s'est trouvée être à son arrivée en Amérique d'une qualité si inférieure qu'il a été impossible de la vendre. Le brick qui vient de Surat est arrivé tout dernièrement avec des marchandises provenant des Indes ; le bâtiment est

construit en vue du trafic des esclaves avec le Mozambique ; il y a un certain temps qu'on l'emploie et il est consigné à Messadbuy. La ville de Majunga est tout à fait malsaine et sale parce que les entrailles de tous les animaux qu'on tue sont ramenées par la marée et déposées presque à la porte des maisons. Il n'y a pas de rue ; les ruelles sont tortueuses et étroites ; les murs sont généralement faits de boue ou de boue et de pierres ; Les maisons sont très légèrement couvertes de bombous et de feuilles de palmiers ; il n'y en a que quelques-unes de construites en chaux ou en corail et en pierres avec des toitures plates sur le modèle de bungalows indiens. La superficie de la ville est peut-être environ la moitié de celle de Port-Louis de l'Ile Maurice et la population en est environ les deux tiers : 22.000 habitants ; il y a de grandes chapelles ou mosquées et plusieurs écoles.

3 *Juillet.*

Apprenant que Radama avait fait quelques enquêtes au sujet des petites embarcations qui se trouvent dans le port de Majunga et du trafic auquel ces navires se livrent d'ordinaire, je profitai de la première occasion pour faire remarquer au souverain tout le mal qui en résulterait si de quelque façon il autorisait le trafic illicite des marchands d'esclaves. Je lui fis remarquer que les gens de Majunga avaient été mis au courant par le Commodore Nourse, en décembre dernier, de la loi qui interdisait ce commerce, et qu'il avait répété lui-même le texte de ces lois aux ambassadeurs qu'Andriantsoli avait envoyés aux Hovas en Avril dernier, dès les premiers mois de l'année ; de telle sorte qu'il était peu probable que les bateaux qui étaient partis de la rade de Majunga pour se livrer à ce négoce aient en aucune façon droit à son indulgence.

Radama a déclaré qu'il avait toujours présents à la pensée les conseils qu'il avait reçus du Gouvernement britannique pour prévenir le dépeuplement de son pays et empêcher que les indigènes de son royaume soient réduits en esclavage dans des pays étrangers. Il a ajouté qu'il était bien décidé à persévérer dans les mesures qu'il avait prises dans ce but, de sorte que, grâce à sa vigilance, il ne pourrait être exposé à aucun reproche. Il a déclaré ensuite qu'il songeait également aux moyens d'augmenter la population de son royaume d'après les conseils qui lui avaient été donnés ; mais il s'agirait d'innover ou d'abolir des droits anciens et de vieilles coutumes, et il ne pensait pas que cela fût possible parce qu'il dépendait complètement au point de vue financier de ceux qui jouissaient de ce privilège. (Il faisait allusion à la coutume qui consiste à déshériter des enfants et en adopter d'autres ainsi qu'à la bigamie). " Mais le fait d'introduire des esclaves du dehors, ajouta-t-il, ne peut contribuer à la dépopulation, et on m'assure que les Anglais eux-mêmes ont recours à la force des armes pour approvisionner d'esclaves leur propre colonie : Maurice. Je n'en prendrai aucun par force, dit-il, mais il m'est permis d'acheter ceux qu'on apporte sur mes rivages." Je lui déclarai alors que la Nation anglaise avait été la première à prendre des mesures en vue d'abolir l'esclavage, et qu'elle s'appliquait inlassablement à mener à bonne fin des mesures dans l'application desquelles elle avait été imitée par la plupart des Etats civilisés ; le trafic des esclaves est méprisé par presque tout le monde, et l'Angleterre n'a jamais recours à la force des armes dans ce trafic. " Mais, dit-il, quel nom donnez-vous au fait qu'un navire armé se saisit d'un navire appartenant à une autre nation, et qu'au lieu de mettre en liberté les esclaves qu'ils transportent et pour lesquels vous prétendez éprouver un si grand intérêt, on les dirige vers votre Colonie où on les fait travailler avec d'autres esclaves ? " Je lui répondis que, quoique l'Angleterre désirât mettre fin à l'esclavage, il fallait considérer que, si on débarquait les esclaves qui venaient d'être la proie des trafiquants, ils se trouveraient, par suite de leur ignorance et du manque de protection, encore sujets à être de nouveau réduits à la même condition. On reconnaît en général que le fait de leur permettre de passer un certain temps dans notre colonie les met à même de recevoir des principes qui assureront leur liberté à leur retour dans le pays natal et les rendront susceptibles de contribuer à la civilisation de leurs compatriotes et à la suppression générale de l'esclavage. Radama répondit qu'il

avait beaucoup entendu parler des différentes catégories d'esclaves à Maurice et qu'il était au courant de la condition antérieure et de l'avenir de la plupart de nos deux classes de gens : les esclaves et les apprentis. Il ajouta qu'il n'ignorait pas que la situation actuelle d'un grand nombre d'entre eux est préférable à celle qui aurait pu leur échoir dans leur propre pays. "Pourtant ce sont tous des esclaves, dit-il, soit que vous les ayez capturés soit que vous les ayez autrefois achetés légalement. Cependant, ajouta-t-il, je vois maintenant que le Gouvernement britannique désire qu'il n'y ait ni exportation ni importation d'esclaves mais que tout homme soit employé à cultiver le sol de son pays natal ou libre d'aller de son plein gré séjourner dans un autre pays, et je puis facilement mettre un terme à l'importation comme je l'ai fait pour l'exportation. Une simple saisie y suffira. Je fis remarquer qu'il avait donné assez d'avertissements pour être autorisé à procéder de la sorte et qu'il ne serait pas conforme à son bon renom de laisser une bande de commerçants sans aveu provenant d'autres pays se livrer dans ses ports à un trafic illicite : Ensuite je lui fis remarquer que l'Imam de Mascate avait interdit le trafic des esclaves par des peines très sévères. Radama me fit remarquer que l'Imam de Mascate faisait ses propres lois ainsi que les Anglais et les Français — "Pourtant, fis je remarquer, vous devez savoir que les arabes sont toujours disposés à acheter et que des personnes se montrent également résolues à faire du trafic sous pavillon étranger et vous devez veiller à faire respecter les engagements pris. Après cela il se retira pour rentrer près de ses officiers.

Dans l'après-midi Radama me dit qu'il avait donné l'ordre que tous les biens d'Hussein et d'Andriantsoli fussent vendus au profit de son trésor et qu'il avait offert une récompense de cinq cents dollars à tout individu qui mènerait un groupe de soldats à la retraite d'Andriantsoli. Je lui fis remarquer qu'il était de mon devoir de lui signaler qu'il n'était pas conforme à sa haute situation d'offrir de pareilles récompenses ; je lui ai demandé ensuite discrètement quelle satisfaction il retirerait du fait qu'on le considérerait comme un chef meurtrier (ce qui seraient probablement les termes par lesquels on le désignerait dans ces régions éloignées s'il faisait mettre à mort Andriantsoli, maintenant que la plus grande partie de Boina lui avait juré fidélité). Il dit que la tranquillité ne régnerait jamais dans le pays aussi longtemps qu'Andriantsoli refuserait de prêter le serment, étant donné que ses partisans pilleraient ceux qui avaient juré fidélité aux Hovas et qu'il en résulterait d'incessantes guerres civiles. Je lui montrai alors qu'Andriantsoli gouvernait récemment un peuple sur lequel lui, Radama, ne possédait aucun droit naturel et qu'Andriantsoli n'avait jamais été son sujet bien qu'il eût accepté son drapeau. Il n'avait jamais prêté le serment de fidélité à la façon indigène. Par conséquent il serait injuste de lui ôter son territoire et sa vie, surtout étant donné qu'il y avait tout lieu de croire que la crainte et les chicanes des Maures étaient surtout ce qui l'avait poussé à abandonner sa capitale, de même qu'il était évident que l'influence maure l'avait amené à cesser d'arborer le pavillon de Radama à Majunga. Il serait tout à fait conforme aux usages des peuples civilisés, que Radama déclarait vouloir imiter, qu'Andriantsoli fût traité en prince vaincu et que, après avoir abdiqué son pouvoir et abandonné ses sujets, il reçut un asile et une pension au lieu de voir sa tête mise à prix comme s'il n'était qu'un vulgaire assassin. Radama me demanda comment je pouvais justifier la conduite d'Andriantsoli étant donné qu'il n'avait pas obéi à l'ordre qu'il avait reçu d'envoyer le drapeau et ses ministres à la rencontre de Radama aux limites de son district. Je lui répondis que je ne voulais pas justifier la conduite d'Andriantsoli et qu'il était bien loin de ma pensée de prétendre qu'il avait eu raison ou tort. La seule chose qui me préoccupait c'était de savoir ce qui contribuerait à la réputation de Radama comme roi et à la prospérité de Madagascar. J'étais absolument convaincu que la douceur envers Andriantsoli serait la façon la plus certaine et la plus expéditive d'assurer la tranquillité du district Boina ? Radama répliqua alors : "Mais pourquoi me fuit-il ? Pourquoi ne se présente-t il pas ? Je lui répondis que c'était lui, Radama, qui avait élevé la barrière la plus infranchissable pour Andriantsoli en offrant une récompense à celui qui le lui livrerait, mais que s'il retirait son offre et promettait à Andriantsoli

qu'il aurait la vie sauve, je ne doutais pas qu'il ne fût bientôt facile d'amener le chef à accepter les conditions qu'on lui proposerait. Radama déclara qu'il se refusait à traiter, mais qu'il annulerait l'offre d'une récompense faite à celui qui le lui livrerait, et qu'il voulait essayer ce qu'il obtiendrait en offrant à Andriantsoli la vie.

4 *Juillet.*

Température au jour : 70° ; à midi : 88°

Observation	102	15			
Erreur		1.	15		
	102	13	45		
	51	6	52		
Demi diam	16			18.	56
	51	22	52	15	45
Réfraction			46	3	11
	51	22	6		
	38	37	54	ou en milles	
Déclin	22	53			
	15	44	54		

Lorsque l'armée de Radama est entrée dans la région de Boina le roi a proclamé que le moindre vol exposerait le délinquant à la peine de mort, et jusqu'à hier il n'y avait pas eu de plainte. Trois hommes ont été accusés hier de vol commis en ville causant un préjudice d'un quart de dollar ; le jugement a eu lieu en présence des officiers généraux et un soldat a été accusé d'avoir conduit le groupe ou d'avoir invité d'autres hommes à l'accompagner au cours de son larcin. Il a tout avoué et a été condamné à mort : on l'a fusillé sur la plage, à une petite distance de la ville. Au retour d'une visite que fis à un des capitaines des bricks américains, atteint de la fièvre, j'ai rencontré Abdallah-badrue et, d'une demi-heure d'entretien avec lui, j'ai retiré la conviction qu'il était au courant de la politique du pays : Je lui ai fait comprendre que j'étais également bien informé des dispositions de Radama et que, dans le but de protéger le commerce et la propriété personnelle ainsi que d'assurer la tranquillité du pays, il était indispensable de conclure des arrangements de nature à empêcher les partisans d'Andriantsoli de commettre des actes d'hostilité contre les gens qui avaient promis fidélité à Radama. Car si cela se produisait le pays serait ravagé, de milliers de personnes réduites en esclavage, et le commerce se trouverait par conséquent suspendu. Je lui représentai de mon mieux les maux qui en résulteraient et lui déclarai que je savais fort bien qu'il lui était possible de prévenir des conséquences aussi désastreuses en profitant de son influence pour amener Andriantsoli, dont la retraite à ce que je savais lui était connue, à s'en remettre à la miséricorde de Radama. Il a déclaré qu'il n'était pas du tout au courant des affaires du chef et qu'il ne désirait pas gagner la somme promise par Radama. Je lui dis que Radama avait annulé l'offre qu'il avait faite et qu'il avait promis à Andriantsoli qu'on ne toucherait point à sa vie ; d'ailleurs s'il ne voulait pas essayer de sauver le pays de la ruine on trouverait bien quelqu'un autre qui serait disposé à le faire, mais il perdrait alors l'occasion la plus favorable qui se fût jamais présentée à lui d'accomplir une action noble et de gagner la faveur et la confiance de Radama qui pourrait peut-être le faire remettre, à demeure, dans la haute situation qu'il avait si longtemps occupée et dont il avait été récemment destitué. Cette perspective le rendit radieux. Il me fit mille compliments sur la façon dont j'avais gagné la confiance de Radama, puis il me demanda si je pouvais lui garantir qu'on lui rendrait sa charge de capitaine de port. J'évitai de répondre d'une façon directe déclarant que Radama se montrerait large, mais que je ne pouvais fixer des conditions ; pourtant je savais que le roi demeurant au centre de l'île et ignorant tout des affaires maritimes aurait certainement besoin des services d'un homme comme lui qui possédait parfaitement la connaissance des questions,

augmenterait ses resources et contribuerait à affermir son autorité. Abdallah fut charmé par ces vues et déclara qu'il ferait à Radama des propositions très larges ; il mentionna ensuite la possibilité que Radama viendrait à punir Andriantsoli comme il avait fait pour Hussein au cas où il se saisirait de lui ; mais je lui donnai la promesse la plus solennelle que la personne du chef serait respectée et que, s'il était nécessaire, je me constituerais otage afin qu'il n'ait pas à souffrir. Il déclara alors qu'il examinerait la chose et que s'il pouvait savoir où se trouvait la retraite d'Andriantsoli il me mettrait au courant. Je le pressai d'agir vite et, après l'avoir quitté, je vins rejoindre le roi qui rentrait en ville. Au moment où il arriva sous son drapeau un des bricks américains tira 21 coups de canon auxquels répondirent les pièces de campagne de la garde du roi ; après quoi Radama entra dans la demeure de Messadbay, la première maison en pierre et couverte qu'il ait jamais vue ; il a été tout-à-fait charmé par l'air de solidité et de sécurité qui l'a frappé spécialement. La nouveauté de la chose l'avait amené à la visiter.

5 *Juillet.*

Température au jour : 68°

La 5e brigade de l'armée, sous les ordres du Général Ramena, a reçu l'ordre de s'avancer vers le nord dans le but de s'informer des dispositions des indigènes de ce côté-là, et de ramener à l'ordre les réfractaires ; la 6e brigade sous les ordres de Ramanalona a été dirigée vers le sud près de la Betsiboka pour aller à la rencontre de tous ceux qui passent du côté ouest de la rivière, dans la partie de la contrée qui a réclamé la protection de Radama ; le reste de l'armée a été envoyé par détachements à la recherche du bois nécessaire à la construction des casernes de Majunga où Radama a décidé de laisser une garnison de onze cents hommes sous le commandement du prince Ramanetaka qu'il a désigné comme gouverneur.

A midi Abdallah m'a fait demander d'aller le voir chez lui, étant donné qu'aucun étranger n'est admis dans les lignes de l'armée. Je me suis donc rendu auprès de lui et il m'a dit qu'il venait de s'entretenir avec les amis d'Andriantsoli et qu'il voyait quelque possibilité d'arranger les affaires de façon satisfaisante. Une des personnes qui sont au service du chef et jouissent de sa confiance a été mandée et doit arriver à sa maison pour m'y rencontrer à 9 heures du soir : J'aurai alors de plus amples renseignements. De nouveau je l'ai engagé à agir rapidement étant donné que la rareté et la cherté des vivres pressent Radama de partir. J'ai convenu de le rencontrer à 9 heures. Après que je l'ai quitté il a couru pour me rattraper et m'a demandé si je savais quelle était la faute de l'homme qu'on avait fusillé hier. Je lui répondis que Radama avait promis aux gens du Boina que leurs propriétés privées seraient respectées et qu'il avait voulu montrer dans ce 1er cas quel serait le châtiment réservé à ceux qui désobéissaient à ses ordres. Abdallah a déclaré que les objets volés n'avaient pas grande valeur, pas plus d'un huitième de dollar et que les gens de la ville étaient très étonnés et très effrayés.

Je lui fis remarquer qu'ils n'avaient pas lieu d'être effrayés étant donné que Radama avait pris des mesures pour faire respecter leurs biens et que c'est au cas où il aurait autorisé le vol qu'ils auraient sujet de craindre. Il a déclaré que c'était condamner un homme à mort pour un très petit motif et il a ajouté, avec une expression où on devinait beaucoup de préoccupation, que si Radama voulait imposer un châtiment pareil pour toutes les fautes de ce genre les gens de Majunga seraient tous appelés à encourir la même condamnation.

Je lui ai fait remarquer alors que tous les sujets de Radama devaient être soumis aux mêmes lois, et que les gens de Majunga avaient tous prêté serment de fidélité ; je n'étais pas autorisé à parler de façon positive pour ce qui concernait le châtiment qui pourrait être infligé, mais je considérais qu'il serait très dangereux de violer les lois établies. Il soupira et, après m'avoir rappelé ma promesse de lui rendre visite à 9 heures, je rentrai au camp et, craignant que mes plans ne pussent se réaliser, j'ai informé Radama de ce qui s'était passé. Le roi m'a déclaré qu'il n'avait guère d'espérance de succès mais que je pouvais — si je le jugeais bon — m'employer à liquider l'affaire

pendant 3 jours étant donné qu'il lui faudrait ce temps-là pour finir les casernes. En même temps il me mit en garde contre les risques que je courais en allant parmi les Maures de nuit : il ne pensait pas qu'ils pouvaient être animés de bonnes intentions pour moi. Dans la seconde moitié de la journée plusieurs groupes de soldats ont été autorisés à se rendre dans la ville pour acheter des marchandises, et beaucoup d'argent a été dépensé pour des objets de très peu de valeur. A 9 heures je me suis rendu à la maison d'Abdallah et j'y ai trouvé quelques-uns des chefs des différentes tribus établies à Majunga, j'ai reconnu un homme pauvrement habillé comme étant l'un des membres de l'ambassade qu'Andriantsoli avait envoyée chez les Hovas au mois d'Avril dernier ; il était alors magnifiquement revêtu d'un manteau de drap rouge. Abdallah a commencé à nous entretenir de la question en racontant une partie de ce qui s'était passé avec lui ; puis il ajouta que j'avais promis qu'Andriantsoli serait rétabli dans ses pouvoirs. Je fus obligé de le contredire en termes sévères et en lui déclarant pour la seconde fois que la seule chose qu'il m'était possible de garantir c'était que le chef aurait la vie sauve : Et, étant données les circonstances actuelles, c'était tout ce qu'on pouvait demander de Radama. Je lui montrai tous les maux qui allaient suivre si un accord ne pouvait être conclu entre le roi et le chef, et lui répétai les arguments que j'avais précédemment donnés à Abdallah. Il s'entretinrent pendant quelques instants dans une langue qui m'est inconnue ; puis déclarèrent qu'ils viendraient voir Radama et essayer de conclure un arrangement pour le compte d'Andriantsoli. Je leur expliquai que toute tentative de ce genre serait complètement inutile et ne ferait que les exposer à des reproches sévères de la part du roi. Ils exprimèrent quelques craintes au sujet de la sécurité d'Andriantsoli et je m'efforçai de les écarter répétant que je me constituerais volontiers ôtage ; ils hésitèrent un moment et s'entretinrent en maure. Je leur déclarai alors qu'il était encore en leurs pouvoirs d'épargner au pays la dévastation, car en cas d'hostilités les fugitifs seraient poursuivis dans toutes les directions et on cesserait d'avoir égard à la propriété privée ; d'où il résulterait certainement la ruine de tout commerce. J'ajoutai que si je n'étais pas convaincu qu'Andriantsoli serait traité avec égard je ne mènerais pas l'affaire : mais j'avais la plus complète confiance en la promesse de Radama ; je ne doutai pas que le chef ne fût traité de façon très large. Ils persistèrent dans leurs hésitations et déclarèrent qu'il faudrait quelque temps pour se mettre en rapport avec Andriantsoli qui se trouvait à une certaine distance. Je leur déclarai alors qu'il me fallait sa réponse dans les trois jours ou il me serait impossible dans la suite de rien faire pour lui. Ils s'adressèrent alors à Bakary l'homme pauvrement vêtu et, après avoir entendu sa réponse, me demandèrent ce qu'il fallait proposer à Andriantsoli. Je leur répondis que les propositions étaient à la fois d'une nature très étroite et très étendue : à savoir qu'Andriantsoli devait prêter serment de fidélité à Radama et obéir à ses décrets ou se considérer comme mis hors la loi ; ils eurent l'air déçus et demandèrent si c'était là tout. Je leur déclarai qu'ils devaient laisser le reste à Radama qui n'oublierait pas que le chef jouissait précédemment d'une situation élevée. Après un moment d'entretien et de discussion ils me déclarèrent que Bakary était le plus proche confident d'Auriantsoli et qu'il recevait par conséquent l'ordre d'aller le trouver et de revenir dans le délai de trois jours que j'avais fixé. Au moment où j'étais sur le point de partir Abdallah me demanda encore si j'avais parlé à Radama de la situation de capitaine du port : je lui répondis que c'était beaucoup trop tôt ; qu'il ne convenait pas de presser le roi ; puis, après avoir pris congé de lui, je me dirigeai vers la porte extérieure lorsque je fus grandement surpris de voir Radama déguisé et debout au milieu des boys qui d'ordinaire me suivent. Aucun des maures ne l'avait remarqué et, quand nous arrivâmes à sa tente, il me déclara qu'il avait redouté que je ne fusse trompé par les Maures et qu'il avait voulu entendre et voir ce qui se passerait ; il avait en outre posté une garde à proximité pour le cas où elle aurait été nécessaire.

6 *Juillet.*

Température le matin 69° à midi : 90.

Tous les bateaux et tous les canots qui se trouvent à Majunga ont été réquisitionnés ce matin pour transporter les trois ou quatre brigades de l'armée de l'autre côté de la baie ; les officiers ont reçu l'ordre formel de respecter toutes les propriété privées et d'employer tous les moyens en leur pouvoir pour amener Andriantsoli à prêter serment à Radama, et sans qu'on eût recours à des mesures hostiles, au cas où ils viendraient à rencontrer quelque personne au courant de la retraite du chef.

Une grande embarcation Arabe est arrivée avec du bois de Sambirano.

Radama a acheté deux cents armes modèles marquées Y. A. W. R. au capitaine Bates, du brick américain *Thetis* au prix de deux taureaux pour chaque mousquet, une escopette de six livres et un fusil lourd au prix de cent vingt dollars. Les droits récents sur le bétail tué par les commerçants étaient d'un quart de dollar par animal et les indigènes payaient en outre au chef une somme de 4 dollars pour 10 têtes de bétail qu'ils vendaient.

Le droit de mouillage était fixé à 70 dollars et les bâtiments qui se livraient au commerce de la viande de bœuf séché devaient prendre deux cents têtes au chef au prix de cinq dollars chacune, 50 à Hussein et le même nombre au capitaine du port à quatre dollars chacune. Or le prix le plus élevé qu'on payait aux indigènes ne dépassait pas deux dollars ; bien qu'à ces condition, les marchands aient été autorisés à construire les hangars nécessaires et à se mettre au travail ils ont dû, dans la suite, prendre encore le même nombre de têtes à un prix également extravagant.

7 *Juillet.*

Matin : 69° à midi : 92.

Bientôt après le coucher du soleil un feu a éclaté dans le quartier de la ville situé du côté d'où venait le vent et a brûlé avec une très grande violence pendant près de 3 heures dévorant environ un tiers des maisons et une grande quantité de bois abattus pour le service du port : Les habitants déclarent que les accidents de ce genre sont assez fréquents et que les dégâts qui en résultent sont en général réparés dans trente ou quarante jours : les matériaux dont sont faites les toitures étant faciles à transporter et se trouvant à proximité du lieu où on s'est aperçu de l'incendie, toute la partie de l'armée qui restait auprès du roi était passée en revue et sous les armes : Après avoir augmenté toutes les gardes Rabama a fait demander si les gens de la ville avaient besoin du concours de l'armée ; sur la réponse positive qui a été faite, les soldats ont transporté rapidement les toits de certaines maisons dans la mer, de façon à produire un vide de cinquante pas de large ; la marche des flammes a été arrêtée par là sans accident sérieux.

8 *Juillet.*

Température le matin : 68° à midi : 93.

Les casernes étant presque terminées Radama, a exprimé le désir de ne pas rester inactif ; il a déclaré qu'il ne trouverait pas Andriantsoli sans se mettre à sa recherche et il a exprimé le désir de retirer aux gens du Boina leurs armes. D'après sa conversation, je devinai qu'il était embarrassé pour trouver un prétexte valable pour exiger leurs armes : il avait l'intention de demander à la région de fournir un certain nombre de recrues à son armée et pourtant il ne désirait pas les avoir comme soldats et s'attendait à ce qu'ils préférassent livrer leurs armes plutôt qu'entrer dans ses rangs Il a aussi constaté que les sommes qu'il faudrait pour acheter les armes seraient trop considérables pour qu'on put les dépenser de cette façon. Je lui avais fréquemment indiqué lors des précédentes occasions qu'il serait tout à fait juste de lever dans les régions rebelles des contributions susceptibles de le dédommager en quelque mesure des frais qu'il avait faits pour son expédition. Etant donné les ressources de la région de Boina, j'étais convaincu qu'une contribution acceptable et modérée lui permettrait de se faire livrer toutes les armes à un juste prix. Et puisque les hova lui payent un dixième du produit de la terre et même de leurs gains dans les affaires commerciales, il ne serait pas contraire à la raison d'exiger

la même proportion du capital actuel de cette région qui venait de lui occasionner de grandes dépenses en l'obligeant à y amener une armée. Cette contribution servirait de de base à l'évaluation des armes. Je lui rappelai aussi les conditions auxquelles il avait acheté ses nouvelles armes au capitaine américain ; cette proposition reçut son entière approbation et, après l'avoir longuement examinée, il dit qu'il adopterait les plans que je proposais : Il attendrait le retour du messager envoyé à Andriantsoli pour s'éloigner de Majunga. Au coucher du soleil Bakamy me fit savoir qu'Andriantsoli se conformerait à tout ce qu'on demanderait de lui et qu'il enverrait ses ministres rendre visite au roi.

9 *Juillet.*

Température matin : 69° à midi : 92

Peu après midi les troupes de Radama ont été passées en revue dans un endroit découvert, situé derrière la ville, et qui se trouve parfois sous l'eau de la mer au moment de la haute marée. Les différentes classes de gens établies à Majunga étaient assemblées par groupes et se sont mises à exécuter des semblants de combats et des danses indigènes à l'approche du roi ; elles ont continué à se livrer à ces exercices violents jusqu'au coucher du soleil, à part un intervalle pendant lequel les troupes ont, sur leur demande, fait quelques manœuvres. Radama m'a fait remarquer que les Arabes montraient le plus de force musculaire et de décision, que les Indiens témoignaient de l'adresse mais d'un manque de confiance en eux-mêmes qui prouvait qu'ils comptaient plus sur les stratagèmes que sur la force ; les gens des îles Comores faisaient preuve d'une régularité monotone qui montrait qu'ils étaient passés maîtres dans l'activité à laquelle ils se livraient à ce moment, mais ne manifestaient aucun trait susceptible de développer leur caractère ; Il a exprimé sa satisfaction de la façon de faire des Antalaotra qui déployaient dans leurs mouvements une variété, une grâce, une agilité et un respect pour le souverain qu'il avait beaucoup admirés. Je l'invitai à deux ou trois reprises à considérer les combats au bâton, mais cela ne l'interessait pas. J'imagine que les Antalaotra, qui sont les premiers qui se soient établis à Majunga et se trouvent par droit de conquête possesseurs d'une partie de la terre, ont introduit dans leurs danses quelques-uns des anciens pas de Madagascar. Les gens des Comores, accompagnés de l'héritier présomptif du titre de chef de Mohéli, se sont avancés d'un allure ferme et égale, puis ont reculé à petits pas. Le jeune prince après avoir déposé devant Radama le tribut hommage (manasina) a fait former un cercle et commencer une danse : ils ont exécuté un pas en arrière et un pas en avant, le visage tourné vers l'intérieur du groupe, et ainsi à plusieurs reprises ; puis on a fait un demi tour et on a exécuté les mêmes mouvements et, enfin, de nouveau face à l'intérieur du cercle. Leur musique est une trompette grossière et une cymbale sur laquelle deux hommes se penchent et frappent avec deux bâtons chacun, et cela a duré pendant 4 heures Ils n'ont pas varié le moins du monde depuis le début, et je ne saurais trop dire combien de temps ils auraient continué si Radama n'avait pas envoyé au prince un cadeau consistant en une chaîne en argent et fait aux groupes un compliment sur la façon irréprochable dont ils observaient la mesure dans leurs mouvements.

A la tombée de la nuit le roi est rentré au camp et je me suis rendu à la maison d'Abdallah où j'ai trouvé les ministres d'Andriantsoli attendant son arrivée. Après leur avoir donné l'assurance de mes égards pour eux et les avoir invités à se considérer comme les arbitres du destin réservé à leur région je les ai amenés devant le roi qui avait maintenu les troupes sous les armes pour les recevoir ; après les salutations d'usage Radama les a invités à expliquer le but de leur visite. Ils étaient au nombre de trois : Bonanarie surnommé Boana, Buddalluboine et Buddalla Amand (1).

Ils ont déclaré l'un après l'autre qu'ils avaient reçu l'ordre de promettre à Radama la fidélité d'Andriantsoli et d'exprimer les regrets du chef de l'erreur qu'il avait commise en évitant de recevoir le roi dans la capitale de la région, et son désir actuel de

(1) Orthographe du manuscrit pour autant qu'elle est lisible.

réclamer maintenant la protection de Radama ; Radama a énuméré avec beaucoup de détails quels étaient les évènements qui l'avaient amené à venir à la tête d'une armée dans la région boina, et a insisté sur les vexations dont lui-même et ses sujets avaient été l'objet da la part du chef de la région boina, parce que ce dernier offrait un asile à ceux qui désertaient la région des Hovas et les encourageait à piller les sujets du roi. Il a aussi fait allusion aux tributs que le chef du Boina imposait autrefois aux Hovas et à des menaces récentes d'envahir ses territoires "Pourtant, ajouta-t-il, nous devons nous efforcer de tirer des évènements du passé une leçon utile pour notre conduite à l'avenir ; j'ai l'intention d'être roi de Madagascar et je me refuse à ce que l'autorité dans cette île soit partagée. Si les déclarations que vous venez de faire en présence de cette assemblée qui se compose de gens appartenant à toutes les parties du pays et même de nombreux étrangers sont vraies, allez avec mes officiers et prêtez le serment de fidélité au nom de votre chef et pour votre propre compte, puis revenez pour recevoir mes ordres". Au retour des ministres d'Andriantsoli, Radama leur a promis sa protection pour ce qui concerne leur propre personne et leur a déclaré qu'il était nécessaire qu'il envoyât une personne jouissant de sa confiance pour s'assurer qu'ils raconteraient en détail à Andriantsoli ce qui s'était passé, et aussi pour recevoir du chef la promesse qu'il était décidé à observer les engagements contractés en son nom, en présence des ministres. Radama m'a demandé de les accompagner chez Andriantsoli, puis on les a invités a se retirer et à se tenir prêts à partir dès que la marée serait propice le lendemain matin. Après que les troupes eurent été renvoyées, Radama m'a demandé de combien d'hommes il était nécessaire que je fusse acompagné ; je lui répondis que sachant qu'Andriantsoli craignait encore pour sa personne et errait d'une île à l'autre dans des endroits boisés au milieu de la baie, il me paraissait prudent de ne me faire escorter que de quelques personnes, trois au plus, car, si le chef était informé de l'approche d'une force armée, il est probable qu'il chercherait à nous éviter ou, tout au moins, sa défiance en serait éveillée. Le roi a dit alors qu'il comprenait la valeur de mes raisons mais que les gens du Boina étaient traîtres par nature, que la façon par laquelle les ancêtres du chef étaient arrivés au pouvoir était la plus basse trahison et qu'on ne pouvait absolument pas compter sur eux pour ce qui concernait sa sécurité personnelle toutes les fois que la perte d'un individu pouvait contribuer à les agrandir. Il me recommanda de prendre une garde forte d'au moins une compagnie avec laquelle il enverrait au moins un officier ; toutefois quand il apprit que l'escorte devait se rendre par voie fluviale et qu'il n'y avait que quelques canots disponibles il ne fit plus d'objection.

10 *Juillet.*

Je me suis rendu auprès du roi de bonne heure pour lui demander s'il avait des instructions spéciales à me donner ; il m'a répondu qu'il avait exprimé tout ce qu'il désirait dire dans son discours et qu'il voulait seulement se rendre compte qu'Adriantsoli comprenait parfaitement la nature du serment de fidélité que ses ministres avaient prêté en son nom. Je lui demandai s'il n'avait pas d'ordre à faire donner au chef et s'il ne voulait pas fixer un endroit où il devrait demeurer, ou bien encore l'inviter à se présenter. "Oh ! dit Radama. il ne me verra jamais de plein gré, et ce serait agir contrairement aux usages du pays que d'exiger la visite d'un chef soumis." Je demandai à Radama s'il n'accepterait pas une rencontre. Il répondit que si, mais qu'il prévoyait qu'elle n'aurait jamais lieu. La marée étant favorable je me suis embarqué avec les ministres d'Andriantsoli, trois officiers du roi et un jeune frère d'Abdallah Badrue. Le vent étant favorable nous avons avancé à une assez bonne allure et avons débarqué le courrier du roi pour informer les officiers qui commandent les différents détachements de ce qui s'était passé. Nous laissâmes le vieux village de Bembatoka à notre droite (à l'ouest) et nous sommes entrés dans la partie large de la rivière au coucher du soleil ; nous avons dépassé plusieurs îles couvertes de broussailles. A 11 heures, la marrée et le courant étant trop forts nous n'avons plus pu continuer et il y avait tant de boue entre nous et le rivage qu'il était impossible de débarquer. Notre bateau s'est bientôt trouvé

à fond et est resté dans cette position jusqu'à 2 heures du matin ; puis, avec le retour de la marée, nous avons continué à avancer et, au jour, nous étions à l'estuaire de la rivière Marovoay (beaucoup d'alligators).

11 *Juillet.*

Au moment du débarquement les ministres d'Andriantsoli ont vu un troupeau de bétail et immédiatement ils ont tiré sur deux des plus beaux taureaux, coutume pratiquée par toutes les personnes employées par le chef du Boina. Bonamarie m'a demandé de l'attendre à Marovoay et de lui permettre d'aller à la recherche de son maître qui, dit-il, pour plus de sécurité, n'était accompagné que d'une seule personne et se déplaçait fréquemment d'un endroit à l'autre ; il m'a promis de revenir sans retard. Une grosse partie de la viande du bœuf a été disposée sur des feux et aussitôt les Sakalaves se sont mis à prendre un bon repas ; ils magent fréquemmant les parties les plus grasses et même des parties de la peau ; ils étaient sans cesse occupés à faire cuire et à manger jusqu'à fort avant dans la journée. Je me suis montré mécontent d'avoir à passer tout ce temps sans rien recevoir d'Andriantsoli, et j'ai demandé qu'un des ministres qui restaient se mît à la recherche de Bonamarie et retournât au crépuscule, sinon je partirais et retournerais à Majunga. Buddalla Amand est alors parti, mais il n'était pas de retour au moment fixé. Je suis donc monté dans un canot et me suis mis à redescendre la rivière. Sur ces entrefaites nous avons rencontré Bonamarie qui nous a appris que les bruits de la présence des Hovas avaient décidé Andriantsoli à descendre la rivière en canot et qu'il se trouvait dans une île boisée où on n'avait pu découvrir le lieu de sa retraite ; mais nous pouvions d'un moment à l'autre nous attendre à recevoir quelque chose de lui. Ceci m'a décidé à remonter la rivière, et à midi nous sommes parvenus à quelques huttes désertes. Nous étions en train d'arranger un emplacement pour nous reposer quand deux hommes sont arrivés de la part d'Andriantsoli et m'ont informé que le chef viendrait me voir le lendemain à midi à l'endroit où ils l'avaient quitté, à une distance d'environ deux milles. J'ai donné aux messagers l'ordre de retourner et de faire savoir à leur maître que je désirais le voir au point du jour, sinon que je rentrerais sans l'avoir rencontré. Je me suis alors retiré pour me reposer, mais j'ai été bientôt éveillé par des hommes venus pour me faire savoir qu'Andriantsoli se présenterait à moi quand je voudrais.(1)

---

(1) Le Journal s'arrête ici. Par Guillain (Documents sur la partie occidentale de Madagascar) nous savons qu'Andriantsoli fut trouvé à Nossi-Kibouadrou, petite île de la baie de Bombetoke : il était entouré de quelques centaines de guerriers armés. M. Hastie lui expliqua la situation et réussit à l'amener auprès de Radama, qui le reçut avec politesse. La soumission d'Andriatsoli eut lieu solennellement à Marovoay. Andriantsoli conservait son titre d'Ampanjakabe. Mais on ne lui laissait plus qu'une autorité nominale sur ses sujets. Il était placé sous la tutelle de Ramanetaka, gouverneur hova. Il ne tarda pas d'ailleurs, à se révolter et à entraîner une insurrection. Mais il ne réussit pas dans ses tentatives et s'enfuit à Mayotte.

L'expédition de Radama était terminée : l'armée se mit en route le 15 Août 1824 pour revenir en Imerina. Hastie fit de nouveaux séjours à Madagascar en 1825 et 1826. Au début de l'année 1826, d'après Ellis, Hastie, qui était à Maurice, revint à Tamatave où il trouva Jean René malade. Celui-ci mourut quelque temps après, désignant l'agent anglais comme son exécuteur testamentaire. Hastie resta à Tamatave jusqu'au 19 mai 1826. Il retourna à Port-Louis et revint encore à Tamatave. Au mois d'Août 1826 on reçut encore de ses nouvelles à Maurice. Mais le 8 Octobre 1826, après une courte maladie consécutive à des accidents il mourut à Tananarive.

SUR LA MORPHOGENIE DE LA BAIE

DE

DIEGO-SUAREZ

PAR M. R. DECARY

De forme très irrégulière, l'immense baie de Diégo-Suarez, dont le développement de côtes n'est pas moindre de 156 kilomètres, est réunie à la l'océan par une passe large de deux mille mètres, entre le Cap Tanifotsy au nord, et le Cap Andranomody ou Cap Miné au sud. Cette passe est divisée en deux parties par un ilot, Nosy Volana, et, seule, la partie sud de l'îlot forme un chenal praticable aux navires, même de faible tonnage.

La baie de Diégo-Suarez comprend quatre grandes divisions principales, séparées par des presqu'îles :

Au nord-est, la baie du Tonnerre, entre la presqu'île Tanifotsy terminée par le Cap Tanifotsy, et la presqu'île Anoritabe, terminée par le Cap Vatomainty(1) ;

Au nordouest, la baie des Cailloux blancs, entre cette presqu'île et celle de Cap Diégo ; cette baie, aux échancrures multiples, se subdivise elle-même en anse Farafakobe, baie Tsiala, anse des Rafales, et anse Andohazampo, ces deux dernières séparées par la presqu'île Ankorombe.

Au sud-ouest, le Cul de sac Gallois, entre la presqu'île de Cap Diégo (Pointe des Mapous) et la pointe Tendrofanihy(2), forme, dans sa partie nord, les anses Antsahazo et Ampanolahana ; il est réuni au reste de la baie par le port de la Nivière, détroit long de 5 kilomètres 500, et large de 1 à 2 kilomètres, situé entre les presqu'îles de Cap Diégo et d'Antsirana. Dans la partie est du port de la Nièvre, se creuse, près d'Antsirana, la petite baie des Amis.

Au sud, enfin, entre la presqu'île d'Antsirana et celle d'Oronjia(3), la baie des Français, de forme circulaire.

*
* *

Une description succincte des formations géologiques des bords immédiats de la baie de Diégo est nécessaire pour permettre d'en comprendre la morphogénie. Nous la donnerons, tant d'après nos recherches personnelles que d'après celles effectuées par M. Lemoine(4).

La presqu'île Tanifotsy est formée à la base d'argile bleue cénomanienne, avec, en bordure de la mer, sur sa rive ouest, une étroite zône de calcaires pléistocènes. Sur cette assise cénomanienne reposent des marnes et argiles aturiennes, elles-mêmes surmontées de calcaires et sables aquitaniens. Le pendage de ces couches est sud ouest — nord-est. Au point de vue topographique, cette presqu'île s'abaisse régulièrement du nord au sud, depuis la cote 70 vers le nord d'Ambadronga, jusqu'à la la cote 20, au sommet de la falaise qui forme le Cap Tanifotsy.

---

(1) — Ou Cap Ambatomainty.
(2) — Ou pointe des Chauves-Souris.
(3) — L'orthographe primitive de ce nom serait Moronjia (au bord du sable).
(4) — Paul Lemoine. — Etudes géologiques sur le nord de Madagascar. Paris 1906.

La presqu'île Anoritabe est constituée par un soubassement cénomanien que surmontent les calcaires aturiens ; elle est réunie au Cap Vatomainty par une bande sableuse aquitanienne, dont la surface est parsemée de blocs de basalte. Le Cap lui-même, d'une altitude de 75 mètres, est formé de calcaires aquitaniens sur le flanc desquels sont plaqués des basaltes et tufs basaltiques.

L'anse Farafakobe est limitée à l'est par la presqu'île Anoritabe, et, à l'ouest, par un mamelon haut de 30 mètres, formé de tufs basaltiques. La baie Tsiala est bordée, sur sa rive ouest, par l'argile cénomanienne, sur une faible épaisseur, que surmonte l'aturien. L'emschérien semble en pas y être représenté.

La presqu'île Ankorokorobe, qui limite au nord l'anse Andohazampo, est formée par un mamelon de conglomérat phonolitique culminant à 70 mètres, au milieu de l'argile bleue cénomanienne.

Plus à l'ouest, et présentant l'aspect d'une immense muraille, se dressent sur une base crétacée, les escarpements nummulitiques du Babaomby Vatobe (265 mètres), du Dower Castle(1) (292 mètres), et du Windsor Castle(2) (393 mètres).

La presqu'île triangulaire de Cap-Diégo, réunie à la terre par l'étroit isthme d'Andrakaka, se compose d'un substratum cénomanien, recouvert d'une coulée de basalte latéritisé en grande partie. Le cénomanien affleure partout en bordure de la mer ; il est traversé près d'Andrakaka par un important filon de tinguaïte.

Le Cap-Diégo proprement dit(3) est un énorme bloc de calcaire nummulitique, haut de 69 mètres(4), qui plonge directement dans la mer et dont la base est en contact latéral avec le cénomanien. Il est entamé par une vaste grotte en partie écroulée. A 150 mètres au nord du Cap, on observe, au-dessus du cénomanien, les restes démentelés d'un banc de calcaire tendre très caverneux renfermant des coquilles marines vivant encore actuellement : huîtres, moules internes de gastropodes, ou même coquilles ayant conservé leurs couleurs, polypiers, etc. Ce banc se trouve à 7 mètres au dessus du niveau de la mer.

Le Cul de sac Gallois, dominé à l'ouest par la masse nummulitique de l'Ambongo Abo (altitude 350 mètres) est bordé sur tout son pourtour par les argiles du cénomanien qui prennent, vers le sud, une grande extension. De nombreuses rivières les ont entaillées de leur vallée : rivière des Tortues(5), rivière Antsahalalina, rivière des Maques(6) rivière de la Main(7), rivière des Caïmans, ces trois dernières provenant du massif de la Montagne d'Ambre. Toute cette côte sud du Cul de sac Gallois, basse et marécageuse, est bordée de palétuviers.

La presqu'île Antsirana est formée, comme le plateau de Cap-Diégo qui en est le prolongement naturel, d'une base d'argile bleue recouverte d'une coulée basaltique descendue de la Montagne d'Ambre.

M. Lemoine a signalé(8), d'après M. Geay, un banc d'Ostrea cucullata intercalé entre le cénomanien et les basaltes dans les pentes est de la baie des Amis. Nous avons retrouvé ce niveau sur les pentes ouest de la même baie, où il se trouve à 2 mètres d'altitude, ainsi qu'aux environs de la pointe du Corail où il est à 1 mètre au-dessus de la mer. Au fond de l'Anse Melville, on remarque, à l'altitude +2 une petite plage soulevée, dont le sable renferme une multitude de coquilles brisées(9).

La baie des Français, sur laquelle s'ouvre la large vallée de la Betaïtra, est bordée d'une bande cénomanienne, dominée au sud-est par la Montagne des Français (altitude

(1) — Ou Ankaramisampana (roches brisées).
(2) — Ou Andranomaimbo.
(3) — Ou Ampanilahana.
(4) — 64 m. seulement d'après la carte au 1/50.000e.
(5) — Ou rivière Antsahapona.
(6) — Ou rivière Antomboka.
(7) — Ou rivière Santanaarana.
(8) — Lemoine-Op. cit. p. 329, en note.
(9) — Les tombes de l'ancien cimetière sont creusées dans ce sable.

351 mètres dans la partie nord du massif d'Antanalatsaka), dont le sommet, constitué par un plateau nummulitique, forme le pendant du Windsor Castle et du Dower Castle ; entre la montagne et la mer, le substratum cénomanien qui atteint une altitude de 126 mètres sur le flanc de la vallée de la Betaïtra(1), est recouvert en de nombreux endroits par d'énormes éboulis de calcaire nummulitique, ou par un placage épais de terrains remaniés appartenant aux formations supérieures (emschérien, aturien).

La presqu'île d'Oronjia est formée dans toute sa partie ouest jusqu'au Cap Andranomody d'une base d'argile cénomanienne que surmontent des calcaires récifaux en bancs épais, semblables à ceux signalés non loin du Cap-Diégo, et arrivant à l'altitude de 20 mètres au Cap Andranomody et 40 mètres à Ramena près d'Ankoriko. Au-dessus de ces calcaires vient une argile sableuse rouge provenant tant de la décomposition de la roche sous-jacente sous l'influence des agents atmosphériques, que d'un apport eolien issu des dunes situées en bordure de l'Océan Indien(2). M. Lemoine signale en outre, à la surface de cette argile des blocs de basalte.

*
* *

Les Iles. Un certain nombre d'îles et d'îlots de nature variée parsèment la baie. Ce sont :

A l'entrée de la baie du Tonnerre, près du Cap Vatomainty :

Nosy Langoro, ou Ilot des Aigrettes, rocher corallien soulevé. Altitude : 10 mètres.

Dans la baie des Cailloux Blancs :

Nosy Koba, ou Ile de la Coquille, formé de tufs basaltiques. Altitude : 15 mètres.

Nosy Fano(3). Altitude : 7 mètres.

Nosy Loapasana, ou Ilot du Sépulcre, rocher formé de calcaires nummulitiques. Altitude 100 mètres.

Dans la baie des Français :

Nosy Longo ou Pain de Sucre, rocher nummulitique comme l'ilot du Sépulcre. Altitude 122 mètres.

Enfin, dans la passe elle-même, l'ilot corallien de Nosy Volana, de l'altitude de de 30 mètres.

* *
*

Les Fonds. — Les profondeurs les plus faibles s'observent dans le Cul de Sac Gallois. La presque totalité de cette partie de la baie présente un fond de vase de 1 à 3 mètres au maximum, parsemé de pâtés de coraux isolés. En entrant dans le détroit du port de la Nièvre, la profondeur augmente d'une façon remarquablement régulière pour atteindre 20 mètres entre le Cap Diégo et Antsirana.

Le reste de la baie est notablement plus profond que le Cul de Sac Gallois ; la baie des Cailloux Blancs a une profondeur moyenne de 20 à 35 mètres ; le sol y est en grande partie formé de vase ; quelques hauts fonds attestent la présence de rochers probablement coralliens ; le fond de la baie des Français qui ne dépasse pas une vingtaine de mètres, est également composé surtout de vase : la baie du Tonnerre atteint des profondeurs des 30 à 40 mètres, avec un sol tantôt sableux et tantôt vaseux. Enfin, une fosse profonde, déjà signalée par M. Lemoine et orientée est ouest, existe entre le Cap Tanifotsy, le Cap Andranomody, le Cap Vatomainty et Nosy Langoro ; sa profondeur moyenne est de 50 à 60 mètres, et atteint même 70 mètres à un kilomètre à l'ouest de Nosy Volana. Le fond de cette fosse est de composition variable, vase

(1) — Lemoine. Op. cit p. 194.

(2) — La formation de ce terrain de décomposition est à rapprocher de celle des terrains qui constituent l'Extrême Sud de Madagascar entre le Cap Sainte-Marie et Andempopale.

(3) — Indiqué sur la carte géologique de M. Lemoine sous le nom de Nosy Tanga, comme formé de tufs basaltiques.

ou sable, suivant les endroits. Elle ne se continue pas à l'est de la passe, où les profondeurs ne dépassent pas 30 à 40 mètres. Entre Nosy-lava (Ile Diégo) et Nosy Antaly (Ile Suarez), ilots coralliens qui atteignent 12 mètres de hauteur, et la presqu'île Tanifotsy, se trouve un vaste haut fond de sable et de corail, découvert en partie à marée basse.

Quant aux polypiers, ils ont édifié, en de nombreux endroits en bordure du rivage de la baie, une plateforme de largeur appréciable, à sec au moment des plus basses mers ; et d'autre part, dans le milieu de la baie, ils sont disséminés sans régularité apparente, vivant tantôt sur les fonds de sable, tantôt sur les fonds de vase(1).

La carte bathymétrique, jointe à ce travail, a été dressée d'après la carte du service hydrographique de la Marine, feuille N° 4695, édition de 1904 ; d'autre part, les trois profils pris à travers la baie dans des directions différentes donnent une idée nette de ses variations de profondeur.

* * *

Morphogénie.—Les plus anciens sédiments connus dans les environs de la baie de Diégo-Suarez sont les argiles bleues cénomaniennes. Le crétacé inférieur, rencontré plus au sud, dans la vallée du Rodo et dans la région d'Ampombiantombo, ne se retrouve pas dans tout le pourtour de la baie.

Le supracrétacé offre la succession des couches suivantes, qui se sont superposées normalement, sans discordance appréciable.

TERRAIN	PARTIE NORD de la montagne DES FRANÇAIS	MASSIF du DOWER CASTLE	RIVE NORD de la BAIE DE DIEGO-SUAREZ
Aturien	Marnes blanches à échinides inoceramus, terebratula, et crinus	Marnes rouges et blanches à inoceramus et terebratula	Marnes blanches à inoceramus visibles seulement par lambeaux
Inoceramus	Grès et lumachelles à ostreidae et empreintes végétales indéterminables	Grès et marnes sableuses à Pachydiscus Jimboi	Argile bleue sans fossiles (d'après P. Lemoine)
Cénomanien	Argile bleue très fossilifère, à ostrea Foisseyi, gastropodes et céphalopodes variés	Argile bleue à ostrea Foisseyi	Argile bleue à ostrea Foisseyi

L'épaisseur de ces couches diminue d'une façon générale à mesure que l'on se dirige vers le nord ; d'autre part, on observe parfois des changements de faciès très nets. Le

(1) — Je reviendrai, dans un autre travail, sur ces formations coralliennes de la baie de Diégo-Suarez.

grés emschériens à végétaux de la montagne des Français qui indiquent un rivage ou le voisinage d'un estuaire, sont remplacés dans la région de la baie du Tonnerre par des argiles bleues à aspect cénomanien indiquant une mer notablement plus profonde.

Rien ne correspond, aux environs immédiats de la baie de Diégo-Suarez aux étages supérieurs du supracrétacé, danien et montien.

Toutes ces formations crétacées marines, qui recouvraient autrefois la surface de la baie, sont surmontées par des couches de calcaire plus ou moins gréseux, nummulitique, constituant dans la topographie un accident remarquable, et formant les escarpements de la Montagne des Français, du Windsor Castle, etc. Leur âge correspond à l'éocène moyen (lutétien et bartonien). Leur épaisseur, qui atteint dans ces endroits 60 à 80 mètres, diminue, comme celle des couches crétacées, vers le nord de la baie. A Ankoriko, ces calcaires sont représentés par un lambeau de quelques mètres seulement, exploité pour la fabrication de la chaux ; dans la baie du Tonnerre et à Antsikazo, ils sont également réduits(1). Tout en considérant qu'une partie de ces couches tertiaires a certainement été enlevée par l'érosion, on peut estimer qu'elles n'ont jamais dépassé beaucoup la limite nord actuelle de la baie de Diégo(2).

La mer nummulitique recouvrait donc toute la baie : par dessus les calcaires qu'elle avait déposés, s'établit ensuite la mer aquitanienne qui fut nettement transgressive. De faible profondeur, ainsi que M. Lemoine l'a déduit de l'abondance des Lithothammium qu'elle renfermait, cette mer prenait surtout son extension vers le nord et le Cap d'Ambre. Les dépôts qu'elle forma consistent en effet en calcaires sur toutes les rives nord de la baie, tandis que, dans la région du Windsor Castle, l'étage est représenté par un niveau peu épais de sable à galets de quartz roulés représentant un faciès de rivage. C'est pourquoi, tout en tenant compte de ce que l'érosion a pu enlever, il est probable que la mer aquitanienne n'avait qu'une faible étendue vers le sud, mais recouvrait cependant à peu près la totalité de la baie.

D'autre part, à la même époque, les volcans qui ont été reconnus dans tout l'extrême nord de Madagascar rejetaient cendres et basaltes dont on retrouve aujourd'hui les couches alternant avec les calcaires aquitaniens. Les cendres volcaniques, tombant en mer, englobaient de nombreux fossiles, notamment des polypiers. L'île de Nosy Koba "représente le bord nord d'un de ces anciens cratères aujourd'hui démantelé. — Elle est constituée par deux séries de tufs basaltiques séparés par une coulée de basalte. La coulée de basalte...... se présente en plan incliné vers le nord, suivant une pente de 25 à 30 degrés"(3). Deux autres cratères, aujourd'hui disparus, devaient également se trouver à la même époque sur l'emplacement de la partie nord de la baie de Diégo, ou dans son voisinage immédiat. L'un a produit les épanchements basaltiques qu'on observe aujourd'hui à Vatomainty, adossés au calcaire aquitanien(4) ; de l'autre, qui était

(1) — Lemoine. Op. cit.

(2) — Nous verrons en effet plus loin que, dans le nord de la baie, le nummulitique est recouvert par l'aquitanien transgressif.

(3) — Lemoine. Op. cit. p. 270.

(4) — On pourrait peut-être supposer que les dépôts de Nosy Koba et ceux de Vatomainty proviennent d'un seul et même cratère. Nous nous sommes ralliés à l'hypothèse de deux volcans distincts pour les motifs suivants : s'il n'y avait eu qu'un seul cratère, il eut fallu qu'il soit énorme, ces deux localités se trouvant séparées l'une de l'autre par une distance de plus de 5 Kilomètres ; on retrouverait des tufs ou des matériaux de projection sur la bordure nord du plateau de Cap Diégo ; or, il n'en existe pas. D'autre part, on ne trouve pas, dans le Babaomby d'appareil aquitanien très nettement reconnaissable ; tous ont été détruits en grande partie, parfois même totalement, ce qui laisse présumer qu'ils étaient de taille relativement petite. Enfin, dans toute cette région, on rencontre notablement plus de tufs que de basaltes : les volcans aquitaniens semblent avoir été des volcans de projection plutôt que des volcans d'épanchement, à l'inverse de ceux de la Montagne d'Ambre, dont il va être parlé.

situé plus à l'est, proviennent les basaltes et les tufs basaltiques qu'on trouve, vers 60 mètres d altitude, aux environs du Mamelon Vert.

Il ne reste pas de traces matérielles de dépôts qui se seraient effectués à l'époque miocène dans la région considérée ; les terres étaient sans doute exondées pendant cette période, ou, en tout cas, s'il s'est formé des sédiments, ceux-ci, de faible épaisseur, ont été totalement enlevés par l'érosion dès le début du pliocène.

Vers le milieu du pliocène, tout le terrain est émergé ; une intense circulation d'eau s'est établie peut être depuis longtemps déjà et ravine le calcaire nummulitique dans lequel des fissures commencent à se produire ; des ruisseaux souterrains, corrodant peu à peu ces fentes, finissent par former des grottes dans la Montagne des Français, au Windsor Castle, au Cap Diégo. Superficiellement, les vallées se creusent, les rivières approfondissent leur lit, détruisant successivement les terrains tertiaires, puis les terrains supracrétacés et atteignent le cénomanien qu'en certains endroits elles ravinent profondément. Sur les flancs ouest de la Montagne des Français, et est du Massif du Windsor Castle, d'importants éboulements se produisent, les calcaires nummulitiques se détachent par blocs énormes qui couvrent les pentes, et ces montagnes commencent à prendre l'aspect abrupt que des éboulements qui se produisent encore aujourd'hui continuent à leur donner. D'autre part, les rivières pliocènes ont laissé subsister de place en place des blocs(1), témoins de l'ancienne extension du nummulitique et qui sont descendus sur place de l'altitude de 300 ou 350 mètres à laquelle ils se trouvaient, jusqu'à l'altitude 0, écrasant sous leur masse, les couches sous-jacentes. Ces blocs subsistent au nombre de trois : l'ilot du Sépulcre, le rocher du Cap Diégo et le Pain de Sucre(2).

Des fosses profondes, véritables ravins à profil en travers très raide, se creusent dans l'argile bleue ; dans la baie des Amis, sous la vase, le cénomanien, est entamé jusqu'à — 35 mètres(3) ; entre le Cap Vatomainty et le Cap Andranomody, une autre fosse, dirigée est-ouest, creusée probablement aussi dans le cénomanien, atteint — 70 mètres. A cette époque, la mer dans laquelle se jetaient toutes ces rivières devait se trouver vers l'est assez rapprochée, et la passe actuelle se trouvait ainsi ouverte dans le prolongement de la deuxième des fosses ci-dessus.

Ce qui sera la baie ne communique donc avec la mer que par la vallée immédiatement au nord du Cap Andranomody ; à une époque que nous situons au commencement du pleistocène, un fort mouvement positif de la mer détermine alors l'envahissement de tout l'emplacement occupé aujourd'hui par la baie du Tonnerre, la baie des Cailloux blancs, la baie des Français, ainsi que la presqu'île d'Oranjia et la presqu'île Tanifotsy. Les constructions coralliennes commencent partout ; elle atteignent ici une épaisseur maximum de 30 mètres(4) ; cimentés par des débris et de la vase, les coraux forment des bancs englobant des coquilles vivant encore actuellement, cerithium, natica, tridacna, cardium, etc.

Puis un mouvement négatif de la mer fait émerger soit en totalité (presqu'île d'Oranjia, cap Diégo), soit en partie (Nosy Langoro) ces calcaires coralliens, et les amène approximativement à l'altitude qu'ils occupent aujourd'hui : 68 mètres sur le plateau d'Oranjia, 20 mètres à la presqu'île Tanifotsy, 30 mètres à Nosy Volana, 10 mètres à Nosy Langoro, 7 mètres au Cap Diégo.

C'est alors que commencent au sud de la Baie de Diégo, les éruptions qui amènent

(1) — Ce sont ces blocs que M. Lemoine qui a, le premier, reconnu leur origine appelle " éboulis anciens".

(2) Signalons que les trois masses nummulitiques du Pain de Sucre, du Cap Diégo et de l'ilot du Sépulcre se trouvent presque rigoureusement en ligne droite. Nous croyons qu'il n'y a là qu'une simple coïncidence.

(3) — Op. cit. p. 327.

(4) — Dans le nord du Babaomby, l'épaisseur de cette formation augmente d'une façon considérable.

la formation du massif d'Ambre. Dans un espace très restreint s'ouvrent une multitude de cratères : cratère Giraud, cratère Landais, Puy Noir, Pic Badens, cratère du grand et du petit lac, cratère du lac Mahery, au Sakaramy, le plus au nord du massif, etc.(1) De ces appareils volcaniques, des coulées de basalte rayonnent dans toutes les directions autour de la montagne d'Ambre ; les deux coulées principales, indépendantes l'une de l'autre qui se dirigent vers le nord, sont :

1°. La coulée d' Antsirana (2), qui s'épancha sur le cénomanien, limitée à l'est par la montagne des Français, dont elle longea les pentes, dépassent un peu à l'ouest l'emplacement occupé aujourd'hui par la rivière des caïmans. Elle couvrit tout le plateau d'Antsirana, contourna le rocher du cap Diégo, et s'arrêta aux environs de l'îlot du Sépulcre. Vers le nord est, cette coulée ne s'avança pas sur l'emplacement de la baie des Français. (3) En cet endroit, elle s'est arrêtée normalement legèrement au sud du rivage actuel de la baie. En effet, en suivant la route d'Antsirana aux salines on peut constater, un peu avant d'atteindre la vallée de la Betaïtra, que la face progressante de la coulée se termine par une pente beaucoup plus douce que partout ailleurs, et, d'autre part, les blocs de basalte roulé sont très rares dans le fond de la baie des Français.

2° La coulée du Mahatsinjo, moins importante, mais atteignant une altitude supérieure, entre l'emplacement des vallées des Caïmans et de la Main, et se terminant au sud du coude de la route d'Antsirana à Anamakia. Cette coulée qui repose à l'ouest directement sur le cénomanien, repose, dans sa partie est, sur un lambeau emschérien épargné par l'érosion. La coupe suivante peut être observée à 200 mètres au sud de la concession Bruelle à Anamakia, en remontant vers le sud la rive droite de la rivière de la Main :

(6) Roches basaltiques.

(5) Argile bleu foncé sans fossiles.

(4) Grès tendre à cailloux quartzeux passant par places au poudingue.

(3) Banc de grès fin, dur, à nodules ferrugineux.

(2) Argile bleu clair à fossiles rares, fragments d'ostrea Foissyi, quelques turrilites pyriteuses, rares serpules, plaquettes de gypse. Ce niveau est recouvert de grès éboulés provenant de la couche N° 3.

(1) Argile blanc jaunâtre sans fossiles.

Les couches 1 et 2 appartiennent au cénomanien, et les couches 3, 4, et 5, dont l'épaisseur totale est de 12 mètres, réprésentent l'emschérien.

Ces deux coulées, d'Antsirana et du Mahatsinjo, sont parties d'un des volcans inférieurs du Massif d'Ambre, peut-être du Cratère Mahery.

Il est impossible de préciser l'âge des tinguaîtes d'Andrakaka ; on peut seulement dire que ce filon éruptif qui traverse les argiles bleues est post-cénomanien.

Postérieurement à ces éruptions, se produisit un nouveau mouvement positif de la mer qui revint dans les baies du Tonnerre et des Cailloux Blancs et des Français perçant la passe du Cap Andramody que les récifs coralliens avaient comblée, et n'y laissant subsister que l'ilot de Nosy Volana(4) ; elle atteignit aussi le Cul de Sac Gallois qui était primitivement un bas-fond, n'ayant comme écoulement qu'une rivière au lit creusé dans les basaltes, et dont les eaux se mêlaient avec celles de la rivière de la Main et de la

(1)—M. Lemoine considère ces volcans comme étant au moins post—astien ; nous estimons qu' ils sont pléistocènes.

(2) —Ou coulée de la Fontaine Tunisienne.

(3). D' après M. Lemoine, cette coulée emprunte le trajet d'une ancienne vallée, à laquelle il donne le nom de Prebetaïtra.

(4) Cette rupture de la passe a dû être facilitée par une faille qui s'est produite en cet endroit, et qui a amené l'affaissement d'une partie du Cap Tanifotsy, et de Nosy Volana, alors que le Cap Andramody est resté en place. Cet accident est très nettement visible sur le terrain.

rivière des Caïmans ; elle élargit et approfondit le Port de la Nièvre, et donna ainsi sa forme définitive à la presqu'île de Cap Diégo.

Pendant ce temps, le Betaïtra, succédant à la Prebetaïtra, se creusa un nouveau lit à la limite des terrains sédimentaires et éruptifs, c'est-à-dire à l'endroit où le sol présentait une ligne de moindre résistance.

* * *

Actuellement, la baie de Diégo-Suarez subit les modifications suivantes : les côtes sont rongées en nombre d'endroits ; la latérite provenant de la décomposition des basaltes est désagrégée facilement et se résoud en vase ; les blocs qu'elle contient encore, tombant dans la mer, sont transformés peu à peu en galets qui, très fréquemment, sont aussitôt cimentés par l'eau en un poudingue renfermant des coquilles actuelles ; en outre les ilots et rochers de la baie sont rapidement attaqués par la vague. M. Lemoine a signalé le recul du Cap Andranomody ; le rocher du Cap Diégo, également, est destiné un jour à un écroulement total.

Mais si la mer ronge ses côtes, et a, par suite, une tendance à agrandir légèrement la baie, par suite, les rivières qui s'y jettent lui font des apports vaseux considérables. Le Cul de sac Gallois est en voie de comblement ; les embouchures des rivières de la Main, des Maques et des Caïmans, sont encombrées de bancs de vase que recouvrent des palétuviers, et dont l'importance ne pourra aller qu'en augmentant ; pour le même motif, la profondeur déjà faible de la baie des Français diminuera peu à peu par suite des apports de la Betaïtra(1) ; enfin, les formations coralliennes qui, en un certain nombre d'endroits constituent en bordure du rivage une ceinture dont la largeur atteint parfois 50 ou 80 mètres, et est découverte à marée basse, vont toujours en prenant de l'extension.

* * *

Conclusion. La baie de Diégo-Suarez a donc été constituée en plusieurs temps(2) : sa formation peut se résumer en deux mouvements positifs de la mer que sépare un mouvement négatif ayant amené l'émergence des calcaires coralliens formés au début du pléistocène. Tous ces mouvements furent probablement de longue durée. Le dernier mouvement positif se continue-t-il encore de nos jours ? C'est ce qu'il est impossible de dire. Un mouvement positif semble se produire à Majunga où la mer ronge nettement la côte(1) ; le même mouvement a peut-être lieu ici, mais en tout cas, il est si lent qu'il échappe à l'observation.

---

(1) Il est à remarquer que l'apport d'alluvions de la Betaïtra sera extrêmement lent, cette rivière n'ayant l'eau qu'à la saison des pluies, et ses affluents n'étant que des ruisseaux peu nombreux et très courts.

(2) Etudiant les modifications du système hydrographique sur les bords de la baie de Diégo-Suarez, M. Lemoine résume de la manière suivante, par ordre de jeunesse décroissante, l'âge relatif des phénomènes qu'il a observés :

Mouvement positif ayant déterminé l'invasion des vallées basses.
Dernières éruptions du massif d'Ambre et de Nosy Bé.
Capture des rivières du régime de la Prebetaïtra.
Etablissement du régime de l'Antsoa...
...Récifs coralliens.

La chronologie que nous avons établie pour la baie de Diégo seule, indépendemment du système hydrographique des rivières qui s'y jettent, peut se combiner sans difficulté avec celle établie par M. Lemoine.

(3) Gautier. Madagascar. Essai de géographie physique p. 282. Lemoine op. cit. p. 325.

CARTE

Bathymétrique

de la

BAIE de DIEGO-SUAREZ

d'après la carte

du service hydrographique de la Marine

Echelle : 1/60.000

LES TERRAINS POSTÉRIEURS AU CRÉTACÉ MOYEN

DE LA

RÉGION DE MAJUNGA

PAR

M. H. PERRIER DE LA BATHIE

La convergence des fleuves actuels vers une ligne axiale qui est, en même temps, la zone où tous les terrains acquièrent leur plus grande épaisseur, et la disposition en arc de cercle de ces terrains eux-mêmes, établissent nettement que la région géologique du N. O. (1) a eu, dès les temps secondaires, une histoire particulière, assez différente de celles des régions N. ou S. O.—Ces différences sont sensibles jusque dans les terme les plus récents et c'est pour les mettre en évidence, pour permettre de comparer cette histoire du N. O. à celles des autres régions, que je réunis ici les données suivantes sur les terrains postérieurs au crétacé de la région de Majunga.

Au-dessus des grès du cénomanien-albien, dans la zone axiale dont il est question ci-dessus, c'est-à-dire entre les chutes de Zony, sur la Mahavavy (Ouest) et Majunga, on observe successivement :

1° — Des coulées de labradorite(2) et de basalte(2) intercalées dans le crétacé ;
2° — Des argiles, des sables, et des grès remarquables par l'abondance de restes de dinosauriens ;
3° — Des calcaires aturiens ;
4° — Des calcaires de l'éocène inférieur ;
5° — Des calcaires à *Magilus grandis*
6° — Des sables et des alluvions à galets de quartz ;
7° — Enfin recouvrent presque tous ces termes, des traces d'une transgression quaternaire.

Pour étudier ces différents niveaux, je procèderai du plus récent un plus ancien.

TRANSGRESSION QUATERNAIRE — Cette transgression a laissé des traces jusqu'à l'altitude de 30 m. et à la distance de 70 km. de la mer actuelle.

Les gisements de fossiles observés sont les uns situés aux environs d'Ambolimoty,

---

(1) — C'est-à-dire tous les terrains post-liasiques qui se trouvent entre les deux promontoires triasiques et liasiques de la presqu'île d'Ampasimena et du Cap St André — V. Douvillé. C.R. t. 153 p. 414. 1911 et Bul. Ec. de. Madagascar. 2-1910 p 231 et suivantes.

(2) — Détermination de M. LACROIX.

sur les bords Sud et S. E. de la plaine de Marovoay, les autres sur le Mahavavy, entre le lac Kinkony et l'embouchure de ce fleuve. Dans les gisements des environs d'Ambolimoty (Amboboka, Anjobajoba, Ambohimena) on ne trouve que des coquilles de deux espèces *d'Ostrea*, dont l'une appartient au groupe d'*O. cucullata*(1) et dont l'autre n'a pu encore être déterminée. A Amboboka, à 4 km. à l'Est d'Ambolimoty, à 25 m. d'altitude environ, ces huîtres sont entassées en petites éminences que j'ai pris tout d'abord pour des "*débris de cuisine*," mais qu'un examen plus approfondi m'a montré n'être que de simples restes de blocs de grès couverts d'huîtres et désagrégés en place.

A Ambohimena et à Madirokely on ne voit ces coquilles qu'au niveau de la plaine, c'est-à-dire à 10 m. environ au-dessus des basses mers. A Anjobajoba, on les observe à nouveau jusqu'à 22 m. d'altitude, et elles sont là fixées, les unes sur des galets de quartz d'alluvions plus anciennes, les autres sur les fossiles (bois et ossements) des argiles et grès à dinosauriens et même parfois sur des fragments de basalte.

Ceux de la Mahavavy montrent une faune marine bien plus variée, bien plus riche dont les espèces, d'après M. Petit(2), vivent encore presque toutes sur les récifs de la côte occidentale, au-dessous du niveau des plus basses mers. On trouve en abondance ces coquilles dans tout le delta de la Mahavavy jusqu'à l'altitude de 10 m. mais le gisement le plus remarquable, aussi bien par sa situation que par sa richesse, est situé à 500 m. environ en aval d'Antaboka (en amont d'Ambato) sur la rive droite du fleuve. On voit là, à environ 30 m. d'altitude, à 25 km. des rivages actuels, un véritable amas de coquilles et de coraux, épais de près de 5 m. s'étendant sur plus d'un hectare de superficie(3) et reposant sur des calcaires aturiens.

Mais les fossiles ne sont pas les seules traces qu'aient laissées la transgression quaternaire dans la région de Majunga. Les plaines alluviales de la Mahajamba-Sofia, celles de Marovoay et Mahabo sur la Betsiboka, celles des environs du Kinkony(4) sur le Mahavavy, sont bordées sur leur périphérie d'un zone salée, riche en plantes halophylles, qui indique très nettement les rivages de cette ancienne mer et qui m'ont permis d'en esquisser les limites sur la carte ci-jointe.

Comme on le voit ces limites dessinent trois baies très profondes, en gorge étroite à la traversée des calcaires éocènes et aturiens, élargies au contraire sur les argiles à dinausariens, argiles qui ne sont que des marnes décalcifiées et dont les affleurements occupent toujours une dépression topographique. Un tel modèle prouve jusqu'à l'évidence que ces 3 baies, comme les estuaires actuels du Mahajamba, de la Betsiboka et de la Mahavavy, sont des vallées pliocènes submergées, qui n'ont pu se creuser que lorsque le niveau de base était beaucoup plus bas qu'il ne l'est actuellement, c'est-à-dire au cours d'une regression antérieure.

ALLUVIONS A GALETS DE QUARTZ. — Sur tout le versant occidental de l'altitude 800 à l'altitude 50 près de la mer, on observe des lambeaux plus ou moins étendus de sédiments alluvionnaires, généralement aurifères, à galets de quartz, accompagnés généralement de calcédoines et de fragments de bois silicifié, reposant sur tous les autres terrains, sauf sur les restes de la transgression quaternaire. Ces sédiments sont

(1) Détermination et indications de M. Boule. "Ces huîtres appartiennent au groupe de *l'Ostrea cucullata*. Bon, vivant actuellement dans la mer des Indes — Ce n'est d'ailleurs ni *l'O. cucullata* proprement dite, ni *l'O. vitrefacta Sav.* qui semble être plutôt palustre et se trouve à Madagascar" (M. Boule in litt.)

(2) M. Petit, chargé de mission de Muséum, qui étudie, depuis plus d'un an, la faune marine des côtes de Madagascar, a bien voulu examiner ces fossiles et accepter d'en faire l'étude à sa rentrée au Muséum.

(3) Couvert de bois et de broussailles assez denses.

(4) Le lac Kinkony lui-même, malgré son peu de profondeur (4 m. en moyenne) est certainement un reste d'une baie quaternaire. — C'est bien un lac d'alluvion, c'est-à-dire une dépression barrée par les alluvions d'une rivière ; mais la dépression elle-même, aujourd'hui en voie de comblement très avancé, n'aurait pas pu se former avec le niveau de base actuel.

probablement d'âge très divers. Ils sont souvent, surtout sur les grès grossiers du lias-trias, qui contiennent aussi des galets tout semblables et des bois silicifiés, très difficilement distinguables des alluvions ou éluvions provenant des terrains sous-jacents. Aussi, pour rester sur un terrain plus sûr, ne m'occuperai-je ici que de ceux de ces sédiments situés près de la mer, relativement bien datés ceux-là, puisqu'ils reposent sur des terrains supérieurs aux calcaires à *Magilus grandis* et que des huitres quaternaires se sont fixées sur leurs galets.

Ces alluvions, très bien représentées aux environs de Majunga, sont toujours très latéritisées, ce qui semble interdire l'espoir d'y trouver un jour des fossiles. Elles reposent, soit en concordance, sur un des sables bien postérieurs aux calcaires à *Magilus grandis* (voir coupe de l'île Makamba), soit en discordance (sur une surface d'érosion) sur des terrains plus anciens. Ce sont des sables grossiers, en lits souvent entrecroisés, d'origine nettement fluviatile. Les couches de galets y sont fréquentes. Ces galets, d'une grosseur assez uniforme, approchant celle du poing, sont uniquement constitués par du quartz, qui est très souvent du quartz de quartzite, parfois-même de quartzite à magnétite, avec traces de lits très nettes. Il sont très roulés et souvent éclatés, sous l'action, je crois, de la chaleur et du refroidissement nocturne. Les calcédoines (d'origine sédimentaire) y sont assez fréquentes. Les fragments de bois silicifié y existent parfois, mais je crois qu'ils sont ici, au même titre que les galets, de simple matériaux durs arrachés à d'autres terrains. Enfin l'or, très plat, très léger, très fin que l'on y observe toujours, est disséminé dans toute la masse en quantité infime, ne dépassant jamais, dans les endroits les plus enrichis par voie éluvionnaire, la teneur de 10 à 31 centigrammes à la tonne.

Ces dépôts peuvent atteindre une épaisseur totale de 15 mètres. Ils gisent habituellement à une altitude d'autant plus élevée que l'on s'éloigne de la mer et que l'on se rapproche du plateau central, mais je ne les ai jamais observés, en place, à moins de 50 mètres d'altitude : cette altitude minimum indique simplement, à mon avis, l'épaisseur du sol enlevé par l'érosion depuis le dépôt des alluvions. Les terrains qu'elles recouvrent en concordance parfaite, sans surface d'érosion indiquant une discontinuité dans la sédimentation, sont à l'île Makamba (voir coupe de l'île) : 15 mètres de sables fins, siliceux, bien lités, formation nettement terrestre ou d'eaux tranquilles, surmontant 16 mètres, de marnes et de sable, avec quelques débris d'*Ostrea* au sommet, dépôt plus nettement littoraux reposant d'ailleurs (au 20e m. d'altitude) sur des marnes nettement marines, à *Magilus grandis* et autres polypiers.

Les galets des quartz et des quartzites que l'on voit en abondance dans ces dépôts, ainsi que l'or qu'ils contiennent, ne peuvent provenir que du massif central ou des grès grossiers de la limite de ce massif. Encore actuellement l'érosion et la latéritisation, dont l'action est ici inséparable, ne laissant subsister des roches métamorphiques que des galets de quartz en tout semblables ; mais ces galets, par suite du manque de pente, ne peuvent plus maintenant franchir la dépression périphérique(1) qui borde le massif central et qui est située à 150 km. des côtes, à l'altitude 80 mètres environ. Pour que ces galets aient été amenés jadis jusque sur l'emplacement de la mer actuelle, il a donc fallu une pente bien plus forte, et par conséquent, puisque les fleuves d'alors avaient encore un cours torrentiel et roulaient des galets à l'altitude 50, un niveau de base placé infiniment plus bas. Il est, par suite, je crois, légitime de conclure que ces alluvions antérieures au creusement des vallées pliocènes, indiquent, comme ces vallées, à la fin du tertiaire, une regression considérable par rapport au rivage actuel, au cours de laquelle Madagascar et l'Afrique ont bien pu être en connexion(2).

(1) — C'est-à-dire la dépression que GAUTIER et moi-même avons appelée vallée triasique.

(2) — M. JOLEAUD (Bul. Soc. Géo. Fr. XX, p. 13-26 — (1920) arrive, par des moyens tout différents à une conclusion analogue, mais plus précise — et date du pontien le passage des hippopotames à Madagascar.

COUCHES A MAGILUS GRANDIS — Au-dessous des dépôts terrestres et fluviatiles dont il vient d'être question, on observe, à Majunga, à l'île Makamba et au cap Tanjona (voir coupes de l'île Makamba et du cap Tanjona), des marnes ou des calcaires plus ou moins gréseux, épais d'une vingtaine de mètres (22 mètres à Makamba, 20 mètres au cap Tanjona), assez fossilifères, dont les fossiles(1) les plus fréquents et les plus caractéristiques pour la région sont *Magilus grandis* Tornq et *Schizaster Hova* Tornq. Ces couches sont parfois assez riches en ossements (Ile Makamba, cap Tanjona) et leur fouille méthodique permettra sans doute d'intéressantes découvertes.

La base de ces couches à *Magilus grandis* est, à Tanjona, à l'altitude 35 mètres ; à Makamba, à l'altitude 7 ; et, à Majunga, au niveau de la mer. Ces dépôts sont plus gréseux au Sud(Tanjona) qu'au nord (Majunga) où ils sont franchement calcaires. La distribution géographique de leurs affleurements montre qu'ils sont strictement localisés dans la partie axiale de la région. Enfin ils reposent en concordance parfaite sur des grès à ciment calcaire et à intercalations marneuses que l'on voit au cap Tanjona sur 35 mètres de puissance.

Quelle est l'épaisseur de ces grès inférieurs ? Réposent-ils à leur tour sur les calcaires que l'on voit affleurer à l'Est de Majunga, à Amparangidro, entre les couches à nummulites et celles à Magilus ? L'absence de relief topographique et de coupes naturelles, et surtout les lambeaux alluvionnaires latéritisés qui recouvrent partout le sol, ne n'ont pas permis de voir avec certitude les relations de ces divers niveaux, mais je crois néamoins que ces grés du Tanjona et ces calcaires d'Amparangidro sont bien intercalés entre les couches à Magilus et celles dont il va être question.

NUMMULITIQUE. — Les calcaires d'Amparangidro — dans lesquels on ne voit que des débris de coquilles indéterminables ont une épaisseur minimum de 20 mètres, autant que permet d'en juger l'état de ruine de leurs affleurements. Ils reposent à Belobaka et à Mangatsoa sur des roches siliceuses très compactes, véritables meulières qui contiennent des restes de nombreuses nummulites(1) et constituent un niveau très distinct que j'ai observé seulement à Belobaka, mais aussi beaucoup plus au nord, sur l'Antshalava et la Mariarano, ou au sud, à Ambato, sur la Mahavavy et à Bedango, à l'Est de Soalala. Ces meulières, qui constituent des blocs épars au milieu d'argile de décalcification, grises, très stériles, ont sans doute pour origine des calcaires décalcifiés, où la silice dissoute dans les couches supérieures, pendant leur transformation en argile latéritique, s'est concentrée. A Ambato, sur la Mahavavy meulières et argile reposent sur des calcaires crayeux, qui apparaissent à peine au-dessus du niveau hydrostatique, et qui sont probablement un témoin de ce qu'étaient les couches de ce niveau, avant leur transformation.

Les calcaires à nummulites (2) que l'on trouve immédiatement au-dessous des meulières, forment une bande assez continue que l'on peut suivre assez facilement (bien qu'elle soit souvent cachée sous les alluvions pliocènes) de la baie de Mahajamba à la baie de Baly. J'ignore leur épaisseur exacte, car ils n'apparaissent le plus souvent qu'à l'état de blocs épars au milieu d'argiles de décalcification, qui proviennent sans doute de leur attaque par les eaux pluviales. D'après la largeur des affleurements de ces calcaires, qui comme tous les autres sédiments de la région, plongent très légèrement vers la mer ou plus exactement vers le N.O, j'estime leur puissance minimum à une cinquantaine de mètres.

J'ai cru longtemps à l'existence d'une faille, comme dans la région sud, entre les calcaires aturiens et éocènes. J'en ai cherché vainement la preuve évidente et je crois plutôt maintenant à la superposition normale des deux terrains. La dépression

(1) — Etudiés par TORNQUIST. V. PAUL LEMOINE. Géologie du N. de Madagascar p. 249.

(2) — D'aprés M. DOUVILLE (in litt) qui a eu l'obligeance d'examiner ces fossiles, ces couches sont de l'éocène inférieur, avec espèces ayant des affinités avec celles d'Egypte.

topographique que l'on voit presque toujours sur leur ligne de contact n'est, en effet, qu'une conséquence très probable de la solubilité plus grande des calcaires nummulitiques, moins argileux que ceux de l'Aturien.

CALCAIRES ATURIENS. — Ces calcaires constituent de grands plateaux assez plats, avec quelques petites cuvettes d'absorption, analogues aux causses jurassiques, assez stériles, et manquent d'eau. Leurs couches les plus supérieures (celles sur lesquelles repose le nummulitique si les deux terrains ne sont pas séparés par des failles) sont des calcaires argileux ne contenant qu'un seul fossile, un petit oursin du genre *Micraster*, très abondant et qui caractérise nettement ce niveau, dans la région tout au moins. Au-dessous de ces couches à oursins, épaisses peut-être d'une dizaine de mètres, on voit 35 à 45 m. de calcaires, à fossiles rares ou manquant même tout-à-fait, reposant sur 3 à 4 mètres de marnes toujours très fossilifères. C'est de ce dernier niveau que proviennent tous les fossiles signalés à Mevarano par Deperet et à Mahanovo par Boule et St. Meunier(1) comme ceux que j'ai récoltés moi-même, dans plusieurs gisements situés entre le Mahajamba et le Betsiboka. Les plus fréquents, les plus caractéristiques, pour la région, sont *Gryphaea Vesicularis* et *Alectryonia ungulata.*

La localité de Mevarano a été détruite totalement à la suite de l'exploitation d'un four à chaux. Ce gisement de calcaire très restreint n'était en effet constitué que par la couverture d'une pyramide d'érosion, d'une butte-témoin, analogue à celle que l'on voit encore à quelques kilomètres plus à l'Est, dont la base de grès et de sables friables avait été rongée par le Betsiboka et dont le chapeau calcaire avait glissé jusque sur les bords du fleuve, à 150 m. environ plus bas que sa position normale.

A sa limite S. E. le plateau aturien, comme tous les plateaux sédimentaires(2) de la région, constitue en effet une longue "côte", très découpée par l'érosion, haute de 130 à 180 m. constituée par un soubassement d'argiles, de grès et de sables, couronné par le ressaut du calcaire aturien, que l'on peut suivre du Mahajamba à la Mahavavy et même au-delà, sur la rive droite du Kinkony. La base des calcaires aturiens est placée à 150 m. d'altitude, près de Miadana, qui est situé à 50 km. d'Amboanio, où cette même base disparaît sous la mer, ce qui leur donne un plongement de 3 0,00. Les marnes à Ostrea qui constituent cette base reposent sur des marnes ou des sables marneux de couleur claire, sans fossiles de 2—3 m. d'épaisseur, qui passent insensiblement aux sédiments terrestres ou lagunaires de l'étage inférieur. A ce niveau, il n'y a aucune trace de conglomérat de base et la transgression s'est faite manifestement d'une façon insensible, sans interruption dans la sédimentation.

ARGILES GRÈS ET SABLES A DINOSAURIENS.—Je divise cette série beaucoup plus puissante que les précédentes en trois sous étages : 1° Sables et grès fins de Mevarano ; 2° Grès grossiers de Marovoay ; 3° Grès et marnes d'Ankazomihaboka.

---

(1) Voir la liste de ces fossiles in P Lemoine. Etudes Géologiques N. Madagascar p 231. M. Lemoine cite comme gisements d'aturien la base du piton volcanique du Tsitondraina (ce qui lui paraît d'ailleurs contestable), où il n'y a en réalité que du jurassique et du crétacé inférieur, et Beseva, où, s'il s'agit bien de Beseva au S.W. de Madirovalo, il n'y a que du crétacé moyen ou des basaltes. Cette dernière indication vient de Baron, dont les localités ne sont pas toujours exactes. Ainsi, c'est encore d'après des fossiles récoltés par lui, que Newton rapporte au Bathonien les calcaires, sur lesquels reposerait l'aturien à Ambohitrombikely, près Majunga, où pourtant on ne voit rien de semblable. Il y a trois Ambohitrombikely dans la région : un près de Majunga, où l'on ne voit que de l'Aturien; un autre près d'Ambato, sur le jurassique supérieur : le 3e sur le Bathonien, près d'Ankarala. Baron a dû passer au premier et au dernier, où existaient jadis deux petits postes Hova et c'est sans doute à une simple confusion d'étiquettes que nous devons cette réapparition insolite du Bathonien aux environs immédiats de Majunga.

(2) Tous constitués par des couches plongeant légèrement dans la mer, ce qui a pour conséquence de toujours situer les limites orientales d'une couche plus résistante à l'érosion, au sommet d'un ressaut plus ou moins accusé, dominant une dépression "subséquente."

Les sables et grès fins de Mevarano ont environ 130 m. de puissance et sont très bien représentés tout le long de la "côte" formée par les limites S. E. de l'aturien. Tout au sommet, ce sont d'abord des sables ou des grès tendres, fins, blancs, bien lités, puis ensuite des grés en lits bien plus épais, parfois même plus ou moins grossiers, contenant souvent de petites calcédoines roulées avec de nombreuses intercalations d'argiles. Ces argiles sont généralement brunâtres et les grés et sables de couleur claire, souvent même d'un blanc éclatant dans les parties nouvellement érosées. Dans les lieux, où l'érosion moins active a laissé à ces sédiments le temps de se latéritiser, ils sont au contraire plus ou moins colorés et d'autant plus rouges que plus voisins de la surface.

Les ossements de Dinosauriens (1) recueillis aux environs de Miadano et de Mevarano par BASTARD et DECORSE et étudiés par DEPERET(2) et THEVENIN(3), ont été recueillis dans les couches de base de ce sous-étage. Ils abondent généralement à la base de tout le ressaut de Mahazamba à la Mahavavy, mais ils sont presque toujours très mal conservés. Le niveau le plus supérieur où j'ai observé ces ossements est à moins de 40 m. au-dessous des marnes aturiennes. Dans toute l'épaisseur de ces dépôts on trouve des dents de *Megalosaurus*, mais la taille des ossements semble nettement diminuer à mesure que l'on s'élève dans la série.

Les grès grossiers d'Ankaboka et de Marovoay, de 80 m. de puissance au moins, sont des sables et des grès à éléments bien plus grossiers, à structure entrecroisée, avec quelques intercalations, argileuses. Ils sont d'origine nettement fluviatile. Les fossiles y sont infiniment plus rares. On y trouve néanmoins des bois silicifiés et des dents de Megalosaurus. Une série de collines : Antsatramira, Marovoay, Ankaboka, Mahabo indiquent les limites S. E des grès de cette série.

Dans les grès et argiles d'Ankazomiha oka et d'Andranomena, des argiles d'un beau rouge brun alternent avec des grès bruns ou noirs, se désagrégeant rapidement à l'air. Ces argiles, riches en fer, contiennent un peu de chaux et des concrétions de calcite ; leurs affleurements sont d'ordinaire toujours occupés par une dépression topographique, remplie par des alluvionnements récents (plaines de Marovoay et de Mahabo, par exemple). Leurs gisements sont d'ailleurs lacunaires et interrompus. Dans une même couche, les grès remplacent souvent les argiles et vice-versa. Les grès sont fins, bien lités et contiennent des matières organiques et du sulfate de chaux. Outre les ossements de Dinosauriens, plus fréquents dans cette série que dans celle de Mevarano, on trouve en abondance des bois fossiles (calcaires), quelques coquilles mal conservées appartenant aux genres *Panopaea* et *Gonomya*, et des dents de *Ceratodus* (1). En somme, les fossiles, comme la nature des sédiments, indiquent nettement une origine lacustre ou lagunaire. Les ossements de Dinosauriens sont surtout fréquents, dans cette série, sur les bords S. E. de la plaine de Marovoay (Anjobajoba, Ankazomiaboka) et au sud de Mahabo. L'épaisseur de ces couches est difficile à évaluer. D'après le plongement général des couches et la largeur des affleurements, je l'évalue à 40 m. au minimum.

Dans l'ensemble, ces couches à Dinosauriens ont une épaisseur totale de 240 m. au moins. Ce sont des sédiments nettement lagunaires, lacustres et fluviatiles. Ils sont recouverts, sans que l'on observe la moindre lacune dans la sédimentation, par des marnes aturiennes. Ils reposent, mais cette fois-ci avec une lacune (d'érosion) très probable, sur des basaltes et des sables d'âge cénomanien ou turonien. Au point de vue stratigraphique, ces couches sont donc emschériennes ou turoniennes. Aucun fossile trouvé dans ce terain ne permet encore de préciser davantage.

COULÉES DE BASALTE ET DE LABRADORITE. — Il n'est pas facile d'observer nettement dans la région du N.W. la superposition directe de ces coulées et des sédiments

(1) Titanosaurus Madagascariensis DEPERET. Megalosaurus crenatissimus DEPERET.
(2) Bul. Soc. Geol. XXIV. p. 175 (1896) et C. R. CXXII. p. 483 (1896).
(3) Dinosauriens de Mad-Ann de Paléontologie, t. II. (1907).

qui les surmontent pourtant manifestement. Le contact de roches dures et de sédiments très meubles a, en effet, pour conséquence de créer, sur cette zône, une sorte de dépression périphérique encombrée d'alluvions et de sables, où les coupes naturelles manquent. Néanmoins la position stratigraphique de ces coulées me semble bien établie pour les raisons suivantes : 1°-les affleurements de basalte et de labradorite sont toujours situés à l'Est ou au S. E. des affleurements des couches à Dinosauriens et toujours placés entre ces derniers et les gisements de Cénomanien — Albien, dont la position au-dessous des coulées est d'ailleurs manifeste sur la rive droite (1) de la Mahavavy à Zony ; 2°-les lits à éléments grossiers, de Mevarano et de Marovoay, contiennent en quantité de petites calcédoines roulées, qui ne peuvent provenir que des labradorites et des basaltes situés en amont, et des petits galets de labradorite même ; 3°-ces coulées sont tout à fait analogues, au point de vue pétrographique comme au point de vue de la position au milieu de la série sédimentaire, à celles du Menabe et du Sakondry-Onilahy, qui sont, elles, bien manifestement recouvertes par du crétacé supérieur (2). Certaines irrégularités de la ligne de contact me font d'ailleurs croire que la surface de ces basaltes était fortement érosée au moment où se sont déposées les couches à Dinosauriens. Il y aurait donc une lacune entre les 2 terrains.

Ces roches éruptives ont été émises par de nombreux dykes, que l'on observe aux abords du long ressaut qui limite à l'Est et au S. E. le crétacé inférieur. Ces dykes traversent le jurassique supérieur(3) et le crétacé jusqu'à Albien inclusivement. Les roches des coulées affleurent sur plus de 100.000 hectares de superficie. Elles constituent presque entièrement le grand plateau d'Antanimena, que la Mahavavy partage en deux parties et recouvrent encore d'importantes surfaces sur le versant N. de l'Ankarafantsiaka et du Manasamody. Leur épaisseur totale dépasse 60 mètres. Ce sont surtout des labradorites augitiques(4) que surmontent des basaltes altérés(2), riches en calcédoine et contenant parfois du cuivre natif, localisé au contact de 2 coulées superposées.

Comme la ligne des dykes originels de ces éruptions fissurales avoisine la ligne de faille qu'on observe sur les limites orientales de l'infra-crétacé et que les contours de ce dernier terrain sont très nettement en rapport avec ceux des terrains antérieurs et postérieurs(5), on ne peut s'empêcher de remarquer l'évidente relation de toute cette série de faits d'ordre tectoniques, volcaniques et sédimentaires,et de conclure que ces éruptions fissurales, contemporaines d'une regression, comme cette regression elle-même, ne sont que les conséquences d'un mouvement erogénique, ayant abouti à un resserrement temporaire du canal de Mozambique.

RÉSUMÉ

L'histoire géologique post-Albienne de la région N. W. peut, par suite, être esquissée ainsi :

1° — Une série regressive aliant de l'Albien au Campanien — Au début de cette série, des éruptions fissurales recouvrent les sédiments du crétacé inférieur d'une mer

---

(1) - Je dois ces déterminations à l'obligeance de M. BOULE(in litt)

(2) — Sur la rive droite dans cette même localité on voit un filon de basalte doléritique, intrusif dans l'Albien.

(3) — M. GIRAUD, proflesseur à Clermont-Ferrand, a, le premier, signalé le fait (1911, rapport de mission p. 60, inédit) En 1920, j'ai recuilli sur l'Onilahy, immédiatement au-dessus de ces coulées, des fossilles que M BOULE (in litt)a reconnu appartenir au Campanien (*Pachydiscus collevillensis*) et au Maestrichtien (*Hemiaster, Hemipneustes*) La surface des coulées au-dessous des sédiments est très irrégulière, très érosée, et le Companien débute par un conglomérat de base nettement transgressif Ici la lacune est évidente et très visible sur les belles coupes naturelles des gorges de l'Onilahy, en aval de Tongobory.

(4) — Détermination de M. LACROIX.

(5) — Les contours de ces terrains dessinent une série de golfes emboités les uns dans les autres, d'autant plus réduits qu'ils sont plus récents.

de labradorite et de basalte. Plus tard, pendant le Turonien et l'Emschérien, s'accumulent lentement une masse énorme de sédiments fluviatiles ou lagunaires, où abondent les restes de Dinosauriens gigantesques.

2° — Une transgression aturienne (campanienne ?) nettement transgressive sur les sables à Dinosauriens, qui ramène la mer à 100 kilomètres environ à l'Est de son littoral actuel.

3° — Une lente série regressive qui reporte successivement le littoral, d'abord, pendant l'Eocène inférieur, à une vingtaine de kilomètres à l'Est de la côte atuelle, puis, à l'âge des couches à Magilus grandis, presque sur l'emplacement du rivage actuel, et enfin, beaucoup plus à l'Ouest au cours des périodes suivantes, au cours desquelles le canal de Mozambique semble avoir été très reduit, sinon supprimé.

4° — A une époque très récente, quaternaire, une transgression qui atteint l'altitude 30 et s'introduit fort loin dans l'intérieur des terres, grâce aux vallées creusées pendant la grande regression antérieure.

5° — Une lente regression qui se continue de nos jours.

Coupe du Cap Tanjona

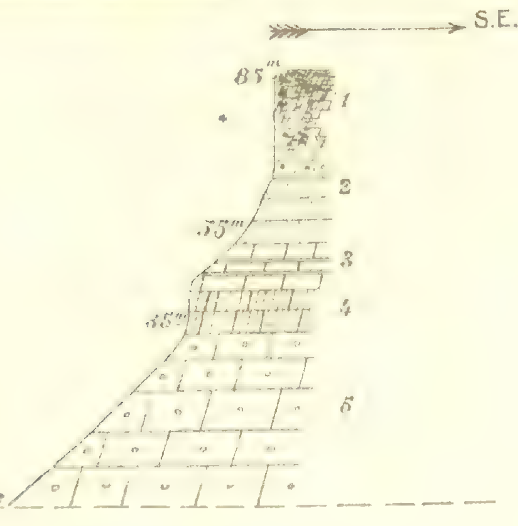

Echelle des hauteurs : 1/2000

1 _ Limon de plus en plus rouge en approchant de la surface 15m.
2 _ Sables maculés de rouge, avec quelques concrétions de grès ferrugineux au sommet 15m.
3 _ Calcaires gréseux durs avec intercalations de calcaire crayeux avec *Magilus grandis*, *Schizaster Hova*, ossements etc (éch. Tanjona N°3)+1
4 _ Calcaires gréseux tendres à *Magilus grandis* et *Ostrea* (éch. Tanjona N°2)+1
5 _ Grès tendres avec intercalations marneuses et nodules calcaires avec moules de bivalves et de gastéropodes (éch. Tanjona N°1)+1

+1 _ envoyés au Museum de Paris en 1914

Coupe de l'Ile Makamba

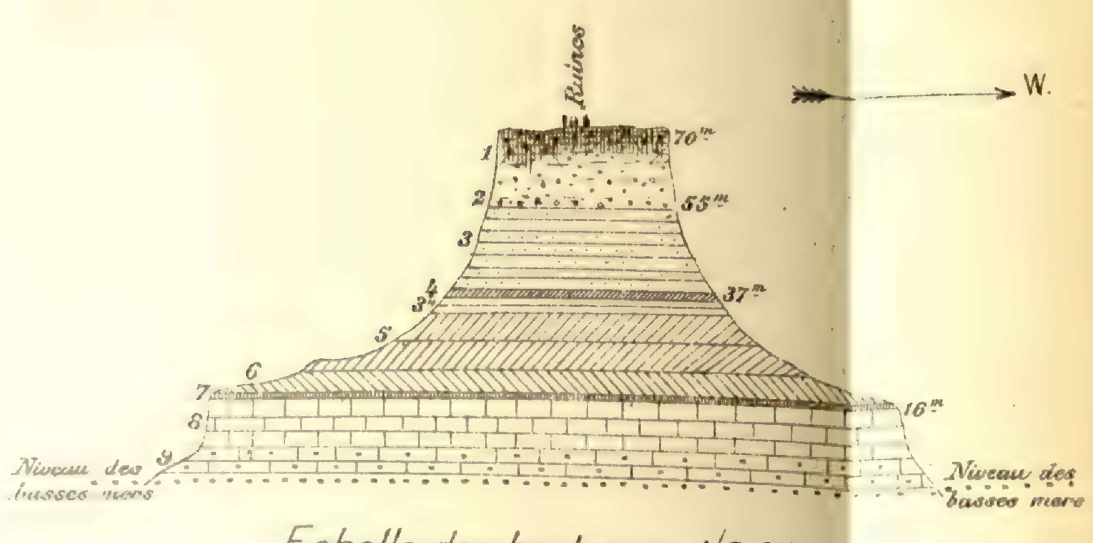

Echelle des hauteurs : 1/2000
" des longueurs : 1/10000

1 _ Sables de plus en plus rouges en approchant du sommet, parfois grossiers avec galets de quartz et calcédoines. 15m
2 _ Concrétions latéritiques (grès ferrugineux en concrétions irrégulières)
3 et 3" _ Sables fins blancs ou roses, sans fossiles _ 3 = 18m ; 3" = 4m.
4 _ Couche argilo-calcaire à *Ostrea* 2m.
5 _ Marnes blanches sans fossiles 10m
6 _ Marnes blanches à *Magilus grandis* et ossements 5m
7 _ Petite couche de calcaire tendre riche en ossements
8 _ Calcaires gréseux à *Magilus grandis* et *Schizaster Hova* Tomy 8m
9 _ Grès à ciment calcaire sans fossiles.

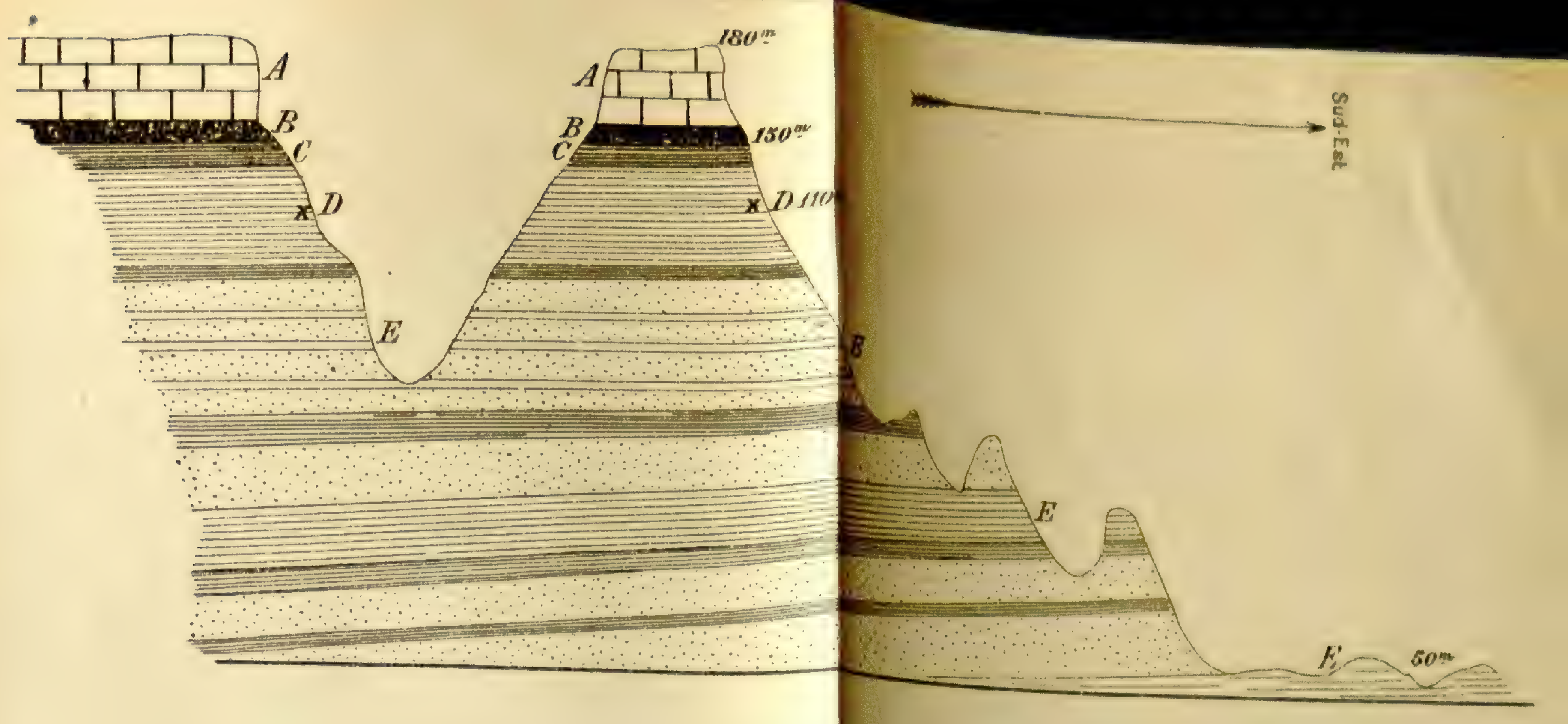

Coupe sur les limites S.E. du plateau Aturien à l'est de Miadana

Hauteur : 1/2000

A _ Calcaire aturien
B _ Marnes à Ostrea
C _ Marnes sans fossiles
D _ Grès fin ; en X premiers ossements de Dinosauriens
E _ Grès et sables avec intercalation d'argiles

Légende

- Alluvions récentes, sables
- Limite de la transgression quaternaire
- Alluvions à galets de quartz
- Couches à Magilus grandis
- Eocène
- Aturien
- Grès et argiles à Dinosauriens
- Basaltes et labradorites
- Crétacé inférieur
- Jurassique supérieur

ESQUISSE GÉOLOGIQUE
de la
RÉGION de MAJUNGA

Echelle : 1/500.000

Litho. du S.G. de Madag.

AU SUJET DES COUCHES LES PLUS ANCIENNES DE LA SÉRIE SÉDIMENTAIRE DU VERSANT OCCIDENTAL

PAR

H. PERRIER DE LA BATHIE

Les sédiments les plus inférieurs de la série sédimentaire de l'Ouest, au Nord de Ranohira, ont été attribués au Trias par Zeiller(1) et Douvillé(2) et, au Sud de Ranohira, au Permien par Boule(3) et même à l'Ouralien (houiller supérieur) par M. Giraud(4), qui assimile le conglomérat à blocs anguleux de la base de ces terrains aux "tillites" des formations glaciaires d'âge primaire de l'Afrique du Sud, de l'Australie et de l'Inde.

Au nord de Ranohira, il y a bien certitude que les empreintes végétales trouvées par moi sur la limite orientale des terrains sédimentaires sont d'âge triasique, mais M. Giraud, dans son rapport de mission 1912-1913, conteste que ces fossiles aient été réellement récoltés à la base des terrains sédimentaires. Il dit, en effet, dans ce rapport, page 104 : "Je dois signaler une erreur assez grave commise par M. Perrier de la Bathie qui, dans les fossilles communiqués à Zeiller, indique notamment que :

"1° — Les schistes gris foncés compacts, couches à reptiles, au S. E. de Banohira, sont à 5 m. seulement de la base de la série sédimentaire.

"2° — Les schistes argileux des bords de la Menamaty près de l'embouchure de la Sakave sont à 60 m. au-dessus de la base.

"Or, en ces deux points que j'ai visités et où, en 1911, j'avais signalé des restes de végétaux, il existe tout près la grande faille limite qui fait buter les terrains sédimentaires contre les terrains cristallophylliens. A Sakamaninga, ce sont des grès et schistes gris qui, à mon estimation, sont à 500 m. au moins au-dessus de la base, qui butent contre la faille".

Les gisements dont parle M. Giraud sont les gisements A (sur la rivière Sakamaninga) et B (embouchure de la Sakave, sur le Menamaty) de la note de Zeiller (C. R. 153. P. 230). — Je ne puis ici qu'affirmer simplement à nouveau que ces fossiles proviennent bien de couches situées, en superposition directe sur le métamorphique, les unes à 5 m., les autres à 60 m. au-dessus de la base, et, pour expliquer nos divergences à ce sujet, je me bornerai à indiquer : 1° — que les schistes gris du gisement A n'ont

(1) — C. R. 153 p. 230 (1911).
(2) — B. S. G. Fr. X. p. 125 (1910) et C. R. 153. p. 414 (1911).
(3) — C. R. 146. p. 502 — 504 (1908).
(4) — Rapport de mission 1911 — 1912. p. 105.

aucun rapport avec les grès à reptiles(1) de Ranohira, et constituent deux niveaux très différents que M. Giraud semble confondre ; 2° — que M. Giraud n'a certainement pas pu descendre dans les superbes gorges qu'a creusées la Menamaty, au-dessous du gisement B près de l'embouchure de la Sakave, car il aurait pu voir à cet endroit *situé à plus de 8 km. de la limite orientale des terrains sédimentaires*, la rivière couler sur un bed-rock de gneiss et d'autres roches métamorphiques et montrant sur les parois des gorges, en superposition verticale, avec une netteté parfaite, plus de 65 m. des couches les plus inférieures. Ce fait, facilement vérifiable(2), prouve nettement que les failles dont parle M. Giraud n'ont pas l'ampleur qu'il leur assigne et n'empêchent pas l'observation des couches de base, dans cette localité tout au moins.

Je ne songe d'ailleurs nullement à contester l'existence de failles sur la bordure des terrains métamorphiques, mais ces failles constituent plutôt, ainsi que je l'ai dit en 1910(3) : " une zône de fracture qui n'est plus une faille unique, mais un faisceau de failles plus ou moins parallèles, interrompues quelquefois, reliées entre elles par de petites fentes, et ayant parfois des directions très diverses, l'ensemble seul ayant une direction générale" et elles n'empêchent nullement de voir, soit sur leurs lèvres orientales, soit sur des compartiments surélevés par rapport aux compartiments voisins, les couches de base avec toute la netteté désirable. Cette zône de fracture n'est rectiligne et continue — et ne fait disparaître les couches de base—qu'entre Mandronarivo et Ankavandra, à la base du Bongolava, mais, même dans cette région, de nombreux lambeaux sont restés in situ sur la lèvre Est de la faille. En fait, la ligne de contact des terrains sédimentaires et métamorphiques, d'accès assez difficile et que M. Giraud n'a sans doute pas pu suivre pas à pas comme je l'ai fait, montre très souvent les couches de base en superposition directe, sans faille, sur le métamorphique. Aussi, comme M. Giraud déclare n'avoir pu apercevoir cette base qu'en trois endroits seulement(4), donnerai-je ici tout d'abord en guise de référence, l'énumération des lieux où j'ai pu l'observer nettement. Ces points, disséminés tout le long de la limite des terrains sédimentaires, seront énumérés du Nord au Sud, avec l'indication, de bas en haut, des couches observées en superposition.

A. — **Entre l'extrême Nord et la presqu'île d'Ampasimena :**

1° — Entre Ambodimanga et Andongoza, bassin de la Mahavavy du Nord :

Métamorphique ; 2—3 m. conglomérat à gros galets et blocs anguleux ; 6 m. grès ; 4—5 m. schistes à poissons ; 3 m. grès ; schistes à ammonites et à poissons (Trias).

B. — **Entre la presqu'île d'Ampasimena et Ankavandra :**

2° — Maevatanana, flancs W. de la butte de l'ancien Maevatanana :

Métamorphique ; 1 m. gros galets de quartz et blocs anguleux ; silex en masses irrégulières ; 6 m. sables grossiers ; 4 m. argiles violacées ; 20—30 m. grès grossiers avec intercalations de schistes à empreintes non caractéristiques.

3° — Au Nord d'Ankavandra, entre Ambatovato et Marotseve et à Marotseve :

(1) Ces grès à reptiles de Ranohira sont bien supérieurs aux couches à empreintes végétales étudiées par Zeiller. Comme les lentilles calcaires que contiennent aussi les grès psammites, ils ne constituent pas d'ailleurs un niveau net. En effet, on trouve des restes de reptiles dans toute l'épaisseur des grès psammites chaque fois que les grès deviennent localement grossiers — Ces grès à reptiles ne sont en somme qu'un des multiples faciès qu'affectent très localement ces sédiments tour à tour torrentiels, fluviatiles et littoraux.

(2) — L'accès de ces gorges n'est pas difficile, mais cette excursion doit être faite à pied. Le filanjane donne, d'ailleurs, des résultats déplorables lorsqu'il s'agit de recherches en terrain difficile : Il prédispose à la somnolence ...... Les porteurs arrivent presque toujours à vous faire passer où ils veulent .... et l'on passe ainsi, sans les voir, à côté de choses intéressantes.

(3) — Vallée Permo-Triasique. B. E 2. 1910. p. 229.

(4) Rapport de mission 1912 — 1913. p. 106.

Métamorphique ; conglomérat très irrégulier, manquent souvent ; grès violacés; grès grossiers.

C. Entre Ankavandra et Miandrivazo.

4° — A Amboriky, E. d'Ankavandra, deux lambeaux minces et isolés sur métamorphique :

1er lambeau : granite, arkose, grès ; 2e lambeau : schistes cristallophylliens, schistes argileux (2 m. à peine) avec empreintes triasiques (Gisement E. de Zeiller, loc. cit.)

5° — Entre Befotaka et l'Itondy, Lambeau sur la métamorphique :

Métamorphique ; schistes argileux ; grès blancs ou violacés.

6° — Sur le torrent d'Amboloandro, au N. de Miandrivazo :

Métamorphique, conglomérat à blocs anguleux ; grès grossiers avec plongement W. de 25°.

D. Entre Miandrivazo et le Mangoky :

7° — Au nord de Tsikida, Sud de Miandrivazo :

Métamorphique ; conglomérat à blocs anguleux ; grès verdâtres.

8° — Près du Km. 14 et au Km. 18 de la route de Miandrivazo à Malaimbandy :

Métamorphique ; conglomérat à blocs anguleux de la roche sous-jacente ; grès.

9° — Sur la colline Ankararaka au N. d'Ambo limanga :

Granite ; arkose, calcaires avec empreintes et fragments de granites inférieurs : grès ; schistes.

10° — Entre Ekiposa et Jangina, lèvre Est de la faille du Bongolava :

Métamorphique ; grès grossiers.

11° — Est du Mont Ambohibolo, petit lambeau pincé par failles :

Métamorphique ; grès stratifiés de la base ; schistes argileux.

12° — Entre la rivière Mahasoa et la riv. Sakalina :

Métamorphique ; grès stratifiés dès la base.

E. — Entre le Mangoky et l'Onilahy :

13° — A 2 km. Est d'Ifiolea et du confluent du Zomandao et du Mangoky, sur la rive droite du Zomandao :

Métamorphique (leptynite); lit de galets de 0,80 cm ; grès psammites; grès grossiers en dalles ; grès psammites.

Et à 1 km. à l'Est du point précédent, lambeau isolé sur le métamorphique :

Leptynite ; lit mince de galets ; grès ; schistes argileux ; grès grossiers en dalles avec ossements.

14° — Embouchure de la Sakave sur le Menamaty :

Métamorphique ; sédiments informes de base, argile et grès bleuâtres, parfois sans blocs, remplissant les cavités du métamorphique ; grès verdâtres stratifiés, grès plus grossiers grès fissiles avec deux lits de galets, ensemble 30 m., 35 m. alternance grès et schistes avec empreintes (gisements B de Zeiller, loc, cit.) triasiques.

15° — Sur un petit affluent de droite de la Sakave :

Vers ses sources, ce petit torrent coule pendant 2 k. 500 sur un bed-rock de métamorphique entre parois verticales montrent au-dessus des gneiss ; remplissage argilo-gréseux, sans blocs, des anfractuosités du métamorphique ; 10 m. schistes argileux compacts ; 70 m. grès grossiers, avec, vers le sommet, quelques intercalations schisteuses.

16° — Sur la Vatambe, affluent de droite du Menamaty à 2 km. W. d'Ivika.

Métamorphique ; conglomérat à blocs dans les anfractuosités de ce dernier, avec blocs anguleux presque *en place* des roches sous-jacentes et, vers le sommet, quelques blocs arrondis d'autres roches ; grès.

17° — Même rivière, 1.500 plus en aval :

Métamorphique : conglomérat de base avec blocs des roches sous-jacentes ; lit de galets ; 20 m. grès grossiers et schistes.

18°—Sur la Sakamaninga, à l'Est légèrement Sud de Ranohira :

Métamorphique : conglomérat de base, mince ou manquant souvent ; schiste, grès.

19°—Sur la Sakamalo, non loin de l'embouchure de la Sakamalio :

Métamorphique ; conglomérat de base dans ses anfractuosités, à ciment beaucoup plus gréseux que d'ordinaire ; 10 m grès parfois fissiles ; 5 m. schistes argileux ; 15 m. grès ; 45 m. schistes et grès fissiles.

20° — Sur la Bena, versant droit de l'Imaloto :

Gneiss (décomposé sur 20 cm.) ; conglomérat de base ; schistes argileux ; grès verdâtres ; argiles bleuâtres ; grès grossiers avec lits de galets.

21°—Entre la Bena et l'Andemby, versant droit de l'Imaloto, en trois points différents :

Métamorphique ; grès grossiers avec intercalations schisteuses, sans conglomérat de base.

22°—Sur le Behera, petit affluent de l'Andemby :

Métamorphique ; conglomérat très irrégulier ; grès grossiers avec quelques lits à fragments anguleux de gneiss.

23°—Sur l'Imaloto, à l'embouchure de l'Ankitoboka :

Métamorphique ; conglomérat de base, plus ou moins épais, remplissant les anfractuosités du métamorphique ; argiles bleuâtres ; schistes argileux ; grès grossiers.

24°—Sur l'Imaloto, en aval d'Ampasindrasoa :

Métamorphique ; conglomérat à gros blocs roulés ou anguleux ; grès grossiers.

25°—Confluent de l'Imaloto et de l'Onilahy :

Métamorphique ; conglomérat à gros blocs plus épais dans les anfractuosités des gneiss ; grès grossiers.

26°—Sur l'Onilahy ; en amont du confluent avec l'Imaloto :

Comme précédemment.

F.—De l'Onilahy à la Sakamena :

27°—Sur l'Ibeandry et sur l'Ankazomanga, affluent de droite de l'Ibeandry, en amont du village d'Ibeandry Ambany :

Métamorphique ; conglomérat de base très irrégulier parfois réduit à rien, comblent les cavités du métamorphique ; schistes argileux ou charbonneux à *Glossopteris* ; grès grossiers.

28°—Sur la riv. Andranokira, au N. de Bevary, entre Benenitra et Caleanap :

Métamorphique, 0.50 cm. conglomérat de base ; argiles rouges ; grès.

29°—Sur la riv. Ankado, au Sud de Bevary :

Métamorphique ; conglomérat de 0.50 cm. à 1 m. ; schistes charbonneux 0.20 cm. ; argiles rouges.

30°—Sur l'Ianapera, en aval de l'embouchure de la riv. Betioky(1), rive gauche du Ianapera, à l'embouchure d'un petit ravin :

Métamorphique ; lit de galets de 0.60 ; 7 m. grès grossiers ; 6 m. charbon et schistes charbonneux ; 7 m. grès à stratification entrecroisée, 7-10 m. schistes argileux ; 10 m. grès à stratification entrecroisée ; mince couche grès verdâtres ; argiles brun rougeâtre avec minces lits grès fissiles à *Gangamopteris*(2) ; 80 m. grès et argiles rougeâtres.

31°—Sur l'Androhiboalava, rive droite de l'Amborompotsy :

Schistes amphiboliques (métamorphique) ; 120 m. grès avec intercalations probables (cachées par les éboulis de grès) de charbon et de schistes argileux.

32°—Sur l'Iboaka, un peu en aval des rizières de Soarano :

Métamorphique ; conglomérat de base de 0.20 à 0.60, avec fragments presque en place des roches sous-jacentes ; 2 m. schistes argileux ; 7-8 m. *grès à Gangamopteris*(2) ; charbon ? Schistes ? (caché par les éboulis) ; 25 m. grès.

(1) Rivière à l'Ouest du camp de Caleanap.

(2) Détermination de M. Fritel.

H. PERRIER DE LA BATHIE

Au sujet des couches les plus anciennes de la série sédimentaire du versant occidental

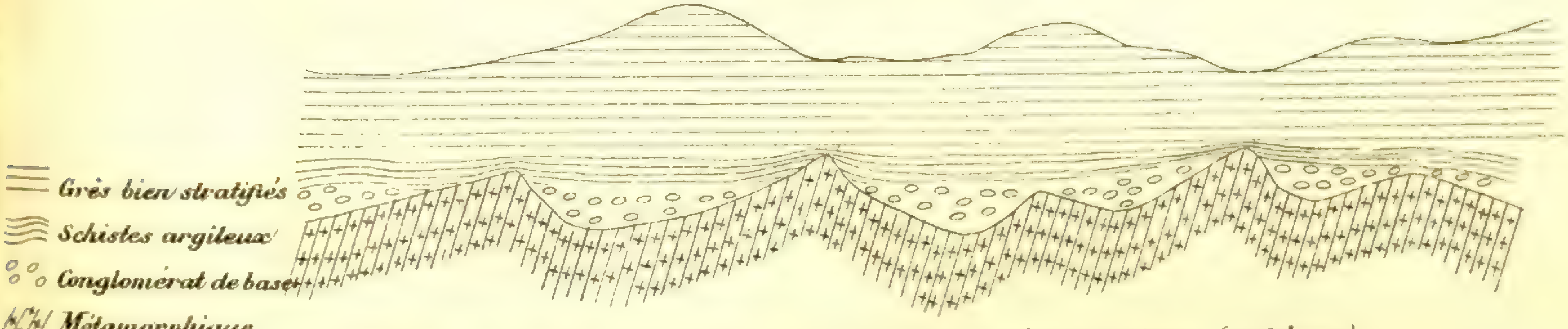

Disposition des sédiments de base sur la surface métamorphique (Schéma)

Coupe schématique des couches de base (supposée sans faille) *au nord du Mangoky*

1 *Lias supérieur*
2 *Grès grossiers ou bigarrés*
3 *Grès psammites*
4 *Métamorphique*

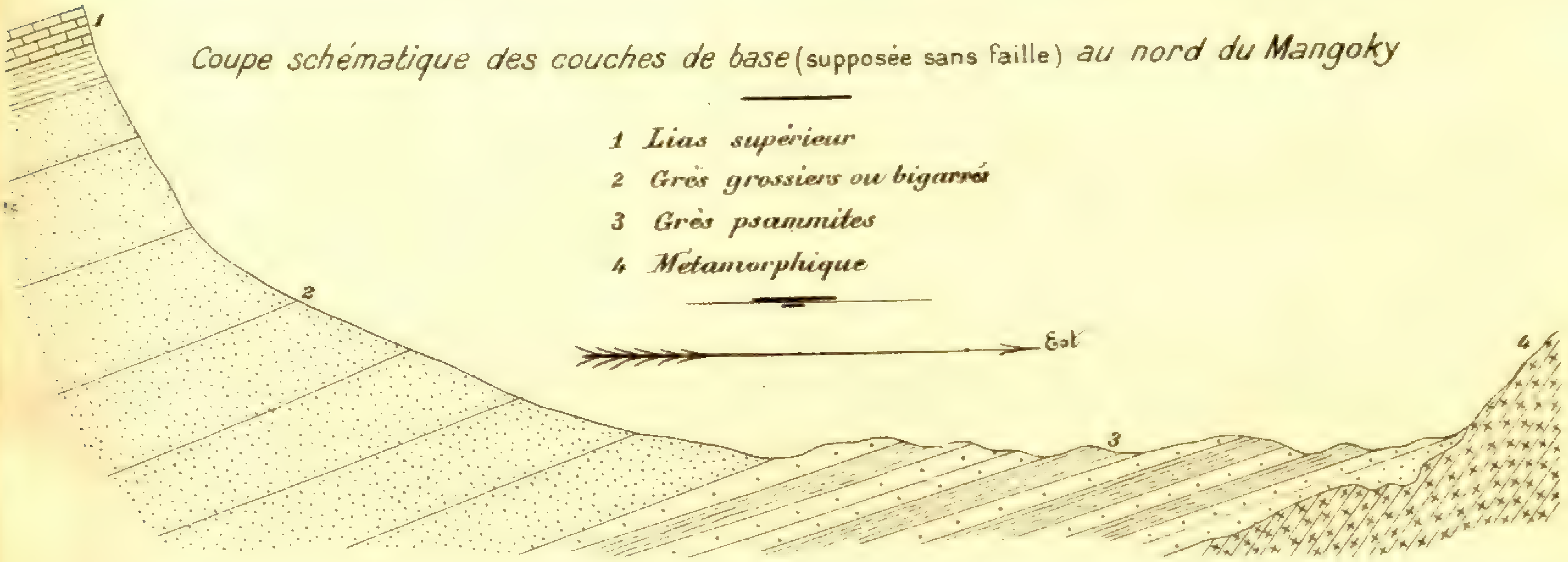

Coupe schématique supposée sans failles des couches de base au sud de Benenitra

2 *Grès grossiers*
3 *Grès psammites*
4 *Série rouge* } *couches à glossopteris*
5 *Couches à charbon* }
6 *Métamorphique*

Lith. du S. G. de Madag.

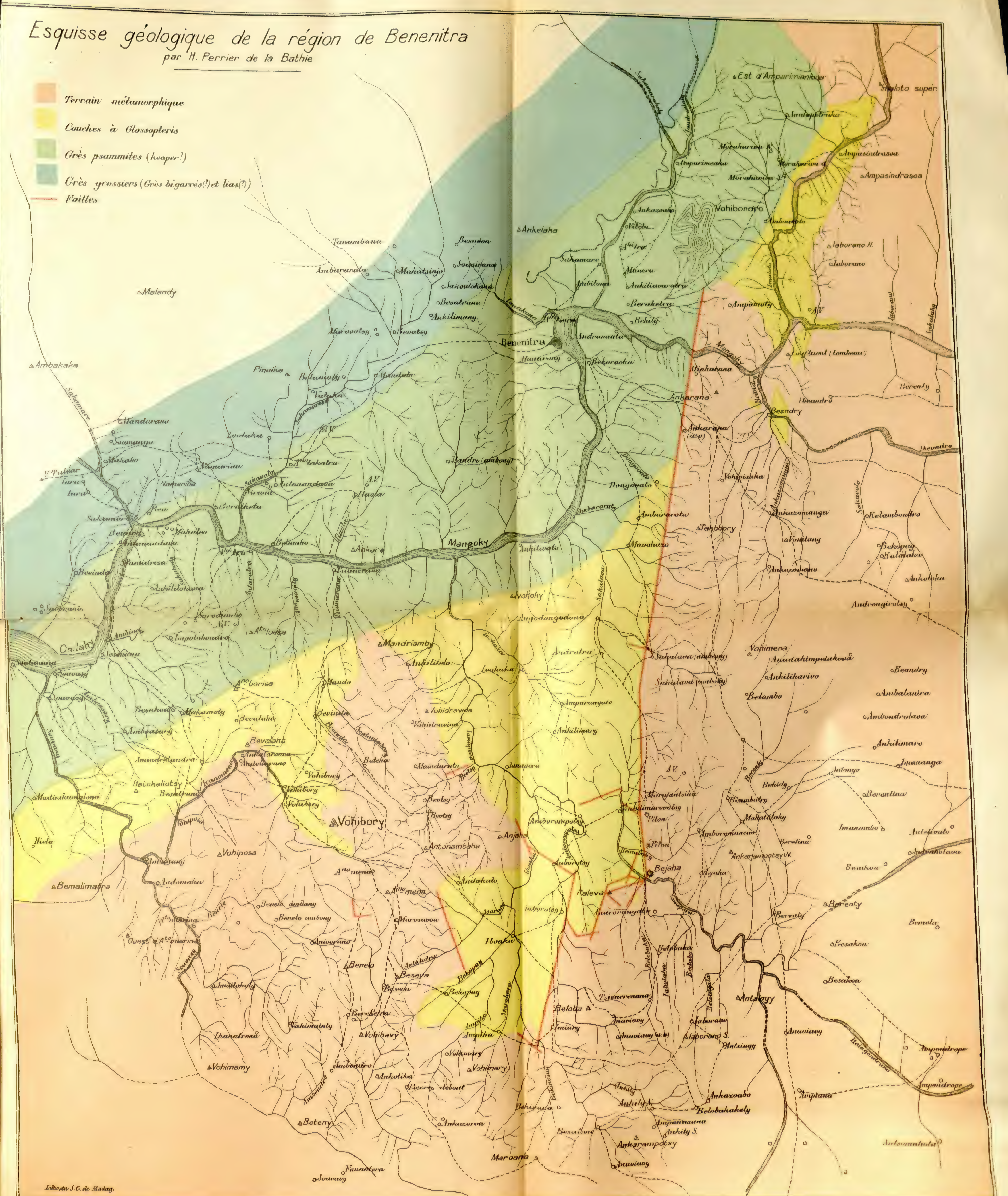
Esquisse géologique de la région de Benenitra
par H. Perrier de la Bathie
Terrain métamorphique
Couches à Glossopteris
Grès psammites (keuper?)
Grès grossiers (Grès bigarrés(?) et lias(?))
Failles
Benenitra
Mangoky
Onilahy
Vohibondro
Vohibory
Bejaha
Antsingy
Maroana
Ankelaka
Malandy
Ambakaka
Pinaika
Ivohoky
Mandriamby
Bevalaha
Hatokaliotsy
Bemalimatra
Anjaha
Raleva
Ampondrope
Est d'Amparimiankina
Analaptraka
Ampasindrasoa
Ankarana
Beandry
Ibeandro
Berenty
Ankarampotsy
Beloba
Besakoa
Vohiposa
Vohimamy
Beteny
Soavavy
Litho. du S. G. de Madag.

33°—Sur l'Ankazondringa, rive gauche, affluent de gauche du Ianapera :

Métamorphique ; lit de petits galets ; grès avec intercalations probables de schistes et de charbon (cachées par les éboulis).

34°—Sur l'Andranomena, W. Mt du Vohibory :

Métamorphique (schistes amphiboliques et cipolins) ; conglomérat de base 1 m. ; schistes argileux 2 m. ; 7 m. grès fins bleuâtres ; 45 m. intercalations grès et schistes ; 70 m. grès grossiers ; plus de 100 m. grès d'argiles rougeâtres.

L'observation des couches de base est donc possible en de nombreux points de la bordure du massif métamorphique et permet de se faire une idée assez nette de la succession des couches entre le métamorphique et les sédiments liasiques. L'énorme épaisseur de sédiments que l'on observe entre ces deux niveaux, dont la sédimentation m'a paru continue(1) est néanmoins susceptible d'être divisée en trois séries, soit de haut en bas : 1°—les grès grossiers ou bigarrés supérieurs ; 2°—le grès psammites à intercalations schisteuses ; 3°—les couches à *Gangamopteris*(2) . Je vais résumer ici rapidement les données que je possède sur ces trois séries et sur le conglomérat de base que l'on voit souvent entre le métamorphique et les couches les plus inférieures.

Grès grossiers ou bigarrés supérieurs. — Cette série d'épaisseur variable, mais toujours grande, 400 à 800m., est surtout caractérisée par des grès grossiers,en bancs très épais, multicolores entre la presqu'île d'Ampasimena et le Mangoky blancs au contraire à l'extrême Nord et à l'extrême Sud. Ils constituent généralement un ressaut très accusé à l'Ouest de la dépression triasique. Les localités où ces grès se présentent le plus nettement sont : dans la région Nord, la chaîne d'Andavakoera-Kalabenono ; dans la région N. W. les ressauts qui limitent à l'Est et au Sud les causses jurassiques de l'Ikavo et de l'Ankara ; et dans la région W. et S. W. le ressaut limite du Bemaraha et les chaînes du Makay et de l'Isalo. Aucun fossile, sauf des bois silicifiés qui n'y sont pas rares, n'a encore été rencontré dans cette série. Il est très probable que ces couches le plus supérieures, recouvertes par des schistes argileux et des calcaires du lias supérieur, sont d'âge liasique. Cette série repose sur la suivante dont l'âge triasique ne peut faire aucun doute.

Grès psammites avec intercalations schisteuses. — Dans la région Nord, c'est-à dire entre l'embouchure de la Loky et la presqu'île d'Ampasimena, les couches de base n'apparaissent que très rarement et je ne les ai observées qu'une fois, entre Ambodimanga et Andongoza. Sur un conglomérat de base, qui se présente là avec les mêmes caractères que plus au sud, reposent des grès grossiers micacés et des schistes argileux à septaria, avec ammonites et poissons du Trias marin, surmontés eux-mêmes d'alternances de schistes argileux et de grès micacés, ensemble d'une centaine de mètres d'épaisseur. Ce faciès est nettement différent de celui du même niveau plus au Sud, où les sédiments sont surtout fluviatiles et littoraux.

Dans la région N. W. c'est-à-dire entre la presqu'île d'Ampasimena et le cap St André, les sédiments les plus inférieurs sont constitués par des grès psammites rares, avec empreintes végétales non caractéristiques, intercalés entre de puissantes couches d'argiles brunes et de grès ou sables grossiers multicolores. Dans cette région, les schistes argileux manquent dans les sédiments de base, mais la position de ces sédiments au-dessous de grès grossiers bigarrés, surmontés eux-mêmes par des schistes du lias supérieur(3), ne permettent guère de ne pas les assimiler aux couches du même niveau de la région W. et S. W. qui sont nettement triasiques.

Dans cette région W. et S. W., c'est-à-dire entre le cap St André et la Sakoamena, les couches inférieures aux grès grossiers sont constituées par 100 à 240 m. de grès

(1) M. Giraud signale pourtant (rapport 1912—1913) une discordance de stratification dans les grès de l'Isalo (série supérieure).

(2) Détermination de M. Fritel.

(3) Douvillé C. R. 153 p. 414 (1911).

psammites à intercalations de schistes argileux, avec parfois quelques amas de calcaire lenticulaire et quelques bancs de grès grossiers vers la base — niveau très net, à empreintes triasiques, que l'on peut suivre facilement du Nord au Sud de la région, bien que parfois il disparaîsse en partie par faille à la base du Bongolava.

Jusqu'à l'embouchure de l'Andemba, sur l'Imaloto, au Nord de Benenitra, ce niveau des grès psammites repose manifestement sur les terrains métamorphiques, et constitue nettement, au Nord de ce point, la base de la série sédimentaire—Il débute parfois par un conglomérat à blocs anguleux ou arrondis (Tillites de M. Giraud), parfois simplement par des argiles bleuâtres, sans blocs, sédiments informes de base qui remplissent les creux du métamorphique sous-jacent et qui manquent souvent, au contraire, sur les aspérités de ce même terrain. Au-dessus, dans les 20 ou 30 premiers mètres, ce sont d'abord des sédiments très variables—schistes argileux, grès plus ou moins fissiles, grès, plus ou moins grossiers, suivant les lieux—puis, plus uniformément, quelques mètres de grès à structure entrecroisée, et enfin les grès psammites à intercalations schisteuses, qui constituent le reste de la série(1).

Au Sud, ce niveau continue très net jusqu'à la Sakamena, mais à partir de l'embouchure de l'Andemba, il ne repose plus sur le métamorphique, mais sur les couches à Glossopteris, qui, dans le Sud de la région viennent s'intercaler entre les grès psammites et le métamorphique.

Couches à Gangamopteris — A partir de l'embouchure de l'Andemba, en se dirigeant vers le Sud, on voit apparaître, entre les grès psammites et le métamorphique, des grès grossiers à intercalations charbonneuses avec empreintes de Gangamopteris. Les couches à Gangamopteris, qui sont, au Nord de Benenitra très réduites, d'allures lenticulaires, localisées dans certaines dépressions du métamorphique sous-jacent, et toujours de très faible épaisseur, s'épaississent beaucoup au Sud de l'Onilahy et sont surtout bien représentées dans le bassin du Ianapera, affluent de la rive gauche de l'Onilahy.

Dans ce bassin, où ces couches sont multifaillées, ce qui permet souvent d'en voir réapparaître la base, ces couches ont de 150m. (minimum) à 275 m. (maximum) d'épaisseur. On y peut distiguer deux étages, l'un inférieur plus gréseux, où le charbon observé jusqu'à ce jour est localisé, l'autre supérieur intercalé entre le niveau précédent et les grès psammites, constitué entièrement par des grès rougeâtres et des argiles bien rouge d'aspect très particulier, niveau que, pour ce motif, j'appellerai la série rouge. Voici, de bas en haut, la succession approximative de ces couches. Je dis approximative parce que, surtout dans les couches inférieures, les seules intéressantes au point de vue charbon, les sédiments sont lenticulaires, très irréguliers, le même horizon pouvant être, suivant le lieu, constitué par des grès, des schistes argileux, des schistes charbonneux ou du charbon :

1°—Conglomérat de base, manquant très souvent, toujours mince, lorsqu'il existe, dans le bassin du Ianapera, parfois remplacé par un lit de galets, ou même par des schistes argileux ou des grès stratifiés dès la base.

2.—Schistes argileux ou charbonneux, à Gangamopteris 1er niveau à charbon	2	à	4 m.
3 —Grès grossiers à structure entrecroisée à gangamopteris	6	à	8 m.
4.—Schistes charbonneux ou charbon, 2e niveau à charbon	7	à	8 m.
5.—Grès à structure entrecroisée	6	à	10 m.
6.—Schistes argileux, parfois charbonneux	7	à	10 m.
7.—Grès grossiers à structure entrecroisée...	40	à	85 m.
8.—Intercalations de grès rougeâtres et de schistes argileux ou d'argiles rouge-brun Gangamopteris à la base et au sommet...	80	à	150 m.

Les couches de I à 8, de 70 à 125 m. de puissance, représentent l'étage inferieur à lits charbonneux, et les couches 8, très homogènes, de 80 à 150 m. de puissance, la série rouge, surtout importante parce qu'elle constitue un niveau de repère très net, très précieux pour l'étude de ces couches multifaillées.

Ces couches à Gangamopteris n'affleurent donc que dans le Sud de la bordure du massif métamorphique. Jamais, en effet, il n'a été encore trouvé de Gangamopteris et de Glossopteris(1) au Nord de l'Onilahy, et les charbons de Benenitra, si particuliers, n'ont jamais été signalés au Nord de l'embouchure de l'Andemba, sauf dans la région du cap St. André, à Ampoza, où des failles font sans doute affleurer ce même niveau. Il est d'ailleurs fort probable que ces couches à Gangamopteris sont représentés dans tout l'Ouest de Madagascar, à une certaine distance de la bordure, sous les sédiments secondaires. Si elles n'affleurent qu'au Sud, c'est sans doute simplement par suite de la basse altitude, dans cette région, des terrains métamorphiques, déjà abrasés en pénéplaine au moment du dépôt de ces sédiments.

L'étude des empreintes que j'ai envoyées au Muséum a permis à M. P.H. Fritel(2) d'attribuer ces couches à Gangamopteris au permien inférieur. Il y a reconnu *Gangamopteris major*, *Gangamopteris cyclopteroides et Schizoneura*. M. Giraud a bien attribué (Rapport de mission 1912—1913, p. 106) l'étage inférieur à lits charbonneux à l'Ouralien (carbonifère supérieur) et la série rouge au Permien, mais sans en donner de preuve autre que l'analogie, peut-être discutable qui existerait entre les terrains de Madagascar et ceux du Sud-Afrique. En effet, en Afrique du Sud, les couches nettement inférieures au Trias (étage de Beaufort, dont la base est déjà permienne) sont infiniment plus puissantes et je ne vois pas du tout ce qu'on pourrait prendre pour des analogues, à Madagascar, des séries d'Ecca et de Dwyka, qui, ensemble, ont plus de 1.200 m. d'épaisseur.

Quel que soit d'ailleurs l'âge des couches qui les contiennent, les charbons—et surtout les schises charbonnenx ou bitumineux qui les accompagnent—se présentent, sur l'Ianapera en quantité telle que l'on ne peut que regretter que ces gisements, connus depuis 10 ans, n'aient pas encore été prospectés et étudiés. Les affleurements reconnus, à eux seuls, bien qu'ils soient d'allure lenticulaire, justifient amplement de grosses dépenses de recherches et d'aménagement. Au surplus, ces recherches feront vite découvrir des gisements nouveaux; car les seuls connus jusqu'à ce jour sont ceux qu'une rivière ou un torrent a fortuitement mis en évidence, en traversant les couches de base.

Conglomérat de base. — Ce conglomérat se présente avec des caractères identiques au Nord de Ranohira comme au Sud de l'Onilahy. C'est toujours un mélange informe de blocs anguleux, ou plus ou moins roulés et de matières plus fines, qui peuvent exister seules, à ciment bleuâtre. Il est très localisé, remplit les anfractuosités du métamorphique et manque au contraire sur les aspérités de ce terrain, qui sont recouvertes seulement par des sédiments bien stratifiés.

Pour M. Giraud (rapports de mission 1910—1911et 1912—1913) ces conglomérats de base sont des "Tillites," d'origine fluvio-glaciaire et d'âge permo-carbonifère. Je crois, au contraire, qu'ils représentent simplement des éboulis du métamorphique, ou du diluvium torrentiel, cimentés par la pression et le temps, ayant l'âge (variable) du dépôt qui les a recouverts, et tout à fait analogues à ceux que l'on voit actuellement dans les ravins ou les torrents de la région métamorphique du Sud, où les roches ne se transforment pas en latérite.

Laissant au lecteur le soin de conclure, je vais simplement énumérer les faits qui confirment ou infirment l'une ou l'autre de ces deux thèses :

A.—En faveur de l'origine fluvio-glaciaire :

1°—Ce conglomérat a tous les caractères des argiles à blocaux (mélange informe de

(1) La seule empreinte de Glossopteris (G. indica) signalée jusqu'ici à Madagascar a été trouvée par Colcanap sur la Sakamena et déterminée par M. Boule (C. R. t. 146, 1908) p. 502—504.

(2) P.H. Fritel—Sur les présences des genres Gangamopteris et Schizoneura sur l'Ankazomanga. C. R., CLXI. (1920).

gros blocs anguleux ou plus ou moins arrondis, placés sans ordre au milieu de matières plus fines.

2°—Il est absolument semblable, en tant qu'aspect, à celui de la Dwika (Afrique du Sud)—à tel point que deux échantillons de l'une ou l'autre provenance sont difficilement discernables.

3°—D'après M. Giraud, il n'existerait que sous l'Ouralien, ce qui le rend absolument assimilable à celui d'Afrique du Sud.

4°—Si à Madagascar, on ne trouve ni galets striés, ni roches moutonnées ou polies, c'est toujours d'après M. Giraud, parce que la nature des roches métamorphiques de la région Sud ne s'y prête pas.

5°—J'ai observé, sur la rive Ankado, au Sud de Bevary, entre Benenitra et Calcanap(1) au dessous des sédiments, trois cannelures très nettes sur la surface des gneiss(2).

B.—Contre l'origine fluvio-glaciaire:

1°—Il existe, sur tous les terrains métamorphiques de la région Sud, où les roches ne se transforment pas en latérite, sur les pentes des collines, dans les ravins et dans les lits des torrents, des amas de diluvium constitués par de gros blocs anguleux ou arrondis disposés sans ordre au milieu de matières plus fines, d'origine éluvionnaire ou torrentielle, ayant tous les caractères physiques, moins le ciment et sa dureté, du conglomérat de base. Ce diluvium, qui se forme actuellement sous nos yeux, est évidemment un résultat des périodes brèves de pluies violentes—et des crues qui s'ensuivent, suivies de périodes beaucoup plus longues de sécheresse intense (éclatement des rocs sous l'action du soleil), qui caractérisent le climat de cette région. Au voisinage des cipolins, ce diluvium est très souvent aggloméré par un ciment calcaire, et constitue ainsi un conglomérat très fréquent dans la région, conglomérat récent que M. Giraud a observé (rapport 1912—1913—page 59) et dont il signale la ressemblance avec le conglomérat de base.

2° — Le conglomérat que l'on voit à la base des terrains sédimentaires n'a pas le même âge à Ranohira qu'au Sud de l'Onilahy. Il est immédiatement recouvert par les grès psammites, au Nord, et par les couches à Glossopteris, plus anciennes, au Sud.

3° — Ce conglomérat montre très fréquemment de gros fragments des roches métamorphiques sous-jacentes presque en place, n'ayant par conséquent subi aucun transport et aussi peu erratiques que possible — La grande variété des roches métamorphiques dans le Sud rend cette constatation particulièrement aisée.

4° — Les formes d'érosion de la surface métamorphique au-dessous des sédiments, qu'on voit admirablement en de très nombreux points, n'ont rien de glaciaire. Ainsi on voit sur la rive gauche de la Sakave (paroi verticale des gorges), non loin du confluent de cette rivière avec la Menamaty, en coupe très nette, une colline métamorphique recouverte de grès. Cette colline montre un versant abrupt où le conglomérat de base est constitué par une accumulation de gros blocs provenant de la colline elle-même (éboulis manifeste) et un versant en pente douce (sens du plongement des gneiss) à blocs rares.

Une action glaciaire n'aurait pas donné à cette colline une forme absolument identique (versant en pente douce dans le sens du plongement de roches et versant abrupt du côté opposé) à celle de toutes les collines de la surface actuelle des terrains métamorphiques, modelée par l'érosion ordinaire.

5° — Ce conglomérat, s'il était d'origine glaciaire, devrait dominer sur les pentes des thalweg ou même sur les dos d'ânes du métamorphique sous-jacent. Il est manifestement, au contraire, localisé dans les creux de ce terrain.

6° — Le métamorphique est constitué, dans la région Sud, par des cipolins, des schistes amphiboliques, des quartzites, des gneiss et des leptynites. Dans toute la région

(1) L'Administration a donné le nom du regretté géologue—qui, le premier, a signalé le charbon du Sud—au centre futur d'exploitation des mines du Ianapera.

(2) Emplacement facile à retrouver, et situé surtout à 100 m. en amont de l'endroit où la route de Benenitra à Colcanap traverse la rivière Ankado.

ces roches, surtout les cipolins, les gneiss et les leptynites, sont très nettement polies et creusées par les eaux des torrents et les sables qu'elles charrient (3). Les cannelures de la rive Ankado, qui sont très localisées sur une surface réduite et qui ont le sens des lits de gneiss, n'ont vraisemblablement pas d'autre origine. Dans ces conditions, je ne m'explique pas, s'il y a eu réellement des phénomènes glaciaires, pourquoi le conglomérat de base ne contient pas de galets striés et pourquoi la surface du métamorphique constituée par les mêmes roches au-dessous de ce conglomérat, n'est jamais ni striée, ni polie ni moutonnée.

Résumé. — Les sédiments les plus inférieurs que l'on observe en superposition normale au-dessus du métamorphique sont, de l'embouchure de l'Andemba (Nord de Benenitra) à l'extrême Nord, triasiques et constitués par l'étage que j'appelle ici les grès psammites. Au Sud de ce point, au contraire, les sédiments de base sont constitués par la série que j'ai appelée couches à Gangamopteris, série inférieure à la précédente et par conséquent plus ancienne. J'explique ce fait simplement par les différences d'altitude du substratum métamorphique au moment du dépôt de ces sédiments, ces couches dont la sédimentation a été continue, ayant commencé (couches à Gangamopteris) par recouvrir la pénéplaine du Sud, pour atteindre plus tard, à l'époque des grès psammites, un niveau supérieur sur les terrains métamorphiques.

Le remplissage de base est de l'âge des grès psammites au Nord de Benenitra, de l'âge au contraire des couches à Gangamopteris plus au Sud. Il n'existe aucune preuve de l'origine fluvio-glaciaire de ce remplissage de base. Je ne puis y voir que du diluvium torrentiel ou des éboulis éluvionnaires du métamorphique, cimentés par la pression et le temps.

---

(3) — Les marmites de géant sont très nombreuses dans ces torrents lorsqu'ils coulent sur des gneiss ou des cipolins.

DES MODIFICATIONS QUE SUBIT LE **Z**

PLACÉ AU COMMENCEMENT DES MOTS

OU ENTRE LES VOYELLES :

Z=H=K=N

ET

DE QUELQUES OBSERVATIONS

AU SUJET DES DIALECTES MALGACHES

PAR

M. H. RUSILLON

La guerre, dont l'influence s'étend à tant de choses, en aura-t-elle une sur l'étymologie de certains mots malgaches ? On pourrait le croire, si devaient se généraliser les vues d'un interprète assermenté, sur des mots tels que—*ia* –, qu'au reste, il convient d'écrire—*iha*—(1).

Pour lui, il s'agit là d'une germanisation et il tire ses conclusions du fait que le mot n'est employé que sur la côte, dans les lieux où s'est poursuivi le commerce allemand, les seuls qu'il ait habités d'ailleurs.

Il ignorait : *(a)* Qu'un vocable ne s'installe pas si facilement dans une langue, même quand on cherche à l'imposer ; *(b)* que dans de nombreuses régions on retrouve le-*iha*- en question, et jusque dans le Betsiléo ; *(c)* que le phénomène de transformation atteint d'autres mots que celui qu'il avait en vue; *(d)* que le mot est connu depuis longtemps. Dans un ancien dictionnaire, trouvé au hasard des voyages, œuvre d'un religieux de Nosy-Be, probablement (les pages de garde manquent), il est écrit—*hia*—avec entre parenthèses *(ia)* suivi d'un point d'interrogation et de l'indication : § d'*iza*—.

L'auteur avait bien vu l'origine du mot mais non son orthographe ; il indique aussi —*ialahy*—(*ihalahy*) qui à proprement parler est hova, mais contient, en effet, le mot qui nous occupe avec son sens originaire. Le sens de "*Ihalahy*" est "Quel est cet individu" ?—d'où l'idée de mépris qui s'y attaché.—

Nous sommes ici en face d'une de ces étymologies populaires qui ont affecté un grand nombre de mots malgaches, et ont obscurci leur origine, sans apporter satisfaction. Si elle peut s'expliquer occasionnellement, elle n'aboutit cependant qu'à l'incohérence. Par la

---

(1) *iha*-affirmation dont la deuxième syllabe est souvent fortement accentuée-remplace *eny*=oui—ou *eka* et *iky*.

déformation, fruit d'une impression acoustique fautive, ou de l'appréciation erronée des éléments d'un mot, on passe insensiblement à une graphie irrationnelle. C'est ainsi qu'on s'habitue à écrire (*ia*) tout simplement, alors qu'il conviendrait d'écrire grammaticalement (*iha*), même si par un affaiblissement progressif, un défaut d'articulation ou une sorte de paresse du larynx le (*h*) n'occupait plus dans la chaîne des sons une place prépondérante. Le cas se retrouve en français, inutile de donner des exemples. Ici cependant, il convient de faire de sérieuses réserves, un grand nombre d'individus accentuant fortement le (*h*).

Les graphies occasionnelles doivent être soigneusement examinées, car l'écriture n'ayant pas fixé un dialecte, ou son orthographe étant inconnue de la généralité, on arrive à des hésitations nombreuses et des erreurs regrettables. Il faut avoir lu beaucoup de lettres indigènes pour se rendre compte de ce que représentent les sons pour les Sakalava, les Betsiléo, les Antaimoro, etc, et de la diversité des graphies. Chaque individu, à part lui, considère la sienne comme vraie, et le comble, c'est qu'au point de vue d'un diachronisme étroit, il a raison.

Ce sont des différences d'orthographe qui font croire souvent à des différences de mots, alors qu'il y a seulement fluctuation. Il faut accentuer beaucoup sur ces fluctuations. Dans une région, toute une série de mots peuvent être affectés par une même modification, ou seulement transformés par certains individus. Le très grand mélange des tribus malgaches, le grand amour des voyages, une faculté d'imitation qui va parfois jusqu'à l'identité, font que les modifications observées ici sont observables là, et c'est ainsi que la fluctuation passe d'une région à une autre en s'accentuant, sans qu'il soit possible de distinguer nettement des frontières. Il se produit alors une sorte d'émiettement capable de dérouter même ceux qui ont eu à se livrer à une étude un peu spéciale de la langue malgache et des modifications qu'elle a subi ou est en train de subir.

Ce qui fixe l'orthographe d'un mot, c'est moins sa prononciation, que toute son histoire. Cette dernière n'est pas autre que celle de ses modifications, car il ne peut varier que dans un cercle d'où il ne s'échappera pas. Il peut être remplacé, oublié, absorbé, il ne sera jamais si transformé qu'on ne puisse le suivre jusqu'au jour où il cesse d'être employé, ou cesse d'avoir son sens primitif et dans ce dernier cas il est devenu un autre mot—un mot nouveau.

Quand nous disons que (*ia*) n'est pas d'origine germanique et que son orthographe doit être (*iha*), précisément parce qu'il a trouvé son origine dans—*iza*—, nous n'émettons aucune idée nouvelle. Il y a des nuances d'acoustique, mais les sons se transforment dans la chaîne parlée suivant un ordre qu'on retrouve dans nombre de langues.

"En grec (*s*) a disparu entre deux voyelles : (*eso*) aboutit à (*eo*) et (*genesos*) à (*geneos*)."

En malgache dialectal, le (*z*), dentale de valeur similaire, disparait entre deux voyelles, mais comme une aspiration explosive se produit entre le (*i*) et le (*a*), un (*h*) vient s'intercaler naturellement et se substituer au (*z*)—.

On retrouve aussi en malgache dialectal ce qu'on trouve en grec : "Que le (*s*) initial devant une consonne devient (*h*) (esprit rude) : Septu (latin *Septem*) devient (*hepta*). La règle s'applique à Serpo=*herpo* ; Sus=*Hus*, et à tous les mots commençant par (*s*)—."(1)

Ceci dit, nous pouvons constater qu'il n'y a pas la différence qu'on serait tenté de croire entre certains mots dialectaux et le hova, que dans le hova lui-même on retrouve le dialecte.

(1) Exemples tirés du livre de F. de Saussure page 134—136—

"*Dia izy avy*", hova, devient : *dziaby*, sak. Trois voyelles ont disparu, mais la sonorité spéciale de la phrase demeure.
— — *jaby*, sak. Offre l'avantage de garder l'idée de *dia*, mais les deux — *i* — ont disparu.
— — *ihaby*, sak. et bets. est à la fois une contraction et la transformation naturelle de la dentale en gutturale explosive. Enfin :
— — *naby* sak. et quelque peu bets. est la dernière transformation, logique elle aussi d'ailleurs.

Kaaza, devient : *K'aza*, sak. de l'Ambongo et du Nord, il se change en
K'aha, sak. du Sud et bets. et pourrait s'écrire :
Ka'a, si on tient à respecter l'affaiblissement progressif de la gutturale aspirée ayant précédemment remplacé le — *z* —. A écrire :
Ka, avec ou sans accent le mot perd son vrai sens et une confusion est possible avec le *ka* de conséquence ou de restriction (1).

Aza, devient *Aka*, sak. et bets. Le — *z* — s'est mué en une seule fois en — *k* — d'arrière ; il a suivi une marche naturelle.
Aiza, „ „ *Aiha*, sak. et bets., } Beaucoup d'individus disent *a-īha* séparant
Mankaiza „ „ *Mankaiha*, sak. et bets., } le *a*-du *i* —(*Tsimihety* et *Sihanaka*)

Les substantifs peuvent être affectés de la même façon :

Fahaizana devient : *fahaihana*.
Fahamaizinana „ „ : *fah'maihinana*.
Fahaferinaizana „ „ : *fah'ferinaina*. etc. etc.

C'est le pronom personnel — *izy* — qui offre l'exemple des plus nombreuses transformations ou réductions :

Izy = *ihy*, *ihe*, et *iha*, qui sont tour à tour sak., bets. ou antaimoro. On peut d'ailleurs entendre dans la bouche d'un même individu, les trois modifications. On rencontre souvent le vocable répété dans ses sens différents, bien que dans la même phrase :

"*Iha mô miara-mandiha amin'iha ?*"

Ihy, donne *Iky*, sak., = oui, très employé et
Iny, pron. démonst., par nasalisation définitive d'où
ny, article et pron. poss., et
I, particule de respect, ou pron. p. surtout dans le Sud.

Iha, „ „ *Eha*, sak., = oui, très employé par abrev. on dit volontiers : *ka*. *Ja* malais veut dire oui. Sa forme noble est *Sahaja*. —

Ihe, „ „ *He*, „, hov. et bets., cela permet le mouvemenet de la tête de bas en haut ou celui des lèvres en avant, ou encore d'un seul sourcil, il prépare
Eny, par une nasalisation définitive.

Izy, „ „ *I*, particule démonstrative ou de respect, mais ce — *I* — se change, particulièrement dans le Sud, en un
E, ayant le même sens que — *I* —

Iha, a trois sens différents avec la même forme, mais non avec la même provenance : (*a*) Il est pron. pers. à la deuxième pers., — *nao* — a été supprimé ; (*b*) ou pron. dém. : il est le reste de *izany*, qui, lui-même, est une transformation de *izy* par l'introduction d'un infixe "*an*". Il veut dire — oui — dans un grand nombre de cas. (*c*) Enfin c'est un pron. interrog., de "*iza*" qui, quel.

---

(1) Le même mot écrit : *Ko*, en Bara, représente une forme gutturale de *a*=*K'ha*, *a* d'arrière

La règle suppressive de la dentale est plus appliquée qu'on ne le croirait au premier abord. On entend les Betsileo dire : *Zafihafy*, les sakalava ne pensent pas modifier la langue avec : *Nanahary* pour *Zanahary*. *Zanaka*, est très fréquemment prononcé : *Ihanaka* soit à cause de l'*i* de "*ny*", soit par suite de l'introduction de la particule de respect. La deuxième hypothèse est plus probable car nous avons entendu aussi :

"*Iha ny ihanaranao*"? Quel est ton nom ? (Malais : *lang* = Lequel, laquelle). Il semblerait donc vrai de dire qu'il y a un *h* inutile quoique fortement accentué.(1)

Zomba, qui s'écrit parfois *somba* devient *ihomba* — *ny ihomba* — et s'accentue d'autant plus qu'en Kisoaheli, le même mot avec le sens de maison s'écrit *niumba*. Le sakalava ou le Makoa ne font que transformer la première syllabe en un article.

Tout ce qui précède et un certain nombre d'observations phonétiques, ont ramené notre attention sur la série des pronoms. C'est avec une légère surprise qu'ayant fait une supposition autorisée par la mentalité et surtout la manière de parler des indigènes, soit qu'il s'agisse d'eux-mêmes, soit qu'il s'agisse d'autrui, nous avons constaté l'unité générale de ces pronoms. Il était facile de la prévoir d'ailleurs, elle a déjà été signalée, mais il est bon de la souligner. En partant d'un premier tableau moins schématique, peut-être, qu'il ne paraît, nous arrivons à repasser par toutes les modifications que subissent les pronoms et même à voir la racine originelle de quelques substantifs.

(Izy) aho, (Izy) ahay,
(Izy) anao, (Izy) hareo,
(Izy) , (Izy) reo .

Hareo rappelle déjà *Zareo* employé sous une forme emphatique, et à la troisième pers. par les Hv.. Mais les Sak. disent *ô zareo* et c'est un appel direct comme qui dirait ; — Eh ! vous là-bas ! — L'expression est à la deuxième pers. Il y a là une de ces transformations fréquentes dans le sens des mots. Souvent il y a lieu à suspension de jugement, ce serait une parenthèse inutile ici de citer des exemples(2).

Par suite des contractions naturelles le premier tableau en engendre un second :

Izaho , forme emphatique actuelle, transformée souvent par les Sak. et les Bets. en *Zaho*.
Izanao ,
Izy forme actuelle.
Izahay , " " " "
Izahareo ,
Izireo , " " " "

A leur tour ces formes donnent, par suite de la transformation de la dentale *z* en gutturale *h* (occlutive sonore aspirée) et à la façon des langues Indo-européennes :

Ihaho , fréquemment employé par les Bets. éloignés des centres où l'influence hv. détruit les particularités.
Ihanao , Forme actulle et
Iha . Très employé comme pron. par les Sak. de l'Ambongo et du Sud, même par des Bets. { *Ia* — malais est 3me pers. pron. pers., reçoit aussi la forme de *Dia* et *ija* — *nja* devient pronom pers. troisième pers. suff.
Ihy et *Ihe* La première de ces formes est employée par les Bets. qui parfois disent *Hy* tout simplement. La deuxième se dit surtout à partir du la Mahavavy du Sud en descendant.

---

(1) *Izany ihany* — n'est pas autre chose qu'un réduplicatif *ihany* = *izany*.
(2) Voir *Kaza mandranto* — Sk. central et Nord.
Kha mandranto — Sk. du Sud.
Ko — qu'il faut écrire — *Kha* — son *a* guttural et d'arrière.
Ko misahy Bara.

Ihahay , Sak. et Bets.
Ihanhareo , Sak. et Bets. Déjà s'introduit par suite d'une demi nasalisation un — *n* — euphonique destiné a éviter le heurt des — *a* —.
Ihireo , prononcé seulement, *hireo* et *ireo* —*I*— étant le dernier vestige de *izy*. Mais *I* lui-même disparaît quand la dentale est devenue une gutturale, et nous avons :
Haho , Sak. et Bets. Le premier *h* très accentué (exp. d'explosive et d'implosive).
Ha , de *iha* Sak. et Bets.
Hy , Bets. et *Iha* Sak. par suite de l'infixe *an* dans *izy=izany*, mais ce dernier , mot prend le sens de "oui".
Hahay , Sak. et Bets.
Hanhareo, „ „
Hireo , Général.

Avec la disparition d'un des *h* par suite de son affaiblissement dans la prononciation, une erreur d'acoustique, ou la transformation définitive de l'aspirée en occlutive sonore nasalisée, nous avons :

Aho , qui devient *ko* ; comp. avec le Malais : *Akoe* = je, moi.
Hanao .
Hy , par nasalisation devient *ny* art. et pronom.
Hanay , *n* prend décidément de l'avance.
Hanareo , le deuxième *h* a disparu par nasalisation définitive.
Ireo , un affaiblissement de prononciation fixe la graphie du mot.

Sous cette forme, le tableau explique une anomalie apparente dans le dialecte Saka. du Boina côtier. La deuxième personne au singulier et au pluriel semble être mise à l'accusatif :

Akôr' anao ? ou Akôr' areo ? Faly mô anao ?
Manome sakafo azy anao.
Naka zaka anakahy anareo.

Le rétablissement du *h* change celà, remet le sujet à sa place. Le *I* de respect seul a disparu et d'une remarque grammaticale nous passons à un phénomène de psychologie.

La nasalisation définitive de la première gutturale, puis son affaiblissement progressif jusqu'à ce que l'oreille ne puisse plus la retrouver à l'analyse, ne se produit qu'après une autre transformation, qui peut avoir précédé celle dont nous parlons. A noter ici, qu'une accentuation violente, ramène la gutturale aspirée au *k*. Nous n'avons aujourd'hui que les éléments formant les pronoms possessifs.

an' nakahy Sak. et Bets. Malais : Akoe, = je moi, mon.
an' nakao „ : Angkau, =tu, toi, tien. La même forme se retrouve indentique ici, avec une autre graphie.
an' nakazy
an' nakay
an' nakareo
an' nakazy

A vrai dire ces formes ne sont pas aussi employées que celles qui suivent. Cependant la première personne au singulier et au pluriel est d'un usage courant dans la conversation et les autres sont entendues fréquemment. Pour la deuxième personne, au singulier et au pluriel, le Sakalava - Hova explique qu'elles sont délaissées par suite de leur similitude avec : (*ny hanakao*)

an' nanahy	, *nanahy* et *nahy* .	Sk.	
an' nanao	, *nanao* .	„	
an' nanazy	, *nanazy* *nazy* et *ny nazy*.	„	La dernière forme employée surtout par les Antalaotsy.
an' nanay	, *nanay*	„	
an' nanareo	, *nanareo*	„	
an'nanazy	, *nanazy* et *nazy* et *ny nazy* .	„	„ „

La première des formes "*an' ananahy, an' ananao*, etc., est surtout le fait de ceux qui n'ont pas été en communication avec des Hova ou des lettrés. Quant à sa simplification : *nanahy, nanao*, les Hova aiment beaucoup à l'adopter, soit qu'elle soit plus facile, soit qu'elle les amuse, car il y a chez eux, en effet, devant ces transformations une curiosité amusée. Ils font parfois des rapprochements. Par exemple, de tous ces possessifs en "*nana*" ils tirent le mot *fananana* et ses dérivés..

Le *n* vélaire n'a point été indiqué dans ce travail, comme n'entrant pas dans le cadre des observations présentes. Il est cependant d'un usage constant. D'une manière générale, les indigènes ne voient en lui qu'une différence de prononciation et non une modification de la langue.

Il n'est jamais possible de dire qu'une langue soit fixée. L'écriture, cependant, lui sert de bride et l'empêche d'être soumise à une évolution trop rapide. Ici,(1) elle est encore en pleine agitation.

Malgré tout, l'unité profonde des divers dialectes, éclate dès que l'on essaye d'examiner les différences à la lumière des lois de la linguistique générale. Les fantaisies phonétiques sont moins nombreuses qu'on serait tenté de le croire.

Au point de vue pratique, il nous paraît que les exemples ci-dessus ruinent une opinion toute occasionnelle et démontrent la parenté étroite qui existe entre tous les pronoms des divers dialectes et un certain nombre d'adverbes. Enfin, il nous paraît qu'il y aurait avantage à écrire dorénavant (ainsi que cela a déjà été demandé) les pronoms suivant leur véritable phonème : *Izaho* , *aho*. *Izy* . *Ihanareo* .
Ihanao , *Izahay*. *Izy* , en tenant compte des affaiblissements survenus avec le temps, mais qui n'atteignent pas leur véritable unité. On retrouverait ainsi une idée de respect qu'il n'y a pas lieu d'affaiblir.

D'autres observations pourraient être faites sur :
La rotacisation du *n* comme dans *no* ,
les transformations du *r* en *s* dans les syllabes finales, du *i* en *e*, du *d* en *l* ,
les divers avatars de *dia* devenu : *di, da, de, la, le*, &&.

Un grand nombre d'entre elles nous ramèneraient à la même conclusion d'une langue une, modifiée seulement suivant le tempéramment, les habitudes. ou les ignorances de ceux qui s'en servent. Le dialecte Hova apparaît bien comme la synthèse de tous les dialectes de l'île, réclamée par quelques-uns et accomplie d'elle-même par suite de l'évolution naturelle de la langue qui va s'enrichissant tout en amenant les formes à se plier à des règles fixes. Celles-ci en assureront la perfection relative.

---

(1) Le Boina central semble être un des carrefours principaux des dialectes malgaches

Tsia— Tss , petit sifflement de dénégation dédaigneuse ou colère et
iza devenu *iha*. La contraction a donné : *Tsia* .?

TABLEAU COMPARATIF.

MALAIS.		MALGACHE.
Ja Ia :	oui, dont la forme noble est : *sehaja.* "*Se*" est l'abréviation *satoe* qui veut dire "un" (œ se prononce "*ou*") "*se-haja*" rappelle donc le mot malgache employé pour "respect."	*Ia* = *Iha*, pour "oui" de *izany*.
Jang :	Lequel, Laquelle.	*Ia* = *Iha*, de *iza* = Quel.
Ia :	Troisième personne pronom personnel à la forme de : "*dia, Ija*, et *nja*." (*nj*=*gn*, français comme dans campagne,*nja* =*gna* et se prononce *nia*). Devient aussi pronom possessif suffixe.	*Ia* = *Iha*, de *izany*, pronom démonstratif remplace souvent *io* Sert de pronom interrogatif.
Akoe :—	Je, moi, mon.	*Aho* et *ko*.
koe :	— (œ =ou français)	
Angkau :	Tu, te, toi.	*Anao*, prononcé très souvent "*anghao*".
kau :—	Toi, ton.	*nakao*, sak.

BARA.— Les observations qui précédent peuvent aussi s'appliquer au dialecte bara plus rude que les autres mais pas aussi différent qu'il peut le paraitre au premier abord. On y trouve la règle du *z* ou *s* changé en *h* ou disparaissant par suite de l'affaiblissement de la prononciation, beaucoup moins observable, cependant, que dans d'autres dialectes.

Exemp.:	*fanasana*	=	*fangaihana*,	avec l'introduction d'un *i* euphonique.
	fanomezana	=	*fanomehana*,	
	ka aza	=	*ko*	dont la graphie répond à *k'ha*, avec *a* d'arrière gutturalisé.

La particularité la plus curieuse est celle qui fait du *Z* un *J*, ou plus exactement un son entre le *DZ* et le *DH* se transformant lui-même en *DR* un peu plus rude qu'en hova. Une nasale (*n*) parait parfois le précéder. Ici nous en sommes réduits aux seules données de la phonétique et l'analyse du son n'est pas toujours le meilleur critérium. Il y a trop de causes d'erreur.

Exemp. :	*azy*	=	*ajy*	et *adry*
	aza	=	*aja*	„ *adra*
	azo	=	*ajo*	„ *adro*
	izay	=	*ijay*	„ *idray*
	izao	=	*ijao*	„ *idrao*.

Dans la prononciation des deux derniers mots, le *I* n'a plus qu'une existence incertaine. Il faut aussi tenir compte des différentes causes de fluctuation.

Beaucoup d'autres mots subissent la même modification :

Exemp. :	*Zanahary*	=	*Janahary* ou *Ihanahary*	=	*Dranahary*
	mazoto	=	*majoto*	=	*madroto*
	mahazo	=	*mahajo*	=	*mahadro*
	hazo	=	*hajo*	=	*hadro*
	mizotra	=	*mjotso*	=	*midrotso*
	fizarana	=	*fijara*	=	*fidrara*
	zafihafy	=	*fafihafy*	=	*drafihafy*
	laza	=	*laja*	=	*ladra*

Izy ireo devient *ndreo* et tout simplement *dreo,* cette modification est aussi faite par les Sakalave.

On rencontre quelques irrégularités qui sont plus apparentes que ré·lles :

Fahatsiarovana prend la forme de *fahatiahia.* La dernière syllabe de la racine est tombée ainsi que le suffixe. Le *S* de la première syllabe a disparu, cela conformément à la règle habituelle et, à la réduplication, le *T* dentale comme le *S* et le *Z* se transforme en un *H.* Nous nous trouvons donc bien en face de la même racine.

P. S.— En renversant l'ordre indiqué plus haut pour la transformation du *Z* on retrouve la racine de *Antandroy,* qu'il y a lieu d'écrire *Antandrohy.*

Antandroy=Antanjohy=Antanzohy=Zohy—caverne. Les gens des cavernes—et c'est une indication conforme à la réalité récente—tandis que *Roy* serait une abréviation—car il s'agit de *Roimena*—arbuste rare dans le pays.

Famoejam-tsoy—Famoizam-boina

"*Iha iha*" est une formule du Sud, lorsque tardivement deux indigènes se rencontrent. Si celui qui l'a prononcée n'obtient pas de réponse il se met sur la défensive — ou s'enfuit.

Iha iha ? = Qui est-tu ?

DE QUELQUES DIFFERENCES

ENTRE LA LANGUE HOVA ET LE DIALECTE SAKALAVA

par. H. RUSILLON

Dans un pays où les frontières des régions habitées par les diverses tribus sont aussi flottantes que les différents dialectes parlés et dont pourtant le fond demeure toujours le même, il est nécessaire de dire que nos observations visent surtout le langage parlé dans tout le Nord-Ouest.

A vrai dire les différences ne sont pas aussi considérables qu'on pourrait le croire. Si les Hova ont quelquefois un peu de peine à comprendre dans les débuts, c'est bien plutôt le manque d'habitude qui surprend leur oreille, que la difficulté même de la langue. On les voit, du reste, se mettre à parler le dialecte avec rapidité quand ils veulent en prendre la peine, ce qui est trop rarement le cas. Leur nonchalance est secondée par celle des dits Sakalaves. On pourrait croire que ces derniers éprouvent une certaine confusion à parler autrement que les gens des plateaux et leur effort constant est de diminuer la distance qui les sépare du Hova. Non seulement ils admirent une langue souple, aux tons cadensés, beaucoup plus riche que la leur, mais ils ne manquent pas une occasion de l'apprendre. Il est facile de prévoir que l'unité profonde de la langue malgache ne tardera pas à se manifester. Le dialecte Hova est déjà vainqueur.

Plusieurs circonstances facilitent cette marche vers l'unité. La séparation entre tribus, trés marquée, il y a quelques années encore, tend de plus en plus à s'effacer. On voyage beaucoup, les facilités de communications y aident encore, surtout le Hova est à la recherche de nouveaux débouchés pour son commerce et ses petites industries. Il vient aussi chercher du bétail et chaque année il reparaît à époques fixes.

En outre la littérature officielle est toute faite en langue Hova, les petits journaux de la capitale se recherchent des abonnés lointains et ils s'écrivent en Hova, les fonctionnaires sont généralement Hova ; l'instruction, quand elle se donne, se fait en dialecte Hova, la littérature religieuse n'use que du langage des plateaux et une des grandes causes de sa diffusion est la propagande faite au moyen de la Bible.

Le dialecte Sakalave est lui-même bien loin d'être homogène. D'une région à l'autre les même mots changent parfois de sens et le mélange des accents est si complet qu'il est bien difficile d'en vouloir tirer des conclusions. Les nègres de la côte d'Afrique qu'on rencontre en nombre appréciable, ont contribué pour une grande part à l'adultération du langage et à sa simplification. Les Arabes de Zanzibar, les Anjouanais ont laissé, eux aussi, des traces de leurs idiomes respectifs. Les vaisseaux étrangers en grand nombre, l'installation déjà ancienne de la France à Nosi-Bé ont aussi une part d'influence qu'on retrouve, quand on cherche à se rendre compte des différences qui existent entre le langage du Nord-Ouest et celui des plateaux. Ces différences, souvent plus superficielles que réelles, sont dans plus d'un cas le fait des étrangers de toutes couleurs dont le nombre ou l'instruction en ont imposé aux indigènes. Très imitateurs, ils ont cru à un progrès, ou, tout simplement, ont voulu se livrer à une sorte de flatterie dont ils ont été les premières victimes.

D'autre part il est bien évident que le dialecte Hova en se perfectionnant, s'enrichissant, s'est éloigné considérablement de son type primitif. Telle expression qu'on pourrait croire sakalave est Hova (1), mais date de quelques décades. Des modifications dans la construction des mots qu'on serait tenté d'appeler sakalaves, se retrouvent dans la formation de certains mots Hova. Sans doute un assez grand nombre de mots paraissent ne pas être hova mais après un assez long examen, il semble bien qu'il en faille venir à l'idée déjà exprimée plusieurs fois mais toujours repoussée sans motifs décisifs, que la langue hova s'appuie sur la langue dite sakalave. Cela apparaît vrai, non seulement parce qu'il est naturel qu'une langue aille en se développant—le sakalave est resté bien loin derrière le hova—mais parce que tous les éléments distinctifs du hova se retrouvent dans le sakalave. Les formes sont plus simples, mais on en voit encore en Merina de semblables, et telles habitudes de langage, telles formations demeurent encore comme le témoignage qu'on ne peut se défaire complétement du passé, même quand en croit l'avoir laissé bien loin derrière soi.

Incomplet, le travail ci-dessous pourra pourtant donner quelques indications, celles qu'on peut recueillir quand on voyage habituellement dans une région et qu'on a besoin de comprendre et d'être compris.

A

1. Le *A* se prononce généralement comme en hova. Il est souvent ajouté comme préfixe :

amaraina	pour	*rahampitso maraina*,	*aomby*	pour	*omby*.
aody	„	*ody*	*ampanjaka*	„	*mpanjaka*.
aramy	„	*ramy*	*abili*	„	esclave de *vidy* et *vily*
adroso	„	*roso*			

etc. etc. etc...

2. Le *A* semi-muet est souvent remplacé à la fin des mots par la voyelle semi-muette *I*.

ritsiky	pour	*vitsika*	*lalitri*	pour	*lalitra*
mitifitri	„	*mitifitra*	*leni*	„	*lena*
miditri	„	*miditra*	*alini*	„	*alina*
heliki	„	*helika*	*tokotri*	„	*tokotra*

etc. etc. etc...

3. On voit le préfixe *A* prendre la place de *I*.

arery pour *irery*

4. Généralement dans le mot lui-même le *A* se prononce à la française et le *A* final est très senti. (Influence française et makoa) mais souvent il est si fortement accentué qu'il y a lieu de se demander s'il ne conviendrait pas d'y ajouter un *H* pointé marquant plutôt une expiration. Le cas s'observe surtout quand une syllabe terminale est tombée :

safa h—tantara—histoire
fanjaka h—fanjakana
etc etc. etc...

fandrava h—talata—mardi
fandrama h—miel ou charme

5. Il arrive que le *A* qu'on trouve en Merina disparaisse en Sakalave.
fintsa—afintsa ; *hontsy—afontsy* ; *ndeha—andeha* ; *ndria—andriana*. Une série de noms propres pourraient donner lieu à la même observation.

---

(1) Par exemple *somonga*-plaisanterie qu'on croit généralement, est hova mais n'est plus guère employé ; *angovo*-puissance, force, est dans le même cas, etc.

AI et E

Les sons *AI* et *E* sont souvent confondus, il semble pourtant que le *E* triomphe dans beaucoup de cas :

manaiky	= *maneki,*	*mihaino*	=	*maheno,*	*taikataika*	=	*tekateka.*
aina	= *ena,*	*aizana*	=	*ezana,*	*ainga*	=	*enga.*
aiky	= *eki,*	*tsaiky*	=	*tseki,*	*baiko*	=	*beko.*
raika	= *reka,*	etc. etc. etc.					

La conséquence de cette transformation est la disparition du *I* euphonique derrière le *K* et le *G* ce qui donne quelque chose de plus dur et de plus guttural aux mots dont il s'agit.

B

Le *B* est souvent remplacé par une autre labiale. On le trouve aussi intercalé après un *M*, ou encore s'ajoutant à *M*, pour modifier complètement la figure d'un mot.

B	devient	*P*	*mbola* =	*mpola, pala, pôla*
B	ajouté		*samy* =	*samby*
B	" "		*amy* =	*amby*

Cette anomalie a subsisté en *hova* car on retrouve "*amby*" dans la numération. Même observation pour "*avo*" qui a donné "*ambony*" par suite de l'introduction d'un *M*.

B et *M* associés	*avela* =	*ambela*
B remplace *V*	*vintsy* =	*bintsy*
	vietvety =	*betabetiki* (ici apparaît bien l'interchangeabilité des voyelles)
	avo =	*abo*
	avy =	*aby*
	havoana =	*ankaboa* (le mot subit de plus toute une série de transformations : le *na* est tombé, *H* a mué en *K*, et un préfixe s'est installé.)
	miroaka =	*miboaka*, ou *mbôka* ou plus simplement *bôka.*

D

Le *D* hova est généralement transformé en *L*.

ody	= *aly,*	*ampody*	=	*ampoly,*	*didy*	=	*lily.*
fady	= *faly,*	*madio*	=	*malio,*	*ody*	=	*oly.*
tadidy	= *talily,*	etc. etc. etc.					

D prend parfois la place du *L* comme dans : *loso* de *roso* qui devient *endoso* et *endosy*

L et R

L et *R* ont une existence incertaine.

Laso et *roso* se disent et souvent *L* et *R* ont disparu et *endoso* et *endosy* les remplacent.

rombaka = *lombaka* ; *raha* = *laha* et même devient tout simplement: *la*: exp. : *la hitanao.*

R de *rehefa* disparaît et donne " *lefa* " le *h* ayant disparu à la prononciation.

R dans *tra* et *dra* devient très souvent *S*.

Andrasana change en *andiasana*, un *I* prenant la place du *R*.

Karibo fait souvent *kalibo.*

I

1. Le *I* qui précède un grand nombre de mots hova disparaît :

zaho	=	*izaho*	*zany*	=	*izany*
anao	=	*ianao*	*zao*	=	*izao*
zahay	=	*izahay*	*hany*	=	*ihany*
anareo	=	*ianareo*	*raika*	=	*iraika*

Cette suppression entraine l'observation que *hianao* et *hianareo* et souvent *ihany* sont mal orthographiés en hova. M. M. Baron et Berthier ont déjà constaté le fait.

2. La prononciation fait que très souvent on hésite à écrire *E* à la fin de certains mots. Ailleurs c'est le *I* qui est très accentué.

On dit :	*fire*	et	*firoï*
	matoe	"	*matoï*
	roe	"	*roï*
	foheke	"	*fohikï*

3. Parfois c'est dans l'intérieur du mot qu'on trouve le *E* et même le *A* remplacés par un *I*.

ineny	=	*nini*	*fanjaitra*	=	*finjaitsa*
tanteraka	=	*tinteraka*	*emboka*	=	*imbóka*
mandeha	=	*mandiha*	*tendry*	=	*tindri*
avela	=	*ambila*	; &&		

4. Le *I* se prononce beaucoup plus fort qu'en hova.
exp : *maïnti, maïtso, taï, maïmbo, kibaï, kiroï.*

5. Généralement le *I* euphonique après *K* disparaît.

6. Le *I* préfixe de respect se mue souvent en un *E*. (Influence des gens du Sud.)

F. G. H. K.

1. Ces différentes lettres agissant les unes sur les autres, sont prises les unes pour les autres, sans préjudice de quelques particularités spéciales.

Le	*F*	devient	*H*	*afontsy*	=	*hontsi*
Le	*H*	—	*F*	*hoho*	=	*hofo* *anatrehana* = *anatrefa*
Le	*F*	—	*P*	*fira*	=	*pira* et *mpira*
Le	*K*	—	*F*	*atrika*	=	*atrefa*
Le	*K*	—	*H*	*kelikely*	=	*heliheli*
				kambakely	=	*hambahelí*
Le	*H*	—	*K*	*honko*	=	*konko*
				sahy	=	*saki*
				lehilahy	=	*lekilaki*
				haroana	=	*aukaboa* (outre l'introduction du *K*, un *B*. remplace le *V*. et *na* est tombé).
Le	*H*	remplace	*V*	*vehivavy*	=	*vehihavi*
Le	*H*	"	*T*	*tongotra*.	=	*hongotra*

2. Généralement le *H* est moins aspiré en sakalave qu'en hova et quand il l'est c'est qu'il remplace une autre consonne comme dans *tongotra* = *hongotra*
Hoditra = *oditri*. *helika* = *eliki* *mandeha* = *mandia*
lehilahy = *leilaï*. &&.

3. Il suit de ce qui précède que certaines syllabes disparaissent telle *ha* de *maha* ou *faha*, ainsi que le *hi* et le *he* : (*mare*)

mare = *mahare* *ladi* = *alahady* *refa* = *rehefa.*
salanatri = *sahala* *miratra* = *mihiratra* *matombo* = *mahatombo.*

4. le *H* qui devient souvent *K* passe aussi par *G*.
hoho = *nkofo* et *ngofo.*
harama = *karama* et *ngarama.*
Ankarafantsika et *Angarafasi.* Du reste ce dernier mot se prononce :
Ankarafasi, ankarafantsika, Angarafasi, Angarafansi.

Il s'agit ici du nom d'un plateau peu élevé où se retrouve une forme sakalave pour indiquer la comparaison : *ka raha.* Le *K* devient *G,* le *raha* perd son *ha,* on supprime l'une ou l'autre lettre à *fantsika* et c'est ainsi que le mot poursuit sa fortune sous divers avatars.

N

1. Un certain nombre de mots ont un *N* préfixe, mais ils ne font que le retrouver et retournent à leur origine Soaheli.

ntoto = *zaza, bebe* *ngozi* = *hoditra.* *ngoni* = *kitapo*
nzari = *ineni* *nkofo* = chaîne. *ngoma* = qui regrette beaucoup.
ngoania = *miantra* *ngoa* = *apanapana.* *ngovo* = *hery.*

2. Quelques mots perdent le *N* qui devient *T*.
manify = *matifi* . *manifinify* = *matifitify.*
fanao = *fatao* . (ici c' st seulement l'euphonie qui est offensée). Ou bien on ne le prononce plus du tout. A la fin de certains mots il est fortement nasalisé comme dans *aravoana* qui donne *aravoan*, l'*a* final ayant été enlevé.

3. Le *N* s'ajoute dans le langage courant à différents mots pour former une sorte de passé : *nary, naiza.*

Les pronoms possessifs sont affectés de la même manière, mais il se pourrait qu'il n'y ait là qu'une contraction, l'idée de passé étant exclue, on entend :
an ahi, an naki et *nahi.* *an azi an nazi* et *nazi.*
an anao, an nakao et *nanao.* *an anai, an nakai* et *nakai.*

M

Très souvent on intercale un *M* dans les mots où il n'a que faire, par suite d'une na alisation exagérée des labiales *B* et *P*.
tampaka = *tapaka* *tampitra* = *tapitra* *amby* = *aby.*
bambo = *babo* &&&.
Il faut ajouter que ce ne sont pas seulement les sakalaves qui s'autorisent cette licence, mais aussi les Betsileo plus ou moins sakalavisés.

O

Dans beaucoup de cas le *O* se prononce à la française. La différence est sensible dans certains mots où se rencontrent deux *O* ayant chacun leur prononciation.
akôr anao. hôva. akôho. mbôla, zôry. tôkotra. tôloho. Tômpo. etc...

T

Le *T*, marque du passé joue un rôle plus fréquent qu'en Imerina, et n'est pas nécessairement marque du passé. Il y a souvent contraction.

taloha *tafara* et par la suppression de *fa* on a *tara tambony*.
tambany *tanabo* *tankatin* *tanila* *taorina* *tavela* *taroso* *taro*.
tanaty *tatsimo* *tatsinana* *tavaratra* *tandrefana* *tandrimo*, de *Rimo*.
&&&.

2. Dans la lutte pour l'existence *T* remplace et se trouve remplacé par *S*. Quelquefois même *T* et *S* disparaissent.

Timo	=	*atsimo*	*Tinana*	=	*atsinanana*	*fitipika*	=	*fitsipika*
mahity	=	*mahitsy*	*mataro*	=	*matsiaro*	*vitika*	=	*vitsika*
tinjaka	=	*tsinjaka*	*sihy*					
tajoa	=	*sajoa*,	et *siny*	=	*tsihy*.	*Sarasara*	=	*tsaratsara* ;

on retrouve cette forme de tsra en Imerina dans une salutation ancienne.

Au moins dans un cas le *S* fait place à un *N* ; *sasany* de *sasaka* devient *sanakany*.

Un *T* est introduit dans *anio* et en change complètement la caractère pour l'œil et l'oreille : *anito*. Souvent on ne dit plus que *ito*.

Le *T* prend la place de *V* : *avivitra* = *atititra*.

Le *T* prend la place de *N* : *manify* = *matify*.

Z

Z. disparaît dans quelques cas, mais en hova on peut aussi observer le fait :
aïa *aiza* ; *nanaïa* et *mankaïa*.

Dans *izany*, la transformation est plus grande : *ny* tombe, le *z* tombe, il reste *i* et *a* soit. *ïa*, employé comme affirmation et remplace oui. *Zanaka* fait souvent *ïanaka*.

On remarque dans un cas, au moins, que *i* devient *Z* , c'est le *I* de *iumba*, maison, demeure, qui devient : *zomba*.

Zanahary perd son *Z* s'il y a contraction : *ïanak-dRanahary*.

A coté de ces différences de détail, il y a toute une série de particularités qui contribuent a donner à la langue son aspect un peu rude et primitif.

Les préfixes ou articles arabes disparaissent dans les mons des jours de la semaine : *tinainy*, *fandrava* h. pour *talata*, *robia*, *kamisy*, *zoma*, *sabotsy* et *botsy*.
lady ou *lahady* ou encore " *mahamaï maheri*". (*mahamaï* veut très souvent dire : jour aussi bien que soleil.)

La numération se fait comme en français :
roe arivo sy sivy folo sy telo amby. Parfois on entend à la place de *sy* un mot ayant le même sens *ndra* ou *ndraka*.

1	=	*raiki*	et	*ray* .	6	=	*tsiôta*
2	=	*roe*	,,	*roï*	7	=	*fito*
3	=	*telo*	,,	*mamoko*	8	=	*valo*
4	=	*efatra*			9	=	*sivy*
5	=	*limi*	,,	*paipo*	10	=	*folo* .

KI

On peut remarquer un *KI* final assez fréquent. Il se pourrait bien qu'il soit une simple transposition du *KI* soaheli ou une adaptation du *KA* conséquence que les hova ajoutent volontiers en interjection.

vetiveti	=	*betabetiki* ;	*fohi*	=	*fohiki*		
maina	=	*maiki* ;	*ala-maina*	=	*ala-maiki*		
balancier	=	*fanari-betiki* ;					
maizina	=	*maiziki* ;	*chance*	=	*riziki*		etc. etc. etc.

KA TRA NA

Les trois syllabes *ka tra na* sont généralement supprimées et ce sont surtout les mots accentués sur la première syllabe qui sont affectés.

Très souvent ces syllabes sont prises les unes pour les autres.

Il y a une transformation fréquente de *tra* en *tri* et surtout en *tsi*

1. *fasi*	=	*fasika* ;	*fasa*	=	*fasana* ;	*tana*	=	*tànana*
tanà	=	*tanàna* ;	*marai*	=	*maraina* ;	*molo*	=	*molotra*
Lala	=	*lalàna* ;	*enta*	=	*entana* ;	*ranao*	=	*ranaotra*
katsakatsa	=	*katsakatsaka* ;				*mangala*	=	*mangalatra*
filao	=	*laoka* (ici appaaraît un *fi* préfixe)						
Mpanankaria	=	*mpanakarena* ;						
2. *milelaka*	=	*milelatra* ;	*tsipolitra*	=	*tsipolika* ;	*lalatra*	=	*lalitri*
mivalo	=	*milavo* ;	*maizina*	=	*maiziki* ;	*fohitra*	=	*fohitsi*
tokony	=	*tokotri* ;	*tsy eritra*	=	*tsy erika* ;	*mihilana*	=	*mihilatri*
lavenona	=	*lavenoka* ;	*avaratra*	=	*avaraka* ;	*tampina*	=	*tampika*
fasika	=	*fasina* ;	&&&					
3. *lalitra*	=	*lalitsi* ;	*fanjaitra*	=	*finjaitsi* ;	*minitra*	=	*manitsi*
henatra	=	*henatsi* ;	*manoratra*	=	*manoratsi* ;	*vohitra*	=	*vohitsi*
miditra	=	*militsi* ;	*antalaotra*	=	*antalaotsi* ;	*mitifitra*	=	*mitifitsi*
hoditra	=	*hoditsi*	&&&					

Un certain nombre de mots ont une particularité difficile à rendre : le *N* est mouillé. On essaye de rendre le son par un *NG* qui est trop fort pour le sakalave. Les gens originaires du Sud accentuent davantage le *NG*. Le *N* doit être prononcé d'abord, puis le *G*, mais légèrement. Quelquefois on perçoit nettement un *GN*, c'est qu'alors on a franchi la frontière sakalave ; on est en pays Tsimihety, ce serait une erreur, cependant, que d'en vouloir faire une règle. En effet, le Tsimihety a aussi le son *NG*, mais d'une manière générale il est plus sifflant et pourrait se rendre par un *NGH*. *exp* : manghiri= *mahiry*. Chez les sakalaves, il s'agit bien d'un *NG*. Une telle modification dans la prononciation suffirait à elle seule à changer le caractère de la langue et la rend presqu'inintelligible à ceux qui ne sont pas habitués à une sorte de gymnastique intellectuelle.

En enlevant le *G* à certains mots ils perdent leur aspect étrange :

manongarivo	=	*manoiarivo*.
angaloka	=	*an' aloka*
tangala	=	*tan' ala*
mangala	=	*man' ala* . etc. etc. etc.

Si, au contraire, on rajoute le *G*. on arrive au même résultat : *Bana* mot sakalave devient *Banga* mot hova etc. etc. etc.

Réduplicatif

Le réduplicatif du mot hova est souvent supprimé :

mandevy = *manderilery* , *mihetsiki* = *mihetsiketsika*
mangidi = *mangidihidy* , etc. etc.

Quand le réduplicatif est employé il a généralement un sens de renforcement :

roe roe = *efatra*
marikemarike = 0. 15, environ.
tsara tsara = très bon ; *mafi mafi* = très fort etc. etc. etc.

On peut observer une réduplication curieuse de la syllabe première comme dans

totoka = *tokana*, *lalahy* = *lahy* *gagaka* = *gaka*
kakazo = *hazo* *fafatra* = *fatratra* etc. etc. etc.

Comparaison —

On forme un adverbe de comparaison avec *KA* et *RAHA*, qui dans la prononciation deviennent "kara"

leilaï lava ka raha kakazo.
un homme grand comme un arbre.
manan-jery maeva ka raha Zanahary.
avoir l'esprit bon comme celui de Dieu.
bariha tsy afaka ka raha marary.
un matelot incapable comme s'il était malade.
An-ka-raha-fantsika.
à l'endroit où la terre est comme des clous.

Superlatif —

Un superlatif spécial est obtenu avec le mot : *Maty* ; *faly maty* ; *tezitra maty* ; *lavitra maty* ; *tsara maty* ; *velona maty* ; etc. etc. etc.

Boaka —

Il convient de donner une place à part à ce mot dont l'emploi, dans les occasions les plus diverses, est extrêmement fréquent. *Boaka*, de la racine *voaka*, marque la sortie, la provenance, le temps, la fin, indique aussi l'action.

boaka se prononce presque toujours *bôka.*
Boaka Mojanga izy. Il vient de Majunga.
aboaka anak' akôho fandatsaka. L'œuf est éclos.
olo-boaka ou *mboaka an' tety.* Gens de la colline ou de la montagne.
aboaka tsaiky leilaï iny Cet homme fait sortir les enfants.
nary ny tsaiky niboaka nandranitsa sabatsa. L'enfant vient d'aiguiser le sabre.
miboaka, se libérer, sortir.
boaka ndeha, s'en aller.
boaka navy, arriver de... *aboaka*, (impératif.)

Souvent le mot *boaka* devient *toaka* ou *tôka* avec le même sens. *tôka aïa anao* ? d'où viens-tu ?

Sous cette forme le mot donne la clef de l'énigme que représente le nom de la baie de Bombetôka. Il est composé de deux mots kisoaheli. Le premier veut dire : canal, conduit, et l'autre, sortie. *bombetôka* voudrait donc dire : Canal de sortie. A ajouter aux nombreuses autres étymologies.

Pôka ou *paoka* s'entend aussi, bien que très rarement.

La question —

La question se fait sans intervention de *moa* ou de *va*. Mais si "*va*" a complètement disparu, il reste de *moa* un "*ma*" qui sert souvent d'interjection à la fin des phrases.

Dia.

Dia ne se retrouve plus dans le langage actuel, ce qui prouve une évolution très rapide. Il y a quelques années on l'entendait sous la forme de "*DE*". Il n'existe plus que dans la contraction : *JIABY = DIA AVY* = tous.

Infixes.

Les infixes se rencontrent dans le langage courant beaucoup plus qu'en Imerina.

sinarona	= *sarona*	*vinaky*	= *vaky*	*viniding*	= *vidiny.*
anginamba	= *angamba*	*sinakany*	= *sasany*	*salovana*	= *alona.*
anito	= *anio*	*renginy*	= *reny*	*ginadrana*	= *gadra.*
antsovina	= *antsoina*	*salakady*	= *sady*	*sakady*	= *sady.*
salàkana	= *lakana*	*salampy*	= *sampy.* etc. etc. etc.		

Contractions.

Un foule de contractions contribuent à donner à la langue un air spécial. On en reconnaît presque toujours l'origine.

a marai *raha maraina.*
a marai ampala kiaka demain alors que les coqs n'auront pas encore cessé de chanter. On rencontre la racine "*tsiaka*," froid, employée dans le même sens.

hônareo *manao ahoana hianareo.*
kôrareo *akory hianaréo*
kôranao „ *hianao*
jiaby *dia aby* = tous
kara *ka raha*

tsisy = *tsy hisy*, mais cela veut toujours dire : *tsy misy* ou *tsy nisy*
kaza = *ka aza* .
ndra et *ndraka* remplacent sy .

mbô avy zaho tekateka = *mba ho avy izaho rehefa kelikely.*
ambila.kôn. *avela hono.*
lehanikalehanika = *iiay any ka*, redoublé remplace le mot *mandrakizay.*
tsampitsampy = *tsy ampy* redoublé, en *hova* "*botretra* ce qui est enfantin
boeny = *mba ho eny* *ombenombeny* = *omby eny* ou *omby heny*, redoublé représente *izao rehetra izao.*
saresaka = *tsara resaka* . *toraka* = *to araka.*
eôiaô — affirmation accentuée. Le dernier *o* se prononce très légèrement. Le mot est employé surtout par les sakalaves Antalaotsi et les Anjouanais, beaucoup de gens s'en servent cependant. Il est la déformation de la formule hova : *eny hoy aho*, etc. etc. etc.

Quelques mots courants.

Très souvent des mots très connus sont employés en dehors de leur sens habituel et font tableau, ou bien le sens exceptionnel en hova devient le sens courant. On forge des mots soit pour obéir aux fady soit afin d'exprimer une nouvelle idée ou désigner un objet nouveau.

filamaka = *tsihy*
fiketrahana = chaise
faharebahana = *fahafatesana*
faharoana = „ „
naheno = *efa re*
saforan-dRanahary = *feno fanahy masina*
mikaika mare = *miantso feo mahare*

komankory = *kisoa* ou *lamba* . (*homana ka ory*)
fitimoka = *akaho.*
tsirakia ou *tsirakina* de *tsy* et *raky*, qui est trop petit pour être cassé désigne les crevettes ou patsa.

fandrôaka	=	*alika*	*mizavatra*	=	*miasa*
mangala reraka	=	*miato*	*fandatsaka*	=	*atody*
lio	=	*ra*	*fantsi* ou *fansi*	=	*tsilo*
jeri	=	*fanahy*	*maramara*	=	*volo*
tsotra	=	*mamela*	*mahihitra*	=	*hendry*
ambohony	=	*ivelany*	*zaka*	=	*zavatra*
zova	=	*masoandro*	etc etc. etc.		

On rencontre un nombre important de mots ayant la même racine que le mot hova mais ayant un sens différent :

janga	=	guérir	*hv.* = lascif, *fitaka* = s'asseoir, demeurer *hv.* tromper.
hihitra	=	sagesse	,, = avarice, *mahamay* = soleil *hv.* qui brule.
paka, mpaka	=	depuis	,, = faire toucher, rejoindre.
jeri	=	esprit	,, = regard, *fiketrahana*, chaise *hv.* découragement.
tombo	=	accompli	,, = augmenter, *ngoli* = tromper *hv.* engourdir.
matoky	=	croire	,, = confiance, *zama* = oncle *hv.* herbe aquat.
basi	=	assez	fusil et
		complet	,, = assez dans un sens de mécontentement.
vandi	=	mentir	,, = manquer le but.
voro	=	puits	,, = aboiement, *mitsabo* = cultiver *hv.* soigner.
zaka	=	chose	,, = viande qu'on donne en cadeau aux jours de fête,
		vision	
angaro	=	force	,, = violence, course rapide.
siki	=	vêtement	,, = se ceindre, *faneva* = chevelure, *hv.* étendard.
donga	=	moustache	,, = dodu ; *maharelo* = merci, *hv.* accoucher.
kinga	=	canal, embranchement de rivière *hv.* habileté, intelligence.	
rango	=	depuis *hv.* = long; *maty*, forme un superlatif, *hv.* = mort.	
tarika	=	viande boucannée, *hv.* = conduire.	
sahabo	=	mot servant de réponse à *haody* : que dites-vous ? *hv.* environ.	
vintsi	=	rassasié *hv.* = martin pêcheur.	
saiki	=	se baigner, *hv.* presque.	
&&&.			

Influences étrangères. —

Le français, l'arabe, le kisoaheli, et d'autres langues probablement, ont laissé quantité de mots plus ou moins déformés dans leur sens et dans leur figure. Il faut parfois un effort pour les retrouver.

dônko à la fin des phrases pour souligner,	= donc
tara et *taraloatra*,	= tard, retard
adrissa et *ladirisa* ou *sy*, on désigne ainsi l'ancre ou le filin	= drisse
kanta interjection suspensive	= quant à moi
asmina	= jasmin
abâ	= ah ! bah !
an tety pour *ambony*, au sommet	= à la tête
vitapare être prêt	= paré, (expression de marin)
batata	= patate
tozorotozoro très employé dans sens de plainte	= toujours
samonta marée	= ça monte
pizina et *pizi*, le 2ème *i* très faible	= pigeon
kalafati	= calfatage
garasisi vise spécialement le jeu auquel se livrent les Makoa et les Anjouanais, sorte de parodie militaire	= exercice
sambilema	= rassemblement

tsifôrisé	employé à tort et à travers	=	forcé
gôraigy	désigne tout marchand étranger	=	Grec
banany	en passe de devenir "banane" par suite des décorations du jour de l'an faites avec des bananiers	=	bonne année
lera ou *leire*	indique un espace de temps écoulé, et la division du temps	=	l'heure
Kidramadrama et *ndramandrama*	en passe de devenir "jour de fête"	=	Ramadan

Les mots kisoaheli sont assez nombreux pour qu'on puisse en faire une liste spéciale, sans, du reste, vouloir dire qu'elle est complète.

A

aina	=	vie	*aina*	=	qualité
akanga	=	pintade	*kanga*		
akambana	=	associé, réuni	*kamba*	=	corde
akoho	=	volaille	*kuku*		
ajima	=	étonnant	*azima*	=	charme contre esprit
akama	=	camarade	*kama*	=	semblable
amboa	=	chien	*mbua*		
ampaha	=	chat sauvage	*paka*	=	chat
aomby	=	bœuf	*ngombe*		
ampondra	=	âne	*pundo*		
angamia *angamenavava*	=	chameau	*angamia*		
andany	=	en dedans	*ndani*	=	à l'intérieur
Angarabe	=	nom d'étoile	*ngara*	=	l'éclat, le lustre
antendry	=	datte	*tende*		
arahaba	=	salutation	*marahaba*	=	remerciement
asabôï	=	de bonne heure	*asabuhi*	=	ce matin
ataka	=	demande	*taka*	=	solliciter
ambo	=	hauteur	*tambo*	=	haute taille

B

baba	=	papa	*baba*		
babo	=	ignorant	*badu*	=	trop jeune
bahary	=	mer	*Bahari*		
bakoly	=	jatte, porcelaine	*bakuli*	=	plat
bandary	=	terre travaillée avec ordre	*bandari*		
bandera	=	pièce d'étoffe rouge	*bandera*		
bandia	=	paquet d'habits	*bandia*		
bao	=	roseau, bois, battoir	*mbau, mbo, kimbau*		
baraka	=	honneur	*baraka,*	=	événement heureux
basi	=	assez	*basi,*	=	assez et partant
bibi	=	vieux mot désignant les concubines royales	*bibi,*	=	épouse du sultan
bilori	=	verre à boire	*biluri*		
boana	=	maitre d'état	*buana*		
bodofotsy	=	couverture	*bushutsi*		
bostany	=	jardin	*bustani*		
botri	=	boutre	*buti*		

D

daôa	=	ody, charme	*daoua* médecine
daraja	=	escalier	*daradija*
doka	=	exposition pour vente	*dukani* boutique
donda	=	chagrin	*dunda*
dzanga ou			*kuanza* et
janga	=	guérison	*ganga* convalescence

E

emboka	=	encens	*ulimbo* et
			emboe encens, glu.

F

fondy	=	charpentier	*fundi* maître de travail
farasy	=	cheval	*farasi*
foraha	=	joie	*furaha* favorisé de la fortune
foza	=	crabe	*pooza*
fira	=	caoutchouc	*mpira*
fomba	=	habitude	*fumbe*

H

haody, hôdy, holy			*hotli* (kisoahely bantouïsé)
honko	=	palétuvier	*nkonko*
hogo	=	racine de peigner	*kihugu* derrière du cou

J

jia	=	bord, sable	*njia* sentier (dans le sable)
johary	=	chef, jeune bijou	*dyohari*

K

kabisa	=	entièrement	*kabisa*
kalafaty	=	calfatage	*kalafati*
kamba	=	corde	*kamba*
karafohy	=	clou de girofle	*garafuu*
karama	=	salaire	*gharama* déboursé
keke	=	vrille	*keke*
kida	=	bananes vertes	*kida*
kifafa	=	balai	*kifagia* balayer
kabary	=	discours	*habari* paroles
karibo	=	entrez	*karibo* auprès
karakara	=	qui a des trous	*makara* des blancs dans une page d'écriture
kase	=	rame	*kasia*
kilema	=	cicatrice	*kilema* déformation
kitapo	=	sac, couffin	*kitapo* et *kapo*
kibana	=	cadre de lit	*kibanda*
kibay	=	bâton	*kibarango*

koroso	= noix	*korosho*	
kosa	= contraire	*makosa*	manière vicieuse de parler, contre sens dans une traduction
kitoatoa	= hasard	*kitoto*	enfantin
kozy et koezy	= salutation	*koezy*	salutation pour le sultan.
kifongo	= bouton	*kifungo*	bouton d'habit
kilety	= corde retenant la rame	*kelete*	fiche à rame
kirobo	= 1/4 de piastre	*robo*	quatre
kongona	= punaise	*kunguni*	
konokono	= pomme cannelle	*kunikuni*	

L

la	= racine de refuser	*la*	intention de refuser ; (les Sakalaves disent souvent "la" pour "non")
lakiny	= cependant	*lakini*	
leo	= aujourd'hui	*leo*	
lopingo	= bois noir, ébène	*mpingo*	
limo	= gros citrons	*ndimu*	
laza	= renommée	*laza*	volupté
lamba	= vêtement	*lemba*	turban

M

mazy et majy	= eau	*madiji*	
mamba	= crocodile	*mamba*	
mananasy	= ananas	*nanazi*	(au pluriel *mananazi*)
marashy	= eau de rose, odeur forte	*marashi*	parfum
maso	= œil	*macho*	
marikebo	= navire	*markebu*	
mizana	= balance	*mizani*	
mokary	= pain de riz	de *mkati*	pain et *sukari* sucre
moraba	= haie	*mrabba*	cour
mosy	= chanvre	*moshi*	fumée
mankadiry	= immense	*mankadiri*	
mpitoro	= célibataire	*mpotoro*	personne dissipée
maty	= mort	*mauti*	la mort, *mayiti*, mort.
maneno	= résonner	*maneno*	parler, discuter,
majini	= esprit	*jini*	

N

nahoda	= pilote	*nahuza*	digne de respect
ngeza	= gigantesque	*ngeza*	
ngizina	= très sombre	*dijiza* et *giza*,	ténèbres
ngoma	= regretter à en perdre la raison	*ngoma*	
ngoro	= force	*nguru*	
ngozi	= peau	*ngozi*	cuir
nia	= projet dans le sikidy	*nia*	
nono	= Mamelles	? *kinono*	ce qui est gras
nofo	= chair	*mnofu* et *kinofu* :	viande

noro	=	joie	*noro*	lumière, clarté
ntoto	=	garçonnet et bébé	*kitoto*	enfant

O

ody	=	charme	*udi*	bois d'aloès, remède
omby	=	bœuf	*ngombe*	(kisoaheli bantouïsé)

P

poïzy	=	mensonge	*puza*	contre-sens
papanga	=	faucon	*kipanga*	
pata	=	gond (dérive aussi du fr.)	*pata*	

R

refy	=	mesure	*marefu*	longueur

S

saba	=	pot de cuivre	*skaba*	cuivre
safary	=	voyage	*safary*	
sambo	=	bateau	*chambo*	
sahany	=	assiette	*sahany*	plat rond
sahidy	=	témoignage	*usahidi*	
samaky	=	nom d'un poisson	*samaky*	
sandaloa	=	tente	*chandarua*	tente de canot
sandoky	=	boîte	*kisandoka*	
sokay	=	chaux	*chokaa*	
sira	=	sel	*schura*	salpêtre
soma	=	jouer, danser,	*ngoma* et *nsoma* danser	

Z

Zamani	=	oncle	*zamani*	ancien
Zambarao	=	jamlong	*zambarau*	
Zaboadi	=	civette	*zabadi*	
Zengy	=	racine de *mengy* ou	*menga*	(non identifié)
Zo	=	complet	*zori*	complet splendide
Zomba	=	maison	*niumba*	
Zova	=	soleil, jour	*dzua*	soleil
Zaza	=	enfant	*kizazi*	enfanter *zaa* enfant
Zipiny et *Zopina*	=	ornement nasal	*kipini*	
Zoma	=	vendredi et marché de la semaine="*dyuma*" semaine		

Les mots *kisoaheli* sont relativement nombreux dans la langue parlée soit à cause de la proximité de Zanzibar, soit à cause de la foule d'Indiens qui emploient des indigènes, les habituant à leur idiome très mélangé, et des Anjouanais dont l'influence est réelle dans quelques régions.

MBOLA

Il est des mots qui ont eu une curieuse fortune, tel *mbola* dont les diverses transformations ne changent pas le sens. On peut observer les formes que nous indiquons sans changer de place. Elles disent combien les dialectes du nord ou du sud agissent les uns sur les autres.

1. Très souvent la deuxième syllabe tombe, il reste simplement : *MBO*
   exp. salutation : *Kôr areo* ? réponse : *Mbô soa vao.*
2. Il arrive que seul le *L* tombe, il reste : *MBOA*
3. Ou c'est le *O* de la première syllabe qui disparaît en faveur d'un *A* : *MBALA*
4. La négation "*tsy*" prononcée elle-même "*tsa*" aide à la suppression du *m* et le *B* mue en *P* pour donner : *TSA-PALA*" comme dans l'expression *Amarai am-pala kiaka* ou *tsiaka.*
5. On entend aussi "*TSA-POLA*", le *O* prononcé à la française.
6. Le *O* de la première syllabe devient *E.* =*MBELA.*
   exp : *Kôr anao* ? réponse : *Mbela maeva*=*mbola tsara.*
7. *Tsy mbolana* est hova et *MBA* si souvent employé par les Merina comme futur est sans doute le reste de *mbola* sous une dernière forme, rencontrée quelquefois chez les sakalaves.

FARANTSA

Un autre mot déformé c'est *farantsa* qui devient : *farasa, parata, farata, barate*, et il s'agit toujours de la pièce de cinq francs.

SALUTATIONS

1. *kôr anao* ? *Maeva, kôr anao* ?
   " " ? *Tsara be, kôr anao* ? "*Tsara be*" est très employé par les sakalaves en sorte qu'on peut se demander si c'est le vazaha qui a subi l'influence ou s'il a fait subir la sienne.
2 *Akôr ali* ? *Maeva, kôr ali* ? ou *Maeva tsara*, ce qui est une répétition.
   (*akory ny alina*) On ajoute parfois : *Mahavelo* soit Merci.
   Le mot *ali* est équivoque, il remplace quelquefois *adi*, il veut dire *alina* dans l'emploi fait ordinairement.
3 *Akôr aby* ou *jiaby* (à toute la société)
4. *Koezy Tompo* ? Seulement pour les gens élevés en honneur, une des très rares formules où paraisse le mot "*tompo*" réservé aux gens de sang royal.
   réponse : *Endria.*
5. *Akori kabarinao* ? *E E Tsisy kabary. Kabary* est pris ici dans le sens kisoaheli, c. à. d. parole, discours.
6. en se retirant d'une courte visite : *Tsidika hany* . . réponse ; *e maeva e* !
   on répond aussi : *Sahabo* ? c. à. d. que dites—vous ? Entrez ;
7. En se séparant, les groupes s'interpellent :
   Samy tsara ou *samby sara* ! on répond : *E mahavelo*
8 Les gens qui ne font que passer s'excusent : "*E mamangy fôn*" ou *foana.*
9 "*Haody*" est très employé et la réponse est *Karibo*, entrez, d'origine kisoaheli.
   "*Haody*" sous la forme "*hotli*" se rencontre sur la côte en face de Zanzibar.

ANDRIAMANITRA

S'appelle aussi :

Zanahary, Andranambonambo, Andrianafetreha, Ranahary.

Ranitra est le nom donné à l'ami du roi, par extension on applique le nom à telle ou telle manifestation de la divinité. Beaucoup de gens parlent de leur *Ranitra* sans qu'on puisse sûrement distinguer s'ils appliquent le nom à une personne ou à l'esprit qu'elle personnifie.

La langue n'étant pas fixée, il est difficile d'avoir un texte, ou même d'en traduire un. A titre d'essai nous donnons le Pater :

Babanakay an'hiboka,
Anazary ny anononanao,
Atomboà ny fanjakananao,
Avità ny sitraky ny manafonao,
Aty an tany mira ny any an abo,
Amea nakay anito zay hany basynakay,
Ary mamitsora ny tinynakay
Mira ny amitsoranay zay misy tiny aminay
Kaza manday nanay hisy malaka jery,
Manandrosoa nanay amin' ny raty
Fa anao ny fanjakah ndra ny angovo ndra ny voninahitsy, rangozairangozay,
Amina.

"*anazary*" est un terme de respect employé dans les prières aux ancêtres, "*mandrakizay*" pourrait se traduire par : "*lehanikalehanika*" ou encore par : "*barakizay*". —

FIN

Note. — La traduction des dialogues déjà mis en Hova et en Tsimihety étant commencée, peut-être aurons nous d'autres remarques à faire valoir, ou quelques rectifications à apporter au présent travail, dont les données ont été contrôlées autant que faire se peut, mais plus d'une erreur peut s'être glissée, la difficulté étant grande, au milieu du flou général, d'arriver à la vérité.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Composition du Bureau 3
Liste des Membres 3
Procès-verbaux ; Année 1918 7
Séance du 24 Janvier 7
Séance du 28 Février 9
Séance du 21 Mars 11
Séance du 25 Avril 16
Séance du 23 Mai 20
Séance du 27 Juin 22
Séance du 25 Juillet 25
Séance du 27 Septembre 29
Séance du 24 Octobre 32
Séance du 28 Novembre 36
Séance du 26 Décembre 41
Procès-verbaux ; Année 1919 45
Séance du 23 Janvier 45
Séance du 27 Février 48
Séance du 27 Mars 50
Séance du 24 Avril 52
Séance du 21 Mai 56
Séance du 26 Juin 58
Séance du 24 Juillet 61
Séance du 25 Septembre 63
Séance du 23 Octobre 65
Séance du 27 Novembre 68
Un chapitre du Tantara, par le P. Callet, traduction du P. Soury-Lavergne 71
Moustiques, mouches, araignées, par le Rév. P. Camboué 131
Journal de James Hastie, traduit par M. Chapus 143
Sur la Morphogénie de la baie de Diégo, par M. Decary 197
Les terrains postérieurs au crétacé moyen de la région de Majunga, par H. Perrier de la Bathie 205
Au sujet des couches les plus anciennes de la série du versant occidental, par H. Perrier de la Bathie 213
Des modifications que subit le "Z" placé au commencement des mots ou entre les voyelles : — $Z=H=K=N$ et de quelques observations au sujet des dialectes malgaches, par H. Rusillon 223
De quelques différences entre la langue Hova et le Dialecte Sakalava, par H. Rusillon 231

TABLE DES CARTES

Baie de Diégo-Suarez 204
Région de Majunga 212
Région de Benenitra 216
Coupe des couches les plus anciennes de la série sédimentaire du versant occidental 216

BULLETIN

de

L'ACADÉMIE MALGACHE

COLONIE DE MADAGASCAR ET DÉPENDANCES

NOUVELLE SÉRIE — TOME V

1920 - 1921

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 Janvier 1902
à Tananarive
par M. le Gouverneur Général GALLIENI
et reconnue d'utilité publique
par décret en date du 28 Octobre 1926

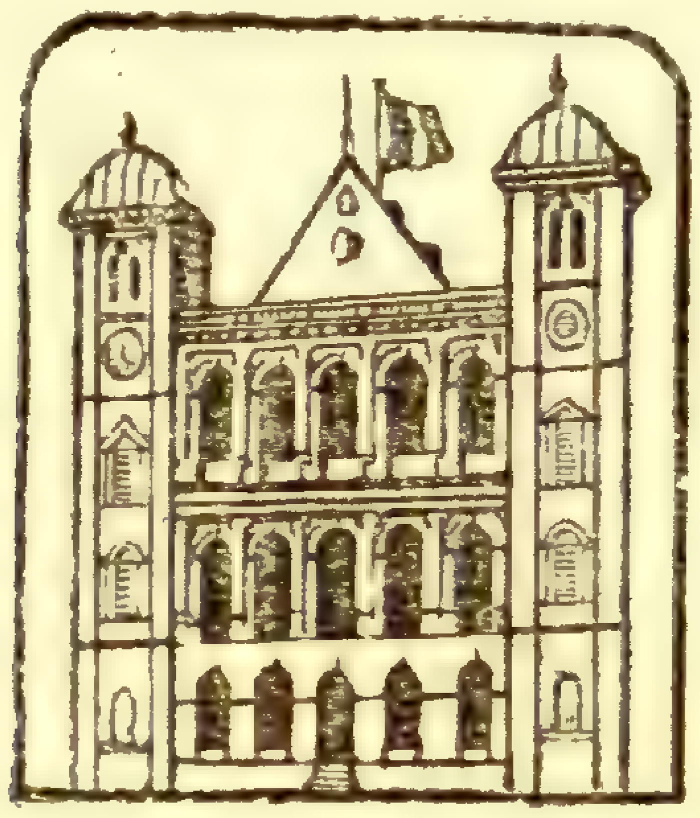

DEUXIÈME ÉDITION

TANANARIVE

IMPRIMERIE MODERNE DE L'EMYRNE
PITOT de la BEAUJARDIÈRE

1934

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE MALGACHE [1]

BUREAU

MM.	le Dr Fontoynont	*Président.*
	le Dr Villette	*Vice-président.*
	Mondain	*Vice-président.*
	Lamberton	*Secrétaire.*

Membres honoraires

MM. Aujas, administrateur en chef des colonies.
Bénévent, gouverneur des colonies.
Bensch, gouverneur des colonies.
Berthier, gouverneur des colonies.
Boule, professeur au Museum.
Brunet, gouverneur des colonies.
Chase S. Osborn, Sault de Sainte Marie, Michigan.
Cousins, missionnaire.
de Guise, gouverneur des colonies.
Dahle, missionnaire.
Estèbe, gouverneur des colonies.
Fontoynont (G.), administrateur des colonies.
Ferrand, ministre plénipotentiaire.
Garbit, gouverneur général des colonies.
Gautier, professeur de faculté, Alger.
Gerbinis, gouverneur des colonies.
Guédès, gouverneur des colonies en retraite.
Grandmougin, vétérinaire principal.
J.-M. Guyon, gouverneur des colonies.
Guyon, ingénieur en chef des travaux publics des colonies.
Hesling, gouverneur des colonies.
Julien, gouverneur des colonies en retraite.
Lacroix, professeur au Muséum, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
Merlin, gouverneur général des colonies.
Mouneyres, inspecteur général des travaux publics de l'Afrique Occidentale.

(1) A la date de la publication de ce Bulletin.

MM. Piolet, missionnaire.
Richardson, missionnaire.
Salvat, pharmacien.
Standing, missionnaire, docteur ès-sciences.
R. Sibree, missionnaire.
G. Ch. Toussaint, avocat-général.
Vergnes, gouverneur des colonies.

Membres titulaires

MM. Dr Béréni, administrateur en chef des colonies.
P. Camboué, missionnaire.
Camo, conseiller à la Cour d'appel de Madagascar.
P. Cadet, missionnaire.
Chazel, id.
Colançon, Publiciste.
Dandouau, directeur d'école.
P. Dubois, missionnaire.
Dr Fontoynont, directeur de l'école de médecine.
Lamberton, professeur au lycée de Tananarive.
Dr Monnier, médecin des eaux thermales d'Antsirabe.
P. Muthuon, missionnaire.
Perrier de la Bathie, explorateur.
Radley, missionnaire.
Renel, directeur de l'enseignement.
Russillon, missionnaire.
Savaron, (Calixte), industriel.
Sharman, missionnaire.
Vernier, id.
Dr Villette, directeur de la maternité d'Isoraka.

Membres sociétaires

MM. P. Aurand, directeur de l'Observatoire de Tananarive.
Bonnefond, chef du service des mines.
Boureau, planteur.
P. Dubois, missionnaire.
Carle, industriel.
Mgr Crouzet, vicaire apostolique.
Decary, fonctionnaire colonial.
P. Delon, missionnaire.
Devaux, inspecteur de l'enseignement.
Drouhard, agent de colonisation.
Fouilloux, pharmacien.
Fraud, administrateur des colonies.

MM. Gros, négociant.
Girod, directeur des travaux publics.
Joly, publiciste.
Louvel, chef du service des eaux et forêts.
Dr Moss, médecin à Tananarive.
Dr Ranaivo, médecin à Tananarive.
Dr Rasamimanana, id.
Sims, missionnaire.
René Toussaint, administrateur des colonies.
Vig, missionnaire.
Vivaldi, administrateur des colonies.

Membres correspondants

MM. Ardant du Picq, Lieutenant-Colonel d'infanterie coloniale.
G. Antelme, Président de l'Alliance française à Maurice.
Basset, doyen de la Faculté des Lettres d'Alger.
Bourdariat, négociant.
Blagden, membre du conseil à la Royal Asiatic Society.
Boyer, directeur de l'école des langues orientales.
Boudillon, inspecteur des domaines.
Brandstetter, publiciste.
Cabaton, professeur à l'école des langues orientales.
Carle, (Mme).
Carlos Everest Conan, professeur à l'Université de Chicago.
Castan, missionnaire.
de Cespédès, directeur d'école,
Chapus, professeur au lycée de Tananarive.
Dr Cloitre, médecin à Fianarantsoa.
Conty, ambassadeur de la R.F. à Rio-de Janeiro.
Daruty de grandpré, secrétaire de la Société Royale des Arts et Sciences de Maurice.
Descarpenteries, géomètre.
Dumas, chef du service des Mines (Madagascar).
d'Emmerez de Charmoy, agent du Département d'Agriculture à Maurice.
Favre, avocat-défenseur.
Forget, pasteur.
de Froberville, propriétaire.
de la Devèze, missionnaire.
Finot, directeur de l'école française d'Extrême-Orient.
Froidevaux, docteur ès-lettres.
Gaillard, directeur du Museum de Lyon.
Dr Gaubert.
Dr Girard, directeur de l'Institut Pasteur.
Grandjean, pharmacien.
Hermann, notaire à la Réunion.
Hodgkin, (Mme), missionnaire.

MM. Jansenius, missionnaire.
Dr Jourdran, médecin principal des troupes coloniales.
Jourdran, P. Fr., administrateur des colonies.
Lacaille, avocat-défenseur.
Léon, missionnaire.
Le Barbier, administrateur des colonies.
Mathiaux, Ingénieur topographe.
Merle, ingénieur des mines.
Millot, planteur.
Mouren, colon.
Oberthur, (Charles), éditeur.
Oberthur (René), id.
Pagès, contrôleur des marchés.
Paulhan, publiciste.
Petit, préparateur au Muséum.
Piermé, administrateur en chef des colonies.
Poisson, vétérinaire, docteur ès-sciences.
Rabaté, professeur au Lycée de Tananarive.
Rabary, pasteur.
Rajaona, Inspecteur de l'enseignement indigène.
Dr Rajaobelina, médecin-résident à l'Ecole de médecine.
Ramarohetra, ancien inspecteur de l'enseignement.
Randzavola, pasteur.
Ranzoro, lettré indigène.
Rasamoelina, minéralogiste.
Rousselot, (Abbé), directeur du laboratoire de phonétique à la Sorbonne.
Rouaix, ingénieur.
Dr Roy, Montréal (Canada).
P. Sacleux, missionnaire.
Vally, administrateur en chef des colonies en retraite.
Van Spreeken, missionnaire.
Viguier, directeur de l'Institut botanique de Caen.
Voyron, administrateur en chef des colonies.
Dr S. Von Ronkel, secrétaire général de l'Académie des Arts et Sciences de Batavia.
Waterlot, directeur de l'Imprimerie Officielle.
Wilkinson, secrétaire de l'Office colonial de Singapour.

PROCÈS VERBAUX

Séance du 22 Janvier 1920

Présidence de M. le Dr Fontoynont.

Étaient présents : MM. Dr Villette, Carle, Rév. Radley, Rasamimanana, G. Fontoynont, Lamberton, Savaron.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1) une lettre de M. Hodgking, nous informant de sa rentrée en Europe ;

2) une lettre de M. l'administrateur Toussaint, nous faisant part de son retour dans la Colonie ;

3) une lettre de M. G. Grandidier nous faisant connaître qu'il partage notre manière de voir au sujet d'une coopération éventuelle de la Société de Géographie de Paris et de l'Académie malgache en vue d'une exploration complète de quelques régions de l'Ile encore mal connues ;

4) une lettre de M. Lacroix, donnant des renseignements sur des minéraux envoyés ;

5) une lettre du professeur chargé de l'anthropologie au Muséum national d'histoire naturelle demandant de lui faire le service de notre Bulletin :

6) une lettre de M. le professeur Vayssière, directeur du Muséum de Marseille, accusant réception de divers documents envoyés et annonçant l'expédition de matériel et objets de collection ;

7) une lettre de M. le Gouverneur Général demandant des notes de paléontologie en vue de la rédaction du prochain « Guide-Annuaire ». L'Académie charge son secrétaire de donner satisfaction ;

8) une autre lettre du Gouverneur Général informant l'Académie du renouvellement de la subvention accordée au prince Rakotomanga, dit « l'historien. »

M. Russillon, continuant les patientes et érudites recherches qu'il consacre depuis plusieurs années à l'histoire du Menabe et du Boina a fait parvenir un tableau, bien plus complet que les précédents, de la Généalogie des Maroseranana et des Zafinivolamena.

Ce travail est accompagné de notes pour éclairer le sens de certains mots et de leur origine. Il indique notamment, pour les divers souverains, les noms posthumes et les noms portés par le vivant. Le travail de M. Russillon se présente donc comme une contribution très remarquable à l'histoire si embrouillée des roitelets sakalava.

Le Président dépose sur le bureau un manuscrit de M. Dandouau : *Dialogues français-sakalava* qui rendra de grands services à tous ceux, européens et indigènes, qui vivent en pays sakalava et il est à souhaiter qu'il soit publié aussitôt que possible et qu'il en soit fait un tirage à part de quelques milliers d'exemplaires pour être mis dans le commerce. L'édition des *Dialogues français-tsimihety*, tirée à 500 exemplaires a été épuisée en quelques années.

Le Président dépose aussi le « Graphique » indiquant les divers étiages des eaux de l'Ikopa pendant l'année 1919, communiqué par la province de Tananarive, ainsi qu'une note de M. l'administrateur Sylvie au sujet de quelques araignées réputées venimeuses dans la région de Miarinarivo et des traitements que les indigènes appliquent en cas de morsure de ces animaux.

M. l'administrateur G. Fontoynont présente une pierre sculptée trouvée à Ste-Marie et lit, à cette occasion, une notice très documentée sur les premiers établissements de la France dans cette petite île.

Il montre qu'à première vue les sculptures tracées sur la pierre semblent être une reproduction de l'effigie des pièces de 5 fr. dites *les trois personnes debout*, mais qu'à son sens c'est plutôt la représentation d'un serment du sang, et il indique à quelle occasion aurait eu lieu cette cérémonie.

M. Fontoynont rappelle que l'île de Ste-Marie fut cédée en 1750 par la reine Bety, sa souveraine, à la Compagnie des Indes, et qu'en 1752 un soulèvement des indigènes amena le massacre des Européens. En 1774, la Compagnie des Indes reprit possession de l'île et érigea une pyramide commémorative, démolie depuis.

Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, Ste-Marie fut abandonnée à nouveau, et ce n'est que le 15 octobre 1818 que Sylvain Roux en prit possession au nom de la France et y installa une colonie européenne en 1822. Il y mourut le 2 avril 1823.

M. Fontoynont pense que c'est à l'occasion de cette reprise de Ste-Marie en 1818 que Sylvain Roux aurait pratiqué avec les chefs indigènes le serment du sang, et il appuie son hypothèse sur l'état de conservation des sculptures taillées dans un bloc de corail, et sur le fait qu'il y a une trentaine d'années elle était encore encastrée dans un mur de pierres sèches de l'ancien fort de « La Possession ».

M. Fontoynont attire l'attention de l'Académie sur l'état de délabrement où est laissé le tombeau du grand français que fut Sylvain Roux et propose d'exprimer le vœu que l'Administration érige un petit mausolée commémoratif. L'assemblée partage cette manière de voir et charge son bureau d'en entretenir le Gouvernement Général.

* * *

M. C. Savaron informe l'Académie que M. le Gouverneur Général l'a chargé d'élaborer un projet de Musée d'Art Industriel pouvant répondre aux desiderata de M. le

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts et visant à l'amélioration des industries féminines à Madagascar,

Il indique qu'à son avis, il y aurait d'abord lieu d'organiser une exposition rétrospective de tout ce qu'on trouverait intéressant dans l'ancien art malgache. Des expositions partielles devraient être organisées à Majunga, Fianarantsoa et peut-être à Morondava.

Ces expositions permettraient à l'Administration d'effectuer des achats judicieux, de faire exécuter des copies, des photos, des dessins, des empreintes, etc. On pourrait alors juger des diverses industries locales et envisager la formation d'un style original malgache.

Trois catégories d'industries féminines pourraient surtout en bénéficier : 1° tissage ; 2° sparterie ; 3° dentelles et broderies.

Peut-être, les ciseleurs de bijoux et les fabricants de meubles pourraient-ils aussi s'en inspirer.

C'est pourquoi il serait nécessaire de rassembler dans un Musée Industriel tous les objets de fabrication indigène ayant un cachet artistique, et pour ceux qui ne pourraient être acquis, d'en avoir au moins une reproduction. On pourrait, d'ailleurs, puiser dans ce Musée pour les expositions coloniales, comme pour celle qui va s'ouvrir prochainement à Marseille.

M. Savaron ne se dissimule pas les difficultés que rencontrera la réalisation de ce projet et aussi serait-il très désireux de pouvoir compter sur le concours de l'Académie Malgache.

Le Président l'en assure d'autant plus que les collections qu'il s'agit de former, outre leur intérêt artistique, auraient un intérêt ethnographique indiscutable.

***

M. Decary signale une note que M. de Grossouvre a consacré à l'hydrologie des terrains calcaires dans le *Bulletin de la Société Géologique de France*, année 1916 pp. 65-81 et montre l'intérêt pratique qu'elle peut avoir pour les recherches d'eau dans notre colonie.

D'après ce travail, dans les calcaires à fissures rares :

1) il n'y a pas une relation nécessaire d'altitude entre les niveaux de l'eau dans le puits et ceux des cours d'eau voisins.

2) il peut exister des différences d'altitude considérables, c'est-à-dire de plusieurs mètres, entre le niveau de l'eau dans deux puits voisins.

3) il n'y a aucune relation entre les oscillations des niveaux d'eau de puits voisins,

Dans les calcaires très fissurés, au contraire, l'eau circule sans difficulté et forme des nappes assimilables à celles des terrains perméables. Mais la fissuration des calcaires diminuant à mesure qu'on descend, il s'ensuit que les chances de rencontrer des veines aquifères décroissent à mesure que les recherches gagnent en profondeur. D'autre part, les nappes aquifères éprouvent une dépression quand elles passent sous une vallée sèche.

*
* *

M. Perrier de la Bathie, dans une note sur les couches les plus anciennes de la série sédimentaire du versant occidental de l'Ile, rectifie quelques opinions émises par M. Giraud dans son rapport de 1911-1912 et expose quelques vues nouvelles d'un grand intérêt pratique.

L'auteur indique d'abord que M. Giraud ayant contesté l'origine des fossiles remis à M. Zeiller pour la simple raison qu'il n'avait pu les retrouver, cela provient tout simplement de ce que M. Giraud n'a pas visité les gisements signalés qui sont à nouveau indiqués avec une grande précision.

D'autre part, M. Giraud signale que, par suite d'une grande faille qui fait buter les terrains sédimentaires de l'ouest contre le métamorphique, la base de la série sédimentaire est très difficile à observer en place et il indique trois endroits seulement où cette observation est possible.

M. Perrier fait observer qu'il n'y a pas une faille unique mais une zone multifaillée et qu'il a pu observer la base de la série sédimentaire en trente-quatre endroits au moins, échelonnés du nord au sud de l'île et qu'il indique avec une grande précision.

M. Perrier de la Bathie ayant pu étudier ces couches de base en de nombreux points, les divise en trois séries :

1° grès grossiers ou bigarrés supérieurs ;

2° grès psammites à intercalations schisteuses ;

3° couches à glossopteris ;

et donne les indications suivantes sur chacune :

1° *Grès grossiers ou bigarrés supérieurs.* — Cette série épaisse de 400 à 800 mètres est caractérisée par des grès multicolores entre le Mangoky et la presqu'île d'Ampasimena, et blancs au nord et au sud de l'île.

2° *Grès psammites avec intercalations schisteuses.* — Cette série est rapportée au trias avec facies marin au nord et facies fluviaux et litéraux au sud. Au nord, entre Ambohimanga et Andongoza, on observe, sur un conglomérat de base, des grès grossiers micacés, des schistes argileux à septana, des alternances de schistes argileux et de grès micacés, avec ammonites et poissons du trias marin, le tout d'environ 100 mètres d'épaisseur.

Entre la presqu'île d'Ampasimena et le Cap St-André, les sédiments sont constitués par des grès psammites rares, intercalés entre de puissantes couches d'argiles brunes et de grès ou sables grossiers.

Entre le Cap St-André et le Sakomena, les couches inférieures aux grès grossiers sont constituées par 100 à 200 mètres de grès psammites avec intercalations de grès argileux à empreintes triasiques. Jusqu'à l'embouchure de l'Andremba, ces grès psammites reposent sur le métamorphique ; au sud de ce point ils reposent sur les couches à glossopteris.

3° *Couches à glossopteris.* — Ces couches très réduites, minces, d'allure lenticulaire et localisées au nord de Benenitra, s'épaississent beaucoup au nord de l'Onilahy

(150 à 275 mètres). C'est dans l'étage inférieur de ces couches que le charbon observé jusqu'à ce jour est localisé. L'étage supérieur, constitué par des grès rougeâtres et des argiles très rouges, forme un ensemble bien déterminé que M. Perrier de la Bathie appelle la série rouge et dont il signale l'importance comme repère dans la recherche des couches de charbon.

L'étage charbonneux aurait de 70 à 125 mètres de puissance et la série rouge de 80 à 150 mètres.

Ces couches à glossopteris n'affleurent qu'au sud du bassin métamorphique, mais il est probable qu'elles existent dans tout l'ouest sous les sédiments secondaires, bien qu'il paraisse très difficile de déterminer l'âge de ces formations, les couches qui contiennent les charbons, et surtout les schistes bitimineux et charbonneux qui les accompagnent se présentent sur l'Ianapera en quantités telles qu'elles justifient amplement de grosses dépenses de recherches et d'aménagement. Au surplus, ces recherches, feront vite découvrir des gisements nouveaux car les seuls connus jusqu'à ce jour sont ceux qu'une rivière ou un torrent a mis fortuitement en évidence.

Conglomérat de base. — A la base de la série sédimentaire, au sud de Ranohira comme au sud de l'Onilahy, on trouve un mélange de blocs anguleux et des matières plus fines, remplissant les anfractuosités du métamorphique. M. Giraud a exprimé l'opinion que ces conglomérats de base sont des « tillites » d'origine fluviol-glaciaire et d'âge permocarbonifère. M. Perrier de la Bathie se fondant sur ce qui se passe encore de nos jours, pense que ce sont simplement des éboulis du métamorphique, cimentés par la pression et le temps, ayant l'âge (variable) du dépôt qui les a recouverts.

Des coupes et une carte géologique illustrent ce mémoire intéressant qui sera imprimé in-extenso dans le prochain Bulletin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 26 Février 1920

Présidence de M. le Docteur Fontoynont

Étaient présents : MM. Dr. Villette, P. Muthuon, Savaron, Gros, Ranaivo, Lamberton, Maisonneuve.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. le garde principal Pernot dans laquelle il donne d'intéressants détails sur les guerres civiles qui eurent lieu dans le Boéni vers 1730 et 1770. M. Pernot envoie également un échantillon des ardoises qu'on trouve à Sangadgira, près d'Anorotsangana.

2° Une lettre de M. Joleaud, maître de conférence à la Sorbonne, nous remerciant de l'offre d'un squelette complet de l'hippopotame subfossile de Madagascar.

3° Une lettre de M. Hans Vollenhoven, secrétaire du Conseil de la Fondation pour le droit indonésien, professeur de droit à l'Université de Leyde, demandant le concours de l'Académie Malgache pour collectionner des données concernant les us et coutumes des indigènes, en lui signalant notamment des rapports inédits de fonctionnaires coloniaux ou de missionnaires, des recueils de lois ou de sentences, des livres d'ethnologie, etc.

L'Académie charge son secrétaire de donner satisfaction à M. Vollenhoven dans la mesure du possible.

Le président signale que M. Lacroix a composé un grand ouvrage sur la minéralogie de Madagascar et que ce travail possède à la fois une grande valeur scientifique et un grand intérêt pratique. M. Lacroix se trouve mis dans l'impossibilité de faire paraître son livre à cause du renchérissement des travaux d'impression. Étant donné les grands services que ce traité rendrait à tous ceux qui s'occupent d'affaires minières dans la grande île, il serait désirable que la Colonie prit à sa charge les frais d'édition, le produit des exemplaires vendus venant en déduction des dépenses faites.

Le président propose alors de présenter à M. le Gouverneur Général le vœu suivant, ce qui est accepté par l'unanimité des membres présents :

« L'Académie Malgache, considérant que M. Lacroix, professeur de minéralogie au Muséum, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a composé sur la minéralogie de Madagascar un grand ouvrage qui est à la fois un véritable monument scientifique et un précieux recueil de renseignements pratiques ;

Qu'il est hautement désirable, non seulement dans l'intérêt de la science française, mais aussi pour l'utilité de tous ceux qui s'occupent ou peuvent être amenés à

s'occuper d'affaires minières dans la Colonie, que le travail du savant éminent qu'est M. Lacroix, voie le jour le plus tôt possible ;

Que la publication d'un tel ouvrage entraîne une dépense hors de proportion avec la situation que l'Etat fait à nos savants ;

Exprime le vœu que la Colonie de Madagascar prenne à sa charge la publication du livre de M. Lacroix.

M. Savaron, développant le projet d'un Musée d'art industriel, exposé à la séance précédente, indique qu'il devrait comprendre les grandes sections suivantes :

I. — Art rétrospectif

1° Lambas brodés anciens, ou imités de l'ancien ; 2° Nattes anciennes ayant une valeur artistique ; 3° Ustensiles anciens décorés, gravés ou sculptés ; 4° Meubles ; 5° Dessins ou photos de monuments ou parties de monuments sculptés ou gravés, de pierres funéraires, de colonnes sculptées.

II. — Art industriel actuel

1° Lambas ou tissus divers, brodés, ornementés, tissus de raphia ; 2° Nattes, produits de sparterie divers ayant un cachet artistique ; 3° Dentelles, broderies diverses ; 4° Objets en bois, corne, ustensiles et objets ornementés, sculptés ou gravés, bijoux, parures. 5° Dessins, photos, reproductions d'objets divers.

Sur la proposition du président, il est décidé que ce projet sera communiqué à tous les membres présents à Tananarive et qu'il sera discuté à fond à la séance mensuelle du mois de mars.

L'Académie examinera également les divers moyens à utiliser pour se procurer les documents à exposer, le montant des dépenses à effectuer, le fonctionnement du futur Musée, etc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Séance du 26 Mars 1920

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Étaient présents : MM. Dr Villette, P. Muthuon, Radley, Pagès.

Excusés : MM. Garbit, Grise.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président donne lecture d'un programme-type élaboré par l'Union syndicale des Sociétés françaises d'artistes en vue d'éviter les contestations fréquentes auxquelles donnent lieu les concours publics du fait de l'inexpérience de leurs rédacteurs. La diffusion de ce programme-type peut être utile au moment où la glorification de la victoire française et des héros de la guerre va donner lieu à l'ouverture d'un grand nombre de concours.

* * *

Au nom du P. Camboué, empêché d'assister à la séance, le président donne lecture d'une note sur une prophylaxie biologique du paludisme, des affections intestinales et de la trypanosomiase.

L'auteur rappelle d'abord que d'après l'opinion du docteur Fontoynont, du docteur Bouet, du professeur Laveran, la propagation du paludisme dans toutes les régions de l'île est due principalement aux déplacements de population nécessités par les grands travaux, notamment la construction du chemin de fer de la côte est, et aussi par les facilités que rencontraient les anophèles pour piquer les personnes qui, pendant la nuit, gardaient les villages des attaques des brigands.

A ces deux causes, le P. Camboué croit pouvoir en ajouter une troisième, la destruction de quantités énormes des grandes araignées à soie pour les essais industriels tentés à l'école professionnelle de Tananarive en 1904. L'auteur évalue à 30.000 le nombre des araignées livrées aux ateliers en un seul trimestre et à ce nombre il faudrait ajouter celles qui furent utilisées sur place et celles qui furent détruites au cours des chasses, aussi bien que les autres petites espèces d'araignées qui vivent en commensales sur la toile de l'« halabe ». On pourrait bien arriver ainsi à une destruction totale de près de 300.000 araignées, en un seul trimestre, dans les environs de la capitale. Or, si l'on suppose que chacune de ces araignées détruisait seulement 10 moustiques par jour, la destruction de 300.000 araignées indiquée plus haut aurait donc sauvé la vie à 3.000.000 de moustiques, au cours d'un seul trimestre.

Sans doute, dans ce nombre, toutes les espèces ne sont pas nuisibles. On sait que les anophèles sont surtout à redouter. Or, l'auteur croit avoir remarqué que les anophèles sont généralement en nombre inverse de celui des araignées.

Outre la grosse araignée « halabe », un grand nombre d'autres de tailles variables, détruisent aussi de nombreux moustiques, et toutes les mesures de protection à l'égard de ces espèces peuvent avoir un intérêt dans la lutte contre le paludisme.

Le P. Camboué rappelant ensuite le rôle de la mouche verte dans la propagation de la dysenterie, signale qu'il existe une araignée qui s'attaque à cette mouche. Il s'agit d'un aranéide social, de petite taille, qui tisse des nids soyeux, notamment sur les chênes, sans que ce végétal soit cependant son seul habitat. Quelques autres araignées détruisent aussi la mouche verte. Il y aurait évidemment intérêt à faire connaître et protéger ces espèces d'araignées. L'auteur indique que les Belges essaient d'acclimater nos « halabe » au Congo pour tenter de lutter contre la mouche « tsetse », propagatrice de la maladie du sommeil. Cet essai est d'autant plus intéressant que, si Madagascar a été jusqu'ici à l'abri des atteintes de la maladie du sommeil, il ne s'ensuit pas qu'elle en soit définitivement à l'abri.

Comme conclusion de son étude, le P. Camboué insiste sur l'utilité qu'il y aurait de vulgariser dans le public cette prophylaxie biologique de façon à éviter que, par ignorance ou préjugé, nous détruisions nos meilleures alliées. Des mesures excellentes dans leur principe peuvent devenir nuisibles si elles sont appliquées sans discernement.

Tel serait, par exemple, l'arrêté du 31 août 1919 portant injonction de brûler les bourses et toiles des arbres, haies et buissons sur les terrains de la commune de Tananarive, mesure excellente en tant que destruction de chenilles, mais nuisible si l'on détruit aussi les araignées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 22 Avril 1920

Présidence de M. le Dr Fontoynont.

Etaient présents : MM. le Dr Villette, P. Camboué, Fouilloux, Andriamifidy, Lamberton.

Excusés : MM. Garbit, Grise, Renel.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président donne lecture d'une note de M. Decary sur la haute vallée de la Betaitra.

Le versant ouest de la montagne des Français, constitué par une masse de calcaires nummulitiques reposant sur un soubassement crétacé, est bordé par la vallée de la Betaitra, rivière qui a creusé son lit au contact des terrains sédimentaires et de coulée basaltique descendue de la montagne d'Ambre vers Antsirane. La Betaitra a une longueur totale de dix kilomètres ; elle naît au pied du massif d'Ambararata sur le terrain aturien. A peu près sans eau à la saison sèche, son débit s'enfle très considérablement à la saison des pluies. Sa haute vallée entame les couches du crétacé supérieur. Nous les étudierons successivement en commençant par les plus anciennes.

Cénomanien — La partie supérieure du cénomanien est remarquablement bien développée et facile à étudier dans les flancs de la vallée à l'est d'Antanamitarana. Elle est constituée par des alternances d'argiles bleues tendres et de bancs gréseux, visibles sur une épaisseur d'une soixantaine de mètres. M. Lemoine les signale comme non fossilifères ; j'y ai trouvé, dans les couches supérieures, quelques beaux échantillons de grands *Inoceramus* sp. Elles sont surmontées par deux mètres d'argile bleu foncé, dure. Tout l'ensemble a un pendage général de 15 degrés vers l'est.

Ces argiles et les grés ont présenté à l'érosion une résistance inégale, et ont déterminé, dans le lit de la rivière, une suite de cascades de faible hauteur, sauf la dernière du côté de l'amont, qui atteint quinze mètres.

Ces argiles supportent un niveau de pyrite de fer particulièrement intéressant (1). Le minerai se présente en masse extrêmement dure, gris verdâtre ; il forme un banc d'une épaisseur moyenne d'une vingtaine de centimètres, dont l'affleurement est facile à suivre grâce à la ligne jaunâtre qu'il forme en surface par suite de sa décomposition à l'air. Il suit toutes les inflexions du cénomanien, et une étude détaillée de ce niveau de minerai, faite tant en surface que dans les galeries d'exploitation, permet de constater que, si le

(1) La pyrite est exploitée actuellement pour l'extraction du soufre et la fabrication du sulfate de fer. Elle contient de 37 à 40 % de soufre.

pendage d'ensemble est d'environ 15 degrés vers l'est, la surface du cénomanien présente en certains endroits, notamment sur le versant ouest de la vallée, une inflexion locale en sens inverse. En cet endroit, la pyrite s'incline brusquement à 45° vers l'ouest pour se relever lentement ensuite. Dans le travers-banc, on voit que le niveau pyriteux s'épaissit notablement à mesure qu'il se relève ; il atteint 40 centimètres et est surmonté d'une épaisseur à peu près égale de minerai de même couleur, mais pulvérulent et inutilisable [1].

Sur tout ce versant, le banc est à une altitude variant entre 102 et 120 mètres. Sur le flanc est du petit ravin qui se dirige vers le village malgache on retrouve à la cote 133 le minerai qui n'atteint plus guère qu'une quinzaine de centimètres ; l'argile rouge signalée plus haut est également réduite à quelques centimètres. La pyrite ne semble pas se retrouver sur le flanc ouest de ce ravin. Sur le versant est de la vallée, elle affleure à l'altitude bien constante de 120 mètres ; elle n'a également que 15 centimètres environ de puissance, et on la voit nettement s'abaisser vers l'est, et diminuer d'épaisseur ; finalement, elle disparaît.

Il est intéressant de rechercher l'extension de ce banc de minerai. La rareté des sondages ne permet pas encore de donner une réponse absolument précise. Il disparaît vers l'est, perd de son importance, et peut-être même disparaît également vers le sud. Vers le nord, il a été retrouvé avec une épaisseur de 20 centimètres sur le versant est de la vallée de la Betaitra, à hauteur du village du même nom ; il existerait aussi de l'autre côté de la vallée, sur le versant ouest, au-dessous de la Fontaine Tunisienne. Il ne se retrouve pas dans le massif d'Anosiravo, qui constitue l'extrémité nord de la montagne des Français ; enfin, on le rencontrerait [2] beaucoup plus à l'ouest, sur la rive droite de la rivière de la Main en amont d'Anamakia. Sans doute, devait-il se continuer autrefois de la région occupée aujourd'hui par la Betaitra jusqu'à celle de la rivière de la Main ; il a été détruit par les érosions qui ont fait disparaître toutes les couches supérieures aux argiles cénomaniennes entre ces deux points, et ont permis l'écoulement des basaltes du massif d'Ambre. Ce niveau de pyrite de fer présente donc l'aspect d'un banc bien régulier avec une épaisseur un peu augmentée immédiatement à l'ouest de la vallée de la Betaitra. L'épaississement doit être attribué à une dissolution de la pyrite, postérieure à son dépôt, suivie d'une remise en mouvement sous l'influence des eaux souterraines, et de précipitations dans les parties les plus basses du niveau. La pyrite, qui repose sur les argiles imperméables, se trouve, en effet, supporter le niveau piézométrique.

D'autre part, de l'eau, en très faible quantité, circule parfois dans les argiles subordonnées ; elle a entraîné également de la pyrite qui s'est recristallisée dans les fentes de l'argile en masses du système cubique.

---

(1) Du minerai pulvérulent du même genre se retrouve à la surface des couches de pyrites de fer de certaines mines d'Espagne.

(2) Renseignement communiqué par M. Sandoz.

Enfin, dans les galeries de mines, on rencontre très fréquemment des cristallisations naturelles de sulfate de fer et de sulfate d'alumine (1).

L'origine sédimentaire du minerai ne peut être mise en doute ; elle a déjà été signalée par M. Lemoine qui a fait remarquer l'analogie existant entre ce gisement et celui de Soyons (Ardèche) (2). Sa position présente également une grande ressemblance avec celle du banc de pyrite de cuivre intercalé dans les terrains permiens de Mansfeld (Saxe), avec une remarquable constance, mais avec une épaisseur qui ne dépasse pas 10 centimètres (3). La formation des pyrites de la Betaitra s'explique par les réactions suivantes : des cours d'eau se déversaient en cet endroit dans la mer, entraînant des masses d'oxydes à l'état d'extrême division ; ces oxydes se sont déposés à l'embouchure, et leur réduction en sulfures s'est formée sous l'influence de l'acide sulfhydrique dégagé par des matières organiques en décomposition.

Emschérien. — La pyrite de fer est interstratifiée entre les argiles bleues du cénomanien et les sables friables ou gréseux qui constituent la base de l'emschérien. Ces derniers sont fréquemment tachés de grandes plaques de rouille (galeries du versant ouest), ou maculés de très nombreuses petites mouches pyriteuses (galeries du sud) ; plus rarement ils sont purs (galeries du versant est). Au-dessus viennent des alternances de grès et de sable ; ces derniers renferment d'innombrables plaquettes ferrugineuses et manganésifères ; le manganèse s'est parfois déposé à leur surface en enduits mamelonnés (4). Sur la rive ouest, une petite faille locale a abaissé l'emschérien et les pyrites qu'il surmonte presque au niveau de la rivière ; en cet endroit, il est représenté par un banc de grès très dur à empreintes végétales charbonneuses et indéterminables, exploité pour la construction.

Immédiatement en amont de la plus grande des cascades, la Betaitra s'infléchit légèrement vers le sud-est et entame, dans un ravin très étroit, toute l'épaisseur des couches emschériennes. Les sables blancs, gréseux de la base, montrent dans leur épaisseur des suintements d'eau très ferrugineuse indiquant la présence d'un petit dépôt local de minerai indépendant du niveau que nous avons étudié précédemment. Dans les couches gréseuses du dessus se trouvent des débris d'ossements et des fragments de lignite. Puis, viennent, sur une épaisseur de 40 mètres environ, des alternances de grès tendres, souvent mouchetés de pyrite, équivalent des couches sableuses à plaquettes de limonite manganésifères citées plus haut, et de calcaires lumachelles extrêmement durs, renfermant d'innombrables coquilles d'huîtres mêlées à quelques autres lamellibranches et à des débris charbonneux (5).

---

(1) On sait que, pour transformer industriellement les sulfures inertes, en sulfates solubles, on expose les pyrites à l'air et à l'humidité sous la double influence desquels le soufre du minerai forme, en se combinant avec l'oxygène, de l'acide sulfurique qui réagit à son tour sur l'oxyde de fer qu'il transforme en sulfate. Cette combinaison chimique se produit naturellement dans les galeries où les venues d'eau sont abondantes. En outre, l'acide sulfurique ainsi mis en liberté se combine avec l'alumine de l'argile pour former du sulfate d'alumine, qui cristallise sous forme de fibres soyeuses (appelées parfois « alun de plume »).

(2) Etudes géologiques dans le nord de Madagascar p. 216.

(3) HAUG. Traité de géologie, p. 123.

(4) L'analyse y a en outre décelé des traces d'or.

(5) J'y ai trouvé un morceau de bois épigénisé en limonite, et couvert de tubes de lithodomus.

Le pendage de ces couches étant le même que celui du cénomanien sur lequel elles reposent en concordance, il en résulte que la Betaitra a dû creuser son lit presque en sens inverse du plongement ; les couches dures ont mieux résisté à l'érosion que les couches tendres qui ont été notablement plus entamées, et il s'est formé à la rencontre de chaque niveau moins résistant un bassin profond d'un à deux mètres qui, aujourd'hui, barre presque complètement le fond du ravin. Le bassin supérieur est le plus grand de tous ; il présente un escarpement de cinq à six mètres à la partie supérieure duquel sont des marnes argileuses rougeâtres et violacées renfermant des débris de fossiles, turritella sp., et injectées de quelques veinules pyriteuses (1).

Aturien. — Après quelques mètres d'argiles marneuses bleuâtres sans fossiles (2), on rencontre les marnes aturiennes blanches que la Betaitra n'a que légèrement ravinées. Elles sont caractérisées par la présence de nombreux échinides parmi lesquels les plus abondants sont *Lampadaster Gautieri*-Lamb., *Guettardia Rocardi*-Lamb., *Menuthiaster Cotteaui.* Lamb., et *Infulasker Boulei.* Lamb. On y rencontre également des fragments du grand *Inoceramus Crispi*, Mantell. Le magnifique *Lampadaster Grandidieri.* Lamb. existe aussi, mais il est peu commun et souvent déformé (3).

Les Basaltes. — Sur la rive droite de la vallée, se trouvent disséminés sur le sol, des fragments de basalte provenant du filon-couche intercalé dans les marnes aturiennes dans la région du massif de l'Embrasure. A l'ouest de la rivière, à hauteur d'Antanamitarana, l'emschérien a disparu (4), enlevé par l'érosion ; la Prébétaitra, rivière du régime hydrographique antérieur à celui de la Betaitra (5) s'était frayé un passage qui a été ensuite comblé par les coulées basaltiques, et la Betaitra a dû alors se creuser le lit qu'elle occupe actuellement. En aval du village de Betaitra existent encore, dans la vallée, trois monticules basaltiques qui ont résisté à l'érosion et témoignent de l'ancienne extension de la coulée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

---

(1) Des concrétions calcaires actuelles, mousses pétrifiées, etc. sont plaquées contre l'escarpement du bassin.

(2) Signalée par Lemoine, op. cit p. 217.

(3) Il est abondant dans un gisement situé beaucoup plus en aval à 1500 mètres au nord du village de Betaitra. En cet endroit j'ai recueilli, en outre de nombreuses autres espèces, un certain nombre d'échantillons de cet échinide, parfaitement conservés.

(4) Il ne se retrouve que vers l'ouest, et considérablement diminué, sur la rive droite de la rivière de la Main.

(5) Op. cit. p. 332.

Séance du 27 Mai 1920

La séance est ouverte à quatre heures du soir, sous la présidence du Dr Fontoynont, président.

Présents : Dr Villette, R. P. Muthuon, R. P. Camboué, M. Gros, Rev. Radley' Dr Ranaivo, Dr Rasamimanana, Pagès.

Communication est donnée de la correspondance et des remerciements de M. Pagès nommé membre correspondant.

Lecture est donnée d'un travail de notre collègue, le R. P. Brandstetter, intitulé : « Architektonische Sprachverwandchoft in allen Erdtrilen ».

Le P. Camboué, pour confirmer la note remise précédemment dans laquelle il montrait l'action destructive très considérable des araignées à l'encontre des culicides, fait connaître qu'il a trouvé une toile d'araignée abandonnée dans laquelle il a pu compter 110 cadavres de culicides parmi lesquels 60 d'anophèles femelles.

M. Pagès remet à l'Académie un manuscrit concernant l'histoire des Andriana d'Ambohijanaka-ouest, de leur origine jusqu'à nos jours, ainsi que les clichés de photographies contenues dans ce travail. Le président remercie M. Pagès de son don, les clichés seront précieusement conservés et le manuscrit déposé à la bibliothèque.

M. Pagès présente des graines de « Nongo » (pignon d'Inde) et montre la manière ingénieuse dont les Sihanaka s'en servent pour s'éclairer. Les graines sont percées par une petite baguette pointue formant ainsi un chapelet rigide qui, une fois allumé, constitue une bougie d'un pouvoir éclairant suffisant, non fumeux et non odorant. Chaque graine se consume assez lentement et en s'éteignant enflamme spontanément la graine suivante,

M. Pagès offre ensuite une bague en argent pour le Musée. Cette bague paraît être de style arabico-malgache et provient de la côte ouest. Elle fut trouvée en pays sihanaka.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 heures.

Séance du 24 Juin 1920

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence du Dr. Fontoynont.

Sont présents : Dr. Villette, R. P. Muthuon, R. P. Camboué, Rev. Radley. Dr. Ranaivo, Dr. Rasamimanana.

Excusés : MM. Gros, Pagès.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

Le président donne communication de la correspondance. Lecture est donnée :

1° D'une lettre de M. Junot de Maroantsetra annonçant l'envoi d'une peau de aye-aye.

2° Une lettre de M. Herschelle Chauvin faisant connaître qu'il accepte de fournir les animaux demandés à M. le Gouverneur Général par une compagnie anglaise.

3° Une lettre de notre collègue M. Millot de Nossi-Bé envoyant la photographie d'une intéressante pièce recueillie dans les ruines de Sada.

Cette photographie représente une pierre de 0.065 ^{mm} de diamètre et de 0.025 ^{mm} d'épaisseur formée de ce même grès qui a servi à fabriquer les poteries souvent décrites et dont nous possédons des échantillons (poteries de Vohémar et de la côte est), mais cette pierre est pourvue d'une inscription arabe.

L'Académie charge son président de vouloir bien prier M. Millot de nous adresser pour le Musée son intéressante trouvaille.

Le président donne ensuite lecture d'une notice nécrologique de notre collègue R. P. Sourry-Lavergne, notice qui sera insérée en tête du dernier article, publié par notre collègue, depuis mort au champ d'honneur.

La séance a été levée à 17 heures un quart.

Séance du 22 Juillet 1920

La séance est ouverte à 4 heures, sous la présidence du Dr. Fontoynont, président.

Etaient présents : MM. le Dr. Villette, P. Muthuon, Radley, Gros.

Lecture est donnée des pièces suivantes :

Procès-verbal de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

Une lettre de M. Huckett demandant des araignées de Madagascar.

Réponse du président.

Une lettre de M. Albert annonçant l'envoi d'Andilamena d'une caissette d'insectes et de papillons qui est bien parvenue à l'Académie.

Une lettre de M. Herschelle Chauvin annonçant la réception d'un chèque de *L* 100. 0. 0 pour envoi en Angleterre de divers animaux.

Une lettre du consul britannique transmissible d'une lettre de M. Chas. H. Steward — Manager O Kayti Tea Estate demandant des papillons.

Une brochure et une thèse du Dr Félix Gérard de Tunis sur les Chloenacées.

Une brochure de M. A. Dandouau sur les coutumes sakalaves.

Un travail intitulé : Notes historiques sur les sakalaves Zafy volamena d'Ambavatobe, par M. Pernot, garde principal de la garde indigène, chef du poste administratif d'Anorotsangana.

Le président dépose sur le bureau de l'Académie le Tome III du volume IV de l'Histoire de l'ethnographie de Madagascar constituant partie de l'ouvrage de MM. Alfred et Guillaume Grandidier : Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar dont MM. Grandidier père et fils font hommage à l'Académie.

Des remerciements seront adressés à nos collègues.

Lecture est donnée par le R. P. I. Muthuon de la note suivante :

Sur une ancienne porte d'entrée de l'Ikopa dans le bassin de Tananarive

« J'ai exposé ici, il y a quelques mois, comment l'Ikopa, à une date déjà ancienne, « coulait jadis en droite ligne, de la région aval d'Antelomita jusqu'au pied d'Ambohimanambola et au marais d'Anosy, et comment, plus tard, par un phénomène de capture, « ce cours d'eau fut amené à décrire vers le sud, ce grand coude qui lui fait tourner « le grand massif d'Ambohidralambo et passer au pied d'Ambohimirakitra pour rejoindre « l'ancien parcours au même marais d'Anosy. Or, il semble bien que, pendant cette « évolution qui a abouti à faire décrire par l'Ikopa, une double boucle en forme de *v* renversée, il y a eu au moins deux phases ou stades intermédiaires pendant lesquelles le

« cours d'eau, (l'Ikopa ou bien, si la capture n'a eu lieu que postérieurement, un autre « cours d'eau drainant toutes les eaux de la région de Masomboay) se déversait dans le « bassin lacustre de Tananarive par deux cols surbaissés situés, l'un au nord, l'autre au « sud du village culminant de Samboranto, au sud d'Alasora. Le premier passage est à « l'altitude de 1,315 mètres environ, 70 m. environ au-dessus du niveau actuel de l'Ikopa ; « le 2[e] déversoir n'est qu'à 1.278 m. quelques 30 à 33 m. au-dessus du même niveau « actuel. Ces eaux venues du sud d'Ambohimirakitra étaient alors retenues vraisemblable- « ment dans un petit lac d'Antsahavory, par un barrage joignant les hauteurs d'Ambatobe « et d'Ambohitrandriananahary. Cet afflux d'eaux abondantes dans la région nord d'Am- « bohijanaka permet d'expliquer la grande étendue des terrains bas, lacs, rizières et marais « qui se développent autour d'Imerimanjaka. De ces deux déversoirs, celui du sud est le « principal et a probablement fonctionné le dernier et le plus longtemps, vu son altitude « inférieure ; il s'ouvre du reste en face de terrains bas plus étendus et plus largement « noyés. »

Le président propose l'admission de M. Joly, à titre de membre correspondant.

Accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 17 h. 15.

Séance du 24 Août 1920

La séance est ouverte à 4 heures du soir, sous la présidence du Dr Villette, remplaçant le Dr Fontoynont, président, absent de Tananarive.

Présents : MM. Mondain, Sharman, P. Muthuon, Rev. Radley, Joly.
Excusés : MM. le Dr. Fontoynont, Garbit, Gros, Girod.

Lecture est donnée de lettres de provenances différentes.

Lettre de Justin Rainizanabololona, au sujet de la modification survenue dans l'orthographe de certains mots malgaches.

Lettre de M. le Gouverneur Général accordant une subvention supplémentaire pour l'impression du Bulletin de l'Académie, tout l'arriéré devant être imprimé.

Une lettre d'un indigène de Fenoarivo demandant une augmentation de subvention au profit des enfants de l'école, ramasseurs d'insectes. Le même document précise que les frais de boîtes destinées à recevoir les insectes rares resteront à la charge de l'Académie.

Lettre de M. Mason, de Londres, 29 Park Walk, Chelsea S. W., Londres, demandant des duplicata d'œufs d'œpiormi. Il est décidé d'attendre le retour du président pour solution à intervenir.

Lettre du bibliothécaire de l'Institut colonial d'Amsterdam, demandant l'envoi du Bulletin de l'Académie pour 1914 et années suivantes.

Lettre de M. Decary, faisant part de sa rentrée à Madagascar et de la reprise de ses travaux.

Lettre de M. Pagès, signalant l'intérêt qu'il y aurait, en vue de leur conservation, de faire recueillir dans le district de Manja, des portes et objets anciens découverts dans la région,

Lettre de M. Perrier de la Bathie au sujet du livre de M. Lacroix, de son impression. Etude du même sur quelques gisements de roches éruptives sur le versant occidental.

Il est donné lecture de cet intéressant document.

M. Mondain dépose sur le bureau de l'Académie une brochure, dont il est l'auteur, sur « Nos indigènes mobilisés ».

Le Rev. Radley rend compte qu'il fit récemment l'ascension du Tsiafajavona. Il trouva, au cours de ses excursions, des portes rondes bien conservées telles qu'on en rencontrait encore, il y a quelques années, à Tananarive.

La séance est levée à 5 h. 30.

Séance du 24 Septembre 1920

La séance est ouverte à 4 heures du soir, sous la présidence du Dr. Fontoynont, président.

Présents : MM. Dr. Villette, Carle, Rev. Radley, Dr. Rasamimanana, Mondain, Joly.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Joly, sur la proposition du président, est chargé des fonctions de secrétaire jusqu'au retour du titulaire en congé.

Communication est donnée de la correspondance.

Le président lit, tout d'abord, une lettre de M. Heuvrard, bibliothécaire du prince Rolland Bonaparte, de l'Institut, adressant à l'Académie, au nom du prince, cinq exemplaires du dernier fascicule des « Notes Ptéridologiques » entièrement consacré à l'étude et à la détermination des fougères de Madagascar récoltées par M. Perrier de la Bathie.

Lettre de M. Descarpentries, géomètre, annonçant l'envoi de quelques « Anthribidés » qui lui avaient été confiés pour détermination.

Une lettre du professeur Sergio Sergi, directeur de l'Institut anthropologique de Rome, demandant à l'Académie de lui envoyer du matériel anthropologique accompagné de données explicatives. Des dispositions seront prises pour donner satisfaction à la demande formulée.

Lecture est donnée d'une lettre accompagnant l'envoi des derniers fascicules parus, des auteurs anciens.

***

M. Pagès lit une note sur la *Cascade de l'Andriamanarana.* Ce cours d'eau, sous-affluent du Katsaoka, coule à l'extrémité orientale du district d'Arivonimamo, au sud du centre administratif d'Ambohimandry. Là, au bas et au nord du village d'Ambohipandrano, l'Andriamanarana rencontre un affleurement volcanique, du haut duquel il précipite ses eaux dans une chute de 10 à 12 mètres. Ce trou, dans lequel tombe tout ce petit cours d'eau, est circulaire et a des parois basaltiques verticales : sa profondeur, au-dessous du niveau de l'eau, assez difficile à mesurer, ne semble pas inférieure à 40 mètres. En sortant de cette sorte de marmite, les eaux s'engagent dans un couloir creusé dans la roche vive, à 15 mètres de profondeur, sur 30 mètres de largeur et plus de 100 mètres de longueur. Tels sont les faits exposés par M. Pagès. Quelle est l'origine de cette curieuse excavation ? Serait-ce la cheminée d'un volcan aujourd'hui ruiné par l'érosion ? Ou bien, faut-il attribuer à une autre cause cet accident qui coupe si étrangement le cours normal de l'Andriamanarana ? Seule une étude soigneuse et détaillée du terrain à l'endroit de la chute et dans le voisinage pourra permettre de donner une réponse valable à cette question.

M. Mondain présente ensuite une très savante étude sur les noms verbaux indiquant l'agent accomplissant l'action exprimée et sur le pronom préfixe : *On*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 17 heures 15.

Séance du Jeudi 28 Octobre 1920

La séance est ouverte à 16 heures, sous la présidence du Dr. Fontoynont, président.

Sont présents : MM. le Dr. Villette, Mondain, Girod, R. P. Muthuon, Rev. Radley, R. P. Camboué, vétérinaire Grandmougin, Dr. Ranaivo, Boureau, Maisonneuve, Dr. Rasamimanana, R. P. Cadet, R. P. Colin, Joly.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Lacroix relative à la publication de son livre sur la minéralogie de Madagascar que doit éditer l'*Imprimerie Officielle* de Tananarive : une partie du manuscrit a été remise à M. Waterlot, directeur de l'Imprimerie, avant son départ de France.

Communication est donnée d'une lettre du Ministre relative à un appareil sismologique du coût de 16.000 francs dont l'acquisition devrait être faite le plus rapidement possible. Les observations recueillies à Madagascar seraient transmises en France où se trouveront concentrés des renseignements de provenance mondiale en vue de la publication d'un travail d'ensemble. C'est une affaire d'ordre international. L'acquisition de l'appareil sera effectuée soit par l'Etat soit par la Colonie.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Decary, qui se plaint du retard apporté dans la publication du Bulletin de l'Académie. A l'avenir, il n'en sera plus ainsi, la publication du bulletin devant, nous l'espérons bien, reprendre son cours normal d'avant-guerre.

Le Président lit une note au sujet de Rainindraoto, mort centenaire à Tananarive il y a quelques mois.

Rainindraoto avait fourni à ses enfants les renseignements suivants :

Il avait 17 ans sur la fin du règne de Radama I, en 1828.

Il assista au règne de Ranavalona I, 30 ans ; de Radama II, 1 an 1/2 ; de Rasoaherina, 17 ans ; de Ranavalona II, 15 ans ; de Ranavalona III, 14 ans.

Enfin, sous l'occupation française, il vécut 24 ans, décéda en 1920 dans sa 110^{me} année.

Il est donné lecture d'une communication de M. le garde principal Pernot sur les Mahabo de Lavaloalika. Ce document est appuyé d'un schéma annoté.

L'auteur a pu visiter en détail les Mahabo de Lavaloalika, qui comprennent deux parties distinctes : 1° le Mahabo proprement dit qui donne son nom au village qu'il

occupe ; 2° la grotte dite Maroantsiva, ainsi dénommée à cause des bruits souterrains que l'on y entend et qui rappellent ceux des Antsiva.

Cette grotte est située à environ trois kilomètres à l'est du village. On accède au village soit par la piste d'Ambohimalavy soit par celle d'Ambohibonary. Le Mahabo se trouve dans une petite forêt vierge qui a échappé à l'incendie et à la hache des Sakalaves à cause de son caractère sacré. La végétation y est luxuriante et on y trouve de très nombreux blocs de quartz d'un aspect pittoresque. M. L. Pernot est le sixième Européen seulement qui ait pu pénétrer dans le village dont les habitants ont conservé les habitudes primitives de la race sakalava. Ce village est rempli d'une quantité innombrable de makis d'une familiarité extrême, considérés comme les descendants d'ancêtres vénérés.

Le Mahabo contient les tombeaux de Taossi et de Ouantiti. Les gardiens de ce Mahabo se recrutent de père en fils parmi : 1° les Sambarivo, esclaves attachés à la personne du Mpanjaka ; 2° les Dzigoa, dont certains étaient anciennement mis à mort dès que le décès du roi était connu de la population ; 3° les Manoromby, s'occupant de toutes les affaires concernant la race et en particulier chargés de désigner et d'accepter les Mpanjaka.

La grotte Maroandivo a été visitée pour la première fois par un Européen, l'auteur de cette note, le 17 juillet 1920. Dès les abords de la grotte, les guides se découvrirent et invitèrent le visiteur à en faire autant, puis les gardiens firent des prières et des invocations aux ancêtres. Enfin, on entra après avoir laissé les coiffures à un gardien qui attendit au dehors. La grotte s'ouvre sous un amoncellement de blocs de quartz. Après avoir suivi un couloir d'une soixantaine de mètres, on tombe dans une immense salle haute, claire, avec deux ouvertures. Dès l'entrée, un énorme pilier, d'où pendent des stalactites et auprès duquel montent des stalagmites, évoque l'idée des voûtes sombres et des arceaux de cathédrales gothiques. Sur le mur du fond, tout de quartz blanc, on remarque des ouvertures donnant sur d'immenses salles noires où il se produit constamment des bruits souterrains.

On raconte qu'au cours des invasions successives et en particulier pendant l'expédition hova contre les Zafifotsy, un grand nombre de ceux-ci se seraient réfugiés dans Maroantsiva et se seraient suicidés en masse pour éviter l'esclavage en ce précipitant dans les gouffres qui doivent s'ouvrir dans les salles noires, gouffres qui sont peut-être en communication avec la mer, d'où les bruits entendus.

Le P. Camboué fait connaître à l'Académie qu'il reçut une lettre de Morondava signée d'un métis sakalava. Ce correspondant fait connaître qu'il aurait entre les mains une documentation importante susceptible d'intéresser l'Académie Malgache. Il sera invité à présenter ses documents. L'Académie, dans la suite, examinera s'il y a lieu de donner suite à la demande formulée par le correspondant de notre collègue, le R. P. Camboué.

Le R.P. Colin présente une Note sur le magnétisme terrestre à Madagascar. Dans une première partie, il étudie les perturbations locales physiques et cosmiques, et dans une deuxième les mouvements annuels, mensuels et diurnes des boussoles.

I. — Perturbations locales, physiques et cosmiques

Dans tout un ensemble de remarques exposées par l'auteur et confirmées par des faits, l'on peut présumer que les perturbations magnétiques observées sur plusieurs points des côtes de Madagascar, sont causées ou par des débris volcaniques, parfois sous-jacents, ou par des pyrites de fer, ou par des accidents géologiques. Dans le plateau central, toute anomalie observée loin des monts volcaniques et granitiques, loin d'une agglomération extérieure de fer oxydulé, suppose que l'opérateur se trouve ou bien sur le prolongement d'un alignement granitique souterrain, ou bien, au voisinage de quelque amas ferrugineux enfoui dans le sous-sol, ou bien au-dessus de quelque faille et dislocation terrestre, de couches géologiques mauvaises conductrices des courants magnétiques et telluriques.

A ces troubles permanents causés par la constitution du terrain et des roches primitives ou éruptives, viennent s'adjoindre d'autres facteurs accidentels, cosmiques et physiques qui contribuent périodiquement ou soudainement à modifier le champ magnétique terrestre. Nous en relèverons six :

1° *Les équipes des équinoxes et solstices.* — Aux équinoxes, les variations de la boussole s'étendent sur tout le globe ; en effet, l'action solaire se répartit uniformément sur les différents parallèles de la surface terrestre, toutefois avec une intensité qui s'accroît de l'équateur aux pôles. Les courants magnétiques, probablement d'origine thermo-électrique, se superposent à ceux du champ solaire, dès lors, le magnétisme augmente en mars et septembre.

Au solstice de juin, le soleil, parvenu à sa plus basse déclinaison boréale, occasionne, sous nos latitudes, une décroissance de température dont les effets amoindrissent l'onde diurne et l'intensité. Au solstice de décembre, intervient une autre cause de diminution, d'origine absolument différente. Le champ magnétique terrestre qui traverse nos parages, d'est à l'ouest, se trouve influencé par ces nuages supérieurs électrisés, dévoilés couramment au moyen des appareils de T.S.F., allant du N.W. au S.E. direction sensiblement opposée à la première. Sous l'action de deux courants aérien et terrestre, non entièrement contraires et presque parallèles, dont l'un est mobile, l'autre fixe, ce système de forces électriques et magnétiques tend à prendre un état *statique*, particularité qui atténue l'intensité du champ normal, pendant le mois de décembre.

2° *Le passage du soleil et de la lune au zénith de la station.* — L'examen des observations magnétiques de Maurice et de Tananarive permet de conclure que lorsque le soleil ou la lune culminent au zénith du lieu, ces deux astres exercent sur l'aiguille aimantée une action diminutive de la déclinaison.

3° *Les périodes de taches solaires.* — A une intensité d'activité solaire correspond, comme on le sait, une intensité des mouvements de la boussole. La comparaison de l'année 1905, époque d'un maximum de taches, avec 1906, année relativement calme, présente les traits caractéristiques suivants : Aux solstices, équinoxes et passages du soleil au zénith, les oscillations se produisent aux mêmes dates qu'en 1906, mais donnent une valeur moindre. En dehors de ces époques, c'est-à-dire la majeure partie de l'année, l'amplitude moyenne 6', 5 surpasse celle de 1906, 6',1. Cette augmentation ne fut point spéciale à Tananarive ; on l'observa également à Paris.

4° *Les orages* — Les orages qui éclatent sur le plateau central ont la proprieté d'affaiblir l'amplitude diurne de la boussole. Ces phénomènes accidentels et d'ordre physique n'embrassent pas une vaste étendue ; aussi, leur influence sur les courants magnétiques se borne à un faible rayon d'action.

5° *Les cyclones* — D'un grand nombre de constatations à Maurice et à Tananarive, il résulte que presque toujours un maximum de déclinaison précède la dépression, et qu'un minimum accompagne d'ordinaire le voisinage du centre. Ces deux phases réunies paraissent même constituer un pronostic de tempête aussi certain que la hausse barométrique temporaire appelée anneau de Galton et la baisse qui suit.

6° *Les courants telluriques* — Comme on le sait, le 31 octobre 1903 fut une journée de perturbation magnétique d'une intensité remarquable dans toute l'Europe ; elle troubla même les communications téléphoniques et télégraphiques. Nous en ressentîmes les effets à Madagascar. Ce jour-là nous avons déterminé les trois éléments absolus et obtenu les résultats suivants : (a) la valeur de la déclinaison diminua de 20' au moment de l'observation ; (b) la valeur de la composante horizontale diminua de 0,0050 unités C.G.S. ; (c) la valeur de l'inclinaison a surpassé la normale de 30' environ. Mêmes résultats à Paris.

Aux six causes précédentes, on en pourrait joindre quelques autres instructives ; par exemple, les variations annuelles qui diffèrent suivant la constitution de certains terrains et roches, effets possibles de changements dans les courants terrestres et les couches internes du globe ; les tremblements de terre presque hebdomadaires ressentis au lac Itasy, qui peuvent agir sur les boussoles soit par la vibration du sol, soit par une cause magnétique ; les fortes éruptions volcaniques de la Réunion, distante de 840 km. E.S.E., les aurores australes, etc. Analyser chacun de ces phénomènes dépasserait les limites de cette note.

Deux conclusions découlent de cette première partie : 1° par suite du bouleversement intérieur et extérieur, de la nature du sol, il n'est pas possible à Madagascar de tracer une carte exacte des isogones, isodynamiques et isoclines ; 2° même dans les stations régulières, les éléments subissent de nombreuses perturbations locales.

II. — Mouvements annuels, mensuels et diurnes des aimants

L'étude d'un phénomène physique serait incomplète si elle se bornait à exposer uniquement les accidents généraux et particuliers qui surviennent dans son mouvement à travers l'espace. Lorsque l'esprit humain ne réussit pas à pénétrer la nature des forces agissantes, il tâche du moins d'analyser leurs effets, de les comparer avec ceux des autres stations et d'édifier ainsi une théorie nécessairement imparfaite. D'après ces principes méthodiques, nous allons suivre pas à pas la vie intime et journalière des aiguilles aimantées, nous préciserons leurs mouvements annuels, mensuels, et diurnes aussi bien en un lieu déterminé que sur le globe terrestre et essaierons de compléter, d'éclairer la théorie du magnétisme terrestre, obscure à cause de l'insuffisance de documents.

Dans un tableau, l'auteur indique les moyennes absolues et annuelles de la déclinaison, de la composante horizontale, et de l'inclinaison déterminées pendant 21 ans à

l'Observatoire de Tananarive. Il en résulte que la variation de la déclinaison oscille entre un maximum de 12'7 et un minimum de 4'8 ; la composante horizontale présente un maximum de 0,00107 unités C.G.S., et un minimum de 0,00011 ; l'inclinaison s'étend depuis — 1'2 jusqu'à — 6'1.

D'une manière générale, à Tananarive, la boussole de déclinaison enregistre chaque jour une onde principale composée d'un maximum et d'un minimum, variables suivant les saisons.

Enfin, l'auteur termine par l'examen des variations de l'onde diurne du bifilaire pendant les années 1905 et 1906 et conclut en montrant la difficulté des multiples questions physiques, géologiques ou cosmiques qui se rattachent à l'étude du magnétisme.

Le président remercie le P. Colin pour sa belle étude qui apporte une importante contribution à la science météréologique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 25 Novembre 1920

Présidence de M. le Dr Fontoynont, Président.

Etaient présents : MM. le Dr Villette, Mondain, Pagès, Dr Rasamimanana, Vally, Lamberton.

Excusés : MM. Garbit, Girod, Renel.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Vally, une de M. Crise, une de M. Voyron, remerciant de leur nomination de membres correspondants de l'Académie Malgache.

2° Une lettre de M. Colançon, informant qu'il a retrouvé la localité où Mayeur rencontra le 2 août 1777 à la fois le mpanjaka de l'Andrantsay et le roi hova Andrianamboatsimarofy. Ce serait le village d'Ifandana situé à 5 ou 6 kilom. au nord-ouest de Soavina (district de Betafo). M. Colançon suggère qu'on élève en cet endroit, une pierre commémorative portant une inscription. L'Académie s'associe à ce vœu.

M. Vally offre, pour les collections du Musée historique, une paire d'épaulettes ainsi qu'un plumet ayant appartenu au roi Radama.

M. Mondain dépose sur le bureau et offre pour la Bibliothèque de l'Académie un exemplaire de son ouvrage intitulé : « Vingt ans de mission à Madagascar ».

M. Lamberton informe l'Académie qu'il a profité de son voyage en France pour soumettre à l'examen de M. Boule, le savant professeur de paléontologie du Muséum, un crâne d'Archaœolemur qui présentait la particularité d'avoir, à la mâchoire supérieure, deux molaires de plus que l'espèce-type, et qui, à cause de ce fait, pouvait sembler une espèce nouvelle. M. Boule, se basant sur ce que le nombre de dents n'est pas toujours fixe chez plusieurs sortes d'animaux sauvages, n'est pas d'avis que le crâne soumis à son examen soit rapporté à une nouvelle espèce d'Archaœolemur. Il faudrait pour cela que la découverte d'un squelette entier révélât quelques autres particularités notables.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

Séance du 23 Décembre 1920

Présidence de M. le Dr. Fontoynont, président.

Etaient présents : MM. Sharman, Dr. Rasamimanana, Rev. Radley, P. Muthuon, P. Camboué, Pagès, Girod, Renel, Camo, Maisonneuve, Decary, Lamberton.

Excusés : MM. Garbit, Voyron.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° Une lettre de M. Estèbe, gouverneur de la Réunion, exprimant tout son regret que les circonstances ne lui aient pas permis d'assister à une des séances de l'Académie Malgache, dont il fut le premier Secrétaire Général.

2° Une lettre de M. Lesne, assistant au Muséum d'histoire naturelle, accusant réception d'insectes.

3° Une lettre de M. Birkeli informant l'Académie qu'il a composé un ouvrage sur le Folk-lore sakalava, contenant des contes, chants, proverbes, traditions historiques, etc. — et demandant à notre Société si elle pourrait en assurer la publication.

Il est décidé que réponse sera donnée à l'auteur après examen du manuscrit.

4° Une lettre de M. le Chef du district d'Ifanadiana, transmise par le Gouverneur Général, informant qu'il fut témoin le 15 octobre dernier d'un phénomène céleste intéressant. Il observa en effet une étoile filante, prenant la forme d'une fusée extrêmement lumineuse, s'enflant progressivement jusqu'à la grosseur de la pleine lune et se terminant en pluie d'étincelles avec forte détonation.

5° Une lettre de M. Lanson, de Londres, demandant à être mis en rapport avec une personne susceptible de lui procurer quelques spécimens de la plante appelée *Oviranda fenestralis*. Le Secrétaire est chargé de faire le nécessaire.

6° Une lettre de M. l'administrateur en chef des colonies, chef de la province et maire de Tananarive, informant l'Académie qu'il a été saisi d'une requête du nommé Ranjoanina, d'Antsahadinta, tendant à faire déclarer comme monument historique le tombeau du roi *Andrianamboatsimarofy*. L'Assemblée émet un avis favorable.

A ce propos, le président propose de nommer une commission dont le but serait de poursuivre le classement et la conservation de tous les vestiges historiques qui restent encore ça et là. MM. Renel, Camo, Pagès, Dr Fontoynont, sont désignés pour faire partie de cette commission.

M. Decary présente une note sur les Echinides de Madagascar. Il a recueilli 21 espèces différentes d'oursins et donne des détails sur les mœurs de plusieurs d'entre elles.

L'auteur a récolté 11 espèces d'étoiles de mer. A propos d'une de ces espèces, M. Decary fait remarquer qu'il a souvent trouvé des individus formés d'un bras normal et de quatre petits bras rudimentaires. Il pense que dans certaines circonstances un bras peut se détacher d'une étoile de mer et regénérer un nouvel individu.

Le Secrétaire présente deux tableaux que M. Vidal a composé d'après les documents qu'il a recueillis au cours de la mission photographique dont l'Académie l'avait chargé pendant les vacances de Pâques. L'un représente une vue du Tritriva et l'autre un panorama des Vavato. Il n'y a pas de doute que des documents de cette nature, surtout ceux concernant les parties les moins connues de la grande Ile ne présentent un très grand intérêt. Aussi le président se fait-il l'interprête de l'Assemblée en adressant à M. Vidal tous ses remerciements.

Le Secrétaire dépose sur le bureau un lot de fossiles, une peau de *Galidictis elegans* (Vontsira) et quelques autres documents adressés de Fianarantsoa par M. le Dr Cloître ; ce dernier ayant déjà fait plusieurs envois à l'Académie, le Président propose de le nommer membre correspondant, ce qui est décédé à l'unanimité.

Le Secrétaire dépose aussi sur le bureau un vieil Atlas offert à la Bibliothèque par M. Dandouau. Par un texte copieux, par des vues panoramiques, par de nombreuses cartes, cet important ouvrage indique le chemin que suivaient les anciens navigateurs se rendant à Madagascar et aux Indes ; l'Académie adresse à M. Dandouau ses sincères remerciements. Le Secrétaire dépose également sur le bureau un certain nombre de grands ouvrages qu'il a achetés d'occasion pendant son séjour en France. Il dépose enfin les publications reçues et fait remarquer que plusieurs d'entre elles renferment des articles composés par des membres de l'Académie, ou d'après des matériaux récoltés par eux.

Le grand retard apporté à la publication de nos Bulletins — le dernier paru porte la date 1915 — oblige ceux de nos membres qui veulent faire connaître leurs travaux à s'adresser ailleurs sous peine de se voir ravir l'honneur de leurs découvertes.

Après un échange de vues, et pour essayer de remédier à cette situation déplorable, il est décidé d'instituer une commission du Bulletin, chargée d'examiner la copie reçue, et d'en assurer la publication le plus rapidement possible. Sont désignés pour faire partie de cette commission : MM. Fontoynont, président ; Lamberton, secrétaire ; Renel, Mondain, Berthier, Dr Rasamimanana.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures et demie.

Séance du 27 Janvier 1921

Présidence de M. le Dr Fontoynont, président.

Etaient présents : MM. Dr Villette, Maisonneuve, Pagès, Andriamifidy. Dr Rasamimanana, Dr Ranaivo, Decary, Gros, Sharman, Lamberton, Camo, R. P. Camboué.

Excusés : MM. Garbit, Rév. Radley, Vally, Joly.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

Une lettre de M. Thériot, accompagnant l'envoi d'un tiré à part consacré à la description de Muscinées de Madagascar récoltées par M. Perrier de la Bathie. M. Thériot se met à la disposition des collectionneurs qui s'intéressent à ce groupe de plantes et s'offre à déterminer les mousses qui lui seront envoyées.

M. Pagès signale qu'à l'est d'Ambohimanarina, village situé en face du mont Lohavohitra, et au pied du mont Amboanana, se trouve un de ces alignements de gros blocs rocheux désignés sous le nom d'Ambatomiranty. A cent mètres environ de ce village se trouvent deux pierres curieuses. La plus grosse pèse environ vingt tonnes, et l'autre un peu moins de la moitié de ce poids. Ces pierres reposent sur leur support par une très faible surface, si bien qu'on peut les ébranler sans effort, ce qui leur a fait donner par les indigènes le nom de « Ambatomihozongozona » ou pierres qui remuent. Elles constituent des curiosités naturelles qu'il y aurait intérêt à conserver et l'Académie Malgache les signalera à l'attention de l'Administration.

M. Pagès dépose sur le bureau des échantillons d'une formation qui lui paraît répondre à la « cuirasse latéritique » signalée dans la plupart des pays tropicaux. Ces échantillons ont été prélevés au-dessus d'un gisement de graphite, à l'est du village d'Andrefanambohitra, près du lac Bevomanga. Cette formation paraît peu étendue.

Bien qu'il doive s'agir plutôt du « chapeau de fer » qui recouvre si souvent les divers gisements minéraux, les échantillons recueillis par M. Pagès seront adressés à M. Lacroix pour études.

M. Lamberton présente une nouvelle espèce de cétoine (coléoptères). Les cétoines comptent parmi les plus beaux insectes de la colonie, et dans ce groupe, les *Euchrœa* sont surtout recherchés pour l'éclat de leurs couleurs et la délicatesse de leur dessin. La nouvelle espèce, que l'auteur nomme *Euchrœa nigrostellata* est de taille relativement grande et présente sur toute sa face supérieure une belle teinte jaune d'or. Quatre grosses taches noires ornent chaque élytre ; la première dans la région des épaules, la suivante sur le bord de l'élytre ; la troisième part de la suture et s'allonge transversalement en forme de coin ; la dernière, souvent très large, couvre la partie postérieure de l'élytre.

La face inférieure est également jaune, mais d'une teinte plus claire que celle du dessus ; une bande médiane, d'un noir brillant, s'étend d'un bout à l'autre du corps.

Dans le genre *Euchrœa*, la plupart des espèces se ressemblent deux à deux. La nouvelle espèce rappelle *Euchrœa auripigmenta*, mais ne saurait cependant se confondre avec elle ; sa taille plus grande, sa teinte plus foncée, le nombre et la disposition de ses taches noires, les teintes de sa face inférieure en font une espèce bien distincte et bien caractérisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures et demie.

Séance du 24 Mars 1921

Présidence de M. le Dr Fontoynont, président.

Etaient présents : MM. Pagès, Colançon, P. Muthuon, Decary, Lamberton, Dr Villette, Camo.

Excusés : MM. Garbit, Vally, Gros, Grise, Joly, Voyron, Sharman.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Pagès dépose sur le bureau le graphique des étiages de l'Ikopa durant l'année 1920. Cette pièce est versée au dossier concernant le grand fleuve tananarivien. Il dépose également un bel exemplaire de « l'*Histoire des Plantes* » de Baillon et de la « *Botanique médicale* » du même auteur. Ces grands ouvrages sont offerts à la Bibliothèque de l'Académie malgache par M. Lanfrey, le sympathique industriel, bien connu à Tananarive. Le Président se fait l'interprète de ses collègues en offrant au généreux donateur les bien sincères remerciements de notre Société.

Il est donné lecture de la correspondance comprenant :

a) une lettre de M. le professeur Bouvier, du Muséum, exprimant le désir de recevoir des *Saturnides* malgaches, groupe de papillons, auquel il s'intéresse particulièrement. L'Académie fera son possible pour lui donner satisfaction.

b) une lettre de M. Fage, assistant au Muséum, accusant réception d'un envoi de *Scorpions*.

c) une lettre de l'Association générale des étudiants demandant le service de notre Bulletin.

Le P. Muthuon présente une note du P. Spreeken sur les anciennes relations de Java avec Madagascar, au cours du XVIIe siècle, d'après un *Diaire* (sorte de journal) écrit à Batavia, à partir de l'année 1624, et dont la Société des Arts et Sciences de Batavia a entrepris la publication, non encore achevée. La Bibliothèque de l'Académie malgache possède huit volumes de ce « *Diaire* » et le P. Spreeken, d'origine hollandaise, a bien voulu les analyser et en extraire ce qui concerne Madagascar. Il a trouvé 18 références concernant la Colonie et voici qu'elles sont les plus intéressantes :

Année 1677. — Retour d'un bateau néerlandais ayant à bord 254 esclaves malgaches.

Année 1681. — Plusieurs achats d'esclaves.

De ces renseignements, il semble donc résulter que les Hollandais établis aux Indes néerlandaises se sont très souvent approvisionnés d'esclaves à Madagascar.

L'Académie malgache fera son possible pour essayer de compléter la collection de ces « *Diaires* » et peut-être l'étude de l'ensemble de ces documents apportera-t-elle quelques faits intéressant l'ancienne histoire malgache, encore si obscure.

* * *

Le Président lit une note de M. Perrier de la Bathie au sujet de la création d'une station biologique sur l'Ankaratra, en connexion avec des essais de restruction des pâturages.

L'auteur indique d'abord que le remplacement des herbes dures qui couvrent actuellement les montagnes de l'Ankaratra, par de vrais pâturages, serait un progrès hautement désirable. Or, si changer la végétation d'une contrée, ne paraît pas, à priori, impossible, il est très probable que la détermination de méthodes pratiques conduisant à ce résultat demandera vraisemblablement de longs essais. Il faudra donc pouvoir les entreprendre sur un domaine assez étendu, et dans des conditions qui en assurent la continuité, même si le résultat cherché n'est pas évident aux yeux de tous, ce qui arrivera probablement les premières années.

D'autre part, en même temps que ces essais de reconstitution de pâturages, il pourrait être envisagé la création d'un jardin refuge pour un grand nombre de plantes forestières de hautes altitudes, en voie d'extinction.

Le vallon d'Ampitabe, surmonté du plateau de Tavolotara, paraît propre à ces essais, et M. Perrier de la Bathie propose à l'Académie malgache d'en demander la concession à M. le Gouverneur Général.

Un pavillon et quelques logements y seraient édifiés pour un gardien jardinier et son aide. Le pavillon serait mis à la disposition des savants qui voudraient venir étudier la végétation si particulière de ces montagnes. Il pourrait également constituer éventuellement un abri pour les touristes désirant faire l'ascension du Tsiafajavona.

En somme, il s'agirait de créer un établissement semblable à ceux que certaines Universités françaises ont créés dans la métropole, et notamment l'Université de Montpellier dans les Pyrénées.

Sur la proposition de son Président, l'Académie malgache décide de s'associer à l'initiative de M. Perrier de la Bathie, initiative dont la réalisation présenterait un grand intérêt à la fois scientifique et économique. La concession indiquée sera demandée, et notre société, en collaboration avec le service d'Agriculture, fera tout ce qui dépendra d'elle pour aboutir aux résultats visés.

* * *

M. Colançon rappelle qu'il y a plusieurs années déjà, il a envoyé la traduction d'un vieux manuscrit arabico-malgache et qu'il désirerait vivement le voir publier. Il ajoute qu'il ne peut entreprendre la traduction des autres manuscrits dont il a adressé des copies à l'Académie et se demande si quelqu'un, parmi les membres de la Société, aidé par de vieux Antaimoro que l'on ferait venir de la région de Farafangana, ne pourrait pas se charger de ce travail.

De même, pour la traduction du Tantaran' ny Andriana, M. Colançon estime qu'il est urgent d'en entreprendre la traduction et suggère qu'un lettré indigène, payé par l'Académie, en soit chargé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 28 Avril 1921

Présidence de M. le Docteur Fontoynont, président.

Étaient présents : MM. Berthier, Camo, Perrier de la Bathie, P. Muthuon, Pagès, Dr. Andriamanana, Andriamifidy, Colançon, Decary, Lamberton, Gros, Grise, Maisonneuve.

Excusés : MM. Vally, Waterlot, Carougeau, Voyron, Dr. Villette.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° — Une lettre de la Société neuchâteloise de Géographie demandant nos derniers Bulletins. Satisfaction sera donnée dans la mesure du possible et il sera répondu que le grand retard dans la publication explique le retard dans les envois.

2° — Une lettre de M. Allemand-Martin accusant réception d'un colis d'éponges envoyées pour détermination.

3° — Une lettre de M. le professeur Brumpt donnant la détermination d'un parasite trouvé sur une chauve-souris.

4° — Une lettre de M. Lesne donnant la détermination d'une belle série de Curculionides qui lui avait été envoyée pour étude.

5° — Une lettre de M. le professeur Gravier accusant réception d'un envoi de scorpions et demandant l'envoi d'araignées conservées dans l'alcool.

6° — Une lettre de M. Lestage, de la Station biologique d'Uccle (Belgique) demandant des Névroptères et spécialement des Ephémères, Trichoptères et Perlides. Satisfaction lui sera donnée d'autant plus volontiers que jusqu'à ces dernières années il n'y avait guère que les savants d'outre-Rhin qui s'occupaient de ce genre d'insectes.

7° — Une lettre de M. Broleman acceptant d'étudier les Myriapodes malgaches et donnant des indications sur le mode de conservation de ces animaux.

9° — Une lettre de M. E. Baudin accompagnant l'envoi d'un nid de guêpes remarquable par sa grosseur.

Parmi les pièces imprimées de la correspondance, le Secrétaire signale une brochure de M. Waterlot intitulée « Contribution à l'étude du poids encéphalique des animaux ».

Le P. Muthuon informe l'Académie qu'il a eu l'occasion de visiter la cascade d'Andriamanarana, près d'Imerintsiatosika, signalée il y a quelques mois par M. Pagès. Il ne pense pas que la cheminée dans laquelle elle se précipite soit celle d'un volcan. L'exiguïté de ses dimensions est déjà une sérieuse objection, et d'autre part il n'a pas été possible de

recueillir une seule projection d'origine volcanique aux environs. Il semble que le puits dans lequel se précipite la cascade soit tout simplement une marmite de géants profondément creusée.

Le Secrétaire présente un fragment de maxillaire d'hippopotame subfossile envoyé par le médecin de colonisation Razafindramanana, d'Ankazoambo (province de Tuléar). Ce document n'a pas grand intérêt par lui-même, mais il est l'indice d'un gisement où pourraient se trouver d'autres subfossiles, et peut-être des lémuriens.

Il est décidé que l'Académie tentera de faire quelques travaux préliminaires dans ce gisement, et si l'intérêt des documents trouvés le justifie, des fouilles sérieuses pourront être envisagées.

M. Pagès commence l'analyse d'un ancien manuscrit malgache contenant notamment les invocations prononcées au moment de la circoncision des enfants de rois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures.

Séance du 28 Mai 1921

Présidence de M. le Dr Villette, vice-président.

Etaient présents : MM. Colançon, Decary, Rasoamanana, Pagès, P. Muthuon, Lamberton, Grise, Vally, Dr. Villette, Dr. Fontoynont, Mondain.

Excusés : MM. Berthier, Girod, Chazel.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Joleaud, professeur à la Sorbonne, accompagnant l'envoi d'une note consacrée à l'étude de l'hippopotame subfossile de Madagascar.

Tout d'abord, l'auteur indique qu'en raison des règles de priorité admises pour la nomenclature zoologique, le nom *Hippopotamus Lemerlei, A. Grandidier*, doit être remplacé par le nom de *Hippopotamus madagascariensis, Guldberg*. L'auteur ayant étudié de très jeunes mandibules envoyées par l'Académie Malgache a reconnu que l'hippopotame malgache passait par un stade à deux incisives fonctionnelles avant de posséder les quatre incisives de l'état adulte. Or, il existe encore une espèce naine d'hippopotame qui vit dans les fleuves côtiers du petit état de Libéria et qui, même à l'état adulte, ne possède que deux incisives fonctionnelles. Il appartiendrait donc au même rameau phylogénique que l'ancien hippopotame malgache.

***

M. G. Grandidier, à l'examen duquel avait été soumis un specimen de *Leptepterus Chabert* (oiseau de l'ordre des Passereaux) présentant un collier vert autour du cou, signale que bien que remarquable, cette particularité ne saurait constituer un caractère spécifique.

***

Au cours d'un récent voyage, M. Radley a eu l'occasion de visiter la région de l'Ankaratra où M. Perrier de la Bathie a proposé d'établir une station biologique. Il confirme l'heureux choix de notre collègue et signale que grâce au concours de M. Montagné, chef du district d'Ambatolampy, les constructions indispensables à la mise en train de cette station seront promptement édifiées.

M. Radley rend compte aussi qu'entre Ampahimanga et Imeritsiatosika, à 7 kilomètres de ce dernier village, existe une belle chute se précipitant du haut d'une falaise d'orgues de basaltes en pendentif.

Le P. Muthuon dépose sur le bureau des grenats pierreux trouvés près du mont Ambatomalaza, au nord-ouest du mont Ambohimanoa.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures.

Séance du 21 Juin 1921

Présidence de M. le Dr Fontoynont, président.

Etaient présents : MM. Renel, P. Camboué, P. Muthuon, Dr Rasamimanana, Radley, Lamberton, Colançon, Maisonneuve, Dr Villette, Piermé.

Excusés : MM. Garbit, Grise, Berthier, Savaron.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le P. Muthuon lit une note sur des tufs multicolores. Il rappelle que le Vontovoronkely se dresse à une quinzaine de kilomètres, comme une sentinelle avancée de l'Ankaratra, au sud-ouest de Tananarive. Les tufs comptent comme les plus abondantes projections de ce volcan. Si, partant du sommet du cône, on se dirige vers le Sud-Est, on rencontre une gorge entaillant les tufs sur une douzaine de mètres de profondeur.

Les talus de cette coupure offrent des couches de couleurs aussi brillantes que variées. La roche est formée par une sorte de cendre fine rendue compacte par la pression. Le ruisselet qui coule au fond de la gorge ne délaie ni ne dissout ces tufs.

C'est donc une jolie petite curiosité qu'on peut signaler aux touristes.

*
* *

Le P. Camboué donne lecture de la première partie d'une note biologique sur des Lépidoptères de Madagascar.

L'auteur indique d'abord l'importance des observations et des expérimentations entomologiques pour les études biologiques, en général. Il rappelle aussi que le général naturaliste J.-H. Fabre l'avait encouragé autrefois à répéter à Madagascar les expériences qu'il avait lui-même réalisées en France. Ce sont ces expérimentations, que les circonstances ne lui avaient pas permis de faire autrefois, que le P. Camboué peut entreprendre maintenant que « l'âge et les infirmités lui laissent des loisirs ».

Fabre, opérant avec le bombyx du mûrier, observa que, au moment de sa naissance, ce papillon dégorge un liquide qui dissout la gomme maintenant les fils ; il n'a plus alors qu'à pousser du front pour élargir les mailles du filet et sortir de sa prison. Si on change la position de la nymphe dans son cocon, c'est toujours là où se trouve la tête que la sortie se produira. Le P. Camboué opéra sur le bombyx du mûrier élevé à Madagascar et sur le landibe vivant à l'état sauvage. Il put faire les mêmes constatations que Fabre. Quelle que soit la position où on place la nymphe, même si la coque est largement fendue ou tronquée, toujours le papillon, à sa naissance, dégorgera son dissolvant libérateur.

Fabre opéra aussi sur le grand paon, le plus gros des papillons de France. La chenille tisse un cocon composé d'une partie à peu près cylindrique et d'une partie conique. Cette dernière partie est formée de petites baguettes disposées en plusieurs cônes de plus en plus surbaissés à mesure qu'on va de l'extérieur vers l'intérieur. Cette disposition ne gêne en rien la sortie du jeune papillon, mais s'oppose parfaitement à l'entrée des intrus en quête de pâture. On serait tout d'abord porté à admirer l'intelligence de la bête, mais voici qui va diminuer cette bonne opinion. Si on coupe avec des ciseaux les premiers cônes déjà édifiés, la chenille ne les répare pas et continue à épaissir le reste du cocon comme si rien d'anormal ne s'était produit. Inhabile à prévoir ce qu'aura de périlleux une palissade incomplète, la chenille, après chaque troncature du cocon, reprend son ouvrage au point où elle l'avait laissé avant l'accident.

Le P. Camboué expérimenta avec le Saturnia suraka, qui rappelle le grand paon de France, et il fit les mêmes constatations que son illustre devancier.

De toutes ces observations, il semble résulter que l'insecte est inconscient. Ses actes se succèdent en vertu d'un mécanisme réglé à l'avance, et qu'il n'est pas en son pouvoir de modifier. A ne considérer que l'ouvrage terminé, on serait émerveillé du génie prévoyant de l'ouvrier, tant toutes les parties du travail semblent bien combinées pour leur fin ; mais, à suivre le travail, on ne tarde pas à se rendre compte que la chenille est aussi inconsciente de ses talents que de la savante chimie de ses glandes à soie.

***

M. Lamberton présente des cartons à insectes préparés comme le seront ceux qui doivent figurer à l'exposition de Marseille. Les espèces intéressantes sont mises en valeur dans des encadrements formés par des espèces communes mais d'un brillant coloris ou de formes pittoresques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 28 Juillet 1921

Présidence de M. le Dr Fontoynont, président.

Etaient présents : MM. Colançon, Petit, P. Camboué, Dr Rasamimanana, Andriamifidy, Lamberton, Girod, P. Muthuon, Radley, Dr Villette, Camo, Piermé.

Excusés : MM. Garbit, Voyron.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° — deux lettres de M. Roule, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, envoyant la détermination d'un lot de caméléons ;

2° — une lettre de M. le professeur Vayssière, directeur du Muséum de Marseille, au sujet de la préparation de la partie scientifique de l'exposition intercoloniale qui aura lieu à Marseille, l'année prochaine ;

3° — une lettre de Razafindramanana, médecin de l'Assistance médicale à Ankazoabo, donnant quelques précisions sur un gisement de subfossiles de son voisinage.

4° — une lettre de M. Wilson offrant pour la Bibliothèque de l'Académie malgache un exemplaire imprimé du Kabary fait par l'ex-Premier Ministre, le 30 octobre 1894, au peuple hova au nom de Ranavalona III. L'Académie remercie M. Wilson pour ce document intéressant.

M. Petit, préparateur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, fait une communication sur une mission qu'il vient d'accomplir dans le nord-ouest de l'île en vue de la reconnaissance et de l'étude de bancs d'huîtres perlières. Les caractères de ces bancs se montrent dans le nord-ouest avec une constance remarquable ; plages de sable assez clair ; baies avec fond de vase ou de sable vasard, sur lesquels se trouvent des plantes vertes, à souche rampante qui appartiennent au genre *Cymodocea*. Ces « herbiers » s'étendent au-dessous des basses mers de grandes marées jusqu'à des profondeurs de 6 à 10 mètres. C'est dans ce milieu que vivent les huîtres perlières. Elles s'attachent aux débris de madrépores, aux Cymodocées, aux valves des Pinna (jambonneaux) ; elles se relient les unes aux autres, en formant parfois de véritables guirlandes, par les filaments dont le rôle biologique est très important, car s'ils sont arrachés l'animal meurt, tandis que s'ils sont détachés avec soin du support, l'huître s'en débarasse et en régénère d'autres pour se fixer à nouveau.

Les huîtres perlières, ou Méléagrines, sont à sexes séparés. Leur activité reproductrice se manifeste, dans la région de Nossy-Be, de novembre ou décembre jusqu'à février ou mars. En outre, les Méléagrines acquièrent de bonne heure la maturité sexuelle et leur

croissance est rapide. Des huîtres de 3 c/m ont déjà des œufs, et doivent être âgées d'un an environ.

Trois espèces d'huîtres perlières se rencontrent dans le N.-O. *la Maleagrina margaritefera* exploitée à la fois pour sa nacre et ses perles ; la *M. occa* et la *M. irradians* dont la nacre est trop mince pour être utilisée. Ces deux dernières espèces, qui sont considérées le plus souvent comme les espèces des bancs de surface, ont été trouvées fréquemment par des fonds de 15 à 17 mètres.

M. Petit fait part, en outre, de quelques-unes de ses observations sur la formation des perles ainsi que sur la pêche des huîtres perlières par les indigènes. La protection des bancs de *Méléagrines* s'impose. La réglementation de leur exploitation, comme celle de toute pêche en général, doit découler, pour être rationnelle et profitable, d'études sur la biologie des espèces.

* * *

M. Colançon donne lecture du compte-rendu d'une excursion qu'il a faite dans la vallée de l'Andratsay. Le Dr. Monnier lui ayant signalé l'intérêt que présentait la recherche du village de Fanovana dans lequel eut lieu la rencontre inattendue de notre compatriote Mayeur avec le roi de Tananarive Andrianamboatsimarofy, en 1777, M. Colançon a profité de son passage à Soavina, au nord-ouest de Betafo, pour recueillir des renseignements sur le village précité. Il en résulte que Fanovana est une corruption du mot Fandane, ou mieux *Fandanana*, dûe à une erreur de lecture dans le manuscrit de Mayeur.

Fandanana est un ancien village abandonné depuis plus de 100 ans. Son emplacement est nettement marqué entre les deux hameaux actuels de Tsarahafatra et de Fiherenana, à 5 ou 6 Km. environ au nord-ouest de Soavina, par deux grands fossés concentriques et par quatre tombeaux volumineux.

Fandanana ou Fandananarivo était, avec Fivavahana et Faliarivo (près Inanatonana) l'une des trois résidences royales du roi Andriamanalinibetsileo.

M. Colançon fournit en même temps quelques détails inédits sur la conquête de l'Andratsay par Andrianampoinimerina et la soumission d'Andriamanalinibetsileo à ce dernier.

En terminant, il appelle l'attention de l'Académie sur la nécessité de recueillir les objets qui peuvent se trouver encore dans les anciens tombeaux abandonnés et dont la découverte peut offrir un grand intérêt pour les recherches historiques et ethnographiques des peuples de Madagascar. Il était en effet d'usage autrefois chez les indigènes de joindre aux cadavres inhumés les objets auxquels le défunt tenait particulièrement de son vivant. Ces recherches faites sous la surveillance immédiate de l'Administration et avec les concours des fokon' olona, ne soulèveront certainement aucune objection de la part des indigènes et pourront aboutir à des résultats très intéressants.

* * *

Le R. P. Camboué continue l'exposé de ses notes sur la biologie de quelques Lépidoptères malgaches.

Il rappelle que Fabre a indiqué que si l'on retourne la chrysalide de *Saturnia pavonia major* dans sa coque, le papillon qui en éclot meurt toujours. Le P. Camboué, expérimentant sur *Saturnia Suraka* de Madagascar, observa qu'à plusieurs reprises le papillon arrivait à sortir par le gros bout de la chrysalide.

Continuant ses expériences en faisant varier le plus possible les conditions, le P. Camboué constate que s'il retourne la chrysalide dans le cocon et s'il pratique une brêche dans la soie, le papillon ne profite généralement pas de cette brèche et meurt en s'obstinant à pousser de la tête contre les murs de sa prison. Cependant il est arrivé plusieurs fois que des papillons ont fini par trouver l'issue libératrice et l'ont utilisée pour sortir.

Si l'on ôte de la coque commencée une chenille prête à se métamorphoser, il n'est pas rare qu'elle retourne à cette coque et qu'elle la continue. Si on la recouvre de feuilles et de brindilles, tantôt elle se métamorphose simplement sous cet abri· tantôt elle file un cocon au préalable.

Il semble donc que si certaines des observations du P. Camboué s'accordent avec celles de Fabre et confirment les conclusions de ce savant, d'autres viendraient plutôt à l'appui des opinions de MM. E. Blanchard et Bouvier pour qui l'insecte n'agit pas exclusivement à la manière d'une machine mais qu'il peut se rendre compte de certaines circonstances, et peut parfois tourner un obstacle imprévu, ou parer à un accident inattendu. S'il est vrai que l'insecte est doué de *discernement*, pour le P. Camboué, ce discernement n'est pas *intelligent* dans le sens précis du mot, mais *sensationiste*, c'est-à-dire inclinant l'insecte à la poursuite ou à la fuite de ce qui impressionne ses sens d'une façon agréable ou désagréable.

M. Lamberton montre un lot important d'oiseaux et de mammifères devant figurer à l'Exposition de Marseille. Il montre aussi des bibelots dont la décoration utilise des ailes de papillons malgaches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 25 Août 1921

Présidence de M. le Dr Fontoynont, président.

Etaient présents : MM. Dr Villette, Carougeau, Colançon, Chazel, Andriamifidy, Dr Rasamimanana, Berthier, Decary, Lamberton, Savaron, Mondain.

Excusés : MM. Grise, Vally.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant :

1° une lettre de M. Depuis, chef du district d'Ankazoabo, rendant compte qu'il a fait effectuer des recherches à l'endroit indiqué par le médecin Razafindramanana et que plusieurs crânes d'hippopotames ont déjà été trouvés. L'Académie remercie M. Depuis pour son obligeance et il est décidé qu'on lui demandera de poursuivre encore les recherches et de prévenir d'urgence si des ossements autres que ceux d'hippopotames sont mis au jour.

2° une lettre de M. Le Cerf, préparateur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, informant qu'il a trouvé plusieurs espèces nouvelles dans un lot de Lépidoptères qui lui avaient été envoyés pour étude.

M. Decary offre un squelette complet de crocodile qu'il a rapporté du lac Alaotra et qu'il a pu se procurer grâce au concours du chef du district, auquel l'Académie malgache adresse ses bien sincères remerciements.

M. Decary dépose sur le bureau une carte géologique en couleurs et à grande échelle de la région de Tsihombe, extrême sud de Madagascar.

M. Perrier de la Bathie verse, dans les archives de l'Académie, une carte géologique en couleurs de la région nord de l'Onilahy dressée par le capitaine Colcanap, ainsi qu'une notice géologique, manuscrite de la région d'Analalava.

Il est décidé que tous les documents de cette nature seront groupés et soigneusement conservés.

Le Secrétaire expose que l'Académie a déjà livré cinq caisses de spécimens d'histoire naturelle pour l'Exposition de Marseille. Il propose que des fouilles soient entreprises pour procurer des subfossiles, car des objets de cette nature ne manqueraient pas d'exciter un grand intérêt.

Une discussion s'engage alors sur le point où devront porter les fouilles.

Le Secrétaire, rappelant les beaux documents qui ont été trouvés déjà à Ampasambazimba, appelle l'attention de ses collègues sur cette région, d'autant plus que l'Acadé-

mie possède quelques ossements d'un Lémurien gigantesque en provenant et non encore identifié.

Il est décidé que M. Lamberton se rendra à Ampasambazimba et, après étude sur place de l'état actuel du gisement, présentera, à la prochaine séance, un rapport sur la possibilité et l'opportunité d'y reprendre des fouilles.

Le président informe ses collègues que la croix de la Légion d'honneur vient d'être décernée au R. P. Colin. L'Académie tout entière offre ses bien sincères félicitations au nouveau promu dont elle est heureuse et fière de voir proclamer le mérite.

Il informe aussi l'Assemblée que devant incessamment rentrer en congé en France, il y a lieu de nommer un nouveau président.

Le Docteur Villette est nommé président à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 29 Septembre 1921

Présidence de M. le Dr. Villette.

Étaient présents : MM. Colançon, Fouilloux, Pagès, P. Muthuon, P. Camboué, Rasamimanana, Lamberton, Chazel, Camo.

Excusés ; MM. Garbit, Decary, Radley, Voyron.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Lamberton rend compte que conformément à ce qui avait été décidé à la séance précédente, il s'est rendu à Ampasambazimba pour étudier sur place la possibilité d'y reprendre des fouilles. Accompagné de Ramamonjy qui fut plusieurs années durant chargé de conduire les travaux sous la direction de M. Standing et de M. le Dr Monnier, il visita tous les chantiers qui ont été ouverts et se fit rendre compte des raisons qui les avaient fait abandonner. Ces raisons sont de plusieurs sortes: stérilité de l'endroit travaillé, gêne apportée par les eaux souterraines, insuffisance de fonds.

L'examen de ces diverses circonstances conduisit M. Lamberton à porter son choix sur un chantier ouvert en 1914 et que l'épuisement des crédits obligea à abandonner. Des ossements intéressants, dont trois crânes de Lémuriens y ont été trouvés. Cet endroit se trouve situé près de la bordure ouest du marais, les déblais seront faciles à évacuer et le creusement d'un drain permettra l'écoulement des eaux souterraines.

Le travail pourra être commencé immédiatement, et étant donné que les pluies obligeront à le cesser vers le 15 novembre, M. Lamberton propose d'y employer une trentaine d'ouvriers. L'année prochaine les travaux pourront être entrepris beaucoup plus tôt. Étant donné d'ailleurs que la découverte des subfossiles et leur étude ont grandement contribué à la notoriété de l'Académie malgache, M. Lamberton propose de réduire ou supprimer les autres recherches et d'utiliser chaque année les crédits dont dispose l'Académie à effectuer des fouilles paléontologiques dans les diverses régions de l'Ile. Il en est ainsi décidé.

***

M. Chazel appelle l'attention de ses collègues sur l'utilité qu'il y aurait à réunir le plus grand nombre possible d'anciennes photographies présentant un caractère documentaire et permettant soit d'évoquer d'anciennes cérémonies maintenant disparues, soit de juger des changements survenus depuis l'occupation française. Le président indique que l'Académie possède déjà une collection étendue de photographies ; mais que, néanmoins, l'idée de M. Chazel est intéressante et que notre Société est toujours disposée à recevoir ou à acheter les photographies documentaires qui pourraient lui être proposées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures et demie.

Séance du 27 Octobre 1921

Etaient présents : MM. Grise, Colançon, Bonnefond, P. Muthuon, Radley, Dr Rasamimanana, Andriamifidy, Lamberton.

Excusés : MM. Garbit, Dr Villette, Maisonneuve, Joly.

Le président et les vice-présidents étant empêchés d'assister à la séance, M. Bonnefond est élu président de la séance.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Radley donne lecture de la traduction en français du kabary prononcé par Rainilaiarivony, au nom de Ranavalona III, en 1894, à la veille de la guerre qui amena la conquête de Madagascar. Il est décidé que ce document intéressant sera publié dans un prochain Bulletin.

Le secrétaire présente une note de M. Perrier de la Bathie sur les terrains postérieurs au crétacé moyen dans la région de Majunga. L'auteur montre que cette région du nord-ouest a eu, dès les temps secondaires, une histoire particulière assez différente de celles des régions nord ou sud-ouest.

Cette histoire peut être esquissée ainsi :

1° — Une série regressive allant de l'*Albien* au *Campanien*. Au début de cette série, des éruptions fissurales recouvrent les sédiments du crétacé inférieur d'une mer de la bradorite et de basalte. Plus tard, pendant le *Turonien* et l'*Emschérien*, s'accumule lentement une masse énorme de sédiments fluviatiles ou lagunaires, où abondent les restes de Dinosauriens gigantesques.

2° — Une transgression aturienne (campanienne ?) nettement transgressive sur les sables à dinosauriens, qui ramène la mer à 100 km. environ à l'est de son littoral actuel.

3° — Une lente série regressive qui reporte successivement le littoral d'abord pendant l'éocène inférieur à une vingtaine de km. de la côte actuelle, puis à l'âge de couches à *Magilus grandis*, presque sur l'emplacement du rivage actuel, et enfin beaucoup plus à l'ouest au cours des périodes suivantes, au cours desquelles le canal de Mozambique semble avoir été très réduit, sinon supprimé.

4° — A une époque très récente, quaternaire, une transgression qui atteint l'altitude 30 et s'introduit fort loin dans l'intérieur des terres, grâce aux vallées creusées pendant la grande regression antérieure.

5° — Une lente regression qui se continue de nos jours.

Cette importante contribution à l'histoire géologique de notre grande Ile est accompagnée de coupes et d'une carte. Elle sera publiée aussitôt que possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures et demie.

Séance du 24 Novembre 1921

Présidence de M. le Dr Villette.

Etaient présents : MM. Colançon, Camo, P. Muthuon, Renel, Radley, Lamberton.

Excusés : MM. Garbit, Grise, Joly.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Renel présente une monographie manuscrite consacrée à Mantasoa par Mme Gérard, Institutrice à l'Ecole régionale de l'Imerina centrale. Ce travail contient des renseignements sur Jean Laborde, dont quelques-uns sont inédits, ou tout au moins peu connus et, à ce titre, ils intéressent l'Académie malgache. Après une petite biographie de Jean Laborde, l'auteur indique dans quelles conditions fut créée l'installation de Mantasoa, comment fut organisée l'usine, la manière dont fut recrutée et encadrée la main-d'œuvre. Pour le fonctionnement de son usine, Jean Laborde dut établir des réservoirs, construire des digues, creuser des canalisations, tous, travaux pénibles et difficiles. Il fallut aussi aménager des voies de communication pour apporter le combustible et le minerai, On alla jusque dans la région d'Antsirabe chercher de la pierre à chaux ; et l'on fit venir par Vatomandry quelques machines-outils et certains produits d'importation. La construction des bâtiments, et notamment celle du haut-fourneau n'alla pas non plus sans de grandes difficultés.

Jean Laborde fit un peu de tout à Mantasoa : des sabres, des fusils, des canons, de la poudre, des fusées, des grenades, du cuir, du verre, de la porcelaine, etc. Il ne négligea pas non plus l'agriculture : il essaya d'acclimater les légumes et les arbres fruitiers de France et importa des bœufs de Normandie qu'il métissa avec la race locale.

Enfin, pour compléter son œuvre, il créa près de son usine une école et une église.

La Reine, avec sa cour, vint plusieurs fois visiter Jean Laborde qui s'efforçait alors d'organiser les distractions les plus diverses.

Les travaux entrepris par Laborde à Mantasoa, ainsi que la dure discipline avec laquelle ils étaient conduits, ne pouvaient manquer de faire une profonde impression sur les Malgaches et de nombreux proverbes y font allusion : « *Affaire de Mantasoa, ceux qui s'excusent d'y aller en sont pour 80 centimes d'amende ; ceux qui n'y vont pas en sont pour 2 fr. 50 d'amende ; ceux qui restent à la tâche usent jusqu'au dernier lamba et au dernier salaka.*

Des cartes et des dessins complètent cette intéressante monographie, dont quelques chapitres pourront être publiés au Bulletin de l'Académie Malgache.

*
* *

M. Renel présente aussi :

1° — une carte ethnographique en relief, indiquant les principales peuplades,

2° — une deuxième carte ethnographique, à plus grande échelle, où les principaux clans sont aussi indiqués.

*
* *

M. Lamberton rend compte que les fouilles entreprises à Ampasambazimba ont été arrêtées et indique quels ont été les principaux résultats obtenus.

Un premier fait assez inattendu et difficilement explicable, c'est qu'il n'a pas été trouvé un seul os d'Æpyornis alors, qu'à 106 m. environ dans la partie nord de l'ancien marais, ces ossements sont extrêmement abondants. On peut, à ce sujet, hasarder deux hypothèses : Etant donné que la cuvette d'Ampasambazimba est entièrement fermée au sud, peut-être les Æpyornis sont-ils venus du nord, chassés soit pas les hommes, soit par quelque catastrophe naturelle, et se sont-ils enlizés dans les boues de la bordure du marais. Peut-être aussi y a-t-il eu diverses cuvettes formées les unes après les autres, et les plus récentes ont pu être formées à une époque où les Æpyornis avaient déjà disparu. Quoiqu'il en soit, c'est un point à élucider et les fouilles de l'année prochaine apporteront peut-être quelques renseignements à ce sujet.

Les ossements d'hippopotames et de crocodiles furent, comme d'habitude, abondants, et ne présentèrent aucunes particularités.

En ce qui concerne les Lémuriens, les trouvailles furent peu abondantes. Les plus intéressantes furent des côtes de grande taille et un beau crâne d'Archæolemur. Ce dernier mérite d'être signalé parce que la mâchoire supérieure, ainsi que la mandibule, présente deux dents de plus que dans la dentition typique de ces animaux ; notre fossile possède donc 38 dents au lieu de 34. La dent supplémentaire que présente le maxillaire supérieur est d'assez petite taille, mais celle de la mandibule est aussi développée que celle qui la précède. Dans leur ensemble, les dents des spécimens d'Archæolemur à 38 dents sont plus petites que celles des spécimens à 34 dents. Cette constatation est surtout frappante quand on compare les mandibules.

Nous avons déjà, en 1918, trouvé à Morarano, près de Betafo, un crâne présentant la même dentition, mais sans la mandibule. Ce crâne isolé, examiné par M. le professeur Boule, ne parut pas devoir justifier la création d'une espèce nouvelle, mais peut-être n'en serait-il plus ainsi, si les fouilles que nous nous proposons d'effectuer l'année prochaine nous permettaient de constituer toute une série.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

Séance du 22 Décembre 1921

Présidence de M. le Dr Villette.

Etaient présents : MM. Rév. Radley, Pagès, Waterlot, Mondain, Lamberton, P. Muthuon, Fouilloux, Camo.

Excusés : MM. Garbit, Grise.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

A propos de l'étude de Mme Gérard concernant Mantasoa, M. Pagès rappelle qu'il y avait autrefois au centre du village créé par Laborde un gros bloc de fer octogonal qui servait de « pierre de la reine ». Il serait intéressant de retrouver ce bloc. Il est décidé que cette question sera soumise à la bienveillante attention de M. le directeur du Service de l'Enseignement. Il est décidé en même temps qu'il sera demandé à l'Administration de vouloir bien classer comme monuments historiques ce qui reste du Mantasoa de Jean Laborde.

Le président donne lecture de la correspondance comprenant ;

1° Une lettre de M. le directeur du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, informant l'Académie malgache que le fosa vivant envoyé est arrivé en excellente santé et remerciant notre Compagnie pour ce don.

2° Une lettre de M. André Théry offant de déterminer les Buprestides (Coléoptères) recueillis par les soins de l'Académie malgache. Le secrétaire rappelle que M. A. Théry a publié une savante monographie sur les Buprestes de l'Ile, et propose d'accepter l'offre de ce spécialiste, ce qui est adopté.

3° Une lettre de M. le directeur de la Condition des Soies de Lyon exprimant le désir de recevoir quelques spécimens de la grande araignée à soie de Madagascar ; satisfaction lui sera donnée.

4° Une lettre de M. le directeur des Travaux Publics, transmise par M. Jaëglé, accompagnant l'envoi d'une carapace d'une très grande crevette rose, pêchée à Manakara.

5° Une lettre du médecin Razafindramanana, informant que les fouilles qu'il a faites aux environs d'Ankazoabo n'ont donné que des ossements d'hippopotames.

6° — Une lettre de M. le capitaine Sébelin, accompagnant trois cartes de la région Mahafaly, et annonçant l'envoi de notes et d'observations recueillies pendant les trois années pendant lesquelles l'auteur a été chef du district d'Ampanihy. Les cartes envoyées concernent : 1° l'ethnographie, 2° Les sols incultes, cultivables, cultivés, les pâturages, 3° esquisses géologiques. L'Académie malgache remercie M. Sébelin pour les documents envoyés et recevra avec intérêt les documents annoncés.

Le P. Muthuon donne lecture d'une note du P. Colin expliquant que le temps pluvieux des deux premières décades de décembre est attribuable à la rencontre sous forme de *V* majuscule, dans le plateau central, de vents équatoriaux chargés d'humidité.

Le secrétaire présente :

1° — un caméléon offert par M. Chauvin, et dont la belle couleur bleue a persisté dans le liquide conservateur.

2° — de beaux échantillons minéralogiques (mica et diopside) offerts par MM. Abel Louys et Bornand.

A tous, l'Académie malgache exprime ses vifs et sincères remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures.

ANCÊTRES ET DIEUX

par

Ch. RENEL

Professeur-Adjoint à la Faculté des Lettres de Lyon
Directeur de l'Enseignement à Madagascar

Lasako Andriamanitra.
Il s'en est allé pour devenir dieu

Hélio du S.G.M. (1934)

POPULATION DE MADAGASCAR

Répartition
des
DIVERSES TRIBUS

Population totale de Madagascar : 3.630.081

PRÉFACE

L'auteur de ce livre a vécu seize ans à Madagascar comme fonctionnaire colonial. Avant d'aller aux colonies, il avait publié des volumes d'érudition concernant l'histoire des Religions. Il avait étudié d'abord l'évolution d'un mythe védique et d'un mythe grec aux lumières un peu troubles et déconcertantes de la philologie comparée, et il avait été près de croire à l'axiome : numina nomina. *Puis, séduit par des théories anthropologiques plus récentes, il avait recherché les survivances du totémisme dans l'ancienne religion romaine. Enfin, se méfiant des hypothèses, il avait essayé de donner un aperçu générat et aussi objectif que possible des religions de la Gaule avant le christianisme, en utilisant les seuls documents archéologiques. Mais combien ces documents sont rares, quand on remonte à une époque reculée, et comme on risque, parce qu'ils existent seuls, de leur donner une importance qu'ils n'avaient pas en réalité, de ne pas les mettre à leur vraie place ! Pourrait-on se faire une idée exacte du Christianisme, si on ne connaissait cette religion que par une église du XX^e^ siècle intégralement conservée ?*

Etudier des phénomènes religieux actuels, voir des demi-civilisés, vivre leur vie ordinaire, observer sur place leurs croyances et leurs rites, n'est-ce pas la véritable préparation d'un historien des Religions ?

J'ai donc fini par où j'aurais dû commencer, et j'ai choisi Madagascar comme champ d'études. Mais je me suis vite aperçu qu'il était difficile, sinon impossible, d'observer avec fruit la vie des indigènes, si on ne comprend pas leur langue. On risque, en ce cas, d'attribuer une importance excessive aux rites, et de négliger les croyances qui leur servent de substrat. J'ai donc appris le Malgache, et je crois avoir fait, pendant toute la deuxième partie de mon séjour, des observations sincères et exactes. Je me suis dépouillé de toute idée préconçue, je n'ai pas cherché à vérifier une hypothèse quelconque en collectionnant tous les faits concordant avec elle, mais je me suis attaché à recueillir des documents, en tâchant de leur laisser l'importance et la valeur relative qu'ils avaient dans la réalité.

On ne cherchera donc dans ce livre ni une théorie sur l'origine des religions de Madagascar, ni une comparaison des croyances et des cultes Malgaches avec les phénomènes religieux analogues chez d'autres demi-civilisés. J'ai voulu simplement présenter un tableau aussi exact que possible des croyances et des cultes par lesquels ces croyances se manifestent d'ordinaire. Ce que j'ai tenté de décrire, c'est, dans leurs traits essentiels, les rites les plus fréquents, ceux de tous les jours, communs à la majeure partie des Malgaches, — surtout non pas seulement ceux que voient les étrangers ou les voyageurs en traversant plus ou moins rapidement tel ou tel district de l'île, mais aussi les rites plus intimes,

plus cachés, qu'on célèbre dans l'ombre des cases ou dans l'obscurité des grottes, — et les gestes rituels les plus humbles, qui ont parfois dans la vie des indigènes une importance capitale, mais que le passant ne voit guère.

* * *

L'observation des phénomènes religieux n'est pas difficile à Madagascar, parce qu'il y a peu de rites secrets. D'autre part les Européens sont l'objet quelquefois de la vénération ou tout au moins du respect des Indigènes. Ceux-ci les considèrent comme étant d'une caste supérieure, et les admettent assez facilement à toutes les cérémonies.

Les réticences de leur part proviennent de deux causes : la crainte de passer pour sorcier ou adonné à des pratiques de sorcellerie, — la pudeur de manifester ou de révéler des rites ou des croyances qu'on sait en général que l'Européen considère comme ridicules et inférieures. Les missionnaires ont montré une telle haine pour toutes les manifestations du paganisme, et les administrateurs une telle hostilité contre toutes les formes de la sorcellerie, que les M lgaches se méfient à bon droit, lorsqu'on fait une enquête sur ces matières. Interrogez un passant sur une amulette qu'il porte au cou ou au poignet : il répondra neuf fois sur dix que c'est une simple parure. Combien souvent ai-je trouvé dans un village un bœuf attaché au piquet pour un sacrifice imminent, qu'on remettait après mon départ ! Mais cette dissimulation est surtout fréquente en Imerina et dans le Betsiléo, régions plus ou moins teintées de christianisme. A la côte et en général dans les districts restés païens, les indigènes ne cachent guère leurs croyances, et célèbrent la plupart de leurs rites même devant des étrangers. Toutefois rites et croyances ne sont compréhensibles que quand ceux qui les pratiquent consentent à les expliquer par des commentaires nombreux. Il faut donc que l'observateur parle et entende le malgache, car, en ce domaine plus encore qu'en tout autre, les interprètes risquent de trahir la pensée qu'ils traduisent.

* * *

Les sources utilisées pour ce travail sont très diverses. Je me suis servi tout d'abord de mes notes et enquêtes personnelles, j'ai puisé très largement aussi à une autre source de renseignements, colligés à mon intention et sur mes indications par des indigènes instruits, particulièrement par des instituteurs. Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour remercier tous mes collaborateurs : ce livre est en partie leur œuvre ; s'ils eussent été moins nombreux, j'aurais eu plaisir à donner leurs noms chaque fois que j'utilisais leurs notes.

Je dois aussi exprimer toute ma gratitude aux amis européens qui m'ont fourni des renseignements précieux, l'administrateur Colançon, le Capitaine Sébelin, et enfin à Louis Maisonneuve, conservateur des Musées de Tananarive, grâce à qui l'illustration de ce volume a pu être menée à bien.

INTRODUCTION

I

LES MALGACHES

A quelle race appartiennent les indigènes de Madagascar? Descendent-ils d'Africains venus de l'ouest, ou de négritos de l'Océan Indien poussés par les vents et les courants réguliers des mers australes vers la côte orientale de la Grande Ile? MM. Grandidier résument ainsi les hypothèses présentées par eux au sujet de l'origine des Malgaches dans leur importante étude sur l'Ethnographie de Madagascar (1).

« Ils proviennent du mélange de races très diverses, d'autant plus difficiles à déterminer et à classer qu'il n'existe de traditions relatives à leur arrivée dans l'île que pour trois petits groupes ethniques, les Andriana de l'Imerina, les Zafy-Raminia et les Antaimorona d'origine arabe, qui habitent la côte sud-est, les Antalaotra de la côte nord ouest. Ainsi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que les opinions les plus diverses aient été émises sur leur origine . . . L'île de Madagascar a été peuplée, selon moi, par des immigrations successives, remontant à des temps fort éloignés, de nègres indo-océaniens ou orientaux, que je désignerai sous le nom général d'indo-Mélanésiens pour rappeler que la branche orientale du tronc nègre existe non seulement dans les îles de l'Asie et de l'Océanie, mais aussi sur le continent ».

Ces populations primitives ont été métissées dans de notables proportions par des groupes d'immigrants de races très diverses, Malais, Sémites, Africains et, à partir du XVI^e siècle, Européens. Tous ces éléments étrangers ont été absorbés facilement, non sans laisser des traces évidentes de leur influence, aussi bien dans les mœurs que dans l'aspect physique des Indigènes.

On s'accorde à fixer vers le milieu du VIII^e siècle la date probable de la première apparition des Arabes dans les parages de Madagascar, aux îles Comores. Les nègres d'Afrique, venus à une époque relativement récente, se réduisent sans doute à quelques colonies de Makoas, importés presque tous comme esclaves par les Arabes, et qui ont fait souche dans l'Ouest. Les Imériniens à teint clair seraient la dernière vague des migrations Malayo-Polynésiennes: leurs traditions légendaires permettent de remonter, par des généalogies royales, jusqu'au XIV^e siècle, mais

(1) Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar, Vol. VI, ethnographie, p. 2, 3.

il est probable que leur origine n'est pas très différente de celle des Vazimba, qui les avaient précédés sur les hauts plateaux, où ils avaient fondé sur les bords des marais de l'Ikopa, de la Sisaony et de la Mamba, une sorte de civilisation lacustre.

*
* *

Les religions de Madagascar se sont développées dans des conditions particulièrement favorables à la liberté de leur évolution naturelle. Elles ont peu subi l'influence de l'extérieur, à cause de la situation géographique d'une île isolée, découverte assez tard, rarement explorée par les Européens, sans relations faciles avec les peuples voisins, à cause aussi des circonstances historiques : les Malgaches de l'intérieur, les Iméniniens appelés improprement *Houves* ont été à peu près sans communications directes avec les étrangers jusqu'au XIX^{e} siècle. L'apport des Européens est resté extrêmement minime jusque vers 1869, date de la conversion de la reine de Tananarive au christianisme. Encore peut-on dire que l'Imerina n'a été réellement ouverte à la civilisation occidentale qu'à l'extrême fin du XIX^{e} siècle, à partir de la conquête française (1895). Il y a là des circonstances tout à fait particulières, qui ne se sont guère rencontrées, pour d'autres peuples et une autre civilisation, qu'au Népal et au Thibet.

Donc les cultes de Madagascar, pour l'ethnographe et l'historien des religions, constituent un sujet d'études fort intéressant, comme par exemple ceux de l'Australie, ou de la Nouvelle-Calédonie, ou de Sumatra et de Bornéo, mais combien plus facile que dans ces derniers pays, parce que les Malgaches, plus civilisés et plus pacifiques, se laissent mieux aborder et pénétrer.

*
* *

Les influences subies au cours des siècles par les Malgaches et qui ont pu, dans une certaine mesure, modifier chez eux l'évolution des phénomènes religieux, sont de deux sortes : influences arabes, influences européennes.

INFLUENCES ARABES

Elles s'exercèrent à partir du VIII^{e} siècle sur plusieurs régions de Madagascar, en particulier sur les îles Comores et sur les côtes nord-ouest et sud-est de la grande île. D'après le géographe arabe Maçoudi, l'île d'Ajouan aurait été colonisée par des Arabes vers le milieu du VIII^{e} siècle. M. Ferrand admet que les Arabes seraient partis de là pour fonder de nombreux établissements, à la façon des Phéniciens, sur divers points des côtes Malgaches, entre le IX^{e} et le XI^{e} siècle. « L'islamisation des Malgaches des côtes nord-ouest et sud-est est certaine. Ils ont été « convertis à l'Islam par des Arabes, ou, si l'indication paraît trop précise et insuffisamment justifiée, par des musulmans de langue arabe. L'itinéraire que j'ai fait « suivre à la migration arabe, et que M. Grandidier considère comme probable, ne

me paraît pas douteux. Les Arabes, établis sur la côte orientale de l'Afrique avant le VII^e siècle, devinrent dès le VIII^e des apôtres de l'Islam dans la mer des Zendys Anjouan, conquis par les Musulmans en l'an 750, n'est qu'à 60 milles de Mayotte et à 250 milles de la baie de Bombétoc. Majunga fut occupé ensuite ; l'arrivée à Matitanana (sud-est de l'île) n'est plus désormais qu'une question de temps » (1). M. Ferrand estime d'autre part que le nombre des migrations arabes demeure incertain, que leur date est également fort douteuse. Les précisions données à ce sujet par Flacourt ne reposent sur aucune base historique sérieuse et ne sauraient être retenues. Les Antaimorona des rives de la Matitanana, surtout les clans Anakara, Anteiony et Onjatsy, ainsi que les Antambahoaka établis près de l'embouchure du Sakaleona et jusqu'à Mananjary, se vantent de descendre d'émigrants arabes. Des faits historiques précis et intéressants nous ont été conservés par eux dans des manuscrits assez anciens en dialecte antaimorona et en écriture arabe, connus soule nom de manuscrits arabico-malgaches. « A la côte nord-ouest, au contraire, les Antankarana, les Sakalava de l'Iboina, de l'Ambongo et du Menabe n'ont rien retenu. Leurs primitives traditions font à peine mention de leurs ancêtres musulmans. » Nous sommes Silamo (musulmans) et descendons de gens venus d'au-delà de la mer. Un tel est notre premier roi. Il engendra un tel, puis un tel. . . . dont descend notre roi actuel. » La Légende est identique dans toutes les tribus de cette région : une liste plus ou moins longue de noms propres accompagnée de contes populaires et d'une minutieuse description des choses et animaux prohibés (2).

Qu'apporta de nouveau l'élément arabe dans le développement religieux des Malgaches ? Il est difficile de répondre avec certitude et précision. La seule chose sûre, c'est que cette influence a été extrêmement faible. M. Ferrand lui-même insiste sur ce point. Les Malgaches convertis à une religion nouvelle conservent toujours leurs anciennes croyances et continuent à rendre un culte aux dieux nationaux . . . Comme les Antaimorona, les gens de l'ouest n'ont adopté de l'Islam que les dogmes ou les prescriptions en rapport avec leurs mœurs et leurs usages . . . . Ils auraient certainement repoussé le missionnaire intolérant qui aurait voulu leur imposer l'observation stricte du Coran. Ce sont au contraire les musulmans étrangers qui se plient aux exigences de la vie malgache . . . . Les tribus de Madagascar sans exception aucune, — Antimerina et Betsiléo du centre, Betsimisaraka et Sihanaka de l'est, Antaimorona et Antambahoaka du sud-est, Antiboina et Sakalava de l'Ambongo et du Menabe, Bara du sud, Vorimo de l'est, Masikoro, Mahafaly, Antandroy, Antanosy, et Antaisaka du sud, pour ne citer que les principales — ont toujours été, si je puis dire, *inconvertissables* » (3).

L'influence arabe s'exerça probablement sur le développement de la magie, l'usage et la diffusion des amulettes, mais ce serait une erreur de considérer les talismans, les *ody* et les *sampy* malgaches, comme une importation purement arabe. Seulement les peuplades imprégnées de l'influence musulmane, comme les Antalaotra et les Antaimorona, se sont particulièrement adonnés à la fabrication des

(1) Ferrand, *Musulmans à Madagascar*, Leroux éditeur, *Tome III, p. 137 ; cf. p. 67.*
(2) G. Ferrand, *op. cit., p. 138, 139.*
(3) Ferrand, *op. cit. p. 68, 81.*

amulettes, si bien que les Malgaches eux-mêmes ont pu plus tard leur en attribuer l'invention.

Au contraire, la divination malgache, au moins sous sa forme la plus habituelle du sikidy (1), semble être d'origine arabe. Les jours bons et mauvais, les mois dans leurs rapports avec la destinée et les sorts, toute l'astrologie malgache est sans doute arabe, comme d'ailleurs les noms des jours, des mois, et la plupart des termes du sikidy (2).

Enfin, on retrouve les conceptions arabes dans certaines croyances malgaches relatives à la cosmogonie : il y est question souvent de l'existence de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, l'un bienfaisant, l'autre malfaisant, de deux Zanahary ou dieux, l'un inférieur, l'autre supérieur. D'ailleurs ces idées demeurent assez confuses dans la tradition des divers peuples de l'île, et elles ne se rencontrent que dans des contes restés en somme sans influence sur la religion proprement dite. Il faut donc les citer, mais seulement pour mémoire.

En résumé l'influence arabe s'est manifestée surtout dans la divination, et un peu dans le culte des amulettes qu'elle a contribué à intensifier.

INFLUENCES EUROPÉENNES

Elles furent nulles, peut-on dire, jusqu'au commencement du XIXe siècle, et s'exercèrent pour la première fois à l'arrivée en Imerina des missionnaires protestants et catholiques. Elles aboutirent, dans la deuxième partie de ce siècle, à une conversion au christianisme, plus ou moins sincère et profonde, d'une partie des habitants des Hauts Plateaux. On verra plus loin ce qu'il en faut penser.

D'autre part, dans le paganisme malgache, y a-t-il eu des apports chrétiens, et quelle en a été l'importance ? Sûrement assez faible. Les scapulaires et les médailles ont pris rang au nombre des amulettes. En Imerina, les *ody* ou talismans, proscrits en 1869, ou du moins très mal vus par une reine convertie officiellement au protestantisme, sont devenus cultes secrets. Dans les croyances, la conception d'un dieu supérieur, unique et tout puissant, a pris naissance, mais ce dieu n'a jamais eu aucune importance pour les Malgaches restés païens ; il est demeuré toujours plus nominal que réel, et n'a été nulle part l'objet d'un culte véritable.

En réalité les croyances et les cultes d'autrefois se sont souvent cachés devant les nouvelles religions apportées par les Européens, mais ne se sont jamais transformés à leur contact.

*
* *

(1) Du mot arabe *chikel* « figure », et la forme diolectale *sikily*.

(2) Voir, pour plus amples détails, FERRAND *op. cit., t. I, p. 73 à 101.*

II

LA RÉPARATION GÉOGRAPHIQUE des DIVERSES PEUPLADES

Madagascar compte 3.630.000 habitants. Si on met à part une vingtaine de milliers d'Européens et assimilés, et 50.000 Makoas environ, d'origine africaine, on constate que toute cette population est formée d'hommes de même race, offrant beaucoup de caractères généraux communs, différenciés par des traits secondaires, et plus ou moins métissés entre eux ou par des apports étrangers. Il ne sera pas inutile d'énumérer ici les principales peuplades.

Les Merina, improprement appelés Hovas, sont établis dans la partie centrale du Haut pays. Ils ont essaimé depuis un siècle, et surtout depuis la conquête française, dans toutes les parties de l'île, ont fondé un peu partout des colonies agricoles et commerciales, souvent très prospères. Parmi eux les hommes libres et les nobles (Hova et Andriana), divisés d'ailleurs en nombreuses castes, se distinguent par leurs cheveux plats, leur teint clair, leurs traits assez réguliers (1). Quant aux noirs ou anciens esclaves, ils ont les cheveux crépus, leur pigmentation est beaucoup plus foncée et leurs descendants actuels témoignent de nombreux métissages. Les Merina sont au nombre de 961.000, plus du quart de la population totale. 850.CC0 sont groupés dans la région appelée de leur nom Imerina.

Les Betsiléo sont 500.000 environ. Leur habitat est aussi sur les Hauts Plateaux, au sud de celui des Merina. Ils ont le teint brun foncé, presque cuivré, tirant sur le noir pour les esclaves. Ils sont plus robustes, mieux charpentés, mais plus lourds que les Merina. Ce sont des agriculteurs patients et travailleurs; ils émigrent assez volontiers dans les autres régions, et plus de 100.000 d'entre eux sont allés s'établir dans les provinces côtières de l'est et de l'ouest, et jusque dans le Nord de l'île.

Dans la région des Hauts Plateaux, à l'Est de l'Imerina et dans la région intermédiaire, on trouve les Sihanaka (60.000) et les Bezanozano (25.000), installés les premiers autour du lac Alaotra, les seconds dans la vallée du fleuve Mangoro. Ces deux peuplades, entre côtes et plateaux, sont très métissées de Merina et de Betsimisaraka.

Les Betsimisaraka, au nombre de près de 400.000, en y comprenant les Sainte-Mariens, habitent le long de la côte orientale, depuis la petite rivière Loky au nord, jusqu'au fleuve Sakaleona; à l'ouest, ils ont à peu près comme limite la lisière inférieure de la grande forêt. De taille moyenne, un peu lourds, ils ont le teint généralement foncé, les cheveux crépus, les yeux légèrement bridés.

Ils sont très proches parents des Tanala (267.000) qu'on pourrait appeler les Betsimisaraka de la forêt, et dont les principales tribus habitent la région intermédiaire, couverte de sylve, jusqu'au pays des Betsiléo.

Il serait excessif d'attribuer aux Tanala et aux Betsimisaraka des caractères

(1) Planches II et III.

ethniques assez nettement tranchés, comme ceux des Merina ou des Betsiléo. En réalité les Betsimisaraka, par exemple, sont formés d'un grand nombre de tribus très diverses, qui ont été réunies artificiellement au commencement du XVIII^{e} siècle par un roi conquérant sous le nom de Betsimisaraka (les Nombreux-qui-ne-se-séparent-point).

Au contraire, les Sakalava, sur la côte occidentale (200.000 environ), ne se différencient qu'assez peu d'une tribu à l'autre. Leurs groupements sont établis dans tout l'ouest, depuis la rivière Mahavavy jusqu'au delà du fleuve Mangoky. Les Sakalava sont grands et bien faits, de pigmentation très foncée, les cheveux un peu laineux. Ils sont vraisemblablement le peuple le plus métissé d'Africains, sans doute d'esclaves Makoa, importés par les Arabes.

Les 22.800 Antakarana, qui sont disséminés par petits groupes, encore presque nomades, dans l'extrême nord de l'île, sont très proches parents des Sakalava (1).

Les Tsimihety (140 000) leur sont apparentés de beaucoup plus loin, avec fort métissage de Betsimisaraka et d'Européens. Ils sont originaires des hautes vallées montagneuses entre la baie d'Antongil et la baie de Radama. Depuis la conquête française, un mouvement de migration les porte lentement à l'est et à l'ouest vers les côtes, dans la direction d'Analalava et de Maroantsetra.

Les Bara (190.000) occupent la partie montagneuse au sud du Betsiléo. Ils se rapprocheraient des Sakalava beaucoup plus que de toute autre peuplade de l'île. Divisés en plusieurs grandes tribus, naguère très guerrières, ils se plient assez difficilement à notre civilisation.

Quant aux Mahafaly (2) (77.000) et aux Antandroy (150.000), dans l'extrême-sud, on pourrait presque les appeler des sauvages, et jusqu'à ces derniers temps ils sont restés complètement fermés à toute influence étrangère.

Restent les peuples du sud-est (3), à partir du Sakaleona ; tous sont plus ou moins métissés d'Arabes, surtout les Antaimorona (90.000), établis sur les rives de la rivière de Matitanana. Ce sont les véritables dépositaires des traditions des Arabes, dont ils ont conservé l'écriture pour la transcription de leur dialecte malgache. Les Antaisaka (150.000) sont la plus importante et aussi la plus intéressante de ces peuplades. Beaucoup d'hommes parmi eux ont pris l'habitude d'aller travailler un peu partout, jusque dans l'extrême nord de l'île, mais ils reviennent toujours dans leur pays, lorsqu'ils ont amassé un pécule suffisant.

Les Antanosy (76.000) sont les descendants des peuples auxquels eurent affaire les Français lors de leur premier établissement dans l'île, à Fort-Dauphin.

*
* *

Au point de vue religieux, Merina et Betsiléo sont nominalement convertis au christianisme. Les autres peuples, sauf dans un certain nombre de villages où s'est exercée depuis une époque relativement récente la propagande

(1) Planche I.
(2) Planche V.
(3) Planche IV.

chrétienne, sont restés païens. Sont en général chrétiens, dans les régions Sakalava et Betsimisaraka, les îlots de population Merina ou Betsiléo. Ces deux derniers peuples peuvent être considérés comme les véhicules du christianisme à Madagascar. Quelques familles d'émigrants des Hauts Plateaux, installées dans un village côtier, demandent l'autorisation de construire un local cultuel ; d'autres familles viennent s'agréger à celles-là ; quelques-unes s'unissent par des mariages aux gens du pays, dont certains sont ainsi attirés peu à peu au temple ou à l'église ; et voilà créé un nouveau centre de propagande chrétienne.

J'ai dressé un tableau où l'on trouvera, au total et par circonscriptions administratives le nombre des édifices cultuels chrétiens et musulmans, le chiffre de la population, et le rapport du nombre des temples ou églises à celui des habitants, ce qui donne sensiblement l'indice de la propagande chrétienne.

Madagascar, pour 3.630.081 habitants a 4.136 temples ou églises, c'est-à-dire un édifice cultuel chrétien pour 877 habitants en moyenne. Encore ces chiffres sont-ils au dessous de la réalité, car ce tableau ne comprend pas les maisons *particulières* où sont autorisées les réunions cultuelles. Le nombre exact de ces centres d'évangélisation m'est inconnu ; d'après les renseignements qui m'ont été fournis, il ne serait pas inférieur à deux ou trois cents.

Mais, si les chiffres cités plus haut témoignent de l'effort considérable et tenace des diverses Missions dans la Grande Ile, on se tromperait singulièrement en concluant du nombre des édifices cultuels à la christianisation des indigènes. Comme l'a dit excellemment M. G. Ferrand, la majorité des Malgaches, du moins en leur état actuel, est presque inconvertissable.

* * *

CIRCONSCRIPTIONS	NOMBRE D'ÉDIFICES CULTUELS			
	PAR PROVINCE		PAR RÉGION	
	Chrétiens	Musulmans	Chrétiens	Musulmans
Fianarantsoa	915	»		
Ankazobe	107	»		
Vakinankaratra	506	»		
Ambositra	489	»		
Tananarive	1.031	»		
Itasy	267	»		
			3.315	
Diégo-Suarez	22			
Moramanga	102	9		
Maevatanana	66	»		
Betroka	97	6		
			287	15
Ambilobe	14	1		
Fort-Dauphin	92	»		
Tamatave	66	1		
Vatomandry	60	»		
Majunga	42	29		
Morondava	41	9		
Vohémar	22	4		
Tuléar	62	4		
Mananjary	30	1		
Farafangana	75	»		
Sainte-Marie	1	1		
Maroantsetra	11	»		
Analalava	13	6		
			529	56
Nossi-Bé	4	14		
Comores	1	670		
			5	684
			Total à Madagascar 4.136	Total à Madagascar 755
			4.891	

Ce tableau est établi d'après les statistiques cultuelles de 1921. Depuis quelques

HABITANTS		UN ÉDIFICE CULTUEL CHRÉTIEN	
PAR PROVINCE	PAR RÉGION	PAR PROVINCE	PAR RÉGION
297.723		par 325 habitants	
37.579		351	
188.904		373	
190.229		388	
492.070		477	
145.045		543	
	1.351.550		par 409 habitants
20.195		918	
101.625		994	
68.581		1.039	
162.977		1.680	
	353.378		par 1.157 habitants
27.007		1.929	
218.415		2.374	
162.387		2.460	
147.822		2.463	
109.469		2.606	
114.282		2.787	
65.020		2.955	
231.697		3.720	
113.380		3.779	
433.393		5.781	
6.487		6.487	
71.460		6.496	
87.414		6.724	
	1.788.443		par 3.889 habitants
33.415		8.353	
103.295		103.295	
	136.710		
	Total à Madagascar.... 3.630.081		A Madagascar par 877 habitants

années l'augmentation moyenne du nombre des édifices cultuels chrétiens est d'un [peu plus de 100 par an.

Dans le tableau qui précède, les circonscriptions administratives sont classées d'après le nombre des temples ou églises (édifices cultuels chrétiens) relativement au chiffre de la population.

Le Betsiléo et l'Imérina tiennent la tête avec un édifice religieux par 409 habitants. Le record appartient à la province de Fianarantsoa avec 215 temples ou églises pour 297.723 habitants : un édifice par 325 habitants. La province de Tananarive occupe le 5e rang sur six, avec 1031 édifices cultuels pour 492.070 habitants, soit un pour 477.

Puis vient un groupe formé par les quatre provinces suivantes : Diégo-Suarez, Moramanga, Maevatanana, Betroka. Mettons à part Diégo-Suarez, qui n'a qu'une vingtaine de mille habitants et qui compte une nombreuse colonie créole et européenne. Les trois autres provinces sont précisément celles qui entourent l'Imérina et le Betsiléo, et dans lesquelles l'immigration des gens des Hauts Plateaux est la plus intense. Dans ces quatre circonscriptions, il y a un édifice cultuel chrétien par 1157 habitants en moyenne.

Toutes les circonscriptions qui suivent sont côtières. Les 13 provinces de Tamatave, Vatomandry, Fort-Dauphin, Morondava, Majunga, Tuléar, Mananjary, Ambilobe, Vohémar, Sainte-Marie, Maroantsetra, Analalava, Farafangana, comptent dans l'ensemble un édifice cultuel par 3889 habitants.

Enfin un dernier groupe est constitué par les deux provinces de Nossi-Bé et des îles Comores, où l'on ne trouve en tout que cinq églises dont deux pour les Européens et les créoles des chefs-lieux.

Or, il est à remarquer que la propagande chrétienne est en raison inverse de la propagande islamique, et nous n'aurions qu'à renverser l'ordre des circonscriptions administratives dans le tableau ci-dessus pour les trouver à peu de chose près rangées selon leur degré d'islamisation. Les Comores ont 670 mosquées pour une église, Nossi-Bé 14 mosquées pour une église, et ce sont les seules provinces où le chiffre des mosquées dépasse, et de beaucoup, celui des édifices cultuels chrétiens. La province de Farafangana, qui vient ensuite, n'a pas de mosquées, il est vrai, mais c'est celle où l'influence arabe s'est exercée avec le plus de persistance sur les populations indigènes, Antaimorona, Antaisaka, Antanosy.

Au contraire le groupe des six provinces du centre ne comporte pas une seule mosquée en regard de ses 3.181 églises ou temples. Les Mériniens et les Betsiléo qui forment un peu plus du tiers de la population de l'île ont pour eux plus des 4/5 des édifices cultuels chrétiens.

Du christianisme même des Merina et des Betsiléo que faut-il penser ? Question délicate, à laquelle des missionnaires eux-mêmes seraient embarrassés de répondre. Chez la plupart des convertis, il est encore mêlé et comme saturé de paganisme. En réalité, la plus grande partie des gens de l'Imérina pratiquent ouvertement le christianisme, mais dans leur for intérieur, ils ont simplement surajouté cette croyance nouvelle à leurs superstitions anciennes. Beaucoup n'ont renoncé presque à aucun des rites anciens du paganisme, auxquels ils s'adonnent encore en secret. Des sanctuaires païens où les cérémonies d'autrefois continuent d'être célébrées, existent dans toute l'Imérina, même à quelques

kilomètres de Tananarive. Le paganisme persiste à plus forte raison dans toutes les campagnes reculées, à peu près comme il s'était maintenu en Gaule dans les premiers siècles. Seuls, un certain nombre de Malgaches des agglomérations importantes, en rapports fréquents avec les missionnaires, ou subissant continuellement leur influence, peuvent être considérés comme de vrais chrétiens.

Le carte religieuse de Madagascar peut donc être dressée comme suit :

Tananarive et ses environs sont christianisés, ainsi que la plus grande partie du Betsiléo. Cependant des îlots presque païens sont constitués, même dans la province de Tananarive, par une partie des clans des Antairoka et des Zanakantitra à l'ouest, des Tantsaha, à l'est. On ne saurait trop insister sur ce fait que toute cette région des Hauts Plateaux, convertie nominalement au christianisme, est restée baaucoup plus profondément païenne qu'il n'apparaît au premier abord. Chez les Sihanaka la propagande chrétienne ne s'est guère exercée que depuis la conquête française, et chez les Bezanozano depuis une quinzaine d'années. En 1908, au cours d'une tournée dans la haute vallée du Mangoro, j'ai trouvé partout les cultes païens très vivaces et ouvertement pratiqués.

On rencontre aussi des taches assez denses de propagande chrétienne dans les vallées de l'Ikopa et de la Betsiboka jusqu'à la mer, dans les provinces orientales de Mananjary, Vatomandry et Tamatave. Enfin des îlots de christianisme, presque sans influence sur le reste du pays, existent dans presque toutes les colonies hova, et dans les chefs-lieux de districts et de provinces. Les missions protestantes ont cherché à créer des centres de propagande à Fort-Dauphin dans le sud-est (mission luthérienne d'Amérique), à Mahanoro sur la côte orientale (mission anglicane) et à Tamatave (mission protestante française), enfin sur la côte occidentale, à Ambilobe (mission anglicane) et à Marovoay (mission protestante française). La mission catholique, de son côté, s'est installée à Diégo et Vohémar dans le nord, à Tamatave dans l'est, à Majunga dans l'ouest. Mais, dans leur ensemble, les populations côtières demeurent païennes. C'est plus de la moitié des habitants de l'île qui échappent entièrement à toute influence chrétienne, et beaucoup plus des deux tiers, pourrait-on dire, si on tient compte de la conversion purement nominale d'une partie des peuples des Hauts Plateaux.

Mais les tribus païennes de Madagascar pratiquent-elles une seule et même religion, identique dans toutes les parties de l'Ile ? Différentes par leur degré de civilisation, leurs dialectes, leurs mœurs, ne le sont-elles pas aussi par leurs rites et leurs croyances ? De même que la langue, malgré les différences dialectales, se retrouve partout la même de Diégo à Fort-Dauphin, et de Morondava à Maroantsetra, de même les phénomènes religieux, malgré des variantes locales, offrent une unité assez grande, pour qu'on en puisse tracer une esquisse générale. Ce sont les croyances et les rites communs à tous les Malgaches qui font l'objet de la présente étude. On s'efforcera de montrer leur pérennité et leurs concordances chez les peuples de la côte et des Hauts Plateaux, chez les Imériniens déjà civilisés et chez les Bara, les Mahafaly et les Antandroy, presque sauvages.

III

LA MENTALITÉ INDIGÈNE

Nous commettons deux graves erreurs, quand nous étudions les idées ou les croyances de peuples tels que les Malgaches : le plus souvent nous ne réussissons pas à faire abstraction de notre mentalité d'Européens et de civilisés ; nous apportons dans l'examen notre conception de la cause et de l'effet, du temps et de l'espace, de la distinction entre le vrai et le faux, le réel et l'irréel, le naturel et le surnaturel. De plus nous avons tendance à classer et à comparer entre elles les croyances des demi-civilisés, comme nous faisons pour nos propres idées ; nous considérons facilement chaque croyance particulière comme faisant partie d'un corps de doctrines, et nous nous figurons volontiers que ces croyances doivent s'accorder entre elles, qu'elles découlent logiquement d'idées générales, que d'ailleurs nous déduisons, si nous ne les trouvons pas exprimées.

Or le Malgache, je veux dire le Malgache demi-civilisé d'avant la conquête, n'ayant ni science, ni observation raisonnée et réfléchie, ne possède pas un système de croyances cohérent dans ses différentes parties ; il a peu d'idées générales ; il ne cherche pas à comparer entre elles et à réunir en groupes ses concepts. Il procède plutôt par association de mots ou d'images, passe rapidement d'une idée à l'autre, néglige les incohérences et les contradictions. Autant sa vue est nette, son œil attentif, sa vision des choses claire et précise, autant il est capable de sagacité et de persévérance dans l'observation matérielle des objets ou des êtres, autant au contraire son esprit est mobile et sautillant, incapable d'attention prolongée et de suite dans les idées. Il n'a pas le goût et le sens de la logique, telle que nous l'entendons ; sa pensée procède par images et impressions successives, de même que sa langue utilise au point de vue syntaxique la juxtaposition beaucoup plus souvent que la coordination ou la subordination.

Le Malgache ne connaît pas la précision, dont nous autres civilisés nous avons pris l'habitude, grâce aux sciences, grâce surtout à l'écriture et à l'imprimerie, qui fixent les idées en même temps que les mots. L'esprit du demi-civilisé est extrêmement confus. Les rites constituent la partie solide et essentielle de sa religion, beaucoup plus que les croyances. Autour d'eux flottent quelques idées vagues, inconsistantes, et que chacun exprime au gré de ses impressions personnelles. L'erreur est d'essayer de faire avec tout cela un système cohérent.

Il y a vraiment un abîme entre notre façon de penser et celle des Malgaches antérieurs à la conquête. Ce n'est pas à dire que la qualité de leur intelligence ait été fort au dessous de la nôtre, mais les concepts généraux sous lesquels se classent leurs idées diffèrent de nos concepts. Quelques exemples illustreront cette thèse. On sait l'importance que jouent dans l'ordonnancement de nos idées à nous autres civilisés les concepts d'espaces et de temps. Or les notions des Malgaches à ce sujet étaient tout à fait rudimentaires. Les mesures de l'espace et du temps n'existaient pour ainsi dire pas chez eux. Un Malgache de la brousse connaît vaguement la révolution de l'année par le

retour périodique de certains travaux, mais il ne distingue pas les années les unes des autres, il remonte peu dans le passé, ne descend guère dans l'avenir, ignore son âge, n'a pas consience du recul des évènements. Il en résulte que la fuite du temps, l'approche de la vieillesse, la menace de la mort ne sont pas pour lui une hantise. Il ne s'en occupe point, parce qu'il ne les mesure pas. Il vit, comme l'animal, dans le présent, et la vie par conséquent lui est le plus souvent douce. Il est lent, paresseux et puéril, parce qu'il ne sent pas la fuite des heures. D'ailleurs il ne mesure les journées que par la naissance et la mort du soleil. Les temps intermédiaires sont marqués par des images sans grande précision, surtout sans utilité pratique : le moment « où les bœufs sortent du parc », « où le soleil effleure les pierres du foyer », « où on allume le feu pour faire cuire le repas du soir », etc. La durée se mesure de façon analogue : le temps qu'il faut pour faire cuire du riz, que met une femme pour chercher de l'eau à la source.

Manquant de mots pour explorer le temps, le Malgache n'est nullement préoccupé des questions d'origine. Dans ses généalogies, il remonte à un ancêtre déterminé, dont il connaît tous les descendants, beaucoup plutôt qu'au premier ancêtre. Il constate la série des générations, mais ne se perd en spéculations ni sur le passé ni sur le futur.

La catégorie de l'espace est pour lui aussi peu précise que celle du temps. Beaucoup de Malgaches ne voient pas plus loin que leur horizon immédiat, c'est-à-dire que les environs de leur case natale. J'ai constaté bien souvent dans des villages de la brousse que la plupart des habitants n'étaient jamais allés jusqu'à aucun des villages voisins, à dix ou quinze kilomètres du leur. Pourtant les indigènes sont d'excellents marcheurs, et ceux d'entre eux qui se livrent au commerce ou au portage parcourent l'île dans tous les sens. Ils n'ont pas d'autre mesure de longueur que le pouce, la brasse et la portée d'une sagaie. Même ceux d'entre eux qui connaissent bien une région sont incapables d'évaluer et d'exprimer les distances comparatives entre les villages. Aussi ne se posent-ils aucune question sur la distance de l'horizon, la grandeur de la terre, l'espace qui sépare la terre du ciel, la nature du ciel ou des astres. Ils n'y pense en aucune façon, ou s'ils y pensent, ils acceptent la première explication venue, par paresse, et par l'impuissance intellectuelle d'en contrôler l'exactitude.

Voyons encore les concepts de nombre et de genre. Tandis que les langues européennes expriment toutes les idées sous les espèces de ces deux concepts, la langue malgache les ignore, elle ne connaît ni le genre ni le nombre : pour exprimer le genre, elle est obligée d'ajouter le mot qui signifie « mâle » ou « femelle », et pour le nombre, les mots qui veulent dire « plusieurs » ou « beaucoup » (1).

Or il est très difficile à un européen de se rendre compte exactement de la perturbation singulière qu'apporte cette lacune dans l'expression des idées ; nous sommes tellement imbus de ces notions qu'elles font partie de notre intelligence, et que sans elles nous sommes d'abord comme plongés dans

(1) Exception faite pour certains pronoms mais il n'y a ni singulier ni pluriel des formes nominales ou verbales.

une sorte de pénombre intellectuelle. Nous ne pouvons nous habituer à rencontrer dans une phrase le concept nu d'*homme* ou de *bœuf*, sans savoir s'il y a plusieurs hommes ou plusieurs bœufs.

Cette particularité de la langue malgache n'a pas été sans influence sur les conceptions religieuses. Il y a de fortes chances pour que l'anthropomorphisme n'existe pas ou soit très peu développé chez un peuple dont la langue ne distingue pas le masculin et le féminin, le singulier et le pluriel. De même les idées monothéistes ou polythéistes y seront fluantes et imprécises. J'ajoute que l'absence de singulier et de pluriel a été souvent une cause de confusions et de malentendus dans l'interprétation des croyances malgaches. Les Missionnaires ont toujours tendance à considérer comme un singulier le mot Andriamanitra ou Zanahary (1), qui signifie dieu, et qui revient assez souvent dans les invocations. De là à conclure au monothéisme primitif des Malgaches, il n'y a qu'un pas, vite franchi.

On pourrait aller plus loin encore à propos de l'influence de la langue malgache sur la pensée religieuse des Indigènes ; la syntaxe malgache classe les éléments du discours dans un ordre fixe qui est le suivant : idée verbale, compléments, sujets. L'idée verbale est très souvent exprimée sous une forme passive, la notion de genre et de nombre étant absente comme nous l'avons vu. Cette syntaxe met donc en évidence un état subi ou une action faite, sans insister sur le sujet, ni préciser sa nature. Ne pourrait-on pas en conclure qu'une pareille langue ne favorise en aucune manière l'éclosion d'une mythologie ni l'invention des dieux ?

Les demi-civilisés ne connaissent pas ou pour ainsi dire point la curiosité scientifique. Ils sont curieux à la façon du chat qui, aussitôt qu'il voit un objet nouveau, s'en approche, le flaire, tourne autour, mais ne s'en occupe plus du moment que cet objet ne constitue pas pour lui une gêne ou un danger. Le Malgache fait preuve d'une apathie intellectuelle extraordinaire en face de l'inconnu, et il ne cherche que très exceptionnellement à préciser ou à approfondir les données banales fournies par l'expérience sur le connu. Il ne s'intéresse pas aux problèmes d'origine ou de fin, ne se pose aucune question sur la nature des astres, des phénomènes météorologiques. Ou bien, si de telles idées surgissent en son cerveau, il se contente, sans plus, d'une explication quelconque, la première venue. D'ailleurs il oubliera facilement celle-ci, la remplacera par une autre, tout cela n'étant pour lui qu'un jeu de l'esprit. Nous ne pouvons que difficilement nous faire une idée de l'indifférence des Malgaches à ce sujet. Nulle limite d'ailleurs n'existe pour eux entre le domaine du possible et celui de l'impossible : aussi nous est-il extrêmement malaisé, nous mettant à leur place pour un moment, d'imaginer et d'admettre les conceptions plus ou moins absurdes ou inattendues qui naîtront dans leur cerveau.

Les innovations apportées par les Européens étonnent le demi-civilisé mais il les admet vite, sans chercher à se les expliquer, comme il accepte le soleil ou l'orage sans les comprendre, ou comme le chat subit dans la maison le meuble nouveau. Un français cherchait un jour à faire dire à un indigène ce

(1) *Andriamanitra* est plutôt usité chez les Imériniens, et *Zanahary* chez les gens de la côte.

qui l'avait frappé davantage dans les importations d'Europe, il énumérait les machines à coudre, les accordéons, le phonographe, le télégraphe, les bateaux à vapeur, les automobiles, la lumière électrique, le cinématographe. Mais le bon sauvage, l'interrompant, dit :

— Ce qui m'a le plus étonné dans toutes vos inventions à vous autres, c'est que vous avez pu faire pousser du poil de cochon sur des morceaux de bois ?

Il pensait aux brosses.

Si le demi-civilisé témoigne d'une indifférence relative à l'égard des choses nouvelles et s'accommode facilement des premières explications venues, il possède d'autre part une imagination prodigieuse et une faconde rare. Les Malgaches, particulièrement bien doués à ces deux points de vue, sont, peut-on dire, des méridionaux à la dixième puissance. Grands discoureurs, ils instituent de véritables joutes d'éloquence, improvisent des discussions sur des sujets fictifs, comme faisaient les sophistes grecs au temps de Gorgias. Les développements qu'ils font ainsi à propos de tout et de rien, n'ont d'ailleurs à leurs yeux aucune importance ; aussitôt terminés, ils les oublient. Interrogés par exemple sur un rite, ils donnent une explication, en toute sincérité, la première qui leur vient à l'esprit. Six jours ou six semaines ou six mois après, interrogés de nouveau sur le même point, ils donnent une interprétation différente, avec la même bonne foi, pour répondre, pour parler. C'est ainsi qu'ont été forgés et que sont encore colportés les contes populaires, pleins d'un protoplasme divin, avec quoi chaque érudit peut fabriquer les dieux et les idoles qu'il veut. Ces contes, en réalité, sont de la pure littérature. Les Malgaches prennent plaisir à les faire, à les dire et à les entendre. Mais, pour intéressants qu'ils soient, ils n'ont guère plus d'importance dans la vie individuelle ou familiale des indigènes, que les romans d'un Wells dans la vie sociale des Européens. Ainsi les contes sont pleins de monstres, de caïmans qui revêtent la forme humaine, d'hommes qui se muent en animaux, de serpents énormes qui entourent sept fois un village de leurs anneaux, de fantômes aux yeux de braise dont l'haleine distille les poisons. Mais on ne prend aucune précaution particulière contre ces monstres, on ne leur fait pas de sacrifices, on ne s'en occupe guère, ils sont un des dix mille millions d'aspects du mystère de la nuit ou de la forêt. Car les croyances confuses et incohérentes des demi-civilisés sont innombrables sur tous les sujets. Il est bien rare qu'un Malgache, interrogé sur quelque point que ce soit, s'il désire répondre ne trouve pas quelque chose à dire en adaptant à la circonstance un souvenir de folklore. Le tort de l'interrogateur est de donner à la réponse faite l'importance et la place qu'occupe dans ses préoccupations à lui la question posée.

On dit les Malgaches fourbes, dissimulés, menteurs. En réalité ils n'ont pas une idée nette de ce que nous appelons la vérité, et surtout ils ne sont pas habitués à classer leurs concepts sous les deux catégories du vrai et du faux. Le mot qui signifie « vrai » en malgache, a aussi le sens de « plat », « uni » « d'aplomb ». Toute croyance traditionnelle et par suite facilement accessible, est vraie en ce sens. Quant au mensonge, il est une ruse naturelle et a toujours un but intéressé, sans lequel on ne le conçoit pas. Il n'y a donc pas de mensonge

dans les simples conceptions de l'esprit, puisqu'en ce domaine la distinction du vrai et du faux n'est pas sentie.

L'indigène est crédule. Il accepte facilement tout ce qui est appuyé par une autorité quelconque. La crédulité augmente de ce fait que, étourdi et passant d'une idée à l'autre sans aucun esprit critique, il n'a pour ainsi dire pas conscience des contradictions. Ainsi les morts sont censés habiter une grande montagne boisée qui s'appelle Ambondrombe ; mais ils résident aussi dans le tombeau, ou dans son voisinage immédiat ; d'autre part, ils se manifestent aux vivants tantôt sous forme de papillon, tantôt sous l'apparence qu'ils avaient pendant leur vie, etc. etc.

De tout cela résulte une tolérance extrême à l'égard de toutes les idées, de toutes les croyances, de tous les cultes. Dans le monde, qui est plein d'esprits invisibles, un de plus ou de moins importe peu. A Madagascar, comme dans la Grèce d'Héraclite, il y a des dieux partout, dans la pierre du foyer, dans l'arbre de la forêt, dans l'eau du fleuve, et dans le cœur de l'homme. Le dieu le plus nouveau a chance de n'être pas le moins recherché. Car le Malgache, qui ne se pique pas d'être logique, est à la fois très traditionnaliste et très épris de nouveauté. Comme le Romain, il est fort attaché aux croyances de ses ancêtres, et prêt néanmoins à leur adjoindre toutes les croyances nouvelles qui le séduisent. Elles se superposent aux autres, et aucune d'elles ne s'exclut. Au contraire, elles se renforcent : on ne saurait prendre trop de précautions. Le Malgache devenu chrétien invoque ses ancêtres en même temps que le dieu des protestants ou des catholiques, il porte un scapulaire ouvertement, et en secret une ou plusieurs amulettes ; au sortir du temple ou de l'église, il s'en va oindre de graisse ou de miel la pierre du carrefour, et, après s'être confessé au Monpère, il va prendre une consultation chez l'ombiasy, et un remède chez le médecin.

Les Malgaches ont encore une autre raison pour être tolérants. Leurs cultes se résument tous dans le culte des morts, reposent sur les traditions héritées des ancêtres de la Race. Ils sont donc limités à la famille et au clan. Les étrangers n'ont que faire avec eux ; ils ont leurs croyances et leurs cultes particuliers, inopérants pour d'autres, et ils ne sont astreints par les rites et les interdictions que dans la mesure où les violations atteindraient directement les gens du clan. Aussi le Malgache en général ni ne s'occupe des croyances des autres, ni ne fait aucun prosélytisme pour les siennes. Sa mentalité, à ce point de vue, diffère totalement de celle des zélateurs d'une religion universaliste quelconque, telle que le Christianisme ou l'Islamisme. L'erreur des Chrétiens ou des Musulmans consiste à croire qu'un Malgache est converti lorsque il a agrégé quelques nouvelles croyances à son vieux fonds de paganisme.

Ainsi l'esprit de tradition et l'esprit de nouveauté ne sont nullement incompatibles, car, chez les Indigènes, ni l'un ni l'autre ne sont conscients et érigés en principes.

*
* *

Etant données les caractéristiques psychologiques exposées ci-dessus, quelle sera la mentalité religieuse des anciens Malgaches ?

D'abord il ne faut pas s'attendre à trouver chez eux aucune ligne de démarcation entre les idées religieuses et les autres. Mais il est nécessaire de bien s'entendre sur la définition du mot religion. Pour la plupart des Européens, une religion est une explication en général simpliste de l'univers et une codification des rapports de l'homme avec un Être supérieur conçu comme présidant à sa destinée et à celle du monde. Or pour les Malgaches, j'entends les Malgaches païens, la religion n'est pas du tout cela. D'abord les Malgaches n'ont pas généralisé sous un concept les phénomènes religieux ; ils n'ont pas de mot qui corresponde à ce vocable français : *la religion*. Ceux d'entre eux qui sont christianisés expriment cette idée de deux façons, par les mots *fiangonana* ou *fivavahana*. *Fiangonana* (proprement la réunion), c'est l'église, au sens étymologique du mot, c'est-à-dire l'assemblée des fidèles, et, par extension, le lieu où se réunit cette assemblée, le temple. *Fivavahana* (ou *vavaka*), c'est la prière, c'est-à-dire l'acte essentiel par lequel un croyant chrétien exprime sa foi ; les païens désignent souvent les chrétiens par le nom de *ny mpivavaka* (ceux qui prient). Ces deux concepts, je le répète, sont purement chrétiens, et les Malgaches païens n'ont pas de mot pour exprimer l'ensemble de leurs croyances et de leurs rites religieux. Le mot par lequel ils les désigneraient à la rigueur (*fomban' ny ntaolo*), coutumes des anciens, ou *fomban-drazana*, coutumes des ancêtres, a une compréhension beaucoup plus vaste, car il s'applique à toutes les coutumes, à toutes les façons d'être ou d'agir léguées par les générations antérieures, en un mot à toute la vie sociale. La religion, telle que la concevaient les Indigènes de Madagascar, se rapprocherait assez de ce que les Romains entendaient par *religion*, c'est-à-dire un ensemble d'obligations et d'interdictions qui lient l'homme en tant qu'il fait partie d'un clan, et par le fait d'une tradition ancestrale. Le *fombandrazana* (coutumes des ancêtres) correspond bien au *mos majorum*.

Aussi la place que tient la religion dans la vie est-elle très différente chez le Malgache christianisé et chez le Malgache païen. Le premier donne à la religion une part nettement délimitée de son temps, et toujours la même, prière matin et soir, offices certains jours de semaine, quelques fêtes religieuses à des époques fixes de l'année. Si on ajoute quelques abstinences, avec lesquelles il est d'ailleurs des accommodements, et quelques rites à accomplir au moment du mariage, de la naissance, des funérailles et à l'âge de l'initiation religieuse, on aura à peu près le bilan de ce que le christianisme exige des Indigènes. Les pratiques païennes sont pour eux beaucoup plus absorbantes, car presque tous les actes de la vie individuelle ou sociale nécessitent une préparation religieuse dans le paganisme, et sont accompagnés de rites.

Au contraire, les idées cosmogoniques et méthaphysiques tiennent une place insignifiante chez les Malgaches païens. Ces idées, sous la forme rudimentaire où elles sont exprimées dans les contes populaires par exemple, sont affaire de croyance individuelle, et chacun reste libre de se forger à ce propos les imaginations qui lui plaisent. Mais les rites divers et les interdictions de détail sont très stricts. Le non accomplissement des uns, la violation des autres est censée entraîner des sanctions fort dures, et difficile à éviter.

En résumé, inconsistance des idées et des doctrines, multiplicité et complication extraordinaire des rites, tels sont les caractères des phénomènes religieux chez les païens de Madagascar. De plus toutes ces pratiques, individuelles,

familiales ou tribuales, n'ont pas été fixées par un sacerdoce fortement constitué. Les prêtres ou les sorciers, très nombreux, ne sont ni organisés, ni indispensables. Les faiseurs d'amulettes, les devins, n'ont qu'une autorité individuelle, fondée sur leur réputation, sur l'ascendant qu'ils ont su prendre dans leur village ou dans leur canton. La plupart du temps, un païen peut fabriquer lui-même les talismans dont il a besoin, ou consulter les sorts, et c'est à ses propres ancêtres qu'il adresse directement ses vœux et ses invocations.

Le culte des Ancêtres et l'usage des amulettes (1) sont les deux manifestations les plus importantes de la religiosité malgache. Le culte des Ancêtres en particulier a une part si considérable dans les croyances et les rites des Indigènes non christianisés qu'on est porté à le regarder comme le substrat de toute leur religion. C'est aux Ancêtres qu'on s'adresse le plus souvent pour obtenir des biens ou pour écarter les malheurs ; c'est à eux que vont les offrandes les plus fréquentes, c'est pour eux que sont célébrés la plupart des sacrifices. On croit qu'ils ont inventé jadis la divination et qu'ils révèlent quotidiennement encore les amulettes efficaces. Leurs noms génériques ou leurs appellations personnelles reviennent comme des litanies dans toutes les prières ; et la pire infortune qui puisse frapper une famille est de n'avoir plus de descendants pour perpétuer les rites des Anciens.

---

(1) Voir Ch. Renel *les Amulettes Malgaches*, in-4 illustré de 18 planches hors texte, 251 pages. *Imp. Off.*, Tananarive, 1920.

CHAPITRE I

L'AME ET SES DIVERS ASPECTS

D'après les Malgaches, le culte des ancêtres est justifié par la croyance à l'existence d'une *âme* qui porte différents noms et revêt des formes diverses, et par la persuasion que cette âme survit à la mort et à la destruction du cadavre.

J'ai démandé maintes fois à des indigènes de la brousse, non influencés par les idées chrétiennes, de me donner les raisons de leur croyance à cette survie. La plupart s'étonnaient de ma question, la jugeaient fort sotte assurément, et n'essayaient aucune explication d'une conception léguée par les ancêtres et qui leur paraissait très naturelle. Quelques-uns répondaient qu'ils avaient rencontré eux-mêmes des âmes la nuit dans la forêt ou aux environs des tombeaux, et racontaient à ce sujet des aventures plus ou moins merveilleuses. Les parents ou les grands parents morts étaient apparus en rêve à d'autres pour leur demander des offrandes ou les prévenir de calimités imminentes. Certains m'affirmaient être parvenus, dans un état d'enthousiasme provoqué par des danses ou des gestes rituels, à voir des fantômes ou des Esprits, et à être possédés ou plutôt *oppressés* ou *obsédés* par eux, selon l'expression malgache (1). J'ai d'ailleurs pu moi-même assister assez souvent à des cérémonies de ce genre et entendre les révélations ou les divagations de ces enthousiastes. Enfin les indigènes croient tous que de nombreux sorciers savent évoquer les âmes soit des gens morts naguère, soit de défunts célèbres d'autrefois.

Pour les Malgaches, comme pour les anciens habitants de l'Europe, la vie résulte de l'union de l'âme et du corps, la mort est due à leur séparation. La vie est conçue comme un souffle. Les contes populaires s'accordent à dire que le premier homme ou les premiers hommes, façonnés soit avec de l'argile, soit avec du bois, ont été très difficiles à animer ; le plus souvent celui qui les a fabriqués n'y parvient pas à lui tout seul, même en leur infusant le sang, et il est obligé de recourir à un autre Etre qui détient le souffle ou la vie. Celui-ci l'insuffle aux statues qu'il rend vivantes ainsi (2). D'autre part, les petits tourbillons de vent tout locaux qui se produisent par temps calme et ne durent qu'une ou deux secondes, passent pour être une des manifestations les plus habituelles des âmes ou des Etres.

Cependant le mot *aina*, qui signifie souffle et en même temps vie, ne désigne jamais l'âme. Celui-ci porte des appellations assez diverses : fanahy, avelo, matoa ou matoatoa, angatra, ambiroa, lolo, etc.

(1) Tsindriana, ou Tsindrianjavatra.

(2) Voir Textes et Documents, Nos 20, 21, 22, 23, 25. sq.

Beaucoup de Malgaches, interrogés sur ces apellations, prétendent qu'elles sont équivalentes, et, de fait, il règne à cet égard une grande confusion dans les idées des mieux informés d'entre eux (1). Il est pourtant assez facile, en y regardant d'un peu près, et en comparant les témoignages, d'établir des distinctions, à condition de ne pas rechercher une précision excessive, qui n'existe pas en ces matières.

Tout d'abord ces noms se peuvent classer en deux groupes répondant à deux aspects ou deux vicissitudes de l'âme (2), selon qu'elle est plus ou moins intimement liée au corps vivant ou au cadavre, ou bien qu'elle se trouve complètement dissociée d'avec lui. Au premier groupe appartiennent les mots *fanahy*, *avelo*, *ambiroa*, au deuxième les mots *matoatoa*, *angatra*, *lolo*.

Les Malgaches se figurent que l'âme se sépare assez facilement du corps, même pendant la vie, et peut, après une absence plus ou moins prolongée, revenir ou être rappelée. Après la mort, elle reste longtemps attachée au cadavre, ne peut s'arracher au tombeau ou à ses alentours, et il semble en quelque sorte qu'il survient à un moment donné une seconde mort qui dégage complètement l'âme et en fait un être nouveau.

Un ancien proverbe malgache, dont se souviennent encore quelques vieux Imériniens, disait que seule la seconde mort est pénible. Sur cette seconde mort il n'y a que des traditions obscures: chez les Sihanaka, à Antokazo, district d'Ambatondrazaka, on croit que les *angatra* ou âmes des défunts sont en réalité des êtres vivants, et qu'ils peuvent mourir en temps qu'*angatra*, lorsqu'ils sont tués soit par d'autres êtres de même nature qu'eux, soit par des sorciers. Ils deviennent alors des souffles de vent, ou dans l'eau des *lolondrano*, ou bien ils se transforment en animaux, dont les *angatra* à leur tour peuvent nuire à ceux qui les tuent.

D'après ce qui précède, on peut donc distinguer plusieurs espèces d'âmes, au moins trois, l'une liée à l'homme vivant, l'autre attachée au cadavre et demeurant aux abords ou à l'intérieur du tombeau, la troisième entièrement libérée du cadavre et devenant une sorte d'être divin. Mais nulle part les Indigènes n'ont codifié ces croyances en un corps de doctrines, et on risquerait d'être inexact en les précisant plus qu'il ne convient. Je me contenterai de passer en revue quelques opinions malgaches au sujet des diverses formes de l'âme.

---

(1) Plusieurs indigènes instruits de Tananarive ont émis devant moi l'avis que les divers mots désignant l'âme constituent des variantes dialectales. Ces mots, disaient-ils, sont interchangeables, aussi bien que *amboa* et *alika* (chien), *voay* et mamba (caïman), *omby*, *jamoka*, et *baria* (bœuf). Je ne partage pas cette opinion. Il est à remarquer d'ailleurs que chez les Imériniens d'aujourd'hui les traditions anciennes sur l'âme sont à peu près perdues. Les païens eux-mêmes ont été influencés par les conceptions chrétiennes sur l'âme et le corps. Les vieillards seuls ont gardé quelque souvenir des anciennes croyances, en particulier de la double mort.

(2) Chez beaucoup de peuples, soit parmi les non civilisés ou les demi-civilisés modernes, soit parmi les anciens, on trouve cette croyance à plusieurs âmes, fondée probablement sur les localisations diverses de l'âme dans le sang, le souffle, l'ombre, etc., ou sur les vicissitudes de l'âme liée au corps, puis séparée d'avec lui.

FANAHY

Fanahy n'est pas à proprement parler un nom de l'âme, mais exprime plutôt les manifestations de l'âme en tant que liée au corps : ce mot désigne la vie psychique. C'est le terme le plus général, le plus banal de la langue pour rendre cette idée, et il s'applique toujours à l'âme de l'homme vivant.

AMBIROA

L'*ambiroa* désigne l'âme en tant que liée soit au corps de l'homme vivant, soit au cadavre. Cette âme peut sortir du corps, sans que la mort s'ensuive, et y entrer (1). D'autre part, il semble qu'on ne donne plus le nom d'*ambiroa* aux esprits des hommes morts depuis longtemps. Les *ambiroa* des trépassés se manifestent fréquemment sous la forme de feux follets (2).

D'après les Betsiléo de la région d'Ambositra, quand on rêve la nuit qu'on cause avec ses parents défunts, c'est l'*ambiroa* de la personne vivante qui est en communication avec les morts. Quand il y a un mort récent dans un village, son *ambiroa* revient visiter ses parents, et s'entretient avec eux comme si le mort était encore vivant.

En Imerina, on raconte que, si on passe le soir dans l'obscurité auprès d'une sépulture récente, l'*ambiroa* nouveau suit le passant, s'accroche désespérément à lui. La même chose arrive auprès des tombeaux de sorciers ou de devins même morts depuis longtemps.

Les Tsimihety de Mandritsara croient qu'à la mort d'un homme, c'est l'*ambiroa* qui quitte le corps le premier, le souffle et par conséquent la vie ne s'en va qu'ensuite. Aussi, quand quelqu'un est gravement malade, on fait venir un sorcier pour savoir si l'*ambiroa* est déjà parti ou non.

Tous les Malgaches disent qu'il faut se méfier beaucoup des *ambiroa* de ceux qui sont morts récemment : ils viennent solliciter et même entraîner les *ambiroa* des vivants ; ceux-ci alors maigrissent et leur santé décline.

AVELO

Le terme d'*avelo* (3) est employé surtout par les populations des hauts plateaux. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir en Imerina, il semble que l'*avelo* est surtout une âme de l'homme vivant et ne survit pas très longtemps à la mort. Il se manifeste quelquefois comme l'*ambiroa* par la deuxième

(1) Voir T. D. N° 1.

(2) *Ambiroa* (de *ambi* + roa) signifie étymologiquement « en plus de deux ». Est-ce là une façon d'exprimer une âme troisième, c'est-à-dire un principe distinct à la fois du corps et du souffle ou vie, et qui survit à tous deux après la mort ? Ou bien désigne-t-on par *ambiroa* cette deuxième ombre qui apparaît près de l'ombre ordinaire en certaines circonstances, et qui constituerait la troisième chose *en plus* du corps et de son ombre ordinaire. On dit quelquefois dans le Betsiléo *roso aloka* (dont l'ombre est partie) au lieu de *roso ambiroa* (dont l'ambiroa (*âme*) est partie) pour exprimer un homme dont l'âme est absente.

(3) *Avelo* peut être considéré comme une autre graphie de *avelona*, forme de participe à préfixe *a*. *Avelo* désigne donc le principe de vie.

ombre que projette le corps dans certaines circonstances. Quand on se regarde dans l'eau au crépuscule, on voit toujours deux ombres. Le soir, dans les cases, deux ombres se profilent également sur la paroi, à la lueur du foyer ; l'une d'elles la plus grande, est l'*avelo*. La plus petite est la véritable ombre du corps et doit mourir en même temps que lui, tandis que l'autre, l'*avelo*, s'en va à Ambondrombe, séjour des morts.

L'*avelo* et l'*ambiroa* (1) peuvent pendant la vie quitter le corps de l'homme, puis revenir l'habiter de nouveau. Cette absence de l'âme est mauvais signe. On la considère comme une maladie particulière à laquelle il importe de porter remède. Elle est due à une peur subite, ou à une très grande tristesse, ou à l'influence d'un mort, ou à l'action malfaisante d'un sorcier. Les signes de cette maladie sont des indispositions fréquentes, des malaises et surtout un amaigrissement progressif. On a recours à des procédés divinatoires pour bien préciser la nature de la maladie, puis, à l'aide de divers rites magiques, on essaie de faire revenir l'âme ainsi partie. Voici à titre d'exemple comment on opère dans le district de Betafo (Imerina).

« Pour faire rentrer l'âme de la deuxième ombre nommée la cadette, on couche le malade sur un bon lit, dans une chambre bien chaude, pendant sept jours au moins, et on le suralimente en même temps qu'on engraisse une poule placée à côté de lui. Au jour de la cérémonie, le sorcier à qui incombe la guérison, fait boire au patient certaines drogues, puis lui frappe doucement la tête à plusieurs reprises avec des amulettes appropriées en s'adressant à l'âme partie et en lui disant : — « Reviens ! Reviens avec ton aînée ! car tu as froid ! Reviens, soit qu'on t'ait mise dans un rocher, ou dans un trou, ou dans une vallée, ou dans un tombeau, ou dans un silo à riz ! Reviens ! Rapproche-toi de ton aînée car tu as froid (2).

MATOATOA

Le *Matoa* ou *Matoatoa* (3) correspondrait assez bien à ce qu'on appelle dans la tradition européenne le revenant. Il a une forme visible, se manifeste fréquemment sous l'apparence de feu follets, surtout la nuit, et se tient dans le voisinage des tombeaux.

D'après les Bezanozano (4), quand la vie a quitté le corps de l'homme, le *matoatoa* ne va pas bien loin, mais suit le cadavre. Lorsque celui-ci est enterré, le *matoatoa* ne s'éloigne guère du tombeau. Ces doubles du mort sont visibles,

---

(1) Les autres noms de l'âme ne sont jamais employés en parlant de cette éventualité.

(2) Recueilli à Inanatonana (Vakinankaratra). Cf. T. et D., 1.

(3) La forme simple *matoa* est celle toujours usitée chez les Sakalava, la forme redoublée *matoatoa* est employée par les habitants des Hauts-Plateaux. Dans la langue ordinaire ce mot désigne le fils ou la fille aînée (Andriamatoa, Ramatoa) ; on s'en sert aussi pour s'adresser respectueusement aux gens âgés (Ikaki-ou Ineni-matoa, Ingahi-matoa). On peut donc y voir une appellation respectueuse donnée aux morts considérés comme des aînés.

(4) Ces renseignements m'ont été fournis à Ampasimpotsy, district de Moramanga.

mais dès qu'on s'approche d'eux, ils se sauvent, en flottant dans l'air comme des souffles. Certains disent cependant que les *matoatoa* se mettent quelquefois en travers du chemin des vivants pour les empêcher de passer. Si on leur jette une pierre et qu'on les atteigne, ils disparaissent. Mais il est préférable, en ce cas, de les frapper avec une branche d'*ambiaty*: ce rite fait fuir infailliblement le *matoatoa*; le lendemain matin, l'emplacement est tout mouillé et on y trouve en peu de moisissure.

Si un vivant passe de nuit près d'un tombeau, il entend parfois une voix nasillarde lui dire: « Où vas-tu ? » C'est le *matoatoa* qui parle. Il demande aussi au passant de la viande ou du rhum. Si celui-ci en porte, il coupe un petit morceau de viande et le jette derrière lui sans se retourner, ou bien il verse à terre quelques gouttes de rhum. Quand les ombres du soir sont venues, on entend aussi dans la forêt les *matoatoa* piler le riz, ou s'entr'appeler. Souvent ils font du feu sur les collines ou dans l'épaisseur des taillis. Ces feux qu'on voit se déplacer sans distinguer qui les porte (feux follets) sont appelés « *feux de matoatoa* ». Ils sont signe de malheur et annoncent généralement une mort prochaine dans le village. Quelquefois on entend dans le lointain jouer de l'*amponga* (gros tambour), mais le bruit cesse dès qu'on s'approche. Ce sont les revenants qui font de la musique.

Les *matoatoa* cherchent à s'attirer le plus grand nombre possible de compagnons. Ils invitent souvent les personnes vivantes à les rejoindre, en leur disant: « Venez chez nous, car vous êtes bien pauvres ici ! » Dès l'angonie d'un malade, les *matoatoa* s'entretiennent déjà avec lui; leur arrivée est considérée comme un signe de mort infaillible, et on commence à ce moment à se préoccuper de l'enterrement et du nombre de suaires en soie qu'on doit offrir au défunt. Quand quelqu'un doit mourir bientôt, les *matoatoa* préviennent aussi les habitants par un de leurs émissaires (1), soit l'oiseau *takatra*, qui vient se percher sur le toit de la maison où le malade succombera, soit l'oiseau *toloho*, l'oiseau *vorondreo*, qui volent au-dessus de la case menacée, en jetant leur cri, soit un serpent, particulièrement un *menarana*, qui pénètre la nuit dans le village, soit enfin un de ces papillons aux ailes noires et grises surnommés « papillons des morts ». La présence dans une case d'un *dintanala* (sangsue de forêt) ou d'une sorte d'insecte analogue au bousier a la même signification.

En Imerina, on croit aussi que les *matoatoa* errent le soir autour des tombeaux. S'ils rencontrent un vivant portant quelque chose à manger, ils réclament leur part avec insistance et suivent l'homme jusqu'à ce qu'il soit entré dans une case où il y a du feu. Alors seulement ils s'enfuient. Les feux follets sont appelés par les Imériniens comme par les Bezanozano « feux du *matoatoa* »; ces feux sont les torches que portent les âmes pour se diriger dans la nuit.

Selon les Betsiléo, quand une personne meurt, son *motoatoa* se sépare du cadavre, mais ne quitte qu'à regret la case mortuaire. Pour la lui faire abandonner définitivement, on célèbre une ou deux semaines après l'enterrement, et de préférence un vendredi, une cérémonie spéciale appelée *fitsiofambolo*. Le rite principal consiste à asperger d'eau la maison en disant:

— Va-t-en volontairement et ne rôde plus par ici; ta place n'est plus dans le village des vivants, mais à Ambondromadinika ! (2).

(1) En malgache *alideka* « envoyé », mot tiré du français aide-de-camp.
(2) Village des morts, appelé aussi Ambondrombe.

On fait en même temps des offrandes au *matoatoa* pour l'inciter à partir de bon gré : c'est ce qu'on appelle lui donner sa part de richesse.

ANGATRA

L'*Angatra* est l'esprit du mort, dégagé du cadavre, mais non détaché ni du tombeau, ni surtout des lieux hantés jadis par les vivants ; souvent il est anonyme et on ne saurait préciser le mort proche ou lointain, à qui il correspond. Par exemple chez les Antaimorona (1), quand un homme tombe malade après avoir défriché un terrain inculte, le devin consulté déclare souvent qu'il y a des *angatra* à l'endroit cultivé, et que ces Esprits, mécontents d'avoir été dérangés, ont envoyé une maladie. Pour les apaiser, il faut leur immoler une poule et leur offrir un peu de riz. De même dans les régions du centre la plupart des sorciers savent évoquer les *Angabe* (2), c'est-à-dire les Ames puissantes. On considère généralement ces Esprits comme très redoutables et les Malgaches n'oseraient recourir à eux sans l'intermédiare d'un devin qui est chargé de les réveiller (3).

Tous les êtres vivants ont un *angatra,* aussi bien les animaux que les hommes. Les âmes des animaux, lorsqu'elles sont libérées par la mort peuvent devenir dangereuses même pour les hommes. Quand les Betsimisaraka sacrifient un bœuf pour la guérison d'un malade, ils s'excusent parfois auprès de la victime et la prient de ne pas se venger. Voici comment s'exprime le Maître-du-sacrifice :

— Te voilà ! bœuf ! Tu as été façonné par le Zanahary, qui, après t'avoir modelé de ses mains, t'a donné le souffle *(aina),* puis t'a placé sur la terre. Il t'a accordé un délai de vie et a donné à l'homme toute jouissance sur toi, car il a dit : « Pour vous, les hommes, voici les bœufs ! Si quelque chose vous embarrasse, si vous avez à racheter quelque faute, sacrifiez les bœufs. » Ainsi donc on va te tuer, mais que ton âme *(angatra)* ne se venge pas sur nous... (4)

Les *angatra* des animaux sont diversement redoutables ; tandis que certains passent pour inoffensifs, d'autres peuvent devenir la cause des plus grands malheurs, particulièrement les *angatra* des animaux rampants et de certains lémuriens. De là sont nées de nombreuses croyances. Les gens des Hauts Plateaux se figurent qu'on courrait risque de mort à tuer un aye-aye, sorte de rongeur nocturne. S'ils rencontrent un de ces animaux blessé ou malade, ils lui donnent des soins ; s'ils trouvent son cadavre, ils l'enterrent ou le couvrent au moins d'un lambeau d'étoffe. Un certain nombre de fady ou interdiction reposent sur cette idée. Les Bezanozano croient que les serpents en général et surtout les *menarana* ont un *angatra* capable d'attaquer et de faire mourir la personne qui a tué l'animal. Le plus « saint » *(masina),* c'est-à-dire le plus redoutable des *angatra* est celui du *Ramilaheloka* (5). Si un homme marche sur le *ramilaheloka*

(1) Ilakatra, district de Vohipeno.

(2) *Angatra be,* « grande angatra ».

(3) Ce rite de l'éveil des Ames s'appelle *famohazan' angatra.*

(4) Formule recueillie à Antanambao, province de Vatomandry, et prononcée au cours du sacrifice appellé *tsikafara.*

(5) Le *milaheloka* est une sorte de petit caméléon à grosse crête. Les Bezanozano ajoutent à son nom le préfixe honorifique ra.

et que celui-ci soit seulement malade, il ne fait que rendre l'homme malade, si les pattes du *milaheloka* sont écrasées, l'homme aura les jambes ou les pieds cassés ; si ses organes intérieurs sont écrasés, l'homme souffrira d'une maladie interne ; s'il meurt, la personne mourra » (1).

Les Betsimisaraka attribuent beaucoup de maladies à des vangeances d'*angatra*. Voici le procédé qu'on emploie pour savoir à quel genre d'esprit on a affaire. On cherche dans la brousse un certain arbrisseau servant à faire des *ody angatra* (amulettes contre les *angatra*), et on lui adresse la prière suivante :

— Tu es bois d'amulette sacré (2). Un tel est attaqué par un *angatra* ! Révèle-nous la nature de l'*angatra* qui le rend malade, (car) tu es un bois d'amulette sacrée ! »

Puis on arrache l'arbrisseau, dont on examine les racines : si celles-ci se redressent et se hérissent, c'est l'*angatra* d'un animal rampant qui attaque le malade. Au contraire, si elles s'enroulent sur elles-mêmes, c'est l'Esprit d'un être non rampant.

Les *angatra* des animaux sont toujours redoutables ; les *angatra* d'hommes apparaissent tantôt comme bienfaisants, tantôt comme malfaisants. Il semble bien pourtant que certaines peuplades malgaches réservent plutôt cette appellation d'*angatra* aux âmes malveillantes, aux Esprits méchants.

Les Bara d'Ivongo nomment *fahasivy* les esprits ancestraux bienfaisants, qui donnent des enfants et de la richesse. « Quant aux *angatra*, nombreux dans le pays, ils demeurent dans la forêt, particulièrement dans les endroits humides. Quiconque passe par là risque de tomber gravement malade. En ce cas, si l'*angatra* veut guérir la personne, il indique (en rêve) les amulettes à employer, sinon la personne meurt fatalement » (3).

Les Zafimarozaka, Bara de la région Midongy-du-Sud, évitent de passer près des tombeaux, par peur des *Angatra* ; ceux-ci poursuivent les vivants en leur lançant des pierres ; ils les appellent aussi, et, si on a le malheur de leur répondre, on tombe malade et souvent on meurt.

Chez les Betsimisaraka, la dénomination d'*Angatra* appliquée aux âmes des morts est tout à fait banale : selon que les hommes de leur vivant se sont montrés bons ou méchants, leurs *angatra* sont bienfaisants ou malfaisants. Ils ne quittent guère le voisinage des tombeaux. Les bons apparaissent aux vivants en rêve : si ceux-ci n'exécutent pas ce qui leur est ordonné, ils tombent malades. Les mauvais poursuivent les passants le soir, ou leur barrent le chemin.

En Imerina les *angatra* sont toujours des esprits anonymes et ils passent plutôt pour malfaisants. Dans le district d'Andramasina, on attribue aux *Angatra* des Manisotra, anciens habitants du pays, les incendies fortuits de la brousse ou des villages, et on appelle « pierre d'*angatra* », un caillou lancé mystérieusement sans qu'on sache d'où il vient. Les feux follets, dans toute l'île, sont appelés indifféremment soit « feux de *Matoatoa* », soit « feux d'*angatra* », soit « feux de *Zanahary* »,

(1) Recueilli à Ampasimpotsy.
(2) *Hazon' ody masina.*
(3) Région d'Ivongo, district d'Ivohibe.

LOLO

Le *lolo* (1) est l'objet de croyances extrêmement diverses parmi les différentes peuplades de l'île ; tantôt âme étroitement attachée au cadavre, tantôt au contraire esprit puissant d'un mort ancien, ou esprit malfaisant habitant les eaux, il apparaît aussi comme la manifestation des morts sous forme de papillons. D'une manière générale, il semble que chez les Sakalava ce soit le nom le plus banal des esprits morts, comme *angatra* chez les Betsimisaraka.

Les gens de la région de Maevatanana croient que les *lolo*, c'est-à-dire les âmes des anciens rois sakalava, sont encore puissants dans le pays. Ces esprits, disent-ils, étant les maîtres de la terre sakalava, peuvent donner ou refuser la richesse à ceux qui les invoquent. Les travailleurs de l'or surtout s'adressent à eux. On les prie auprès des *doany*, c'est-à-dire des tombeaux sacrés de chefs ou de devins. Il y a deux de ces *doany* à Maevatanana, l'un au sud de la ville, et l'autre au sud du village d'Ambatofotsy. Les cérémonies ont lieu surtout dans les jours fastes des mois Asombola, Adimizana et Alahamady. Les offrandes consistent en graisse de bœuf, miel contenu dans une tige de roseau *bararata*, ou *toaka*. Les *lolo* sont invoqués sous le nom de « Esprit de la Terre », ou « Esprits saints de la Terre », ou « Maître de la Terre ». On les appelle aussi « dieux » ou « grands mères et grands pères saints » (2).

Les Betsimisaraka du nord, dans la région de Maroantsetra, disent que, lorsqu'une personne meurt, son *lolo* ne meurt pas, mais continue de vivre dans la forêt ou dans un endroit désert non loin du village. Si un décès doit avoir lieu dans le pays, il est annoncé par un feu mobile qui apparaît sur une colline et qu'on nomme « *feu du lolo* ». Les *lolo* se promènent la nuit dans les villages ; les jeunes mères doivent se méfier d'eux particulièrement et éviter de sortir après le coucher du soleil, car si elles venaient à être touchées par le *lolo*, leur enfant mourrait. Exceptionnellement, les *lolo* pénètrent dans les cases des gens endormis ; s'ils leur lèchent la tête, ceux-ci deviennent chauves.

Les Betsimisaraka distinguent des espèces de « *lolo* », ceux de la terre et ceux de l'eau. Les *lolo* de terre ont une forme fluante et imprécise, « semblable à un souffle de vent » et leur voix est « comme celle de la poule qui glousse ». On trouve quelquefois de leurs excréments qui sont « pourris et fétides ». Ces esprits se montrent surtout à l'époque où le riz de montagne est mûr ; ils viennent alors manger le son près des mortiers où on pile le riz. Aussi faut-il éviter de laisser les mortiers dehors après la nuit tombée, et, si on est forcé de piler avant l'aube ou au crépuscule, il est bon d'allumer un peu de feu à côté du mortier pour éloigner les *lolo*. Ils aiment aussi à s'attaquer aux bœufs dans la brousse et en font mourir un grand nombre.

Les « *lolo* » des eaux sont très redoutables et toujours malfaisants. Les

---

(1) Le mot *lolo* signifie « âme ou esprit d'un mort », et aussi, par extension, sans doute, « papillon », parce que les âmes des morts sont censées apparaître sous la forme de papillons. Les sens étymologique est très obscur; il est impossible d'expliquer *lolo* comme un redoublement de « *lo* » (pourrir) en raison de l'accentuation.

(2) Lolontany, lolontany masina, tompon-tany, Andriananahary, nenimasy, babamasy.

Betsimisaraka se les figurent sous l'aspect de petits êtres à grosse tête et à longues mains griffues, avec des cheveux d'algues. Ils vivent dans la profondeur des eaux, font chavirer les pirogues et noient ceux qui les montent pour sucer leur sang. On reconnaît le cadavre d'un homme ou d'un animal tué par un *lolo* à ce que le sang sort par le nez et la bouche, et le foie devient tout de suite vert. On s'aperçoit de la présence d'un *lolo* au tourbillon qui se produit soudain à la surface de l'eau, puis s'efface. Pour les écarter, il faut porter au bras un bracelet de cuivre. Ces croyances sont également très répandues chez les Imériniens, les Bezanozano et les Betsiléo.

En passant près de l'eau hantée par les *lolo*, on peut être pris par eux (1) et tomber malade. Voici le rite qu'emploient en ce cas les Betsiléo (2). Le malade se rend au lieu hanté en portant avec lui une angady usée et il dit :

— J'ai été pris en ce lieu par l'Etre ; aussi je vais chauffer et refroidir l'angady, car le *lolo* me tient et je vais me servir de l'amulette contre le *lolo*.

Puis il fait rougir au feu l'angady, la pose sur un van et verse de l'eau dessus. Il se penche ensuite au-dessus des vapeurs dégagées. Si l'angady chauffée éclate au contact de l'eau, c'est un signe certain que l'Esprit s'en est allé.

Les Antaimorona des bords de la Matitanana ont confondu les croyances ancestrales relatives au *lolo* avec les conceptions nouvelles apportées par les Arabes et ils ont fait des *lolo* des espèces de génies malfaisants qui viennent tourmenter les humains et leur apporter des maladies. Cette catégorie d'esprits est analogue aux Djinns arabes, et d'ailleurs dans les manuscrits Ataimorona *lolo* et djinns (*jiny* en malgache) apparaissent unis comme les razana et les Zanahary. La formule *jiny ama lolo* revient fréquemment dans les incantations et dans les recettes des sorciers. Un grand nombre d'amulettes décrites dans les formulaires antaimorona sont destinées à chasser les mauvais esprits, causes d'infirmités ou de maladies (3).

Les Mahafaly croient qu'à la mort, le souffle s'en va pour devenir un *Zanahary* (dieu), tandis que le « *lolo* » reste avec le cadavre. D'après les Sakalava du nord, après le décès, le *lolo* n'abandonne pas les abords de la case, tant que le cadavre y est laissé. Il suit le cercueil, le jour de l'enterrement. A ce moment là, les assistants, pour le voir, n'auraient qu'à se baisser et à regarder entre leurs jambes, mais il n'osent pas le faire, car le « *lolo* » pourrait les tuer en les frappant sur la tête. Après l'enterrement, si on revient au lieu de la sépulture, on entend le « *lolo* » pleurer dans le tombeau et se plaindre qu'on l'abandonne. Puis, pendant sept jours, il revient à la tombée de la nuit gratter à la porte de la case et demande à entrer. On met des amulettes par la vertu desquelles il est contraint de s'en aller. Ensuite il ne revient plus que pour faire du mal, à moins que les gens de sa famille ne l'évoquent nommément pour lui demander quelque faveur.

Enfin les Sakalava du sud distinguent une espèce particulière de « *lolo* » qu'ils appellent « *tsiboko* » ou « *lolo vokatra* » et qui correspondent aux vampires de notre folk'lore. D'après les gens de la région de Betioky, ces vampires

---

(1) *Azon-javatra*, pris par un *Etre*, ou *azon-dolo*, pris par un *lolo*.
(2) *Fandriana*, province d'Ambositra.
(3) T. et D. 68.

sont des gens morts seulement en apparence et qui se réveillent une fois enterrés ; sortis du tombeau, ils ont honte de revenir au village et errent dans la brousse. Dans la région de Morondava, on croit que l'homme ainsi ressucité, quoique conservant sa forme, est devenu une espèce d'animal (1) ; voici ce qu'on doit faire, s'il se présente chez ses anciens parents. On lui donne à choisir entre deux assiettes de riz, l'une avec de la viande cuite, l'autre avec de la viande crue ; s'il prend la seconde, ce n'est plus un homme, on le tue donc et on l'enterre de nouveau. Les Sakalava des bords du Mangoky croient fermement à l'existence de ces êtres.

En Imerina, on croit que le « *lolo* » ou âme d'un mort ou d'un ancêtre apparaît fréquemment sous la forme d'un papillon, particulièrement d'un assez gros papillon nocturne et noirâtre. Quand on en trouve un dans une case, ce qui arrive souvent, on n'est guère rassuré, car il annonce aussi bien l'infortune que le bonheur. C'est peut-être un ancêtre qui apporte un enfant pour enrichir la famille, ou un mort qui vient chercher un compagnon nouveau, et prédire un décès. Il est bon d'oindre légèrement et en toute hâte la tête de ce papillon avec un peu de graisse de bœuf. Si par malheur il se brûle à une lumière ou se jette dans le feu, c'est signe d'une mort prochaine pour quelqu'un de la maison.

* * *

En résumé, il ne faut pas chercher dans les croyances malgaches sur l'âme beaucoup de cohérence ni de précision. Les mots *avelo*, *ambiroa*, *matoatoa*, *angatra*, *lolo*, ont tous à peu près la même signification. Tout au plus pourrait-on dire que les deux premiers désignent plutôt l'âme en tant qu'elle reste attachée soit à l'homme vivant soit au cadavre, et que les trois derniers s'appliquent aux Esprits, personnels ou anonymes, complètement dégagés du corps. Cette distinction se vérifie par le fait qu'on n'appelle pas ancêtre (*razana*) l'*avelo* ni l'*ambiroa*, tandis que continuellement, dans la conversation ou dans les formules rituelles, les *matoatoa*, les *angatra* et les *lolo* sont confondus avec les ancêtres. Il n'est pas inutile d'en donner quelques exemples. Constatons d'abord qu'aussitôt après la mort le défunt est considéré comme un ancêtre : dans la langue banale « mourir » peut s'exprimer par cette périphrase « partir pour devenir ancêtre » (2)

L'identité des *matoatoa* avec les ancêtres est nettement marquée par des formules rituelles comme la suivante empruntée à une prière Betsiléo (3) : C'est vous, *razana*, que nous appelons ; vous êtes ici, vous *razana*, vous *matoatoa*... ; nous venons vous remercier, ô vous *razana* ! ô vous *matoatoa* !... » De même dans les formules sakalava, on invoque souvent ensemble les *razana* et les *matoa* qui apparaissent comme deux variétés d'une même espèce. Voici, entre beaucoup d'autres, un

(1) *Bibiolona*, c'est-à-dire une bête-homme.

(2) *Lasan-ko razana.*

(3) Prière dans un sacrifice aux Ancêtres recueillie à F iadanana, province et district d'Ambositra.

texte recueilli dans la région de Morondava (1) : « ..... Et lorsque le riz est disposé de cette façon, il appelle les *matoatoa* ou *lolo* ; et voici la manière de les appeler : Hoko ! Hoko ! Venez, les *razana*..... » De même, la confusion des *angatra* et des *lolo* avec les *razana* résulte de l'échange continuel de ces termes aussi bien dans le langage banal que dans les formules rituelles.

(1) A Beria, province et district de Morondava..

CHAPITRE II

LA MORT ET LA VIE FUTURE

Ainsi l'homme, d'après les conceptions des primitifs, est formé de deux éléments, le corps et l'esprit ou l'âme. La dissociation définitive de ces deux éléments s'appelle la mort. L'origine de la Mort est très souvent expliquée dans les contes populaires malgaches et attribuée à une querelle entre deux Etres créateurs.

D'après les Tanala (1), Raondiana, le premier homme, sortit de la terre. Il modela des figures en argile et en bois que le fils d'un dieu (Zanajanahary) anima par le souffle. Mais plus tard ils s'en disputèrent la possession ; le Zanajanahary reprit la vie et Raondiana le corps.

D'après les Betsimisaraka (2), Ratany, la Terre, fabriqua au commencement une image d'homme avec le bois halampona, et elle demanda à Ralanitra, le Ciel, de donner la vie à cette image. Longtemps après, Ralanitra envoya un fils de dieu, (Zanajanahary) pour réclamer l'homme à Ratany. Celle-ci ne voulut pas le céder, arguant qu'elle avait façonné son corps, et consentit seulement à ce que chacun reprit en lui sa part, Ralanitra la vie et elle-même le corps.

Il y a de nombreuses variantes du même conte (3) : le premier couple humain, habitant la terre, façonne des figures à son image avec du bois et de l'argile, mais n'arrive pas à les animer. Passe le fils du Zanahary qui consent, moyennant une récompense en argent, à leur donner le sang et la vie. Toutes ces figures deviennent donc vivantes, mais, malgré ses réclamations, le fils du Zanahary ne peut obtenir du couple primordial le paiement de sa dette ; il se venge en faisant mourir les hommes, et reprend alors la vie qui est son bien propre, tandis qu'il laisse le cadavre à ceux qui ont façonné le corps. Dans d'autres récits, la fille d'un Zanahary d'en haut épouse soit un Zanahary d'en bas, soit le premier homme. Celui-ci a modelé des statues, que sa femme anime. Plus tard, ils se brouillent et même divorcent ; chacun alors reprend sa part (4).

Une explication plus naïve de la mort est la suivante : un jour Zanaharibe, le Grand-dieu, dit à Ratanimasina, la Terre-Sacrée :

— A quoi veux-tu que l'homme ressemble à la fin, au serpent, ou à l'arbre ?

(1) Conte recueilli à Ampasinambo, province de Mananjary : cf. T.D. 22 59.

(2) Conte recueilli à Andonabe, province de Vatomandry.

(3) T.D., 28, 29 30.

(4) Je n'attribuerais pas à ces récits une très haute ancienneté ; il est douteux qu'ils appartiennent au vieux fonds des croyances apportées par les premiers immigrants malayo-polynésiens. Il est possible qu'ils constituent un mélange d'éléments malgaches avec des idées arabes et même chrétiennes.

— Je ne veux pas que l'homme devienne semblable au serpent, il est trop laid. Je préfère qu'il soit comme l'arbre.

— Eh bien ! dit le Zanahary, tu as tort. Quand le serpent est vieux, il change de peau et redevient jeune ; quand l'arbre est vieux, il perd ses feuilles et meurt. L'homme mourra donc comme les arbres (1).

Une autre version Sakalava dit que l'homme meurt comme les arbres, parce qu'il a été façonné avec leur bois.

L'explication de la mort par une devinette est très répandue dans le folklore malgache. Je l'ai trouvée à peu près dans toute l'île sous la forme suivante :

Le dieu, au commencement, dit à l'homme : « Comment préfères-tu finir, comme la lune ou comme le bananier ? » L'homme, après avoir longuement réfléchi, choisit la fin du bananier. A partir de ce moment, les hommes moururent et furent remplacés par leurs enfants, comme les rejetons du bananier se substituent au pied mort. En choisissant l'autre alternative, ils se seraient assuré l'immortalité, car ils auraient disparu tous les jours, mais pour ressusciter le lendemain, comme la lune (2).

Telle est l'origine lointaine de la mort. Pour chaque cas particulier et actuel, la mort est attribuée soit à une reprise effectuée par le Zanahary ou à un appel des ancêtres, soit à l'action nocive d'un sorcier. Dans le premier cas on peut dire que la mort est considérée comme naturelle, dans le second cas, elle doit être vengée sur celui qui en est la cause et qu'on cherche à découvrir par divers rites.

Ces idées sont exprimées nettement dans les discours traditionnels prononcés à l'occasion des funérailles. « On n'a pas regardé à la dépense, dit un kabary Betsiléo (3) ; et on a acheté des remèdes chez le médecin. Mais c'est comme le bœuf qu'on pousse sur une pente rapide : le côté supérieur est le plus fort. Andriamagnitsa (dieu) ne sait pas faire trois choses, mais deux seulement, tuer et faire vivre. Les remèdes sont entrés par la porte, et Andriamagnitsa est venu par le faîte du toit. Ce qui vient du faîte du toit était le plus fort, et notre parent est mort ! » (4)

La conjuration (5) employée par les Antaimorona, au moment du départ pour l'enterrement, mérite d'être citée tout entière.

« Ho ! Ho ! Ho ! Nous vous appelons, Zanahary qui avez fait les hommes, qui avez fait les yeux qui voient, les oreilles qui entendent, la tête, les pieds pour marcher, soit que vous soyez au sud ou au nord, à l'est ou à l'ouest ! Voici pourquoi nous vous appelons ! X. . . . est mort : peut-être il n'a pas été enlevé par vous les Zanahary, mais perdu par un faiseur de sortilèges. Nous avons

(1) Conte recueilli à Zangoa, province de Nossi-Be.

(2) T. et D. 46.

(3) Recueilli à Ambohimahazo, district et province d'Ambositra.

(4) Dans le kabary Sihanaka, on dit de même que le mort a été emporté par l'Andriamanitra qui l'a fait — *lasan' ny Andriamanitra nanao azy.*

(5) *Tsitsika anina laha hanary faty,* recueilli à Ambila, district de Vohipeno, province de Farafangana.

de l'inquiétude là-dessus? Si c'est un faiseur de sortitèges qui a causé la mort, qu'il meure aussi, celui qui l'a ensorcelé! Prenez-le! Ne lui laissez pas de repos! Tourmentez-le la nuit, tourmentez-le le jour, parce qu'il a fait mal! Si au contraire c'est vous, Zanahary, qui en étiez fatigué, c'est vous qui l'avez séparé de nous, sans que nous l'ayons voulu. La vie de l'homme est un grand chemin unique, où on ne voit pas d'endroit où se cacher, parce que c'est une chose surveillée par les Zanahary, et il n'y a pas à entrer en lutte avec eux. Donc, va-t-en dans la terre de tes ancêtres, chez tes ancêtres, chez tes pères! Ne t'approche (plus) ni de ton père, ni de ta mère, ni de tes enfants, ni de ta femme, ni de ton cadet, mais suis le droit chemin! »

Une formule équivalente est en usage dans le Betsiléo. Quand le corps est enterré, le maître du deuil se place à la tête du tombeau, prend un roseau ou une tige de longoza avec laquelle il frappe la terre, et dit:

— Celui qui t'a ensorcelé, quand tu pourriras, qu'il pourrisse à son tour; quand ta chair tombera, que la sienne tombe aussi. Au contraire, si c'est un *Zanahary* qui t'a enlevé, bénis-nous, car nous avons fait en sorte que ton cadavre ne soit pas abandonné aux chiens! ».

Enfin les Betsimisaraka du sud font aussitôt après l'enterrement la conjuration suivante: (1) on prend une petite branche d'arbre fraîchement cueillie, on frappe la terre amoncelée sur le tombeau et on prie les « *Zanahary* qui ont fait la vie » de faire mourir le sorcier, s'il y a eu sortilège, avant que la branche d'arbre soit flétrie. La branche est abandonnée sur la tombe.

Quand le souffle de vie est sorti du corps, on procède après un temps plus ou moins long aux rites funéraires. Ceux-ci consistent essentiellement à se débarrasser aussi bien du cadavre que de l'esprit du mort.

Tout d'abord cet esprit, quoique dissocié du cadavre, ne s'en éloigne guère. Le tombeau lui sert de maison, et dans la forêt ou la lande voisine, l'âme erre avec ses compagnes, menant une pâle existence analogue à celle d'autrefois, et regrettant la douce vie, promenant sa nostalgie autour du village et des cases.

Le mort, comme disent les Malgaches, « est sorti par la porte de bois pour entrer par la porte de pierre chez Ratsimanatimindrana (Celui qui ne rend pas ce qu'il a emprunté) parmi la grande jonchée (tatarobe) où chacun est drapé dans ses lambas, où l'on se couvre la tête, quoi qu'on n'aille nulle part, là où on se couche à deux sans se rien dire, à trois sans causer ensemble, là où il ne fait pas clair le jour, et si sombre la nuit. Ce n'est point parce qu'on a choisi cela qu'on l'obtient, ni parce qu'on l'a demandé que c'est arrivé, mais c'est chose bien partagée que le trépas, et parmi les vivants chacun en a sa part » (2).

Les morts ou les ancêtres mènent donc tristement leur ombre de vie, se promènent la nuit dans les lieux déserts, causent entre eux ou interpellent les vivants qui passent; on entend parfois dans la forêt le martèlement de leurs pitons écrasant le riz dans les mortiers, le bruit de leurs flûtes ou de leurs tambours, on voit les lueurs des torches dont ils éclairent leurs allées et venues.

Telle est la tradition malgache la plus répandue, la plus populaire. Il

(1) A Nosi-Varika (Mananjary).
(2) Recueilli à Ambohitrimanjaka, non loin de Tananarive.

en est une autre qui assigne un village spécial, un royaume des Morts, à tous les trépassés. Ils n'en sortent pas et aucun vivant n'y peut entrer. Cette conception est évidemment en contradiction avec la précédente, ce dont il ne faut pas s'étonner. Ne cherchons en ces matières ni cohérence ni suite dans les idées. D'ailleurs, nos ancêtres n'ont-ils pas concilié l'existence des revenants et des vampires avec la croyance à un paradis fermé et à une prison infernale? Les Grecs n'ont-ils pas cru en même temps à l'irrévocable Hadès, au Styx que nulle ombre ne peut passer deux fois, et aussi à la présence des ancêtres morts dans le tombeau et autour de la maison des descendants.

Je me suis amusé souvent à signaler cette contradiction à des Malgaches; ils n'y avaient jamais pensé, mais ne s'en embarrassaient guère : beaucoup me répondaient que quelques morts seulement se rendaient dans le lointain royaume, tandis que la plupart restaient dans les tombeaux ou aux environs. D'après un vieux Bezanozano, seuls les morts qui tenaient à avoir un roi s'en allaient à Ambondrombe, ceux qui se contentaient comme les Bezanozano d'aujourd'hui d'un chef de village, restaient chez eux.

Le royaume des morts s'appelle généralement Ambondrombe, quelquefois Ambondromadinika (1). Son nom apparaît dans les formules rituelles, et très souvent dans les contes populaires. Il semble qu'on ait affaire à une légende locale, répandue peu à peu dans presque toute l'île, car, lorsqu'on monte du massif de l'Ikongo dans le pays Betsileo, on vous montre, non loin du chemin, au milieu des monts dénudés, une grande montagne boisée qui s'appelle Ambondrombe et qui est le lieu des morts. Le village est invisible. D'ailleurs, aucun indigène ne se risquerait à s'en approcher. On m'a raconté dans le pays qu'une fois un Monpère, c'est-à-dire un prêtre catholique, violant l'interdiction, pénétra dans la région redoutable et essaya de mettre le feu à la forêt pour extirper cette superstition. Il ne réussit qu'à brûler quelques arbres, mais les *lolo* d'Ambondrombe, effrayés et inquiets, se sauvèrent dans toutes les directions et se répandirent dans l'île entière, où ils exercèrent force représailles contre les hommes pour se venger d'avoir été troublés dans leur repos.

Au cours d'une tournée, je passai moi-même une fois à quelques kilomètres de la montagne fameuse. Tous mes porteurs ne parlaient que d'Ambondrombe et contemplaient avec une crainte respectueuse son sommet boisé. Je proposai de faire un crochet dans cette direction, mais personne ne crut que je parlais sérieusement.

On verra plus loin que les ancêtres et les Zanahary sont censés quelquefois descendre du ciel ou y monter par une échelle d'or. Cette croyance suppose que leur demeure est le ciel, probablement considéré comme solide. Mais je ne connais cette tradition que par quelques allusions des formules rituelles ou des contes populaires, et je n'ai jamais pu en avoir confirmation dans mes entretiens avec les indigènes (2).

---

(1) Ambondrona-le-grand, ou Ambondrona-le-petit.

(2) Cette tradition est peut-être fondée sur la croyance à l'âme qui souffle, après la mort, remonte dans les airs. Je ne crois pas qu'elle soit une déformation des idées chrétiennes, car on la rencontre chez des peuplades qui n'ont pu subir l'influence du christianisme.

L'idée d'une vaste demeure souterraine où habiteraient tous les morts, analogue aux enfers des Grecs et des Romains, n'est pas non plus familière aux Malgaches. Pourtant certaines peuplades ont imaginé des conceptions analogues à celle-là. Tant il est vrai que le cerveau humain arrive à se forger sous toutes les latitudes les mêmes illusions. Mais ces ébauches mythologiques sont demeurées fort vagues et n'ont eu nulle part le caractère d'une véritable croyance (1). On peut citer comme exemple une tradition assez répandue sur toute la côte orientale. Les morts, disent les Betsimisaraka, s'en vont chez Ratsivalanorano (2), le roi qui habite sous terre et dont la tête décharnée n'a pas de mâchoire inférieure.

L'idée de sanction dans la vie future n'existe pas, peut-on dire, chez les Malgaches, sauf en ce qui concerne les faiseurs de maléfices. Encore n'est-il dit nulle part expressément qu'ils sont particulièrement malheureux après leur mort. Mais on peut l'induire de ce fait qu'on les exclut du tombeau ancestral et qu'on les enfouit sans honneur. Quand on est mort, disent les Sakalava du Sambirano, on va par une grande échelle trouver le Zanahary et on se présente à sa porte. Il dit à ceux qui sont *ampamorika* (sorciers) d'aller d'un côté et de vivre avec leurs semblables, et à ceux qui ne sont pas *ampamorika* d'aller d'un autre côté. Car les *lolo* des sorciers ne peuvent pas se mêler aux *lolo* ordinaires. Mais les deux catégories d'âmes continuent d'avoir les mêmes occupations, approximativement, que pendant leur vie. Tout au plus peut-on dire que le commun des morts jouit du grand avantage d'être débarrassé des sorciers.

Les Malgaches considèrent la vie future à un point de vue immédiat et égoïste, c'est-à-dire d'après les répercussions qu'elle peut avoir sur les vivants de la part de ceux qui sont morts. Ils se désintéressent en somme de ce qu'elle sera pour eux, lorsqu'ils mourront, et ils ne cherchent pas à se la figurer autrement que dans ses rapports avec leur propre vie actuelle. C'est pourquoi il n'y a, en principe, aucune idée de peine ou de récompense, ni de jugement. Les morts persistent simplement, avec leur caractère, leurs amitiés et leurs inimitiés, leurs qualités et leurs défauts. Ils tiennent par dessus tout à avoir une maison, c'est-à-dire un tombeau, où ils puissent demeurer avec ceux de leur race, de même que les hommes du clan vivent réunis dans leurs cases ou leurs villages. Ils veulent aussi que leurs descendants s'acquittent envers eux des rites traditionnels, invoquent leur secours, leur apportent des offrandes.

Du reste les Malgaches n'essaient guère de se représenter les faits et gestes des morts ou des ancêtres, et on ne saurait trop répéter que leurs idées à ce sujet sont tout à fait confuses. Réfléchir à ces choses est considéré par certains comme dangereux ; les ancêtres n'aiment pas qu'on s'occupe d'eux inutilement ; penser à eux, c'est déjà presque les évoquer, et leur présence n'est souhaitée qu'en cas de besoin. Il serait donc ridicule et périlleux de chercher à savoir

(1) Il est possible qu'il y ait là un exemple de mythe verbal : une phrase comme celle que je cite un peu plus haut — le mort est sorti par la porte de bois pour entrer par la porte de pierre chez Ratsimanatimindrana — peut éveiller l'idée d'un roi régnant sur une Ambondrombe souterraine, idée autour de laquelle se cristallisera aisément tout un mythe. C'est là sans doute l'origine du Ratsivalanorona des Betsimisaraka.

(2) *Ra* préfixe honorifique, *tsy* négation, *valanorano* maxillaire inférieur : « Celui qui n'a pas de mâchoire inférieure », idée suggérée sans aucun doute par la vue de crânes trouvés dans d'anciennes sépultures et privés de leur mâchoire inférieure.

ce que font les Ancêtres. Ils errent aux alentours des lieux qu'ils habitent, tombeaux, pierres levées, rochers, forêts, lagons bordés de roseaux. Ils viennent pendant la nuit jusque dans les villages gratter aux portes des cases, ou bien ils se manifestent en songe à leurs parents, et réclament des dons ou des offrandes. Ils apparaissent quelquefois, même dans le jour, sous forme d'animaux, papillons, serpents, lémuriens.

La ligne de démarcation tracée quelquefois entre les sorciers et les non sorciers, et que je signalais tout à l'heure, est d'ordre social et correspond en somme à ce qui se passe chez les hommes vivants. La seule croyance relative à une véritable distinction morale entre les morts, que j'ai rencontrée chez les Malgaches, appartient aux Merina. Elle mérite d'être examinée d'un peu près. Constatons d'abord qu'elle est née précisément chez le peuple le moins barbare de l'île, mais aussi celui dont les croyances anciennes sont les plus difficiles à étudier à cause de son apparente ou partielle conversion au christianisme. Jadis en Imerina centrale on se figurait — et plus d'un vieillard conserve encore le souvenir de cette tradition — que les morts dont la vie avait été bonne ne pourrissaient pas ; au contraire les corps de ceux qui avaient mal vécu se décomposaient vite (1). Ces derniers sont appelés *maimbo*, les puants, et deviennent des esprits malfaisants, tandis que les ancêtres incorruptibles restent les protecteurs et les dieux de leurs descendants.

Cette conception, qui peut paraître extraordinaire au premier abord, est assez naturelle dans un pays où la terre conserve les cadavres. Dans les tombeaux imériniens, les corps se dessèchent, se momifient, et finissent par tomber en poussière, beaucoup plutôt qu'ils ne pourrissent. Mon ami le Docteur Fontoynont me racontait à ce sujet qu'il avait assisté à plusieurs exhumations d'Européens au cimetière de Tananarive et il me citait en particulier le cas d'un officier, dont le corps était si bien conservé dans les débris de son uniforme, que ses proches auraient pu le reconnaître au bout de 15 ans. J'ai visité moi-même sur la côte est, à Anosy, non loin de Farafangana, une grande case cimetière, où des centaines de cadavres, roulés dans de simples étoffes, étaient entassés à même le sol, depuis des générations. Aucune précaution particulière n'était prise, les cadavres n'avaient subi aucun embaumement, et j'ai pu entrer dans cette étrange nécropole, y circuler : la puanteur était supportable et la plupart des corps étaient momifiés.

---

(1) Cette conception sera plus longuement exposée à propos du principal nom que les Malgaches donnent aux dieux : *Andriamanitra*.

CHAPITRE III

LES ANCÊTRES ET LES DIEUX
leurs diverses appellations

Les ancêtres, considérés au point de vue d'un individu quelconque, peuvent se ranger dans trois catégories : les ancêtres directs ensevelis dans les tombeaux de la famille, les ancêtres des autres individus du clan ou de la tribu, à qui des descendants connus rendent encore un culte, et les Esprits de tous les autres morts passés, de tous les morts anonymes ou inconnus, qu'on ne rattache à aucun descendant vivant, mais qui toutefois peuvent être redoutables ou bienfaisants pour les hommes d'aujourd'hui. D'une manière générale, les Esprits des morts de qui on ne sait rien, dont on ignore le nom et la lignée, s'appellent Êtres (*Zavatra* ou *raha*) ; au contraire les morts, dont la descendance est vivante et connue, sont désignés sous le nom d'ancêtres (*razana*).

Il importe de bien préciser sur ce point les conceptions des Malgaches, et peut-être ne sera-t-il pas inutile de donner d'abord quelques détails sur les rites funéraires. En principe, chaque famille malgache possède un ou plusieurs tombeaux où tous les morts sont déposés, d'après certaines règles, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de place. A ce moment, un nouveau tombeau est préparé, et, s'il est suffisamment grand, on y transporte quelquefois tous les morts de l'ancien tombeau, ou bien seulement quelques-uns des plus récents. Dans ce dernier cas, le tombeau abandonné est fermé pour toujours.

Certains *kibory* ou cimetières du sud peuvent contenir jusqu'à cent ou deux cents cadavres. D'autre part les tombeaux *merina* sont en général suffisants pour dix à cinquante corps. La règle observée partout est la suivante : sont enterrés dans le tombeau du père les fils, et, parmi les filles, celles qui ne sont pas mariées, ou celles qui, mariées, n'ont pas eu d'enfants. Les femmes mariées devenues mères sont ensevelies avec leur mari et les ascendants de celui-ci. On voit que de ce fait tout Malgache a plusieurs tombeaux d'ancêtres, il en a d'autant plus qu'il lui est possible de remonter plus loin dans le passé de sa famille. Quelques exemples ne seront pas de trop pour illustrer ce qui précède.

Ramarohetra, hova de Tananarive, appartient à la tribu des Marovatana. Le tombeau de ses ancêtres paternels immédiats, où lui-même sera inhumé, se trouve à Ambohidratrimo. Le tombeau de ses aïeux paternels plus éloignés est à Ambohitsimeloka, à six kilomètres de là. Les tombeaux de ses ascendants maternels se trouvent à Ambohitsimeloka et dans un autre village du nom d'Ampananina, à une quinzaine de kilomètres d'Ambohidratrimo.

Autre exemple.

Ramanohara est un andriana, c'est-à-dire un noble, de la caste des Andriamasinavalona. Il sera enseveli dans le tombeau de sa mère Razafindrasoa et de ses grands parents maternels Rampanana et Raseheno, et non dans le tombeau

de son père Ravoavy et de ses ascendants paternels. En effet, sa mère a divorcé, emmenant avec elle ses enfants. Le tombeau de sa mère est au village de Soavina, celui de son père est à Itasy. De plus son arrière grand-mère maternelle Razakarasoa et les ascendants de celle ci sont enterrés à Ambohimanga, et d'autres ancêtres d'une autre branche à Imerimandroso. Mais, comme il appartient à la famille des anciens rois de l'Imerina, Ramanohara a aussi parmi ses ancêtres toute la lignée royale depuis Andriamasinavalona, l'ancêtre éponyme de sa caste, jusqu'au légendaire Andrianerinerina, qui aurait regné à Anerinerina, au XIV[e] siècle, en passant par Andriamanelo, dont on montre encore le tombeau dans le village d'Alasora, à quelques kilomètres de Tananarive. Andriamasinavalona est le cinquième descendant de celui-ci : il règna à la fin du XVII[e] siècle à Tananarive, et sa case funéraire est encore debout parmi les sept maisons sacrées conservées dans l'enceinte royale. Il avait eu douze épouses, dont quatre moururent sans postérité, quatre autres furent mères des quatre rois qui se partagèrent ensuite l'Imerina, et quatre enfin eurent des enfants qui formèrent la caste des Andriamasinavalona.

Certains clans Hova remontent aussi assez loin dans le temps, grâce à des traditions orales léguées de père en fils, et quelques-uns ont conservé les noms d'ancêtres très anciens, qu'ils considèrent comme des têtes de lignées. Ainsi les Tantsaha, tribu Hova de la région de Manjakandriana, descendent des trois serviteurs qui délivrèrent le roi Andriamasinavalona, prisonnier de son fils à Ambohidratrimo (XVII[e] siècle). Les Antairoka à l'ouest de Tananarive sont les descendants d'anciens rois dépossédés par la dynastie Merina à laquelle appartenait Andrianampoinimerina et les reines du XIX[e] siècle; ils citent avec orgueil les noms des Vazimba qui sont à la tête de leurs lignées et vécurent au XVII[e] siècle.

Les Zanakantitra font remonter leur généalogie jusqu'à un certain Andriantsihanika (XVI[e] siècle). Ils prétendent que leur clan comprend aujourd'hui plusieurs dizaines de mille personnes, chiffre sans doute très exagéré. Il n'en est pas moins vrai qu'au mois de Juillet 1918 j'ai vu moi-même plusieurs milliers de Zanakantitra assister à une grande cérémonie en l'honneur de leur ancêtre. Andriantsihanika est enterré sur une colline portant le nom d'Analanakoho (la Forêt-du-coq). On procéda à la cérémonie du *famadihana* qui consiste à « retourner » le corps de l'ancêtre et à l'envelopper de nouveaux linceuls de soie : il s'agissait de demander à ce *dieu* des Zanakantitra la cessation d'une épidémie de méningite cérébro-spinale qui sévissait à ce moment sur le pays.

Tous les ancêtres, c'est-à-dire tous les morts, sont des Esprits, désignés sous l'appellation générique d'Êtres (*zavatra* ou *raha*) (1) et rangés sous un certain nombre de catégories : ancêtres proprement dits, *vazimba*, *Anakandriana*, *Angatra*, *Lolo*, *Angalampona*, *Andriamanitra*, *Zanahary*. etc. L'idée d'une espèce d'*êtres* différents de l'homme et correspondant à la conception des *dieux*, telle que l'ont imaginée les peuples de l'Europe, n'existe pas chez les Malgaches païens. Il est facile de l'établir en étudiant d'un peu près les diverses catégories de *zavatra* (êtres) et de *razana* (ancêtres), et en montrant que ces deux mots sont toujours interchangeables.

---

(1) *Zavatra* et *raha* ont exactement la même acception : le premier de ces mots est plutôt en usage chez les Merina et les Betsileo, le second chez les peuples de la côte.

RAZANA

Le nom générique de *razana* (ancêtre) est appliqué aux esprits des morts par tous les peuples de l'île (1). Chez certains peuples du sud et du sud-est, en particulier chez les Bara et les Tanala, où trouve employé dans le même sens le mot *fahasivy*, qui signifie proprement « neuvième » ; il désigne les Ancêtres, parce que c'est à eux que s'applique, dans la pratique de la divination, la *neuvième* figure formée par les graines fatidiques. De même la huitième figure correspond aux brigands et aux gens malintentionnés : c'est pourquoi le mot *fahavalo* (huitième) a pris dans toute l'île l'acception de « ennemi ».

Les *Raz na* et les *fahasivy* sont des dieux : en Imérina, quand quelqu'un mourait, on disait jadis qu'il « s'en était allé pour être dieu » (2). Les Betsimisaraka du sud, dans les prières, invoquent souvent les « ancêtres morts devenus tous des Zanahary (3) ». Dans les formules des Antambahoaka, le mort est appelé par son nom qu'on fait suivre des mots : « toi qui es devenu Andriamanitra. »

Les sorciers réputés, les rois illustres sont évidemment des ancêtres plus puissants, plus redoutés que les autres et deviennent l'objet d'un culte tout particulier.

Les Bara croient que les *fahasivy* font concevoir les femmes et les rendent mères. Le *fahasivy* qui veut donner un nouveau rejeton à sa race, choisit une femme de sa descendance et, pendant le sommeil de celle-ci, il vient la secouer et peser fortement sur elle, de sorte qu'elle se réveille, alors l'ancêtre lui annonce qu'elle aura un enfant. Si ultérieurement la femme est malade, le même *fahasivy* lui apparaît de nouveau en songe pour lui révéler le amulettes qui la guériront ou la feront accoucher.

VAZIMBA

Les *Vazimba* sont des ancêtres d'une façon évidente : souvent leur lignée est connue, ils ont un nom et une histoire. Ainsi les *vazimba* les plus célèbres de l'Imerina, dont le culte est encore pratiqué aujourd'hui, dans les environ immédiats de Tananarive, Andriambodilova et Andriantsimandafika, étaient les fils d'un ancien roi de Tananarive, et vivaient au temps d'Andrianjaka (XVII[e] siècle). Les deux reines vazimba Rangita et Rafohy régnèrent dans le village d'Imerimanjaka, vers le XVI[e] siècle : elles sont les ancêtres des rois Merina.

Les tombeaux abandonnés et très anciens, contenant des morts inconnus, sur lesquels les gens du pays ne possèdent plus aucun renseignement, et même les renflements du sol parsemé de grosses pierres ou les petits monticules offrant

(1) Les Sakalava du Boeni disent souvent *kaza* au lieu de *razana*. Ce mot *kaza* a été aussi employé jadis en Imerina, car, si les gens d'aujourd'hui ne le comprennent plus, on le trouve employé deux fois dans le Tantara ny Andriana du P. Callet, sous la forme *kazabe — razabe*, les grands ancêtres, c'est-à-dire la souche originelle.

(2) *Lasanko Andriamanitra* (*lasa ho Andriamanitra*) l'expression *lasan' Andriamanitra*, équivalente à notre formule « Dieu l'a rappellé à lui », est d'emploi relativement récent, elle a été acceptée facilement par les Malaches convertis au christianisme, à cause de sa ressemblance avec la formule ancienne *lasanko Andriamanitra*.

(3) *Razana maty nanjary Zanahary.*

quelque ressemblance avec une sépulture sont appelés communément tombeaux de Vazimba et deviennent souvent l'objet d'un culte.

Par analogie les lieux déserts où il y avait une vasque d'eau, les rochers ou les pierres disposés d'une façon anormale étaient facilement considérés comme habités par des vazimba, qu'on disait alors être les Esprits des anciens possesseurs du sol, hantant les endroits où jadis ils avaient vécu.

Une légende a fini par se former. On a fait des Vazimba une tribu spéciale, antérieure aux Merina. Ils seraient venus de l'ouest, comme l'indique ce dicton populaire : « Vazimba qui s'enfuient vers l'ouest : ils ne s'en vont pas, mais retournent dans la terre de leurs ancêtres (1) » Ils restèrent longtemps établis dans le haut pays, alors très peu peuplé. C'étaient, dit la légende, des hommes de petite taille, à la tête pointue, au système pileux développé, vivant au bord des marais ou des lacs, se nourrissant surtout de poissons et de crustacés, et ne connaissant pas le fer, mais ne possédant d'autres armes que des roseaux taillés en pointe ou des épieux durcis au feu. En raison probablement de leur antiquité et du culte rendu à leurs tombeaux, on a fait des Vazimbas un peuple de sorciers, de devins, de faiseurs d'amulettes. D'après de nombreuses traditions populaires, c'est eux qui auraient fait connaître aux habitants de l'Imerina les *ody* et le *sikidy* (2).

Les Imériniens s'infiltrèrent au milieu d'eux, puis, quand ils eurent la supériorité du nombre, ils les firent partir, soit par persuasion, soit par force, ou bien ils se mêlèrent à eux et finirent par les absorber. Mais il semble bien que ces Imériniens n'étaient eux-mêmes qu'un des innombrables clans vazimba, celui du village d'Imerimanjaka : il conquit l'hégémonie en apprenant à fabriquer le fer et en forgeant des sagaies à pointes de métal ; avec ces armes nouvelles, les sujets du roitelet Andriamanelo, fils de la reine vazimba Rangita, attaquèrent et mirent en fuite tous les Vazimba leurs voisins : ceux-ci fuyaient en criant : « Sauvons-nous, car voici qu'Andriamanelo a fabriqué du fer qui vole et qui tue ! ». Au bout de trois générations, les Vazimba furent absorbés ou chassés du pays. Beaucoup s'enfuirent vers l'ouest, d'abord dans la région de l'Itasy, puis plus loin vers la côte dans les région du Boina et du Betsiriry. On prétend qu'on y trouve encore leurs descendants. On ne parle plus guère des Vazimba sur les hauts plateaux après le règne d'Andrianjaka (première moitié du XVII^e^ siècle (3).)

En réalité il n'y a pas lieu de faire aucune distinction ethnique entre les Merina et les Vazimba ; dans la plupart des cas, ceux qu'on appelle Vazimba sont simplement les plus lointains ancêtres du clan établi dans le pays : parfois un clan ancien a été chassé à une époque connue par un clan plus nouvellement arrivé, et dans l'histoire postérieure, on n'a pas manqué de désigner le premier par l'appellation de Vazimba. A l'époque de la protohistoire, malgache, c'est-à-dire vers le commencement du XVII^e^ siècle, plusieurs tombeaux de Vazimba célèbres acquirent une réputation de sainteté et furent l'objet d'un véritable culte de la part même des souverains de l'Imerina qui avaient intérêt à ménager et à se concilier les manes de ceux qu'ils avaient dépossédés. Partout où existaient des tombeaux

(1) *Vazimba nandositra niankandrefana : tsy lasa fa nody an-tanindrazany.*
(2) T. et D., 60, 61. 65.
(3) Voir T. et D., 2.

dits de Vazimba, et pour les mêmes raisons, des cultes analogues se créèrent, se cristallisant autour d'une légende quelconque, comme on en verra des exemples ci-dessous. Sont considérées comme tombeaux de Vazimba non seulement les sépultures nommément attribuées à des Vazimba connus, mais aussi les anciennes tombes abandonnées et dont on ne connaît pas les propriétaires. Elles se trouvent généralement au ras du sol ou presque, sont de petites dimensions et par conséquent individuelles (1 m. 50 sur 1 mètre) et d'ordinaire sont marquées simplement par des pierres brutes placées en désordre, quelquefois par une ou deux pierres levées. Le Vazimba est considéré comme le Maître de la Terre, dont il a été souvent du reste l'ancien possesseur ; on doit observer ses interdictions (fady), le cochon, l'oignon, interdictions communes à tous les Vazimba, sans oublier celles particulières à chacun d'eux (le sel pour Ranoro, les fourmis pour Andriantsitiavitsika, etc). Surtout on doit respecter le lieu de sa sépulture et les environs immédiats, n'y point déposer d'ordures, n'y pas préparer de cultures, même ne pas fouler cette terre sacrée. Si on le fait, fût-ce par mégarde, l'Être punit immédiatement en rendant malade, en tordant le cou, en paralysant une partie du corps. On n'obtient la guérison qu'en accomplissant les sacrifices expiatoires prescrits. Tel est l'aspect dangereux et malfaisant des Vazimba.

Ils sont bienfaisants aussi et capables de protéger et d'enrichir ceux qui vivent sur leur terre ou qui descendent d'eux. On leur adresse des vœux pour obtenir des enfants, pour revenir sain et sauf d'un lointain voyage, pour réussir dans une entreprise. Quand les vœux sont exaucés, on s'acquitte dans les formes rituelles (1).

De tels lieux de culte existent par centaines en Imerina et sont très populaires dans les campagnes. Souvent anonymes, ils sont désignés simplement par le nom de ampasambazimba : tombeau du vazimba. C'est alors exactement le *genius loci* des latins. Tous reçoivent les vœux et sacrifices des gens des environs, quelquefois, quand leur renommée s'est répandue, on vient de très loin leur demander aide et protection.

Voici quelques-uns de ces lieux de culte, énumérés au hasard de la plume.

Région	*Localité*	*Nom des Vazimba*
TANANARIVE	AMBOHIJANAHARY	Andriampirokana
		Ranjanahary
		Randriandrokarokabe
		Rapapangosasakinivorona, femme du précédent
	AMBOHIPOTSY	Andrianentoarivo
	AMBOHIMANORO	Zanamahomby
	AMBOHIMITSIMBINA	Andriamaromby
Environs immédiats de TANANARIVE	DILAMBATO	Andriambazaha
	AMBOHIMANARINA	Andriambodilova, fils de Andriampirokana
	ANDRANORO	Ranoro, femme d'Andriambodilova

(1) Voir T. et D. 4, 5, 6, 8.

Région	*Localité*	*Nom des Vazimba*
Région de TANANARIVE	AMBOHITRINIARIVO	Andriantsimandafika ou Andriantsimandafikarivo, fils de Andriampirokana
		Ramaroanaka, fils de Andriantsimandafika
	AMBOHITSITAKATRA	Randriandravindravina
		Andrianoranorana
		Ramasovoariaka, femme du précédent
	ANGAVO	Andriamanjavona
		Andriambavirano (ondine), femme du précédent
	ANANDRIBE	Andriananjavonana
	AMBATOMANOINA	Rabolobolo
		Andrianambolo
		Ingahibemamonjo
		Andriambavirano (ondine), femme du précédent
	AMBOHIJANAKA (LOHALAMBO)	Andrianambonitrimo
	AMBOLAMENA	Andriantsimaitoandriamanitra
	ANDRINGITRA	Andriambatamena
	ANKATSO	Andrianankatso
	AMBOHIMANGA et environs	Ingorikelisahiloza
		Andriantsidonina
		Ramomba
		Kotosarotra
	AMPARAFARAVATO	Andriantsimamitaka
	AMBOHINIHAZABE (près MAHABO)	Andriamahafay
		Rafotsizokinandriana
	FANDRANETY (ANTAIROKA)	Andriantsongoina
	AMPARIHIBE (près AMBATOMANOINA)	Savaka
	AMBATONOSY (id.)	Valomaitsoambero
Ouest de l'IMERINA		Renimanana
		Rasoalao et Ravola, filles de Renimanana
ARIVONIMAMO		Rakalampona
		Ramaitsoakanjo
		Rahalozavatra
		Ratsihitavatana
		Ratsaramanoloana
ANDRAMASINA		Andriamananamboahangy
VONIZONGO		Andriamosanja
		Andrianampimanjaka
		Andriamanitranala
ANKAZOBE		Ravolafotsy
		Rambolasirana
		Razaizay
		Rahiaka
		Rafohitanana
		Raboriboaka
		Rafohibelavavolo
		Ratsiolonolona
		Andriamitetiarivo
		Ravololonampanga
ANKARATRA	Sommet de l'ANKARATRA	Ramiaramasoandro
	AMBOHITRAKOLAHY	Andriandranoala
		Andrianjokotanora
		Faralahinataontany

Région	*Localité*	*Nom des Vazimba*
ANKARATRA	FENITRA	Andriampenitra
		Rafenitra, femme du précédent
	ANALAMASINA	Randriantsibabo
		Rahaingo, femme du précédent
	BETATAO	Ranonibe
	MAHAIZA (BETAFO)	Randriananizoro
		Ratsimandiazafy et Ratsialehandrafy, fem- [mes du précédent
	KITROKA (BEVATO)	Raboday
	ANOSIARIVO	Randriandranoalina
		Lambomanjaka
ITASY	AMBOHIMIANGARA	Rapeto
		Rasoavolandrainy
		Rangorimanga
		Andriankazobe
	FENOARIVO	Ratsitiavitsika
	mont VAVAVATO	Andrianasoarahanatia
		Andrianasoarahanatia, fils du précédent
		Rakelilavavolo
MANANDONA	IKIBOY	Ratrimomahalavaony
	FALIANDRO	Ramaitsobe
	IBITY	Andriamilarivo
		Andrianonilapa
AMBOSITRA		Andriantalo
		Andriantsia
		Raotohasina
		Ramaninarivo
		Rakongona
		Randriambasiana
	ANJOMA	Rapimaitso
		Ravatamandry
BEZANOZANO	ANTSAHATANTERAKA	Ramenavaoka
SIHANAKA	IMERIMANDROSO	Rasoavintsy
	ANKAZOTSARAVOLO	Ratomoeramanana (1)
		Ratomoerafefy (1)
IMERINA	ANERINERINA	Vazimba, ancêtres des Rois Merina
		Andrianerinerina
	FANONGOAVANA	Andrianamponga
		Rampanambonitany, femme du précédent
	AMBOHIMANJAKA	Andriandranolava
		Rasoalimanjaka, femme du précédent
		Andrianamboniravina
	BERAVINA	Rampoloalina, femme du précédent
		Andriampandrana
	AMPANDRANA	Andriandohafandrana
		Ramanamihoatrambonitany, femme du pré- [cédent
		Andriampandramanenitra
		Rafaramahery, femme du précédent
		Rafandrampohy
		Rasoalimananambonitany, femme du précé- [dent
		Rafandrandava
		Rafohy
	IMERIMANJAKA	Rangita, mère vazimba d'Andriamanelo premier roi de l'époque protohistorique.

(1) Figurent dans la liste des Zanahary, voir Index alphabétique ; expressément qualifiés de vazimba dans la région d'Ankazotsaravolo.

Quelques légendes caractéristiques ne seront pas inutiles pour illustrer ce qui a été dit plus haut sur les Vazimba.

ANDRIAMPENITRA ET RAFENITRA

Au pied de l'Ankaratra, sur la colline d'Anosiarivo, on montre encore le tombeau d'un Vazimba qui est l'ancêtre d'une grande partie des gens de la région. Il s'appelait Andriampenitra et avait une sœur nommée Rafenitra dont il fit sa femme. Au moment de mourir, il réunit tous ses parents et leur dit : « Je mourrai ce soir, préparez un cercueil dans lequel vous placerez mon corps, mais vous ne m'enterrerez pas. Vous déposerez simplement le cercueil sur le sol dans la forêt de l'Ankaratra, au pied d'un grand arbre que je vous indiquerai. Les hommes les plus forts me porteront là-bas, et, dès qu'ils auront déposé mon cercueil, ils se sauveront au plus vite, car des vents violents s'élèveront aussitôt. » On se conforma à ses instructions, et un grand orage eut lieu dès que son cercueil eut été déposé au pied de l'arbre. Le lendemain, on ne vit plus le cercueil qui était enfoui sous un énorme monceau de feuilles détachées par l'orage. Andriampenitra avait encore fait à ses parents les recommandations suivantes : « Une fois par an, vous tuerez sur le lieu de mon tombeau une vache pleine qui vous annoncera la récolte de l'année. Vous ouvrirez son ventre et vous examinerez le foetus. Si c'est une femelle, attendez-vous à une belle et abondante récolte. Si c'est un mâle, craignez la famine et économisez votre riz. Si la vache sursaute plusieurs fois avant d'expirer, il grêlera dans l'année autant de fois qu'elle aura eu de sursauts. Si elle respire fortement, il ventera avec violence autant de fois qu'elle aura soufflé... Je veux aussi que mes descendants se marient entre frères et sœurs. Si vous ne le faites pas, vous ne cultiverez pas toutes mes rizières, mais seulement la moitié. Si vous les cultiviez toutes, la grêle et le vent détruiraient votre riz ». C'est pourquoi aujourd'hui encore les gens de ce pays, qui ont refusé de se marier entre frères et sœurs, ne cultivent chaque année que la moitié de leurs rizières. Andriampenitra et Rafenitra avaient eu plusieurs enfants, dont les plus connus sont Andriandranoalina et Lambomanjaka. Le premier est enterré près de la porte nord du village d'Anosiarivo et son tombeau est encore l'objet d'un culte. Le second s'établit chez les Betsimisaraka. Il était possesseur d'amulettes fameuses contre les sagaies et les armes de fer. Le lieu de son tombeau n'est pas connu.

RANDRIANANIZORO

Au sud de Mahaiza, dans la région de Betafo, il y a un tombeau de Vazimba respecté de tous les gens du pays et où l'on vient de très loin pour formuler des vœux. Voici ce qu'on raconte de ce Vazimba, appelé Randriananizoro : Il avait pendant sa vie deux épouses, Ratsimandiazafy et Ratsialehandrafy, et était très réputé comme ombiasy. De tous les environs, les malades venaient le consulter, et pour prix des remèdes qu'il leur indiquait lui offraient un coq commençant à chanter. Quand il sentit qu'il allait mourir, il légua tous ses secrets à ses femmes, et elles continuèrent à exaucer les vœux que leur adressaient les habitants en leur apportant un coq. Lorsqu'elles moururent, elle furent enterrées, selon la volonté de

Randrarananizoro, l'une à droite et l'autre à gauche de son tombeau. L'habitude se perpétua de sacrifier un coq auprès de ce lieu devenu sacré, pour obtenir des trois vazimba les faveurs qu'on désirait. La formule du vœu est la suivante : « O père Randriananizoro, ô mères Ratsimandiarafy et Ratsialehandrafy, un de nos enfants est gravement malade, nous venons ici vous implorer, guérissez votre enfant, nous vous apportons l'offrande que vous exigiez pendant votre vie, nous tuons votre coq, nous le posons à côté de vous afin qu'il ne s'envole pas ».

RABODAY (1)

Dans la région de Betafo et d'Inanatonana, il y eut jadis des Vazimba. C'étaient de petits hommes, trapus et noirs, aux cheveux crépus. Leur roi nommé Raboday habitait Anosy à l'est de Betafo. Savant ombiasy, habile à consulter le sikidy, possesseur de nombreuses amulettes, Raboday avait entre autres un *fandatsahambaratra* (talisman pour la foudre) célèbre et un *oditoraka*, pour chasser les oiseaux. Il attrapait, grâce à cette amulette, tous les oiseaux qu'il voulait, et le toit de sa case était couvert en plumes. Un jour un noble d'Imerina, Andrianony, vint du nord avec quelques hommes et s'étonna fort en voyant la case royale. Raboday lui expliqua qu'il avait un ody pour se procurer toutes les plumes d'oiseaux. Il consentit à faire avec l'étranger le faditra (alliance du sang), puis à lui révéler ses secrets et à partager avec lui ses amulettes. Muni des ody, Andrianony s'en retournait vers le nord, mais, arrivé à un jour de marche, il réfléchit longuement et se dit que d'autres pourraient obtenir après lui de faire le faditra avec le Vazimba. Il se décida donc à supprimer Raboday, mais, comme il ne pouvait verser le sang de son frère, il ordonna à quelques-uns de ses gens de retourner à Anosy, de s'emparer du Vazimba et de l'étouffer entre deux matelas. Ce qui fut fait. Ensuite Andrianony s'établit dans le pays. Les Vazimba, effrayés par la mort de leur roi, s'étaient tous enfuis et se réfugièrent, dit-on, dans le Betsiriry, où se trouvent encore aujourd'hui leurs descendants.

ANDRIANTSIMAMITAKA

Au nord du petit lac d'Andranoritra, près d'Amparafaravato, sur la colline d'Antanetibe, il y avait un tombeau, formé de quelques pierres brutes jonchant le sol, et qu'on disait être celui du vazimba Andriantsimamitaka. Il était entouré de murs et dans l'enclos poussaient des *fano* et des *vahona*, avec lesquels les gens du pays fabriquaient des amulettes. Ces ody tiraient leur vertu de la sainteté du vazimba enterré en ce lieu. Il était interdit de s'approcher de son tombeau, quand on avait mangé des oignons ou du porc, les deux principaux fady du vazimba. Ce culte fut mis en vogue, dit-on, par un nommé Tsiabona.

ANDRIAMAHAFAY

Dans le district d'Ambohidratrimo, à l'est de Mahabo, il y a un petit lac, et, sur le sommet d'une colline voisine, on distingue encore les traces d'un ancien village. Ce lieu fut habité autrefois par les Vazimba. Leur village s'appelait

(1) T. et D., 60.

Ambohiniazabe. Le roi de ces Vazimba, Andriamahafay, était célèbre comme devin, et il détenait le secret de beaucoup d'amulettes efficaces. Tous les rois voisins le redoutaient. Mais un jour il apprit qu'Andrianjaka [1], avec ses hommes armés de sagaies à pointe de fer, s'était emparé de l'Andringitra et en avait chassé tous les Vazimba. Comprenant que son peuple ne pourrait pas résister non plus aux Merina, il tomba dans un profond désespoir. Ayant réuni ses sujets, il leur dit :

— Le roi des Merina s'est emparé de l'Andringitra, il a forcé les Vazimba nos frères à abandonner leurs terres, et il ne tardera guère à s'attaquer à nous. Nous serons obligés de nous enfuir à notre tour. Pour moi, j'aime mieux mourir que de voir cette honte. Abattez donc ma case, avec les bois préparez-moi un cercueil que vous porterez au bord du lac. Je ne veux pas devenir l'esclave des Merina. Quant à vous, quittez ce pays et allez vivre libres loin des Merina. »

Ils firent selon sa volonté. Quand le cercueil en forme de pirogue fut prêt, on le porta au bord de l'eau et Andriamahafay s'y coucha, puis on plaça dessus le lourd couvercle en bois qu'on lia de cordes, et on immergea dans les profondeurs du lac le roi Vazimba. Ensuite ses sujets s'en allèrent loin vers l'ouest et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils arrivèrent au bord du lac Itasy. Ils fondèrent là un village qu'en souvenir de leur ancienne demeure ils appelèrent aussi Ambohiniaza. Le lac où avait été immergé le corps d'Andriamahafay conserva son nom. Aujourd'hui encore il est l'objet d'un culte.

LES VAZIMBA DU LAC ITASY

Au nord du lac Itasy, dans la région d'Ambohitrondrana, il y avait aussi des Vazimba. Ils auraient enseigné aux Merina le sikidy et l'art de préparer les amulettes. Le dernier roi Vazimba de Soavimbazaha aurait été Andriamary. On montre encore dans le canton un certain nombre de tombeaux de Vazimba à Ampongavato, au nord d'Ampahimanga, à l'ouest d'Ambatonilita, au nord et au sud de Sambaina. Mais personne ne connaît plus le nom des Vazimba enterrés dans ces tombeaux.

On a vu plus haut que des Vazimba chassés par les Merina de la région de Mahabo étaient venus s'établir à Ambohiniaza. A une époque impossible à préciser, un de leurs rois, peut-être d'origine Merina, et appelé dans la tradition populaire le Roi-du-Centre, avait réuni sous son autorité tous les habitants des quatre cantons qui furent plus tard le Mamolakazo, le Mandridrano, le Valalafotsy et le Valabetokana. En ce temps, il y avait déjà des Merina en assez grand nombre dans le pays, et ils étaient moins nombreux. Or un jour le Roi-du-Centre convoqua tous ses sujets et leur annonça son intention de construire une forte palissade, d'élever une pierre commémorative (vatomitsangana) de la hauteur de son corps et de forger un taureau en fer de grandeur naturelle. « Tous les peuples de mon royaume, ajouta-t-il, devront participer à ces travaux ; je punirai et je chasserai de leurs villages ceux qui ne voudront pas exécuter leur part de tâche, car la terre et le royaume sont à moi »

(1) Roi merina qu'on place approximativement au commencement du XVII[e] siècle.

Quand le habitants de l'est arrivèrent à Ambohimalaza, leurs bois étaient courbés parce qu'ils avaient attaché aux deux extrémités leurs paquets de provisions de route. « Vous avez plié mes bois, dit le roi du Centre ; vous êtes des plieurs de bois (1) ». Les habitants de l'ouest s'arrêtèrent en route pour se reposer : ils avaient tellement soif qu'ils tarirent une source, et le roi appela pour cela leur pays le lieu où l'eau-s'arrête (2). Les habitants du nord furent aussi en retard. Le roi leur demanda ce qui les avait arrêtés. Ils contèrent naïvement qu'après avoir lié leurs bois, ils s'étaient amusés à ramasser des sauterelles nouvellement écloses ou sauterelles blanches (3). Quant aux gens du sud, ils ne se rendirent pas du tout à la convocation, car ils étaient occupés à préparer un grand emplacement de rizières. Aussi le roi appela-t-il leur canton le-grand-terrain-d'un-seul-tenant (4). Mais il était de plus en plus en colère, parce qu'il voyait que les Vazimba mettaient beaucoup de mauvaise volonté à exécuter ses ordres. Il les attaqua donc avec tous les Merina déjà installés dans le pays et les força à s'expatrier. Il s'en allèrent, les uns vers le nord-ouest dans la direction de Fenoarivo, et les autres vers l'ouest. La plupart émigrèrent jusque dans le Bongolava et le Boina où leurs descendants vivent encore. Quant au roi du centre, il continua de régner sur les quatre cantons, et, quand il mourut, on construisit son tombeau sur le sommet du grand rocher rond qui dominait le village d'Ambohiniaza (5).

Dans le Valalafotsy, les habitants tiennent les anciens Vazimba pour de puissants sorciers, dont l'influence peut s'exercer encore aujourd'hui. A Ambohijanamasoandro, on conte l'histoire suivante : Auprès du village, il y a deux tombeaux de Vazimba, un au nord et l'autre à l'est. Or, en l'an 1906, il y eut une grande sécheresse dans tout le canton, tandis que dans le voisinage il tombait beaucoup d'eau. Toutes les plantes se desséchaient et la famine menaçait le pays, quand un habitant du village déclara qu'il avait entendu des voix de Vazimba lui ordonnant d'aller trouver le fokonolona. Les Vazimba réclamaient le sacrifice d'un mouton blanc à tête rouge ; sinon, la pluie ne tomberait plus jamais dans le faritany. On chercha donc deux moutons à tête rouge, l'un pour le Vazimba du nord, l'autre pour celui de l'est. On les sacrifia près des pierres sacrées. A peine la cérémonie fut-elle terminée que la pluie tomba en abondance et aussitôt les champs reverdirent.

Les Vazimba de l'Itasy apparaissaient autrefois aux gens du pays ; on en voyait souvent deux sur une grosse roche au nord du lac. Ces *olomasina* (personnages sacrés) vêtus de *lambamena* et accroupis sur la pierre se chauffaient au soleil ; on les voyait très bien et ils ne faisaient pas attention aux gens qui les regardaient ; mais, si on s'approchait de trop près, ils disparaissaient sans qu'on s'en rendît compte, ou ils se plongeaient dans les eaux. Lors du voyage de Ranavalona I à l'Itasy, ils apparurent comme d'ordinaire, et la reine envoya des gens pour s'assurer si c'étaient ou non des hommes. Mais ils disparurent à l'approche des envoyés. La reine, persuadée que c'étaient des Êtres (zavatra), hésita sur ce

(1) Jeu de mots sur le nom de la région : Mamolakazo.

(2) Jeu de mots sur Mandridrano.

(3) Jeu de mots sur Valalafotsy.

(4) Jeu de mots sur Valabetokana.

(5) Aujourd'hui encore on montre à Ambohiniaza le tombeau d'Andriambahoaka.

qu'elle devait faire et songea à immoler au pied de la roche un bœuf *volavita* ; elle se décida à faire célébrer seulement des jeux, mais elle ordonna de respecter et de ne pas souiller la pierre sacrée (1).

Les Vazimba qui apparaissent de cette manière sont appelés du nom de « Vazimba vivants » (Vazimba velona) par opposition avec les « Vazimba enterrés » (Vazimba milevina), dont les tombeaux sont l'objet d'un culte.

Ces Vazimba *vivants* se sont réfugiés dans l'ouest en pays sakalava, et Radama I, lors de l'expédition de Majunga, en vit, dit-on, à Ambatomainty, à l'ouest de Mahabo, au bord de la mer. Petits, à tête plate, noirs de peau, ils ne portaient aucun vêtement et jouaient sur le sable. Mais dès qu'ils se sentirent regardés, ils se plongèrent dans les eaux de la mer.

RASOALAO

Il y avait, dit-on, dans l'ouest, une femme Vazimba, Renimanana, qui avait deux filles nommées Rasoalao et Ravola. Renimanana était très riche, car elle avait pouvoir sur tous les animaux et les oiseaux vivant sur la terre. Ses filles devenues grandes la prièrent de faire entre elles deux le partage de ses biens. La mère s'étonna, mais elles dirent :

— O mère, quand tu ne sera plus ici, nous serons incapables de faire le partage nous-mêmes, nous nous disputerons et nous ne nous aimerons plus. Et puis nous espérons nous marier, avoir des enfants, nous voulons empêcher le désaccord et les querelles entre nos héritiers, quand nous serons mortes.

La mère consentit donc. Comme Rasoalao était l'aînée et la plus forte, elle eut en partage tous les animaux sauvages. Ravola, faible de corps et timide de caractère, eut tous les animaux doux et apprivoisés. A Rasoalao échurent les bœufs sauvages, les sangliers, les *fosa* (2), les chats sauvages, les pintades, les hérons, les *arosy* (3), les perdrix ; à Ravola, les bœufs domestiques, les porcs, les chiens et les chats, les poules, les oies, les canards. De génération en génération, les descendants de Rasoalao et de Ravola continuèrent à se partager de la même façon l'héritage de leur aïeule vazimba. C'est pourquoi il y a des animaux sauvages et des animaux domestiques, et c'est pourquoi aujourd'hui encore, quand on va dans l'ouest à la chasse des bœufs sauvages, on doit adresser une prière et faire une offrande à la vazimba Rasoalao.

Une autre version de la légende de Rasoalao est donnée par le Tantara ny Andriana. Lorsque les Vazimba se retirèrent dans l'ouest, Rasoalao et Rapeto descendirent vers l'Itasy. Rasoalao était la propriétaire des bœufs et Rapeto le possesseur du marais de la région de l'Itasy, propre à la culture du riz. Quand Rasoalao gardait ses bœufs, ils mangeaient toujours le riz de Rapeto et celui-ci disait : « Quelle folie de se fatiguer à garder ces choses de rien et de conserver tous ces animaux sans valeur ! » Rasoalao de son côté disait : « Ne désireras-tu pas

(1) Résumé du T. A., p. 244, 245.
(2) Petit carnassier plantigrade.
(3) Sorte d'oie sauvage.

finalement, toi, ce qui m'appartient? Finalement certes ton riz à toi ne sera pas suffisant, si on n'y ajoute la viande de mes bœufs ! » Et Rapeto ajoutait : « Le riz que m'a donné Andrianakotrina, il faut qu'il me soit suffisant ? Et c'est toi qui en auras envie. Quant aux bœufs ? je pense que leur place n'est pas ici. »

Rapeto prit alors les pierres dont la rivière d'Ambodifefy était pleine ; il en fit un barrage et la rivière fut bouchée ; ainsi le marais se transforma en lac, et les bœufs de Rasoalao n'eurent plus rien à manger. Rasoalao ennuyée s'en fut à Manerinerina. Elle mourut chez les Sakalava. Rapeto, lui, mourut chez les Mamo. Mais c'est à Ambohimiangara qu'est le village de Rasoalao, et à Ambohidrapeto qu'habita Rapeto, autrefois, chez les Merina (1)

LES VAZIMBA DE LA MANANDONA

La grande vallée marécageuse de la Manandona, dans le Vakinankaratra, fut jadis habitée par les Vazimba ; leurs villages étaient sur les principales montagnes, Ibity et Ikiboy. On y voit encore les cavernes qui leur servaient d'habitations, entourées d'enclos en pierres brutes. Plus tard arriva de l'Est un chef nommé Rafovato, avec sa femme Ravadifo. Ils venaient du bas pays, à la recherche de meilleures terres, et leur village d'origine avait nom Ambohipoloalina. Les Vazimba eurent grand peur de ces nouveaux venus, de teint clair et de taille relativement haute, qui possédaient des armes meurtrières, les sagaies à pointe de fer. Rafovato s'établit à Vatondrangy, grand rocher à la lisière de la forêt de Betsimisitra. De là il envoya son fils aîné à la conquête de l'Ankaratra. Son petit fils Iponana descendit vers le sud jusqu'à la Manandona et en chassa les Vazimba ; il fonda un village qui garda son nom, Ambohiponana. Les Vazimba expulsés se sauvèrent dans l'ouest, vers les montagnes de Bemahazembina. Leurs descendants existent encore dans la région de Morondava.

Voici les noms des rois Vazimba de la Manandona : Ratrimomahalavaony à Ikiboy, Ramaitsobe à Faliandro, Andriamilarino au nord du mont Ibity, et Andrianombilapa au sud. Sur le sommet et tout autour du mont Ibity, il y a de nombreuses tombes de Vazimba. Elles ressemblent assez aux fasanauiritra (tombeaux où l'on met directement dans la terre le cadavre enveloppé d'un suaire). Elles sont couvertes d'une longue pierre ovale, d'un mètre ou plus de longueur. A la tête et au pied, il y a une pierre levée. Il est défendu de faire des cultures aux environs de ces tombeaux, surtout de les fouler aux pieds ou d'y faire des ordures. Celui qui enfreint ces fady a les jambes enflées ou le cou tordu, ou bien est atteint de paralysie partielle.

LES VAZIMBA D'ALASORA

La dynastie qui domina l'Imerina à l'époque historique, se rattache par une succession ininterrompue de rois ou de reines à une famille de Vazimba qui régnait en dernier lieu à Imerimanjaka. Voici cette filiation d'après l'Histoire des Rois, du père Callet (2).

(1) T. A., p. 239.

(2) Tantara ny Andriana teto Madagascar, réédité par l'Acad. Malg. 1908, t. I. p. 8 sq.

NOM	VILLAGE ROYAL	DATE APPROXIMATIVE
ANDRIANERINERINA	Anerinerina	XIVe siècle ?
ANDRIANANJAVONANA	Angavoatsinanana	
ANDRIANAMPONGA	Fanongoavana	
ANDRIANDRANOLAVA	Ambohimanjaka	
ANDRIANAMBONIRAVINA	Beravina	
ANDRIAMPANDRANA	Ampandrana	XVe siècle ?
ANDRIANDOHAFANDRANA	Ampandrana	
ANDRIAMPANDRAMANENITRA	Ampandrana	
RAFANDRAMPOHY	Ampandrana	Première moitié du XVIe siècle
RAFANDRANDAVA	Ampandrana	
RAFOHY	Imerimanjaka	
RANGITA	Imerimanjaka	
ANDRIAMANELO	Alasora	Deuxième moitié du XVIe siècle
RALAMBO	Ambohidrabiby	
ANDRIANJAKA	Antananarivo	Commencement du XVIIe siècle

Rafohy la Courtaude et Rangita la Crêpue, qui régnèrent à Imerimanjaka au XVIe siècle, sont des reines Vazimba. Les traditions, en ce qui les concerne,sont assez contradictoires et en font tantôt des sœurs, tantôt la mère et la fille. A leur mort, enfermées dans des cercueils en forme de doubles pirogues, elles furent immergées à l'endroit le plus profond du marais d'Imerimanjaka ; on a déjà vu précédemment ce mode de sépulture utilisé pour un roi Vazimba d'Ambohiniazabe. A Imerimanjaka toutefois on montre encore aujourd'hui un tombeau très primitif objet d'un culte et qu'on dit être celui de la Vazimba Rafohy. Les deux traditions peuvent cependant se concilier, car, d'après certains récits, les viscères seuls auraient été enfermés dans un cercueil en bois et immergés dans le lac, tandis que les corps auraient été inhumés dans un tombeau. D'après le « Tantara ny Andriana » (1) ce mode de sépulture était particulier à certains clans Vazimba : ils enfermaient leurs morts entre deux pirogues se recouvrant l'une l'autre et qu'ensuite on immergeait dans l'eau (2). Ce rite était aussi pratiqué par les Sakalava. Le fils de Rangita la crêpue, Andriamanelo, est considéré généralement comme le fondateur de la dynastie hova. On ne l'appelle plus Vazimba, parce qu'on le regarde comme inaugurant l'âge historique. D'ailleurs, d'après une tradition assez accréditée, Rafohy et Rangita auraient épousé des étrangers, des hommes appartenant à des clans non vazimba. Andriamanelo apprit à ses sujets à forger le fer et à fabriquer des sagaies. Grâce à ces armes nouvelles, plus redoutables que les épieux durcis au feu, il chassa ou soumit tous les petits clans vazimba du voisinage. La plupart de ces Vazimba ne quittèrent pas le pays, ils sont les ancêtres des hommes à peau noire qui constituent une bonne partie de la population de l'Imerina. Voici

(1) T. A., p. 256.
(2) *Ny lakana atao mifanarona andevenana azy ka navarina ao anaty rano.*

leur histoire telle qu'elle est racontée par un de leurs descendants, qui fut le chef des soldats noirs au temps du roi Radama (1).

Les rois antérieurs à Andriamanelo étaient des Vazimba. Lorsque les rôdeurs houves (2) arrivèrent dans le pays, ils s'unirent aux Vazimba par des mariages. Les enfants nés de ces unions avaient une taille plus élevée que les Vazimba. C'est ainsi que Rafohy et Rangita prirent des maris dans le clan des étrangers et qu'Andriamanelo était le fils d'un Houve. Quand il devint roi, sa constante préoccupation fut de vaincre le peuple qui avait son principal village à Alasora, tandis que lui-même habitait Imerimanjaka, résidence de sa mère Rangita. Chaque jour les enfants du pays jouaient en deux partis opposés, celui des Vazimba et celui des rôdeurs houves. Mais lorsqu'ils entraient en lutte, les petits Houves étaient toujours battus par leurs adversaires, plus forts et plus courageux. Pour résister, ils imaginèrent de pétrir de l'argile en forme de pointes et d'adapter ces pointes à des hampes de roseaux. Grâce à ces armes, ils mirent en fuite les petits Vazimba, puis ils vinrent auprès de leurs parents se vanter de leur victoire. Andriamanelo, en examinant les armes de roseaux et d'argile fabriquées par les enfants, eut l'idée de perfectionner leur invention pour déposséder de leur terre les gens d'Alasora. Il réunit les Houves et leur dit :

— Nos enfants ont inventé des armes, avec lesquelles ils ont vaincu les enfants des Vazimba. Trouvons une matière plus dure que l'argile et il nous sera facile de triompher des Vazimba et de nous emparer de leur capitale.

Or sur ces entrefaites un homme vint d'Anosibe dans l'Amorokay, apportant à Andriamanelo un petit lingot de fer, dont il lui révéla la composition et les usages. Le roi fut très content : il donna une belle récompense à l'homme et ordonna à ses fidèles d'aller fabriquer du fer à Anosibe. S'inspirant des armes confectionnées par les enfants, avec de la terre rouge et des roseaux, ils préparèrent un grand nombre de sagaies avec des bois et des pointes de fer. Quand tout fut prêt, Andriamanelo convoqua les chefs des Vazimba et leur dit :

— Je me rappelle les recommandations de Rafohy et de Rangita, les Vazimba sont la source d'où je suis issu, je viendrai donc vous rendre visite jeudi à Alasora.

Les Vazimba furent transportés de joie et félicitèrent Andriamanelo de se souvenir de son origine. Mais le roi donna les instructions suivantes à ses gens :

— Lorsque je vous dirai : « Frappez maintenant ! » N'hésitez plus, percez de vos sagaies hommes et femmes !

(1) C'est M. Savaron, colon établi depuis plus de vingt-cinq ans à Madagascar, qui m'a obligeamment communiqué un manuscrit de la main de Rainianjanoro, écrit en 1878 et qui était la copie d'un manuscrit plus ancien dicté à un aide-de-camp sachant écrire par le grand-père de Rainianjanoro, qui s'appelait Rainimarovavy ; il était 15 Honneurs (c'est-à-dire général) et chef des soldats noirs ; le récit fut rédigé et dicté sous le règne de Ranavalona I, c'est-à-dire entre 1828 et 1861. Composé par un descendant des Vazimba noirs, il est évidemment tendancieux et peu favorable aux Houves, ces vieux ennemis des Vazimba. Mais il offre précisément beaucoup d'intérêt, parce que dans l'histoire de la formation de l'unité du royaume merina, il nous apporte la tradition des vaincus, et que nous ne connaissions auparavant que la tradition des vainqueurs.

(2) Les Houves sont constamment désignés par l'appellation de *mpirenireny* (rôdeur, vagabond) dans le récit que nous résumons ici.

Le jeudi, lorsqu'Andriamanelo et ses gens arrivèrent à Alasora, les Vazimba, réunis en grand nombre, les accueillirent en frappant des mains et en poussant des acclamations en l'honneur de celui qui avait invoqué son origine vazimba par Rafohy sa grand-mère et Rangita sa mère. Mais il cria un ordre et ses gens assaillirent la population désarmée à coups de sagaies. Les Vazimba se dispersèrent. Beaucoup de leurs femmes et de leurs enfants furent réduits en esclavage. Ceux qui s'échappèrent s'établirent en divers lieux : au nord, à Ampohipoloalina et à Margarano, à l'est, à Faliary, à l'ouest, dans divers villages de la région d'Ambohidratrimo. Leurs descendants constituèrent les clans noirs dits des Six Mères (Mainty enindreny). Parmi ces clans il faut citer surtout les Manisotra et les Manendy, où les rois Mériniens puisaient leurs meilleurs soldats. Le grand Andrianampoinimerina louait les Manisotra en ces termes :

— Dix de ces Manisotra peuvent en vaincre cent d'autres castes, cent peuvent en vaincre mille, et mille peuvent en vaincre dix mille... Ils sont comme des brutes lorsqu'ils combattent, ils ne redoutent plus la mort, et chez eux il n'est pas jusqu'aux femmes qui ne résistent !

Un de leurs adversaires disait encore à Andrianampoinimerina :

— Ces descendants des Vazimba sont invincibles : on dirait des enragés ; ceux qu'ils prennent sont bien malheureux ; ils leur coupent les bras, leur arrachent les dents qu'ils jettent au milieu de nous ; alors, bouleversés, nous fuyons en faisant des vœux pour notre salut. On ne peut venir à bout de ces gens-là !

Et l'auteur du manuscrit conclut en disant : « Lorsque des Houves se rencontrent, la bravoure des Manisotra, vrais descendants des Vazimba, est un de leurs sujets de conversation. C'est à cause de la crainte qu'ils en ont qu'ils vont prier sur les tombeaux des Vazimba, soit qu'il s'agisse de tombeaux de pierre, ou d'emplacements sacrés, lacs ou étangs entourés de roseaux. Si quelqu'un leur dit qu'il y a un Vazimba, ils ôtent leur chapeau, car ils n'ont pas cessé jusqu'ici d'en avoir peur. »

Dans les dernières recommandations qu'avant de mourir Andrianampoinimerina fit à son fils Radama, il n'eut garde d'oublier les Vazimba noirs :

— Pour ce qui est des Noirs des Six-Mères, je n'ai plus besoin, mon fils, d'attirer votre attention sur leur courage. Tant qu'ils seront autour de vous, il n'est rien que vous ne puissiez conquérir : vous posséderez l'île tout entière et la mer sera votre limite. Aimez les donc beaucoup, ne changez rien de ce qui les concerne, car ils sont de la race des Vazimba, anciens maîtres du sol. Que les Zanahary et les ancêtres leur soient favorables ! »

LES VAZIMBA DE TANANARIVE

Le lieu où s'élève aujourd'hui Tananarive, avant d'être occupé par les rois mériniens, s'appelait Analamanga, la forêt-bleue ; c'était une montagne boisée, habitée seulement par un petit clan de Vazimba. Le petit-fils d'Andriamanelo, Andrianjaka, qui régnait au commencement du XVIIe siècle, les expulsa. L'histoire mérite d'être contée, car les chefs de ces premiers possesseurs du sol demeurèrent l'objet d'un des cultes les plus fervents de l'Imerina, culte qui s'est perpétué jusqu'à nos jours :

Le roi Andrianjaka, après s'être emparé de l'Andringitra, de Mamiomby, d'Ambohipoloalina, d'Ampananina et de Mangabe, résolut d'établir sa capitale à

Analamanga (1). Grâce aux armes nouvelles, aux sagaies à pointe de fer, il ne rencontra aucune résistance et fixa sa demeure sur l'emplacement du Rova futur d'Andrianampoinimerina. Pour marquer qu'il était décidé à occuper fortement ce lieu, il lui donna le nom de Tananarive, le Village-des-Mille. D'ailleurs la plupart des Vazimba acceptèrent sa domination ; Andrianjaka de son côté se conciliait les Vazimba en honorant par les rites dus aux ancêtres le tombeau de l'ancien roi du pays, Andriampirokana, dont il avait dépossédé les fils. Toutefois il jugea prudent d'éloigner de Tananarive ces deux compétiteurs éventuels qui s'appelaient Andriambodilova et Andriantsimandafika. Il les fit venir et leur dit :

— Dorénavant, c'est moi qui serai le maître d'Ialamanga. Vous devez donc quitter ces lieux. Mais je vous donne à tous deux, selon ce que vous choisirez, la zone comprise entre Manjakaray, Anosiarivo, Amboniloha d'une part, et l'îlot d'Anosisoa d'autre part. »

Ratsimandafika prit la zone du nord et Andriambodilova s'établit à Anosisoa.

ANDRIAMBODILOVA.

Le fils d'Andriampirokana choisit un emplacement favorable sur la petite colline d'Ambohimanarina, fit creuser un fossé rond, à l'intérieur duquel il construisit une case en bois. La porte de l'enceinte était au nord et on voit encore les deux pierres levées qui servaient d'appui au grand disque rond de fermeture. Le Vazimba, aidé d'un esclave, cultiva un terrain situé à Ambatotsiky, au sud de la maison. Cet endroit devint sacré plus tard, en mémoire du grand Andriana, comme on appelle encore aujourd'hui le Vazimba d'Ambohimanarina.

Un jour Andriambodilova était allé au nord-ouest vers les marais de la Mamba : il aperçut, sur une roche au milieu de l'eau, un être qui remuait. Il s'approcha en pirogue et vit que c'était une belle jeune fille, aux longs cheveux. Sitôt qu'il prit terre auprès d'elle, l'être mystérieux plongea dans l'eau. Il revint plusieurs jours de suite, mais échoua dans toutes ses tentatives pour s'emparer de la jeune fille. Enfin il vint une fois bien avant elle, se cacha dans les roseaux et put la saisir par les cheveux au moment où elle essayait de s'enfuir. C'était l'ondine Ranoro, enfant d'Andriantsira. Il lui déclara qu'il l'aimait et la supplia de consentir à devenir sa femme. Elle finit par accepter de le suivre, mais posa une condition à leur union, c'est que jamais on ne prononcerait devant elle le mot sira (sel) (2).

Ils vécurent heureux pendant des années, et ils avaient déjà plusieurs enfants, lorsqu'ils se séparèrent dans les circonstances suivantes : Andriambodilova avait une vache et un veau. Un jour, en allant travailler à son terrain d'Ambatotsiky, il recommanda à sa femme d'attacher le veau au poteau, parce qu'il avait l'intention de revenir traire la vache. Mais l'étourdie attacha par la queue le petit veau qui se détacha facilement et alla boire tout le lait de la vache. A son retour Andriambodilova s'aperçut que le veau avait été lâché et qu'il n'y avait plus de lait. Furieux, il cria à Ranoro :

---

(1) Voir T.D., 2.

(2) Ce mot entrait dans le nom de son père qui s'appelait Andriantsira, c'est-à-dire le Seigneur du Sel.

— Pourquoi donc n'as-tu pas attaché le veau, fille du Sel ? Aussitôt elle quitta la case, courut dans la direction de l'ouest, et, en face de la roche qui porte son nom, se plongea dans les eaux, pour ne plus jamais reparaître.

D'après une autre tradition, Ranoro était un jour allée puiser de l'eau à la source, en laissant ses enfants sous la garde de leur père. Les derniers nés réclamaient leur mère, criaient et pleuraient. Andrimbodilova ne réussissait pas à les calmer ; excédé, il finit par s'écrier :

— Oh ! Taisez-vous, enfants du sel !

Ranoro sut qu'il avait prononcé le mot interdit. En arrivant elle déposa sa cruche et dit à son mari qu'elle partait pour toujours. Il ne put la retenir et elle courut se plonger dans les eaux de la Mamba.

Quand le grand Andriana mourut, on l'enterra dans son village. Sur sa tombe, recouverte de pierres plates, on érigea une pierre levée (1). Son esclave mourut peu de temps après ; on l'inhuma à peu de distance de son maître, en marquant l'emplacement par une pierre, qui existe encore en dehors des murs construits pour enclore la sépulture d'Andriambodilova. Celui-ci fut considéré de suite comme un *olomasina*, c'est-à-dire comme un saint. D'abord il était l'héritier direct des anciens rois Vazimba d'Analamanga, et puis on racontait de lui des choses merveilleuses : un jour, il avait reçu dans sa solitude la visite d'un envoyé d'Andrianjaka, venu pour l'espionner ; il l'avait fait entrer dans sa case, mais, quand l'autre voulut sortir, la case se mit à tourner rapidement sur elle-même, et l'espion dut implorer la pitié du Vazimba pour obtenir de s'en aller sain et sauf. Aussi, le tombeau d'Andriambodilova devint-il un lieu de culte très fréquenté. Le roi de Tananarive l'honorait à l'égal de celui d'Andriampirokana. Tous les ans, il y faisait tuer un bœuf *volavita*, et ce rite se perpétua jusqu'à la conversion de la reine au protestantisme en 1869. Pas un Andriana ou un houve n'aurait passé autrefois à Anosisoa, à proximité du sépulcre, sans descendre de son filanzane, fermer son parasol et quitter son chapeau. Beaucoup de soldats, avant de partir en expédition, venaient prendre un peu de terre au tombeau du Saint Vazimba, et l'emportaient dans un coin de leur salaka. Depuis que le christianisme s'est répandu en Imerina, le culte d'Andriambodilova a perdu sans aucun doute de son importance, mais il est encore pratiqué ouvertement par beaucoup de personnes et secrètement par un plus grand nombre encore.

On raconte que peu après la conquête de Madagascar par les Francais, l'administration avait fixé l'emplacement de l'abattoir pour le groupement d'Ambohimanarina un peu au nord du tombeau. On tuait là des cochons et on violait ainsi l'une des principales interdictions du Vazimba. Mais il arriva aux bouchers toute espèce de mésaventures : vêtements brûlés ou arrachés, maladies, accidents. Des maux sans nombre s'abattirent aussi sur la région : coups de vent soudains, orages de grêle, rupture des digues et inondation des rizières, épidémies de fièvre. Les habitants attribuaient toutes ces infortunes à la profanation du tombeau d'Andriambodilova : ils adressèrent sous un autre prétexte une pétition à l'administration pour obtenir le tranfert de l'abattoir. On le leur accorda. Ils restaurèrent en grande pompe le culte du saint Vazimba et immolèrent un bœuf en son honneur. C'est à ce moment là qu'on construisit

(1) Planche VI.

un mur de clôture autour de la tombe qui elle-même fut recouverte d'une maçonnerie de briques cuites ; les pierres brutes de l'ancien tombeau furent conservées et déposées tout autour. Tous les malheurs du pays prirent fin aussitôt, grâce à ces expiations.

Les fady ou interdictions du culte d'Andriambodilova sont les suivantes : le cochon, la chèvre, l'escargot, l'oignon, le sel, le tabac. Il est défendu aussi d'ouvrir un parasol ou de garder son chapeau sur la tête dans le voisinage du tombeau, de passer à proximité avec des instruments de musique en cuivre, de caresser une femme dans le périmètre sacré. Autrefois les esclaves n'avaient pas accès au tombeau, mais ce dernier fady n'est plus observé.

Il est également interdit d'aller trouver Andriambodilova avec des intentions malveillantes à l'égard de quelqu'un ou de lui apporter, pour qu'il les sanctifie, des amulettes nuisibles (ody mahery). En ce cas le saint Vazimba chasse les gens de son tombeau avec une force irrésistible ; on les voit déguerpir en courant et en faisant toute espèce de contorsions ; ils vont se purifier à la fontaine qui est au pied de la colline d'Ambohimanarina.

RANORO

A l'est du village d'Andranoro, à 7 kilomètres de Tananarive, et sur la rive droite de la rivière Mamba, se trouve un lieu de culte très célèbre dans la région et consacré à Dame Ranoro la Sainte (Ramatoa Ranoromasina). Il n'y a pas là de tombeau, car on a vu plus haut que l'ondine Ranoro disparut dans les eaux lorsqu'elle quitta, pour n'y jamais revenir, la maison de son mari le Vazimba Andriambodilova. Mais c'est précisément l'endroit où, d'après la tradition, Ranoro se précipita dans la rivière Mamba, qui est devenu sacré. On montre l'excavation, la grotte pleine d'eau où est censée résider l'ondine, le grand rocher sur lequel elle posa son lamba avant de plonger. C'est aussi le lieu où de son vivant elle aimait à venir se reposer et à jouer avec ses enfants. Lorsqu'elle eut disparu, elle se montra en songe à des gens du pays et leur dit :

— Si vous vous souvenez des bienfaits dont je vous ai comblés de mon vivant, vous viendrez maintenant à la maison de pierre (la grotte) qui sera ma demeure, là où je me suis réfugiée, et vous me demanderez ce dont vous aurez besoin. Je serai toujours là pour vous écouter et pour vous donner des conseils et des soins. »

Aussi, chaque fois qu'on passe à cet endroit, on ne manque pas d'invoquer Dame Ranoro la Sainte. Il y a là une sorte de temple aménagé par la nature : le mur du fond est constitué par le grand rocher carré, de 6 à 8 mètres de haut et sur lequel, dit-on, Ranoro déposa son lamba ; en avant, se dressent, comme deux pylônes, deux roches plus petites, demi-sphériques, entre lesquelles on passe pour entrer dans le lieu consacré ; ces deux pierres s'appellent Ambatomirahavavy (les Roches-sœurs).

L'aide de Ranoro est efficace dans toute espèce de circonstances, pour avoir des enfants, pour réussir dans une affaire ou un voyage, pour obtenir une récolte de riz abondante. Comme son mari Andriambodilova, la sainte déteste les

mauvais desseins et les amulettes malfaisantes, et elle écarte ceux qui viennent vers elle, animés d'intentions nocives.

Les fady qu'observent ses adorateurs sont ceux du cochon, de l'escargot, de l'oignon, du piment et surtout du sel. Il est même défendu d'en prononcer les noms et on les désigne par d'autres mots. Le sel est particulièrement détesté de Ranoro : si on en apporte près du lieu sacré, il se liquéfie, dit-on.

Avant l'arrivée des Français, ce culte était réservé aux seuls Antairoka. Les gens des autres clans ne pouvaient y participer et il leur était même interdit de s'approcher du lieu sacré, sous peine d'avoir le cou tordu ou les pieds paralysés. Cette défense était surtout très stricte pour les esclaves, qui, s'ils l'avaient enfreinte, seraient tombés morts sur place. Quant aux chiens qui seraient venus manger les restes des sacrifices, ils auraient eu la langue desséchée. Aujourd'hui toutes ces prescriptions sont tombées en désuétude : les adorateurs de Ranoro se recrutent parmi toutes les castes, y compris les esclaves. Ils sont d'ailleurs fort nombreux : chaque fois que je suis allé à Andranoro un jour faste, j'ai rencontré sur le chemin des gens portant dévotement, selon le rite, des offrandes enveloppées dans une étoffe rouge, et dans l'espèce de temple inclus entre les trois rochers, j'ai toujours trouvé plusieurs personnes en train de faire des sacrifices.

ANDRIANTSIMANDAFIKA

Au sommet de la montagne d'Ambohitriniarivo, à quinze kilomètres de Tananarive environ, se trouve le tombeau d'Andrintsimandafika ou Andriantsimandafikarivo. C'était le fils aîné d'Andriampirokana, le roi des Vazimba d'Analamanga. Après la prise de sa ville par le roi merina, il s'établit avec mille hommes sur la montagne d'Ambohimasina et le village qu'il fonda prit le nom d'Ambohitriniarivo, le village-des-Mille. La tribu Antairoka des Six-Pères et des Six-Mères (1) l'honore comme son premier ancêtre. Les Antairoka sont fiers de descendre de lui et se proclament d'une noblesse supérieure à celle des six castes d'Andriana, car Andriantsimandafika termine la lignée des plus anciens rois de Tananarive.

Son tombeau est surmonté d'une plate-forme rectangulaire en pierres sèches surélevée d'un mètre environ et mesurant six mètres sur cinq. Au nord et à l'est un emplacement large de deux mètres est clos par un mur en pierres sèches de 1 m. 20 de hauteur. C'est le lieu réservé aux danses sacrées. Du côté ouest a été ménagé un escalier en pierre par lequel on monte sur le tombeau. Sur la plate-forme sont rangées, en deux lignes, et très régulièrement disposées, quatorze pierres brutes (2), considérées comme sacrées. Au coin nord-est, une grande pierre en forme de disque, de 0 m. 50 de diamètre, tenant lieu de pierre debout, est le siège de l'esprit du saint Vazimba et on l'appelle Ingahibe (seigneur). A l'ouest-nord

(1) Antairoka enindray enindreny.

(2) Probablement les pierres qui recouvraient le tombeau primitif plus petit, et qui ont été conservées comme pierres sacrées, lors de l'aménagement du tombeau actuel. On raconte en effet qu'autrefois les sorciers volèrent les ossements d'Andriantsimandafika pour les utiliser comme reliques, mais les Antairoka parvinrent à les récupérer, et c'est sans doute à ce moment que fut construit le tombeau qui existe aujourd'hui.

ouest, et à cinq ou six mètres du tombeau, un grand disque de pierre d'un mètre de diamètre, posé à plat et entouré d'un cercle de petites pierres, recouvre la sépulture de l'enfant d'Andriantsimandafika, nommé Ramaroanaka. Au sud, à quelque distance, dans le vallon appelé Antaikovato, jaillit au milieu de rochers une source qui sert aux ablutions de ceux qui accomplissent les rites en l'honneur du Vazimba.

Les fady ou interdictions d'Andriantsimandafika sont le sel, la viande de porc ou de chèvre, la viande des victimes tuées aux funérailles (1) l'oignon. Il est interdit d'aborder le lieu sacré, après s'être approché d'un cadavre ou d'un chien. Jadis le tombeau était fady pour tous autres gens que les Antairoka et surtout pour les esclaves, mais cette interdiction n'est plus observée aujourd'hui.

Beaucoup d'Antairoka conservent dans leur case, au coin des ancêtres, un peu de terre prise au tombeau et qui, mélangée avec le résidu des offrandes ou des onctions, constitue un remède pour guérir les maladies ou protéger contre les maléfices. Les soldats antairoka fabriquaient aussi avec cette terre des amulettes préservatrices.

D'ailleurs le culte des Vazimba est particulièrement vivace dans le canton d'Antairoka. Le petit promontoire de Manerinerina, à l'ouest d'Ambohijanahary, ne compte pas moins de trois lieux de culte consacrés aux Vazimba : C'est d'abord tout près des rizières et à l'orée d'un petit bois d'aviavy et de manguiers un bouquet de roseaux. Dans le marais, à une vingtaine de mètres du bord, des touffes de roseaux, d'autant plus touffues qu'on ne les coupe jamais, servent aussi de demeure à des Vazimba ; le lieu de culte proprement dit se trouve en terre ferme, sur une digue ; c'est une pierre brute de 0m. 30 de hauteur environ : elle est protégée par une sorte de cheminée carrée en briques cuites de 0m. 40 de hauteur, à l'intérieur de laquelle elle se dresse, et qui est pleine d'offrandes et de nœuds de bararata ayant contenu du miel ou du toaka ; la pierre elle-même est toute luisante d'onctions. Enfin, à quelque cinquante mètres de là, un très vieux manguier passe pour être hanté par un Vazimba. Si quelqu'un se hasarde à grimper dans ses branches, il se trouve enveloppé d'un lambamena et disparait : le Vazimba l'entraîne hors du monde des vivants.

ANDRIAMANAMBOAHANGY

Presque toutes les légendes qui précèdent ont pour point de départ une tradition historique les Vazimba qui en sont les héros ont probablement existé et sont en général d'anciens chefs ou des sorciers célèbres dont la mémoire s'est transmise, avec des altérations plus ou moins grandes, de génération en génération. Mais l'imagination populaire, travaillant sur ces légendes, en a créé de toutes pièces d'autres analogues ; des gens visités par les esprits (olonjavatra) ont consacré des lieux *vazimba*, soit à la suite d'incidents mal interprétés, soit parce que ces lieux ressemblaient à ceux qu'on suppose d'ordinaire hantés par les Vazimba.

Ainsi, à une heure de marche environ d'Andramasina (2), près du village

(1) Hena ratsy.

(2) District du même nom, province de Tananarive.

d'Ambohitsoa, il y a une pierre vazimba appelée Andriamanamboahangy, « le roi qui a des perles de corail ». Elle est entourée d'une brousse naturelle assez touffue, formée de bruyères et de *kijejalahy*. La pierre levée n'a que 0m,79 de hauteur. Tout autour, dans un rayon de deux mètres, le sol est couvert de pierres brutes assez régulièrement rangées. Ça et là se dressent des pieux, dont quelques-uns présentent encore des restes de sacrifice, tête de mouton, tête et pattes de coq, morceaux de bosse de bœuf. Voici l'origine de ce culte : A une époque très reculée, une femme, dit-on, arrachait en ce lieu du *kitay* (herbe pour servir de combustible). Tout à coup, en saisissant une poignée d'herbes, elle découvrit de nombreuses perles de corail (1); elle adressa aussitôt une prière d'actions de grâces aux Esprits qu'elle supposait lui avoir offert ces perles, signes de bonheur. La nuit, deux Vazimba lui apparurent en songe et lui dirent :

— Dresse et consacre une pierre au lieu où tu as trouvé les perles de corail, car là est notre demeure.

Cette pierre fut érigée en effet, selon les rites ordinaires et appelée Andriamanamboahangy, par allusion à la découverte des perles de corail. Participant à la sainteté des Vazimba, elle guérit tous les maux, rend fécondes les femmes, procure un heureux retour aux voyageurs. On dit qu'il pousse autour de la pierre beaucoup de plantes médicinales, invisibles pour le commun des mortels, mais que les Vazimba montrent en songe à ceux qu'ils veulent favoriser. Les vœux et les sacrifices se font plus particulièrement au commencement du mois Alakaosy ou au jour dit Alakaosy de chaque mois (2).

ANAKANDRIANA

Les *anakandriana* ou *ranakandriana* sont des êtres vagues, assez difficiles à définir. On ne leur donnait pas, comme aux Vazimba, de postérité parmi les hommes, mais la croyance populaire ne fait pas de distinction marquée entre les Vazimba et eux. D'autre part, les *Anakandriana* sont des *Andriamanitra*, comme l'indique le texte suivant du Tantara : (3) « Ces Anakandriana n'étaient ni hommes ni bêtes, mais des êtres (zavatra) qu'on ne connaissait pas ; ceux qui pouvaient en savoir quelque chose les reconnaissaient à leur voix ; c'étaient les gens possédés par eux... Des cavernes étaient leurs demeures, à l'est d'Ambohitsara et Fandana, à Ambohimanambola, etc. Ces demeures étaient fréquentées par de très nombreuses personnes venant y faire des suppliques, des prières et des hasina en argent... Nombreux étaient les gens possédés par les Anakandriana dans leurs cavernes, et ces possédés devenaient mpisikidy et mpitahiry sampy, et connaissaient les rites... Car les Anakandriana leur faisaient prendre les choses appellées sikidy ou appelées sampy... Le Ranakandriana n'est pas visible de façon à être conservé, et on peut lui rendre de culte, parce qu'on ne voit pas son corps ; pourtant c'est un zavatra pourvu de souffle et à qui s'adressaient les prières des anciens... La prière aux Ranakandriana est la suivante :

(1) Très recherchées des indigènes ; elles entrent dans la fabrication des amulettes.

(2) Voir aussi plus loin le récit à propos de la pierre vazimba ou pierre sainte d'Amboniloaka.

(3) T. A., 82 sq.

« Andriamanitra mâles, Andriamanitra femelles, Zanakandriamanitra mâles, Zanakandriamanitra femelles, Zanahary mâles, Zanahary femelles, vous tous dont les noms sont connus et dont on n'aperçoit pas la forme, venez ! (1) »

Les Anakandriana (2), identiques d'après cette invocation aux Zanakandriamanitra, seraient donc la postérité des Andriana ou des Andriamanitra, c'est-à-dire la lignée des ancêtres royaux divinisés.

Cette hypothèse est confirmée par un passage de Flacourt : « C'est en cette province (Fanjahira, au nord-ouest de Fort-Dauphin) qu'habitent les blancs qui y sont venus depuis 150 ans et qui se nomment Zaffermini... Ils sont divisés en trois conditions ou états, soit en Rohandrian, Anakandrian et Ondzatsi ; les Rohandrian sont ceux dont ils tirent leur roi ou Grand. Les Anakandrien sont ceux qui sont sortis d'un Rohadrian et d'une femme qui est ou d'entre les noirs ou d'entre les Anakandrian ou les Ondzatsi ; ils ont tous la peau rouge et les cheveux longs, point ou peu frisés comme les Rohandrian ; ces Anakandrian, aussi bien que les Rohandrian, ont l'avantage de couper la gorge aux bêtes ».

ZAVATRA, RAHA

Vazimba et *Zanakandriana* se contondent en somme dans la même famille d'Esprits, que les *angatra*, les *lolo*, les *matoatoa* et autres fantômes étudiés plus haut dans le chapitre I.

Leur nom générique à tous, c'est *Zavatra* ou *zava-masina*, et ce terme comprend même les Zanahary, les Andriamanitra et Andriananahary, dont il sera question un peu plus loin. Zavatra signifie en malgache « chose » et aussi « être ». Cette double acception apparaît très bien dans les mots composés comme *zava-maneno* (objets qui résonnent, instruments de musique), *zava-maniry* (choses qui poussent, les plantes), *zava-miaina* (êtres qui ont le souffle, les animaux). De même *zava-masina* signifie les êtres qui ont le *hasina* (3), les êtres sacrés. Et le mot zavatra désigne très fréquemment les êtres indéfinissables et invisibles qui errent autour de l'homme, surtout dans l'ombre de la nuit, ou dans les solitudes, les êtres mystérieux dont l'imagination humaine, sous toutes les latitues, a peuplé le monde.

De plus, les Malgaches se servent très volontiers de ces mots vagues afin d'éviter de prononcer le nom d'un ancêtre ou d'un Vazimba qu'on pourrait mécontenter par ce fait : prononcer le nom d'un esprit équivaut presque à l'évoquer.

*
* *

Dans toutes les religions animistes, il y a des êtres qui ne sont ni hommes ni dieux : les gnômes, les lutins, les servants, les ondines, les faunes et les sylvains,

(1) Variante de cette prière, Tantara ny Andriana, p. 85 : *Zanahary lahy, Zanahary vavy. Andriamanitra any ambony, elanelan' ny tany sy ny lanitra Andriamanitra eto ambany, elanelan' ny tany sy ny olombelona.*

(2) *Anaka* et *Zanaka*, en malgache, signifient tous deux « enfants », *Anakandriana* signifie donc proprement « enfants des nobles ou des rois ».

(3) Le *hasina* est une sorte d'influx divin, une force efficace et magique, qui anime les êtres sacrés, et peut passer d'eux soit dans les corps de ceux qu'ils possèdent et inspirent, soit dans des objets inanimés, arbres, rochers, amulettes, etc.

les satyres et les aegipans. Les Malgaches, eux aussi, ont imaginé divers Êtres qu'on peut ranger dans la même catégorie, parmi les Raha ou Zavatra. Ce sont les Zazavavindrano, les Kalanoro ou Kotokely, les Kokolampy, les Angalampona, les Kinaoly, les Bibiolona, etc.

Nous ne nous y arrêterons pas longtemps, car ils tiennent une bien petite place dans les religions de Madagascar. Ils n'ont pas d'influence sur la vie humaine, à laquelle ils ne se mêlent pas en général. Aussi la très grande majorité des gens ne s'occupe pas d'eux et même ne les connaît point. Ils ne sont l'objet d'aucun culte, on ne leur fait ni vœux ni sacrifices : tout au plus, dans quelques cas exceptionnels, pratique-t-on quelques rites destinés à les écarter ou à les attirer. Ils apparaissent surtout dans les contes populaires, et à vrai dire ce sont presque des créations du folk-lore, ou plutôt des survivances d'anciennes croyances abolies.

Il est à remarquer du reste que seules entrent en rapport avec eux les personnes possédées déjà par d'autres Esprits et considérées à ce point de vue comme malades (1), c'est-à-dire en somme des hystériques et des visionnaires.

ZAZAVAVINDRANO

Les Zazavavindrano sont les Filles d'eau ou ondines ; c'est leur nom le plus fréquent, bien qu'il y ait aussi des Hommes-d'eau. On les appelle quelquefois Andriambavindrano (Dames-des-eaux) ou Andriambavinosy (Dames-des-Iles). Ces Etres sont organisés en familles et en clans, comme les hommes ; ils vivent au fond des eaux, dans des cavernes ou même dans des régions souterraines étendues qui sont à l'abri de l'eau, et où ils élèvent des bœufs. Ils passent pour manger surtout des poissons et des coquillages crus. Ils sont tout à fait pareils aux hommes, mais leurs cheveux sont remarquablement longs et beaux. Dans les contes populaires, quand ces Êtres ont des rapports avec les humains, c'est presque toujours de la façon suivante : ou bien un homme est enlevé par une ondine, entraîné au fond des eaux et sollicité de vivre à la manière des ondines, en épousant une zazavavindrano, mais, au bout d'un temps plus ou moins long, il parvient à regagner son village ; ou bien un pêcheur s'empare d'une fille-d'eau, en fait sa femme, de gré ou de force, et elle vit alors parmi les humains, mais tôt ou tard elle se replonge au sein des eaux, généralement à la suite de la violation par son mari d'un fady qu'elle avait imposé comme condition de leur union (2).

CONTE DE L'HOMME VIVANT QUI ALLA CHEZ LES ENFANTS-DES-EAUX (3)

Dans un village des bords du fleuve Mangoro vivait un jeune homme d'une grande beauté qui savait très bien chanter, danser et jouer de l'accordéon. Il allait parfois rendre visite à des femmes dans d'autres villages. Or, une nuit qu'il rentrait en suivant les bords du Mangoro, des Zazavavindrano l'enlevèrent et l'entraînèrent dans les eaux. Il marchait au fond du Mangoro sans être mouillé et parvint à l'endroit qu'habitait le peuple des eaux. Une des Filles-d'eau l'épousa et il menait une existence

(1) *Zavarina, tsindrianjavatra, mararinjavatra, olonjavatra.*
(2) Voir plus loin l'histoire de Ranoro.
(3) Recueilli à Antanambao, province de Vatomandry.

analogue à celle de la terre, cultivant du riz et trayant des vaches. Pendant trois mois il vécut ainsi. Mais chez les Zazavavindrano on trait les vaches non avec les mains, mais avec des morceaux de bois aplatis et taillés d'une certaine façon. Jamais notre homme ne put s'habituer à cet instrument ; il abîmait le pis des vaches et celles-ci devenaient rétives. Un jour la mère de la zazavavindrano, furieuse, dit à sa fille :

— Mon enfant, tu as bien mal choisi ton mari : il ne sait même pas traire les vaches. A ta place, je le renverrais.

— Si vous, mes parents, ne pouvez le supporter, je le renverrai donc.

Et elle ramena son mari sur la terre. Quand les gens du village le virent revenir, ils furent contents, surtout ses parents. On tua un bœuf, on fit une grande fête et on dressa une pierre en commémoration de cette aventure extraordinaire.

AUTRES RÉCITS (1)

A Alasora, près de Tananarive, vivait encore, il y a quelque dix ans, un aveugle, joueur de valiha. Il racontait lui-même de la manière suivante l'origine de sa cécité : un jour qu'il se lavait les pieds dans la rivière Ikopa, il vit un tourbillon se former dans l'eau devant lui, en même temps il aperçut comme une chevelure flottante ; il se sentit tiré par les pieds et entraîné dans la rivière. Il marcha longtemps au fond de l'eau, guidé par des êtres invisibles, sans d'ailleurs être mouillé et respirant à l'aise. Il arriva dans une grotte où on lui offrit à manger du poisson cru. Mais il refusa obstinément de rien prendre. Au bout de huit jours à peu près, on lui creva les yeux et on le reconduisit à terre. Il ne se rappelait pas autre chose de ce qu'il avait vu sous les eaux.

Dans le village d'Anosy, un homme nommé Laihoany Rainisoa racontait que plusieurs fois il avait été entraîné sous l'eau par des ondines, puis relâché. Cette aventure se passait chaque fois sur les bords de l'étang formé par le grand barrage d'Andriambato pour l'alimentation des rizières d'Alasora.

Près d'Andevoranto (2), lorsqu'on passait le fleuve Rianila à hauteur de Mahatsara, les piroguiers recommandaient toujours autrefois de mettre de vieux habits usés. Car, disaient-ils, les hommes vêtus avec recherche risqueraient d'être enlevés par les Zazavavindrano.

Dans un village au nord d'Andevoranto, il y avait, dit-on, un homme pauvre, si pauvre qu'il n'avait même pas de quoi se vêtir. Il vivait misérablement des produits de sa pêche. Un jour son hameçon accrocha soudain quelque chose de très lourd. Il tira, et vit sortir de l'eau d'abord les cheveux, puis le corps entier d'une très belle jeune femme. Le pêcheur fut saisi d'une grande crainte, mais l'Être le rassura.

(1) Recueilli en 1908 de la bouche même de celui qui se prétendait le héros de cette aventure. C'était à l'époque un très vieil homme radoteur et un peu faible d'esprit.

(2) Recueilli à Mahatsara, district d'Andevoranto.

(3) Recueilli à Andevoranto.

— Je viens pour être ta femme. Cependant j'ai une condition à poser à notre mariage : je m'appelle Razazavavindrano ; tu ne diras à personne ni d'où je viens, ni comment tu m'as prise. Si tu violes ta promesse, je t'abandonnerai.

Au village, tous furent stupéfaits de la beauté de cette femme et demandèrent au pêcheur d'où elle venait. Mais il refusa de rien dire. Le ménage prospéra aussitôt après l'arrivée de la Fille-d'Eau. Un jour elle dit à son mari :

— Va dans la forêt et abats de jeunes arbres pour faire un parc à bœufs. Arrange-toi pour que la porte soit orientée du côté de l'eau.

Quand le parc fut terminé, on entendit une nuit dans le village des mugissements et le piétinement d'un troupeau de bœufs. Le lendemain les habitants furent tout étonnés de voir le parc rempli. Ils demandèrent au pêcheur d'où lui venaient ces beaux bœufs, mais il refusa de répondre.

Cependant le ménage devint très riche. Au bout d'une année Razazavavindrano, qui avait conçu, accoucha d'un petit garçon. Mais les frères du pêcheur devinrent jaloux et jurèrent de lui faire avouer d'où venaient une si belle femme, tant de richesses et un si beau petit garçon. Un jour ils le surprirent dans la forêt et le menacèrent de mort, s'il ne révèlait son secret. Le pauvre homme finit par avouer que sa femme était du lac et qu'il l'avait attrapée à la pêche. Le soir de ce jour, la Fille-des-eaux dit à son mari :

— Puisque tu as été parjure, je vais retourner chez nous.

Malgré ses pleurs et ses supplications, elle resta inflexible. Pourtant elle consentit à lui laisser l'enfant et à rester un jour encore..... Reconduite à l'endroit où elle avait été pêchée autrefois, elle dit :

— Aie bien soin de notre enfant. Quand vous voudrez me voir, amène-le ici au bord du lac ; pour moi, quand j'aurai envie de le voir, je viendrai, la nuit tombée, dans ta maison. »

Et elle se plongea dans les eaux. Dès le lendemain, le pêcheur amena son enfant au bord du lac. Ils virent alors la Fille-des-eaux, accompagnée de son père, de sa mère et de sa jeune sœur. Et quand ils eurent tous regardé l'enfant, ils retournèrent dans l'eau leur demeure. (1)

LA DAME-DES-ILES

Sur la sable blanc des bords d'un lac avait coutume de s'amuser Andriambavinosy, la Dame-des-Iles. Elle jouait avec de petites graines qu'elle rangeait en lignes de diverses manières. Dès qu'on s'approchait d'elle, elle se jetait à l'eau et disparaissait dans le lac. Un jour on fit un trou dans le sable et un homme s'y cacha. Il en sortit brusquement au moment où Andriambavinosy s'amusait, elle répondit :

— Mes jeux ne donnent la mort à personne : ce sont simplement des observations que je fais pour deviner ce qui arrivera.

(1) Une variante de ce conte a été recueillie à Iaborano chez les Tanala. Il ne diffère de celui-ci que par quelques détails : ainsi la Fille-des-Eaux a six enfants, lorsqu'elle abandonne son mari ; elle lui laisse les trois garçons et elle emmène avec elle sous les eaux les trois filles.

L'homme qui s'était emparé d'elle en fit sa femme et la força de lui révéler ses jeux. C'est ainsi que les hommes apprirent à faire le sikidy et à se servir des amulettes révélées par le sikidy. (1)

Andriambavinony eut quatre enfants à qui elle enseigna aussi le sikidy. Lorsqu'ils furent grands, ils s'en allèrent au nord, au sud, à l'est, à l'ouest et répandirent leur science parmi les hommes.

LES DAMES-DES-EAUX (2)

Le lac d'Andranofotsy, au sud d'Ambatomanoina, est habité, dit-on, par des Dames-des-Eaux (Andriambavirano). Ce lac est très long et très profond. Tout autour croissent en abondance joncs, roseaux et lotus. Autrefois, dit-on, un pont d'argent reliait les deux rives, du l'est à l'ouest, et les Vazimba, habitants des eaux, s'y promenaient. Un jour des gens venant de l'est virent ce beau pont, s'y promenèrent malgré les supplications des gens du pays et le lendemain y pêchèrent à la ligne. Mais les Vazimba furent très irrités, parce que leur pont avait été foulé et sali par les pieds des promeneurs. Ils engloutirent tout dans les eaux et pas un des hommes venus de l'Est ne reparut, ils avaient été entraînés au fond du lac et réduits en esclavage par les Andriambavirano. Dupuis que le pont a disparu, on voit sur le lac un grand radeau en joncs qui sert aux Vazimba pour circuler. Souvent les oiseaux d'eaux y construisent leur nid.

Les Vazimba de ce lac rendent malades, dit-on, ceux qui cueillent des roseaux ou des joncs, ou qui attrapent des oiseaux d'eau. Si on a violé ce fady, on ne peut échapper à la maladie qu'en déposant au bord du lac une feuille de banane bien intacte, rayée de sept lignes de terre blanche et de sept lignes de terre rouge, alternant les unes avec les autres ; on met aussi sur la feuille sept grains de riz blanc et sept grains de riz rouge, décortiqués par le malade avec ses ongles.

Le père des Dames-des-Eaux du lac Andranofotsy est le Vazimba Ingabibemamonja. Il habite sur la montagne d'Analamanantsiva, la plus haute de la région. De là il voit ce qui se passe à Andranofotsy et il veille sur ses enfants, les Andriambavirano. Il a pour chien, dit-on, le caïman, qu'il autorise à manger les bœufs, les porcs et les volailles errant au bord du lac. Quand une bête est mangée, Ingahibemamonja apparaît en songe au propriétaire et lui dit :

— Ton bœuf a été dévoré par mon chien. Ne laisse pas paître tes animaux auprès du lac où habitent mes filles et mon chien fidèle.

Ce récit est intéressant, car il confond constamment les ondins ou ondines et les Vazimba. Les Andriambavinoro, filles d'eau d'Andranofotsy, sont appelées des Vazimba. Cette confusion n'a rien d'extraordinaire : on a vu plus haut que les Vazimba affectionnaient comme habitat les lacs ou les marais parsemés ou entourés de roches, et ceints de roseaux. Ce sont aussi les demeures des Zazavavindrano. Quand le culte des Vazimba prit une grande extension en Imerina, il engloba naturellement une partie des Esprits des eaux Lolo ou Zazavavindrano. Du reste dans maintes légendes on trouve les Vazimba en rapport avec les filles-des-eaux. Le

(1) Voir les détails dans la version complète de ce conte, T. et D., 62.
(2) Renseignements recueillis à Ambatomanoina, district d'Ankazobe

vazimba Andriambodilova épousa une Zazavavindrano, Ranoro ; le vazimba Andriamanjavona, le Seigneur-du-brouillard, eut pour femme une Dame-des-Eaux (Andriambavirano). Il est probable qu'il en fut de même pour Ingahibemamonja, et ses filles n'auraient fait que suivre alors la destinée de leur mère.

La croyance aux ondines est répandue dans toute l'île de Madagascar, surtout à la côte, où elle est demeurée plus vivace que sur les Hauts-Plateaux. En général l'apparition d'un Zazarano est plutôt néfaste, et présage un malheur ou une mort (régions de Tamatave, de l'Ikongo, de Fort-Dauphin). Il arrive pourtant que les filles-d'eaux donnent des bœufs ou des richesses aux hommes, surtout aux jeunes gens qu'elles distinguent. Les Sakalava du Sambirano croient qu'on peut les attirer avec un bol très blanc plein de miel. Dans tous les cas, celui qui est enrichi par une fille-d'eau doit savoir taire l'origine de sa fortune : sinon, il en est dépouillé.

* * *

Avant d'exposer ce que sont les Kalanoro, les Kotokely, les Kokolampy et autres Êtres du même genre, il ne sera pas inutile de préciser un peu la place qu'ils occupent parmi les Zavatra. A vrai dire, bien qu'on leur donne parfois cette appellation, en raison de sa très-grande extension, ils sont d'une toute autre espèce que les Zazavavindrano et les Vazimba. Ceux-ci sont des Zavamasina, des Êtres-sacrés, participant à la sainteté des Ancêtres devenus dieux, tandis qu'on compare plutôt ceux-là à des animaux. Seulement il faut faire ici la part de l'imprécision des idées malgaches. Chez les indigènes, il n'y a pas comme chez nous une ligne de démarcation nettement marquée entre l'homme et la bête. Nous aurons l'occasion de développer cette idée plus loin à propos des cultes animalistiques. Disons seulement que la langue elle-même prête à confusion. Par exemple, pour désigner les pattes et les griffes d'un animal, on emploie les mêmes mots que pour les mains, les pieds et les ongles d'un homme. Il en résulte que les nuances du langage ne suffisent pas ordinairement pour indiquer, comme en français, que dans un récit il s'agit non pas d'un homme, mais d'une bête.

Dans le folk-lore malgache on trouve des Bibiolona (Bêtes-hommes) : ces Êtres ne sont ni des bêtes ni des hommes, et sont tous les deux à la fois. En tous cas ils n'ont rien de sacré, ni de commun avec les Ancêtres objets d'un culte. Ils sont un produit de l'imagination créatrice de mythes et les hommes n'ont peur d'eux que dans la mesure où ils redoutent leur méchanceté ou leur ruse. Mais ils ne leur attribuent aucun *hasina*, aucune puissance extra-humaine (1) ; par exemple on peut les enchaîner et même les tuer. Aussi n'apparaissent-ils jamais dans les cultes proprement dits ; au contraire, on les rencontre fréquemment dans les contes populaires (2). Presque nulle part ils ne sont décrits avec précision, et il est même difficile de savoir si le narrateur se les figure sous la forme d'hommes ou d'animaux. Il semble pourtant que ce sont plutôt des êtres d'apparence humaine menant une vie analogue à celle des bêtes sauvages. Leur caractéristique, c'est

---

(1) Exception faite pour les Kokolampo chez les Mahafaly ; voir un peu plus loin.

(2) Voir Ch. Renel : Contes de Madagascar, Paris, Leroux, 1910 ; — t. I, pp. 77, 102, 105 108, 111, 114, 177, etc.

d'être malfaisants. Ils dévorent avec gloutonnerie ou souillent de leurs excréments les aliments qu'ont laisse sans gardiens. Ils s'introduisent furtivement dans les cases momentanément abandonnées, pour se chauffer ou voler de la nourriture. Pour se débarrasser d'eux, on utilise des amulettes.

BIBIOLONA

Les âmes de gens d'autrefois, morts depuis très longtemps, s'incarnent dans les Bibiolona, ou Bêtes-Hommes. Ce sont des âmes « mortes sept fois », c'est-à-dire parvenues au dernier degré du malheur, ne connaissant plus leurs parents et n'ayant aucune conscience de leur existence d'autrefois. C'est pourquoi on les appelle *bibiolona* (1). Ils diffèrent des *angatra* (âmes malfaisantes), en ce que celles-ci ne sont visibles que pour les sorciers, tandis que le premier venu peut voir un bibiolona. C'est d'ailleurs un mauvais présage, généralement le signe d'une mort (2).

Les Tanala (2) croient que les bibiolona n'ont pas de genou, leur jambe est sans articulation ; leurs dents sont longues et proéminentes ; ils sont maigres, tout velus et sentent mauvais (3). Quand ils viennent se chauffer auprès d'un foyer, la cendre est toute mouillée de leur salive, et, si on fait du feu près de l'endroit qu'ils habitent, on est sûr de les attirer. Ils vivent dans les grottes ou sous les rochers, et se nourrissent principalement de crabes crus.

KALANORO, KOTOKELY

Les Kotokely (tout-petits) et les Kalanoro sont des êtres velus et petits, de la taille d'un enfant. Les Betsimisaraka croient qu'ils descendent d'anciens hommes, retournés à la vie sauvage de la forêt, parce qu'ils ne voulaient pas faire cuire leurs aliments.

Autrefois, dit-on (4), vivaient à la lisière de la forêt deux époux qui avaient de très nombreux enfants. Ils chassaient tous les jours pour nourrir leur famille. Mais, tandis que presque tous les enfants préféraient la viande cuite, plusieurs voulaient la manger crue. Quand les parents étaient absents, ceux-là dévoraient toute la réserve de viande et n'en laissaient plus pour leurs frères. Comme ils étaient incorrigibles, leurs parents finirent par les chasser. Ils vécurent à leur guise dans la forêt, cessèrent de grandir et imitèrent les coutumes des bêtes sauvages. Leurs descendants sont les Kalanoro et les Kotokely. Ils se nourrissent des crabes, des écrevisses et des poissons qu'ils prennent dans les rivières de la forêt. Ils entrent la nuit dans les cases et volent ce qu'ils peuvent trouver.

On raconte (5) qu'une fois un homme s'empara d'un Kotokely qui était resté

(1) Renseignements recueillis à Tananarive.
(2) Renseignements recueillis à Iaborano, province de Farafangana.
(3) Voir un peu plus loin ce qui est dit des *maimbo* (les Puants), les morts pourris, origine des mauvais Esprits, par opposition aux morts parfumés et vénérables.
(4) Recueilli à Vatomandry.
(5) Recueilli à Mahatsara, district d'Andovoranto.

la main prise entre deux grosses pierres, pendant qu'il pêchait des camarons. L'Être lui demanda ce qu'il désirait pour sa récompense, et l'homme réclama l'amulette qui rend invisible (ody fanakonana). Le Kotokely lui remit quelques feuilles en lui disant de les mâcher. De retour au village, l'homme était invisible en effet, même pour ses parents et sa femme. Mais, comme on entendait sa voix et son pas, les gens s'effrayaient et prenaient la fuite. Or il avait oublié de demander le moyen de redevenir visible. Il demeura donc sous l'effet de l'amulette, et les hommes le poursuivirent à coups de pierres et de bâtons. Il dut se sauver dans la forêt, où il mourut de faim.

On croit à la côte que les Kalanoro volent parfois les enfants nouveau-nés et substituent leurs propres enfants, afin de les faire élever par les hommes. C'est pourquoi on appelle souvent fils de-kalanoro les enfants mal venus et chétifs, surtout ceux qui ont un air vieillot. Quand une femme vient d'accoucher, on surveille avec soin les deux portes de la case, à l'ouest et à l'est, et on évite de laisser l'accouchée seule, de peur qu'un Kalanoro n'entre et ne change son enfant.

Un autre conte betsimisaraka (1) raconte comment trois hommes, préparant un défrichement dans la forêt, faisaient la cuisine à tour de rôle. Les deux premiers jours un Kotokely se présenta quand le riz fut cuit à point, lutta avec le cuisinier qu'il lia à un arbre et mangea une partie du riz, puis souilla le reste. Mais le troisième jour, c'est le cuisinier qui eut le dessus ; il lia Kotokely, qui fut emmené au village comme esclave. On lui confia la cuisine et la garde des enfants. Or, un jour, il coupa en morceaux un petit garçon et le fit cuire dans la marmite au lieu de viande, puis, quand les travailleurs furent en train de manger, il s'enfuit dans la forêt.

KOKOLAMPO

Les Tanala de l'Ikongo considèrent les Kokolampo comme des *angatra*, c'est-à-dire comme des Esprits malveillants et malfaisants. Ils jouent mille tours à ceux qui gardent les tavy (2), tuant leurs poules, mangeant les œufs, abîmant le riz. Ils effraient aussi les chercheurs de miel, mais ne se risquent guère dans les villages. Ils sont en somme tout-à-fait semblables aux Kotokely et aux Kalanoro.

Les Mahafaly (3) au contraire les regardent comme des Zavamasina, des Êtres-sacrés, capables de faire plutôt du bien que du mal ; ils les respectent et leur rendent un culte. Les Kokolampo, dit-on, ont la forme humaine, mais ils ne sont pas plus grands qu'un enfant de deux ans ; jadis, du reste, c'étaient des hommes, mais ils ont dégénéré en vivant dans la brousse. Les forêts où il y a des Kokolampo sont fady, c'est-à-dire objet d'interdictions : on ne doit pas les brûler, y couper du bois, y faire des ordures, en faire sortir quoi que ce soit, sous peine de maladie ou de mort ; peu de Mahafaly d'ailleurs se risqueraient à y pénétrer. Comme ces Êtres sont *masina*, c'est-à-dire sacrés, les gens du pays les honorent comme s'ils étaient des ancêtres et les appellent des *andriamanitra* visibles. Les Kokolampo veillent souvent sur les enfants des hommes, et se chargent de les élever, tout en les laissant entre les mains de leurs parents. On reconnaît les enfants objets de la sollicitude de ces Êtres à ce que leurs

(1) Publié dans mes contes de Madagascar, t. I. p. 108.
(2) Plantations de riz dans la forêt.
(3) Renseignements recueillis à Betioky, province de Tuléar.

cheveux sont frisés et noués à leur extrémité. Il faut bien se garder de couper ces cheveux, comme on le fait pour des autres enfants. On les laisse jusqu'au moment où l'enfant devenu assez grand cherche lui-même à désemmêler ses cheveux ; alors le temps est venu de l'en débarrasser. Mais le premier venu n'a pas le droit de faire cette opération rituelle ; seuls, les grands ombiasy ou les hommes de caste royale peuvent couper les cheveux *Koko*. On apporte solennellement ces *koko* dans la forêt et on les y dépose en offrande ; en même temps on sacrifie une poule noire ou bien on la lâche vivante dans la forêt, et on remercie le kokolampo d'avoir bien nourri et fait grandir l'enfant, de qui on vient de couper les *koko*. L'Être reste d'ailleurs invisible. Quand il se manifeste aux hommes, c'est plutôt pour eux signe de malheur.

Certains Mahafaly n'élèvent pas leurs enfants comme ils le devraient ; les Kokolampo s'en affligent ; pour venir en aide à ces enfants malheureux, ils les enlèvent, les gardent avec eux plusieurs jours ou plusieurs semaines, ou même ne les rendent jamais.

Les animaux qui vivent dans une forêt hantée par les Kokolampo sont respectés par les Mahafaly, en particulier les serpents (bajy, fananina, menarana) ; ces animaux, dit-on, sont comme les jouets des Kokolampo, car ils ont de belles couleurs ; il faut donc les respecter.

ANGALAMPONA

Ils apparaissent fréquemment dans le folk-lore imérinien (1) : c'est une espèce d'homme de la taille d'un enfant de 2 ou 3 ans ; ils ont de très longs cheveux qui traînent par terre et vivent sous les eaux à l'intérieur de grandes cavernes. On raconte d'eux des histoires analogues à celles des Zazavavindrano, avec cette différence que les Angalampona hommes cherchent à enlever et à entraîner sous les eaux les femmes pour les épouser.

A la côte orientale, les Angalampona apparaissent plutôt comme des Êtres pareils aux Kotokely : ils rôdent çà et là, en quête de nourriture, et s'introduisent dans les cases en l'absence des habitants (2).

KINAOLY

Je n'ai jamais recueilli à la côte de traditions sur les Kinaoly ou Kinoly. Chez les Imériniens, ils passent pour des êtres à forme humaine, aux yeux rouges, aux ongles longs et pointus. Ils volent les aliments qu'on laisse sans gardiens. La nuit ils errent dans la campagne, surtout dans les lieux boisés, et il est dangereux de les rencontrer.

Un Kinaoly, dit-on, hanta longtemps la petite forêt qui entoure Ambohimanga, la ville sainte de l'Imerina. Il a disparu depuis l'arrivée des Français.

---

(1) T. et D., 51.

(2) Voir le conte intitulé Rangalampona, dans *Contes de Madagascar*, t. I. p. 111 sq.

Etymologiquement les *angalampona* sont apparentés étroitement aux Kokolampo ; en effet on trouve dans ces deux mots *lampona* (devenu *lampo* dans un dialecte côtier par la chute habituelle de la finale *na*). Le premier élément d'*Angalampona* est peut-être *angatra*, car les *angalampona* sont bien des *angatra*, c'est-à-dire des Esprits malfaisants.

Ce sont certains hommes qui se transforment en Kinaoly après leur mort ; ils restent quelque temps dans le tombeau, jusqu'à ce que leurs entrailles et leurs chairs soient pourries. Alors ils en sortent pour errer pendant la nuit.

La croyance aux Kinoly est très répandue dans le Betsileo. Dans certaines familles, en général connues dans les villages, il y a des gens qui après leur mort deviennent kinoly. Ils restent dans le tombeau jusqu'à ce que leurs chairs soient pourries et leurs entrailles vidées ; après quoi ils sortent et vagabondent. On peut les reconnaître par le *lambamena* (suaire rouge) qu'ils portent et qui est le même dont on les a enveloppés le jour de leur enterrement. Voici comment on les écarte : on fait cuire du maïs ou du manioc et on le dépose en offrande pour eux en disant :

— Prends ceci, plante-le, et fais le pousser. Au moment de la récolte, tu reviendras ; mais, tant qu'il n'y aura rien de poussé, garde-toi de venir.

On peut même empêcher complètement le kinoly de se manifester. Quand on enterre un cadavre qu'on soupçonne devoir devenir un Être de cette espèce, on lui enfonce dans la poitrine un fanlaka (pieu) taillé en pointe ; ainsi il lui est impossible de se mouvoir. Encore aujourd'hui il arrive quelquefois qu'on prend cette précaution (1).

Zanahary, Andriananahary, Andriamanitra

Les Malgaches appellent Zanahary, Andriamanitra, Andriananahary, d'autres êtres, zavatra et zava-masina comme les précédents, mais paraissant à première vue se distinguer des ancêtres. Avec nos habitudes de pensée et de langage, nous nous trouvons amenés presque naturellement, nous autres Européens, à traduire ces mots par « dieu » ou « dieux ». Les premiers explorateurs et voyageurs, influencés par leurs idées chrétiennes, ont déclaré que les peuplades de Madagascar, non converties encore, croyaient cependant à une divinité suprême appelée Andriamanitra ou Andriananahary. Les missionnaires ont vu là une preuve du monothéisme primitif des Malgaches, ou tout au moins de leur tendance évidente à n'adorer qu'un dieu unique.

Je ne puis partager cette opinion. Pour moi, les Zanahary, les Andriamanitra, les Andriananahary sont des zavatra, des être analogues aux Angalampona, aux vazimba ; par suite, ils ne se distinguent pas des razana, et ils sont aussi des ancêtres, si vagues et si lointains qu'on a oublié leur filiation, et d'autant plus redoutables et plus vénérés qu'ils semblent plus inconnus et plus mystérieux. Le Malgache appelle razana (ancêtres) les morts proches dont les cadavres reposent dans les tombeaux, ou ceux dont le souvenir s'est au moins gardé, avec les noms, dans la mémoire des hommes ; et il nomme zavatra ou Zanahary les morts dont on ne se rappelle plus ni les noms, ni les visages, ou les morts des autres clans qui ne sont point des ancêtres au sens strict du mot. Mais tous sont des hommes d'autrefois, des ancêtres au sens large. Telle est bien la croyence populaire imérinienne. Un de mes amis malgaches, Tananarivien et appartenant à une famille devenue protestante, me rapportait ce souvenir de son enfance : quand il était tout petit, bien avant l'occupation française, sa grand'mère, restée païenne, gourmandait devant lui ses parents devenus chrétiens : « Vous allez, disait-elle, prier Jéhovah et Jésus-Christ qui sont les ancêtres (razana) des chrétiens ; mais nous, nos ancêtres sont Andriamanitra et Andriananahary. »

L'absence de singulier et de pluriel dans les dialectes malgaches a facilité la confusion d'Andriamanitra avec le « dieu » des chrétiens. Dans la plupart des cas en

(1) Renseignements recueillis à Fiadanana, province de Fianarantsoa.

effet on ignore si le terme malgache désigne un ou plusieurs êtres, et on peut le traduire aussi bien par le singulier que par le pluriel. Je ne nie pas d'ailleurs que la conception chrétienne n'ait eu une grande influence sur l'emploi actuel de ces mots et que la majeure partie des Mériniens d'aujourd'hui ne les emploient réellement au singulier dans leurs formules. Une propagande intense est faite depuis très longtemps à Madagascar par les diverses missions, et l'Imerina centrale est nominalement convertie depuis deux générations (1). C'est donc dans les vieilles prières mériniennes et dans les documents betsimisaraka ou sakalava qu'il faut chercher la solution du problème. Or, voici ce qu'on y découvre : dans beaucoup de cas on peut hésiter entre le singulier et le pluriel, mais aussi dans de très nombreux exemples, le contexte marque nettement que Zanahary, Andriamanitra, Andriananahary sont des pluriels, soit qu'un mot tel que *ireo* l'indique, soit qu'on invoque nommément les Andriamanitra masculins et les Andriamanitra féminins, les Zanahary de l'est et de l'ouest, du nord et du sud, ceux qui sont près, et ceux qui sont loin. Des preuves analogues sont fournies par le Tantara ny Andriana du P. Callet, recueil de documents mériniens antérieurs à la conquête.

D'autre part, on traduit généralement Andriamanitra, Andriananahary, comme deux épithètes, deux appellations d'un même être ; je crois qu'il faut y voir plutôt deux catégories d'êtres voisines l'une de l'autre et réunis parfois sous une même invocation, comme ailleurs les lolo et les angatra, ou les Vazimba et les angalampona, ou les Anakandriana et les Vazimba.

Mais j'en arrive à l'explication même des mots qui passent pour désigner la divinité chez les Malgaches.

Les sens de Zanahary (2) est donné, à mon avis, par la formule qui revient constamment dans les prières des peuples de la côte : Zanahary nahary tongotra amantànana (les Zanahary qui ont fait les pieds et les mains). La racine *hary* signifie créer, procréer, acquérir ; *nahary* est la forme du passé. L'élément initial *za* reste assez obscur ; on l'a rapproché, non sans vraisemblance, du même élément dans les mots za-tovo, za-lahy, za-vavy ; il serait alors une sorte de préfixe (3) emphatique comparable à *Ra* dans les noms propres, et Zanahary signifierait simplement « celui qui a créé ou procréé. » Ainsi encore les Zanahary seraient les pères d'une lignée, les ancêtres. Dans la langue courante *mahary* s'emploie bien avec ce sens de procréer ; on dit par

(1) Exactement depuis 1869, date de la conversion officielle de Ranavalona II au protestantisme.

(2) J'ai lu l'intéressante étude de M. G. Ferrand sur le mot Zanahary (le dieu Zananahary, brochure in-8°, 18 pages, 1906), qui représenterait un ancien Yanahari, répondant au malais Yanhâri ; le sens serait : « dieu soleil, dieu du jour ». Je n'ai pas été convaincu par les raisons de M. Ferrand, fort ingénieusement présentées mais uniquement philologiques ; je me méfie, en ces matières, de la grammaire comparée, que j'ai beaucoup pratiquée autrefois.

(3) Le rôle de ces préfixes, qui servent à former en malgache un grand nombre de mots, est encore assez mal connu. Citons les principaux : *tsa, tsi, tso, va, to, so, po, vo, ki, ko, ma, ta* ; *za*, dans Zanahary, n'est pas plus extraordinaire que *ka* dans *kabesaka, kaboaka, kafotsy, kamahana, ka naitso, kamaosy*, etc..., ou que *ta* dans *tabebaka, taboaka, tabonaka, takositra, talelaka, tamora*, etc..., ou que *sa* dans *sabaka, safotaka, sakay, saresaka*, etc.

exemple : « tsy mbola nahary zaza izy mivady » ; ces deux époux n'ont pas encore procréé, n'ont pas eu d'enfants. Ajoutons enfin que peut-être l'expression *Zanahary nahary tongotra aman-tanana* (le Procureur créateur des pieds et des mains) pourrait être éclairée par le rapprochement avec des contes malgaches fort nombreux où un Zanahary est représenté comme ayant modelé avec de la glaise ou sculpté dans du bois des statues à forme humaine. Mais il est incapable à lui seul de les animer, de leur donner le souffle et il se fait aider dans cette tâche soit par un autre Zanahary, soit par la fille du grand Zanahary, devenue sa femme. Il devient ensuite le père de la lignée humaine, le grand Ancêtre par les enfants que lui donne soit la fille du Zanahary, soit les femmes-statues prises par lui comme petites épouses (vady kely).

Chez les Betsimisaraka, les Zanahary sont invoqués d'abord, ensuite on appelle les ancêtres de celui qui fait le sacrifice ; de cette façon on est sûr de n'oublier personne. Par exemple le clan des Zafidratrimo, du village de Vohipeno (Province de Tamatave) emploient la formule suivante : « Nous vous appelons, Zanahary ! Zanahary de père et Zanahary de mère ! O Ratsikotokoto, Ravaratranambo, Ravolataolana, Rajaribe, ô nos Zanahary !.... Nous appelons les Razana qui ont changé de peau (1) ! nous t'appelons, Rabeatoto, et toi, Tsilany, et toi, Ndremahazo, et toi, Rajita, et toi, Ramena, et vous, Tsemaka, Mbalo et Indemaho ! ».

Les formules diffèrent selon les tribus : à Nosy-Varika, province de Mananjary, on dit : « Nous vous appelons, Zanahary ! Zanahary mâles et Zanahary femelles ! Rangodogondona ! Randranofalafa ! Ramahaiolo ! Ramadiovanjakoho ! Rahanikovary ! Car c'est vous, Zanahary, qui avez fait la vie des gens (2) !... Nous vous invoquons aussi, Razana (ici se place une énumération des noms) car c'est vous les aïeux paternels... Nous vous invoquons aussi, Razana, (puis une énumération de noms), car c'est vous les aïeux maternels ! »

De même, les Antaisaka du clan Antaimanambondro, à Vangaindrano, (province de Farafangana) invoquent en premier lieu le Zanahary qui a fabriqué les pieds et les mains (3), et ensuite les aïeux (4) nommément, en commençant par le chef de la lignée.

Andriananahary a le même sens que Zanahary. Le premier élément du mot, Andriana, signifie chef au sens le plus large, c'est-à-dire soutien, maître, protecteur. Il sert à désigner les hommes de caste noble et surtout royale. Andriananahary serait donc le chef protecteur de la race, le premier ancêtre royal.

Dans les anciens contes, le roi s'appelle Andriambahoaka, le protecteur du peuple, ou Andriana tout court. Et c'est ainsi qu'on désigne le roi des Imériniens dans les récits d'autrefois. On le proclamait aussi le Zanahary de ses sujets, comme il est dit dans un chant (5) rituel, chanté dans beaucoup de cérémonies :

Notre Andriana ! C'est un bon Andriana !
Notre Andriana ! C'est notre soleil !
Notre Andriana ! C'est notre Zanahary !

Les ancêtres des Andriana étaient donc les Ancêtres par excellence, ceux à

(1) *Ny raza, ny niova hoditra.*
(2) *Izany hianareo Zanahary nagnano ny ain'olombelona.*
(3) *Anao no namboatra tomboko, namboatra tana.*
(4) *Ababe*, ou quelquefois *raibe* sy *renibe*.
(5) *Tantara ny Andriana*, 261, 362, 390.

qui le peuple devait rendre après leur mort un culte d'autant plus dévot qu'il vénérait déjà pendant leur vie « ces dieux descendus sur la terre, » ou ces « dieux visibles (1) ». La confusion entre les Ancêtres des Andriana et les Andriamanitra était si naturelle dans la croyance populaire qu'elle a trouvé son expression dans une légende. Celle-ci peut n'être pas très ancienne, mais elle est intéressante à plus d'un titre. Elle fait remonter l'origine de la dynastie imérinienne à une fille d'Andriamanitra, tombée du ciel sous la forme d'une feuille d'arbre parfumée, puis changée en femme et devenue l'une des épouses d'Andrianerinerina (2). De ce mariage naquit Andriananjavona, le dix-septième aïeul d'Andrianampoinimerina.

Enfin une cérémonie magique, très en honneur actuellement à Madagascar, celle du tromba (3), nous fournira une dernière preuve de l'identité des ancêtres et des dieux, des razana et des Zanahary. Le rite essentiel de cette cérémonie consiste en l'invocation d'un Esprit qui possède l'un des assistants et parle par sa bouche. Or c'est souvent l'âme d'un roi des temps passés ou d'un ancien ombiasy célèbre qui revient ainsi dans le corps d'un contemporain, et cet Esprit est appelé communément un Zanahary.

J'arrive au terme qui dans la langue malgache sert aujourd'hui à désigner le dieu des Chrétiens : Andriamanitra. C'est proprement le « Seigneur parfumé ». Epithète au premier abord un peu singulière ! Elle s'explique par certaines croyances dont les vieillards imériniens conservent encore la tradition. On disait autrefois assez couramment des cadavres qu'ils sentaient bon (manitra) au lieu de dire qu'ils sentaient mauvais (maimbo), particulièrement lorsqu'il s'agissait de cadavres d'ancêtres conservés dans le tombeau de famille, et quand par exemple on les sortait du tombeau à l'occasion du famadihana (4).

On retrouve chez les Sakalava du nord-ouest la même idée, attestée par le rite suivant (5) : Lorsqu'un roi meurt, les hommes de la caste dite *jongoa* oignent tout leur corps avec le pus et les sanies qui découlent du cadavre et ils n'oseraient pas se plaindre de la puanteur, mais ils disent au contraire : « Cela sent bon » (6).

Les mauvais Esprits, les Esprits malfaisants sont encore appelés dans certaines régions *maimbo*, ceux qui sentent mauvais. J'ai trouvé cette appellation en usage dans maints villages du District d'Ambatondrazaka (pays Sihanaka) et des provinces de Tamatave ou de Vatomandry (pays Betsimisaraka). Il existe même une amulette pour protéger contre les attaques des Maimbo (7). A ces êtres pourris et puants s'opposeraient donc les Êtres incorruptibles et parfumés, sous le nom d'Andriamanitra. Il est

(1) *Andriamanitra latsaka an-tany, Andriamanitra hita maso.*

(2) *Tantara ny Andriana*, 11 et 13 (note).

(3) D'origine sakalava, et répandue aujourd'hui dans toutes les régions côtières.

(4) Cérémonie qui consiste à retourner les morts, à les changer de place, en ajoutant de nouveaux linceuls de soie rouge à ceux dont ils sont enveloppés déjà. Un Imérinien au courant des coutumes anciennes me disait que ceux qui entrent dans le tombeau, s'ils sont incommodés par la puanteur des cadavres, doivent se garder de dire que « cela sent mauvais ».

(5) Recueilli à Kandreho, province de Maevatanana.

(6) *Tsy mba sahy atao hoe : maimbo, fa hoe : manitra.*

(7) *Ody maimbo*, à Tanambao (Tamatave), et à Antokazo (District d'Ambatondrazaka).

assez curieux qu'on trouve des idées analogues chez les anciens chrétiens : d'après les hagiographes, les cadavres des martyrs ne pourrissent pas et répandent au contraire une odeur exquise ; d'où l'expression devenue banale : mourir en odeur de sainteté.

L'incorruptibilité des morts les plus vénérables, des Saints Razana, est aussi attestée chez les Malgaches par des proverbes (1), et surtout par les commentaires que savent encore en faire certains vieillards ; car les proverbes en eux-mêmes sont fort obscurs et il serait difficile d'en tirer parti sans exégètes indigènes.

Minia maty ho maimbo (2) signifie en mot à mot : il veut mourir pour sentir mauvais : ce qui se commente ainsi : il s'obstine dans le mal, de sorte qu'étant mort il sentira mauvais très vite. Car il semble que les morts dont la vie a été plus mauvaise pourrissent plus vite. Quand on remue les corps dans le tombeau, lors de la cérémonie du famadihana, on cherche à se rappeler comment ils se sont conduits de leur vivant pour savoir s'ils seront ou non bien conservés.

Les Imériniens croient qu'après la première mort il y en a une seconde, beaucoup plus pénible. En se conduisant mal, on hâte la venue de cette seconde mort. Un des signes qui la décèlent probablement, disent certains Malgaches, c'est la mauvaise odeur répandue par les cadavres. Les Andriamanitra seraient donc en quelque manière les « Immortels » de la conception grecque, ceux qui échappent à la mort complète (3). Autrefois on racontait encore à Tananarive que les restes d'Andrianampoinimerina et de Radama 1er son fils étaient particulièrement incorruptibles et ne répandaient aucune mauvaise odeur : ces deux grands rois, vivants ou morts, étaient « Andriamanitra visibles » selon la formule malgache.

*
* *

Il est à remarquer que les Zanahary, les Andriamanitra, les Andrianana-hary ne sont jamais l'objet d'un culte rendu à eux seuls, comme il arrive pour les *razana* par exemple. Au contraire on les trouve toujours liés aux Ancêtres, invoqués avec eux, honorés avec eux ; et, s'ils ont la prééminence, si on leur donne la première offrande, c'est en raison non de leur importance, mais de leur ancienneté, car ils sont eux aussi des Ancêtres, dont on ne sait plus ni les noms ni même les tombeaux, des Ancêtres perdus dans la nuit des temps. En réalité, les vivants honorent de vœux et de sacrifices, sous l'appellation de *Razana*, les aïeux connus ou ceux dont la tradition a conservé la mémoire. Quant aux vagues Esprits immémoriaux rangés dans la catégorie des Zanahary, on les invoque par scrupule méticuleux et pour n'oublier personne. Ainsi jadis les païens de Rome, à la fin d'une énumération de dieux, ajoutaient la formule *dique deæque omnes* (ainsi que tous les dieux et toutes les déesses), de crainte que quelque Immortel ne se formalisât d'avoir été passé sous silence.

---

(1) Ces proverbes m'ont été signalés par M. J. Paulhan, alors professeur au lycée de Tananarive, et à qui j'exposais un jour mon avis sur le sens du mot Andriamanitra. M. Paulhan m'a communiqué en même temps les commentaires qu'il avait recueillis.

(2) *Ohabolan' ny Ntaolo*, par W-E. Cousins, N° 1798.

(3) Proverbes relatifs à la seconde mort : *maty indray mandeha leo ihany, fa ny fanindroany no tsy tanty* (mourir une fois passe encore ; mais c'est la deuxième fois qui est pénible). (Cousins 1663). — Cf : *Aza miringiringy loatra ny fitondratena, fa ny fanindroany no tsy tanty*, (Cousins, 633).

Un commencement de mythologie, très humble et très fruste, a été imaginé par les Malgaches à propos des Zanahary, de leur demeure, de leur aspect, de leurs habitudes, de leurs relations entre eux et avec les hommes. Je n'ai pas cru devoir donner en ce livre une grande place à cette mythologie embryonnaire, d'abord parce qu'elle est peu fixée, et surtout parce que, je le répète, elle ne joue aucun rôle dans la vie intime ou sociale des Malgaches. A peine si elle intervint dans quelques formules de prières où sont énumérés et parfois sommairement décrits certains Zanahary. C'est dans les contes populaires qu'elle trouve son expression la plus précise et la plus complète. J'ai puisé à ces deux sources de renseignements pour faire le rapide exposé qui suit.

ÉLÉMENTS DE MYTHOLOGIE

Dans les formules liturgiques, les Zanahary sont généralement distingués des Razana : on les invoque d'abord, et, immédiatement après eux, on appelle les Ancêtres. Les Zanahary sont d'habitude rangés sous les désignations soit de Zanahary d'en haut et de Zanahary d'en bas, soit de Zanahary masculins et de Zanahary féminins, soit de Zanahary de l'est et de l'ouest, du nord et du sud ; souvent aussi on les invite nommément, surtout chez les Betsimisaraka et les Tsimihety, plus rarement chez les Sakalava. Sitôt que cette invocation est finie, on passe à celle des Razana, car il est dit expressément dans de nombreuses formules que les Zanahary ne mettent pas longtemps à goûter le sacrifice. « Descendez, vous, Zanahary ! C'est vous, Zanahary, que j'appelle, Zanahary masculins ! Zanahary féminins ! Rangidina, Rantomoa, Raberonerona, Rakodonkodona, Ramadiovantsakoho, Rahanikovary, Rantranovy, Rantranofalafa, Randriampanamboatrolona, voici votre bœuf. Les Zanahary ne mettent pas longtemps à manger. Voici que vous avez mangé. Permettez-nous d'appeler les Razana, et apportez ce qu'il y de bon, apportez ce qu'il y a de bien. Nous sommes des enfants nés de tout à l'heure et nous ne pouvons pas connaître les grands Ancêtres morts et ensevelis dans les tombeaux à Anjanozano, à Amanivatra, à Antomidina, à Avohitrampasina, à Andranony, à Andranotokana : tels sont les lieux que vous habitez, Razana ! Voici votre bœuf, et apportez du bien pour nous (1). »

Mais il ne faudrait pas croire que Zanahary et Razana sont d'essence différente. Ce sont tous des Ancêtres, ainsi qu'il ressort de ce que j'ai précédemment exposé. S'il en fallait de nouvelles preuves, j'en trouverais aisément dans les formules rituelles où ils sont invoqués successivement : « ... Vous tous qui avez fait tous les hommes vivants au dessous du ciel où vous demeurez, descendez d'en haut et asseyez-vous sur les lits d'or pour voir votre *descendance* et vos *petits enfant* » (2). « Descendez, Zanahary masculins ! Zanahary féminins !.. et vous,

---

(1) Formule faisant partie d'une prière accompagnant un tsikafara et recueillie dans la région d'Andevoranto.

(2) Recueilli à Sahavato, district de Nosi-Varika : *Zanahary lahy ! Zanahary vavy ! anareo aby no nahary ny olombelona rehetra ambanin' ny lanitra itoeranareo, mandrorono amin' ny lanitra ka mitomoera eo ambonin' ny farafara volamena hitsinjo ny zanaka amin' zafinareo.*

Razana, défunts devenus tous des Zanahary ! » (1) « Nous t'appelons, Zanahary ! Voici que ta descendance et tes petits-fils font un sacrifice » (2).

Les noms des Zanahary, dans les formules rituelles, sont assez divers ; ils varient selon les régions et aussi selon la science ou la fantaisie du Maître-du-Sacrifice. Dans les énumérations on compte tantôt trois ou quatre noms seulement, tantôt davantage et jusqu'à neuf et même onze ou douze. Voici les plus usités :

Andrianaboabo, (3) « le seigneur très haut. » C'est une appellation d'un de ces Zanahary d'en haut, qu'on appelle particulièrement au sacrifice et qui descendent du ciel par une chaîne d'argent.

Andrianamboatra, (4) « l'assembleur, » celui qui ajuste et qui prépare les corps. Il s'agit du Zanahary qui a fabriqué les premiers hommes et qui, n'ayant pas réussi à leur donner la vie, a été obligé de recourir à l'aide d'un autre Zanahary, possesseur du sang et du souffle. D'autres noms expriment encore cette idée, tout-à-fait banale dans le folk-lore malgache.

Rafadamboatra. C'est un simple doublet du nom qui précède.

Andrianamboatena, « le Seigneur qui s'est fait lui-même. » C'est un des noms du Zanahary de la terre, par opposition au Zanahary du ciel. Celui-ci est censé avoir fabriqué tous les êtres, à l'exception de son rival, souvent en querelle avec lui, et qu'on appelle aussi Zanahary d'en bas. Le fait de s'être procréé lui-même indique qu'Andrianamboatena appartient incontestablement à la catégorie des Zanahary.

Rampitsinjolavitra, « celui qui voit au loin. » C'est encore une épithète banale des Zanahary. Chez tous les peuples, les dieux ont été considérés comme voyant du lieu où ils résident tout ce qui se passe sur la terre.

Rampanohitaolana, « l'ajusteur des os. » Ce Zanahary et les cinq suivants sont l'expression symbolique des actes successifs par lesquels a été créé l'homme. Rampanohitaolana a d'abord ajusté les os.

Rampanaohozatra, « le faiseur des nerfs, » a ensuite lié les os les uns aux autres à l'aide des nerfs.

Rampanaonofo, « le faiseur des chairs, » a mis les muscles autour des os, et a modelé la forme générale du corps humain.

Rampanaohoditra, « le faiseur de peau », a donné au corps son enveloppe et l'a terminé, pour ce qui est de l'aspect extérieur.

Rampanaora, « le faiseur de sang, » a mis dans le corps inerte le liquide rouge sans lequel on ne peut concevoir la vie, le sang, qui, lorsqu'il s'écoule, entraîne irrémédiablement la mort.

Rampamelombelona, « celui qui donne la vie, » est le dernier et le plus important de tous. Il a mis dans le corps le souffle, c'est-à-dire le principe de vie, et il a permis ainsi à l'homme de remuer, de parler, d'agir. Dans la littérature

(1) Recueilli à Anosibe, district de Vatomandry : ..... *hianareo razana maty nanjary Zanahary rehetra.....*

(2) Recueilli à Analalava : — *manao saotra ny zanaka amin' zafinao.*

(3) *abo* (Betsimisaraka) = *avo* (Merina).

(4) de *voatra*, arranger, préparer.

populaire malgache la fabrication des premiers hommes est généralement plus simple : elle nécessite seulement l'intervention de deux Zanahary, celui d'en bas, maître de la terre, qui fabrique les corps avec de l'argile ou du bois, et celui d'en haut, maître du ciel, qui anime les statues inertes en y mettant le souffle.

Ramahaiolo, « celui qui sait faire les personnes, » est sans doute le nom d'un Zanahary terrestre, capable de modeler des images d'homme.

Ratohaniaina, « le soutien du souffle, » est un Zanahary du ciel, apte à mettre et à conserver dans le corps des hommes le souffle de vie. Tous les Zanahary qui précèdent appartiennent au folk-lore betsimisaraka ou sakalava. Les trois suivants sont empruntés à la tradition populaire des Bara.

Ratomaratompo, (1) est considéré chez les Bara comme l'un des trois Zanahary primordiaux. Ils existaient avant toutes choses, et Ratomaratompo était l'aîné. C'est lui qui façonna les corps de tous les êtres vivants. Comme il avait le pas sur ses frères, il intervint le premier dans la création et il fit l'eau ; à ce moment-là il n'y eut que de l'eau.

Ratomarafefy intervint alors ; il tarit une partie de l'eau et fit les hautes terres. C'est le cadet de Ratomaratompo ; il a comme spécialité de protéger et de garder de tout dommage les créatures de son frère aîné (2).

Ratomaranaina est le dernier né des trois grands Zanahary. C'est lui qui au commencement créa les vallées et les plaines, en frappant de sa forte main une partie des hautes terres qu'avait fait surgir Ratomarafefy. Il collabora avec son frère aîné à la création de l'homme ; car, lorsque Ratomaratompo eut fabriqué le corps, Ratomaranaina y mit le souffle de vie. Quand les Bara font des sacrifices, lorsque par exemple il y a un malade dans la famille, ils tuent un bœuf à l'est de la case, puis tournent la victime vers l'est, parce que, disent-ils, c'est la direction d'où viennent toujours les Zanahary. Puis ils font cette prière :

— Toi, Ratomaratompo, maître de tous les corps, nous te faisons une offrande avec ce bœuf, car c'est toi qui as fait les pieds et les mains ! Toi, Ratomarafefy, qui protèges de tout dommage, de toute maladie, protège-nous, protège nos vies, que les ennemis ne puissent nous atteindre ! Protège-nous, pour que nous vivions longtemps ! Toi, Ratomaranaina, nous t'appelons aussi, car c'est toi le maître du sang et du souffle de vie. Ne laisse pas s'en aller notre sang et le souffle de notre vie ! Voici un bœuf que nous t'offrons pour racheter notre vie et celle de notre parent malade. »

Ratohanaranto, « le soutien du commerce, » passe, chez les Antaimorona et les Betsimisaraka, pour le protecteur spécial des hommes qui vont chercher fortune au loin. Il les ramène sains et saufs dans leur pays.

Randrianady, « le Seigneur de la guerre. » Je n'ai trouvé le nom de ce Zanahary que dans les formules rituelles, et je ne connais rien de ses atributions autrement que par l'étymologie de son nom. (3).

(1) Je ne sais comment les Bara expliquent étymologiquement *tomara* - ; on peut considérer que *tomara* (de *taratra* avec l'infixe-*om*-) signifie au propre le *brillant*, le *lumineux*, ou au figuré l'*investigateur*, le *surveillant*.

(2) Ratomarafefy apparaît aussi dans les prières Sihanaka (T. et D., 7).

(3) T. et D., 7.

Andriantovoana signifie d'après les commentaires indigènes « celui qui a poussé comme une plante, » c'est-à-dire qui n'est pas né d'une femme et qui n'a pas été créé par un autre Zanahary. C'est un des noms du Zanahary d'en bas, sorti de la terre, qui apparaît sous bien d'autres noms, Ratsivalanorana, Rahoro-horo, Ihetsy, Matiaho, Kalalaontany. Ce Zanahary terrestre modèle les images humaines que peut seul animer un Zanahary céleste. Dans les contes populaires on trouve plusieurs doublets d'Andriantovoana.

Ratovoantany, « celui qui a jailli de la terre » (1), déclare dans un conte sakalava qu'il n'a pas été créé par le Zanahary, mais qu'il est sorti tout seul de la terre.

Ratovoana est appelé dans un conte betsimisaraka (2) le Zanahary noir, par opposition au Zanahary blanc qui habite le ciel.

Ranaivotovoana, le maître de la terre, modèle avec du bois et de l'argile le premier couple humain, auquel Jaobinonoka, le maître du Ciel, donne le sang et la vie (3).

Andriamitovoana.

Ratomoa. Les exégètes indigènes ne s'accordent pas sur le sens de ce mot. On m'en a donné l'explication, suivante : *tomoa* serait la contraction de *te-homoana* (qui veut se rendre muet) ; cette expression s'emploie en parlant d'une personne très douce et très bonne, qui jamais ne proteste ni ne se plaint ; Ratomoa serait donc un Zanahary bienfaisant. Mais il faut se méfier des fantaisies étymologiques malgaches. Je préfère l'interprétation généralement donnée et rapprochant *tomo*-du Merina *tombo-* ; tomoana (chez les côtiers tomoa) aurait donc approximativement le même sens que *tovoana* et signifierait « qui s'est accru, qui a grandi. » Divers noms de Zanahary sont apparentés à celui-là, par exemple :

Andriantomoa, dans un conte sakalava (4), apparaît comme la fille du Zanaharibe. Elle se promène un jour sur la terre et y rencontre le premier homme, nommé Radisomiakanjo ; elle consent à devenir sa femme, et plus tard elle apporte sur la terre le riz, qu'elle dérobe dans la maison de son père.

Andriamitomoana, dans un conte Antaimorona (5), est le roi du ciel, de l'air et de la terre. Il façonne successivement avec un morceau de ciel trois Zanahary célestes, puis avec de l'argile un Zanahary terrestre, nommé Ihetsy. On voit par ce double exemple que la légende des Zanahary était très peu fixée : l'imagination des conteurs populaires se donnait libre carrière, lorsqu'il s'agissait d'Êtres qui n'étaient pas des ancêtres connus, et qui n'avaient jamais été l'objet d'aucun culte spécial, mais qui figuraient seulement dans des énumérations rituelles.

---

(1) T. et D., 28. « Alors sortit de la terre un Être nommé Ratovoantany. »

(2) T. et D., 23.

(3) T. et D., 27.

(4) T. et D., 31.

(5) T. et D., 26. Cf. une variante, également Antaimorona, du même conte (T. et D. 24), où le maître du Ciel et de la Terre s'appelle *Andriamitomboana*, ce qui confirme la parenté étymologique de *tomo* et *tombo*.

Ratomoaranana, « qui enrichit et donne des biens de toutes sortes. » d'après une formule sihanaka (1).

Ratomoimbe, d'après une formule tsimihety (2).

Rahanikovavy, « celui dont je mange le riz », ou « celui qui a fait que je mange du riz ». Cette spécialisation des Zanahary est intéressante. Le dieu malgache du riz est à rapprocher du dieu de la foudre (Ravarabe) ou du dieu maïs (Andrianakatsaka).

Ravarifotsy, « le riz blanc. » Cette explication très simple ne paraît faire aucune difficulté. Cependant M. Colançon, administrateur des Colonies et malgachisant distingué, dans des notes manuscrites qu'il a bien voulu me communiquer, cite une formule rituelle ainsi conçue : *Avia Ravarifotsy madio manal' aina* ; et il interprète, d'après des commentaires indigènes, Ravarifotsy madio comme signifiant la grêle, comparée à de gros grains de riz blanc bien pur ; enlève la vie (manala aina) parce qu'elle détruit les récoltes, et on l'invoque pour qu'elle épargne les rizières du clan et qu'elle s'abatte plutôt sur les plantations des voisins.

Andrianakatsakatsa, « le Seigneur maïs », est représenté dans une légende cosmogonique (3), comme le créateur du ciel, des astres et de la terre. Il modèle une femme pour être sa compagne, et cette femme, nommé Andrianabolisy, lui donne une fille, Andriantomoa.

Ravoarabe, « le grand figuier ».

Ravodihazo, « la souche de bois ».

Rangidina, « la libellule », figure dans les formules rituelles parmi les Zanahary. Un être portant un nom légèrement différent apparaît dans un conte, où il joue un rôle de démiurge. C'est Angidikely, « la petite libellule » (4).

Rangidimola ou Rangidimaola est envoyé sur la terre par le grand Zanahary céleste pour ramener à l'obéissance deux autres Zanahary révoltés, Ravaratra, « la foudre », et Rahorohoro, « le tremblement de terre » (5).

Ratsimihetsiky, « celui qui ne s'agite pas. »

Randriodriotra, « le seigneur à la course rapide. » C'est sans doute une allusion à la vitesse avec laquelle les Zanahary descendent par la chaîne d'argent et arrivent à l'endroit où l'on offre un sacrifice.

Bevolontratra, « à la poitrine velue. » C'est un signe de force et de puissance.

Ratsivalanorana, « celui qui n'a pas de mâchoire inférieure, » est le roi du pays souterrain où vont les cadavres des morts. Il n'a pas de mâchoire inférieure, parce qu'on se le représente sous la forme d'un ancêtre très lointain, d'une squelette dont les éléments sont déjà en partie dissociés. Il est le roi d'une région qui s'étend au dessous de la terre, où l'on descend en se laissant glisser par un trou très profond. Ratsivalanorana est cruel : il tue les hommes qui vont chez lui et avec leurs crânes il se bâtit un mur. C'est lui qui, à l'origine, habitait à la surface de la terre. Il modela les premiers hommes qu'anima le Zanahary céleste. Depuis ce temps il rentra sous terre,

(1) Recueillie à Ankazotsaravola, district d'Ambatondrazaka (T. et D. 7).

(2) T. et D., 16.

(3) Textes et Documents, 31

(4) Cf. Renel, Contes de Madagascar, t. I, p. 114 sq.

(5) T. et D., 20 ; cf. 53. D'après ce dernier conte, c'est Rangidimaola qui façonne les premiers hommes, animés ensuite par les fils du Zanahary céleste.

et, quand les hommes meurent, il reçoit leur corps, tandis que leur souffle de vie retourne chez le Zanahary d'en haut.

Rakalalaontany est un Zanahary terrestre comme Ratsivalanorana. D'après un conte betsimisaraka (1), il était le premier et le seul habitant de la terre. Pour distraire son ennui il fit des statues de bois auxquelles le Zanahary céleste vint donner la vie.

Rahoetsilahy, *Rahoetsy*, *Ihetsy* (2) sont des formes légèrement différentes d'un même mot. *Ihetsy* appartient à la même catégorie de Zanahary que les deux précédents. Chez les Betsimisaraka, Zanahary le maître du ciel et Rahoetsy le maître de la terre inventent un jeu : l'un modèle deux images d'homme et de femme et l'autre leur donne la vie. Chez les Antaimorona (3), Ihetsy est le dernier né des fils du Grand Zanahary, ou bien celui-ci le crée après d'autres Zanahary et d'une autre matière qu'eux, mais il lui donne le don de l'imitation, grâce auquel Ihetsy façonne une statue de femme que les Zanahary animent. Ihetsy l'épouse, et leurs enfants se multiplient sur la terre : ce sont les hommes. Chez les Betsimisaraka et les Tanala, le thème du Zanahary terrestre revient continuellement dans la littérature populaire ; le nom du Zanahary change, mais la légende est la même dans ses traits essentiels :

Andriamisazosazo (4), « le Seigneur qui prend de force », a fait la terre ; c'est lui aussi qui tailla dans du bois le premier homme appelé Andriampivelona. Il reprend, qu'on le veuille ou non, au moment de la mort, les corps qu'il a façonnés.

Raondiana (5), « l'homme noble », sortit tout seul de la terre et fut le premier homme. Il modela des figures en terre et en bois, que le fils du Zanahary consentit à rendre vivante. Mais ils s'en disputèrent la possession : le fils du Zanahary reprit la vie et Raondiana le corps.

Inino (6) sortit des profondeurs de la terre, puis, quand avec l'aide du Zanahary d'en haut il eut fait le premier couple humain, il s'enfonça de nouveau dans le sol et ne reparut plus jamais.

Irira.

Matiaho (7). Irira et Matiaho sont deux Zanahary terrestres. Ils essaient de fabriquer des hommes, mais ne peuvent les animer qu'avec l'aide du fils d'un Zanahary céleste. Comme ils refusent de partager les hommes avec lui, selon les conventions faites, le fils du Zanahary tue çà et là les hommes, et c'est l'origine de la mort. Chaque fois qu'un être humain meurt, il se souvient de celui qui a fait son corps et il s'écrie : « *Maty* aho ! » (je meurs). Ce calembour, qui a donné naissance au nom du Zanahary, est tout à fait dans le goût des primitifs Malgaches.

Raberonerona, « celui qui gronde fort. » (8)

Ingodongodo, *Andriangodongodona*, « le Seigneur dont le pas résonne. » Ces

---

(1) Textes et Documents, 24, 30.
(2) T. et D., 25, 33.
(3) T. et D. 24.
(4) Recueilli chez les Betsimisaraka, à Manambonitra, district d'Andovoranto.
(5) Recueilli chez les Tanala, à Ampasinambo, district de Mananjary.
(6) Recueilli chez les Betsimisaraka, à Ambodiatafana, district de Tamatave.
(7) Textes et Documents, 29.
(8) T. et D., 20.

deux Zanahary sont une personnification du tonnerre, considéré toujours par les demi-civilisés comme la manifestation d'une puissance supérieure et divine.

Rabekodona et *Rabekidona* (1), « celui qui résonne sourdement ».
Rakotokotona.
Ramikotona.
Rakotokoto (2).
Ravaratra, « la foudre » (3).
Ravarabe, « la grande foudre. »
Andriambaratra, « le Seigneur foudre. »
Ravaratranambo, *Ravaratrambony*, « la foudre d'en haut. »
Ratselintselina, « l'éclair ». Ces Zanahary sont à rapprocher de Raberonerona et d'Andriangodongodona. Dans un pays où les orages sont fréquents et très violents, il est naturel que l'éclatement de la foudre et ses effets aient vivement frappé l'imagination des hommes Dans le folk-lore, le tonnerre est représenté souvent comme un Zanahary inférieur, servitenr ou messager du grand Zanahary (4).

Rahorohoro, « le tremblement de terre », apparaît dans un conte Antaimorona comme la femme de Ravaratra, « le Tonnerre ». Le grand Zanahary sépare le ménage, parce que les deux époux, envoyés par lui sur la Terre, s'amusent à terroriser les hommes. Rahorohoro est reléguée dans les profondeurs du sol, et Ravaratra retenu dans le ciel. Il n'a le droit de visiter sa femme que pendant une certaine partie de l'année, qui est précisément la saison des orages (5).

Ramadiovantsakoho, « celui qui a les ongles bien propres », d'après les exégètes indigènes, c'est-à-dire celui qui ne fait rien, qui ne travaille pas, qui passe son temps à faire bombance (6).

Andriamadio, « le Seigneur clair ou pur », apparaît dans le folk'lore comme l'envoyé du Zanaharibe.

Andriamiamiamy, « le Seigneur richement habillé ».

Rantranofalafa, « celui qui habite une case en *falafa.* » Autrefois, dit-on, chez les Betsimisaraka, les cases étaient faites de branchages entrelacés et de chaume ; quand on se mit à construire des cases plus soignées, avec les nervures et les feuilles du palmier ravinala (trano falafa), ces habitations, considérées alors comme luxueuses, étaient réservées aux chefs. C'est ainsi que Ratranofalafa peut être regardé comme une appellation honorifique.

Rantranovy, « celui qui habite une case de fer. » Le fer est considéré par les

---

(1) T. et D. 37.

(2) Ces cinq Zanahary apparaissent dans les formules rituelles ; Je n'ai pu avoir sur les 3 derniers aucun détail ; les noms des deux premiers sont à rapprocher de *Ngodongodona*, *Kidona* est formé du préfixe *ki* plus *dona* (son sourd).

(3) 32, 37.

(4) T. et D., 33.

(5) Voir T. et D., 22 et 32.

(6) M. Colançon explique autrement, d'après lui, Ramadiovantsakoho (dont les serres sont nettes) est le nom donné à la foudre, que les Malgaches se représentent sous la forme d'un oiseau, et plus particulièrement d'un coq rouge, aux plumes et aux serres brillantes.

Malgaches comme l'instrument du progrès : il était rare autrefois et valait cher : dans le folk'lore indigène la « case en fer » (1) représente la maison d'or, avec un mobilier d'or, de nos contes populaires. Rantranovy exprime donc la même idée que Rantranofalafa.

Rafaneketra ou *Rafanekitra* (2).

Ramalemitahonanana, « celui qui a des brèdes aux tiges tendres, c'est-à-dire de bonnes brèdes. » C'est une personnification des légumes ou brèdes, qui avec le riz constituent la principale nourriture des Betsimisaraka. Ramalemitahonanana peut donc être rapproché de Rahanikovary.

Ravolataonana.
Rambarakoinona (3).
Andrianafotra.
Andriananana.
Rasahelintraly.

Raloharano, « tête de l'eau », c'est-à-dire source, d'après l'explication banale. M. Colançon cite une formule ainsi conçue : Raloharano tsy anambo, tsy ambany (ni en haut ni en bas). Il commente de la façon suivante : il s'agit de la sueur ; l'eau provenant de la sueur, disent les Betsimisaraka, ni ne tombe du ciel (tsy anambo), ni ne sort de la terre (tsy ambany) ; elle est due à l'effort fait pour obtenir quelque chose d'utile ou d'agréable. Invoquer Raloharanotsianambotsiambany, c'est donc demander des biens, de la richesse, du bonheur.

Rampananolona, « celui qui possède les gens ». C'est une appellation du Zanahary terrestre, maître du corps des êtres qu'il a façonnés.

Rampanakoitra.

Rajarobe ou *Jaro*, Zanahary céleste des Sakalava ; c'est lui qui immobilisa la terre, au moment où elle voulait lutter contre le ciel. — Dans une formule Betsimisaraka (Maroantsetra) il est qualifié de « *tohan'ny aina* » soutien de la vie.

Randriambolisy, *Bodisy*, (4) Randriambolisy ou Bodisy est l'être féminin créé, selon la légende sakalava, par le grand Zanahary pour être sa femme. Il eut d'elle une fille qui devint l'épouse du Zanahary terrestre. Dans un conte antaimorona, Bodisy apparaît comme le serviteur d'Andriamanitra, un des Zanahary célestes.

Andrianafetreha.
Andriaminiminy.
Ranantsindravola.
Ranidina.

Ramaleky, « celui qui va vite. » Ce Zanahary est appelé dans un conte antaimorona (5) le premier-né d'Andriamitomoana, le Seigneur du ciel et de la Terre. Il fut fabriqué par son père avec un morceau du ciel, et il est le maître du sang, comme son frère Zanahary est le maître du souffle de vie.

Kotomalady, « le petit rapide », est un messager du Zanaharibe.

(1) Voir par exemple Ch. Renel, contes de Madagascar, t. I., p. 22 sq.
(2) D'après M. Colançon, ce Zanahary serait une représentation symbolique des bœufs (?).
(3) Textes et Documents, 7.
(4) T. et D., 31
(5) Textes et Documents, 26.

Rajatovotsota. C'est le serviteur du Zanahary céleste Ramaleka.

Ratsikotokoto, « le tout petit ». L'imagination populaire aime à se figurer un tout petit être doué d'une très grande puissance ; dans le folk-lore, c'est un thème banal que celui du dernier né d'une famille, plus chétif que ses frères, et qui sort triomphant des aventures les plus périlleuses. A cette espèce appartient le Zanahary Ratsikotokoto : dans une formule recueillie dans la région de Tamatave il est appelé le « Zanahary aux sept yeux qui voit ce qui passe au sud, qui voit ce qui se passe au nord » (1).

Jaobinonoka est un Zanahary céleste. C'est lui qui, d'après un mythe dualiste des Betsimisaraka (2), crée les hommes en animant les statues façonnées par le Zanahary terrestre Ranaivotovoana.

Radisomiankonjy est l'être primordial placé sur la terre par le grand Zanahary du ciel, d'après une légende sakalava. Il façonna les premiers hommes qu'anima la fille du Zanahary.

Ratrehatrehavola, « celui qui est fier de son argent, » sorte de dieu de la richesse, ou, d'après un commentaire indigène, celui qui s'enorgueillit de descendre du ciel au moyen d'une chaîne d'argent pour s'approcher du sacrifice.

Ratsotsorabolamena, l'or qui s'élève, qui se dresse (?).

Randriamisezavola, « le seigneur au siège d'argent. » Ces trois Zanahary sont cités dans une formule imérinienne de prière aux Vazimba (3). On les appelle les ancêtres des Vazimba, les Zanahary « qui marchent au dessus de la tête » des hommes, les habitants de la maison de pierre et de la maison de falafa. J'ai déjà cité plus haut des Zanahary personnifiés sous les noms de Rantranovy, Rantranofalafa.

Ramelokatovoana, « le courbe qui a poussé comme une plante (?) » est, d'après une formule tsimihety (4), un des Zanahary qui ont fait la terre.

Ratratramby, d'après un conte betsimisaraka (5), fut le premier homme ; il était descendu du ciel par une longue chaîne d'argent ; on a vu que c'était le procédé généralement employé par les Zanahary.

Ratokananivonirahona, « celui qui est seul au milieu des nuages, » nom donné dans un conte antakarana (6) au fils de Zanaharibe.

Razanakanivonilanitra, « l'enfant au milieu du ciel, » nom de la fille du Zanaharibe dans un conte bezanozano (7).

Andriamirika, « le Seigneur décharné, qui a les os saillants » (?), est désigné dans la littérature populaire comme le dispensateur des eaux d'en haut, le dieu qui laisse couler la pluie à travers une sorte de crible.

---

(1) *Ratsikotokoto, Zanahary fitomaso, mahita ny atsimo, mahita ny avaratra.*
(2) T. et D., 27.
(3) T. et D., 5.
(4) T. et D., 16.
(5) T. et D., 34.
(6) T. et D., 44.
(7) T. et D., 56.

Raololampona. Ce Zanahary est à rapprocher des Esprits malfaisants appelés Koko*lampo* chez les Tanala et Anga*lampona* chez les Imériniens (1).

Rampanariatra ou *Rampanariana* est le dieu des sorciers, d'après un commentaire qui m'a été fait d'une formule rituelle des Betsimisaraka (2).

Cette liste de Zanahary est loin d'être complète ; j'ai indiqué seulement les principaux, ceux dont les noms reviennent fréquemment dans les invocations. La plupart sont empruntés à des formules rituelles betsimisaraka (3) ou tanala (4). Ce sont par exemple Rangidina, Rantomoa, Randranofalafa, Ramadiovantsakoho, Rahanikovary, Randriodriotra, Rantomoa, Rabeneronerona, Ramalemitahonanana, Rabengondongodona, Rabevolontratra, Ravaratranambo, Randriampanambeatra, Ratselintselina, etc. Chez les Tsimiety on retrouve quelques-uns de ces noms, avec d'autres que ne connaissent pas les Betsimisaraka, par exemple Ratoahanaina, Ratsimihetsiky, Anantsindravola. Au contraire, une autre série de Zanahary semblent communs aux Zafisoro (5), aux Bara (6), aux Sakalava (7). Ce sont Andrianaboabo, Andriamiamiamy, Maleka, Andriambolisy, Andrianafotre, Andrianakatsakatsa ; chez ces peuples on rencontre rarement les mêmes noms que chez les Betsimisaraka (Andriantomoa) (8).

Chez les Merina ces formes multiples des Zanahary paraissent avoir été remplacées par les Vazimba, les Ancêtres royaux, et les grands sorciers devenus des saints (olo-masina) après leur mort. Pourtant elles ont existé dans l'ancienne religion imérinienne, comme le prouvent certaines survivances. Ainsi, dans une invocation aux Vazimba de la région d'Arivonimamo, on trouve les noms de Ratrebatrebavola, Ratsotsorabolamena, Randriamisezavola, « qui habitent la maison de pierre, la maison de falafa, et qui sont les Zanahary marchant au dessus de la tête des hommes » (9). De même une formule rituelle sihanaka (10) fait mention de quatre Zanahary.

De ce que les Zanahary sont d'anciens hommes, il résulte qu'on se les figure avec une forme humaine, et dans la tradition populaire ils apparaissent comme menant une existence analogue à celle des hommes : ils habitent des maisons, se marient, ont des enfants.

Les Zanahary d'en haut demeurent en un lieu vague, difficile d'accès, mais non inaccessible, et situé au dessus de la terre. Les Zanahary d'en bas circulent, invisibles, parmi les humains, ou résident, comme les Ancêtres, dans les arbres, dans les rochers, dans les sources ; ou bien ils habitent sous la terre et dans ses

(1) T. Voir plus haut pp. 67, 68.

(2) Recueilli à Mahatsara, district d'Andevoranto.

(3) Recueillies à Sohavato, district de Nosi-Varika, à Mahatsara et Andevoranto, district d'Andevoranto, à Vohipeno et Tamatave, district de Tamatave, à Maroantsetra, district de Maroantsetra.

(4) Recueillies à Ampasimazava, district de Mananjary.

(5) Ambalakazaha, district de Farafangana.

(6) Ihosy, district d'Ihosy.

(7) Mandabe, district du Menabe central.

(8) Les innombrables petits Zanahary qui apparaissent dans les formules rituelles de la côte et dont les discoureurs habiles inventaient de nouvelles formes au cours de leurs improvisations, font penser aux dieux des Indigitamenta romains.

(9) T. et D., 5.

(10) T. et D., 7.

profondeurs ; d'autre fois leur habitation est simplement très éloignée de celle des hommes vivants, et les héros des contes populaires y parviennent après plusieurs journées de marche et non sans avoir été soumis à de périlleuses épreuves (1).

Quand les Zanahary d'en haut viennent assister à un sacrifice, ils se servent, d'après les formules rituelles des Betsimisaraka, d'une chaine d'argent ou d'une corde d'argent. « C'est avec une corde d'argent que vous descendez, c'est avec une corde d'argent que vous remontez. » Quelquefois on les montre, esprits légers et subtils, glissant le long de ces fils ténus qui flottent dans l'air et que les Européens appellent *fils* de la vierge. Il s'assoient sur des sièges ou sur des lits d'or, naturellement invisibles (2).

Ils sont appelés « les maîtres de la Terre et les rois du Ciel », les « animateurs des hommes vivants. » « On (3) ne vous appelle pas en vain, car c'est vous qui avez mis le sang dans le corps des hommes vivants, (vous qui avez mis) le souffle et l'âme, et qui leur avez appris à se vêtir. » Ou encore : « On vous invoque, Zanahary, parce que c'est vous qui avez donné le souffle, vous qui avez fait les pieds et les mains, et vous aussi qui avez fait toutes choses (4) ». La formule la plus banale, celle qu'on rencontre le plus souvent aussi bien chez les peuples de l'est que chez ceux de l'ouest ou du sud, celle qui explique sans confusion possible l'origine et le sens du mot Zanahary, est la suivante : Zanahary nahary tongot' aman-tanana, les *Procréateurs* qui ont créé les pieds et les mains.

Entre les Zanahary, comme entre les hommes, il y a une hiérarchie : l'un d'eux est le chef des autres, il s'appelle le Zanaharibe et n'est d'ailleurs l'objet d'aucun culte spécial. Plus il est haut et puissant, plus il est éloigné des hommes. Ceux-ci savent son nom, en parlent rarement, ne l'invoquent pour ainsi dire jamais dans leurs prières ; ils s'adressent de préférence aux Ancêtres proches qu'on connait et qui vous connaissent.

C'est surtout dans les contes populaires qu'on trouve quelques récits sur les Zanahary et quelques éclaircissements sur les conceptions cosmogoniques des Malgaches.

Généralement les Zanahary ne se dérangent pas eux-mêmes pour descendre sur la terre. Ils envoient quelquefois leur fils ou leur fille pour voir ce qui se passe dans leur domaine d'en bas ; ils ont aussi des messagers spéciaux pour leur servir d'intermédiaires avec les hommes : ce sont Vorombetsivaza et Ipapangobemavo, qui volent du ciel à la terre et de la terre au ciel pour renseigner le Zanahary ou pour porter ses ordres. On les représente nettement comme des oiseaux (oie et faucon), mais d'une espèce particulière, doués de parole et sans doute plus grands et plus forts que les autres. Dans une formule rituelle, ils sont invoqués sous le nom de Rafaraketa ; on dit qu'ils résident entre le ciel et la terre et on

(1) T.. et D., 59, voyage du fils du Vazimba chez le Zanaharibe.

(2) *Rojo vola* ou *tady vola* ; *faroratra* ; *tady vola no iakaranareo, ary tady vola no androronareo*

(3) *Mipetraka hianareo* amparafara volamena.

(4) *Hianareo no tompon' ny tany sy mpanjakan'ny lanitra... Hianareo dia tsy antsoina foana fa nasianareo ra ny tenan' olombelona ary saina sy fanahy, ka mahalala mitafy* (Recueilli à Fiadanna District de Nosi-Varika).

leur demande de parler favorablement au Zanahary du sacrifice qu'offrent les hommes. D'après un conte betsimisaraka, c'est la foudre Ravaratra qui est le messager du Zanahary ; elle va et vient du ciel à la terre. Je dois ajouter que presque tous les Malgaches se représentent la foudre sous la forme d'un grand coq rouge. Dans un conte bezanozano, les envoyés du grand Zanahary s'appellent Kotomalady « le petit rapide », et Andriamadio « le Seigneur clair ou pur. »

Les explications cosmogoniques n'ont pas beaucoup tenté l'imagination des Malgaches ; en général ils admettent que le ciel et la terre existaient de toute éternité et ils racontent seulement comment l'homme est apparu. Les récits sur la formation du monde sont rares et très primitifs (1).

Voici par exemple un conte antaimorona (2) : au cours des ans, les poussières emportées de très loin par les vents, s'amassèrent et finirent par former la terre. La pluie qui tombait modela les montagnes et les vallées, et dans les creux accumula les eaux pour former les rivières. Le hazomanga, le bananier et le maïs furent les premières plantes qui, ensuite, poussèrent à la surface de la terre. Un jour, dit-on, une tige de maïs, abattue par le vent, resta couchée sur le sol et se mit à pourrir. Peu après, en sortirent des petits vers appelés *olitra*, qui grandirent d'une façon extraordinaire et se transformèrent en hommes (olona) (3).

Une tradition betsimisaraka nous a conservé un mythe plus compliqué, où interviennent déjà des dieux.

LE CIEL ET LA TERRE

Conte betsimisaraka (4).

Le Zanaharindahy et la Zanaharimbavy (couple divin primordial) formèrent en un seul jour le Ciel et la Terre. A la surface de la terre, ils mirent des êtres animés de toutes espèces et des plantes. Au ciel, ils placèrent la lune et les étoiles. Le soleil n'existait pas encore à cette époque et la terre était toute plate.

Or, un jour, dit-on, le Ciel et la Terre, qui jusque là avaient entretenu ensemble de bonne relations, se disputèrent à propos du droit d'aînesse.

— Je suis l'aînée, disait la Terre, car je suis la mère de tous les êtres vivants, qui se nourrissent de moi.

— Je te dis que tu es ma cadette, répliqua le Ciel, car ceux qui se nourrissent de toi vivent au dessous de moi, et moi aussi je te suis supérieur.

— Non, reprit la Terre, tu n'es pas mon aîné, car nous avons été formés le même jour.

— Eh bien ! si tu as été faite vraiment au même moment que moi, luttons ensemble pour voir qui l'emportera de nous deux.

(1) *Anengehana anareo Zanahary, fa hianareo no namboatra ny aina, hianareo no namboatra ny tomboka sy ny tana, ary hianareo koa no namboatra ny raha rehetra.....* (recueilli à Ambalakazaha, province de Farafangana).

(2) T. et D., 19, 36, 38, 39, 49.

(3) Recueilli à Mananjary, province de Mananjary.

(4) Rapprochement simple et confusion voulue des deux mots *olitra* et *olona* qui dans les dialectes côtiers se réduisent à *oli* et *olo* et sont accentués tous deux sur la première syllabe.

La terre accepta le défi et fit aussitôt monter ses troupes : mais celles-ci, selon qu'elles allaient plus ou moins vite, s'élevèrent inégalement, certaines parties se trouvant très haut, alors que d'autres étaient encore voisines du niveau primitif de la Terre. Le Ciel, pour arrêter leur ascension vers lui, fit tomber des projectiles de toutes sortes, pierres et rochers, grêle, pluie.

Lorsqu'ils apprirent que la guerre avait éclaté entre la Terre et le Ciel, les deux Zanahary intervinrent et leur ordonnèrent de cesser leur querelle et de rester chacun à sa place. Voilà pourquoi il y a maintenant sur la terre des montagnes et des vallées. Et les grosses roches qu'on voit au sommet de certaines montagnes sont les projectiles lancés autrefois par le Ciel.

— Vous ne pourrez plus bouger désormais, dirent les Zanahary, et nous allons vous donner des rois pour vous gouverner.

Ils firent alors le Soleil pour être le roi du ciel et façonnèrent un homme et une femme pour règner sur la Terre. Puis ils dirent aux nouveaux rois :

— Il faut que vous soyez soumis à la Mort. Mais nous vous permettons de choisir le genre de mort que vous préférez, celle de la Lune ou celle du bananier.

Le roi de la Terre choisit la mort du bananier.

— Vous mourrez donc complètement, ta femme et toi, au bout d'un long temps, mais vous aurez pour vous remplacer des enfants qui croîtront autour de vous comme les rejetons du bananier.

Le roi du Ciel au contraire préféra la mort de la lune.

— Puisque tu aimes mieux le sort de la Lune, dit le Zanahary, tu ne vieilliras pas, tu mourras dans ta force et ta jeunesse au bout d'un jour, et tu n'auras pas de descendants pour te remplacer, mais tu ressusciteras toi-même le jour suivant, pour mourir de nouveau le jour d'après, et il en sera ainsi indéfiniment.

* * *

Il y a de nombreuses variantes de ce conte, mais toujours avec ce même thème de l'origine des montagnes due à un mouvement de la terre qui se soulève inégalement vers le ciel. D'après les Sihanaka, (1) la Terre et le Ciel auraient jadis été réunis et se seraient séparés à la suite d'une querelle. D'après les Antaimorona (2), la Terre a été faite par le Zanahary appelé Rahorohoro, qui aujourd'hui encore montre souvent sa puissance en faisant trembler le sol. D'après les Bara (3), il y avait au commencement trois Zanahary : L'aîné s'appelait Ratomaratompo, le second Ratomarafefy et le troisième Ratomaranaina. « Ratomaratompo, qui avait le pas sur ses frères, fit d'abord l'eau, et à ce moment là il n'y avait pas de terre, mais de l'eau partout. Alors Ratomarafefy étendit les mains et déploya sa force pour tarir une partie de l'eau et faire les montagnes, qui se dressèrent hors de l'eau. C'est en frappant l'eau avec ses mains qu'il la dessécha en partie et fit surgir les hautes terres. Ratomaranaina, le dernier né, vint à son tour : il étendit les mains déploya sa force et frappa une partie des montagnes ; elles s'aplatirent aussitôt et devinrent des plaines fertiles. »

(1) Recueilli à Sahavato, district de Nosivarika.
(2) Conte recueilli à Ambodinonoka, district d'Ambatondrazaka.
(3) Conte recueilli à Marofody, district de Mananjary.

Quelquefois l'œuvre de la création est plus compliquée encore : il n'intervient pas moins de sept Zanahary pour la mener à bonne fin, d'après un conte betsimisaraka (1).

RATSIVALANORANA

Il y a très longtemps, dit-on, les Zanahary, Ramadiovanzakoho, Ramahaiolona, Rafanamboatra, Rafanakaitra, Raololampona, et tous les autres n'avaient pas encore de demeure, car il n'existait ni ciel ni terre. Ils résolurent donc de se préparer une habitation, et ils firent le ciel. Leur puissance est telle qu'un seul mot prononcé par Rafanamboatra suffit pour le créer. Ils habitèrent donc le ciel. Mais bientôt ils s'y ennuyèrent et quelques-uns résolurent de préparer un endroit où ils pourraient se promener. Un jour Ramadiovanzakoho, Ramahaiolona, Rafanamboatra sortirent du ciel pour examiner où il conviendrait de placer la terre. Ils s'entendirent pour la mettre au dessous du ciel, afin de bien marquer l'infériorité du surveillant qu'ils enverraient. Rafanamboatra fit alors la terre et les eaux, puis les trois Zanahary envoyèrent Ratsivalanorana pour habiter cette terre. Celui-ci se trouvait malheureux d'être le maître d'un espace immense où il n'existait rien. Il pensa qu'il serait mieux d'habiter l'intérieur de la terre et de se réserver la surface comme lieu de promenade. Il s'enfonça donc dans la terre, y demeura, et ne parut à la surface que le jour où d'ordinaire les Zanahary venaient le visiter.

Or, une fois, Ratsivalanorana façonna un homme et une femme dont il serait le Zanahary. Il prit de la terre et la pétrit, mais il ne parvint pas à donner la vie à ses images. Peu de temps après arrivèrent les Zanahary d'en haut et Ratsivalanorana leur dit :

— Vous savez en quelle solitude je vis ; je vous en prie, animez ces êtres que j'ai façonnés et qui seront mes compagnons.

Ramahaiolona eut pitié de Ratsivalanorana, et consentit à animer les êtres façonnés par celui-ci. De son côté Rafanamboatra fit des plantes qui couvrirent et ornèrent la terre. Puis les Zanahary d'en haut remontèrent chez eux, après avoir recommandé à Ratsivalanorana de façonner des images d'animaux et d'oiseaux auxquelles ils donneraient la vie lors de leur prochaine visite. Ce qui fut fait.

Dans ce dernier voyage des Zanahary, Ratsivalanorana eut la chance de voir un grain de riz dans un ongle de Ramadiovanzakoho, car ce Zanahary avait des ongles très longs et crochus. Le grain tomba et Ratsivalanorana le ramassa précieusement, car le riz était la nourriture réservée aux Zanahary. Le grain de riz, mis en terre, poussa, et au bout de quelques années les hommes eurent une provision suffisante pour se nourrir.

Depuis ce moment les Zanahary d'en haut cessèrent de descendre sur la terre et de se faire voir aux hommes, car ils redoutaient les ruses de Ratsivalanorana. Voilà pourquoi les Zanahary se sont rendus invisibles.

Mais, lorsqu'ils virent la terre organisée, Rafanakaitra, Raololampona, et les autres Zanahary qui n'avaient pas voulu participer à sa création, en furent jaloux : ils résolurent d'accabler de maux les extraordinaires créatures qui l'habitaient,

(1) Recueilli à Fetraomby, district d'Andevoranto.

et de gâter ainsi l'œuvre des trois Zanahary. Ils rendirent donc les hommes maladifs, infirmes, pauvres, et parfois même leur enlevèrent la vie. Ils firent de même pour les animaux et pour les plantes. Ils envoyèrent aussi la tempête, les cyclones, la grêle, la foudre, créèrent des animaux féroces ou nuisibles, comme les caïmans et les sauterelles, qui n'avaient pas existé jusque-là. Ils furent en somme les auteurs de tous les maux qui nous accablent.

Quand Ratsivalanorana vit ses sujets réduits à ces cruelles extrêmités, il leur dit :

— Vous voilà bien malheureux, à cause de ces cruels Zanahary, ennemis des Zanahary nos bienfaiteurs. Lorsqu'ils viendront vous enlever la vie, je vous recommande au moins de me rendre la partie de vous-mêmes que j'ai faite, c'est-à-dire vos corps. Lorsqu'il y aura des morts parmi vous, les survivants les enseveliront dans la terre, qui est ma demeure.

Telle est l'origine de la terre, des hommes, des animaux, des plantes, du riz, des maladies et des calamités de toute espèce. C'est depuis ce temps aussi qu'on enterre les hommes lorsqu'ils viennent à mourir.

*
* *

Le mythe dualiste, avec un principe bon et un principe mauvais, est beaucoup plus clairement exposé dans le conte suivant, recueilli chez les Betsimisaraka du nord (1).

LE ZANAHARY D'EN BAS ET LE ZANAHARY D'EN HAUT

Il y a, dit-on, deux Êtres extrêmement puissants : l'un demeure en bas, l'autre en haut. Personne ne peut dire d'où ils viennent. Ils sont comme deux enfants habitant l'un à côté de l'autre ; tantôt ils se disputent, tantôt ils se réconcilient et s'amusent ensemble.

Un jour le Zanahary d'en bas, en manière de jeu, façonna toutes espèces de figures avec de l'argile qu'il prit à la surface du sol. Il fit ainsi des hommes, des femmes, des plantes, des animaux, des poissons. Quand il eut bien perfectionné dans tous leurs détails les jouets fabriqués par lui, il leur infusa du sang pour essayer de les animer, mais tous demeurèrent immobiles, et le sang ne put leur donner la vie. Même à la première pluie, ils se déformèrent et beaucoup tombèrent par morceaux quand il les transporta dans la grotte qui lui servait de demeure. En ce temps-là, dit-on, le Zanahary d'en bas s'éclairait en allumant du feu, et le soleil, qui appartenait au Zanahary d'en haut, n'avait pas encore été vu de la terre.

Or, quand le Zanahary d'en haut vit les beaux jouets que s'amusait à fabriquer son voisin, il désira en posséder, et lui demanda ce qu'il voulait en échange.

— Nous sommes deux camarades, répondit l'autre ; je t'en donnerai de chaque espèce, à condition que tu les rendes vivants comme nous car c'est là une chose que je ne peux pas faire.

— C'est très difficile ; je ne sais pas si j'y arriverai. Mais si tu veux, je ferai luire pour toi une lumière beaucoup plus commode que ton misérable feu, une lumière éclatante, dont les rayons suffiront pour éclairer tout ton domaine.

(1) Manakara, province de Vohémar.

— Soit : Donne moi ta lumière, je te donnerai de mes jouets.

Alors le Zanahary d'en haut fit voir le soleil (telle est, dit-on, l'origine du soleil), mais l'autre ne lui donna en échange que des poissons et des plantes. Or c'est des femmes que voulait le Zanahary d'en haut, car il trouvait ce genre de jouets particulièrement séduisants.

— Je t'en céderai, lorsque tu les feras vivre.

— Je vais donc essayer. Mais songe à tenir fidèlement ta promesse.

Il prit alors le souffle de la vie et le souffla dans les images, de sorte que celles-ci se mirent à vivre, chacun selon ses organes : les hommes travaillaient, les animaux cherchaient leur nourriture, les poissons nageaient, les plantes poussaient.

Puis le Zanahary d'en haut voulut emporter sa part, mais le Zanahary d'en bas s'y opposa, sous le prétexte qu'il fallait d'abord accoupler les femmes et les hommes, afin de les multiplier et d'en avoir beaucoup à se partager. Une dispute s'engagea entre eux, aucun ne voulut céder et leur querelle s'éternisa. Depuis ce temps, le Zanahary d'en haut s'efforce à tout moment de retirer la vie aux jouets du Zanahary d'en bas, car il regrette de la leur avoir donnée, et c'est là l'origine de la mort. Chaque fois qu'un homme ou un animal meurt, les deux Zanahary reprennent chacun ce qui lui appartient : l'un garde la matière dont sont faits les êtres, le corps ; quant au souffle de vie, il retourne en haut.

Le Zanahary d'en haut, furieux contre celui d'en bas, veut toujours ôter la vie à ses jouets ; c'est lui qui est la cause incessante des morts, des deuils, des maladies, des souffrances ; c'est lui qui suscite les guerres entre les hommes, les luttes entre les bêtes qui s'entre dévorent ; excités par le Donneur-de-vie, ils cherchent à s'exterminer, tandis que le Modeleur-des-formes favorise leurs unions, leurs accouplements, et suscite les naissances pour remédier aux morts. C'est lui aussi, dit-on, qui donna aux hommes les moyens d'organiser leur existence ; il leur apprit à se servir des outils, à utiliser les animaux, à construire des cases.

Mais le Zanahary d'en haut, jaloux de voir durer les jouets du Zanahary d'en bas, ne peut se tenir tranquille ; tous deux se battent souvent entre le ciel et la terre, et c'est là l'origine des tempêtes, du vent, de la foudre, de la grêle. Les étoiles, dit-on, sont des perles brillantes que l'Être-d'en-haut montre aux femmes pour les séduire et les attirer vers lui, et la lune est son œil droit, toujours ouvert où entr'ouvert pour guetter son ennemi.

Quand les enfants s'amusent à fabriquer de petites figures en argile, c'est une réminiscence du jeu du Zanahary terrestre, lorsqu'il façonna les corps des êtres vivants.

*
* *

Ce qui fait l'originalité de ce mythe dualiste, c'est que le dieu bon et ami des hommes est le Zanahary terrestre, tandis que le Zanahary céleste est représenté comme méchant et destructeur. Il y a d'assez nombreuses variantes de ce conte (1). Le thème est toujours identique : à l'origine il y a deux êtres, un dans le ciel, un sur la terre. Celui d'en bas fabrique des statues de bois ou l'argile, qu'il ne réussit pas à animer. Seul le Zanahary d'en haut ou quelqu'un des siens peut leur donner le souffle. C'est ce qui explique qu'après la mort le corps retourne dans la terre, demeure du Zanahary d'en bas, tandis que l'âme s'en va vers le Zanahary d'en haut. L'animation des êtres

(1) Voir T. et D., 47, 48.

vivants est faite tantôt par le Zanahary céleste à la suite d'une convention, tantôt par la fille de ce Zanahary, descendue sur la terre et devenue la femme du Zanahary d'en bas ou de l'Être primordial qui a façonné les statues. La fille du Zanahary apporte aussi aux hommes le riz, dont elle dérobe quelques grains dans la maison de son père (1). D'autres fois, c'est un fils du Zanahary qui épouse une fille des hommes, chez qui il emporte le riz, malgré la défense faite.

Voici, sous une de ses formes les plus ordinaires, le conte de la Fille du Zanahary.

NDRIANTOVOANA.

Autrefois, dit-on, le Zanahary était au ciel, et sur la terre il n'y avait pas encore aucun être vivant. Mais à l'intérieur de la terre vivait Ratsiavalanorana. Un jour qu'il était monté à la surface, il trouva préférable de vivre à la lumière que dans les profondeurs sombres, et il dit :

— Désormais je vais changer mon nom, puisque je suis venu sur la terre, et je m'appellerai Ndriantovoana.

Il demeura un certain temps, et, à force de rester seul, il s'ennuya. Il songea donc à fabriquer des êtres pour vivre avec lui. Mais, auparavant, il voulut faire des cases pour les loger. Il chercha des nervures et des feuilles de ravinale sur la colline, des roseaux au bord de la rivière, et il prépara des cases. Puis il abattit des arbres et avec le bois il façonna des statues d'hommes qu'il disposa dans les maisons. Les unes étaient à l'intérieur, se livrant à diverses occupations, les autres se tenaient debout sur le seuil des portes, ou bien elles étaient allongées sur des nattes.

Or, un jour qu'il faisait une chaleur accablante, les esclaves et les petits enfants du Zanahary vinrent sur la terre pour prendre un bain. Ils passèrent devant la case de Ndriantovoana, qui leur demanda d'où ils venaient et où ils allaient. Ils répondirent:

— Nous sommes les esclaves et les petits enfants du Zanahary d'en haut. Comme il fait très chaud, nous sommes descendus sur la terre pour prendre un bain.

— Moi, je m'appelle Ndriantovoana. Je n'ai pas été fait par le Zanahary, mais je me suis fait moi-même.

Quand les petits enfants du Zanahary eurent pris leur bain, ils remontèrent au ciel et racontèrent à leur grand père tout ce qui leur était arrivé.

— Là-bas sur la terre, dirent-ils, il y a un être à qui tu n'as pas donné la vie, mais il s'est fait lui-même.

Le Zanahary fut très étonné.

— Il y aurait donc des êtres à qui je n'ai pas donné la vie. Pourtant tous les êtres ont été créés par moi. Je vais bien voir si cet homme s'est fait lui-même, ou si c'est moi qui l'ai créé...

Alors il appela une petite esclave, lui donna de beaux vêtements et lui ordonna d'aller sur la terre trouver Ndriantovoana.

— S'il a été créé par moi, il ne reconnaîtra pas que tu es mon esclave; si c'est lui-même qui s'est fait, il te reconnaîtra de suite.

La servante partit et s'en fut en bas, sur la terre, vers la case de Ndriantovoana. Mais celui ci, du plus loin qu'il l'aperçut, s'écria :

(1) T. et D., 47, 58, 59.

— Va-t-en ! Ne t'approche pas de ma porte, toi qui es l'esclave du Zanahary. Ne t'avise pas de gravir l'échelle de ma case. Va-t-en !

Et il cracha sur elle...

— Je ne suis pas l'esclave du Zanahary, dit-elle.

— Crois-tu que je te reconnais pas, malgré les beaux vêtements et les ornements d'or que tu portes ? Tu es et tu resteras toujours esclave.

Elle s'en retourna toute confuse vers le Zanahary et lui raconta comment elle avait été traitée. Alors il appela sa propre fille, lui donna de mauvais vêtements déchirés, et lui dit de descendre sur la terre et d'observer comment Ndriantovoana se conduirait à son égard.

La fille partit, et, dès que Ndriantovoana l'aperçut, il alla au devant d'elle, la salua et la pria d'entrer dans sa case pour manger et prendre du repos. Puis il prit un bambou creux pour chercher de l'eau, car il n'avait pas de servante. Mais la fille enleva le bambou des mains de l'homme et dit :

— Laisse-moi chercher de l'eau. C'est l'office des femmes d'aller à la rivière.

Elle partit donc avec le bambou sur l'épaule. Mais quand elle fut arrivée devant les cases du village, elle vit toutes les statues de bois debout sur les portes ou à l'intérieur des maisons et elle eut honte. Elle retourna aussitôt chez Ndriantovoana et lui fit des reproches.

— Pourquoi me fais-tu honte devant les esclaves ? Tu m'envoies puiser de l'eau, quand tu as de nombreuses femmes de caste servile ! Si je l'avais su, je ne serais pas allée là-bas.

Ndriantovoana répondit en souriant :

— Ce ne sont des êtres vivants, mais des statues de bois. Si tu veux, allons voir et nous en ferons tomber une. J'ai voulu fabriquer des hommes, mais je n'ai pas pu leur donner la vie.

La fille ne dit plus rien, et s'en alla puiser de l'eau. Quand elle fut de retour, ils mangèrent, puis ils causèrent ensemble.

— Puisque tu ne sais pas donner la vie, laisse-moi faire ; j'animerai toutes les statues et nous les partagerons.

— J'accepte. Nous partagerons tout, quand la vie leur aura été donnée.

— De plus, dit la fille du Zanahary, tu ne pourras pas prendre d'épouse parmi les femmes ; ce sera *fady* pour toi.

— Je veux bien accepter cette condition, mais je désire que tu restes avec moi pour être ma femme.

— Si tu veux, dit-elle, je resterai.

Alors elle s'en fut donner la vie. Elle parcourut tout le village, et, quand elle fut au nord, les statues du nord commencèrent à s'agiter ; elle continua vers l'ouest, et les statues de l'ouest se mirent à parler ; puis au sud, puis à l'est. Quand tout fut vivant dans le village, la fille du Zanahary revint vers la case de Ndriantovoana, qu'elle habita en qualité d'épouse.

Mais elle avait l'habitude de manger du riz, nourriture alors réservée aux Zanahary d'en haut, et elle en était fort privée sur la terre. Un jour qu'elle rendait visite à ses parents, elle supplia le Zanahary de lui donner du riz qu'elle voulait semer dans son nouveau domaine. Il refusa obstinément et donna seulement à sa fille comme présents un coq et une poule. Mais elle imagina une ruse. Elle fit manger aux deux oiseaux du riz en abondance, et, sitôt revenue sur la terre, elle les tua, prit le paddy

qui se trouvait dans leur jabot, et le sema. Après deux récoltes, les époux eurent de quoi manger. Quand le Zanahary d'en haut s'aperçut que le riz poussait sur la terre, il fut plein de dépit et s'écria :

— Je ne peux pas reprendre ce que m'a volé ma fille, mais tous les êtres vivants en auront leur part.

Voilà pourquoi beaucoup d'animaux sont friands de riz et prélèvent la part la plus grande possible sur les récoltes des hommes.

Cependant les gens du village de Ndriantovoana eurent tous des enfants, et parmi ceux-ci il y eut une jeune fille au beau corps, sans défaut, sans reproche. En la voyant, Ndriantovoana ne put résister au désir et il la posséda. Mais sa femme les vit et fut dans une grande colère.

— Tu n'as pas tenu ta parole et tu n'as pas observé l'interdiction. Je vais donc partir ; je ne veux plus rester avec toi et j'emporterai ce qui m'appartient.

En même temps la fille du Zanahary prit la vie de la femme, et celle-ci fut morte.

— Si tu remontes dans le ciel chez ton père, dit Ndriantovoana à son épouse, moi, je ne saurais plus vivre ici, sans toi. Je retournerai donc dans la terre d'où je suis sorti.

Et il creusa la terre et s'y enfouit. Alors les vivants se demandèrent où mettre le corps, privé de vie, de la femme. Quelqu'un d'entre eux dit :

— La vie est remontée au ciel avec celle qui l'avait apportée. Nous allons donc enterrer le corps ; car celui qui l'a fabriqué se trouve dans la terre.

On enterra donc le cadavre dans la demeure de Ndriantovoana. Si par hasard Ndriantovoana désire avoir quelqu'une de ses créatures, il la fait tomber contre la terre, car c'est dans le sein de la terre qu'il désire la faire rentrer. Cependant si la fille du Zanahary ne désire pas encore lui ôter la vie, l'être humain ne meurt pas. De même, si la fille du Zanahary ou le Zanahary lui-même veut reprenndre la vie, il rend l'homme malade ; mais, si Ndriantovoana ne veut pas de lui, le malade se rétablit et continue d'exister. Mais, lorsque les deux parties sont d'accord, la personne meurt : la vie remonte au ciel et le corps est mis dans la terre. Telle est, dit-on, l'orgine des hommes, et voilà pourquoi on enterre les morts.

* * *

Ce conte est caractéristique. On y trouve plusieurs des thèmes les plus habituellement développés dans le folk-lore malgache : le mariage du Zanahary terrestre avec la fille du Zanahary d'en haut, l'apparition du riz sur la terre, les premiers hommes modelés par l'Être d'en bas et animés par la fille du Zanahary céleste, l'origine de la mort.

Les Malgaches attachent une grande importance à cette idée que les premiers hommes ont été façonnés et doués de souffle par les Zanahary. C'est la loi de la vie, à laquelle aucun humain n'échappe. Un thème fréquent dans les contes populaires est le suivant : un être naît d'une façon mystérieuse, par exemple il sort du ventre de sa mère en le fendant avec un couteau et grandit en 28 jours comme un homme en 28 ans, ou bien il jaillit d'un bambou d'où le sang a coulé au premier coup de hache d'un bûcheron. Cet être anormal déclare qu'il n'a pas été créé par le Zanahary ; celui-ci, prévenu, entre aussitôt en lutte avec le héros du conte pour lui faire avouer qu'il est

une de ses créatures. L'aventure tourne tantôt à l'avantage du Zanahary, tantôt à sa confusion.

D'après certaines traditions malgaches, une seule espèce d'hommes ne descend pas des statues animées par les Zanahary : ce sont les Vazaha, les hommes blancs et sages venus d'au-delà des mers ; ils sont les descendants directs du Zanahary céleste. Voici comment est expliquée cette origine.

LA DEUXIÈME ÉPOUSE DU ZANAHARIBE (1)

Le Zanaharibe avait deux femmes. Un jour, dit-on, il s'apprêtait à donner une grande fête pour célébrer la circoncision du fils de sa seconde femme. Mais sa première épouse dit :

— Je ne veux pas que tu donnes pareille fête pour le fils de ta seconde femme. Moi seule j'y ai droit. De plus je ne resterai pas avec toi, si tu gardes deux femmes. Choisis entre elle et moi.

Le Zanaharibe fut bien ennuyé ; toutefois, il garda sa première femme et fit descendre la seconde sur la terre avec son fils. Mais, du haut du ciel, la première épouse les voyait encore. Elle obtint de son mari qu'il les exilât au delà des mers. De plus, il défendit que le fils de sa seconde femme fût circoncis, ainsi que l'avait été celui de la première.

Or, les Vazaha descendent du fils du Zanaharibe et de sa seconde femme, et c'est pour cela qu'ils savent faire tant de choses étonnantes. Ils habitent encore aujourd'hui au delà des mers, là où leur père les a exilés (2).

---

(1) Recueilli à Antanambao, district de Vatomandry.

(2) CF. T. et D., 25 et 44.

CHAPITRE IV

LIEUX OU RÉSIDENT LES ANCÊTRES ET LES ESPRITS

Culte des pierres, des arbres, des eaux, des animaux, symboles

D'une manière générale, les Ancêtres dont on a gardé la mémoire résident dans les sépultures ou dans leur voisinage immédiat, tandis que les Ancêtres immémoriaux et les Esprits inconnus ou anonymes sont répandus dans toute la nature, mais choisissent surtout comme demeure d'élection des rochers, des arbres, et parfois les corps d'animaux ou d'hommes.

Les Ancêtres dont les corps existent encore et seraient reconnaissables dans les sépultures ou ceux qu'on se rappelle avoir été ensevelis dans un tombeau déterminé, demeurent dans ce tombeau ou aux alentours. Les sépultures sont le plus souvent marquées par des pierres : amas de pierres brutes à même le sol, constructions en pierres sèches ou maçonnées, pierres levées. Ces pierres sont le signe à la fois extérieur et symbolique des morts ; c'est en elles qu'est censé résider le *hasina* des ancêtres, c'est-à-dire leur sainteté ou leur puissance efficace. Généralement, une de ces pierres, remarquable par sa forme ou ses dimensions, représente l'ancêtre ou l'ensemble des ancêtres contenus dans le tombeau, et c'est à elle que s'adressent le plus souvent les rites cultuels.

CULTE DES PIERRES

Les pierres intentionnellement placées par les hommes vivants pour devenir le lieu des Esprits ancestraux, sont partout l'objet d'un culte, et il importe d'en énumérer les différentes catégories.

Celle qui a surtout un caractère sacré est la pierre placée ou dressée à l'endroit où se trouve la tête du mort dans les tombes individuelles, et vers lequel sont orientés les cadavres dans les sépultures collectives. Elle est d'ailleurs à la place appelée la *tête* du tombeau, et à l'est le plus souvent, la porte ou l'ouverture étant à l'ouest, chez les Mériniens et les Betsileo, par exemple. C'est auprès de cette pierre qu'on vient célébrer les rites en l'honneur de l'ancêtre ou des ancêtres qu'elle représente ; c'est elle qu'on oint avec la graisse, le miel, et le sang des victimes ; c'est à son pied qu'on dépose les offrandes. On lui donne généralement le nom de Pierre-debout (*tsangambato* (1). On en trouve de toutes les dimensions et de toutes les formes. Généralement, elles sont brutes ; quelquefois, surtout en Imerina, on en voit qui sont sculptées grossièrement, ou taillées en forme de pyramides, ou de colonnes surmontées d'une boule ou d'un fruste chapiteau. Mais ces pierres sculptées datent en général de l'époque contemporaine ou de la seconde moitié du XIXe siècle. Anciennement, le lieu de l'Esprit semble bien avoir été une pierre brute quelconque, placée à la tête du tombeau.

(1) Voir pl. VII, tombeau Merina moderne, avec tsangambato.

Ainsi le tombeau du vazimba Andriantsimandafika (XVII[e] siècle), situé sur le sommet de la montagne d'Ambohitriniarivo, à une vingtaine de kilomètres de Tananarive, est une sorte d'enceinte carrée surélevée, avec murs en pierres sèches. Sur le tombeau sont alignées quatorze petites pierres carrées et, au coin nord-est, se trouve une grosse pierre plate et arrondie qui est le substitut du Vazimba et qu'on appelle *Ingahibe* (Seigneur). A quelques pas du tombeau, il y a une autre grosse pierre en forme de disque, entourée de petites pierres et qui représente Ramaroanaka, l'enfant du Vazimba.

Quand quelqu'un disparait ou meurt loin de son pays, en voyage ou en expédition de guerre, et qu'on ne peut pas rendre à son cadavre les honneurs funèbres, on dresse une pierre commémorative, pour être le lieu de son Esprit et pour y célébrer les sacrifices rituels(1). Cette pierre levée s'appelle Pierre-debout (*tsangambato*) chez presque tous les peuples de l'Ile et Pierre-mâle (*vatolahy*) chez les Betsileo. Exceptionnellement elle porte une inscription et quelquefois des ornements peints ou gravés au trait (figures géométriques, arbres ou fleurs stylisées, figures d'hommes ou d'animaux). L'inscription rappelle le nom du défunt, les honneurs dont il était titulaire, les circonstances de sa mort et le nom des parents qui ont dressé la pierre commémorative.

Autrefois, on dressait souvent des pierres levées pour commémorer le souvenir des gens qui avaient été enlevés par exemple en Imerina ou chez les Sihanaka par des pillards sakalava. Ordinairement, on ne revoyait jamais ces gens réduits en esclavage dans une région très éloignée. Les parents restés au pays attribuaient parfois les accidents ou les malheurs qui les frappaient à l'Esprit de ces disparus réclamant une pierre commémorative.

Les soldats morts en expédition, et dont les cadavres n'avaient pu être rapportés, étaient aussi honorés habituellement d'un *tsangambato*.

On trouve dans toutes les localités de l'Imerina de ces monuments, dressés souvent en l'honneur de morts obscurs. Ils ne sont plus l'objet d'aucun culte, pour quelques-uns, l'appellation révélant l'origine a été conservée. Ainsi auprès d'Andramasina (2) on trouve plusieurs pierres dépourvues d'histoire, mais qui ont gardé leur nom : Ambatombabo, la « pierre du captif de guerre », Ambatondrafara, Ambatondramomoka, etc.

Mais souvent on élève des Pierres-debout ou des Pierres-mâles, à proximité des sépultures, en l'honneur des morts qui y sont ensevelis. En général, les gens riches ont seuls de ces pierres commémoratives, car elles coûtent très cher à cause des nombreux bœufs qu'on sacrifie à cette occasion. Chez les Bara et les Betsileo, beaucoup de tsangambato sont surmontés d'une armature de bois, sur laquelle on dispose les bucranes des victimes. J'ai vu aussi dans le Betsileo des Pierres-mâles couronnées d'un cercle de fer auquel sont attachées de petites images de bœufs ou des représentations de cornes, également en fer.

Dans certains pays, vraisemblablement là où la pierre est rare, par exemple

(1) T. et D., 9. Cérémonie pour l'érection d'un tsangambato.

(2) A une trentaine de kilomètres de Tananarive.

chez les Antaifasy, les Antaisaka, les Maromena, les Antambahoaka, *tsangambato* ou *Vatolahy* peuvent être remplacés par des poteaux en bois, cylindriques et sans aucun ornement, érigés d'habitude dans le voisinage des tombeaux ; ces poteaux commémoratifs portent le nom d'aloalo (1).

Chez les Mahafaly on appelle *aloalo* de grands bois sculptés mesurant de 2 à 4 mètres de hauteur et que certains clans dressent sur les tombeaux : leur partie inférieure est constituée par une image d'homme ou de femme, quelquefois de caïman, ou de caïman saisissant une femme, de un mètre à un mètre cinquante de haut ; cette première figure porte sur la tête une série de cercles et de croissants superposés et ornés de dessins géométriques ; le tout est surmonté d'autres sculptures représentant des oiseaux, un bœuf, un cavalier, deux femmes se coiffant, etc. Ces *aloalo*, propres aux Mahafaly, sont en nombre variable, mais ne dépassant pas en général huit par tombeau (2).

Chez les Betsileo, enfin, *aloalo* désigne une sorte de bâti en bois, rempli avec des pierres sèches, qu'on érige sur le tombeau à la place du *tsangambato* ; ce bâti porte aux angles et parfois sur les côtés des ornements en bois, au nombre de quatre, six, ou huit, surmontés assez souvent de figures d'oiseaux. Ces poteaux plus ou moins sculptés ou ornés rappellent évidemment les *aloalo* des Mahafaly (3).

TSANGAMBATO ET VATOLAHY

Il arrive fréquemment que les chefs ou les gens riches désignent eux-mêmes l'endroit où leurs enfants devront dresser en souvenir d'eux et pour fixer leur Esprit, une pierre commémorative.

Quelquefois ils l'érigent de leur vivant. Il y a de nombreuses pierres de cette espèce dans le Betsileo et l'Imerina, surtout dans le Vakinankaratra, soit sur le bord des chemins, soit dans les villages sur la place du marché.

Par exemple, près de la porte de Fenoarivo (province de l'Itasy), il y a une pierre levée de 2 mètres de haut sur 0m80 de large, appelée Pierre-mâle-de-Rainivazahaboridia. L'image de celui-ci est sculptée sur une des faces de la pierre : il est debout, vêtu du salaka et du lamba, et une longue canne à la main. Son nom est inscrit en haut du Vatolahy et répété en abréviation sur l'autre face. Ce Rainivazahaboridia avait été pendant sa vie un homme énergique, très influent dans son village ; il était renommé dans toute la région comme circonciseur d'enfants (*mpitsongozaza*) et il avait acquis dans l'exercice de cette profession une grosse fortune. Après sa mort, en 1891, ses enfants et les gens de son clan lui élevèrent la Pierre mâle ornée de son image et qui, aujourd'hui encore, est l'objet d'un culte.

Sur les places des marchés d'Ambohimasina et de Betafo (province du Vakinankaratra) il y a plusieurs pierres commémoratives remarquables par leurs sculptures et leurs inscriptions. Ces monuments datent tous de la seconde moitié du XIXe

(1) *Alo, aloalo* a en malgache le sens d'« intermédiaire » ou de « transvasement » ; ce mot convient donc parfaitement pour désigner un objet dans lequel on fait passer l'esprit d'un mort ou qui sert à celui-ci de support. Renseignements dus à l'obligeance de M. le Capitaine Sébelin.

(2) Voir pl. VIII, aloalo mahafaly.

(3) Voir pour les *aloalo* : T. et D., 15, et planche VIII.

siècle. Ce sont à Ambohimasina, les Pierres-mâles de Rainiamboatiana, ancien gouverneur et VII Honneurs, mort en 1887 ; de Rainifenibola, homme influent du pays, mort en 1894, de Abraham Rainisombola, VIII Honneurs et commandant militaire, mort en 1896. Sur cette dernière pierre est gravée l'inscription suivante :

« Abraham fait ses adieux au Gouvernement et à l'Eglise » (1).

Les Pierres-mâles du marché de Betafo sont plus remarquables encore. Au nombre de quatre, elles sont toutes sculptées et portent des inscriptions plus ou moins longues (2).

La moins ornée a la partie supérieure taillée en forme de champignon et la partie moyenne couverte de dessins géométriques grossiers. Elle a été dressée en commémoration d'un nommé Rainitongavola, fils d'Andriambalonjato et né à Tongafara, non loin de Betafo, vers 1790. Il fut recruté comme soldat sous le règne de Radama I, et devint rapidement VI honneurs, puis, après plusieurs campagnes, XII honneurs en 1857 sous Ranavalona I, enfin XIV honneurs sous Rasoherina ; il avait alors le 2e rang parmi tous les officiers du Vakinankaratra. Il mourut en 1869. Longtemps avant sa mort, il avait recommandé à ses enfants de lui élever un vatolahy sur le marché d'Alatsinainy à Betafo, à l'endroit où il avait maintes fois passé en revue les troupes du Vakinankaratra.

La pierre commémorative de Rainimandaniarivo, un peu plus récente, a été dressée en 1888 ; taillée d'une façon moins grossière, ornée de plantes stylisées et de fleurs, elle porte sur ses deux faces une longue inscription. Rainimandaniarivo, né vers 1810 à Ambohijafy, devint soldat vers 1825, parvint au grade de XI honneurs et fut désigné par Ranavalona II pour commander les postes à l'ouest de Betafo. Il mourut en 1886, non sans avoir recommandé à ses enfants de lui dresser une pierre commémorative sur le marché d'Alatsinainy.

Le vatolahy de Rainizafiniavo porte une image grossière, gravée au trait dans la pierre, du propriétaire en uniforme de général Houve, avec le sabre, les épaulettes et une étrange coiffure à cornes. Au dessous se trouve une assez longue inscription.

Né vers 1824 à Ambohijato, Rainizafiniavo fit partie en 1839 du corps de 7000 conscrits recrutés dans le Vakinankaratra. Promu au grade de X honneurs sous Radama II, il mourut en 1882. Il avait demandé à ses enfants un vatolahy situé de telle façon qu'il pût, de là, regarder sa grande rizière et voir passer ses bœufs.

La pierre de Rainiasimbola est en forme de statue extrêmement primitive, les bras et les jambes non dégagés du corps, les cheveux longs et tressés. Rainiasimbola, né en 1807, mourut en 1899.

* * *

En pays Betsileo, les vatolahy (Pierres-mâles) commémoratifs de morts célèbres ou puissants, ou simplement riches, sont plus nombreux que partout ailleurs dans l'Ile. Dans certaines parties, jadis peuplées et aujourd'hui désertiques, il n'est pas de colline ou de monticule qui n'en présente à la vue, et ils sont d'un effet saisissant, dans la mélancolie d'un paysage dénué de maisons et d'arbres. Les uns sont frustes, simples éclats de rocher, détachés à l'aide du feu ; d'autres sont plus ou moins

(1) *Manao veloma ny Fanjakana sy ny fiangonana Abraham.*

(2) Voir pl. IX, X et XI.

soigneusement taillés; certains sont ornés de dessins géométriques en intaille, de figures de plantes, d'hommes ou d'animaux, en entaille ou en relief; quelques-uns portent des inscriptions, comme celles qui viennent d'être décrites. Ces monuments sont tantôt isolés, tantôt réunis par deux, trois ou quatre. Dans ce dernier cas, il sont souvent placés en ligne sur un soubassement en pierres sèches. Quelquefois, ils sont accompagnés d'un poteau d'offrande à section carrée, de 2 mètres environ de hauteur et portant à son tiers supérieur une plate forme carrée et à jour, destinée à recevoir les boucranes. La partie supérieure du poteau est fréquemment surmontée d'un oiseau en bois ou d'un ornement en forme de quille. Le même ornement est en général répété aux quatre angles de la table. Les quatre faces du poteau sont ornées de dessins géométriques et parfois de figures d'hommes ou de bœufs (1).

Il semble que les Betsileo tiennent compte souvent, pour les dimensions des vatolahy, soit de l'importance du mort, soit de la taille qu'il a eue réellement pendant sa vie. Certains vatolahy ont exactement la hauteur que mesurait le défunt. Quand plusieurs vatolahy appartenant à la même famille sont réunis, les proportions relatives des morts sont observées dans les dimensions des pierres.

Ainsi tout près du village de Soatanana, trois vatolahy ont été érigés en l'honneur de trois anciens rois de l'Isandro. Le premier à droite et le plus archaïque appartient à Andriamanalimbetany; il porte à sa partie supérieure une couronne de cornes en fer, qui symbolisent les hécatombes faites à l'époque de la mort du roi. Cette pierre mesure 3^{m} 50 de hauteur, et 0^{m} 55 de côté. La seconde appartient à Andriamanalina II : elle est moins longue que la première, parce qu'elle représente un roi plus jeune et moins illustre, mais elle est plus large, parce qu'Andriamanalina II était d'une taille plus élevée que son prédécesseur ; elle a $3^{m}15$ de haut, et $0^{m}66$ de côté. La troisième représente Rajoakarivony, petit-fils d'Andriamanalimbetany : elle a été dressée par Ramavo, sa sœur, en 1891. C'est la plus petite des trois : $2^{m}75$ de haut, $0^{m}60$ de côté.

Au village de Beraiketa, à quelques kilomètres de Faratsiho (2), il y a trois pierres levées qui ont été érigées dans les circonstances suivantes : Un homme riche du pays nommé Rainiantoandro fut désigné pour faire partie d'une expédition militaire dans l'Ikongo chez les Tanala. Il emmena avec lui un de ses amis, de caste libre, et un esclave en qui il avait confiance. Avant de partir, il recommanda à son fils Rainijoary de dresser 3 vatolahy, si aucun d'eux ne revenait vivant de cette guerre. Tous trois furent tués et le fils exécuta les dernières volontés de son père. Il érigea 3 vatolahy en pierre blanche, soigneusement taillée, en forme d'hommes, géométriquement stylisés, et de dimensions inégales, proportionnées à la caste de chacun. Celle du noble Rainiantoandro a 2^{m} de haut et $0^{m}80$ de large, celle de l'homme libre a $1^{m}40$ sur $0^{m}60$ et celle de l'esclave 1^{m} sur $0^{m}45$. Ces pierres sont restées toutes trois l'objet d'un culte dans la famille de Rainiantoandro.

Les Merina ont suivi de tout temps cette coutume de consacrer des pierres levées (tsangambato) aux morts illustres ou simplement connus, soit de leur vivant et sur leur propre instigation, soit après leur mort.

Dans l'ancien Rova d'Ambohidratrimo, appelé Ambonivohitra, à côté des tombeaux des anciens rois du pays (XVII^e^ et XVIII^me^ siècles), il y a une pierre levée tétrago-

(1) Voir planches VIII, XII, XVI et XVII.

(2) Dans le Vakinankaratra.

nale, bien taillée et mesurant $0^{m}70$ de hauteur. Sur une des faces larges sont représentés deux seins ayant les dimensions de seins de femme. On l'appelle la Pierre-de-Ramorabe, et elle fut consacrée vers 1787 par Rambolamasoandro, fille de Ramorabe et dernière reine d'Ambohidratrimo.

Voici encore quelques pierres levées dressées aux environs d'un même village (1) en commémoration de morts connus. Elles portent des appellations tantôt tirées des circonstances de leur création, tantôt rappelant quelque trait de la vie du défunt.

Ainsi Ambatomila est un « vato » (2), érigé à environ un kilomètre au N.E. d'Antokazo, à une époque assez ancienne, par un riche habitant nommé Andriantompo, dont les descendants vivent encore. Cet Andriantompo était très pauvre ; il s'enrichit par la culture du riz et la vente de certaines liqueurs fermentées que les indigènes fabriquent avec des fruits sauvages. Devenu possesseur de nombreuses rizières et de grands troupeaux de bœufs, il dressa, pour éterniser sa propre mémoire, une pierre levée, à laquelle il donna le nom de Ambatomila, « parce que, dit-il, j'ai été dans le besoin (3) jadis, et il m'a fallu beaucoup de peines pour acquérir mes biens. Aussi, lorsque je ne vivrai plus parmi vous, mais que je serai devenu *razana* et *Zanahary*, je demanderai à mes descendants quelques-uns des bœufs que je leur aurai laissés en héritage et ils viendront les sacrifier en mon honneur auprès de cette pierre ».

Ambatomihaingo, pierre levée située non loin de la précédente, a été consacrée par le même Andriantompo, après la mort d'une de ses filles. Cette enfant était, dit-on, merveilleusement belle et idolatrée de ses parents qui lui passaient tous ses caprices. Elle mourut à la fleur de l'âge, et, quelques mois après, son père lui éleva une *pierre* qu'il appela Ambatomihaingo, la pierre-qui-se-pare, pour rappeler la jeune fille vêtue de riches atours.

Ambatotsimanarizafy, à quelques centaines de mètres à l'est d'Antokazo, commémore un homme riche nommé Njakatany, qui appartenait à une famille très féconde. Actuellement, ses descendants sont extrêmement nombreux. Il fit élever cette pierre de son vivant, pour symboliser la multiplication des enfants de sa race, et c'est pourquoi il la nomma Ambatotsimanarizafy, « la Pierre qui ne renie pas ses descendants ».

Ambatomanaosoa a été élevée en souvenir d'un ancien esclave de la famille d'Andriantompo, précédemment cité. Gardien de bœufs dans cette famille, il n'abandonna point ses maîtres lors de la libération des esclaves par le gouvernement français, mais il continua de veiller sur leurs troupeaux. Il empêcha que leurs bœufs fussent volés, au moment de l'insurrection des *marofelana*, en 1896 et 1897. Quand ils mourut, ses maîtres lui consacrèrent une pierre en souvenir des services qu'il leur avait rendus, ainsi que l'indique le nom de Ambatomanaosoa, la Pierre-bienfaitrice.

Ambatonandihizana (4) est, dit-on, la plus haute des pierres du pays Sihanaka. Elle se dresse à 6 ou 7 mètres. Un homme très riche, du nom de Fanambony,

(1) Antokazo, district d'Ambatondrazaka.

(2) Pierre ; abréviation de tsangambato.

(3) *Mila* signifie *avoir besoin*.

(4) Il y a à Madagascar d'assez nombreux lieux dits Nandihizana, ou Ambatonandihizana, ou Ambatomandihy. Cette pierre est à environ 5 kil. au nord d'Antokazo.

l'a consacrée autrefois en son propre honneur et pour faire parade de sa fortune. Le bloc de gneiss était couché dans une vallée assez profonde au bord d'un ravin. Pour le monter à l'endroit choisi, on dut faire des terrassements importants, et, jusqu'à ce qu'il fût en place, Fanambony ne tua pas moins de 200 bœufs pour nourrir les travailleurs. Les fêtes de consécration durèrent plus de huit jours ; on sacrifia encore une centaine de bœufs et il y eut des orgies de toaka et de grandes réjouissances. Comme on avait beaucoup dansé à cette occasion, la pierre reçut le nom de Ambatonandihizana (roche de la danse).

Voici enfin une pierre commémorative dressée dans des circonstances toutes particulières en pays sakalava (1). Un chef nommé Tsihevy s'était rendu célèbre par ses brigandages et sa cruauté. Il se savait haï des habitants de toute la région. Aussi, lorsqu'il se sentit près de sa fin, il appela ses enfants, et leur recommanda de mettre son cadavre, après sa mort, dans une double pirogue, et d'immerger le tout dans le lac de Matsaborilava. Ainsi ses ennemis ne pourraient pas violer sa sépulture. La famille de Tsihevy exécuta ses dernières volontés et de plus elle érigea en son honneur une pierre commémorative.

Dans le pays des Antaimorana (2), les pierres d'offrande (vato fisaofana) (3) érigées en l'honneur d'un mort, sont extrêmement nombreuses. Il n'est pas de famille qui n'en possède. Généralement le lieu où elles se dressent, le plus souvent au voisinage d'un sentier, a été désigné de son vivant par l'ancêtre lui-même. Elles sont de hauteur variable, de 0 m 30 à 1 m ; beaucoup portent à leur sommet une petite plate-forme faite en branchages entrelacés (lakalaka). Quelquefois le monument consiste en deux, trois, ou quatre pierres sur lesquelles on couche une dalle plate, destinée à recevoir les offrandes.

Les pierres commémoratives soit d'un mort connu, enseveli dans le tombeau de famille, soit d'un mort décédé en pays lointain et dont le cadavre n'a pas été retrouvé, sont tout à fait indépendantes des tombeaux. Elles peuvent être dans leur voisinage immédiat, ainsi qu'il arrive souvent chez les Betsileo et les Merina, mais aussi à une distance plus ou moins grande. Parfois on dresse une pierre commémorative à un endroit préféré par le défunt et où il a passé une partie de sa vie, mais qui se trouve très éloigné de son pays et de sa sépulture. Chez les Betsimisaraka, les Sihanaka, les Bezanozano, les Tanala, tombeaux et pierres sont en général nettement séparés, parce qu'on ne se rend aux tombeaux que pour les enterrements ou dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, et toujours en grande pompe. Au contraire, on peut tous les jours aller aux « vato » et individuellement, soit pour y faire un vœu, soit pour s'acquitter d'une offrande ou d'un sacrifice, tandis que, si on allait seul aux tombeaux, on serait facilement soupçonné d'être un jeteur de mauvais sorts, un mpamosavy.

TATAO

Souvent les pierres levées, commémoratives d'un mort, sont remplacées par des tas de pierres appelés *tatao*. Ces *tatao* ont été généralement demandés

(1) Cette pierre est sur une colline boisée au sud du lac de Matsaborilava, près du village de Belalitra, province d'Analalava.

(2) Recueilli à Ambila, district de Vohipeno.

(3) de *saotra*, remerciement, offrande. Voir T. et D., 11.

par le mort, de son vivant, et quelquefois commencés par lui. Il promet en ce cas à ses descendants et aux habitants du pays d'accomplir leurs vœux, s'ils viennent réclamer son assistance. Les *tatao* sont constitués par des amoncellements de pierres, de dimensions très diverses, depuis la grosseur d'un poing d'enfant jusqu'à celle d'une tête d'homme. Certains de ces amoncellements ont jusqu'à 1 m. à 1 m.50 de hauteur. Ils existent dans presque toute l'Ile, mais sont surtout fréquents dans l'Imerina et le Betsileo. Ils se trouvent généralement à la cime d'un haut lieu. Quelquefois les gens qui passent, par un geste de piété, ajoutent une pierre au tas. Des bourjanes demandent ainsi à un Esprit anonyme l'heureuse terminaison de leur voyage et le retour dans leur pays d'origine ; ou bien ils se prémunissent contre la rancune toujours possible d'un Esprit inconnu, dont ils ont foulé le domaine. Le plus souvent ce sont les parents du mort ou les gens du pays qui apportent une pierre chaque fois qu'ils viennent formuler un vœu. Quelquefois le *tatao* est constitué tel quel au moment de sa fondation, et ne s'accroît plus par la suite.

Chez les anciens imériniens, ces tas de pierre, objet d'un culte, s'appelaient « pierres en amoncellements » (*vato-ampanataovana*). Les gens obsédés en songe par l'Esprit du *tatao* y apportaient une pierre, et tout passant dévot en ajoutait une, car ces amoncellements se trouvaient d'ordinaire à un croisement de chemins ou en haut d'une côte. Ils portaient le plus souvent le nom de la personne qui la première avait institué le rite, par exemple *fanataovandralambo* ou *fanataovandratrimo* (1), l'amoncellement de Ralambo ou de Ratrimo.

Une autre origine des *tatao* était la suivante : quand la grande pierre d'un foyer était brisée, on la portait à un carrefour de chemins, on jetait sur elle de l'herbe et une pierre, et elle devenait Pierre-d'amoncellement. Car elle possédait, en temps que pierre principale du foyer, un caractère sacré ; au moment où on la mettait en place, on immolait un coq rouge, et on l'oignait avec le sang de la victime.

Le *tatao* d'Andrianiaviana est situé à l'est de Soatanana, près du petit hameau d'Andohony (2). Jadis un habitant de ce hameau nommé Andrianiaviana, à la fois marchand et sorcier, exerça pendant de longues années sa double industrie chez les Betsileo, les Bara et les Tanala. Chaque fois qu'il entreprenait un voyage, il montait une grosse pierre depuis le pied de la montagne Andohony jusqu'à son sommet et constituait ainsi un *tatao*. En déposant sa pierre, il faisait le vœu de sacrifier une poule, s'il revenait sain et sauf, après avoir bien vendu ses produits. Or, cet Andrianiaviana fit d'excellentes affaires et mourut très riche. Aussi son *tatao* devint-il célèbre, et, après sa mort, les gens du pays prirent l'habitude d'y venir faire des vœux et de s'adresser à l'Esprit d'Andrianiaviana. Sa principale réputation est de donner des enfants. Une femme exaucée doit faire trois sacrifices : le premier, lorsqu'elle est enceinte ; le 2e, après l'accouchement ; le 3e, lorsque l'enfant est grandelet. Elle sacrifie un coq ou une poule, la première fois, selon le sexe de l'enfant qu'elle désire, ensuite selon le sexe de l'enfant qu'elle a eu.

(1) T. A. p. 946.
(2) District de Fianarantsoa.

Dans la même région, le *tatao* appelé tataondramatindefona (1) a une spécialité assez curieuse : il rend heureux en amour les hommes ou les femmes qui s'adressent à lui. Voici l'origine de ce *tatao.* Il y a très longtemps, un parti Bara vint faire une incursion dans l'Isandra (2). Un combat eut lieu à Soatanana, et un des Bara fut tué à coups de sagaie. Avant de mourir, il demanda aux gens du pays de faire un *tatao* sur l'emplacement où son sang avait coulé ; il leur promit toutes espèces de satisfactions sexuelles, car lui-même, dit-il, avait beaucoup aimé les femmes. Son désir reçut satisfaction et on appela ce lieu devenu sacré Tataon-dRamatindefona, c'est-à-dire le *tatao* de l'homme tué à coups de sagaie. Quand on vient y faire un vœu, on y dépose des ex-veto singuliers : ce sont des images des parties sexuelles, sculptées dans du bois, masculines pour les hommes, féminines pour les femmes. Il y a dix ans, le *tatao* et le terrain avoisinant étaient encore jonchés d'objets de ce genre.

VATOMASINA

L'importance du culte des Pierres dans l'ancienne Imerina est attestée par ce fait que les souverains, à leur avènement, étaient sacrés par le contact de Pierres saintes à Ambohimanga et à Tananarive. Ces vatomasina incarnaient les génies des lieux et concentraient pour ainsi dire en elles toute la sainteté des 12 montagnes où reposaient les corps des Ancêtres-rois.

La plus ancienne et la plus célèbre de ces pierres à Ambohimanga avait été consacrée par le roi Andriatsimitoviaminandriana dans le quartier appelé Fidasiana (3). Sous cette pierre avaient été placés de l'argent non coupé, des perles de corail, d'autres disent *tsileondoza*, un bœuf *volavita* avait été offert en sacrifice et on avait arrosé la pierre de son sang. Puis le roi avait bien spécifié que c'était le symbole de son héritage et que ses descendants viendraient là pour en prendre possession (4). Une autre pierre levée avait été consacrée de la même manière par le même roi au nord d'Alakamisy, toujours à Ambohimanga : celle-ci portait le nom de Manganihany.

A Tananarive, il y avait deux pierres sacrées du même genre, dans le quartier d'Andohalo. Elles s'appelaient Vatomasina (Pierres-saintes) et Vatomenaloha (Pierre à la tête rouge), et étaient situées à l'est et à l'ouest de la place. Le roi qu'on sacrait se plaçait successivement sur l'une et sur l'autre pour prendre possession des deux moitiés de son royaume, dans l'une et l'autre direction. Une autre pierre levée fut érigée plus tard à Mahamasina, au bas de la ville, et servit également à la consécration solennelle des rois. Tous ces rites, par lesquels les pierres sacrées étaient censées communiquer aux rois la sainteté de leurs ancêtres, furent observés très strictement jusqu'au règne de Ranavalona III, et celle-ci, malgré sa conversion au christianisme, fit les deux stations prescrites par la coutume des ancêtres sur le *vatomasina* d'Andohalo et de Mahamasina.

Les Betsimisaraka ont aussi l'habitude de dresser des pierres en l'honneur des ancêtres et pour fixer leur esprit, soit après la mort, soit même pendant la vie de

(1) Au sud de Soatanana, district de Fianarantsoa.
(2) Région voisine de Fianarantsoa.
(3) Loc. cit. : *Ho lovan' ny zanako ; izay avy dia mipetraka eo handova ny fanjakako.*
(4) T A. pp. 384, 385.

ceux qu'on veut particulièrement honorer. Ces pierres sont presque toujours groupées dans le voisinage plus ou moins immédiat des tombeaux, souvent sur le bord d'un chemin, de façon que les passants puissent y faire leurs dévotions. J'ai vu fréquemment jusqu'à trente ou quarante de ces pierres levées rangées en deux ou trois lignes. Beaucoup sont entourées d'un morceau d'étoffe, et à leur pied, ou dans leur voisinage, il y a toujours de nombreuses traces d'offrandes. Ces villages d'Esprits, constitués par des Pierres levées, existent dans le voisinage de presque tous les cimetières betsimisaraka. On rencontre aussi de nombreuses pierres isolées, d'origine et de signification analogue. Elles sont généralement entourées soit d'une palissade, soit plutôt d'un bâti en bois de quatre poteaux réunis par des traverses (1).

Certaines de ces pierres commémoratives, appelées Pierres-des-dents (vatonify) sont érigées de la manière suivante : il était d'usage autrefois que les vieillards, pères d'une nombreuse lignée, conservent soigneusement dans une petite corbeille leurs dents, au fur et à mesure qu'elles tombaient. Lorsqu'ils les ont toutes perdues, ils convoquent leur descendance et réclament le Vatonify. On célèbre alors une grande fête, on immole des bœufs, et on dresse la Pierre qui deviendra la demeure de l'ancêtre à sa mort, et sous laquelle on enterre les dents. Chez les Betsimisaraka, toutes les pierres érigées en l'honneur d'hommes vivants ou morts portent le nom de pierres-d'ancètres (vatondrazana), tandis que les pierres objets d'un culte ne se rapportant pas à un mort connu s'appellent Pierres de Zanahary (vatonjanahary).

Les croyances de Bezanozanos sont tout à fait analogues à celles des Betsimisaraka. On trouve aussi chez eux les rangées de pierres levées, lieux des Esprits. Elles sont souvent érigées à l'occasion d'une fête commémmorative célébrée en l'honneur des morts un an après le décès. On entoure ces pierres de morceaux d'étoffe, qu'on attache aussi quelquefois à des perches mesurant deux à quatre mètres de haut et fichées en terre près du tsangambato.

ORIMBATO

Telle est la signification de la plupart des innombrables pierres levées qu'on rencontre dans toutes les régions de Madagascar, et particulièrement sur les hauts plateaux et dans les provinces de l'est. Il faut ajouter cependant qu'un certain nombre de ces menhirs malgaches ne sont pas en rapport avec les morts, les Ancêtres ou les Esprits. Les Merina surtout avaient l'habitude d'ériger des pierres pour commémorer divers événements ou pour confirmer une convention, une délimitation de terrain. Ces monuments s'appelaient Pierres-plantées (*orimbato*) (2), elles marquent souvent des limites de deux territoires, ou rappellent la fondation d'un village, le passage d'un roi vainqueur. Andrianampoinimerina et Radama, les conquérants imériniens, ont érigé dans beaucoup de régions de Madagascar des pierres de cette catégorie.

Je citerai la Pierre-levée bien connue d'Andrianampoinimerina à Ambohidratrimo : elle est située à l'ouest du village, à une cinquantaine de mètres de l'école. Elle a été plantée verticalement, mais aujourd'hui elle est inclinée vers le nord ;

(1) Voir pl. XIII.
(2) Voir pl. XVI.

elle mesure quatre mètres environ de hauteur, 0 m. 80 de large et 0 m. 15 à 0 m. 20 d'épaisseur. Elle est taillée grossièrement et la surface en est rugueuse.

Andrianampoinimerina la dressa vers 1797 pour consacrer et commémorer son mariage avec Rambolamasoandro, sa cousine, reine d'Ambohidratrimo et en même temps pour sceller l'union politique des Tsimahafotsy, gens d'Ambohimanga, ses sujets, avec les Marovatana, gens d'Ambohidratrimo, sujets de sa femme. La pierre fut extraite d'une carrière d'Antongona, à environ une demi journée de marche ; la taille et le transport durèrent deux mois et coûtèrent une centaine de bœufs. Pour la consacrer, on attendit le jour faste ; ce fut le premier du mois lunaire d'Adijady. Andrianampoinimerina prononça d'abord l'invocation suivante :

— O Sainteté de mes Ancêtres ! O Sainteté des 12 montagnes ! O Sainteté du ciel et de la terre ! Je vais dresser cette pierre en mémoire de mon union avec Rambolamasoandro et de celle des Tsimahafotsy avec les Marovatana !

On fit ensuite un trou d'un peu plus d'un mètre de profondeur (1) et le roi y jeta une piastre d'argent et des perles de corail rouge. Quand la pierre fut érigée, on tua un bœuf *volavita* (noir avec une tache blanche au front) et un taureau *mitrongitany* (qui qui laboure la terre de ses cornes, c'est-à-dire ardent). Le roi prit un peu de leur sang, s'en oignit le front, la nuque et le bout de la langue puis en versa au pied de la pierre, en disant :

— Andriamanitra ! Andriananahary ! Puisse l'union être sainte !

Enfin, il s'adressa au peuple et dit :

— C'est pour vous, Marovatana et Tsimahafotsy, et pour moi aussi que je dresse cette pierre. J'ai choisi une seule pierre longue, car je veux que vous, Marovatana, et vous, Tsimahafotsy, vous ne fassiez qu'un, comme je suis un avec Rambolamasoandro, et comme Rambolamasoandro est une avec moi. La pierre est longue, car je veux que l'union dure longtemps !

« De même que Rambolamasoandro et moi nous somme sœur et frère (2), de même seront frères à l'avenir les Marovatana et les Tsimahafotsy, et je ferai le vady omby (3) pour ces deux tribus : si un Marovatana prend la femme d'un Tsimahafotsy, il ne sera pas coupable ; je ne les punirai pas ; de même si un Tsimahafotsy prend la femme d'un Marovatana. Mais si des Tsimahafotsy se rendent à Ambohidratrimo et que les Marovatana ne quittent pas leurs lits en y laissant leurs femmes pour les voyageurs, ceux-là seront coupables et punis par moi ; et réciproquement.

« Aux Marovatana et aux Tsimahafotsy, j'impose une seule et même corvée : c'est de cultiver mes rizières d'Ankonabe » (4).

Puis le roi fit tuer beaucoup de bœufs pour le peuple et il y eut de grandes réjouissances.

---

(1) *Hàhelika* : hautenr du pied jusqu'à l'aisselle.

(2) Chez les Malgaches, les enfants de deux sœurs sont appelés frères et sœurs, de même que les tantes reçoivent le nom de mères.

(3) Littéralement « mariage entre bœufs », c'est-à-dire accouplement entre taureaux et vaches de deux troupeaux différents.

(4) Au sud d'Ambohimanga.

Les pierres dites de Radama sont extrêmement nombreuses dans toute l'île, depuis Vohémar jusqu'à Ambohibe et d'Anorontsangana à Vangaindrano. Dans les localités importantes, nominalement ou effectivement soumises par le conquérant merina, celui-ci marquait son passage ou affirmait sa domination en faisant ériger une pierre levée. Parfois ces pierres n'avaient que 0.30 à 0.40 de hauteur ; certaines mesuraient bien davantage. Tantôt ces *orimbato* étaient dressées en présence même du souverain, tantôt elles étaient placées, après son passage, par les soins d'un représentant de l'administration hova. Voici par exemple l'histoire d'un *orimbato* dressé en pays sihanaka après la conquête de Radama. La pierre est à un kilomètre environ d'Antokazo ; elle se trouve au lieu dit Andava, sur l'emplacement d'un ancien village de ce nom, aujourd'hui abandonné, mais qui, du temps de Radama, était un des principaux villages de la tribu des Zafimpanontany, et où siégeait un Andriambaventy, sorte de magistrat. Un messager spécial vint de Tananarive à Andava, réunit toute la population en kabary solennel, et dit : « Au nom de Radama roi, maître de la terre et du pouvoir, je viens parmi vous, pour que vous dressiez une pierre indiquant que tout ce territoire s'est soumis à lui, et pour que vous vous souveniez de l'entière puissance qu'il a sur vous, placés au nombre de ses sujets. C'est dorénavant autour de cette pierre que vous vous réunirez pour écouter attentivement les kabary royaux ou administratifs. Vous attribuerez à cette pierre la même sainteté qu'à la personne du roi. » Ensuite les habitants érigèrent la pierre avec les rites habituels, puis ils présentèrent l'offrande au souverain (hasin' andriana), qui fut remise solennellement devant la pierre au messager spécial » (1).

Voici quelques autres exemples de pierres levées qui n'ont aucun rapport avec le culte des ancêtres ou du moins qui n'ont pas été érigées avec l'intention de les honorer.

Dans la région du fleuve Bemarivo, à une demi-journée de marche au sud de Port-Bergé (2), dans le village de Besisika, il y a un tsangambato, objet d'un culte. C'est une pierre d'un demi-mètre de haut, entourée d'une palissade en bois. L'intérieur de la palissade contient une grande quantité de cailloux et de petits blocs de pierre. Le tsangambato a été consacré, dit-on, par un Tsimihety nommé Ianjany, en commémoration de la fondation du village. Cet Ianjany, après consultation du sikidy, avait prédit que le nombre des habitants s'accroîtrait considérablement, si on consacrait une pierre. D'après les gens du pays, plus on entasse de petites pierres autour de la grande, plus l'augmentation est forte. La région est maintenant très peuplée : aussi les riverains du Bemarivo ont-ils voué une vénération profonde à ce tsangambato. On lui attribue toute espèce de pouvoirs ; par exemple on lui demande de chasser les maladies et de conjurer les mauvais sorts.

Non loi d'Ampasimantera (3), à l'est, se dresse une pierre levée qui a donné son nom à l'endroit : Ambatomitsangana. Elle a été consacrée vers le milieu du XIXe siècle par des esclaves sihanaka fuyant la domination houve, en commémoration de leur délivrance et de la fondation en ce lieu d'un village. Depuis, elle est devenue

---

(1) Recueilli à Antokazo, district d'Ambatondrazaka.
(2) District de Port-Bergé, province de Majunga.
(3) District de Port-Bergé.

l'objet d'un culte général : les femmes qui désirent être mères les malades qui demandent la guérison, les pauvres qui voudraient être riches, viennent y faire des vœux.

Dans presque tous les villages des Antaimorona, sur la place appelée *ampatrange*, se dresse une pierre dite *fatora* qui commémore la fondation du village (1) ; en général ces pierres ne sont pas très hautes (0^m30 à 0^m50). Souvent, elles sont entourées d'une palissade. Elles servent aussi de *vato fisaofana* (pierres d'offrande) pour tous les habitants et on leur adresse les mêmes vœux qu'aux pierres de Majunga.

Un exemple tout à fait caractéristique pour le culte des pierres est celui du Tsangambato de Masindrano à Mananjary. Cette pierre sacrée (2) est à la fois le lieu où résident les Ancêtres ou les Esprits, et le signe d'une commémoration. En voici l'histoire : Autrefois la tribu des Antambahoaka ou des Zafiraminia était gouvernée à Masindrano (3) par des rois très respectés à cause de la puissance de leurs amulettes. La maison royale était considérée comme participant à la sainteté des mpanjaka ; c'était en somme une sorte de temple, appelé tranomena (maison rouge) (4), tranobe (grande maison), ou tranomasina (maison sacrée). Lorsqu'elle tomba de vétusté, elle ne fut pas reconstruite, mais on planta sur son emplacement quatre poteaux marquant les quatre coins de la case et reliés par quatre barres de bois. Au pied du poteau de l'est-sud-est, une pierre levée cylindrique fut érigée. Les poteaux ainsi que la pierre étaient toujours enveloppés d'étoffes blanches et surtout rouges, cette dernière couleur étant le symbole de la royauté. A cette époque, la puissance des rois s'était affaiblie, et les descendants de la famille royale n'étaient plus guère que les gardiens du lieu consacré et les prêtres du culte voué aux ancêtres. Une case fut édifiée pour eux à l'ouest de l'emplacement de la tranomasina. Aujourd'hui encore, on y vient faire des vœux et des sacrifices.

Analogue est le culte qu'on rendait en Imerina à la pierre levée d'Andriamanindrianjaka, le premier roi d'Ambohidratrimo. Elle fut érigée par lui vers le milieu du XVII^e siècle, probablement pour commémorer sa propre mémoire. Elle est grossièrement taillée et mesure 3^m de haut sur un mètre de large et 10 à 15 centimètres d'épaisseur. Elle est placée à flanc de côteau, au nord du village d'Ambohitratahara. Un peu plus haut que le tsangambato, se trouve un groupe de deux rochers naturels objets d'un culte. C'est sans doute intentionnellement que le roi d'Ambohidratrimo éleva sa pierre dans le voisinage de ce lieu hanté par des Esprits. Il la fit chercher à Ambohimasina à 3 heures de marche de son village. Elle est qualifiée de pierre-sainte (vatomasina) et on peut lui demander l'exaucement de toutes sortes de vœux. C'est aussi une pierre de kabary (discours) et les anciens rois aimaient à y haranguer leurs peuples, afin que leurs ordres fussent fortifiés par la sainteté du lieu. Il était de tradition de s'y réunir pour recruter des soldats. Les rois et les reines avaient coutume de s'y rendre après leur avènement pour demander l'appui et la bénédiction des 12 montagnes sacrées et des ancêtres royaux.

(1) Voir T. et D., 12.
(2) Voir T. et D., 10.
(3) Quartier de Mananjary.
(4) Le rouge était la couleur réservée aux rois et symbolisant leur puissance.

PIERRES SACRÉES DIVERSES

Il existe aussi des pierres levées, dont on a oublié l'origine, par suite de la disparition des familles qui les ont dressées; on suppose presque toujours, par analogie avec les autres pierres semblables, qu'elles sont la demeure d'Esprits d'autant plus redoutables qu'on ne les connaît pas.

Les lieux déserts jonchés de pierres, les gros rochers dénudés par les érosions, ceux surtout qui présentent un aspect remarquable soit par leur forme (aiguilles, rochers ronds ou ovales, roches détachées en équilibre instable, etc.) passent aussi pour être lieux d'Esprits (1). Ces endroits sont appelés souvent tombeaux-de-vazimba (*fasambazimba*) et qualifiés de « hantés-par-des-êtres-dangereux » (*sarojavatra*). Les pierres sacrées qui s'y trouvent sont l'objet d'un culte, portent divers noms: Pierre-sainte (*vatomasina*) sur les Hauts Plateaux, Pierre-de-Zanahary (*vatonjanahary*), par opposition aux Pierres-d'ancêtres (*vatondrazana*), dans les régions côtières, ou encore Pierre-où-on-demande-des-enfants (*vatofangatahanjaza*), Pierre-de-grossesse (*vatobevohoka*), Pierre-à-prières (*vatofirarazana*).

Voici, brièvement décrits, quelques-uns de ces monuments : près d'Ambohijanaka, à quelques kilomètres au sud-est de Tananarive, sur une montagne appelée Ambohijanahary (la montagne de l'Esprit), on voit une grosse roche ronde placée en équilibre instable sur un soubassement de pierre concave; dans la concavité, il y a presque toujours de l'eau. Cette pierre sacrée (*vatomasina*) est l'objet d'un culte: les habitants de la région viennent demander toute espèce de biens à l'Esprit qui l'habite, lui offrent des sacrifices et oignent de graisse ou de miel la partie inférieure du rocher.

Près de la grande route du sud, à 14 kilomètres de Tananarive, au lieu dit Ambatobevohoka (à-la-pierre-de-grossesse), il y a un exemplaire remarquable de ces Pierres-de-fécondité qu'on rencontre partout à Madagascar; celle-ci est un gros rocher rond de gneiss, semblable à un bloc erratique : il a la forme d'un fuseau très court et mesure environ 4 mètres de long sur 2 mètres de diamètre. Il est couvert de petites pierres que les femmes viennent y jeter d'après le rite qu'on trouvera décrit plus loin et ses flancs sont tout maculés par les onctions de graisse et de miel.

Dans la province de Vatomandry, à quelques kilomètres d'Ampandroatraka, la Pierre-de-la-Forêt-célèbre se dresse à l'orée de la forêt d'Analamazava. Elle a sensiblement la forme d'une pyramide tronquée et porte trois cupules régulières à son sommet, et une sur une des faces latérales. Tous ces trous sont naturels. Cette pierre sacrée est l'objet d'un culte: on lui adresse des vœux et on lui fait des sacrifices et des offrandes.

Près de Tananarive, au bord de la route conduisant à Mahazoarivo, se trouve une roche appelée la Pierre-aux-nombreuses-mamelles (Ambatomaronono). C'est une grosse roche ronde de gneiss, de plus de deux mètres de diamètre; sous la roche, il y a une anfractuosité assez profonde présentant une dizaine de protubérances, dont plusieurs ont assez nettement la forme de seins de femme. Cette disposition semble due à un hasard et il n'y a pas trace de taille intentionnelle. Toute l'anfractuosité et même l'extérieur de la roche sont oints de graisse. Les femmes

(1) Voir pl. XIV.

viennent là demander des enfants ; après avoir oint les mamelles de la roche, elles touchent leurs propres seins, puis jettent une pierre ; si elle touche une des grosses protubérances, la femme aura une fille, si elle touche une des petites, un garçon.

Dans une région désertique, à l'ouest de la petite chaîne rocheuse appelée Vavavato (1), on vient de très loin rendre un culte à un grand rocher, de 4 ou 5 mètres de hautenr, et en forme d'œuf. On y fait un vœu, puis on jette des cailloux vers son sommet ; si l'un des cailloux ne retombe pas, le vœu sera exaucé. Les vœux qu'on adresse sont très précis et constituent un véritable marchandage avec l'Esprit du lieu. Ainsi un homme qui veut devenir riche promettra de sacrifier un coq rouge, s'il arrive à amasser cent piastres, un mouton roux, pour cinq cents piastres, un taureau batailleur, pour mille piastres. Quand il s'agit de petites victimes, on attache les pattes et la tête à des plantes aux environs du rocher sacré ; quand on immole un taureau, on en brûle toute la graisse en l'honneur de l'Esprit ; la viande est consommée sur place. Le rocher s'appelle Ambatobaranana, c'est-à-dire la Pierre sur laquelle on jette des cailloux (2).

D'après le Tantara ny Andriana, ce genre de pierres était appelé aussi par les anciens imériniens Pierre-contre-laquelle-on-lance (Vato-filokana) (3).

« C'est une pierre contre laquelle, pour faire un vœu, on lance deux fois sept cailloux, et celui qui lance dit :

— Je t'adresse un vœu ; si j'obtiens un enfant, si j'obtiens des gains dans mon commerce, etc., je lancerai ici (des cailloux) ; si tu apportes chance et bonheur par (ton) Andriamanitra, alors entre facilement (dans le trou), pierre que je lance ! ».

Il y a en effet un petit trou dans la pierre, c'est pourquoi on l'appelle pierre contre laquelle on lance... Ce sont des gens qui ont troué ces pierres, soit mpisikidy, ou mpanandro, ou mpanaohitsakandro, ou gens obsédés par des Esprits (4) »

Dans la même région, près de la rivière Sahasarotra, se trouve un rocher de forme irrégulière, de 5 à 6 mètres de hauteur, qui présente sur sa face ouest, à 1 m.60 de terre, un trou assez profond à ouverture circulaire de quatre centimètres de diamètre. Les malades viennent y demander la guérison, puis, se reculant à deux mètres cinquante ou trois mètres environ, ils visent le trou avec l'index de la main droite étendue, fermant les yeux et se dirigeant vers la pierre : s'ils entrent directement le doigt dans l'ouverture, leur vœu sera exaucé ; sinon, ils ne pourront jamais se guérir. Après guérison, ils viennent offrir le sacrifice promis. La victime est souvent une chèvre blanche, quelquefois un bœuf noir, taché de blanc. On oint de sang et de graisse le trou sacré et ses abords. Le nom de la pierre sacrée est Ambatotondroina, c'est-à-dire la Pierre qu'on montre au doigt.

(1) Les Bouches-de-pierre, ainsi nommées par allusion aux larges brèches rocheuses qui, la coupent par endroits. C'est une petite chaîne de montagne qui sépare l'Itasy du Vakinankaratra.

(2) Recueilli à Miandrarivo, district de Kitsamby.

(3) Ou plutôt pierre à trou (Vato lokana). Loka est un doublet de lavaka et avait sans doute à l'origine un sens analogue (trou, ouverture). Il a pris en malgache moderne le sens de lancer jouer au palet, probablement parce qu'on lançait des cailloux dans le trou.

(4) T. A., p. 246.

On consulte les « pierres touchées » (vato tsapaina) avec un rite analogue.

« On rend un culte aux *Sampy* (1), à cette pierre sacrée dite *tsapaina*, et c'est à cause des *sampy* qu'on l'a érigée. Elle est placée à une croisée de chemins. On se tourne vers l'est, on appelle l'Andriamanitra et les sampy sacrés », puis on ferme les yeux et on marche à tâtons vers la pierre. Si on la touche du premier coup, le vœu qu'on fait sera exaucé. Alors on oint la pierre avec de la graisse de bœuf et l'on se frotte le corps contre elle. Puis on prend de la terre au pied de la pierre sacrée, à l'endroit où a coulé le sang des victimes précédemment immolées, on mélange cette terre avec les volontsikidy et on en fait une amulette, qu'on emporte à la maison (2).

Dans le faritany de Miandrarivo (3), au lieu dit Tompoimboninahitra, sur la pente de la colline, il y a un gros rocher rond, comme on en rencontre souvent en Imerina. Sa circonférence est d'environ quinze mètres. Il est l'objet d'un culte tout particulier de la part des gens qui se proposent de chasser les bœufs sauvages (ombimanga). Les chasseurs adressent d'abord une prière à la vazimba Rasoalao, propriétaire de tous les bœufs sauvages (4), au rocher sacré et à toutes les montagnes saintes, Ankaratra, Andringitra, Fanongoavana, Ambohitrakoholahy, etc. Puis, chacun, à tour de rôle, fait en sifflant le tour de la pierre. S'il peut ne pas s'arrêter de siffler, il est sûr de réussir à la chasse ; si au contraire il interrompt son sifflement, c'est signe qu'il ne prendra rien, et peut-être sera blessé ou tué par les bœufs. Ne vont donc à la chasse que ceux qui ont réussi dans l'épreuve ; au retour ils sacrifient devant la pierre le plus beau bœuf qu'ils ont pris, et dont toute la graisse doit être brûlée au pied du rocher, avec le foie. On oint aussi de graisse et d'huile de ricin toute la face ouest, qui regarde le pays où vivent les bœufs sauvages. La viande est mangée sur place par les chasseurs et leurs familles. Ce rocher s'appelle Ambatosiahina, c'est-à-dire la Pierre où l'on siffle. Tout autour il y a une sente très nettement tracée par les pas des siffleurs (5).

A l'est du village de Fenoarivo (6), dans la petite vallée du Lefamaty, deux rochers dressés surmontés d'un troisième laissent entre eux un étroit couloir de 3 mètres environ de longueur. Les femmes désireuses d'être mères viennent

---

(1) La relation de la vato *tsapaina* avec les *sampy* est assez obscure et difficile à expliquer : elle résulte peut-être tout simplement d'un jeu de mots sur *tsapaina*, *sampy* et aussi *sampana*, parce que cette pierre est placée à un carrefour, (*sampandalana*). Il est à remarquer que *sampy* et *sampana* sont deux mots apparentés étroitement et de même signification primitive.

(2) T. A., p. 247.

(3) District du Kitsamby.

(4) Voir p. 43, 49.

(5) A 2 kil. environ d'Andramasina (au lieu dit Anosibe), dans la province de Tananarive, il existe une roche ronde assez grande, objet d'un culte analogue. C'est une pierre de fécondité : les femmes qui désirent être mères oignent la pierre avec de la graisse de bœuf, puis en font le tour, les yeux fermés et en sifflant. Si elles ne se cognent pas, leur vœu sera exaucé.

(6) Voir aussi T. et D., 6.

prier les trois pierres saintes qu'on appelle aussi les trois sœurs. Leur vœu fait, elles s'engagent dans le couloir; si elles passent sans encombre, elles seront exaucées; si au contraire elles ne peuvent passer, c'est qu'elles n'auront jamais d'enfant; et les gens du pays prétendent que les Pierres-sœurs se rapprochent et meurtrissent même la suppliante, lorsqu'elle ne doit pas sortir victorieuse de l'épreuve. Le nom du lieu sacré est Ambatofidirana, c'est-à-dire les Pierres-Portes.

Dans la province de Tananarive, près de l'ancienne léproserie d'Ambohidratrimo, il y a trois roches naturelles, dont l'une se distingue par un bourrelet de pierre assez régulier qui en fait le tour: elle est ovale, mesure 3m. de long sur 1m. de large et 0m. 50 de haut. C'est une pierre de fécondité, dite *vatosafoina* (pierre qu'on carresse ou qu'on frotte). Lorsqu'une femme désire un enfant, elle va faire un vœu auprès de la pierre, oint de miel et de graisse le pourtour et surtout le bourrelet de pierre, se couche dessus et s'y frotte un certain temps, puis rentre chez elle. Si elle devient enceinte, elle retourne à la roche sacrée avec un coq rouge, remercie la sainteté de la pierre, devant laquelle elle dénude son ventre, pour bien montrer que le vœu a été exaucé. Puis le coq est sacrifié, le sang en est répandu sur la pierre, la tête et les pattes y sont déposées. J'ai encore pu voir sur ce rocher des traces d'offrandes, mais depuis une dizaine d'années le culte s'en est complètement perdu. Elle sert seulement aujourd'hui à aiguiser les *angady* des paysans et les couteaux des bouchers qui se rendent au marché d'Alakamisy.

On a vu, plus haut, dans le chapitre des Vazimba, combien fréquemment le culte de ces *génies du lieu* est lié à celui d'anciennes pierres tombales ou de rochers naturels. Les pierres *vazimba* sont très nombreuses en Imerina, ainsi que les eaux *vazimba*.

Par exemple, aux environs d'Ambohidratrimo (1) à l'est, il y a un assez grand étang qui alimente les rizières. A dix mètres de la rive droite, au milieu de l'eau, émerge une roche de 60 mètres de pourtour environ et qui, en moyenne, domine de 1m. 50 la surface de l'étang; elle est entourée de roseaux. Elle est pierre sainte ou pierre vazimba, mais l'Esprit qui la hante est anonyme. On l'appelle Vatotsimanankavana, la Pierre-sans-famille, par opposition à une autre pierre sacrée toute proche, que je décris plus bas et qui, elle, est accompagnée de plusieurs enfants. D'après la tradition, elle ne serait jamais submergée par les eaux de l'étang, quelle que soit leur hauteur, à moins qu'il n'y ait menace de famine; en ce cas, elle se couvre d'eau même en saison sèche. Le culte de cette pierre est abandonné depuis longtemps; si on doit en croire les gens du pays, c'est uniquement parce qu'on ne peut l'aborder qu'en pirogue.

L'autre pierre Vazimba est près de là, en contre bas du village d'Amboniloaka: elle barre le petit ruisseau qui sert d'émissaire à l'étang et en déverse le trop plein dans la rivière Ikopa. Elle a un pourtour d'une douzaine de mètres et un mètre de hauteur moyenne, et est surmontée d'une autre roche plate un peu plus petite. Elle s'élève en pente douce depuis le ruisseau, et en haut, à son pied, il y a une source qui forme une petite vasque d'eau contre l'une de ses parois. Tout autour croissent des joncs et des roseaux. A l'ouest, trois roches beaucoup plus petites et qu'on appelle les enfants de la grande, sont aussi sacrées que celle-ci. La pierre principale

(1) A 13 kilomètres de Tananarive.

sert de demeure à l'Esprit d'un Vazimba descendant de Ranoro (1) et dont je n'ai pu savoir le nom. Les trois autres représentent les enfants de ce Vazimba (2).

CULTE DES GROTTES, DES HAUTS-LIEUX ET DE LA TERRE

On rencontre souvent, en Imerina, sur le flanc des montagnes, des grottes assez spacieuses constituées par d'énormes blocs de gneiss arcboutés. Elles sont en général d'accès très difficile, la dépression où se trouve leur entrée est pleine de buissons et d'arbres ; elles contiennent presque toujours une source ou au moins une vasque remplie d'une eau intarissable et qui est considérée comme sacrée. J'ai eu l'occasion de visiter un certain nombre de ces grottes, où est censé résider un Vazimba ou un Ranakandriana. Il y en a une sur le flanc méridional de la grande montagne de l'Andringitra au nord-ouest de Tananarive, une autre dans un des ravins débouchant dans la vallée de la Sisaony, une autre à l'extrémité sud du massif montagneux de l'Angavokely. Dans toutes j'ai vu des offrandes et des traces de sacrifices récents.

Les sommets de certaines montagnes sont aussi des lieux de culte : c'est une extension du culte des pierres, car beaucoup de montagnes, en Imerina surtout, sont couvertes de blocs ronds de gneiss, d'autres ont été occupées anciennement par des villages aujourd'hui disparu ; on y trouve alors soit d'anciens tombeaux, soit des pierres levées, soit des pierres brutes intentionnellement disposées dans un certain ordre, en ligne ou en cercle. Ainsi, au sommet du mont Andringitra, la tradition place deux villages de Vazimba, sur lesquels on ne possède aucun renseignement historique précis, mais dont subsistent encore quelques traces : enceintes circulaires en pierres sèches et pierres objets d'un culte.

Sous les rois imériniens, le culte des hauts lieux, synthétisé en une formule en quelque sorte symbolique, s'exprimait par l'invocation à la *Sainteté des douze Montagnes*. Ces douze montagnes sacrées sont les principales acropoles de l'ancienne Imerina, toujours bâties sur le sommet d'une montagne, pour faciliter la défense contre les ennemis, et qui, renfermant les tombes des aïeux royaux, participent ainsi à la sainteté de ces ancêtres divins. Dans une prière recueillie à Andramasina (province de Tananarive) et adressée à une pierre sacrée, se trouve en effet la formule suivante : « Je vous appelle, Andriamanitra, Andriananahary, et Lalangina (lieu d'un très ancien tombeau) (3) et la sainteté du ciel et de la terre, et les Ranakandriana, et les Saints Vazimba, et la *Sainteté des Ancêtres qui sont sur les douze montagnes* (4).... »

Le culte des 12 montagnes fut institué d'une façon précise par Andrianampoinimerina.

« Je me souviens de mes ancêtres, dit-il, car c'est moi qui suis le maître de ce qui est sur la terre et dans le ciel. Et mes ancêtres, je m'en souviens : ceux d'Ampandrana, où est Rafandrana ; ceux de Merimanjaka, où sont Rangita et Rafohy ;

---

(1) Voir plus haut, pp. 41, 54.
(2) Pour les rites du culte de cette pierre vazimba T. et D., 47.
(3) *Misy ny fasan' ny ntaolo tety.*
(4) *Ary ny hasina ny razana amin' ny tendrombohitra roa ambin' ny folo.*

ceux d'Alasora, où est Andriamanelo ; ceux d'Ambohidrabiby, où est Ralambo ; ceux de Tananarive, où sont Andrianjaka, Andriantsitakatrandriana, Andriantsimitoviaminandriandehibe, Andriamasinavalona le grand et Andriamasinavalona son enfant, ceux d'Ambohimanga, où sont Andriantsimitoviaminandriana et Andriambelomasina. Je suis leur successeur à tous, c'est moi qui ai maintenant leur héritatage, à ces 12 qui ont régné. »

« Il fit arranger aussi les Cases-saintes (*tranomasina*) où sont ensevelis les Ancêtres des Andrianes à Ambohidratrimo, à Ilafy, à Namehana, à Amboatany, etc. Il les mit au nombre de ces montagnes où sont enterrés les 12 rois. Et il dit :

— Quand commence l'année, qu'on sacrifie des bœufs volavita et des bœufs malaza à mes ancêtres sur les 12 montagnes » (1).

Mais il est à remarquer que dans ce passage du Tantara, 12 rois sont énumérés en effet, et seulement 11 montagnes. Un peu plus loin le narrateur, ressassant les mêmes histoires, cite encore 10 montagnes, puis 15, puis 13. En somme, des traditions assez diverses et mal fixées avaient cours à ce sujet, et probablement il en est des 12 montagnes comme des 7 sages de la Grèce. D'après les passages du Tantara cités plus haut, on peut dresser une liste de 15 montagnes sacrées. Ce sont :

Ampandrana, berceau de la dynastie au XV[e] siècle, et qui n'est plus aujourd'hui qu'une colline déserte ;

Imerimanjaka, où régnèrent les reines vazimba Rangita et Rafohy ;

Alasora, ville d'Andriamanelo l'inventeur du fer ;

Ambohidrabiby, la capitale de Ralambo, appelée du nom de hasin' i Merina (Sainteté des Merina) ;

Tananarive, où régnèrent des roisimériniens depuis l'époque d'Andrianjaka, au XVII[e] siècle ;

Ambohimanga, la ville sainte d'Andrianampoinimerina ;

Ambohidratrimo, Ilafy, Namehana, Imerimandroso, sièges à diverses époques de fiefs royaux ;

Amboatany, non loin d'Ambohimanga, et où régnèrent des descendants de Ralambo ;

Ambohitrontsy, où il n'y a pas de tombeaux royaux, mais qui fut sanctifié à cause de la naissance d'Andriambelomasina ;

Kaloy, où régna un fils d'Andrianampoinimerina ;

Ambohiniazy et Ambohitrondrana, localités du pays Mamo, où régnèrent les descendants des rois Vazimba apparentés aux premiers souverains de l'Imerina.

Les cérémonies qu'on devait accomplir tous les ans, à l'époque du fandroana, sur les montagnes sacrées, sont décrites dans le Tantara ny Andriana (2).

La terre prise dans le voisinage immédiat des ancêtres, la terre des tombeaux est particulièrement sacrée : elle sert à fabriquer des talismans pour la fécondité des femmes et la protection des personnes et des biens. Partout où est censé résider un Esprit, le sol, dans un certain périmètre, est considéré comme saint : il est interdit d'y marcher, de crainte de fouler l'Esprit ou de lui déplaire ;

(1) T. A. 252.

(2) T. A., loc. cit., pp. 252-254.

surtout il est défendu d'y faire quoi que ce soit de malpropre, d'y satisfaire des besoins naturels, ou d'y introduire un certain nombre de choses, objets d'une prohibition rituelle. Si on contrevient à quelqu'une de ces défenses, l'Esprit du lieu, irrité, tord le cou du violateur ou le rend malade, ou suscite contre lui quelque calamité.

Très fréquemment, on rencontre de ces parcelles de terrain, réputées tany masina (terre sacrée) ou tany fady (terre interdite). Il est défendu de les fouler, d'y cultiver quoi que ce soit, d'y construire.

La sainteté des tombeaux et des lieux séjours d'Esprits a été étendue parfois à la terre toute entière, si on en juge par certaines formules rituelles où est invoquée la *Sainteté de la Terre*. Il y a là une imagination mythologique, assez curieuse à constater chez les Malgaches. Dans ces formules on pourrait croire qu'il s'agit d'une parcelle de terre déterminée, consacrée par la présence d'Esprits ou d'Ancêtres, si la Terre n'était pas invoquée conjointement avec le Ciel. Parfois même on indique nettement qu'on les considère comme un couple. Par exemple les Sihanaka d'Amboavory, dans la cérémonie de la circoncision, invoquent en premier lieu « le Zanahary d'en haut qui est au sommet du ciel », puis « le Soleil et la Lune, la Terre et le Ciel, le Ciel qui enveloppe et la terre où on habite, et les quatre coins de la terre (points cardinaux), le cinquième étant au milieu ». Chez les Sakalava de Kandreo, province de Maevatanana, dans la cérémonie du fatidra, on emploie la formule suivante : « Lève-toi, ô Terre, grande épouse du ciel ; abaisse-toi, ô Ciel, grand époux de la Terre ! » Chez les Sakalava du Sambirano, dans plusieurs prières, il est question de la terre femelle et du ciel mâle. Chez les Antaimorona, le Ciel et la Terre sont tantôt deux frères (1) qui d'abord s'entendaient bien, mais qui finirent par se battre, tantôt deux ennemis (2) irréconciliables. Leurs querelles et leurs combats donnent naissance aux montagnes, aux eaux et à divers phénomènes météorologiques. Chez les Betsimisaraka, ce sont deux rois, rivaux l'un de l'autre. Ils s'appellent l'un Zanaharibe (le grand Zanahary) ou Ralanitra (le Ciel), et l'autre Ratany (la Terre) ou Ratanimasina (la terre sacrée). Plusieurs fois, ils sont confondus avec le Zanahary d'en haut et le Zanahary d'en bas dans le mythe dualiste (3) où l'homme est successivement modelé, puis animé. C'est la terre qui façonne le corps et le ciel qui donne le souffle de vie.

CULTE DES EAUX

Les eaux, comme la Terre, sont sanctifiées par les Ancêtres ou les Esprits qui les habitent ou hantent leur voisinage. On considère comme sacrés les lagons situés près des tombeaux de Vazimba, les vasques d'eau des grottes où sont célébrés des rites, les cascades, les cours d'eau ou les lacs qui servent de demeures aux Esprits-des-eaux (4) et aux Enfants-des-eaux (5). Les premiers sont redoutables et malfaisants. Ils peuvent entraîner et noyer les nageurs ou les piroguiers ; on se prémunit contre eux en portant des talismans spéciaux, en leur offrant des dons,

(1) Textes et Documents, 38.
(2) T. et D., 39.
(3) T. et D., 40, 41, 42.
(4) Lolondrano.
(5) Zazandrano, Zazavavindrano.

en leur adressant des prières. S'ils se manifestent, c'est sous la forme de petits êtres aux yeux rouges, aux cheveux pareils à des algues, aux ongles longs et crochus. Les ondines malgaches, au contraire, sont en général bienfaisantes, et souvent elles procurent la richesse aux hommes qu'elles veulent favoriser. On a vu plus haut, que chez les Sihanaka et les Betsimisaraka, maint propriétaire de bœufs passe pour avoir obtenu d'une Fille d'Eau un troupeau entier de beaux animaux, amenés mystérieusement la nuit dans son parc. D'autre part, le culte des ondines, sur les Hauts-Plateaux, est fréquemment en rapport avec celui des Vazimba. Ainsi les Antairoka vouent un culte particulier à Ranoro la Fille d'Eau, femme de leur grand ancêtre Andriambodilova.

Mais les eaux des sources, des lacs ou des rivières sont beaucoup moins objet de culte, de la part des Malgaches, que les rochers ou la terre. On vénère seulement les eaux auxquelles demeure attaché le souvenir d'un ancêtre ou le culte d'un Esprit. De même qu'il ne faut pas fouler ou salir la terre où réside un Vazimba, de même il ne faut traverser qu'avec précaution l'eau habitée par des *lolondrano*. Il est bon, en ce cas, de porter une amulette protectrice, de faire une prière, et de jeter dans les eaux une offrande, par exemple une pièce d'argent. Il est interdit aussi de faire naviguer des pirogues à la surface de certaines eaux ; mais les radeaux en roseaux ou en bambous sont presque toujours tolérés. Cette interdiction de l'emploi des canots ou des troncs d'arbres creusés a été observée jusqu'à l'arrivée des Français dans la région du lac Itasy ; elle l'est encore pour certaines rivières de l'ouest.

L'endroit où quelqu'un s'est noyé devient généralement fady, soit qu'on se méfie du fantôme du mort, soit qu'on attribue la noyade à quelque esprit malfaisant qui a révélé ainsi sa présence. Quand le noyé est un chef ou un personnage important, la sainteté de l'eau est accrue. Voici, d'après les récits sakalava, comment est devenue sacrée la rivière *Loza* (1).

Lorsque Radama vint conquérir le pays Sakalava, les rois de la région d'Antonibe se soumirent tous sans combattre, à l'exception de Kotonaniarivo et de sa sœur Kalofanjava. Trois fois ils livrèrent bataille, trois fois ils furent battus et repoussés. Après le dernier combat, ils se trouvèrent acculés sur un promontoire boisé de la *Loza*, dont la traversée était rendue dangereuse par un grand vent. Ils s'embarquèrent dans une pirogue large et longue. Pourtant ils ne purent passer. Réduits à regagner la rive et à tomber ainsi entre les mains des Hova, ils préférèrent la mort et se précipitèrent dans le fleuve, où ils furent engloutis. Depuis cette époque, cette eau a pris chez les Sakalava le nom de Anantambo et chez les Merina celui de Loza, ce qui dans les deux dialectes signifie *infortune*. La promontoire boisé, ainsi que les eaux devenues le tombeau du *mpanjaka* et de sa sœur, furent considérées comme sacrées. Quand les Sakalava passent en cet endroit, ils évitent tout geste malséant, ne crachent pas à terre ou dans l'eau, n'emmènent avec eux aucun animal fady, porc ou chien par exemple. Avant de s'embarquer, ils prononcent la formule suivante :

— Salut à vous, *mpanjaka* ! Nous vous prions, ô Zanahary ! de nous donner un vent favorable pour passer sains et saufs.

(1) Large estuaire marin du fleuve Anantambo, dans la province d'Analalava. Quand le vent est fort, cet estuaire est assez dangereux pour les pirogues.

Au lieu où disparurent les rois, il est d'usage de jeter dans l'eau, comme offrande, une piécette d'argent. Beaucoup de Hova observent cette coutume, et la plupart d'entre eux quittent leur salaka (1) pour traverser la rivière, car ils craindraient d'être reconnus ainsi comme Merina par les Esprits des Rois, à qui pourrait venir la velléité de se venger sur eux.

Les lacs et lagons sacrés sont très nombreux à Madagascar. Au nord de l'Ile, le lac d'Anivorano (2), dans un ancien cratère ovale, est considéré comme sacré, ainsi que les caïmans qu'il contient. Dans la région de Port-Bergé, près du village de Befotaka, il y a deux lagons circulaires (matsabory) : l'un est l'objet de la vénération des habitants, il est défendu d'y jeter rien de sale, et les caïmans qui le peuplent ne font jamais de mal à personne, ils ne cherchent même pas à enlever les bœufs qui viennent boire ; au contraire, le lagon voisin a des caïmans très méchants et que les gens du pays redoutent beaucoup. A Mantasoa, à quarante kilomètres de Tananarive, il y a plusieurs étangs dont l'un inspire aux habitants une crainte superstitieuse : personne n'oserait y pêcher ou s'y baigner. En Imerina, presque tous les lieux où sont censés résider des Vazimba, ont dans leur voisinage immédiat une eau sacrée, marais, étang, lagon, vasque ou source. On en a vu plusieurs exemples dans un des chapitres précédents. Tout près des tombeaux d'Andriantsimandafika et d'Andriambodilova, il y a des sources emplissant des vasques au milieu de rochers, et où on se lave pour se purifier avant d'accomplir les rites. Aux environs de Mandiavato (3), il y a plusieurs eaux sacrées, désignées non pas sous le vocable d'un saint, mais sous celui du sorcier ou devin qui le premier les a, si je puis dire, exploitées. Ces eaux sont celles de Raininala (au nord-ouest de Mandiavato), de Rafaralahitehatehaka (au sud), de Randriambola (à l'ouest) et de Randriamena (au nord).

Raininala était un devin d'autrefois, célèbre par son habileté à guérir les malades. Une nuit, dit-on, il vit en songe un Esprit, probablement un Vazimba, qui lui parla en ces termes :

— Raininala, demain matin tu te lèveras avant le jour et tu iras au petit lac qui se trouve au nord-ouest du village ; tu y planteras des herana (roseaux) et des hazondrano (joncs) pour m'en rendre le séjour agréable, et cette eau t'appartiendra. Quand une personne viendra se faire soigner par toi, tu la feras baigner dans cette eau et elle guérira ; si une femme veut être mère, tu feras de même, et elle enfantera. Fais seulement attention à mes *fady* que je vais t'énumérer : le cochon, les oignons, la viande des funérailles. Si tu observes scrupuleusement ces interdictions, tu obtiendras tout ce que tu demanderas en mon nom. »

Aujourd'hui encore beaucoup de gens de Mandiavato croient à l'efficacité de cette eau, bien que Raininala soit mort depuis longtemps.

Rafaralahitehatehaka était un homme en relation avec les esprits, *olonjavatra* ; il guérissait les malades par attouchements ou massages, ce qui lui avait valu son surnom (4). Un jour il était assis au bord de la rivière Ivarahina sur le sommet d'un

(1) Longue bande d'étoffe passée entre les cuisses et autour des reins.
(2) Province de Diégo-Suarez, à 70 kil. au Sud d'Antsirane.
)3) Province de l'Itasy.
(4) *tehatehaka*, qui palpe, qui tapote.

grand rocher qui présentait une anfractuosité pleine d'eau. Un Être lui apparut et lui dit :

— Sacrifie sur ce rocher un mouton blanc à tête rouge et fais couler le sang dans l'eau de cette vasque ; l'eau deviendra sacrée et t'appartiendra. Tu amèneras ici les malades et ceux qui demandent quelque chose. Ils se laveront avec l'eau et leurs désirs seront exaucés.

Beaucoup de personnes y viennent encore maintenant, surtout aux jours forts (*andro mahery*).

Je pourrais multiplier ces exemples ; mais il est à remarquer que dans tous ces cas la sainteté n'est nullement inhérente à l'eau, mais provient des Êtres qui l'habitent, *lolo*, *zazavavindrano*, ancêtres sous forme d'animaux, ou bien qui ont choisi un domicile dans son voisinage, en quelque arbre, rocher, ou tombeau.

Un mode de sépulture usité à l'époque préhistorique ou protohistorique chez les Sakalava et les Merina ou plutôt les Vazimba, leurs prédécesseurs, consistait à immerger les cadavres inclus dans deux pirogues se recouvrant l'une l'autre et formant cercueil. L'immersion se faisait dans un lagon ou dans un marais, dont l'eau devenait sacrée et restait l'objet d'un culte pour les générations postérieures. Maintes traditions de ce genre ont été conservées soit dans l'ouest, soit dans le centre de l'île. A l'est de Mahabo, le petit lac où avait été coulé jadis le cercueil d'Andriamahafay et qui a conservé son nom, est encore aujourd'hui l'objet d'un culte. Au nord d'Imerimanjaka se trouve un marais qui porte le nom de marais de Rangita. C'est là, dit-on, que fut immergé le corps de la reine vazimba, parente de Rafohy, et grand-mère ou tante d'Andriamanelo ; depuis cette époque, le lac devint sacré et on allait y puiser de l'eau pour la cérémonie de la circoncision des enfants royaux, descendants de Rangita. Les parents du roi pouvaient seuls s'approcher de l'endroit où reposaient les restes de la reine vazimba, les gens de caste noble n'avaient accès qu'à une certaine distance, les Hova, plus loin encore ; quant aux esclaves, ils ne pouvaient prendre l'eau que sur les bords du lac. Ranavalona I, à son avènement, fit faire une petite pirogue d'argent qu'elle immergea elle même en grande pompe dans l'eau sainte, en commémoration de son ancêtre (1).

Une mention particulière doit être faite pour Madagascar des superstitions relatives aux confluents et aux cascades. Il suffira de donner quelques exemples de ces croyances extrêmement répandues.

Les Tsimihety rendent un culte aux confluents ou aux embouchures (*vavarano*) des rizières. Voici la tradition répandue chez eux à ce sujet (2). Un jour un pêcheur attrapa un des Êtres vivant dans l'eau et qu'on appelle Zazavavindrano. Très effrayé, il s'apprêta à fuir, mais l'Être, marchant sur les eaux, lui dit :

— Le Zanahary d'en haut ne vient pas à bout des hommes qui vivent sur la terre et il en est très fâché. Il songe à empêcher la pluie de tomber, de sorte que vous mourrez de soif. Pour apaiser sa colère, il faut que les hommes sacrifient, à tous les confluents des cours d'eau, une vache à la tête blanche.

---

(1) Savaron, notes sur le *farihindrangita*, dans Bull. de l'Acad. malg., 1912, t. V. p. 10.
(2) Recueilli à Port-Bergé, district du même nom.

Les paroles de l'ondine furent répandues partout et c'est depuis cette époque que les Tsimihety rendent un culte aux confluents. La vache à tête blanche est sacrifiée un lundi au lieu même du confluent : on jette dans la rivière une partie des chairs de la victime, puis on puise de l'eau qu'on emporte au village ; cette eau guérit les malades et procure toutes sortes de biens (1).

Chez les Sihanaka, près du village de Mangalaza, il y a une cascade appelée Andrianambo : c'est le déversoir de deux étangs qui servent à l'alimentation en eau des rizières. Le Zanahary de cette cascade se nomme Andriampanazava. Les malades se rendent là, chantent et dansent jusqu'à ce que le Maître de l'eau leur parle et leur révèle les remèdes nécessaires ; alors ils versent un peu de toaka (rhum) dans la cascade et s'y baignent. Puis ils vont jusqu'à un arbre *hasina* qui se trouve sur la rive gauche, versent au pied le reste du toaka et y déposent une pièce d'argent. On emporte aussi à la maison l'eau sacrée prise à la cascade et on peut s'en servir pour guérir les malades. En ce cas, le chef de la famille, tourné vers le coin des ancêtres et tenant à la main un vase contenant l'eau sacrée, invoque la sainteté (*hasina*) d'Andriampanazava, le maître-de-la-cascade, en même temps il asperge d'eau le malade qui au bout de peu de temps doit recouvrer la santé.

A Antokazo, dans le même district, la cascade d'Andrangorona est l'objet d'un culte analogue. Son eau est réputée guérir les gens atteints d'une maladie nerveure spéciale et qu'on dit *possédés par la soratra* (2) azon-tsoratra) ou *violentés* (mpianjaka), c'est-à-dire les personnes en proie aux esprits, celles que les Merina appelent *olonjavatra* et les Betsimisaraka *mararinianahary*. Elles se rendent, pour être délivrées de l'esprit qui les obsède, à la cascade d'Andrangorona et accomplissent les rites suivants : Le malade se place sur une roche au milieu de la chute et, debout, il reçoit toute la masse d'eau, en murmurant des paroles entrecoupées et incompréhensibles ; on dit alors qu'il s'entretient avec le Zanahary. Puis il se laisse renverser par la chute, tombe dans la rivière et la traverse pour regagner la rive. Là il vaticine au nom de l'Esprit, dit les remèdes à employer, les sacrifices à faire et engage les assistants à se débarrasser des destins funestes (3) ; ceux-ci aussitôt se précipitent tout nus dans l'eau, tandis que le pianjaka se rend à une pierre plate sacrée au bord de la rivière et y dépose des offrandes contenues dans un bol.

Les Malgaches croient que non seulement les cascades, mais encore toute eau courante, toute eau vive (*rano velona*) possède une vertu purificatrice. De même qu'elle enlève les impuretés matérielles, elle lave les souillures morales, celles par exemple qu'on a contractées en touchant un cadavre ou en s'approchant de lui, celles aussi qui proviennent de la violation des Interdictions.

L'eau employée dans ces rites de purification est en général l'eau vive, celle d'une cascade, ou de la rivière la plus proche, ou encore celle de sources, de vasques, de lagons, voisins des lieux hantés par les esprits, ou enfin l'eau consacrée par des amulettes.

---

(1) T. et D., 16.

(2) *soratra* signifie écriture, s'agit sans doute de caractères d'écriture faisant partie d'un maléfice.

(3) *Manala vintamavo.*

CULTE DES ARBRES

Les âmes des morts et les esprits des Zanahary, les Zavatra ou les Raba, c'est-à-dire tous les êtres invisibles, aiment à fixer leur demeure dans les arbres aussi bien que dans les rochers ou les eaux. On trouve des arbres saints dans toutes les régions de Madagascar, et la croyance au caractère sacré des Arbres hantés par des Esprits constitue la base même du culte des Amulettes, si développé dans toute l'Ile (1). En effet, les ody et le sampy sont toujours liés à des arbres ou à des plantes, et leur part essentielle, celle qui leur confère la sainteté et la puissance efficace, consiste en menus morceaux de bois, en racines, en feuilles d'arbres (2).

Un mythe dualiste, conservé par les contes populaires, explique ainsi l'origine de la sainteté des arbres : Andriamanitra et Andrianananahary, les deux dieux primordiaux, entrèrent en lutte ; Andrianananahary vaincu fut forcé de se soumettre, et, plein de dépit, il alla se cacher dans un tronc d'arbre dont il ne voulut pas sortir. C'est pourquoi les arbres sont sacrés et servent à fabriquer les amulettes. D'après un autre conte, c'est entre les premiers hommes et les arbres qu'il y eut à l'origine une guerre : les hommes arrachaient, pour les manger, les fruits des arbres, et cassaient les branches pour faire du feu ; les arbres irrités entrèrent en lutte avec les hommes ; ceux-ci, avec des haches, coupaient et fendaient les arbres ; beaucoup furent abattus, surtout ceux qui étaient près des villages ; mais les autres se vengèrent en envoyant aux humains toute espèce de mauvaises chances et de maladies , les hommes s'avouèrent vaincus et demandèrent grâce. Les arbres leur indiquèrent alors quels bois ils devaient prendre dans la forêt pour servir de remèdes. Est c'est de ce moment que date la fabrication des ody (3).

D'après le folk-lore, le couple humain primordial est façonné avec des arbres par le Zanahary d'en bas qui fabrique ainsi des statues humaines auxquelles le Zanahary d'en haut donne la vie (4). Ces deux premiers êtres vivent mille ans et lèguent à leurs enfants le hazo mampanenina — le bois qui donne du regret : ils le partagent entre eux par petits morceaux, se transforment en animaux, en plantes, en ustensiles et en objets de toutes espèces. D'après un autre conte, c'est un morceau de bois donné par le Zanahary au premier homme qui produit toutes les choses nécessaires à la vie : planté dans la terre, il pousse et devient un grand arbre qui donne naissance aux autres plantes et aux animaux.

La littérature populaire offre de nombreux exemples d'arbres magiques et bienfaisants. Des femmes fugitives, poursuivies par des monstres, rencontrent sur leur chemin un grand *merabe* et le supplient d'abaisser ses branches pour leur donner asile (5). L'héroïne d'un autre conte plante une graine magique d'où sort un grand arbre qui, au lieu de fruits, se couvre d'argent, de corail, de perles et d'étoffes merveilleuses ; l'arbre courbe ses branches pour mettre tous ces trésors à portée des

(1) cf. RENEL, *les Amulettes malgaches*.
(2) T. et D., 46, 47 et 48.
(3) T. et D., 47, 48.
(4) T. et D., 49.
(5) Ch. RENEL, *Contes de Madagascar* t. I, pp. 20,21.

mains de la jeune fille (1). Un autre thème très connu dans le Folk-lore malgache est celui de la magicienne qui recommande à sa fille de l'enterrer dans le coin N-E de sa case et de prendre soin de l'arbre devant sortir d'elle ; cet arbre se couvre de fleurs blanches, merveilleuses qui donnent comme fruits des perles et de l'argent (2). Le thème banal d'une vie humaine liée au sort d'une plante se rencontre fréquemment dans la littérature populaire de Madagascar. Ainsi, dans un conte Antakarana (3), le héros partant à la recherche d'une femme dit à son frère cadet :

— « Cher frère, je te donne cette citronnelle. Tu la planteras dans une bonne terre et tu la soigneras de ton mieux. Si elle se fane, c'est le signe que je serai malade ; si elle meurt, c'est le signe que je serai mort. Si tu la vois desséchée, tu partiras donc pour chercher mon cadavre ».

Plus tard, le cadet, quand la citronnelle se dessèche, connait ainsi la mort de son frère.

Le héros d'un conte Imérina (4) plante lui même un arbre avant de quitter la maison de ses parents : par l'état de cet arbre, ceux-ci pourront connaître la destinée de leur fils.

Enfin, dans d'autres contes (5), un enfant miraculeux, « non créé par le Zanahary », sort d'un bambou de la forêt, sous le coup de hache d'un bûcheron.

Toutes ces histoires correspondent parfaitement aux cultes contemporains encore en honneur chez les indigènes de toutes les parties de l'île. Les arbres sacrés sont souvent liés à un roi ou à un sorcier d'autrefois, soit que ceux-ci les aient plantés ou sanctifiés à la suite d'un rêve, soit que l'arbre ait poussé sur leur tombeau. C'est en somme l'esprit d'un ancêtre qui survit dans l'arbre et donne à celui-ci sa sainteté, son *hasina*.

C'est dans les parties boisées du pays Betsimisaraka, peu touchées encore par les missionnaires, qu'on trouve dans toute sa pureté le culte des arbres, demeure des esprits.

Dans la région d'Andevoranto, on appelle *ampirarazana* (6) les endroits où se font les vœux. C'est toujours au pied d'un arbre dru et fort. Les branches sont enveloppées de morceaux d'étoffe qui flottent au vent ; sur les racines, des perles de couleur sont déposées en offrande, et au pied on enterre des pièces d'argent. Dans les prières qui accompagnent les vœux, on associe le *hazo masina*, c'est-à-dire l'arbre sacré, aux Zanahary mâles et femelles et aux Ancêtres. J'ai vu bien souvent de ces arbres saints, signalés à l'attention des passants par les bouts d'étoffe attachés aux branches et qui claquent au vent comme des drapeaux. Parfois les bourjanes peu scrupuleux et déjà trop civilisés de l'Imerina fouillent sous les racines et s'emparent de monnaie blanche destinée au dieu (7).

---

(1) Ch. Renel, Contes de Madagascar, t. I, p. 158, 159.
(2) id. p. 44. 45.
(3) id. p. 97.
(4) id. p. 170 sq.
(5) id. 161 (conte Betsimisaraka), et p. 215 (conte Tanala).
(6) « Lieu où l'on prie » de *rary*. *Zorofirarazana* désigne en général le coin N.E. de la case. où l'on invoque les ancêtres.
(7) Voir planche XV.

Dans la campagne autour de Tamatave et de Maroantsetra, les *raha* ou êtres élisent surtout domicile dans les arbres isolés ou remarquables par leur grosseur, ou dans ceux qui ont poussé sur une sépulture réelle ou supposée. Quand le vœu fait au pied de ces arbres est accompli, on remercie l'esprit par un tsikafara ou sacrifice d'un bœuf, on verse sur les racines du toaka, on asperge également avec du toaka les feuilles de l'arbre ; le tronc et les grosses branches sont enveloppés de toile blanche ; aux petites branches on attache des chiffons. En dédiant ces morceaux d'étoffe, on dit qu'on apporte la part de richesse des ancêtres (zara harena ny razana), car il y a des ancêtres appelés kafiro (1), qui sont méchants et envieux, et ne cherchent qu'à détruire et à disperser les biens de leurs parents vivants ; c'est pourquoi on leur assigne d'avance une part.

Dans la région de Mananara (province de Maroantsetra) les arbres sacrés abondent. « En Imerina, on voit partout des collines et des montagnes dénudées avec çà et là des pierres debout érigées par les anciens en souvenir des morts dont le corps n'a pu être enterré dans le tombeau de famille. Ici ce n'est pas comme en Imerina : sitôt qu'on sort du village, on est dans la forêt et on ne voit pas grand chose, mais au bord des sentiers, on rencontre souvent des arbres saints avec des chapelets de têtes et de pattes de poulets sacrifiés ; les hazomasina sont oints aussi de graisse et de miel. C'est à eux que les femmes viennent demander des enfants ; ceux qui partent en expédition ou en voyage viennent également y faire des vœux ; enfin n'importe qui peut y aller pour demander ce qu'il désire. Si les gens sont exaucés, ils croient qu'ils le doivent au hazomasina, et ils s'acquittent par des offrandes... Ceux qui failliraient à leur promesse tomberaient malades... Ici les habitants s'engagent souvent entre eux à immoler tous les ans un bœuf *pour prix de l'herbe produite par la terre*, si les gens du village se portent bien et voient s'accroître leur famille et leur richesse. On annonce la fête dix jours à l'avance, et c'est au hazomasina qu'elle a lieu... D'après la coutume des gens d'ici, lorsqu'on mange à côté de ces hazomasina, on doit laisser une petite part qu'on offre *au raha*, en disant :

— Voici ta part, Zanahary masina ! Ne nous réclame plus rien !

« L'homme qui passe à côté d'un *hazomasina* ôte sa coiffure et prie le *raha* de ne pas le suivre » (2).

Le clan Betsimisaraka des Zafinandrianambo, à Ambodilazana, province de Tamatave, est intimement lié à l'espèce des arbres *lazana*. Leur village s'appelle Ambodilaza, ce qui signifie « au pied du ou des lazana », et il est en effet entouré de ces arbres. Tous sont sacrés, mais particulièrement celui situé à l'est du village et qui porte le nom de « Grand'mère ». Quand un Zafinandrianambo est près de mourir, une branche d'un de ces *lazana* se casse avec un bruit sec : c'est une grosse branche pour un vieux, une moyenne pour un jeune, un rameau pour un enfant. Les habitants font au pied de ces lazana les vœux et les tsikafara habituels chez tous ces peuples. Si on les abat ou qu'on en coupe une branche, l'arbre saigne ; quant à l'homme coupable, il mourra bientôt, ou éprouvera tout au moins une grande infortune. Des serpents, qui hantent le pied de ces arbres, sont considérés aussi comme sacrés.

---

(1) En dialecte merina *Kafiry* et non *Kafiro* est employé surtout dans le sens de *ladre, parcimonieux*.

(2) Recueilli à Mananara.

Dans une autre province Betsimisaraka, à Mahatsara, non loin d'Andevoranto, on croit aussi que saignent, quand on les coupe, avec de la sève pareille à du sang humain, les arbres sacrés qui poussent dans les terres hantées par les raha (1).

Ces cultes Betsimisaraka correspondent tout à fait au culte des Vazimba chez les Imériniens; souvent en Imerina les amulettes sont données par les Vazimba; les *hazo-masina* sont de même les dispensateurs des talismans faits avec leurs racines, leurs feuilles ou leurs branches.

Les Tsimihety sont apparentés de très près aux Betsimisaraka. Peuple migrateur, ils ont essaimé du district montagneux de Mandritsara vers l'Orient jusqu'aux plages de Maroantsetra, vers l'Occident dans la direction d'Analalava et jusqu'aux rives de la Mahajamba. Le culte de l'arbre a subi chez eux une transformation intéressante. Au lieu d'adorer un arbre de la forêt, ils transportent leur *hazo-masina* au milieu de la place de leur village. C'est le plus souvent un manguier, un *bois-noir*, un *mandresy* ou un *madiro* (2). L'arbre est planté, au moment de la fondation du village, au centre d'une aire, et autour de lui les cases se groupent sous sa protection. En même temps que le *hazo-masina* et à côté de lui, on plante toujours un *hasina*. Le plus vieil homme du clan verse ensuite du miel sur les deux arbustes et dit:

— « Arbre, sois saint à partir d'aujourd'hui, pour nous protéger, pour accroître nos familles, nos troupeaux et nos biens. »

Puis on fait un tsikafara au pied des *hazo-masina*. Souvent on les entoure d'une palissade.

J'ai vu maintes fois dans la province d'Analalava des villages tsimihety avec l'arbre sacré accompagné d'un arbuste *hasina* et protégé par une barrière à claire-voie. Un frontal de bœuf avec ses cornes, fixé aux branches, ou des sabots de bovidés déposés près des racines attestaient de récents sacrifices, ou encore des nœuds de bambous, pleins de miel ou de toaka, étaient déposés au pied du tronc.

Les Antaimorona connaissent aussi l'arbre sacré planté au milieu de la place du village, et ordinairement entouré d'une barrière. Il s'appelle *fatora* et on le plante au moment de la fondation du village. Les rites qui accompagnent cette cérémonie sont décrits dans les manuscrits arabico-malgaches, avec les fady ou interdictions qu'il importe d'observer.

Chez les Sakalava, les principaux lieux de culte sont les *doany*, sépultures des rois, toujours marquées par un arbre ou un bouquet d'arbres sacrés, objet de la même vénération que les *hazo-masina* chez les Betsimisaraka. Les Sakalava appellent ces arbres des Zanahary et croient qu'ils peuvent donner tout ce qu'on leur demande. Ce sont presque toujours des madiro ou des mandresy, quelquefois des ramy.

Chez les Tanala, dans la région d'Ambohimanga du Sud, certaine espèce de liane, dans la forêt, passe pour être la demeure préférée des Angalampona, qui sont une sorte de Fahasivy (3). Ces lianes forment souvent, par leur entrelacement, des nœuds, particulièrement sacrés. Les arbres qui les supportent ne peuvent être abattus qu'après une cérémonie.

(1) *Tany fady*

(2) L'arbre sacré donne alors son nom au village, qui s'appelle Ambodimadiro (Au-pied-du-madiro), Ambodimandresy, Ambodiboanaro, Ambodimanga.

(3) Nom donné aux ancêtres chez les Tanala.

Une liane vénéneuse désignée sous le nom de *nala* est objet de vénération et de culte chez presque tous les peuples de l'île. Les indigènes répugnent en général à s'en approcher et racontent que les oiseaux qui s'y perchent ou les animaux, même les bœufs, qui passent auprès, tombent morts. Mais on s'en sert aussi pour guérir. Quiconque veut en couper pour faire une amulette procède de la manière suivante : on lance une sagaie dans la direction de la liane ; si elle atteint le *nala*, on peut s'en approcher et en couper ; sinon, il est prudent de s'enfuir au plus vite. Les Sakalava de Kandreho (Province de Maevatanana) croient que la liane *nala* est ardente et qu'on ne peut s'en approcher, car elle brûle comme le feu. Elle est le séjour d'un être (raha) extrêmement dangereux, qui sort de la plante surtout le matin, au moment du lever du soleil. Les Sakalava du Nord, dans la région d'Ambilobe, recherchent particulièrement le *nala* pour la fabrication d'amulettes ; parfois, quand on le coupe, il en découle une sève rouge : on dit alors que c'est le souffle d'un roi moribond qui est venu animer la liane, et l'amulette acquise à ce moment possède une vertu spéciale.

Dans la vallée de la Mandraka, où passent la route de l'Est et le Chemin de fer de Tananarive à la mer, il y avait un *nala* très célèbre. A 15 ou 20 mètres tout autour on ne voyait aucune plante, et au pied, le sol était jonché d'ossements, ceux, disait-on, des animaux ou des oiseaux qui s'en étaient approchés. Ce nala se trouvait précisément sur le tracé de la route ; quand il s'agit de l'abattre, on ne trouva aucun indigène qui osât s'y risquer ; on fut obligé de le brûler.

Chez les Mahafaly, au bord du fleuve Onilahy, on croit que le tamarinier, grand arbre très branchu et touffu, appelé dans le pays *Kily*, est le plus souvent l'habitation des Esprits ou *helo*. Un énorme kily ombrage habituellement la place des villages Mahafaly, et c'est sous ses longues branches feuillues que s'accomplissent toutes les cérémonies.

Chez les Mahafaly et chez les Tanala, les personnes qui ont commerce avec les Esprits dressent au pied de l'arbre sacré qui leur a été désigné en songe une petite plate-forme en roseaux soutenue par des pieux et destinée aux offrandes. J'ai vu très fréquemment de ces tables d'offrandes dans la forêt tanala des provinces de Vatomandry et de Mananjary, ou du district d'Ambohimanga-du-Sud.

Hazomanga, le bois excellent, ou hazomanitra, le bois parfumé, sont des termes employés fréquemment chez les peuples du sud ou de l'ouest pour désigner des arbres sacrés, particulièrement propres à la fabrication des ody, et aussi les ody tirés de ces arbres. Ces deux mots s'appliquent aussi aux pieux teints du sang de la victime et supportant certaines de ces parties (têtes avec les cornes, cartilages du cou, bosse, peau, parties de viscères), pieux qu'on fichait près de la case ou sur la place du village en commémoration d'un sacrifice. Dans ces mots, *manga* et *manitra* ont un sens symbolique, comme dans *Ambato-manga*, *Andriamanitra*. Chez les Bara, on donne aussi le nom de *hazomanga* aux pieux sacrés, taillés en forme fruste d'homme ou de femme.

En Imerina, la religion de l'arbre apparaît d'une façon moins sensible que dans les régions côtières, à cause de la destruction presque totale des forêts sur les Hauts-Plateaux, et aussi en raison de la conversion nominale ou réelle d'une partie de la population au christianisme. Toutefois, ce culte a laissé des traces nombreuses et profondes, et il est pratiqué encore çà et là par les habitants des campagnes.

La plupart des ody et des fanafody (amulettes) employés actuellement sont empruntés aux arbres et aux plantes, et leur utilisation comporte presque toujours des rites de caractères magiques.

Jadis, en Imerina, quand on plantait un arbre, on devait dire, pour éviter le mauvais sort : — Que cet arbre ne tue pas, mais qu'il soit tué !

Il y avait dans beaucoup de lieux sacrés des arbres de l'espèce *hasina*, objets d'un culte, particulièrement aux alentours des grottes, demeures des Ranakandriana, ou des tombeaux et des rochers hantés par les Vazimba. J'ai eu l'occasion de visiter plusieurs grottes de ce genre : à l'entrée de celle qui est au pied de l'*Andringitra*, et près d'une autre située dans un vallon désertique au nord-ouest de Tsiafahy, de gros *hasina* portaient les traces d'onctions récentes faites sur le tronc. L'endroit réservé aux onctions était du reste marqué par une véritable usure de l'écorce sur un espace circulaire d'environ 0,^{m}25 centimètres de diamètre.

Au village de Morafeno, près de Manjaka (District d'Andramasina) se trouve un grand arbre *fano*, très touffu, qu'on n'ose ni toucher, ni même approcher, de peur d'attraper « le mal des Vazimba. » On l'enduit de graisse et de miel, et on y fait fréquemment des vœux, avec offrandes de perles et de pièces d'argent, et sacrifices de poulets ou de moutons.

A cinq kilomètres environ à l'est d'Ambohidranomanga (District d'Arivonimamo), se dresse une montagne couverte de rochers abrupts et couronnée par un bouquet d'arbres. Au sommet il y a deux petits lagons, où les gens du pays, fidèles aux anciennes coutumes, viennent se baigner au premier jour du mois d'Alakaosy. Sur le bord d'une des vasques croissait un arbre sacré appelé *Ramatsatso* : c'est aussi le nom d'une amulette capable de neutraliser tous les poisons malgaches, c'est-à-dire de protéger contre tous les sortilèges. Or, de l'arbre, il ne reste plus que le tronc déchiqueté, car toutes les branches ont été découpées, morceau par morceau, pour fabriquer des ody.

Le nom du village d'Ampanotokana, à 6 kilomètres au-delà de Mahitsy, (Au-fano-isolé) provient d'un grand et vieil arbre *fano*, aujourd'hui détruit, et qui était adoré jadis. On raconte à ce sujet l'histoire suivante : près du village se trouve un tombeau de Vazimba qui existe encore aujourd'hui et est l'objet d'un culte ; c'est là, dit-on, que fut enterrée la Vazimba Rasoalao, qui possédait les bœufs sauvages (ombimanga) remis par elle en liberté avant sa mort. Un jour Ramatoa Ranoro, la Vazimba de la Mamba, passant dans ce village, et sollicitée par les habitants, leur montra un grand arbre *fano* qui poussait près du tombeau et leur conseilla de s'adresser à cet arbre pour l'exaucement de leurs vœux. Dès lors, il fut l'objet d'un culte, surtout de la part des femmes qui voulaient un enfant ou un mari. Les offrandes consistent en pièces d'argent, perles, fruits, miel, graisse. En 1896, le *fano* fut abattu par des Européens et transformé en bois de construction. Un rejeton, actuellement assez petit, a poussé à côté, mais ne semble plus être vénéré par les habitants : du moins il n'y a dans son voisinage aucune trace de sacrifices.

Hazoandriampianinana est un grand arbre au feuillage touffu, en forme de parasol, situé à l'ouest de l'école officielle d'Andakana, et qui a donné son nom au village d'Ankazonandriampianinana. C'est un arbre de l'espèce hitsikitsika.

Andriampianinana vivait, dit-on, du temps d'Andrianampoinimerina et de Radama. C'était un « faiseur d'amulettes » célèbre. Il prit un jour une graine dans son sac à ody et la mit en terre. La graine germa, il donna tous ses soins à l'arbre qui

en sortit. Sur ces entrefaites, il fit partie d'un corps de miaramila partant en expédition contre les Sakalava. Avant son départ, il réunit sa famille devant l'arbre et dit :

— « Vous voici, vous mes parents, groupés autour de moi et de cet arbre que j'aime. Je vais aller très loin combattre avec les autres soldats contre les Sakalava. Je vous laisse cet arbre qui est une part de mes amulettes les plus efficaces. Soignez-le, car il est comme l'image d'un homme qui vous est cher. Tant qu'il croîtra vigoureusement comme maintenant, je me porterai bien dans le pays lointain où je vais ; si vous le voyez dépérir, je tomberai dans le malheur ; s'il meurt, c'est que j'aurai été tué. Veillez donc constamment sur lui ».

Andriampianinana partit. L'arbre continua de pousser merveilleusement, à la grande joie de tous ses proches. Longtemps après, revenu sain et sauf, il vanta l'efficacité de ses talismans et les succès qu'il avait remportés. Car la plupart des soldats étaient morts dans les combats ou à la suite des privations et des maladies, mais lui avait été protégé par la force de ses ody.

« Voyez, disait-il, ce bel arbre qui est à moi, qui est une partie de mes amulettes ; c'est lui qui m'a protégé contre les balles, qui m'a fait réussir dans mes entreprises et m'a accordé le retour dans la terre de mes ancêtres. »

Quand il mourut, il fut enterré à côté de l'arbre qui porte encore son nom. Actuellement, c'est un lieu de culte. Beaucoup de gens viennent y faire des vœux et y demander des enfants. On y sacrifie des coqs, des moutons ; on y offre de l'argent, du miel, du toaka, des fruits, des perles. On l'oint de graisse.

Autrefois, dans l'Ankaratra, à côté du tombeau du roi Vazimba Andriampenitra, se dressait un grand arbre sacré qu'on appelait Andrianakanjo. On lui apportait des offrandes et on lui sacrifiait des victimes, entre autre l'*ombiberano*, c'est-à-dire la vache donneuse d'eau, quand on craignait la sécheresse. Les rameaux et les feuilles de l'arbre sacré constituaient des talismans. Ainsi Lambomanjaka, fils d'Andriampenitra, dirigeant une expédition contre les Betsimisaraka, marcha seul vers le camp ennemi, armé seulement de feuilles prises à Andrianakanjo, et aucune des sagaies lancées contre lui ne le toucha : ses adversaires prirent la fuite en criant : « C'est un Andriamanitra visible (1) ». Et il fit quatre grands tas avec les sagaies ramassées autour de lui.

Le plus célèbre talisman des Bezanozano du Nord était Rabehaza. Or voici ce que racontent les vieillards dans la région des sources du Mangoro : Rabehaza avait été autrefois un homme possédé par les esprits, sachant dire l'avenir et dont la parole était vraie. Aussi les gens qui vivaient de son temps avaient très peur de lui. Il mourut au pied d'un grand figuier de l'espèce *aviavy* et fut enterré à l'endroit même où il était mort. Or, maintenant, les habitants croient que Rabehaza a passé en cet arbre, qui continue de pousser toujours aussi vigoureux et aussi touffu, au milieu d'une plaine où se trouve la source d'un fleuve (le Mangoro) (2).

L'origine du talisman appelé Andriandahimafy est tout à fait pareille ; son premier gardien, Andriamidosy, l'obtint de la manière suivante : Un jour qu'il revenait du marché, une branche d'arbre qui gisait à terre s'accrocha à son lamba ;

(1) *Andriamanitra hita maso*
(2) Recueilli dans la région des sources du Mangoro.

la nuit, en rêve, un « Être » lui enjoignit de planter cette branche, ce qui fut fait. Elle devint un grand arbre, auquel fut donné le nom Andriandahimafy. Quand Andriamidosy mourut, on l'enterra au pied de l'arbre sacré. Récemment encore on s'adressait à ses descendants pour obtenir des ody cueillis avec certains rites sur l'arbre Andriandahimafy. L'endroit, appelé Ambazimba, était situé non loin d'Ambohimangakely (District d'Arivonimamo).

Le sampy Ravololona, un des principaux de l'Imerina, nous apparaît aussi sous la forme d'un arbre sacré (1) appelé d'après une tradition d'Ampananina l'Arbre — Soleil (masoandro) à cause des particularités suivantes : les feuilles, sur chaque rameau, étaient toujours en nombre impair, et il n'y en avait jamais plus de onze ; elles se tournaient continuellement du côté du soleil (2).

Dans le Betsileo, certains arbres qui croissent près de l'entrée des villages sont des ody famato, c'est-à-dire qui préservent des voleurs (3).

Dame Rakapila (4) était une célèbre faiseuse d'amulettes du milieu du XIXe siècle. Ranavalona I apprécia fort ses services et l'attacha même à sa personne. Elle avait été élue comme intermédiaire (5) par l'Esprit d'une source qui lui ordonna de planter un arbre à un certain endroit et d'en tirer ses ody. Un jour elle monta sur cet arbre et ne reparut plus jamais. Depuis ce temps, l'arbre devint l'objet d'un véritable culte et l'Esprit de Rakapila accomplit par lui des miracles.

De même Andriamamilaza, grand mpimasy des Zafimamy (6), disparut un jour sans qu'on pût savoir ce qu'il était devenu. Mais il apparut en rêve à un de ses descendants et lui fit savoir qu'il avait établi sa demeure au sommet d'une montagne, à quelque distance du village, *là où il y a beaucoup d'arbres..*

Les récits de ce genre abondent chez les Malgaches : un vieillard, près de mourir, indique à sa famille l'endroit, arbre ou rocher, où son Esprit élira domicile, et qui devient l'objet d'un culte après la mort de l'inspiré. Parfois le lieu choisi est quelque monticule dénudé, alors on y dresse un simple tas de pierres, et c'est là que se font les offrandes.

---

(1) Je connais deux versions de cette légende imérinienne, recueillies l'une à Ampananina, l'autre à Antenimbe.

(2) Les Sakalava de la région de Kandreho (province de Maevatanana) avaient été vivement frappés aussi par la propriété qu'avaient les feuilles d'un certain arbre (le même sans doute) de se tourner toujours dans la direction du soleil. C'est pourquoi d'anciens rois Sakalava l'avaient considéré comme un « Être » vivant et choisi pour sampy protecteur en lui donnant le nom de Masoandro.

D'autres rois Sakalava, de la même région, avaient nommé Kelimeva (le Petit fort) et pris pour leur sampy une certaine plante de la forêt, une liane, qui, en se développant, grimpe par une seule tige sans feuilles jusqu'au sommet des arbres et ne s'épanouit que tout à fait à l'extrémité des branches, où on ne peut l'atteindre que difficilement.

(3) Des croyances analogues existaient en Imerina par exemple à Andranomitrena (District d'Andramasina).

(4) Presque toujours il est question d'elle sous le nom de Ramatoa Rakapila.

(5) *Tsindrian-javatra.*

(6) Clan imérinien établi dans la région d'Ambohidratrimo-Anala, sur la limite du pays Bezanozano.

Le lieu des Vazimba est fréquemment là où se trouvent des arbres touffus. « Au dire des gens, c'est dans les anciens tombeaux-Vazimba, dans les grandes roches, mais surtout dans les vallons où poussent des arbres touffus, qu'est la demeure des Vazimba ».

J'ai constaté fréquemment, surtout à l'ouest et au nord de Tananarive, que les lieux appelés *ampasambazimba* ou réputés comme étant la demeure de *zavatra* avaient un ou plusieurs arbres de l'espèce *hasina*. Toutefois, il ne faudrait pas généraliser cette remarque, en tous cas le sens même du mot *hasina* semblerait indiquer que cet arbre a joué un rôle important dans les cultes de l'Imerina ancienne. Dans certaines régions, au premier jour des mois Alahamady et Alakaosy, on déracinait un petit *hasina* qu'on transplantait dans le coin des ancêtres, là où étaient placées les amulettes ; puis on chantait et on dansait devant l'arbuste jusqu'à ce que l'un des assistants fût possédé par l'Être.

L'histoire suivante montrera combien les anciens cultes païens et en particulier celui de l'arbre sont demeurés vivaces même dans les régions les plus civilisées du haut pays. Les faits se sont passés en 1921 dans le canton de Tsinjoarivo (1). Dans les fossés d'un ancien village, Ankadivorindramazava, près du hameau actuel d'Ankazotokana (2), avaient poussé jadis trois arbres de l'espèce dite *lalona* : ils étaient très gros, mesuraient 10 à 12 mètres de hauteur et plus d'un mètre de diamètre à la base ; tous trois étaient l'objet d'un culte. Deux d'entre eux furent coupés il y a très longtemps. Or celui qui abattit le premier ne reparut jamais, dit-on, dans le pays. Celui qui coupa le second était un nommé Rainisoarasikina d'Antanetibe ; la nuit qui suivit la chute de l'arbre, la mère du sacrilège et sa tante maternelle moururent subitement toutes deux, et deux ans après lui-même succomba d'une maladie mystérieuse. Les gens du pays furent persuadés que cette disparition et ces morts avaient été causées par la vengeance des Esprits hantant les arbres saints, et le culte rendu au troisième et dernier arbre en avait été affermi. Les habitants du pays croyaient tous qu'il avait la vertu de donner des enfants, d'écarter la grêle de guérir les maladies et d'annihiler les sortilèges. Pendant la terrible épidémie de grippe de 1919, on était venu demander en grande pompe au *hazo masina*, d'écarter la maladie. Voici quels étaient les rites célébrés chaque mois à des époques déterminées et particulièrement au premier jour des mois Alahamady et Alakaosy : on apportait des offrandes consistant en miel, en toaka, en perles, on faisait brûler du jabora, et on sacrifiait une victime, le plus souvent un coq rouge, quelquefois un bélier d'une seule couleur, exceptionnellement un bœuf. Pour finir, on devait se baigner à la petite cascade située à l'est d'Ankadivorindramazava. Le premier jour du mois d'Alakaosy 1921, en Mars, 150 personnes environ, venues de tout le voisinage, avaient sacrifié un bœuf, dont elles s'étaient partagé la chair. Plusieurs hommes du pays étaient réputés pour connaître particulièrement les rites concernant le hazomasina et c'était à eux qu'on s'adressait en général pour faire les prières consacrées : ils étaient comme les prêtres et les gardiens de ce culte. Le plus connu, celui à qui on avait le plus souvent recours, s'appelait Rabetsizaraina et habite encore Tsinjoarivo.

(1) District d'Ambatolampy.

(2) Ankazotokana signifie A-l'arbre-isolé, nom évidemment tiré du grand arbre sacré qui s'élevait tout près de là.

Or, non loin d'Ankazotokana, à Sarobaratra, est installé un missionnaire catholique, que ce culte gênait. A la fin de Mars 1921, à la suite du sacrifice d'un bœuf fait au *hazo masina*, il donna l'ordre aux chrétiens de Sarobaratra de couper le bois *lalona* objet d'un « culte idolâtrique » et d'en faire des portes et fenêtres pour la maison de la mission. L'ordre fut exécuté par deux catéchistes, mais la chute de l'arbre eut un grand retentissement dans le pays et l'Administrateur dut intervenir. Il poursuivit et condamna les deux indigènes pour coupe illicite de bois. Le père protesta et accusa les adorateurs du *hazo masina* de ne jamais s'être conformés au décret qui régit toute réunion cultuelle. Une enquête fut ouverte à ce sujet. Cependant on s'attendait dans le pays à la mort prochaine des deux sacrilèges. Les 10, 11 et 12 Mai, de gros orages de grêle détruisirent une bonne partie de la récolte du riz dans les cantons de Tsinjoarivo et de Belanitra : on ne manqua pas d'attribuer ce désastre à la colère de l'arbre sacré, et on s'attendait à d'autres malheurs. Au bout d'un an, l'effervescence n'était pas encore calmée dans le pays.

CULTE DES RELIQUES

L'esprit du mort, ainsi qu'on l'a vu, élit domicile soit dans la pierre levée du tombeau, soit dans une pierre érigée en un lieu voisin ou en un endroit désigné par le défunt, soit dans un rocher naturel ou dans un arbre proche de la sépulture.

Mais le cadavre lui-même peut continuer à servir de support à l'âme et dans ce cas il est considéré comme une sorte de relique comparable aux reliques chrétiennes des saints. Ces cadavres, en qui vit l'esprit de l'ancêtre, accomplissent aussi des miracles, surtout quand il s'agit d'un chef de clan, d'un ancêtre éponyme de tribu ou de caste, d'un *ombiasy* réputé.

La puissance miraculeuse des cadavres ancestraux en général apparaît dans l'un des rites qui accompagnent en Imerina le *retournement* (1) des morts, ou leur translation d'un tombeau dans un autre. A cette occasion, pour les envelopper dans des suaires neufs, on délie les nattes qui recouvrent les corps. Les femmes qui désirent un enfant s'étendent sur ces nattes et ce seul geste doit suffire à les féconder. C'est en somme l'ancêtre lui-même qui se réincarne sous la forme d'un descendant.

Les reliques des ancêtres royaux sont gardées par la tribu et deviennent en quelque sorte son palladium. On pourrait presque les ranger dans la catégorie des amulettes et, comme on le verra plus loin, c'est bien ainsi que les considèrent certaines peuplades de Madagascar (2).

Les corps des souverains de l'Imerina constituent de véritables reliques, désignées pendant les cérémonies des funérailles sous le nom de *ny masina*, les « choses saintes ». Jusqu'à la conversion de Ranavalona au protestantisme en 1869, un culte solennel était rendu par les rois et par le peuple tout entier aux reliques des ancêtres royaux conservées dans les sept tombeaux du Rova de Tananarive et

(1) Ce mot barbare est communément employé par les Français à Madagascar pour désigner la cérémonie du *famadihana* (action de retourner, de changer).

(2) Voir pour exemple le talisman *lambohambana* des Tanala.

dans les tombeaux d'Ambohimanga. Les « Sept-maisons-alignées » (1) de Tananarive contiennent les restes d'Andrianjaka, d'Andriantsitakatrandriana, d'Andriantsimitoviaminandriandehibe, d'Andriamasinavalona, d'Andrianjakamandimby, d'Andriantamponimerina et d'Andrianavalobemihisatra. Dans les tombeaux d'Ambohimanga reposaient les corps sacrés d'Andrianampoinimerina, de Ranavalona I, de Ranavalona II et d'Andriambelomasina. Radama I, Rasoherina et Radama II avaient leurs tombeaux à Tananarive près de la Maison-d'argent (2).

Ces reliques royales avaient une telle importance aux yeux du peuple que le Général Galliéni, après avoir déporté à la Réunion la reine Ranavalona III et déclaré Madagascar colonie française, compléta cette mesure, un mois après (3), en transportant à Tananarive les restes des souverains ensevelis à Ambohimanga. Ce transfert avait une double signification : il attestait la suprématie de la France sur les ancêtres divins des rois de l'Imerina, et il faisait passer d'Ambohimanga, ville sainte sous le régime houve, à Tananarive, siège du gouvernement français, la *sainteté* d'Andrianampoinimerina et de ses successeurs. On portait en même temps un coup direct à l'insurrection, car les reliques royales communiquaient une vertu miraculeuse à la terre qui les contenait et avec laquelle on fabriquait quantité d'amulettes. Tous les souverains imériniens, y compris Radama II qui avait été enterré sans honneur à Ilafy, reposaient donc au pied du grand palais de Manjakamiadana, à l'ombre du drapeau français et semblaient reconnaître ainsi l'autorité du vainqueur.

La croyance à la sainteté des cadavres royaux reste aujourd'hui encore profondément enracinée dans l'imagination populaire. Je n'en veux pour preuve qu'un incident qui eut lieu en 1913. Cette année-là, à la suite de pluies exceptionnelles, le grand tombeau du Rova, contenant les restes d'Andrianampoinimerina, et de quelques-uns de ses successeurs, se lézarda. Il menaçait ruine, mais pour le restaurer on dut le démolir en partie et, pendant le temps des réparations, entreposer les reliques dans une salle du palais voisin de Manjakamiadana. Les Malgaches considéraient ce déplacement, non accompagné de rites expiatoires, comme une sorte de sacrilège, et on trouva très difficilement des bourjanes qui voulussent bien s'en charger. J'assistais à cette translation. Il s'y produisit un incident inattendu : le cercueil d'argent où étaient enfermés les restes se disjoignit, le fond céda et par l'ouverture les reliques se répandirent sur le sol. Aussitôt tous les porteurs s'enfuirent épouvantés et on ne les revit pas : ils croyaient à une manifestation de colère des souverains dont on violait la sépulture et redoutaient leur vengeance divine.

Le corps du grand ancêtre de la tribu Hova des Zanakantitra sert encore aujourd'hui de relique et de palladium à tous ses descendants. Les Zanakantitra peuplent, entre Fenoarivo et Arivonimamo, la haute vallée de la Katsaoka, les régions d'Amboanana et d'Andranovelona, jusqu'aux confins du Kitsamby. On évalue leur nombre à environ 30.000 et ils se prétendent tous issus d'Andriantsihanika, qui

---

(1) *Trano fito miandalana* : ainsi appelées à cause des sept cabanes en bois ou *tranomasina* qui surmontaient ces tombeaux. Restaurées sous la domination française, parce qu'elles menaçaient ruine, elles sont encore visibles dans la cour du Rova, au nord-est.

(2) *Tranovola.*

(3) Exactement le 15 Mars 1897.

habitait le village, aujourd'hui complètement disparu, d'Analanakoho, et vivait approximativement au temps d'Andrianjaka ou un peu auparavant (XVI^e-XVII^e siècles). Le tombeau de ce grand ancêtre, situé dans une vallée actuellement désertique, auprès de l'emplacement d'Analanakoho, à quelque distance d'Imerintsiatosika, est un objet de culte et de pelerinage pour tous les Zanakantitra. En cas d'épidémie, de famine ou de toute autre calamité publique, la coutume veut qu'on ouvre le tombeau et qu'on demande à la relique du grand ancêtre d'écarter les maux loin de ses enfants. Au dire des Zanakantitra, ce *retournement* solennel eut lieu trois fois depuis l'occupation française : en 1896, au moment de l'insurrection, en 1905, à l'occasion d'une épidémie de paludisme, et en 1913 pour une épidémie de méningite cérébro-spinale. J'ai pu assister, seul européen présent, à la dernière de ces cérémonies qui avait réuni plus de 5000 Zanakantitra. Le tombeau ouvert, on en sortit le corps sacré, fort réduit d'ailleurs et ne consistant plus qu'en quelques ossements mêlés à de la terre et enveloppés dans plusieurs suaires de soie. On pria l'ancêtre d'écarter la contagion ; les femmes présentes qui désiraient des enfants, vinrent à la file, au nombre de plusieurs centaines, toucher les reliques : avec la poussière qui leur restait au bout des doigts, elles se faisaient des marques rituelles sur le front et sur les joues. La cérémonie terminée, on ajouta un suaire neuf en soie à ceux qui enveloppaient déjà les restes, et on sacrifia plusieurs bœufs qui furent partagés entre les assistants.

Les exemples les plus curieux et les plus vivaces du culte des reliques, particulièrement des reliques royales, sont fournis par les Sakalaves et les Tanala.

Chez les Sakalava du nord-ouest, quand meurt un roi de la famille des Zafimbolamena (dynastie des fils de-l'or), on garde son cadavre pendant trois ans avant de lui donner la sépulture définitive. Au-dessous du corps on dispose une calebasse pour recueillir les sanies et, à intervalles réguliers, on les verse soit dans un trou creusé à cet effet et qu'on a soin de combler ensuite, soit dans un lac ou un lagon (*matsabory*). Cette terre ou cette eau deviennent sacrées et prennent le nom de *tany faly* (terre interdite) ou de *rano tsy nomina* (eau qu'on ne boit pas). Quand les trois ans sont écoulés, on enlève au cadavre les ongles, les cheveux et les dents, et on les place dans une boîte. On enterre solennellement le corps dans le *Mahabo* ou tombeau des ancêtres royaux. Quant au coffret contenant les reliques, on le conserve en un autre lieu sacré appelé *tsizoizoy*. Ce *tsizoizoy*, construit en bois à l'intérieur de l'enceinte où se trouve la case royale, est entouré d'une palissade. Il a la forme d'une case de dimensions ordinaires, et ne contient, avec les offrandes et les ustensiles du culte, que les reliques ancestrales, cheveux, ongles et dents, désignés sous le nom de *mitahy* (1) (ce qui aide). J'ai vu extérieurement le *tsizoizoy* de la reine Binao à Ampasimena (district Sakalava), mais je n'ai pas pu le visiter à l'intérieur, ni voir le *mitahy*.

Chez certains clans Sakalava, les ongles seuls sont ainsi conservés. On les enlève au cadavre au bout d'une année : les ongles droits et les ongles gauches sont enfermés séparément dans une corne en argent appelée *moharavola*. Le reliquaire contenant les ongles droits appelés « les aînés » est placé dans le *doany* (tombeau), et le reliquaire des ongles gauches ou « cadets » dans le *tsizoizoy*. Les

(1) Ce mot est employé aussi pour désigner les ancêtres, en tant que « secourables »

mitahy ou ancêtres apparaissent parfois en songe à leurs descendants pour réclamer la « corvée froide ou facile » *fanompoamangatsiaka* (1). Ils demandent qu'on les débarrasse de leur poussière et qu'on les baigne. Les *mpibohy*, gardiens des reliques, portent alors solennellement la corne d'argent contenant les ongles gauches jusqu'à une rivière ou jusqu'au bord de la mer et ils la plongent dans l'eau profonde. On sacrifie ensuite un bœuf noir avec une tâche blanche sur le front et on reporte le reliquaire dans la case qui lui est réservée. La cour qui l'entoure est rituellement balayée et la palissade qui lui sert de clôture est refaite à neuf.

Le « Tantara ny Andriana » (2) décrit ainsi la case sainte des rois sakalava de Majunga, contenant les reliques royales. Au nord du Rova est situé le *zomba*. C'est une maison entourée d'une palissade appelée *valamena* (clôture rouge). *Zomba* est le nom de la case qui est à l'intérieur. L'espace entre les piliers et la partie est se trouve clos (à l'intérieur) par des étoffes de cotonnade. Dans ce compartiment est suspendu le catafalque (3) contenant les cadavres. Et il y a quatre petites boîtes, d'un empan de long et d'un « poing » de large ; elles contiennent les ongles et les cheveux des morts. Des chapeaux de métal précieux surmontent chaque boîte : l'un est en or, les trois autres en argent, et chacun d'eux pourrait coiffer une tête. Tout autour, il y a des sagaies, des couteaux, des hâches, etc., en grande quantité.

Tous les zoma, les Sakalava et certains Amboalambo se réunissent là pour chanter et adresser des prières aux ancêtres des Andriana, et ce rite porte le nom de *manompo* (servir).

Dans les cérémonies solennelles qui ont lieu une fois par an au mois Alakarabo, on oint les quatre boîtes avec du miel, et les sagaies, les couteaux et les haches avec de la terre blanche. On appelle ce rite *misaika* (puiser).

Chez les Tanala de l'Ikongo, on arrache une dent canine à chaque roi mort et la série de ces dents constitue un talisman pour la famille royale et la tribu. Cette amulette porte généralement le nom de *lambohambana* (les sangliers jumeaux) (4) ; on l'appelle aussi *kovavy* (qu'on porte sur le dos) (5) et *Zanaharibe* (le dieu suprême) (6). Chaque fois qu'un roi meurt, son fils, ou tout au moins un homme de caste noble, un Zafirambo ou un Antaimanga, arrache sa canine droite ; ordinairement on l'enfonce dans une grosse dent de caïman (7). Les dents successives sont conservées soit dans un petit sac de soie rouge (*jaky*), placé dans une petite corbeille plate (*tanty*), tressée par une jeune fille dont les seins commencent à pointer (*somondrara*) (8), soit dans un bout de corne de bœuf (*mohara*) enfermé dans des corbeilles rentrant les unes dans les autres, au nombre de douze (*kiraki-*

(1) Par opposition à la corvée chaude ou difficile (*fanompoamafana*) qui est celle de l'enterrement d'un roi, cérémonie comportant des rites très pénibles et des sacrifices humains.
(2) T. A., p. 250, note.
(3) *Trano vorona*, littéralement la « maison de l'oiseau ».
(4) Clans de Sahalanony, Anivorano, Marohala.
(5) Clans des gens de Manambondro et d'Ambinanindrano.
(6) Clans de Fort-Carnot, Iaborano, Antaranjaha, Tamotamo.
(7) Clans de Sahalanony, de Iaborano et d'Antaranjaha.
(8) Clans de Sahalanony et d'Ambinanindrano.

drakitra) (1), soit encore dans une simple corbeille à couvercle. Dans le clan d'Ambatofisaka, la coutume était d'enfiler en chapelet les dents de caïman contenant les canines royales ; ce chapelet (*sampy*) était placé dans une corbeille double. Les *lambohambana* étaient déposés sur une planchette fixée à la paroi de la case dans le coin des Ancêtres. Les villages où on les gardait étaient qualifiés de sacrés (*masina*), et la case construite pour le talisman protecteur représentant les Ancêtres royaux s'appelait la Grande-Maison (*tranobe*) ; elle était ornée, aux deux pignons, de longues cornes en bois.

On célébrait chaque année, en l'honneur de ces reliques royales, la fête du bain (2) au bord d'une rivière : le gardien prenait le sampy sur son dos et avec lui se plongeait dans l'eau. On sacrifiait à cette occasion un bœuf *volavita* (noir à taches blanches). Un autre rite destiné à s'attirer la protection du *lambohambana* consistait à dresser au milieu de la place ou à l'entrée du village, au commencement du mois d'Alahasaty, un arbre appelé *fontsimaro*. On y suspendait de minuscules corbeilles contenant du paddy pris dans toutes les rizières de montagne. Si l'arbre est conservé intact avec ses offrandes depuis le moment où on a défriché le *tavy* jusqu'au jour de la récolte, les Tanala croient fermement que la protection du *lambohambana* leur est assurée.

Le rite qui consiste à conserver une dent comme symbole et substitut de l'ancêtre mort a sans doute été très répandu autrefois à Madagascar. S'il est encore en vigueur aujourd'hui dans les familles royales chez les Sakalava et les Tanala, il a été pratiqué jadis par les Betsimisaraka, comme en témoignent les pierres levées appelées *vatonify* (3). On conservait soigneusement les dents perdues par certains chefs de famille, et, lorsqu'ils étaient tout à fait vieux et près de mourir, on enterrait ces dents et on dressait par dessus une pierre destinée à fixer plus tard l'esprit du mort.

Chez les Imériniens, je n'ai recueilli aucune coutume analogue. Cependant, on connaît aussi chez eux des substituts des ancêtres royaux (*solon' andriana*), constitués non par une partie du cadavre, mais par de la terre prise aux tombeaux des rois (4). Cette terre, partie fondamentale d'un talisman dans lequel est censée résider la puissance ou la sainteté de l'ancêtre, est recueillie à la tête du tombeau et enfermée dans un petit sac de soie rouge, garni de perles rouges et blanches, d'aiguilles, d'anneaux d'argent, de bœufs d'argent et d'ornements de toutes sortes. Ces ornements ont une signification symbolique et magique : les perles représentent le tombeau et son entourage, le galon d'or correspond au pouvoir royal, les fils d'or aux franges des lambas de soie qui enveloppent le cadavre ; les figurines de bœufs symbolisent les richesses du Seigneur, particulièrement ses troupeaux, et les anneaux d'argent sont les yeux du maître, toujours ouverts et qui voient tout.

Le musée de Tananarive possède six de ces *solo* (5) représentant soit des Vazimba, soit des rois ou des personnages de la famille royale : Andriantsimandafika

---

(1) Clans d'Antaranjaha.

(2) *Fampandrosoana ny lambohambana.*

(3) Voir p. 103.

(4) Ces *solo* ou *substituts* ont été signalés et décrits pour la première fois par M. Fontoynont, administrateur des Colonies. Je ne fais que résumer ici l'étude qu'il a publiée dans le Bulletin de l'Académie Malgache, 1913, vol. XXII, pp. 115 à 137.

(5) Offerts par M. Fontoynont.

et Andriambodilova, les fils d'un ancien roi Vazimba de Tananarive, Andriambolanambo, chef Vazimba du village de Namehana, Andrianampoinimerina le plus grand des rois imériniens (fin du XVIII^e^, commencement du XIX^e^ siècle), son ancêtre Andrianjaka (commencement du XVII^e^, siècle) qui conquit Tananarive sur les Vazimba, et le frère de celui-ci, Andriantompokoindrindra. Le tombeau de ce dernier, qui ne régna pas, mais, malgré son droit d'aînesse, abandonna le pouvoir à son cadet Andrianjaka, existe encore sur la montagne d'Ambohimalazabe, à 14 kilomètres environ de Tananarive. Ce tombeau continue d'être l'objet d'un culte de la part des gens de la région ; il a été restauré par un des descendants d'Andriantompokoindrindra, actuellement médecin de colonisation ; la *tranomanara* ou « maison froide », petite case en bois, à laquelle n'avaient droit que les nobles des premières castes, a été rebâtie par ses soins ; j'ai pu y entrer avec lui ; elle est garnie d'étoffes rouges et de rayonnages sur lesquels sont placées les offrandes des fidèles, particulièrement des coupes en terre avec revêtement de plombagine, qui contiennent du miel ou du toaka.

Voici la description donnée par M. Fontoynont (1) du *solo* d'Andrianampoinimerina, d'après les renseignements fournis par les *mpisorona* ou sanctificateurs : « Composé d'un sac de pourpre rempli de terre prise à l'ancien tombeau d'Ambohimanga du côté de la tête, le *solo*, entre autres ornements, comporte des rangées de perles blanches et rouges, et des torsades dorées. Les perles blanches représentent le contour du village d'Ambohimanga, où demeura le roi, les perles rouges sont la représentation de l'enceinte du *rova* royal contenant le *lapa*, la triple rangée de torsades indique la noblesse de celui qui fut le roi par excellence. Le sommet est terminé par un rang de perles bordé d'une petite torsade de laquelle part perpendiculairement en arceau une autre rangée de perles, l'ensemble représente la couronne, insigne de la royauté. L'aiguille ornée de perles qui se dresse au sommet sur un des côtés, tout garni de fils d'or qui vont se rattacher sur les aiguilles croisées sur les côtés et ayant à leur base des figurines de bœufs en argent, est censée représenter plus particulièrement la pierre se trouvant à la tête du tombeau, c'est-à-dire le roi lui-même qui étend sa puissance sur les richesses et sur les guerriers représentés respectivement par les figurines de bœufs et les aiguilles croisées.

Sur le côté opposé on voit une perle cubique de grande taille, noire et blanche. Cette perle dénommée *tongarivo* est censée représenter Tananarive, la ville des mille. Enfin les anneaux d'argent désignent le regard du roi à qui rien ne peut être caché. Quand on vient consulter le *solo*, on ne peut se présenter devant lui sans s'être au préalable purifié avec de l'eau sacrée provenant de la source d'Ankazomalaza, et l'on doit porter les vêtements les plus propres qu'on possède, à l'exclusion de ceux de couleur noire. En arrivant devant le *solo*, on doit d'abord saluer par trois fois, en se courbant profondément, les bras étendus et levés, la paume des mains tournée en dehors, puis on présente au détenteur du *solo* l'eau parfumée dont on doit l'asperger, ainsi que la résine de *ramy* qu'on doit brûler devant lui.... Avant d'adresser les prières, on dépose les offrandes consistant en miel, argent non coupé, perles rouges, anneaux d'argent, bijoux d'argent, morceaux de bosse provenant d'un bœuf de couleur rouge... Les périodes favorables pour la

(1) Op. cit., p. 132 sq.

consultation sont les mois Alahamady, Adaoro, Asorotany, Alahasaty, de la nouvelle lune à la pleine lune ».

La sainteté des reliques royales s'étend à la terre qui les contient ou qui les a contenues. Cette terre des tombeaux royaux était employée dans le rite appelé *misotro vokaka* (boire le vokaka) qui accompagnait la prestation du serment de fidélité aux nouveaux princes. Cette cérémonie avait été instituée par Andriantsimitoviaminandriana, roi d'Ambohimanga, au commencement du XVII[e] siècle. Elle avait lieu à Ambatorangotina. On prenait de l'eau à deux sources sacrées et on en emplissait une pirogue ; puis on allait chercher de la terre aux tombeaux des rois appelés *tranofitomiandalana* ainsi qu'au tombeau de Ralambo ; on mélangeait cette terre à l'eau contenue dans la pirogue, puis le peuple s'approchait, puisait l'eau dans les deux mains réunies en forme de coupe, buvait le mélange sacré et s'en aspergeait la tête, pendant qu'un Andriamasinavalona prononçait une formule d'imprécation, en cas de violation du serment (1).

CULTE DES ANIMAUX

Parfois les âmes des ancêtres passent dans les corps de certaines espèces animales. Par exemple beaucoup de clans Sakalava croient que leurs morts deviennent caïmans ou serpents. Ces animaux sont alors considérés comme sacrés : il est interdit de leur faire du mal, de les tuer, de manger leur chair. Une sorte d'alliance, avec réciprocité de services, est même instituée entre le clan humain et l'espèce animale apparentée et des sanctions sont prévues pour quiconque, homme ou bête, rompt le pacte.

De telles croyances n'offrent rien d'extraordinaire pour des Malgaches, car le Zanahary qui a donné la vie aux images de glaise ou de bois a animé du même souffle les corps des animaux et des humains ; aussi quand la première âme s'échappe de la bouche des morts, elle peut aussi bien se réfugier dans l'enveloppe d'une bête que se cacher dans la fissure d'un rocher, dans l'eau d'une source, ou sous l'écorce d'un arbre.

Souvent les bêtes, dont le corps est supposé servir de résidence aux esprits ancestraux, sont celles qui hantent habituellement les tombeaux ou les cimetières, par exemple des serpents, des papillons, des singes nocturnes. Mais on trouve aussi d'autres animaux, tels que des oiseaux, des lémuriens diurnes, des caïmans, des anguilles.

Chez les Merina et les Betsileo, les bêtes qu'on voit sortir d'un tombeau ou séjourner d'ordinaire dans son voisinage sont fréquemment considérées comme incarnant des ancêtres. Dans l'Imerina, il y a une espèce très commune de papillons nocturnes aux ailes d'un gris presque noir ; ces bestioles se réfugient souvent dans les cases pendant la journée ; on se garde de les tuer ou même de les chasser, car ce sont, dit-on, des âmes d'ancêtres, et on craindrait, en leur faisant du mal, de nuire à ses propres parents. Dans la langue courante, on appelle « ancêtre-vivant » (razambelona) toute bête qui sort d'un tombeau et on prend grand soin que les petits enfants par exemple ne la tuent point par jeu. Un adulte qui contreviendrait à cette interdiction risquerait de se faire passer pour sorcier.

(1) Tantara ny Andriana p. 388.

Le caractère sacré du serpent est presque général dans l'Ile. Chez les Betsileo, les hommes de caste noble sont censés se transformer en serpents appelés fananina. Pour faciliter cette métamorphose, on conserve le cadavre un long temps, on recueille les sanies qui s'en écoulent et qui doivent donner naissance à l'animal sacré. Les rites varient selon les clans, quelquefois c'est une partie du cadavre seulement qui est mise à part, soit les entrailles, soit tous les viscères, soit le cœur. Mais le plus souvent c'est le pus, dont on provoque l'écoulement en serrant le corps dans une peau ou dans des lanières de bœuf, ou bien dans une gouttière en écorce de *fontsy*. Le pus ou la partie du corps devant donner naissance au *fananina* tantôt est conservé dans un vase, tantôt porté dans une eau profonde où on l'immerge. Le récipient contenant les viscères ou les sanies est placé dans le tombeau et on y met un bambou dressé dont l'extrêmité, traversant le toit, sort entre les pierres recouvrant le tombeau. C'est un passage qu'on réserve pour la sortie du serpent sacré. Les viscères ou les sanies produisent des vers, dont l'un, prédestiné, dévore tous les autres, grandit miraculeusement et devient un *fananina*. Lorsqu'il est gros, il sort soit du tombeau, soit de la rivière ou de la vasque d'eau où il est né. Parfois il entre dans les maisons et vient visiter ses parents. Les gens de la case doivent alors prononcer le nom d'un mort, celui qu'ils supposent représenté par le serpent. Celui-ci, s'ils tombent juste, dit « oui » en inclinant la tête ; la personne qui a deviné doit alors immoler un bœuf : on oint avec le sang de la victime la tête du *fananina*, et on lui offre du sang à boire dans un bol. Quand il est rassasié, on le reporte cérémonieusement dans l'eau où il est censé être né, ou dans le voisinage du tombeau d'où on le croit sorti.

D'après une légende très répandue, ce serpent ancestral peut grandir démesurément et devenir un monstre à sept têtes (*fananimpitoloha*), dont les replis enveloppent un village et dont chaque gueule engloutit un bœuf. Une tradition des environs d'Ambositra raconte que, lorsque le *fananina* est suffisamment grand, il entoure une montagne avec son corps, et, s'il se développe par la suite, il dévore la partie de lui-même qui est en surplus. C'est de là qu'est venu le proverbe : « Se manger soi-même, comme le serpent à sept têtes » (1). D'après d'autres récits, le *fananimpitoloha* arrivé à des dimensions anormales s'en va vers la mer où il se plonge. « Quelquefois, dit un narrateur, plusieurs de ces serpents habitant la mer se chauffent ensemble au soleil à la surface des flots. Ils ne sortent de l'eau que leurs têtes qu'ils superposent les unes aux autres et c'est de là qu'est venu le nom de serpent à sept têtes ».

Le *fananimpitoloha* apparaît dans de nombreux contes populaires : c'est souvent un roi qui se transforme ainsi après sa mort ; il entoure le village de ses replis et en dévore tous les habitants, mais le héros du conte, après beaucoup de péripéties, arrive à le tuer, il ouvre le ventre du monstre d'où sortent toutes ses victimes encore vivantes ; un nouveau village est fondé et le vainqueur du *fananimpitoloha* en devient le roi.

Dans un conte Marofotsy, recueilli à Andriamena (2), il est dit qu'un jour un roi, possédant d'immenses richesses supérieures à ses besoins, fit appeler, pour

(1) *Mihinantena hoatry ny fananimpitoloha.*
(2) Province de Maévatanana.

l'aider à les dépenser, le *fananimpitoloha*. Celui-ci sortit de l'eau et vint au village royal. Andriambahoaka plaça près d'une de ses gueules un troupeau de bœufs : le serpent les avala tous. Il restait trois troupeaux qui furent avalés par trois autres gueules. Le roi n'avait plus un seul bœuf dans ses quatre parcs. Il fit mettre tout son argent devant une autre gueule : celle-ci l'absorba. Le serpent avait encore deux gueules à remplir. Devant la sixième, Andriambahoaka plaça tous ses esclaves : ils furent dévorés. Mais le roi n'avait plus rien à mettre devant la septième. Alors lui et les gens de sa famille s'enveloppèrent dans des lambamena, et entrèrent dans la dernière gueule comme en un tombeau.

Des croyances analogues ont certainement existé autrefois en Imerina et y ont laissé des survivances.

A Ambohijoky (district d'Andramasina), on montre la source sacrée des Andriana du pays, hantée, dit-on, par un serpent *fananina* de couleur jaune et rouge, qui est le substitut de l'ancêtre Rafotsirabodo. S'il est vu par une femme qui vient puiser de l'eau, celle-ci deviendra mère. Il apparait aussi lorsque quelqu'un doit mourir ou tomber gravement malade parmi les descendants de Rafotsirabodo.

Les Imériniens croient que le serpent *holapata*, de couleur rougeâtre, donne des signes analogues (1). S'il est rencontré par un homme, c'est que la femme de celui-ci aura un enfant mâle, et, s'il est vu par la femme, elle concevra une fille.

Le serpent appelé *bibimora*, sorte d'orvet, commun en Imerina et très-peu farouche, est aussi un animal de présage : il annonce chance et bonheur ; si une femme portant quelque chose sur sa tête le rencontre, elle pose sur l'animal son coussinet d'herbe, en disant : « Bon signe ! Bonne fortune ! ».

Les Malgaches d'aujourd'hui sont assez embarrassés pour expliquer d'une façon précise l'origine de ces croyances ; ils disent tantôt que ce sont les ancêtres eux-mêmes qui se manifestent ainsi sous la forme d'un animal, tantôt que les serpents sont les messagers des ancêtres. Si on se reporte aux croyances des Betsimisaraka relatives aux *fananina*, nés de la décomposition du cadavre, il est permis de supposer que les Imériniens ont pu croire aussi à la transformation des morts en serpents. La vie mystérieuse des serpents dans les crevasses du sol ou entre les pierres des tombeaux favorisait la naissance de telles idées. De fait, les serpents étaient très respectés ; il était interdit de leur faire du mal et surtout de les tuer. Un vieux proverbe imérinien disait : « Serpent mis à mort ; il n'a ni mains pour répondre, ni pieds pour se débattre, ni bouche pour demander grâce, mais il faut s'attendre à l'action en retour ».

Trois espèces de gros serpents, communs à la côte, sortes de petits boas ou d'énormes couleuvres, sont aussi considérés comme des ancêtres et très respectés par beaucoup de clans : ce sont les *menarana* et les *ankona* chez les Betsimisaraka, les *do* chez les Sakalava. Quiconque ferait du mal à un de ces serpents s'exposerait aux pires malheurs. En route, quand les bourjanes en rencontrent un ils se gardent de le déranger et font souvent un détour pour l'éviter. Assez souvent il arrive que ces gros serpents ne bougent pas en voyant des hommes. Du reste, beaucoup de Sakalava croient que si on rencontre un *do* qui s'agite ou qui rampe, c'est signe de mort. Au contraire, dans plusieurs clans Betsimisaraka, on considère

(1) Recueilli à Soavinarivo, district de Manjakandriana.

comme un bon signe la présence, assez fréquente, d'un serpent *menarana* sous le toit de la case. L'animal ne bouge guère dans la journée, mais, la nuit venue, il descend, fait la chasse aux rats, souvent passe sur le corps des habitants endormis. Il est d'ailleurs inoffensif.

Un jour, aux environs de Foulpointe (1), je passais avec des bourjanes betsimisaraka près d'un cimetière indigène : c'était une excavation dans le sable, surmontée d'un hangar à toit en feuilles de *ravinala*. Les cercueils, en forme de pirogues à couvercles, étaient entassés à même le sol, et les plus anciens se disjoignaient de toutes parts. Deux serpents *menarana*, de $1^{m}50$ à 2 mètres de longueur, dormaient au soleil sur le sable. Reveillés à notre passage, ils disparurent au milieu des cercueils. Mes bourjanes, à leur vue, avaient déposé mon filanzane à terre fort brusquement, et s'étaient enfuis, très effrayés d'avoir dérangé le repos des ancêtres.

D'après la croyance des peuplades de l'est, les ancêtres s'incarnent aussi très fréquemment dans les grosses anguilles appelées *tona* ou *driatra*, selon qu'elles sont d'une seule couleur ou bien rayées. A environ une heure de marche de Saivaza (province de Vatomandry), dans la vallée du Manandra, on trouve de vastes cuves sculptées en pleine roche par le fleuve, et où bouillonne une eau très claire. D'énormes anguilles, qui y vivent, sont regardées par les gens du village voisin comme servant d'enveloppe corporelle aux esprits ancestraux. On leur fait des sacrifices et on leur apporte de la nourriture. J'ai pu assister à la célébration de ces rites. Le village tout entier se rend au bord d'une des cuves, les femmes battent des mains, les hommes font retentir les amponga, et les vieillards s'approchent tenant en leurs mains une sorte de pâtée faite avec des escargots pilés. Ils invoquent les ancêtres et les prient d'agréer l'offrande. Les anguilles, habituées à recevoir cette nourriture, et attirées par la musique et les battements de mains, viennent à la surface de l'eau et montent sur la berge, en balançant la tête ; les indigènes disent alors qu'elles « dansent ». Certaines viennent manger jusque dans la main des vieillards, et les gens du village croient que tous les vœux qu'ils formulent à ce moment seront exaucés.

Beaucoup de clans, chez les Bara, les Mahafaly, les Antaimorona, les Antaisaka, les Betsimisaraka et les Sakalava, ont la ferme croyance que leurs morts se transforment en caïmans. Pour ces peuples, tous les caïmans ne sont pas des ancêtres, mais seulement ceux de tel lac ou de telle portion de rivière. On les reconnait à ce qu'ils respectent les personnes de leurs descendants ; ceux-ci, par réciprocité, s'abstiennent de les tuer et accomplissent en leur honneur certains rites. Maintes légendes se sont développées à la faveur de cette croyance : caïmans servant de monture à leurs anciens parents pour traverser des fleuves, sorciers et sorcières se mariant avec des caïmans femelles ou mâles, meneurs de caïmans faisant happer leurs ennemis, etc.

Les Bara du clan des Zafimarozaka, dans la région de Midongy-du-Sud, croient que les caïmans-ancêtres demeurent cachés dans les eaux ou ne se montrent que rarement, et à des endroits connus d'avance, tandis que les caïmans ordinaires errent partout à la recherche de proies ; aussi a-t-on le droit de leur tendre des pièges et de les tuer ; mais une fois morts, on les enterre.

(1) Province de Tamatave.

Chez les Antaimorona, certaines personnes annoncent, avant de mourir, qu'elles se mueront en caïmans, et indiquent la mare ou l'étang qu'elles éliront comme domicile.

Chez les Sakalava, on trouve des croyances analogues. Un jour, arrivant au village d'Ampombilava, situé sur un affluent de la rivière Betsiboka, je vis les gens en émoi, parce qu'un caïman venait d'enlever un bœuf. Je montai aussitôt dans une pirogue, retrouvai le cadavre du bœuf, et, peu après, tuai le caïman. Bœuf et caïman furent ramenés triomphalement par mes hommes et hissés sur la berge dans le village. Mais tous les habitants s'écartèrent ou détournèrent les yeux, et, comme je m'en étonnais, l'un d'eux me dit que j'avais peut-être, par mégarde, tué un de leurs ancètres ; pendant la nuit, ils rejetèrent à l'eau les cadavres et firent une cérémonie expiatoire pour faire tomber sur moi seul la responsabilité du meurtre.

Dans la province de Diégo-Suarez, les Antankarana du village d'Anivorano, au sud de la montagne d'Ambre, racontent l'histoire suivante : Jadis leur village n'était pas, comme aujourd'hui, au bord de la rivière, mais au sommet d'une montagne à quelque distance. Un jour, la plupart des gens s'en allérent à une fête de mariage qui avait lieu aux environs. Lorsqu'ils revinrent le lendemain, le sommet de la montagne s'était effondré, leur village avait disparu, et dans l'excavation, au lieu de leurs cases, ils virent un grand lac (1) ; à fleur d'eau nageaient des caïmans déjà gros, qui n'étaient autres que les habitants restés dans leurs maisons et transfomés en *voay*. Aussi les gens d'Anivorano continuent de vénérer ces caïmans ancestraux et célèbrent fréquemment des cérémonies en leur honneur. A cette occasion, ils les appellent et les caïmans sortent du lac pour venir prendre leur part d'offrandes. J'ai pu, au cours d'une tournée, visiter ce lac situé dans un ancien cratère, entouré de forêts et très pittoresque, et j'ai assisté au rite de l'évocation des ancêtres caïmans : trois *voay* de belle taille sortirent en effet des eaux, après quelques hésitations, allèrent droit aux offrandes préparées pour eux sur la rive (tête, pattes et viscères d'un bœuf sacrifié), et les ayant saisies, se replongèrent aussitôt dans le lac. Ces caïmans, habitués à ne rien redouter de la part des humains, associaient évidemment, dans leurs obscurs cerveaux, les sons des *amponga* et les chants rythmés avec l'image d'une proie offerte. Quant aux habitants, ils avaient un tel respect de ces animaux et une telle crainte de leur voir faire quelque mal, qu'ils consentirent à me mener au lac seulement après que je leur eus promis de laisser mon fusil au village.

Plusieurs clans côtiers, particulièrement chez les Betsimisaraka, considèrent aussi certains lémuriens comme des *ancêtres vivants*. Sur la côte Est, entre Maroantsetra et Vatomandry, on appelle « *petit grand père* » (baba koto) l'*endrina* (2), grand lémurien assez semblable à un singe. C'est surtout la tribu des Zafinambo (provinces de Vatomandry et de Tamatave) qui se croit apparentée aux *endrina* et leur voue le culte dû aux ancêtres (3). Si un homme de ce clan rencontre un *endrina*

---

(1) Lac d'Antanavo ; d'après une autre tradition, le village aurait été englouti une nuit et son emplacement occupé par un lac. Tous les habitants disparus auraient été changés en caïmans, à l'exception d'une femme avec son enfant, qui avaient quitté le village la veille pour aller consulter un sorcier.

(2) *Indris brevicaudatus.*

(3) T. et D., 167 ; conte explicatif de l'origine des *endrina*.

emmené en captivité par un autre Malgache ou par un Européen, il cherche à l'acheter, à quelque prix que ce soit, pour le remettre en liberté. Il se détourne avec horreur d'une marmite dans laquelle on a fait cuire la viande, d'ailleurs assez succulente, de l'*endrina*. Les Zafinambo prétendent que parfois les *babakoto* sortent de la forêt pour rendre visite à leurs parents humains ; ceux-ci doivent alors étendre à terre une natte neuve et offrir au vénérable visiteur des bananes ou tout autre fruit.

Certaines tribus Betsimisaraka ou Tanala honorent aussi, comme incarnant les esprits ancestraux, les aye-aye, animaux nocturnes de la grosseur des renards, tenant à la fois du lémurien et du rongeur. L'*angatra* ou esprit qui habite dans le corps de l'aye-aye est parmi les plus redoutés, et la rencontre, d'ailleurs assez rare de cet animal, passe pour un signe d'infortune. Si on prend un aye-aye dans un piège destiné à d'autres bêtes, il faut le délivrer aussitôt en s'excusant et en le suppliant de ne pas garder rancune à celui l'a pris. Si, par malheur, l'animal est mort, on dresse sur quatre piquets une tablette en bambou et on y dépose cérémonieusement le cadavre, qu'on oint de graisse et qu'on enveloppe dans un morceau d'étoffe, et on supplie l'ancêtre de ne pas se venger, en considération des rites expiatoires accomplis. Si même on rencontre par hasard sur son chemin un cadavre d'aye-aye, on doit à tout le moins l'envelopper dans un morceau d'étoffe et le recouvrir d'un peu de terre.

Parmi les Bara, quelques clans croient que les morts se transforment en oiseaux *vorondreo*. Tous les *vorondreo* ne sont pas des ancêtres ; ceux qui ont ce caractère sacré se reconnaissent à ce qu'ils se perchent dans le voisinage des *kibory* (cimetières) et surtout à ce qu'ils viennent voleter au-dessus de la case de leurs parents, en poussant leur cri mélancolique.

Les Imériniens ont eu peut-être à une époque antérieure de leur histoire des croyances analogues, aujourd'hui disparues. L'espèce de catafalque qui était autrefois d'un usage courant sur les hauts plateaux pour l'exposition des cadavres avant les rites de la sépulture, s'appelait la maison-de-l'oiseau, ce qui semble indiquer que l'âme était regardée comme un oiseau.

Du reste, dans beaucoup de parties de l'île, les croyances relatives aux animaux semblent en voie de disparition. Elles apparaissent en général comme des survivances plutôt que comme des phénomènes religieux actuels. Il arrive maintes fois qu'un clan s'abstient de tuer et de manger tel animal, sans pouvoir donner les raisons de cette interdiction. Fréquemment, un conte a été imaginé pour l'expliquer tant bien que mal (1). Quelquefois les contes de ce genre ont gardé trace de croyances primitives relatives aux transformations d'hommes en animaux ; mais le plus souvent ils ne s'écartent guère des deux thèmes suivants : un animal rend service à un ancêtre du clan, ou le tire de quelque grave danger, — ou bien au contraire un animal est cause d'un malheur ou d'un accident qui frappe un des membres de la famille. Dans les deux cas, l'homme édicte pour ses descendants une interdiction visant l'animal et tous ses congénères. Voici quelques exemples caractéristiques de ces contes explicatifs :

(1) T. et D., 66. 67.

COMMENT DES GENS FURENT CHANGÉS EN AKOMBA (1)

Un jour des Anjoaty (2) s'enfuyaient devant des ennemis. Ils avaient avec eux une femme portant un jeune enfant sur son dos. Or, l'enfant poussait des cris perçants, de nature à attirer les poursuivants sur la piste des fugitifs. Les Anjoaty forcèrent donc la femme à prendre toute seule une autre direction. Elle marcha longtemps dans une région désertique et s'arrêta enfin épuisée de fatigue. Son enfant pleurait, car il avait faim et la mère n'avait emporté aucune nourriture. Elle supplia le Zanahary de leur donner à manger, et soudain elle vit près d'elle une grosse boule de riz cuit. Elle en mangea et en donna à son fils jusqu'à ce qu'il fût rassasié. Ensuite l'enfant satisfit un besoin et, comme sa mère ne voyait point de feuilles autour d'elle pour l'essuyer, elle se servit d'une poignée de riz. Mais le Zanahary accourut, irrité de ce qu'on eût employé son riz pour un tel usage ; avec un bâton, il frappa la femme et son petit, et tous deux furent transformés en ces animaux qu'on appelle aujord'hui *akomba*. C'est pourquoi il est interdit aux Anjoaty de manger la chair de l'*akomba*, leur parent (3).

LE SERPENT *MENARANA* (4)

Un jour, des ennemis s'apprêtaient à attaquer par surprise un village des Zafirafotsy. Or, voici qu'un serpent menarana vint sur la grande place et se mit à parler avec une voix d'homme devant les habitants étonnés. Il leur conseillait d'aller se cacher dans la forêt, s'ils ne voulaient pas être tués ou devenir esclaves. Quelques habitants pensaient que c'était un ancêtre qui était venu les prévenir, mais d'autres riaient et se moquaient du serpent parleur. Tous cependant, pris de peur, finirent par abandonner le village.

Or, les ennemis survinrent en effet, mais ils ne trouvèrent personne. Lorsqu'ils furent partis, les Zafirafotsy s'engagèrent tous par un grand serment :

— Que maudits soient ceux de nos descendants qui tueront un serpent *menarana* ou lui feront du mal ! Maudits soient ceux qui ne considèreront pas les *menarana* comme des ancêtres ! Que ceux-là se rapetissent et cessent d'être des hommes ! »

L'OISEAU *SOROHITRA* (5)

Beaucoup de clans Imériniens expliquent le fady du *sorohitra* par l'historiette suivante, racontée avec de multiples variantes locales : un ancêtre, poursuivi par des ennemis qui voulaient le tuer, se réfugia dans un buisson petit mais touffu.

---

(1) Variété de lémurien.
(2) Tribu Sakalava du Nord (district de Vohémar et d'Ambre).
(3) Recueilli à Mahavano, district d'Ambre.
(4) Clan des Zafirafotsy, Betsimisaraka de la province de Vatomandry.
(5) Le *sorohitra*, alouette malgache, est respecté partout en Imerina ; tous les Imériniens s'abstiennent de la tuer ou de la manger. Le conte ci-dessus ne suffit évidemment pas à justifier cette interdiction, et il faut y voir plutôt la survivance de croyances très anciennes.

Or un *sorohitra* se percha sur une branche au-dessus de la tête du fugitif, et se mit à chanter. Les poursuivants, persuadés que l'oiseau se serait envolé si l'homme s'était réfugié là, le cherchèrent plus loin et perdirent sa trace. Il fut ainsi sauvé, et il maudit par une imprécation solennelle ceux de ses descendants qui tueraient ou mangeraient le *sorohitra* (1).

LE LÉMURIEN *BABAKOTO*

Le *babakoto* (petit grand-père) passe aussi dans beaucoup de clans Betsimisaraka pour avoir été le sauveteur d'un ancêtre. Un jour, un vieillard qui cherchait du mieil dans la forêt, grimpa sur un arbre pour piller une ruche, mais une branche se rompit sous son poids ; il dégringolait sans pouvoir se raccrocher et allait s'écraser sur le sol, quand il fut rattrappé au passage par un grand lémurien qui ensuite le descendit et le posa doucement par terre. Le vieillard alors édicta pour ses descendants le tabou ou fady du *babakoto.*

L'ANGUILLE *TONA*

Le clan Antaimorona des Antaimahazo (2) explique ainsi le fady de l'anguille : un jour, les gens d'un village, qui convertissaient un marais en rizière, trouvèrent beaucoup d'anguilles. Tout le village revint le lendemain, on prit les anguilles et on fit ripaille sur place. Mais pendant ce temps, des ennemis pillèrent le village, puis vinrent assaillir les pêcheurs sans armes, en tuèrent un certain nombre et en emmenèrent beaucoup en esclavage. Ceux qui s'échappèrent proclamèrent le fady de l'anguille pour eux et leurs descendants. Quiconque violerait ce fady deviendrait lépreux et aurait la peau tachetée comme celle du *tona.*

Le clan Betsimisaraka des Zafindriomby (3) raconte une autre légende : Il y avait autrefois un lac, aujourd'hui desséché, dans lequel les hommes d'un village prirent une fois une énorme anguille. En la tirant sur le rivage, ils disaient :

— Nous allons découper le *tona* et le faire cuire.

Mais voici que l'anguille répétait leurs paroles. Et, lorsqu'ils l'eurent découpée et mise sur le feu dans la marmite, ils disaient :

— Nous faisons cuire le *tona* et nous allons le manger !

Et l'anguille, sur le feu, redisait encore leurs paroles. Et elle répéta de même tous les mots que prononcèrent ces hommes, quand ils l'eurent mangée. On entendait alors la voix de l'anguille sortir de leur ventre. Et, pour n'avoir pas fait attention à ce présage, tous ceux qui avaient mangé du *tona* moururent dans la nuit (4).

* * *

(1) Les Antaivato, dans le district de Vohipeno, racontent une histoire analogue à propos de l'oiseau *railovy.*

(2) District de Vohipeno, province de Farafangana.

(3) District de Vatomandry.

(4) Cf. un conte betsimisaraka sur même thème à propos d'un oiseau d'ailleurs fabuleux, l'*antsaly*, dans « Contes de Madagascar », par Ch. Renel, t. II. p. 283, et dans « Angano ny ntaolo » pas Sims, p. 361.

On voit que beaucoup de clans malgaches respectent et même vénèrent certaines espèces animales, sans doute parce que leurs ancêtres ont considéré ces espèces comme apparentées avec eux ou comme servant d'asile aux Esprits des morts. C'est pourquoi, dans les formules contemporaines, on s'adresse encore à certains animaux en les appelant razana (ancètres). Les Mahafaly professent un véritable culte pour le bœuf, et disent que les bœufs sont des Zanahary, c'est-à-dire des dieux. Ces dieux vivants rendent en effet les plus grands services aux hommes : ils les nourissent de leur lait et de leur chair, constituent une richesse pour se procurer par échange toutes les choses qu'on peut désirer, et servent à racheter auprès des Ancêtres et des Esprits la vie des malades. En effet, chaque fois qu'un malade guérit, on immole un ou plusieurs bœufs comme paiement de la vie qui lui a été conservée, c'est pourquoi les Mahafaly éprouvent une vive reconnaissance pour les bœufs rédempteurs.

Voici la légende qu'ils se transmettent à ce sujet :

Autrefois il n'y avait que des hommes et pas de bœufs. Ceux-ci sortirent de la mer de l'ouest(1) et apparurent au nombre de deux. C'était une vache et son veau, qui montèrent sur la terre ferme et se dirigèrent vers l'est, à la recherche des rois du pays. En route, ils rencontrèrent des-hommes-de-la-forêt qui déterraient pour leur nourriture des racines *oviala*. La vache demanda :

— Où y a-t-il de l'eau pour désaltérer mon petit qui a soif?

— Nous n'en savons rien, répondirent les déterreurs de racines, laissez-nous tranquilles, nous ne savons pas ce vous voulez dire.

La vache maudit alors les hommes de la forêt et leur interdit d'avoir plus tard des bœufs. Plus loin, elle rencontra des chasseurs de trandraka (hérissons), elle leur demanda aussi de lui indiquer l'eau, mais ils répondirent comme les hommes de la forêt, et elle les maudit également. La vache vit ensuite des fileurs de soie qui tissaient des *lamba* ; ils crurent d'abord que ces animaux inconnus étaient des êtres de présage annonçant quelque infortune, mais la vache les rassura :

— Notre corps est celui des bœufs, mais notre esprit est d'un Zanahary. Nous nous laisserons élever par ceux qui nous aiment, et nous voulons aller trouver vos rois. Mais mon petit a soif. Où y a-t-il de l'eau ?

Les fileurs de soie lui indiquèrent le chemin vers l'eau et la vache leur promit qu'à tisser leurs lambas, ils gagneraient bœufs et richesse.

Les deux bœufs arrivèrent enfin auprès d'hommes qui cultivaient la terre. C'étaient les rois du pays.

— Si votre petit a soif, dirent les planteurs, amenez-le ici, et nous lui donnerons de l'eau, car c'est ici seulement qu'il y en a.

Ils burent à leur soif, puis la vache s'exprima ainsi :

— Nous sommes envoyés par les Zanahary pour être votre bien. Désormais, nous ne vous quitterons plus. Vous nous échangerez contre toutes choses, et, si l'un de vous tombe malade et guérit, vous nous tuerez comme rançon de sa vie, et vous mangerez notre chair. Retenez bien ce que je dis, car c'est la dernière fois que je

---

(1) Cf, légende Sakalava du Nord, d'après laquelle les bœufs seraient sortis de la mer dans la presqu'île qui porte pour cette raison le nom de Bobaomby (matrice des bœufs). C'est la presqu'île qui forme la pointe septentrionale de l'Ile.

parle. Si vous nous traitez mal plus tard, nous ne parlerons plus, mais nous soufflerons simplement, et vous comprendrez que nous nous plaignons ».

A partir de ce moment, les bœufs ne parlèrent plus, et les Mahafaly les élevèrent avec honneur et leur vouèrent le respect qu'on doit à des Andriamanitra vivants.

Un conte betsimisaraka (1) raconte d'une manière différente l'origine des bœufs :

Autrefois, dit-on, une femme nommée Ratsaky (tsaky-maïs) tomba gravement malade, et, réunissant ses enfants, leur dit :

— Je vais mourir... Vous ne me verrez plus... Enterrez-moi dans un trou peu profond, car je me transformerai en d'autres corps...

Quand elle fut morte, ses enfants l'enterrèrent ainsi qu'elle l'avait recommandé. Des petits vers (olitra) se formèrent bientôt et sortirent du trou. Les uns devinrent des serpents et les autres des bœufs.

Peu après, un enfant de Ratsaky rencontra une vache qui, en l'apercevant, se mit à meugler et s'approcha de lui. L'enfant effrayé s'enfuit et courut conter la nouvelle à ses frères et à ses sœurs. Ceux-ci s'empressèrent pour voir la bête et comprirent que leur mère s'était muée en animal. De loin, l'un d'eux cria :

— Si tu nous connais, ô bête ! approche-toi de nous !

Aussitôt la vache s'approcha, leur lécha les mains, et, parlant comme une personne, dit :

— N'ayez pas peur ! C'est moi votre mère. Nourrissez-moi, veillez sur moi, et je vous aiderai dans vos travaux. Trayez-moi : mon lait vous sera utile. Et, quand je mourrai, ne m'enterrez pas, mais mangez ma chair.

Telle fut l'origine des bœufs.

* * *

Ainsi, dans toutes les parties de l'île, on trouve des croyances analogues : un grand nombre d'espèces animales sont supposées incarner l'âme des ancêtres et deviennent pour cette raison l'objet d'un véritable culte. Beaucoup de ces traditions semblent d'ailleurs en voie de disparition, et ne se conservent, surtout dans la région des hauts plateaux, qu'à l'état de survivances, tandis que la croyance à la localisation des Esprits dans les pierres levées, dans les rochers et dans les arbres est demeurée partout très-vivace.

---

(1) Recueilli dans un village du district de Nosivarika.

CHAPITRE V

RITES EN L'HONNEUR DES ANCÊTRES

Dans tous les rites on les invoque, puisqu'ils sont les dieux malgaches. Avant de récolter le riz, on les appelle pour leur offrir les prémices ; quand on consacre une amulette, on les invite à lui donner l'efficacité ; on les veut présents et agissants dans toutes les cérémonies célébrées à l'occasion de la vie individuelle ou tribuale, pour la naissance, la circoncision, le mariage, les funérailles, la construction des cases, les guerres entre clans, les conventions ou les traités entre peuples et les serments qui lient les personnes.

Mais aussi un grand nombre de rites sont célébrés uniquement en l'honneur des ancêtres : c'est de ceux-là qu'il sera question dans ce chapitre. J'essaierai d'abord d'en esquisser un tableau d'ensemble, chose toujours assez malaisée, alors qu'il s'agit de coutumes et d'institutions malgaches, essentiellement fluantes et diverses, selon les régions et les tribus. C'est pourquoi j'illustrerai ce rituel par quelques exemples aussi précis et détaillés que possible.

*
* *

LE LIEU DES RITES

Les rites particulièrement célébrés en l'honneur des ancêtres s'accomplissent soit dans la maison, soit au tombeau, soit dans le lieu où est supposé résider l'esprit de celui à qui on s'adresse.

Les habitations malgaches d'autrefois n'avaient qu'une seule pièce : or, dans toute case, une partie, toujours la même, était consacrée spécialement aux ancêtres, c'était l'angle nord-est chez les Imériniens, et, à ma connaissance, chez presque toutes les tribus de l'île. Chez les Tanala, les Antandroy et les Mahafaly, la direction de l'est est celle par laquelle arrivent et s'en retournent les ancêtres et le Zanahary. L'angle nord-est s'appelle le Coin-des Ancêtres (zorondrazana) ou le Coin-où-l'on-prie (zorofirarazana) (1). C'est vers lui qu'on se tourne quand on invoque les ancêtres ; on y place très souvent les amulettes protectrices, on y dispose les offrandes ou les ex-votos provenant des sacrifices. Dans plusieurs régions, une petite étagère, carrée ou rectangulaire, suspendue par des lianes, est fixée au Coin-des-Ancêtres : elle est destinée à recevoir les offrandes. Aujourd'hui encore, dans beaucoup de cases d'Imerina, au moment de la récolte du riz, on attache la première gerbe dans ce coin sacré.

Pourquoi a-t on choisi l'angle nord-est de la case ? Probablement parce qu'il est au fond de la maison, opposé en diagonale à la porte d'entrée, dont l'emplacement ne pouvait être qu'à l'ouest, en raison du climat, peut-être aussi pour des considérations d'ordre divinatoire, en rapport avec le sikidy. Les Imériniens disent

(1) *Zoro-firarazana* n'a aucun rapport avec le mot *razana* (ancêtres), mais vient de *mirary* (prier).

souvent que le *zorofirarazana* est au nord-est, parce que c'est de cette direction que sont venus leurs lointains ancêtres, et le Coin-où-l'on-prie symboliserait le lieu des origines obscures de la race. Mais cette explication, en admettant qu'elle puisse valoir pour les hauts plateaux, n'a plus aucune raison d'être pour certaines régions côtières.

Souvent aussi les rites ont lieu au tombeau, ce qui est fort naturel. Quand on n'ouvre pas les sépultures pour honorer directement les corps des ancêtres, on s'adresse à la pierre dressée à la tête, c'est à son pied qu'on dépose des offrandes.

Enfin on peut se rendre, pour invoquer les ancêtres, au lieu, quel qu'il soit, où ils sont censés résider, où s'est fixé leur esprit : terre sacrée ou interdite, grotte ou haut lieu, pierre levée, arbre ou rocher.

*
* *

ORIGINE ET ACCOMPLISSEMENT DES RITES

Les rites pour les ancêtres se classent naturellement en deux catégories, d'après la raison déterminante pour laquelle on les accomplit. On s'adresse en effet aux Esprits, soit parce qu'on a une grâce à leur demander, soit parce qu'eux-mêmes réclament quelque chose à leurs descendants, ou bien manifestent leur ingérence, toujours redoutée, dans l'existence des vivants par quelque présage ou quelque maladie.

On demande aux ancêtres postérité, richesse, protection. Les morts ont intérêt à ce que leurs descendants soient nombreux pour perpétuer les rites. C'est donc à eux que s'adressent les femmes jusque-là stériles qui désirent des enfants. On les prie aussi d'accroître les troupeaux, de rendre la terre fertile et les récoltes abondantes, de protéger leur lignée contre tous les dangers qui la menacent. Le marchand qui entreprend un voyage en pays lointain, le soldat qui part en expédition, supplient les ancêtres de les ramener sains et saufs dans le village, afin qu'à leur tour ils puissent être ensevelis dans le tombeau de famille.

Dans tous les cas de ce genre qui peuvent se présenter, on fait un vœu (*voady*) en exprimant ce que l'on attend de l'ancêtre ou des ancêtres, et en précisant l'offrande ou le sacrifice (*fanatitra*, *sorona*) qu'on accomplira, si on est exaucé. En ce dernier cas, on s'acquitte de son vœu, ainsi qu'on l'a promis.

Lorsqu'ils réclament eux mêmes, les ancêtres ou les esprits procèdent de deux façons différentes. Ou bien ils apparaissent en rêve à quelqu'un, lui disent qu'ils ont froid ou qu'ils se trouvent négligés ; on se hâte aussitôt de leur donner ce qu'ils demandent, sacrifice ou offrande ou étoffe pour se couvrir. En cette dernière circonstance, les peuples de la côte et même souvent les Imériniens se contentent d'attacher un lambeau d'étoffe à une branche de l'arbre où est censé demeurer l'esprit, ou d'en ceindre la pierre qui sert de substitut au mort. Les Imériniens ont imaginé aussi une cérémonie plus compliquée : elle consiste à ouvrir le tombeau, à changer respectueusement les morts de place et à ajouter un nouveau suaire de soie (*lambamena*) à ceux qui déjà les enveloppent. Ce rite s'appelle le « retournement » (*famadihana*) des morts.

Ou bien encore un Esprit possède ou obsède une personne vivante, l'oppresse (1), comme disent les Malgaches. Cette possession se manifeste par des

(1) *Tsindry*, *tsindry mandry ; tsindrianjavatra* (oppressé par un être).

troubles physiques plus ou moins graves : pour les faire cesser, on a recours à une cérémonie d'exorcisme, à la suite de laquelle l'Esprit se révèle par la bouche même du patient, et indique ce qu'il faut faire pour mettre fin à la possession. Les mots *tromba*, *salamanga*, *bilo*, *ramanenjana*, désignent différentes cérémonies de ce genre, toutes de même origine.

SACRIFICES : OFFRANDES ET VICTIMES

Les sacrifices aux Ancêtres comportent des offrandes et l'immolation de victimes.

Les offrandes sont d'espèces très diverses. Le plus souvent on oint avec de la graisse de bœuf ou avec du miel le lieu de l'Esprit, par exemple le tombeau, la pierre levée ou l'arbre sacré. Ou bien on dépose à son pied du *toaka* (rhum) ou de la *betsabetsa* (jus fermenté de la canne à sucre), contenu dans un nœud de bambou ou dans un récipient quelconque, vase, assiette, écuelle, bouteille, calebasse, etc.... On présente aussi des fruits, du riz, du manioc, du tabac, qu'on abandonne sur place. On offre souvent des perles en verre ou en porcelaine, fabriquées à Tananarive ou d'importation européenne, et qui ont une signification symbolique ou magique. Enfin, on peut faire des offrandes d'argent : piastres entières ou coupées, selon l'ancien usage des Merina, ou pièces d'argent diverses. On dépose généralement ces pièces dans des interstices entre les pierres du tombeau, au pied du *tsangambato*. Parfois, une sorte d'étroit conduit a été ménagé à cet effet au moment de la construction, de sorte que les pièces offertes tombent jusque dans l'intérieur du tombeau. Les âmes sont censées aussi pouvoir sortir par cet orifice. J'ai surtout trouvé ce rite pratiqué dans certaines parties du Betsileo.

Les victimes habituelles sont le coq, le mouton et le bœuf. Le coq, moins coûteux, est la victime la plus banale ; le mouton vient ensuite ; le bœuf est réservé pour les grandes circonstances. L'espèce et la couleur des victimes sont indiquées soit par un devin, soit par un homme possédé par un Esprit (olonjavatra, tromba, etc.).

Quand c'est un coq, on le choisit le plus souvent de couleur rouge. Le mouton est ordinairement rouge ou bien encore à tête blanche (mazavaloha). Comme grande victime, on ne prend ni vache (sauf des cas tout à fait exceptionnels), ni veau, ni bœuf sans cornes (omby bory), ni bœuf sans bosse (omby rano) ; la victime d'élection est d'ordinaire un jeune taureau ardent (1) ou un jeune bœuf gras (2) ; souvent on choisit un « bœuf-d'argent-accompli », c'est-à-dire marqué de taches blanches disposées de certaine manière (3).

Mais il est impossible de donner quelque idée de l'infinie diversité des rites, sans en décrire en détail quelques-uns. Ceux qui suivent ont été choisis parmi les plus caractéristiques.

---

(1) *Ombilahy mitrongy tany*, « taureau grattant la terre ».
(2) *Omby malaza*, « bœuf remarquable ».
(3) *Omby volavita*, décrit exactement dans le Tantara ny Andriana, p. 40.

RITES AU COIN-DES-ANCÊTRES

Les Imériniens (1) procèdent de la manière suivante : on prend une feuille de bananier bien propre, un morceau de graisse coupé dans la bosse du bœuf, un os à moëlle, un fragment de viscère, du miel mis dans un nœud de bambou, du riz au lait cuit. On s'approche alors du coin-de-la-prière, on brûle le morceau de graisse destiné à donner une fumée odorante qui réjouit les Ancêtres, dans la calebasse réservée à cet effet et appelée *voatavo arivolahy* ; cette calebasse, dont le milieu est rétréci, est habituellement suspendue dans le coin sacré. Le miel est déposé à terre dans l'angle, le morceau de viscère est enterré au même endroit, le riz au lait est présenté enveloppé dans la feuille de bananier et placé sur une petite étagère fixée ou suspendue au mur. En même temps, l'officiant fait la prière suivante pour inviter les ancêtres à venir manger le repas :

— Eh ! les Andriamanitra ! Eh ! les Andriananahary ! Eh ! les Ancêtres un tel, un tel (il cite un certain nombre de morts dont il connait les noms) ! Eh ! les Ancêtres d'où nous venons, ceux du nord ou du sud, de l'est ou de l'ouest ! Nous votre famille, nous venons vous offrir à manger ! Ce que nous apportons est chose petite et insignifiante, et nous devrions vous apporter tout ce que nous possédons, parce que vous êtes saints. Mais comment faire ? Nous sommes orphelins et c'est à peine si nous possédons quelque chose. Soyez donc satisfaits de ce que nous offrons».

Alors tous les assistants répètent :

— Aidez-nous ! Aidez-nous ! Donnez-nous des enfants ! Donnez-nous de la richesse ! Faites-nous vivre longtemps ! »

*
* *

Voici le rite en l'honneur dans le Betsileo (2) pour offrir aux ancêtres le repas parfumé (3). Le coin nord-est qui leur est consacré s'appelle la « tête » ou la « source de la prière » (lohafiraravana) et comporte une petite étagère pour mettre les assiettes ou les corbeilles d'offrande.

Le vœu aux ancêtres se fait solennellement dans la case. Tous les membres de la famille se réunissent et s'accroupissent par terre, tournés vers l'angle nord-est, et la tête découverte. Celui qui fait le vœu se tient seul debout et dit :

— O vous Andriamanitra ! si vous êtes en haut, abaissez-vous, et si vous êtes à terre, levez-vous, et ne regardez pas ailleurs, car nous venons vous demander la vie. Vous, Razana, et Matoatoa, et Lolo, à Ambondromadinika (4), et vous, ceux de Marombilahy, ceux de Vatovory, ceux de Tanetilava (5), voici que ma femme est malade, ne soyez pas en colère et n'envoyez pas de maladie. Si mon vœu s'accomplit, je ferai un repas-parfumé. »

---

(1) Recueilli dans la région de Tananarive.
(2) District d'Ambositra.
(3) *Nahandro manitra.*
(4) cf. Ambondrombe, résidence des morts d'après certaines traditions.
(5) Il énumère tous les endroits où sont situés les tombeaux de sa famille ou de son clan.

Il indique en même temps la nature de l'offrande, victime animale, riz ou toaka. Dans le premier cas, le sacrifice se fait au tombeau ; dans le second, l'offrande a lieu devant la case. Quand le riz au lait est cuit, on le met partie dans une assiette, partie dans une corbeille. Le riz de la corbeille est porté hors de la case et destiné aux Andriamanitra et aux ancêtres des quatre points cardinaux. Le riz de l'assiette est déposé sur le *Kimpa* (étagère de l'angle nord-est) pour les ancêtres de la maison, celui qui fait l'offrande sort de la case, une cuiller à la main, se tient debout à l'ouest du logis, et, se tournant vers l'est, prononce cette formule :

— Ecoutez, vous les Andriamanitra, et les Razana, et les Matoatoa, les Lolo, à Ambondromadinika, et vous tous les Razana restants que je n'ai pas nommés ! (à ce moment il prend du riz avec la cuiller et le jette en l'air vers le ciel). C'est pour vous, Andriamanitra, propice soit le repas, bon soit le repas ! (puis il jette une cuillerée de riz par terre et dit) : C'est pour toi, Terre, base solide où on élève les enfants, terrain de culture où on fait mûrir le riz, propice soit le repas, bon soit le repas ! (Puis il jette quatre cuillerées de riz dans la direction des quatre points cardinaux, et à chaque fois il dit) : Voici pour vous, ceux de l'est (ou de l'ouest, ou du nord ou du sud), propice soit le repas, bon soit le repas ! Que ceux qui sont près d'ici mangent ! Que ceux qui sont loin s'approchent ! (Ensuite il compte de un à onze, et, quand il prononce le nombre onze, les assistants crient : « Le propice, le bon, donnez-nous-le, ô Andriamanitra, ô Andriananahary) » !

Enfin, l'officiant entre dans la case, et, se tournant vers le coin des Ancêtres, devant l'assiette de riz déposée sur le *Kimpa*, il dit :

— Voici pour vous, Razana et Matoatoa, ici sur le *Kimpa*. Protégez-nous, donnez-nous le cœur, donnez-nous la vie ! Propice soit le repas ! Voici ce que nous apportons pour vous honorer. Donnez-nous beaucoup de richesse, et des garçons nés un jour propice, et des filles nées un jour propice ! »

Rite analogue chez les Tanala (1). On place dans le Coin des Ancêtres un récipient rempli de toaka, et l'homme le plus âgé de la famille prononce, tête découverte, l'invocation suivante :

— Je t'appelle, Zanahary ! C'est toi qui as fait les pieds et les mains, toi qui as fabriqué le Ciel et la Terre ! Et si nous t'appelons, ce n'est pas que les fusils éclatent et que les sagaies volent, mais c'est qu'un tel n'est pas très bien portant, et t'offre donc ce toaka bien fermenté ! Bois-le et guéris l'homme ! Qu'il n'ait plus rien qui le fasse souffrir ! Donne-lui richesse, garçons et filles nés un jour propice ! »

Puis l'officiant attend quelques instants et dit :

— Zanahary ! Tu ne mets pas longtemps à manger. Retourne donc sur ton lit d'argent. Sur ta route n'emporte ni les enfants ni les bœufs des hommes. Mais pars comme il convient, toi qui nous as donné les biens et la vie !

Ensuite il appelle les Ancêtres :

— Je vous appelle, Fahasivy ! Aussi bien les Fahasivy de mes pères que les Fahasivy de mes mères ! Votre enfant est malade, aussi vous appelle-t-il tous, les Fahasivy des ancêtres, avec ce toaka bien fermenté ! Buvez tranquillement, car

(1) Recueilli à Maroharatra, district d'Ambohimanga-du-Sud.

voici le peu de chose qu'ont vos enfants et vos petits enfants ! Et quand vous aurez bu, retournez chacun dans votre demeure ! n'emportez pas les gens, ne gâtez les biens de personne ! Mais donnez-nous la vie ! Guérissez le malade et qu'il n'y ait rien qui lui fasse du mal !

Puis, après avoir un peu attendu, on partage le toaka entre toutes les personnes présentes.

RITES AU TOMBEAU

Le vœu, comme on l'a vu, peut se faire soit au Coin-des-Prières, soit dans la case, soit au tombeau, soit au lieu quelconque où un Esprit est censé résider. L'accomplissement du vœu, après exaucement, a lieu, selon l'importance de l'offrande, au Coin-des-Prières, sur la place du village ou dans un endroit consacré.

Certains rites comportent deux actes, l'un dans la maison, l'autre au tombeau.

Ainsi chez les Imériniens, aux environs de Tananarive, pour demander aux Ancêtres la guérison d'un malade, voici comment on procède : on commence par purifier le malade de la violation qu'il a pu commettre des Interdictions ancestrales (*fadindrazana*), et ce rite s'accomplit au Coin-des-Ancêtres, avec une amulette destinée à cet usage *(ody fady)* et une espèce particulière de champignons (olatafa) ; on invoque Andriamanitra, Andriananahary et les Ancêtres. Puis, on mène le malade au tombeau de sa famille. Là, au pied du *tsangambato*, on fait brûler de la graisse de bosse de bœuf et on répand du miel et du gingembre.

Chaque année, lors de la grande fête du Bain (*fandroana*), les Imériniens avaient coutume de faire participer des ancêtres aux réjouissances en répandant du miel à la tête-du-tombeau et en l'oignant de graisse de bœuf. Chaque fois qu'un ancêtre apparaît en rêve et réclame une offrande, on la lui porte, quelque bizarre qu'elle puisse paraître, et on fait en même temps des onctions de graisse et de miel. Si on a une occasion d'ouvrir le tombeau, on place les objets près du cadavre, au lieu de les déposer au pied du *tsangambato*.

Il est dit dans le Tantara (1) à propos des rites au tombeau-des-ancêtres : « les vivants s'en approchent pour invoquer tous les morts qui sont dans le tombeau. Dans chaque maison, quand on demande quelque chose aux ancêtres, que ce soit le souverain ou le peuple, chacun invoque les siens... On fait le sikidy, que ce soit pour un malade ou pour une autre raison, et quand le sikidy dit de sacrifier un mouton ou un coq, on le sacrifie au *tsangambato* du tombeau, destiné à cet usage. Il arrive qu'il y a des ancêtres qui oppressent leurs parents... alors on dépose de l'argent à la tête-du-tombeau ; et, si les ancêtres demandent du tabac, on en met à la tête du tombeau, de même, s'ils réclament un chapeau ou une *valiha*... Quand vient le *fandroana*, tous les gens se souviennent de leurs ancêtres, ils apportent de la bosse de zébu au tombeau pour l'y griller, ils font couler la graisse sur le tsangambato, et ils l'oignent avec ce qui reste de la bosse, et ils demandent de la postérité aux ancêtres... »

(1) T.A., p. 249.

LE FAMADIHANA

Une étrange coutume imérinienne symbolyse le respect dû aux Ancêtres et le culte rendu aux morts : c'est le rite dit du « changement » (*famadihana*) (1). Il consiste à ouvrir le tombeau, à désemmailloter les cadavres des nattes qui les entourent, puis à ajouter un suaire neuf en soie rouge aux suaires pareils qui déjà les enveloppent.

Ce rite du « changement » a lieu, soit lorsqu'on transporte en un tombeau neuf tous les morts contenus dans un autre tombeau devenu trop étroit ou jugé insuffisant, soit lorsque la cérémonie du changement de *lamba* est ordonnée à la suite du sikidy ou réclamée par les ancêtres eux-mêmes. Le second cas, jadis assez fréquent, devient de plus en plus rare, tant à cause des dépenses considérables qu'occasionne cette cérémonie que par raison d'hygiène ; on est obligé souvent d'interdire ces transferts ou ces exhumations qui risquent de faire renaître des épidémies éteintes. D'ailleurs, qu'il s'agisse d'un transfert ou d'un simple changement de suaire, la cérémonie est la même.

Elle dure de 2 à 5 jours chez les Imériniens (2), de 3 à 8 jours chez les Betsileo. On l'annonce longtemps d'avance parmi les membres de la famille et du clan, de façon à recueillir l'argent destiné à remercier ou à sanctifier les ancêtres (3). Chacun donne selon ses moyens, vingt centimes, un franc vingt cinq, cinq francs, ou davantage. Ces offrandes allègent un peu les frais considérables que doit faire la famille pour l'achat des *lambamena* et la célébration de la fête. Les *lambamena* sont des suaires de soie à fond rouge ou brun et à raies blanches, noires ou multicolores. Pour cette cérémonie, il en faut toujours un certain nombre, parfois un, souvent deux ou trois pour chaque cadavre. Quelquefois cependant, par économie, et quand il s'agit de corps presque tombés en poussière, on enveloppe dans un seul lambamena les restes de 2, de 3 et même de quatre ancêtres. De plus, il faut sacrifier des bœufs, un au minimum, le plus souvent deux, quelquefois cinq, dix et davantage. On annonce d'avance, et avec ostentation, le nombre des lambamena et celui des victimes. Celles-ci sont appelées bœufs-de-changement (*ombiradika*) et bœufs-de-remerciements (*ombisaotra*). Quand la famille, très pauvre, ne peut offrir qu'un seul bœuf, on suppose par une sorte de fiction que la moitié de la victime est *ombiradika* et l'autre moitié *ombisaotra*. La chair de ces victimes sera distribuée aux assistants, proportionnellement aux offrandes faites ou en tenant compte des parts données par d'autres à l'occasion d'une cérémonie analogue ; mais personne n'est oublié, même ceux qui n'ont rien donné, car un ancien proverbe dit : « Être chiche de la chair, ce n'est pas l'habitude des Ancêtres » (4).

---

(1) Les Européens de Madagascar parlent généralement du *retournement* des morts : ce barbarisme constitue en même temps une impropriété d'expression ; car il ne s'agit pas de « *retourner* » les cadavres, mais bien de les transférer d'un tombeau dans un autre, ou bien de changer leur suaire. Voir planche XIX.

(2) Région de Tananarive.

(3) *Vola saodraozana*, d'après le T.A., p. 272 ; *vola hasindrazana*, d'après mes propres recherches.

(4) *Ny mihenahena aman-kena tsy fanaon-drazana.* Ce proverbe contient un jeu de mots intraduisible sur le sens de *henahena* (refus) et *hena* (viande).

Le jour où commence la fête, on sort les cadavres du tombeau, on défait les nattes qui les enveloppent, et on les range sur ces nattes au pied du côté ouest du tombeau, de part et d'autre de la porte. La fête dure au moins deux jours. D'abord il y a des jeux de *mpilalao* (1) ; ordinairement, on en loue deux troupes ; elle se succèdent, chacune rivalisant à qui vaincra l'autre. Les femmes de la famille qui fait le *famadihana*, revêtues de leurs plus beaux atours, sont accroupies sur des nattes ou assises sur des bancs devant la foule. Le deuxième jour, elles dansent au son de la grosse caisse et leur danse est rythmée par les claquements de mains de la foule. Pendant ce temps, on abat les bœufs solennellement et on distribue la chair entre tous les assistants. A la fin, on enveloppe les cadavres dans les suaires neufs offerts par leurs descendants, on les promène plusieurs fois autour du tombeau, puis on les y dépose, chacun à sa place rituelle. Auparavant, les femmes de la famille qui désirent des enfants touchent les nattes ayant servi à envelopper les cadavres par dessus les suaires, ou même s'étendent de tout leur long sur ces nattes ; ainsi les ancêtres sont censés les féconder.

Dans le Betsileo, les rites sont à peu près les mêmes. Le premier jour, les *mpisifotromby* (2) se livrent à leurs jeux. Tous les assistants portent leurs plus beaux vêtements, particulièrement les *lambamena mirongo*, lambas de soie à fond rouge, aux bords ornés de perles. Toute la journée, on mange et on boit, on regarde les jeux des *mpisifotromby* et des *mpilalao*. La nuit, les *mpilalao* cèdent la place à une autre sorte de chanteurs et de danseurs. Ce sont les jeunes gens et les jeunes femmes du clan, qui dansent l'*orija* (3), danse rythmée par des battements de pieds et des mouvements de mains, et accompagnée de chants. Les danseurs s'avancent les uns derrière les autres en deux files et décrivent diverses évolutions. Tout cela se passe près de l'habitation et dans le voisinage d'un catafalque appelé « maison des âmes ou des oiseaux » (*tranovorona*) et dressé dans la case à cette occasion. Le dernier jour, on se rend au tombeau et on procède à l'enveloppement des morts dans les nouveaux lambamena ou à leur transfert dans un tombeau neuf.

* * *

TAHARAZANA

Les Marofotsy et les Sihanaka appellent *taharazana* le sacrifice en l'honneur des Ancêtres. Si c'est un bœuf qu'on immole, on prend la tête et un morceau des meilleurs quartiers et on les enfile sur la pointe ou la fourche d'une perche dressée à côté du tombeau. Parfois, les morts réclament qui un chapeau, qui une valise ou une marmite, qui une carafe ou un instrument de musique, et il est très curieux, en pays Sihanaka ou Bezanozano, de voir à côté des sépultures les piquets

(1) Chanteurs et danseurs de profession.

(2) Mot à mot « Ceux qui font l'escargot avec les bœufs » c'est-à-dire qui saisissent les bœufs par les cornes et s'attachent à leur tête comme l'escargot à sa coquille.

(3) Tout à fait pareille au rija, si en honneur chez les Betsimisaraka, et dansé par ceux-ci le soir, pendant les périodes de pleine lune.

où ont été empalés, les uns à la suite des autres, les objets les plus hétéroclites. Si c'est un lamba ou de l'argent qui constitue le *taharazana* (1), on les place à l'intérieur du tombeau.

*
* *

ZAVALOLO

Les Sakalava célèbrent aussi en l'honneur des ancêtres diverses cérémonies qui témoignent de leur respect pour les esprits des morts. Elles s'adressent surtout aux âmes des rois, plus redoutées et par conséquent plus vénérées que les autres. Mais il en est une qu'on accomplit régulièrement pour les morts ordinaires et qui correspondrait en quelque sorte au *famadihana* des Imériniens : c'est celle appelée *zavalolo* (choses des *lolo* ou des âmes) (2). Quand on veut honorer un ancêtre par ce rite, on convoque les gens des villages voisins qui apportent du toaka et des provisions. Un bœuf, choisi dans le troupeau d'après les indications du devin, est attaché au piquet. La nuit qui précède le *zavalolo*, il y a grandes réjouissances : chants, danses, beuveries. Le lendemain matin, on se dirige vers le tombeau en emmenant le bœuf. Une partie des membres de la famille s'occupe à arracher les herbes qui poussent sur le tombeau ou dans ses alentours immédiats ; les autres apportent des pierres qu'on ajoute à celles signalant déjà la sépulture. On immole le bœuf, et le premier sang recueilli est versé sur la tombe. L'animal une fois dépecé, on fait cuire immédiatement des morceaux provenant du foie, de la bosse, du poitrail, des viscères, des cuisses et du dos. Les membres de la famille consomment ces prémices sur place et en enveloppent quelques parcelles dans une feuille de bananier qu'ils déposent à la tête de la sépulture pour le mort. Puis le boucrane est fiché sur un poteau planté au même endroit. On emporte ensuite tout ce qui reste de la victime, qu'on fait cuire et qu'on mange au village avec les gens conviés (3).

*
* *

LE HAZOMANGA ET LE FISAORANA

Chez les Betsimisaraka, les Tanala et les peuples du sud, le lieu où l'on fait ordinairement les sacrifices aux ancêtres est marqué par un poteau d'une forme déterminée, planté à un certain endroit : il s'appelle *fisaorana* (4) (le (bois)

---

(1) *Taharazana* signifie proprement *compensation pour les ancêtres* ; c'est ce qu'on leur offre en échange de quelque chose qu'on leur demande.

(2) Recueilli à Ampasimena, district d'Ambanja, province de Nosibe.

(3) Voir les rites du *fanampoamangatsiaka* chez les Sakalava du Boeni : T. et D. 118.

(4) Une bonne partie des renseignements que j'ai pu réunir sur les peuples du sud m'ont été obligeamment fournis par le Capitaine Sébelin, de l'Infanterie Coloniale, qui commanda longtemps des secteurs dans le sud et voulut bien mettre en ordre, à mon intention, les notes nombreuses prises au cours de ses tournées.

où l'on remercie) chez les peuples de l'est, et chez ceux du sud *hazomanga* (le bois excellent). On verra un peu plus loin le rôle du *fisaorana* dans la cérémonie du *Tsikafara*. Voici quelques détails sur le *hazomanga* chez les Antandroy, les Bara, les Tanosy et les Mahafaly (1).

Pour les trois premières tribus, le *hazomanga* est un poteau taillé en pointe et planté à l'est de la case du Mpisorona ou prêtre du clan. Chez les Mahafaly le *hazomanga* occupe la même place, mais il consiste en deux bois, dont l'un est plus long que l'autre. L'un s'appelle le *hazomanga lava*, (le long bois) gardé par le mpisorombe (le grand sacrificateur), et l'autre le *hazomanga fohy* (le bois court) gardé par le mpisoronakely (le petit sacrificateur). Le premier porte vers son extrémité une planchette horizontale traversée par la pointe du bois et destinée à empêcher les viscères fichés sur l'hazomanga de glisser. Le mpisorona est également le gardien du *vy lava* (long couteau), couteau sacré qui sert pour immoler les victimes.

Les sacrifices aux Ancêtres se font de la manière suivante :

Mahafaly : le mpisorona se place sur une natte propre et prie les ancêtres ; son frère le plus âgé égorge la victime, bœuf ou mouton ; des branches de mandorovy sont plongées dans le sang, on asperge le *hazomanga* et la direction de l'est, puis on dépèce la victime, on enlève le cœur, la bosse et le foie, qu'on fait cuire. Le mpisorona, tout en priant les Ancêtres, fiche le cœur sur la pointe du bois sacré ; une partie de la bosse et du foie sont jetés aux autres points cardinaux. Le reste de la viande est partagé entre les assistants.

Bara et Tanosy : en cas de maladie d'un membre du clan, le sacrifice aux Ancêtres (*soro*) a lieu au pied du *hazomanga*. Le mpisorona assis sur une natte propre, derrière la victime et en avant de la famille, prend une assiette neuve pleine d'eau, asperge le bœuf et les assistants, puis adresse une prière aux Ancêtres, à Zanahary et à Andrianakatsakatsa pour la guérison du malade et la protection de tous ses descendants. Le fils d'une sœur du malade coupe alors la gorge du bœuf : avec le sang, le mpisorona oint les deux tempes et le milieu du front d'abord du malade, ensuite de tous les membres de la famille. Puis la viande est découpée et distribuée. Le mpisorona a pour sa part la culotte du bœuf, et l'ombiasy la tête. Un morceau de la bosse et du foie sont plantés sur le *hazomanga*.

*
* *

LE SIKAFARA (2) OU TSIKAFARA

Le Sikafara ou Tsikafara est une cérémonie extrêmement répandue sur toute la côte est et dans la partie septentrionale de l'Ile. En pays Betsimisaraka ou Tsimihety, il n'est pas de canton où n'ait lieu tous les jours au moins un sikafara. Les rites en sont très variés dans le détail et peuvent présenter de clan à clan des différences assez nombreuses ; pourtant les caractères essentiels de la cérémonie demeurent partout les mêmes, et il est facile d'en donner une description générale très précise.

(1) Voir planche XVI.
(2) T. et D., 19 et 20. Voir planche XX.

Le Sikafara est le sacrifice d'un bœuf aux dieux et aux ancêtres en remerciement de l'accomplissement d'un vœu. C'est souvent aussi, on peut dire toujours, une occasion de ripailles et de beuveries. Car, si un seul bœuf est sacrifié rituellement, d'autres peuvent être tués d'avance ; d'autre part, le toaka ou rhum et la betsabetsa, jus de canne à sucre, fermenté et additionné d'essences, coulent à flots pendant ces fêtes.

Le lieu du sacrifice est très variable : c'est au pied d'une pierre levée ou d'un arbre sacré, à un confluent de rivières, à un endroit quelconque où le vœu a été fait, souvent sur la place et auprès du poteau sacré qu'on trouve dans tous les villages betsimisaraka. Ce poteau s'appelle fisoro (poteau « d'offrande ») ou fisaorana (poteau d'« actions de grâces ») (1). Il y en a un ou plusieurs par village, le plus souvent autant qu'on compte de familles ou de clans dans l'agglomération. Il se termine en pointe ou en une fourche à deux pointes, et porte généralement, enfilés à son sommet, un certain nombre de boucranes.

Le maître-du-Sikafara convie à la fête en premier lieu tous les membres de sa famille du côté paternel et du côté maternel, puis les membres apparentés du clan, enfin les voisins immédiats, car le village se compose d'ordinaire de plusieurs clans juxtaposés. Souvent aussi, quand on a l'intention de tuer plusieurs bœufs, on invite les villages voisins. Les gens de la famille et du clan se font sur le visage des marques rituelles de terre blanche (ravoravo), par exemple au milieu du front, ou sur le front et sur les tempes, ou sur le front, sur le nez et sur les joues, etc.

Le maître de la cérémonie fait d'abord un discours (kabary) pour expliquer à la suite de quel vœu il accomplit le sacrifice et comment il s'en acquittera. Il remercie les assistants d'être venus, et un ou plusieurs de ceux-ci répondent et le remercient à son tour, en paraphrasant plus ou moins ses paroles, selon la coutume malgache.

Les femmes sont groupées : à diverses reprises, au cours de la cérémonie, elles chanteront, en battant des mains, des chants rituels adaptés à l'un des actes du sacrifice, généralement assez courts et qu'elles répètent indéfiniment pendant toute la durée du rite. Les vieillards et les notables sont accroupis sur une grande natte. Entre cette natte et le centre rituel du sacrifice (pierre levée, arbre, case ou fisoro) est réservé un assez grand espace pour la victime.

Les jeunes hommes vont chercher celle-ci au paturage, ou parfois au piquet où elle a été attachée dès la veille. Ils l'amènent en se livrant aux jeux habituels, entre autres au jeu de l'escargot (2). Pendant ce temps, les femmes chantent le chant « du bœuf d'offrande », qui célèbre le courage et la force des hommes. Le bœuf n'est pas choisi au hasard, mais d'après les indications du sorcier et du faiseur de sikidy. Certains bœufs sont interdits, par exemple ceux qui n'ont pas de cornes (omby bory) et ceux mouchetés de rouge (omby vandamena). Généralement, on prend une victime dont la robe s'harmonise pour la couleur avec le destin du jour (3). Ainsi ce sera un bœuf noir à taches blanches (omby voambo) pour *adaoro*, un bœuf bai pour *asorotany*, un bœuf complètement noir pour *alahasaty*, ou tout blanc pour *alohotsy*, etc.

La victime est amenée dans l'espace réservé à cet effet, et couchée sur le flanc

(1) *Fisoro*, de *soro* ou *sorona*, offrande, sacrifice. — *fisaorana*, de *saotra*, remerciement.
(2) *Fisifotromby*. voir note de la p. 237.
(3) Cf, T. A., pp. 40, 41.

gauche, la tête dirigée vers l'est, regardant le centre rituel du sacrifice (objet sacré, fisoro, etc.) et les deux pattes de devant liées sur celles de derrière. Alors intervient le sacrificateur (*mpisoro* chez les Tsimihety) ou le diseur de prières (mpanitsika chez les Betsimisaraka). Il s'approche, tenant à la main un kiriho (1) ou un nœud de bambou plein d'eau, et il verse de l'eau sur la victime, de la tête à la queue, et tout autour d'elle ; une femme âgée, sœur ou tante du maître du sacrifice, frappe de la main sur le ventre du bœuf en disant :

— Mort aujourd'hui, remplacé demain !

Ce rite s'appelle le « lavage du bœuf » (2).

Puis on passe au rite qui consiste à *parfumer* le bœuf pour attirer vers lui les *Seigneurs parfumés.* On procède de la façon suivante : On prend un tesson ou une pierre plate ou une petite cupule spéciale réservée à cet usage (3), on y met un peu de braise ardente et une boulette d'encens, consistant soit en résine de *ramy*, soit en toute autre substance odoriférante. On parfume la victime successivement à la bosse, à la tête, au poitrail et à l'arrière-train. En même temps on étend auprès du bœuf une petite natte neuve, sur laquelle on place deux assiettes ou deux bols en faïence ou en émail, ou deux écuelles en terre ou en bois, ou deux vans en bois. Dans l'un on met de l'eau pure et une pièce d'argent, ordinairement une pièce de cinq francs, dans l'autre du toa-drazana (4). Ce dernier rite est usité surtout chez les Tsimihety ; dans beaucoup de clans Betsimisaraka, on ne met qu'un récipient contenant l'eau et la pièce d'argent.

Vient ensuite le rite de la présentation de la victime, accompli soit par celui qui offre le sikafara ou par une de ses parentes, soit par le sacrificateur ou le diseur-de-formules. L'officiant met le pied sur la queue de la victime, et d'un bâton ou d'une baguette qu'il tient à la main, il frappe l'oreille droite du bœuf en s'excusant de le sacrifier et en protestant qu'il ne fait que suivre la coutume instituée par les Ancêtres. Il affirme en même temps que ce bœuf n'est pas un bien mal acquis ou volé, mais fait partie depuis longtemps du troupeau (5).

Les femmes chantent à ce moment là le chant de « consécration de la victime » (6).

Ensuite, l'officiant frappe de nouveau le bœuf avec le bâton, et appelle successivement les Zanahary, puis les Razana. Dieux et ancêtres sont invoqués soit nommément, soit par catégories. Il y a souvent des énumérations assez longues. Pour les ancêtres on cite généralement les ancêtres maternels d'abord, puis les ancêtres paternels ; on les désigne parfois en indiquant le lieu de leurs tombeaux.

Pendant toutes ces invocations, et tandis que l'officiant frappe fortement le bœuf de son bâton, celui-ci ne laisse pas que de s'agiter, d'émettre des souffles rauques, de pousser des meuglements : tous ces signes sont interprétés comme des présages et, comme tels, soigneusement observés par les assistants et par le *mpisikidy*. Leur signification est assez diverse, mais en général, tant que le bœuf se débat, ou

(1) Morceau de calebasse ou d'enveloppe de fruit servant de récipient.
(2) *Fomba manasa omby.*
(3) *Fanembohana, fanimbohana* chez les Tsimihety.
(4) *Toadrazana*, « rhum des ancêtres » : c'est une sorte d'hydromel cuit.
(5) Ce dernier rite a lieu souvent au moment où on amène la victime.
(6) *Hira fanamasinana ny joro.*

souffle, ou meugle, c'est que les ancêtres ne sont pas encore complètement favorables, ou que certains ont été oubliés dans l'invocation.

On retourne la tête de la victime et on plante en terre le bout de ses cornes; elle présente ainsi le cou, et le sacrificateur l'égorge avec le long-fer (Vy lava), couteau sacré destiné spécialement à ce rite, et dont il est interdit de se servir pour les usages ordinaires; surtout il ne doit pas être en contact avec de la chair ou de la graisse de porc. Le premier sang qui jaillit est recueilli soigneusement, et on en fait des onctions ou des aspersions : on oint par exemple le front de celui qui a fait le vœu ou pour qui on a fait le vœu, origine du Sikafara, on asperge les assistants, on frotte le fisoro, l'arbre sacré, la pierre levée.

Avant ou après ce rite, selon les régions, se place celui de l'aspersion avec l'eau consacrée contenue dans l'assiette ou dans le van. Pour l'accomplir, on coupe des touffes de poils sur certaines parties du corps de la victime, particulièrement sur le front et la queue, on trempe ces touffes dans l'eau consacrée et on asperge la personne objet du sikafara et les assistants. Parfois on combine les deux rites en mêlant le premier sang à l'eau dans l'assiette.

Après l'égorgement et les aspersions ou les onctions, a lieu le dépeçage qui donne lieu à des rites extrêmement divers et qu'il est assez difficile de résumer. Certaines parties des viscères, l'os frontal orné de ses cornes sont fichées à la pointe du fisoro. D'ordinaire on fait ce qu'on peut appeler la part des Ancêtres et la part des vivants.

La part des Ancêtres consiste dans des prémices de certaines parties de la victime : on prend d'habitude des fragments de bosse, de poitrine, de foie, de culotte, d'intestins et une côte. On fait cuire tout cela soit dans une marmite spéciale (Tsimihety), soit sur une sorte de table en branchages, recouverte de terre et supportée par quatre piquets (clans Betsimisaraka du Sud).

Quand les dieux et les ancêtres se sont rassasiés du fumet de ces prémices — et les dieux mangent vite, — leurs restes sont la part soit des enfants, soit des notables du clan.

Les diverses parties du bœuf sont ensuite partagées entre les vivants d'après certaines règles fixes (parts spéciales réservées au sacrificateur ou au diseur de prières, à la personne objet du sikafara, etc.) et aussi selon l'importance des offrandes en argent faites par les invités au Maître de la cérémonie [1].

*
* *

RITES AUX ANCÊTRES ROYAUX

Les rites qui s'adressent aux Ancêtres des rois sont, chez tous les peuples de l'île, plus compliqués et plus solennels que pour les ancêtres d'une famille quelconque. En effet, les Morts royaux sont devenus en quelque sorte des dieux protecteurs du clan tout entier, ils ont conservé sur les autres Ancêtres, dans le monde de l'au-de-là, la même supériorité qu'ils avaient sur leurs contemporains de leur vivant. Chaque homme doit donc adorer ses propres ancêtres, lorsqu'il a quelque chose à leur demander, et en plus les ancêtres des Rois, aux jours fixés pour leur rendre hommage.

(1) On trouvera aux annexes le récit de deux *sikafara*, l'un Tsimihety, l'autre Betsimisaraka.

CULTE DES DOUZE-QUI-ONT-RÉGNÉ CHEZ LES IMÉRINIENS

En Imerina, le culte des ancêtres royaux, institué déjà par Ralambo et par Andrianjaka au XVII^e siècle, avait été réglé définitivement par Andrianampoinimerina à la fin du XVIII^e ou au commencement du XIX^e. Ces rites ont été presque complètement abolis à partir de la conversion d'une reine imérinienne au protestantisme, en 1869. Toute trace en a disparu depuis la conquête française en 1895. Aussi n'est-il plus loisible de les étudier directement comme ceux en usage chez la plupart des peuples de l'Ile. Toutefois, la tradition en a été conservée d'une façon assez sûre dans l'Histoire des Rois du Père Callet. C'est d'après ce texte que je les résume ici (1)

Tous ces rites étaient compris sous l'appellation générique d'invocation aux Douze-montagnes et aux Douze-qui-ont-régné (2). Ils s'adresaient aux Ancêtres des Rois ainsi qu'aux lieux où ils avaient régné et où se trouvaient leurs tombeaux. On a vu plus haut quelles étaient les Douze montagnes parmi lesquelles il faut citer Ampandrana, Merimanjaka, Alasora, Ambohidrabiby, berceaux de la royauté imérinienne, Ambohimanga et Tananarive, les villes d'Andrianampoinimerina.

Les tombeaux des Rois se distinguaient, parce qu'ils étaient surmontés d'une case en bois appelée Case-Sainte (3), par opposition à la Case-Froide (4), à laquelle avaient seuls droit les nobles des premières castes. Ces tombeaux étaient l'objet d'un tel respect, qu'on devait ôter son chapeau, dès qu'on mettait le pied dans l'enceinte où ils étaient inclus. De même, si on couchait dans leur voisinage, il fallait s'arranger pour avoir la tête et non les pieds tournés dans leur direction. On recommandait aux étrangers d'observer cette précaution, pour « ne pas donner de coups de pied aux Cases-saintes ».

Les tombeaux des Douze-montagnes avaient des *surveillants* et des *gardiens*.

Les *surveillants* (5) étaient les femmes ou les descendants directs des souverains. Les premiers rois, qui pratiquaient couramment la polygamie et que la coutume autorisait à posséder douze épouses légitimes, avaient sans doute des femmes dans les villages des Douze montagnes. Ces surveillants étaient chargés d'ouvrir la porte de la Case-Sainte, lorsqu'il y avait des rites à accomplir.

Les gardiens (6) ou prêtres ordinaires du culte étaient choisis exclusivement dans un certain nombre de clans des Hova ou hommes libres (7). La condition indispensable qu'ils devaient remplir était d'avoir encore leur père et leur mère vivants;

---

(1) T. A., pp. 248-258, cf. pp. 48 à 61.

(2) *Ny fiantso amin' ny tendrombohitra 12 sy ny 12 manjaka.*

(3) *Trano masina*; voir pl. XXI.

(4) *Trano manara*; voir pl. XXI.

(5) *Mpitandrina*. C'étaient les Vadinandriana ou les Zazamarolahy, la 1^re des castes nobles.

(6) *Mpitahiry*; les gardiens des sampy portaient également le titre de mpitahiry.

(7) Huit clans hova, d'après le T. A., p. 254; ce sont les Andriamarofotsy, les Tehitany et les Zanadahy, de la tribu des Tsimahafotsy, les Zanakandrianato de la tribu des Mandiavato, les Zanakontaihiry, de la tribu des Antairoka, les Telasora, les Zafintsola et les Zanakandrianiteny.

aussi leur donnait-on le nom de *velondraiamandreny*. S'ils venaient à perdre un de leurs parents, on les remplaçait aussitôt ; en cas d'urgence ou d'impossibilité, on pouvait cependant les garder provisoirement en changeant leur nom en celui de *velomihafy* (les vivants-qui-pâtissent), avant de les employer pour les rites. Ils étaient logés dans des cases construites au voisinage des tombeaux par les soins des rois. Pour l'accomplissement des rites, ils devaient être vêtus d'un salaka et d'un lamba en soie rouge. Il leur était interdit de toucher à un cadavre ou de s'en approcher et de manger la viande de bœufs tués à l'occasion de funérailles.

Leurs fonctions consistaient à entretenir en bon état les Cases-Saintes et à y célébrer tous les rites en l'honneur des ancêtres royaux. Les voici, brièvement décrits :

A) *Couvrage de la Case-Sainte.*

Les toits en roseaux des Cases-Saintes s'abîmaient assez rapidement. Les « hommes-aux-pères-et-mères-vivants » étaient chargés de les réparer solennellement, chaque fois qu'il en était besoin. Le peuple se figurait que lorsque le toit d'une de ces cases était en mauvais état, la pluie ne pouvait plus tomber dans la région. On immolait pour le rite du couvrage les victimes habituelles.

B) *Rites banaux.*

Chaque fois qu'on ouvrait les Cases-Saintes, pour une cause quelconque, par exemple à l'occasion d'une visite du roi, à une date qui n'était pas celle d'un grand rite, ou simplement aux jours fastes indiqués par le mpisikidy, il fallait accomplir les cérémonies banales : faire brûler de l'encens, griller de la bosse de bœuf, allumer le lampadaire à graisse (jiro). L'épouse royale ou les zazamarolahy étaient présents et prononçaient la formule consacrée :

— Nous demandons la propitiation ! Aidez notre roi ! Qu'il ait la faveur de vieillir parmi les Hommes-sous-le-Ciel ! »

C) *Rites extraordinaires en cas d'épidémies ou de sécheresse.*

Quand un malheur s'abattait sur le pays, épidémie tenace, sécheresse persistante, on avait recours naturellement aux ancêtres royaux. On immolait alors comme première victime, spéciale à ce rite, une vache maigre tachetée de blanc [1], et ensuite un bœuf gras [2]. La partie supérieure des deux bosses était grillée à la tête du tombeau à l'est, et on en oignait la pierre sacrée ; on faisait également brûler de la graisse dans les lampadaires de la Case-Sainte.

D) *Inaugurations royales.*

Dans l'ancienne religion malgache, la tradition règne en souveraine maîtresse. Les ancêtres n'aiment pas le *nouveau*. Aussi, chaque fois qu'un vivant entreprend ou commence quelque chose, il doit être en méfiance et demander préalablement l'assentiment des razana. De là un grand nombre de rites propitiatoires d'inauguration qu'on appelle en Malgache *Santatra* [3]. Ces cérémonies sont particulièrement importantes, quand il s'agit des ancêtres royaux, et leur accomplis-

(1) *Ny omby volavita, omby vavy kely jabora.*

(2) *Omby malaza.*

(3) *Santatra*, ce qu'on fait pour la première fois ou ce par quoi on débute. *Manantatra*, commencer, débuter, *Misantatra*, faire les rites prémiciels ou inauguratoires.

Ces rites seront étudiés en détail dans un livre ultérieur sur les « Rites sociaux » des Malgaches.

sement est la principale fonction des « hommes aux pères et aux mères vivants ». C'est eux qui procèdent dans les Cases-saintes, sur les 12 Montagnes, à tous les rites prémiciels concernant le roi, qu'il s'agisse de l'inauguration d'un village, ou d'un rova, ou d'une case, ou de la récolte des rizières royales, ou d'une action quelconque qu'il plaît au roi d'entreprendre.

*
* *

E. LE FANDROANA

Cette fête durait plusieurs jours à Tananarive et se renouvelait à Ambohimanga.

Le premier jour, la famille royale et les Honneurs se réunissaient à Manjakamiadana, où avait lieu un premier rite de purification (1). On sacrifiait un coq rouge, dont on coupait la gorge. On recueillait le sang sur une feuille de bananier. Le roi se plaçait ensuite au nord du foyer, prenait le sang avec l'ongle du petit doigt de la main droite, s'en oignait le front, l'intérieur de la gorge, l'estomac, les aisselles, les ongles des pieds et des mains. Toutes les personnes présentes faisaient de même.

Le 2e jour, dès le matin, les andriana, portant des lambamena, se réunissaient à la famille royale. On ouvrait toutes les tranomasina ou tombeaux royaux, en commençant par les cinq le plus au sud des Sept-tombeaux-en-ligne. On balayait l'intérieur, on étendait des nattes et des étoffes rouges. Le soir, réunion à nouveau pour le bain proprement dit. Cette fois, toutes les classes de la population étaient représentées dans l'assemblée : nobles et peuple. Le fracas des musiques et le tonnerre des coups de canon annonçaient partout la fête. Des bœufs étaient distribués au peuple en grand nombre. Au palais, on préparait le varisosoa (riz cuit à l'étouffée d'une certaine manière) et la viande conservée spécialement depuis le dernier *fandroana*. Le souverain, debout dans le coin des ancêtres, demandait à ses aïeux de le sanctifier en cette journée. On cachait avec une étoffe de soie rouge le lieu du bain. Puis, avec l'eau contenue dans une corne, avait lieu la purification. On aspergeait, pour les sanctifier à leur tour, les assistants et jusqu'à ceux du dehors. Le roi, au coin des ancêtres, faisait le repas rituel avec le *varisosoa* et la viande du précédent fandroana. Cette cérémonie durait de 7 heures du soir à 11 heures. Elle avait lieu la veille du premier jour du mois Alahamady qui marquait le renouvellement de l'année. C'était donc, comme les rites précédents, un rite prémiciel ou d'inauguration. Au moment de commencer une autre année, le roi demandait à ses ancêtres la prolongation de sa vie et de bénédictions de toutes sortes.

Le lendemain, 1er Alahamady, à 6 heures, on se réunissait de nouveau, à l'ouest des Sept-Tombeaux-en-ligne. Cette fois, c'était pour remercier les Ancêtres par un sacrifice (2) des grâces qu'ils étaient censés avoir accordées la veille. On immolait le taureau *volavita* (3) et le bœuf coupé *malaza* (4) ; on apportait au souverain

---

(1) *Misaatra omby.*
(2) *Manala faditra.*
(3) *Omby volavita.*
(4) *Vositra malaza.*

la bosse de la première des deux victimes, et il la léchait en prononçant la formule suivante :

— Que j'atteigne mille années, Andriamanitra, Andriananahary (1). Les quatorze officiants appelés *velondraiamandreny* apportent ensuite la bosse aux femmes et aux enfants du souverain, qui la lèchent également en invoquant les ancêtres. Puis le roi, sa famille et les représentants des Andriana vont successivement à tous les tombeaux royaux (tranomasina). On grille un morceau de graisse de bœuf à la *tête* de chacun d'eux.

En même temps qu'a lieu cette cérémonie, on tue aussi un taureau volavita à Ambohimanga et des bœufs malaza sur les douze montagnes, devant les tombeaux des anciens rois.

D'ailleurs, après avoir ainsi inauguré l'année (2) à Tananarive, le roi, au jour fixé par les astrologues, se rend à Ambohimanga, où il célèbre une cérémonie plus simple. Il se contente, pour demander la bénédiction de ses aïeux, de leur offrir les victimes volavita et malaza. Il *réveille* les ancêtres à l'intérieur de la tranomasina et les appelle tous en prononçant la prière suivante :

— Puisse-je être aidé de vous, *tous* mes ancêtres ! Donnez-moi bonheur et prospérité ! Donnez-moi de maintenir la terre et le royaume, d'atteindre la vieillesse ! Voilà ce que je vous demande à vous tous mes ancêtres ! »

Avec le sang de l'omby volavita, il oint ensuite la porte du tombeau et avec la graisse de la bosse, à l'intérieur, le Coin-de-la-prière.

* * *

Dans toutes les cérémonies imériniennes en l'honneur des ancêtres royaux, quand on sacrifiait le bœuf volavita, le partage des chairs de la victime était réglé par un rituel très précis institué au temps d'Andrianampoinimerina (3). La bosse était la part de l'ancêtre ou des ancêtres royaux : on la faisait griller au dessus d'un feu de roseaux *zozoro*, à la tête tombeau, et avec une fourche en fer à sept branches, dont toutes les pointes étaient bien garnies de graisse de bosse. Une fois cuite, on la répartissait sur des feuilles de bananier, et, après avoir oint le Coin-des-Ancêtres dans la Case-Sainte, l'officiant, le souverain lui-même, s'il était présent, offrait les parts préparées aux représentants des diverses castes (4). Les chairs, du côté droit de la victime, l'intestin blanc, la panse et la culotte, appartenaient au roi ; l'éperon (5) aux Zazamarolahy (1re des castes nobles), l'omoplate aux Andriamasinavalona (2e caste

---

(1) Nul doute pour moi que dans cette formule, faite devant les 7 tombeaux des ancêtres les plus anciens de la lignée royale, Andriamanitra et Andriananahary ne désignent les rois ancestraux morts en odeur de sainteté, les Seigneurs Parfumés, et les rois Procréateurs de la race.

(2) *Mijaka.*

(3) T. A. p. 253.

(4) Littéralement les « têtes du peuple » (*loholona*).

(5) *Fatsy* ; ce mot désigne en malgache l'éperon du coq ; le sens n'en est pas très clair en ce qui concerne le bœuf.

noble) ; l'épaule aux gardiens de sampy Rakelimalaza et Rafantaka ; la moitié gauche du poitrail et la graisse du ventre aux 12 hommes qui ont fait roi Andrianampoinimerina ou à leurs familles ; la tête aux Zanakandrianiteny, clan d'hommes libres d'Ambohimanga, chargés de la construction et de la réparation de tous les toits des cases royales ; la partie entre l épaule et le genou aux officiers gardiens du palais ; la viande de la cuisse à ceux qui appellent pour les Kabary ; les rognons à divers personnages, selon les lieux où se fait le sacrifice ; tout l'intérieur de la victime aux officiers chargés de la propreté du palais. Enfin ce qui reste, en particulier presque tout le côté gauche, est distribué aux représentants présents des différents clans du peuple.

*
* *

CULTES DES ANCÊTRES ROYAUX CHEZ LES SAKALAVA

Chez les clans Sakalava, les rites en l'honneur des ancêtres royaux ont pris aussi une grande importance. Ils sont célébrés soit au *mahabo* (tombeaux) soit au *tsizoizoy* (lieu des reliques) (1). Le mot *fanompoana* (service d'un maître) sert à désigner l'ensemble des rites relatifs aux funérailles et au culte des rois morts : sépulture au premier et au deuxième degré, entretien et réparation de diverses parties du *mahabo* et du *tsizoizoy*. Une des cérémonies par exemple est celle qui consiste à balayer les dépendances du tsizoizoy (2). Le rite est ordonné par le roi et célébré par les *marovavy* (femmes de la suite) et les *sambarivo* (esclaves royaux). Les *marovavy* défont leurs coiffures, portent leur lamba d'une façon spéciale, puis procèdent au nettoyage ; les femmes du clan Antavarabe s'occupent de la partie nord et celles du clan Tsimania de la partie sud. Les Samborivo nettoient le dessous du plancher de la case des reliques, élevée sur pilotis, car quiconque pénétrerait en cet endroit serait immédiatement réduit en esclavage. Pendant toutes ces opérations, on chante pour réjouir les âmes des rois.

Une autre cérémonie est célébrée pour la réparation de la palissade intérieure des tombeaux royaux. Ce rite est généralement traîné en longueur, et il peut durer jusqu'à un ou deux ans (3), car pendant tout ce temps les peuples sont obligés de fournir des bœufs et du riz pour nourrir la suite royale et les *mpanompo* ou serviteurs. Quand le mpanjaka ordonne la réfection, un camp est établi dans la forêt, d'après certains rites. L'abatage et la préparation des pieux, leur transport au village, se font cérémonieusement, quatre hommes portant un seul pieu, et les femmes les accompagnant en chantant, en les rafraichissant de leurs éventails et en leur donnant à boire lorsqu'ils le désirent. Le travail ne se fait chaque mois qu'aux approches de la pleine lune, six jours avant et six jours après. Il est interrompu lorsque la lune devient maigre, comme disent les Malgaches. Car on risquerait alors de ne faire qu'un maigre travail.

Les Sakalava, pour leurs vœux ordinaires, au lieu d'aller au tombeau de

(1) Cf. plus haut, p. 148 ; voir planche VIII.
(2) *Manala kongona.*
(3) En 1916-1917, la réparation du *menaty* au mahabo de Lavalohalika a duré plus d'un an.

leurs propres ancêtres, comme le font la plupart des peuples de l'île, s'adressent souvent aux Ancêtres des rois. Le vœu est accompagné du dépôt d'une somme, soit en argent, soit en or (pour certains clans), qu'on place dans le Mahabo, et en échange de laquelle l'ancêtre royal exauce la demande, s'il lui plaît. Quand le roi va faire lui-même un vœu au *mahabo* de ces ancêtres, il immole un bœuf dans l'enceinte intérieure : la moitié en sera consommée au village, l'autre moitié, grillée sur place, est partagée entre tous les assistants.

Mais quand le roi veut prier ses Ancêtres, il s'adresse plutôt à leurs reliques. Tout le peuple se rassemble alors autour du lieu sacré. Deux hommes chantent, en s'accompagnant sur de petits tambours, la puissance des ancêtres royaux, deux autres dansent en costume de guerre, coiffés d'une sorte de mitre haute et plate appelée *Sabaka*. Dans la main droite, ils tiennent un fusil et dans la gauche un petit pavillon rouge qu'ils agitent. Pendant ce temps, les marovavy (femme de la suite) chantent et dansent conformément à la tradition. L'après-midi, on amène un bœuf *mazavaloha* (à la tête blanche), qu'on attache au sud de la case sacrée. On allume du feu avec de la poudre enflammée à l'aide d'un briquet en pierre. Puis les hommes vont habiller le roi qui doit porter le même équipement que les deux danseurs et s'arme en plus d'un sabre. Il vient jusqu'au bœuf, appuie le sabre sur sa gorge, et prononce les prières rituelles. Pendant ce temps tout le monde chante et les instruments de musique (tambours et conques marines) font rage. Le roi rentre ensuite chez lui. On lâche le bœuf, désormais il est sacré et appartient au mpanjaka. A sa place, on tue un autre bœuf, dont la chair est distribuée dans le village.

Chez tous les Sakalava du Boéni et de l'Ambongo, les *doany* ou tombeaux des gens de caste royale sont des lieux de culte très fréquentés. On s'y réunit en particulier au 7e mois lunaire appelé *volambita* ou *fanjavamitsaka*. On immole un bœuf *volavita* avec un couteau sacré spécial appelé *vilava* (le long-fer). On prend des poils à la patte droite antérieure de la victime et toute la graisse. On brûle le tout, et le roi s'assied, face au *doany*, le long-fer à la main. Alors l'orateur de la cérémonie s'avance, c'est un homme de la caste Andrarameva, c'est-à-dire un descendant de Rameva, l'instaurateur de cette cérémonie. Il parle en ces termes :

— Rois, mes ancêtres, si je prononce votre nom, ce n'est pas pour un sortilège, mais parce que je représente votre descendant. C'est à vous que j'adresse ma demande, Ancêtres des Rois ! à vous ancêtres de ceux venus de Fihiregna, de Toliameva, du Menabe, de Bilengo, d'Andrafiatoka. Car tu es ici présent, toi Ndriamboniarivo, et toi Ndriamandisoarivo, vous êtes les premiers rois partis du sud et qui se sont dirigés vers le nord. Protégez votre petit-fils, il n'a pas le pouvoir royal et il le veut. Vous êtes présent aussi, Ndriandahifotsy, Ndriamanentiarivo, Ndriamandionarivo, Ndriamahatindriarivo, Ndriamisara, Ndriamihanina, faites que votre petit-fils ait des biens, qu'il atteigne la vieillesse, qu'il ait des enfants, qu'il ait un beau royaume, qu'il soit aimé de ses esclaves, voilà ce que je vous demande à vous ses ancêtres. Ecoutez donc, Vilava, Sakisaky, Garango, Mandiso, car c'est moi le petit-fils de Ramandikivavy qui demande pour le roi, qui remplace le roi, et je crains que vous ne me connaissiez pas, vous les ancêtres du roi. C'est moi celui qui demande, le descendant de Rarameva, qui fut le maître de cette cérémonie dans le Menabe, à Toliameva, à Fihiregna, à Bilengo, à Andrafiatoka. C'est moi le petits-fils de Ramandikavavy, aussi ne me demandez plus mon nom, ancêtres de Rois ! Vous êtes également présents, Ndriamignilitrarivo, etc, etc. . . . »

J'arrête ici l'énumération des ancêtres royaux à qui l'orateur se présente : il allonge cette liste indéfiniment, par gloriole, et tant que sa mémoire lui rappelle des noms à citer. Puis vient la litanie des requêtes qu'il leur adresse, en répétant sans cesse qu'il marche à quatre pattes et qu'il lèche la plante de leurs pieds.

* * *

Il est à remarquer que les peuples émigrés dans l'ouest, particulièrement les Betsimisaraka, les Betsileo, les Tsimihety et les Sihanaka ont adopté les mœurs sakalava. Quand on les interroge, ils se disent Sakalava, et de fait ils ont pris le costume et la coiffure des habitants du pays et ils observent les mêmes rites religieux. Pour les Tsimihety surtout l'adaptation est complète, et c'est chez un clan Tsimihety des environs de Port-Bergé que j'ai pu recueillir les détails les plus précis sur le culte du *doany*. Il y a eu là, semble-t-il, le même phénomène psychologique qui s'est produit en Imerina au sujet des Vazimba, et les anciens rois du pays sont devenus pour les nouveaux habitants comme des ancêtres sacrés. Certains rois Sakalava, comme les Vazimba d'ailleurs, étaient après leur mort immergés entre deux pirogues dans un lagon circulaire (matsabory), comme on en rencontre beaucoup dans la région. Ces lacs devenaient sacrés. Pour plusieurs, une légende s'était formée, d'après laquelle les rois se seraient noyés volontairement pour ne pas devenir les sujets des Hovas. On peut citer des traditions de ce genre pour le lac d'Ankazomena, de Maitsopanjava, d'Amparihy et de Sinja. Chaque année, en ces divers lieux, au mois Volombita, les Tsimihety *sakalavisés* rendaient un culte aux *doany*, en y sacrifiant des bœufs *parfumés* (omby manitra). Ce sont des bœufs noirs portant une tache blanche sur le front. Tout le clan campe aux environs du *doany* en attendant le jour fixé pour la cérémonie, et fait ripaille. La veille de la cérémonie, sur une natte neuve, on prépare les ustensiles destinés à l'adoration du doany : deux assiettes blanches, entre lesquelles on place l'encensoir (1). Dans ces deux assiettes, on met de la terre blanche et une pièce de cinq francs. A côté, on dispose huit calebasses appelées *tsoantsoana*, et remplies d'hydromel. Les cols de ces calebasses sont ornés de colliers d'argent. Un homme du clan Antondrona, assisté de quelques notables, est chargé de veiller sur ces objets du culte. La veille de la cérémonie, les gens du clan se font sur le front une marque de terre blanche et se versent de l'hydromel de la racine des cheveux jusqu'à l'extrémité du nez. En même temps, ils chantent le chant *Kalondohy*.

Maresoreso ô !	C'est la joie !
Maresoreso ô !	C'est la joie !
Mahabe tsivongo !	Les oiseaux sauvages (2) augmentent en nombre !
Mahamasy joma	Le Vendredi se sanctifie !
Fangalampanaony fanafody !	C'est le moment de demander des remèdes !
Ho manitra ê !	Nous serons sanctifiés !
Ho manitra â ! (3)	Nous serons sanctifiés !

(1) *Tavy fanembohana*, la récipient pour faire brûler l'encens.

(2) *Tsivongo*, sorte de canard sauvage.

(3) Littéralement « parfumés » ; le parfum, comme on l'a vu, est en quelque sorte le signe et le symbole de la divinité.

Le lendemain, au point du jour, on attache au piquet deux bœufs, dont l'un, appelé « bœuf parfumé » (omby manitra) est destiné à l'accomplissement des rites, tandis que l'autre (omby lafitra) sera simplement tué pour être partagé entre les assistants.

On lie de liens d'étoffe blanche le « bœuf parfumé », et on le couche à l'ouest de la natte où se trouvent les ustensiles sacrés, le flanc gauche contre terre, les pattes de devant attachées sur celles de derrière, et la tête dirigée vers le lac sacré. Les assistants se tiennent à l'ouest, un noble de la caste Zafinifotsy touche du bout d'un bâton l'oreille de l'omby manitra et fait la prière rituelle. Il appelle par leur nom d'abord les ancêtres du doany, ceux qui résident dans le lac sacré, puis tous les rois des autres lacs saints d'Ankazomena, de Sinja, de Maitsompanjava et d'Amparihy. En échange du « bœuf parfumé, à la belle couleur », il leur demande le bien-être et le bonheur, il les supplie d'écarter la famine, les sauterelles, de faire tomber, la pluie pour féconder les moissons, d'empêcher les maladies de sévir dans le clan.

Puis, chacun boit un peu de l'hydromel contenu dans les huit calebasses et prend de la terre blanche des deux assiettes pour se faire au front une marque rituelle. On égorge la victime et on verse son sang dans le lac. On fait rôtir au bord de l'eau des parts prélevées sur certaines parties de l'animal, et on jette dans le lac ces prémices avec la tête du bœuf, ainsi que la cupule à encens, les deux pièces de cinq francs et le reste de l'hydromel. On chante en même le chant tsoantsoana.

Tsoantsoana valon' ny Maromby	Huit calebasses de Maromby,
Ny an' iza lahy ê ?	A qui appartiennent-elles ?
Tsoantsoana valon' ny Maromby	Huit calebasse de Maromby,
Ny anay lahy ê ?	C'est à nous qu'elles appartiennent,
E ! Jaro ô !	Eh ! Jaro, oh !
E ! Jaro ô !	Eh ! Jaro, oh !
Jarobe nampandry ny tany (1)	O grand Jaro qui a stabilisé la Terre !
E ! anambo 'Zahay !	. . . .
Mitinon' aina ê !	. . . .

Après ce chant, on tue le bœuf *lafitra*, et on le partage entre les assistants, avec ce qui reste du bœuf *manitra*.

* * *

LA « POSSESSION » PAR LES ANCÊTRES

Les Esprits ancestraux s'imposent de deux manières différentes à l'attention des vivants, soit en leur apparaissant en rêve, soit en les oppressant ou les obsédant et en les rendant malades. Les maux de tête, les maladies nerveuses, l'hys-

(1) *Jaro* ou *Jarobe* est un Zanahary céleste ; lorsque la terre voulut lutter contre le ciel, c'est lui qui l'immobilisa dans la situation où elle se trouve aujourd'hui et qui forma ainsi les vallées et les montagnes.

térie chez les femmes, ou les maladies de longueur dont la cause n'apparaît pas d'une façon évidente, les accidents du paludisme et la cachexie palustre, les phénomènes d'hypnose, sont considérés comme les signes de cette possession par les esprits. Pour guérir le malade, il faut le débarrasser de l'Esprit qui l'obsède, faire sortir cet Esprit par des rites d'exorcisme. Ces rites sont extrêmement variés, mais peuvent se ranger sous deux rubriques principales : le salamanga, tel qu'il est en usage chez les Betsileo, les Tanala et les Bara, et le tromba, particulier aux Sakalava, mais qui de chez eux, par une sorte de contagion, s'est répandu chez presque tous les peuples de l'île.

La possession par les Esprits se manifeste toujours par certains troubles de la santé : olomasina, omasina, olonjavatra, olonjanahary, tsindrianjavatra sont ordinairement des malades, sujets à des crises. Mais ce sont, en même temps, les élus, par l'entremise de qui les Ancêtres manifestent leurs désirs ou leurs volontés, et donnent à leurs descendants les moyens d'acquérir des biens et de détourner les maux. Ceux qui deviendront des devins, des faiseurs d'amulettes, des sanctificateurs, commencent en général par être des possédés. Beaucoup de clans considèrent comme heureux ceux qui recèlent en eux un Esprit.

Souvent le malade sait à quel Esprit il a affaire, par exemple à un de ses parents ou de ses ancètres. Quelquefois aussi un Esprit étranger s'annonce lui-même en disant son nom et son habitat. Mais d'autres fois il n'en est pas ainsi : le possédé est malade sans connaître l'esprit qui l'oppresse. En ce cas, il s'agit généralement d'un Esprit puissant, de l'âme d'un roi ou d'un sorcier célèbre. Pour guérir le malade, il faut faire une cérémonie spéciale, amener l'esprit à se révéler. Quand on le connait, on l'exorcise, et on le chasse, s'il est méchant et malfaisant ; au contraire, s'il est bienfaisant et puissant, on l'honore et on lui donne ce qu'il réclame, en échange de quoi il indique les maux qui menacent et les remèdes possibles. Il arrive aussi qu'il élise en quelque sorte domicile dans le corps du possédé, qu'il devienne son Zanahary, son Esprit familier. Celui-ci fait en ce cas profession d'*ombiasy*.

Le rite préliminaire à toute cérémonie, soit du tromba, soit du salamanga, c'est la consultation d'un mpisikidy. Celui-ci doit déterminer, par l'examen des graines fatidiques s'il s'agit d'une maladie ordinaire, curable par un ody quelconque, ou s'il y a possession par un esprit ancestral. En ce dernier cas, on annonce au clan le tromba ou le salamanga.

Le rite se divise en trois parties essentielles, qu'on peut ranger sous ces trois rubriques : préparation du sujet, manifestation de l'Esprit, purification du malade et des assistants. Les détails de la cérémonie varient beaucoup selon les régions et même selon les clans.

La préparation du sujet se fait par la claustration dans la case et souvent dans un lit spécial dressé à cet effet. Le soir, les gens du clan se réunissent, se pressent autour du malade, font brûler autour de lui l'encens malgache, dont les vapeurs entêtent, râpent sur des tambours ou soufflent dans des conques, chantent en battant des mains. Quelquefois on recourt à de véritables procédés magnétiques, par exemple on fait fixer au sujet un miroir sur lequel on a tracé une raie de terre blanche. Quand le malade est suffisamment excité, on fixe le jour de la cérémonie principale : tous les moyens déjà employés sont mis en œuvre pour faire entrer en transe le patient ; celui-ci se lève, tourne, danse, vire, et finit soit par tomber dans le sommeil hypnotique,

soit par se trouver dans un état tel qu'il n'est plus littéralement en possession de lui-même et que l'Esprit ancestral se manifeste aux assistants par son entremise. C'est ensuite la troisième phase de la cérémonie, celle de la purification ; le rite essentiel consiste dans un bain, ou dans une lustration avec de l'eau sacrée ou avec de l'hydromel ; on se débarrasse ainsi de l'esprit, soit qu'on le chasse définitivement du corps du malade, soit qu'on le force à se manifester et à parler, ce qui le rend inoffensif, puisqu'on possède alors les moyens de l'apaiser.

Pour illustrer ces idées générales, je décrirai deux cérémonies, celle du Salamanga, en usage dans la plupart des clans Betsileo, et celle du Tromba (1) proprement sakalava. La principale différence entre les deux rites, c'est que dans le Salamanga, l'esprit ancestral demeure anonyme, et l'acte essentiel de la cérémonie est le troisième, au cours duquel on purifie le malade en expulsant l'esprit. Au contraire, dans le Tromba, il s'agit surtout de faire parler l'Esprit, de lui faire dire son nom, son origine et ses volontés. C'est donc l'entrée en transe du sujet et les paroles qu'il prononce au nom de l'Esprit, qui sont les moments importants du rite. D'autre part, les Esprits dits *tromba*, seigneurs de beaucoup plus d'importance que les anonymes *salamanga*, sont généralement des âmes de rois célèbres : c'est un honneur et souvent un profit que d'en être possédé ; aussi le *tromba* est contagieux, se répand d'individu à individu et de village à village, comme on le verra tout à l'heure. J'ajoute que les noms de ces cérémonies, Salamanga, Bilo, Tromba, Imanenjana, s'appliquent tantôt à la maladie dont ils sont la manifestation, tantôt à l'Esprit cause de cette maladie, ou encore au patient lui-même, ou enfin à l'ensemble de la cérémonie. Les malades sont neuf fois sur dix des femmes.

*
* *

SALAMANGA (2)

Les gens sujets au Salamanga dans le Betsileo, sont appelés *mararindolo*, c'est-à-dire malades du fait des *lolo* ou âmes des morts. L'ombiasy après avoir consulté le sikidy, indique s'il faut ou non faire le *salamanga*.

S'il l'ordonne, on procède à tous les préparatifs. On désigne d'abord un certain nombre de personnes qu'on peut appeler les figurants de la cérémonie : la « mère-du-Salamanga » (renintsalamanga), qui ne le quitte plus, — les Karanjaha, ou Karanjahana, ou accompagnateurs du malade, chargés quand il sort, de porter devant lui les objets sacrés, — les mpahandro, cuisiniers, et mpampihinana, nourrisseurs, qu'on appelle aussi parfois les esclaves du salamanga, — les mpanao fanafody, qui

(1) Le *Tromba* sakalava a été étudié dans une monographie de H. Russillon ; Un culte dynastique avec évocation des morts chez les Sakalava ; les *Tromba* ; — introduction par R. Allier. — A. Picard, édit., Paris ; — un vol. in-16, 195 p.

(2) Renseignements recueillis dans les régions de Fanjakana, d'Andranovorivato et de Fitampito, province de Fianarantsoa, pour ce qui regarde les Betsileo et les Bara, et dans la région de Iamborano, province de Farafangana, pour ce qui regarde les Tanala.

préparent les amulettes et les remèdes rituels, — les mpanasatongotra, chargés de laver les pieds, — enfin les Bara et les Taimoro, qui ont mission d'aller dans le voisinage recueillir les offrandes.

Ensuite on nettoie la case et on prépare le lit spécial du malade, appelé *riha*. Il est fait avec des bois particuliers et suspendu un peu au-dessus de terre, au milieu de la case, contre le pilier central. Le foyer est monté un peu plus haut que d'ordinaire, pour faire cuire les repas du Salamanga. Dans un coin, à l'est de la case, on suspend les ornements et les amulettes, soit à une tige de bananier, soit à une sorte de fourche en fer plantée en terre.

Pendant huit jours le Salamanga reste couché. Les figurants font pour lui leur service, et, tous les soirs, les gens et surtout les femmes se réunissent en grand nombre dans la case, chantent les chants rituels en battant des mains, on frappe sur les tambours, on souffle dans les conques, on brûle dans des cupules de terre la résine parfumée de l'arbre ramy, et on incite ainsi le malade à l'enthousiasme qui sera le prélude de sa danse et de sa délivrance. En même temps, l'ombiasy invoque les ancêtres et les esprits. Au bout d'une semaine, il indique le jour faste, ordinairement un mardi, un vendredi ou un samedi, où sortira le salamanga. Ce jour-là on revêt le malade de tous ses ornements : chez les Betsileo du Sud par exemple, il porte sur les reins un salaka blanc dont les deux bouts tombent jusqu'à terre, pas de lamba, un bonnet en sparterie à deux pointes, enveloppé d'une étoffe rouge qui pend par derrière. Il tient un bouclier carré en sparterie, tressé en dessins blancs et rouges et une longue canne ornée de sculptures, ou portant à son extrémité soit des clochettes, soit une chaîne en argent, soit encore une petite boîte ou une cavité creusée dans le bois et destinée à contenir des ody. Les figurants entourent le malade, traînant des images en bois de chiens et de sangliers, attachés avec des cordes, ou portant des troncs de bananiers ou des cannes à sucre, ou encore de minuscules corbeilles tressées contenant les amulettes et suspendues à des tridents en fer. De nouveau, on fait fumer l'encens, on chante, on joue des instruments de musique, et l'ombiasy, invoquant les ancêtres, incite le salamanga à danser. Après toute cette préparation, celui-ci s'exécute, il danse, d'un rythme de plus en plus accéléré, et il entre en état d'enthousiasme. Tous les détails de cette cérémonie, je le répète, varient d'ailleurs beaucoup selon les régions et les clans.

Le salamanga sort ensuite de sa case, et, toujours dansant, se rend jusqu'à l'endroit où doit avoir lieu la cérémonie du bain. C'est généralement une cascade, un rapide, ou un fort courant avec des remous. Au bord de l'eau, les Betsileo préparent d'ordinaire une petite maisonnette en branches sèches recouvertes de chaume. Le Salamanga y entre et on y met le feu. Il y reste le plus longtemps possible, et, quand elle est près d'être consumée, il en sort pour se précipiter dans l'eau. Les figurants l'y attendent et le plongent complètement dans l'eau à plusieurs reprises, trois ou six fois, d'abord en amont, puis en aval. Ensuite, le *renintsalamanga* le lave des pieds à la tête. On retourne au village avec la même pompe, le salamanga toujours dansant. Certains clans accomplissent aussi des rites au parc à bœufs, avant et après le bain.

Souvent enfin, on conduit le malade à une montagne sacrée, on immole un bœuf, un mouton ou un coq pour le saodrazana ou remerciement aux ancêtres. On oint le malade et les assistants avec le premier sang de la victime ; puis, tous jettent sur le salamanga du sable dont ils se sont préalablement munis.

Quand le possédé a des dispositions pour devenir un ombiasy et qu'il a étudié le sikidy, c'est ce jour-là qu'on le consacre. Pour cela, on plante huit tiges de bananiers en cercle, et on les relie par une liane. Le salamanga se tient à l'intérieur. L'ombiasy officiant fait les rites du *saodrazana* et du *sandy*, que le néophyte recommence, tourné vers le nord, un couteau à la main. Quand il a fini, il tranche la liane reliant les bananiers, et il fait de même vers l'est, puis vers l'ouest. Il sort enfin des bananiers dans la direction de l'Est, c'est-à-dire du côté consacré aux ancêtres et aux esprits. On appelle cette cérémonie le rite de « l'ombiasy qui franchit la liane ». ([1]).

*
* *

TROMBA

Le *Tromba*, chez les Sakalava, c'est l'esprit d'un ancêtre qui s'empare d'un vivant. Cette maladie se manifeste surtout chez les femmes. Elle a des symptômes très divers, mais se révèle surtout par de la fièvre, des étourdissements, des maux de tête. On dit en ce cas que le patient a été frappé par un lolo (voatefadolo), et on consulte un devin qui décide s'il y a lieu ou non de faire le tromba.

La cérémonie est vite préparée. La malade a seule un siège, caisse couverte d'un lamba, chaise, ou une simple natte pour s'étendre. Quant aux assistants, ils ne doivent pas s'asseoir. Les instruments du culte sont des assiettes blanches contenant de l'eau, de la terre blanche, des chaînes ou des bracelets d'argent, des pièces d'argent ou d'or, offrandes pour l'esprit. Il y a aussi une coupe de terre avec de la résine de ramy, et des vêtements rituels préparés pour le moment où la malade entrera en transe. Des bouteilles en nombre variable, quelquefois jusqu'à quatorze (deux fois sept dans le langage du tromba) contiennent de l'hydromel et du rhum. Les assistants, surtout des femmes, se réunissent en grand nombre dans la case ; on frappe sur des instruments de musique, des tambours, quelquefois même sur des bidons de pétrole vides, on fait monter autour du malade la fumée de l'encens malgache, et on chante, en battant des mains, le chant rituel du tromba (antsatromba) ([2]). Alors le possédé se dépouille de tous ses vêtements et en échange ne garde sur lui qu'une étoffe rouge préparée d'avance ; c'est un salaka ou une tunique ou un lamba, porté par les malades sans distinction de sexe. Si la personne malade est une femme, elle a soin de défaire ses tresses. Puis elle entre en transe et se met à danser. C'est alors l'habituel spectacle de la prise de possession par l'esprit, déjà décrit plusieurs fois. Quand il appert que l'ancêtre va parler par la bouche de la patiente, l'un des assistants interroge :

— Salut ! Seigneur ! Je lèche la plante de tes pieds ! Parle, ô roi ! Car voici longtemps que nous restons vainement à attendre dans la case.

Le tromba répond par la bouche de la possédée :

— Je n'ai pas à parler ; je viens répondre à votre invocation.

— Salut ! Seigneur ! Je lèche la plante de tes pieds ; Nous t'invoquons, pour que tu nous accordes ce que nous demandons !

---

(1) *Ombiasa midika vahy.*

(2) M. Russillon, dans la monographie citée plus haut, a réuni un certain nombre de ces chants (pp. 147 à 158).

L'Esprit dit son nom ; c'est généralement le nom d'un ancêtre royal. On sait alors à quelle catégorie de tromba il appartient, on lui demande ce qu'il n'aime pas, c'est-à-dire ses interdictions ou fady. Si le tromba tarde à se manifester, on l'appelle avec instance, on l'injurie même, ce qui le vexe et l'incite à se nommer. Dès qu'il a dit son nom, il cesse d'être dangereux et devient au contraire un Esprit bienfaisant. La femme possédée verse de l'hydromel sur sa tête et boit du toaka. Chaque assistant s'approche, les mains étendues au-dessus de l'endroit où brûle l'encens et demande au tromba ce qu'il désire. Le malade prend dans un bol ou une assiette préparée d'avance de la terre blanche mêlée à du miel, et avec ce *fanalabe* trace les marques rituelles sur le visage des assistants (une raie du bout du nez au sommet du front, et deux ronds sur les tempes ; ces deux derniers signes sont employés surtout quand il s'agit d'un tromba contagieux). Souvent aussi, quand on craint des maladies contagieuses, on met autour du cou des assistants un rameau de fanivagna suspendu à un lien. La terre blanche, avec laquelle on fait les marques rituelles, purifie les assistants, particulièrement ceux qui sont possédés par des *lolo* ou ensorcelés par des ampamorika.

La femme possédée prend de l'eau consacrée dans un bol ou dans une assiette, elle en verse sur la tête des femmes présentes, et quelques-unes de celles-ci sont à leur tour prises du tromba.

Ensuite les assistants viennent demander au tromba ce qu'ils désirent. Un malade par exemple dit :

— Salut ! Seigneur. Je lèche la plante de tes pieds ! Je suis malade : je t'invoque pour que tu me donnes l'amulette qui peut guérir (ody mahajanga), toi qui es un Zanahary !

En échange, il promet des offrandes, bœuf, mouton, coq, lamba, rhum, bijoux, argent monnayé. Ces présents sont apportés à la femme possédée qui les conserve pour les présenter au tromba à la cérémonie suivante.

Tous ces rites durent en général une journée entière. Avant de disparaître, le tromba, par la bouche de la personne possédée, fait un kabary, annonce l'avenir, prédit les malheurs qui frapperont le clan, les rites propitiatoires par lesquels il sera possible de les éviter.

On invoque les tromba à la nouvelle lune : le lundi, le mardi, le vendredi et le samedi sont particulièrement favorables. Le mercredi, le jeudi et le dimanche sont au contraire néfastes.

On a vu que les tromba sont en général, mais non nécessairement des esprits royaux. Ils appartiennent d'ailleurs à des catégories très diverses, connues des devins, et dont voici les principales : les Zanahary, ou âmes royales ; parmi elles il faut citer les plus anciens rois connus de la tradition sakalava, Andriamaizimbe, Andrianalimbe, Andriamandazoala, Andriamisara, Andriandahifotsy, Andriamandisoarivo, Andrianamboniarivo, etc.

les Antambongo, ou âmes venant du pays d'Ambongo ;

les Zafinimena, les Zafinifotsy, les Ndremarofaly, les Ndremaharo, etc. ;

les Marovavy et les Marolahy, noms donnés aux âmes féminines ou masculines des Sakalava habitant au nord de Majunga ;

les Antalaotsy, ou âmes des Arabes qui colonisèrent jadis la côte nord-ouest de Madagascar ;

les Anjakamanenga, âmes malfaisantes et redoutables :

les Jiriky, âmes des brigands ; ces deux dernières espèces se manifestent plutôt chez les hommes que chez les femmes ;

les Kalanoro, petits personnages plus ou moins mythiques habitant les forêts et les grottes, pouvant vivre plus de cent cinquante années ; ces Kalanoro sont eux-mêmes possédés d'ordinaire par un tromba royal qu'ils peuvent transmettre à un homme ou à une femme.

Souvent ces tromba se suscitent et s'appellent les uns les autres. Quand un d'entre eux a paru, d'autres se manifestent et possèdent d'autres assistants. Si par exemple le premier tromba est un zanahary, il appelle chez les femmes présentes un certain nombre de ses marovavy ou suivantes. De même la marovavy suscite d'autres marovavy, l'Antambongo d'autres Antambongo. Antambongo et Marovavy se détestent : lorsqu'il y a un tromba d'une de ces catégories, ceux de l'autre ne veulent plus se manifester. Les âmes des Jiriky, elles aussi, n'apparaissent guère seules. Plusieurs femmes ou hommes se révèlent souvent en qualité de tromba, au cours d'une cérémonie, après qu'est entré en état d'enthousiasme le malade pour qui les rites sont accomplis. Cette espèce de folie religieuse gagne parfois un grand nombre de personnes ; c'est une véritable contagion mystique, qui se propage non seulement d'une personne à l'autre pendant la célébration du tromba (1), mais aussi de village à village. Parfois, des régions entières sont contaminées, soit à l'occasion de la célébration de certaines fêtes, comme par exemple le culte des Andriamanitra efadahy, les quatre premiers rois de la tradition sakalava, soit même sans raison apparente : alors l'épidémie gagne de proche en proche, s'atténue dans un district et s'étend dans les régions voisines. Il ne faut donc pas s'étonner que le tromba, qui est d'origine sakalava, se soit répandu chez tous les peuples de la côte, particulièrement chez tous les Betsimisaraka de l'est et chez les populations de race métissée, mélange de Merina, de Betsileo, de Sihanaka, habitant aujourd'hui l'hinterland sakalava. Entre 1907 et 1912, le tromba fut fort à la mode : il sévissait dans toutes les régions côtières avec une intensité d'autant plus grande que ces rites étaient l'occasion de beuveries fréquemment répétées. L'Administration dut intervenir et dans plusieurs districts interdire les tromba.

Une épidémie du même genre sévit jadis en Imerina au temps de l'ancienne royauté Houve, sous Radama II, exactement en 1863 et 1864. Elle a été assez fréquemment décrite (2). Au commencement de 1863, le bruit courut à Tananarive que l'âme de Ranavalona I, mécontente des nouveautés introduites par Radama II, s'était mise en route pour venir à Tananarive et remettre en honneur les coutumes des ancêtres. L'Esprit de la vieille reine, accompagné d'une foule d'autres Esprits, cheminait à travers le Betsileo, et dans les villages les vivants entraient en transe et se croyaient réquisitionnés pour accompagner le cortège royal. Le 26 Mars, un certain nombre de ces visionnaires entrèrent à Tananarive, dansant dans les rues. La contagion gagna bientôt un grand nombre de personnes, et jusqu'à la mort de Radama, on rencontrait à chaque instant ces convulsionnaires, à qui on avait donné le nom de Ramanenjana (3).

(1) Nombreux exemples dans Russillon, op. cit., pages 81 à 87, 93, 94.

(2) Antananarivo Annual, VI, pp. 19 à 27 ; — Abinal et la Vaissière ; vingt ans à Madagascar, p. 22-235 ; — Malzac, Hist. du Royaume Hova, pp. 342 à 346.

(3) *Manenjana*, de *henjana*, raidi, tendu, c'est-à-dire ceux qui ont les muscles raidis, qui dansent avec des contorsions.

Ils dansaient à travers les rues, portant des cannes à sucre ou des tiges de bananiers, et ce détail n'est pas sans faire penser aux Salamanga du Betsileo. Or c'est précisément du Betsileo qu'était parti le mouvement. Quand Rasoherina succéda à Radama, elle condamna aux fers tous les Ramanenjana. Ceux-ci furent aussitôt cachés ou enfermés par leurs parents et l'épidémie prit fin.

En résumé, *Salamanga* des Betsileo, *Ramanenjana* des Imériniens, *Tromba* individuel ou épidémique des Sakalava et des Betsimisaraka, *Bilo* des Bara, *Menabe*, etc, sont des manifestations analogues du culte des ancêtres, et particulièrement des ancêtres royaux. Tous ces rites ont pour point de départ une possession des vivants par les morts ; ils tendent à forcer les Esprits à révéler leur nom et à cesser par conséquent de faire du mal ; au contraire, s'ils sont puissants, ils expriment leurs désirs ou leurs volontés par la bouche de ceux qu'ils oppressent, et viennent ainsi en aide à leurs descendants ou à leurs anciens sujets. La possession peut même provenir de morts tout à fait étrangers au clan ou à la tribu, de rois sakalava, quand il s'agit d'Imériniens, ou de rois imériniens, quand il s'agit de gens de la côte : nous parvenons à l'ultime développement du culte des Ancêtres, devenus les dieux, non seulement de leurs descendants, mais des Malgaches en général. Andrianalimbe, Andriamiasara, Andriamandisoarivo, Andrianjaka, Andrianampoinimerina, Ranavalona sont placés ainsi au même degré que les Zanahary immémoriaux, dont on a oublié les noms.

* * *

CONCLUSIONS

Nous voici parvenus au terme de cette étude qui nous a menés des morts et des ancêtres aux dieux anonymes. Ancêtres et dieux se confondent. Dès le moment où l'homme sort de la vie par les maléfices d'un sorcier ou par la volonté des Zanahary, « il part pour devenir dieu » *lasanko Andriamanitra*, selon l'expression populaire ancienne. Grands-pères paternels ou maternels, dont on se rappelle les visages et les actes humains, aïeux lointains dont on n'a conservé que les noms, et quelquefois la geste embellie par la tradition, ancêtres crépusculaires dont les noms mêmes sont perdus, et qu'on réunit sous les vagues appellations de *razana* et de *fahasivy*, *d'Andriamanitra* et de *Zanahary*, Seigneur-Parfumés, c'est-à-dire morts en odeur de sainteté, incorruptibles et immortels comme les Olympiens, ou Seigneurs-Procréateurs de la race, pères des générations, tous sont les dieux des Malgaches, bienfaisants pour la plupart, dispensateurs des biens, protecteurs contre les fléaux et les maladies, exigeant sans cesse des offrandes et des sacrifices.

Quelquefois ils sont hostiles et malfaisants. Ils se manifestent par des maladies ou suscitent des embarras et des malheurs ; ils enlèvent, en passant la vie, le *souffle* d'un homme ou d'un animal. Il faut alors les apaiser, acheter leur clémence par des sacrifices.

Ils ont droit à un culte : leurs descendants, chaque fois qu'ils ont besoin d'une aide, ou qu'ils commencent quelque entreprise, ou qu'ils veulent marquer quelque acte important de leur vie, doivent s'adresser à eux. Je n'ai passé en revue

que les croyances et les rites se rapportant directement au culte des ancêtres, mais on pourrait aisément élargir le cadre de cette étude, et y faire rentrer, sans en changer le titre, tous les actes de la vie sociale et religieuse des Malgaches païens. Ils n'est pas une légende où les ancêtres-dieux n'apparaissent, pas une prière où ils ne soient nommés, pas une cérémonie où ils ne soient conviés.

C'est eux qui donnent la vertu efficace aux amulettes de toutes sortes tirées des plantes et qui tiennent une place si importante dans la vie des indigènes : l'Esprit des ancêtres réside dans les arbres auxquels on emprunte les éléments essentiels des *ody* et des *sampy* ; et les morts ou les *Zanahary* viennent révéler aux vivants, par le rêve ou l' « obsession », les talismans à employer dans chaque circonstance (1).

On retrouve le culte des Ancêtres dans tous les rites de la famille et du clan, dans tous les rites de la vie humaine, de la vie sociale, des travaux et des cultures. On a vu précédemment que les Ancêtres rendaient fécondes les femmes et parfois venaient pour ainsi dire se réincarner dans leurs descendants. C'est aussi sous leurs auspices qu'a lieu l'accouchement, l'apparition de l'enfant dans le clan, la première coupe de ses cheveux, la cérémonie solennelle de la circoncision. C'est eux qui président au mariage pour assurer la perpétuité de la race, eux enfin qui, lorsque l'heure est venue, rappellent à eux leurs descendants et les accueillent dans le monde mystérieux des Morts. Ils collaborent à tous les travaux de la famille : on les appelle quand on prépare la rizière, quand on l'ensemence ; on leur confie le soin de la protéger, par la vertu des amulettes, contre les intempéries et les déprédations : au moment de la récolte, on les invoque une fois de plus pour leur en offrir les prémices : on suspend la première gerbe dans le coin qui leur est consacré et on dépose pour eux, sur une étagère, le premier riz cuit pour l'alimentation de la famille. Chaque fois qu'on entreprend quelque chose, on a recours à eux, soit qu'on accomplisse un voyage, qu'on construise une case, un parc à bœufs, un tombeau, ou qu'on mette un nouveau village sous leur protection. Aucun rite de la vie sociale n'a lieu sans qu'ils y soient mêlés : alliance du sang, serments, ordalies, conventions entre clans, etc.

En un mot, les Ancêtres président à toutes les cérémonies et leur culte est vraiment le substrat de l'ancienne religion malgache.

(1) J'ai publié dans la deuxième série du Bull. de l'Académie malgache une étude aussi complète que possible des ody et des sampy : Ch. Renel. — Les Amulettes Malgaches, 1 vol. in-4 de 257 pages, illustré de 17 planches hors texte et d'une carte. — Tananarive, Imprimerie Officielle, 1919.

TEXTES

ET

DOCUMENTS

TEXTES ET DOCUMENTS

1

RAPPEL DE L'AME ABSENTE (Fampodianambiroa)

MERINA ET BETSILEO

L'âme, pendant la vie, peut quitter le corps de l'homme, généralement par l'effet des maléfices ou des amulettes d'un sorcier. C'est le plus souvent l'*ambiroa* (1) ou l'*aloka* (ombre) (2) qui est ainsi enlevée à un homme vivant. Le sorcier auteur du maléfice cache l'*âme* volée soit dans une vallée écartée, soit dans un rocher, un trou, ou même dans un tombeau. La personne privée d'âme (3) maigrit, devient maladive et souffreteuse. Le devin consulté révèle par le sikidy si l'âme est partie et quel jour il convient de la faire revenir, de la reprendre (4).

Le malade est couché dans un bon lit, dans une chambre chaude et on le suralimente un certain nombre de jours. Le moment de la cérémonie arrivé, le sorcier frappe doucement la tête du malade avec une amulette préparée pour la circonstance, lui fait boire un remède sanctifié par la même amulette, et prononce la formule rituelle :

— Reviens, reviens, reviens avec ton aînée, car tu as froid ; reviens, soit qu'on t'ait mise dans un rocher, ou dans une vallée, ou dans un tombeau, ou dans un trou à riz. Reviens, approche-toi de ton aînée, car tu as froid !

On répète cette cérémonie jusqu'à ce que le malade engraisse et redevienne bien portant. On dit alors que son *ombre cadette* est revenue. Le sorcier reçoit en paiement la poule élevée près du malade, un lamba, une assiette blanche et une somme d'argent (5).

Les rites varient selon les régions et les clans. Aux environs de Tananarive, on prend de l'eau à une source qui ne se tarit jamais, du bois *mampody* (6), une feuille de nénuphar, une jeune pousse non encore éclatée de bananier, un mouton

---

(1) Pages 23, 30.
(2) Exactement la deuxième ombre appelée *zandry* (cadette).
(3) *Lasa aloka* ou *roso aloka*.
(4) *maka ambiroa, fakan' ambiroa*.
(5) Recueilli à Inanatonana, district de Betafo.
(6) *Mampody* signifie : « faire revenir ».

noir taché de blanc (*ondry vandana*), une bêche usée, un grand fuseau et un miroir. Le sorcier tourne le fuseau, en prononçant les paroles suivantes :

— Reviens, reviens, Ambiroa d'un tel, quand même tu aurais été foulé dans la boue ou enfermé dans un tombeau, ou entraîné au fil de l'eau, on t'appelle pour te faire revenir, car tes parents et tes amis n'acceptent pas d'être abandonnés par toi ; reviens, Ambiroa ; nous t'appelons avec le bois *mampody*, nous t'appelons avec le mouton tacheté, avec l'eau de la source qui ne tarit jamais, avec la feuille de nénuphar, avec le miroir.

Le miroir est placé dans une assiette en terre rouge et le malade s'y regarde. Le sorcier dit :

— Un tel est-il revenu !

Les assistants répondent :

— Oui, il est revenu.

Le malade boit alors de l'eau contenu dans l'assiette en terre rouge et qui a été préalablement sanctifiée avec le bois *mampody*. On immole le mouton tacheté : la moitié de la victime (côté gauche) est mangée par la famille, l'autre moitié (côté droit) est donnée au sorcier, ainsi que la bêche usée et une somme de 1 fr. 40.

Chez les Betsileo, la cérémonie de la reprise de l'âme (*fakan' ambiroa*) ne se fait que la nuit. On plante un tronc de bananier au coin des ancêtres, puis on baigne le malade dans de l'eau prise à une source vive ne tarissant jamais, on l'orne de perles et de colliers, et on le fait asseoir au pied du bananier. Dans une grande assiette en terre, on place de l'eau mêlée de toaka et on racle au dessus, pour la sanctifier, l'*ody* hazomanga. On fait beaucoup de vacarme autour du malade, musique, chants, battements de mains : il boit l'eau contenue dans l'assiette en terre. L'âme est alors censée revenir en lui (1).

2

ANDRIANJAKA CONQUIERT TANANARIVE SUR LES VAZIMBA (2)

« Andrianjaka se dirigea vers le sud pour prendre Alamanga (3) la Sainte, afin de s'y installer, et pour combattre les Vazimba qui y étaient établis... Il l'aborda et y monta par le coin correspondant au destin Alahamady de la terre (4) ; il y campa, car il y avait des Vazimba dans la ville d'Alamanga. Lorsqu'ils virent la fumée de feux nombreux, ils s'enfuirent abandonnant (la ville). Andrianjaka monta par le coin de prière de la montagne et il dit :

(1) Recueilli à Soatanana, région de Fanjakana, province de Fianarantsoa.
(2) Tantara ny Andriana, p. 237 sq.
(3) *Alamanga* ou la Forêt-bleue, ancien nom de Tananarive.
(4) Le coin nord-est.

— Il n'y en aura pas deux, mais je serai seul ! Et ce (lieu) de la montagne reçut le nom d'Ambohitsiroamanjaka (1).

Ensuite, lorsqu'il arriva à Ambatobe, il dit la formule du souhait, parce qu'il allait entrer dans la ville. Et c'est pourquoi ce lieu fut appelé Fidirana (2).

Puis il vit le maître de la Forêt, Zanamahazomby, quand il fut à l'endroit où se trouve le tombeau d'Andriampirokana ; et, prenant Antsahondra, il parvint au sommet d'Alamanga. Il coupa la forêt, fit faire des maisons et un Rova (3), puis fit la formule du souhait « pour être mille dans la ville » ! (4)... Quand Andrianjaka arriva à Tananarive, Andriampirokana était déjà mort et enterré, et ses deux fils se trouvaient encore à Fidirana : c'était Ratsimandafika et Andriambodilova, et aussi Zanamahazomby. Et Andrianjaka dit :

— J'habiterai ici ; prenez ce que je vous donne là-bas au nord, jusqu'à Manjakaray, Amboniloha et Anosiarivo ; le nord, là-bas, est à toi, Ratsimandafika !

Et il fit choisir Andriambodilova, qui prit Ambohimanarina :

— Là, au bord de l'eau, c'est ce que je veux pour faire vivre femme et enfants.

A Zanamahazo, il donna Ambohimanoro et Ambohitsorohitra... Andrianjaka s'empara de la montagne pour l'habiter : c'est pourquoi il les fit aller ailleurs. Quant au tombeau d'Andriampirokana, il ne fut pas déplacé ».

3

PRIÈRE ADRESSÉE AUX VAZIMBA, LORSQU'ON FAIT UN VŒU

(Vava atao amin' ny Vazimba raha mivoady)

MERINA, RÉGION DE TANANARIVE

S'il y a par exemple un malade, on met une offrande dans une assiette bien propre qu'on place dans le coin des Ancêtres, et on fait l'invocation suivante :

— Entendez ! Entendez ! Entendez ! Andriamanitra ! Andriananahary ! Entendez, tous les Vazimba sacrés ! On vous appelle, Andriamanitra ! On vous appelle, Andriananahary ! Et vous, Andriamanitra masculins, Andriamanitra féminins, Zanahary sacrés ! Le fils de l'homme est malade ; il vous supplie et vous demande pardon. Il y a beaucoup de sots, il y a nombre d'insensés. Ne vous attachez pas à la parole des

(1) La montagne où il n'y en a pas deux qui règnent.
(2) L'entrée.
(3) Palissade d'enceinte.
(4) *Ho arivo antanàna* ; jeu de mots sur le nom de Tananarive, qui signifie précisément « la ville des mille ».

sots, n'écoutez pas les dires des insensés, mais quiconque est coupable envers vous de faute ou de manquement, pardonnez-lui ! Nous vous présentons l'hommage, venez en face de nous, venez manger ensemble, venez prendre ici votre part, petite ou grande.

« On t'appelle, Dame Ramiaramasoandro, maîtresse des eaux de l'Ankaratra, sur la montagne de l'Ankaratra ! O les (Vazimba) au bord de l'Itasy, les (Vazimba) d'Ambohitrondrana, et tous vos compagnons qui n'ont pas été nommés, car c'est vous qui êtes les seconds après les Andriamanitra ! C'est vous l'eau qui devient des personnes !

« Le fils de l'homme est malade, il vous supplie et vous demande pardon. Il y a beaucoup de sots, il y a nombre d'insensés. Ne vous attachez pas à la parole des sots, n'écoutez pas les dires des insensés, mais quiconque est coupable envers vous de faute ou de manquement, pardonnez-lui ! Nous vous présentons l'hommage, venez en face de nous, venez manger ensemble, venez prendre ici votre part, petite ou grande.

« On vous appelle, Rafohy et Rangita, à Imerimanjaka ! Et toi, Andrianjaka au sommet de l'Andringitra ! et toi, Andrianerinerina à Manerinerina ! Et toi, Andriampandrana à Ampandrana, et tous vos compagnons qui n'ont pas été nommés, car c'est vous qui êtes les troisièmes après les Andriamanitra ! C'est vous les maîtres du fanjakana !

« Le fils de l'homme est malade ; il vous supplie et vous demande pardon. Il y a beaucoup de sots, il y a nombre d'insensés. Ne vous attachez pas à la parole des sots, n'écoutez pas les dires des insensés, mais quiconque est coupable envers vous de faute ou de manquement, pardonnez-lui ! Nous vous présentons l'hommage, venez en face de nous, venez manger ensemble, venez prendre ici votre part, petite ou grande !

« On t'appelle, Andriambodilova, au sommet d'Anosisoa, et toi, Dame Ranoro la Sainte, à Andranoro, et toi Andriantsimandafikarivo, à Ambohitriniarivo, et toi le Ranakandriana à Andranovato, et ceux qui sont à Ambatondradama, et tous vos compagnons qui n'ont pas été nommés, car c'est vous qui êtes les quatrièmes après les Andriamanitra ! C'est vous les maîtres de la sanctification !

« Il y a beaucoup d'imbéciles, il y nombre d'insensés. Ne vous attachez pas à la parole des sots, n'écoutez pas les dires des insensés, mais quiconque est coupable envers vous de faute ou de manquement, pardonnez-lui ! Nous vous présentons l'hommage, venez en face de nous, venez manger ensemble, venez prendre ici votre part, petite ou grande.

« On t'appelle, Dame Rasoabe, et toi, Dame Rasoamasay, vous les maîtresses de l'Orient, et toi, Andriamanalinarivo, maître du aud, et toi, Andriandahifotsy, à Mojanga, maître du Boina et du Menabe, et tous vos compagnons qui n'ont pas été nommés, car c'est vous qui êtes les cinquièmes après les Andriamanitra, c'est vous les maîtres des pays environnants !

« Le fils de l'homme est malade, il s'adresse à vous, il vous demande pardon ! Il y a beaucoup d'imbéciles, il y a nombre d'insensés. Ne vous attachez pas à la parole des sots, n'écoutez pas les dires des insensés, mais quiconque est coupable envers vous de faute ou de manquement, pardonnez-lui ! Nous vous présentons l'hommage, venez en face de nous, venez manger ensemble, venez prendre ici votre part, petite ou grande.

« Voici ce qui est à la disposition du fils de l'homme ! Il vous l'apporte pour vous sanctifier tous.

Mandrenesa ! mandrenesa, mandrenesa, Andriamanitra, Andriananahary, mandrenesa, ry vazimba masina rehetra !

Antsoina hianao, Andriamanitra, hianao Andriananahary, hianareo Andriamanidahy, hianareo Andriamanibavy, hianareo Zanahary masina, fa marary ny zanak' olombelona ka mangataka sy mifona aminareo. Be ny bado, maro ny adala, ka aza maka ny vavan' ny bado, aza mihaino ny tenin' ny adala, fa mamela izay meloka sy diso taminareo.

Ary manatitra ny haja izahay, ka avia manatrika, avia miaraka homana, avia maka ny anjara na kely na be. Antsoina hianao, Ramatoa Ramiaramasoandro, tompon' ny rano any Ankaratra, any antampon' Ankaratra, ny any amoron' Itasy, ny any Ambohitrondrana, sy ny namanareo tsy voatonona, fa izany hianareo no faharoa amin' Andriamanitra, izay rano no mody olona.

Marary ny zanak' olombelona, ka mangataka sy mifona aminareo. Be ny bado, maro ny adala, fa mamelà izay meloka sy diso taminareo.

Ary manatitra ny haja izahay, ka avia manatrika, avia miaraka homana, avia maka ny anjara na kely na be. Antsoina hianareo. Rafohy sy Rangita any Merimanjaka, hianao Andrianjaka any antampon' Andringitra, hianao Andrianerinerina any Manerinerina, hianao Andriampandrana any Ampandrana, sy ny namanareo rehetra tsy voatonona, fa izany hianareo no fahatelo amin' Andriamanitra, izay tompon' ny fanjakana.

Marary ny zanak' olombelona, ka mangataka sy mifona aminareo. Be ny bado, maro ny adala, ka aza maka ny vavan' ny bado, aza mihaino ny tenin' ny adala, fa mamela izay meloka sy diso taminareo.

Ary manatitra ny haja izahay, ka avia manatrika, avia miaraka homana, avia maka ny anjara na kely eto na be. Antsoina hianao Andriambodilova ao antampon' Anosisoa, hianao Ramatoa Ranoromasina any Andranoro, hianao Andriantsimandafikarivo ao Ambohitriniarivo, hianao Ranakandriana ao Andranovato, ny any Ambatondradama, sy ny namanareo rehetra tsy voatonona, fa izany hianareo no fahefatra amin' Andriamanitra, izay tompon' ny fahamasinana.

Marary ny zanak' olombelona, ka mangataka sy mifona aminareo. Be ny bado, maro ny adala, ka aza maka ny vavan' ny bado, aza mihaino ny tenin' ny adala, fa mamelà izay meloka sy diso taminareo.

Manatitra ny haja izahay, ka avia manatrika, avia miaraka homana, avia maka ny anjara na kely na be. Antsoina hianao Ramatoa Rasoabe, sy hianao Ramatoa Rasoamasy, izay tompon' ny tapany atsinanana, hianao Andriamanalinarivo, tompon' ny ilany atsimo, sy ny namanareo rehetra tsy voatonona eto, fa izany hianareo no fahadimy amin' Andriamanitra, izay tompon' ny manodidina.

Marary ny zanak' olombelona, ka mangataka sy mifona aminareo. Be ny bado, maro ny adala, ka aza maka ny vavan' ny bado, aza mihaino ny tenin' ny adala, fa mamelà izay meloka sy diso taminareo.

Ary manatitra ny haja izahay, ka avia manatrika, avia miaraka homana, avia, maka ny anjara na kely eto na be.

Ireo no vato eran-tanan' ny zanak' olombelona, ka entina manasina anareo mianakavy.

4

INVOCATION AUX VAZIMBA

MERINA. — SOAVINIMERINA, DISTRICT D'AMBOHIDRATRIMO

Nous vous appelons, Vazimba de père, Vazimba de mère, vous qui êtes les maîtres de la terre, les maîtres du ciel, vous les maîtres de l'eau, les maîtres de la forêt verte, vous les Vazimba, qui êtes les maîtres des pierres plates, et les Razakandriana maîtres de la brousse touffue, ô Razaizay, Rakelilavavolo, Rahiaka, Raboriboaka, Ramanitranala, venez en courant, venez vite, venez en face de nous pour que nous vous adressions nos prières jour et nuit, car nous sommes venus avec notre famille pour vous sanctifier. Aussi la prière que nous faisons ici nous apportera bien et propitiation, Andriamanitra, Andriananahary, ô sainteté des Vazimba et des Ranakandriana.

Antsoina hianao, Vazimba ray, Vazimba reny, izay tompon' ny tany tompon' ny lanitra, izay tompon' ny rano, tompon' ny alamaitso ; izay Vazimba tompon' ny vato fisaka sy Ranakandriana tompon' ny lobolobo ; ry Razaizay, Rakelilavavolo, Rahiaka, Raboriboaka, Ramanitranala, avia mihazakazaka sy midodododo, avia fa tonga izahay mianakavy hanasina anareo. Ka dia vavaka ataonay etoana dia hahasoa hahatsara, e Andriamanitra, e Andriananahary, e hasin' ny Vazimba sy ny Ranakandriana.

5

INVOCATION AUX VAZIMBA

MERINA. — AMPAHIMANGA, DISTRICT D'AMBOHIDRATRIMO

C'est à vous que nous adresserons nos prières, à vous qui êtes vazimba de père, vazimba de mère, ô sainteté de la Terre, sainteté du ciel, ô sainteté des 12 montagnes ! Rakalampona, Rakelilavavolo, Ramaitsoakanjo, Rahalozavatra, Ratsihitavatana, Ratsaramanoloana, ceux de l'Ankaratra, ceux de l'Andringitra, ceux d'Ikavontahy, ceux de Bongolava, ceux d'Andrarakasina. Nous vous demandons d'être en bonne santé, ô terre, ô Andriamanitra masculins, Andriamanitra féminins ! Ecoutez, sainteté, ô quatre points cardinaux de la terre, ô huit angles de la terre,

ô Vazimba de père, vazimba de mère, ceux d'Ambohimirandrana, ceux de Felambato, ceux de Midongy, ceux d'Ambohitrakoholahy, ceux de Tsiafajavona, ceux de Tsiafakafo, ceux de Votovorona ! Nous appelons Ratrehatrehavola, Ratsotsorabolamena, Randriamisezavola, qui habitent la maison de pierre, la maison de falafa, car c'est vous les ancêtres des Vazimba, les Zanahary qui marchent au dessus de notre tête.

Je viens faire pour vous le sanatry, j'apporte le doux, j'apporte le miel, j'apporte le bon, j'apporte le propice, j'apporte le coq rouge, j'apporte la graisse odorante acceptez pour la femme, acceptez pour l'enfant, qu'il n'y ait ni maladie ni malaise, ceux d'ici seront guéris aujourd'hui, ceux de là-bas seront guéris demain : venez, Rahalozavatra et Ratofatofa, venez en notre présence, car nous apportons pour vous les offrandes.

Hivavahana hianareo, ry vazimba ray, ry vazimba reny, sy hasintany, hasindanitra, ry hasin' ny tendrombohitra roa ambin' ny folo, Rakalampona, Rakelilavavolo, Ramaitsoakanjo, Rahalozavatra, Ratsihitavatana, Ratsaramanolana, ny any Ankaratra, ny any Andringitra, ny any Ikavontahy, ny any Bongolava, ny any Andrarakasina. Mangataka izahay mba ho salama, ry tany masina, ry Andriamanidahy, Andriamanibavy, mandrenesa ry lafintany efatra, ry zorontany valo, ry vazimba ray, vazimba reny, ny any Ambohimirandrana, ny any Felambato, ny any Midongy, ny any Ambohitrakolahy, ny any Tsiafajavona, ny any Tsiafakafo, ny any Votovorona. Miantso an-dRatrehatrehavola, Ratsotsorabolamena, Randriamisezavola, monina andrano vato, andranofalafa, fa hianareo no razambazimba, Zanahary mitety ambony loha. Avy manatry anareo, mitondra ny mamy, mitondra ny tantely, mitondra ny tsara, mitondra ny soa, mitondra ny akoholahy mena, mitondra ny jabora manitra, ka raiso ho ambady, raiso ho an-janaka, ka aza mankarary, aza mampahory ny aty ho sitrana anio, ny any ho sitrana ampitso, avia Rahalozavatra sy Ratofatofa, avia manatrika, fa mitondra ny fanatitra ho anareo izahay.

6

DEMANDE D'ENFANTS (Fangatahan-jaza)

MERINA. — MIANTSO, DISTRICT D'ANKAZOBE

O Vazimba saint, je suis venue à cette pierre sainte où tu es, pour te demander un enfant ; si j'ai un descendant, je t'apporterai ce que je voue (mouton, coq, graisse, etc.) Ecoutez de votre ouïe, écoutez de vos oreilles, Vazimba de pères, Vazimba de mères, qui habitez dans les contrées lointaines, sur les pentes des collines, sur les versants des hauts lieux, venez en notre présence, venez devant nous, ô Andria-

manitra, ô Andriananahary, ô les ancêtres, ô la sainteté d'Ambohimanga et de Tananarive, ô la sainteté des 12 collines qui ont sanctifié les Rois, ô la sainteté d'Ambohimanambola, la sainteté d'Ambondrombe, la sainteté d'Andriambodilova, la sainteté de Ranoro, et ceux qui sont à Farahantsana ! Que votre ouïe entende ! que vos oreilles écoutent ! C'est ma bouche qui parle, ce sont mes oreilles qui entendent, ce sont mes yeux qui voient et mes mains qui te palpent, ô pierre sainte !

(La femme qui demande un enfant passe à ce moment ses mains sur la pierre et les porte ensuite sur son ventre, puis elle dit encore) :

— Je te demande, toi qui es vazimba de père, vazimba de mère, d'avoir un garçon, d'avoir une fille. O vazimba de père, vazimba de mère, toi qui es un saint Andriamanitra, qui es maître de la terre, puisse ma demande être exaucée, puissé-je avoir un garçon et une fille ! »

Ry Vazimba masina, tonga amin' ity vatomasinao ity aho, mba hangatajaza aminao, ka raha manan-janaka aho dia hanatitra voady. Koa dia mihainoa sofina, mandrenesa tadiny izay vazimba ray, vazimba reny, monina any lavitra any, any ambadiky ny bonga, any ankoatry ny avo, avia manatrika, avia manoloana izao. Eny Andriamanitra, eny Andriananahary, eny ry razana, eny ry hasin' Ambohimanga sy Antananarivo, sy ny hasin' ny bonga roa ambin' ny folo, izay nahamasina ny Andriamanjaka, ny hasin' Ambohimanambola, ny hasin' Ambondrombe, ny hasin' Andriambodilova, ny hasin' Andranoro, ary ny eny Farahantsana, mandrenesa sofina, mitania tadiny, ny vavako no miteny, ny sofiko no mihaino, ny masoko no mijery ny tanako no misafo anao, vato masina ity !

(Dia safoiny ny vato amin' izay asafony ny kibony ny tanany).

Mangataka anao, Vazimba ray, Vazimba reny, aho, mba hanan-jazalahy, hanan-jazavavy, ry vazimba reny, izay Andriamanitra masina, izay tompon' ny tany, enga anie ka mba hotanteraka ny fangatahako ka hanan-jazalahy sy zazavavy aho.

7

INVOCATION AUX ZANAHARY ET AUX ANCÊTRES

SIHANAKA. — ANKAZOTSARAVOLO, DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA

Je t'appelle, Andriamanitra, je t'appelle, Zanahary, ainsi que les branches des deux côtés de la parenté (1), pour demander le propice, pour demander le bien, (j'appelle tous) ceux à qui convient le même sacrifice, le même riz à manger, ceux des

(1) C'est-à-dire les ancêtres du côté du père et les ancêtres du côté de la mère.

bords de la Sasarotra, ceux des bords de la Mananamontana. Ce sont gens qui ont les mêmes affaires, le même sacrifice. On t'appelle, Radrianady : si on t'offre le cuit, tu ne peux venir à bout de le manger ; si on t'offre le cru, tu ne peux le faire cuire ; viens voir (notre fête), viens y assister ! Viens, Rambarakoinona, on entend le frôlement de ta marche, mais quand on se retourne, on ne te voit pas ; viens pour le propice, viens pour le bien, approche-toi de notre sacrifice ! Viens, Ratomarafefy, nous protéger contre le malheur, nous protéger contre l'infortune, viens assister à notre sacrifice ! Viens, Ratomoeramanana ! Voilà pour avoir de l'argent, voilà pour avoir la richesse : le seuil de sa porte est haut, le pilier qui soutient sa case est couvert de suie, le lattis de son toit est tout noir, son riz au nord de la case (emplit un grenier) de cinq mètres, ses vaches à traire n'ont pas les pattes entravées, ses enfants se pressent nombreux autour du foyer, on en appelle un, il en vient dix. Puissent ce sacrifice et ce joro apporter le propice, apporter le bien ! Frappez des mains ! Frappez des mains ! »

Miantso anao Andriamanitra, miantso anao Zanahary, ny lafy nihaviana, angatahana ny soa, angatahana ny tsara ; izay mety ho iray saotra, iray tendry vary, ny antsalovan' i Sasarotra, ny antsalovan' i Mananamontana. Izany no iray raharaha, izany no iray saotra. Antsovina hianao, Randrianady : omena ny masaka, tsy mahalany ; omena ny manta, tsy mahamasaka ; avia hanatrika, avia anoloana. Avia hianao, Rambarakoinona, mikasokasoka dia re, todihina tsy hita, avia soa, avia tsara hanatona ny saotra. Avia hianao, Ratomarafefy, hamefy ny loza, hamefy ny antambo, avia hanatrika ny saotra. Avia Ratomoeramanana, izany no hananambola, hananan-karena, izany no ambotokonana, molalinandry, mainty titoroka, vary fahadimy avaratrano, omby fitery tsy aroy tongotra, zaza maro manodidim-patana, tokana no antsoina, ka folo no manoina. Izao saotra sy joro atao izao anie dia hahasoa, hahatsara ! Tefa ! Tefa e ! »

8

PIERRE VAZIMBA (Pierre sacrée d'Amboniloaka)

MERINA. — AMBOHIDRATRIMO, PROVINCE DE TANANARIVE

Cette pierre et celles qui passent pour ses enfants ont été décrites plus haut (1). Voici le principal rite qu'on accomplit en leur honneur, quand le Vazimba qui les hante demande quelque chose ou lorsqu'on vient s'acquitter d'un vœu exaucé par lui.

On choisit pour la cérémonie la partie du mois où la lune grandit (*miakabolana*), principalement dans le mois d'Alakaosy, ou, si possible, au jour Alakaosy d'un autre mois.

On commence par saluer le Vazimba, puis on danse et on chante aux sons de la *valiha* ou de l'accordéon, pour le rappeler, si par hasard il était absent. Un des assistants, *olon-javatra*, fait l'invocation :

(1) Voir p. 106.

— O toi qui es Vazimba de père, Vazimba de mère, et qui descends de Dame Ranoro la sainte, je t'appelle en ce jour. Reviens à ta demeure, si tu es parti ! Nous voici, nous sommes tes obéissants serviteurs. Viens en face de nous ! Je m'excuse auprès de toi, car je vais prononcer les noms de tes ancêtres et les invoquer ! Cependant ne me fais pas mourir prématurément et à la fleur de l'âge ! O Sainteté de l'Andringitra, de l'Ankaratra, des douze montagnes ! O Dame Ranoro la sainte, Andriambodilova, Andriantsimandafika, ô vous les Ranakandriana, et toi notre protecteur, conservateur de notre vie, voici Ra . . . . . qui a recouvré grâce à toi la santé, et qui vient s'acquitter de son vœu ! Puisse sa maladie ne pas revenir, puisse-t-il vivre longtemps ! »

L'*olon-javatra* se met ensuite à genoux sur la pierre et oint successivement de miel et de graisse les six yeux du rocher sacré (on appelle ainsi des protubérances de la pierre). Il dit en même temps :

— Voici du miel et de la graisse. Ce sont les aliments que tu aimes. Reçois-les, accepte-les, et répands sur nous tes grâces ».

Il présente ensuite un coq rouge vivant.

— Voici le coq rouge que tu as l'habitude de manger et dont tu aimes à boire le sang ».

On tue le coq en disant :

— Qu'il porte bonheur ! Qu'il donne la santé ! Qu'il fasse atteindre la vieillesse ! Qu'il rende nombreux tes decendants ! Qu'il fasse grandir les enfants jusqu'à ce qu'ils soient des hommes ! O Andriamanitra ! O Andriananahary ! »

On coupe la tête et les pattes du poulet et on les abandonne sur la pierre. On exprime ainsi symboliquement que le Vazimba est maître du commencement et de la terminaison de la vie.

L'*olon-javatra* oint également de miel et de graisse les pointes des autres pierres. Ensuite il puise de l'eau dans la vasque sacrée et en asperge tous les assistants. Ceux-ci vont à la vasque remplir des bouteilles qu'ils emportent pour conserver chez eux l'eau sainte et guérisseuse. Ils emportent également sept jeunes pousses (*vololona*) de roseaux.

En saison des pluies, quand l'eau monte, le ruisseau recouvre parfois la pierre, et envahit la vasque sacrée, troublant les eaux de la source. Le Vazimba apparaît alors en songe à l'*olon-javatra* et lui ordonne de remettre la source en état.

On raconte qu'au moment de la construction de la route de Tananarive à Maevatanana, qui passe non loin de là, un ouvrier, sur l'ordre de son chef blanc, vint avec son marteau pour transformer en caillasse la pierre sacrée, sans tenir compte des objurations des habitants. Il monta sur le rocher, se moqua des croyances anciennes des Malgaches et prononça des paroles outrageantes pour le Vazimba. Puis il donna un premier coup de marteau. Aussitôt son corps se couvrit d'une abondante sueur et il se sentit les bras lourds. Au second coup, un morceau de pierre se détacha, mais l'homme eut un vertige et tomba évanoui. On le transporta au village voisin. Le lendemain, il retourna chez lui, mais il mourut dans la nuit sans avoir pu prononcer une parole. On montre encore aujourd'hui l'éclat de pierre détaché par le blasphémateur.

9

ERRECTION D'UN TSANGAMBATO (Pierre levée)

TSIMIHETY. — PORT-BERGÉ, DISTRICT DE PORT-BERGÉ

La cérémonie du *tsangambato* ou pierre érigée en commémoration d'un mort disparu, a beaucoup de rapports avec celle de l'enterrement.

On prévient les habitants du voisinage et on fixe le jour de la fête. La vielle, le *tompondraharaha* (maître de la cérémonie) et les invités se rendent au tombeau du clan, pendant que quelques hommes vont chercher la pierre prépaprée d'avance et destinée au *tsangambato*. On couche cette pierre, comme un cadavre, sur une natte neuve, et on la recouvre d'un linceul blanc. Cependant, les gens boivent du toaka, et on sacrifie un ou plusieurs bœufs appelés *omby ratsy* (bœufs mauvais, bœufs néfastes). Tous les hommes se tiennent à l'ouest de la pierre ; tout près du *tsangambato*, un groupe chante le *chant du mort* appelé *Baheza*. Les chanteurs sont assis en cercle autour d'un vase en bois rempli de bouillon de viande et dans lequel il y a un bol renversé. Chaque chanteur, avec deux bâtonnets, frappe le vase en chantant le *baheza*. Le chef du chœur se tient debout, la tête couverte d'un chapeau en jonc tressé recouvert d'un morceau d'étoffe pris au linceul dont on a enveloppé la pierre. Voici le texte du baheza :

O Talevana a !	O (oiseau) talevana !
Vorondahy maitso !	Tu es un oiseau vert,
O talevana a !	O talevana !
O tsiriry a !	O (oiseau) tsiriry ! [1]
Voromahay mandro !	Tu es un oiseau qui sait nager !
O tsiriry a !	O tsiriry !
E ny mpamosavy	Eh ! le sorcier
Namono ny maty.	Qui a tué le mort,
Ho faty an-drano !	Qu'il meure dans l'eau,
Tsy ho velona an-tanety !	Que sur terre il ne soit plus vivant !
E ! maty izahao izany e !	Eh ! me voilà comme mort !
Ny mpamosavy	Que le sorcier
Obirobiro any	Précipité du
Antampon' i Manjola	Sommet de Manjola
Tatazan' ny fototr' i Marovantaza	Soit reçu sur les bois pointus [2] de Marovantaza !

(1) Canard sauvage.

(2) Il s'agit des troncs d'arbres charriés par un cours d'eau et qui hérissent leurs branches comme des pals.

E ! maty izaho izany e ! — Eh ! me voilà comme mort !
Tsy velona izaho izany e ! — Voilà que je ne suis plus en vie !

Le lendemain, le maître de la cérémonie fait une libation d'eau à l'endroit choisi pour dresser la pierre en disant :

— Angatsiatsiaka, hanaranara ! (Que notre famille soit saine et sauve).

Puis on érige la pierre, après avoir pris dessous l'extrémité d'un long fil de raphia appelé *fanitofalafa*. Les membres de la famille du mort tiennent avec la main droite le fil et l'un d'eux fait l'imprécation du *fanitofalafa* en ces termes :

— O R....... (1), tu es mort dans un pays éloigné et ton cadavre est perdu ou dévoré par les bêtes. Alors nous dressons à ta mémoire une pierre levée (tsangambato) ! mais ne rends plus malades tes parents ! Fais ce que font les autres morts comme toi ! Désormais nous ne serons plus parents, ne viens jamais chez nous et ne te montre pas à nous en songe ! »

Dès que l'imprécation est terminée, on coupe le *fanitofalafa* pour rompre la communication entre le mort et les vivants. Puis on frappe le tsangambato à plusieurs reprises avec le manche d'une angady, en prononçant les paroles suivantes :

— Vous tous qui êtes morts et enterrés ici, écoutez ma prière ! Nous dressons à côté de vous une pierre en mémoire de R......., votre parent, qui est mort dans un pays éloigné et dont le cadavre est perdu. Et toi, R......, réunis-toi avec les morts tes parents, qui sont ici. Ce n'est pas nous qui de notre propre volonté t'avons enlevé la vie ; mais ce sont les (mpamosavy) sorciers et les (Zanahary Kafiry) mauvais Esprits qui t'ont ensorcelé. Garde-toi de réveiller les vivants dans leur sommeil et ne les rends pas malades. Protège les vivants, car tu es notre (razana) ancêtre ».

On attache ensuite autour du tsangambato un morceau d'étoffe blanche, et on fixe à des pieux plantés autour de la pierre les têtes des bœufs tués pendant la cérémonie.

10

LA PIERRE DE MASINDRANO (2)

ANTAMBAHOAKA A MANANJARY

Jadis, on faisait des vœux à cette pierre sacrée dans toute espèce de circonstances, et aujourd'hui encore beaucoup de gens recourent à elle, car en elle réside l'esprit et la sainteté des anciens rois Zafiraminia.

Par exemple, en cas d'épidémie, le gardien accomplit les rites nécessaires

(1) On prononce le nom du mort.
(2) Nom d'un des villages formant l'agglomération de Mananjary.

pour la conjurer. Si un incendie se déclare, le feu s'éteint immédiatement, quand on verse de l'eau sur la pierre en prononçant la formule rituelle appropriée.

Les jours fastes pour adresser des vœux sont le Vendredi, le Samedi, le Dimanche, le Lundi et le Mercredi ; le Vendredi est le jour le plus favorable, surtout le matin, pendant tout le temps que le soleil monte sur l'horizon. Pour demander la fin d'une épidémie, les prières auront lieu par exception l'après-midi, la diminution et la disparition de la maladie devant suivre le déclin et le coucher du soleil. Le Jeudi et le Mardi sont des jours néfastes, pendant lesquels on ne fait ni vœux ni sacrifice ; du reste, on s'abstient aussi de travailler, ou de commencer une entreprise quelconque.

Supposons qu'une femme demande un enfant. Elle vient prononcer solennellement son vœu devant la pierre et indique l'offrande ou le sacrifice qu'elle fera en cas d'exaucement. Le jour de l'accomplissement est fixé par un mpisikidy. Elle en avise tous les membres de sa famille et le roi de la tribu qui servira de prêtre. Si la femme a promis un bœuf et du toaka, le bœuf est sacrifié devant la pierre : on prend un morceau de la bosse, de la croupe, du foie, du poitrail et des entrailles. On grille le tout, puis on place cette viande et un nœud de bambou plein de toaka sur une feuille de ravinala au pied de la pierre. Ensuite, le roi prononce la formule rituelle de remerciement.

— Je vous appelle tous, Zanahary, maîtres de la terre, et vous, étoiles, lune, soleil, venez ici. Et vous aussi, Zanahary masculins, Zanahary féminins, qui avez fait les pieds et les mains, Ramadiovantsakoho, Rahonikovary, Randriodriotra, Rantranofalafa ! Vous êtes les Zanahary, Zanahary qui ne mangent pas longtemps ; vous descendez sur le lit d'or et vous montez par les fils d'araignée tissés d'or. Et je vous appelle, vous tous les ancêtres, Ramialaza, Rafandaharana, Ramasindia, Andriamasinony, Satrokefa, écoutez tous vos descendants qui sont ici. Vous êtes les ancêtres et nous sommes les enfants nés pendant le crépuscule ; lorsque nous voulons ouvrir les yeux, il fait déjà nuit. Et paroles de boisson, c'est coup au faîte du toit (1), que ceux qui sont invités viennent, que ceux qui ne sont pas invités viennent aussi. Et vous, les Esprits qui habitez les champs de culture, les pentes des collines, les berges des rivières ou dans les feuilles mortes, nous vous invitons tous sans exception. Voici le toaka à point qui vient de la Mecque (2), voici un bœuf à grosse bosse, de la viande parfumée, nourritures des rois. Vous qui êtes venus, rassasiez-vous et buvez, et portez la part de ceux qui ne sont pas venus ».

La prière finie, enfants et adolescents s'écrient que les Zanahary mangent vite, et, au bout de très peu de temps, ils se précipitent pour manger la viande. Jamais ils ne touchent au toaka.

Magnantso anareo Zagnahary (3) aby, tompon' gny tany, ary anareo Kintana,

---

(1) Proverbe betsimisaraka ; le sens est : quand on fait kabary en buvant le toaka, on ne s'adresse pas à une personne en particulier, mais à tous les principaux membres du clan, désignés métaphoriquement ici par l'expression *faîte du toit*.

(2) Il s'agit ici de la tribu des Zafiraminia, qui étaient métissés d'Arabes et avaient subi fortement l'influence arabe. Le nom de la Mecque revient souvent dans les manuscrits Antaimorona.

(3) Zanahary s'écrit *Zagnahary* chez les Betsimisaraka du Sud, et *Jagnahary* chez les Betsimisaraka du Nord.

Volana, Masoandro ho tonga. Ary hianareo koa Zagnahary lahy, Zagnahary vavy mpagnano hongotra amintagnana, Ramadiovantsakoho, Rahanikovary, Randriodriotra, Randragnofalafa. Izany hianareo Zagnahary, hianareo Zagnahary tsy ela homana, mandrorogna amin' gny farafara volamena, miakatra amin' gny farora-bolamena. Ary magnantso anareo razagna aby, koa Ramialaza, Rafandaharana, Ramasindia, Andriamasinony, Satrokefa, henoy aby gny zafinanareo tonga izao. Izagny hianareo razagna, izahay dia zaza teraka andro harivariva, tama hibigna gny maso alina gny andro. Ka teny an-toaka vely vovognana, nahareny, tonga, tsy nahareny tonga. Ary hianareo raha amin' gny tany iasana, amporinga, an-tsantsan' amborovoka, tsy ifidianana, fa tongava aby. Indro gny toa-masaka avy Anaka, indrogny aomby maty voatono magnitra, fihinan' gny mpanjaka. Anareo tonga homana voky ary minoma, izay tsy tonga tondrao.

Les offrandes qu'on fait à cette pierre sacrée consistent en morceaux d'étoffes dont on l'enveloppe, en perles qu'on dépose à ses pieds, en argent qu'on enterre, en miel dont on l'oint, en rhum ou toaka contenu dans des bouteilles ou des nœuds de bambou, en victimes qu'on sacrifie : coqs, bœufs. Les cochons, les moutons, les chèvres, certaines espèces de bœufs (bœufs sans cornes, bœufs borgnes, etc.) ne sont pas admises. Il paraîtrait que l'interdiction du cochon ne serait pas très ancienne. Si on viole un des nombreux fady de la pierre et qu'à la suite de cette violation on tombe malade, il faut pour se rétablir sacrifier un bœuf.

11

PIERRE DE SOUHAIT (Vato fisaofana)

ANTAIMORONA. — AMBILA, DISTRICT DE VOHIPENO

Le rite pour consacrer une pierre d'offrande est le suivant : on garde le mort très longtemps, et on recueille le pus qui découle du cadavre ; on le verse dans le trou préparé pour ériger la pierre. Plus tard, quand un vivant a quelque chose à demander à l'ancêtre, il consulte un ombiasy pour connaître le jour favorable, sauf dans le cas de maladie, quand il y a urgence. Il prononce son vœu en se tenant à l'ouest de la pierre ; et, s'il est exaucé, il vient avec sa famille faire le remerciement, (saotra) dû, c'est-à-dire déposer l'offrande promise ou accomplir le sacrifice. Le jour de la cérémonie est fixé après consultation du sikidy. On dispose sur la pierre une plate forme en branchages entrelacés qu'on appelle *farafara* (lit). On oint la pierre avec le premier sang de l'animal sacrifié, puis on fait cuire certaines parties de la viande et on les étale sur une feuille de ravinala disposée sur la plate-forme d'offrande. Le sacrifiant a pris soin aussi de confectionner deux petits vases en feuilles de *repandra* (plante marécageuse à feuilles assez charnues et épineuses) qu'on appelle *lakalaka.*

Dans l'un on met du toaka et dans l'autre du miel. Le sacrifiant se tient debout et appelle les Ancêtres :

— Hou ! Hou ! Hou ! Zanahary de l'est, Zanahary de l'ouest ! Zanahary du nord, Zanahary du sud ! Zanahary du centre ! Et vous, tous les Fahasivy (ancêtres), et toi, le Fahasivy de cette pierre d'offrande ! Venez ! Hâtez-vous ! Ou bien envoyez vos esclaves pour prendre votre part. Nous sommes ici pour accomplir un vœu, et nous apportons tout ce que nous avons promis. Venez tous pour participer à notre joie ! »

Ensuite, on fait ripaille jusqu'au soir. S'il y a un chemin se dirigeant vers l'est près du *vato fisaofana*, on doit faire attention que pendant la cérémonie aucun passant ne circule dans cette direction ; car il pourrait rencontrer les Zanahary et les Fahasivy se rendant à la fête, et il lui en adviendrait malheur.

12

PIERRE DE LIEN (Vato fatora)

ANTAIMORONA. — AMBILA, DISTRICT DE VOHIPENO

Pour dresser une pierre dite *fatora*, les habitants d'un village demandent à un ombiasy de leur indiquer à l'aide du sikidy un jour favorable. Pour consacrer la pierre, on tue un ou plusieurs bœufs dont la couleur est désignée par le sorcier et le chef fait un kabary, dont le thème est à peu près le suivant :

— Ecoutez, peuples ! Voici pourquoi nous consacrons cette pierre. C'est pour partager le village en deux (ou plusieurs) parties, afin qu'il n'y ait pas de dispute entre nous. Ceux que nous désignerons pour construire leur case dans l'une des parties, devront toujours s'y enfermer, ceux de l'autre partie également, et il en sera ainsi jusqu'à la fin des générations. De plus, cette pierre nous sera toujours un témoin dans toute dispute : tous ceux qui voudront mal agir, seront domptés par la sainteté de cette pierre. Et aussi cette pierre nous servira publiquement de pierre d'offrandes (*vato fisaofana*) : ceux qui voudront construire une case, avoir des enfants ou des bœufs, ceux qui seront malades, ceux qui iront dans des pays éloignés viendront y faire des vœux.

Au village d'Ambila, la pierre *fatora* a $0^m,50$ de haut et $0^m,40$ de diamètre environ. Elle fut érigée, il y a deux cents ans environ, par deux frères, Ibe et Rasolohony, fils d'un certain Ratranitraniteza qui habitait un autre village sur les bords de la Matitanana. Les deux frères furent les fondateurs du village d'Ambila, et dressèrent une pierre fatora pour partager le village en deux parties, réservées l'une aux descendants de Rasolohony, et l'autre aux descendants d'Ibe. Les Antehihony et les Antehibe se sont répandus depuis dans le pays et ont fondé de nouveaux villages ;

mais toujours le partage en deux parties a lieu et est consacré par une pierre fatora, comme à Ambila.

13

PIERRE DE SOUHAIT (Vato fisaofa)

ANTAISAKA. — MATANGA, DISTRICT DE VAINGANDRANO

Souvent ces *vato-fisaofa* se trouvent sur la place du village devant la case du chef, appelée *lonaka*. Elles sont formées en général d'un cercle de pierres brutes, de la grosseur à peu près d'une tête d'homme ; au milieu, se dresse un poteau pointu sur lequel on fiche les offrandes.

On accomplit devant le *vato-fisaofa* les deux cérémonies du *velatra* et du *misoro*.

A. *Velatra* (1). Si par exemple un ombiasy (sorcier) ou un mpanjaka (roi) a eu un rêve par lequel les fahasivy ou les Zanahary sont venus lui réclamer un sacrifice, il annonce aussitôt leur volonté, et on se préoccupe de les satisfaire, en offrant un bœuf selon les rites habituels. Le maître de la cérémonie s'appelle le *mpamelatra*. Avant de se séparer, il faut avoir grand soin de prier les Zanahary et les Fahasivy de se retirer, sans quoi ils restent au *vato-fisaofa* et peuvent rendre malades les vivants ; on est obligé alors de leur offrir un autre sacrifice.

B. *Misoro* (2). Le *fisoro* se fait habituellement à la suite de la guérison d'un malade. On offre un bœuf, et le maître de la cérémonie fait la prière suivante :

— O Zanahary sacrés ! Zanahary masculins ! Zanahary féminins ! Nous vous appelons ! Un tel qui a été malade est guéri et vient accomplir son vœu. Voici un bœuf pour vous : mangez à votre faim. Que la maladie ne revienne plus ! Que la vie de ce bœuf remplace la vie du malade, et puisse-t-il vivre longtemps ! La part des Zanahary est donnée. Maintenant, ô Fahasivy, c'est vous que nous appelons. Un tel qui a été malade est guéri et vient accomplir son vœu. Voici un bœuf pour vous : mangez à votre faim. Que la maladie ne revienne plus ! Que la vie de ce bœuf remplace la vie du malade, et puisse-t-il vivre longtemps. »

Quand le bœuf est tué, on enlève la part des Zanahary et des Fahasivy, et on la fixe en haut du pieu pointu, car on croit que les Esprits ne mangent que dans les airs. On n'oublie pas de les renvoyer à la fin de la cérémonie.

---

(1) Ici *velatra* a le sens de prière.
(2) Sacrifier.

14

PIERRE D'OFFRANDE (Vato fisorona)

BETSIMISARAKA. — SAHAVATO, DISTRICT DE NOSI-VARIKA

Chez les Betsimisaraka, on conserve le cadavre assez longtemps après la mort ; quand beaucoup de sanie (*nanam-paty*) a coulé dans le cercueil en bois ou en écorce, et que le jour de l'enterrement est arrivé, tous les hommes partent en portant le corps jusqu'au lieu où l'on doit dresser le *tsangambato*. Le petit fils ou le fils du mort creuse un trou assez profond, dans lequel on verse les sanies ; puis on y jette une pièce de 0 fr. 20 en argent. Ensuite on comble en partie et on dresse la pierre levée, qu'on soutient à l'aide de pierres plus petites qu'on tasse dans le trou avec de la terre. Quand le *tsangambato* est en place, un vieillard qui connaît les rites s'avance tenant à la main un *longoza* (plante à tige droite) et fait la prière suivante :

« Les Zanahary qui résident à l'est, qu'ils se tournent vers l'ouest, les Zanahary qui résident à l'ouest, qu'ils se tournent vers l'est, les Zanahary du nord, qu'ils regardent le sud, les Zanahary du sud, qu'ils regardent le nord. Qu'ils acquiescent pleinement aux formules que je vais dire.

« Cet homme est mort sans doute enlevé par vous, Zanahary masculins, féminins, qui avez fait le ciel et la terre.

Gny Jagnahary mitoetra atsinanana mitodiha andrafana, Gny Jagnahary any avaratra mitsinjova miagnatsimo, gny Jagnahary any atsimo mijaha miagnavaratra. Hinoy tsara gny hilajeko ijao.

Maty nalainareo Jagnahary lahy, Jagnahary vavy ity lelahy ity, anareo nagnano gny tany sy gny lanitra.

« Nous ne savons pas ce qui l'a fait mourir, s'il a été ensorcelé, ou si c'est vous-mêmes qui l'avez pris. Je tiens ce longoza : s'il y a quelqu'un parmi nous qui l'a ensorcelé par des paroles ou des amulettes, prenez-le et que son pus coule sous cette pierre que je frappe.

« Et toi, Rangahy, tu es mort sans que nous le voulions. Si tu connais la personne qui t'a ensorcelé, prends-la, tue-la, de façon que son sang coule avec le tien.

« Un ! Deux ! Trois ! Quatre ! Cinq ! Six ! Sept ! Qu'il ait sept foies ! Qu'il ait sept fois de la bile (1). Celui qui t'a ensorcelé par des paroles ou des amulettes, que par la pierre que voici, il ne puisse pas faire de (vœux suivis de) tsikafara. S'il est sur une colline, qu'il soit foudroyé, s'il est dans une vallée, qu'il soit tué par les lolo (Esprits malfaisants), qu'une partie de ses entrailles soit au Mangoro, et l'autre à la Matitanana !

« Un ! Deux ! Trois ! Quatre ! Cinq ! Six saintetés ! Six vies ! Celui qui ne t'a pas ensorcelé, puisse-tu exaucer complètement ses vœux, et qu'il soit aimé de ses chefs !

---

(1) C'est-à-dire que tous ses organes soient troublés.

Tsy fantanay gny nahafaty an' ajy laha novorehina laha anareo my gny nangalaka an' azy. Tanako aketo ity longoza ity ka mamosavy an' ajy dia alay ijy, mba ho latsaka akato amban' ity vato sabohiko ity gny nanany.

Anao, Rangahy, maty tsy nianay anao, ka raha lalanao ny namosavy anao de alay koja ijy ka vonoy, mba ho latsaka akato miaraka amin' gny gny anao akato gny rany.

Raika ! Roe ! Telo ! Efatra ! Dimy ! Enina ! Fito ! Fito gny aty, fito gny afero. Ijay namosavy ka namorika anao tsy hahajo hanagno tsikafara amin' ity vatonao ity ijy. Antavirana ijy, vangoimbaratra, an' dohasaha ijy, vangoindolo. Tapak' i tsinainy agny Mangoro ary gny ilany agny Matatagnana.

Raika ! Roe ! Telo ! Efatra ! Dimy ! Enina ! Enin-trasina, enina travilomana, ijay tsy namosavy anao dia managnoa mahajo valagnambava tsarabe, ary de tiambazaha !

Ensuite, il prend un couteau, coupe le longoza en quatre parties, qu'il jette dans quatre directions différentes. Il indique par là que le corps du sorcier serait de même coupé en quatre et jeté aux quatre vents.

Puis, on emporte le corps vers le lieu de la sépulture, on procède aux rites ordinaires, et quand ils sont finis, on répète encore une fois les malédictions énoncées plus haut, avant de s'oindre de terre blanche pour écarter les malheurs.

15

INTERMÉDIAIRE (Aloalo)

PROVINCE DE FARAFANGANA

La pierre est rare à la côte ; aussi les habitants de la région de Farafangana, au lieu d'élever des pierres commémoratives, dressent-ils souvent des poteaux qu'ils appellent aloalo. C'est le plus souvent le bois d'ébène qui est choisi pour cet usage.

Ces aloalo ont en général 1 m. 50 de hauteur, et sont souvent taillés en pointe à leur extrémité. Ils commémorent soit des gens morts au loin et dont le corps n'a pu être retrouvé, soit des personnages influents ou riches qui ont demandé à leurs enfants de leur rendre cet honneur posthume, ou encore ils sont érigés à proximité des villages pour permettre de rendre facilement un culte à des ancêtres dont le tombeau est trop éloigné.

Voici un exemple pour le premier cas. Vers 1835, sous le règne de Ranavalona I, il y eut une expédition merina dans la région de Farafangana. Les habitants effrayés se réfugièrent dans une île située au confluent de la Manambato et de l'Antaibako. Mais ils allumèrent un feu, et la fumée décela leur présence. A l'approche des

ennemis, et tandis que les femmes et les enfants s'enfuyaient, un chef nommé Andriamihaza lutta avec courage pour protéger leur retraite. Il fut tué et on ne retrouva pas son cadavre. En souvenir, ses enfants élevèrent un aloalo qui est resté depuis l'objet d'un culte pour tous les gens de ce clan. On lui sacrifie quelquefois un bœuf et on lui fait de fréquentes offrandes de toaka ou de riz.

Les kibory (cimetières) sont en général dissimulés dans l'épaisseur des forêts et souvent assez éloignés des villages. Pour faciliter les vœux et les prières aux ancêtres, on consacre souvent, tout près des cases, un aloalo qui représente tous les morts ensevelis dans le kibory.

MAHAFALY

Le tombeau Mahafaly, parallèlipipède à base carrée, en pierres sèches, a ordinairement en son milieu une dépression, où croissent des broussailles ou des roy. Tout autour on place les *aloalo*, ou bois sculptés, décrits plus haut. Ils sont toujours taillés dans du bois de l'arbre mandrorovy. Leur nombre varie selon la richesse du défunt, mais en principe ne peut pas dépasser huit. Cependant, sur le tombeau du grand roi Tsiampody, mort en 1911, et pour les funérailles de qui on tua plus de mille bœufs, les *aloalo* furent au nombre de quarante.

Tous les clans Mahafaly ne jouissent pas du privilège de mettre des *aloalo* sur leurs tombeaux. Ce droit est réservé d'abord aux familles régnantes Maroserana et Mandriarivo, puis aux six tribus Falaomba, Tankiota, Antambolatsy, Antantsiroroka, Antetsivalotsa et Antsilarefa. De plus deux tribus Antandroy, les Antehado et les Antandrefa ont acheté aux rois Mahafaly le droit d'élever des *aloalo*.

Quand un Mahafaly meurt loin de son pays d'origine et que la famille lui construit un tombeau, elle ne peut y placer qu'un seul *aloalo* (1).

BETSILEO

Comme exemple des *aloalo* betsileo décrits ci-dessus, je citerai celui qui surmonte un tombeau situé à Ambohimahazo, district d'Ambositra. Toute l'armature de bois encadrant le parallèlipipède en pierres sèches est ornée de sculptures (dessins géométriques). Les quatre poteaux d'angle rappellent tout à fait, sauf la grandeur, les poteaux d'offrande si fréquents dans cette partie du Betsileo (2).

---

(1) Renseignements fournis par M. le Capitaine Sébelin.

(2) Voir pl. IX.

16

SACRIFICE A UN CONFLUENT (Fijoroana vavarano)

TSIMIHETY. — RÉGION DE PORT BERGÉ

Le premier lundi d'un mois quelconque est le jour faste pour le sacrifice à un confluent. On commence par se cotiser, et tous les habitants donnent chacun une minime contribution (0 fr. 05 par exemple). On achète une vache à tête blanche (ombivavy mazavaloha), et on l'attache à un pieu au milieu de la place du village.

Le lendemain, au point du jour, a lieu la consécration ou la sanctification (fanamasinana) de la victime. On enduit de terre blanche le frontal de la vache. Puis, les enfants dont les parents sont tous vivants (1) apportent deux grands morceaux d'étoffe, l'un blanc, l'autre rouge. Ces enfants sont ordinairement au nombre de quatre ; en tous cas, leur nombre est toujours pair. Ils tournent autour de la victime, accompagnés dans leurs évolutions par les chants et les battements de mains de l'assistance.

Ensuite, la vache est menée au confluent et couchée sur une espèce de large table très basse. Les zazatsara lient les pattes de devant avec l'étoffe rouge et celles de derrière avec l'étoffe blanche. Puis, l'un d'eux fait la prière suivante :

— O Zanahary, qui avait fait la terre, Rajarobe, Ratomoimbe, Rameloka-tovoana ! O Zanahary créateur de la vie, Ratoahaniaina ! O les ancètres des rois de ce pays, Zafinimena ! Zafinifotsy ! Vous tous, venez en ce lieu ! Secourez-nous, protégez-nous ! Donnez-nous de la pluie ! ».

Il coupe alors la gorge de la victime, en laissant le sang couler dans la rivière, et en recueillant un peu dans un sahany (assiette blanche), tandis que dans un autre sahany on a apporté de la terre blanche (ravoravo). Pendant que ces rites s'accomplissent, les assistants tournent tous le dos, car il est formellement interdit de regarder.

Puis les zazatsara coupent la cuisse gauche et la font rôtir. Deux d'entre eux prennent les deux sahany et chacun d'eux trace une raie sur le front des assistants depuis la naissance des cheveux jusqu'à la racine du nez ; l'un trace de bas en haut avec la terre blanche, l'autre de haut en bas avec le sang.

Quand la cuisse de la victime est cuite, on la découpe en tout petits morceaux qu'on met dans un panier. Les zazatsara offrent à la ronde les morceaux de la chair consacrée qu'ils placent eux-mêmes dans la bouche des assistants, en prononçant cette formule :

— Puisse-tu vivre longtemps !

Ensuite, on va se laver dans l'eau du confluent, après quoi on fait cuire le reste de la viande sans ajouter de sel, et surtout sans enlever la peau. Les deux sahany

(1) Littéralement les enfants qui portent un beau nom (Zaza tsaranarana).

sont jetés dans la rivière. Puis on emporte au village la viande cuite et aussi de l'eau puisée au confluent dans des récipients tels que des bouteilles.

En arrivant au village, l'un des Zazatsara va trouver les gens malades qui n'ont pas pu assister à la cérémonie et leur trace sur le front les raies rituelles, puis les asperge avec l'eau sacrée.

Le lundi qui suit la cérémonie, c'est-à-dire huit jours après, on ne doit se servir d'aucune cuiller, mais prendre les aliments et les porter à la bouche avec la main. Les parcelles d'aliments qui tombent sur les nattes doivent être laissées en place. Autour du poignet droit on porte six perles blanches enfilées dans une cordelette, et autour du cou une amulette formée de morceaux du bois *fanasina* alternant avec de petits paquets d'herbe *ahidrano*.

17

VŒU (Voady)

BETSIMISARAKA. — SAHAVATO, DISTRICT DE NOSI-VARIKA

Les Betsimisaraka ont l'habitude de prononcer un vœu, soit pour écarter le mal, soit pour s'attirer du bonheur. C'est le cas des malades qui veulent la santé, des femmes qui désirent être mères, des hommes qui souhaitent de faire un heureux voyage, exempt de périls, des pauvres qui espèrent devenir riches. Quand le vœu est exaucé, on s'acquitte par un tsikafara, c'est-à-dire par le sacrifice d'un bœuf offert aux Zanahary et aux Ancêtres.

Le vœu se fait ordinairement d'une façon solennelle. On le prononce debout au milieu de la case, entouré d'une partie de sa famille et après s'être aspergé avec de l'eau. Voici, par exemple, comment s'exprime un malade demandant la guérison :

« Que je sois rétabli, ô Zanahary, ô Lune, ô Soleil, et vous, Ancêtres, si je recouvre la santé, que je marche (de nouveau) sur ce sol, et que je ne meure pas, je donnerai un bœuf pour vous Zanahary !

Magnonoa tsarabe ! Zagnahary, Volana, Masoandro ; ery anareo razagna, fa laha velona my-aho ka mandia ity bilady (1), fa tsy maty, dia omeko aomby anareo Zagnahary !

(1) *Bilady* est un terme de sikidy qui désigne la terre.

18

CORVÉE FROIDE (Fanompoa-mangatsiaka((1)

SAKALAVA DU BOÉNI

« Celui qui aide » (2) apparait en songe aux *mpibohy* ou gardiens du *doany* et il leur dit :

— Enlevez-nous la poussière, car, si vous ne nous l'enlevez pas, c'est nous qui vous enleverons, pour que vous soyez sales avec nous ».

Et encore :

— Apportez un bœuf à tête claire, si vous cherchez le bien-être, si vous cherchez le bonheur, apportez un bœuf choisi d'une seule couleur. Amenez-le pour rechercher le bonheur et le bien-être. »

Puis le *mpanjaka* dit aux chefs de rassembler le peuple et d'amener les bœufs.

— Rassemblez-vous, rassemblez-vous, les enfants avec les femmes, petits ou grands, car je vais faire une demande à mes ancêtres. »

— Alao vovoka izahay, fa raha tsy alanareo vovoka izahay, dia mba alainay koa hianareo, mba hiaraka aminay.

Mindaisa omby mazava loha hianareo, raha mba mitady izay hahatsara, mikatsaka izay hahasoa, mindaisa omby jobo tsy vaky volo. Indeso izy hikatsaka izay mahasoa sy mahatsara.

Mivoria, mivoria ny zaza amim-behivavy, na kely na lehibe, fa izaho hitakitaky amin' ny razako.

Puis il fait préparer de la betsabetsa mêlée de miel, et choisit un jour faste correspondant à la pleine lune. Le moment venu, on procède au bain des ancêtres ; pour cela, les mpibohy ou gardiens de doany portent jusqu'à une rivière profonde et claire ou jusqu'au bord de la mer, le *moharavola*, c'est-à-dire la Corne-d'argent, reliquaire contenant les ongles des ancêtres. Les mpibohy montent dans une pirogue et plongent les reliques en eau profonde ; ensuite on les frotte avec des feuilles de *madiro* et on revient à terre. On sacrifie des bœufs qu'on partage entre les assistants, et on passe toute la nuit dehors à chanter et à se réjouir. Au matin, on reporte les dieux (3) dans la case qui leur est réservée, on tue encore un bœuf, et on tire des coups de fusil. Puis on refait la palissade (bako) qui entoure la case sacrée, soit avec

(1) La Corvée-Froide, c'est-à-dire facile, décrite ici, s'oppose à la Corvée-Chaude (fanompoa-mafana), c'est-à-dire pénible, difficile, qui a lieu au moment de l'enterrement d'un roi et comporte des rites répugnants ou cruels (onctions avec les sanies du cadavre, sacrifice humain).

(2) *Ny mitahy* : c'est l'ancêtre qui réclame la Corvée-Froide.

(3) Les Andriananahary ; c'est ce nom ou celui de razana ou encore celui de *mitahy* (ceux qui aident), qu'on leur donne indifféremment.

du bois, soit avec des nervures de rafia. Pendant que les mpibohy remettent en place et adorent les dieux (Andriananahary), les esclaves brûlent de l'encens (1) autour de la case. Le maître de la cérémonie prononce alors cette prière :

— Nous vous faisons une demande, ô Andriananahary, ô Terre sacrée, et vous Andrianakatsakatsa, Andriambolisy, Andriatomoa, Andrianiaina, Andriamisara, Andriandahifotsy ! Nous vous demandons le bien-être ! Nous vous demandons le bonheur ! »

On immole ensuite le bœuf à tête claire (omby mazava loha), dont on partage la chair entre les assistants.

— Mitakitaky aminao izahay, Andriananahary, sy ny tany masina, aminao Andrianakatsakatsa, Andriambolisy, Andriantomoa, Andriamisara, Andriandahifotsy ! Mitakitaky ny hahatsara izahay, mitakitaky ny hahasoa izahay.

19

SACRIFICE AUX ANCÊTRES APRÈS UN VŒU ACCOMPLI TSIKAFARA

TSIMIHETY, RÉGION DE PORT-BERGÉ

Le Tsikafara a lieu dans un endroit indiqué par le sikidy, soit au tombeau des ancêtres, soit auprès d'une pierre sacrée, soit au pied d'un arbre sacré.

Le malade se fait transporter ou va jusqu'à l'arbre sacré par exemple et prononce le vœu suivant :

— Tu es un arbre sacré ! Tu es notre Zanahary puissant ! Je te demamde ta protection et ta bénédiction, en même temps que celle des ancêtres. Si mon vœu est exaucé, je verserai à ton pied une bouteille de toaka et le sang d'un bœuf coupé, que je sacrifierai pour toi et pour les ancêtres !

Quand le malade est guéri, la famille prévient les gens du village et des villages voisins et les prie d'assister au Tsikafara qui aura lieu tel jour. La veille on se réunit au village du maître de la fête (tompondraharaha) et on se rend le soir à l'endroit où le malade a prononcé son vœu. On y fait ripaille, on boit du toaka et on se divertit jusqu'au matin de la cérémonie.

Au point du jour, tous mettent leurs plus beaux habits, les femmes s'ornent de colliers et de perles de couleur. Les hommes vont au parc à bœufs pour faire sortir le bœuf à sacrifier (omby joro). Il est interdit de sacrifier un animal sans cornes (omby bory) ou un bœuf moucheté de rouge (vandamena).

(1) *Fiharitra*. Cet encens est fait avec de la moëlle de herana (roseau) pilée, mélangée à du miel et séchée au soleil.

Quand les femmes voient les hommes arriver avec le bœuf, elles marchent à leur rencontre en chantant le chant du bœuf (firarian' omby joro).

O lehilahy e !	O hommes !
Mahery e !	Vous êtes forts !
Izay tsy anambo,	Quiconque ne dominera pas le (bœuf),
Tsy lehilahy e !	N'est pas un homme !
O lehilahy e !	O hommes !
Mahery e !	Vous êtes forts !
Izay tsy anambo,	Quiconque ne dominera pas le (bœuf),
Tsy lehilahy !	N'est pas un homme !

Ensuite, a lieu une sorte de course de taureau, au cours de laquelle les jeunes gens s'efforcent de prouver leur force et leur courage en affrontant le bœuf, en le saisissant par les cornes ou la bosse, en montant sur son dos.

Enfin, on amène la victime à l'ouest du lieu sacré. La famille qui fait le tsikafara s'asseoit sur des nattes neuves au sud du bœuf. Le chef de la famille (tompondraharaha) prend la parole en ces termes :

— Messieurs et Mesdames (Tompokolahy ! Tompokovavy !) Nous vous réunissons aujourd'hui, parce que R. . . . , de notre famille, étant malade, avait fait un vœu au pied de cet arbre sacré en lui promettant, en cas de guérison, de lui apporter du toaka et de sacrifier un bœuf. Aujourd'hui R. . . . . est bien portant, nous célébrons le tsikafara et nous offrons un bœuf coupé avec deux dames-jeannes de toaka. Réjouissons-nous !

Ce discours (kabary) peut être plus ou moins amplifié selon la verve de l'orateur. Un assistant répond ensuite et remercie le Maître de la cérémonie.

Puis on sanctifie l'*omby joro*. D'abord on le couche par terre à l'ouest de l'arbre sacré, sur le flanc gauche, la tête dirigée vers l'est, les quatre pattes réunies et attachées ensemble. Entre le bœuf et l'arbre, on étend une natte neuve, sur laquelle on place deux plats ou assiettes en faïence ou en porcelaine blanche (sahany). Entre les deux sahany, on met un vase en argile du pays appelé fanembohana (encensoir). Le fanembohana contient de la résine odorante (ramy) avec un morceau de charbon enflammé pour faire dégager la fumée. Le premier sahany renferme de l'eau, le second une pièce de cinq francs en argent et du miel ou de l'hydromel. Une femme âgée de la famille prend l'encensoir, tourne autour du bœuf et approche le vase de façon à ce que les fumées de l'encens touchent successivement les naseaux, le poitrail, la queue et la bosse de la victime. Elle replace le fanembohana, puis procède au rite de *lavage* du bœuf (manasa omby) ; pour cela, elle prend une grande louche (zinga) pleine d'eau et asperge d'abord le ventre et la queue, puis tout le pourtour du corps. Enfin, elle frappe fortement avec sa main droite sur le ventre du bœuf et dit :

— Le mort d'aujourd'hui aura un remplaçant demain, (maty ny any misolo maraina).

Alors, la personne qui a fait le vœu, tenant dans sa main la queue de la victime, prononce l'invocation suivante :

— Omby joro ! Couche-toi bien ! Tu es une bénédiction pour nous ! Mon parent va faire ici pour moi une prière au Zanahary de ce lieu sacré et à mes ancêtres, car j'avais fait un vœu au pied de cet arbre et aujourd'hui je viens pour l'accomplir !

Les assistants chantent alors le chant de la sanctification (hira fanamasinana ny joro).

E! manoro ô!	Que le bien vienne !
Ho tonga laza aminay e !	Que nous soyons célébrés !
Ny aminay manondroarsosona !	Nos ancêtres marchent sur 2 fils,
Telo fihaviana !	Venant de 3 directions! (1)
Avy noro! Avy noro !	Le bien vienne ! Le bien vienne !

Le chant fini, le chef de la famille prend un bâton, en appuie le bout sur l'oreille du bœuf et fait cette prière :

— O omby joro ! voici ce que j'ai à te dire : ton nom est bœuf, tu descends d'une vache et d'un taureau ; couche-toi bien, si notre prière doit être favorable, car c'est toi, omby joro, que nous sacrifions pour demander la faveur de nos Ancêtres, des Zanahary et de cet arbre sacré

« Zanahary d'en haut ! Zanahary d'en bas ! Arbre sacré à qui R.... avait fait un vœu ! Zafinimena et Zafinifotsy (2) ! Venez tous à cet endroit ! Réunissez-vous pour écouter nos prières ! Bénissez-nous pour que nous soyons heureux et exempts de toute maladie.

« O vous, les ancêtres de la famille de mon père ! O vous, les ancêtres de la famille de ma mère ! (ici on invoque nommément tous les ancêtres connus des deux familles, au moins en indiquant le lieu de leurs tombeaux), venez tous à cet endroit ! Réunissez-vous pour écouter nos prières ! Car nous sommes vos descendants et c'est vous qui nous avez mis au monde ! »

Ce rite terminé, une femme mariée de la famille prend le sahany contenant le miel et la pièce de 5 francs, elle arrache quelques poils au front, au poitrail, à la queue et à la bosse de la victime, elle met ces poils dans les sahany qu'elle reporte à sa place. Alors, quelques notables parmi les invités reprennent ces mêmes poils qu'ils placent dans l'autre récipient contenant de l'eau, et ils aspergent celui qui a fait le vœu et les personnes de sa famille, en disant :

— Que le Zanahary, les Ancêtres et la Sainteté de cet arbre vous protègent, et puissiez-vous être exempts de maladie ! »

A ce moment, on tranche avec un couteau la gorge de la victime et on recueille le premier sang dans l'assiette contenant de l'eau. Celui qui a prononcé le vœu jette sur lui-même une partie du sang et verse le reste au pied de l'arbre sacré.

On dépèce ensuite la victime. Quand c'est fait, on prend quelques morceaux de viande de la bosse, du poitrail, du foie, de l'intestin et de la panse. On les fait cuire dans une marmite ou un pot qui n'a jamais servi et dans une autre marmite on fait cuire le riz. Ces aliments s'appellent Hanimbelambana (3). Il est interdit (fady) de mettre du sel dans ces aliments, ou, pendant la cuisson, de les remuer avec une cuiller.

On édifie avec des pieux et des branchages une étagère à trois étages superposés, à l'endroit où le malade a prononcé son vœu. Sur l'étage supérieur, on place

(1) Les deux fils d'ancêtres sont ceux de la lignée paternelle et de la lignée maternelle, souvent nommés dans les prières. Les 3 directions sont les 3 directions rituelles favorables.

(2) Cartes royales de la région du N. O. de Madagascar.

(3) Les aliments avec beaucoup de feuilles servant d'assiettes. A la côte, on se sert comme assiettes de larges feuilles d'arbres. *Hanibelambana* signifie donc la nourriture pour beaucoup de convives.

les aliments pour les Zanahary et les ancêtres des Zafinimena et des Zafinifotsy. Sur le 2e étage, on met la part destinée aux Esprits des morts les plus notables. Sur l'étage inférieur, on dispose la nourriture de *tous les morts sans exception.*

A côte de l'étagère des hanimbelambana, on plante trois tiges de roseau avec leurs feuilles. Au Sud de l'étagère, on place la tête du bœuf sacrifié. Sur la tête, on met plusieurs morceaux de viande boucanée (1) qui servent à *faire durer le bonheur* (mampitohy ny hasoavana). On s'asseoit ensuite en cercle autour du lieu sacré et on chante le chant d'offrande des hanimbelambana :

O lahy e !	O hommes !
O lahy e !	O hommes !
Ny andriana manesy arivo !	Les nobles amènent mille bœufs !
Avy noro ! Avy noro !	Le bien vienne ! Le bien vienne !

Un notable, choisi dans la caste des Antandrona, fait ensuite l'offre aux ancêtres :

— On Zanahary d'en haut ! Zanahary d'en bas ! O les Zafinimena et les Zafinifotsy ! Et vous, ancêtres (suit une énumération de noms ou d'emplacements de tombeaux), et vous, tous les ancêtres, nous vous offrons vos parts, rassasiez-vous et partez. Bénissez-nous, pour que nous soyons heureux et exempts de maladies. O arbre sacré ! nous t'adressons des prières ! Ne rends plus R . . . . malade ! »

Après quoi, on verse encore du rhum et du sang au pied de l'arbre, et on suspend à une branche la tête de l'omby joro.

Puis on attend quelques instants, pendant que les ancêtres sont censés manger leur part. Les notables mangent ensuite quelques parcelles des hanimbelambana et donnent le reste aux enfants. Puis, ont lieu les réjouissances et les ripailles. Chaque chef de famille a sa part de la viande du bœuf sacrifié. Quand c'est fini, le maître de la cérémonie fait un dernier discours de remerciement et l'on se sépare.

20

TSIKAFARA

BETSIMISARAKA — IFASINA, DISTRICT D'ANIVORANO

Lorsqu'une personne est malade ou demande un enfant ou veut devenir riche, elle prononce un vœu, en proportionnant, l'offrande à sa fortune, et, si son vœu est exaucé, elle s'acquitte du sacrifice promis.

On couche le bœuf par terre, sur le côté gauche, et on l'attache en laissant libre seulement la patte droite de devant. Un jeune garçon dont le père et la mère

(1) *Kitoza.*

sont encore vivants, verse avec un bambou de l'eau sur la victime depuis la tête jusqu'à la queue. Puis le maître du sacrifice se place devant le bœuf et dit :

— Je me tiendrai debout devant l'assemblée pour échapper à votre blâme, vous les pères et les mères. Que les feuilles des cultures ne soient pas rouges, que les produits des vaches ne dépérissent pas, que le pilier à dresser ne se brise pas, pour que prennent place (dans la case) la postérité avec les femmes.

« La terre d'où tu es sorti, c'est la terre sakalava. Le nom de tes ancêtres, c'est « bœuf ». Tu es monté chez les Hovas, puis tu es arrivé chez les descendants des Betanimena. Quand on piétine la rizière, tu peux la terminer, quand on te trait, tu donnes beaucoup de lait, à te vendre, on est content, à te mettre en avant, on fait tomber la rosée (1). Ton nom, c'est bœuf (2), tu peux donner la sainteté, tu peux donner la vie. Tué maintenant, tu auras un remplaçant aussitôt. »

Hitsangana alohan' gny olo maro aho, hiala gny tsininareo, ray aman-dreny ! Tsy ho mena ravimboly, tsy halemy terak' aomby, tsy ho folaka andry antitra, hametran' gny razanao ka aomby. Niakatra tany amin' i Hova, tonga amin' gny zanaky Betanimena. Hanosiana mahefa horaka, terena beronono, amidy maharavoravo, atao aloha mahafakando. Aomby gny anaranao : mahomby hasina, mahomby havelomana. Vonoina iniany misolo amarena.

« Descendez ! Descendez ! Vous, les Zanahary ! Vous qui êtes invoqués, Ragodongedona, Ratohaniranto, Madiovanzakoho, Beeronerona, Bevolontratra, Ramalemitahonana, Rahanikovavy, les Zanahary féminins et les Zanahary masculins, et Rangidina pour faire descendre les enfants, pour faire descendre le principe de la vie.

« Descendez par les fils d'araignée tissés d'or pour vous asseoir sur les lits d'or et entendre les motifs pour lesquels vous invoquent vos enfants qui vivent sur la terre. Le malade est en bonne santé, et on vous donne un bœuf à vous Zanahary. Puissiez-vous empêcher la maladie de revenir au malade !

« Et ! vous tous les Zanahary d'en haut, ceux qui sont venus, qu'ils se rassasient, ceux qui ne sont pas venus, qu'on leur porte (à manger) ! O Zanahary ! vous n'êtes pas longs à manger, les restes des Zanahary ne doivent pas être jetés, mais mangés par les enfants de ceux qui vivent sur la Terre.

« Retournez chez vous doucement. Le fil d'araignée tissé d'or, ni fragile, ni cassant, par lequel vous êtes descendus, utilisez-le pour remonter. L'œil droit qui (voyait) en avant, qu'il regarde pareillement en avant, la main droite qui venait la première, qu'elle soit aussi en avant, le pied droit qui venait le premier, qu'il soit aussi en avant, c'est sur la fesse droite qu'on s'asseoit. Apportez un résumé de ces excellentes paroles jusqu'au Grand-Zanahary qui vous a envoyés, et donnez-nous un bon cadeau-de-sacrifice (3).

---

(1) C'est-à-dire on exécute ce qu'il y a de plus difficile, on n'a pas honte de te présenter.

(2) Jeu de mots intraduisible sur *aomby*, le nom du bœuf, et sur mahomby, « pouvoir ».

(3) *Asiodrano* ou *vola asiodrano*, c'est le cadeau en argent, proportionné à leur fortune, que font au maître-du-Sacrifice tous les assistants. Ce cadeau leur est rendu sous forme d'une part des chairs de la victime, part proportionnée à leur offrande. Il va sans dire que le *asiodrano* des Zanahary consiste en biens de toutes sortes.

Lotso ! Lotso ! Andrio Jagnahary ! Andrio Jagnahary antsovana Ragodongodona, Ratohaniranto, Madiovanzakoho, Beeronerona, Bevolontratra, Ramalemitahonana, Rahanikovary, sy gny Jagnaharivavy sy Jagnaharilahy ary Rangidina, hanidina gny zaza hanidina gny havelomana.

Mandrorona amin' gny farofabolamena hipetraka amin' gny zavatra anantsoavan' gny zanak' antambonitany. Velona gny marary ka manome aomby andrio Jagnahary ! ka aza asaina hiverenan' aretina kosa gny marary.

E ! Andrio Jagnahary agnambo akao aby gny tonga homàna voky, gny tsy lasa itondray. Andrio Jagnahary tsy ela homana, faralambanjanahary tsy azo ariana, hinanan' gny zanaka gny anatambonitany koza.

Modia malemilemy andrio. Gny farorabolamena tsy mito tsy malia nandrorognona koa no iakarana. Maso havanana taloha koa aloha, tanan' havanana avy taloha koa aloha, tongotra havanana avy taloha koa aloha, vody havanana no mipetraka. Ento gny ventilabaro tsara izany ho tonga amin' gny Jagnaharibe nanilaka, ka omeo anay gny asiodrano tsara.

« Les parties de ce bœuf que vous allez manger, Zanahary, sont celles-ci ; le poitrail, la bosse, les tripes, les côtes, le foie et le derrière. Voilà les excellentes choses que vous avez à manger, Zanahary. Dès que vous aurez mangé, viendront aussi prendre leur repas les morts qui ont changé de peau. Maintenant ce sont les Razana qu'on appelle. »

Gny hohaninareo, Jagnahary amin' ity aomby ity dia indreo : gny trafony, gny falafany, gny atiny, sy gny vodihenany. Izany gny zavatra tsara hohaninareo, Jagnahary ! Rahefa avy mihinana andreo Jagnahary, dia hihinana koza gny maty niovahoditra. Izao no antsoavana gny Razana..... »

21

LE SOLEIL, LA LUNE ET LE NUAGE

(Conte Betsimisaraka)

VAVATENINA, DISTRICT ET PROVINCE DE TAMATAVE

Le Zanahary d'en haut avait, dit-on, trois enfants. L'aîné s'appelait Ramasoandro (Soleil), le second Ravolana (Lune) et le dernier Rarahona (Nuage). Ils passèrent tranquillement leur enfance dans le ciel auprès de leur père ; devenus grands, ils se marièrent et eurent des enfants. Or, un jour, le Zanahary leur distribua des bœufs ; il en donna trois à l'aîné, deux au cadet et un seul au dernier-né. Chacun fit de son mieux pour multiplier ses bœufs ; bientôt Ramasoandro en eut dix, Ravolana six, et Rahona trois. Sur ces entrefaites, leur père tomba gravement malade ; il fit venir un ombiasy et celui ci déclara que le malade ne se rétablirait que si on sacrifiait un bœuf. Le père envoya vers son fils aîné un messager avec ces paroles :

— Ramasoandro, ton père est gravement malade ; il faut qu'on sacrifie un bœuf pour guérir. Donne une bête de ton troupeau.

— Dis à mon père que je n'ai que dix bœufs ; si j'en donne un, leur nombre deviendra impair. Qu'il s'adresse à mon cadet.

Mais Ravolana fit une réponse analogue à celle de son frère.

Le messager s'en fut donc trouver Rahona le dernier-né.

— Ton père est gravement malade ; il guérira si tu lui donnes le plus gras de tes trois bœufs.

Sans hésiter, Rahona alla choisir le plus beau de ses bœufs et le donna pour être emmené par l'envoyé de son père. Le Zanahary sacrifia le bœuf, et bientôt il fut rétabli. Alors, il fit appeler ses trois enfants et leur dit ;

— Je suis maintenant guéri et je vais vous donner, moi votre père, un ordre auquel vous devrez toujours vous conformer. Vous deux, les aînés, vous avez reçu une plus grosse part, et cependant vous m'avez refusé un bœuf. Toi, au contraire, Rahona, parce que tu es le dernier né, tu as eu une plus petite part que les autres, mais tu m'as donné de bon cœur le plus beau de tes trois bœufs, à cause de ton amour pour moi. Aussi, dorénavant, quelle que soit ta lumière, Ramasoandro, et quelle que soit ta clarté, Ranavalona, quand Rahona, le dernier venu, passera, vous devrez tous deux disparaître devant lui.

Voilà pourquoi, dit-on, le Soleil et la Lune se cachent quand passe le nuage, et tous les trois sont les enfants du Zanahary.

22

RAHOROHORO (Conte Antaimorona)

MAROFODY, DISTRICT DE MANANJARY

La terre a été faite par Rahorohoro, qui aujourd'hui encore montre souvent sa puissance en faisant trembler le sol. Un jour, dit-on, il se promenait au bord d'une rivière ; sur la berge, il prit de l'argile et s'amusa à modeler des images pareilles à lui-même. Il exposa ensuite ces images sur le sable pour les faire sécher, et s'en retourna dans sa case.

Or, la fille du Zanahary d'en haut vint à passer par là ; elle vit les images, les admira beaucoup, et, passant devant la case de Rahorohoro, elle lui demanda :

— Rahorohoro ! Qui a fait ces images, que j'ai vues là-bas sécher sur le sable?

— Fille du Zanahary, c'est moi.

— Pourquoi ne leur as-tu pas donné le sang et la vie.

— C'est que je ne sais pas faire le sang et la vie ? Mais que ne le fais-tu, toi ?

La fille du Zanahary consentit. Aussitôt, il y eut un orage et un grand vent,

qui bouleversèrent toute la terre. Lorsque le temps se calma, les images remuaient et parlaient, car la pluie s'était changée en sang, et le vent était devenu la vie.

L'homme et la femme s'unirent et ils eurent de nombreux enfants. Lorsque la fille du Zanahary vit que les hommes se multipliaient, elle retourna chez le maître de la terre.

— Rahorohoro, dit-elle, nous allons goûter un des hommes que nous avons faits, pour voir si sa chair est bonne.

— Fille du Zanahary, laisse-les encore s'accroître en nombre. Reviens d'ici quelque temps, et je t'en donnerai un, si tu veux.

Les hommes continuèrent de se multiplier et ils devinrent innombrables. La fille du Zanahary revint encore chez Rahorohoro et réclama un homme pour en faire son repas. Mais le Maître de la terre ne voulut pas y consentir, et il dit aux hommes :

— Voici la fille du Zanahary, qui exige un de vos enfants pour lui servir de nourriture ; voulez-vous le donner ?

Un homme répondit :

— C'est toi, Rahorohoro, et ce sont les autres Zanahary qui nous ont faits ; vous êtes les maîtres de nous laisser vivre, ou de nous tuer.

Mais la fille du Zanahary, pleine de colère, s'écria :

— Rahorohoro, puisque tu ne veux pas me donner un des hommes, je vais reprendre ce que j'ai fait en eux.

Alors elle se mit à tuer çà et là les hommes, et, reprenant la vie, elle laissait les corps pour Rahorohoro, maître de la terre.

C'est pourquoi, dit-on, au moment de la mort, la vie est pour le Zanahary et le corps pour Rahorohoro : à chacun sa part.

23

RATOVOANA (Conte Betsimisaraka)

SOAVINA, PROVINCE DE MAROANTSETRA

Un jour, dit-on, Ratovoana, le Zanahary noir, abattit des arbres auprès de sa case, et avec le bois il sculpta des figures d'hommes et d'animaux, mais il ne savait pas leur donner la vie. Le Zanahary blanc envoya son fils pour s'enquérir de ce que faisait Ratovoana ; le Zanahary noir raconta comment, pour se désennuyer, il fabriquait des corps d'animaux, mais qu'il se trouvait fort embarrassé pour leur donner la vie. Le Zanahary blanc descendit de son ciel et, frottant avec de la terre blanche les statues de bois, il les rendit vivantes. Il stipula seulement qu'après la mort, leurs âmes devaient s'en retourner vers lui.

— Soit, consentit Ratovoana. Après la mort, tu prendras ce qui t'appartient, et je garderai ce qui est à moi.

C'est pourquoi, dit-on, les cadavres restent dans la terre du Zanahary noir, tandis que les souffles de vie s'en vont dans le ciel du Zanahary blanc.

24

IHETSY (Conte Antaimorona)

VOHILAVA, DISTRICT DE LOHOLOKA

Andriamitomboana était roi, dit-on, du Ciel et de la Terre. Il eut trois fils Zanahary, Andriamanitra et Ihetsy. Les deux premiers habitaient le Ciel, et le troisième la Terre. Chacun avait des pouvoirs spéciaux : Zanahary était le maître du sang, Andriamanitra de la vie, et Ihetsy avait le don de l'imitation.

Un jour, dit-on, Ihetsy modela une belle jeune fille en argile. Vint à passer Zanahary.

— Cette statue est belle, s'écria-t-il, mais il lui manque le sang. » Comme il le possédait, il le lui donna. Vint à passer Andriamanitra.

— Cette image est bien faite, cependant elle est privée de vie. » Et il la lui donna. Alors l'image d'argile devint une belle fille vivante que Ihetsy épousa. Leurs enfants se multiplièrent sur la terre : ce furent les hommes.

Lorsque l'un d'eux meurt, chaque Zanahary reprend son bien : Ihetsy le corps, Zanahary le sang, et Andriamanitra la vie. Quand on éternue, on lève d'abord la tête pour regarder vers Zanahary et Andriamanitra, puis on la baisse en disant : « Ihetsy ! », parce qu'Ihetsy réside dans la terre.

Lorsqu'Ihetsy se vit père de nombreux enfants, il voulut faire la guerre à ses frères aînés qui habitaient le ciel, et il ordonna aux terres, ses domaines, de s'élever. Au jour dit, les terres commencèrent donc à monter, et les montagnes s'élevèrent vite, tandis que les vallées s'attardaient. Sur ces entrefaites, les trois frères firent la paix ; Ihetsy aussitôt interrompit l'ascension des terres, qui restèrent toutes là où elles étaient arrivées, les montagnes plus ou moins hautes, les vallées au-dessous d'elles, et les plaines en bas.

25

ZANAHARY ET IHOETSY (Conte Betsimisaraka)

ANDEVORANTO, DISTRICT D'ANDEVORANTO

Zanahary, le maître du Ciel, et Ihoetsy, le maître de la Terre, étaient amis, dit-on. Un jour, Zanahary vint rendre visite à Ihoetsy. Après les salutations d'usage, ils causèrent, puis, ne sachant que faire, ils inventèrent un jeu. Ihoetsy modela en

argile deux figures d'homme et de femme, et Zanahary, quand elles furent terminées, y mit la vie. Telle fut l'origine du premier couple humain. Depuis, lorsque quelqu'un meurt, Ihoetsy reprend le corps qui lui appartient, et Zanahary la vie.

26

LES ZANAHARY (Conte Antaimorona)

VOHIMASINA, DISTRICT DE LOHOLOKA

Au commencement, dit-on, Andriamitomoana était roi du Ciel, de l'Air et de la Terre. Avec un morceau du Ciel, il façonna trois figures qui s'animèrent et se transformèrent en trois Ètres : Andriamaleka était le premier né, Andriamanitra le second, Zanahary le troisième. Lorsque ses trois enfants furent grands, leur père leur ordonna de s'établir chacun de son côté, mais avant de les laisser partir il voulut leur faire un cadeau, et leur dit de choisir celle qu'ils préféreraient des quatre choses suivantes : l'imitation, le mouvement, le sang, la vie. Ensuite Andriamitomoana, ne sachant que faire de l'imitation, qu'aucun de ses fils n'avait voulue, prit un bloc d'argile et façonna une figure qu'il anima et métamorphosa en un Être. Il reçut le nom de Ihoetsy, et Andriamitomoana lui donna l'Imitation laissée par ses frères,

Les trois fils d'Andriamitomoana qui habitaient le ciel étaient presque aussi intelligents et aussi habiles que leur père. Ils formèrent trois êtres pour devenir leurs serviteurs ; Jatovotsota, Bodisy, Vorombetsivaza. Quand il vit cela, Ihoetsy, jaloux, voulut avoir, lui aussi, un serviteur. Il prit de l'argile, modela, grâce à l'Imitation, une belle statue et la fit sécher au soleil. Mais elle ne remuait ni ne vivait. Fort embarrassé, Ihoetsy pria la Lune d'aller chercher ses frères. Andriamaleka arriva le premier et, sur les instances de Ibetsy, il mit le sang dans la statue. Andriamanitra vint ensuite et donna le mouvement. Zanahary, en dernier lieu, consentit à ajouter la vie. Alors la statue devint une femme que Ihetsy épousa, et leurs enfants donnèrent naissance aux peuples de la terre.

C'est en souvenir de cette origine que, quand on éternue, on lève la tête vers ceux qui ont donné le sang, le mouvement et la vie, puis on la baisse aussitôt en se rappelant Ihetsy, qu'on évoque en disant : « Ihetsy e ! » (1).

(1) Calembour sur l'onomatopée de l'éternuement.

27

RANAIVOTOVOANA ET JAOBINONOKA
(Conte Betsimisaraka)

MANGILY, DISTRICT DE VOHÉMAR

Au commencement, dit-on, il n'y avait pas d'êtres vivants sur la terre. Or, les deux maîtres du monde, Ranaivotovoana et Jaobinonoka, firent un jour une convention pour fabriquer des êtres humains. Il fut entendu que Ranaivotovoana ferait les os et la chair et que Jaobinonoka ajouterait le sang et la vie. Ranaivotovoana coupa donc un tronc d'arbre, y tailla deux formes humaines qu'il termina en y ajoutant de l'argile. De son côté, Jaobinonoka fit du sang avec de l'eau, l'introduisit dans les deux figures, puis il ajouta la vie, et ainsi elles devinrent des êtres humains, l'un mâle, l'autre femelle. Quand ce fut terminé, les deux créateurs, dit-on, donnèrent à ces premiers hommes le nom de Monka (homme). Ce premier couple eut des enfants, qui eux-mêmes se multiplièrent. Mais ils se battirent entre eux : les vainqueurs restèrent hommes, tandis que les vaincus, forcés de se réfugier dans les bois, se transformèrent en lémuriens. Voilà pourquoi, dit-on, les lémuriens ont des doigts pareils à ceux des hommes, et, lorsqu'ils crient, ils se rappellent encore leur ancienne condition, car ils ne cessent de dire : « Monka ! Monka ! (Hommes ! Hommes !) »

Aujourd'hui encore les humains rendent un culte aux arbres ; ils leur adressent des vœux et ils y suspendent des offrandes. C'est parce que les deux premiers hommes sont sortis des arbres.

Et les enfants, dans leurs jeux, fabriquent encore de petites figurines humaines en argile, en souvenir du premier couple créé au commencement avec du bois et de la terre par Ranaivotovoana et Jaobinonoka.

28

RATAVOANTANY (Conte Sakalava)

ANTSAKABARY, PROVINCE D'ANALALAVA

Après avoir fait la terre, le Zanahary la laissa déserte et remonta dans le ciel. Alors sortit de la terre un être nommé Ratovoantany ; il ramassa du bois mort et fit un grand feu. La fumée montait dans le ciel et étouffait l'enfant du Zanahary. Celui-ci fut fort étonné, car il avait laissé la terre déserte. Il envoya l'être ailé Rako-

bonkobona pour voir ce qui se passait. Rakobonkobona trouva un être vivant assis près du feu qui brûlait sur la terre, et il lui demanda qui l'avait mis là et d'où il venait.

— Personne ne m'a placé ici, mais je suis sorti tout seul de la terre. C'est moi qui ai fait ce feu pour me chauffer.

— Alors tu n'a pas été créé par le Zanahary ?

— En aucune façon ; je te répète que je suis sorti tout seul de la terre.

— Quel est ton nom ?

— Je m'appelle Ratovoantany (1).

Quand le Zanahary sut tout cela, il fit tomber la pluie pour noyer le feu de Ratovoantany et forcer celui-ci à s'en aller. Mais Ratovoantany savait d'avance ce que projetait le Zanahary ; il fit des montagnes avec des grottes pour se mettre à l'abri de la pluie, et l'eau que versait le Zanahary emplit les parties basses et creuses. C'est l'origine des lacs, des marais et de la mer. Ratovoantany, quand il eut fait les montagnes, s'installa sur la plus haute de toutes, y construisit une case, à l'intérieur de laquelle il alluma du feu. Le Zanahary fit encore tomber de la pluie en telle quantité qu'il inonda toutes les parties basses de la terre. Puis il renvoya Rakobonkobona voir ce qu'était devenu Ratovoantany. Le feu était éteint et l'être avait disparu. Rakobonkobona regarda de tous côtés et finit par voir de la fumée au sommet de la plus haute montagne. Il s'y rendit.

— Le Zanahary a voulu me noyer, mais il n'a même pas pu m'empêcher de faire du feu. Ce n'est pas lui qui m'a créé, et je suis sorti tout seul de la terre.

Rakobonkobona rapporta ces paroles au Zanahary. Celui-ci fit porter à l'Être une canne bien droite en lui demandant d'indiquer de quel côté était le pied et de quel côté la tête de l'arbuste. Et Ratovoantany ne se trompa point. Il lui fit amener une vache et sa génisse, de même couleur et de même taille, en lui demandant de désigner la mère et la fille. Ratovoantany les sépara ; la vache meugla et la génisse alla vers elle, et ainsi Ratovoantany put les reconnaître.

Alors le Zanahary se décida à venir voir lui même l'être qu'il n'avait pas créé. Ratovoantany était en train de faire sécher au soleil des images d'hommes et d'animaux qu'il avait modelées avec de l'argile. Le Zanahary les admira fort, mais s'étonna que le modeleur ne leur eût pas donné la vie.

— C'est une chose que je ne sais pas faire.

— Je vais donc les animer, mais je les emmenerai toutes avec moi dans le ciel.

— Tu veux les emmener, et que me restera-t-il à moi qui ai fait leur corps.

Ils discutèrent longtemps et finirent par s'entendre. Il fut convenu que le Zanahary donnerait la vie aux statues, mais chaque fois que l'une d'elles mourrait, le Zanahary reprendrait le souffle de vie ; de son côté, Ratovoantany conserverait le corps avec lui dans la terre.

Telle est l'origine des hommes, et voilà pourquoi on enterre les cadavres quand le souffle de vie est retourné chez le Zanahary d'en haut.

---

(1) « Celui qui a jailli de la terre comme une plante.

29

MATIAHO ET IRIRA (Conte Antaimorona)

MANANJARY, PROVINCE DE MANANJARY

Il y a très longtemps, dit-on, la terre et le ciel existaient déjà, mais n'avaient pas les mêmes Zanahary. Ceux de la terre s'appelaient Matiaho et Irira. Un jour, le fils du Zanahary du ciel, se promenant sur la terre, vit les deux Zanahary d'en bas qui sculptaient des pièces de bois. Quand ils eurent donné à ces bois la forme humaine, ils essayèrent de les faire mouvoir et marcher, mais ils n'y purent réussir.

— Il faut leur donner le sang et la vie, dit le fils du Zanahary d'en haut, sinon ils ne seront jamais des hommes... je veux bien les animer, à condition que vous m'en cédiez la moitié.

— Soit.

Le fils du Zanahary retourna chez lui, demanda le sang et la vie à son père, et, redescendant sur la terre, anima les bois qui devinrent vivants. Leur nombre ne tarda pas à s'accroître, parce que les femmes enfantaient ; voyant les hommes si nombreux, le fils du Zanahary vint réclamer sa part. Matiaho s'excusa en disant :

— Reviens demain. Irira est absent.

Le lendemain, le fils du Zanahary revint comme il était convenu, mais il ne trouva aucun des deux Zanahary de la terre. Il s'en fut, irrité et pleurant, trouver son père.

— Pourquoi pleures-tu, mon fils?

— Matiaho et Irira m'ont trompé, et ils se moquent de moi. Il était convenu qu'ils devaient partager avec moi les hommes. Maintenant, ils veulent les garder tous, et je ne sais où ils se sont cachés.

— Cesse de te plaindre, dit le Zanahary. Reprends successivement le sang et la vie que tu as donnés aux hommes, jusqu'à ce que Matiaho et Irira te rendent ta part.

Le fils du Zanahary prit alors le sang et la vie d'un homme, puis d'un autre, et ceux-ci moururent. Les autres hommes pleuraient, ils appelaient Matiaho et cherchaient Irira, mais jamais plus ils ne les revirent.

En cas de maladie grave ou de danger de mort, on se souvient encore, dit-on, de Matiaho, et c'est pourquoi on dit :

— Maty aho ! (je meurs, je suis mort).

Et, si les hommes continuent à mourir, c'est, dit-on, parce que Matiaho et Irira ne veulent pas céder au fils du Zanahary la part due.

30

KALALAONTANY (Conte Betsimisaraka)

TANJONAMBO, PROVINCE DE VATOMANDRY

Kalalaontany était, dit-on, le premier et le seul habitant de la terre. Isolé, il s'ennuyait et il se mit un jour à la recherche d'un semblable. Il alla successivement dans toutes les directions, au nord et à l'ouest, au sud et à l'est, mais en vain. Alors il se décida à monter au ciel pour voir s'il trouverait là son pareil, mais il n'y put réussir. Triste et las, il cherchait à distraire son ennui en sculptant dans les troncs d'arbre des statues de bois à son image. Tous les jours il y travaillait, tant et si bien qu'au bout d'une année il en possédait plusieurs dizaines. Or, en ce temps-là, il ne savait même pas se construire de case pour s'abriter contre le froid et la pluie. Une fois, pendant la saison fraiche, il fit un grand feu de bois vert. Une fumée intense montait jusqu'au Zanahary d'en haut, qui s'en trouva incommodé. Il dépêcha un messager pour ordonner à Kalalaontany d'éteindre son feu. Kalalaontany, stupéfait à la vue d'un être semblable à lui, répondit :

— Je suis seul toujours et je n'ai rien pour me défendre contre le froid et la pluie. Dis à ton maître que je n'éteindrai pas mon feu, à moins qu'il ne consente à donner la vie aux images en bois que j'ai fabriquées.

Le Zanahary, dit-on, descendit alors sur la terre et se fit montrer les statues en bois. Comme elles étaient très nombreuses, il ne consentit à les animer toutes que si Kalalaontany les partageait avec lui. Cette condition acceptée, les images de bois, par le souffle du Zanahary, devinrent vivantes et se mirent à marcher et à parler.

— Que chacun de nous, ajouta le Zanahary, conserve la propriété de ce qui lui appartient, la vie pour moi, le corps pour toi.

C'est pourquoi, dit-on, quand un homme meurt, son souffle s'en va vers le ciel, demeure du Zanahary d'en haut, tandis que son corpe est placé dans les profondeurs de la terre, où habite Kalalaontany.

31

RADISOMIANKONJY ET ANDRIANTOMOA (Conte Sakalava)

SITAMPIKY, PROVINCE DE MAEVATANANA

Andrianakatsakatsa le Zanahary créa d'abord le ciel, les astres et la terre. Quand il eut fait ces trois choses, il façonna une femme qu'il appela Andrianabolisy pour lui tenir compagnie, et un homme qu'il nomma Radisomiankonjy pour habiter sur la terre.

Andrianakatsakatsa eut de Andrianabolisy une fille qui reçut le nom de Andriantomoa. Quand elle fut grande, elle demanda un jour à ses parents la permission d'aller se promener sur la terre pour voir les êtres créés par son père.

Elle rencontra Radisomiankonjy et ils lièrent conversation. L'homme, ému par la beauté de la fille du Zanahary, lui demanda d'être sa femme et elle accepta. Elle resta donc avec lui, mais au bout d'un certain temps elle était mécontente, parce que Radisomiankonjy n'avait à manger que du manioc, des patates et du maïs.

— Mon cher mari, je n'ai pas encore mangé de riz, depuis que je demeure avec vous. Je ne peux plus me passer de cette nourriture, dont j'ai l'habitude. Je vous prie donc de venir avec moi, car je retourne chez mes parents.

Radisomiankonjy partit avec sa femme, car il tenait beaucoup à elle. Lorsqu'ils arrivèrent dans le ciel, le Zanahary se fâcha fort contre sa fille.

— Ma fille, tu nous a menti en disant que tu allais te promener sur la terre. Te voilà mariée avec un être que j'ai fait moi-même pour être mon esclave. Je ne veux plus de toi pour ma fille. Je ne veux pas non plus que tu demeures dans mon ciel. Pars avec ton mari et ne reviens plus jamais ici.

Andriantomoa s'en alla donc, tout attristée par ces dures paroles, mais, en traversant la cour, elle ramassa sur une natte un peu de paddy (1) qu'elle cacha dans un coin de son lamba. Arrivée sur la terre, elle le sema et en enseigna la culture à son mari.

32

RAVARATRA ET RAHOROHORO (Conte Antaimorona)

MANANJARY, DISTRICT ET PROVINCE DU MÊME NOM

Il y a très longtemps, dit-on, un Zanaharilahy et une Zanaharibavy descendirent sur la terre pour se promener. Ils s'y plurent, et, pour se distraire, se mirent à façonner avec de l'argile des images d'êtres de toutes sortes, auxquels ils donnaient ensuite la vie. Or, un jour, au bord du fleuve Matitanana, la Zanaharivavy vit dans un livre couvert d'écriture que tous devaient retourner au ciel dans un délai très court.

(1) Riz non décortiqué.

— Hâtons-nous, dit-elle à son mari. Il est écrit que nous devons rentrer aujourd'hui. Ne nous mettons pas en retard.

— Attends un peu, répondit le Zanaharilahy. Je suis en train d'achever le caïman.

Il se hâta et prit à peine le temps d'ébaucher cet animal. Voilà pourquoi le caïman est laid et informe.

Peu après, le Zanahary envoya Ravaratra (1) et Rahorohoro (2) sa femme pour voir comment se comportaient les êtres créés par eux. Il leur ordonna de revenir au bout de peu de temps. Mais, à peine arrivés sur la terre, Ravaratra et Rahorohoro se montrèrent pleins de méchanceté et d'arrogance, grondant et tuant les gens et les bêtes. Ils ne songeaient plus à revenir ; et le Zanahary, s'irritant contre eux, dépêcha Rangidimola pour les ramener. Celui-ci s'aperçut que les habitants de la terre étaient très malheureux à cause des maux qu'ils enduraient ; lorsqu'il rencontra Ravahatra et Rahorohoro, il leur dit :

— Le Zanahary est fâché contre vous ; il m'a envoyé pour voir ce que vous faites et pour vous dire de rentrer immédiatement.

— Dis au Zanahary que nous ne reviendrons plus chez lui. Nous voulons rester toujours sur la terre.

Rangidimola porta leur réponse au Zanahary et lui raconta aussi comment Ravaratra et sa femme se conduisaient mal sur la terre.

— Retourne de suite, dit le Zanahary. Tu prendras de force le talisman que j'ai mis dans la bouche de Ravahatra : toute sa force réside dans ce talisman.

Dès que Ravahatra aperçut Rangidimola, de retour sur la terre, il s'avança vers lui pour le combattre, et recommanda à sa femme de se cacher sous la terre pendant le combat. Rangidimola, après une lutte longue et pénible, parvint à s'emparer de l'amulette qui était dans la bouche de Ravahatra. Aussitôt celui-ci vaincu demanda grâce. Rangidimola le lia d'une corde et l'amena devant le Zanahary.

— Je ne te ferai pas mourir, bien que tu le mérites par tes crimes, mais, en punition du mal que tu as fait, tu n'auras plus d'honneurs, tu ne seras plus gardien de l'amulette qui te donnait la force, et tu demeureras ici, tandis que ta femme restera dans l'intérieur de la terre, là où tu l'a cachée. Si tu la regrettes, tu pourras passer avec elle quelques mois tous les ans.

Voilà pourquoi, dit-on, le tonnerre gronde et la foudre tombe sur la terre durant une des saisons de l'année, lorsque Ravahatra vient visiter sa femme. Quant à Rahorohoro, cachée dans les profondeurs du sol, c'est elle qui, de temps en temps, fait trembler la terre.

---

(1) La foudre.

(2) Le tremblement de terre.

33

L'ORIGINE DES HOMMES (Conte Tanala)

SAHASINAKA, DISTRICT DE L'IKONGO

Zanaharibe et Raoetsy étaient d'abord, dit-on, les seuls habitants du ciel et de la terre. Zanaharibe, qui était un homme, habitait au ciel, et Raoetsy, qui était une femme, demeurait sur la terre. Raoetsy avait peur et s'ennuyait, parce qu'elle était solitaire. Elle désirait des compagnons : pour en avoir, elle se résolut à sculpter à sa propre image des statues en bois. Mais, en travaillant, elle faisait du bruit, ce qui incommodait Zanahary et troublait son repos. Il envoya son fils pour voir ce qui se passait et faire cesser le tapage. Le fils du Zanaharibe trouva Raoetsy et lui dit :

— Le bruit que tu fais en travaillant gêne le Zanaharibe ! Il t'ordonne de cesser.

— Dis-lui que je ne cesserai pas mon travail : je vis trop seule sur la terre et il faut que je me prépare des compagnons.

L'envoyé, s'en retournant, répéta ces paroles à son père. Le bruit continuant, Zanaharibe s'impatienta de plus en plus et descendit lui-même chez Raoetsy. Après les salutations d'usage, Raoetsy dit :

— J'ai reçu ton envoyé qui m'ordonnait de ta part de cesser de faire du bruit. Pardonne-moi si je ne t'ai pas obéi. Si je fabrique des statues, c'est pour avoir des compagnons, et je te prie instamment, si tu le peux, de leur donner la vie. Car c'est une chose à quoi je n'ai pu réussir, malgré tous mes efforts.

— Je veux bien, répondit Zanaharibe. Je vais venir à ton aide.

Il construisit alors une petite case, dans laquelle il enferma les statues qu'avaient façonnées Raoetsy. Puis il ferma la porte et dit :

— Je vais rentrer chez moi et reviendrai quand il en sera temps. Je te recommande de ne pas ouvrir la porte de cette case, avant que six jours soient complètement écoulés.

Or le cinquième jour, les statues commencèrent à remuer. Raoetsy s'approcha et entendit des bruits à l'intérieur de la case. Elle ne put résister à la curiosité, ni attendre le retour du Zanaharibe. Elle entrouvrit donc doucement la porte. Mais aussitôt les statues, qui s'étaient métamorphosées en animaux vivants, prirent la fuite dans toutes les directions. Un mâle et une femelle se sauvèrent dans la forêt, où ils vécurent sans parler, en mangeant les fruits des arbres ; et leurs descendants sont les varika, les sarizatsy, les simpona (1). Un autre couple s'enfonça davantage dans les profondeurs de la forêt inhabitée, et donna naissance aux *kokolampo*, aux *kinoly* et aux autres êtres du même genre. Un troisième, qui se plongea dans les eaux, fut l'origine des êtres vivant dans l'eau et qu'on appelle d'ordinaire les *zazavavindrano*.

(1) Trois espèces de lémuriens.

Raoetsy fut consternée en voyant ses statues s'enfuir, et se repentit bien de n'avoir pas su résister à sa curiosité. Le sixième jour, Zanaharibe revint la voir, et elle lui raconta tout ce qui était arrivé. En voyant son chagrin, Zanaharibe eut pitié d'elle.

— Aie confiance ! Je te donnerai quand même des compagnons, qui deviendront pour toi une source de joie. Mais la manière dont ils seront faits te demeurera inconnue.

Peu après, le ventre de Raoetsy commença à grossir. Puis elle accoucha successivement d'un certain nombre d'enfants. Elle eut d'abord deux jumeaux, un garçon et une fille, qui étaient blancs. Puis, elle en eut deux autres de teint moins clair, et encore deux autres et deux autres, de teint de plus en plus foncé ; enfin, à sa cinquième couche, elle eut de nombreux enfants qui vinrent au monde tous ensemble. Les sorts de tous ces enfants se contrarièrent et presque tous tombèrent malades. Zanaharibe, appelé par Raoetsy, descendit du ciel et visita les enfants malades.

— Pour chasser, dit-il, les mauvais sorts de ces enfants qui sont malades, je vais procéder au *faditra.*

Il prit une herbe appelée *tsivazavazaha* pour guérir les deux premiers jumeaux, et il leur donna pour cela le nom de *vazaha*, toujours employé pour désigner leurs descendants.

Il guérit les deuxièmes jumeaux avec les morceaux qui tombent d'un bois qu'on coupe (avanovana), et pour cette raison les appela *Hova.*

Les troisièmes jumeaux revinrent à la santé grâce à des remèdes pris dans la forêt (*an' ala*) : aussi furent-ils nommés *Tanala.*

Avec une plante du nom de *tsioromorona*, il put sauver les quatrièmes jumeaux, d'où leur appellation de *Taimorona.*

Quant aux nombreux enfants nés ensemble, il les nomma Betsimisaraka, pour bien marquer qu'ils avaient vu le jour ensemble et non séparément.

Telle est, dit-on, l'origine du nom de chacune des tribus qui peuplent la terre.

Raoetsy, à la suite de ces nombreux accouchements, s'affaiblit et mourut bientôt. Quand il le sut, Zanaharibe descendit encore sur la terre, il dépouilla le corps de Raoetsy, enterra les chairs, et mit à part les os qu'il pila soigneusement. Puis, il mit la poussière ainsi obtenue dans le nez de chacun des fils de Raoetsy et leur dit :

— Voici que Raoetsy votre mère est morte. J'ai enfoui sa chair dans la terre et j'emporte son souffle avec moi. Mais je vous donne la poussière de ses os. Quand vous vous souviendrez d'elle, vous élèverez vos yeux vers le ciel et vous regarderez dans la direction de ma demeure : vous verrez ainsi le chemin où a passé votre mère Raoetsy. Puis vous abaisserez vos regards vers la terre où sa chair est ensevelie et vous direz : « Oetse è ! oetse è ! » Ainsi vous vous rappellerez Raoetsy votre mère, après avoir tourné vos yeux vers moi qui suis votre père ».

Voilà pourquoi, dit-on, les hommes, en éternuant, font : Oetse è !

34

TRATRAMBY (Conte Betsimisaraka)

AMPASIMAZAVA, DISTRICT D'ANDEVORANTO

Le premier homme, dit-on, s'appelait Tratramby. Il était descendu du Ciel par une longue chaîne d'argent, jusque sur une montagne appelée Ambohiniharana, au Sud de Mahanoro. Cette montagne était peuplée d'être qui devinrent les compagnons de Tratramby.

Un jour, le premier homme, pêchant dans une rivière, retira une énorme anguille ; sitôt qu'elle fut hors de l'eau, elle se changea en une belle jeune fille que Tratramby prit pour femme. Ils vécurent longtemps ensemble et eurent beaucoup d'enfants. Mais ils eurent une fois une grande querelle, parce que l'homme avait reproché à sa femme d'avoir été autrefois une grosse anguille vivant dans l'eau, et ils décidèrent de se séparer en se partageant leurs enfants. L'homme, avec ceux qui lui échurent, alla s'établir au nord : ses descendants portent le nom de Zafinavaratra. La femme s'installa au sud : ses descendants s'appellent Zafinantandrano.

Les Zafinavaratra et les Zafinantandrano, descendants de Tratramby, s'abstiennent de pêcher et de manger des anguilles.

35

LES FILS DU ZANAHARY (Conte Antaimorona)

MANANJARY, DISTRICT ET PROVINCE DU MEME NOM

Un jour, le fils du Zanahary et sa femme descendirent, dit-on, du ciel pour se promener sur la terre. Ils s'y trouvèrent si bien qu'ils ne voulurent plus retourner chez le Zanahary. Celui-ci, plein de tristesse, envoya un esclave pour les rappeler, mais ils refusèrent de revenir, car la terre leur plaisait et ils s'amusaient beaucoup parmi les hommes. Alors le Zanahary convoqua tous ses peuples et leur dit :

— Mon fils avec sa femme s'en est allé sur la terre et ne veut plus revenir ici, bien que j'aie envoyé un de mes esclaves pour le chercher. Je les laisserai donc, quelque peine que cela puisse me causer. Ils vivront avec les hommes, mais, comme ce sont mes enfants, je leur donnerai le pouvoir de faire tout, excepté la vie.

Les Européens, dit-on, sont les descendants du fils du Zanahary.

36

LES DEUX FILS DE ZANAHARY (Conte Betsimisaraka)

ANDEVORANTO, DISTRICT D'ANDEVORANTO

Zanahary avait deux fils : l'aîné s'appelait Andriambahoakampovoantany, et le second Razanandranorivo. Il leur dit un jour :

— J'ai dans ma case un récipient en cuivre et un bol en argent. Je vous en fais cadeau. Vous pouvez les emporter.

Ils les prirent donc ; mais en sortant, ils les laissèrent tomber du haut du ciel, et les deux vases, fracassés, laissèrent échapper leur contenu ; or, dans l'un, il y avait de la terre sèche et, dans l'autre, de l'eau. C'est ainsi que fut formée la terre, avec les lagunes et la mer.

37

LA DÉCOUVERTE DU RIZ (Conte Antaimorona)

MANANJARY, DISTRICT DE MANANJARY

Un jour, dit-on, des grains de riz tombèrent avec la pluie sur la terre et poussèrent dans un marécage. Les gens, étonnés de voir une plante nouvelle, se demandaient d'où elle pouvait venir. Soudain, la porte du ciel s'ouvrit, et Rabekidona (la foudre) en sortit avec Rangidina pour faire un Kabary ; il convoqua donc les hommes et dit :

— Je m'appelle Rabekidona, je viens du ciel, et je me suis rendu parmi vous, parce que j'ai quelque chose d'important à vous dire. Ecoutez-moi. Une plante est tombée du ciel avec la pluie, et elle pousse maintenant dans le marais. Les grains de cette plante vous nourriront. Semez-les, quand vous entendrez gronder mon messager, qui prendra le même nom que moi, Rabekidona. Dès que Rabekidona grondera, la pluie se mettra à tomber et fera croître la plante. Enfin, si vous avez besoin de quelque chose, adressez-moi vos prières, ainsi qu'aux autres Zanahary célestes, Rantomoa, Madiovantsakoho, Ravarabe. Nous sommes vos maîtres. C'est nous qui vous avons donné le Soleil et la Lune, qui avons permis que le riz pousse sur la terre.... Voilà ce que j'avais à vous dire. Je vais rentrer dans le Ciel et je ne reviendrai plus

jamais sur la terre. Seulement, en souvenir de mon voyage d'aujourd'hui, je mettrai mon image sur la face de la Lune... Regardez-la, et chaque fois vous vous rappellerez ma visite ».

38

COSMOGONIE (Conte Antaimorona)

LOHOLOKA, DISTRICT DE LOHOLOKA

Le ciel et la terre, dit-on, sont deux frères. Au commencement, ils s'entendaient bien et avaient la Lune comme conseiller. Mais, un jour, ils se brouillèrent et décidèrent de se battre pour savoir qui des deux aurait la suprématie. La terre, irritée, commença de s'élever vers le ciel et elle fit sortir sur toute sa surface de gros rochers qu'elle comptait lancer contre le ciel. Celui-ci, de son côté, prépara des projectiles qui sont les étoiles. Mais, ceux des sujets du Ciel et de la Terre qui ne voulaient pas se battre, pleuraient abondamment et leurs larmes formèrent toutes les eaux, la pluie, les rivières, la mer. A la fin, ils se réconcilièrent, grâce à l'intervention de la Lune, mais la Terre resta inégale par les montagnes et les plaines, et hérissée de rochers.

39

LA GUERRE DE LA TERRE ET DU CIEL (Conte Antaimorona)

VOHIMASINA, DISTRICT DE LOHOLOKA

Autrefois, le ciel et la terre, qui étaient très rapprochés l'un de l'autre, se disputèrent, dit-on, la suprématie et fixèrent un jour pour se battre. Le matin de ce jour, les Terres s'élevèrent en désordre et avec force vers le Ciel. Elles pondaient de grosses roches pour servir de balles, le ciel de son côté accumulait les étoiles comme projectiles et faisait retentir le tonnerre, son canon. Mais les Terres montaient toujours. Le ciel effrayé s'écarta le plus qu'il put et demanda la paix par l'intermédaire du soleil et de la lune. La Terre ne voulait rien entendre et s'élevait toujours ; en vain, le Ciel fit tomber des torrents d'eau pour détruire les montagnes : il n'y put parvenir.

Depuis ce temps, les deux ennemis ne se sont jamais réconciliés. Les monts ne voulurent plus s'abaisser et restèrent à leur place pour empêcher le ciel de descendre. Le ciel, de son côté, continue à faire tomber la pluie pour entamer les montagnes. Et ces pluies forment les cours d'eau.

40

LES MONTS ET LES VALLÉES (Conte Betsimisaraka)

ANTANAMBAO, DISTRICT DE VATOMANDRY

Un jour, le Grand-Zanahary dit à la Terre-sacrée :

— Mesurons nos royaumes pour savoir lequel est le plus grand. Il étendit les bras pour mesurer la Terre, mais il la trouva plus grande qu'il ne s'y attendait, si bien que les bouts de ses doigts ne touchaient pas les deux extrémités. Alors, il tira à lui, pour rendre la Terre plus petite, elle se plissa comme une étoffe, et il y eut des hauts et des bas qui formèrent les montagnes et les vallées.

41

LE CIEL ET LA TERRE (Conte Betsimisaraka)

ANDONABE, DISTRICT DE VATOMANDRY

Ratany (la Terre) fabriqua au commencement une image d'homme avec le bois halampona, et elle demanda à Ralanitra (le Ciel) de donner la vie à sa statue. Plus tard, Ralanitra envoya son fils pour réclamer l'homme. Mais Ratany ne voulut pas le céder, arguant qu'elle avait façonné son corps. Elle consentit seulement à ce que chacun reprît sa part, Ralanitra la vie, elle-même le cadavre. C'est l'origine de la mort.

42

LA MORT (Conte Bezanozano)

MAROVOAY, DISTRICT DE MORAMANGA

Ratanimasina modela des hommes en argile, et Zanaharibe leur donna la vie. Puis, il dit à Ratanimasina :

— A quoi veux-tu que l'homme ressemble à la fin, au serpent ou à l'arbre ?

— Je ne veux pas que l'homme ressemble au serpent : il est trop laid. Je préfère qu'il ressemble à l'arbre.

— Et bien, dit le Zanahary, quand le serpent est vieux, il change de peau et redevient jeune. Quand l'arbre est vieux, il perd ses feuilles et meurt. L'homme mourra donc comme les arbres.

Après la mort, la vie retourne à Zanaharibe et le corps à Ratanimasina.

43

LE CIEL ET LA TERRE (Conte Merina)

INANATONANA, DISTRICT D'ANTSIRABE

Le Ciel et la Terre étaient, dit-on, deux époux : la Terre était mâle et le Ciel femelle. Comme ils étaient plongés dans l'obscurité, Andriamanitra leur donna les lumières, le soleil et la lune. Ils eurent des enfants qui sont les êtres vivant sur la terre.

Un jour, ils se fâchèrent l'un contre l'autre et se disputèrent. Le Ciel, épouse, voulait se séparer d'avec son mari la Terre :

— Nous ne nous mettrons jamais d'accord, disait le Ciel, et le mieux est de nous séparer. Je ressemble au piment et toi aux yeux : Or, tu sais que le piment et les yeux ne doivent jamais se toucher. Laisse-moi partir.

En vain, la Terre supplia son épouse de rester : le Ciel partit vers les hauteurs, emportant le soleil, la lune et les étoiles.

La Terre restée seule se dit.

— Que mon épouse est orgueilleuse et sotte ! Nous nous sommes disputés et injuriés : notre faute à tous deux est égale. Je lui ai demandé pardon et j'ai eu bien tort. Je vais la poursuivre et la tuer à coups de pierres.

Et la Terre s'éleva pour rejoindre le Ciel : mais, à mi-chemin, elle fut arrêtée par Andriamanitra qui dit :

— Que chacun reste désormais à la place où il est, car il y a divorce entre vous deux. Je vous avais mariés, mais voici que vous n'êtes plus d'accord, aujourd'hui je vous sépare.

Alors, les différentes parties de la terre furent stabilisées chacun dans le lieu où elle se trouvait, les montagnes en haut et les plaines en bas ; et sur le sommet des montagnes étaient les pierres et les rochers que ta Terre s'apprêtait à lancer contre le Ciel. Et la Terre, de rage, pleura, et ses larmes formèrent les sources. Et le Ciel, se rappelant les mauvais traitements de son époux, cracha sur lui à plusieurs reprises, et ainsi furent formés les lacs.

C'est parce que le mâle est la Terre, que toutes choses restent sur elle et dépendent d'elle. Et le Ciel qui est femelle n'a emporté avec lui que ses parures, le Soleil, la Lune et les Étoiles (1).

44

ORIGINE DES VAZAHA (Conte Antankarana)

ANTSIRANE, PROVINCE DE DIÉGO

Raolombelona avait, dit-on, une fille unique qui était très belle. Elle s'appelait Rasoanivonitany et se promenait tous les jours aux environs de la demeure de son père.

Zanahary, lui, avait un fils d'une grande beauté, nommé Ratokananivonirahona. Un jour, il aperçut la fille de Raolombelona et en devint éperdûment amoureux. Il se confia à sa mère et lui demanda la permission de descendre sur la terre pour demander cette jeune fille en mariage. Mais la mère le gronda fort.

Un jour, en l'absence de ses parents, le fils du Zanahary prit l'anjaby, la longue chaîne d'argent qui pouvait atteindre la terre ; il l'attacha par un bout et se laissa glisser ; mais à peine eut-il mis le pied sur la terre que l'anjaby se rompit. Ratokananivonirahona s'en alla vers Rasoanivonitany, lia conversation avec elle et la supplia de devenir sa femme. Elle consentit volontiers. Mais quand il voulut remonter au ciel avec son épouse, il ne put y parvenir à cause de la chaîne rompue, et Zanahary ne consentit pas à le rappeler, malgré les supplications de Zanahary vavy, sa femme : celle-ci regrettait son fils et versait d'abondantes larmes, ce qui donna naissance à la pluie.

---

(1) Ces deux dernières remarques ont sans doute été ajoutées par le narrateur au conte primitif.

Quant à Ratokananivonirahona, il se résigna à vivre sur la terre et il employa toutes les connaissances apprises de son père pour embellir sa demeure et la rendre plus agréable.

Ses descendants sont les Vazaha, intelligents et avisés comme lui (1).

45

ORIGINE DU CHIEN (Conte Antalaotra)

AMPOMBIATOMBO, PROVINCE DE DIÉGO-SUAREZ

Zanahary avait, dit-on, une fille d'une grande beauté, et Raolombelona trois fils, Andriamatoa, Andrianaivo et Faralahy. Ces trois frères s'en allèrent au ciel demander en mariage la fille du Zanahary. Or, les deux aînés étaient hâbleurs et vaniteux, tandis que le dernier était timide et modeste.

Ils arrivèrent devant la porte du Ciel, Andriamatoa frappa, et on leur ouvrit aussitôt. A peine entrés, les deux aînés s'assirent sur des sièges en or, tandis que Faralahy se tint humblement derrière la porte, près du balai ; Zanahary le pria de s'avancer un peu, mais il s'y refusa.

Après les salutations d'usage, Andriamatoa dit au Zanahary qu'ils venaient lui demander sa fille en mariage pour l'un d'entre eux. Le Zanahary ne répondit pas directement, mais leur recommanda d'aller prendre un bain tous les jours dans les deux bassins qui se trouvaient à l'extrémité de son champ : le neuvième jour, ils reviendraient le voir.

Les trois frères partirent donc et arrivèrent aux bassins ; l'un contenait de l'eau très pure, l'autre de l'eau un peu trouble. Les deux aînés se précipitèrent dans le bassin limpide, Faralahy, après quelque hésitation, se baigna dans le bassin le moins propre. Ses deux frères se moquèrent de lui, disant qu'il ne voulait rien faire comme eux. Mais Faralahy avait bien raison, car le bassin propre était celui du Zanahary et de sa femme, tandis que l'eau trouble appartenait à leur fille.

Quelques jours après, les deux aînés éprouvèrent des démangeaisons sur tout le corps, puis des poils leur poussèrent partout, leur bouche s'allongea, il leur poussa une longue queue, leurs mains et leurs pieds se changèrent en pattes, et leurs oreilles devinrent longues et velues ! c'étaient des chiens.

Faralahy, au contraire, resta un homme et obtint en mariage la fille du Zanahary. Les deux aînés, furieux, voulurent insulter le Zanahary, mais il ne sortit de leur bouche que des aboiements inarticulés.

Zanahary les maudit et les condamna à vivre en servitude auprès de l'homme (2).

(1) Conte recueilli à Antsirane, province de Diégo-Suarez.

(2) Conte Antalaotra, recueilli dans la région de Diégo-Suarez.

46

ORIGINE DE LA MORT (Conte Bara)

IAKORA, PROVINCE DE BETROKA

Quand le Zanahary eut fait les hommes, il leur dit :

— Vous avez le souffle, vous le perdrez un jour et vous mourrez : que préférez-vous de ces deux genres de mort : Mourir comme un bananier ou mourir comme la lune ?

Les hommes répondirent qu'ils préféraient mourir comme le bananier, car ils se figuraient que les bananiers repoussaient continuellement par la base, sans que le pied fût renouvelé, au lieu qu'ils croyaient que la lune, morte pour tout de bon, était remplacée tous les jours par une autre. Les hommes, ayant choisi de finir comme le bananier, meurent véritablement, et ce sont leurs rejetons, c'est-à-dire leurs enfants, qui les remplacent.

Voyant la mort faire des ravages parmi eux, les hommes envoyèrent des messagers chez le Zanahary pour lui demander des ody. Celui-ci dit :

— J'ai bien les ody de vie, mais leurs fady sont difficiles à observer.

— Dites tout de même ; quoique les fady soient difficiles, nous les observerons.

— Les voici donc, je vous les donne ; et observez bien ceci, car ce sont leurs fady : ne coupez pas d'arbres, si vous passez dans une forêt, et ne dites à personne en chemin que vous avez des ody. Si vous violez ces fady, les ody de vie se sauveront, et vous ne verrez pas où ils s'enfuiront ; au contraire, si vous pouvez observer les fady, personne ne mourra plus. »

Les envoyés partirent avec les ody de vie. Mais, arrivés dans une forêt, ils coupèrent du bois, et les ody disparurent et se dispersèrent dans la forêt.

Les envoyés retournèrent chez le Zanahary pour lui demander d'autres ody de vie. Mais il leur dit :

— Voici le alanana (sikidy), à qui vous demanderez les bois où sont appliqués ces ody ; vous prendrez les arbres que vous dira le sikidy et vous vous en servirez pour guérir les malades, car je n'ai pas d'autres ody de vie à vous donner. »

Voilà pourquoi on consulte le sikidy quand on est malade. On apprend ainsi quels sont les ody qui conviennent pour la maladie. Quand les malades sont guéris par les fanafody, c'est qu'ils ont trouvé les arbres où se sont appliqués les ody de vie ; ceux qui meurent au contraire, n'ont pas réussi à trouver ces arbres.

47

ANDRIAMANITRA ET ANDRIANANAHARY
(Conte Merina)

ANOSIVOLA, DISTRICT DE MANJAKANDRIANA

Au temps où la terre n'existait pas encore, le ciel était habité par Andriamanitra et Andriananahary. Andriamanitra, l'aîné, était doux et bienfaisant, tandis que son cadet Andriananahary était violent et malveillant. Comme ils s'ennuyaient d'être toujours au même endroit, ils résolurent de faire une autre demeure et à eux deux ils créèrent la terre dont Andriamanitra fournit la matière et la première assise et qu'Andriananahary façonna.

— Voici que la terre (c'est ainsi que je l'appelle) est créée, dit Andriamanitra ; cependant, elle reste déserte ; il n'y a ni animaux ni personnes pour l'habiter ; créons des êtres semblables à nous-mêmes, pour y demeurer.

Chacun d'eux fit une image en bois et lui ajouta la vie : ainsi furent formés un homme et une femme.

Ensuite, Andriamanitra dit à son frère :

— Ne travaillons plus ensemble, mais chacun fera son possible pour inventer des choses différentes.

— Soit, dit Andriananahary.

Alors Andriamanitra fit le bœuf domestique, le cochon, le chien, la poule, le canard et le dindon. Andriananahary fit le bœuf sauvage, le sanglier, le fosa, le papango, le tsipoy. Andriamanitra fit le bananier, le manioc. Andriananahary fit le tsilo et le tanguin.

Andriamanitra dit :

— Tu t'inclineras devant moi comme mon aide, d'abord parce que tu es mon cadet, et ensuite parce que tu n'as fait qu'imiter les choses que je créais.

Mais Andriananahary ne voulut pas y consentir, prétendant qu'il pouvait faire tout aussi bien que son aîné.

— Je vais donc exécuter un dernier ouvrage, dit Andriamanitra, et si tu en peux faire autant, je serai ton inférieur, quoique ton aîné.

Et Andriamanitra s'en fut dans une caverne où il fabriqua une ruche avec ses rayons de miel. Il la montra à son frère qui entra dans la caverne, y travailla longuement, mais sans succès ; il ne réussit qu'à fabriquer un nid de guêpes, et fut contraint de se soumettre à son aîné.

Alors Andriamanitra dit à l'homme et à la femme :

— Quand vous nous adresserez des prières et que vous nous ferez des offrandes, invoquez-moi le premier et ensuite Andriananahary, car je suis le chef et Andriananahary est mon second : il a rivalisé avec moi et n'a pas pu faire le miel que j'avais fait.

Voilà pourquoi dans les prières on appelle Andriamanitra le premier et Andriananahary le second.

Alors Andriananahary furieux s'écria :

— Tu es le premier et je ne suis que le second. Mais je donnerai plus de force aux choses que j'ai faites et elles gâteront les tiennes. Mes mpamosavy tueront tes hommes, mes animaux seront sauvages et malfaisants, mes arbres et mes plantes serviront aux maléfices, elles porteront le nom de vorika (sortilèges).

Quand Andriamanitra entendit cela, il fit pousser d'autres arbres et d'autres plantes comme odifitsaboana (ody de guérison).

48

AUTRE VERSION DU MÊME CONTE

RECUEILLI A MANOLAHY, DISTRICT DE MANJAKANDRIANA

Les deux frères Andriamanitra et Andriananahary se disputaient la prééminence, et c'était à qui produirait quelque chose de mieux que l'autre. L'un créait le bœuf domestique, l'autre le bœuf sauvage ; l'un créait le cochon, l'autre le sanglier. Andriamanitra mit au défi son frère de faire une ruche avec son miel ; en effet, Andriananahary ne produisit qu'un nid de guêpes. Cependant, comme il ne voulait pas se soumettre, la guerre éclata entre eux. Andriananahary, vaincu, se cacha dans une pierre, mais Andriamanitra la brisa avec sa foudre. Alors, Andriananahary définitivement vaincu se soumit, mais, plein de confusion, il alla se cacher dans un tronc d'arbres et n'en voulut plus sortir. C'est pour cela, dit-on, que certains arbres qui servent à fabriquer des amulettes ont une grande puissance et sont sacrés (masina). Et c'est pour cela aussi que lorsqu'on consacre les sampy, on invoque en premier lieu Andriamanitra et en second lieu Andriananahary.

49

LES PREMIERS HOMMES (Conte Tanala)

ANKARIMBELO, PROVINCE DE FARAFANGANA

Le premier couple humain était Andriambalorefy et Ravalorefy, qui avaient huit brasses de hauteur. Ils mirent au monde trois garçons. De leur temps les pierres étaient vivantes et avaient des petits.

Quand ces deux (premiers êtres) eurent mille ans, se sentant mourir, il dirent à leurs enfants :

— Nous allons mourir, mais nous vous laissons le hazomampanenina (le bois qui donne du regret) dont le Zanahary nous a fait cadeau ; grâce à ce bois, vous pourrez obtenir tout ce qui vous sera nécessaire. Mais nous emporterons avec nous dans notre tombeau la chair de toutes les pierres.

Voilà pourquoi il ne reste plus que les os de toutes les pierres : maintenant, elles sont mortes et n'ont plus d'enfants.

Les trois garçons eurent donc en héritage le hazomampanenina ; ils se partagèrent par petits morceaux ce bois, qui était très long ; l'un en eut peu, l'autre moyennnement, le troisième beaucoup. Chacun d'eux, arrivé dans sa case, disposa partout les morceaux du bois, les uns à l'est, les autres à l'ouest, les uns au nord, les autres au sud, ceux-ci dans la cour, ou aux parois de la case, ceux-là dans la campagne. Les morceaux de bois de la case devinrent des ustensiles et des objets, ceux de la cour se muèrent en animaux domestiques, ceux des champs en source et en plantes.

50

L'AMULETTE DE VIE — Odifiainana (Conte Betsimisaraka)

MANAMBOLO, PROVINCE DE TAMATAVE

Autrefois, dit-on, les oies habitaient dans le ciel. Mais, un jour, le Zanahary les envoya sur la terre pour rester avec les hommes. Or, une fois, un homme mourut. Les survivants demandèrent à l'oie de leur procurer des amulettes de vie (ody aina) pour ranimer le mort. Elle accepta et consentit à aller trouver le Zanahary dans le ciel qui naguères avait été sa demeure. Arrivée devant le Zanahary, elle dit :

— Tu m'as envoyée pour habiter avec l'homme sur la terre, et je me conforme

à tes volontés. Mais, aujourd'hui, les hommes ont bien lieu de se plaindre. Un des leurs est mort, et les survivants voudraient que tu leur donnes des ody aina.

— Comme tu as exécuté mes ordres, dit le Zanahary, je ne veux pas te refuser les ody aina.

Et il les lui donna. Mais le trajet est long du ciel jusqu'à la terre. L'oie n'était pas encore à mi-chemin, que les hommes restés auprès du cadavre chantaient et dansaient. Le Zanahary, les entendant, se mit fort en colère contre l'oie :

— Cet oiseau m'a trompé. Il me disait que les hommes sont plongés dans la tristesse ; au contraire, ils sont très-contents ; la preuve, c'est qu'ils dansent, chantent, rient et font la fête. Je continuerai donc à faire mourir de temps en temps quelqu'un d'entre eux. De plus, je ne veux pas qu'ils aient l'ody aina.

Pour empêcher l'oie de l'apporter aux hommes, le Zanahary la fit tomber dans l'eau, et l'ody aina avec elle. En vain, l'oie s'efforça de retrouver les remèdes perdus. Elle appela les hommes pour l'aider. Quelques-uns tressèrent des tandroho, d'autres jetèrent des filets, mais ils ne prirent que des poissons, qu'ils mangèrent d'ailleurs et trouvèrent excellents. Depuis ce temps, ils continuèrent de se livrer à la pêche, mais ils durent renoncer aux ody aina. Pourtant, lorsqu'il y a un moribond, on cherche de l'eau pour l'asperger, parce que c'est dans l'eau que jadis tombèrent les ody aina.

51

ORIGINE DES ODY BONS ET DES ODY MAUVAIS

(Conte Merina)

ANTOBY, DISTRICT DE BETAFO

Un jour, le fils du Zanahary se promenait sur la terre pour voir ce que faisaient tous les êtres. Il s'aperçut que les plus sages et les plus expérimentés étaient les hommes ; après eux venaient les Angalampona(1) et les Vazimba. Or, le fils du Zanahary tenait dans ses deux mains deux choses très-différentes, l'une dans la droite, l'autre dans la gauche. Aux êtres qui existent sur la terre, il ne faisait pas connaître les noms de ces objets, mais il les leur montrait tout simplement : l'un, dans la main droite, était très noir ; l'autre, dans la main gauche, était rouge et transparent. Et le fils du Zanahary disait :

— Maintenant, je suis très content de ce que j'ai vu sur la terre. De tous les êtres, les hommes sont les plus sages. Or, voici deux choses très différentes que je

(1) Sorte d'*Être*, analogue aux *Vazimba* et aux *Zazavavindrano*, et qui habitent dans les cours d'eau.

tiens dans chacune de mes mains : choisissez celle que vous voudrez ; celle que vous ne prendrez pas, je la donnerai aux Angalampona et aux Vazimba.

Une bonne partie des hommes se refusa à choisir, à cause de la peur inspirée par le fils du Zanahary ; ceux qui se décidèrent prirent tous la chose rouge, transparente et merveilleuse ; aucun ne voulut de la noire. Alors le fils du Zanahary dit encore :

— Puisque vous n'aimez pas la chose noire, je vais la donner à l'Angalampona.

En même temps, il la rejeta dans l'eau profonde de la rivière, et il ajouta :

— Vous autres hommes, vous n'aimez pas les choses qui-donnent-la-vie (mahavelona) ; vous mourrez donc, car vous avez choisi les choses qui donnent la mort. Et parmi vous il y aura des sorciers (mpamosavy) et des non sorciers, puisque les uns ont choisi et que les autres s'y sont réfusés. L'Angalampona au contraire, qui vous est inférieur en sagesse, a obtenu ce que vous ne vouliez pas. Il aura donc une longue, très longue vie ; mais aussi il ne mangera pas les viandes mauvaises (1), telles que la chair de porc, ou les animaux tués aux funérailles ; s'il en mangeait, il mourrait aussi.

Voilà la raison pour laquelle les *olonjavatra* (2) s'abstiennent du porc et de la viande des funérailles. Et si un homme qui n'est pas *olonjavatra* en a mangé, et ensuite va se laver les mains dans une rivière où il y a des Angalampona, il tombe malade et ne peut guérir qu'en apportant à cette eau une offrande purificatrice (3) en expiation de l'eau souillée.

Les hommes, sachant que les Angalampona avaient obtenu les ody-qui-donnent-la-vie, allèrent leur en demander, et ceux-ci en donnèrent à ceux qui promettaient de s'abstenir des choses défendues. Ceux-là, avec les amulettes de la vie des Angalampona, pouvaient guérir les maladies données par les amulettes des sorciers.

Telle est l'orgine des deux sortes d'ody, les ody de vie et les ody de mort.

52

LES AMULETTES PROTECTRICES DU RIZ
(Conte Merina)

AMBOHIBAO-SUD, PROVINCE DE TANANARIVE

Jadis, dit-on, un des enfants d'Andriananahary se lia d'amitié avec les hommes. Un jour, il les invita à un repas chez lui et leur servit du riz, qui à ce temps-là ne croissait qu'au ciel. Les hommes trouvèrent le riz bon et ne purent s'empêcher d'en demander à leur ami.

(1) L'*angalampona,* d'après la tradition, se nourrit de poisson cru.
(2) Personnes possédées par les *Êtres* et que ceux-ci font participer à leur science divinatoire.
(3) *Sanatry.*

L'enfant d'Andriananahary consentit à leur en donner et leur expliqua ce qu'ils devaient en faire : préparation de la rizière, semis, soins à donner au riz.

Le repas terminé, les hommes s'en retournèrent chez eux et se conformèrent à toutes les indications données par leur ami. Bientôt le riz sortit de terre et se mit à pousser.

Mais, quand les autres enfants d'Andriananahary s'aperçurent que les hommes cultivaient le riz, ils en furent jaloux et irrités, et ils jetèrent des pierres (c'est la grêle) sur la rizière des hommes pour détruire le riz nouveau ; en même temps ils envoyèrent des sauterelles pour le dévaster. Voyant leur riz presque entièrement détruit, les hommes allèrent se plaindre à leur ami l'enfant d'Andriananahary. Celui-ci eut pitié d'eux et leur donna deux morceaux de bois, en disant :

— Quand mes frères lanceront la grêle sur votre riz, vous dresserez en face, au bout d'un bâton, l'un de ces morceaux de bois, et la grêle tombera sur les tanety non cultivés ou sur la forêt. Et quand viendront les sauterelles, vous dirigerez contre elles l'autre morceau de bois, et les mangeuses de choses vertes s'en iront dans les régions où ne pousse pas le riz.

Dès lors, les plantations des hommes ne furent plus ruinées par la grêle et par les sauterelles, et le riz poussa avec abondance.

Telle est l'origine du riz, de la grêle, des sauterelles, de l'odihavandra et de l'odivalala.

Un proverbe malgache dit : le riz est un Andriananahary ; cela signifie que les hommes ont reçu le riz d'un enfant d'Andriananahary.

53

RANGIDIMAOLA (Conte Antambahoaka)

AMBOHITSARA, PROVINCE DE MANANJARY

Zanahary, roi du Ciel, et sa femme Andriamanitra eurent un enfant Razanajanahary. Comme celui-ci s'ennuyait, Zanahary fit venir, pour s'amuser avec lui, un être nommé Rangidimaola. En arrivant, celui-ci s'écria :

— Je m'appelle Rangidimaola, je n'ai été fait ni par le Zanahary, ni par qui que ce soit.

Il devint le compagnon de Razanajanahary, et, pendant son séjour au ciel, il acquit une foule de connaissances variées. Malheureusement, son orgueil s'accrut en même temps que sa science et il se montra si insupportable, que le Zanahary finit par ouvrir la porte du ciel et par faire dégringoler jusque sur la terre Rangidimaola.

Celui-ci utilisa aussitôt son savoir, pour aménager son nouveau séjour. Il coupa des arbres dans la forêt pour se construire une case, fit croître des plantes qui portaient des fruits. Mais il s'ennuyait parce qu'il était seul. Cependant, son ancien camarade Razanajanahary ne l'oubliait pas, et un jour il vint le visiter sur la terre. Touché de la solitude où vivait son ami, il remonta au ciel pour demander à son père le Zanahary de pardonner à Rangidimaola. Celui-ci n'y voulut point consentir, mais il chargea son fils de porter à Rangidimaola trois petits morceaux de bois et de lui dire en même temps de sculpter trois troncs d'arbre à sa propre image. Rangidimaola fabriqua deux statues humaines, mais, quand elles furent finies, il se trouva embarrassé, parce qu'elles demeuraient muettes et immobiles. Alors Razanajanahary lui présenta les trois morceaux de bois donnés par son père et lui dit d'en jeter deux sur les statues sculptées par lui et de planter le troisième non loin de sa case. Dès qu'il eut lancé les deux morceaux de bois, les statues se transformèrent en un homme et une femme. Ces êtres se multiplièrent et tous les hommes d'aujourd'hui sont leurs descendants.

Le troisième morceau de bois, planté dans la terre, devint un arbre ; quand cet arbre eut poussé, il produisit du riz au nord, des fruits au sud, diverses espèces d'animaux à l'est, mais à l'ouest il ne se trouva que du papier couvert de signes d'écriture. Rangidimaola avait pris pour femmes les premières filles des deux statues vivantes ; quand les hommes furent nombreux, ils apprirent par l'écriture du papier comment on devait procéder pour cultiver le riz, pour se servir des bœufs et des autres animaux, et, la place leur manquant, ils allèrent s'établir les uns au nord et les autres au sud.

54

LES ODIFIAINANA — Amulettes de vie (Conte Merina)

TANTARA NY ANDRIANA, T. 1., P. 180, 181 (NOTE)

Andriananahary est l'origine de tous les *sampy*. Il existait très anciennement, lui, Andriamanitra sa première femme, et Zanahary sa seconde femme. Andriamanitra enfant et Zanahary devint épouse défendue (vady fady). Les premiers fils d'Andriananahary furent Jaomanery, homme sage et Ramosa, son cadet. Jaomanery restait bien tranquille au ciel, et obéissait à son père ; mais Ramosa, étourdi, se promenait partout. Par hasard il vit Zanahary qui avait une maison à l'écart et lui demanda d'être sa femme. Zanahary ne consentit pas et lui dit :

— Je suis la femme de ton père.

Ce refus ne découragea pas Ramosa, et il la sollicita avec d'autant plus de force :

— Arrête, dit-elle, de crainte que je ne le dise à ton père.

Au bout d'un certain temps, comme il ne voulait pas mettre fin à ses assiduités, elle le dénonça en effet.

Andriananahary, irrité, l'appela et Ramosa vint. Quand il fut là, son père ne l'admonesta pas, ne parla pas. Mais il perça le ciel et fit dégringoler son fils sur la terre. Ramosa tomba en roulant avec le vent, et arriva sur la terre. Toutes choses étaient déjà créées, Andriananahary les avait faites en manière de jeu.

Et Ramosa connaissait les choses, parce qu'il avait vu son père les faire dans le ciel. Voici ce qu'il fit d'abord : il coupa des arbres, construisit une maison et une palissade tout autour. Il connaissait les fruits et les plantes, et il planta toutes celles qui lui faisaient plaisir..... Andriamanitra, sa mère, n'oubliait pas son fils, et elle était malheureuse. Un jour que par hasard Andriananahary était parti au loin pour ses affaires, elle appela Rajaomanery et lui dit :

— Va voir un peu ton cadet, de crainte qu'il ne soit malheureux, car c'est ton sang.

Il y alla et rapporta à sa mère ce qu'il avait vu. Tous deux supplièrent Andriananahary de rappeler son fils, mais celui-ci refusa.

Cependant il envoya Rajaomanery pour aider Ramosa à travailler, pour mettre en boules la boue qui était au bord de l'étang. Ramosa travailla à mettre en boules la boue et fit deux animaux qui ne parlaient pas : Rajaomanery remonta au ciel, et son père lui dit :

— Voici deux morceaux de bois, à lancer sur les animaux qu'il a faits.

Rajao retourna vers Ramosa et lui donna les bois venant de leur père.

— Pourquoi faire ? dit Ramosa.

— Lance-les contre tes animaux.

Ramosa lança l'un, et un des animaux se dressa : c'était un mâle, il se mit à sauter ; Ramosa étonné crut que c'était un gidro (maki noir et blanc).

— Non, dit Rajao. Mais jette aussi l'autre.

Il lança le bois, l'autre animal fut touché, le bois se sépara en éclats et tomba dans l'eau.

L'animal se dressa : c'était une femelle.

— Qu'est-ce que c'est ? dit Ramosa.

— Un homme et une femme, dit Rajao.

Lorsqu'ils se furent multipliés, Mosa prit une femme qui enfanta ; et son fils fut le vazaha, appelé Ramose. Et les descendants de ces animaux devinrent tous des hommes.

Plus tard, Ramosa fut malade et demanda à son père des ody, son père lui donna les morceaux de bois odifiainana (amulettes de vie).

— Voici, dit son père, les odifiainana ; conserve-les ! Et quand 13 ans seront écoulés, rends-les moi avec leur prix.

Les 13 ans écoulés, Ramosa rendit à son père les odifiainana, après les avoir à clés avec la pointe d'un fer.

— Voici, dit-il en appelant son père, les odifiainana ; mais il n'y a point de paiement.

Andriananahary fut en colère, et près d'exterminer tous les hommes ; mais Andriamanitra intercéda pour eux et il les laissa.

Et Ramosa fit des ody avec les morceaux de bois qu'il avait volés ; les vazaha le connaissent.

Ramosa apprit ensuite aux Antaimorona à choisir les bois des odifiainana : c'est pourquoi, jusqu'ici, il n'y a personne comme les Antaimorona pour connaître la divination et les amulettes.

55

IKOTOTSINAMBOARINANDRIAMANITRA (Conte Imerina)

MANOHILAHY, PROVINCE DE TANANARIVE

Il y avait une fois, dit-on, deux époux qui se lamentaient parce qu'ils n'avaient pas de fils. Or, voici qu'un jour, la femme mit au monde un enfant extraordinaire, sans pareil pour la force et la beauté. A peine né, il était déjà grand comme un nourrisson de 10 mois, aussi on l'appela Ikototsinamboarinandriamanitra (le-petit-non-formé-par-dieu). Ses parents se rendirent chez le devin Ranokombe pour connaître la destinée de leur enfant, et Ranokombe ayant consulté les sorts, dit à la mère :

— Ton enfant a un sort heureux, n'aie aucune inquiétude sur lui !

Or, un jour, Ikototsinamboarinandriamanitra dit à ses parents :

— Je veux me marier avec la fille de dieu. Permettez-moi de me rendre chez lui pour la demander.

Grâce aux conseils du devin Ranokombe, il put obtenir en mariage la fille de dieu.

Après la fête du mariage, Andriamanitra, le dieu, donna aux nouveaux époux un couple d'oies pour les élever chez eux sur la terre. Mais l'une des oies mourut sitôt qu'ils furent arrivés dans leur case. Alors, la fille de dieu la découpa en morceaux pour la faire cuire et la manger. Mais, dans le jabot, elle trouva du riz que l'oie avait avalé dans le ciel. Elle sema aussitôt ce riz qui leva et grandit.

Un jour que la femme de dieu se promenait sur la terre, elle vit avec étonnement cette rizière et, en rentrant, raconta à son mari comment le riz poussait maintenant sur la terre. Or, Andriamanitra entra dans une grande colère, car il ne voulait pas donner le riz à Ikototsinamboarinandriamanitra, et pour détruire la rizière, il fit tomber la grêle. Sa fille désolée vint le trouver et lui demanda le moyen de se protéger contre ce fléau. Andriamanitra, toujours en colère, refusa d'abord ; puis, apaisé par les supplications et les caresses de sa fille, il finit par lui indiquer l'arbre qui donne l'amulette contre la grêle (odihavandra).

— Prends un morceau de cet arbre, et, toutes les fois qu'apparaîtront les signes avant-coureurs de l'orage, dresse ce bois vers le ciel, contre le vent !

Ainsi, fit la jeune femme, chaque fois que la grêle menaçait, et dès lors le riz poussa sur la terre. Telle est l'origine du riz et de l'amulette contre la grêle.

56

LA GUERRE DES ZANAHARY (Conte Bezanozano)

AMBOASARY, DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA

Il y avait, dit-on, un Zanahary des arbres qui avait tous les arbres sous son pouvoir ; tous lui obéissaient et il les employait à sa guise, et leur donnait à chacun un emploi particulier : il y avait les arbres donneurs de remèdes (fanafody), *mita, voarafy, hazombola,* les arbres qui tuent, comme ceux qui renferment du poison, les arbres qui servent à faire le *toaka*, comme le *fatraina*, le *ripatra,* le *havozo*, ceux qu'on utilise pour alléger les fardeaux, *dofoana, bevody*, ceux qui jugent, comme le *tangena,* ceux qui donnent des aliments, comme le manguier et le goyavier, et les soldats qui étaient les bois durs, *volombodipony*, *fandemy*, *fanazava, tsivakimbaratra*, *tsianihimposa.*

Il y avait aussi, dit-on, un Zanahary des vents, qui n'était pas en bons termes avec l'autre, car il était d'une vanité et d'une fierté excessives : il renversait et brûlait les arbres. Quand le dieu des arbres voyait ses sujets par terre, il se mettait en colère et voulait préparer une armée pour attaquer son ennemi. Pourtant, il commença par monter en haut chez le grand Zanahary, pour le prier d'être juge dans sa querelle avec le Zanahary des vents. Le Zanaharibe envoya son messager Kotomalady chercher le Zanahary des vents et lui demanda :

— Voici le Zanahary des arbres qui se plaint, car tu as envoyé ton peuple pour tuer le sien.

— Je n'ai pas tué ses sujets, seigneur, mais ils barraient tous les passages dans les vallées et sur les montagnes, et quand mes sujets demandaient la permission de passer, eux répondaient : « La terre n'est pas à vous, elle nous a été léguée par le Zanaharibe, et pourquoi venez-vous nous déranger ? » Furieux, j'ordonnai à mes sujets de se frayer à tout prix un passage.

— Je vous comprends, dit le Zanaharibe, vous êtes jaloux l'un de l'autre. Or, voici ma décision : celui qui fera le mal, je le verrai, je le punirai et je le tuerai ; au contraire, je récompenserai celui qui fera le bien.

Cependant la dispute ne cessa pas entre les deux rivaux et ils se querellaient tous les jours. Un jour, la guerre éclata de nouveau. Le Zanahary des vents et ses sujets arrivèrent du sud avec de grands souffles, ils attaquèrent les arbres qu'ils déracinaient et renversaient ; la bataille dura tout un mois et la terre en souffrait beaucoup, jusque dans ses profondeurs ; aussi elle envoya un messager pour se plaindre au Zanaharibe. Celui-ci entra dans une grande colère et il envoya des canonniers avec les canons du ciel, et il les fit tonner contre les deux rivaux, pendant qu'ils se battaient. Beaucoup d'arbres furent renversés, et les vents s'enfuirent, sans qu'on pût les rallier. Pendant une année, le Zanahary des vents et celui des arbres cessèrent leurs querelles et la Terre contente se figurait qu'ils se tiendraient tranquilles. Pourtant, ils préparaient de nouveau la guerre. Le Zanahary des arbres réunissait

ses sujets appelés Ratsivakimbaratra, Ratsianihimposa, Rafandemy et Rafanazaka (1) pour faire taire les gros canons du Zanaharibe ; il fit aussi avec les pierres de gros murs pour arrêter les vents dans les détours des vallées.

La guerre éclata de nouveau. Le Zanahary des vents fut arrêté par les préparatifs qu'avait faits le Zanahary des arbres, et il se retira vaincu. Mais, il recommença la lutte dans la plaine. Alors, le Zanaharibe fit, de nouveau tonner, contre eux ses gros canons. Le Zanahary des arbres ordonna aussitôt à Ratsivakimbaratra et aux autres de faire agir leurs ody, et bientôt les canons se turent, les arbres purent ainsi remporter la victoire. Mais les vents soufflaient toujours, voulaient se battre encore. Alors, le Zanaharibe fit tomber la pluie en abondance et les vents furent obligés de se retirer. Mais le Zanahary des vents envoya les plus forts de ses sujets pour chasser les nuages et empêcher la pluie. Et, les grands vents soufflant toujours, il ne tombait plus de pluie. La Terre devint sèche, et, souffrant jusque dans ses profondeurs, elle se plaignit au Zanaharibe parce que le Zanahary des vents empêchait la pluie de tomber. Le Zanaharibe envoya son messager Kotomalady chercher le Zanahary des vents et il lui dit :

— Pourquoi empêches-tu la pluie que j'envoie pour vous tous, en bas ; j'ai bien vu que les eaux que je versais ne tombaient pas sur la terre. Qu'est-ce que cela veut dire ?

— C'est que je préparais mes cultures, seigneur. J'ai semé mon riz, et les canaux d'écoulement n'étaient pas encore terminés. C'est pourquoi j'ai empêché la pluie, car elle aurait abîmé ma rizière et l'aurait inondée. Voilà ce que j'ai fait, je vous en demande pardon, soit que vous décidiez de me perdre ou de m'accorder la vie.

— Tu as donc fait de grandes cultures ?

— Oui assurément, seigneur.

Voici donc comment jugea le Zanaharibe :

— La guerre est mauvaise et désastreuse pour vous deux, vous le voyez bien. J'ai donc à vous dire ceci et à vous donner un conseil. Le suivrez-vous ou non ?

Tous deux répondirent :

— Nous le suivrons, seigneur. Comment pourrions-nous faire autrement ?

— Ce que je veux surtout que vous fassiez, c'est cultiver la terre. Celui donc de vous deux qui fera le plus de cultures, je lui donnerai en mariage ma fille Razanakanivonilanitra.

Alors, il n'y eut plus de guerre et les deux Zanahary rivalisèrent à qui ferait le plus de cultures pour obtenir Razanakanivolanitra. Et, quand le Zanaharibe versait les eaux, aucun des deux ne les empêchait de tomber, et la terre, toute trempée, était heureuse.

Au bout d'un certain temps, Zanaharibe envoya ses messagers Kotomalady et Andriamadio pour examiner de près les cultures des deux Zanahary et de leurs sujets. Lorsqu'ils revinrent, les envoyés proclamèrent que le Zanahary des arbres et ses sujets possédaient les plus belles cultures et les plus nombreuses, et le Zanaharibe dit :

— J'ai envoyé Kotomalady et Andriamadio, en qui j'ai confiance, et voici ce

(1) Ce sont les arbres employés dans la fabrication des ody contre la foudre.

qu'ils m'ont rapporté : « Ce sont les cultures du Zanahary des arbres qui sont les plus nombreuses et les plus belles. Comme j'ai promis ma fille en mariage à celui d'entre vous qui travaillerait et cultiverait le mieux, je suis tenu par ma parole : c'est toi, Zanahary des arbres, qui auras pour femme ma fille Razanakanivonilanitra.

Il fit ensuite appeler Razanakanivonilanitra et lui dit :

— Voici le Zanahary des arbres, c'est un bon cultivateur, ainsi que son peuple ; il est droit et suit mes paroles. C'est lui que tu épouseras, ma fille. Occupe-toi bien de ce qu'il fait, car les produits que vous retirerez de la terre vous rendront heureux.

— Je ne puis pas ne pas suivre ta parole, mon père. Pourtant, bien qu'il soit un bon cultivateur, s'il n'y a pas beaucoup de pluie, il n'aura pas de belles récoltes.

Le Zanaharibe répondit :

— Quant à la pluie, tu peux y compter, ma fille, elle ne te fera pas défaut, elle tombera en abondance pour nourrir ton riz. Je donnerai des ordres à Andriamiriaka qui est chargé de faire sortir les eaux, et vos récoltes seront belles.

Le Zanaharibe, dit-on, organisa une grande fête pour faire sortir de sa maison sa fille ; on servit un grand festin, et, comme la jeune femme s'apprêtait à partir avec son mari, le Zanaharibe lui remit un vêtement et un lamba tissés en or, et Razanakanivonilanitra brillait à tel point que nul ne pouvait la regarder ; elle était suivie de douze belles esclaves qui portaient des vêtements d'argent et étaient parées de perles. Les deux époux avaient des filanzanes avec cent porteurs chacun. Une foule innombrable suivait le cortège et faisait trembler la terre.

Mais le Zanahary des vents ne pouvait se consoler de n'avoir pas obtenu en mariage la belle Razanakanivonilanitra, et il voulait se venger du Zanahary des arbres, son rival heureux. Il fit le fatidra (1) avec Andriamirika, le gouverneur des eaux d'en haut, et aussi avec Ratsivakimbaratra et Rafandemy, les sujets du Zanahary des arbres, qu'il fit tout son possible pour exciter contre leur roi. Tous quatre devinrent amis inséparables et voici ce qu'ils complotèrent : Andriamirika devait abîmer les cultures du Zanahary des arbres en mêlant une multitude de petits cailloux (2) à la pluie qu'il ferait tomber d'en haut. Et, si le Zanaharibe faisait tonner ses canons contre le dieu des vents, Ratsivakimbaratra et Rafandemy se chargeaient de les faire taire.

Donc, quand la pluie tomba, elle fut si mêlée de grêle, que toutes les cultures du Zanahary des arbres se trouvèrent perdues. Razanakanivonilanitra courut aussitôt chez son père :

— Mon père, ce n'est plus de la pluie qu'Andriamirika nous envoie pour arroser nos cultures, mais il fait tomber des cailloux qui détruisent nos cultures.

— Non, ma fille, c'est de la pluie. Qui oserait donc faire pleuvoir sur vous des cailloux ?

Razanakanivonilanitra se mit alors à pleurer ; le Zanaharibe envoya chercher Andriamirika et lui dit :

— Pourquoi as-tu mêlé à la pluie des cailloux qui ont abîmé les cultures du Zanahary des forêts et de sa femme ?

(1) Alliance de deux hommes qui se lient indissolublement par l'échange du sang, suivie d'un serment solennel.

(2) La grêle.

Ce n'est pas vrai, Seigneur ; il n'y avait pas de cailloux. D'ailleurs, des cailloux ne pourraient pas passer par les trous à travers lesquels sortent les eaux.

Le Zanaharibe approuva la réponse de Andriamirika.

— Ma fille, j'ai vu les trous où passent les eaux qui se déversent sur la terre. Ils sont si petits que rien d'autre n'y pourrait passer.

Razanahanivonilanitra retourna chez elle, et elle pleurait tous les jours, car la grêle continuait d'abîmer les cultures. Bientôt la jeune femme tomba gravement malade de chagrin. Avant de mourir, elle recommanda bien à son mari de l'ensevelir dans le tronc de l'arbre appelé *Fanoha*, pour qu'elle pût empêcher la grêle de ravager le riz. Quand Razanakanivonilanitra fut morte, le Zanahary des arbres dit à son peuple d'aller chercher le plus grand des *fanoha* de la région. Quand on l'eut trouvé, on le sépara en deux et on le creusa, puis on ensevelit le corps dans le tronc de l'arbre, et on continua de dire que c'était un arbre et non un tombeau. Et l'arbre continua de pousser merveilleusement. Lorsqu'il grêle, les feuilles du *fanoha* s'agitent, et la grêle cesse. C'est pourquoi on emploie le *fanoha* pour fabriquer les ody contre la grêle. On en prend un morceau qu'on consacre pour empêcher la grêle de tomber.

Quelque temps après la mort de sa femme, le Zanahary des arbres mourut aussi, car la mort de Razanakanivonilanitra l'avait plongé dans une profonde douleur. Avant de mourir, il dit à ses enfants :

— Vous ensevelirez mon corps dans le tronc de ce gros arbre qui est là-bas près de la maison. Vous ouvrirez le flanc de cet arbre, vous me déposerez dedans, puis vous le refermerez, l'arbre continuera de pousser et de donner feuilles et rejetons ; vous en couperez un morceau que vous garderez dans une boîte avec du miel et des perles, et je ferai tout ce que vous désirez, je vous protégerai en toutes choses ; vous m'ornerez avec des perles et de l'argent ; je viendrai trouver l'homme à qui vous confierez la garde de mon émanation, je lui parlerai et je lui dirai ce qu'il faut faire.

Telle est l'origine des ody ; ce sont des morceaux d'un arbre connu qu'on garde dans une boîte avec du miel ou de l'huile de ricin ; on les orne de perles et de morceaux d'argent, et le Zanahary des arbres vient obséder, dit-on, la nuit la personne qui garde l'ody, et il lui fait savoir s'il y aura un malheur ou un grand bien.

57

ORIGINE DU RIZ (Conte Sihanaka)

AMBOHIPIHAONANA, DISTRICT D'AMBATONDRAZAKA

Un jour, le Zanahary d'en bas, qui était seul sur la terre, monta au ciel chez le Zanahary d'en haut qui était marié et avait une fille. Le Zanahary d'en bas, trouvant cette fille jolie, demanda sa main, mais le père refusa. Cependant la jeune fille, poussée par l'amour, consentit à descendre sur la terre, malgré ses parents.

Or, en ce temps-là, il n'y avait sur la terre que du manioc (vatrazo) et du maïs (tsakotsako) ; le riz (voanahitra) ne croissait qu'au ciel. La fille du Zanahary, habituée à

la nourriture d'en haut, ne voulut ni manioc, ni maïs, et elle retourna au ciel avec son mari pour demander le riz à son père. Il refusa. Mais la mère eut pitié de sa fille, qui souffrait de la faim, et eut recours à une ruse. Elle fit manger beaucoup de riz non décortiqué à un coq et à une poule, et donna les deux bêtes en présent à son gendre, puis elle dit tout bas à sa fille :

— Quand vous serez sur la terre, vous tuerez le coq et la poule ; dans leur jabot vous trouverez du riz que vous semerez. Les deux époux rentrés chez eux firent ce qu'on leur avait dit et semèrent les graines qui poussèrent très bien.

Or, le Zanahary d'en haut, à quelque temps de là, regardant ce qui se passait en bas, vit le mûr autour de la maison de sa fille. Furieux, il fit aussitot tomber la grêle, et la récolte fut ravagée. Le Zanahary d'en bas recueillit le peu qui restait et le sema de nouveau, mais il craignit que son beau-père fit de nouveau tomber la grêle. Sa femme lui conseilla d'aller dans la forêt et de demander à la terre et aux arbres de protéger le riz.

Le Zanahary d'en bas prit donc du ramy (1), une natte neuve et un bol noir d'argile, et se rendit dans la forêt. Arrivé là, il déploya la natte, posa le bol dessus et y fit brûler la résine odorante, en prononçant ces paroles :

— O Sainteté de la terre ! O les arbres saints de cette forêt, puissez-vous me donner des choses-saintes (zavamasina) pour défendre le voanahitra (riz) contre la grêle du Zanahary d'en haut.

Puis il rentra chez lui, et la nuit suivante, pendant que les deux époux dormaient un être (zavatra) posa près d'eux l'odihavandra (2), et en même temps il obsédait la pensée de l'homme endormi. Celui-ci se réveilla tout agité et dit à sa femme :

— Je fais des rêves, rallume donc le feu.

La femme se leva, remua les cendres et fit jaillir la flamme. Alors, au bord de la natte sur laquelle ils étaient couchés, ils virent l'odihavandra.

Dès que le jour fut venu, Razanajanahary mit l'ody dans sa rizière. Le Zanahary d'en haut regardant de nouveau sur la terre, vit que son riz croissait encore autour de la maison de sa fille, et, irrité, il fit retomber la grêle, mais les grêlons tombèrent autour de la rizière sans la toucher.

Les autres ody vinrent tous, dit-on, de l'odihavandra.

(Dans une autre version de ce conte, le terme générique d'odihavandra est remplacé par Ramahavaly qui était précisément un sampy protégeant contre la grêle).

---

(1) Résine odoriférante qu'on brûle en l'honneur des amulettes.
(2) Amulette contre la grêle.

58

LA FILLE DU ZANAHARY (Conte Merina)

AMBOHITROMBY, DISTRICT D'ANKAZOBE

Le Zanahary et sa femme habitaient le ciel ; la terre à ce moment là était déserte. Un jour, le Zanahary eut l'idée de faire deux images en bois semblables à lui-même et à sa femme et de leur donner la vie. Ce couple eut un fils. Quand il fut grand, ses parents lui cherchaient une femme. Alors l'oiseau tsintsina leur parla de la fille du Zanahary qui vivait dans le ciel et il alla demander pour leur fils cette jeune fille en mariage. Mais la fille du Zanahary ne put s'habituer à la nourriture de son mari, qui vivait de racines ; elle regrettait le riz, nourriture des Zanahary. Un jour qu'elle rendait visite à ses parents, elle cacha des grains de paddy dans sa chevelure, et, une fois revenue sur la terre, les donna à son mari pour les semer. Quand le Zanahary vit le champ de riz de l'homme, il fut fort en colère et fit tomber la grêle pour dévaster la plantation. Mais la fille alla tout en larmes chez sa mère et lui dit :

— Voici que mon père a détruit notre riz avec sa grêle ! Comment vais-je faire pour vivre, moi qui ne peux manger que du riz !

La femme du Zanahary eut pitié de sa fille et lui donna l'odihavandra pour écarter la grêle.

59

LE FILS DU VAZIMBA ET LA FILLE DU ZANAHARY (Conte Merina)

AMBOHIJANAHARY, PROVINCE DE TANANARIVE

Un jour, dit-on, la fille du Zanahary descendit du ciel sur la terre ; elle rencontra le fils du Vazimba : ils se plurent et vécurent ensemble.

Cependant, le Zanahary s'étonnait et s'inquiétait de ne pas voir revenir sa fille : il envoya son Grand Oiseau pour la chercher. Arrivé sur la terre, celui-ci trouva bientôt la jeune fille et il vit que c'était le fils du Vazimba qui l'avait retenue. Le Grand Oiseau emmena donc au ciel l'enfant du Vazimba pour qu'il s'expliquât avec le Zana-

hary ; mais, avant qu'il partît, la fille du Zanahary lui donna un morceau de bois qu'elle avait apporté de chez son père, et dit :

— Sur le chemin qui mène au Ciel, tu auras à passer trois portes d'enceinte : la porte de la Grêle, la porte du Tonnerre et la porte du Cyclône ; ce morceau de bois te servira de guide et t'indiquera ce qu'il faut faire.

Le Grand Oiseau et le Vazimba partirent ensemble pour se rendre au ciel. Chemin faisant, le morceau de bois dit au Vazimba :

— En passant à la porte de la Grêle, tu me mangeras avec tes dents et tu jetteras quelques parcelles de mon bois sur le seuil, avant de le franchir. Tu en feras autant aux portes du Tonnerre et du Cyclône.

Le Vazimba se conforma à ces recommandations et franchit les 3 portes sans encombre. En le voyant arrivé dans son ciel, le Zanahary fut bien surpris et lui demanda qui il était :

— Je suis le fils d'un Vazimba ; c'est moi qui empêche ta fille de revenir chez toi, car nous vivons ensemble sur la terre et je veux l'épouser.

Le Zanahary consentit et envoya chercher sa fille par le Grand Oiseau pour lui apprendre la nouvelle.

Quand le couple retourna sur la terre, le Zanahary donna à sa fille des poules, des canards et des oies. Avant de quitter le ciel, la jeune femme fit manger du paddy à sa volaille, et, sitôt arrivée sur la terre, elle se hâta de tuer une poule et une oie, prit le paddy dans leur ventre et le sema.

Le fils du vazimba eut de nombreux enfants et c'est d'eux que descendent les peuples de la terre. Grâce à leurs premiers ancêtres, les peuples ont le riz pour se nourrir, et, pour protéger le riz contre la grêle et les orages, ils possèdent des ody faits de morceaux de bois comme celui donné par la fille du Zanahary à son mari, pour franchir les portes du Ciel.

60

RABODAY (Conte Merina)

ANTANIFOTSY, PROVINCE DU VAKINANKARATRA

Andrianonimanjakatany, venu du nord-est avec ses compagnons à la recherche d'une bonne terre, arriva auprès du lac Andraikiba. Il aperçut des sujets de Raboday, occupés à chercher des feuilles de saonjo, et il les suivit jusqu'à la case de leur maître. Il s'émerveilla en voyant cette case, qui était toute couverte de plumes, et il demanda à Raboday comment on avait pu se procurer assez d'oiseaux pour couvrir de plumes une maison entière.

(1) Raboday, originaire du pays de l'Ankaratra, est un roi vazimba, tandis qu'Andrianony, venu du N.-E., est un merina.

— C'est, dit Raboday, que je sais l'art de lancer des fantaka (pieux) sur les oiseaux.

— Peut-on en faire autant avec n'importe quel fantaka ? dit Andrianony.

— Non, répliqua Raboday, c'est un secret.

Dès ce moment, Andrianony résolut d'obtenir de Raboday cette chose merveilleuse qu'il convoitait. Raboday consentit, mais remit à un autre jour cette affaire qui ne devait pas se conclure à la hâte. Enfin, le serment du sang fut fait entre eux deux, et aussitôt Andrianony exigea la révélation des secrets.

— L'ody fantaka, dit Raboday, se trouve dans l'Ankaratra ; mais, pour l'obtenir, il faut donner en échange la vie d'un homme et immoler celui-ci au pied de l'arbre.

Andrianosy, après quelques hésitations, s'engagea à remplir cette condition : Raboday continua :

— Va donc, muni du fantaka. Arrivé au bord de la forêt, lance le au hasard ; l'arbre qu'il frappera porte le nom de Itariorio ; près de Tsinjoarivo, lance-le encore ; immanquablement, il s'enfoncera dans le tronc de l'arbre appelé Imahazomamakizaha (qui peut fendre le zahana).

Andrianony suivit ponctuellement ces instructions. Le fantaka frappa successivement les arbres Itariorio et Imahazomamakizaha et, au pied de chacun d'eux, le roi immola un esclave, puis il prit du bois de chacun des arbres et retourna chez Raboday à Andraikiba. Celui-ci le conduisit aussitôt à Anosy, et là les serviteurs réunirent autant de fantaka qu'ils en purent porter. Tous ces fantaka furent oints avec les ody qui leur communiquèrent une force merveilleuse. Andrianony et Raboday commencèrent aussitôt la chasse et tous deux tuèrent autant d'oiseaux qu'ils voulurent. Andrianony, ravi, appela Ialatsara (Belle-forêt) la forêt voisine de Tsinjoarivo. Ils prirent un repas ensemble et on décida de se séparer.

Andrianony choisit l'ody fitorahana (l'ody à lancer) et les gens qui l'accompagnaient obtinrent également les ody qu'ils demandèrent, ody pour empêcher la grêle, écarter la foudre, pour éloigner les sauterelles, etc.

Andrianony continua son voyage, mais il réfléchit bientôt que beaucoup de personnes entreraient probablement en relations avec Raboday et en obtiendraient des ody. Il décida donc de faire mourir son frère de sang, sans répandre le sang de celui-ci, en l'étouffant dans des lambas de soie. Plusieurs de ses gens retournèrent sur leurs pas, ils allèrent trouver Raboday et lui dirent :

— Ta conduite à notre égard nous a pleinement satisfaits ; nous venons te préparer un grand festin et t'apporter de la part d'Andrianony plusieurs lambas de soie.

Après le dîner, ils étendirent par terre les lambas et, en enveloppant Raboday, ils le serrèrent jusqu'à ce qu'il périt étouffé. Il fut enterré à Anosy.

Andrianony et ses compagnons s'établirent à Amboniazy, à l'est d'Antanifotsy, et étendirent leur domination sur tout le pays, grâce à la puissance des ody que leur avait donnés Raboday.

61

LES ODY DONNÉS PAR LES VAZIMBA (Conte Merina)

AMBOHIJANAKA, PROVINCE, DE TANANARIVE

Selon la tradition, les ody avaient été donnés par trois Vazimba renommés dans la région du Kitsamby : Andrianantsoranatia, Andrianasoarahanatia son père, et Rakelilavavolo. Voici comment la chose eut lieu : Les Vazimba, injustes et cruels, avaient été chassés et s'étaient réfugiés aux environs de Miandrarivo. Deux Chefs de village, appelés Andriampitovoarivo et Andrianjakarivo amenèrent leurs hommes au sommet de la montagne de Vavavato. Comme les Vazimba étaient occupés à traire leurs vaches, les soldats lancèrent leurs flèches de fantaka et tous les voatavo furent brisés. Le plus vieux des Vazimba dit alors aux autres :

« Mes frères, éloignons-nous vers l'ouest, où nous trouverons une hospitalité plus généreuse. Comme les gens d'ici sont méchants et ingrats, nous emporterons avec nous nos ody. » Ils s'acheminèrent ensuite du côté de l'ouest, vers une nouvelle patrie. Les habitants de Miandrarivo regrettèrent alors leur violence et dépêchèrent Andriampitoarivo auprès des Vazimba, pour demander leur ody. Satisfaction fut donnée à Andriampitoarivo et de là viennent toutes les amulettes.

62

ORIGINE DU SIKIDY ET DES ODY (Conte Betsileo)

FIADANANA, PROVINCE DE FIANARANTSOA

Sur le sable blanc des bords d'un lac, avait coutume de s'amuser Andriambavinosy, la Fille d'eau. Elle jouait avec de petites graines qu'elle rangeait en lignes de diverses manières. Dès qu'on s'approchait d'elle, elle se jetait à l'eau et disparaissait dans le lac. Un jour, on fit un trou dans le sable, et un homme s'y cacha. Il en sortit brusquement, au moment où Andriambavinosy s'amusait ; il s'empara d'elle et l'amena au village avec ses jeux. Lorsqu'on l'interrogea, elle répondit :

— Mes jeux ne donnent la mort à personne ; ce sont simplement des observations que je fais pour deviner ce qui arrivera.

— L'homme qui s'était emparé d'elle en fit sa femme et la força de lui révéler

ses jeux. C'est ainsi que les hommes apprirent à faire le sikidy et à se servir des ody (révélés par le sikidy). Plus tard, Andriambavinosy eut quatre enfants : le premier était une fille, barbue comme un homme : on l'appelait Somorotsilahy (barbue-sans-être-un-homme). Le deuxième était un garçon qui s'habillait comme une femme : on l'appelait Mitafiatsiampela (s'habille-comme-une-femme-sans-l'être). Le troisième était une fille qui n'avait qu'une mamelle : on la nommait Ampelatokanono (la-femme-à-un-seul-sein). La quatrième, une fille encore, avait nom Ikelilavavolo (la-petite-aux-longs-cheveux).

Ces quatre enfants apprirent à faire le sikidy et à trouver les ody. Quand ils furent grands, ils s'en allèrent respectivement au sud, à l'est, à l'ouest et au nord, et répandirent leur science parmi les hommes. Ils leur enseignèrent les ody mauvais qui sont :

Kazavinakimbaratra	Sohihimorodrano
Tazalava	Langoroatratra
Lambampaty	Botomena
Hazontsambovaky	Tangirikatany
Fahindranotoa	Tovovavimitohakasondry
Tehinanosinolona	Tovolahirerakolitra
Lavabiby roambifolo	Botrikaty
Tsanorava	Fodimitsiaka
Ahitratsindriambato	Ranoandangananana
Gagamanoaka	Maika
Tsitrabadimatsaka	Tolohoreraka
Varitsaikoka	Varireraka
Tsinjovofahihoatra	Harandohandangora
Tetomaly	Baka

Ils leur enseignèrent aussi les ody bons qui sont :

Ramandriona	Sagnatry
Nanto	Mandravasarotra
Andandemy	Tsindriambelo
Tsividitory	Tsienty
Trabita	Tsimanandrafiantanana
Arivotohombelona	Somorogna
Sahafa	Malemimanina
Ankohomainty	Tsiananananampo
Hazomanga	Masondranonandroana
Tsifady	Tsimanorodahiafo
Alaketona	Taolanamboafoka
Ambilazona	Begege
Hazomafaitra	Ranoandriana
Kiniavandy	Fanina (1)

(1) Il est à remarquer que dans chacune de ces deux séries sont énumérés 28 ody. Ces 28 ody, en rapport avec le sikidy, correspondent sans doute aux 28 jours du mois lunaire.

63

ORIGINE DES ODY (Conte Merina)

TSISANGAINA, DISTRICT D'ANKAZOBE

Résumé du début du conte :

Le premier homme, qui s'appelait Andriananahary, habitait, dit-on, le ciel : il avait plusieurs enfants qui, un jour, s'égarèrent en se promenant et, sans s'en apercevoir, descendirent jusqu'à la terre. Là, ils ne retrouvèrent pas leur chemin pour remonter au ciel. Ils s'établirent donc sur la terre et, ensuite, s'y trouvant bien, ils ne voulurent plus rentrer chez leur père, quand celui-ci les rappela. Ils se multiplièrent et devinrent les olombelona (hommes).

Le conte dit ensuite comment les animaux parurent sur la terre, puis comment les hommes instituèrent pour la première fois un roi, enfin comment on construisit des cases et on fabriqua des outils.

« Cependant, les hommes arrachaient les fruits des arbres pour les manger et cassaient les branches pour faire du feu ; les arbres irrités entrèrent en lutte avec les hommes. Ceux-ci fabriquèrent des haches, avec lesquelles ils coupaient et fendaient les arbres ; beaucoup furent abattus, tous ceux qui étaient près des villages ; mais les autres se vengèrent en envoyant aux hommes toutes espèces de mauvaises chances et de maladies. Les hommes, effrayés et malades, voyant mourir beaucoup des leurs, s'avouèrent vaincus, et supplièrent les arbres de les épargner ; les arbres répondirent :

— Si vous vous soumettez à nous et que vous reconnaissiez notre puissance, nous vous guérirons.

Les hommes se soumirent et les arbres leur indiquèrent quelles racines, quelles feuilles et quels bois on devait prendre dans la forêt pour servir de remèdes. C'est depuis ce temps que les hommes cherchent dans la forêt différentes parties d'arbres pour fabriquer les ody et qu'ils taillent certains bois en forme de sampy. Et c'est de cette époque que date la puissance et la sainteté des sampy et la confiance qu'ont mise en eux les hommes. »

(Une autre version, un peu plus brève, mais tout à fait conforme, a été recueillie à Antanifotsy).

64

LES ANTAKARANA OBTIENNENT LES ODY D'UN ESCLAVE (Conte Antakarana)

AMBAVAHIBE, PROVINCE DE DIÉGO

Autrefois, dit-on, vivait un esclave nommé Tsimatahodrafy (qui-n'a-pas-peur-de-rivaux). Quand son maître l'envoyait couper à la forêt du bois à brûler, le bois qu'il rapportait repoussait avec des feuilles vertes. Son maître, voyant cela, fut très mécontent et punit sévèrement son esclave. Un jour, ils allèrent tous deux ; et le bois repoussa, bien qu'il fut sec et mort. Le maître pensa donc que son esclave avait des ody forts et en parla au roi. L'esclave dit alors :

— Je demande à être enterré vivant, pour que tout le monde puisse constater que je suis saint.

On mit l'esclave dans un cercueil en bois et on l'enterra dans une fosse de 2 mètres de profondeur. Mais, pendant qu'on comblait la fosse, l'homme était de retour au village. Sitôt qu'il y fut arrivé, il appela à grands cris les fossoyeurs et tout le monde fut stupéfait.

C'est cet esclave qui donna aux Antakarana leurs premières amulettes.

65

ORIGINE DES ODY CONTRE LA GRÊLE (Conte Merina)

VINANINONY, PROVINCE DE VAKINANKARATRA

Un jour, dit-on, deux époux Vazimba chassaient des oiseaux de marais au bord du lac Andraikiba. Or, Andrianonivolanatry, le premier homme arrivé dans le Vakinankaratra, et ses compagnons les virent de loin, et, admirant leur habileté à abattre les oiseaux, se mirent à les suivre. Soudain, tomba une pluie abondante accompagnée de grêle : les hommes se trouvèrent trempés par la pluie et fouettés par la grêle, tandis que les deux époux Vazimba marchaient tranquillement sous un ciel clair. Quand l'orage fut apaisé, Andrianonivolanatry s'approcha d'eux et les supplia

humblement de lui donner leur ody protecteur de la grêle ; ils consentirent et lui remirent les morceaux de bois enveloppés dans une étoffe noire ornée de perles, en lui indiquant aussi les fady à observer et les rites à accomplir. Telle est l'origine du sampy Manjakalanitra.

66

ORIGINE DES SERPENTS (Conte Betsimisaraka)

AMPASIMAZAVA, DISTRICT D'ANIVORANO

Il y a très longtemps, dit-on, une femme nommée Rafotsy, qui habitait le village d'Andavamenarana (1), mit au monde deux jumeaux, dont l'un était un petit garçon et l'autre un serpent *menarana*. La famille voulait qu'on tuât le serpent, parce qu'un tel présage ne pouvait annoncer que des malheurs, mais la mère s'y opposa de toutes ses forces. Or, quelques semaines plus tard, des ennemis attaquèrent le village. Les habitants s'enfuirent, mais ne voulurent pas que Rafotsy prit le même chemin qu'eux, craignant qu'elle ne leur apportât la malchance. Elle prit donc une direction différente, avec ses deux enfants. Bientôt, épuisée de fatigue, elle se cacha dans un buisson non loin du village. Mais des ennemis s'en approchèrent, car ils avaient vu les herbes s'agiter. Arrivés tout près, ils aperçurent le serpent *menarana*, qui dressait sa tête dans leur direction, et, persuadés qu'il n'y avait là aucun être humain, ils s'en retournèrent.

La femme, sauvée par son fils le serpent, le bénit, ainsi que tous ses descendants à venir. Et les enfants du fils humain de Rafotsy, qui portent le nom de Zafirafotsy, vénérent aujourd'hui encore leurs frères les serpents.

67

ORIGINE DES BABAKOTO (Conte Betsimisaraka)

AMPASIMAZAVA, DISTRICT D'ANIVORANO

Ceux des Zafindianambo, qui habitent le village d'Ambohitrakoho'ahy, sont les parents des *babakoto*. L'origine des petits grands-pères de la forêt est la suivante : un jour, deux époux se querellaient dans le village. Après qu'ils se furent adressés de mutuelles injures, la femme, exaspérée, finit par saisir une oodrika, sorte de grande

(1) « Au-trou-du-serpent-menarana ». Ce village existe en pays Betsimisaraka.

cuiller en bois et en frappa à plusieurs reprises son mari : aussitôt, celui-ci se changea en babakoto, et, sortant de la case, s'accroupit sur la place du village et se mit à pousser des cris plaintifs. Les habitants, étonnés, se demandaient quel était ce nouvel être qu'ils n'avaient jamais vu, et la femme était bien attristée de l'événement ; elle raconta, tout en pleurant, ce qui s'était passé, et ses parents la condamnèrent à être frappée avec la même « *ondrika* » dont elle s'était servi contre son mari. Ainsi elle fut changée, elle aussi, en *babakoto*. Les deux êtres quittèrent ensemble le village, s'en allèrent dans la forêt, et furent la souche de tous les babakoto.

Les Zafindianambo se souviennent de cette origine : ils respectent les babakoto, s'abstiennent de les tuer ou de les faire souffrir, et de manger leur chair.

68

FANALA JINY AMA LOLO

(Enlèvement des Jiny et des Lolo) (1)

ANTAIMORONA DE LA MATITANANA

Pour l'enlèvement des jiny et des lolo, faire onojo, (2) faire maliza (2), faire fatsihy (2), faire tsarasalama (2), faire zasy, faire kolohija, faire mabizosy, faire jamanasara avec l'herbe-des-jiny, faire maribotsy, faire sabolobijoratsy, faire jaradra avec l'herbe-des-jiny, faire l'invocation (tibo) pour l'enlèvement de tous les jiny, les dessins magiques (matsaraba), les grimoires (talasimo) pour l'enlèvement des jiny, faire bahafito pour l'oindre (le malade), et après cela l'amulette (hirizy) pour l'enlèvement des jiny, à nouer avec des perles et à porter au cou.

Fanala jiny ama lolo : ataovy onojo, ataovy maliza, ataovy fatsihy, ataovy tsasalama, ataovy zasy, ataovy kolohija, ataovy mabizosy, ataovy jamanasara ahijiny, ataovy maribotsy, ataovy sabotobijoratsy, ataovy zaradra ahijiny, ataovy tibo fanala jiny totolo, matsaraba, talasimo fanala jiny, ataovy bahafito mifihy azy, afara izany koa hirizy fanala jiny ivakana ivozono olon.

..... Faire *solokodra* (sorapotsy ou grimoire) pour enlever les jiny à la face du peuple ; faire l'invocation (tibo) pour enlever tous les jiny ; faire *zahafito* à utiliser

(1) D'après un manuscrit antaimorona, contenant un formulaire de sorcier, ms. B., de la collection de l'auteur.

(2) Tous ces mots constituent des sorapotsy, c'est-à-dire des mots magiques que ne comprennent plus les sorciers qui les utilisent.

en onctions ; et, ensuite, après cela (l'amulette) pour enlever les jiny et les lolo à utiliser en potion (1).

..... Ataovy solokodra fanala atry bahoaka ny jiny, ataovy tibo fanala jiny totolo, ataovy zahafito hefihy, afatr izany koa fanala jiny ary lolo hinominy.

Je pourrais citer encore la formule pour exorciser les jiny qui attaquent les personnes (p. 6), les jiny mauvais qui appellent les gens et cherchent des victimes (p. 10), les jiny et les lolo qui donnent le vertige (p. 11). Les remèdes consistent ordinairement à réciter des grimoires (sorapotsy), et fabriquer des amulettes faites avec des formules inscrites sur du papier ou sur une feuille d'arbre, ou avec des plantes (herbe dite des jiny ou plante appelée tonono), amulettes incluses souvent dans un petit sachet qu'on porte au cou ou sur la poitrine.

(1) Même manuscrit, p. 2.

TABLE DES TEXTES ET DOCUMENTS

1. — Fampodian' ambiroa, rappel de l'âme absente.
2. — Andrianjaka conquiert Tananarive sur les Vazimba.
3. — Vavaka amin' ny Vazimba, invocation aux Vazimba.
4. — — id. —
5. — — id. —
6. — Fangatahan-jaza, demande d'enfants.
7. — Vavaka atao amin' ny Zanahary sy ny razana, invocation aux Zanahary et aux ancêtres.
8. — Sorona aminay Vazimba, sacrifice aux Vazimba.
9. — Cérémonie pour l'érection d'un tsangambato.
10. — Vatomasina any Masindrano, la Pierre sacrée de Mananjary.
11. — Vato fisaofana, la Pierre de remerciement.
12. — Vato fatora, la Pierre de lien.
13. — Velatra sy fisoro ho an' ny Vato fisaofana, prière et sacrifice à la Pierre de remerciement.
14. — Vato fisoronana, la Pierre d'offrande.
15. — Aloalo, l'intermédiaire.
16. — Fijoroana vavarano, sacrifice à un confluent.
17. — Voady, vœu.
18. — Fanompoamangatsiaka, la Corvée froide.
19. — Sikafara, sacrifice aux Ancêtres après un vœu accompli.
20. — — id. —
21. — Le Soleil, la Lune et le Nuage, conte betsimisaraka.
22. — Rahorohoro, le tremblement de terre, conte antaimorona.
23. — Ratovoana, le Zanahary noir, mythe betsimisaraka sur l'origine de la vie et de la mort.
24. — Ihetsy, le Zanahary de la terre, conte antaimorona sur l'origine de la vie.
25. — Zanahary et Ihoe'sy, conte betsimisaraka sur l'origine du premier couple humain.
26. — Les Zanahary, conte antaimorona sur l'origine des premiers êtres.
27. — Ranaivotovoana et Jaobinonoka, conte betsimisaraka et mythe dualiste sur l'origine des hommes et des lémuriens.
28. — Ratovoantany, le Zanahary terrestre, conte sakalava.
29. — Matiaho et Irira, les deux Zanahary de la terre, conte antaimorona.
30. — Kala'aontany, le Zanahary terrestre, conte betsimisaraka sur l'origine des hommes.
31. — Le premier homme et la fille du Zanahary, conte sakalava sur l'origine du riz.
32. — Ravaratra, et Rahorohoro, la foudre et le tremblement de terre, conte antaimorona.
33. — L'origine des hommes et des peuples, conte tanala.
34. — Tratramby, conte betsimisaraka, sur l'origine de deux clans malgaches.
35. — Le fils du Zanahary, conte antaimorona sur l'origine des Européens.

36. — Les deux fils du Zanahary, conte betsimisaraka sur l'origine de la Terre.
37. — La découverte du riz, conte antaimorona.
38. — Cosmogonie antaimorona.
39. — La guerre de la terre et du ciel, mythe antaimorona.
40. — Les monts et les vallées, conte betsimisaraka.
41. — Le ciel et la terre, mythe cosmogonique merina.
42. — La Mort, conte bezanozano.
43. — Le ciel et la terre, mythe cosmogonique merina.
44. — Origine des Européens, conte antankarana.
45. — Origine du chien, conte antalaotra.
46. — Origine de la mort, conte bara.
47. — Andriamanitra et Andriananahary, mythe dualiste merina.
48. — Autre version du même conte.
49. — Les premiers hommes, conte tanala.
50. — Odifiainana, l'amulette de vie, conte betsimisaraka.
51. — Origine des ody bons et des ody mauvais, conte merina.
52. — Les amulettes protectrices du riz, conte merina.
53. — Rangidimaola, origine des êtres et des plantes, conte antambahoaka.
54. — Origine des amulettes, conte merina.
55. — Ikototsinamboarinandriamanitra et l'origine du riz, conte merina.
56. — La guerre des Zanahary, conte bezanozano.
57. — Origine du riz, conte sihanaka.
58. — La fille du Zanahary, conte merina.
59. — Le fils du Vazimba, et la fille du Zanahary, conte merina.
60. — Raboday le Vazimba, conte merina.
61. — Les ody donnés par les Vazimba, conte merina.
62. — Origine du sikidy et des ody, conte betsileo.
63. — Origine des ody, conte merina.
64. — — id. — , conte antankarana.
65. — Origine des ody contre la grêle, conte merina.
66. — Origine des serpents, conte betsimisaraka.
67. — Origine des babakoto, conte betsimisaraka.
68. — Fanala jiny ama lolo : enlèvement des jiny et des lolo.

INDEX ALPHABÉTIQUE DES MOTS

ET DES

NOMS MALGACHES

AFONANGATRA, page 26
AFONDOLO, 28
AFONJANAHARY, 26
AHIDRANA, 195
AJAY, 138
AINA, 21, 26
AKOMBA, 139
ALAKAOSY, 59, 123, 126, 183
ALAMANGA, 175 sq.
ALOALO, 96, 192, 194
ALOKA, 22, 23, 174
AMBARAKOINONA, 77, 182, 183
AMBIATY, 25
AMBIROA, 23, 24, 30, 174, 175
AMBOHITSIROAMANJAKA, 175
AMBONDROMADINIKA, AMBONDROMBE, 25, 35, 36, 146, 147
AMPAMORIKA, MPAMORIKA, 163, 168
AMPATRANGE, 106
AMPIRARAZANA, 119
AMPONGA, 25
ANAKANDRIANA, RANAKANDRIANA, ZANAKANDRIANA, 39, 59, 60, 111, 180, 184
ANAKARA, 5
ANANTSINDRAVOLA, 83
ANDRARAMEVA, 161
ANDRIAMADIO, 80, 85, 233
ANDRIAMAHAFAY, 43, 46, 47
ANDRIAMALEKA, 206
ANDRIAMAMILAZA, 125
ANDRIAMANALINARIVO, 161, 168
ANDRIAMANAMBOAHANGY, 43, 58, 59
ANDRIAMANDISOARIVO, 161
ANDRIAMANELO, 39, 41, 44, 52, 112
ANDRIAMANINDRIANJAKA, 106
ANDRIAMANITRA 33, 37, 39, 40, 59, 63 67, 69. sq., 109, 118, 124, 146, 158, 170, 176, 177, 179, 180, 182, 205, 206, 219, 220, 223, 224, 228, 230
ANDRIAMANITRANALA, 43
ANDRIAMANJAVONA, 43
ANDRIAMAROMBY, 44
ANDRIAMARY, 47
ANDRIAMAROMBY, 47
ANDRIAMASINAVALONA, 39, 112, 133
ANDRIAMBAHOAKA, 47, 48, 71, 134, 135
ANDRIAMBALOREFY, 224, 225
ANDRIAMBARATRA, 80
ANDRIAMBASINA, 44
ANDRIAMBATAMENA, 43
ANDRIAMBAVINDRANO, 43, 61, 64
ANDRIAMBAVINOSY, 61, 64, 240, voir ZAZAVAVINDRANO
ANDRIAMBELOMASINA, 112, 128
ANDRIAMBODILOVA, 40, 43, 54, sq., 114, 132, 175, sq., 184
ANDRIAMBOLISY, 81, 83, 197, 211
ANDRIAMBONIARIVO, 161
ANDRIAMIAMIAMY, 80, 83
ANDRIAMIDOSY, 125
ANDRIAMILARIVO, 44, 50
ANDRIAMIRIKA, 83, 234, 235

(1) Les mots commençant par les préfixes *I* — ou *Ra* — doivent être cherchés en faisant abstraction des syllabes *I* — ou *Ra* — ; *ngodongodona* pour *Ra-ngodongodona*, *matsatso* pour *Ramatsatso*, *hetsy* pour *I-hetsy*.

Andriamisara, 197
Andriamisazosazo, 79
Andriamisezavola, 82, 83
Andriamitetiarivo, 43
Andriamitomoana, 81, 206
Andriamitovoana, 77
Andriamizaha, 193
Andriamosanja, 43
Andriampanamboatrolona, 74, 83
Andriampanazava, 117
Andriampandramanenitra, 44, 51
Andriampandrana, 44, 45, 51, 178
Andriampenitra, 44 45, 124
Andriampianina, 123, 124
Andriampirokana, 43, 175, 176, 177
Andriana, 3, 7, 38
Andrianaboabo, 75, 83
Andrianady, 76, 182, 183
Andrianafotra, 81, 83
Andrianakanjo, 124
Andaianakatsaka, 78, 83, 197, 210
Andrianamboatena, 75
Andrianamboatra, 75
Andrianambolo, 43
Andrianamboniravina, 44, 51
Andrianambonitrimo, 43
Andrianampimanjaka, 43
Andrianampoinimerina, 58, 103, 104, 111, 112, 128, 132, 133, 155, sq.
Andrianamponga, 44, 51
Andriananahary, 28, 69, 71, 118, 146, 158, 176, 177, 180, 196, 226, 224, 227, 228, 229, 242
Andriananana, 81
Andriananizoro, 44, 45
Andriananjavonana, 51
Andriananantso, 43
Andriananantsoranatia, 44, 57, 240
Andriandahifotsy, 161, 178, 197
Andriandahimafy, 124
Andriandohafandrana, 44, 51
Andriandranoala, 43
Andriandranoalina, 44, 45
Andriandravindravina, 43
Andriandrokarokabe, 43
Andrianentoarivo, 43
Andrianerinerina, 39, 44, 51, 178
Andriangodongodona, 79, 80
Andrianiaviana, 101
Andrianjaka, 40, 41, 47, 51, 53, 54, 112, 128, 152, 176, 177, 240
Andrianjokotanora, 43
Andriankazobe, 44
Andrianonilapa, 44, 50
Andrianonivolanatry, 244
Andrianony, 46, 238, 239
Andrianoranorana, 43
Andriantalo, 44
Andriantomoa, 77, 83, 197, 211
Andriantompokoindrindra, 132
Andriantovoana, 77, 90, 91
Andriantsia, 44
Andriantsibabo, 44
Andriantsidonina, 43
Andriantsihanika, 39, 128, 129
Andriantsimatoandriamanitra, 43
Andriantsimamitaka, 43, 46
Andriantsimandafika ou Andriantsimandafikarivo, 40, 43, 54, 57, sq., 95, 131, 175, 176, 178, 184
Andriantsimitoviaminandriandehibe, 102, 112, 128
Andriantsira, 54, 55
Andriantsitiavitsika, 41
Andriantsongoina, 43
Angabe, 26
Angalampona, 39, 61, 68, 82, 121, 226, 227
Angatra, 22, 26, 27, 28, 30, 39, 60, 66
R-Angidikely, 77
R-Angidimola, 78, 212, 228, 229
R-Angidina, 74, 78, 83, 201
Anjakamanenga, 168
Anjoaty, 139
Ankoma, 136
Antaifasy, 95
Antaimahazo, 140
Antaimorona, 3, 5, 8, 26, 33, 85, 86, 100, 106, 113, 166, etc. 214, 231
Antaiony, 5
Antairoka, 39, 57, 58
Antaisaka, 8, 95, 193
Antaivato, 139
Antalaotra, 3, 168

Antambahoaka, 5, 95, 106
Antambongo, 168, 169
Antandroy, 8, 143
Antankarana, 8
Antanosy, 8, 151, 152
Asiodrano, 201
Avelo, 23, 24, 30
Azondolo, 29
Azonjavatra, 29
Azontsoratra, 117
Babakoto, 137, 138, 140, 245
Baheza, 185
Bako, 196
Bara, 8, 76, 83, 86, 102, 138, 152, 164, 166
Bararatra, 28
Beeronerona, 74, 79, 80, 83, 201
Behaza ou Rabehaza, 124
Bekodona, 80
Betsabetsa, 145, 196
Betsileo, 7, 95 sq., 146, 147, 164 sq., 193
Betsimisaraka, 7, 83, 85, 87, 88, 103, 117, 120, 121, 138, 152, 195, 196, 214
Bevolotratra, 78, 83, 201
Bezanozano, 7, 85, 103, 150
Birimora, 135
Bibiolona, 30, 61, 65, 66
Bilo, 145, 165
Bobaomby, 141
Ra-boday, 44, 46, 239, 240
Ra-bodisy ou Bolisy, 81, 206
Ra-bolobolo, 43
Boriboaka, 43, 180
Dama, Radama, 103, 105
Dintanala, 25
Ra-disoamiakonjy, 82, 210, 211
Do, 135, 136
Doany, 28, 121, 129, 161 sq., 196, 197
Driatra, 136
Ran-driodriotra, 78, 83, 187
Emboka, 96
Endrina, 137, 138
Faditra, 214
Fady, 54, 55, 56, 61, 63, 91, 188, 189
Fadindrazana, 148
Fahasivy, 40, 121, 147, 189, 190
Fahavalo, 40
Fakanambiroa, 174
Famadihana, 39, 127, 129, 144, 148, 149
Famato, 125
Fampodianambiroa, 175, 176
Fanahy, 23
Ra fanakaitra, 78
Fanalabe, 168
Ra-fanamboatra, 75, 87
Fanompoamafana, 130, 196
Fanompoamangatsiaka, 130, 196, 197
Fanompoana, 130, 159, 160, 196
Fananimpitoloha, 134, 135
Fananina, 134
Fanasina, 195
Fanataovana, 101
Fanatitra, 144
Fandatsahambaratra, 46
Ra-fandrafohy, 44, 51
Ra-fandrandava, 44, 51
Fandroana, 148, 157, 158, 159
Ra-faneketra, 181
Fanemboana, 153, 162, 198
Fanitofalafa, 186
Fano, 123
Fanoha, 235
Ra-faraketa, 84
Rafaralahinataontany, 43
Faramahery, 44
Fasambazimba, 107, 108
Fasananiritra, 50
Fatora, 106, 121, 189
Ra-fenitra, 44, 45
Fidasiana, 102
Fidirana, 175
Fiharitra, 197
Fijoroana vavarano, 194, 195
Firariana ombijoro, 198
Fisaofa, fisaofana, 106, 188 sq.
Fisaorana, 151, 152, 153
Fisifotromby, 150, 153
Fisoro, fisorona, 152, 190, 191
Fitomiandalana, 128, 133
Fitsio fambolo, 25
Fivavahana, 19
Ra-fohibelavavolo, 43
Ra-fohitanana, 43

Rafohy, 40, 44, 51, 111, 112, 116, 176, 178
Fombandrazana, 19
Ra-fotsizokinandriana, 43
Rahaingo, 44
Ra-halozavatra, 43, 180, 181
Ra-hanikovary, 74, 78, 81, 83, 187, 201
Hanimbelambana, 199, 200
Hasina (sainteté), 60, 65, 94, 119, 180 sq.
Hasina (offrande), 105
Hasina (*arbre de l'espèce*), 117, 121, 123, 126
Hasindrazana, 149
Hazomampanenina, 118, 225
Hazomanga, 122, 151, 152, 175
Hazomanitra, 122
Hazomasina, 119, 120, 122, 126, 127
Helo, 12 sq.
I-Hetsy, I-Hoetsy, Ra-Hoetsilahy, 77, 79, 205, 206, 213
Ra-hiaka, 43, 186
Holapaka, 135
Ra-horohoro, 77, 78, 80, 86, 203, 204
Ingahibe, 95
Ingahibemamonja, 43, 64
Ingorikelisahiloza, 43
Irira, 79, 209
Jabora, 126
Jaobinonoka, 82, 207
Jaro, Jaribe, Ra-jarobe, 81, 163, 194
Ra-jatovotsoto, 82, 206
Jiny, 29, 245, 246
Jiriky, 168, 169
Jiro, 157
Joro, 197
Kabary, 105, 106, 153, 198
Kafiry, Kafiro, 120, 186
Kalalaontany, 77, 79, 210
Ra-kalampona, 43, 180
Kalanoro, 61, 66, 67, 168, 179
Ra-kapily, 125
Karanjahana, 165
Kaza ou Kazabe, 40
Kelilavavolo, 44, 180, 181, 240, 241
Kelimeva, 125
Kibory, 38, 193
Kily, 122
Kimpa, 147
Kinaoly ou Kinoly, 61, 68, 69, 213
Kintana, 187
Kobonkobona, 207, 208
Kodonkodona, 74
Kokolampo, Kokolampy, 61, 65, 67, 68, 32, 213
Ra-kongona, 44
Kotokely, 61, 65, 67
Ra-kotokotona, 80
Kotomalady, 81, 85, 232 sq.
Kotosarotra, 43
Kototsinamboarinandriamanitra, 221
Lakalaka, 100
Lalona, 126, 127
Lambamena, 144, 149, 150
Ra-lambo, 51, 112
Lambohambana, 130, 131
Lambomanjaka, 44, 45, 124
Lanitra, Ra-lanitra, 32, 85, 86, 87, 113, 217, sq.
Lapa, 93
Lasaloka, 26
Lazana, 120
Ra-loharano, 81
Lolo, 28, 29, 30, 35, 60, 146, 165, 167, 168, 191, 245, 246
Lolondrano, 22, 28, 113, 114
Lolontany, 28
Lonaka, 190
Longoza, 191
Madiovantsakoho, 74, 80, 83, 87, 187, 201
Madiro, 121
Mahabo, 129, 130, 159 sq.
Mahafaly, 8, 96, 122, 140, 141, 143, 151 152, 193
Ra-mahaiolo, 76, 87
Ra-mahavaly, 236
Maimbo, 72
Maitsoakanjo, 43, 180, 181
Ra-maitsobe, 44, 50
Makoa, 4, 7
Ra-maleka, 81, 83
Ra-malemitahonana, 81, 83, 201
Ra-manamihoatrambonitany, 44
Mandresy, 121

Manenjana, Ramanenjana, 165
Manga, 122
Manganihany, 102
Ra-maninarivo, 44
Manisotro, 26, 53
Manitra, 122, 146, 147, 162
Ra-manitranala, 180
Manjakalanitra, 244
Mararindolo,
Mararinjanahary, 117
Mararinjavatra, 61
Ra-maroanaka, 43, 58, 95
Marofotsy, 150
Marolahy, 168
Maromena, 95
Marovavy, 160, 186, 169
Masina, 67, 128, 131, 224
Masoanoro, 125, 202, 203
Ra-masovoariaka, 43
Matiaho, 77, 79, 209
Matoa, Matoatoa, 24, 25, 26, 30, 31, 60, 147
Matsabory, 129
Ra-matsatso, 123
Ra-mbolamasoandro, 99
Ra-mbolasirana, 43
Ra-melokatovoana, 82, 194
Menarana, 25, 135, 136, 139, 244, 245
Menaty, 160
Ra-menavaoka, 44
Merabe, 118
Merina, 7, 37, 38, 83, 95 sq., 101 sq., 138 etc.
Miakabolana, 183
Ra-miaramasoandro, 44, 177
Ra-mikotona, 80
Misaotra omby, 157
Misoro, 190
Mitahy, mpitahy, 129, 130, 196
Moharavola, 129, 130, 196
Ra-momba, 43
Ra-morabe, 99
Monka, 207
Mpahandro, 165
Ra-mpamelombeloma, 75
Mpamosavy, 185, 186, 227
Mpampihinana, 165
Ra-mpanakaitra, 81
Ra-mpanambonitany, 44
Ra-mpananolona, 81
Ra-mpanaohoditra, 75
Ra-mpanaohozatra, 75
Rampanaonofo, 75
Ra-mpanaora, 75
Ra-mpanariatra, 83
Mpanitsika, 153
Mpanjaka, 106, 114
Ra-mpanohitaolana, 75
Mpanompo, 160
Mpibohy, 196
Mpilalao, 149
Mpisifotromby, 150
Mpisikidy, 154, 157, 164
Mpisoro, mpisorona, 151, 152, 153
Mpitahiry, 156
Mpitandrina, 156
Ra-mpitsinjolavitra, 75
Mpitsongozaza, 90
Ra-mpoloalina, 44
Nahandromanitra, 146, 147
Ra-naivotovoana, 77, 82, 207
Nala, 122
Nanampaty, 191
Ra-navalona, 102, 128
Ra-ngita, 40, 41, 44, 51, 111, 112, 116, 176, 178
Ra-ngodongodona, 79 201
Ra-ngorimanga, 44
I-ninọ, 79
Ra-nonibe, 44
Ra-noro, 41, 43, 54, 55, 56, 57, 111, 114, 123, 178, 182, 184
Ody, 5, 6, 41, 46, 56, 118, 124, sq., 148, 171, 223, 233 sq., 236, 238, 239 sq.,
Ody aina, Odifiainana 223, 225, 226, 227, 229, 230
Ody havandra, 228, 236, 237
Olatafa, 148
Olitra, 85, 142
Ra-ololampona, 82, 87
Olomasina, 48, 55, 83, 164
Ra-olombelona, 220, 221
Olona, 142
Olonjanahary, 163

Olonjavatra, 61, 115, 117, 154, 183, 184, 185, 227
Ombiasy, 164, 166, 167
Omby, 140, 141
Omby berano, 124
Omby bory, 145, 153, 197
Omby joro, 197, sq.,
Omby lafitra, 163
Omby malaza, 112, 145, 157
Omby manga, 109
Omby manitra, 162, 163
Omby mazavaloha, 160, 196
Okby mitrongitany, 104, 145
Omby rano, 145
Omby ratsy, 185
Omby saotra, 149
Omby vadika, 149
Omby vandamena, 153, 197
Omby voambo, 153
Omby, volavita, 48, 55, 102, 104, 112, 131, 145, 157, 158, 161
Ra ondiana, Ra-ondriana, 32 79
Ondry vandana, 174
Ondry mazavaloha, 145
Onjatsy, 5, 60
Orija, 150
Orimbato, 103, 104, 105
Ra-otohasina, 44
Papangobemavo, 84
Ra-papangosasakinivorona, 43
Ra-peto, 44, 49, 50
Ra-pimaitso, 44
Rana, 38, 39, 60, 118, 120, 122
Rahona, 202, 203
Railovy, 139
Ramanenjana, 145, 165, 169, 170
Ramy, 132, 153, 164, 236
Ranakombe, 231
Rano tsy nomina, 129
Ranovelona, 117
Ravoravo, 153, 194
Razambelona, 133
Razana, 30, 38, 39, 40, 71, sq., 140, 146, 147, 154 sq., 192 sq.
Renimanana, 43, 49
Renitsalamanga, 165, 166
Riha, 166
I-riba, 209
Roandriana, 60
Ra-sahelintraly, 81
Sakalava, 8, 36, 83, 113, 122, 129, 130, 164, 167, sq., 196 sq.
Salamanga, 145, 164 sq.
Salohimanana, 160
Sampana, 109
Sampy, 5, 109, 118, 125, 131, 171, 224, 236
Sandy, 167
Santatra, 157
Saodrazana, 149, 167
Sarojavatra, 107
Savaka, 43
Sihanaka, 7, 95 sq., 105, 113, 117, 150
Sikafara, voir tsikafara,
Sikidy, 6, 41, 64, 148, 240
Silamo, 5
Ra-soabe, 176
Ra-soalao, 43, 49, 50, 109, 125
Ra-soalimanambonitany, 44
Ra-soalimanjaka, 44
Rasaoamasay, 176
Ra-soanivonitany, 220, 221
Ra-soavintsy, 44
Ra-soavoladrainy, 44
Solo, 131
Solonandriana, 131, 132, 133
Soratra, 117
Soro, sorona, 144, 152
Taharazana, 150
Takatra, 25
Tanala, 7, 83, 122, 130, 131, 138, 143, 147, 164 sq., 214
Tany, 32
Ra-tany, 32, 85, 86, 87, 113, 217, sq., 232 sq.
Tanifady, 113, 129
Tanimasina, 113, 197
Ra tanimasina, 32, 113, 217, 219
Tantsaha, 39
Tatao, 100, 101, 102
Tendrombohitra roa ambinifolo, 104, 111, 112, 113, 181, 182
Toadrazana, 154
Ra-toahaniaina, 76, 83, 194

Toaka, 22, 120, 126, 145, 185
Ra tofatofa, 77
Ra-tohanaranto, 76, 102
Ra-tokananivonirahona, 82, 220, 221
Toloho, 25
Tomara, 76
Ra-tomarafefy, 76, 183
Ra-tomaranaina, 76, 78, 86
Ra-tomaratombo, 76, 86
Ra-tomoa, Rantomoa, 74, 77, 83
Ra-tomoimbe, 194
Ra-tomoerafefy, 44, 86
Ra-tomoeramanana, 44, 183
Ra-tomoimbe, 78
Tona, 136, 140
Toraka, 46
Ra-tovoana, 77, 204
Ra-tovoantany, 77, 207
Tranobe, 106, 131
Ran-tranofalafa, 74, 80, 82, 83, 187
Tranomanara, 132, 156 sq.
Tranomasina, 106
Tranomasina, 112, 156, sq.
Tranomena, 106
Ran-tranovy, 74, 80, 82
Tranovorona, 130, 138, 150
Tratramby, 82, 215
Ra-trehatrehavola, 82, 83
Ra-trimomahalavaony, 44, 50
Tromba, 145, 164, 167 sq.
Tsaky, 141
Tsangambato, 94, 95, sq. 103, 105, 106, 145, 148, 185, 186, 191
Ra-tsaramanoloana, 43, 181
Ra-tselintselina, 80, 83
Ra-tsialehandrafy, 44, 45
Tsiboko, 29
Ra-tsihitavatana, 43, 181
Tsikafara, 121, 151, 152, 153, 154, 155, 190, 195, 197, 198
Tsileondoza, 102
Ra-tsimanatimindrana, 34
Ra-tsimandrarafy, 44, 45
Ra-tsimihetsika, 78, 83
Tsimihety, 8, 83, 121, 152
Tsindriana, 21
Tsindrianjavatra, 21, 61, 125, 144, 164,
Tsindry, 144
Ra-tsiolonolona, 43
Ra-tsitiavitsika, 44
Ra-tsivalanorana, 36, 77, 78, 87, 88
Tsizoizoy, 129, 130, 159 sq.
Ra-tsotsorabolamena, 82, 83
Vadinandriana, 156
Vadiomby, 104
Valorefy, 224, 225
Vaomaitsombero, 43
Ra-varabe, 78, 80
Varatra, 78, 80, 85, 211, 212
Varatranambo, 80, 83
Ra-varifotsy, 78
Ra-vatamandry, 44
Vato, 101, sq.
Vatoampanataovana, 101
Vatobevohoka, 107
Vatofangatahanjaza, 107
Vatofatora, 189, 190
Vatofidirana, 110
Vatofilokana, 108
Vatofirarazana, 107
Vatofisaorana, 100, 187, 188, 189, 190
Vatoharanana, 108
Vatolahy, 95 sq.
Vatolokana, 108
Vatomahasoa, 99
Vatomaronono, 107
Vatomasina, 102, 103, 106, 107
Vatomenaloha, 102
Vatomihaingo, (Ambatomihaingo), 99
Vatomila (Ambatomila), 99
Vatomitsangana, 47, 105
Vatonandihizana, 99, 100
Vatonangatra, 26
Vatondrazana, 107
Vatonify, 103, 131
Vatonjanahary, 103, 107
Vatosafoina, 110
Vatosiahina, 109
Vatotondroina, 108
Vatotsapaina, 109
Vatotsimanankavana, 110
Vatotsimaharizafy, 99,
Vazaha, 215, 221, 230
Vazimba, 4, 39, 40 à 59, 83, 95, 109, 110,

111, 114, 121, 123, 162, 175, 176, 177 à 185, 226, 227, 237, 238, 240, 244
VELOMIHARY, 156
VELONDRAIAMANDRENY, 156 sq.
VILAVA, 151, 152, 154, 161
VOADY, 144, 195, 196
RA-VOARABE, 78
VOATAVO ARIVOLAHY, 146
VOAY, 137
RA-VODIHAZO, 78
RA-VOLA, 43, 49
RA-VOLAFOTSY, 43
VOLANA, 195, 202, 203
RA-VOLATSOLANA, 81
VOLOLONA, 184
RA-VOLOLONA, 125
RA-VOLOLONAMPANGA, 43
VOROMBE, 237, 238
VOROMBETSIVAZA, 84, 206
VORONDREO, 25, 138
ZAFIMBOLAFOTSY, 129
ZAFIMBOLAMENA, 129
ZAFINDRIANAMBO, 120, 245
ZAFINDRIOMBY, 140
ZAFINAMBO, 138
ZAFINIFOTSY, 163, 164, 186, 199
ZAFINIMENA, 186, 194, 199
ZAFIRAFOTSY, 139, 245
ZAFIRAMINIA, 3, 60, 104, 186, 187
ZAFISORO, 83
RA-ZAIZAY, 43, 160
ZANAHARIBE, 32, 83, 84, 93, 130, 201, 213, 214, 219, 232 sq.
ZANAHARIMBAVY, 85, 212
ZANAHARILAHY, 85, 212
ZANAHARY, 6, 29, 33, 34, 35, 36, 39, 69 à 84, 113 à 118, 140, 141, 147, 154, 155, 163, 169, 170, 178, 182, 187 sq., 193 sq. 206 sq., 219 sq., 227 sq., 232 sq.
ZANAKANDRIAMANITRA, 60
ZANAKANIVONILANITRA, 82, 233, 234, 235
ZANAKANTITRA, 39, 128, 129
ZANAMAHAZOMBY, 175, 176, 177
ZANAMANOMBY, 43
ZANANJANAHARY, 32, 90, 91, 92, 216, 227, 228, 229, 235 à 238
ZAVALOLO, 150, 151
ZAVAMASINA, 60, 65
ZAVARINA, 61
ZAVATRA, 38, 39, 48, 60, 61, 118, 126
ZAZAMAROLAHY, 156 sq.
ZAZANDRANO, 61 à 65, 113
ZAZA TSARANARANA, 194, 195
ZAZAVAVINDRANO, 61 à 65, 113, 114, 116, 213
ZOMBA, 130
ZOROFIRARAZANA, 119, 143
ZORONDRAZANA, 143

TABLE DES GRAVURES

Planche I — Tombeaux avec Maison-Froide à Ambohijanaka et à Ambohimalaza (région de Tananarive).
» II — Groupe d'Antakarana — Malgaches islamisés.
» III — Types Merina.
» IV — Types Betsimisaraka et Antaimorona.
» V — Types Mahafaly.
» VI — Tombeau du Vazimba Andriambodilova à Anosisoa (près Tananarive).
» VII — Pierre commémorative en granit et tombeaux.
» VIII — Aloalo Mahafaly et Aloalo Betsileo — Cimetière Betsimisaraka et case à reliques des rois Sakalava.
» IX — Pierre commémorative et tombeau de Rainiasimbola à Betafo.
» X — Pierre commémorative de Rainimandaniarivo (marché de Betafo).
» XI — Pierre commémorative de Rainizafiniavo (marché de Betafo).
» XII — Ancien tombeau Betsileo — Tombeau Merina à étage — Vatolahy du Betsileo — Pierres sacrées et table d'offrandes Tanala.
» XIII — Kibory ou cimetière Antaimorona (district de Vohipeno).
» XIV — Vieux tombeau Merina près du lac Itasy — Rochers sacrés avec tombeau en Imerina.
» XV — Arbre sacré, près de Vatomandry.
» XVI — Pierres commémoratives (environs d'Ambositra) — Poteaux d'offrandes chez les Betsileo — Poteau d'offrande (fisoarana) Betsimisaraka et Pierre plantée (orimbato) Merina.
» XVII — Poteau d'offrandes et tombeau Betsileo — Vato fihokana et Vatolahy Betsileo.
» XVIII — Pierres commémoratives chez les Antanosy (région de Fort-Dauphin.
» XIX — Cimetière Betsimisaraka — Famadihana Merina.
» XX — Sikafara, chez les Tanala (environs d'Ifanadiana).
» XXI — Tranomasina, tombeaux des rois imériniens — Tananarive — Tranomanara, tombeaux des nobles des premières castes (environs de Tananarive).

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

COMPOSITION DE BUREAU III
LISTES DES MEMBRES III
PROCÈS-VERBAUX VII
Séance du 22 Janvier 1920 VII
Séance du 26 Février 1920 X
Séance du 26 Mars 1920 XIV
Séance du 22 Avril 1920 XVI
Séance du 27 Mai 1920 XX
Séance du 24 Juin 1920 XXI
Séance du 22 Juillet 1920 XXII
Séance du 24 Août 1920 XXIV
Séance du 24 Septembre 1920 XXV
Séance du 28 Octobre 1920 XXVII
Séance du 25 Novembre 1920 XXXII
Séance du 23 Décembre 1920 XXXIII

Séance du 27 Janvier 1921 XXXV
Séance du 24 Mars 1921 XXXVII
Séance du 28 Avril 1921 XL
Séance du 28 Mai 1921 XLII
Séance du 21 Juin 1921 XLIII
Séance du 28 Juillet 1921 XLV
Séance du 25 Août 1921 XLVIII
Séance du 29 Septembre 1921 L
Séance du 27 Octobre 1921 LI
Séance du 24 Novembre 1921 LII
Séance du 22 Décembre 1921 LIV

ANCIENNES RELIGIONS DE MADAGASCAR, ANCÊTRES ET DIEUX

par Ch. RENEL

PRÉFACE 1
Introduction 3
I. Les Malgaches. — Leur origine ; influences arbres ; influences européennes 3
II. Répartition géographique des diverses peuplades ; carte religieuse de la Colonie 7
III. La mentalité indigène et les caractéristiques de l'esprit religieux chez les Malgaches 14

PAGES

Chapitre I. — L'âme et ses divers aspects 21

Généralités ; — noms divers de l'âme : fanahy, ambiroa, avelo, matoatoa, angatra, lolo.

Chapitre II. — La mort et la vie future 32

Origine de la mort ; conceptions contradictoires sur la vie de l'au-delà : les maisons des morts, les villages d'Ambondrombe, le royaume de Ratsivalanorona.

Chapitre III. — Les ancêtres et les dieux 38

Diverses appellations interchangeables des ancêtres et des dieux ; — les Razana ; — les Vazimba ; — les Anakandriana ; — les Zavatra et les Raha ; — les Zavavindrano ; — les Bibiolona — les Kalanoro et les Kotokely ; — les Kokolampo et les Angalampona ; — les Kinaoly 39

Zanahary, Andriananahary, Andriamanitra 69

Eléments de mythologie : les principaux Zanahary des Betsimisaraka, des Sakalava et des Tsimihety. — Mythes anthropomorphiques et mythes cosmogoniques 74

Chapitre IV. — Lieux où résident les ancêtres et les esprits . . 94

Culte des pierres ; — Tsangambato, aloalo, vatolahy, tatao, vatomasina, orimbato. — Culte des grottes, des hauts-lieux, et de la terre 95

Culte des eaux. — Lolondrano, zazavavindrano ; — lac sacrés, culte des confluents et des eaux vives 113

Culte des arbres. — Les amulettes empruntées aux arbres et aux plantes ; — arbres magiques ; — arbres sacrés 118

Culte des reliques. — Sainteté des ancêtres en général : le famadihana. — Reliques royales : leur culte chez les Sakalava, les Tanala et les Imériniens 127

Culte des animaux. — Le fananina et les fananimpitoloha ; les serpents ; les anguilles, les caïmans, les lémuriens, les oiseaux, les bœufs. — Légendes explicatives 133

Chapitre V. — Rites en l'honneur des ancêtres 143

L'origine des rites ; — le lieu et l'accomplissement des rites ; — Sacrifices : offrandes et victimes ; — rites au coin des ancêtres, rites au tombeau ; — famadihana, taharazana, zavavolo ; — le hazomanga et les fisaorana ; — Sikafara 144

Rites des Ancêtres royaux. — Culte des Douze-qui-ont-régné en Imerina ; — le Fandroana : — Culte des Ancêtres royaux chez les Sakalava. 155

Pages

La possession par les Ancêtres ; — Salamanga ; — Tromba ; — Ramanenjana 163

CONCLUSIONS 170

TEXTES ET DOCUMENTS 174

INDEX DES TEXTES ET DOCUMENTS 247

INDEX ALPHABÉTIQUE des mots et des noms malgaches 249

TABLE DES GRAVURES 257

TABLE DES MATIÈRES 259

ERRATA

PAGE	127,	note (1)	au lieu de	*ce mot barbare est*	lire	*ce mot est*
»	137,	note (3)	»	167	»	67 . . .
»	149,	note (1)	»	*ce barbarisme constitue*	»	*ce mot rarement employé constitue . .*

Tombeau avec Maison-Froide à Ambohijanaka
(région de Tananarive)

Tombeau avec Maison-Froide à Ambohimalaza
(région de Tananarive)

Groupe d'Antankarana — Malgaches islamisés
Au centre le roi Tsialana et son fils.

Types Merina

Types Betsimisaraka

Types Antaimorona

Type Mahafaly

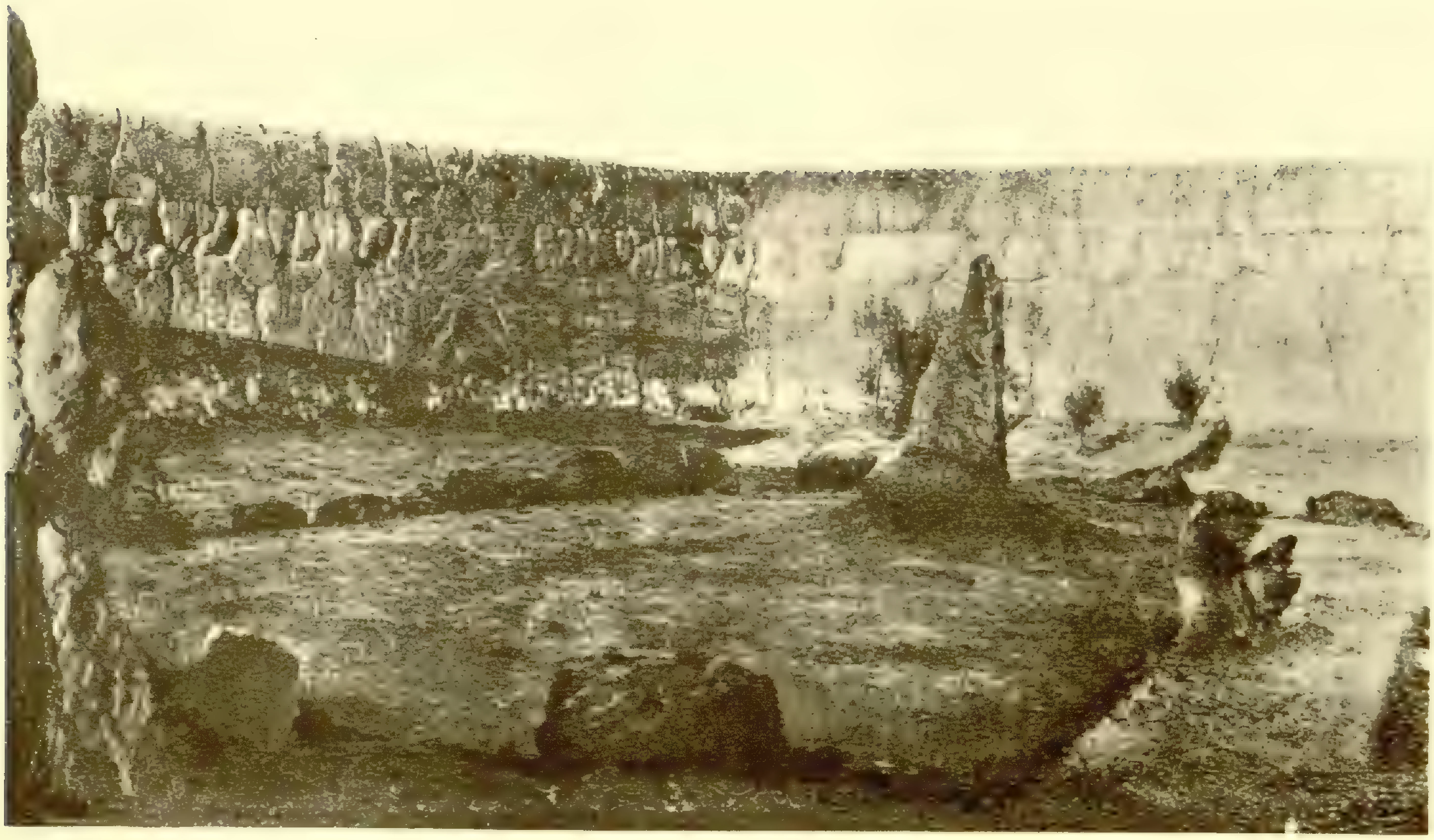

Tombeau du Vazimba Andriambodilova à Anosisoa
(près Tananarive)

Pierre commémorative en granit à Antseva

Tombeau Merina moderne, environs d'Ilafy

Tombeau Merina ancien, près d'Antsahadinta

Aloalo Mahafaly

Aloalo Betsileo

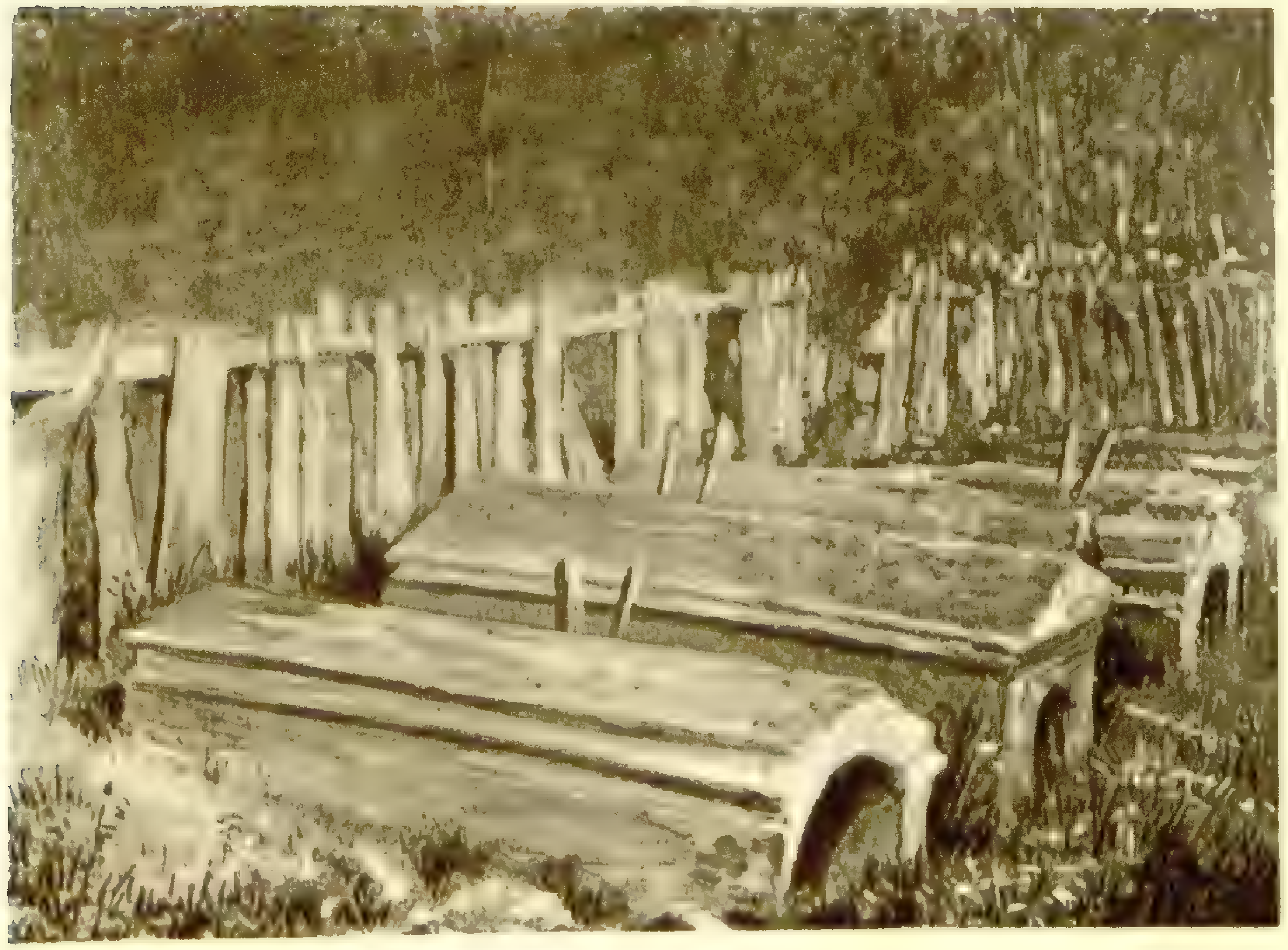

Cimetière Betsimisaraka
(près Foulpointe)

Case à reliques des rois Sakalava
(près Majunga)

Pierre commémorative de Rainiasimbola à Betafo

Tombeau de Rainiasimbola à Ambohimanana
(district de Betafo)

Pierre commémorative de Rainimandaniarivo
(marché de Betafo)

Pierre commémorative de Rainizafiniarivo
(marché de Betafo)

Ancien tombeau Betsileo

Tombeau Merina à étage

Vatolahy du Betsileo

Pierres sacrées et table d'offrandes Tanala

Pierres commémoratives chez les Betsimisaraka

Kibory ou cimetière Antaimorona
(District de Vohipeno)

Vieux tombeau Merina près du lac Itasy

Rochers sacrés avec tombeau en Imerina

Arbre sacré, près de Vatomandry

Pierres commémoratives
(environ d'Ambositra)

Poteaux d'offrandes
(chez les Betsileo)

Poteau d'offrandes (fisoarana)
Betsimisaraka

Pierre plantée (orimbato)
Imerina

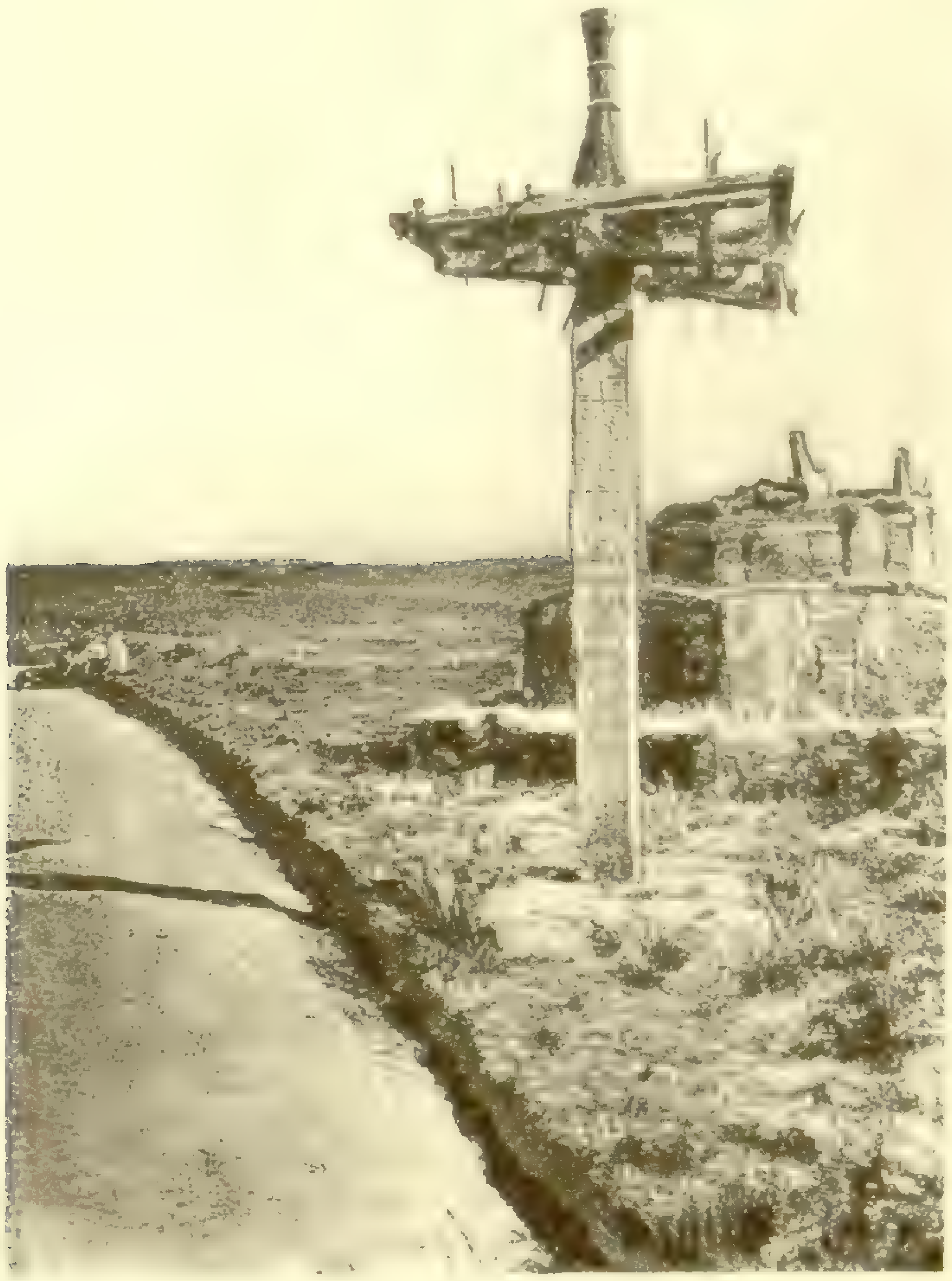

Poteau d'offrandes et tombeau Betsileo

Vato filokana-Betsileo

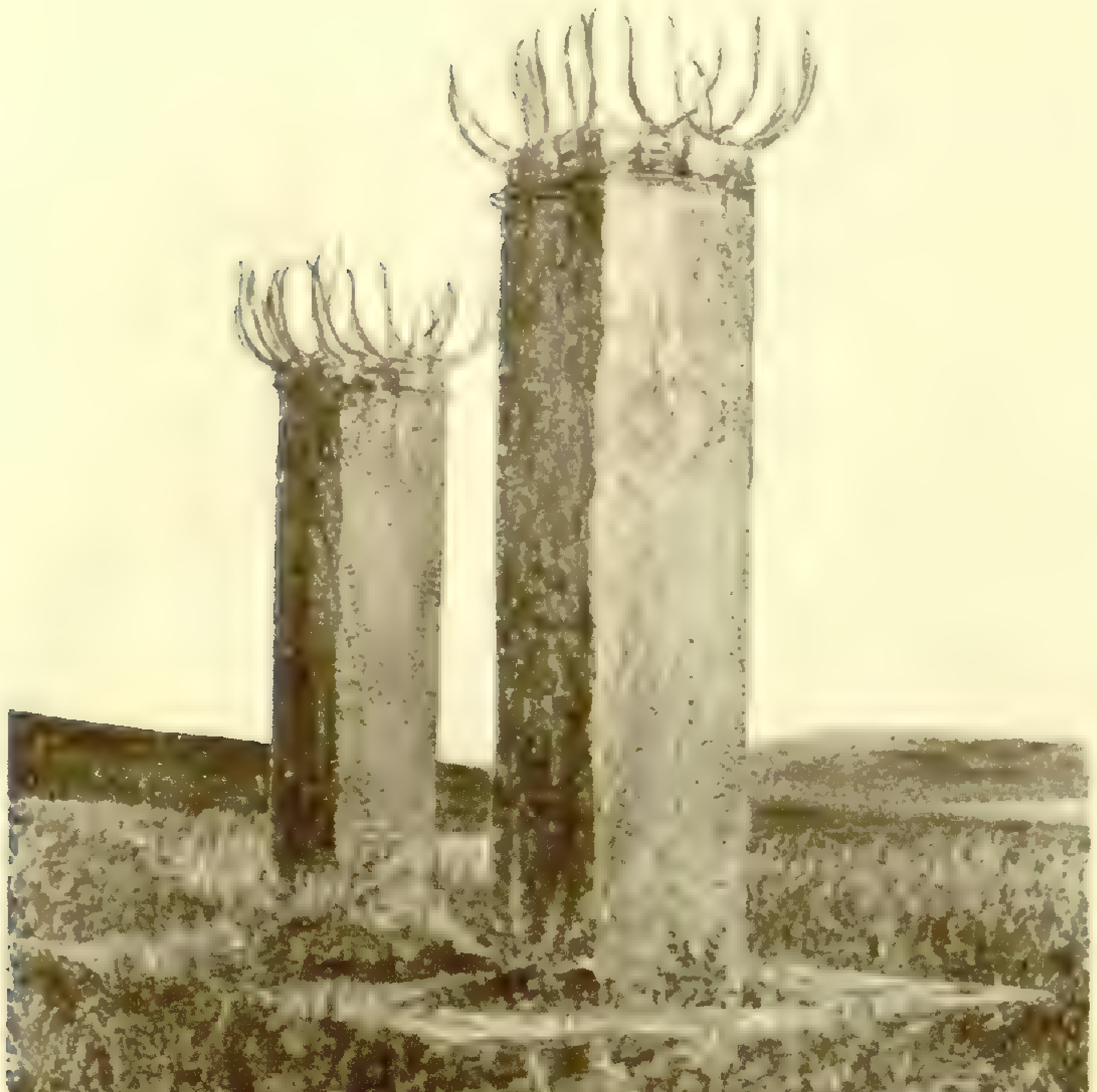

Vatolahy-Betsileo

Vatolahy-Betsileo

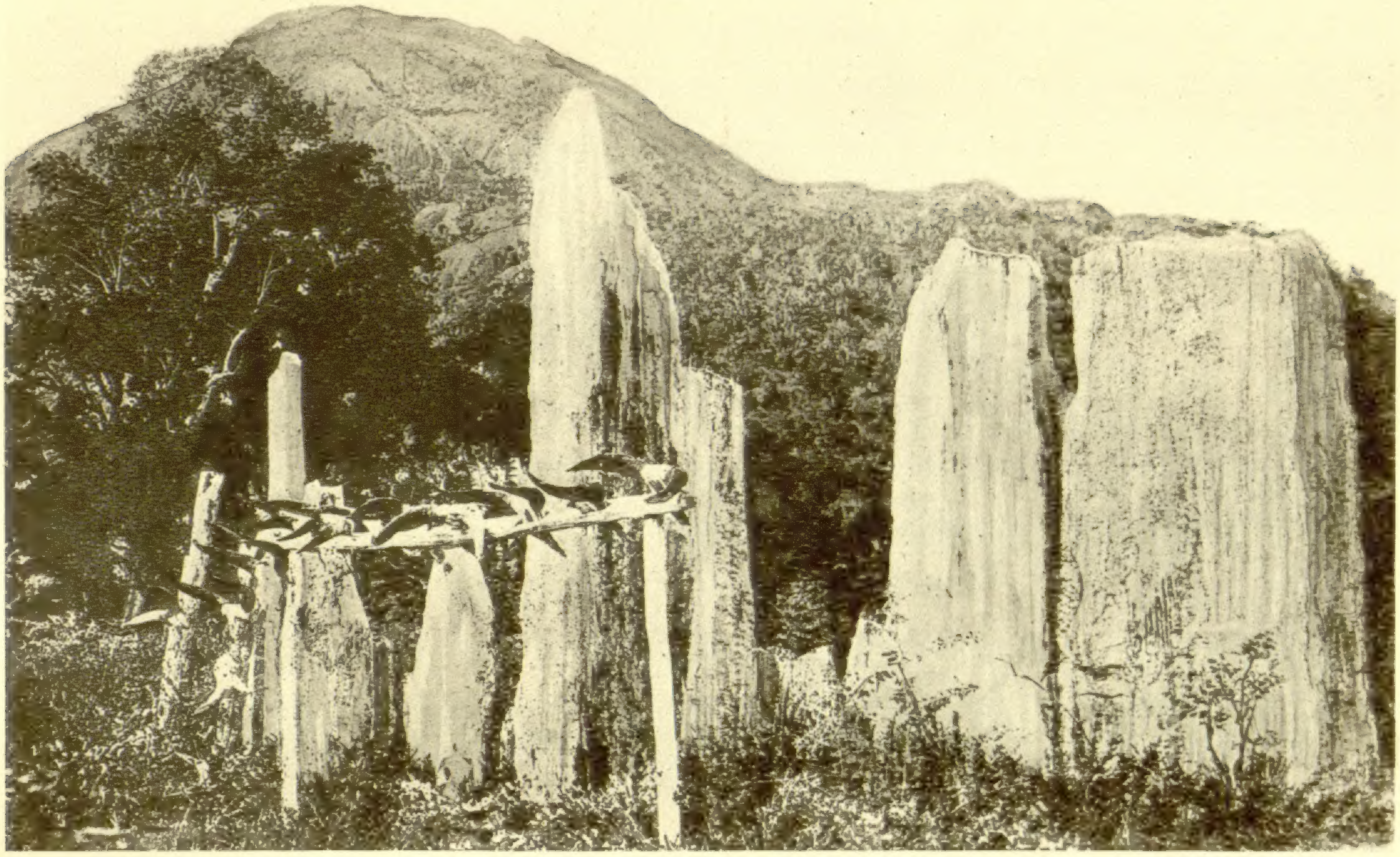

Pierres commémoratives chez les Antanosy
(Région de Fort-Dauphin)

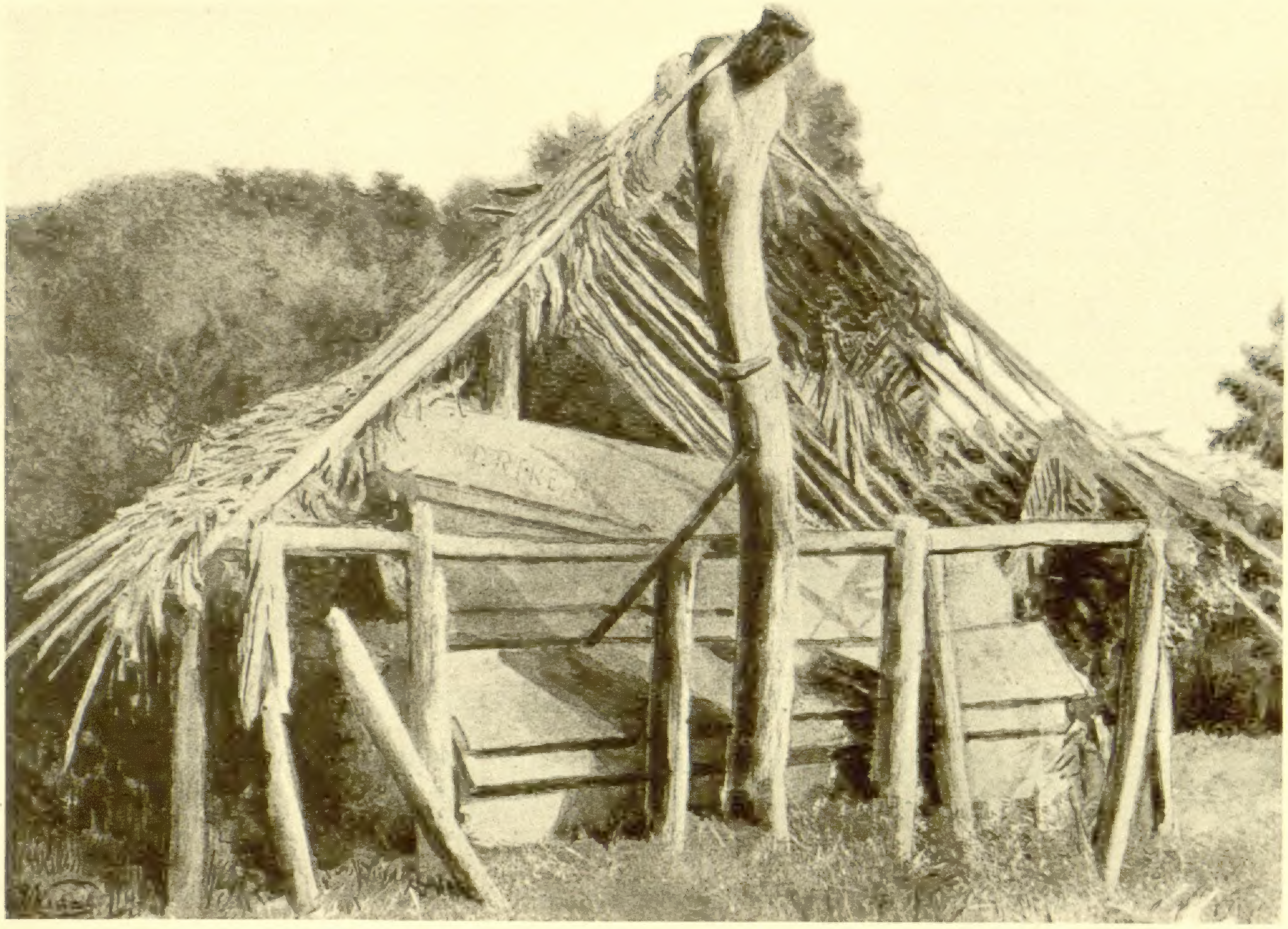

Cimetière Betsimisaraka

Famadihana-Imerina

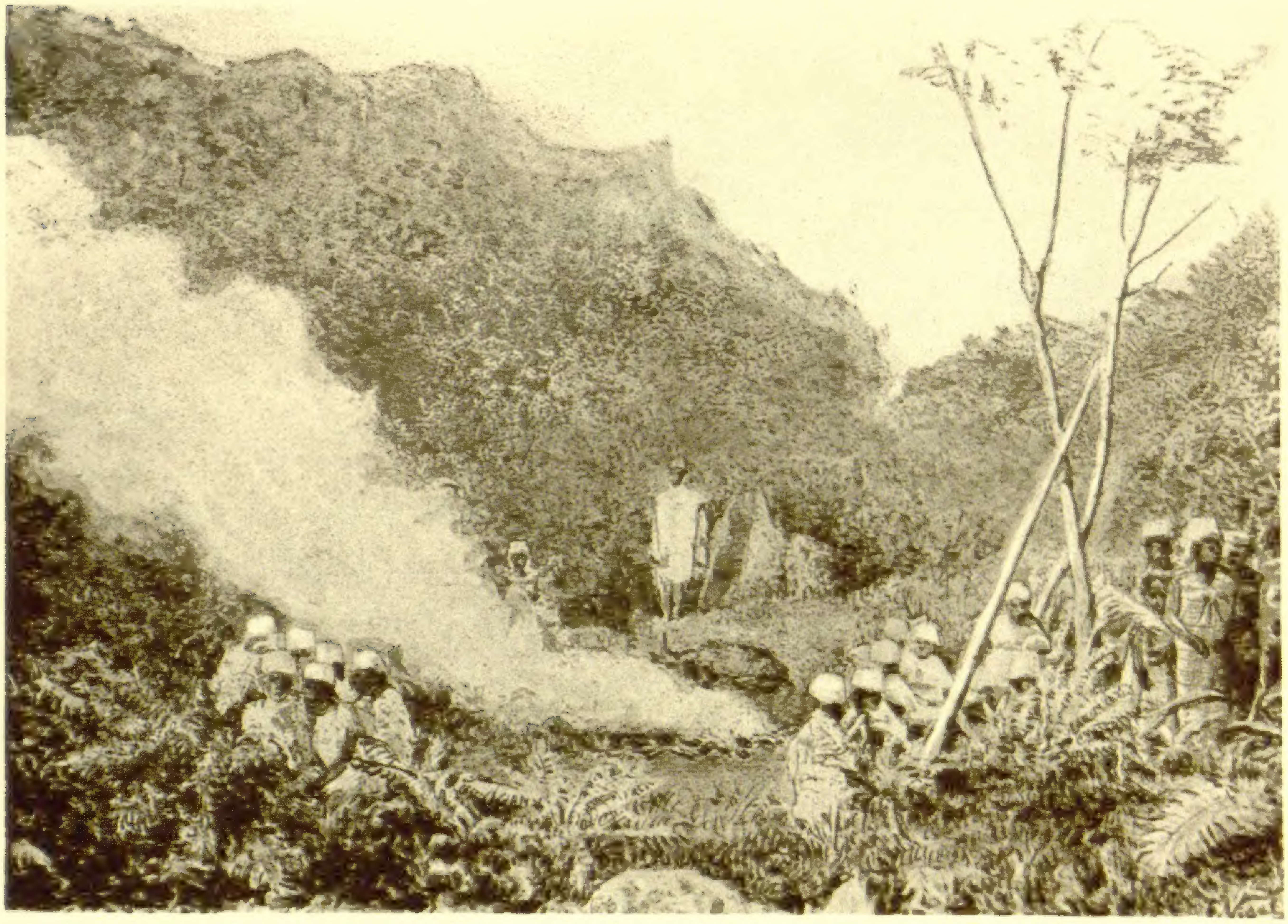

Sikafara chez les Tanala
(environs d'Ifanadiana)

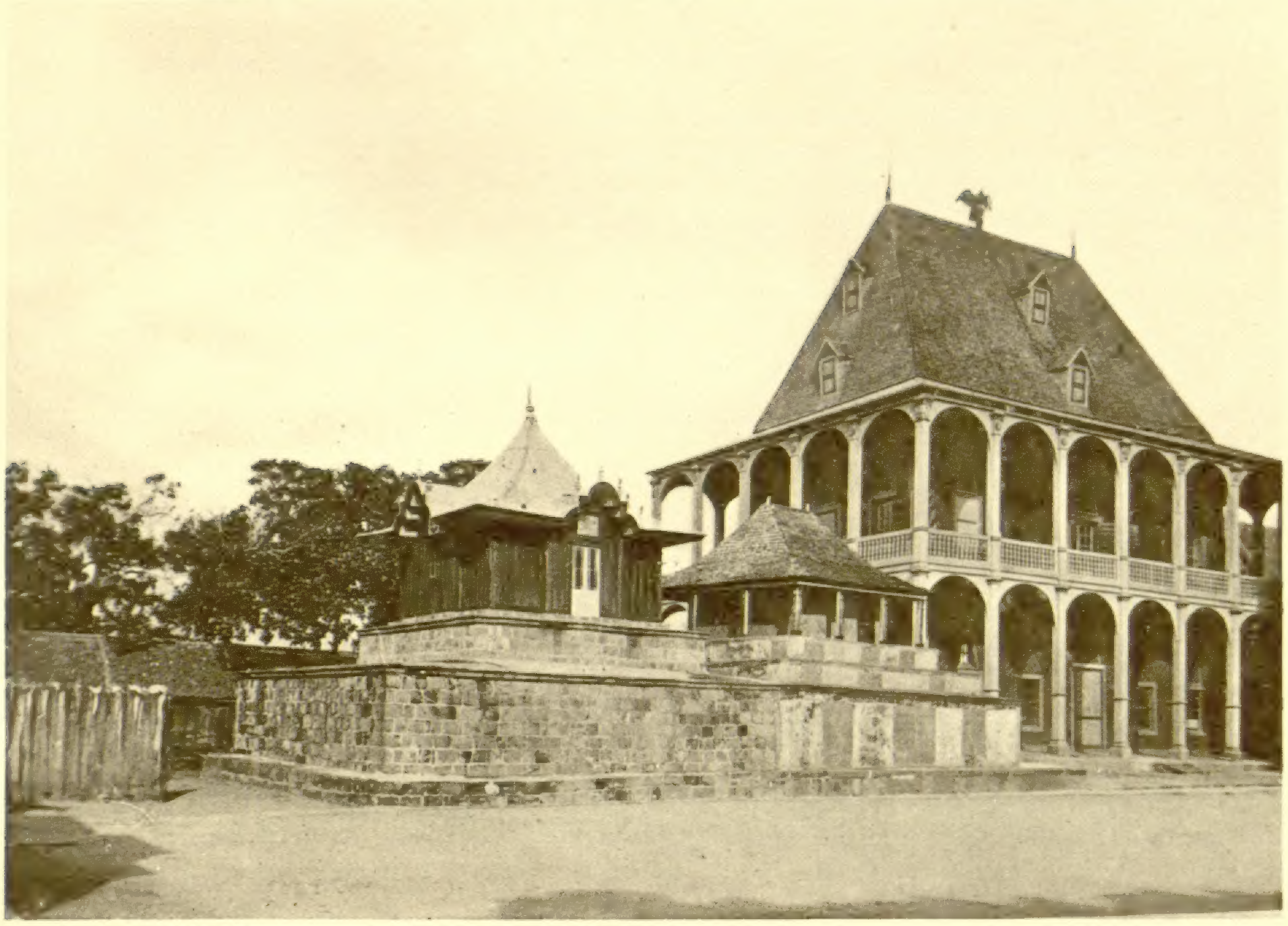

Tranomasina — Tombeaux des rois Mériniens — Tananarive

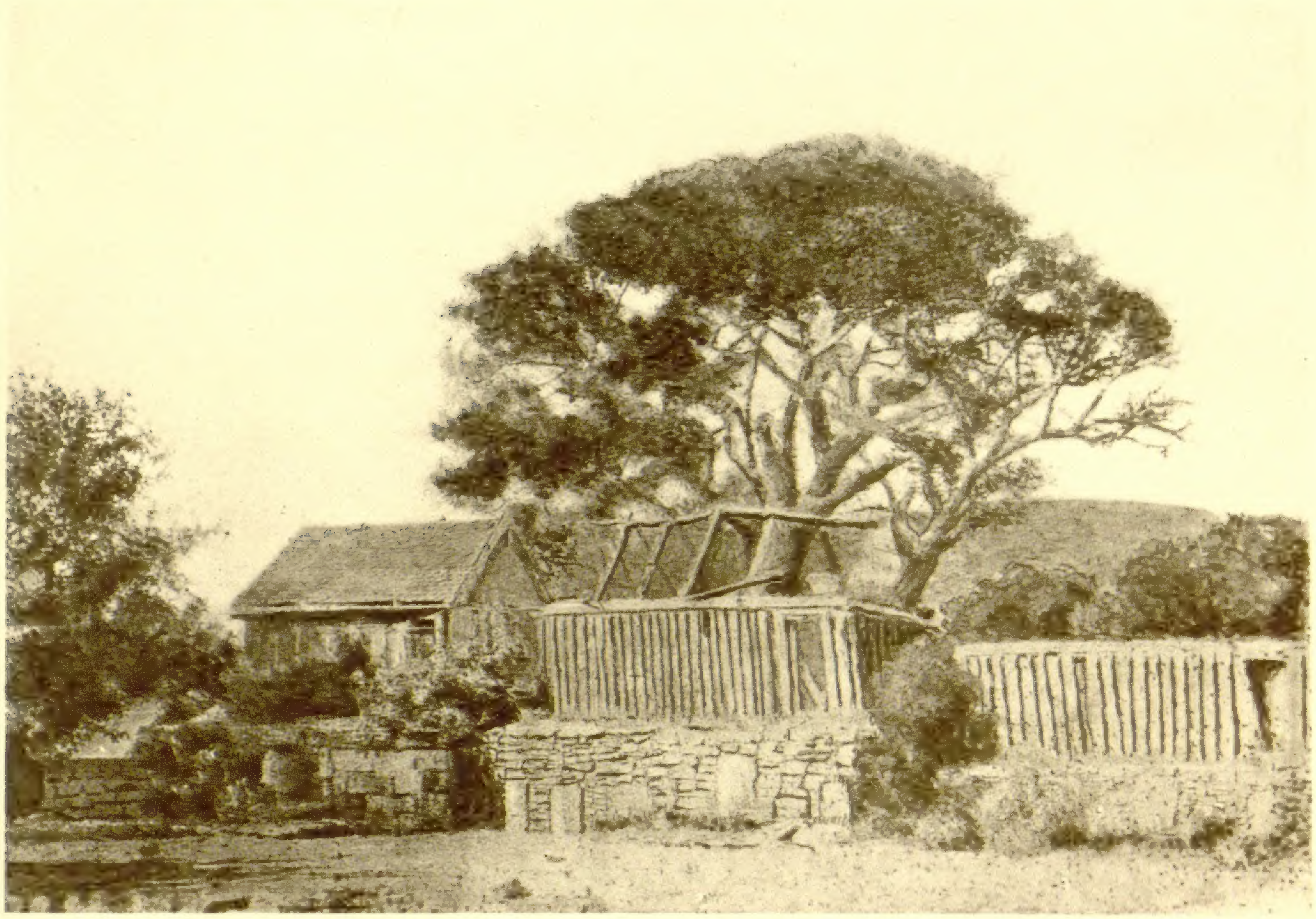

Trano-manara — Tombeaux des nobles des premières castes
(environs de Tananarive)